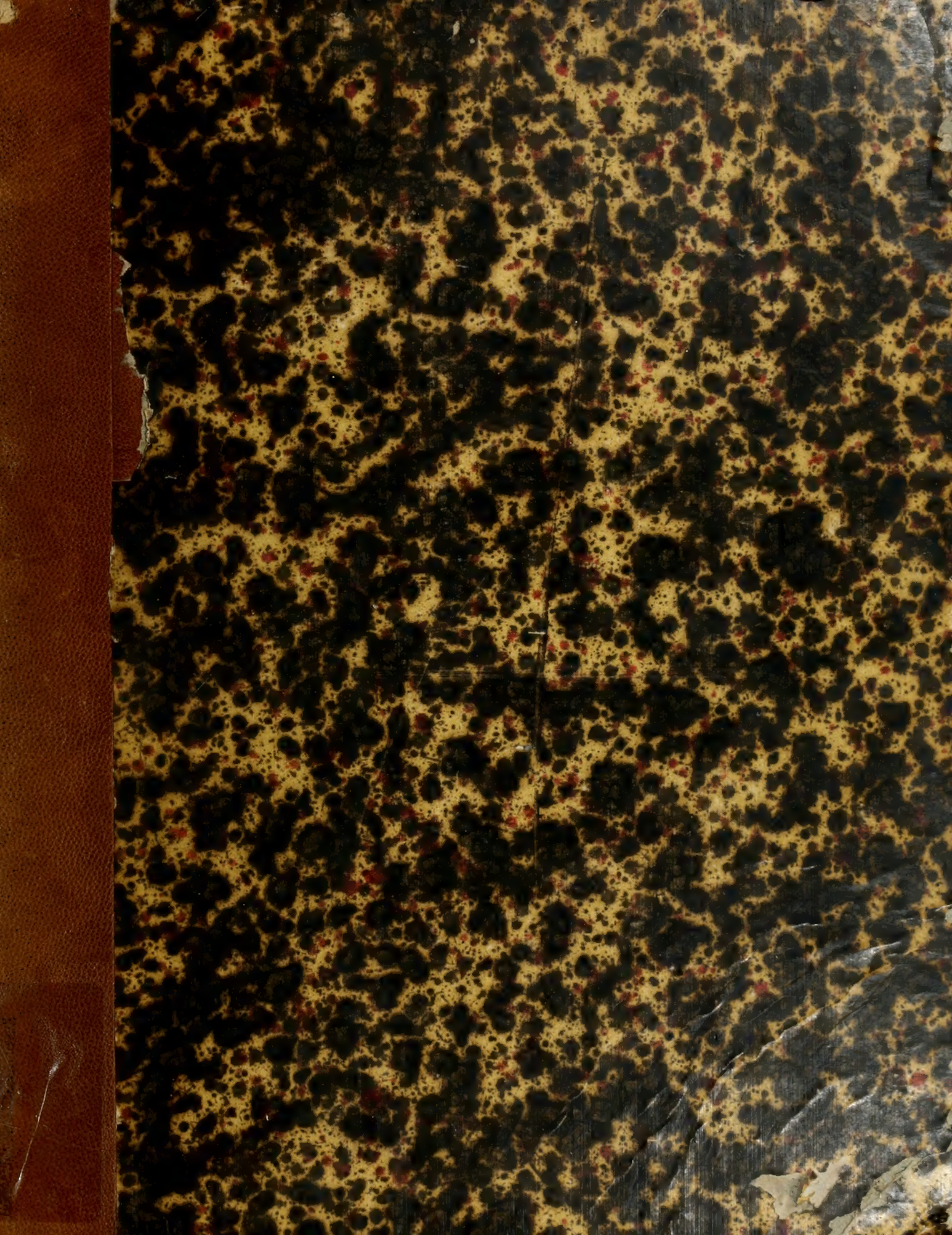
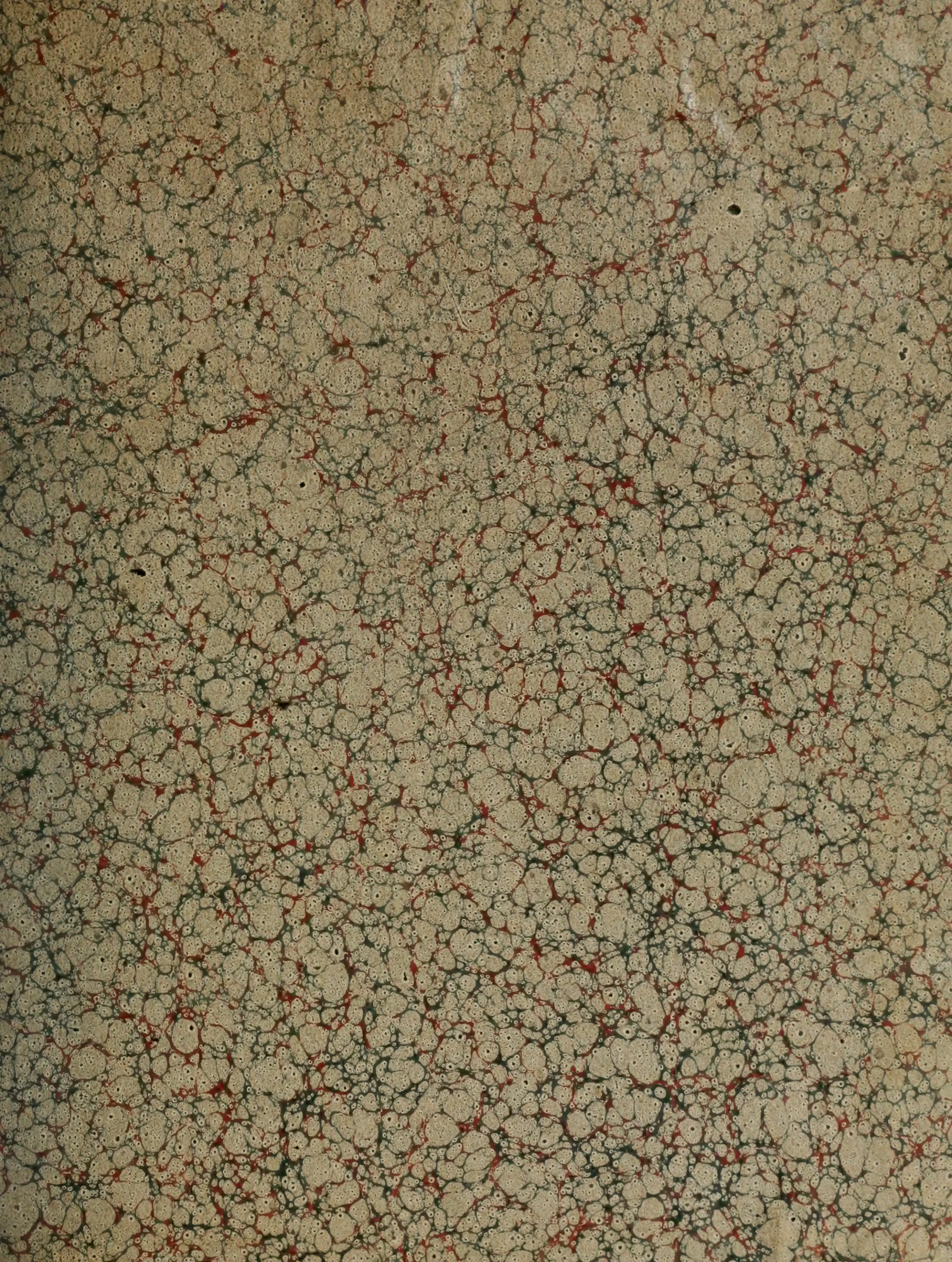
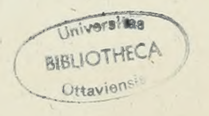



N° 235





DICTIONNAIRE

DE

LA NOBLESSE.

TOME TREIZIÈME.

A Arras, de l'Imprimerie de H. Schoutheer, rue des Trois-Visages, nº 53.

DICTIONNAIRE

DE LA

NOBLESSE

CONTENANT

Les Généalogies, l'Hiſtoire & la Chronologie
des Familles nobles de la France, l'explication de leurs Armes
et l'état des grandes Terres du Royaume, poſſédées à titre de Principautés, Duchés
Marquiſats, Comtés, Vicomtés, Baronnies, &c., par création
héritages, alliances, donations, ſubſtitutions
mutations, achats ou autrement.

On a joint à ce Dictionnaire
LE TABLEAU GÉNÉALOGIQUE ET HISTORIQUE
DES MAISONS SOUVERAINES DE L'EUROPE
ET UNE NOTICE DES FAMILLES ÉTRANGÈRES, LES PLUS ANCIENNES,
LES PLUS NOBLES ET LES PLUS ILLUSTRES

PAR

DE LA CHENAYE-DESBOIS ET BADIER

TROISIÈME ÉDITION

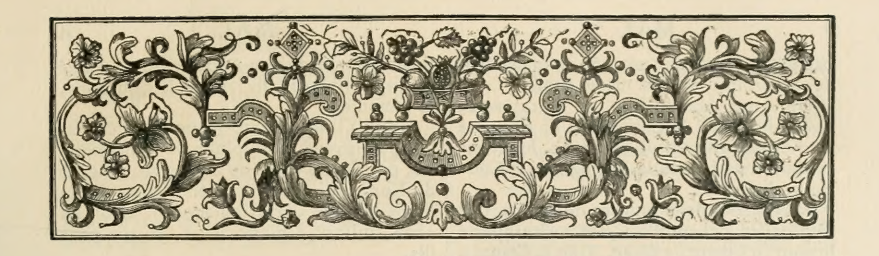
entièrement refondue, réimprimée conformément au texte des Auteurs
& augmentée d'une TABLE GÉNÉRALE de tous les noms
de familles, de terres, de fiefs, d'alliances cités dans le cours de l'ouvrage, ainſi que d'un ARMORIAL
repréſentant les blaſons de Maiſons dont les généalogies ſont compriſes
dans cette édition.

TOME TREIZIÈME.



A PARIS
Chez SCHLESINGER frères, libraires-éditeurs
Rue de Seine, 12.

M DCCC LXVIII



DICTIONNAIRE

DE

LA NOBLESSE.



MALESTROIT (DE), en Bretagne. C'eft faute de plus ample inftruction que nous avons raffemblé fous la même lettre, en 1765, dans notre *Calendrier des Princes de la Nobleffe*, deux Maifons qui n'ont entr'elles nul rapport ni confanguinité.

Le feul chef de nom & d'armes de la feconde branche aînée, aujourd'hui exiftante de l'ancienne & très-illuftre Maifon DE MALESTROIT, qualifié par fes titres d'*ancien Prince & Baron de Bretagne & de Cornouailles*, eft LOUIS-JOSEPH-ARMAND-CORENTIN, Comte DE GUER-MALESTROIT, Marquis de Pontcallec, Officier fupérieur de Cavalerie, ci-devant Chef de Brigade des Gendarmes de M. le Dauphin.

Il y a eu de cette Maifon nombre de Grands Capitaines, de Grands Maréchaux, Grands Chanceliers & Connétables d'Angleterre & de Bretagne. Plufieurs ont gagné des batailles mémorables sur les François alors, les Efpagnols & les Allemands,

Un JUHAEL, Sire DE MALESTROIT, affifta, en l'an 1119, aux obfèques du Duc Alain Fergent, en la ville de Redon, en Bretagne, en qualité de *Prince*, & prit féance avant les Seigneurs Princes de Léon & de Dinan;

GEOFFROY & JEHAN, Sires DE MALESTROIT, furent tués, en qualité de Lieutenans Généraux de fes Armées, à la bataille d'Azincourt, l'an 1415, au fervice du Roi CHARLES VII;

Un autre GEOFFROY, Sire DE MALESTROIT, fut tué, quelques années après, en la même qualité, à la bataille de Verneuil, en 1424;

JEHAN & PHILIPPE, Sires DE MALESTROIT, principaux Capitaines, gagnèrent la célèbre

bataille de Formigny en 1450, commandant de concert tous deux la même année ;

Un autre JEHAN, Sire DE MALESTROIT, Grand Maréchal & Connétable de Bretagne & d'Angleterre, vivoit l'an 1419, longtems avant la réunion de la Bretagne à la Couronne de France.

Les ancêtres de la branche du Marquis *de Pontcallec* d'aujourd'hui, ont toujours porté le nom de Comte *de Guer*, Ville & Comté à ſix lieues de la ville de Maleſtroit, ſur la rivière l'Ouſt, qui leur fut donnée en apanage par leurs aînés. Cette Terre a tombé depuis en pluſieurs Maiſons, ſucceſſivement dans celles *du Bordage, d'Acigné, de Montbourcher*, &c., et a paſſé, par acquêt, depuis environ un ſiècle, dans celle *de Marnières*, originaire du Poitou ou de l'Anjou, qui n'a nul rapport ni conſanguinité avec celle dont nous venons de parler. (Pièces juſtificatives relevées & légaliſées des Archives des villes de Rennes & de Redon, en Bretagne ; Archives particulières de la Maiſon DE MALESTROIT-PONTCALLEC, aujourd'hui fournies & comparées au Parlement de Paris, avec toute la Généalogie des diverſes branches de cette Maiſon, lors de l'érection du Marquiſat de *Pontcallec*, en Bretagne, par LOUIS XIV, en 1657, relevées & collationnées des Regiſtres du Parlement de Paris de la même année ; voy. auſſi toutes les *Hiſt. de Bretagne*, entr'autres celle de D. Morice, en 5 vol. in-fol.).

Les titres du Marquis *de Pontcallec* ou *Pontqualleck*, juſtifient, du côté de ſes mères juſqu'ici, qu'il eſt iſſu, par alliances, des Maiſons *de Plœuc du Timeur, de Morillon, de Roſmadec, du Juch, du Chaſtel, de Quélen, du Garo, de Rieux, Kerméno, du Gueſclin, de Rohan-Rohan* & *Rohan-Guéménée, de Penhoët, de Montbourcher, d'Acigné, de Papin, de Longuerue, de Beaumanoir, de Lannion*, & en dernier lieu de *le Vayer de Coëténez*, en Bretagne. (*Notice envoyée.*)

La branche aînée de cette Maiſon s'eſt fondue dans celle *de Châteaugiron*.

Les armes : *de gueules, à 9 beſans d'or*, 3, 3 *&* 3.

MALET ou MALLET, en Normandie : Maiſon illuſtre qui, dès le commencement du XIII[e] ſiècle, poſſédoit, comme on l'a déjà dit ailleurs, le Comté d'Alençon, qu'elle vendit en 1220 à PHILIPPE-AUGUSTE. Elle a donné pluſieurs Grands Officiers de la Couronne, & remonte à

I. GUILLAUME MALET, Seigneur de Montagu, qui deſcend, ſelon pluſieurs Généalogiſtes, de l'un des Chefs ou Capitaines des gens du Nord, qui s'établirent en France ſur la fin de la Race Carlovingienne. Il vivoit en 1066, ſuivant Orderic Vital, & eut pour fils,

II. ERNEST MALET, Seigneur de Graville, auquel des *Mémoires* donnent pour femme *Adèle de Gloceſter*. (La Roque, dans ſon *Hiſt. de la Maiſon d'Harcourt*, tom. I, p. 163, le dit fils de GUILLAUME MALET, Sire de Graville, & père de

III. ROBERT MALET, I[er] du nom, Seigneur de Graville, ſuivant un Regiſtre des fiefs de Normandie, qui tenoit ſa Terre du Comte *de Gloceſter*, pour le ſervice d'un Chevalier au Roi, & celle de Montagu du Comte *d'Alençon*, pour le ſervice de deux Chevaliers. Il fut, en 1205, l'un des cautions du mariage de *Jean*, Comte *d'Alençon*, avec *Alix*, fille de *Barthélemy*, Seigneur *de Roye*. Il ſe diſtingua à la journée de Bouvines l'an 1214. Il étoit marié, avant 1205, avec *Hele* ou *Alix d'Alençon*, fille de *Robert*, Comte *d'Alençon*, & de *Jeanne de la Guerche*, ſa premier femme, laquelle devenue veuve, ſe remaria à *Emery*, Vicomte *de Châtellerault*. Elle eut de ſon premier lit :

1. ROBERT, qui fuit ;
2. & 3. JEANNE & ISABELLE : la première, femme de *Guillaume de Meullent*, Seigneur de Gournay ; & la ſeconde, en 1215, d'*Henri de Neufbourg*, I[er] du nom, Baron de Livarot, fils de *Robert*, Baron d'Annebecq en partie, & d'*Iſabeau du Bec-Crépin*.

IV. ROBERT MALET, II[e] du nom, Sire de Graville, de Séez & de Bernay, qualifié *Chevalier Banneret* dans les Rôles de ceux qui poſſédoient des fiefs ſous le règne de PHILIPPE-AUGUSTE, ſe trouva à Saint-Germain-en-Laye trois ſemaines après la Pentecôte de l'an 1236, pour aller contre le Comte de la Marche, & pour le même ſujet à Chinon en 1242. On lui donne pour femme *Agnès de Tancarville* & pour enfans :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. Et AGNÈS, femme de *Thibaut de Prulay*, Seigneur de Longueau.

V. JEAN MALET, I[er] du nom, Sire de Gra-

ville, de Séez & de Bernay, vivoit en 1265, & prétendoit à la garde des enfans mineurs de Jean de Mello, Seigneur de Meſſy; il eſt nommé dans le Rôle des Chevaliers mandés en 1271 pour aller contre le Comte de Foix. On lui donne pour femme *Marie de Léon*, veuve de *Jean*, Seigneur *de Kergorlay*, & fille d'*Hervé*, Sire *de Léon*, & de *Marguerite d'Avaugour*. Ses enfans furent :

1. JEAN, qui fuit;
2. ROBERT, Chevalier, mandé en 1318 pour ſe trouver à Paris aux octaves de la Chandeleur & enſuite à Liſieux au mois des Brandons, pour ſervir contre les Flamands;
3. GUILLAUME, Seigneur de Montagu, marié à *Améline*, Dame *du Bourg-Achard* & de Plannes, dont :
   1. GUILLAUME, Ecuyer, qui ſervoit en Poitou & en Saintonge ſous le Sire de Mortemart en 1358;
   2. ROBERT, Seigneur de Plannes, qui plaidoit, en 1328, contre l'Abbaye de Saint-Denis ;
   3. Et JEAN, qui, de ſon mariage avec *Jeanne de la Mouche*, n'eut que deux filles.
4. Et EUSTACHE, qui vivoit ès-années 1285 & 1287, fut Chevalier, Seigneur des Pretz-lès-Fournes, du chef de ſa femme, fille de *Guillaume d'Ailly*, Seigneur d'Ach, dont il eut :

   ENGUERRAND, tige de la branche des Seigneurs *de Malet-d'Hocron*, éteinte au VIIIe degré.

VI. JEAN MALET, IIe du nom, dit *Guingnart*, Sire de Graville, de Séez & de Bernay, ſe trouva à Arras en 1302, pour aller contre les Flamands, ſervit en Flandre l'année ſuivante, fut fait Chevalier en 1313 & combattit, en 1328, à la bataille des Maraux. Il eut d'*Anne*, aliàs *Jeanne de Wavrin*, héritière de Coupigny, fille de *Robert*, Seigneur de Saint-Venant :

1. JEAN, qui fuit;
2. ROBERT, que l'on dit auteur de la branche de *Coupigny*, établie en Artois, dont nous parlerons ci-après. Voy. MALET DE COUPIGNY;
3. GUILLAUME, Chevalier, Seigneur de Montagu & du Gravier, que l'on dit auteur de la branche des Seigneurs *du Gravier de la Golſe*, en Agénois. Voy. GRAVIER DE LA GOLSE;
4. TASSARD, de qui deſcendoit

   PIERRE, mort, le 25 Octobre 1415, à la journée d'Azincourt, ſans laiſſer de poſtérité.
5. Autre JEAN, Chef de la branche *de Malet*, Seigneurs de *Coupigny*, dans la Châtellenie de Lille, éteinte au IXe degré;
6. CATHERINE, femme de *Jean*, Sire *de Préaux*, mort en 1350;
7. Et JEANNE, épouſe de *Jean de Mauquenchy*, IVe du nom, dit *Mouton*, Sire de Blainville, Maréchal de France, dont poſtérité. Voy. MAUQUENCHY.

VII. JEAN MALET, IIIe du nom, Sire de Graville, s'attacha au Roi de Navarre, ce qui lui fut funeſte, car il eut la tête tranchée à Rouen. Il avoit épouſé *Eléonore de Châtillon*, fille de *Guy*, Comte de Saint-Pol, Grand Boutillier de France, & de *Marie de Bretagne*. De cette alliance vinrent :

1. JEAN, Sire de Graville, rétabli dans tous les biens de ſon père au mois de Janvier 1361, avec pouvoir de ſuccéder à ceux de ſes prédéceſſeurs. Il ſervit en qualité d'Ecuyer, en 1369, avec quatre Chevaliers & cinq Ecuyers ſous le Maréchal *de Blainville*, continua les années ſuivantes juſqu'en 1380, étant alors Chevalier Banneret. (C'eſt tout ce qu'on ſait de lui ;)
2. ROBERT, qui ſuit;
3. Et ISABELLE, mariée 1° à *Guillaume de Trie ;* & 2° à *Louis*, Baron *de Creuilly*.

VIII. ROBERT MALET, Sire de Graville, vivoit en 1380, ſuivant le Cartulaire de Sainte-Honorine. On lui donne pour enfans :

1. GUY, qui ſuit;
2. Et trois autres fils, tués à la bataille de Verneuil en 1424.

IX. GUY MALET, Sire de Graville, ſervit dans les guerres de Flandre, ſe trouva à la bataille de Rosbecque le 17 Novembre 1382, au ſiège de Bourbourg en 1383 & acquit, en 1410, du Sire de Bréauté, un fief dans la Paroiſſe de Gonneville. Il eut pour enfans :

1. JEAN, qui ſuit;
2. CATHERINE, mariée 1° à *Hélin*, Seigneur *de Waiſières ;* & 2° à *Olivier*, Seigneur *d'Eſtanneville*, avec lequel elle vivoit en 1412;
3. Et ANNE, femme de *Louis*, Sire *de Loigny*, Maréchal de France.

(On trouve JEANNE DE MALET, Dame de Villemeſnil ou Vivemeſnil, qui vivoit le 21 Septembre 1424, avec *Jean Touſtain*, Ecuyer, ſon mari.)

X. Jean Malet, IVe du nom, Sire de Graville & de Marcouffis, fucceffivement Fauconnier, Panetier & Grand Maître des Arbalêtriers de France, s'attacha au Dauphin, & fes Terres de Normandie furent confifquées par le Roi d'Angleterre. Il défendit vigoureufement la ville de Montargis, affiégée par les Anglois en 1426, fervit au ravitaillement de la ville d'Orléans, au recouvrement de celle d'Yenville, de Jargeau & de Beaugency, puis accompagna le Roi à fon facre à Reims en 1429, & vivoit encore en 1449. Il avoit époufé, 1° *Jeanne de Bellengues*, veuve de *Renaud de Trie*, Seigneur de Sérifontaine, Amiral de France; & 2° *Jacqueline de Montagu*, veuve de *Jean de Craon*, Seigneur de Montbazon, &c., Grand Echanfon de France, & fille de *Jean de Montagu*, Grand Maître de France, & de *Jacqueline de la Grange*. Il eut du premier lit:

1. Marie, femme de *Gérard d'Harcourt*, Chevalier, Baron de Bonnétable, &c., dont poftérité. Voy. HARCOURT.

Et du fecond lit vinrent :

2. Jean, qui fuit ;
3. Charles, Curé de Montfort & de Beaufou ;
4. Et Louise.

Jean, IVe du nom, eut encore un fils naturel, nommé

Jean, qui s'eft marié à *Guillemette*, Dame *d'Eftelan*, dont il étoit féparé en 1463.

XI. Jean Malet, V^e du nom, Sire de Graville, de Marcouffis, &c., Chambellan du Dauphin, porta, du vivant de fon père, la qualité de Seigneur de Montagu, de Marcouffis & du Bois-Malesherbes, qu'il eut de la fucceffion de fa mère. Il avoit époufé, 1° *Marie de Montauban*, fille de *Guillaume*, Seigneur *de Montauban*, & de *Bonne de Vifconti*, dite *de Milan*, fa feconde femme ; & 2° *Marie de Montberon*, fille de *François*, Sire & Baron *de Montberon* & de Maulevrier, &c., & de *Louife de Clermont d'Aunay*. Elle partagea avec fes frères en 1468. Du premier lit vinrent :

1. Jean, Sire de Graville, Chevalier, Chambellan du Roi, qui obtint, en 1470, droit de Foire pour fa Terre de Châtres, & mourut peu après fans enfans ;
2. Louis, qui fuit.

Et du fecond lit il eut :

3. Louise, morte le 2 Mars 1499, enterrée dans l'Abbaye de Bon-Port auprès de fon mari, *Guillaume Gougeul de Rouville*, Seigneur des Moulineaux;
4. Marie, alliée, 1° à *Louis*, Seigneur *de Clermont* & de Gallerande, dont elle eut poftérité. Voy. CLERMONT, en Anjou; & 2° avant le 8 Juillet 1484, à *Antoine de Beaumont*, Seigneur du Bury & de Chef-Boutonne;
5. Renée, femme de *Jean Martel*, Seigneur de Bacqueville ;
6. Et Jeanne, première femme de *François d'Alègre*, Comte de Joigny, Baron de Vitteaux, &c., Chambellan du Roi & Grand Maître & Réformateur Général des Eaux & Forêts de France, dont elle n'eut point d'enfans. Voy. ALÈGRE.

XII. Louis Malet, Sire de Graville, de Marcouffis, de Séez, de Bernay, de Montagu, de Milly, en Gâtinois, du Bois-Malesherbes & de Châtres, Amiral de France, Gouverneur de Picardie & de Normandie, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 100 Gentilshommes de fa Maifon, fut un de ceux qui eurent le plus de crédit & d'autorité à la Cour des Rois Louis XI, Charles VIII & Louis XII. Il fe trouva à la journée de Saint-Aubin-du-Cormier en 1488, fuivit le Roi Charles VIII à la conquête du Royaume de Naples & de Sicile, fut rembourfé au retour, par ce Prince, d'une fomme de 23,175 livres qu'il avoit avancée de fes deniers pour cette expédition, fe démit de la charge d'Amiral en 1508, en faveur de *Charles d'Amboife*, Seigneur de Chaumont, fon gendre, après la mort duquel il y fut rétabli en 1511; prêta au Roi Louis XII 90,000 livres, fomme pour laquelle ce prince lui engagea à vie, par Lettres données à Blois le 17 Mai 1513, les Domaines de Melun, de Corbeil & de Dourdan ; mais par fon teftament du 22 Mai fuivant, il ordonna que ces Domaines fuffent rendus au Roi en confidération des grands bienfaits qu'il avoit reçus de fes prédéceffeurs, le fuppliant de décharger de pareille fomme les Bailliages de fon Royaume les plus chargés d'impôts, afin que ce legs revînt au foulagement du peuple. Il mourut au Château de Marcouffis le 30 Octobre 1516, âgé de 78 ans, & fut enterré dans l'églife des Cordeliers de Malesherbes qu'il avoit fondée. Il eut de *Marie de Balfac*, fon époufe (morte le 23 Mars 1503 & enterrée dans l'Eglife des Céleftins de Marcouffis), fille de *Roffec de Bal*

ſac, IIe du nom, Seigneur de Gliſenove, &c., & de *Jeanne d'Albon,*

1. & 2. Louis & Joachim, morts jeunes;
3. Louise, femme de *Jacques de Vendôme*, Vidame de Chartres, Prince de Chabanois, Seigneur de la Ferté-Imbault, Grand Maître des Eaux & Forêts de France, fils de *Jean de Vendôme*, Prince de Chabanois, & de *Jeanne de Brezé;*
4. Jeanne, émancipée par ſon père le 28 Juin 1485, mariée, 1° à *Charles d'Amboiſe*, IIe du nom, Seigneur de Chaumont, Maréchal, Amiral & Grand Maître de France; & 2° à *René d'Illiers,* auquel elle donna, par ſon contrat de mariage, les Terres de Marcouſſis, de Saint-Clair, de Gometz-le-Châtel, de Châtres & de Nozay-la-Ville, dont il fit hommage le 16 Août 1526. Elle mourut au Château de Marcouſſis le 18 Septembre 1540, ayant fait pour ſon légataire univerſel, *Guillaume de Balſac*, Seigneur d'Entragues, ſon neveu, & fut inhumée auprès de ſa mère dans l'Egliſe des Céleſtins de Marcouſſis;
5. Et Anne, Dame du Bois-Malesherbes, femme de *Pierre de Balſac,* Baron d'Entragues, &c., Capitaine de Corbeil & de Fontainebleau & Lieutenant de Roi de la Province d'Auvergne; elle vivoit avec lui le 14 Décembre 1525, & eut pluſieurs enfans. Voy. BALSAC. Cette Dame, par ordre de la Reine Claude, première femme de François Ier, mit, de vieux langage & proſe, en nouveau ſtyle & rime, le Roman des *Amours d'Archytas & de Palémon,* tous deux amis & tous deux rivaux, extrait de *la Théſéide,* poëme Italien de Boccace. Cet ouvrage d'Anne Malet de Graville eſt à la Bibliothèque du Roi.)

Les armes: *de gueules, à 3 fermeaux* ou *boucles d'or.*

BRANCHES

du nom & des armes de Malet, *dont on n'a point trouvé la jonction avec la précédente :*

Seigneurs de Cramesnil *& de* Drubec.

I. Guillaume Malet, dit de Cramesnil, Chevalier, Seigneur d'Auchtal, ſervit le Roi Charles VI dans ſes guerres, ſuivant une quittance qu'il donna le 31 Juillet 1392, ſur le ſceau de laquelle paroiſſent *trois fermeaux.* Il prend la qualité de *Seigneur de Crameſnil,* dans une autre quittance du 30 Septembre 1405 & exerçoit l'office de Maître des Arbalêtriers en 1415. Il eut de *Jeanne d'Yvetot,* ſon épouſe:

1. Guillaume, qui ſuit;
2. Pierre, auteur de la branche des Seigneurs de *Crameſnil,* rapportée ci-après.

On trouve une Marguerite Malet, mariée en 1425, à *Jean,* Seigneur *de Rouvray* & de Cretot.

II. Guillaume Malet, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Drubec, de Taillanville, en Caux, d'Auchtal & de Vaſſy, rendit aveu de ſes fiefs en 1419 & paſſa des actes avec ſon frère en 1431, 1440 & 1461. Il eut pour enfans:

1. Nicolas, préſent à un acte de 1498;
2. Jean, qui ſuit.

III. Jean de Cramesnil, dit Malet, Seigneur de Drubec & de Taillanville, produiſit ſa Généalogie vérifiée par Lettres anciennes, devant les Commiſſaires en Normandie l'an 1523; il avoit rendu aveu au Seigneur d'Yvetot, le 30 Juillet 1515. De ſon mariage, contracté le 11 Novembre 1498 (auquel Jean ſon père aſſiſta), avec *Jeanne du Mont,* fille de *Jean*, Seigneur des Hunières, & de *Louiſe de Cantiers,* il eut:

1. Pierre, qui ſuit;
2. Louise, femme, par contrat du 21 Décembre 1540, de *François de Bouquetot*, Seigneur de Rabut, dont poſtérité. Voy. BOUQUETOT;
3. Et Jeanne, femme de *Guillaume Touſtain*, Seigneur de Millouet.

IV. Pierre de Cramesnil, dit Malet, Seigneur de Drubec & de Taillanville, de Valſemé, d'Argenne, &c., produiſit ſa Généalogie au mois d'Avril 1540, devant les Commiſſaires du Roi en l'Election de Liſieux, depuis Guillaume de Cramesnil & *Jeanne d'Yvetot,* ſon épouſe, vivant en 1403. Il avoit donné aveu de la Terre de Taillanville à la Seigneurie d'Yvetot, le 8 Mars 1539, & le rendit pour Bouquetot le 23 Août 1540. Il épouſa, le 18 Décembre 1541, *Madeleine Patry,* fille & héritière en partie de *Geoffroy,* Seigneur de Culey-le-Patry, & de *Jacqueline de Saint-Germain,* dont:

1. Valeran, mort avant le 4 Octobre 1575, ne laiſſant que trois filles de ſon mariage avec *Charlotte de Hautemer,* fille de *Jean,* IVe du nom, Seigneur de Fervacques, & d'*Anne de la Baume-Montrevel,* ſa première femme;
2. François, qui ſuit;
3. Olivier, Seigneur de Bouquetot, dont le petit-fils, Olivier, obtint des Lettres Royaux le 20 Janvier 1640; il demeuroit dans la

paroiffe de Norville, Election de Caudebec, avec Pierre, fon frère, lorfqu'il eut acte de la repréfentation de fes titres de Nobleffe devant M. Barrin de la Galiffonnière, Intendant de la Généralité de Rouen, le 13 Juin 1670 ;

4. Jacques, vivant en 1573 ;
5. Zacharie, Seigneur de Taillanville & de Grandmont, dont le petit-fils, Olivier, Seigneur de Taillanville, obtint Sentence du Vicomte d'Auge, le 21 Janvier 1656, & demeuroit en la paroiffe de Clarbec, Election de Pont-l'Evêque, lorfqu'il eut auffi acte de la repréfentation de fes titres de nobleffe devant M. Barrin de la Galiffonnière, Intendant de Rouen, le 13 Juin 1670 ;
6. Jacquette, mentionnée dans le partage de l'an 1573 ;
7. Et Jacqueline, *aliàs* Françoise, femme de *Jacques*, Seigneur *de Benneville* & des Granges, Confeiller au Parlement de Rouen, dont poftérité. Voy. BENNEVILLE, Seigneur des Granges, &c.

V. François Malet, Seigneur de Drubec, de Taillanville, d'Argenne & de Bouquetot, Chevalier de l'Ordre du Roi, fit hommage, le 4 Octobre 1575, à Ifabeau Chenu, Princeffe d'Yvetot, à caufe de fa Vavaflorie franche & noble de Taillanville, qui lui étoit échue par la mort de fon frère Valeran, & de la fucceffion de Pierre & Jean Malet, fes père & aïeul. Il avoit époufé, par traité, fous feing privé, du 31 Mai 1573, reconnu devant les Tabellions de Roncheville le 11 Décembre fuivant, *Françoife de Hautemer*, fille de *Jean*, IVe du nom, Seigneur de Fervacques, &c., & de *Guillemette de Martinville*, fa feconde femme. Elle étoit veuve en 1620, & eut de fon mariage :

1. Jean, qui fuit ;
2. Olivier, Seigneur de Culey, Confeiller au Parlement de Rouen, Prieur Commendataire de N.-D. de Beaumont ;
3. Robert, Seigneur de Saint-Martin & de Cricquebœuf, Député aux Etats de Normandie en 1609, qui tranfigea avec fes frères le 6 Août 1630, & fut déchargé de l'arrière-ban comme ayant fervi le Roi en Hollande, par Sentence du Lieutenant Général de Rouen, des 5 Janvier & 10 Octobre 1636. Il avoit époufé, par contrat du 10 Février 1614, *Marguerite des Marets*, dont :
   1. Pierre, Ecuyer, Seigneur de Graville, qui obtint avec fon frère une Sentence du fiège de Pont-l'Evêque le 5 Juin 1655 ;
   2. Et François, Ecuyer, Seigneur de Saint-Martin, de Drubec & de Cricquebœuf, qui eut acte de la repréfentation de fes titres de nobleffe devant M. Barrin de la Galiffonnière, Intendant de Rouen, & produifit pour armes celles de Malet, telles qu'elles font expliquées ci-devant, le 12 Février 1669. Il avoit époufé, par contrat du 1er Septembre 1655, *Gabrielle Langlois*.
4. Et Pierre, vivant en 1630.

VI. Jean Malet, Chevalier, Seigneur de Drubec, de Valfemé, en la Vicomté d'Auge, de Brumare & de Culey, époufa, par contrat du 7 Juillet 1620, *Madeleine de Choifeul*, fille de *Ferry*, Comte du Pleffis, &c., & de *Madeleine Barthélemy*. Elle renonça à la fucceffion de fon mari le 18 Avril 1644, & mourut le 15 Janvier 1678. Ses enfans furent :

1. Olivier, dit *le Comte de Drubec*, mort avant 1679, laiffant :
   1. Hyacinthe, dit auffi *le Comte de Drubec ;*
   2. Et Geneviève, femme de N... *de la Clique*, Seigneur de Bournainville.
2. Ferry, qui fuit ;
3. Robert, mort Chevalier de Malte ;
4. Et François, Prêtre & Docteur de Sorbonne, Abbé Commendataire de Boffancourt & de Bellefontaine, Aumônier du Roi, Abbé de Saint-Martin de Troyes & de Saint-Pierre de Melun en 1693, qui mourut en 1701. Il avoit fait don à fon frère, en 1653, de la terre de Valfemé.

VII. Ferry Malet de Graville, Chevalier, Seigneur de Culey, dit *le Marquis de Valfemé*, Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Légers de M. le Duc d'Orléans, mourut le 1er Avril 1716. Il avoit époufé, par contrat du 27 Août 1653, *Marguerite Mandat*, fille de *Nicolas*, Maître des Comptes à Paris, & de *Françoife Petit*. Elle eft morte aux Feuillantines en 171., où elle s'étoit retirée. De ce mariage vinrent :

1. Louis, qui fuit ;
2. Gilbert Malet de Graville de Valsemé ;
3. Et N... Malet, Religieufe à Saint-Nicolas de Pontoife.

VIII. Louis Malet de Graville, Chevalier, Seigneur de Valfemé, dit *le Marquis de Valfemé*, commanda, par la démiffion de fon

père, les Chevaux-Légers d'Orléans pendant plusieurs années, devint Lieutenant Général des Armées du Roi, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis; fut envoyé pour commander les troupes du Roi en Provence & au Comté de Nice, & mourut subitement à Toulon peu après son arrivée. Il avoit épousé, par contrat du 27 Février 1693, *Marguerite de Sonning*, fille de *Jean*, Secrétaire du Roi, Receveur Général des Finances de la Généralité de Paris, & d'*Anne Rollot*, morte le 3 Janvier 1727, dans sa 62e année. Elle avoit pour frère *Louis-Auguste de Sonning*, Receveur Général des Finances de la Généralité de Paris, époux de *Marie-Sophie Puchot des-Alleurs*, sœur du Comte *des Alleurs*, mort Ambassadeur à la Porte en 1755. Louis Malet a eu de son mariage:

1. Louis-Robert, qui suit;
2. Et Louise-Françoise Malet de Graville, première femme, le 16 Décembre 1720, de *Jean-Amédée des Noyers de l'Orme*, Seigneur de Montoire, Intendant de l'Ordre militaire de Saint-Louis, Premier Président de la Chambre des Comptes de Blois & Intendant des Finances du Duc d'Orléans, Régent du Royaume. Il s'est démis de toutes ses charges, & s'est marié en secondes noces.

IX. Louis-Robert Malet, Comte de Graville, appelé d'abord *le Marquis de Valsemé*, baptisé le 22 Janvier 1698, Lieutenant, puis Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie, le 25 Avril 1718, Guidon des Gendarmes de Flandre le 20 Octobre 1719, reçu Chevalier des Ordres de N.-D. du Mont-Carmel & de Saint-Lazare en 1721, Enseigne des Gendarmes d'Orléans le 13 Octobre 1723, Sous-Lieutenant des Chevaux-Légers du Berry le 27 Janvier 1730, Mestre de Camp Lieutenant du Régiment d'Orléans, Cavalerie, le 10 Mars 1734, Brigadier le 18 Octobre suivant, Maréchal de Camp le 20 Février 1743, Inspecteur Général de Cavalerie & de Dragons le 10 Juillet 1745, Lieutenant Général le 1er Janvier 1748 & Commandant en Roussillon en 1753, a été créé Chevalier des Ordres du Roi le 2 Février 1759. Il a épousé, le 30 Mai 1730, *Madeleine-Marie-Françoise Bouton de Chamilly*, née le 17 Novembre 1697, veuve de *François Martel*, Comte de Clère, & fille de *François Bouton*, Comte de Chamilly, Lieutenant Général des Armées du Roi, Commandant dans les Provinces de Poitou, la Rochelle & pays d'Aunis, & ci-devant Ambassadeur en Danemark, & de *Catherine Poncet de la Rivière*, dont:

Marie-Louise-Barnabé Malet de Graville, née & ondoyée le 20 Février 1739. Les cérémonies du baptême lui ayant été suppléés dans la Chapelle du Palais du Luxembourg, elle a eu pour parrain & marraine Louis d'Orléans, premier Prince du Sang, & la Reine, seconde Douairière d'Espagne. Elle a épousé, le 17 Février 1760, *Louis-Antoine-Gustave*, Comte *des Salles*, Colonel du Régiment de Cavalerie de son nom depuis 1748, fils de *Claude-Gustave-Chrétien*, Marquis de Bulgnéville, Maréchal de Camp du 10 Mai 1748, & d'*Adélaïde-Candide-Marie-Louise de Brancas-Villars*. Elle est morte sans postérité en 1761.

Seigneurs de Cramesnil.

II. Pierre Malet, Chevalier, Seigneur de Cramesnil (second fils de Guillaume, & de *Jeanne d'Yvetot*), rendit hommage au Roi le 15 Décembre 1456 du fief de Cramesnil; il vivoit, âgé de plus de 80 ans, en 1508. On lui donne pour femme *Guillemette de Betteville*, dont:

III. Jacques Malet, Ecuyer, Seigneur de Cramesnil, qui fit hommage au Roi de cette Seigneurie le 9 Juillet 1509. Il avoit épousé *Jeanne du Quesnay*, laquelle étoit veuve le 20 Février 1534. Ses enfans furent:

1. Nicolas, qui suit;
2. Et Geneviève, femme, le 19 Janvier 1578, de *Nicolas*, Seigneur *de Contremoulins* & d'Auzouville.

IV. Nicolas Malet, Ecuyer, Seigneur de Cramesnil, rendit aveu de la terre d'Oudalle à la Seigneurie de Rouvray le 16 Juin 1536. Il épousa, le 1er Juillet 1555, *Marie le Lieur*, veuve de *Charles le Grand*, Seigneur de la Haye, dont:

1. Nicolas, qui suit;
2. Et Jean, Ecuyer, Seigneur de Saint-Ouen, lequel, au nom de son frère aîné, passa une transaction le 24 Juillet 1597, devant les Tabellions d'Arques.

V. Nicolas Malet, Ecuyer, Seigneur de Cramesnil & d'Oudalle, rendit hommage au Roi, le 1er Février 1582, du fief de Cramesnil, & en obtint mainlevée par Arrêt de la Chambre des Comptes de Rouen du 16 Juin 1608. Il avoit épousé, par contrat du 23 Avril 1578, reconnu le 5 Mai suivant, *Per-*

rette de Linbœuf, veuve de *Pierre du Bofc*, Ecuyer, Seigneur de Granville, & fille de *Guillaume*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Denis & de Montauban, & de *Françoife des Champs*, dont :

1. Louis, qui fuit ;
2. Et un autre garçon, père d'une fille unique, mariée au Seigneur *d'Ezy*, près de Fécamp.

VI. Louis Malet, Ecuyer, Seigneur & Patron de Cramefnil, d'Oudalle, Saint-Denis, &c., député de la Nobleffe du Bailliage de Caux en 1631, pour les Etats de Normandie, donna, le 21 Février 1639, aveu au Roi du fief de Cramefnil. Il époufa, par contrat du 22 Mars 1623, *Renée de Calais*, fille de *Jacques*, Seigneur & Patron de Manneville, & de *Françoife de Vieuxpont*. Leurs enfans furent :

1. François, qui fuit ;
2. Charles, Prêtre, Curé de Saint-Ouen-des-Champs en 1654 & 1660, Chanoine de la Cathédrale de Rouen & Grand Vicaire de l'Archevêque de cette Ville en 1668;
3. Pierre, Ecuyer, Seigneur de Belleville, vivant en 1654 & 1660 ;
4. Adrien, Ecuyer, Seigneur de Saint-Denis, auffi vivant aux mêmes années ;
5. N.... Malet, mariée à N..., Seigneur *du Fonteny*, près de Bolbec ;
6. N.... Malet, époufe de N..., Seigneur *de la Grandville*, près de Dieppe ;
7. Et N... Malet, femme de N... *Millebufc*, Seigneur de Chaumont, près de Fécamp.

VII. François Malet, Chevalier, Seigneur & Patron de Cramefnil, d'Oudalle & de Saint-Denis, donna partage à fes frères le 16 Décembre 1654, tranfigea avec eux le 19 Décembre 1660, & demeuroit en la paroiffe de Cramefnil, élection de Montivilliers, lorfqu'il eut acte de la repréfentation de fes titres de nobleffe devant M. Barrin de la Galiffonnière, Intendant de Rouen, le 9 Février 1667. Il avoit époufé, 1° le 15 Février 1648, *Marie de Millebufc*, fille de *Nicolas*, Ecuyer, & d'*Anne de Grainville*; & 2° par contrat du 10 Août 1654, *Louife de Brefdoul*. Du premier lit vinrent :

1. Charles, qui fuit;
2. Catherine, mariée, en 1675, à N... *des Marets*, Seigneur de Saint-Aubin, près de Bolbec.

Et du fecond lit il eut :

3. Madeleine, alliée, en 1691, à N... *de Brion ;*
4. Et Charlotte, Religieufe Urfuline au Hâvre.

VIII. Charles Malet, Chevalier, Seigneur & Patron de Cramefnil, d'Oudalle & de Saint-Denis, maintenu dans fa nobleffe par jugement du 20 Avril 1700, avoit époufé, le 28 Avril 1683, *Louife du Fay*, fille de *Gilles*, Chevalier, Seigneur de Vergetot, Châtelain de la Brière, Seigneur & Patron de Graimbouville, de Prétot, de Bois-Jourdain & du Bois-Bernard, Meftre de Camp des Armées du Roi & Maréchal de Bataille de l'Armée de Malte, & de *Madeleine de Fouilleufe*. De ce mariage font iffus :

1. Alexandre-Robert-Louis, qui fuit ;
2. Madeleine, non mariée en 1706 ;
3. Et Jeanne-Louise.

IX. Alexandre-Robert-Louis Malet de Cramesnil, Chevalier, baptifé le 1er Novembre 1689, a été préfenté pour être reçu Page à la Grande Ecurie du Roi le 24 Janvier 1706. Il s'eft marié, & eut pour fils,

X. Louis-Robert-Charles Malet, Marquis de Graville, d'abord Guidon des Gendarmes de Berry, le 1er Décembre 1745, Enfeigne des Gendarmes Bourguignons en 1748, Chevalier de Saint-Louis & ancien Chef de Brigade de Gendarmerie. Il a époufé, 1° le 24 Mai 1753, *Angélique-Marie Surirey de Saint-Remy*, veuve de *Robert*, Marquis *de Pierrepont*, & fille de *Michel Surirey*, Seigneur de Saint-Remy, &c., Tréforier des Ponts & Chauffées de France, et de *Marie-Louife Vacherot*. La Marquife *de Graville* eft morte à Paris le 13 Février 1773, fans enfans, & fon mari a époufé, 2° en 1774, N... *du Hamel*, fille de N... *du Hamel*, Chevalier de Saint-Louis, dont un fils.

La branche des Seigneurs de *Brevaux*, dont on n'a point auffi trouvé la jonction avec les précédentes, porte également pour armes : *de gueules, à 3 fermeaux d'or*. Elle a pour auteur Jean Malet, Ecuyer, mort en 1498. Il étoit quart-aïeul de Charles Malet, Ecuyer, Seigneur & Patron de Brevaux, maintenu dans fa nobleffe par Ordonnance du Commiffaire du Roi au régalement des Tailles en la Généralité d'Alençon, le 4 Mai 1641. Il fervit comme volontaire dans la Compagnie des Chevaux-Légers du Comte de Grancey en 1642 & 1643, préfenta à la Cure de Brevaux le 2 Janvier 1652 ; fit hom-

mage au Roi de cette Terre en la Chambre des Comptes de Normandie le 15 Décembre 1655; en fournit aveu & dénombrement le 8 Février 1657, & en conséquence en eut mainlevée par Arrêt de ladite Chambre des Comptes, le 7 Août ſuivant. Il demeuroit en la paroiſſe de Brevaux, élection d'Argentan, lorſqu'il fut maintenu dans ſa nobleſſe par jugement de M. de Marle, Intendant d'Alençon, le 16 Avril 1666. Il avoit épouſé, par contrat du 16 Novembre 1638, *Marie du Four*, fille de N... *du Four*, Baron de Cuy, Lieutenant Général d'Argentan. (On ignore s'il en eut poſtérité.)

Les Seigneurs *du Bois*, qui ont auſſi produit pour armes : *de gueules, à 3 fermeaux d'or*, ont pour auteur JEAN MALET, Ecuyer, fils puîné de GERVAIS, Ecuyer (dont le père étoit JEAN MALET, Ecuyer, mentionné ci-devant, tige des Seigneurs de *Brevaux*), & d'*Anne de Cobar*. Il vivoit en 1528 & 1544. PIERRE MALET, Ecuyer, ſon arrière-petit-fils, eut de *Suſanne Pitard*, ſon épouſe: PIERRE & ISAAC MALET, mineurs en 1660 & 1666; & deux filles, mineures en 1660. Leur mère fut maintenue avec eux dans leur nobleſſe, par Jugement de M. de Marle, Intendant d'Alençon, le 16 Avril 1666. (P. Anſelme, *Hiſt. des Grands Officiers de la Couronne*, tom. VII, p. 866 & ſuiv.)

MALET DE COUPIGNY, en Artois. Nous avons dit, d'après Scohier, que c'eſt une branche de la Maiſon DE MALET DE GRAVILLE, rapportée ci-deſſus. Elle a, dit-on, pour auteur

VII. ROBERT MALET, dit *Guingnart*, Chevalier (fils de JEAN II, & d'*Anne de Wavrin*, héritière des Terres de *Coupigny*, en Flandre & en Artois, qu'elle eut entr'autres biens pour ſon partage), qui fut Seigneur des Prez & de Coupigny; en mémoire de ſa mère, il en prit, ſuivant la convention du contrat de mariage de ſes père & mère, le nom & les armes, & il retint l'écu *de Malet* en chef de celui *de Coupigny*. Il ſuivit, ainſi que ſon frère JEAN, le parti du Roi de Navarre, à cauſe de quoi ſes Terres furent confiſquées; elles lui furent rendues après qu'il eut obtenu rémiſſion avec les 300 Seigneurs auxquels le Roi pardonna en 1360. Il ſervit ſous Philippe de Navarre, Comte de Longueville, aux environs du Cotentin, au mois de Mars 1362; l'année ſuivante vers Beaumont-le-Roger contre les Anglois, & en 1378, ſous le Maréchal *de Mauquenchy*. Il épouſa, en Flandre, en 1357, N... *du Meſnil*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur de Roſimbos, dont :

1. JEAN, qui ſuit;
2. Et JACQUELINE, mariée à *Baudouin*, Seigneur *de Noyelle*, qui fut mère de *Baudot de Noyelle*, Chambellan du Duc de Bourgogne en 1420 & Chevalier de la Toiſon d'Or en 1443.

VIII. JEAN MALET, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur de Coupigny, fut tué le 17 Novembre 1382, à la bataille de Roſbecque, dont le Maréchal *de Blainville*, ſon parent, commandoit l'avant-garde. Il laiſſa de ſa femme, *Marie de Capinghem*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur dudit lieu,

IX. JEAN, IVe du nom, Seigneur de Coupigny, d'Avion & de Sallau, du chef de ſa femme *Marie d'Avion*, héritière deſdits lieux. Il fut fait Chevalier à la bataille de Liège en 1407. De ce mariage vinrent :

1. JEAN, qui ſuit;
2. Et ANTOINE, époux de la fille du Comte *de Grimilly*.

X. JEAN, V^e du nom, Seigneur DE COUPIGNY, Avion & Sallau, acquit en 1435 la Terre de Fouquières, en Artois, avec ſa femme *Catherine-Antoinette de Brimeu*, fille du Seigneur de Humbercourt, Chevalier de la Toiſon d'Or. De ce mariage vint :

XI. DAVID MALET, Seigneur de Coupigny, Avion, Sallau & Fouquières, qui mourut en 1503, laiſſant d'*Iſabelle de Cornille*, ſon épouſe, entr'autres enfans :

1. JEAN, VIe du nom, Seigneur DE COUPIGNY, &c., Chambellan de PHILIPPE, Archiduc D'AUTRICHE, Duc de Bourgogne; fut Capitaine du Château de Goſnay, & teſta le 4 Août 1513, en faveur de ſes neveux. Il vivoit encore en 1520, & mourut ſans enfans, d'*Anne du Bois de Fiennes*;
2. JACQUES, qui ſuit;
3. Et ANTOINE, mort en 1520, Abbé du Mont-Saint-Eloy, près d'Arras.

XII. JACQUES MALET, Ier du nom, Chevalier, Seigneur d'Herſin, la Foſſe, d'Hénin-Liétard qu'il vendit, de Fouquières, Noyelles-Godault, Quiéry & Belleforière, Conſeiller & Maître d'Hôtel de l'Empereur MAXIMILIEN, Duc de Bourgogne, en 1493, Capitaine & Grand Bailli de Lens & de Bevere, épouſa

Marguerite de Bourgogne, Dame de la Foſſe, veuve de lui en 1513. Elle étoit fille de *Philippe*, Seigneur de Bevere, Amiral de Flandre, Gouverneur d'Artois, Chevalier de l'Ordre de la Toiſon d'Or, & d'*Anne de Borſſele*, Dame de la Vère, fille de *Wolfart de Borſſele*, Maréchal de France, & de ſa ſeconde femme, CHARLOTTE DE BOURBON, fille de LOUIS, Ier du nom, Comte de Montpenſier, Dauphin d'Auvergne, & petite-fille d'*Antoine*, dit *le Grand*, bâtard *de Bourgogne*, Seigneur de Bevere, &c., Chevalier de Saint-Michel & de la Toiſon d'Or, qui fut légitimé par CHARLES VIII, Roi de France, en 1485. JACQUES laiſſa de ſon mariage :

1. ADOLPHE, qui ſuit;
2. JACQUES, rapporté après ſon aîné;
3. Et ANNE, Dame de Fouquières, morte le 7 Mai 1541, ne laiſſant que deux filles, Religieuſes, de ſon mariage avec *Jean de Wignacourt*, Seigneur de Bunette.

XIII. ADOLPHE, Ier du nom, Seigneur DE COUPIGNY, &c., épouſa *Guislaine de Noyelle*, fille de *Guillaume*, & d'*Iſabeau de Lichtervelde*, dont :

ANNE, qui s'eſt mariée à *Ferry de Wiſſocq*, de laquelle naquit *Julien de Wiſſocq*, qui mourut ſans avoir été marié.

XIII. JACQUES DE COUPIGNY, IIe du nom, Seigneur de Belleforière & autres lieux, laiſſa de *Marie de Torques*, dite *Herpin*, ſon épouſe,

1. ADOLPHE, qui ſuit;
2. JEAN, rapporté après ſon aîné;
3. Et autre JEAN, Chanoine de Notre-Dame de Tournai.

XIV. ADOLPHE, IIe du nom, Seigneur de Belleforière, &c., par la mort de *Julien de Wiſſocq*, ſon couſin germain, devint Seigneur DE COUPIGNY. Il étoit en 1562 Enſeigne de la Compagnie des Ordonnances du Roi, ſous la charge du Comte de Hoogſtraeten. Il n'eut de ſa femme, *Marie Chevalier*, qu'un fils, nommé

ADOLPHE, qui mourut ſans avoir été marié.

XIV. JEAN, VIIe du nom, héritier d'ADOLPHE III, ſon neveu, Chevalier, Seigneur DE COUPIGNY, s'allia, le 2 Septembre 1562, à *Jacqueline de Rouck*, fille de *Louis*, Ecuyer, Haut-Bailli de Caſſel en Flandre, veuve de lui en 1584. Il en eut 13 enfans, entr'autres :

1. PHILIPPE, Seigneur DE COUPIGNY, de Belleforière & d'Avion, qu'il vendit le 4 Août 1599, mari de *Madeleine Fléchin*, dont la poſtérité s'éteignit ;
2. ANTOINE, qui ſuit ;
3. CHARLES, rapporté après ſon aîné ;
4. LOUIS, né poſthume, tige de la branche des Seigneurs de *Noyelles*, rapportée ci-après ;
5. MARIE, née le 30 Décembre 1563, épouſe de *Charles de Havrech ;*
6. CATHERINE, Abbeſſe de Flines ;
7. Et JEANNE, Abbeſſe du Sauchois.

XV. ANTOINE, Seigneur de Fouquières, épouſa *Anne de la Haye*, Dame d'Eſcaillevant, qui fut mère de

1. ANNE-CATHERINE, qui porta à *Charles Chevalier*, Vicomte de Bergues-Saint-Winock, ſon mari, la Terre de Coupigny, dont elle avoit hérité & que le Prince de Rache, ſon arrière-petit-fils, a vendue en 1750 au Sieur *Coppens ;*
2. Et JACQUELINE, morte en 1629, qui avoit épouſé *Charles de Longueval*.

XV. CHARLES, Ier du nom (frère cadet d'ANTOINE), Seigneur de Sallau, &c., Lieutenant & Gouverneur des Ville & Château de Béthune, fut créé *Chevalier*, lui & ſa poſtérité, le 22 Décembre 1616. Il épouſa, 1° le 11 Février 1600, *Honorine de Saluces de Bernemicourt*, Dame de Foreſtel & d'Ochinel, fille de *Charles*, & d'*Honorine de Hornes* ; 2° le 9 Juin 1614, *Anne de Héricourt ;* 3° *Suſanne des Wattines*, fille & héritière de *Renon*, Baron *des Wattines*, Sieur de Hénu & de Warlincourt ; 4° *Antoinette de Mauville* ; & 5° *Louiſe de Griboval*. Du premier lit vinrent :

1. PHILIPPE, qui ſuit, auteur de la branche des Seigneurs de *Fouquières ;*
2. ANTOINE, chef de la branche des Seigneurs de *le Barque*, rapportée ci-après.

Et du troiſième lit eſt ſorti, entr'autres enfans :

3. LOUIS-PHILIPPE, tige de la branche des Seigneurs de *Hénu*, rapportée après les deux premières.

BRANCHE
des Seigneurs de FOUQUIÈRES.

XVI. PHILIPPE DE COUPIGNY, Chevalier, Seigneur de Fouquières, Sallau, Locon & Crèvecœur, ſigna le contrat de mariage d'ANTOINE, ſon frère, en 1630, & tranſigea avec lui le 5 Décembre 1640. Il épouſa 1° *Anne Laurin ;* 2° *Françoiſe de la Porte*, fille de

Louis, Sieur de Vaux; & 3° *Louise de Béthune*, veuve de lui sans enfans en 1685. Il eut du premier lit:

XVII. Charles de Coupigny, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Fouquières, Sallau, &c., qui s'est marié, par contrat du 6 Mars 1653, à *Marie-Anne de Varick*, dont:

1. Philippe-Constant-François, qui suit;
2. Louise-Françoise, femme de *Julien de Gargan*, Sieur de Rollepot;
3. Et Marie-Anne-Clémence-Françoise, épouse de *Philippe-Florent d'Hibert*.

XVIII. Philippe-Constant-François de Coupigny, Chevalier, Seigneur de Fouquières, &c., Député de la Noblesse aux Etats d'Artois, mourut le 17 Décembre 1737. Il avoit épousé, le 14 Février 1692, *Marie-Josèphe du Pont de Tenneville*, Dame du Plouy, décédée le 5 Juillet 1731, dont:

1. Charles-Constant-François, qui suit;
2. Marie-Florence, mariée, en 1722, à *François-Joseph de Beauffort*, duquel elle a eu plusieurs enfans. Voy. BEAUFFORT;
3. Marie-Thérèse, Religieuse à Messine, Abbaye noble en Flandre;
4. Et Marie-Constance, dite *Mademoiselle d'Ochinel*.

XIX. Charles-Constant-François de Coupigny, Chevalier, Seigneur de Fouquières, Sallau, &c., chef du nom & des armes de sa Famille, a épousé, le 18 Janvier 1745, *Anne-Charlotte Monck*, Dame d'Occoche, &c. (qui compte parmi ses ancêtres l'illustre *Georges Monck*, Duc d'Albemarle). Leurs enfans sont:

1. Philippe-Pierre-Joseph, né le 10 Novembre 1745;
2. Charles-Alexandre-Joseph, né le 26 Août 1755;
3. Constant-François-Joseph, né le 31 Août 1757.

(M. *de Fouquières* porte les armes pleines de Coupigny, qui sont: *d'azur, à l'écusson d'or.*)

BRANCHE des Seigneurs de le Barque.

XVI. Antoine de Coupigny, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Forestel (fils puîné de Charles, Ier du nom, & d'*Honorine de Saluces de Bernemicourt*, sa première femme), mourut le 1er Juin 1660. Il avoit épousé, le 26 Novembre 1630, *Eléonore de Saint-Amand*, dont il étoit veuf en 1653. (Elle étoit d'une ancienne Maison, illustrée dans le XIIe siècle par le célèbre *Odon de Saint-Amand*, Grand Maître des Templiers, & fille de *Bernard de Saint-Amand* & d'*Anne de Boufflers*, du chef de laquelle elle hérita des Terres de le Barque, Riencourt & de celle de Louverval, ancienne Baronnie acquise par ses ancêtres, sur la Maison de Montmorency.) Il laissa de son mariage,

XVII. Charles-Jacques de Coupigny, Chevalier, Seigneur de le Barque, Riencourt, Louverval, né le 20 Avril 1633, qui épousa, le 11 Août 1653, *Françoise-Robertine de Blocquel de Wismes*, morte le 23 Janvier 1715 (grand'tante du Baron de Wismes, ci-devant Député ordinaire, à la Cour de la Noblesse d'Artois.) De ce mariage sont nés:

1. Jean-François, qui suit;
2. Charles-Louis, dont le fils,

   Gabriel-Joseph, Seigneur du Péage, Capitaine dans le Régiment de la Vieille-Marine, a été tué en 1744, à l'affaire de Saverne, ne laissant qu'une sœur, actuellement vivante & Religieuse à Messine.

3. Caroline-Thérèse, mariée 1° à *Philippe-Albert du Mont-Saint-Eloi*, mère du Baron *de Nédonchel*, Capitaine dans le Régiment de la Vieille-Marine, mort en 1750; & 2° à Philippe-François de Coupigny, son parent, rapporté ci-après.

XVIII. Jean-François de Coupigny, Chevalier, Seigneur de le Barque, Louverval, &c., né le 4 Décembre 1661, mourut le 30 Décembre 1711. Il avoit épousé, le 8 Février 1695, *Marguerite de Haynin*, fille d'*Ernest*, Chevalier, Seigneur du Cornet, &c., & de *Marie-Catherine-Emmanuelle de la Biche*, Dame de Cerfontaine; elle est morte le 3 Mai 1721, ayant eu pour enfans:

1. Charles-François-Joseph, qui suit;
2. Marie-Gabrielle, née le 16 Décembre 1695, mariée, le 8 Décembre 1721, avec *Robert-Hyacinthe-Joseph de Briois*, Chevalier, Seigneur d'Hulluch, mort le 30 Décembre 1758, ayant eu des enfans. Voy. BRIOIS (de), en Artois;
3. Et Eléonore-Dominique, dite *Mademoiselle de Coupigny*, née le 8 Janvier 1705, élevée à Saint-Cyr, où elle est entrée en 1716. Elle y a prouvé sa descendance de Noblesse devant M. d'Hozier, depuis & inclusivement Jacques de Coupigny, Chevalier, Maître d'Hôtel de l'Empereur Maximilien, & époux de *Marguerite de Bourgogne*. (Voy. les *Preuves de la Noblesse des Demoiselles*

reçues à Saint-Cyr, tom. VIII, fol. 55, où il en eſt parlé plus au long.)

XIX. Charles-François-Joseph de Coupigny, Chevalier, Comte de Malet & de Coupigny, Seigneur de le Barque, Noreuil, Louverval, &c., né le 17 Février 1697, a épouſé, le 11 Décembre 1722, *Marie-Françoiſe-Florence-Joſèphe de Briois*, fille de *Charles*, Chevalier, Seigneur de Sailly, &c., & de *Madeleine le Merchier-Noureuil*, Dame d'Hulluch, & ſœur de *Robert-Hyacinthe-Joſeph de Briois*, ci-deſſus mentionné, dont:

1. Constant-Marie-Hyacinthe-Joseph, qui ſuit;
2. Aimé-Charles-Maximilien-Joseph, dit l'*Abbé de Coupigny*;
3. Alexandre-Joseph, dit le *Chevalier de Coupigny*, Lieutenant-Colonel & Aide Major aux Gardes Wallones en Eſpagne;
4. Constance-Josèphe, dite *Mademoiſelle de la Motte*;

Et quatre autres Demoiſelles, dans les Abbayes nobles des Pays-Bas.

XX. Constant-Marie-Hyacinthe-Joseph Malet de Coupigny, Chevalier, Comte de Coupigny, Seigneur de Noreuil, s'eſt marié le 1er Septembre 1760, avec *Marie-Maximilienne-Henriette de Preud'homme de Haillies*, fille d'*Antoine-Joſeph*, Chevalier, Capitaine dans un Régiment de Dragons, & de *Catherine-Conſtance-Eugénie de Dion*. De ce mariage il a eu quatre garçons.

Les Seigneurs de *le Barque* continuent de porter l'*écu* de Malet, en chef de celui de Coupigny, ſavoir : *d'azur, à l'écuſſon d'or; au chef de gueules, chargé de 3 boucles* ou *fermeaux d'or, poſés 2 & 1*.

BRANCHE
des Seigneurs de Hénu.

XVI. Louis-Philippe de Coupigny, Chevalier, Seigneur de Hénin-Wachin, fils de Charles, Ier du nom, & de *Suſanne des Wattines*, ſa troiſième femme, hérita des Terres & Seigneuries de Hénu & de Warlincourt, par la mort de Jean-Charles, ſon frère, époux d'*Anne de la Woeſtyne*. Il épouſa, par contrat du 21 Juin 1644, *Eléonore le Vaſſeur*, fille de *Barthélemy*, Sieur de Verquigneul, &c., & d'*Eléonore de Croix-des-Tracelles*, & mourut, étant veuf d'elle, le 20 Août 1688, âgé de 63 ans. Il eut de ſon mariage

XVII. François-Philippe de Coupigny, Chevalier, Seigneur de Hénu & de Warlincourt, qui s'eſt marié, par contrat du 20 Décembre 1685, à *Anne-Françoiſe de la Woeſtyne*, Dame de Gaver, nièce d'*Anne de la Woeſtyne*, ci-devant nommée, & fille de *Philippe*, Chevalier, Marquis de Beclaeere, & de *Madeleine de Trabaize*, Baronne du Saint-Empire. Il mourut avant ſa femme, le 21 Août 1693, âgé de 48 ans, laiſſant :

1. Charles-Maximilien, qui ſuit;
2. Et Jean-Charles-Bernard, dit *le Chevalier de Coupigny*; mort vers 1729, Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie, où il ſervoit avec diſtinction.

XVIII. Charles-Maximilien, Comte de Hénu, Seigneur de Warlincourt, Député de la Nobleſſe aux Etats d'Artois, s'eſt marié, en Juin 1720, à *Marie-Françoiſe-Philippine de Héricourt*, fille unique & héritière du Baron de Baumetz, dont :

1. Charles-Philippe, qui ſuit ;
2. Adrien-Ferdinand, dit *le Chevalier de Hénu*, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment du Roi, qui a eu le bras emporté d'un boulet de canon à la bataille d'Haſtenbeck ;
3. & 4. Joseph-Maximilien & Léon-Ernest ;
5. Marie-Amélie, dite *Mademoiſelle de Hénu*, mariée au Seigneur *de Néelle de Lozinghem;*
6. Marie-Hubertine, dite *Mademoiſelle de Terbis*, mariée au Seigneur *d'Allennes;*

Et deux autres Demoiſelles, à l'Abbaye noble de Bourbourg, dont Camille-Josèphe, l'aînée, en eſt Abbeſſe.

XIX. Charles-Philippe de Coupigny, dit *le Comte de Baumetz*, s'eſt marié, 1° au mois d'Avril 1747, avec *Marie-Agnès-Conſtance-Alexandrine de Goſſon*, dont il n'a point eu d'enfans; & 2° le 23 Juillet 1771, en l'Egliſe des Religieuſes Capucines de Lille, avec *Marie-Albertine-Félice-Colette de Hangouart*, née le 14 Août 1740, veuve de N... *de Prud'homme*, Seigneur de Hanneſcamps, & fille d'*Antoine-François-Joſeph*, Comte & Marquis *de Hangouart*, Baron, Seigneur d'Avelin, &c., & de *Marie-Anne-Françoiſe de Preud'homme de Haillies*, dont il a eu :

Philippine-Colette-Joséphine de Coupigny de Hénu, née le 8 Mai 1772.

Le Comte *de Hénu* porte les armes pleines de Coupigny.

BRANCHE
des Seigneurs de Noyelles *&*
*d'*Estringhuem.

XV. Louis de Coupigny, Seigneur de Dix-

fort (fils posthume de JEAN, VIIe du nom, & de *Jacqueline de Rouck*), naquit le 8 Septembre 1584. Il épousa *Marie d'Obert*, avec laquelle il vivoit en 1624, & en eut :

XVI. FRANÇOIS, Seigneur d'Estringhuem, qui s'est marié 1° à *Jeanne-Claire de Markais*; & 2° à *Anne le Maistre*. Il a eu :

1. ANTOINE-DOMINIQUE-FRANÇOIS, Capitaine de Cavalerie, qui est décédé le 5 Janvier 1750; il avoit épousé, par contrat passé devant *Queulin* & *Baret*, Notaires à Cambrai, le 24 Juillet 1745, *Marie-Jacqueline-Françoise de Gauville*, sa cousine germaine, veuve de *Guillaume d'Oshannussy*, Maréchal de Camp & fille de *François de Gauville*, & de *Flore de Coupigny*. De ce mariage il eut un fils, mort en bas âge en 1750;
2. Et PHILIPPE-FRANÇOIS, qui suit.

XVII. PHILIPPE-FRANÇOIS DE COUPIGNY, Chevalier, Seigneur de Noyelles, Sorel, &c., s'est marié, le 10 Octobre 1703, à CAROLINE-THÉRÈSE DE COUPIGNY, sa parente, née le 23 Mars 1667, veuve de *Philippe-Albert du Mont-Saint-Eloi*. Ils sont morts l'un & l'autre en 1750, laissant de leur mariage :

1. FRANÇOIS, qui suit;
2. Et N... DE COUPIGNY, Religieuse à Bourbourg.

XVIII. FRANÇOIS, Marquis DE COUPIGNY, Chevalier, Seigneur de Lignereuil, Sorel & Noyelles, ci-devant Capitaine dans le Régiment de la Vieille-Marine, né le 26 Octobre 1704, a épousé, en 1732, *Marie-Françoise-Walpurge de Hangouart*, morte en 1756, fille de *Charles-Philippe*, Comte *de Hangouart*, &c., & de *Marie-Florence Snoy*, dont il a eu sept garçons : trois sont morts en bas âge; deux au service de France, Capitaines dans le Régiment du Roi en 1751, & deux Officiers dans celui de la Vieille-Marine; l'aîné a épousé, le 13 Juillet 1758, N... *d'Esclaibes*, fille du Comte d'Hulst, de laquelle il a eu un fils, né en 1759.

Le Marquis DE COUPIGNY porte les armes pleines DE COUPIGNY.

(Ce que nous venons de rapporter est extrait en partie des Lettres Patentes du mois d'Août 1765, qui érigent en *Comté* la Terre de *Louverval*, sous le nom de MALET-COUPIGNY, en faveur de CHARLES-FRANÇOIS-JOSEPH MALET DE COUPIGNY.)

MALET ou MALLET DE VANDÈGRE. Cette ancienne Noblesse, établie en Auvergne depuis environ 300 ans, est originaire du Velay, où elle est connue dès les XIIe & XIIIe siècles, sous le nom de MALET-CABRESPINE, par ses alliances & par différens aveux des Terres de Cabrespine & de la Tour, faits aux Evêques du Puy, conservés dans les Archives de l'Evêché, ainsi que par d'autres monumens, rapportés dans les *Recherches* du Père Boyer, savant Bénédictin. Depuis son établissement en Auvergne, elle y tient à toutes les meilleures Maisons de la Province, par ses alliances avec celles *de Dienne, de Bournazel, Marillac, Beauclair, la Forest-Bulhon, du Croc, Anlezy, Chazeron, Roquelaure, Tournebise, Senneterre, Chaussecourte, Mitte de Chevrières*, & autres d'un rang distingué, comme en Dauphiné, par celles *de Musy, Clermont-Tonnerre, Pernes, Epinac, Grolée, Montmorency, la Marck, Poitiers*, &c., & en dernier lieu, par celles *de la Fontaine-Solare* & *de Boulainvilliers*, elle tient à ce qu'il y a de plus grand dans le Royaume, dit le *Mercure de France* de Janvier 1746, p. 192.

FRANÇOIS-JOSEPH-JOSSERAND DE MALET, Chevalier, Comte de Vandègre, Baron de la Forest, Seigneur de Bulhon, de la Goutte-lès-Tales & de la Bouteresse (fils de GABRIEL-MARIE-JOSSERAND DE MALET, Chevalier, Marquis de Vandègre, & de *Claudine-Genésie Torrent de Chiliaguet*), est devenu Marquis de Vandègre, par la disposition testamentaire de son cousin, FRANÇOIS-JOSSERAND-JOSEPH DE MALET, Marquis de Vandègre, mort au Château de Bulhon, en Auvergne, le 9 Décembre 1737, sans enfans de *Jeanne-Lucie de Castillon de Saint-Victor d'Astriès*, veuve en premières noces du Marquis *de Roquefeuil*, & d'une des meilleures Maisons de Provence, originaire de Naples. (Les biens de ce Marquis de *Vandègre* devoient passer à la Comtesse *de Chavagnac-la-Chambre*, sa nièce, sans le testament qu'il fit en faveur de son cousin, FRANÇOIS-JOSEPH-JOSSERAND, la substitution de ses biens étant finie dans sa personne.) FRANÇOIS-JOSEPH-JOSSERAND DE MALET, Comte de Vandègre, &c., a épousé, le 21 Octobre 1745, *Louise-Sidonie-Victoire de la Fontaine-Solare*, née le 24 Février 1724, seconde fille de *François*, Comte de la Boissière, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant de Roi à Dieppe, & de *Marie-Anne-Henriette de Boulainvilliers*. Il y avoit de ce

mariage, en 1760, deux filles. (*Mercure de France* de Mai 1738, p. 1021.)

MALÉTROIT, en Bretagne. Voy. MALESTROIT (DE).

MALÉZIEU, Seigneur de Chaftenay.

NICOLAS DE MALÉZIEU, Seigneur de Chaftenay, Chancelier de la Souveraineté de Dombes, Secrétaire Général des Suiffes & Grifons, l'un des 40 de l'Académie Françoife & Honoraire de celle des Sciences, mourut le 4 Mai 1727. Il avoit époufé *Françoife Faudel*, ci-devant Gouvernante des Enfans du feu Duc du Maine, décédée au mois de Décembre 1741, à fa Terre de Chaftenay, près de Sceaux, âgée de 91 ans. Leurs enfans furent entr'autres :

1. NICOLAS, Evêque de Lavaur en 1713 & Abbé Commendataire de l'Abbaye de Moreilles, Ordre de Cîteaux, Diocèfe de la Rochelle, mort en 1729;
2. PIERRE, Seigneur de Chaftenay & des Tournelles, Lieutenant Général de l'Artillerie de France, Secrétaire Général des Suiffes & Grifons en 1727, mort Lieutenant Général des Armées du Roi & Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis le 21 Mars 1756;
3. CHARLES-FRANÇOIS, Lieutenant-Colonel d'une Brigade de Carabiniers, fait Brigadier de Cavalerie le 1er Mai 1745, mort à Châlon-fur-Saône le 3 Septembre 1763, Gouverneur des Tours, Ports, Chaînes & Hâvre de la Rochelle;
4. ELISABETH, veuve d'*Antoine Defrioux*, Comte de Meffimy, Premier Préfident du Parlement & Intendant de la Souveraineté de Dombes, mort le 9 Novembre 1712, âgé de 39 ans;
5. Et MARIE, femme de *Louis*, Comte *de Guiry*, Seigneur de Noncourt & de la Roncière, Meftre de Camp de Cavalerie, ancien Exempt des Gardes du Corps du Roi, Lieutenant Général de la Province d'Aunis, Ville & Gouvernement de la Rochelle & autres lieux en dépendans, & Gouverneur des Tours, Ports, Hâvre & Chaînes de la Rochelle, duquel elle a eu poftérité. Voy. GUIRY. (*Mercure de France* de Décembre 1741, p. 2964.)

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux lis d'argent, & en pointe d'un lion d'or.*

MALFILLASTRE ou MALFILASTRE, ancienne Nobleffe de Normandie, qui poffédoit de tems immémorial la Baronnie de *Curcy-le-Malfillaftre*, près de Falaife, dans le Diocèfe de Bayeux. (Faute de *Mémoire* & de titres, nous ne donnerons, fur cette Famille, que ce que nous avons découvert par nos recherches.)

ROGER DE MALFILLASTRE, Chevalier, Seigneur & Baron de Curcy, Seigneur de la Caine, d'Ouffières, de Valcongrain, &c., donna, pour fon falut & celui d'EUDES, fon fils, au Prieuré de Saint-Vigor, près de Bayeux, les patronages des Eglifes de Curcy, d'Ouffières & de Valcongrain, par Charte du 24 Mai 1096, témoins : Roger Suhard, Jean de Mathan & Guillaume de Breteuil. Il donna auffi à l'Abbaye de Beaumont-lès-Tours, le Monaftère de N.-D. de la Caine avec tout le village & toutes fes appartenances, pour être fa Celle *(ut fit ejus Cella)*, jufqu'à ce que par l'aide de Dieu, il puiffe être érigé en Abbaye, & après que cette érection fera faite, l'Abbeffe dudit lieu fera établie par l'Abbeffe de Beaumont & par fa Communauté & foumife à l'Abbaye de Beaumont. Il aumôna à cette Celle, pour fon ufage, tout ce dont elle aura befoin dans tous fes bois, la moitié de la pêche dans la rivière l'Orme, excepté les lamproies & les faumons dont il ne lui accorde que la dîme, foit qu'il foit préfent ou abfent. Il y ajouta la dîme de fes domaines & de fes prairies & les Eglifes de Montfecret. Il fit ces donations & donna cette Celle de la Caine à l'Abbaye de Beaumont pour avoir part aux prières de ladite Communauté, & il s'en retint pour lui & fes héritiers la qualité de Défenfeur & de Patron.

EUDES DE MALFILLASTRE (fils dudit ROGER), Chevalier, Seigneur & Baron de Curcy, la Caine, Ouffières, Valcongrain, &c., eft cité dans la Charte de 1096.

ROGER DE MALFILLASTRE, Chevalier, Baron de Curcy, eft cité dans une Charte d'HENRI II, Roi d'Angleterre & Duc de Normandie, au fujet de l'Abbaye d'Aunay. Lui & Guy de Boviler aumônèrent au Prieuré de Sainte-Barbe, en Auge, le patronage de l'Eglife de Cottun fous l'Epifcopat de Philippe d'Harcourt, Evêque de Bayeux. Il mourut en 1164.

THOMAS DE MALFILLASTRE, pour être relevé d'une excommunication qu'il avoit encourue, renonça, en 1190 devant Henri, IIe du nom, Evêque de Bayeux, à toutes les préfentations qu'il foutenoit avoir au patronage de Curcy & aux biens que le Prieuré de Saint-

Vigor y possédoit. Il aumôna au Prieuré de Sainte-Barbe, en Auge, les Terres que Jean de Cottun, Prêtre, & Vincent, son frère, tenoient de lui dans la Paroisse de Cottun. Il reconnut par une autre Charte que Roger de Malfillastre, son frère aîné, avoit aussi fait plusieurs donations & cédé son patronage de Cottun au même Prieuré, déclarant que Louis-Thomas & Eudes, son fils, qui étoit alors Chevalier, avoient confirmé la donation de Roger. (Henri II, Evêque de Bayeux, ratifia cette donation en 1192.)

Thomas de Malfillastre, Seigneur & Baron de Curcy, Saint-Germain-d'Elle & de Vidouville, est nommé dans la Bulle du Pape Innocent III, de l'an 1210, pour avoir donné à l'Hôpital de Saint-Thomas & de Saint-Antoine de Caen son bois de la Rouelle & deux muids d'avoine de rente à Curcy. Il donna au Plessis le patronage de Saint-Germain-d'Elle pour son salut & celui d'*Emme*, fille d'*Eudes*, & à Longues tout le droit de l'Eglise de Vidouville.

Elie de Malfillastre & Pierre, son frère, Chevaliers, approuvèrent, en 1213, la donation que Thomas de Malfillastre, leur oncle, avoit faite à Longues du patronage de Vidouville, & étant au Prieuré du Plessis ils ratifièrent celle de Saint-Germain-d'Elle qu'il avoit faite à ce Prieuré.

Thomas de Malfillastre, comme Suzerain, par Charte du mois de Janvier 1252, confirma les donations que Thomas Tesson d'Hérouville & Ælicie, sa femme, avoient faite au Prieuré du Plessis, dans la Paroisse du Mesnil-au-Grain, exceptant toutefois les rentes & hommages dus à son fief.

Roger ou Raoul de Malfillastre, Baron de Curcy, fit preuve d'ancienne Noblesse, en 1463, devant Raymond de Montfaut, Commissaire du Roi.

Gilles de Malfillastre, héritier de Roger, est nommé dans un Arrêt de l'Echiquier de l'an 1497.

Jean de Malfillastre, Seigneur de Martinboscq, comparut, le 27 Juin 1500, à l'Echiquier de Normandie, pour délibérer sur la succession de Jacques d'Harcourt, Baron de Beuvron.

Jeanne, fille du Seigneur *de Curcy* & de Martinboscq, épousa, vers le même tems, *Jean de Canville*, Seigneur de Courvaudon.

Gilles de Malfillastre, Prêtre, Seigneur temporel de Martinboscq, & Nicolas, son frère, transigèrent, le 6 Mars 1506, avec le Prieuré de Saint-Vigor de Bayeux, au sujet des droits honorifiques de Curcy.

Jean de Malfillastre, Seigneur de Martinboscq, Vicomte de Falaise; Nicolas, Seigneur du Mesnil-au-Grain, Maître des Comptes de Normandie (tous deux fils de Guillaume), & leur neveu Gilles, Seigneur d'Argences, fils de Jacques, demeurant à Paris, furent maintenus dans leur qualité, en 1599, par M. de Roissy, Commissaire du Roi, de même que Rolland de Malfillastre, fils de Geoffroy, de Sainte-Honorine-du-Fay, en l'Election de Caen.

Jean de Malfillastre, Seigneur & Patron de Curcy-le-Malfillastre & de Martinboscq, Conseiller du Roi, Vicomte de Falaise & Maire dudit lieu, acheta, le 2 Décembre 1605, 40 acres de terre en plusieurs pièces liges à Curcy, de noble Seigneur René du Breuil, Baron d'Ingrande & Seigneur du Fief de Curcy-Clérel, sis à Evrecy. Il avoit épousé, par traité sous seing privé du 17 Mai 1579, reconnu à Falaise le 6 Décembre 1584, *Marie de Morel de Putanges*, dont il ne laissa point d'enfans. (La Terre de Curcy, après sa mort, fut décrétée, vers 1613, sur Nicolas de Malfillastre, son frère, à raison des remplacemens de la dot de la Dame veuve dudit Jean, & adjugée au profit de *Guillaume de Morel*, Ecuyer, Seigneur de Putanges, Ecuyer de la Reine & co-héritier de ladite Dame, sa tante.

Rolland de Malfillastre reçut la tonsure & les autres Ordres mineurs, le 18 Octobre 1622, dans l'Abbaye de Fontenay, des mains de Guy Champion, Evêque de Tréguier, Abbé de Fontenay, près de Caen, sur la permission du Vicaire Général de l'Evêché de Bayeux. (Il est parlé de cette ancienne Noblesse dans l'*Hist. de la Maison d'Harcourt*.)

Les armes : *d'argent, à 3 merlettes de sable*, 2 & 1.

MALH'AN (de), Famille établie à Aubenas, Diocèse de Viviers. L'ortographe de ce nom qu'on prononce Malian, a varié dans tous les tems; il est, dans les titres, indifféremment écrit & signé : Maillan, Malian, Mailhan, Mallian, & plus communément Malh'an, avec un accent entre l'*H* & l'*A*. Cette dernière ortographe, quoique la moins

naturelle, a prévalu depuis un tems immémorial. Cette Famille eſt une des plus anciennes du Vivarais, & l'on trouve, par titres originaux, que

I. Noble Pons de Malh'an, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de Saint-Montant, Roche-Chérie, Châteauneuf, d'un Fief dans les Terres de Boulogne & pluſieurs autres, & noble Pons d'Antraigues paſſèrent une tranſaction pour un cens de ſix deniers ſur une vigne ſituée au terroir de Marçonnave, le 12 d'avant les Calendes de Décembre de l'an 1266. Ledit Pons de Malh'an ſe fit paſſer nouvelle reconnoiſſance par Guillaume de la Conche, un de ſes Vaſſaux, du Mandement de Boulogne, le 17 Août de l'an 1290. Il fut père de

1. André, qui ſuit;
2. Pierre, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après ;
3. 4. & 5. Jean, Pons & Aymon, tous les trois Chanoines de l'Egliſe Cathédrale de Viviers.

Toute la Famille des Malh'an, entr'autres les cinq frères ci-deſſus nommés, firent, à la fin du XIIIe ſiècle, une donation conſidérable au Chapitre de Viviers, dont il jouit encore, laquelle fut augmentée & ratifiée par leurs deſcendans ou héritiers, le 6 Janvier 1374. Les trois Chanoines, comme tuteurs des enfans de leurs frères, rendirent hommage (ainſi qu'avoient fait leurs ancêtres) à l'Evêque de Viviers, pour les Terres & Seigneuries de Saint-Montant, Roche-Chérie, Châteauneuf, &c., le 14 Février 1333.

II. André de Malh'an, cité dans ladite donation, ainſi que ſa femme *Guillelmine*, eut pour enfans :

1. Pons, qui ſuit ;
2. Et Pierre, dont on ignore la poſtérité.

III. Pons de Malh'an, IIe du nom, rendit hommage pour les mêmes Terres de Saint-Montant, Roche-Chérie, &c., à Aimar, Evêque de Viviers, le 19 Août 1362. Il fut père de

IV. Bonnelle de Malh'an (fille unique & héritière de cette branche), qui hommagea, comme l'avoient fait ſes ancêtres, à l'Evêque de Viviers les mêmes Terres, le 19 Octobre 1383. Elle fut mariée avec noble *Pierre de Serre-Scudier*, Famille pour lors conſidérable & dont il y a eu un Cardinal, & elle n'eut de ce mariage qu'une fille, nommée *Alix de Serre-Scudier*, qui hommagea auſſi à l'Evêque de Viviers en 1444; elle fut mariée à noble *François d'Arlamde*, dont ſont iſſus les Marquis de *Mirabel* du nom *d'Arlamde*, en Vivarais.

SECONDE BRANCHE.

II. Pierre de Malh'an, Chevalier (ſecond fils de Pons, Ier du nom), Seigneur de Fief dans les Terres & Mandement de Boulogne, épouſa *Aymone*, dont on ignore le nom de Famille. (Jeannette Charoulle conſentit à une vente qui lui fut faite le jour de la Fête Saint-Martin de l'an 1302.) Il eſt cité avec ſa femme, *Aymone*, dite *de Malian*, dans la ratification de la donation au Chapitre de Viviers, du 6 Janvier 1374, étant déjà mort. De ſon mariage il eut :

III. Guillaume de Malh'an, Seigneur de Fief dans les Terres & Mandement de Boulogne, pour lequel Raymond d'Alzon conſentit à une vente le 6 Mars 1317. Il rendit hommage, en qualité de *Damoiſeau*, à puiſſant Seigneur Aimar de Poitiers, Comte de Valentinois, Seigneur de Boulogne, le 14 Juin 1321, renouvela ſon Terrier & fit paſſer nouvelle reconnoiſſance à ſes Emphytéotes du Mandement de Boulogne, l'an 1327. Il eſt cité, ainſi que *Catherine*, comme étant morts l'un & l'autre, dans la ſuſdite ratification du 6 Janvier 1374. Ils eurent :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Et Pons, dont on ignore la deſtinée.

IV. Jean de Malh'an Seigneur de Fief dans les Terres & Mandement de Boulogne, fit paſſer une nouvelle reconnoiſſance féodale à Pierre la Combe, de Veſſeaux, le 5 Juin 1343. Antoine de Fougeiroles & Jeanne, ſa femme, firent auſſi paſſer en faveur dudit Jean de Malh'an, nouvelle reconnoiſſance le 12 Janvier 1346. Il fit l'acquiſition d'un fief avec Pons de Malh'an, ſon frère, de Gamonne du Solier, femme de Pierre du Solier, le 14 Mars de ladite année 1346. Il épouſa noble *Hugonette de Fourchade*, & en eut :

V. Pons-Falcon de Malh'an, Damoiſeau, Seigneur de Fief dans les Terres & Mandement de Boulogne, lequel fit paſſer à Guillaume la Combe, de Veſſeaux, fils de Pierre, nouvelle reconnoiſſance portant diminution de cens, le 28 Mars 1375. Il acquit de Pons

Maza certains fonds ſitués dans le Mandement de Boulogne, le 9 des Calendes de Juin 1379; fit renouveler ſon Terrier en 1389; inféoda, le 15 Mars 1414, à Jean-Vincent de Marçonnave, l'eau de la rivière l'Oiſe, pour arroſer une prairie. De noble *Jeanne de Chalis*, ſon épouſe, il eut :

VI. Philippe de Malh'an, qui rendit hommage (ainſi qu'avoient fait ſes ancêtres) à Guillaume de Leſtrange, Seigneur de Boulogne, pour ſon Fief dans leſdites Terres, le 7 Mai 1398. Il épouſa noble *Imberte de Matellot*, du Limouſin, de laquelle vinrent :

1. Jean, qui ſuit;
2. Barthélemy, Prêtre & Prieur de Saint-Andéol-de-Bourlenc ;

Et quatre filles, dont une mariée à N... *Gordon*, & une autre dans la Maiſon *de Marçonnave*.

VII. Jean de Malh'an, IIe du nom, Seigneur de Fief dans les Terres & Mandement de Boulogne, fit une acquiſition d'Antoine, Viguier de Saint-Andéol, le 25 Août 1483. Il épouſa noble *Chriſtine de Charrenſac*. Leurs enfans furent :

1. Antoine, qui ſuit;
2. Claude, tige de la branche des Seigneurs de *Figères*, éteinte, rapportée ci-après;
3. & 4. Jean & Jacques, tous deux morts au ſervice ;
5. Guillaume, Prêtre;
6. Delphine, mariée à *Blaiſe de Fontbonne*, de Saint-Andéol;
7. Et Ongage, mariée à *Pierre de Lubac*.

VIII. Antoine de Malh'an, Seigneur de Fief dans les Terres & Mandement de Boulogne, rendit hommage en qualité de *Gentilhomme* (comme le porte l'acte), à Louis de Leſtrange, Seigneur de Boulogne, le 15 Octobre 1492, & teſta le 12 Octobre 1528. Il épouſa noble *Jeanne de Rocheſauve*, dont il eut :

1. Pons, mort ſans poſtérité;
2. Laurent, qui ſuit;
3. Jacques;
4. & 5. Claudine & Françoise;

Et deux filles naturelles, appelées Jeanne.

IX. Laurent de Malh'an, Seigneur de Fief dans les Terres & Mandement de Boulogne, rendit hommage noble, à puiſſant Seigneur Aimar de Poitiers, Seigneur de Boulogne, le 20 Mars 1534, & dénombra au Roi, devant le Sénéchal de Nîmes, les biens nobles qu'il poſſédoit dans ladite Sénéchauſſée, le 14 Mars 1539. Il épouſa, le 29 Novembre 1539, noble *Madeleine du Chailar*, Dame de Lachamp, fille unique & dernière héritière de ſa Maiſon. Il fit ſon teſtament, partant pour l'armée de Piémont, le 23 Novembre 1556. De leur mariage naquirent :

1. Gratian, qui ſuit;
2. 3. & 4. Antoine, Claude & Louis;
5. Et Antoinette.

X. Gratian de Malh'an, Ier du nom, Seigneur de Lachamp & de Fief dans les Terres de Boulogne, épouſa, 1° noble *Marguerite de Bénéfice*; & 2° le 22 Juillet 1591, noble *Jeanne de Vernet d'Avenas*. Il teſta le 12 Novembre 1608, & ſa femme, le 9 Juillet 1621, étant veuve. Du premier lit il eut:

1. Pierre de Malh'an.

Et du ſecond lit vinrent.

2. Louis, qui ſuit;
3. 4. 5. & 6. René, Claude, Jean & Gratian;
7. François, établi au lieu de Chauliac, paroiſſe de Veſſeaux, qui épouſa, le 27 Janvier 1643, *Suſanne Sauret*. Il teſta, le 10 Janvier 1676, en faveur de ſon fils François;
8. Antoinette, mariée à noble *Louis de Surville*;
9. Et Jeanne.

(Tous les Malh'an furent maintenus dans leur nobleſſe par Jugement ſouverain le 10 Juillet 1669.)

XI. Louis de Malh'an, Seigneur de Lachamp, de Fief, &c., ſervit fort longtems dans les Chevaux-Légers. Il fut marié, 1° le 3 Juin 1618, à *Geneviève de Barjac*; & 2° avec *Jeanne de la Tour-Choiſinet*. Il fit ſon teſtament le 18 Décembre 1664, par lequel il inſtitua héritier ſon fils aîné, & fit un legs à ſes autres enfans. Du premier lit vinrent :

1. Gratian, qui ſuit;
2. François, auteur de la troiſième branche, rapportée ci-après;
3. Marie, femme de M. *Vincent Alignial*.

Et du ſecond lit ſortit :

4. Gaspard de Malh'an.

XII. Gratian de Malh'an, IIe du nom, Seigneur de Lachamp, de Fief, &c., épouſa, le 17 Novembre 1652, *Marie de Fontaines*, dont il eut :

XIII. Louis-Claude de Malh'an, Seigneur de Lachamp, de Fief, &c., qui épouſa N.... *de Fargier*, dont il n'eut qu'un fils, lequel,

étant mort après ſon père ſans avoir teſté, laiſſa toute la ſucceſſion de cette branche & la Terre de Lachamp à ſa mère, d'où elle a paſſé dans la Famille *de Fages*, par le mariage que Madame de Malh'an fit de ſa nièce, *Françoiſe de Fargier*, avec *Guillaume de Fages*, Ve du nom, Seigneur de Sévérac.

TROISIÈME BRANCHE.

XII. François de Malh'an (ſecond fils de Louis, Seigneur de Lachamp, &c., & de *Geneviève de Barjac*, ſa première femme), fut d'abord Lieutenant dans le Régiment de M. le Prince, dans lequel il ſervit l'eſpace de 10 ans, & le quitta pour prendre le commandement d'une Compagnie de Fuſiliers. Il épouſa, le 16 Juillet 1679, *Antoinette Rimbaud*, & teſta le 21 Avril 1724. Il avoit eu de ſon mariage :

1. Louis, qui ſuit;
2. Et Jacques, mort ſans poſtérité, Lieutenant dans le Régiment de la Chaux-Montauban.

XIII. Louis de Malh'an, Co-Seigneur du Petit-Paris, Seigneur de Fief dans le Mandement de Boulogne, Capitaine dans le Régiment de la Chaux-Montauban, né à Veſſeaux le 31 Juillet 1685, épouſa, 1o le 24 Novembre 1712, *Marie-Anne de Surville*, dernière héritière de ſa Maiſon; ils firent un teſtament réciproque le 15 Avril 1725. Devenu veuf & ſans enfans, il épouſa, 2o le 3 Juillet 1735, *Marguerite-Françoiſe d'Oriple*, fille de *René*, Seigneur de Saint-Nazaire, Capitaine d'Infanterie, & de *Marguerite de Roſe de Provenchères* (*a*). Il fit ſon teſtament le 6 Décembre 1747, & mourut le 3 Janvier 1750, laiſſant de ſon ſecond mariage :

1. Henri-René-Louis, qui ſuit;
2. Marie-Charles-César, mort en 1755;
3. Louis-Henri-Régis, né le 13 Avril 1743, Religieux Bénédictin;
4. René, né le 27 Mars 1644, Lieutenant dans le Régiment de Champagne, puis Lieutenant-Colonel au ſervice de Pologne en 1777, lequel s'eſt marié, en 1772, avec *Catherine Hartmann ;*
5. Louis-Hyacinthe, né le 16 Août 1746, Lieutenant dans le même Régiment;
6. François-Denis-Auguste, né le 5 Novembre 1748, Religieux à Clervaux;
7. Et Jeanne-Françoise, née le 4 Mars 1741, Religieuſe à Aubenas dans l'Abbaye de Saint-Benoît.

XIV. Henri-René-Louis de Malh'an, Seigneur de Fief dans les Terres & Mandement de Boulogne, né à Veſſeaux le 6 Juin 1738, Capitaine dans le Régiment de Champagne, a épouſé, par contrat du 19 Janvier 1763, *Marie-Catherine de Gay*, fille de feu Meſſire *François-Joſeph-Marie*, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine dans le Régiment de Limouſin, & de Dame *Marie-Catherine de Gilles*. (Nous ignorons s'il a eu des enfans.)

BRANCHE
des Seigneurs de Figères, *éteinte.*

VIII. Claude de Malh'an (ſecond fils de Jean, IIe du nom, & de *Chriſtine de Charrenſac*), épouſa la ſœur de ſa belle-ſœur, *Françoiſe de Rocheſauve*; il en eut pluſieurs enfans, entr'autres:

IX. Etienne de Malh'an, qui s'eſt marié avec *Antoinette Tuſtala de Vals*, dont pluſieurs enfans, entr'autres :

X. Valentin de Malh'an, qui épouſa *Marguerite de Pouzols*. (Les biens de cette branche, tombée en quenouille, ont été diſperſés dans pluſieurs Familles: celle *de Vincenti de Montſeveny* en poſſède une partie.)

Les armes : *parti, au 1 d'azur, à 3 chevrons d'argent; & au 2 de gueules, au lion d'or.* (*Mémoire envoyé* dreſſé ſur titres.)

MALHAN, autre Famille, qui porte : *d'or, à l'aigle éployée de ſable.*

MALHANE ou MAILLAN, en Rouergue.

Jacques de Malhane eut de ſa ſeconde femme *Anne des Ondes*,

Jean de Malhane, qui s'eſt marié, le 22 Juin 1638, à *Madeleine de Luſtrac*, fille du ſecond lit de *Gabriel de Luſtrac*, Baron de Saint-Sernin, laquelle eut pour ſon partage la Baronnie de Saint-Sernin. De ce mariage vint :

Jean de Malhane, Baron de Saint-Sernin, qui épouſa, en 1673, *Marguerite d'Iſar*, troiſième fille de *Benoît d'Iſar*, Seigneur de Varanches, dont :

1. J.-Benoît, créé *Marquis de Saint-Sernin* en 1720, Lieutenant Général des Armées

(*a*) Par ce mariage la Famille de Malh'an, eſt alliée aux Maiſons *de Roſe, de Saint-Belin, le Peultre, de Marigny, de la Tour-du-Pin de Beauvoir du Roure*, & autres.

du Roi le 18 Octobre 1734, mort Gouverneur de Belle-Isle ;
2. 3. & 4. GILLES, GILBERT & LOUIS ;
5. Et JEANNE, mariée à *Louis de Béral*, Seigneur de Mazerolles en Rouergue. (C'eft ce que nous favons fur cette Famille, n'en ayant point reçu de *Mémoire*.)

* MALHERBE, Maifon des plus anciennes de Normandie, qu'on croit iffue d'un Seigneur Danois, ce qui eft prouvé par un extrait de l'*Hift. de Vincentius* (rapporté par du Chefne), qui l'a tiré de l'*Hift. de Normandie*, par Saint-Odon, Abbé de Saint-Martin de Tours & de Cluny. Cet extrait en latin a été attefté par feu M. Bignon, Bibliothécaire du Roi, par Lettres du 29 Juillet 1767.

Ce Compagnon des travaux de Rollon, premier Duc de Normandie, eut en partage entr'autres Terres la Baronnie de *la Haye-Malherbe*, près de Pont-de-l'Arche, Diocèfe de Rouen, de laquelle il emprunta le furnom & le tranfmit à fes defcendans. Ils ont formé un nombre prodigieux de branches tant en France, qu'en Angleterre, lefquelles, par une tradition confervée de fiècles en fiècles, reconnoiffent toutes avoir la même origine & réclament également pour fouche commune les anciens Barons de LA HAYE-MALHERBE. (C'eft aujourd'hui l'Abbaye de Royaumont qui poffède cette Baronnie.) Elle fut confifquée avec d'autres belles Terres, parce que PAYEN DE MALHERBE fit un appel au fils du Roi de France, depuis LOUIS *le Hutin*, qui avoit infulté gravement le fils du Duc de Normandie. Plufieurs Seigneurs Normands étoient du complot. (Voy. les Œuvres DE MALHERBE dans fes Lettres.)

On diftingue trois branches principales qui portent des armes différentes les unes des autres. Les armes des Seigneurs de *Saint-Agnan-le-Malherbe* font : *d'argent, femé d'hermines, & 6 rofes de gueules 3, 2 & 1*. Supports : *deux lions*. Celles des Seigneurs de *la Meauffe* font : *d'or, à 2 jumelles de gueules, pofées en fafce, l'une au-deffus de l'autre, & 2 lions, auffi de gueules, affrontés & pofés au chef de l'écu*; & celles des Seigneurs de *Meuvaines* font : *de gueules, à 6 coquilles d'or, 3, 2 & 1*; *au chef d'or, chargé d'un lion paffant de gueules*. Cette diverfité d'armes n'eft point une raifon de croire que ces branches foient de Familles différentes. On fait qu'anciennement dans les XIIIe & XIVe fiècles, il étoit affez d'ufage parmi les cadets des Maifons nobles de changer de métaux & de pièces pour diverfifier leurs armes. Ce changement alloit même jufqu'à quitter le nom patronymique pour prendre celui d'une Terre ou d'une Seigneurie, comme par exemple les cadets de la Maifon *de Malet de Graville*, qui portent actuellement le nom de *Cramefnil* avec les armes de la branche aînée qui ne fubfifte plus, & beaucoup d'autres.

Nous n'entreprendrons pas ici de donner la filiation exacte de cette nombreufe Famille DE MALHERBE ou de fes trois principales branches, il faudroit un volume pour la contenir. Nous nous bornerons feulement à celle des Seigneurs de *Saint-Agnan-le-Malherbe*, après avoir fait quelques remarques fur les deux autres.

De la branche des Seigneurs de *la Meauffe*, fortoit JEAN DE MALHERBE, Ecuyer, marié, vers l'an 1340, à *Perrette de Longvillers*, laquelle lui apporta une portion de la Seigneurie de Longvillers, que fa poftérité poffède encore aujourd'hui ; — GUILLAUME DE MALHERBE, Seigneur en partie de Longvillers, fit preuve d'ancienne nobleffe, en 1463, devant Montfaut, ainfi que fes collatéraux, du nombre defquels fe trouve ALAIN DE MALHERBE, Seigneur de Gathemo, dans l'Election de Vire ; — CHARLES DE MALHERBE, Chevalier, Seigneur en partie de Longvillers, fit la même preuve, en 1666, devant Guy Chamillart, Intendant de la Généralité de Caen ; il étoit bifaïeul de JEAN-FRANÇOIS-ROBERT DE MALHERBE, Chevalier, Seigneur en partie de Longvillers & de N.-D. dudit lieu, décédé à Caen le 14 Novembre 1768, laiffant un frère & un fils unique.

De la branche des Seigneurs de *Meuvaines* étoit iffu HUGUES DE MALHERBE, qui, l'an 1179, foufcrivit avec Guillaume de Tournebu, Doyen de Bayeux, depuis Evêque de Coutances, à la donation du patronage de Mondrainville par Guillaume Patry, en faveur du Prieuré du Pleffis-Grimoult ; — RAOUL & HUGUES DE MALHERBE comparurent aux affifes tenues, en 1214, à Bayeux par le Bailli de Caen ; — RAOUL DE MALHERBE, Clerc, donna, au mois de Juin 1239, aux Chapelains de N.-D. de Bayeux pour fon falut & celui de HUGUES, fon père, un fetier de froment dans la paroiffe de Saint-Côme-de-Frefné-

ſur-Mer; — Guillaume (dit Guillot, par abréviation), fils de Hugues de Malherbe, aumôna aux mêmes Chapelains au mois de Juillet 1223 & au Saint-Sépulcre de Caen au mois d'Août de la même année pluſieurs pièces de Terre ſiſes à Meuvaines & à Freſnay, pour terminer le procès que Jean de Cuſſy de Crepon lui faiſoit au ſujet de la mort de Richard de Cuſſy, ſon frère, & de celle de Samſon de Crepon, dont ledit de Malherbe avoit été accuſé à la Cour du Roi; — M. Raoul de Malherbe, Chevalier, Seigneur & Patron préſentateur de Meuvaines, acquit, par acte paſſé à Bayeux le Dimanche après la Notre-Dame de Mars 1315, du Curé dudit lieu, deux tiers de la groſſe dîme de cette paroiſſe, à condition, qu'en le rembourſant lui ou ſes hoirs (fut-ce après 400 ans) de 100 écus d'or, le Curé ou ſes ſucceſſeurs rentreront en poſſeſſion de ladite dîme. Fn 1320, ce Seigneur ſe défit de la même dîme en faveur de l'Abbaye de Saint-Julien de Tours, aux conditions qu'il l'avoit acquiſe; —Guillaume & Marc-Antoine de Malherbe (deſcendus par degrés de Raoul de Malherbe, Chevalier, Seigneur & Patron de Meuvaines en 1355), furent confirmés dans leur ancienne nobleſſe : le premier, en 1463, par Raymond de Montfaut, & l'autre, en 1665, par Guy Chamillart, Intendant de Caen. — Du ſuſdit Marc-Antoine de Malherbe, Ecuyer, Seigneur & Patron de Saint-André de Bayeux & de Vérigny, eſt ſorti Pierre de Malherbe, père de Pierre de Malherbe, Chevalier de Saint-Louis, Major de Cavalerie au Régiment d'Orléans, qui s'eſt marié à *Jeanne-Louiſe Patry de Vaux*, dont il a eu un fils.

Les Malherbe ſont nobles de nom & d'armes, comme on le voit par toutes les recherches où ils ſont mis au nombre des anciens Nobles. — Le Baron de la Haye-Malherbe accompagna, en 1034, Robert, Ier du nom, Duc de Normandie, dans ſon Pélerinage de la Terre Sainte; — Raoul de Malherbe, Chevalier, Seigneur & Baron de la Haye-Malherbe, fut du nombre des Héros qui aidèrent le Duc Guillaume, en 1066, dans la conquête d'Angleterre : c'eſt ce qui eſt prouvé par Maſſeville dans ſon *Hiſt. de Normandie*, tom. I, p. 201, & par un Procès-Verbal du Bailli de Caen rendu le 13 Juin 1619, comme on le verra à la fin de cette Généalogie. — Jean de Malherbe, Chevalier, Seigneur de Saint-Agnan-le-Malherbe, eſt compris parmi les Chevaliers Bannerets, qui furent, en 1096, à l'expédition de la Terre Sainte & à la priſe de Jéruſalem en 1099. C'eſt de lui que deſcendent ceux dont nous allons donner la filiation.

I. Jean de Malherbe, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de Saint-Agnan-le-Malherbe, ſervit, ſous Philippe-Auguste, à la bataille de Bouvines en 1214 & accompagna Saint Louis dans ſon voyage d'Outre-mer en 1248. Il eut pour enfans :

1. Raoul, qui ſuit;
2. Et Marie, femme, en 1247, de *Jean d'Eſſon*, Ecuyer.

II. Raoul de Malherbe, Chevalier, Seigneur de Saint-Agnan-le-Malherbe, ſervit avec ſon père ſous Saint Louis au voyage de la Terre Sainte, & eſt cité dans deux Chartes, l'une du mois de Janvier 1250 & l'autre du mois de Juin 1273. Son fils,

III. Jean de Malherbe, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Saint-Agnan-le-Malherbe, eſt employé, avec la qualité de *Chevalier*, dans une Charte du Jeudi après la mi-Carême 1292 & dans une autre du Mercredi après la Purification 1299. Il eut pour fils,

IV. Jean de Malherbe, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur de Saint-Agnan-le-Malherbe, qui eſt cité dans un acte du Dimanche après la Sainte-Croix, en Septembre 1327, comme ayant épouſé *Jeanne Bacon*, iſſue des Seigneurs *du Mollay-Bacon*. Il obtint une Sentence arbitrale, datée du Jeudi avant la Saint-Marc 1349, contre l'Abbé & les Religieux de Fontenay, au ſujet du droit de préſenter à la Cure de Saint-Agnan-le-Malherbe, & en 1358 un Arrêt de l'Echiquier, confirmatif de ladite Sentence. Ses enfans furent:

1. Jean, qui ſuit;
2. Guillaume, chef de la branche des Seigneurs *du Bouillon*, rapportée ci-après;
3. Pierre, Panetier du Roi, qui acquit, le 10 Juillet 1381, le fief du Bouillon;
4. Et Colin, lequel eut poſtérité.

V. Jean de Malherbe, IVe du nom, Chevalier, Seigneur de Saint-Agnan-le-Malherbe & d'Ecorchebeuf, enterré dans l'Egliſe de Lacy (paroiſſe où eſt ſitué le fief d'Ecorchebeuf), avoit épouſé, par contrat du 7 Décembre 1365, *Guillemette d'Ecorchebeuf*, fille aînée de *Guillaume*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, & de *Thomaſſe de Samoy*; celle-

ci fille de *Robert*, Chevalier, Seigneur *de Samoy*. *Guillemette d'Ecorchebeuf*, veuve en 1398, ſe remaria à *Colin de Miſſy*. Elle eut de ſon premier mari :

1. GUILLAUME, qui ſuit;
2. ALIX, femme de *Jean de la Haye*, Ecuyer, Seigneur de Feuguerolles & Baron de Coulonces ;
3. Et GUILLEMETTE, femme de *Pierre Aupoix*, Ecuyer, Seigneur des Pins & de Croiſilles.

VI. GUILLAUME DE MALHERBE, Chevalier, Seigneur de Saint-Agnan-le-Malherbe, de Savenay & de Landes, partagea, ſuivant un titre du 19 Décembre 1394, les acquêts de PIERRE DE MALHERBE, Seigneur de Landes, ſon oncle, avec GUILLAUME DE MALHERBE, Ecuyer, Seigneur de Landes & du Bouillon, ſon autre oncle. Il mourut ſans enfans de ſon mariage, contracté le 17 Avril 1396, avec *Jeanne de Miſſy* (fille aînée de *Colin*, Ecuyer, Seigneur *de Miſſy*), laquelle ſe remaria à *Collard de Criquebeuf*, & partagea avec ſes cohéritiers les biens de *Colin de Miſſy*, ſon père, le 22 Mai 1405. (Les Seigneurs de *la Haye-Coulonces* & *du Poix-des-Pins*, firent des lots des biens de GUILLAUME DE MALHERBE, Seigneur de Saint-Agnan, leur beau-frère, le 8 Avril 1410.)

BRANCHE
des Seigneurs DU BOUILLON, *&c.*,

V. GUILLAUME DE MALHERBE, Ecuyer, Seigneur de Landes, du Bouillon & de Savenay (ſecond fils de JEAN, IIIe du nom, Seigneur de Saint-Agnan, & de *Jeanne Bacon*), comparut à la revue des Gentilshommes qui ſe fit à Pontorſon en 1371 ; acquit, en 1382, de PIERRE DE MALHERBE, ſon frère puîné, le fief de Bouillon, dont ledit PIERRE avoit fait l'acquiſition l'année précédente, & fit un compromis le 26 Août 1398, conjointement avec ſa femme & *Guillemette d'Ecorchebeuf*, ſa belle-ſœur, veuve de JEAN DE MALHERBE, Chevalier, Seigneur de Saint-Agnan. Il avoit épouſé, par contrat du 17 Avril 1396, *Richette d'Ecorchebeuf*, fille puînée de *Guillaume*, Seigneur *d'Ecorchebeuf*, & de *Thomaſſe de Samoy*, De ce mariage vinrent :

1. GUILLAUME, Curé de Hamars ;
2. PIERRE, Seigneur de Landes & de Bonneville, Capitaine de 40 hommes d'armes en la Garde de la frontière du Château de Caen, marié à *Gravette de Miſſy*, fille puînée de *Nicol*, Seigneur *de Miſſy*, de laquelle il eut :
   1. CATHERINE, femme d'*Henri de Meherenc*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu ;
   2. JEANNE, mariée à *Enguerrand de la Rivière*, Ecuyer, Sieur du Meſnil-Salles ;
   3. TASSINE, épouſe de *Jean de Nourry*, Ecuyer, Sieur de Bouſſey ;
   4. Et JEANNETTE, alliée avec *Guillaume de Vieux*, Ecuyer, Sieur de Greſilly.
3. JEAN, qui ſuit ;
4. ENGUERRAND ou GUERROT ;
5. Et GUILLEMETTE, femme de *Raoul du Bois*, Ecuyer.

VI. JEAN DE MALHERBE, Ecuyer, Seigneur du Bouillon & de Savenay, partagea (ſe faiſant fort pour GUERROT, ſon frère puîné) avec PIERRE DE MALHERBE, ſon frère aîné, les biens de ſes père & mère, par acte du 21 Janvier 1410, ainſi que ceux de GUILLAUME, leur aîné, Curé de Hamars. Il reçut 50 roubles d'or pour la rançon du Seigneur de Credon, Anglois, qu'il avoit fait priſonnier en combattant pour le Roi CHARLES VI. Il donna à l'Egliſe d'Arry le 8 Décembre 1432, ſix boiſſeaux d'orge de rente pour avoir, dans cette Egliſe, droit de ſépulture pour lui, ſa femme & ſes deſcendans. Il avoit épouſé, par acte paſſé devant les Tabellions de Caen, le 17 Mai 1421, *Jeanne du Boſc*, propriétaire de la Terre d'Arry, fille de *Geoffroy du Boſc*, Ecuyer, & de *Guillemette Gragne*. Leurs enfans furent :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. Autre JEAN, auteur de la branche des Seigneurs d'*Arry*, *du Bois*, &c., rapportée ci-après ;
3. GUILLAUME, homme d'armes ;

Et quatre filles : GUILLEMETTE, CATHERINE, PERRETTE & JEANNE.

VII. JEAN DE MALHERBE, IIe du nom de ſa branche, Ecuyer, Seigneur du Bouillon, fit des lots & partages de la ſucceſſion de JEAN, ſon père, & de *Jeanne du Boſc*, ſa mère, avec JEAN & GUILLAUME, ſes puînés, & ſes quatre ſœurs, par acte paſſé au Tabellionnage de Villers & d'Evrecy, le 8 Mars 1453. Il épouſa, le 3 Juin de la même année, par traité paſſé au Bailliage de Liſieux, *Tiphaine Herault*, fille de *Guillaume Herault*, Ecuyer, Sieur de la Mare, du Bouillon, près du Mont Saint-Michel, & couſine germaine de *Guillaume des Pas*, Chevalier, Seigneur

& Baron de Coulonces, qui ratifia ledit mariage devant les Tabellions de Vire, le 19 Mars 1455. Ils eurent pour enfans :

1. Guillaume, qui fuit;
2. Et Jeanne, femme de *Thomas de Morfain*, Sieur de la Chevalerie.

VIII. Guillaume de Malherbe, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur du Bouillon & d'Ecorchebeuf, acquit ce fief le 2 Septembre 1485, lequel avoit été aliéné, en 1401, par Guillaume de Malherbe, Seigneur de Saint-Agnan. Il mourut à Caen & fut enterré dans l'Eglife paroiffiale de Saint-Etienne. Il avoit époufé, par contrat paffé devant les Tabellions de Bernay, le 13 Décembre 1484, *Robinette de Grieu*, fille de *Gabriel*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Aubin-le-Vertueux, & de *Chriftine Bellenger*, dont :

1. Jacques, qui fuit;
2. Richard, Archer de la Garde du Roi;
3. Et Gabriel, Prêtre & Curé de Bény.

IX. Jacques de Malherbe, Écuyer, Seigneur du Bouillon & d'Ecorchebeuf, Lieutenant Général du Vicomte d'Orbec, fut inquiété fur fa qualité de noble, par les habitans dudit lieu; mais par la production qu'il fit de fes titres devant la Cour des Aides de Rouen, il prouva authentiquement qu'il étoit iffu de l'ancienne Maifon de Malherbe-Saint-Agnan, & obtint un Arrêt, le 3 Décembre 1519, qui le maintint en fa qualité & l'exempta de toutes charges comme *noble d'ancienne race*. Il avoit époufé, par contrat du 11 Avril avant Pâques 1513, reconnu le 12 Juin 1514, au Bailliage d'Evreux, *Charlotte Henry*, fille de *Mathieu Henry*, Ecuyer, Sieur du Brouillard & de la Guéroulde, Vicomte d'Ecouché & de Breteuil, de laquelle naquirent plufieurs enfans : l'aîné fut

X. Gabriel de Malherbe, Ecuyer, Seigneur du Bouillon & d'Ecorchebeuf, qui s'eft marié, par contrat du 10 Juillet 1547 (reconnu à Caen le 10 Avril 1553), à *Jacqueline Beauffain*, fille de noble homme *Jean Beauffain*, Baron de Curcy & Patron de Montigny, dont :

1. Jacques, qui fuit ;
2. Marie, alliée, par contrat du 22 Avril 1583, à *Jean du Boufquet*, fils aîné de *Guillaume*, Ecuyer, Sieur de Rye ;
3. Et Marguerite, mariée, par contrat du 8 Juillet 1579 (reconnu à Saint-Sylvain le 24 Janvier 1590), avec *Olivier de Moges*, fils de noble homme *Robert de Moges*, Ecuyer, Sieur de Montenay.

XI. Jacques de Malherbe, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur du Bouillon & d'Ecorchebeuf, Lieutenant Général & Criminel au Bailliage & Siège Préfidial de Caen, rendit aveu au Roi, le 17 Janvier 1573, pour le membre de Fief, appelé *Savenay*, faifant partie de celui du Bouillon dans la Sergenterie d'Evrecy, par lequel il reconnut devoir, par chacun an, à la Sainte Chapelle 12 livres de rente aux termes de Pâques & de Saint-Michel également, & mourut à la fleur de fon âge. Il avoit époufé, par contrat du 14 Février 1580, reconnu à Caen le 15 Mai 1583, *Marie Auger*, fœur de *Madeleine*, femme d'*Antoine Turgot*, Seigneur du Ménil-Gondouin. Elle étoit veuve en 1593, & avoit plufieurs enfans, entr'autres :

XII. François de Malherbe, Ecuyer, Seigneur du Bouillon, Confeiller du Roi, Tréforier Général de fes Finances au Bureau de Caen, qui produifit fes titres de nobleffe, en 1599, devant M. de Roiffy, Commiffaire du Roi, & fut maintenu dans fa qualité de *Gentilhomme*, comme étant defcendu des anciens Seigneurs de *Saint-Agnan-le-Malherbe*. Il avoit époufé, 1° par contrat paffé à Caen le 12 Février 1603, reconnu en 1605, *Judith de Vallois*, fille unique de *Jean*, Ecuyer, Sieur d'Ifs & de Montenay, & de *Jeanne de Maimbeville*; & 2° par contrat auffi paffé à Caen le 3 Septembre 1622, *Anne le Clerc*, fille de noble homme *Jacques*, Confeiller au Bailliage & Siège Préfidial de Caen, & d'*Anne de Cauvigny*. Du premier lit il eut :

1. Jacques, qui fuit.

Et du fecond lit vinrent :

2. François, auteur de la branche des Marquis de Malherbe, rapportée ci-après ;
3. Et Charles, Sieur du Bouillon & de Noyers, Préfident au Préfidial de Caen, qui époufa, en la Paroiffe de Saint-Jean de Caen, le 27 Janvier 1668, *Catherine du Mouftier*, fille unique de *Nicolas*, Ecuyer, Sieur de la Motte, & d'*Anne de la Moutonnière*, de laquelle fortit

   Marie-Anne-Gabrielle, qui s'eft mariée, par contrat du 22 Février 1690, à *Jean-Baptifte-Jacques Ollier*, Chevalier, Marquis de Verneuil.

XIII. Jacques de Malherbe, IIIe du nom, Ecuyer, Seigneur du Bouillon & d'Ifs, reçu

Conſeiller au Parlement de Rouen en 1664, mourut la même année. Il avoit épouſé, par contrat du 25 Juillet 1649, *Françoiſe de la Belière*, fille & héritière en partie de *Grégoire de la Belière*, Chevalier, Seigneur Châtelain de Saint-Pierre-Laugier, Capitaine-Garde-Côtes de Geneſt & de Pontorſon, & de noble Dame *Françoiſe de la Charonnière*. Leurs enfans furent :

1. Nicolas, Religieux de l'Ordre de Saint-François ;
2. Et Marie, Dame du Bouillon, femme d'*Hyacinthe Paviot*, Procureur Général à la Chambre des Comptes de Rouen.

BRANCHE
des Seigneurs, Marquis de Malherbe.

XIII. François de Malherbe, Chevalier, Seigneur de Juvigny & de Saint-Vaaſt, Grand Prévôt des Haute & Baſſe-Normandie (fils de François, Seigneur du Bouillon, & d'*Anne le Clerc*, ſa ſeconde femme), s'allia par traité du 18 Avril 1665, reconnu à Rouen, le 8 Juillet 1669, avec *Charlotte Bigot*, fille de *Guillaume*, Chevalier, Seigneur de Graveron, Conſeiller du Roi, Avocat Général en la Cour des Aides de Rouen, & de *Marie de Beaulieu*, dont :

XIV. Jean-Baptiste, Chevalier, Marquis de Malherbe, Seigneur & Patron de Juvigny, Saint-Vaaſt, Préaux, Bizy & du Bouillon, baptiſé à Saint-Pierre de Caen le 9 Janvier 1677, Enſeigne de la Compagnie des Gendarmes Anglois & auparavant Guidon de celles des Gendarmes Flamands, qui mourut âgé de 58 ans le 16 Février 1732. Il avoit épouſé, par contrat paſſé au Notariat de Caen, le 19 Janvier 1704 *Marie-Françoiſe-Henriette le Prevoſt*, morte le 15 Septembre 1743, âgée de 60 ans, & inhumée dans le Chœur de l'Egliſe de Juvigny, où l'on voit ſon épitaphe ; elle étoit fille de *Louis le Prevoſt*, Chevalier, Seigneur de Reviers, & de *Suſanne-Laurence Caſtel-de-Saint-Pierre*. De ce mariage ſont iſſus :

1. Augustin-François, qui ſuit ;
2. Jean-Baptiste-Antoine, né en la paroiſſe de Saint-Jean de Caen, le 12 Janvier 1712, Prêtre, Abbé Commendataire de Greſtain en 1735, de Livry en 1759, puis de Thiron, Docteur de la Maiſon & Société de Sorbonne, Chanoine de la Cathédrale de N.-D. de Paris, décédé le 5 Février 1771. Il avoit refuſé, en 1745, l'Evêché de Béziers, auquel il avoit été nommé, ainſi que l'Archevêché de Tours ;
3. Louis-Joseph-Valentin, né le 29 Janvier 1714, mort jeune ;
4. Et Marie-Henriette-Charlotte, femme de *René-Bernard le Berceur*, Marquis de Fontenay, Chevalier de Saint-Louis & Major de Cavalerie au Régiment de Toulouſe.

XV. Augustin-François, Marquis de Malherbe, Seigneur de Juvigny, Saint-Vaaſt, Préaux, Teſſel, &c., baptiſé le 30 Août 1706, Officier dans le Régiment du Roi & Chevalier de Saint-Louis, a épouſé, le 21 Mai 1735, dans la Chapelle du Château de Lion, près de Caen, *Anaſtaſie-Madeleine-Thérèſe de Sabine*, fille unique de *Pierre de Sabine*, Seigneur & Patron de Saint-Laurent-du-Rieu, Comte de la Quèze, Gentilhomme ordinaire de la Maiſon du Roi, Chevalier de Saint-Louis, & de *Catherine-Thérèſe Héron de la Tuilerie*. Ils eurent :

1. Augustin-Bernard, né le 28 Mai 1739, mort avant ſa fœur ;
2. Et Marie-Henriette-Louise, née le 11 Novembre 1736, décédée le 29 Octobre 1752.

BRANCHE
des Seigneurs d'Arry, du Bois d'Escures, *&c.*

VII. Jean de Malherbe, dit *le Jeune*, Ecuyer, Sieur d'Arry & du Buiſſon (ſecond fils de Jean, Seigneur du Bouillon, & de *Jeanne du Boſc*), épouſa *Catherine le Verrier*, & fut inhumé avec elle, en 1506, dans l'Egliſe d'Arry. Ils eurent pour enfans :

1. Richard, Prêtre, Licencié en Droit, Curé de la Madeleine de Bayeux & de Gathemo ;
2. Jean, Sieur d'Arry, de Mondeville & du Meſnil-Patry, pourvu de la charge de Lieutenant Général au Baillage de Caen en 1518. Il étoit à la tête des Juridictions en 1532, lors des entrées de François Ier & du Dauphin à Caen, & mourut en 1551. De *Jeanne de la Valette de Troiſmonts*, ſon épouſe, il eut :
   - Jeanne, qui s'eſt mariée à *Pierre le Bourgeois*, IVe du nom, Ecuyer, Seigneur de Navarre & de Benauville, Lieutenant Particulier au Bailliage de Caen, dont des enfans. Voy. BOURGEOIS (le).
3. Pierre, qui ſuit ;
4. Robert, homme d'armes du Duc d'Alençon ;

5. Et Guillaume, auteur de la branche des Sieurs de *Miſſy*, &c., rapportée ci-après.

VIII. Pierre de Malherbe, Ecuyer, Sieur d'Arry, alla s'établir dans la Paroiſſe de N.-D.-de-Freſnay, Généralité d'Alençon, Election d'Argentan : ce fut ſans doute à l'occaſion de ſon premier mariage. Par contrat paſſé devant le Tabellion de Montpinçon, le 21 Avril 1501, il acquit deux poules & deux deniers de rente foncière, de Geoffroy-le-Simon, de la Paroiſſe de Freſnay ; par un autre contrat du même Tabellionage, le 8 Octobre 1509, il fit, dans ladite Paroiſſe, l'acquiſition d'une pièce de terre en pré de Jean & Macé le Bourg, & le 7 Juin 1534, il reçut une décharge de Louiſe de Bailleul, veuve de Jean de Vieux-Château, Ecuyer, Seigneur de Caſtillon, pour une lettre obligatoire de 8 liv. de rente, à prendre ſur les héritiers dudit défunt Seigneur de Caſtillon. Il avoit épouſé, 1° ſuivant un contrat paſſé au Tabellionage de Montpinçon, le 17 Octobre 1496, *Suſanne de Freſnay*, fille de noble homme *Guillaume de Freſnay*, Ecuyer, Sieur du Val ; & 2° *Marie le Vallois*. Du premier lit vinrent :

1. Jean, Sieur d'Arry & du Poirier, qui s'allia, par traité du 11 Novembre 1548, à *Marie le Prévoſt*, dont ſortirent :

   Jacques & Robert de Malherbe, qui produiſirent en Juſtice, le 5 Juillet 1577, avec leurs couſins, leur Généalogie, dans laquelle il eſt fait mention d'Anne & de Barbe de Malherbe, leurs ſœurs.

2. Robert, Ecuyer, Sieur de Garcelles, Procureur du Roi & du Duc d'Alençon, frère de S. M. Il épouſa *Iſabeau Erard*, dont il eut :

   1. Robert, Ecuyer, Sieur de Garcelles & de la Rouillerie, demeurant à Notre-Dame-de-Freſnay, qui étoit encore en bas âge, quand, en vertu de l'Ordonnance du Roi, fut produit, en 1577, ſa Généalogie, avec celle de ſes conſanguins; il vivoit encore en 1624 & laiſſa cinq filles, ſavoir :

      Marguerite, Isabeau, Charlotte, Marie & Barbe ; celle-ci femme de *Gilles Vigan*, Ecuyer, Sieur de Bellefontaine, avec lequel elle vendit, le 26 Décembre 1652, ſa part de deux fiefs nobles de la Rouillerie & du Radier, ſis à Freſnay, à Hugues de Malherbe, Ecuyer, Sieur de Malicorne. (Toutes ces ſœurs firent des lots & partages devant les Tabellions de Montpinçon, le 25 Avril 1665 ;)

   2. & 3. Jacqueline & Charlottte.

3. Charles, qui fuit ;

4. & 5. Tassine & Françoise.

IX. Charles de Malherbe, Ecuyer, Sieur du Buiſſon & de Clopée, Vicomte d'Argences & de Saint-Gabriel, & Jean & Robert, ſes frères aînés, par acte paſſé devant les Tabellions de Trun le 16 Mars 1542, reconnurent leurs faits & ſignes appoſés au bas d'un accord fait entr'eux & *Marie le Vallois*, veuve de noble homme Pierre de Malherbe, Ecuyer, Sieur d'Arry, leur père, pour régler le douaire de ladite veuve. Charles, comme le puîné, préſenta, le 27 Avril 1543, à Jean & à Robert, ſes aînés, les lots des biens à eux échus par le décès de leur père, qui furent choiſis le 30 Juillet 1550, devant le Lieutenant du Bailli d'Alençon, en la Vicomté d'Argentan & d'Exmes. Les mêmes Charles & Pierre de Malherbe, à cauſe de leurs femmes & autres co-héritiers, donnèrent, le 1er Mai 1553, la déclaration de leurs héritages, ſis à Mondeville & à Colombelles, au Lieutenant du Vicomte de Caen. En qualité de tuteur des enfans de Jean de Malherbe, ſon frère aîné, Charles paſſa un bail judiciaire au Bailliage de Trun, le 2 Février 1564, & mourut le 8 Février 1571. Il avoit épouſé, 1° par contrat du 14 Mai 1542, *Guérine Patrice*, morte en couches le 15 Septembre 1554, fille de noble homme *Philippe Patrice*, Sieur de Clopée ; & 2° par contrat reconnu en juſtice au Bailliage de Trun, le 27 Septembre 1556, *Marie le Prévoſt*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Sieur du Bois, & d'*Anne du Dret*, Dame des fiefs d'Odon, Freſnel & Arpaulley. Du premier lit vinrent huit enfans, dont quatre moururent au berceau ou jeunes. Les autres furent :

1. Guillaume, qui fuit ;
2. Pierre, né le 10 Février 1544, tué à la bataille de Moncontour ;
3. Charles, tige de la branche des Sieurs d'*Amanville*, &c., rapportée ci-après ;
4. Marguerite, née le 17 Janvier 1548.

Et du ſecond lit naquirent :

5. 6. 7. 8. & 9. Jacques, Jean, Bertrand, Charles & Salomon, dont les branches ſont éteintes. Bertrand de Malherbe, Ecuyer, avoit épouſé *Catherine de l'Eſtang*, dont il eut :

Joachim, qui, par fa femme, *Anne de Vaumeffe*, fut père de

Pierre, Ecuyer, Sieur du Buiffon, qui s'eft marié à *Anne le Monnier*, dont fortit:

Pierre, Ecuyer, Sieur de Prodemanche, qui époufa *Elifabeth le Prévoft*, dont eft iffu

Isaac, qui fut père par fa femme, *Françoife de Rouffel*, de Jacqueline, héritière de fa branche.

X. Guillaume de Malherbe, Ecuyer, Sieur de Clopée, né fur la fin de Mai 1543, produifit (avec fes frères, Pierre & Charles, & leurs confanguins, pour eux & pour leurs frères mineurs du fecond lit) fa Généalogie l'an 1571. Ces trois frères (enfans de Charles, Sieur du Buiffon, & de *Guérine Patrice*, fa première femme) firent des lots & partages le 26 Janvier 1573. Ils tranfigèrent devant les mêmes Tabellions, le 15 Février 1576, avec *Marie le Prévoft*, leur belle-mère, à l'occafion de fon douaire. Enfin, comme tuteur des enfans mineurs de fon frère Charles, Ecuyer, Sieur des Carrières, ledit Guillaume fut préfent à leurs lots & partages, arrêtés au Tabellionage de Montpinçon, le 16 Mars 1593; il mourut le 25 Septembre 1597. Il avoit époufé, par contrat fous feing privé, du 25 Septembre 1572, reconnu le 21 Janvier 1574, au Bailliage de Trun, *Sufanne Héroult*, décédée le 15 Juin 1591, fille de *Guillaume*, Ecuyer, Sieur de la Rivière, & de *Françoife de Neuville*. De ce mariage vinrent :

1. Charles, qui fuit ;
2. Henri, né le 20 Janvier 1576, qui s'eft marié à *Anne Picquot*, dont vint:

   Rolland, Ecuyer, Sieur du Hamel, qui s'eft marié, par traité reconnu le 12 Mars 1629, à *Ifabeau Touftain*, fille de *Jacques*, Ecuyer, Sieur du Pont, & de *Marie Crenier*.
3. Guillaume, né le 4 Février 1583 ;
4. Pierre, né le 4 Mars 1585 ;
5. Et Yolette, née le 3 Mars 1591.

XI. Charles de Malherbe, IIe du nom, Ecuyer, Sieur du Bois, né le 16 Novembre 1573, fit des lots avec Henri & Pierre de Malherbe, fes puînés, de la fucceffion paternelle, devant les Tabellions de Montpinçon, le 12 Janvier 1600. Il paffa un contrat, le 4 Octobre 1608, avec Henri, fon frère, auquel il affranchit une rente, par contrat paffé au Tabellionage de Falaife le 6 Décembre 1617, mourut le 20 Novembre 1621 & fut inhumé dans l'Eglife de Notre-Dame-de-Frefnay. Il avoit époufé, par traité fous feing privé, du 21 Octobre 1594, reconnu au Tabellionage de Vaucelles, à Caen, le 24 du même mois, *Marie Bunel*, décédée le 25 Janvier 1615, fille d'*Etienne*, & de *Jeanne Heufte*, dont plufieurs enfans, entr'autres :

1. Etienne, qui fuit;
2. Daniel, Ecuyer, Sieur du Perron, mort fans poftérité le 17 Juin 1623 ;
3. Hugues, auteur de la branche des Seigneurs de *Frefnay*, rapportée ci-après ;
4. Marguerite, mariée, le 24 Novembre 1624;

Et d'autres filles.

XII. Etienne de Malherbe, Ecuyer, Sieur du Bois, né le 5 Février 1598, partagea avec Hugues, fon frère, la fucceffion de leurs père & mère & celle de Daniel, leur frère, devant les Tabellions de Caen, le 17 Avril 1625, & mourut le 25 Avril 1640. Il avoit époufé, par traité du 2 Juillet 1628, *Françoife de Quatre-Puits*, morte en 1673, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur & Patron *de Quatre-Puits* & de Cefny-aux-Vignes en partie, & de *Madeleine de Coulibœuf*. De ce mariage vinrent :

1. Gaspard, qui fuit ;
2. Jean, Ecuyer, Sieur de Saint-Martin, né le 7 Décembre 1635 ;
3. Madeleine, née le 14 Avril 1629, morte le 10 Novembre 1653;
4. Marie, née le 7 Février 1632 ;
5. Françoise, née le 5 Avril 1634, décédée en 1660 ;
6. Jacqueline, née le 23 Février 1638;
7. Et Jeanne, née le 6 Novembre 1639.

XIII. Gaspard de Malherbe, Ecuyer, Sieur du Bois, né le 26 Mars 1630, partagea la fucceffion de fon père avec Jean, fon frère, le 14 Octobre 1661, devant les Tabellions de Saint-Sylvain, mourut le 9 Décembre 1692, à Rouen, & fut inhumé dans l'Eglife de Saint-Martin-fur-Velle. Il avoit époufé, par contrat paffé au Tabellionage de Saint-Martin-du-Bois, le 25 Août 1657, *Marie Farrouil*, morte le 27 Mars 1694, dont vinrent:

1. Daniel, qui fuit;
2. Et Françoise, née en 1659.

XIV. Daniel de Malherbe, Ecuyer, Sieur du Bois, né le 28 Juin 1658, décédé le 7 Avril 1736, avoit rendu aveu à la Seigneurie

d'Ecajeul, le 29 Mai 1721, pour sa Terre d'Escures. Il avoit épousé, par contrat passé le 11 Septembre 1699, *Marie-Renée Formage du Hommet*, morte le 19 Mars 1745, dont pour fils unique

XV. Pierre de Malherbe, Ecuyer, Sieur du Bois, baptisé le 21 Mars 1701, qui rendit aveu, le 3 Juin 1739, à la Seigneurie d'Ecajeul, pour sa Terre d'Escures. Il a épousé, par acte sous seing privé, du 9 Août 1752, *Marie-Renée-Charlotte de Philippe de Beaumont*, de laquelle sont issus :

1. Joseph-François-Charles, né le 18 Février 1756, Page chez M. le Duc d'Orléans, puis Sous-Lieutenant au Régiment de Bourbonnois, Infanterie ;
2. Et Louis-Ambroise, né le 5 Février 1757, Page chez le Roi en 1774.

BRANCHE
des Seigneurs de Fresnay.

XII. Hugues de Malherbe, Ecuyer, Sieur de Malicorne, né le 18 Mars 1604 (troisième fils de Charles, Ecuyer, Sieur du Bois, & de *Marie Bunel*), partagea, le 17 Avril 1625, avec Etienne, son frère aîné, la succession paternelle, & mourut en 1670. Il avoit épousé, par acte sous seing privé, du 15 Août 1625, reconnu au Tabellionage de Montpinçon, le 5 Janvier 1627, *Yolette de Mannoury*, fille de *Guillaume*, IIIe du nom, Ecuyer, Sieur de Perduville, &c., & de *Philippe de Thiremois*. De ce mariage vinrent :

1. Nicolas, qui suit ;
2. Et Joachim, Sieur du Bosc, qui fut père de Laurent, Ecuyer, Sieur d'Ozeville, qui s'est marié à *Marie-Charlotte de Thiremois*, dont sont nées :
   1. Marie-Thérèse, qui s'est alliée par dispense à son cousin, Jean-François de Malherbe, Ecuyer, Seigneur & Patron de Fresnay, &c., rapporté ci-après degré XV ;
   2. Et Louise-Aimée, qui fut femme de Louis de Malherbe, Seigneur de Malicorne, son cousin, mentionné au degré suivant.

XIII. Nicolas de Malherbe, Ecuyer, Sieur de Beauval, produisit ses titres & fut confirmé dans sa noblesse le 10 Mai 1673, par Jugement de M. de Marle, Intendant de la Généralité d'Alençon. Il partagea avec Joachim, Sieur du Bosc, son frère, la succession de Hugues, leur père, le 28 Novembre 1685, devant les Tabellions de Montpinçon, & servit dans l'arrière-ban, pour & au lieu du Sieur *de Malicorne*, son père, suivant un certificat de M. de Matignon, Lieutenant Général de la Province de Normandie, du 26 Juillet 1703, & mourut le 1er Février 1707, âgé de 80 ans. Il avoit épousé, par traité passé devant les Tabellions de l'Hôtellerie, Vicomté d'Orbec, le 30 Mars 1662, *Anne Parent*, fille de *Jean*, Ecuyer, Sieur du Val, & de *Marie le Soudoyer*. De ce mariage il eut :

1. Pierre, qui suit ;
2. Louis, Sieur de Malicorne, Cornette de Dragons dans le Régiment d'Asfeld, Etranger, par Brevet du 4 Septembre 1693. Il se maria avec Louise-Aimée de Malherbe, sa cousine, fille puînée de Laurent, Ecuyer, Sieur d'Ozeville, dont une fille, qui s'est mariée à *Pierre-Richard-François Bonnet*, Ecuyer, Sieur de Méautis ;
3. N.... de Malherbe, Sieur de la Tour, Officier dans la Maison du Roi;
4. Françoise, femme de *Charles du Bosc*, Ecuyer, Sieur de la Bréherie ;
5. Et Marie-Madeleine, épouse d'*Hervé de Bonnechose*, Ecuyer, Seigneur de Courval.

XIV. Pierre de Malherbe, Ecuyer, Sieur du Homme, Seigneur de Fresnay, expédia, en cette dernière qualité, une quittance devant les Notaires de Montpinçon, le 16 Novembre 1709, & conjointement avec Louis, son frère, Sieur de Malicorne, une autre quittance à *Charles du Bosc*, son beau-frère, devant les mêmes Notaires, le 19 Mars 1720. Il passa un contrat de fief le 24 Juin 1719 & mourut le 17 Juin 1732. Il avoit épousé, par contrat passé au Notariat de Montpinçon, le 1er Octobre 1687, *Anne-Marie Margeot*, fille de *Charles*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Ouen, & de *Marie le Normand*, dont :

XV. Jean-François de Malherbe, Ecuyer, Seigneur & Patron de Fresnay & de Launay, né le 7 Juillet 1692, qui servit quelques années dans les Cadets Gentilshommes, & obtint une Sentence au Bailliage d'Exmes, le 17 Décembre 1732. Il avoit épousé par dispense, contrat passé devant les Notaires de Jort, le 9 Mars 1719, Marie-Thérèse de Malherbe, sa cousine, fille aînée de Laurent, Ecuyer, Sieur d'Ozeville, & de *Marie-Charlotte de Thiremois*, mentionnés ci-devant. De ce mariage est issu

XVI. Laurent-François de Malherbe, Chevalier, Seigneur & Patron de Notre-Da-

me-de-Frefnay, de Launay, Abbeville, Réveillon, du Radier, &c., qui a fervi dans la Maifon du Roi & eft Lieutenant des Maréchaux de France au département de Falaife, par provifions du 28 Août 1773. Il a époufé, par contrat fous feing privé, du 19 Août 1746, célébration le 26, *Blanche-Anne-Marie-Madeleine le Tellier*, fille de *Pierre-François-Hippolyte*, Chevalier, Seigneur & Patron de Vaubadon, la Boulaie, Quiry, Château-Tellier, Lieutenant des Maréchaux de France en la Généralité de Caen, & de *Marie-Anne-Charlotte de Chanteloup*. Leurs enfans furent :

1. Jean-François-Pierre, qui fuit;
2. Pierre-Charles-Louis, né le 25 Août 1748, Chevau-Léger de la Garde du Roi, mort en 1768;
3. Joseph, né le 5 Octobre 1749, Prêtre, Etudiant en Sorbonne;
4. Pierre-Alexandre, rapporté après fon aîné;
5. Et Marie-Pauline, née le 13 Décembre 1752, non mariée en 1774.

XVII. Jean-François-Pierre de Malherbe, Chevalier, né le 4 Juillet 1747, a fervi 10 ans Chevau-Léger de la Garde du Roi. Il a époufé, par acte du 24 Juillet 1771, *Madeleine-Elifabeth-Dorothée de Neuville*.

XVII. Pierre-Alexandre de Malherbe, Chevalier (frère puîné du précédent), né le 28 Septembre 1750, auffi Chevau-Léger de la Garde du Roi, a époufé, par acte du 22 Octobre 1771, *Françoife de Neuville*, dont :

Alexandre-François, baptifé le 16 Juillet 1774.

*BRANCHE des Sieurs d'*Amanville *& de* Granchamp.

X. Charles de Malherbe, né le 12 Juillet 1552, Ecuyer, Sieur des Carrières (troifième fils de Charles, Ecuyer, Sieur du Buiffon & de Clopée, & de *Guérine Patrice*, fa première femme), eft employé dans les lots de la fucceffion paternelle, arrêtés devant le Tabellion de Montpinçon, le 9 Novembre 1571, & mourut en 1587. Il avoit époufé, par contrat fous feing privé, du 1er Mai 1573, reconnu au Tabellionage d'Ecots, le 26 Novembre 1611, *Marie Héroult*, fille de *Guillaume*, Ecuyer, Sieur de la Rivière, dont :

1. François, qui fuit;
2. Jean, Ecuyer, qui s'eft marié, par traité fous feing privé, du 27 Juin 1596, à *Gabrielle du Mouftier*, de laquelle vinrent :
   1. Jacques, Ecuyer, qui eut de *Jeanne de la Porte*, fon époufe,
      Marie, qui s'eft alliée, par contrat du 16 Octobre 1666, à *Jacques d'Ofmond*, Ecuyer, Sieur de la Rochelle.
   2. Pierre, Ecuyer, Sieur du Taillis;
   3. Et Marie. (Ils partagèrent les biens de leur père, par acte paffé, le 24 Septembre 1633, devant les Tabellions d'Ecots : cet acte marque que Jean de Malherbe, Ecuyer, père des co-partageans, étoit fils & héritier en partie de Charles, fils d'un autre Charles, fils de Pierre de Malherbe, Ecuyer, trifaïeul des co-partageans.)
3. Etienne, qui acquit, le 16 Février 1622, de noble homme Pierre de Malherbe, Sieur de la Tour, la Terre de Gaillon, près de Caen. Il époufa, en 1601, *Marie de Coulibœuf*, dont il eut :
   Nicolas, Ecuyer, Sieur de Gaillon, qui s'allia avec *Hélène de la Cour*, dont fortit :
      Etienne, Ecuyer, Sieur de Gaillon, qui, de fa femme, *Catherine de Chennevières*, eut :
         Nicolas, Ecuyer, Sieur de Gaillon, qui mourut en 1706, laiffant de fon époufe, *Louife Hue*, décédée le 24 Avril 1712, pour fille unique,
            Emilie, morte fans poftérité.
4. Et Eléonore, mariée, en 1598, à *Gervais Bunel*.

XI. François de Malherbe, Ecuyer, Sieur d'Aigres, tranfigea, conjointement avec *Françoife le Gallois*, fa femme, le 25 Septembre 1615, devant les Tabellions de Livarot, avec les enfans de *Blaife de Vergaft*, Ecuyer, pour leur compte de tutelle. Il paffa, le 29 Juin 1635, devant le Tabellion d'Ecots, un acte, par lequel, déclarant qu'étant âgé de 72 à 75 ans, & infirme, il avoit requis & prié Etienne de Malherbe, fon fils, Ecuyer, Sieur d'Amanville, d'aller pour lui & en fon lieu en la ville d'Evreux, afin d'y recevoir les ordres du Duc de Longueville, Lieutenant Général pour le Roi en Normandie & de faire le fervice à S. M., comme les autres Gentilshommes de fa Généralité. Il avoit époufé, par contrat du 20 Juin 1604, reconnu à Livarot, *Françoife le Gallois*, mentionnée ci-deffus, veuve de *Blaife de Vergaft*, Ecuyer, Sieur de Chitillon. De ce mariage vint :

XII. Etienne de Malherbe, Ecuyer, Sieur d'Amanville, qui obtint un Arrêt de Rouen, le 13 Août 1631, contre Pierre & Henri de Malherbe, Ecuyers, Sieurs de la Rouillerie & de Monteclair. Il mourut en 1651, & le 20 Octobre de la même année, *Marie Hue*, sa veuve, fut, par délibération de parens, passée au Bailliage de Trun, élue tutrice de ses enfans en bas âge, savoir: du premier lit un fils, & du second, un fils & deux filles. Il avoit épousé, 1° par acte du 17 Novembre 1633, reconnu le 24 Février 1634, devant le Tabellion de Mézidon, *Elisabeth de Picquot*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur & Patron de Magny-la-Campagne, & d'*Anne de Neuville*; & 2° par acte du 29 Avril 1645, vérifié au Bailliage de Caen le 21 Novembre 1662, *Marie Hue*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur & Patron de Fresnay, près de Dives, & de *Claude le Vallois*. Du premier lit vint:

1. Claude, Ecuyer, Sieur d'Amanville, qui s'est marié, par acte du 3 Février 1656, avec *Catherine Philippe*, fille de *Louis*, Ecuyer, Sieur de la Chenaie, & de *Geneviève Brochard*, dont vinrent:
    1. Charles, Ecuyer, Sieur d'Amanville, qui s'est marié à *Antoinette de Bonnet*: ils se séparèrent civilement de bien, par acte du 11 Mai 1683;
    2. Et Charlotte-Marie, qui renonça à la succession de Claude, son père, le 25 Octobre 1707, au Bailliage de Saint Sylvain.

Et du second lit sortirent:

2. Jean, qui suit;
3. & 4. Et deux filles.

XIII. Jean de Malherbe, Ier du nom de sa branche, Ecuyer, Sieur de Granchamp, baptisé le 26 Mai 1646, dans l'Eglise de la Gravelle, fit donner une assignation, le 17 Janvier 1716, pour être payé du restant de la dot de sa femme, à ses beaux-frères: *Charles de Margeot*, Ecuyer, Sieur de Saint-Ouen; *Etienne, Yves* & *Sébastien de Margeot*, Ecuyers. Il avoit épousé, par traité passé, le 30 Mai 1666, au Tabellionage d'Orbec, *Marguerite de Margeot*, fille de *Jean*, Ecuyer, Sieur de Saint-Ouen, le Houx, & de *Barbe Gautier*. Leurs enfans furent:

1. Jacques, Ecuyer, Sieur de Granchamp, qui servit pour son père parmi les Gentilshommes du détachement, suivant les certificats du Marquis de la Brisolière, Grand Bailli d'Alençon, Commandant la Noblesse de ce Duché, des 20 Octobre 1688 & 25 Juin 1693. Il servit depuis dans les Gendarmes de la Garde ordinaire du Roi, selon le certificat du Prince de Soubise, Capitaine-Lieutenant de ladite Compagnie, daté du 8 Mai 1697; il est mort sans alliance;
2. Autre Jacques, mort sans enfans de N... *d'Arclais*, son épouse;
3. Jean, qui suit;
4. Et Marie-Thérèse, alliée, par traité du Notariat de Renouard, le 17 Avril 1710, avec *Jacques-Archange le Maistre*, Ecuyer, Seigneur de Vauvert.

XIV. Jean de Malherbe, IIe du nom, Ecuyer, Sieur d'Amanville, entra dans le Régiment de Bourgogne, Infanterie, en qualité de Sous-Lieutenant, par Brevet du 4 Mars 1696 & le 26 Novembre 1697, le Sieur de Bar, Lieutenant-Colonel & Commandant ce Régiment à Landrecies, lui délivra un certificat, comme il servoit avec beaucoup d'application depuis deux ans, & mourut sur la fin de l'année 1739. Il avoit épousé, 1° par contrat reconnu au Notariat de Livarot, le 3 Octobre 1711, *Marie-Anne de Brossard*, dont il n'eut point d'enfans, fille d'*Isaac de Brossard*, Ecuyer, Sieur du Val, & de *Charlotte de Mannoury*; & 2° par contrat reconnu au Tabellionage de Saint-Julien-le-Faucon, le 27 Août 1718, *Anne-Jeanne de Courceulle*, fille de *Marc*, Ecuyer, Seigneur de Brocottes, & d'*Antoinette de Maurey*. Elle fut, par acte passé au Bailliage de Trun, le 3 Janvier 1740, élue tutrice de ses enfans mineurs, qui sont:

1. Jean, qui suit;
2. Louis-Gabriel, rapporté après son aîné;
3. Louis-Charles-Dominique, mentionné après ses deux frères;
4. Louise-Thérèse, mariée par contrat reconnu le 10 Mai 1742, à *Noël le Vallois*, Ecuyer, Sieur de Monceaux, fils de *Philippe*, Ecuyer, Sieur de Rarers, & de *Marie-Madeleine le Vallois*;
5. Marie-Marguerite, mariée, par contrat du 8 Janvier 1755, à *Adrien-Jean de Voisne*, Ecuyer, Sieur des Aunais, fils de *Pierre-Thomas*, Ecuyer, Sieur des Aunais, & de *Marie-Marguerite de Morel*;
6. Et Marie-Anne, alliée, le 7 Février 1753, à *Jacques-Philippe du Not de Grandval*, fils de *Gabriel-Jacques du Not de Saint-Maclou*, Ecuyer, Seigneur d'Houlbec & de Grandval.

XV. Jean de Malherbe, IIIe du nom, E-

cuyer, appelé *le Baron* DE MALHERBE D'AMANVILLE, tranfigea avec fes frères, le 30 Décembre 1754, pour régler ce qui leur appartenoit de la fucceffion immobilière de leurs père & mère. Il avoit époufé, par acte reconnu au Notariat de Livarot, le 9 Mars 1752, *Marie le Cornu*, morte le 4 Février 1776, veuve de *Jean-Baptifte de Mannoury*, Ecuyer, Sieur de Fribois, fille de *François le Cornu*, Chevalier, Seigneur & Patron du Buat, & de *Louife-Françoife de Bruet*. De ce mariage il a eu :

PHILIPPE-JEAN DE MALHERBE-D'AMANVILLE, Confeiller, Procureur du Roi au Bureau des Finances & Tréforier de France à Caen.

XV. LOUIS-GABRIEL DE MALHERBE, Ecuyer, Sieur de Grandchamp, né le 14 Juin 1729 (fecond fils de JEAN II, & d'*Anne-Jeanne de Courceulle*, fa feconde femme), époufa, par contrat du 30 Juillet 1750, *Françoife de Saint-Clair*, fille d'*Adrien*, Ecuyer, Sieur de Vaux, & de *Laurence le Pefqueur*. De ce mariage font iffus :

1. LOUIS-PAUL-GABRIEL, né le 1er Septembre 1754, mort le 29 Juin 1773;
2. JEAN-FRANÇOIS, né le 24 Mai 1756;
3. JOSEPH-URBAIN, né le 19 Mars 1761;
4. CHARLES-JACQUES-HUBERT, né le 2 Novembre 1770;
5. PIERRE-ALEXANDRE, né le 14 Mars 1772, mort peu de jours après;
6. LOUISE-FRANÇOISE-ELÉONORE, née le 31 Mai 1751, décédée le 8 Janvier 1753;
7. MARIE-CATHERINE-CHARLOTTE, née le 25 Novembre 1752, morte le 18 Novembre 1753;
8. LAURENCE-ELÉONORE, née le 16 Avril 1758;
9. VICTOIRE, née le 22 Novembre 1760;
10. MARIE-ADÉLAÏDE, née le 23 Juin 1764;
11. Et HENRIETTE-ROSE, née le 17 Décembre 1767.

XV. LOUIS-CHARLES-DOMINIQUE DE MALHERBE, Ecuyer (troifième fils de JEAN II, & d'*Anne-Jeanne de Courceulle*), a époufé, 1° par contrat du 9 Octobre 1755, reconnu à Livarot le 2 Août 1772, *Françoife d'Orville*, fille de *Pierre*, Ecuyer, & de *Marie-Jofèphe le Cornu*; & 2° par contrat paffé à Falaife le 6 Mai 1767, *Marguerite-Jeanne du Hauffay*, fille de *François*, Ecuyer, & de *Catherine Prodhomme*. Il n'a point eu d'enfans de cette deuxième femme; mais de la première font iffus :

1. LOUIS-CHARLES-DOMINIQUE, Ecuyer, né en 1759;
2. PIERRE-JOSEPH, né en 1760;
3. FRANÇOIS-DÉSIRÉ, né en 1762;
4. DOMINIQUE, née en 1761;
5. Et FRANÇOISE-DOMINIQUE, née en 1765;

BRANCHE
des Sieurs de MISSY, LA PIGACIÈRE *& de* DIGNY.

VIII. GUILLAUME DE MALHERBE, Ecuyer, Sieur de Miffy (5e fils de JEAN, dit *le Jeune*, Ecuyer, Sieur d'Arry, & de *Catherine le Verrier*), obtint en 1535 une Sentence au Bailliage de Caen, contre Charlotte de Longchamps, laquelle fut condamnée à faire regraver fur la tombe de JEAN DE MALHERBE, Ecuyer, Sieur d'Arry, & de *Catherine le Verrier*, père & mère dudit Sieur de Miffy, les mots de *Seigneurs d'Arry*, qu'elle avoit fait effacer, & fit un accord fur procès le 18 Juillet 1552, avec François de la Rivière, Ecuyer, Sieur de Miffy. Il eut de fon mariage avec *Marie d'Elbeuf* :

1. BERTRAND, qui fuit;
2. GUILLAUME, Chanoine du Saint-Sépulcre, Prieur de la Maifon-Dieu de Caen & Confervateur des Privilèges Apoftoliques de l'Univerfité de cette ville;
3. Et FRANÇOIS, rapporté après fon aîné.

IX. BERTRAND DE MALHERBE, Ecuyer, Sieur de la Pigacière, eut pour fils,

X. PIERRE DE MALHERBE, Ecuyer, Sieur du même lieu, qui tranfigea, le 2 Juillet 1612, avec Thomas & Charles de la Rivière, Ecuyers, Sieurs de Miffy, père & fils. PIERRE laiffa :

XI. ANDRÉ DE MALHERBE, qui porta longtems les armes pour le fervice du Roi, & fe maria, par contrat du 6 Avril 1615, avec *Marie Goffelin*. Il eut un grand procès avec Charles de la Rivière, Ecuyer, Sieur de Miffy, qui lui difputa fa qualité, & dans lequel intervinrent ELÉAZAR, JACQUES, AUGUSTIN & PIERRE DE MALHERBE, Ecuyers, Sieurs de Digny, fes coufins iffus de germain; il en réfulta un Arrêt des Maîtres des Requêtes de l'Hôtel du Roi, en date du 19 Septembre 1645, qui, fur la production des titres, maintint ledit ANDRÉ DE MALHERBE & fes coufins ci-deffus mentionnés, dans la qualité de *nobles d'ancienne race* & iffus de la Famille DE MALHERBE-SAINT-AGNAN, faifant expreffes

inhibitions & défenses audit de la Rivière & à tous autres de les troubler en ladite qualité, à peine de 3000 livres d'amende & de tous dépens, dommages & intérêts.

IX. François de Malherbe, Ecuyer, Sieur de Digny (troisième fils de Guillaume, & de *Marie d'Elbeuf)*, Conseiller au Bailliage & Présidial de Caen, partagea avec Bertrand, son aîné, le 25 Janvier 1595, la succession de Guillaume, leur père. Il se fit huguenot sur ses dernières années & mourut fort âgé en 1606. Il avoit épousé, par acte sous seing privé du 13 Juillet 1554, *Louise le Vallois* (avec laquelle il vécut 50 ans), fille d'*Henri le Vallois*, Ecuyer, Sieur d'Ifs, & de *Catherine le Joly*. Cette Dame, après la mort de son mari, fit, le 14 Juin 1606, des partages avec ses enfans, qui sont :

1. François, qui suit;
2. Et Eléazar, rapporté après son aîné.

X. François de Malherbe, IIe du nom, Sieur de Digny, né en 1555, Ecuyer du Roi, Gentilhomme de sa Chambre, est regardé comme le Prince des Poëtes, & le premier qui ait fait sentir que la langue françoise pouvoit s'élever à la majesté de l'Ode; il a saisi le génie de cette langue, & en est en quelque sorte le créateur. Il fut comblé des faveurs d'Henri IV, & mourut en 1628. (Voy. son éloge dans Moréri.) Il avoit épousé, en Provence, *Madeleine de Coriolis*, veuve 1° de *Balthazar de Catin*, Seigneur de Saint-Savournin; & 2° de *Jean de Bourdon*, Seigneur de Bouc. François eut plusieurs enfans, morts avant lui, entr'autres :

Marc-Antoine, brave & bien fait, qui fut tué en duel par un Gentilhomme Provençal, nommé de Piles. Il n'avoit pas dégénéré de son père pour le génie.

X. Eléazar de Malherbe, Ecuyer, Sieur de Digny (second fils de François, & de *Louise le Vallois*), fut Conseiller au Bailliage & Présidial de Caen, sur la démission de son père. Il épousa, par contrat du 21 Mars 1594, reconnu le 25 Mars 1595, *Marie Lambert*, qui, étant veuve, fit dresser, le 13 Juin 1619, un Procès-Verbal par le Lieutenant Général de Caen, des armes des Seigneurs de Malherbe, lesquelles sont peintes dans l'Abbaye de Saint-Etienne de Caen. De ce mariage vinrent :

1. Eléazar, Ecuyer, Sieur de Digny, IIe du nom, Conseiller au Bailliage & Présidial de Caen, qui fut maintenu avec ses frères, le 3 Août 1643, dans la qualité de ***noble d'ancienne race***, par M. de la Poterie, Intendant de la Généralité de Caen. Il eut pour enfans:
   1. André, Sieur d'Allemagne, qui s'est marié, le 17 Août 1594, à *Marie Bourienne*, fille de *Guillaume*, & de *Marie Carrey*; on en ignore la postérité;
   2. Et Jacques, père de Jacques-Siméon, qui a continué sa branche.
2. Jacques, qui suit;
3. Augustin, Ecuyer, Sieur de Digny, qui fut père de
   1. Richard, Ecuyer, Sieur de Caligny, qui mourut sans hoirs;
   2. & 3. Susanne & Gabrielle : celle-ci mariée à *François de l'Isle*, Ecuyer, Sieur d'Arry.
4. Pierre, mort sans alliance;
5. Jean, Religieux Bénédictin en l'Abbaye de Saint-Etienne de Caen, mort Diacre le 22 Octobre 1625;
6. & 7. Et deux filles, mariées : l'une à *Charles du Vernay*, Ecuyer, Sieur de Cristot; & l'autre à *Etienne Laisné*, Ecuyer, Sieur dudit lieu.

XI. Jacques de Malherbe, Ecuyer, Sieur d'Allemagne, est employé avec Eléazar, son père, & Augustin & Pierre, ses frères, dans l'Arrêt du 19 Septembre 1645, qu'André de Malherbe obtint pour être maintenu dans sa noblesse, & fut également confirmé avec ses frères & consanguins en 1666, par M. de Chamillart, Intendant de Caen. Il épousa *Marie de Vendes*, dont vint :

XII. Louis-Eléazar de Malherbe, Ecuyer, Sieur d'Allemagne, qui s'est marié, par contrat du 29 Octobre 1679, reconnu le 23 Juin 1700, à *Marie-Anne de Cheux*, fille de *Richard*, Ecuyer, & de *Madeleine de la Mare*. Après sa mort, elle fut, par acte du Bailliage de Caen, du 27 Janvier 1706, élue tutrice de ses enfans mineurs, qui sont :

1. Richard, qui suit, nommé tuteur avec elle;
2. Louis-Eléazar, rapporté après son aîné;
3. Marie, femme de *Jean Maheu*, Sieur de Vaucouleurs;
4. Marguerite, mariée à *Guillaume Houlliot*;
5. Anne, épouse de *Charles la Haye*;
6. & 7. Et deux filles, non mariées.

XIII. Richard de Malherbe, Ecuyer, Sieur d'Allemagne & d'Ifs, rendit aveu au Seigneur de Missy, le 30 Septembre 1738,

pour sa Terre de Missy. Il épousa *Marguerite le Cointe*, fille & héritière de *Marin*, Docteur agrégé de Médecine en l'Université de Caen, & de *Marie-Anne Fallet*, dont :

1. Marin-François, qui suit ;
2. Et Marie-Anne-Marguerite-Madeleine de Malherbe, mariée, en 1752, à Charles de Malherbe, Ecuyer, Sieur d'Allemagne, son cousin germain, ci-après.

XIV. Marin-François de Malherbe, Ecuyer, a épousé, 1° par acte du 12 Octobre 1748, *Françoise-Catherine Héroult du Moutier*, fille de *Nicolas*, Conseiller au Bailliage & Présidial de Caen, Seigneur & Patron de Sainte-Croix-sur-Mer, & de *Catherine du Mouchet*; & 2° par acte du 27 Septembre 1767, *Susanne-Jeanne-Flore de Gosselin*, fille de *Louis-Gabriel*, Ecuyer, Seigneur de Garcelles, & de *Rose Loudon de Couvens*. Il a eu du second lit :

1. Augustin-Louis-François, né & baptisé le 22 Décembre 1768 ;
2. Louis-Charles, né & baptisé le 18 Juin 1771 ;
3. Et Jacqueline-Aimée, née le 24 Octobre 1772.

XIII. Louis-Eléazar de Malherbe, Ecuyer, Sieur d'Allemagne (second fils de Louis-Eléazar, & de *Marie-Anne de Cheux*), a épousé *Françoise de Gallon*, de laquelle est issu

XIV. Charles de Malherbe, Ecuyer, Sieur d'Allemagne, qui s'est allié, par contrat du 18 Janvier 1752, avec sa cousine germaine Marie-Anne-Marguerite-Madeleine de Malherbe, fille de Richard, Ecuyer, Sieur d'Allemagne, & de *Marguerite le Cointe*, dont des enfans.

De cette même Famille étoit N... de Malherbe, Gentilhomme François, dont il est parlé dans Moréri. Il fut nourri fort jeune en Espagne, se mit sur la flotte des Indes & passa au Pérou, où il fit de nouvelles découvertes. Il revint en France pour en donner avis; mais il ne fut point Prophète en sa patrie, ce qui l'obligea de retourner en Espagne, où il fut mieux reçu. On lui fit armer quelques vaisseaux avec lesquels il passa aux Indes, & y eut le succès qu'il s'étoit promis. Etant de retour pour la seconde fois en Espagne, le Roi lui donna 10,000 écus de pension & le 60e denier de tout l'or que S. M. tireroit de ces Terres-là, dont Malherbe se fit un parti qui lui valoit 90,000 écus par an. (Voy. le *Perroniana*.)

A cette Famille appartiennent :

1° Françoise-Madeleine de Malherbe, baptisée le 15 Mars 1675, dans l'Eglise paroissiale de Sept-Vents, au diocèse de Bayeux, qui a été reçue à Saint-Cyr au mois d'Octobre 1686, après avoir prouvé que Jean de Malherbe, Seigneur de la Boissellerie, qui vivoit en 1533, étoit son cinquième aïeul ;

2° Les Malherbe de Poillé, en Touraine, dont il est parlé dans l'*Armor. génér. de France*, reg. I, part. I, p. 365, branche qui a été maintenue dans sa noblesse en 1715. Jean de Malherbe, Ecuyer, vivoit en 1469, avec sa femme, *Jacquine de Poillé*.

Les armes : *d'or, à 2 jumelles de gueules, posées en fasce, l'une au-dessus de l'autre, & 2 léopards, aussi de gueules, affrontés & posés au chef de l'écu*.

3° Et Augustin de Malherbe, chef de la branche établie à Paris, Chevalier, né le 22 Décembre 1715, Procureur Général du Roi en la Chambre Souveraine de la Marée depuis le 6 Août 1756, serment prêté en la Grand' Chambre du Parlement ledit jour, lequel s'est marié, le 21 Mai 1748, à Paris, célébration en l'Eglise Saint-Jacques-la-Boucherie, avec *Madeleine de Sauvage*, fille de *Jacques*, & de *Madeleine du Mont*, dont vinrent :

1. Claude, Chevalier, né le 12 Juin 1751, qui fut reçu, au mois de Janvier 1777, Lieutenant particulier des Eaux & Forêts de France, au siège principal de la Table de Marbre du Palais à Paris ;
2. Charles, Chevalier, né le 12 Août 1753, reçu Commissaire des Guerres en Février 1777, qui s'est marié à Versailles, le 1er Juin 1778 (contrat signé par la Reine le 16 Mai précédent), avec *Marguerite-Susanne de Lhommel de Beauregard de Belle-Isle*, fille de feu *Pierre*, Ecuyer, Sieur de Belle-Isle ; la Reine, après son mariage, le nomma un de ses Maîtres d'Hôtel ;
3. Jacques, né le 4 Janvier 1759, Etudiant en Droit ;
4. Pierre, né le 11 Juillet 1768 ;
5. & 6. Et deux filles, non encore mariées : l'une, nommée Madeleine, est née le 7 Septembre 1754 ; la seconde, nommée Agathe, est née le 2 Décembre 1759.

Nous avons dit au commencement de cette Généalogie qu'il y avoit plusieurs branches de cette ancienne race établies en Angleterre, & en effet elles ont sollicité plusieurs de cel-

les de France d'y paſſer, où elles auroient eu un ſort diſtingué; mais nos MALHERBE François, attachés à leurs Souverains, ont toujours préféré d'être ſimples Officiers en France, aux grades ſupérieurs qu'on leur faiſoit eſpérer dans ce pays étranger. Ils y ont même abandonné ce qui leur appartenoit par l'extinction de quelques branches de la Famille d'Angleterre, par le même motif qui les a toujours conduit & animé.

Le Bailli de Caen, à la réquiſition de la Famille, ſe tranſporta à l'Abbaye de Saint-Etienne de Caen, fit faire ouverture des ſalles de cette Abbaye, où il y avoit pluſieurs écuſſons peints des armes des anciennes Familles nobles de la Province de Normandie, & entre leſquelles il atteſta, par ſon Procès-Verbal du 13 Juin 1619, avoir vu celles de la Famille DE MALHERBE-SAINT-AGNAN, qui ſont: *d'argent, ſemé d'hermines ſans nombre; à 6 roſes de gueules;* & les Religieux préſens atteſtèrent ſavoir, par tradition des Religieux qui les avoient précédés, que ces armes avoient été peintes par ordre du Duc Guillaume, en faveur de la nobleſſe qui l'avoit ſuivi à la conquête du Royaume d'Angleterre, & le Bailli de Caen ordonna que l'écuſſon des armes de la Famille DE MALHERBE-SAINT-AGNAN ſeroit peint en marge de ſon Procès-Verbal: ce qui fut exécuté par le Peintre *Voyer*, de ladite ville de Caen, qui en donna ſon atteſtation; la Famille DE MALHERBE eſt ſaiſie de ce titre. (Généalogie rédigée d'après un *Mémoire* envoyé par M. l'Abbé Béziers, Chanoine du Saint-Sépulcre de Caen.)

MALIDE, à Paris: Famille noble, dont eſt JOSEPH-FRANÇOIS DE MALIDE, né le 12 Juillet 1730, qui fut nommé à l'Evêché d'Avranches & ſacré le 31 Août 1766, enſuite à l'Evêché de Montpellier le 20 Janvier 1774.

* MALINES: ce pays a eu des Seigneurs particuliers, qui l'étoient auſſi de *Grimberghen*, & en même tems Avoués ou Protecteurs de *Malines*.

Marguerite, fille de *Renaud*, Comte, puis Duc *de Gueldre*, vendit, le 15 Décembre 1333, du conſentement du Duc, ſon père, l'Avouerie de *Malines* à *Louis*, Comte *de Flandres*. Elle retint le pays de *Malines* qu'elle laiſſa à ſa ſœur *Mechtilde*, qui, le 27 Juin 1381, céda le pays de *Malines* à *Charles d'Immerzeele*, Sire d'Amay, pour la ſomme de 300,000 vieux écus qu'elle lui devoit. Le 26 Octobre de la même année, il tranſporta l'action qu'il avoit à *Jean de Calſteren*, Sire de Linde, juſqu'à la ſomme de 60,000 deſdits écus, & à *Nicolas Swaëf*, Chevalier, les 40,000 écus reſtans; mais *Jean de Calſteren* vendit ſa prétention, le 25 Décembre 1384, à *Jean*, Sire *d'Arkel*, mari de *Jeanne de Juliers*, qui avoit pour aïeule maternelle *Sophie de Malines. Jean d'Arkel* vendit ladite action en 1425, à *Jean*, Sire *de Weſemael*, qui acquit, le 4 Février 1427, tout le droit qu'avoit ſur le pays de *Malines* les enfans de *Nicolas Swaëf*: il réunit ainſi les deux portions de cette Seigneurie, qui lui fut diſputée peu après par *Guillaume*, Sire *d'Egmond*, fils de *Marie d'Arkel* & iſſu de *Sophie de Brabant*, à qui elle fut adjugée par la Cour Féodale de Brabant le 27 Mai 1441; mais par un autre jugement définitif du 6 Novembre 1459, le pays de *Malines* fut adjugé à *Jean de Weſemael*, qui n'ayant point eu d'enfans, inſtitua par ſon teſtament, du 6 Septembre 1462, pour héritier univerſel *Charles de Bourgogne*, Comte du Charolois, qui unit le pays de *Malines* à ſes Domaines.

Les armes DE MALINES étoient: *d'or, à 3 pals de gueules*, que les *Bauterſem* portoient *en chef*. (Une héritière épouſa un des auteurs des derniers *Glymes*, Comte de Grimberghen, leſquels ajoutèrent l'écuſſon DE BRABANT, *au franc-quartier*.)

MALIVERNY, en Provence: Famille dont il eſt parlé dans l'*Hiſt. héroïque de la Nobleſſe de Provence*, tom. II, & dans l'*Etat de la Provence*, par l'Abbé Robert de Briançon, auſſi tom. II. Elle eſt originaire de la petite ville de Cotignac & remonte à

CLAUDE DE MALIVERNY, Conſeiller, Secrétaire du Roi & Greffier Criminel au Parlement d'Aix en 1567. De lui deſcend au VIe degré,

JOSEPH-CLAUDE DE MALIVERNY, deuxième Préſident à Mortier au Parlement d'Aix, qui s'eſt marié avec *Henriette-Agathe de Simiane*, fille aînée de *Joſeph de Simiane de la Cépède*, Marquis de Simiane, &c., & de *Marguerite de Valbelle-Meyrargues de Rians*, dont pour fille unique, en 1757,

ANTOINETTE-MARIE-MABILLE, qui s'eſt alliée avec *Louis-Anne-Emmanuel de Covet*, Mar-

quis de Marignane, des Isles-d'Or, Seigneur de Vitrolles, Saint-Victoret & du Rove, Cornette des Chevaux-Légers de la Garde du Roi, dont poſtérité. Voy. COVET.

Les armes : *d'azur, à un chevron d'argent, accompagné en pointe d'un lionceau d'or; au chef couſu de gueules, chargé de 3 étoiles d'or, celle du milieu à 8 rais.*

* MALLELOY, au Duché de Lorraine : Terre & Seigneurie érigée en *Comté*, par Lettres du 19 Mai 1724, en faveur d'Edmond, Comte de Collignon, Conſeiller d'Etat & Chambellan du Duc Léopold, mort le 17 Février 1747, ayant eu pour fils unique d'*Urſule de Gombernaux*, morte le 8 Septembre 1734,

Léopold, Comte de Collignon & de *Malleloy*, Chambellan du Duc Léopold, qui a épouſé, en 1728, *Gabrielle de Mahuet*, fille de *Charles-Ignace*, Comte de Lupcourt, Baron du Saint-Empire & de Drouville, Miniſtre d'Etat de Lorraine, & de *Marie-Nicole de Hoffelize*, dont un fils, mort jeune en 1750, & une fille, morte ſans alliance en 1754. (*Dictionnaire des Gaules*, tom. IV.)

MALLET, Ecuyer, Seigneur de Boiſmalet en Normandie, Election de Domfront, qui porte : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de 2 tours d'argent, & en pointe d'un lion léopardé du même; à la bordure de gueules, chargée de 3 fermaux d'or.*

MALLET, en Picardie. Jacques Mallet, Seigneur de Druſſy, fut reçu Conſeiller en la cinquième Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris, le 5 Septembre 1679.

Jacques Mallet, Seigneur de Belloy en Beauvoiſis, fut Lieutenant-Colonel du Régiment d'Eſclainvilliers, ſervit pendant 35 ans, & reçut pluſieurs bleſſures : c'eſt ce que nous ſavons, d'après le *Nobiliaire de Picardie*, ſur cette Famille, dont les armes ſont : *d'azur, à 3 trèfles d'or.*

MALLEVILLE de PANNEVILLE, ancienne Famille du pays de Caux, dit la Roque, dont deſcendent les Seigneurs de *Panneville*. Elle fut maintenue dans ſa nobleſſe le 16 Décembre 1667.

Pierre de Malleville avoit épouſé *Iſabeau de l'Epinay*; il en eut :

Isabelle, qui s'eſt mariée à *Pierre Bloſſet*, Seigneur de Saint-Pierre, vivant en 1344.

Guillaume de Malleville, Chevalier, eſt nommé dans un *Armorial* de la fin du XIVe ſiècle, rapporté par Gabriel du Moulin;

Jean de Malleville, Ecuyer de la Compagnie de Meſſire Jean d'Harcourt (montre faite en Juin 1368), ſervoit, en qualité de Chevalier, dans la guerre d'Allemagne, comme on le voit par le prêt & par deux Lettres données à Châlons, en Champagne, du 2 Septembre 1388. Dans le même compte il eſt dit que Pierre de Malleville ſervoit en qualité d'Ecuyer;

Guillaume de Malleville, ou d'Esmalleville, Ecuyer, Seigneur de Cailletot, Vicomte de Caudebec, fut Ecuyer d'Ecurie du Roi, par Lettres données à Auxerre le 5 Décembre 1470;

Adrien de Malleville, Seigneur de Panneville, épouſa *Diane de Clère* vers 1600. (*Hiſt. de la Maiſon d'Harcourt*, pag. 592, 1152, 1578, 1696, 1856 & 1857.) Voy. la Généalogie que nous avons donnée de cette Famille au mot ESMALLEVILLE. Il paroît, ſelon la Roque, qu'ils ont porté l'un & l'autre nom, comme on l'a vu ci-deſſus; mais celui de Malleville a prévalu, comme le rapporte Chevillard.

MALLIER. Cette ancienne Famille, décorée par ſes alliances & par ſes diſtinctions dans l'Egliſe, l'Epée & la Magiſtrature, a ſucceſſivement habité l'Orléanois, l'Isle-de-France, le Poitou & la Bretagne, où elle a été naturaliſée & admiſe dans l'ordre de la Nobleſſe aux Etats de cette Province, par Arrêt du Parlement de Rennes, rendu le 14 Juillet 1770, ſur Requête du 13 Juin même année & ſur les titres & pièces juſtificatives.

I. Jean de Mallier, Ier du nom, Conſeiller à Orléans, vivoit en 1380. Il eut de ſa femme, dont on ignore le nom,

II. Hugues de Mallier, Seigneur de la Haye, auſſi Conſeiller à Orléans, qui épouſa *Marguerite Boucher*, dont:

1. Jean, IIe du nom, Bailli de Beaugency, qui s'eſt marié à *Guillemette Bourgoing*, de laquelle vint:

   Jean, IIIe du nom, Conſeiller au Parlement, qui mourut ſans poſtérité.

2. Et Pierre, qui ſuit.

III. Pierre de Mallier, Seigneur du Houſ-

ſay, près de Chartres, Terre qu'il poſſédoit dès l'an 1490, eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré,

1. Sébastien, qui ſuit;
2. Et Claude, Seigneur du Houſſay, Conſeiller Secrétaire du Roi, Maiſon & Couronne de France, marié à *Marguerite de Lionne.*

IV. Sébastien de Mallier, Seigneur du Houſſay, de Loigny & de Villeneuve, Conſeiller du Roi & Tréſorier Général de France en la Généralité d'Orléans, épouſa *Marie Godet*, dont vint:

V. Claude de Mallier, Ier du nom, Seigneur du Houſſay, employé avec diſtinction au ſervice du Roi Charles IX, dès 1572. Il fut Secrétaire des Finances d'Henri III en 1581, Intendant de l'armée royale de Piémont en 1617, Conſeiller d'Etat Privé même année, Intendant des Finances de France en 1621, Contrôleur Général des Finances & Conſeiller d'Etat en 1629, pourvu de nouveau du Contrôle Général des Finances en 1630 & 1636, mourut vers 1642, dans un âge fort avancé, après avoir ſervi ſous quatre Rois, & fut enterré à la Chapelle de MM. de Mallier, dans l'Egliſe Saint-Paul de Paris. Il avoit épouſé, par contrat du 30 Mai 1600, *Marie de Meliſan*, de laquelle il laiſſa:

1. Claude, qui ſuit;
2. Louis, auteur de la branche des Seigneurs de *Chaſſonville*, rapportée ci-après;
3. François, Evêques de Troyes en 1636;
4. Isabelle ou Elisabeth-Marie, mariée, en 1621, à *Nicolas de Bailleul*, Chevalier, Baron de Château-Gontier, Miniſtre d'Etat & Surintendant des Finances, dont un fils, Grand Louvetier de France, & *Marie de Bailleul*, qui s'eſt alliée, 1° en 1644, à *François de Brichanteau*, Marquis de Nangis, dont la Maiſon a donné un Amiral & un Maréchal de France; & 2° en 1646, à *Louis-Châlon du Blé*, Marquis d'Uxelles, Comte de Buſſy, Maréchal de France, dont elle eut *Nicolas du Blé*, auſſi Maréchal de France;
5. Et Marie, femme de *Léon d'Illiers de Balſac*, Chevalier, Marquis d'Entragues, Seigneur de Chantemesle, &c., dont elle n'eut point d'enfans. Voy. ILLIERS.

VI. Claude de Mallier, IIe du nom, Seigneur du Houſſay, &c., ſucceſſivement Conſeiller au Parlement de Paris, Maître des Requêtes, Conſeiller d'Etat, puis Ambaſſadeur à Veniſe, épouſa, 1° en 1628, *Marie le Pelletier*, d'une Famille illuſtre dans la Robe; & 2° en 1631, *Marie de Bailleul*, fille de *Nicolas*, Préſident à Mortier au Parlement de Paris, & de *Louiſe de Fortia*. Etant devenu veuf, il embraſſa l'Etat Eccléſiaſtique & fut Evêque de Tarbes. De ſa ſeconde femme, il eut:

VII. Claude de Mallier, IIIe du nom, Chevalier, Marquis du Houſſay, &c., qui s'allia, le 7 Janvier 1657, avec *Geneviève de Houdetot*, d'une Maiſon qui a donné un Grand Maître des Arbalêtriers de France. De ce mariage ſortit:

VIII. Louise de Mallier, femme, en 1691, de *Louis-Joſeph de Maillé*, Baron de Coulonces, Seigneur de Secqueville (iſſu d'un Maréchal de France), dont elle eut poſtérité. Voy. MAILLÉ, branche des Seigneurs de *Brezé*, &c.

BRANCHE
des Seigneurs de Chassonville.

VI. Louis de Mallier, Chevalier, Seigneur de Chaſſonville (ſecond fils de Claude, Ier du nom, & de *Marie de Meliſan)*, fut Enſeigne aux Gardes Françoiſes avant 1643, Capitaine au même Régiment en 1650 & Maréchal des Camps & Armées du Roi en 1652. Il épouſa, par contrat du 3 Septembre 1665, *Julienne le Petit de Vernot*, deſcendant des Princes du Bas-Berry & alliée à la Maiſon *de Coſſé-Briſſac*; fille de *Louis le Petit*, Marquis de Chaufferais, & d'*Anne le Porc de la Porte*, de l'illuſtre Maiſon *de la Porte-Vezins*. De ce mariage vinrent:

1. Louis-Marc, qui ſuit;
2. Louise-Julienne-Madeleine, mariée à *Louis-Georges de la Rocque*, Ecuyer, Seigneur & Patron du Theil;
3. Et Nicole-Ursule, morte ſans alliance.

VII. Louis-Marc de Mallier, Comte de Chaſſonville, fut Capitaine de Cavalerie en 1701, Colonel de Dragons & Brigadier des Armées au ſervice de ſon Alteſſe Electorale de Cologne en 1704, premier Gentilhomme de la Chambre du même Electeur en 1705, puis Maréchal de Camp au ſervice de France, & eſt mort Lieutenant Général des Armées du Roi. Il avoit épouſé, en 1707, *Marie-Adrienne de Glymes-de-Brabant*, iſſue des anciens Souverains de Brabant & Chanoineſſe de Mouſtier-ſur-Sambre, morte le 8 Octobre 1774, âgée de 80 ans, laiſſant:

1. Jean-Charles-Louis, qui ſuit;
2. Et Marie-Henriette-Rebecca, alliée, par

contrat du 2 Décembre 1732, ſigné du Roi & de la Famille Royale, à *Philippe-Auguſte de Volvire*, Comte de Ruffec, Lieutenant Général des Armées du Roi, &c., (d'une Maiſon qui a donné pluſieurs Chevaliers du Saint-Eſprit.) Voy. VOLVIRE.

VIII. Jean-Charles-Louis de Mallier, Seigneur de Chaſſonville, a épouſé, en 1741, *Thérèſe-Eugénie-Françoiſe-Geneviève du Moulin*, Dame du Broſſay (de l'illuſtre & ancienne Famille *du Moulin* ou *des Moulins*, qui a donné un Grand Maître de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem & pluſieurs grands hommes en différens genres.) De ce mariage ſont iſſus :

1. Daniel-Henri-Louis-Philippe-Auguste, qui ſuit;
2. Ursule-Augustine-Rebecca, mariée, en 1761, à *Joachim-Fulgence de Robinault*, Chevalier, Seigneur du Bois-Baſſet, près de Saint-Méen, dont elle a eu poſtérité ;
3. Louise-Célestine-Henriette-Thérèse, appelée *Mademoiſelle* de Mallier, née le 22 Mai 1748;

Et quatre autres enfans, morts en bas âge.

IX. Daniel-Henri-Louis-Philippe-Auguste de Mallier, appelé *le Comte de Chaſſonville*, héritier principal & noble, ci-devant Officier de Cavalerie au Régiment de Royal-Pologne, a épouſé, le 20 Février 1771, *Jeanne-Pauline de Cornulier*, fille de *Charles-Touſſaint*, Comte de Largouët & de Vair, Marquis de Château-Fremont, Baron de Montrelais, Préſident à Mortier au Parlement de Bretagne, & d'*Angélique-Marie-Sainte de Cornulier*, ſon épouſe par diſpenſe. (Cette Maiſon a donné un Evêque de Rennes & s'eſt alliée à celle *de Montmorency*.) Le Comte *de Chaſſonville* a eu de ſon mariage

1. Adrien-Toussaint, né en 1773 ;
2. Et Thérèse-Sainte-Pauline, appelée *Mademoiſelle de Chaſſonville*, née le 25 Février 1772.

Les armes : *d'argent, à la faſce de gueules, accompagnée de 3 roſes du même, poſées* 2 *&* 1.

MALMONT, en Breſſe, dont étoit

Claude de Malmont, Ecuyer, Seigneur du Tillet, qui vivoit, en 1450, avec *Antoinette de Gorrevod*, fille de *Hugonin*, Chevalier, & de *Jeanne de Chevrel*. Il en eut :

Philibert de Malmont, Seigneur du Tillet, qui ſe maria à *Philiberte d'Andelot*, fille d'*Amé*, Seigneur de Preſſia, & de *Philiberte de Nance*. Elle teſta le 5 Août 1555 & laiſſa :

1. Jean, Seigneur du Tillet, mort ſans enfans;
2. Adrienne, Dame du Tillet, femme de *Girard de Richarme*, Seigneur du Buiſſon;
3. & 4. Antoinette & Pernette. (C'eſt ce que nous ſavons ſur cette Famille, d'après feu Piganiol de la Force.)

Les armes : *d'azur, au chevron d'argent*.

MALNOUE ou MALENOUE, en Normandie, Election de Bernay, Famille qui porte : *d'azur, à 3 canettes d'argent,* 2 *&* 1.

MALO. De cette Famille étoit Charles Malo, Seigneur de Sery, Conſeiller en la Grand'Chambre du Parlement de Paris, qui eut pour fils

Jacques Malo, Seigneur de Sery, Subſtitut du Procureur Général du même Parlement, le 1[er] Juillet 1679, Conſeiller au Grand Conſeil le 7 Février 1691, mort, ſans alliance, le 31 Mai 1711, à 52 ans.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de* 2 *roſes d'argent en chef & d'un croiſſant du même en pointe*.

MALOISEL, en Normandie, Election de Caen; Famille noble qui poſſède les Terres de Bouttemont & de Graye. Elle porte : *d'or, au lion de gueules, armé & lampaſſé d'argent; au chef d'azur, chargé d'un croiſſant d'argent, accoſté de* 2 *étoiles d'or*.

MALON (de), Famille noble qui paroît être originaire du Vendômois, où elle a poſſédé ſucceſſivement un nombre de Fiefs & où elle a fait auſſi des fondations à la Paroiſſe de la Madeleine de Vendôme, juſqu'au moment qu'elle vint s'établir à Paris, en entrant dans la Robe.

I. Gervais Malon, Seigneur de la Terre d'Oſmoy, relevant en haute Juſtice du Comté de Vendôme, du fief de Crévecé, qu'il ne paroît point avoir acquis, de celui de Chaſſay & de quelques autres biens nobles, ſous le nom de la Varenne, de Maudétour, &c., avoit épouſé *Agnès le Copelet* : c'eſt ce qui conſte par un acte poſtérieur à ſa mort, en date de 1364 (*a*). Il eut entr'autres enfans :

(*a*) On voit par cet acte que ſa veuve avoit eu le *Bail* de ſes enfans mineurs. Le *Bail* eſt la garde-noble dans la Coutume d'Anjou, qui régit le Vendômois.

II. Noble homme Guillaume Malon, Seigneur d'Osmoy, de Chassay & de Crévecé, le seul qui ait eu postérité, mort en 1404, laissant de sa femme, qu'on ne connoît point :

1. Macé, Ecuyer, Seigneur d'Osmoy & de Chassay, mort sans alliance, & sur lequel on trouve plusieurs actes de services dans les Compagnies d'Ordonnances ;
2. Et Jean, qui suit.

III. Noble homme Jean Malon, Seigneur d'Osmoy, de Crévecé & de Mayer, né en 1393, fut convoqué au ban des Nobles du Vendômois en 1467; *il conduisoit chiens & oiseaux comme les Nobles du pays* & fit toutes les guerres de Charles VII & suivantes. Il épousa *Alardine de Châteaurenault*, fille de *Guy de Châteaurenault*, qui fut fait Chevalier, à la bataille de Verneuil, en 1424. De ce mariage vinrent :

1. Noble homme Mathurin, Seigneur d'Osmoy, à la mort de son père, en 1477 ;
2. Noble homme Colin, Seigneur de Villemarets, Rocé, &c. ;
3. Et Guillaume, qui suit.

IV. Noble homme Guillaume Malon, Ecuyer, Seigneur de Saint-Cyr, de Villaria & du Poutreau, par sa femme, noble Dame *Catherine Bechebien*, dont sortit

V. Jacques Malon, Ecuyer, Seigneur du Poutreau, de Jupeau, de la Hasterie, de la Prouterie (toutes terres du Vendômois), & de celle de Bercy par sa femme, *Anne Robert*, qu'il avoit épousée avant 1493, fille de N.... *Robert*, Greffier en chef Criminel du Parlement. Il en eut :

1. Nicolas, qui suit;
2. Et Guillaume, Ecuyer, lequel forma une branche, maintenant éteinte, & qui a donné deux Chevaliers de Malte, l'un en 1598, & l'autre en 1606.

VI. Nicolas Malon, Ecuyer, Seigneur de Jupeau, de Bercy, Conflans, &c., le premier de cette Famille qui entra dans la Robe, fut, en 1521, Greffier en chef Criminel du Parlement, dans le même tems que du Tillet possédoit pareille charge au Civil. Un Arrêt du Parlement, rendu sur une discussion élevée sur leurs prérogatives respectives, assimila les droits & prééminences de chacun d'eux dans leurs fonctions. D'*Anne du Val*, son épouse, il eut :

1. Claude, Ecuyer, Seigneur de Bercy, Conflans, &c., qui épousa *Catherine Séguier*, tante du Chancelier de ce nom, dont pour fille

   Marie, femme de *Claude de l'Aubepine*, Secrétaire d'Etat, morte sans enfans.
2. Bernard, Ecuyer, Seigneur de Jupeau & ensuite de Bercy, Secrétaire de la Chambre d'Henri III & de la Reine, sa mère ;
3. & Charles, qui suit ;

VII. Charles de Malon, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur de Mézières, Conseiller au Parlement de Bretagne en 1566, mourut avant de posséder la Terre de Bercy, qui passa à Charles, son fils, qui suit, qu'il laissoit de *Marie Rousselin*, sa seconde femme.

VIII. Charles de Malon, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Bercy, Conflans, Mézières, Sainte-Escobille, &c., né posthume en Novembre 1568, fut Conseiller en la Cour des Aides de Paris en Décembre 1595, au Parlement le 5 Février 1598, Maître des Requêtes le 12 Février 1608, Président du Grand Conseil en 1610, Conseiller d'Etat en 1613, eut en 1635 des Lettres de Conseiller d'Etat au Conseil des Finances, & mourut le 20 Juin 1638. Il avoit épousé, par contrat du 16 Février 1599, *Catherine Habert de Montmort*, fille de *Louis*, Sieur du Mesnil-Habert, Trésorier de l'Extraordinaire des Guerres, & de *Marie Rubentel*. De ce mariage vinrent :

1. Charles-Henri, qui suit;
2. Anne, mariée, par contrat du 13 Octobre 1631, à *François de Goyon*, Sire de Matignon, Comte de Thorigny, &c., Chevalier des Ordres & Lieutenant Général des Armées du Roi. Elle mourut le 2 Avril 1688, ayant eu des enfans. Voy. GOYON de MATIGNON;
3. Catherine, mariée, en 1639, à *Edouard Ollier*, Marquis de Nointel, Ambassadeur à la Porte, dont postérité. Voy. OLLIER, au pays Chartrain ;
4. Et Marie, Abbesse de Cordillon.

IX. Charles-Henri de Malon, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de Bercy, Conflans, Charenton, &c., Conseiller au Grand Conseil le 3 Septembre 1626, Maître des Requêtes en 1634, Président au Grand Conseil en 1636, présida aux Etats de Languedoc en 1653, à la place de M. de Cardaillac de Levis, Comte de Bioule, mourut Doyen des Maîtres des Requêtes, & fut inhumé aux Grands Augustins de Paris. Il avoit épousé, le 27 Juillet 1631, *Françoise Berthelin*, morte au mois

de Septembre 1671, fille d'*Edmond Berthelin*, Secrétaire du Roi & Greffier de la Chambre des Comptes, & d'*Anne du Puis*. Leurs enfans furent :

1. Anne-Louis-Jules, qui fuit ;
2. Catherine-Anne, mariée, le 3 Février 1660, à *André Potier de Novion*, IIe du nom, Seigneur de Novion, &c., Maître des Requêtes, puis Premier Préfident au Parlement de Paris, qui mourut le 24 Janvier 1677, & elle le 1er Septembre 1715, ayant eu poftérité. Voy. POTIER, à Paris ;
3. Et Françoise, née le 20 Février 1638, Abbeffe de Meaux.

X. Anne-Louis-Jules de Malon, Chevalier (filleul de la Reine Anne & de Louis XIV, repréfenté par le Cardinal Mazarin), Seigneur de Bercy, Conflans, Charenton, des Carrières, de la Grange-aux-Merciers, Confeiller au Parlement de Metz le 17 Octobre 1662, de Paris le 27 Août 1667, Maître des Requêtes le 3 Mars 1674, Intendant en Auvergne en 1683, en Bourbonnois & à Lyon en 1684, & Intendant pour la vifite des Ports de mer en 1686, mourut le 5 Octobre 1707, âgé de 63 ans. Il avoit époufé, en Février 1677, *Marie-Angélique le Ragois de Bretonvilliers*, morte le 24 Août 1730, fille de *Bénigne*, Seigneur de Bretonvilliers, Préfident de la Chambre des Comptes, & de *Claude-Elifabeth Perrot de Saint-Dié*, dont :

1. Charles-Henri, qui fuit ;
2. Jean, Seigneur de Charenton, né le 17 Décembre 1678, Enfeigne des Vaiffeaux du Roi le 21 Avril 1705, qui mourut Lieutenant de Vaiffeau, fans alliance, en 1723 ;
3. Et Louis-Claude, né le 25 Février 1680, Lieutenant en 1704 & Capitaine aux Gardes en 1714 jufqu'en 1725, qui s'eft marié, en 1728, à *Henriette-Victoire Collart*, morte en couches le 21 Mai 1729, âgée de 25 ans, de
   Marie-Charlotte, née le 18 du même mois, qui s'eft mariée, le 7 Novembre 1747, à *François-Louis de Salignac*, Marquis de Fénélon, &c., Lieutenant Général des Armées du Roi, ci-devant Gouverneur Général de la Martinique & des Isles du Vent. Elle eft morte le 9 Septembre 1760, laiffant des enfans. Voy. SALIGNAC de FÉNÉLON.

XI. Charles-Henri de Malon, IIe du nom, Chevalier, Seigneur & Marquis de Bercy, Conflans, Charenton, Baron de Couvron, &c., le 13 Janvier 1678, fut d'abord reçu Confeiller au Grand Confeil le 30 Avril 1702, puis Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi le 4 Juin 1706 ; fut chargé au mois de Février 1708 de la Direction Générale des Ponts & Chauffées de France, & au mois d'Avril fuivant, il eut la charge de faire contrôler les Comptes avant que d'être portés à la Chambre ; fut pourvu au mois d'Août 1709 de Confeiller d'Etat & Intendant des Finances, qu'il exerça jufqu'au mois de Septembre 1715, & mourut le 19 Janvier 1742. Il avoit époufé, le 21 Septembre 1705, *Charlotte-Angélique Defmarets*, fille de *Nicolas*, Marquis de Maillebois, de Blévy, &c., Maître des Requêtes, depuis Contrôleur Général des Finances & Miniftre d'Etat, & de *Madeleine de Béchameil*. Elle eft morte le 10 Septembre 1745, laiffant :

XII. Nicolas-Charles de Malon, Chevalier, Seigneur de Bercy, de Conflans, Charenton, &c., né le 2 Août 1708, Confeiller au Parlement de Paris le 16 Février 1729, Maître des Requêtes le 10 Février 1735, Préfident au Grand Confeil le 20 Février 1740 & Rapporteur du point d'honneur au Tribunal de MM. les Maréchaux de France en 1745. Il avoit époufé, le 28 Octobre 1734, *Marie-Angélique-Françoife Tachereau de Baudry*, fille de *Gabriel*, Seigneur de Baudry & de Lignières, Confeiller d'Etat & Intendant des Finances, mort le 23 Avril 1755, âgé de 82 ans, & de *Philippe Taboureau des Réaux*. De ce mariage vinrent :

1. Maximilien-Emmanuel-Charles, qui fuit ;
2. Et Charlotte-Philippine, née en 1736, mariée, par contrat figné le 16 & célébration le 22 Février 1762, à *Charles-François-Juft*, Marquis *de Monteil*, Baron du Lac, &c., Maréchal des Camps & Armées du Roi, ci-devant Miniftre Plénipotentiaire de S. M. auprès de l'Electeur de Cologne, puis, en 1758, en Pologne. Voy. MONTEIL.

XIII. Maximilien-Emmanuel-Charles de Malon, Chevalier, Seigneur des Ville & Châtellenie de Bléré, dit *le Marquis de Bercy*, Confeiller au Parlement de Paris le 30 Janvier 1766, étoit, en 1774, Capitaine de Cavalerie au Régiment Royal-Cravates ; il n'eft pas encore marié.

Les armes : *d'azur, à 3 canettes d'or, 2 & 1*. (Généalogie en partie dreffée d'après un *Mémoire* rédigé, fur les titres originaux, par

M. de la Croix, Généalogifte de l'Ordre de Malte). Voy. le *Mercure de France* de Février 1742, p. 399.

MALORTIE, Famille marquée parmi les Nobles de Normandie, & connue anciennement fous le nom de BENEL.

RICHARD, dit CARDOT DE MALORTIE, Seigneur de la Motte, rendit des fervices confidérables au Roi CHARLES VII. Parmi les titres de cette Famille on trouve des Lettres de ce Prince, données aux Montils-lès-Tours, le 9 Janvier 1451, par lefquelles S. M. ordonne, en confidération des fervices que lui avoit rendus CARDOT BENEL, dit DE MALORTIE, au Grand Sénéchal de Normandie & au Bailli de Rouen, qu'en cas que *Marie l'Empereur*, fille & héritière de *Jacques l'Empereur*, Ecuyer, eut donné volontairement & fans contrainte une promeffe de mariage audit CARDOT BENEL, ils la fiffent accomplir & donnaffent à l'un & à l'autre mainlevée de la faifie qui avoit été faite de leurs corps & de leurs biens. De leur mariage naquit :

JEAN DE MALORTIE, Seigneur de Villers, qui époufa, en 1535, *Yolande Daniel du Bois d'Ennemets;*

FRANÇOIS DE MALORTIE fut accordé avec *Jeanne du Fay;*

JEAN DE MALORTIE, Seigneur de Villers, époufa, en 1564, *Louife de Bimont;*

GABRIEL DE MALORTIE, leur fils, fut marié, en 1599, avec *Sufanne le Valois de Villette*, fille de noble homme *Louis le Valois*, vivant, Seigneur de Fontaine, & de *Catherine Bourdin*, Dame de Villette;

JACQUES DE MALORTIE fut accordé avec *Louife de Belleau* en 1641, de laquelle il eut :

FRANÇOIS DE MALORTIE, IIe du nom, qui s'eft marié, en 1664, à *Anne Ferrand*, dont:

1. JACQUES-GUSTAVE, qui fuit;
2. GABRIEL, marié, en 1682, à *Marie-Julienne des Guez*, fœur de *Samfon*, Seigneur de la Barre, Belleville-en-Thimerais. Il fut père de
   - LOUIS, mort enfant en 1688, dans l'Electorat de Hanovre, où fon père & fa mère s'étoient retirés étant Proteftans;
   - Et une fille, morte auffi Proteftante à Hanovre depuis 1742. (Les biens de cette branche n'ont point paffé à cette fœur; mais après la mort de LOUIS, fon frère, ils ont été confifqués & la confifcation accordée à JACQUES-GUSTAVE, fon coufin germain, dont on va parler.)
3. Et HENRIETTE, morte dans la paroiffe de Fontaine-la-Louvet, près d'Orbec.

JACQUES-GUSTAVE DE MALORTIE, Chevalier, Seigneur de Boutteville, Brigadier des Armées du Roi, Infpecteur Général de Cavalerie & Dragons, en faveur duquel la Seigneurie de Hombourg fut confirmée, et, en tant que befoin feroit, érigée en titre & dignité de *Comté de Hombourg*, par Lettres données à Verfailles, en Janvier 1715, regiftrées au Parlement de Metz le 6 Avril fuivant. Il avoit époufé, le 12 Novembre 1691, *Marie-Thérèfe Brifacier*, fille de *Nicolas Brifacier*, Gouverneur de Sierck & du Comté de Hombourg, & de N... *de Monby*. De ce mariage font iffus :

1. JEAN-FRANÇOIS, qui fuit;
2. Et MARIE-THÉRÈSE, Comteffe de Hombourg, Dame de Boutteville, qui époufa *François-Léonor de Gaudes*, Comte & Seigneur de Martenneville, Vicomte d'Omar, Baron de Cottigny, Chevalier de Saint-Louis & Meftre de Camp de Cavalerie, dont vint pour fille unique, *Marie-Thèrèfe de Gaudes*, qui a époufé, par contrat du 23 Juillet 1749, *Philippe-Charles*, Comte *de Hunolftein*, Seigneur de Chateauvoël, &c., Capitaine de Cavalerie au Régiment Royal-Allemand, dont des enfans. Voy. HUNOLSTEIN.

JEAN-FRANÇOIS DE MALORTIE, né en 1696, Comte, puis *Marquis de Boutteville*, reçu Page du Roi en 1711, fait Colonel du Régiment de Foix en 1734, Brigadier le 20 Février 1743, Maréchal de Camp le 1er Mai 1745, eft mort fans poftérité en 1747. Il avoit époufé, en Avril 1729, *Françoife-Charlotte de Senneterre*, ou *Saint-Nectaire*, Marquife de la Ferté, veuve de *François-Gabriel Thibault*, Marquis de la Carte, & fille d'*Henri-François de Senneterre*, Duc de la Ferté, Pair de France, & de *Marie de la Motte-Houdancourt*. Elle eft morte en fon Château de la Ferté, près de la ville d'Orléans, le 4 Novembre 1745, âgée de 66 ans. Voy. SENNETERRE.

Une branche de cette ancienne Famille établie en Picardie à Merlieux, Election de Laon, fut confirmée dans fa nobleffe le 23 Novembre 1667 & le 4 Avril 1668. Elle fubfiftoit alors dans CLAUDE DE MALORTIE, Seigneur de Roys & de Manneville-la-Raoult,

& dans Louis de Malortie, Seigneur de Campigny, frères, qui produisirent leurs titres en remontant à Richard, dit Cardot de Malortie, Ecuyer, qui obtint des Lettres Patentes du Roi Charles VII, le 24 Janvier 1451. (Nous ignorons si elle subsiste.)

Les armes : *d'azur, à 2 chevrons d'or, accompagnés de 3 fers de lance* ou *dards à l'antique, renversés d'argent, posés* 2 & 1. La branche de Picardie écarteloit *d'azur, à 4 croix d'argent, posées* 2 & 2.

* MALTE ou MALTHE. L'Isle de ce nom, Fief de la Sicile, est une Principauté, qu'on peut regarder comme un centre de la Noblesse de l'Europe : cette Isle, possédée, depuis 1530, par les Chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, établis ensuite à Rhodes & enfin à Malte, est en la possession de ces Chevaliers, qui ont pour Chef ou Grand Maître, un Seigneur choisi dans cet Ordre, qui a le titre d'*Altesse Eminentissime*; & si l'on faisoit une liste exacte de tous ces Chevaliers, on y verroit les noms de tout ce qu'il y a de haute Noblesse en Allemagne, en France, en Italie, en Espagne, en Portugal, & autrefois en Angleterre. Ce n'est pas néanmoins que tous les Chevaliers soient sortis de Maisons également illustres, mais ils savent les distinguer exactement, & cela suffit. Dans ceux qui ont été Grands Maîtres, on y verroit les noms respectables : *d'Assally* ou *de Sailly, de Comps, de Villiers, de Villaret, de Pins, d'Aubusson, d'Amboise, de Villiers-l'Isle-Adam, de Wignacourt, de la Valette, de Vintimille-Lascaris, de Clermont, de Rohan*, &c., qui tous ont été François, sans parler des Seigneurs des autres Nations Européennes.

MALTERRE, ressort de Dinan en Bretagne. Par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 19 Janvier 1669, au rapport de M. de la Bourdonnaye, ceux de ce nom furent d'abord interloqués, & par autre Arrêt rendu en la même Chambre le 1er Mars suivant, au rapport de M. le Febvre, ils ont été déclarés *nobles d'extraction*.

Les armes : *de gueules, à 3 chevrons d'argent, accompagnés de 3 mâcles du même*, 2 & 1. (Extr. d'un manuscrit in-fol., des *Généalogies de Bretagne*.)

MALTORGE, en Normandie, Election de Lisieux; Famille qui porte pour armes : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de 3 fers de pique du même, les pointes en bas, posés* 2 & 1.

* MALTOT, en Normandie, Election de Caen : Terre composée de divers fiefs, tous possédés par *Jacques Fortin*, Ecuyer, Seigneur de Feuguerolles, depuis le décès d'*Antoine-Jean-Gaston-Jérôme Fortin*, Seigneur de Maltot, mort sans enfans en 1702.

MALVAL, en Champagne, porte : *d'azur, à la fasce d'argent, chargée de 3 étoiles de sable & accompagnée en chef d'un lion d'or.*

MALVIN, en Albret, en Agénois & en Languedoc. On ignore l'origine de cette Maison, mais elle peut passer, sans contredit, pour l'une des plus anciennes. Les Seigneurs *de la Lanne*, du surnom de Malvin, étoient établis & connus dans l'Albret & dans le Condomois, vers le milieu du XIe siècle. Cette Maison, sur laquelle nous n'avons reçu aucun *Mémoire*, a formé beaucoup de branches. C'est de celle des Malvin, Seigneurs de *la Lanne*, que s'est formée la branche des Malvin, Seigneurs *de Montazet*, de laquelle est N... de Malvin de Montazet, qui eut entr'autres enfans :

1. Anne-Charles-François, qui suit ;
2. N... de Malvin, dit *le Comte de Montazet*, Grand'Croix de l'Ordre de Saint-Louis & de celui de Marie-Thérèse, Lieutenant Général des Armées du Roi en 1760, lequel a servi pendant la dernière guerre dans les Armées de l'Impératrice-Reine, & a été fait Gouverneur de Saint-Malo le 9 Juin 1764;
3. Antoine de Malvin de Montazet, né le 17 Août 1713, successivement Aumônier ordinaire du Roi le 27 Décembre 1742, Abbé Commendataire de l'Abbaye de Nogent-sous-Coucy, le 23 Juin 1743, Evêque d'Autun & Abbé Commendataire de l'Abbaye de Montier en Argonne, le 10 Mars 1748, aujourd'hui Archevêque & Comte de Lyon depuis le 12 Mars 1758, Abbé de Saint-Victor-lès-Paris en 1764, & nommé par le Roi, le 26 Février 1775, à l'Abbaye de Fontenay, Ordre de Saint-Benoît, Diocèse de Bayeux. (*Gazette de France*, N° 17.)
4. N... de Malvin, dit *le Chevalier de Montazet*, Maréchal de Camp en 1761 ;
5. Et N... de Malvin, dit aussi *le Chevalier de Montazet*, Chevalier de Malte.

Anne-Charles-François de Malvin, Mar-

quis de Montazet, mourut en 1754. Il a laiſſé des enfans, entr'autres

CHARLES, dit auſſi *le Marquis de Montazet*, Colonel du Régiment d'Enghien, le 1er Décembre 1762, après ſon oncle le Chevalier *de Montazet*.

(La généalogie de cette Maiſon eſt amplement décrite dans l'*Armor. génér. de France*, reg. V, part. II.)

Les armes: *écartelé, aux* 1 *&* 4, *d'azur, à* 3 *étoiles d'or, poſées* 2 *&* 1, qui eſt DE MALVIN; *& aux* 2 *&* 3 *de gueules, à* 2 *balances d'or, poſées l'une au-deſſus de l'autre,* qui eſt DE MONTPEZAT.

MALVOISIN (DE), ancienne Nobleſſe originaire du Duché de Luxembourg, & établie à Nancy en Lorraine, qui a prouvé une filiation ſuivie depuis le XIVe ſiècle juſqu'à nos jours par titres originaux qui nous ont été communiqués. Elle a pour auteur connu

I. JEAN DE MALVOISIN, Ecuyer, qui aſſiſta à un accord fait entre deux partis de Familles nobles le 25 Septembre 1334 & appoſa un des premiers ſon ſcel, avec les Chevaliers & Ecuyers, chefs du ſecond parti. Il avoit épouſé *Idette de Vailly*, de laquelle il eut:

1. NICOLAS, qui ſuit;
2. Et HUGUENIN, Ecuyer, vivant en 1400.

II. NICOLAS DE MALVOISIN, Ier du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, épouſa *Marguerite de Houſſe*, avec laquelle il vivoit en 1396. Il en eut:

1. JACQUEMIN, qui ſuit;
2. Et GUILLAUME, Ecuyer, vivant en 1434.

III. JACQUEMIN DE MALVOISIN, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, Ecuyer d'Ecurie du Roi de Sicile, ſcella un acte du 5 Avril 1432 de ſon ſceau, qui repréſente *une croix potencée, ſurmontée d'un caſque*, où on lit encore autour, *ſig*... MALVOI..., c'eſt-à-dire ſceau de MALVOISIN: cet acte eſt conſervé au Tréſor des Chartres de l'Hôtel de Ville de Metz, & une expédition authentique & collationnée mot à mot ſur l'original, en a été délivrée à la famille. Il eut de ſon épouſe, *Jeanne de Partaire*,

1. NICOLAS, qui ſuit;
2. Et JEAN, Ecuyer, vivant en 1473.

IV. NICOLAS DE MALVOISIN, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, Tromborn, Han & Happoncourt, fit un accord avec JEAN, ſon frère, touchant la ſucceſſion de leurs père & mère, devant *Sarrazin*, Notaire à Nancy, le 5 Mai 1473. Il fit ſon teſtament le 10 Février 1507, dans lequel il rappelle ſon père & ſa femme, *Iſabelle de Foug*, de laquelle il laiſſa:

1. CLAUDE, qui ſuit;
2. Et FRANÇOISE, mentionnée audit teſtament.

V. CLAUDE DE MALVOISIN, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, Tromborn, Han & Happoncourt, nomma le 26 Janvier 1526 des Procureurs pour pourſuivre la ſucceſſion de Dame *Iſabelle de Foug*, ſa mère. Il étoit mort le 12 Juillet 1573, que ſa veuve, *Nicole de Réance*, qu'il avoit épouſée par contrat du 12 Mars 1553, fit accord avec ſon fils CLAUDE, qui ſuit. Elle vivoit encore le 31 Mars 1608, qu'elle fit ſon teſtament devant *Faulchon*, Tabellion au Comté de Vaudémont.

VI. CLAUDE DE MALVOISIN, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, Tromborn, Han, Happoncourt, Aboncourt, Hammeville, Hadonville & Coinches, Conſeiller d'Etat de CHARLES III, Duc de Lorraine & de Bar, duquel il obtint par ſes Lettres Patentes du 16 Juillet 1592, dépoſées au Tréſor des Chartres de la Chambre des Comptes, l'érection de ſa Maiſon de Vézeliſe en Fief, pour les agréables ſervices que lui & ſes ancêtres avoient rendus à ce Prince & à ſes prédéceſſeurs Ducs, & fut maintenu, ſur la production de ſes titres conſtatant ſa noble & ancienne extraction, dans l'ancienne & légitime poſſeſſion de porter pour armes comme ont toujours fait ſes ancêtres: *d'argent, à la croix potencée de gueules*, &c. Il rendit ſes foi & hommage le 28 Juin 1612 pour ſa Seigneurie d'Hammeville & le Fief de Vézeliſe, & le 21 Octobre 1615, pour ſa Seigneurie d'Aboncourt, au Duc HENRI, qui, par ſes Lettres Patentes du 17 Janvier 1613, l'avoit déclaré iſſu de perſonnes nobles d'ancienne extraction des deux côtés, d'après les preuves qu'il en fit, remontant à NICOLAS ſon triſaïeul, & le reconnut pour gentilhomme d'ancienne race. Il fit ſon teſtament en 1622 & mourut après, laiſſant de ſa ſeconde femme, Dame *Claude de Grammont*, fille de Meſſire *Antoine*, Chevalier, Seigneur de Geſſans, Meliſey, &c., & de *Fernandine de la Roche*, qu'il avoit épouſée par contrat du 8 Février 1610 (c'eſt depuis cette alliance que la Famille

de Malvoisin écartèle les armes de celles *de Grammont*) :

1. Jean-Philippe, qui fuit ;
2. Claude-François, Seigneur d'Hammeville, qui conftitua, avec la Dame fa mère, par acte du 10 Février 1636, 180 livres de rente, monnoie de Befançon, au profit de noble *Claude-François Perrenot de Granvelle ;*
3. Claude-Nicole, femme de *Charles de Mitry*, qu'elle avoit époufé en 1625, Chevalier, Seigneur de Fauconcourt & d'Igney, Maître d'Hôtel ordinaire de S. A. le Duc de Lorraine, fon Grand Fauconnier, Bailli & Gouverneur d'Epinal, dont poftérité. Voy. MITRY. Elle fit accord le 19 Octobre 1643 avec Jean-Philippe & Claude-François de Malvoisin, fes frères.

VII. Jean-Philippe de Malvoisin, Chevalier, Baron d'Aboncourt, Seigneur d'Hammeville, Coinches & Saulx, fit fes foi & hommage le 26 Février 1664 pour Hammeville, dont il donna dénombrement le 25 Octobre 1665 ; obtint de Louis XIV des Lettres de fauvegarde pour fes Terres comme Gentilhomme Lorrain, fignées du Roi, la Reine Régente préfente, & fcellées du grand fceau; fut fucceffivement Lieutenant-Colonel du Régiment de Baffompierre, Cavalerie, fe fignala, en cette qualité, en diverfes occafions, & enfuite Colonel d'un Régiment d'Infanterie, par brevet du Duc Charles IV, donné à Bruxelles le 12 Mars 1652 ; il reçut plufieurs lettres de ce Prince, qui fe dit *fon très-affectionné ami*. Le Baron *d'Aboncourt* fit fon teftament olographe le 16 de Février 1688, dans lequel il rappelle fes deux enfans ci-après. Il avoit époufé, 1° par acte du 13 Février 1643, affifté de *Claude de Grammont*, fa mère; *Claude de Baillivy*, fille de *Claude*, IIe du nom, Seigneur de Guéblange, Ochey, &c., & de *Nicole d'Einville ;* & 2° par acte du 24 Février 1653, *Françoife de Brachet-Villars*, fille de *Gilles de Brachet*, Chevalier, Seigneur de Villars, Forêts, Auge, Confeiller & Maître d'Hôtel ordinaire du Roi, Gentilhomme ordinaire de fa Chambre, & d'*Aimée de la Grange-d'Arquian*. Du premier lit il eut :

1. Claude-Charles, qui fuit.

Et du fecond lit vint :

2. Marie-Marguerite, qui fit accord avec fon frère confanguin, le 13 Août 1697.

VIII. Claude-Charles de Malvoisin, Chevalier, Baron d'Aboncourt, Seigneur de Champigneules, Hammeville & Coinches, né en 1644, fut Capitaine au Régiment de Vaudémont; fit fes reprifes des terres de Champigneules, Malzéville, Faulx-Saint-Pierre & Faulx-Saint-Etienne, le 15 de Juillet 1681. Il avoit époufé, par acte du 24 Novembre 1680, *Marie-Elifabeth de Collignon*, fille de *Louis-Robert*, Seigneur de Champigneules, Val des Faulx, & d'*Anne de Collignon*, fa coufine, de laquelle il eut :

1. Charles-François, Baron de Malvoisin, Chevalier, d'abord Officier au Régiment du Han, puis Préfident à la Cour Souveraine de Lorraine & Barrois, mort fans poftérité en 1756 & inhumé en l'Abbaye de Saint-Léopold de Nancy, où on voit fon épitaphe ;
2. Nicolas, Sous-Lieutenant des Chevaux-Légers de Lorraine, maintenu avec fes frères, par lettres de François, Ier du nom, Duc de Lorraine & de Bar, depuis Empereur, données à Lunéville le 20 Novembre 1736, dépofées au Tréfor des Chartres de la Chambre des Comptes de Nancy, dans le droit & poffeffion de prendre & porter la qualité de Baron, à l'imitation de leur père & de leurs aïeux, avec les mêmes armes de leur Famille, comme on les rapportera à la fin de cette généalogie ; leur filiation y eft prouvée depuis Nicolas de Malvoisin, Chevalier, vivant en 1396, jufqu'à Joseph-François, père de ceux qui fubfiftent. Nicolas, Baron de Malvoisin, époufa, en 1732, *Jeanne-Antoinette d'Affigny*, fille de *Louis-Achille*, Marquis *d'Affigny*, & d'*Edmée-Geneviève de Louvier ;*
3. Joseph-François, qui fuit ;
4. Et une fille, morte Religieufe.

IX. Joseph-François, Baron de Malvoisin, Chevalier, Seigneur d'Aboncourt, Chef-Haut, Blémerey, Boulaincourt, né en 1693, Lieutenant-Colonel au fervice de l'Empire, mourut en fon château d'Aboncourt le 7 Août 1744. Il avoit époufé, par contrat du 6 Février 1733, *Catherine de Myon*, née en 1709, vivante en 1780, fille de Meffire *Gabriel de Myon*, Chevalier, Baron de Gombervaux, & de *Françoife de Drouet de Sainte-Livière*. Il laiffa en bas âge fix enfans, favoir :

1. Charles-François, qui fuit ;
2. Gabriel-François, rapporté après fon aîné ;
3. Melchior-François, né le 14 Juin 1736, Chanoine de l'Eglife Primatiale Cathédrale de Nancy, Vicaire Général du Diocèfe de Befançon, & nommé, en 1773, Abbé Commendataire de l'Abbaye Royale de Saint-

Saulve de Montreuil-fur-Mer, au Diocèfe d'Amiens ;

4. Pétronille-Angélique, née Baronne de Malvoisin, « dont les preuves ont été faites le 12 Novembre 1776, pour être reçue au Chapitre noble de Neuville-les-Dames, » enfuite mariée, par contrat du 4 Mai 1778, paffé devant *Pierre*, Notaire à Nancy, à Meffire *Denis-Georges-Jofeph*, Vicomte *de Nédonchel*, Chevalier, Seigneur d'Antreuille, ci-devant reçu Chevalier de Malte, « dont il continue de porter la Croix de cet ordre avec permiffion du Grand Maître, depuis fon mariage, » fils de *Denis-Georges-Alexandre*, Chevalier, Marquis *de Nédonchel*, Vicomte de Staple, Seigneur du Comté Souverain de Bruay, & de *Marie-Anne-Jofèphe de Douay*, Vicomteffe de Staple, Dame de Baralle, Buffy, Grancourt, &c. ;
5. & 6. Catherine-Thérèse & Marie-Charlotte, Baronnes de Malvoisin, « qui ont été reçues Chanoineffes d'honneur au Chapitre des Dames-Comteffes de Salles, en Beaujolois »

(Charles-François, Gabriel-François & Melchior-François de Malvoisin, frères, ont apportionné leurs fœurs, le 21 Avril 1760, fuivant la Coutume de Lorraine, & ont partagé entr'eux le 22 la fucceffion de leur père.)

X. Charles-François, Baron de Malvoisin, Chevalier, Seigneur d'Aboncourt, Blémerey, Chef-Haut & Boulaincourt, né le 10 Mai 1734, ci-devant Capitaine au Régiment d'Harcourt, Dragons, Major en 1778 du Régiment de Dragons de Monsieur & Chevalier de Saint-Louis, a époufé, par contrat du 6 Novembre 1764, *Gabrielle-Françoife de Contriffon*, « fille de *Pierre-Gabriel*, Chevalier, Seigneur *de Contriffon* ; il en a eu

Pétronille-Charlotte, née le 11 Août 1769. »

X. Gabriel-François, Baron de Malvoisin, Chevalier, Seigneur d'Hammeville, dont il a rendu foi et hommage au Roi le 20 Novembre 1776, né le 4 Juin 1735 (fecond fils de feu Joseph-François, Baron de Malvoisin, & de *Catherine de Myon*), Chevalier de Saint-Louis, Major de Dragons avec rang de Meftre de Camp par brevet du 9 Mars 1774, enfuite Lieutenant-Colonel du Régiment de Dragons de la Rochefoucauld, du 4 Mai 1776, a époufé, par contrat du 22 Avril 1770, ***Béatrix-Marie de Beurges***, fille de Meffire ***Jean-Baptifte***, Chevalier Seigneur de Reneffon, Trémont, Vovincourt, &c., & d'***Anne de Beurges***, fa coufine. Leurs enfans font :

1. Melchior-François, Chevalier, né le 14 Juillet 1776 ;
2. Catherine-Louise ;
3. Et Anne-Pauline.

(On compte parmi fes alliances les Maifons *d'Harcourt, Grammont, la Roche, Beauffremont, Beauvau, Saulx, Rye, Grachaux, la Joncière, Raincourt, Mitry, Craincourt, d'Ourches, Nettancourt, du Hautoy, des Salles, Courcy,* & *Lardenoy*, &c.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, à 3 buftes de Reine de carnation, couronnés d'or à l'antique*, 2 & 1, qui eft de Grammont ; *aux 2 & 3 écartelé d'or & de gueules*, qui eft de Myon ; & fur le tout : *d'argent, à la croix potencée de gueules*, qui eft de Malvoisin. *L'écu furmonté d'une Couronne de Baron.* Supports : *deux lions au naturel, lampaffés de gueules & couronnés d'or*. Devife : a Deo solo. (Généalogie dreffée fur titres originaux communiqués, & que nous avons vérifiés.)

MALYVERT ou MALIVERT, en Breffe : Famille noble dont nous allons parler, d'après un Manufcrit de feu Piganiol de la Force.

I. Jacques de Malyvert, Ecuyer, vivoit en 1490 ; il eut de fa femme, dont le nom eft ignoré :

1. Aimé, qui fuit ;
2. Philippine, femme de *Humbert de Grillet*, Seigneur de Vernay, fils puîné de *Girard*, & de *Françoife Bergier* ;
3. Philiberte, femme de *Philibert de Joly*, Seigneur du Gravier, mort fans enfans ;
4. & 5. Guillemette & Antoinette.

II. Aimé de Malyvert, Ecuyer, époufa, le 28 Janvier 1526, ***Marie de Belly***, fille de ***Poncet***, Ecuyer, & de ***Françoife de Buffy***, dont entr'autres enfans :

III. Philibert de Malyvert, Seigneur de Conflans, Corveiffiat & de Vaugrigneufe, qui s'eft marié, 1° en 1547, avec ***Catherine de Grillet***, fille d'***André***, Seigneur du Befley, & de ***Richarde Montmoret***, morte fans enfans ; & 2° en 1550, avec ***Claudine de Meyria***, fille de ***Jean***, Seigneur de Rofy, & de ***Claudine de Morel***. Philibert tefta le 6 Octobre 1583. Il eut de fon fecond mariage :

1. Gaspard, qui fuit ;
2. Claude, Seigneur de Vaugrigneufe, dont la poftérité fera rapportée après celle de fon aîné ;
3. Isabeau, mariée, le 5 Janvier 1572, avec

Gabriel d'Arloz, Seigneur de Picareyffia & Loblaz, en Génevois;
4. Philiberte, femme d'*Annibal de Varax*, Seigneur de Crangeat & de Chavain;
5. Antoinette, Religieufe à la Chartreufe de Poletins;
6. Louise, mariée, le 6 Février 1577, avec *François Craffus*, Confeiller de S. A. de Savoie & fon Sénateur à Chambéry;
7. Et Claudine, femme de *Claude de Platière*, Gentilhomme de Savoie, Major de la ville de Bourg.

IV. Gaspard de Malyvert, Seigneur de Conflans, époufa, 1° le 8 Janvier 1588, *Perronne de Buffy*, fille de *Jean*, Baron de Brion, Seigneur d'Heyriat, & de *Louife de Palmier*; & 2° *Marie de Molan*, veuve d'*Antoine de Verjon*, Baron de Mornay, fille de *Jean de Molan*, Seigneur de la Tour-de-Neuville, & d'*Ainarde de Maubec*. Sa feconde femme mourut fans enfans, ceux du premier lit furent:

1. Claude-Antoine, qui fuit;
2. Louise, femme de *François de Tocquet*, Seigneur de Mongefond & de l'Isle;
3. Marguerite, Religieufe à Sainte-Colombe, près de Vienne;
4. Et Claudine, mariée à *Georges de Thelis*, Seigneur de Lefpinaffe, en Beaujolois.

V. Claude-Antoine de Malyvert, Seigneur de Conflans, Challes & Corveiffiat, Gouverneur pour le Roi de la ville de Pont-de-Vaux, époufa, 1° le 26 Août 1614, *Anne de Berbizy*, fille de *Perpétue*, Seigneur de Ventoux, Préfident au Parlement de Bourgogne, & d'*Anne des Barres*, Dame de Charency; 2° le 24 Janvier 1626, *Lucrèce Grollier*, fille d'*Antoine*, Chevalier, Baron de Servières, Seigneur de Prizy, &c., Confeiller, Maître d'Hôtel ordinaire du Roi, & de *Marie Camus*; & 3° le 9 Janvier 1636, *Françoife de Pollod*, Dame de Saint-Agnin, en Dauphiné, veuve de *Jacques-Louis de Pingon*, Seigneur de Prangin, fille & héritière de *Louis de Pollod*, Seigneur de Saint-Agnin, & d'*Ifabeau de Serezin*. Du premier lit il eut:

1. Claude-François, Seigneur de Réoux, en Valromey;
2. François.

Du fecond lit vint:

3. Marie, Religieufe de la Vifitation en la ville de Belley.

Et du troifième lit fortirent:

4. 5. 6. & 7. Scipion, Claude, Armand & Hyacinthe;
8. Et Françoise. (Nous ignorons la deftinée de tous ces enfans.)

IV. Claude de Malyvert, Seigneur de Vaugrigneufe (fecond fils de Philibert, & de *Claudine de Meyria*, fa feconde femme), Capitaine de Cavalerie en Savoie & Commiffaire des Guerres, au delà des Monts, tefta le 13 Mars 1636; il eut de fon mariage avec *Etiennette Bellet*:

1. Guillaume, qui fuit;
2. François, Religieux Capucin;
3. Renaud, Religieux & Grand Prieur d'Ambronay;
4. Claude-Antoine, Prieur de Gigny, au Comté de Bourgogne;
5. Antoine, Religieux à Nantua;
6. Bertrand, marié, le 9 Juin 1647, avec *Hiéronyme Druays*, veuve du Seigneur *de Barbarel* en Dombes, fille de *Claude-François Druays*, & d'*Urbaine d'Oncieu*;
7. Gasparde, Religieufe à Sainte-Claire d'Annecy;
8. Marie, Religieufe au même lieu;
9. Laurence, Religieufe à l'Annonciade de Saint-Claude;
10. Louise, Religieufe au même lieu;
11. Et Etiennette, Religieufe à Sainte-Urfule, de Crémieu.

V. Guillaume de Malyvert, Seigneur de Vaugrigneufe, époufa *Anne de Rovorée*, fille de *Jean-François*, Seigneur de Montburon, & d'*Anne de Vachon*, dont il eut:

1. Louis, décédé jeune;
2. Guillaume-Joseph, Officier d'Infanterie;
3. Philippe, Lieutenant au Régiment de Lorraine, Dragons;
4. Et Anne. (Nous ignorons auffi leur deftinée, faute de *Mémoire*.)

Les armes: *bandé d'argent & de gueules de 6 pièces.*

MAMETZ, *aliàs* MAMEZ, en Artois: *d'argent, à 3 maillets de fable, 2 & 1.*

MANAY ou MANNAY, Famille de Picardie, qui a fait fes preuves de nobleffe depuis le 28 Juin 1476, que vivoit Lancelot du Manay, Ecuyer.

Les armes: *d'argent, à l'aigle au vol abaiffé de fable; écartelé, d'or, à la croix ancrée de gueules.*

MANCEL, en Normandie, Election de Li-

ſieux; Famille qui porte: *de ſable, à la faſce d'argent, accompagnée de 6 coquilles rangées d'or, 3 & 3.*

MANCHICOURT ou MANCICOURT: *gironné d'or & de gueules.*

MANCINI. On trouve dans l'*Hiſt. des Grands Officiers de la Couronne*, tom. V, p. 462 & ſuiv., la Généalogie de cette Maiſon: elle eſt originaire de Rome, ſuivant les preuves de PHILIPPE-JULIEN MANCINI-MAZARINI, Duc de Nevers, faites devant MM. les Ducs de Mortemart & d'Aumont, Chevaliers des Ordres du Roi, lequel a été reçu Chevalier des mêmes Ordres le 31 Septembre 1661. Dans un *Mémoire* Généalogique de cette Maiſon, qui nous a communiqué, elle remonte à

I. MANCINUS LUCII, vivant vers l'an 990. On lui donne pour fils,

II. PIERRE MANCINI, qui eut pour enfans:

LÉON, GÉRARD, qui fuit, BONNE & CONSTANCE, leſquels firent tous les quatre don à l'Archiprêtre de Sainte-Marie-la-Neuve d'une place près du portique de cette Egliſe. Dans le titre qui eſt de l'an 1042, ſous le Pontificat de BENOÎT IX, ils ſont qualifiés *très-nobles hommes*, & leurs ſœurs *très-nobles femmes*, enfans de PIERRE & petit-fils de MANCINUS.

III. GÉRARD MANCINI eut pour fils

IV. PIERRE MANCINI, lequel fut père de

PIERRE, qui ſuit;
Et GÉRARD.

V. PIERRE MANCINI, IIIe du nom, fit avec ſon frère ceſſion ou vente d'une partie de maiſon à Jean, Acolyte du Palais de Latran. Dans le titre qui eſt de 1139, ils ſont dits fils de PIERRE & petit-fils de GÉRARD MANCINI.

VI. PIERRE MANCINI, IVe du nom, fils de PIERRE III, renonça, avec pluſieurs autres, aux oblations qui leur étoient dues dans l'Egliſe de Saint-Jean-de-Latran, & par l'Acte qui eſt du 10 Mai 1177, ſous le Pontificat d'ALEXANDRE III, il eſt dit fils de feu PIERRE MANCINI. Ses enfans furent:

1. JEAN, vivant en 1202, qualifié *puiſſant Seigneur* par Zazzera;
2. PIERRE, vivant auſſi l'an 1202;
3. Et LAURENT, qui ſuit.

VII. LAURENT MANCINI donna avec ſes frères quelques ornemens pour le ſervice des Autels de Sainte-Marie-la-Neuve. Dans le titre qui eſt de 1202, il eſt dit fils de PIERRE MANCINI, & ſuivant un autre titre de 1229, il épouſa *Philippe*, que l'on dit avoir été de la Maiſon *de Frangipani*, ce qui ſemble ſe juſtifier par un tranſport fait à ladite *Philippe* par *Grégoire*, fils de feu *Odon Frangipani*, de certains droits ſucceſſifs. Dans cet acte, dont la date manque, elle eſt dite femme de LAURENT MANCINI. Leurs enfans furent:

1. NICOLAS, qui ſuit;
2. Et JACQUES, lequel, pour éviter la perſécution des Vitelleſchi, Tirans de Rome, ſe retira en Sicile vers l'an 1256. De lui ſont deſcendus les Barons de *Tordello*, de *Tumini* & d'*Ogliaſtro*.

VIII. NICOLAS MANCINI eſt dit fils de LAURENT, dans un titre du Cartulaire de Sainte-Marie-la-Neuve de l'an 1259. Il fut père de

IX. GÉRARD MANCINI, IIe du nom, ſuivant une atteſtation des Magiſtrats de Rome (donnée en apparence du tems du Cardinal Mazarin & imprimée, dans laquelle la Généalogie des MANCINI eſt énoncée depuis MANCINUS). Il fut père de

X. GÉRARD MANCINI, IIIe du nom, qui eſt dit fils de GÉRARD II & petit-fils de NICOLAS dans un titre du Cartulaire de Sainte-Marie-la-Neuve, de l'an 1330, & ſuivant l'atteſtation mentionnée ci-deſſus, il eut pour fils

PIERRE, dit TOUSSAINT MANCINI, qui ſuit, par lequel commence la Généalogie de cette Maiſon dans l'*Hiſt. des Grands Officiers de la Couronne.*

XI. PIERRE, dit TOUSSAINT MANCINI, qualifié *Grand Comte Romain*, par Camille Lelii, mourut le 20 Février 1384, ſuivant ſon épitaphe qui ſe lit ſur une tombe plate dans la Chapelle Saint-Thomas de l'Égliſe des Saints-Apôtres, & où ſont gravées ſes armes qui ſont: *deux poiſſons, poſés en pal.* Des *Mémoires* lui donnent pour femme *Jeanne*, ſans dire de quelle Famille elle étoit. Elle mourut en 1427 & fut inhumée à côté de ſon mari. Leurs enfans furent:

1. LAURENT, qui ſuit;
2. JEAN, *Omni-Sancti*, dit MANCINI, nommé avec ſon frère dans un titre du 18 Janvier 1395. Il épouſa *Andreoze* ou *Andrée*, dite *Andreoza*, laquelle renonça, le 9 Juin 1398, à la moitié d'un aqueduc à elle appartenant, en faveur de LAURENT MANCINI, ſon beau-frère, & lui vendit, du conſentement de ſon mari, le 15 Septembre 1414, une moitié de maiſon ſituée dans le quartier de Trevi,

avec ses dépendances, pour le prix de 100 florins;

3. Et JACOMELLA, *aliàs* JACQUELINE MANCINI LUCII, mentionnée comme veuve dans un titre du 30 Novembre 1411.

XII. LAURENT *Omni-Sancti* MANCINI DE LUCII, nommé dans les actes cités ci-dessus de 1395, 1398 & 1414, acheta, le 17 Juin 1415, pour le prix de 10 ducats d'or de Laurent Scazii, Procureur de Marguerite d'Utina, une Maison située dans le quartier de Trevi, avec ses confins, & en acquit une autre située dans le même quartier, paroisse de Sainte-Marie *in viâ latâ*, pour le prix de 300 florins de François Ruedi, par acte du 7 Février 1422: il est nommé dans un autre contrat d'achat du 19 Février 1431; fit un échange, le 19 Septembre 1440, avec les Chanoines de Sainte-Marie *in viâ latâ*, d'une vigne qui lui appartenoit, située au lieu dit *Preta Papa*, pour une de leurs maisons sise dans le quartier de Trevi qu'ils lui cédèrent, & acheta, le 3 Juin 1441, pour le prix de 5000 florins, de Jacques Conti, fils de Nicolas Conti, Comte d'Anguillara, le Château ruîné, dit *Leprignana*, avec tout son territoire & ses dépendances, situé hors la porte Saint-Pancrace. Il testa le 20 Janvier 1444, & institua ses enfans pour héritiers universels. On voit dans l'Eglise d'*Ara-Cœli*, une épitaphe de L. MANCINI, mort le 1er Septembre 1447, & il y a apparence que c'est celle de ce LAURENT MANCINI. Il y est dit que le Roi ALPHONSE le fit *Chevalier*. Elle commence ainsi: *Lucia stirps claris olim lucebat alumnis*, &c. Il épousa, suivant Lelii, *Marie Burgamini*, issue d'une illustre Maison, mentionnée dans le testament de son mari, qui en eut:

1. JACQUES, lequel testa le 13 Juin 1465 & institua héritier ALEXANDRE MANCINI, son neveu, rapporté en son rang. Il avoit épousé *Lucinia Bobacina-Cavalieri*, mentionnée dans les contrats de mariage de ses filles, qui sont:
    1. CONSTANZA, alliée, par contrat du 14 Septembre 1451, à *Grégoire Cola-Janni de l'Isle*;
    2. Et PAULINA, mariée, par contrat du 10 Novembre de la même année, à *Pierre Marcellini*.
2. ETIENNE, nommé avec ses frères dans un titre du 12 Septembre 1457. Il est fait mention du droit de patronage qu'ils avoient dans la Chapelle Saint-Thomas de l'Eglise des Saints-Apôtres;
3. JULIEN, qui suit;
4. & 5. CECCA & ANTONIA, nommées dans le testament de leur père;
6. Et VANNOZA, femme de *Jacques dello Scuto*, suivant un acte du 3 Juin 1492.

XIII. JULIEN MANCINI, mentionné dans un acte du 3 Mars 1455 & dans les autres cités pour ses frères & sœurs, épousa *Jacomella* ou *Jacqueline* ou *Jacquette Muti*, nommée dans l'acte de 1455, & que *Batiste Cochi* institua pour héritière universelle, par acte de l'an 1450: son mari y est qualifié de *noble homme* & dit fils de feu LAURENT, & petit-fils de TOUSSAINT MANCINI. De ce mariage vinrent:

1. ALEXANDRE, qui suit;
2. LOUISE, femme de *François-Pierre-Mathieu Albertoni*, dont elle étoit veuve le 3 Juin 1492, lors de la donation qu'elle fit en faveur de *Sébastienne*, fille de *Jacques dello Scuto*, & de VANNOZA MANCINI, sa tante;
3. Et CAMILLE, nommée dans un acte du 7 Octobre 1495.

XIV. ALEXANDRE MANCINI institua pour Procureur JACQUES MANCINI, son oncle, par acte du 12 Juillet 1465, & vendit avec JULIEN, son fils, le 26 Avril 1485, les trois quarts d'une quatrième partie de maison, dite *la Selva*, à Pierre de Massimo. Il étoit mort le 20 Octobre 1491, lorsque ses fils firent un acte d'accommodement avec la Famille des *Valentini*. Il avoit épousé *Ambrosine de Fabii*, nommée dans le testament de JEAN-BAPTISTE MANCINI, un de ses fils, du 19 Septembre 1518. Elle eut de son mariage:

1. JULIEN, dit *Chanoine de Saint-Jean de Latran*, dans un titre du 9 Août 1496; il avoit passé, les 13 & 16 Mai 1488, un bail emphytéotique au nom d'ALEXANDRE, son père;
2. ETIENNE, qui transigea, le 20 Octobre 1491, pour lui & pour ses frères, avec le Seigneur Apollonio & les autres de la Famille des Valentini. Il épousa, par contrat du 23 Octobre 1509, *Antonia Tomaratia*, laquelle eut en dot 1200 ducats avec ses bagues & joyaux;
3. DOMINIQUE, nommé dans les actes des 31 Mai 1478 & 20 Octobre 1491;
4. JEAN-BAPTISTE, qui suit;
5. JACQUES, rapporté après son aîné;
6. Et LAURENT, nommé dans une transaction du 20 Octobre 1491. Il servit avec distinction à la guerre des Vénitiens, mourut âgé

de 42 ans en 1614 & fut inhumé dans l'Eglife des Saints-Apôtres. Il avoit époufé *Félicité d'Arcioni*, laquelle fit fon teftament le 12 Juin 1553 & ordonna fa fépulture en la Chapelle, où étoit enterré fon mari, dans l'Eglife des Saints-Apôtres. Elle fonda deux meffes par femaine & déclara que les Seigneurs MANCINI lui redevoient 1100 ducats pour le reftant de la reftitution de fa dot fur la maifon della Leprignana.

XV. JEAN-BAPTISTE MANCINI, nommé dans les actes cités ci-deffus, fit un accommodement le 13 Juillet 1514, pour lui, JACQUES & ETIENNE MANCINI, fes frères, avec Dominique de Maffimi, pour les confins de la maifon della Leprignana, tefta le 19 Septembre 1518, & inftitua héritier univerfel ALEXANDRE, fon fils; ordonna que s'il mouroit fans enfans, les enfans mâles de fes filles lui fuccéderoient, & au cas que fes filles n'euffent aucun enfant mâle, il voulut que JACQUES MANCINI, fon frère, & fes defcendans à l'infini en ligne mafculine, lui fuccédaffent. Il avoit époufé *Laure Micinelli*, nommée dans le teftament de fon mari. Elle eut la tutelle de fes enfans le 28 Mars 1525, fit fon teftament le 25 Septembre 1549, y nomma tous fes enfans mâles & femelles & inftitua héritière PORTIA MANCINI une de fes filles. JEAN-BAPTISTE eut de fon mariage:

1. N... MANCINI, mort le 19 Juin 1514, âgé d'un an & cinq mois, fuivant fon épitaphe qui fe voit dans l'Eglife des Saints-Apôtres;
2. ALEXANDRE, nommé dans le teftament de fon père & dans les actes du 13 Mars 1524, & 28 Mars 1525. Il fut père de
   JACOMELLA ou JACQUELINE, femme de *Jean-Paul Orfini*, lequel paffa une tranfaction pour le reftant de fa dot, le 12 Août 1536, avec les fils & héritiers de JEAN-BAPTISTE MANCINI;
3. LAVINIA, nommée avec fon frère & fes fœurs au teftament de leur père & dans celui de fa mère du 25 Septembre 1549. Elle fut mariée à *Nicolas Buffalini;*
4. LUCIDE, femme, par contrat du 1er Décembre 1524, de *Bernardin Caffarelli*, dont elle étoit veuve le 26 Mai 1562, lorfqu'elle conftitua Procureur. Elle tefta le 21 Février 1573;
5. PORTIA, inftituée héritière univerfelle par le teftament de fa mère;
6. & 7. MARTIA & JULIA, mentionnées dans les actes ci-deffus;
8. FAUSTINA, mariée à *Pierre-Paul Artavanti*, lequel donna, le 12 Juin 1541, quittance de 1100 ducats à compte de la dot qui lui avoit été promife. Elle mourut âgée de 24 ans & trois mois & fut enterrée dans l'Eglife Sainte-Marie d'*Ara-Cœli*, où fe voit fon épitaphe que fon mari y fit pofer en 1514;
9. Et SÉRAPHINE, nommée dans un acte du 12 Août 1536.

XV. JACQUES MANCINI (frère cadet de JEAN-BAPTISTE), eft mentionné dans les actes ci-deffus & dans une donation faite en fa faveur le 23 Mars 1515; il fit fon teftament le 11 Septembre 1518; inftitua pour héritier univerfel fon fils unique, & ordonna que fes filles feroient dotées chacune de 2000 ducats. Il eut de *Diane Micinelli*, fon époufe,

JULIEN, qui fuit;
Et trois filles: HORTENSIA, CARRIDONIA & TARQUINIA, dotées par le teftament de leur père.

XVI. JULIEN MANCINI mourut le 18 Juillet 1536, âgé de 29 ans, fuivant fon épitaphe que l'on voit dans l'Eglife d'*Ara-Cœli*. Il avoit époufé, par contrat du 18 Février 1531, *Hiéronyme Capranica*, laquelle eut, le 7 Août 1536 & le 14 Octobre 1549, la tutelle de fes enfans, qui furent:

1. LAURENT, qui fuit;
2. Et DIANE, mariée, le 27 Janvier 1551, à *Jean-Baptifte Buffalini*. Elle eut en dot 4100 ducats & 400 ducats de bagues & joyaux.

XVII. LAURENT MANCINI, IIe du nom, nommé dans un acte du 26 Août 1562, vendit, le 23 Juillet 1587, pour le prix de 40,000 écus la maifon de Leprignana à Jofeph Juftiniani, & étoit mort avant le 10 Janvier 1589. Il avoit époufé, par contrat du 23 Février 1553, *Olympe Maffimi*, fille d'*Angelo*, & d'*Attilia Matthaei*. Elle étoit veuve, & avoit, le 10 Janvier 1589, la tutelle de fes enfans, qui font:

1. PAUL, qui fuit;
2. JACQUES, baptifé, le 3 Septembre 1569, dans l'Eglife de Sainte-Marie *in viâ latâ*;
3. FRANÇOIS-ALEXANDRE-PAUL, né le 20 & baptifé le 25 Janvier 1576, dans la même Eglife;
4. FRÉDÉRIC, qui donna fon confentement, le 28 Juillet 1587, à la vente que fon père avoit faite le 23 du même mois, de la maifon de Leprignana;
5. HORACE, lequel donna auffi le même jour fon confentement à la même vente;

6. Julien, nommé dans l'acte de renonciation de sa sœur du 25 Mai 1587;
7. Virginie, mariée, le 25 Mai 1577, dans l'Eglise de Sainte-Marie *in viâ latâ*, à *Julio Glorieri*. Elle avoit fait, le 23 du même mois, en présence de sa mère, une donation & une renonciation de tous ses biens paternels & maternels en faveur de ses frères, avec la réserve de 4000 écus;
8. Laure, mariée, par contrat du 23 Août 1584, avec *Alexandre Cardelli;*
9. Clerie, femme d'*Alexandre Silveri;*
10. Hortense, baptisée le 3 Octobre 1566, dans l'Eglise de Sainte-Marie *in viâ latâ*, & mariée, le 26 Novembre 1585, à *Justinien Sevaroli*.
11. Angélique-Hélène, baptisée dans la même Eglise le 10 Mai 1568;
12. Et Faustine, femme d'*Antoine Camiani*.

XVIII. Paul Mancini, qualifié dans son contrat de mariage de *très-illustre Seigneur*, servit dans la guerre de Ferrare en 1597; cette guerre ayant été bientôt terminée, il revint à Rome & s'y livra à l'étude & aux recherches les plus curieuses. Il fut le premier instituteur de l'*Académie des Humoristes*, dont les assemblées se tenoient dans sa maison & s'y sont encore tenues après sa mort. Etant devenu veuf, il embrassa l'état Ecclésiastique & mourut après l'an 1637. Il avoit épousé, par contrat du 7 Février 1600, *Victoria Capoccii*, fille de *Vincent*, Patrice Romain, & de *Lucrèce Glorieri*. Elle eut en dot 15,000 écus. De ce mariage vinrent:

1. Michel-Laurent, qui suit;
2. François-Marie, né le 20 Octobre 1606, créé Cardinal-Diacre du titre de *Saint-Vite* & de *Saint-Modeste*, à la nomination de la France le 5 Avril 1660, puis Cardinal-Prêtre du titre de *Saint-Mathieu in Merulanâ*, par le Pape Alexandre VII. Il testa le 29 Juin 1672, institua pour héritier Philippe-Julien Mancini, Duc de Nevers, son neveu, & fit des legs en faveur d'Olympe & de Hiéronyme-Marie, ses sœurs;
3. Laurent-Grégoire, né le 13 & baptisé le 19 Mars 1608;
4. Olympe, mariée, par dispense le 4 Février 1624, avec *Jacques de Vellii*, son cousin, fils d'*André*, & de *Sulpicie Capoccii*. Il donna quittance de sa dot le 13 Septembre 1642;
5. Et Hiéronyme-Marie, née le 20 & baptisée le 26 Mars 1603, mariée, le 30 Janvier 1630, à *Sertorio Theophilo*.

XIX. Michel-Laurent Mancini, Baron Romain, qualifié *très-illustre Seigneur* dans son contrat de mariage du 6 Août 1634, morut avant le 5 Juillet 1657. Il avoit épousé *Hiéronyme Mazarini*, fille puînée de *Pierre Mazarini*, natif de Palerme, & d'*Hortensia Buffalini*, fille d'*Octavio*, & de *Françoise de Bellon*, de la ville de Turin. Elle mourut le 29 Novembre 1656, & eut entr'autres enfans:

1. Michel, tué en 1652 au combat du Fauxbourg Saint-Antoine à Paris;
2. Philippe-Julien, qui suit;
3. Alphonse-Marie, né & baptisé le 24 Juin 1644, mort le 5 Janvier 1658;
4. Laure-Victoire, morte à Paris le 4 Février 1657, dans sa 21e année, & enterrée au Couvent des Capucines. Elle avoit épousé, le 4 Février 1651, *Louis*, Duc *de Vendôme*, de Mercœur, &c., Pair de France, fils aîné de *César*, Duc *de Vendôme*, & de *Françoise de Lorraine*, Duchesse de Mercœur, dont: *Louis-Joseph*, Duc *de Vendôme*, & *Philippe de Vendôme*, Grand Prieur de France;
5. Olympie, Surintendante de la Maison de la Reine, morte le 9 Octobre 1708. Elle avoit épousé, le 20 Février 1657, *Eugène-Maurice de Savoie*, Comte de Soissons, Colonel Général des Suisses & Grisons, Gouverneur de Champagne & de Brie, fils de *Thomas-François de Savoie*, Prince de Carignan, Grand Maître de France, & de Marie de Bourbon-Soissons, dont elle eut plusieurs enfans. Voy. SAVOIE, branche des Comtes de *Soissons;*
6. Marie, baptisée à Rome dans l'Eglise de Sainte-Marie *in viâ latâ*, le 1er Août 1639, mariée, le 11 Avril 1661, à *Laurent-Onufre Colonna*, Duc de Taliacoti, Prince de Paliano & de Castiglione, Grand d'Espagne, Connétable du Royaume de Naples, Chevalier de la Toison d'Or, fils de *Marc-Antoine Colonna*, Duc de Corvari, & d'*Isabelle Gioeni*, Princesse de Castiglione en Sicile. Elle étoit veuve le 15 Avril 1689, & mourut au mois de Mai 1715;
7. Marguerite, née le 14 Mars & baptisée le 18 Avril 1643, à Rome, dans l'Eglise de Sainte-Marie *in viâ latâ;*
8. Hortense, née à Rome le 6 Juin 1646, baptisée dans la même Eglise le 8 du même mois, morte à Chelsey en Angleterre, le 16 Juillet 1699. Elle avoit épousé, le 28 Février 1661, *Armand-Charles de la Porte de la Meilleraye*, Duc de Réthélois-Mazarini, Pair & Grand Maître de l'Artillerie de France, fils de *Charles de la Porte*, Duc

de la Meilleraye, Pair, Maréchal & Grand Maître de l'Artillerie de France, & de *Marie Coeffier*, dite *Ruzé d'Effiat*, fa première femme. Le Cardinal *Mazarin*, fon oncle maternel, l'avoit inftituée avec fon mari pour héritiers univerfels, à la charge de porter les armes pleines de *Mazarin* & de fubftitution graduelle & perpétuelle;

9. Anne, née à Rome le 27 Août 1647 & baptifée dans l'Eglife de Sainte-Marie *in viâ latâ*, le 29 du même mois;
10. Et Marie-Anne, baptifée à Rome dans la même Eglife, le 13 Septembre 1649, morte fubitement à Clichy, près de Paris, le 20 Juin 1714, d'où fon corps fut porté aux Théatins, & fon cœur aux Jéfuites de la rue Saint-Antoine. Elle avoit époufé, au Louvre à Paris, le 20 Avril 1662, *Godefroy-Maurice de la Tour-d'Auvergne*, Duc de Bouillon, d'Albret & de Château-Thierry, Pair & Grand Chambellan de France, mort le 25 Juillet 1722, dont elle eut poftérité. Voy. TOUR-d'AUVERGNE (de la).

XX. Philippe-Julien Mancini-Mazarini, Duc de Nevers & de Donzy, né à Rome le 26 Mai 1641, reçu Chevalier des Ordres du Roi le 31 Décembre 1661, Gouverneur & Lieutenant Général du Nivernois, de la Rochelle & du pays d'Aunis, Capitaine-Lieutenant de la première Compagnie des Moufquetaires de la Garde du Roi, porta la queue du Manteau de Louis XIV à fon Sacre en 1654, fut inftitué héritier par le Cardinal *Mazarin*, fon oncle maternel, dans les Duchés de Nevers & de Donzy, & dans fes biens d'Italie & autres portés dans fon teftament, à condition que lui & fes fucceffeurs prendroient le nom & les armes de *Mazarin* avec celles de Mancini. Il mourut à Paris le 8 Mai 1707, & fut enterré dans l'Eglife du Collège Mazarin, dit *des Quatre Nations*, & fon cœur porté dans l'Eglife Cathédrale de Nevers. Il avoit époufé, le 15 Décembre 1670, *Diane-Gabrielle Damas de Thianges*, morte le 11 Janvier 1715, fille de *Claude-Léonor Damas*, Marquis de Thianges, &c., & de *Gabrielle de Rochechouart-Mortemart*, dont :

1. Eloy, mort jeune;
2. N... Mancini, dit *le Duc de Donzy*, mort au mois de Mai 1683;
3. Philippe-Jules-François, qui fuit;
4. Jacques-Hippolyte, appelé *le Marquis* de Mancini, Seigneur de Claye en Brie, né le 2 Mars 1690, fubftitué par le Cardinal *Mazarin*, fon grand-oncle, aux biens qu'il avoit en Italie, ancien Colonel d'Infanterie, qui mourut le 25 Novembre 1759. Il avoit époufé, *Anne-Louife de Noailles*, dernière fœur du Maréchal-Duc *de Noailles*, née le 26 Août 1695, auparavant veuve, le 24 Septembre 1719, de *Jean-François-Macé le Tellier de Courtenvaux*, Marquis de Louvois, Capitaine des Cent Suiffes de la Garde du Roi, &c., duquel elle eut poftérité. Voy. TELLIER de LOUVOIS (le). De fon fecond mariage elle a eu:

   Deux garçons, morts en bas âge;
   Et Marie-Zéphirine ou Diane-Marie-Zéphirine-Adelaïde Mazarini-Mancini, née le 3 Février 1726, mariée, le 16 Décembre 1738, à *Louis-Melchior-Armand*, Vicomte, puis Marquis *de Polignac*, Meftre de Camp du Régiment Dauphin, Cavalerie, le 10 Avril 1738, dont il s'eft démis en 1742; elle en eut poftérité. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par *Melchior de Polignac*, Cardinal, Archevêque d'Auch, Prélat Commandeur des OrJres du Roi, oncle de fon mari. Voy. POLIGNAC, en Auvergne.

5. Diane-Gabrielle-Victoire, morte fans enfans à Paris le 12 Septembre 1716. Elle avoit époufé, le 6 Avril 1699, *Charles-Louis-Antoine de Hénin de Boffut*, Prince de Chimay & du Saint-Empire, Grand d'Efpagne, premier Pair des Comtés de Hainaut & de Namur, Chevalier de la Toifon d'Or, Lieutenant Général des Armées du Roi d'Efpagne, puis de France. Il a époufé, en fecondes noces, le 2 Mai 1722, *Charlotte de Rouvroy*, fille de *Louis*, Duc de Saint-Simon, Pair de France, & de *Geneviève-Françoife de Durfort de Lorges*. Voy. ALSACE-HÉNIN-LIÉTARD;
6. Et Diane-Adélaïde-Philippe, mariée, le 1er Août 1707, à *Louis-Armand d'Eftrées de Lauzières*, Duc d'Eftrées, Pair de France, &c., Gouverneur de l'Isle-de-France & du Soiffonnois. Elle eft reftée veuve, fans enfans, le 16 Juillet 1723, & eft morte, au Château d'Anet, le 29 Septembre 1747, âgée de 59 ans. Voy. ESTRÉES, branche des Seigneurs & Marquis de *Cœuvres*, &c.

XXI. Philippe-Jules-François Mazarini-Mancini, né à Paris le 4 Octobre 1676, Duc de Nevers, Pair de France, par Lettres d'érection du 7 Septembre 1720, reçu au Parlement le 27 Janvier, Noble Vénitien, Prince de Donziois, de Vergagne & du Saint-Empire & Grand d'Efpagne de première claffe, Gouverneur du Nivernois & du Donziois,

du Bailliage de Saint-Pierre-le-Moutier & de la ville de Nevers, &c., ci-devant Grand Ecuyer de la feue Reine, seconde Douairière d'Espagne, obtint, après la mort du Duc *Mazarin,* son cousin, la nomination des places des Gentilshommes Pensionnaires au Collège Mazarin, dit *des Quatre Nations,* par Brevet du mois de Novembre 1738, pour lui & sa postérité ; laquelle nomination était dévolue au Roi, en conséquence du testament du Cardinal *Mazarin,* Fondateur de ce Collège. Il est mort le 14 Septembre 1768. Il avoit épousé, en Juin 1709, *Marie-Anne Spinola,* morte à Paris le 11 Janvier 1738, âgée d'environ 52 ans, fille aînée & héritière de *Jean-Baptiste Spinola* (de la branche de Lucques, établie aux Pays-Bas), Prince de Vergagne, fait Prince d'Empire en 1677, Grand d'Espagne de première Classe, Lieutenant Général des Armées du Roi CHARLES II, & ci-devant Gouverneur & Grand Châtelain de la ville d'Ath, & de *Marie-Françoise du Bois de Lézinnes,* dont pour fils unique,

XXII. LOUIS-JULES-BARBON MANCINI-MAZARINI, né le 16 Décembre 1716, d'abord appelé *Prince de Vergagne,* puis *Duc de Nivernois,* sur la démission de son père, en Décembre 1730, Gouverneur de ladite Province. Il est devenu propriétaire de Vergagne, Grand d'Espagne, le 11 Janvier 1738, par la mort de sa mère, Noble Vénitien, &c., a été fait Brigadier d'Infanterie le 20 Janvier 1743 ; reçu à l'Académie Françoise la même année ; Honoraire de celle des Inscriptions en 1744 ; nommé Ambassadeur à Rome le 1er Janvier 1748 ; Chevalier des Ordres le 30 Mai 1751, reçu en Octobre 1752 ; a été envoyé auprès du Roi de Prusse, au sujet des différends entre les Rois de France & d'Angleterre, pour les limites de leur domination dans le Canada, a eu sa première audience le 10 Janvier 1755 ; a été Associé, comme Académicien honoraire, à l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Berlin ; de retour à Paris le 22 Avril 1756, il a eu les entrées de la Chambre, & a été ensuite envoyé, en qualité de Ministre Plénipotentiaire, à Londres, pour conclure la dernière paix entre les deux Couronnes de France & d'Angleterre. Il est Membre de la Société Royale de Londres depuis le 27 Avril 1763. Il a épousé, le 8 Décembre 1730, *Hélène-Angélique-Françoise Phélypeaux de Pontchartrain,* née au mois de Mai 1715, nommée Dame du Palais en Mars 1745, retirée en Avril 1748, sœur consanguine du Comte *de Maurepas,* & seconde fille de *Jérôme,* Comte de Pontchartrain, &c., Commandeur des Ordres du Roi, ci-devant Secrétaire d'Etat, & d'*Hélène-Rosalie-Angélique de l'Aubépine,* sa seconde femme ; celle-ci fille d'*Etienne-Claude,* Marquis de Verderonne, Guidon des Gendarmes de la Reine, & de *Marie-Anne de Festard.* La cérémonie du mariage leur a été donnée par le Cardinal *Frédéric-Jérôme de la Rochefoucauld de Roye,* Archevêque de Bourges. De ce mariage sont issus :

1. Un garçon, mort en naissant, le 4 Juin 1737 ;
2. JULES-FRÉDÉRIC MAZARINI-MANCINI, dit *le Comte de Nevers,* né le 14 Octobre 1745, mort le 19 Septembre 1753, de la petite-vérole ;
3. HÉLÈNE-JULIE-ROSALIE MANCINI-MAZARINI, dite *Mademoiselle de Nevers,* née le 13 Septembre 1740, morte sur la fin de Novembre 1780, mariée, le 23 Mai 1753, par feu l'Archevêque d'Embrun, son cousin, dans la Chapelle de l'Hôtel de Mortemart, à *Louis-Marie Fouquet,* né le 17 Mars 1732, Duc de Gisors, Brigadier de Cavalerie le 2 Août 1757 & Mestre de Camp Lieutenant du Régiment Royal des Carabiniers. Il est mort, sans laisser d'enfans, à Nuits le 26 Juin 1758, des blessures reçues au combat de Crevelt. Voy. FOUQUET, en Bretagne ;
4. Et ADÉLAÏDE-DIANE-HORTENSE-DÉLIE, née le 27 Décembre 1742, Dame d'Atours de Madame la Dauphine en Septembre 1771, mariée, le 28 Février 1760, à *Louis-Hercule-Timoléon,* Duc *de Cossé,* Mestre de Camp du Régiment de Bourgogne, Cavalerie, en 1759, Gouverneur de Paris, Maréchal de Camp, Capitaine des Cent Suisses de la Garde du Roi & Chevalier des Ordres. Voy. COSSÉ-BRISSAC.

Les armes de MANCINI sont : *d'azur, à 2 poissons d'argent en pal ;* mais depuis le mariage de MICHEL-LAURENT MANCINI, Baron Romain, avec *Hiéronyme Mazarini,* ses descendans portent : *écartelé, aux 1 & 4* de MAZARIN, qui est : *d'azur, à la hache consulaire d'or, liée d'argent & posée en pal ; à la fasce de gueules, chargée de 3 étoiles d'or, brochante sur le tout ; & aux 2 & 3* de MANCINI. (Voyez MAZARINI.)

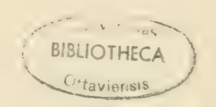
♦ MANDAT, ancienne Famille noble, originaire du Limousin. Des recherches faites

tant à la Bibliothèque du Roi que dans le Cabinet de plusieurs curieux en Généalogies, nous apprennent que cette ancienne Famille a non-seulement fait ses preuves de Noblesse chez le Juge d'Armes de France, mais qu'elle est encore connue dans le Cabinet des Ordres du Roi. Nous allons en donner ici la Genéalogie, dans laquelle nous suivrons particulièrement la seule branche qui subsiste aujourd'hui, d'après M. de la Cour, Généalogiste des Pages de S. A. S. Monseigneur le Duc d'Orléans.— Avant de passer à la filiation suivie, nous dirons d'abord, que dans l'*Histoire du Berry*, par la Thaumassière, édit. de Bourges 1689, in-fol., pag. 477, on trouve Guillaume Mandat & Armiste Gommier, qui donnèrent à l'Eglise & aux Chanoines de Saint-Cyr, tout ce qu'ils possédoient en l'Eglise de Saint-Pierre de Bussy, avec les dîmes qui en dépendoient: ce titre très-ancien est du règne de Philippe Ier, Roi de France, & sous le Pontificat de Richard, Archevêque de Bourges, ce qui prouveroit l'origine ancienne des Mandat. Deux Pierre Mandat, oncle & neveu, vivoient en 1339, dans la Paroisse de Préssignac. Il y a au Cabinet des Ordres du Roi un titre de 1366, qui fait mention qu'un Jean Mandat étoit Receveur du Duc d'Anjou, Comte de Toulouse, frère du Roi Charles V, suivant un titre original déposé au Cabinet du Prieuré de Saint-Martin-des-Champs, à Paris; un autre Jehan Mandat est compris en qualité d'Ecuyer dans une montre faite au Blanc, en Berry, le 7 Septembre 1418, par Messire Charles le Bouteillier, Chevalier Banneret. Le mémoire domestique marque que cette Famille a d'ancienneté sa sépulture au bas du marchepied du Maîtré-Autel de l'Eglise Paroissiale de la Ville d'Aixe, Diocèse, Intendance & Election de Limoges, & un banc à côté de cette sépulture; ses armes se voient à la clef de la voûte, au-dessus du Maître-Autel. Le Juge du Seigneur d'Aixe, ennemi de Pierre Mandat, Sieur de la Pouyade, voulut, vers l'an 1620, faire ôter ce banc du lieu où il étoit; mais par le crédit de MM. Mandat, l'un Conseiller au Parlement, & l'autre Maître des Comptes, à Paris, cette Famille fut maintenue dans son droit, suivant la mémoire cité.

I. Guillaume Mandat, Juge Châtelain de la Terre & Baronnie de Lastours, au Diocèse de Limoges, eut deux fils:

1. François, duquel est descendu, par plusieurs degrés, Jean Mandat, Sieur du Puydenut, Lieutenant Général au Siège Présidial de Limoges, vivant le 29 Février 1680, dont le fils fut Brigadier dans les Gendarmes de la Garde ordinaire du Roi;
2. Et Galiot, qui suit.

II. Galiot Mandat, Ecuyer, Sieur de Jonchère (filleul de Galiot), « Seigneur de Lastours, » fut d'abord élevé Page d'Henri II, Roi de Navarre; est qualifié Trésorier d'Armagnac & Secrétaire de la Reine de Navarre Marguerite d'Orléans, Duchesse d'Alençon & de Berry, sœur unique de François Ier, dans le contrat de mariage de *Victor Brodeau*, Secrétaire du Roi, avec *Anne le Clerc*, du 20 Janvier 1536, auquel il fut présent. Ledit Galiot, « Pensionnaire extraordinaire de la Reine de Navarre, » épousa *Marie Brodeau*, d'une grande beauté, sœur de *Victor Brodeau*, & fille de *Jean Brodeau*, aîné, natif de Tours, & de *Marie Pelé*. Il fut présent avec elle, le 5 Juillet 1556, au contrat de mariage de *Marguerite Brodeau*, leur nièce, avec *Jean le Royer*, Secrétaire de la Reine de Navarre, & il y est qualifié *Noble homme*, *Sieur de la Jonchère*, Elu pour le Roi à Tours. C'est en cette qualité, & en celle d'Echevin de ladite ville, qu'il comparut, le 8 Octobre 1559, au procès-verbal de la rédaction de la Coutume de Tours, au nombre des Officiers du Roi, aux Duché & Bailliage de Tourraine; étoit, ladite année, Conseiller, Secrétaire du Roi; la même qualité de Noble Homme, Sieur de la Jonchère & Elu à Tours, se trouve encore dans un acte du 10 Août 1566. Il échappa aux horreurs du massacre de la St.-Barthélemy, & ne vivoit plus le 18 Octobre 1574, que sa veuve, lors du décès de la Reine de Navarre, obtint du Roi de France, son neveu, des Lettres Patentes, données à Lyon ledit jour, portant confirmation en sa faveur des mêmes honneurs, privilèges, exemptions & immunités, dont jouissoient les Officiers & les veuves des Officiers de Sa Majesté, de la Reine, sa mère, & des frères & sœurs de cette Princesse, en considération des bons, agréables & continuels services, que deux des fils de ladite veuve *Marie Brodeau*, qui y est qualifiée *Damoiselle*, avoient ci-devant & dès longtems rendus au feu Roi Charles IX, frère de S. M. régnante, & continuoient encore de lui rendre. Ces Lettres sont signées Henri, & sur le repli, par le Roi en son Con-



ſeil, *Pinart*, ſcellées & regiſtrées en la Cour des Aides de Paris, le 14 Janvier 1775. On a d'elle deux quittances des 14 Février 1576 & 12 Novembre ſuivant, où ſont énoncées les qualités ſuſdites de ſon mari. Elle eſt qualifiée *Dame de la Jonchère* dans le contrat de mariage de *Jeanne Brodeau*, ſa petite-nièce, du 22 Septembre 1590, avec *François le Coutelier*, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, auquel elle fut préſente. Leurs enfans furent :

1. Galiot, qui ſuit ;
2. Jean, tige d'une branche éteinte, qui n'a formé que deux degrés ;
3. Georges, Ecuyer, Conſeiller du Roi, Lieutenant Criminel au Siège Préſidial de Tours, qui s'eſt marié à *Françoiſe d'Argouges*, fille de *Guillaume*, Ecuyer, Sieur de Vaux, & de *Jeanne Macicaut*. Il vivoit encore le 19 Janvier 1599, & n'eut qu'une fille,
   Claude, qui étoit mariée, le 7 Février 1644, avec *Bon Galland*, demeurant à Tours.
3. N..... Mandat, femme du Sieur *des Grand'-Maiſons* ;
4. Et une autre fille, mariée au Sieur *du Tertre*.

(Galiot Mandat eut encore de *Mathie Priat* une fille naturelle, nommée Guye, légitimée par Lettres du mois de Novembre 1551.)

III. Galiot Mandat, II[e] du nom, Ecuyer, Sieur d'Aigrefin, Conſeiller & Secrétaire du Roi, Maiſon & Couronne de France, par proviſions du 31 Octobre 1572, ſur la démiſſion de ſon père, prêta ſerment de cet Office ès-mains de M. de Birague, Garde des Sceaux de France, le 10 Novembre 1572. Il eſt qualifié Secrétaire de la Chambre du Roi & Commis de MM. de l'Aubépine, père & fils, Secrétaires d'Etat, le 16 Août 1575, qu'il fut fait Secrétaire des Finances, ſuivant les Mémoriaux de la Chambre des Comptes; fut auſſi Commis de M. Pinart, Secrétaire d'Etat; acquit, avec Pierre Jaupitre, le 25 Juin 1599, les fiefs de Chevrigny & de la Barre, ſitués dans le Duché de Chevreuſe, des Doyen, Chanoines & Chapitre de l'Egliſe Métropolitaine de Paris; mourut le 18 Février 1612 & fut inhumé ſous les Charniers des Innocens. Il avoit épouſé, par contrat du 25 Juillet 1575, *Catherine le Lièvre* (*a*), fille de *Claude*, & *de Catherine Gobelin*. Elle mourut le 23 Décembre 1612, & fut inhumée ſous les Charniers des Innocens, où ſe voit ſon Epitaphe & celle de ſon mari, dans laquelle il eſt marqué, qu'ils avoient laiſſé huit enfans, ſavoir :

1. Galiot, qui ſuit ;
2. Claude, tige de la ſeconde branche, rapportée ci-après ;
3. Nicolas, Conſeiller du Roi, Général en la Cour des Monnoies, en 1611 & 1613, puis Maître ordinaire en la Chambre des Comptes de Paris, par Lettres du 3 Juillet 1617, & auſſi Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Maître d'Hôtel ordinaire de S. M. « Il avoit épouſé *Françoiſe Petit*, fille de *Denis*, & de *Deniſe Germain*, dont il eut :
   1. Claude, Maître des Comptes ; »
   2. Nicolas, Chevalier, Seigneur de Chenevanes, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Richelieu, enſuite Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Maître ordinaire en ſa Chambre des Comptes, après le décès de ſon frère. Il mourut ſans enfans de *Marie Pourroy*, ſa femme ;
   3. « Et Marguerite, femme, par contrat du 27 Août 1653, de *Ferry Malet de Graville*, Marquis de Valſemé, mort le I[er] Avril 1716, ayant eu poſtérité. Voy. MALET ou MALLET. Elle eſt morte aux Feuillantines en 171., où elle s'étoit retirée. »
4. Catherine, mariée, le 13 Mai 1610, avec *François Liedet*, Conſeiller du Roi, Correcteur en ſa Chambre des Comptes à Paris, « dont des enfans. » Elle fut inhumée, le 31 Mai 1652, aux Jacobins du Faubourg Saint-Germain ;
5. Marie, femme de *Claude Guilloire*, Conſeiller, Secrétaire du Roi, Receveur des Conſignations du Châtelet, puis Tréſorier des Fortifications de Picardie. Elle étoit veuve le 23 Mai 1612, & vivoit encore en 1642, « ayant eu un fils & une fille. »
6. Marguerite, mariée à *Claude de Gallard*, Seigneur de Courances, près de Fontainebleau, de Dannemois, de Poinville & de Semonville, en Beauce, & en partie de la Baronnie du Puiſet, Secrétaire du Roi & du Parlement & Receveur des Conſignations du Châtelet, mort le 30 Mai 1636, alors Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, & inhumé dans l'Egliſe Saint-André-des-Arcs, & ſa femme auprès de lui, le 8 Septembre 1638,

(*a*) La Cheſnaye-Desbois la dit ſœur de *Nicolas*, Maître des Comptes, & fille de *Claude*, II[e] du nom, & de *Charlotte de Meniſſon*, ainſi qu'à l'art. LIÈVRE de la GRANGE (le), tom. XII, col. 89, de ce *Dictionnaire*. (*Note des Editeurs*.)

où l'on voit leurs Epitaphes. « Ils avoient un fils & une fille en 1619. » (Cette Famille *de Gallard* se trouve mentionnée dans le *Mémorial de Malte*, du 22 Juin 1663, pour la Maison de *Potier de Novion*.)

7. Anne, baptisée à Saint-Nicolas-des-Champs à Paris, le 28 Juillet 1598, Religieuse Carmélite ;
8. Et Madeleine, baptisée en la même Eglise, le 16 Février 1600, aussi Religieuse Carmélite.

IV. Galiot Mandat, IIIe du nom, Ecuyer, Sieur d'Aigrefin, Conseiller du Roi, Maître ordinaire en sa Chambre des Comptes à Paris, par Lettres du 29 Janvier 1611, en prêta serment & fut reçu le 22 Avril suivant. Il avoit épousé, 1° en Septembre 1605, *Catherine Garrault*, veuve de *Claude de Kerquifinem*, Seigneur d'Hardivillers, Conseiller au Parlement de Paris, & fille de *Jérôme Garrault*, Tréforier de l'Extraordinaire des Guerres, & de *Catherine Barthélemy*; elle est morte sans enfans « en 1621 ; » & 2° par contrat du 29 Janvier 1623, *Marguerite le Rebours*, fille de *Guillaume*, Conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat & Privé, Président en sa Cour des Aides à Paris, & de *Claude le Grand*. Il passa actes avec elle les 3 Septembre 1640 & 9 Mars 1641, & est qualifié Conseiller du Roi en ses Conseils dans le contrat de mariage de 1645, de la Dame de *la Barre*, sa fille, auquel fut présente la Dame *le Rebours*, alors sa veuve, qui mourut le 2 Avril 1664 & fut inhumée le lendemain dans la Chapelle de MM. *le Fèvre de la Barre*, en l'Eglise Saint-Gervais. De ce second lit naquirent :

1. Antoine, Ecuyer, Sieur de la Chassière, présent, en cette qualité, l'an 1645, au contrat de mariage de sa sœur. Il fut pourvu d'un Office de Conseiller au Parlement de Metz, par Lettres du 7 Mai 1646, avec dispense d'âge, fut reçu le 12 Octobre de la même année, & résigna cet Office à Mathieu Garnier, qui en fut pourvu le 21 Décembre 1651. Antoine Mandat fut ensuite reçu Conseiller au Parlement de Paris le 14 Juillet 1649; il est qualifié Conseiller du Roi en ses Conseils, &c., dans le contrat de mariage de la Dame de *Valsemé*, sa cousine, du 27 Août 1663. Il mourut sans alliance le 20 Mars 1697 & fut inhumé le 22 à côté de sa mère en l'Eglise de Saint-Gervais. (En lui finit la branche aînée.)
2. Marie, alliée, par contrat du 10 Septembre 1645, avec *Antoine le Fèvre*, Seigneur de la Barre, alors Conseiller au Parlement de Paris, depuis Maître des Requêtes ordinaire & Intendant de Justice à Paris, à Grenoble, à Moulins & en Auvergne; ensuite, après avoir résigné son Office de Maître des Requêtes en 1663, il fut fait Lieutenant Général & Commandant pour le Roi dans toutes les Isles Françoises de l'Amérique, Lieutenant Général des Armées du Roi & Gouverneur du Canada en 1682. Il mourut à Paris, en Mai 1688, fut inhumé à Saint-Gervais, & sa veuve, décédée le 20 Décembre 1689, le fut le 23 à côté de lui ;
3. & 4. Marguerite & Catherine, Religieuses.

SECONDE BRANCHE, Seigneurs, Barons de Nully, *&c.*

IV. Claude Mandat, Ecuyer (second fils de Galiot, IIe du nom, & de *Catherine le Lièvre*), étant Conseiller au Châtelet de Paris, obtint remise de lods & vente, le 19 Septembre 1607; fut pourvu d'un Office de Conseiller au Parlement de Paris, par Lettres du 18 Septembre 1614, reçu, le 10 Décembre suivant; rendit compte en cette qualité, le 29 Avril 1619, à ses co-héritiers, de la vente des biens demeurés après le décès de *Miles Lombard*, Citoyen de Paris, oncle de sa femme, arrivé en 1618, & inhumé à Saint-Eustache, desquels elle étoit héritière pour un quart. Il fit son testament olographe le 2 Octobre 1634, mourut le 26 Septembre 1639, en la Paroisse de Saint-Nicolas-des-Champs, & fut inhumé le lendemain aux Innocens dans les caveau & sépulture de ses prédécesseurs. Il avoit épousé, par contrat passé à Paris, au mois de Juillet 1606, célébration le 29 dudit mois à Saint-Eustache, *Jeanne Lombard*, morte le 26 Novembre 1622, âgée de 35 ans, & inhumée le lendemain en la même Paroisse, fille de *Jean Lombard*, & de *Catherine Charron*. Leurs enfans furent :

1. Claude, baptisé à Saint-Nicolas-des-Champs, le 21 Juillet 1611, mort jeune;
2. Autre Claude, baptisé le 10 Novembre 1616, pourvu de l'Office de Conseiller du Roi, Maître ordinaire en sa Chambre des Comptes à Paris, sur la résignation de son grand-oncle, *Nicolas le Lièvre*, par Lettres du 4 Mars 1637, ensuite Conseiller & Maître d'Hôtel ordinaire du Roi, par Lettres du 23 Mai 1639; se démit de son Office de Maître des Comptes en faveur d'A-

lexandre Mandat, ſon neveu, & ſe retira chez les Pères de Saint-Lazare, où il mourut, le 15 Octobre 1677, ſans avoir été marié, & y fut inhumé ;

3. Galiot, qui ſuit;
4. Catherine, morte jeune ;
5. Marguerite, baptiſée le 4 Mars 1615, Religieuſe Profeſſe, le 3 Juillet 1635, au Val-de-Grâce ;
6. Et autre Catherine, morte au berceau, le 29 Octobre 1622.

V. Galiot Mandat, IVe du nom, Ecuyer, baptiſé à St.-Nicolas-des-Champs, le 11 Décembre 1618, d'abord Conſeiller au Parlement de Metz par Lettres du 1er Octobre 1638, enſuite au Parlement de Paris ſur la réſignation de ſon père, par Lettres du 30 Septembre 1639, reçu le 4 Novembre ſuivant, Conſeiller d'Etat, le 16 Août 1652, & Conſeiller de Grand'Chambre Honoraire, le 20 Janvier 1673, avoit fait un accord, le 30 Novembre 1639, avec Claude Mandat, ſon frère aîné, par lequel il conſentit que ſon frère, en qualité de légataire univerſel de leur père, pouvoit jouir & diſpoſer des rentes qui appartenoient à ſa ſucceſſion & à celle de feue *Jeanne Lombard*, leur mère, & mourut le 30 Janvier 1680, en la Paroiſſe de Saint-Gervais, & ſon corps fut inhumé aux Innocens, en la ſépulture de ſa Famille. Il avoit épouſé, le 2 Septembre 1640, *Catherine Lioni*, ſœur de *Marie Lioni*, femme d'*Antoine de Saint-Chamans*, « Marquis de Méry-ſur-Oiſe, » & fille de *Zano Lioni*, Noble Florentin d'origine, Sieur de Thibault-Rouſſel, près de Pontoiſe, Conſeiller Secrétaire de la Reine, & de *Louiſe Manovelli*. Elle mourut le 12 Novembre 1677 & fut inhumée dans l'Egliſe de Saint-Gervais. De leur mariage vinrent :

1. Alexandre, qui ſuit ;
2. Galiot, né le 7 Avril 1644, mort peu de jours après ;
3. Léon, baptiſé à Saint-Nicolas-des-Champs, le 29 Mai 1645, auſſi mort peu de jours après ;
4. Henri, baptiſé le 10 Septembre 1649, décédé le 12 Juin 1653 ;
5. Autre Galiot, baptiſé à Saint-Gervais, le 18 Novembre 1650, Bachelier en Théologie, Prieur des Prieurés de Ceton & de Pontneuf, au Perche, en 1678, qui partagea avec ſes frères & ſœurs les biens de leurs père & mère, le 11 Février 1680 ; aſſiſta au contrat de mariage d'Alexandre, ſon frère; fut reçu Conſeiller-Clerc au Parlement de Paris le 12 Juillet 1680, & Conſeiller de Grand'Chambre le 31 Juin 1700 ; fit ſon teſtament olographe le 14 Mars 1725 ; mourut Doyen des Conſeillers-Clercs le 6 Février 1732, en la Paroiſſe de Saint-Sulpice, & ſon corps fut inhumé aux Carmes-Billettes, où il avoit ordonné ſa ſépulture;
6. Antoine, baptiſé à Saint-Gervais le 24 Juillet 1653, mort le 25 Décembre 1656 ;
7. Jeanne, baptiſée à Saint-Nicolas-des-Champs le 26 Mai 1641, mariée, 1° par contrat du 27 Novembre 1658, avec *Gallois-Euſtache de Pirris*, Chevalier, Seigneur de la Philippière, de la Ferrière, Saint-Ange, &c., fils aîné de défunt *Edme de Pirris*, & de *Catherine Huictbert ;* 2° par contrat de 1669, célébration du 2 Juin de ladite année, avec *Vincent de la Vergne*, Seigneur, Baron d'Aunay, dont elle étoit veuve avant le 15 Novembre 1674 ; & 3° à *Louis Gagnot*, Seigneur d'Arzillières. Elle vivoit avec lui en 1710 & mourut le 14 Janvier 1715 ;
8. Marie, baptiſée le 18 Septembre 1646, élevée dans le Monaſtère Royal de Saint-Louis, à Poiſſy, où elle fit profeſſion en 1666, & mourut le 9 Décembre 1724 ;
9. Claude-Catherine, baptiſée le 11 Avril 1648, auſſi élevée dans le même Monaſtère, où elle fit profeſſion en 1666 ;
10. Marguerite, baptiſée à Saint-Gervais le 5 Janvier 1652, Religieuſe aux Filles-Dieu, à Paris ;
11. Madeleine, baptiſée en la même Egliſe, le 25 Octobre 1654, inhumée le 24 Décembre 1674 ;
12. Et Louise-Antoinette, baptiſée à Saint-Gervais le 20 Décembre 1655, morte jeune.

VI. Alexandre Mandat, Ecuyer, baptiſé à Saint-Nicolas-des-Champs, le 2 Août 1642, pourvu d'un office de Conſeiller du Roi, Maître ordinaire en ſa Chambre des Comptes, par Lettres du 19 Décembre 1669 ; partagea avec ſes frères & ſœurs les biens de leurs père & mère, le 11 Février 1680 ; fit ſon teſtament olographe le 15 Mai 1710 ; mourut Sous-Doyen de la Chambre des Comptes, le 17 Février 1718, & fut inhumé dans le cimetière de la Paroiſſe Saint-Gervais, comme il l'avoit ordonné. Il avoit épouſé, par contrat du 4 Mars 1680, célébration le même jour en la Paroiſſe Saint-Leu & Saint-Gilles, à Paris, *Catherine-Antoinette Herincx*, morte le 3 Février 1728, « âgée de 78 ans, » & inhumée auprès de ſon mari, fille de défunt *Jean Herincx*, « un des Banquiers de Paris, »

& d'*Elifabeth-Olivier de Berghuyfen.* Ils eurent pour enfans :

1. N... Mandat, ondoyé & inhumé à Saint-Gervais, le 14 Décembre 1680;
2. Galiot, qui fuit ;
3. Alexandre, né le 11 Mars 1691, Moufquetaire du Roi dans fa première Compagnie, en 1714, puis Enfeigne au Régiment des Gardes Françoifes : il l'étoit encore le 19 Avril 1718, qu'il partagea avec fon frère les biens de leur père; fut enfuite pourvu de l'Office de Confeiller du Roi, Maître ordinaire en fa Chambre des Comptes, à la place de feu fon père, par Lettres du 19 Mai de ladite année 1718 ; « Doyen de la Chambre en 1763, » &c., tranfigea, le 12 Août 1733, avec fon frère aîné, fur le partage des fucceffions des Abbés Mandat & *Herincx*, leurs oncles;
4. Catherine, née le 7 Février 1682, reçue Penfionnaire au Monaftère Royal de Saint-Louis, à Poiffy, en 1688, morte le 18 Février 1703 & inhumée à Saint-Gervais ;
5. Jeanne, née le 3 Septembre 1685, mariée, par contrat du 10 Février 1711, à Saint-Gervais, avec *François de Boula*, Ecuyer, Confeiller du Roi, Tréforier Général des Ecuries de S. M., depuis Seigneur de Quincy, de Charny, de Montgofroid, &c. ; elle eft morte de la petite-vérole, en 1723, « ayant eu plufieurs enfans; »
6. Et Marie, née le 30 Septembre 1693, décédée le 17 Mars 1698 & inhumée à Saint-Gervais.

VII. Galiot Mandat, Ve du nom, Ecuyer, Baron de Nully, près de Bar-fur-Aube, en Champagne, Seigneur de Berny, Lanvin & des Pins, né le 5 Septembre 1683, pourvu d'un Office de Confeiller au Parlement de Paris, par Lettres du 18 Juin 1714, reçu le 27 du même mois, fucceffivement Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, par Lettres du 26 Janvier 1720, reçu au Grand Confeil le 6 Mars fuivant, partagea avec fon frère la fucceffion de leur père, le 19 Avril 1718, & celle de leur mère, le 20 Mars 1728; acquit la Terre & Seigneurie de Berny & le fief de Lanvin, fitués près de la Ville de Péronne, en Picardie, le 24 Mai 1726, & le Roi lui donna, par Brevet du 7 Septembre de la même année, enregiftré en la Chambre des Domaines le 13 Juin 1727, la Terre & Seigneurie des Pins, près de la Ville de Montoire, en Bas-Vendomois; fit hommage à S. M., le 15 Novembre 1750, entre les mains de M. d'Agueffeau, Chancelier de France, pour la Terre, Seigneurie & Baronnie de Nully, mouvante du Roi, à caufe de fon Château de Bar-fur-Aube, dont il étoit propriétaire à caufe de fa femme; tefta le 2 Février 1755, mourut le 7 & fut inhumé à Paris, dans l'Eglife Saint-Sulpice, fa Paroiffe. Il avoit époufé, par contrat du 28 Juillet 1730, *Marie-Anne Cherouvrier des Graffières*, fille de *Jean Cherouvrier*, Ecuyer, Seigneur de Lambroife, de Gohière, du Mefnil, de Pierrefitte, &c., Confeiller Secrétaire du Roi, ci-devant Infpecteur Général de la Marine & des Galères & Receveur Général des Domaines en Bretagne, & de *Sainte Revol* (defquels il partagea les fucceffions le 22 Août 1735, avec *Jeanne-Claude Cherouvrier des Graffières*, fa belle-fœur, époufe d'*Urbain Aubert*, Chevalier, Marquis de Tourny, &c., Intendant en la Généralité de Limoges. Voy. AUBERT de TOURNY.) Sa veuve tefta le 22 Janvier 1757, mourut le 4 Février fuivant & fut inhumée le 5 dans l'Eglife Saint-Sulpice. De leur mariage font iffus :

1. Antoine-Jean-Galiot, qui fuit;
2. Galiot-Jean-Marie, rapporté après la poftérité de fon aîné ;
3. Et Marie-Françoise-Félicité, née le 18 Janvier 1742, mariée, 1° par contrat du 4 Juillet 1763, célébration le 5 en la Paroiffe de Saint-Gervais, avec *François-Guillaume-Simon Briçonnet*, Chevalier, Marquis d'Oifonville, &c. (fils de feu *Charles-Bernard Briçonnet*, & de *Louife-Renée de Fécan*, Dame de Mettray, Milly, Couléon & d'Avantigny), mort le 23 Janvier 1766, & inhumé dans l'Eglife d'Oifonville, au Diocèfe de Chartres ; & 2° en Juillet 1774, à « *Ambroife-Nicolas*, » Marquis *de Fraguier*, « Chevalier des Malte, » Brigadier des Armées du Roi & Lieutenant de fes Gardes du Corps, Compagnie Ecoffoife. (Leur contrat de mariage a été figné par Leurs Majeftés le 15 Janvier 1775.) Du premier lit elle a eu deux filles, favoir : *Alexandrine-Louife Briçonnet*, née le 5 Novembre 1764, & *Angélique-Marie-Henriette Briçonnet*, née pofthume, le 27 Mai 1766, toutes deux mortes en bas âge; & du fecond lit font iffus un garçon & deux filles, vivans. Voy. FRAGUIER.

VIII. Antoine-Jean-Galiot Mandat, Chevalier, Seigneur de Berny & des Pins, né le 7 Mai 1731, baptifé le même jour à Saint-

Sulpice, fervit dans la première Compagnie des Moufquetaires de la Garde ordinaire du Roi, depuis le 26 Novembre 1753, jufqu'au 2 Mars 1755, qu'il fut Enfeigne à Drapeau dans le Régiment des Gardes Françoifes, Enfeigne à Pique le 5 Juin 1757, & Sous-Lieutenant au même Régiment le 23 Décembre 1759; partagea avec fes frère & fœur les biens de leurs père & mère, le 6 Avril 1762, & s'eft retiré du fervice avec le Brevet de Colonel. Il a époufé, par contrat du 21 Janvier 1758, célébration le 31 du même mois, en la Paroiffe Saint-Gervais, *Angélique-Simonne Boucher*, troifième fille de feu Meffire *Claude-Olivier*, Chevalier, Seigneur de Villiers-le-Bâcle, Presles, Montigny, &c., Confeiller au Parlement de Paris, & de Dame *Louife-Simonne Noblet de Romery* (celle-ci fille de Meffire *Jean-Antoine Noblet de Romery*, Confeiller au Parlement, & de Dame *Louife-Catherine de la Salles*.) De ce mariage il a eu :

1. Alexandre, né le 2 Janvier 1759, Enfeigne au Régiment des Gardes, en Mars 1775;
2. Louis-François, né le 7 Octobre 1761, mort en bas âge;
3. Nicolas-Galiot, né le 5 Novembre 1763, auffi mort en bas âge;
4. Marie-Claude, née le 17 Septembre 1760, baptifée le même jour à Saint-Gervais, mariée, le 28 Janvier 1777, à N... *Favier*, Confeiller au Parlement;
5. Et Marguerite-Alexandrine, née le 11 Juillet 1767, baptifée le même jour à Saint-Paul, à Paris, morte en bas âge.

VIII. Galiot-Jean-Marie Mandat, Chevalier, Baron de Nully, Seigneur de Thil, de Grancey & de Bouron, en Champagne (fils puîné de Galiot Mandat, Ve du nom, & de *Marie-Anne Cherouvrier des Graffières*), né le 13 Octobre 1733, baptifé le même jour en la Paroiffe Saint-Sulpice, fucceffivement Moufquetaires du Roi dans fa première Compagnie, depuis le 10 Juin 1750 jufqu'au 4 Décembre 1753, fut Enfeigne à Drapeau le même jour au Régiment des Gardes, Enfeigne à Pique le 6 Février 1759, enfuite Sous-Lieutenant le 23 Décembre 1759; fait Chevalier de Saint-Louis le 7 Mai 1763, a reçu la Croix le 11 du même mois; a rendu hommage au Roi entre les mains de M. de Lamoignon, Chancelier de France, le 9 Novembre 1757, de fa Terre & Baronnie de Nully, & a partagé, comme on l'a dit, avec fes frère & fœur, la fucceffion de leurs père & mère, le 6 Avril 1762. Il a été pourvu de l'Office de Grand Bailli de la Ville de Chaumont-en-Baffigny, fur la réfignation de fon beau-père, par Lettres données à Verfailles le 7 Juin 1769; fait Lieutenant aux Gardes en 1771, & eft retiré du fervice avec Brevet de Lieutenant-Colonel. Il a époufé, par contrat du 4 Novembre 1764, célébration le 5 du même mois, en la Paroiffe de Chamarandes, Diocèfe de Langres, *Marie-Françoife-Charlotte Petit de Lavaux*, fille de feu *Gédéon-Claude*, Chevalier, Seigneur & Baron de Mathaux, ancien Capitaine au Régiment de Vexin, Infanterie, Grand Bailli de la ville de Chaumont-en-Baffigny, & de *Charlotte-Jeanne de Poireffon de Chamarandes* (celle-ci fille d'*Adrien-François*, Écuyer, Marquis de Chamarandes, Seigneur de la Chapelle, la Mothe, &c., & d'*Anne-Louife le Moyne*.) De ce mariage font iffus :

1. Adrien-Simon-Galiot-Marie, Chevalier, né le 8 & baptifé le 10 Novembre 1765, en la Paroiffe de Saint-Quentin de Mathaux, Diocèfe de Troyes;
2. Alexandre-Galiot-Charles, né le 3 Décembre 1766, baptifé le même jour en la Paroiffe de Notre-Dame de Nully, Diocèfe de Troyes;
3. Antoine-Galiot-Marie, né le 2 Février 1769;
4. Etienne Martial, né le 12 Décembre 1770, baptifé ledit jour en la même Paroiffe;
5. Louis-Maurice-Fortuné, né le 18 Septembre 1773, baptifée le lendemain en la Paroiffe de Nully;
6. Alexandrine-Claudine-Félicité, née le 25 Octobre 1767;
7. Anne-Sophie, née le 8 Février 1776;
8. Et Antoinette-Herminie, née le 9 Mai 1778.

Les armes : *d'azur, au lion d'or, armé & lampaffé du même; au chef d'argent, chargé d'une hure de fanglier de fable, défendue d'argent & accoftée de 2 rofes de gueules.* Supports : *deux lions d'or.*

MANDELOT, ancienne Nobleffe, dont étoit

Georges de Mandelot, Seigneur de Paffy, qui, de *Charlotte d'Igny*, fon époufe, eut

François de Mandelot, Seigneur de Paffy, de Lermé & de Vireaux, Vicomte de Châlons, Chevalier de l'Ordre du Roi, Confeiller

d'Etat, Gouverneur du Lyonnois, Forez & Beaujolois, Capitaine de 100 hommes d'armes, reçu Chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit à la promotion du 31 Décembre 1582, mort à Lyon le 24 Novembre 1588. Il avoit époufé *Eléonore Robertet*, de laquelle il laiffa

MARGUERITE DE MANDELOT, Dame de Paffy, de Lermé, &c., première femme de *Charles de Neufville*, Marquis de Villeroy & d'Alincourt, Baron de Bury, Seigneur de Magny, &c., Grand Maréchal des Logis de la Maifon du Roi, Chevalier du Saint-Efprit, dont des enfans. Voy. NEUFVILLE-VILLEROY.

Les armes : *d'argent, à la fafce d'azur.* (Extr. de *l'Hift. des Grands Officiers de la Couronne*, tom. IX, p. 77.)

MANDERSCHEID. Selon Spener, les Comtes DE MANDERSCHEID defcendent de

SCHWENDISBOLD OU SCHWANTIPOLE, Roi d'Auftrafie, dont un fils, nommé GUILLAUME, qui eut pour fon apanage la Seigneurie de MANDERSCHEID. (Cette Maifon d'Allemagne fe divife en deux branches, celle de *Blanckenheim-Gerolftein* & celle de *Kayl*.)

MARIE-FRANÇOISE-ERNESTINE, Comteffe DE MANDERSCHEID-BLANCKENHEIM-GEROLSTEIN, Abbeffe de l'Abbaye féculière de Vreden & Prévôté du Chapitre des Chanoineffes de l'Abbaye Impériale d'Effen, mourut le 11 Septembre 1735, à Vreden, âgée de 73 ans. Elle étoit fille de SALENTIN-ERNEST, Comte DE MANDERSCHEID-BLANCKENHEIM, Maître d'Hôtel héréditaire de l'Archevêché de Cologne, mort au mois de Février 1705, & de *Chriftine-Elifabeth*, fille de *Georges-Albert*, Comte *d'Erpach*, morte le 20 Septembre 1691.

* MANDEVILLE, Terre en Normandie, Diocèfe de Bayeux, qui relève de la haute Juftice du Comté de Trévières. Le Comte de ce nom jouit de la Fiefferme de Mandeville, qui eft incorporée dans fon Comté de Trévières, & M. de Cuffi, de Coutances, jouit du fief de Meherne, qui lui donne le titre de Seigneur de cette Paroiffe. Voy. MANNEVILLE.

MANDON, Famille originaire du Bourbonnois, établie en Provence.

CHARLES DE MANDON, cadet des Seigneurs de *Sindray*, y fuivit la Princeffe MARIE, fille de CHARLES Ier, Duc DE BOURBON, lorfqu'elle fut mariée à JEAN D'ANJOU, Duc de Calabre, fils de RENÉ, Roi de Sicile & Comte de Provence. Ce CHARLES DE MANDON époufa, à Arles, le 3 Décembre 1441, *Alife de Deftrech*. Sa poftérité fubfifte dans deux defcendans de JACQUES DE MANDON DE MONDE, dont l'un a époufé N... *de Grille de Roubiac*, de laquelle il a un fils; & l'autre, N... *Brunet*, de la ville d'Avignon, dont il a auffi des enfans. (Voy. l'*Hift. héroïque de la Nobleffe de Provence*, tom. II, p. 97.)

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, fommé d'une fleur de lis, au pied fiché du même, & accompagné de 3 rofes d'argent, 2 & 1.*

MANDRE en Franche-Comté. De cette Famille étoit

HERMAN-FRANÇOIS DE MANDRE, Seigneur de Treftondan & de Monticeux, en Comté, vivant en 1590, avec *Hélène de Treftondan*, fille de *Gabriel*, Seigneur de Suaucourt, & de *Françoife de la Baulme-Saint-Amour*, dont vint :

HÉLÈNE, qui s'eft mariée, le 3 Mai 1624, à *Jean de Pina*, Seigneur de Maillard, fils d'*Elzéar de Pina*, Seigneur de Maillard, & de *Jeanne de Joly*, fon époufe.

FRANÇOIS DE MANDRE (frère ou fils du précédent), Chevalier de Malte, fut tué au rivage du Zimbère le 7 Avril 1606.

Les armes : *d'azur, à la bande d'or, accompagnée de 7 billettes du même, 4 & 3.*

* MANDRES, en Lorraine : cette Terre & Seigneurie fut unie à celles de *Boulach*, *Savigny-à-Etrennes*, &c., & érigée en *Comté*, par Lettres du Duc LÉOPOLD, regiftrées, le 30 Décembre 1722, dans les Cours Souveraines de Lorraine, fous la dénomination de *Comté de Ravenel*, en faveur de *Balthazar*, dit *le Comte de Ravenel*, Chambellan du même Duc LÉOPOLD, Capitaine de Cuiraffiers au fervice de l'Empereur, ainfi qu'en faveur des autres poffeffeurs de cette Terre. Voy. RAVENEL.

MANESSIER, en Picardie. La Généalogie de cette ancienne Nobleffe, avec fes armes, fes fervices militaires & civils, & ceux qui en font fortis, font détaillés dans l'*Hift. de Ponthieu*; dans l'*Hift. des Nobles de la Germanie inférieure*, imprimée à Gand en 1657; dans le *Tréfor héraldique* de Ségoing; dans l'*Indice Armorial* de Geliot & Palliot; dans l'*Hift. de la ville de Rouen*, par Farin;

dans l'*Hist. de la Maison de Guines*, par du Chesne; dans celles de France, par du Tillet, de Prades & Mézeray, où il est fait mention du Sieur MANESSIER DE MAUVOISIN, sous le règne de PHILIPPE-AUGUSTE. Nous ignorons si cette Famille subsiste. (Il en est parlé dans le *Nobiliaire de Picardie*, par Haudicquer de Blancourt, p. 326 & suiv.)

Les armes: *d'argent, à 3 hures de sanglier, arrachées de sable*. Devise: AUT MORS, AUT VITA DECORA.

MANEVILLE ou MANNEVILLE. De cette Famille étoit

GABRIEL DE MANEVILLE, Procureur du Roi, puis Conseiller honoraire en la Sénéchaussée du Boulonnois, qui avoit épousé *Marie du Flos*, dont il eut:

VICTOR DE MANEVILLE, Seigneur de Banthelu, Conseiller au Châtelet de Paris, Secrétaire du Roi près la Cour des Aides de Clermont-Ferrand, lequel mourut le 5 Décembre 1738. Il avoit épousé *Marie-Louise Favé*, morte le 17 Mai 1717, dont il eut:

GABRIEL-SIMON DE MANEVILLE, Seigneur de Vaux & de Banthelu, né le 2 Août 1709, Conseiller au Grand Conseil, reçu le 5 Juin 1737, qui s'est marié, le 25 Juin 1739, à *Isidore-Catherine de Pinterel des Biez*, fille d'*Oger*, Sieur de Neufchâtel, Greffier en chef Criminel du Parlement de Paris, & de *Madeleine-Françoise Jabin*, morte le 6 Avril 1762. De ce mariage sont issus:

1. GABRIEL-FRANÇOIS, né en 1745, Enseigne aux Gardes Françoises le 26 Avril 1767;
2. ELISABETH-ISIDORE, née en 1741, mariée, par contrat du 18 Septembre 1766, à *Antoine de Vion de Gaillon*, Marquis de Tessancourt, Capitaine de Cavalerie & Chevalier de Saint-Louis, dont postérité. Voy. VION;
3. Et une fille, nommée ISIDORE.

Les armes: *d'azur, au lion d'argent, accompagné de* 8 *croisettes du même*.

MANGEROZ. Il est parlé dans le *Nobiliaire de Salins*, tom. II, p. 172, de cette Famille, dont étoit

GUYON MANGEROZ, Ecuyer, qui s'est marié à *Catherine*, fille de *Guyot de Poligny*, Seigneur de Cosges. Elle testa en 1505, en faveur de PIERRE MANGEROZ, son fils, auquel elle substitua *Antoine, Pierre & Hugues de Poligny*, ses frères.

Cette Famille éteinte portoit: *d'or, fretté de sable; au chef d'azur*.

MANGON, Ecuyer, Sieur de la Houlgate, en Normandie, Election de Valognes; Famille noble qui porte pour armes: *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de* 3 *gonds de sable; au chef d'azur, chargé d'une main sénestre d'or en pal, issante d'une nuée du même, & accostée de 2 étoiles aussi d'or*.

MANGON, Ecuyer, Sieur de la Ferrière, des Mares & du Coudray; autre Famille noble des mêmes Province & Election, qui paroît être une branche de la précédente; elle a pour armes: *d'or, au chevron de gueules, accompagné de* 3 *gonds de sable*, 2 & 1; *au chef d'azur, chargé d'un croissant d'or*.

MANGOT, en Loudunois: Famille noble & ancienne, distinguée par un Garde des Sceaux de France. Le premier de cette Maison que l'on connoisse est

CLAUDE MANGOT, Avocat & Receveur du Domaine de Loudun, qui vivoit dans le XVe siècle. (Cette Famille a fourni cinq degrés.)

CLAUDE MANGOT, Chevalier, Seigneur de Villarceaux, de Dreville, de Villerand & d'Orgères, fut d'abord reçu Conseiller au Parlement en 1592 & Maître des Requêtes le 1er Février 1600. Le Maréchal d'Ancre le fit connoître à la Reine MARIE DE MÉDICIS, qui l'envoya en Ambassade en Suisse; à son retour, il fut pourvu de la charge de Premier Président au Parlement de Bordeaux, &, en récompense de ses services, le Roi LOUIS XIII le fit Garde des Sceaux de France, le 25 Novembre 1616. Il avoit épousé *Marguerite le Beau*, Dame de Villarceaux, en Beauce, dont:

ANNE MANGOT, Seigneur de Villarceaux, &c., qui fut reçu Conseiller au Grand Conseil le 27 Septembre 1619, Conseiller au Parlement de Bretagne, puis à celui de Paris le 23 Février 1623, Maître des Requêtes le 18 Mars 1627, Conseiller d'Etat & Directeur des Finances, & est mort Doyen des Maîtres des Requêtes le 10 Juin 1655. Il avoit épousé *Marie Phélypeaux*, fille de *Paul*, Seigneur de Pontchartrain, Secrétaire d'Etat, & d'*Anne de Beauharnais*. Elle mourut le 15 Avril 1650, laissant:

1. MARGUERITE, mariée, 1° en 1643, à *Jean*, Marquis *d'Amilly*; & 2° à *Jean Hérauldy*,

Seigneur de Roques & de Saint-Géry; elle est morte le 17 Août 1651, & lui le 26 Novembre 1687;

2. Françoise, femme de *Pierre Larcher*, IIIe du nom, Marquis d'Esternay, Seigneur d'Ormoy, &c., Président des Comptes à Paris; morte le 18 Décembre 1662, ayant eu postérité. Voy. LARCHER, à Paris;
3. Marie, Religieuse à Sainte-Marie de Saint-Denis;
4. Anne, Abbesse du Val-du-Grâce;
5. Marie-Madeleine, mariée, en Février 1663, à *Paul Barillon d'Hamoncourt*, Marquis de Branges, &c., Maître des Requêtes; morte le 17 Octobre 1694 & enterrée à Sainte-Croix, ayant eu postérité. Voy. BARILLON ou BARRILLON;
6. Et Marie-Thérèse, alliée à *Antoine d'Aubray*, Comte d'Offémont, Lieutenant Civil au Châtelet; morte le 29 Juillet 1678.

Le P. Simplicien, dans l'*Hist. des Grands Officiers de la Couronne*, fait Conseiller au Grand Conseil Jacques Mangot, Seigneur d'Orgères, frère du précédent.

Les armes: *d'azur, à 3 trois éperviers d'or, chaperonnés, grillés & longés du même*, 2 & 1.

MANGOT, Famille différente de la précédente & dont étoit

Pierre Mangot, Procureur du Roi aux Bailliage & Sénéchaussée de Chinon, puis Secrétaire du Roi en 1685, qui épousa *Marie de Lutz*, dont il eut:

Pierre Mangot, Sieur d'Auzay, né le 17 Août 1674, qui fut reçu Conseiller au Grand Conseil le 16 Juin 1714, Secrétaire du Roi en 1719, & mourut le 5 Septembre 1741. Il avoit épousé *Marie-Elisabeth de Jouy*, morte le 14 Mars 1758, à 70 ans, laissant:

1. Pierre, qui suit;
2. Jacques, Prêtre conventuel du Temple, le 4 Mai 1744;

Et plusieurs frères & sœurs, entr'autres N.... Mangot, Prieure de Saint-Antoine-des-Champs, nommée en Avril 1762 Abbesse de Molaise.

Pierre Mangot, né le 13 Octobre 1706, Conseiller au Grand Conseil le 3 Février 1742 & Secrétaire du Roi la même année au lieu de son père, a épousé *Marie-Anne Bouré*, dont des enfans.

On trouve Madeleine Mangot, veuve de *Laurent-Samuel Froment de Villeneuve*, Sieur de Sucy-le-Château. (Nous ignorons les armes de cette Famille.)

MANIBAN, en Armagnac: Famille noble, qui portoit jadis le nom de Bassa.

I. Pierre de Maniban, du pays d'Armagnac, épousa *Françoise de Busca*, & en eut:

II. Jean de Maniban, Seigneur de Lusson & de la Roque, Conseiller au Grand Conseil, reçu le 3 Août 1594, Maître des Requêtes le 3 Mars 1603, puis Lieutenant Général en la Sénéchaussée de Bordeaux, qu'il exerça conjointement avec celle de Maître des Requêtes. Il avoit épousé, le 6 Mai 1596, *Jeanne de Ram*, fille de *Thomas de Ram*, Lieutenant Général en la Sénéchaussée de Bordeaux. Leurs enfans furent:

Guillaume, Président en la Cour des Aides de Guyenne;

Et Thomas, qui suit.

III. Thomas de Maniban, Avocat Général au Parlement de Toulouse le 21 Février 1632, puis Président à Mortier au même Parlement, épousa *Antoinette du Faur*, fille d'*Henri*, Maître des Requêtes, & de *Claire* ou *Marie de Gessé* ou *Gesset*, (ou, selon d'autres, fille de *Louis du Faur*, Chancelier de la Reine de Navarre, & d'*Anne Guyot*); il en eut:

1. Jean-Guy, qui suit;
2. Et François-Lancelot de Maniban de Cazaubon, Conseiller au Parlement de Toulouse, qui eut pour fils

François-Honoré de Cazaubon, nommé à l'Abbaye de Sandras le 15 Août 1712, Vicaire Général du Diocèse de Toulouse, Grand Archidiacre au mois de Juillet 1714, Evêque de Mirepoix le 8 Janvier 1721, Archevêque de Bordeaux au mois d'Octobre 1729, serment prêté le 11 Avril 1730; il mourut en son Diocèse le 29 Juin 1743.

IV. Jean-Guy de Maniban, Avocat Général au Parlement de Toulouse le 22 Avril 1654, puis Président à Mortier, eut de N.... *de Gondrin de Termes*, sa femme,

V. Jean-Guy de Maniban, IIe du nom, Président au même Parlement en 1687, mort en 1707. Il avoit épousé *Madeleine de Fieubet*, fille de *Gaspard*, Premier Président audit Parlement, & de *Marguerite de Gameville de Montpapou*, sa première femme. De ce mariage est issu entr'autres enfans:

VI. Joseph-Gaspard, Marquis de Maniban & de Campagne, Baron de Cazaubon & de Busca, qui fut reçu Conseiller au Parlement de Toulouse le 2 Juin 1706, Président à Mor-

tier le 22 Août 1714, puis Premier Préſident, ſerment prêté le 14 Octobre 1721, inſtallé le 14 Août 1722, & mourut en 1762. Il avoit épouſé, le 4 Juillet 1707, *Jeanne-Chriſtine de Lamoignon*, troiſième fille de *Chrétien-François*, Marquis de Baſville, &c., Préſident à Mortier au Parlement de Paris, & de *Marie-Jeanne Voiſin*. Elle eſt morte à Paris le 25 Mars 1744, ayant eu de ſon mariage:

1. Marie-Françoise, Marquiſe de Maniban, alliée, le 15 Mars 1729, à Louis-Auguste de Bourbon, Marquis de Malauſe, Comte de la Caſe, Vicomte titulaire de Lavedan, &c., Colonel du Régiment d'Agénois, mort ſans enfans le 27 Décembre 1741, & elle en 17... Voy. BOURBON, branche de *Bourbon-Malauſe*;
2. Et Marie-Christine de Maniban, mariée, le 1er Mars 1741, à *Paul Sanguin*, Marquis de Livry, Premier Maître d'Hôtel du feu Roi; il mourut le 16 Mai 1758, auſſi ſans poſtérité. Voy. SANGUIN de LIVRY.

Les armes: *de gueules, à deux bourdons de pélerin d'or, paſſés en ſautoir, cantonnés d'un croiſſant d'argent en chef, & de 3 larmes d'argent, 2 en flanc & 1 en pointe.*

* MANICAMP, Terre & Seigneurie dans le Soiſſonnois, érigée en *Comté*, en faveur de *Louis de Madaillan de Leſparre*, IIe du nom, Marquis de Montataire, &c., par Lettres du mois d'Octobre 1693, enregiſtrées le 8 Mai 1694. Voy. MADAILLAN.

MANIOU, en Bretagne: Famille déclarée *noble d'extraction*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 24 Mai 1670, au rapport de M. de Lopriac.

Les armes: *d'azur, au lion couronné d'argent.*

MANISSI, Famille originaire de Savoie, dont il eſt parlé dans l'*Hiſt. de la Nobleſſe du Comtat Venaiſſin*, tom. II, p. 225 & ſuiv. Elle a été maintenue dans les privilèges d'ancienne nobleſſe du Dauphiné, par M. du Gué, en 1668.

Les armes: *de gueules, à 2 clefs d'argent, poſées en ſautoir, accompagnées en chef d'une étoile d'or.*

* MANNEVILLE. Il y a pluſieurs Terres ſeigneuriales de ce nom en Normandie: l'une près de Montivilliers; l'autre dans le Diocèſe de Liſieux, Election de Pont-l'Evêque, & la troiſième, dans le Diocèſe de Bayeux, Election de Caen: ſes premiers Seigneurs en avoient pris le nom, & portoient auſſi celui de Mandeville & Magneville. Leurs armes étoient: *d'or, au lion de gueules*, dit le *Diction. des Gaules*; mais nous trouvons qu'ils portoient: *de gueules, à l'aigle éployée d'argent, becquée & membrée d'or.*

Guillaume de Mandeville ou Manneville, Comte d'Eſſex & d'Aumale, fut chargé avec le Sénéchal de Normandie, en 1118, par Henri II, Roi d'Angleterre, de veiller à la garde du Mans;

Geoffroy de Manneville vivoit en 1153; ſa tante, Luce de Manneville, ſuivant une Charte de 1136, épouſa *Robert*, Seigneur *de Mathan*, Chevalier;

Roger de Manneville confirma la donation faite par Etienne de Manneville, ſon père, au Prieuré du Pleſſis-Grimoult, des patronage, dîmes & aumônes de l'Egliſe de Montchauvet avec ſes dépendances, ſous l'Epiſcopat de Philippe d'Harcourt, Evêque de Bayeux, qui mourut le 7 Février 1163.

Ceux de ce nom firent leur preuve d'ancienne Nobleſſe en 1463, devant Raymond de Montfaut, au nombre de ſix, ſavoir:

1. Guillaume de Manneville, de la Paroiſſe de Méricourt, Sergenterie de Cambrai, Election de Liſieux;
2. Philippe de Manneville, de la Paroiſſe de Secqueville-en-Beſſin;
3. Jean de Manneville, de la Paroiſſe de Lantheuil, Sergenterie de Creully, Election de Caen;
4. Guillaume de Manneville, de la Paroiſſe de Livry, Sergenterie de Briqueſſard;
5. Jean de Manneville, de la Paroiſſe de Cahagnes, Election de Thorigny, Diocèſe de Bayeux;
6. Et Meſſire Jean de Manneville, Chevalier, Seigneur d'Yvetot, Sergenterie de Beaumont, Election de Valognes.

Guillaume de Manneville, demeurant à Gratot, Sergenterie de la Halle, & Abel, ſon neveu, mineur, de la Paroiſſe du Sauſſay, Sergenterie de Saint-Gilles, Election de Coutances, juſtifièrent également de leur qualité de *Noble d'ancienne race* en 1598, devant M. de Roiſſy.

Cette Terre de Manneville, dans le Diocèſe de Bayeux, fut portée en mariage, vers l'an 1340, par Jeanne de Manneville, Dame de la Paroiſſe de ce nom, à *Richard de Brioſ-*

ne, IIe du nom, Chevalier, Seigneur d'Héritot & d'Hernetot. Elle paſſa depuis dans d'autres Maiſons, & appartient (en 1766) à *Jean-Robert Goſſelin*, Seigneur & Patron de Manneville, du Queſnay, Noyers, Aniſy, &c., Chevalier de Saint-Louis. Voy. GOSSELIN, en Baſſe-Normandie.

* MANNEVILLE-ÈS-PLAINS, au pays de Caux, Election d'Arques, Sergenterie de Maiſnières, Diocèſe de Rouen : Terre & Seigneurie, qui fut portée en mariage par BÉATRIX, fille & héritière de GUILLAUME DE MANNEVILLE, mentionné dans l'article précédent, Comte d'Eſſex & d'Aumale, Gouverneur de Normandie pour le Roi d'Angleterre, à *Guillaume de Say*, dont le ſecond fils, GEOFFROY, fut Seigneur DE MANNEVILLE, & eut le Comté d'Eſſex en Angleterre, que le Roi JEAN *ſans Terre* lui ôta. Il eut de ſa femme *Alix de Veer*,

III. GUILLAUME, IIe du nom, Seigneur DE MANNEVILLE, qui s'eſt marié à *Hugonne de Ribeuf*, dont vint :

IV. GUILLAUME, IIIe du nom, Seigneur DE MANNEVILLE, qui épouſa *Clémence de Fécamp* ; il en eut :

V. GEOFFROY, IIe du nom, ou JOURDAIN DE MANNEVILLE, qui prit pour femme *Pauline d'Alvemare*, dont naquit :

VI. GEOFFROY, IIIe du nom, Seigneur DE MANNEVILLE, qui s'eſt marié avec *Agnès de Hotot*. Il en eut :

VII. JEAN, Ier du nom, Seigneur DE MANNEVILLE, qui s'allia avec *Macée de Vieux*, dont vint :

VIII. JEAN, IIe du nom, Seigneur DE MANNEVILLE, lequel, de *Guillemette de Laire*, ſon épouſe, fille de *Laurent*, Seigneur de Gennetuit, eut entr'autres enfans :

IX. JEAN DE MANNEVILLE, IIIe du nom, Seigneur de Gennetuit, qui s'eſt marié avec *Alix du Mont-Beaunay*, de laquelle vint :

X. ETIENNE DE MANNEVILLE, qui épouſa *Catherine de Roquigny*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Saint-Aubin-ſur-Mer. Il laiſſa :

XI. NICOLAS DE MANNEVILLE, marié à *Anne-Eudes*, Dame *d'Agnicourt*, qui le rendit père de

XII. NICOLAS DE MANNEVILLE, IIe du nom, qui s'eſt allié à *Marguerite Cauchon*, Vicomteſſe de Puiſieux, de laquelle ſortit :

XIII. AIMARE DE MANNEVILLE, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de ſa Chambre, Bailli & Gouverneur de Giſors, qui, de ſa première femme, *Françoiſe de Maſquerel*, Dame de Neuville, eut

XIV. JACQUES, Seigneur DE MANNEVILLE, Gentilhomme de la Chambre du Roi, Capitaine de ſes Ordonnances, Meſtre de Camp d'Infanterie, qui s'eſt marié à *Catherine de Guibert*, Dame de Charlemeſnil, dont vint :

XV. FRANÇOIS-BONAVENTURE DE MANNEVILLE, en faveur duquel la Seigneurie de *Charlemeſnil* fut érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Février 1660, & celle de MANNEVILLE en *Comté*, par Lettres du mois de Juillet 1668, enregiſtrées en la Chambre des Comptes de Normandie, le 28 Juin 1669. Il avoit épouſé, en 1658, *Marguerite d'Aligre*, Dame de la Rivière, le Favril & la Forêt, au Perche, fille du Chancelier *d'Aligre*. Il en eut :

XVI. ETIENNE-JOSEPH, Comte DE MANNEVILLE, Marquis de Charlemeſnil, Gouverneur de Dieppe, qui ſe maria, le 2 Septembre 1635, avec *Bonne-Angélique de Mornay-Montchevreuil*, de laquelle vinrent :

1. HENRI-JOSEPH, qui fuit ;
2. Et CHARLES-LOUIS, rapporté après ſon aîné ;

XVII. HENRI-JOSEPH, Marquis DE MANNEVILLE, Gouverneur de Dieppe, épouſa *Françoiſe-Amable-Charlotte Aſſelin de Freſnelle*, Dame de Bailleul, en Baſſe-Normandie, qui mourut le 1er Novembre 1762, à 66 ans, laiſſant :

XVIII. CHARLOTTE-NATALIE DE MANNEVILLE, née le 5 Novembre 1728 (dernière de la branche aînée de ſa Maiſon), qui s'eſt mariée, le 1er Mai 1751, à *Jean-Victor de Rochechouart*, Prince de Tonnay-Charente, Comte de Mortemart, depuis Duc de Rochechouart, &c., Brigadier des Armées du Roi, dont elle fut la troiſième femme & eut poſtérité. Voyez ROCHECHOUART, branche des Comtes de *Maure*, &c.,

XVII. CHARLES-LOUIS DE MANNEVILLE, Seigneur de Beuzeville-le-Grand (frère puîné du Marquis DE MANNEVILLE), a épouſé *Charlotte-Françoiſe d'Auber*, Dame de Thiouville, Canouville, Croſville, &c., dont :

1. CHARLES-FRANÇOIS, Comte DE MANNEVILLE, tué à la bataille de Minden ;
2. CHARLES-JEAN, Chevalier de Malte, mort le 28 Mars 1763, au Château de Thiouville en Normandie, âgé de 29 ans ;

3. Charles-Louis-Victor, mort jeune, fans alliance;
4. Et Charlotte-Jacqueline-Françoise, feule héritière de cette branche, qui s'eft mariée, le 4 Mars 1754, à *René-Henri Colbert*, Comte de Maulévrier, dont elle a été la feconde femme & en a eu deux garçons. Voy. COLBERT.

Les armes : *de fable, à une aigle éployée d'argent, becquée & membrée de gueules. (Tablettes généalogiq.*, part. V., pag. 245.)

* MANNEVILLE-la-GOUPIL, Terre fituée dans la Haute-Normandie, qui fut érigée en *Baronnie*, par Lettres du mois de Mai 1663, en faveur de *Jacques Bourgeois*, Seigneur & Patron de Pommeréval. Voy. BOURGEOIS (le), Seigneur de *Manneville*, &c.

* MANNEVILLETTE, au Diocèfe de Rouen. *Adrien de Hanivel* obtint que le Comté de *Lihus*, en Beauvoifis, érigé en Avril 1676, fut appelé le *Comté de Mannevillette*, par Lettres du mois de Décembre de la même année, enregiftrées au Parlement le 11 Février & en la Chambre des Comptes le 7 Mars 1677. Voy. HANIVEL ou HANNIVEL.

* MANNON (la) & mieux LAMANON : Terre & Seigneurie en Provence, Diocèfe d'Avignon, qui a appartenu à la Maifon *de Roux de Beauvezer*, l'une des plus anciennes de Provence. *Marie-Rofe-Jeanne de Roux de Beauvezer*, Dame de Beauvezer & de Lamanon, la dernière du nom *de Roux de Beauvezer-Lamanon*, eft morte à Brignoles, le 14 Juillet 1767, où elle eft enterrée. Elle avoit époufé, le 16 Janvier 1744, *Pierre-Henri-Anne de Gantès*, premier Enfeigne des Galères du Roi à Marfeille, & Chevalier de Saint-Louis, dont poftérité. Voy. GANTÈS.

‡ MANNOURY ou MANOURY (de), ancienne Nobleffe de Normandie, maintenue par les Commiffaires députés du Roi pour la recherche des Nobles en 1595, 1611, 1641, & en dernier lieu par M. de Marle en 1666.

« On trouve, dans l'*Hift. de la Maifon d'Harcourt*, Jean de Mannoury, Ecuyer de la Compagnie de Meffire Jean d'Harcourt, qui paffa en revue le 3 Juin 1368; Guillaume de Mannoury, Chevalier, & autre Guillaume de Mannoury, qui vivoient en 1460;

Henri de Mannoury, Ecuyer, étoit tuteur de *Jean Guérin*, Ecuyer, en 1448;

Jacques de Mannoury, Ecuyer, Seigneur de St.-Germain-le-Vaffon, vivoit le 11 Juin 1578;

Et Pierre de Mannoury & *Françoife de Brieux*, fa femme, en 1580. »

Cette Famille a formé plufieurs branches: de la première, dite des Seigneurs *du Mont-de-la-Vigne*, étoit

Etienne de Mannoury (que La Chefnaye-Desbois appelle Jean), dit *le Chevalier du Tremblay*, vivant en 1395, qui fut Seigneur du Mont-de-la-Vigne, Terre « qui appartient aujourd'hui au Sieur de la Roque, » & eft fituée près de Lifieux & de Pont-l'Evêque; il fut auffi Seigneur de Monteil, Fribois, &c., & Capitaine des Villes & Châteaux de Lifieux & d'Evreux. Il époufa, en 1457, *haute & puiffante* Princeffe *Auftreberte de Dreux*, de la Maifon de France, fille de *Robert de Dreux*, Prince & Seigneur d'Efneval & de Beauffart, Baron & Capitaine de Rouen, & de Dame *Guillemette de Segrie*. (Cette alliance eft prouvée par un ancien manufcrit dépofé à l'Hôtel de Ville de Dreux, qui eft une Généalogie des Comtes *de Dreux-Beauffart*.) De ce mariage il eut :

N... de Mannoury, dont le fils,

Louis de Mannoury, Chevalier, Seigneur du Mont-de-la-Vigne, Fribois, &c., Gouverneur de Bayeux, époufa *Marguerite le Veneur*, « du même nom que MM. *de Tillières*. » Ce Louis de Mannoury n'ayant pas laiffé d'enfans, fa fucceffion paffa à fes tantes, favoir :

1° Antoinette de Mannoury, mariée, « en 1483, » à *Jean*, II[e] du nom, Sire *de Breauté*, Chevalier, Baron de Bouffey, &c., Capitaine & Gouverneur de la Ville de Dieppe, dont poftérité. Voy. BREAUTÉ;

2° Suzanne de Mannoury, femme de *Nicolas*, Seigneur & Baron *de Mailloc*;

3° Et Anne de Mannoury, mariée, 1° au Sieur *de la Bretonnière*, Seigneur d'Ecajeul; & 2° au Sieur *de la Varinière*. (Ces différentes alliances font prouvées par un Arrêt rendu en Parlement le 9 Juillet 1551; elles étoient toutes trois filles d'Etienne ci-deffus.)

BRANCHE
des Seigneurs de Magny-lès-Bailleul, Perduville, la Brunetière, *&c.*

I. Robert de Mannoury, un des puînés de

la branche des Seigneurs *du Mont-de-la-Vigne*, fut Seigneur de Fribois, & mourut en 1390. Il avoit époufé *Catherine le Maréchal*, dont pour fils,

II. Jean de Mannoury, dit *le Capitaine*, qui eft mort en 1453, ayant eu de *Marie Labbey*, fon époufe,

III. Guillaume de Mannoury (*a*), Seigneur de Magny-lès-Bailleul, qui mourut en 1490, eft qualifié *Noble homme* en différens actes, & notamment dans un paffé le 1er Septembre 1505, par fa veuve, devant les Tabellions de Montpinçon, Vicomté d'Argentan. Il avoit époufé *Madeleine Stuart*. Leurs enfans furent :

1. Roger, qui fuit;
2. Et Françoise, mariée, en 1507, à *Richard du Bois*, Ecuyer, Seigneur de l'Epinay, Baron de Montbray, dont elle eut poftérité. Voy. BOIS (du), en Cotentin, branche des Seigneurs de *l'Efpinay*.

IV. Roger de Mannoury, mort en 1530, avoit époufé *Marguerite-Robine de Malifcon*, de laquelle il eut :

V. Guillaume de Mannoury, IIe du nom, qualifié *Noble* & *Ecuyer* dans divers actes, notamment dans deux paffés devant les Tabellions de Livarot les 3 Juin 1576 & 12 Février 1580, qui décéda vers 1582. Il avoit époufé, « vers l'an 1558, » *Laurence Hébert*, dont pour fils unique,

VI. Guillaume de Mannoury, IIIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Perduville, la Brunetière, &c., Vicomte d'Argentan & d'Exmes, qui fut maintenu dans fa nobleffe en 1595. Il reçut chez lui le Roi Henri IV, en fa maifon du Cloquefney à Heurtevent, & mourut en 1622. Il avoit époufé *Philippe de Thiremois*, fille de *Laurent*, Ecuyer, Sieur de Hautenoue, & de *Joliette du Four*. De ce mariage vinrent :

Sept garçons, qui formèrent différentes branches, dont quelques-unes fubfiftent; le quatrième fut Pierre, qui fuit;
Et deux filles.

VII. Pierre de Mannoury, Ecuyer, Sieur de la Brunetière, fit avec fes frères & fœurs des lots & partages de la fucceffion de leur père en 1622, & fut Seigneur d'Ectot en St.-Lambert, fief dont il rendit aveu en 1642, ayant été poffédé par des roturiers qui payoient les droits de franc-fief : il en fut déchargé comme Noble en 1657 par Jugement de la Chambre Souveraine, & mourut en 1661. Il avoit époufé, en 1623, *Marthe Chappey*, de laquelle il eut :

1. François, tué dans un combat particulier;
2. Gabriel, Ecuyer, Seigneur d'Ectot, Homme d'armes de la Compagnie de M. le Duc de Longueville ; il mourut en Catalogne, à l'Armée commandée par le Prince de Condé en 1647, ainfi qu'il appert des certificats de fervices & de mort dûment en forme;
3. Guillaume, qui fuit ;
4. Isaac, tige de la branche des Seigneurs d'*Haleine*, d'*Ectot*, *Saint-Eugène*, d'*Aubry*, &c., rapportée ci-après ;
5. Et Françoise, aînée de fes frères, mariée, en 1643, à *Robert Philippe*, Ecuyer, Sieur des Acres.

VIII. Guillaume de Mannoury, IVe du nom, Ecuyer, Seigneur & Patron d'Aubry-en-Exmes, Bonménil, &c., fut Confeiller & Procureur du Roi aux Bailliage & Vicomté d'Exmes, & partagea avec fes frères & fœur la fucceffion de leur père en 1662. Il avoit époufé, en 1661, *Marie du Barquet*, fille de *François*, Ecuyer, Seigneur d'Aubry, de Saint-Eugène & Bonménil, & de Dame *Marie de Nollent*, dont :

1. Jean-Charles, qui fuit ;
2. Guillaume de Mannoury de Bonménil, Ecuyer, marié, en 1699, à *Marie-Eléonore de Sainte-Marie*, de laquelle il a laiffé deux filles ;
3. Marie, mariée, en 1707, à *François du Chemin*, Ecuyer, Sieur de Familly ;
4. Louise, femme de *Guillaume de Braque*, Ecuyer ;
5. Et Françoise, Religieufe, puis Supérieure du Couvent d'Exmes, où elle eft morte.

IX. Jean-Charles de Mannoury, Chevalier, Seigneur & Patron d'Aubry, de Bonménil, la Bergère & Preffigny, &c., fuccéda à fon père dans la charge de Confeiller, Procureur du Roi au Bailliage d'Exmes, qu'il exerça avec diftinction l'efpace de 40 ans, & obtint enfuite des Lettres de vétérance de S. M. Il époufa, en 1704, Françoise de Mannoury, fa coufine germaine, fille puînée d'Isaac, Ecuyer, Seigneur & Patron de Saint-

(*a*) La Chefnaye-Desbois le nomme Jean de Mannoury, IIe du nom de fa branche, mort en 1490 ; il dit qu'il avoit époufé *Marie de Braque*, & ne lui donne pour enfant que Roger de Mannoury. (*Note des Editeurs.*)

Eugène, & de *Françoiſe du Barquet*, ſa première femme. De ce mariage il a eu:

X. François-Charles de Mannoury, Chevalier, Seigneur d'Aubry, &c., qui a été Lieutenant de Dragons & eſt mort ſans alliance. (Sa ſucceſſion a paſſé à Isaac-Pierre-François-Léonor de Mannoury, Chevalier, Seigneur d'Haleine, ſon couſin, rapporté ci-après.)

BRANCHE
*des Seigneurs d'*Haleine, *d'*Ectot, St.-Eugène, *d'*Aubry, Bonménil, *&c.*

VIII. Isaac de Mannoury, Ecuyer, Sieur d'Haleine, d'Ectot, Seigneur & Patron de Saint-Eugène, quatrième fils de Pierre, Ecuyer, & de *Marthe Chappey*, rendit aveu au Roi de ſon fief de Saint-Eugène en 1668 & fit enregiſtrer ſes armes, en 1696, à l'*Armor. de France*, par M. d'Hozier, qui lui en expédia en conſéquence un brevet. Il avoit épouſé, 1° par contrat, en 1661, *Françoiſe du Barquet*, fille de *François*, Ecuyer, Seigneur d'Aubry, Saint-Eugène, Bonménil, & de *Marie de Nollent*; celle-ci fille de *Robert de Nollent*, qui étoit ſorti de *Jeanne d'Harcourt*; & 2° en 1673, *Marie de Maurey*, fille de *Guillaume*, Ecuyer, Seigneur du Pleſſis-en-Nonant, & de Dame *Renée de Fontaine*. Du premier lit vinrent:

1. Jacques, Ecuyer, Sieur de Saint-Eugène, d'abord Mouſquetaire du Roi, puis Enſeigne dans le Régiment des Fuſiliers, avec lequel il ſe trouva aux ſiège & priſe de Luxembourg; il mourut ſans poſtérité de ſon mariage contracté en 1689 avec *Jeanne de Corday*, fille de *Thomas*, Ecuyer, & de *Louiſe James*;
2. Charlotte, mariée à *Jean de Vigneral*, Ecuyer, Seigneur de la Chapellerie, Vicomte & Maire d'Argentan;
3. Françoise, mariée, en 1704, à Jean-Charles de Mannoury, Chevalier, Seigneur d'Aubry, &c., ſon couſin germain, rapporté ci-devant.

Et du ſecond lit il eut:

4. Isaac-Guillaume, Ecuyer, Sieur d'Ectot, qui ſervit d'abord dans les Cadets-Gentilshommes de la Citadelle de Tournai, ſuivant les certificats du Capitaine-Commandant, des années 1691 & 1692; fut Enſeigne de la Compagnie Colonelle du Régiment d'Aunis, Infanterie, par brevet de l'an 1692; ſervit enſuite dans la Compagnie des Chevaux-Légers de la Garde du Roi, ainſi qu'il conſte par les certificats du Duc de Chevreuſe, du Marquis de Torcy, Sous-Lieutenant de ladite Compagnie, & du Commiſſaire, expédiés à l'Armée de Flandre, l'un au camp d'Elvaux en 1694, & l'autre au camp de Saint-Trond, en Allemagne, en 1695. Il mourut dans ce Corps ſans alliance;
5. Pierre, qui ſuit;
6. Et Marguerite de Mannoury d'Ectot, morte fille.

IX. Pierre de Mannoury, Chevalier, Seigneur d'Ectot, Patron honoraire de Saint-Eugène, épouſa, en 1714, *Anne-Marie-Françoiſe d'Oilliamſon de Courcy*, fille de *René d'Oilliamſon*, Chevalier, Marquis de Courcy, &c., & de *Louiſe-Catherine de Rouxel de Médavy de Grancey*. Elle étoit nièce du Maréchal *de Médavy*, dernier mort, & a eu pour enfans:

1. Isaac-Pierre-François-Léonor, qui ſuit;
2. Anne-Marie-Madeleine de Mannoury d'Ectot, vivante ſans alliance;
3. Et Jeanne-Charlotte-Anne-Françoise de Mannoury d'Haleine, mariée à *Siméon-Jacques-Charles de Thiboult*, Ecuyer, Seigneur de Placy.

X. Isaac-Pierre-François-Léonor de Mannoury, Chevalier, Seigneur d'Haleine, d'Ectot, hérita de M. *d'Aubry*, ſon oncle, & devint par là Seigneur d'Aubry, de Saint-Eugène & de Bonménil. Il a été reçu Page de Madame la Ducheſſe d'Orléans, & eſt mort en 1749. Il avoit épouſé, en 1736, Françoise de Mannoury, ſa couſine germaine, fille aînée de Guillaume, Ecuyer, Sieur de Bonménil, & de *Marie-Eléonore de Sainte-Marie*. Son contrat de mariage fut fait à l'hôtel de Madame la Ducheſſe d'Orléans, qui l'honora de ſon agrément & de ſon ſeing, & en préſence de Dame *Marie-Thérèſe Colbert*, veuve de Haut & Puiſſant Seigneur *Jacques-Léonor de Rouxel de Grancey*, Maréchal de France, grand'tante dudit Sieur d'Haleine, & de M. *d'Agueſſeau*, Conſeiller d'Etat, couſin de ladite Demoiſelle de Mannoury. De ce mariage il a laiſſé:

1. Charles-Guillaume-François-Léonor-Isaac, qui ſuit;
2. Et Françoise-Charlotte-Marguerite-Marie-Anne de Mannoury d'Aubry, mariée à *Jean-Baptiſte-Alexis de Gaultier*, Chevalier, Seigneur des Authieux-Ménival.

XI. Charles-Guillaume-François-Léonor-

Isaac de Mannoury, Chevalier, Seigneur d'Aubry-en-Exmes, Saint-Eugène, Bonménil, la Bergère, Saint-Lambert, Maimbeville, né le 10 Février 1748, Lieutenant des Maréchaux de France au département d'Exmes, sert dans la Compagnie des Chevaux-Légers de la Garde du Roi depuis 1763 & est pensionné de S. M. Il a épousé, par contrat « sous seing privé » du 20 Juillet 1771 (« déposé devant le Notaire de Trun en 1776 »), *Madeleine-Charlotte le Raistre*, dont sont issus :

1. Guillaume-Léonor, Chevalier, né en 1774, Page de Madame la Comtesse d'Artois ;
2. Jean-Charles-Alexandre-François, né en 1777;
3. Louise-Charlotte-Madeleine-Marcelle, appelée *Mademoiselle* de Mannoury d'Aubry, née en 1772.

« De la branche des Seigneurs de *la Brunetière* est N.... de Mannoury, qui eut pour enfans :

1. Pierre-Louis, qui suit;
2. Et Louis-Robert, dit *le Chevalier de la Brunetière*, Chevalier de Saint-Louis, qui a eu pour fils

   Robert-Louis, Ecuyer.

Pierre-Louis de Mannoury, Ecuyer, Sieur de la Brunetière, Chevalier de Saint-Louis, ancien Brigadier des Gendarmes de la Garde, Capitaine des Chasses de S. M. pour le Comté de Montgommery, & Conservateur des Chasses de Monsieur, frère du Roi, pour les Baronnies de Montpinçon & de Malicorne, a épousé *Marie-Angélique de Margeot;* il en a eu

Charles de Mannoury de la Brunetière, Ecuyer, ancien Gendarme de la Garde.

La branche des Seigneurs de *Valingoux* subsiste dans la personne de Jean-Auguste de Mannoury, Ecuyer, Sieur de Valingoux, ancien Garde du Corps du Roi, où il a servi 10 ans, & Lieutenant des Chasses de Monsieur, pour les Baronnies de Montpinçon & de Malicorne. Il n'a point eu d'enfans de Madeleine de Mannoury de la Brunetière, sa femme.

Le chef de la branche des Seigneurs de *Putot-en-Auge* est Jean-Baptiste-Guillaume de Mannoury, Chevalier, Seigneur de Putot-en-Auge, Trihan, Livet & le Quesnay, ancien Chevau-Léger de la Garde du Roi, actuellement Capitaine au Régiment de Languedoc, Dragons. »

(Tous les sus-nommés, ainsi que M. de Mannoury des Authieux, descendent d'un des sept fils de Guillaume de Mannoury, IIIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Perduville, la Brunetière, &c., qu'ils reconnoissent pour leur auteur commun.)

Il y a encore la branche des Seigneurs de *Croisilles*, qui subsiste dans la personne de M. de Mannoury, Seigneur de Croisilles, lequel descend de Girard de Mannoury, Seigneur de Fontaine, le Pin, Tréprel, qui étoit sorti d'un puîné de Mannoury, des Seigneurs *du Mont-de-la-Vigne*. (Lesdits Sieurs de Mannoury, susnommés, ont tous, de père en fils, servi l'Etat & S. M., tant dans la Robe que dans le Militaire.)

Les armes : *d'argent, à 3 mouchetures d'hermine de sable,* 2 *&* 1. Supports : *deux licornes, & une pour cimier.* Devise : Regi fidelis. La branche des Mannoury d'Aubry les porte : *écartelé, aux* 1 *&* 4 comme ci-dessus; *& aux* 2 *&* 3 *d'argent, à 3 coqs de gueules, becqués & crêtés d'or*, 2 *&* 1, qui est de Rouxel de Grancey.

(Généalogie faite d'après nos recherches & un *Mémoire* dressé sur titres.)

MANOEL d'ATALAYA, Famille du Portugal, sortie de Jean-Emmanuel (fils naturel du Roi Edouard, & de *Jeanne Manoel*), lequel, avant sa retraite du monde, eut de *Juste Rodriguez*, sa concubine,

Jean Manoel, qui épousa *Isabelle de Menezes*. Leur fils,

Nunès Manoel, épousa *Léonore de Milan,* de laquelle il eut :

Frédéric Manoel : ses descendans, Comtes d'*Atalaya*, &c., ont fini à

Jean Manoel, Comte d'Atalaya, Vice-Roi de Sardaigne pour l'Empereur, lequel servit, pour ce Prince, au Royaume de Naples, en 1718.

Les armes : *écartelé, aux* 1 *&* 4 de Portugal ; *& aux* 2 *&* 3 de Manoel, qui est : *de gueules, à une main de carnation, ornée d'un demi vol d'aigle, & tenant une épée d'argent garnie d'or.*

* MANŒUVRE, Terre & Seigneurie érigée en *Baronnie*, par Lettres du mois d'Août 1643, registrées les 23 & 27 Mai 1644, en faveur de *François de Verthamon*, Seigneur

de Bréau, Maître des Requêtes, puis en *Marquifat*, par Lettres du mois de Décembre 1653, regiftrées le 15 Juin 1657, en faveur de fon fils, *Michel de Verthamon*, qui eut de *Marie d'Aligre*, fon époufe, *François-Michel de Verthamon*, Premier Préfident au Grand Confeil & Greffier des Ordres du Roi le 4 Février 1716, lequel a furvécu à tous fes enfans & a fait pour héritier le fils du Marquis *d'Aligre*, Premier Préfident du Parlement.

MANRIQUE, Maifon des plus anciennes & des plus illuftres d'Efpagne, qui defcend de Gonsalve Fernandez, Comte de Caftille & de Burgos, vivant vers l'an 900.

Elle a formé un grand nombre de branches, favoir : les Vicomtes de *Narbonne*, Seigneurs de *Molina ;* les Seigneurs d'*Amufco*, de *Santa-Gadea*, &c. ; les Comtes d'*Offorno* & Ducs de *Galifteo ;* les Comtes de *Morata ;* les Comtes de *Montehermofo* & *Fuenfaldagne ;* les Seigneurs d'*Amufco*, Ducs de *Najera*, Comtes de *Trevigno* & Seigneurs de *Saint-Léonard ;* les Comtes de *Paredes ;* les Comtes de *Burgo-Lavezar*, Seigneurs de *Villaverde*, & les Comtes de *Lara*, Seigneurs de *Caftrogeriz*. (Toutes ces branches font détaillées dans Moréri, édit. de 1759. Voy. auffi Imhoff en fes *Vingt Familles d'Efpagne*.)

Les armes de Manrique font : *de gueules, à 2 chaudières d'or ; à la bordure d'argent, chargée de 8 mouchetures d'hermine de fable.*

MANSANCAN, ou MANSENCAL, Famille de Robe du Parlement de Touloufe, dont étoit

Jean de Mansancan, Premier Préfident de ce Parlement, qui mourut en 1561. Il eut de *Jeanne de Vidal*, fa feconde femme,

Pierre de Mansancan, Seigneur de Miramont, Docteur ès-Lois, Confeiller au Grand Confeil, par Lettres données à Saint-Germain-en-Laye le 18 Juin 1561. Il fut enfuite Avocat Général au Parlement de Touloufe en 1568, puis Préfident aux Enquètes du même Parlement. (C'eft ce que nous favons de cette Famille, faute de *Mémoire*.)

Les armes : *de gueules, à l'aigle éployée d'argent, chargée de 3 croifettes de fable en fafce, & tenant une roue de fable en chaque ferre.*

MANSARD, Famille anoblie, dont étoit

Le célèbre Jules Hardouin, dit Mansard, Surintendant & Ordonnateur des Bâtimens du Roi, qui acquit la Terre de *Sagonne*, érigée en fa faveur en *Comté*, par Lettres du mois de Juillet 1699, enregiftrées le 30 du même mois. Il eut pour fils,

Jacques Hardouin-Mansard, Comte de Sagonne, ci-devant Intendant du Bourbonnois, qui eft mort à Paris le 27 Octobre 1762, à 86 ans, le dernier mâle de fa Famille.

Les armes : *d'azur, à la colonne d'argent, la bafe, le chapiteau & le piédeftal d'or, furmontée d'un foleil du même ; ladite colonne accoftée de 2 aigles d'or, affrontées & fixant le foleil.*

* MANSES, en Languedoc : Terre & Seigneurie, laquelle, avec celle de *Lapenne*, étoit une très-ancienne Baronnie & l'une des fix du Diocèfe de Mirepoix, qui ont toujours donné & donnent actuellement aux propriétaires le droit d'entrée aux Affiettes du Diocèfe, pour y repréfenter le corps de la Nobleffe. Cette Baronnie a été poffédée fucceffivement par les Maifons *de Levis* ou *Lévy*, *de Dieules* & de Bourbon-Malause. Elle appartient actuellement au Préfident *de Portes*, & a été unie aux Paroiffes & Confulats de Manfes, Teillet, de Vals, Saint-Félix, Lapenne, Villautou, les Cazazils, Ribouiffe, Seignalens, Lignairolles, Courbières & Laure. Elle a été érigée en *Marquifat* fous la dénomination de *Portes*, à l'effet de quoi S. M. a commué & changé le nom de *Manfes* en celui de *Portes*, par Lettres Patentes données à Verfailles au mois de Février 1747, regiftrées au Parlement de Touloufe le 25 defdits mois & an & en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Montpellier, le 11 Mars fuivant, en faveur de *François-Jofeph de Portes de Pardaillan*, Préfident aux Enquêtes du Parlement de Touloufe, de fes enfans, poftérité & defcendans, & ce en confidération de l'ancienneté de fa Famille, ainfi que des fervices de fes ancêtres, dans différens emplois militaires & dans les principales charges de la Magiftrature. (*Tabl. généal.*, part. VII, p. 124.)

* MANSFELD, Ville & Comté de l'Empire, dans la Haute-Saxe, qui a tiré fon nom d'un Château célèbre du pays que les Allemands appellent *Graffchaft Manffeld*, le-

quel eſt ſitué entre la Principauté d'Anhalt, le Duché de Merſebourg, la Thuringe propre, &c. Autrefois ce pays avoit ſes Comtes; mais le Duc de Saxe paye penſion à ceux de cette Maiſon & eſt maître du Comté, où il y a quatre Villes principales, qui ſont *Manſfeld*, Leimbach, Eisleben & Wippra.

La maiſon des Comtes DE MANSFELD a eu des Seigneurs qui ſe ſont diſtingués en diverſes occaſions; elle eſt diviſée en pluſieurs branches, dont il y en a de Catholiques & de Proteſtantes. Dans le XVe ſiècle, cette Famille, étant à la huitième génération, ſe diviſa en deux branches principales, qui produiſirent l'une & l'autre des grands hommes. Le chef de la branche aînée fut ALBERT V, Comte DE MANSFELD, mort le 3 Décembre 1484, & le chef de la ſeconde eſt ERNEST, Comte DE MANSFELD, mort en 1486. La première branche a produit le rameau de MANSFELD, dit de *Heldrungen*, qui a fini l'an 1604; celui de MANSFELD, dit d'*Arnſtein*, qui s'eſt éteint en 1615, & le rameau de MANSFELD, dit d'*Artern*, qui a fini en 1632. La branche cadette s'eſt éteinte l'an 1666 dans la perſonne de CHRÉTIEN-FRÉDÉRIC, Comte DE MANSFELD, mort ſans enfans. Il eſt ſorti un rameau de cette branche cadette qui a fini en 1629. (Voy. Imhoff, *Notit. imp.*) On trouve la généalogie de cette Maiſon dans Moréri, édit. de 1759; mais non pas l'état actuel des branches qui ſubſiſtent.

De la branche Catholique, ſuivant l'*Almanach de poche de Berlin*, eſt HENRI-FRANÇOIS, ſecond Comte DE MANSFELD & Prince de Fondi, né le 16 Juillet 1712, régnant depuis le 18 Juillet 1728, qui s'eſt marié en ſecondes noces, en 1741, à *Marie-Anne*, Comteſſe *de Czernin*, née le 19 Janvier 1722. Il a de ſon premier mariage, avec *Marie-Joſèphe*, Comteſſe *de Thun*:

1. JOSEPH-WENCESLAS, Prince héréditaire, né le 12 Septembre 1734, marié à N..., Comteſſe *de Regal*, née le 21 Février 1742.

Et du ſecond lit vinrent:

2. GEORGES-HENRI-GASPARD, né le 18 Décembre 1752;
3. Et MARIE-ISABELLE, née le 29 Août 1750, mariée, à *François-Gundaccar*, Comte *de Colloredo*.

Le Comte DE MANSFELD, Prince de Fondi, a pour ſœurs:

1. MARIE-ANNE, née le 2 Janvier 1709;
2. Et MARIE-ELÉONORE, née le 11 Juin 1710, mariée, le 11 Février 1735, avec le Comte *Wenceslas-Jean-François de Wurben*.

MANSOIS (LE), Famille de Normandie, Election de Valognes, qui porte pour armes: *d'argent, au lion de ſable; au chef couſu d'or, chargé de 3 coquilles d'azur*.

MANSON, de la ville d'Arles, en Provence.

PIERRE-PAUL MANSON, Seigneur de Saint-Roman, eſt Viſiteur Général des Gabelles depuis le 15 Décembre 1735: cette charge a les mêmes privilèges dont jouiſſent celles des Officiers de la Cour des Comptes.

Les armes: *d'azur, à la bande d'or, chargée de 3 croiſettes aléſées de ſable*.

* MANTES. Les Seigneuries d'*Anet*, de *Nogent-le-Roi*, de *Mantes*, de *Meulan*, de *Monchauvette* & de *Brêne*, furent données pour ſupplément d'apanage, au mois d'Octobre 1317, par le Roi PHILIPPE *le Long*, à LOUIS DE FRANCE, Comte d'Evreux. Le Roi JEAN, pour dédommager CHARLES D'EVREUX, IIe du nom, dit *le Mauvais*, Roi de Navarre, de ſes prétentions ſur les Comtés de Champagne & de Brie, & le détacher du parti des Anglois, lui donna Mantes & Meulan, Valognes & Carentan, avec le Clos du Cotentin, le Comté de Beaumont-le-Roger, la Vicomté de Bretagne & les Seigneuries de Conches & de Pont-Audemer, qui furent érigées en *Pairie* au mois de Février 1353. CHARLES V, Roi de France, ſucceſſeur du Roi JEAN, reprit les Comtés de Mantes & de Meulan, par un traité du 6 Mars 1364, & donna en échange, au Roi de Navarre, la Ville & Baronnie de Montpellier, s'en réſervant la ſouveraineté: ainſi ces Seigneuries revinrent au domaine de la Couronne & la *Pairie* fut éteinte. HENRI II donna, le 28 Mars 1557, les Comtés de Mantes & de Meulan à CATHERINE DE MÉDICIS, Reine de France, ſa femme. CHARLES IX fit don, le 8 Février 1566, à FRANÇOIS DE FRANCE, ſon frère, des Comtés de Mantes & de Meulan & autres Seigneuries, pour les tenir en *Pairie* & en apanage, à la charge de réverſion à la Couronne au défaut d'hoirs mâles. Les anciens Seigneurs *de la Roche-Guyon* étoient Vicomtes de *Mantes*.

Les armes de ce *Comté-Pairie*, éteint, étoient: *écartelé, aux* 1 & 4 DE NAVARRE; & *aux* 2 & 3 D'EVREUX.

MANTILERI, Famille noble, venue du Piémont en Provence en 1550, & de laquelle étoit FRANÇOISE DE MANTILERI, qui épousa *Pierre de Loule*, Avocat & deux fois Assesseur de Marseille en 1642 & 1659, mort à Romans, en Dauphiné, ayant eu postérité. Voy. LOULE, *aliàs* LOULLE.

Cette Famille porte, par concession de l'Empereur CHARLES-QUINT, pour armes: ***d'or, à l'aigle impériale de sable, écartelé d'argent, à l'arbre arraché de sinople de 3 branches, disposées en croix; au chef d'azur, chargé de 3 étoiles d'or, à 8 rais du même.***

MANTIN, Famille originaire de Normandie, qui passa d'abord en Dauphiné, & s'établit ensuite en Provence, où elle a été maintenue le 19 Janvier 1669. Cette Famille subsiste dans

JEAN-BAPTISTE DE MANTIN, Seigneur de Crochant & Seigneur suzerain en partie de Mondragon, marié avec N... *Palerne*, fille de N... *Palerne*, Trésorier de la Chambre Apostolique, séant à Avignon. (Voy. l'*Etat de la Provence dans sa Noblesse*, par l'Abbé Robert de Briançon, tom. II, p. 314, & l'*Hist. de la Noblesse du Comtat Venaissin*, par l'Abbé Pithon-Curt, tom. II, p. 229.)

Les armes: *écartelé, aux 1 & 4 d'or, au lion de gueules; & aux 2 & 3 d'argent, à la merlette de sable.*

* MANTRY, en Franche-Comté. Cette Terre, avec les villages de Mauffans, le Bois-Gelot, les Monceaux, &c., fut unie & érigée en *Comté* sous le nom de MANTRY, par Lettres du mois de Mars 1716, enregistrées à Dôle, en faveur d'*Henri-François Bourrelier de Malpas*.

MANVIEUX, Famille de l'Election de Bayeux, en Normandie.

PIERRE PAYSANT, Vicomte de Bayeux, Seigneur de Manvieux, fut anobli, par Lettres données à Paris au mois de Juin 1544, enregistrées au Parlement & en la Chambre des Comptes de Rouen la même année. Par ces Lettres il lui fut permis de prendre, au lieu de *Paysant*, le nom de MANVIEUX. Il eut pour fils RICHARD-FRANÇOIS, LOUIS & FRANÇOIS DE MANVIEUX. Cette Famille s'est éteinte, en 1756, par la mort du dernier mâle qui étoit à l'Ecole Royale Militaire.

MAQUEREL, & mieux MACQUEREL DE QUESMY, en Soissonnois: Famille qui produisit des titres de six races depuis 1480.

I. JEAN DE MACQUEREL ou MAQUEREL, Ecuyer, épousa *Marie de Quierzy*, qu'il laissa veuve avec ses enfans, savoir:

1. LOUIS, qui suit;
2. JEAN, Ecuyer, Seigneur de Quesmy, Capitaine des Ville & Citadelle de Noyon, marié avec *Françoise de Bertaucourt;*
3. CLAUDE, Ecuyer, Seigneur de Quesmy, marié à *Anne de Francières*, qu'il laissa veuve;
4. & 5. JEANNE-FRANÇOISE & ANNE.

II. LOUIS DE MACQUEREL, Ecuyer, Seigneur de Rimbercourt & de Vaux en partie, Gentilhomme de la Chambre de l'Evêque de Saintes, transigea, le 22 Juin 1556, avec JEAN, son frère, *Anne de Francières*, veuve de CLAUDE, son autre frère, par acte passé devant *Antoine Vrevin*, Notaire à Chauny, au sujet d'un bail qu'il avoit de ses sœurs, sur une rente de 50 livres qu'il disoit lui être due & à *Marie de Quierzy*, sa mère. Il épousa, par contrat du 26 Décembre 1547, signé *Boisselet* & *Brahier*, Notaires au Châtelet de Paris, *Isabelle Testu*, fille de noble homme *Guillaume*, Vicomte héréditai de Breteuil, Seigneur de Villers-Vicomte, & d'*Isabelle le Lieur*. De ce mariage naquit:

III. LOUIS DE MACQUEREL, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Rimbercourt, de la Warde, Montbrehain & de Quesmy, Gentilhomme servant de M. le Cardinal DE BOURBON, puis Lieutenant au Gouvernement de la Capelle, Capitaine & Gouverneur pour le Roi de la ville de Noyon. Il épousa, par contrat du 18 Juillet 1572, passé devant *de Herte*, Notaire à Saint-Quentin, *Charlotte de Valpergue*, fille de *Georges*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Gouverneur du Catelet & Seigneur de Presles, Montbrehain & Wiencourt, & d'*Antoinette des Molets*, Dame du Fay. *Charles de Valpergue*, Ecuyer, passa, le 12 Mars 1575, une obligation devant *Gessart*, Notaire à Saint-Quentin, au profit dudit LOUIS DE MACQUEREL, pour la somme de 1200 livres qui lui étoit due de reste de la dot de sa femme. Il transigea, par acte passé le 3 Février 1588, devant *Simon*, Notaire à Noyon, comme tuteur de LOUIS, son fils, avec *Françoise de Bertaucourt*, sur ce qu'elle prétendoit, comme légataire à la succession

de feu **Jean de Macquerel**, fon mari, Seigneur de Quefmy. Du mariage de Louis vinrent :

1. Louis, qui fuit ;
2. Anne, Ecuyer, Seigneur de Wiencourt & de Ducy ;
3. Et Françoise-Jacqueline, mariée à *Claude de Parify*, Ecuyer, Seigneur de Cherifolles.

IV. Louis de Macquerel, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur de Quefmy, Ramicourt, Montbrehain, Douai & Fontaine-fur-Somme, tranfigea, par acte du 4 Janvier 1620, paffé devant *Simon*, Notaire à Noyon, avec fes frères & fœur, fur la fucceffion des biens de leurs père & mère. Il époufa, par contrat du 5 Novembre 1633, paffé devant *Beauvais*, Notaire au Châtelet de Paris, *Catherine de Biencourt*, fille de feu *Jacques*, IIe du nom, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Poutrincourt, Chauvincourt, Frefneville, &c., & de *Renée de Fumechon*. Il eut de ce mariage

V. Louis de Macquerel, IVe du nom, Chevalier, Seigneur de Quefmy, Ramicourt, Douai, &c., baptifé le 9 Avril 1635, qui époufa, par contrat du 9 Avril 1663, paffé devant *Tupigny*, Notaire à Ribemont, *Anne de Bachelier d'Yanville*, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur de Rollencourt, Pleine-Selve, Hervilly, Parpeville, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & de *Gabrielle de Monceau*. Ce Louis de Macquerel fut confirmé dans fa nobleffe, par Sentence rendue à Soiffons le 22 Août 1667, fur la repréfentation de fes titres, faite à M. Dorieu, Maître des Requêtes & Commiffaire départi en ladite Généralité. Il eut pour fils,

VI. Jean de Macquerel, Chevalier, Seigneur de Quefmy, né le 29 Mars & baptifé le 23 Avril 1668, en la Paroiffe de Quefmy, au Bailliage de Chauny. (On ignore la fuite de cette filiation, faute de *Mémoire*.) Voy. le *Nobil. de Picardie*, p. 315.

Les armes : *d'azur, à 3 maquereaux d'or en pal, 2 & 1, couronnés, crêtés & barbés de gueules. Cafque de front, cercle de Baron deffus.* Supports : *deux licornes d'argent.* Cimier : *une demi-licorne.*

MARAFIN, Famille éteinte, originaire de Touraine, qui a donné un Evêque de Noyon, Pair de France en 1473, dans Guillaume Marafin, mort le 5 Août 1501.

François Marafin fut Maître d'Hôtel, fervant en Juillet & Août 1582, du Roi Henri III, & fon fils, François Marafin, mort fans poftérité, eft le dernier mâle de cette Famille.

Les armes : *de gueules, à la bande d'or, accompagnée de 6 étoiles du même, rangées en orle.*

* MARAINVILLE, en Lorraine, Diocèfe de Toul : Terre & Seigneurie au Bailliage de Mirecourt, érigée en *Comté*, par Lettres du 29 Juillet 1728, en faveur de *Charles-Antoine Royer*, Chevalier de l'Empire, premier Maître d'Hôtel de S. A. R. Il eft mort en 1730, laiffant de *Marie Boudet*, fon époufe, pour fille unique, *Charlotte Royer*, veuve d'*Etienne-Julien Locquet*, dit *le Comte de Grandville*, Lieutenant Général des Armées du Roi, frère de *Thérèfe-Gillette Locquet de Grandville*, mariée, le 5 Février 1716, à *François-Marie*, Maréchal-Duc *de Broglie*. Voy. BROGLIA ou BROGLIE. Leur fille cadette, N... *Locquet de Grandville*, a porté le Comté de *Marainville* en mariage, en 1750, à *Charles-Jofeph de Rutant*, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine de Carabiniers. Sa fœur, *Sufanne-Madeleine de Rutant*, Dame de Mandres-fur-les-Côtes & de *Marainville* en partie, a époufé, le 15 Mars 1755, *Jofeph*, Comte *de Cuftine d'Offlance*, ancien Capitaine de Cavalerie dans le Régiment Royal-Piémont, dont poftérité. Voy. CUSTINE.

MARAIS. Les Seigneurs de ce nom font une branche de la Maifon Hurault ; ils ont commencé à Jean Hurault, Seigneur de Veuil & *du Marais*, fils de Jacques Hurault, & de *Marie Garandeau*. Il fut reçu Confeiller au Parlement de Paris le 8 Mars 1510. Voy. HURAULT.

MARANS, au Maine. Madeleine & Thérèse de Marans, nées en 1676, & reçues à Saint-Cyr au mois de Juin 1686, fur les preuves de leur nobleffe, étoient de cette Famille ; elles prouvèrent qu'elles defcendoient de Pierre de Marans, Seigneur des Ormes-Saint-Martin, & de *Françoife de Pindray*, fa femme, qui vivoient en 1515.

Les armes : *fafcé & contrefafcé d'or & d'azur de 6 pièces ; à l'écu d'argent en abîme ; au chef parti de 3 pièces : la première tranchée d'or & d'azur ; la deuxieme d'a-*

zur parti d'or, & la troisième taillée d'azur & d'or.

* MARANT (LE), en Bretagne. Par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 15 Septembre 1670, au rapport de M. des Cartes, VINCENT LE MARANT, Sieur de Penanvern, fut d'abord débouté de sa nobleſſe, enſuite reſtitué contre l'Arrêt, déchargé de l'amende de 400 livres, & déclaré *noble d'extraction*, par un autre Arrêt rendu en la même Chambre le 21 Février 1671, au rapport de M. Saliou.

Les armes : *d'azur, à la tête d'aigle arrachée d'argent, accompagnée de 3 molettes du même, 2 & 1; au franc-canton parti* DE BRETAGNE *&* DE ROHAN. (Manuſcrit in-fol. des *Généalogies de Bretagne*.)

* MARBAIS. Il y a près de Bruxelles la Terre de MARBAIS, qui appartient à M. *de Montmorency*, Marquis de Morbecque.

MARBAIS, Famille ancienne dans le Brabant & dont étoit

LOUIS-ERNEST DE MARBAIS, Ecuyer, Seigneur de Vervalle, qui épouſa *Jeanne-Eliſabeth de Leval de la Marche*, fille de feu *Jacques de Leval*, Chevalier, Seigneur de la Marche, &c., & de *Jeanne de Leval*, ſa couſine germaine. De ce mariage vinrent :

1. N..... DE MARBAIS, mort en 1747, étant Major du Régiment Royal des Carabiniers, Brigade de Montmorency, & Chevalier de Saint-Louis ;
2. N... DE MARBAIS, Sous-Lieutenant dans les Gardes Wallones au ſervice d'Eſpagne, avec Commiſſion de Capitaine en 1761 ;
3. PHILIPPE-FRANÇOIS-EUGÈNE, Chevalier, Seigneur de la Tour, Lieutenant-Colonel au Régiment de Bruxelles, auſſi au ſervice d'Eſpagne, qui a épouſé, par contrat du 17 Février 1756, *Marie-Anne-Françoiſe de Leval*, ſa couſine germaine. Voy. LEVAL ;
4. Et ROSALIE, qui a été mariée, en Artois, le 25 Octobre 1757, avec *Philippe-Maximilien de Servins*, Ecuyer, Sieur d'Hallennes, & de *Marie-Madeleine de Wignacourt*. Voy. SERVINS D'HÉRICOURT.

Les armes : *d'argent, à la faſce de gueules, accompagnée de 3 merlettes du même, rangées en chef.*

MARBEUF, en Normandie. Voy. ACHÉ DE MARBEUF.

MARBEUF ou MARBŒUF, en Bretagne : ancienne Maiſon de Chevalerie, enſuite très-diſtinguée dans le Parlement de cette Province. Ceux de ce nom, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 15 Novembre 1668, au rapport de M. des Cartes, furent déclarés *nobles d'ancienne extraction* & maintenus en la qualité de *Chevalier*, ſur la production de leurs titres.

I. Des Lettres de l'an 1230, ſcellées d'un ſceau ſur lequel eſt empreint la figure d'un homme armé à cheval, l'épée haute, avec trois chabots ſur le contre-ſcel, marquent que *Thibaut Chabot*, du conſentement de nobles hommes *Gérard* & *Sebran Chabot*, ſes frères, donna à Dame *Jeanne Chabot*, ſa ſœur, femme de noble homme PIERRE DE MARBEUF, Chevalier, Seigneur de l'Etang, un droit de chauffage dans la Forêt de la Rocheſervière, pour le ſupplément de la dot qui lui avoit été promiſe par ſon contrat de mariage.

II. Des Actes de 1326 & 1392, prouvent qu'HUBERT DE MARBEUF, Chevalier, fils de PIERRE, ci-deſſus nommé, & de *Jeanne Chabot*, avoit épouſé Dame *Gertrude du Chaſtellier*. Suivant un acte du Vendredi avant Noël 1326, ſigné *Vincendea*, Clerc du Roi au ſiège de la Roche-ſur-Yon, il eſt prouvé que de ce mariage vint :

III. RICHARD DE MARBEUF, Chevalier, Seigneur de l'Etang & du Pleſſis, qui, du conſentement de Dame *Catherine le Goff*, ſa femme, confirma une donation faite à Etienne Guibert, en récompenſe de ſes ſervices par feu HUBERT DE MARBEUF, Chevalier, & *Gertrude du Chaſtellier*, ſes père & mère. Il eut entr'autres enfans :

IV. THIBAUT DE MARBEUF, *Varlet*, qui s'eſt marié, & vivant en 1385, avec *Agathe Rouault*. Leurs enfans furent :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. Et PIERRE.

V. JEAN DE MARBEUF, *Varlet*, fils aîné & principal héritier, paſſa une tranſaction le 7 Février 1385, ſignée *Guillier*, Notaire à la Roche-ſur-Yon, par laquelle il donna à PIERRE, ſon frère, la ſomme de 1200 livres pour toute la part qu'il pouvoit prétendre aux ſucceſſions de ſes père & mère. Par un acte du 17 Mars 1392 Hervé de Volvire, Sire du Freſnay & de la Rocheſervière, lui confirma & aux enfans qu'il avoit de *Guillemette Bardon*, ſa femme, le droit de chauffage qu'il prétendoit dans la Forêt de la Rocheſervière, parce

qu'il avoit suffisamment prouvé, par acte faisant foi, qu'il étoit fils de noble THIBAUT DE MARBEUF, & d'*Agathe Rouault*, que THIBAUT étoit fils aîné de RICHARD DE MARBEUF, Chevalier, & de *Catherine le Goff*; que RICHARD étoit fils aîné de Messire HUBERT DE MARBEUF, Chevalier, & de *Gertrude du Chastellier*, & qu'HUBERT étoit aussi fils aîné des nobles personnes Messire PIERRE DE MARBEUF, Chevalier, & de Dame *Jeanne Chabot*, auxquels Messire *Thibaut Chabot*, Sire de la Rocheservière avoit donné ce droit, par Lettres de l'an 1230. *Guillemette Bardon*, veuve de JEAN DE MARBEUF, se remaria à *Guillaume de Launay*, Seigneur de Richebourg, dont elle eut *Jacquette de Launay*, mariée à *Pierre le Bascle*, laquelle transigea, du consentement de son mari, avec ses frères & sœur consanguins le 9 Avril 1459, au sujet des différends qu'ils avoient à cause de la succession de *Guillemette Bardon*, leur mère. Du premier lit vinrent :

1. JEAN, qui suit;
2. & 3. GUILLAUME & AGNÈS.

VI. JEAN DE MARBEUF, IIe du nom, Chevalier, épousa, par contrat du 5 Août 1409, passé devant *Moreau*, Notaire à Montaigu, *Marie de la Roche*, fille de noble *Aimery*, Sieur de Saint-André, & de *Jeanne Charbonneau*. Leur fils aîné fut

VII. LOUIS DE MARBEUF, Chevalier, qui s'allia à *Marie Rondeau*, dont entr'autres enfans :

VIII. PIERRE DE MARBEUF, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur du Chesne, qui transigea, le 3 Septembre 1475, devant *Bonodun*, Notaire, avec Jean de Chaillou, Licencié ès-Lois, sur les différends qu'ils avoient à cause de la vente des lieux de la Lande, de Riaillé & de Riveret, que LOUIS, & *Marie Rondeau*, ses père & mère, avoient vendu audit Jean de Chaillou, le 9 Octobre 1462, & dont PIERRE DE MARBEUF, leur fils aîné, demandoit la retraite comme venant de *Guillemette Bardon*, son aïeule. Il épousa, par contrat du 15 Septembre 1478, reçu par *Cathus*, Notaire de la Cour de la Rocheservière, *Marie Tigniot* ou *Tinguirot*, fille du Seigneur de la Motte, & de *Jeanne Prévost*. De ce mariage vinrent :

1. MATHURIN, qui suit;
2. JEAN, Chanoine de Montaigu;
3. PIERRE, Ecuyer;
4. Et GILLETTE, femme de *Renaud de Fermillon*, Sieur de la Touche.

IX. MATHURIN DE MARBEUF, Chevalier, Seigneur du Chesne, partagea, le 21 Mars 1519, par acte passé devant *Bertonneau*, Notaire à Montaigu, la succession de ses père & mère avec ses frères & sa sœur ; rendit aveu de la Métairie de la Haye, tenue à foi & hommage plein & à rachat de la Seigneurie de la Rocheservière, le 27 Juin 1525, à *Aloph Rouault*, Seigneur de Gamaches & de la Rocheservière, & à *Anne Rouault*, sa sœur. Il épousa, par contrat du 19 Décembre 1512, *Bernarde de Giraud*, ou *Girard de la Galandière*, fille de *Jacques*, & de *Marguerite Beufvicier* ou *Beufvier*, & vendit, le 18 Juin 1544, tous les droits qui appartenoient à son épouse, de la succession de sa mère. Elle étoit veuve lorsqu'elle rendit aveu au Seigneur de Chambrettes, le 23 Juin 1551; son mari y est qualifié un des 100 Gentilshommes de la Maison du Roi. Elle eut de son mariage :

1. 2. & 3. RENÉ, CLAUDE & GILLES ;
4. JEAN, qui suit ;
5. Et HÉLÈNE, femme de *Claude de Méaucé*, Conseiller du Roi, second Président en la Chambre des Comptes de Bretagne. (Ces cinq enfans furent partagés par leur mère de la succession des biens de leur père, le 26 Décembre 1563, par acte passé devant *Bertonneau*, Notaire à Montaigu.)

X. JEAN DE MARBEUF, Ecuyer, Seigneur de la Pilletière, du Chesne & de la Motte, Conseiller en la Cour du Parlement de Bretagne, eut quittance, le 6 Juillet 1558, de la somme de 6000 livres, à laquelle cet office avoit été évalué, sur la démission de Jean du Refuge, qui passa au Parlement de Paris; il rendit deux aveux, l'un en 1572, à Françoise de Rohan, Duchesse de Nemours & Dame de la Garnache, pour la Seigneurie de Gargoulé, & l'autre en 1577 à Albert de Gondi, Comte de Retz, pour les Terres, fiefs & héritages qu'il possédoit à Foi & hommage plein & à rachat, comme fils & héritier de feu MATHURIN DE MARBEUF, son père. Il testa le 14 Août 1597 & disposa de ses biens suivant les coutumes des partages nobles du Poitou & de Bretagne, en faveur de CLAUDE, son fils aîné, & de *Marie le Blois*, Dame de Gargoulé sa femme, fille de *François*, Seigneur de Gargoulé, Conseiller du Roi, Président en sa Chambre des Comptes de Bretagne, & de *Marie Chaudron*. Lui & son épouse avoient fait, le 1er Juin 1580,

le partage noble à *Claude le Blois*, fa fœur, Dame de Malvoifine, des biens de la fucceffion de leurs père & mère. JEAN DE MARBEUF eut pour enfans :

1. CLAUDE, qui fuit;
2. Autre CLAUDE, Chevalier de Malte ;
3. JEANNE, Dame de la Morlière ;
4. Et CLAUDINE, mariée à *Anceaume Gaftinaire*, Sieur de la Papinière & de la Preuille.

XI. CLAUDE DE MARBEUF, Chevalier, Baron de Blaifon, Vicomte de Chemillers, Seigneur du Chefne, Confeiller du Roi en fes Confeils d'Etat & Privé, Préfident au Parlement de Bretagne au femeftre d'Août, obtint des Lettres Patentes le 29 Novembre 1626, par lefquelles S. M. le confirma dans la charge de fon Lieutenant en Bretagne, fur la nomination qu'avoit faite de fa perfonne le Cardinal de Richelieu, Grand Maître, Chef & Surintendant Général de la Navigation & du Commerce de France, & par un Brevet du 6 Février 1649, S. M., confidérant les fervices qu'il lui avoit rendus & au feu Roi, tant dans la charge de fon Procureur Général au Parlement de Bretagne l'efpace de 14 ans, & en celle de Préfident au même Parlement pendant 32 ans, qu'en plufieurs & honorables emplois dans la Marine & dans les Armées Navales, le retint dans la charge de Confeiller ordinaire en tous de fes Confeils d'Etat, Privé & de fes Finances, dans laquelle charge il avoit déja été reçu & en avoit prêté ferment dès le 29 Janvier 1613. Il avoit époufé, 1° en 1599, *Robine le Febvre*; & 2° *Françoife Poiffon*. Du premier lit vinrent:

1. GUILLAUME, Baron de Blaifon, marié à *Jeanne de Hay*, dont deux filles, mariées : la première à *Guillaume Marot*, Sieur de la Garaye; & la feconde à N.... *de Birague*, Seigneur d'Entrammes;
2. N.... DE MARBEUF, Seigneur du Verger au Coq, qui époufa *Nicole Liays*, dont il n'eut point de poftérité;
3. CLAUDE, qui fuit ;
4. N.... DE MARBEUF, Marquife de la Roche;
5. Et JEANNE, mariée à *Jacques de Marguerye*, Chevalier, Baron de Vaffy, &c., Confeiller en la Cour, dont poftérité. Voyez MARGUERYE, MARGUERIE ou MARGUERIT.

XII. CLAUDE DE MARBEUF, Chevalier, Baron de Blaifon, Vicomte de Chemillers, Seigneur du Chefne, de Laillé, de la Pilletière & de la Morlaye, Confeiller du Roi en fes Confeils d'Etat & Privé, & Préfident à Mortier au Parlement de Bretagne, par provifions du 10 Septembre 1645, époufa, 1° par contrat du 6 Janvier 1646, *Jeanne Cadio*; & 2° par contrat du 9 Juin 1663, reçu par *Berthelot* & *du Chemin*, Notaires à Rennes, *Louife-Gabrielle du Louet*, fille de feu *Olivier*, Chevalier, Seigneur de Coetjunval & de Coëtménec'h, & de *Catherine de Penhoadic*. Il eut du premier lit :

1. CLAUDE, Abbé de Langonnet;
2. GUILLAUME, Préfident au Parlement de Bretagne, marié à *Angélique Pépin* ;
3. JEANNE, alliée, 1° à *Jean-François-Marie du Han* ; & 2° à *Hercule de Francheville*, Sieur de Québriac.

Et du fecond lit vint :

4. CHARLES-FRANÇOIS CLAUDE, Seigneur du Guay, Préfident au Parlement de Bretagne, marié à N.... *de Muzillac*.

Nous ignorons l'état actuel de cette ancienne Nobleffe, faute de *Mémoire*; mais nous favons que le Marquis DE MARBEUF, Maréchal de Camp en 1761, Gentilhomme de la Manche de M. le Dauphin, a époufé, le 4 Juillet 1757, *Henriette-Françoife Michel*, fœur de *Gabrielle-Auguftine Michel*, femme de *François de Levis*; qu'il a un frère, nommé YVES-ALEXANDRE DE MARBEUF, né en 1732, qui eft Comte de Lyon & Abbé de Saint-Jacut, ci-devant Vicaire Général du Diocèfe de Rouen, ancien Doyen du Chapitre de la Cathédrale de Rennes, nommé à l'Evêché d'Autun en Avril 1767, & facré le 12 Juillet de la même année. Ils font neveux de l'Abbé DE MARBEUF, Confeiller d'Etat, ancien Aumônier de feu la Reine; du Comte DE MARBEUF, Maréchal de Camp, Lieutenant de Roi de Bretagne & Maréchal Général des Logis de l'Armée Françoife en Portugal, Commandant en Corfe, en 1765, des Troupes Françoifes, nommé, le 28 Mai 1766, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis; & du Chevalier DE MARBEUF, Commandeur de Malte.

Les armes : *d'azur, à 2 épées d'argent, garnies d'or & paffées en fautoir, les pointes en bas.*

MARBODIN (DE), en Bretagne. CHARLES DE MARBODIN, Seigneur de la Roulais; LOUIS DE MARBODIN, Seigneur de Vauvert, fon frère, & leurs enfans, comme anoblis en 1634, fu-

rent maintenus, en payant 1000 livres, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, au rapport de M. Barrin de la Galissonnière, le 7 Août 1669.

Les armes : *d'argent, à 6 merlettes de sable*, 3, 2 & 1.

MARBRÉ, Famille de la même Province, ressort de Nantes, qui a été déclarée *noble d'extraction*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 22 Novembre 1668, au rapport de M. Deniau. Elle remonte à ARTHUR DE MARBRÉ, dont le fils, ROBERT DE MARBRÉ, Seigneur du Fresne, épousa, en 1478, *Aliette de Montauban*.

Les armes : *d'argent, à l'aigle éployée de sable*.

MARBRÉ, autre Famille du même nom, aussi de Bretagne & du ressort de Nantes, qui a pareillement été déclarée *noble d'extraction*, par Arrêt rendu en la même Chambre de la Réformation, du 21 Novembre 1668, au rapport du même Intendant M. Deniau. Ses armes sont : *d'azur, à la croix d'argent, chargée de 5 aiglettes de gueules*.

MARC DE LA FERTÉ, en Picardie, dont les Seigneurs de *la Salle-Canouville*, de *la Ferté*, &c. L'Auteur de l'*Hist. de Gerberoy*, parlant du premier siège de cette place, fait par GUILLAUME Ier, Roi d'Angleterre & Duc de Normandie, l'an 1078, rapporte que GUEDOIN MARC, Commandant de Cavalerie de ce Prince, y fut tué avec ESTEMBLOT & EMERY MARC, ses deux fils.

I. GOURDIN MARC, Seigneur du Fresnoy en Vermandois, par titre de l'an 1385, eut pour fils,

II. MARTIN MARC, Seigneur du Fresnoy, qui s'est marié, le 15 Juin 1422, avec *Elisabeth Maillette*. Il fut tué au combat donné devant Gerberoy en 1435, selon le même Auteur, qui assure qu'il commandoit une Légion d'Infanterie, sous le Comte d'Arondel, Anglois, qu'il étoit de la race de GUEDOIN MARC & qu'il fut inhumé dans l'Eglise de Saint-Julien de Beauvais. Il fut père de

III. ESTEMBLOT MARC, Seigneur du Fresnoy, qui eut :

1. JEAN, qui suit;
2. 3. & 4. MATHIEU, GUILLAUME & RENÉ, Ecuyers.

IV. JEAN MARC, Seigneur du Fresnoy, partagea chacun de ses frères de 570 livres, puis se retira au pays de Caux, en Normandie, comme il est justifié par une Sentence des Assises de Longueville, du 26 Février 1560. Le nom de sa femme est ignoré, mais il en eut :

V. HUGUES MARC, Seigneur du Bosc, qui s'est marié avec *Florimonde de Braquemont* (d'une très-ancienne & illustre Maison, qui a été dans une haute élévation; car *Renaud*, Sire *de Braquemont*, en la Vicomté d'Arques, de Traversain & de Sotteville, est qualifié *Monseigneur, Chevalier Bachelier & Capitaine du Château de Lillebonne* ou *Islebonne*, par divers comptes des Trésoriers des guerres depuis l'an 1337 jusqu'en 1359, qu'il servit contre les Anglois). HUGUES MARC eut de son mariage :

1. NICOLAS, qui suit;
2. PIERRE, auteur de la branche des Seigneurs de *la Ferté*, rapportée ci-après;
3. Et JEAN, qui fut d'Eglise.

VI. NICOLAS MARC, Seigneur de Rosay, de Bretteville & de la Salle-Canouville, dont il fit foi & hommage au Roi HENRI II, le 17 Mai 1550, rendit de continuels services à ce Prince dans toutes ses guerres depuis l'an 1533, dans la Compagnie d'Ordonnances de Charles de Moy, Seigneur de la Mailleraye, ce qu'il continua de faire sous le Roi CHARLES IX, notamment à la bataille de Moncontour, donnée le 3 Octobre 1569, où il fit des actions si considérables à la tête de l'armée qu'il mérita l'Ordre de Chevalier & l'Accolade, qui lui fut donné par HENRI III, lors Duc d'Anjou, frère du Roi, qui commandoit l'Armée, & il lui en fit expédier les Lettres au Camp de Luret, près de Saint-Jean-d'Angély, le même mois d'Octobre 1569. Il avoit été déchargé de la taxe des francs-fiefs comme personne noble, par Sentence du 15 Novembre 1560. Il avoit épousé, le 6 Mai 1533, *Antoinette Ferment*, dont il eut :

1. ADRIEN, Seigneur de Rosay & de la Salle, Capitaine du Château de Bellencombre en 1578, homme d'armes des Ordonnances du Roi, dans la Compagnie du Marquis de Mouy, suivant la montre qui en fut faite à Faronval, près de Guise, le 8 Octobre 1583. Il mourut sans enfans de son mariage contracté, le 4 Octobre 1571, avec *Nicole Bourgeoise*;
2. Et FRANÇOIS, qui suit.

VII. François Marc, Seigneur de Canouville, se maria avec *Isabeau Malheüe*, dont :

1. Nicolas, qui suit;
2. Et François, Seigneur de Bretteville. (Ces deux enfans furent sous la tutelle d'Adrien, leur oncle, en 1583.)

VIII. Nicolas Marc, Seigneur de Rosay, de Bretteville & de la Salle-Canouville, dont il rendit foi & hommage au Roi, le 29 Janvier 1601, épousa, le 2 Juillet 1597, *Claude de Suzanne*, sœur puînée de *Marguerite*, femme de *Jacques d'Escannevelle*, Seigneur de Coucy & de Parpeville (d'une ancienne Famille de Champagne), toutes deux de la Maison des Comtes de Cerny. De ce mariage vint :

IX. Philippe Marc, Seigneur de Rosay & de la Salle-Canouville, qui fut sous la garde-noble d'*Isabeau Malheüe*, son aïeule, le 29 Mars 1604. Il fut maintenu dans sa noblesse par Arrêt de la Cour des Aides de Rouen, du 24 Juillet 1608, avec Louis Marc, Seigneur de la Ferté, son cousin; servit depuis dans les troupes du Roi pendant 40 ans, tant en qualité de Capitaine d'Infanterie que de Carabiniers, où il s'acquit beaucoup de réputation, & fut commis, le 16 Janvier 1638, pour appaiser le trouble arrivé en la ville de Condé-sur-Noireau, à l'occasion du logement des gens de guerre avec un pouvoir absolu : il s'en acquitta si dignement, que S. M. le fit Capitaine d'une des Compagnies de 100 Mousquetaires à cheval, Carabiniers, qui furent incorporées dans la Cavalerie, par ses Lettres du 19 du même mois de Janvier 1638. Il avoit épousé, le 24 Mars 1624, *Madeleine de Boudeville*, de laquelle il n'eut point d'enfans.

BRANCHE des Seigneurs de la Ferté.

VI. Pierre Marc, Seigneur de la Ferté (second fils de Hugues, Seigneur du Bosc, & de *Florimonde de Braquemont*), eut de *Marguerite Bridou*, sa femme :

1. Louis, qui suit;
2. Et Nicolas. (Ils furent sous la tutelle de Nicolas Marc, Seigneur de Canouville, leur cousin, le 22 Décembre 1579.)

VII. Louis Marc fut Seigneur de la Ferté, du Mesnil-du-Rescru, puis de la Salle-Canouville, qu'il eut par retrait lignager sur Pierre Brinon, Conseiller au Parlement de Rouen, qui l'avoit acquise de Philippe Marc, dont nous venons de parler, suivant une Sentence des Requêtes du Palais, du 16 Octobre 1624. Il avoit épousé, le 26 Novembre 1589, *Anne Baudouin*, nièce de *Guy Baudouin de Préaux*, reçu Chevalier de Malte le 9 Novembre 1551, & fille & héritière de *Gaston Baudouin*, Seigneur de Préaux, Conseiller au Grand Conseil, & de *Jeanne Bigot*. Leurs enfans furent :

1. Scipion, qui suit;
2. Emery Marc de la Ferté, Chanoine de Rouen, Député aux Etats de Normandie, l'an 1630, pour y présider au nom du Clergé, où il fit remarquer un si profond savoir (quoiqu'il n'eut alors que 21 ans), que les mêmes Etats le députèrent pour présenter au Roi les Cahiers de toute la Province. Il traita d'une charge d'Aumônier de S. M., qui assista à sa première Messe & communia le premier de sa main. Ce Monarque eut tant d'estime pour son mérite, qu'il voulut que ce jeune Aumônier tint compagnie à M. le Cardinal de Lyon, Grand Aumônier de France, qu'il envoya vers le Pape Urbain VIII, pour affaires importantes à l'Eglise & à l'Etat, où il n'acquit pas moins d'estime de S. S. & de la Cour de Rome, qu'il n'en avoit acquis en celle de France. A son retour, le Roi voulant s'assurer, par un nouveau serment, de la foi de M. le Comte de Soissons, qui s'étoit retiré à Sédan, fit choix de M. de la Ferté, son Aumônier, qu'il y envoya; il s'y comporta si bien & avec tant d'esprit, que ce Prince en remercia le Roi & rendit témoignage à S. M., par une Lettre expresse, de la conférence que ce jeune Aumônier avoit eue avec du Moulin, le plus fameux d'entre ceux de la R. P. R., qui le tenoient pour leur oracle; dans laquelle conférence il l'avoit convaincu, en sa présence, d'avoir falsifié les Textes qu'il alléguoit & de les avoir mis dans une confusion honteuse. L'Evêché du Mans étant venu à vaquer par le décès de Charles de Beaumanoir-Lavardin, le 21 Novembre 1637, le Roi y nomma Emery Marc de la Ferté, & le Pape, qui l'avoit vu à Rome, voulut que son Nonce allât le complimenter de sa part, honneur que les Pontifes font rarement, & qui marque d'autant plus l'estime particulière qu'il faisoit de ce Prélat, lequel fonda au Mans un Couvent de Filles de l'Ordre de Saint-Dominique : il y mourut le 30 Avril 1648 & fut inhumé dans le sanctuaire de son Eglise, qu'il avoit gouvernée avec tant de zèle & de charité, que sa mémoire y est encore en très-grande vénération;

3. LAURENT, Seigneur Châtelain de Reux, en Auge, &c., mort ſans enfans, le 11 Janvier 1664;
4. GENEVIÈVE, première Prieure du Couvent des Filles de Saint-Dominique du Mans, fondé par l'Evêque, ſon frère;
5. MARIE, femme de *Georges Jubert*, Seigneur de Bonne-Mare, Tréſorier de France, dont des enfans. Voy. JUBERT;
6. ANNE, qui épouſa *Charles Jubert*, Seigneur de la Gripière, dont auſſi poſtérité;
7. MARGUERITE, morte ſans enfans de *Pierre de Bec-de-Lièvre*, ſon mari, Seigneur de Quevilly, Conſeiller au Parlement de Rouen, qu'elle avoit épouſé par contrat du 9 Mars 1619. Voy. BEC-DE-LIÈVRE;
8. Et CATHERINE, mariée avec *Nicolas le Tellier*, Seigneur de Tourneville, Sotteville & Criquebeuf-la-Campagne, dont la fille unique, *Catherine le Tellier de Tourneville*, épouſa, le 27 Avril 1648, *François d'Harcourt*, III[e] du nom, Marquis de Beuvron & de Beauffou, &c., Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général pour S. M. au Gouvernement de Normandie & Gouverneur du vieux Palais de Rouen, dont des enfans. Voy. HARCOURT, branche des Barons, Marquis de *Beuvron*, &c.

VIII. SCIPION MARC DE LA FERTÉ, Seigneur de la Ferté, de la Salle-Canouville, de Roſay, de Saint-Léger, du Meſnil-du-Reſcru & de Thibermeſnil, Lieutenant Général de Rouen en 1623, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, Conſeiller en ſes Conſeils & Intendant de Juſtice en la Généralité d'Alençon, puis en celles de Touraine, Anjou & Maine, mourut en 1651. Il avoit épouſé, par contrat du 24 Avril 1629, *Anne de Faulcon de Ris*, fille de *Charles*, Seigneur de Ris, &c., Premier Préſident au Parlement de Normandie (d'une Maiſon originaire de Florence), & de *Charlotte du Drac*. Elle mourut en 1692, ayant eu de ſon mariage:

1. LOUIS, qui ſuit;
2. EMERY, Seigneur de Mondrainville & de Camfleur, Conſeiller au Parlement de Rouen;
3. CHARLES, rapporté après ſon aîné;
4. ANNE, mariée à *Alexandre Tarteron*, Seigneur de Montiers, Préſident au Grand Conſeil;
5. Et MADELEINE, femme de *Pierre Briſſaut*, Seigneur de Brécy, dont la fille unique a épouſé N... *des Prez*, Seigneur de Bebec.

IX. LOUIS MARC, Seigneur de la Ferté, de Thibermeſnil, &c., Préſident à Mortier au Parlement de Rouen en 1674, épouſa *Marguerite Civille*, dont il eut des enfans.

IX. CHARLES MARC DE LA FERTÉ, Seigneur Châtelain de Reux, de la Salle-Canouville, &c. (troiſième fils de SCIPION, & d'*Anne de Faulcon de Ris*), fut reçu Conſeiller au Grand Conſeil le 7 Juin 1680 & honoraire le 20 Juillet 1708. Il épouſa, en Juillet 1680, *Marie-Françoiſe Amyot*, fille de *Jean*, Sieur d'Inville, & de *Marie Hattes*. Il en a eu pour enfans:

1. CHARLES-FRANÇOIS, Seigneur de Reux, duquel on ignore la deſtinée, faute de *Mémoire*;
2. MARIE-ANNE, mariée, par acte du 3 Avril 1705, paſſé devant *Courtois* & *Boſcheron*, Notaires au Châtelet de Paris, à *Antoine de la Myre*, Seigneur de la Motte-Séguier, d'Eterpigneul, de Hanecourt, Baron Châtelain d'Hangeſt, de Daveneſcourt, &c., Chevalier de Saint-Louis, Capitaine dans le Régiment du Roi, Infanterie, puis Lieutenant pour S. M. au Gouvernement de Picardie, dont poſtérité. Voyez MYRE ou MIRE (DE LA);
3. Et EMERIQUE-THÉRÈSE, mariée, par contrat du 9 Mai 1711, à *Louis de Bec-de-Lièvre*, I[er] du nom, Marquis de Cany & de Quevilly, Conſeiller au Parlement de Rouen. Voy. BEC-DE-LIÈVRE.

Selon le *Nobiliaire de Picardie*, par Haudicquer de Blancourt, pag. 328 & ſuiv., d'où cette Généalogie eſt extraite, cette ancienne Nobleſſe porte pour armes: *d'azur, à 3 marcs avec leurs anſes d'or.*

D'autres diſent: *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 marcs avec leurs anſes du même; & aux 2 & 3 de ſable, à 2 épées d'argent, garnies d'or, poſées en ſautoir, les pointes en haut.*

MARC, MARCH ou MARK, de la ville de Salon, en Provence: Seigneurs de Châteauneuf, de Cannaux & de Lamanon en partie. Il en eſt parlé dans l'*Etat de la Provence*, par l'Abbé Robert de Briançon, tom. II, pag. 318 & ſuiv. De cette Famille noble étoit CÉSAR DE MARC DE TRIPOLI DE PANISSE, Conſeiller au Parlement de Provence, qui épouſa N... *de Balon de Saint-Julien*, héritière de la riche ſucceſſion d'*Henri de Thomas*, Marquis de la Garde & autres lieux, ſon couſin germain, qui mourut ſans enfans. (Cette Terre de *la Garde* fut portée en mariage par *Claudine*, fille & héritière de

Louis de Glandevès, à *Gaſpard de Thomas*, ſon mari.) Il eut entr'autres enfans :

Joseph-Charles de Marc de Tripoli de Panisse, Marquis de la Garde, du chef de ſa mère, Conſeiller au Parlement d'Aix en 1731, lequel a eu pour enfans :

1. Henri de Marc de Panisse, Marquis de la Garde, Officier au Régiment des Gardes Françoiſes ;
2. Et N.... de Marc, Chevalier de Malte & Mouſquetaire de la Garde du Roi, mort en 1758.

Les armes : *d'azur, à 3 diamans de forme triangulaire, d'argent, les pointes en haut, poſés 2 & 1, & ſurmontés d'une étoile à 6 rais d'or.*

MARCA de la MARQUE, noble & ancienne Famille de Béarn, dont deux branches établies en Bigorre, au Comté de Comminges. Nous allons en donner un extrait généalogique, d'après les manuſcrits & pièces qui nous ont été communiqués par les Barons de Boiſſède & de Saint-Lary. Le premier connu de ce nom eſt

Pierre de Marca, qui eut de noble *Marguerite d'Andouins*, ſa femme,

Jérôme de Marca, Seigneur de Doublet & de la Paliſſe, Capitaine de 50 Arbalêtriers & Gouverneur de Furnes, en Flandre, qui épouſa, en 1341, *Amandine de Ribera* ou *Rivière* (d'une Famille d'Eſpagne), dont il eut :

Pierre de Marca, IIe du nom, qui épouſa, en 1395, *Catherine de Mun*. Il fut auteur de deux branches, de l'une deſquelles étoit N...de Marca, Archevêque de Toulouſe, puis de Paris, qui a conſervé l'ancien nom de Marca ;

L'autre, établie à Caſtelnau-Magnoac, changea ſon nom en celui de la Marque, qui ſembloit plus françois, vers le milieu du XVIe ſiècle. Ce fut le célèbre Cardinal d'Oſſat, alors précepteur d'un neveu de Thomas de Marca ou de la Marque, qui donna lieu à ce changement ; mais cette branche a repris, ſur la fin du XVIIe ſiècle, ſon ancien nom de Marca, depuis la mort de Galatoire de Marca, Préſident au Parlement de Pau, dernier mâle de la première branche, lequel n'a laiſſé qu'une fille.

La branche établie à Caſtelnau, au lieu de la Marque, a pour auteur

I. Noble N... Marca de la Marque, Seigneur de la Paliſſe, &c., qui eut, entr'autres enfans, de ſa femme dont on ignore le nom :

1. Dominique, qui ſuit ;
2. Pierre, Ecuyer & Grand Vicaire d'Auch, qui vivoit le 15 Octobre 1536, tems auquel il ſigna au contrat de mariage de ſon frère aîné ;
3. Thomas, Ecuyer, Seigneur de Doublet, qui vivoit le 22 Août 1558, date du contrat de mariage de Pierre, ſon neveu ;
4. Et Jean, Ecuyer, Seigneur en partie de Doublet, qui vivoit encore le 22 Août 1558, qu'il ſigna au contrat de mariage de Pierre, ſon neveu.

II. Noble Dominique Marca de la Marque, Ecuyer, Seigneur de la Paliſſe, épouſa, par contrat paſſé dans la ville de Montviel, devant *Bernard Ulmo*, Notaire Royal de la ville de Caſtelnau-Magnoac, le 15 Octobre 1536, noble *Marie de Michel*, Dame de Bocolan. Elle étoit ſœur de noble *Louis de Michel*, Seigneur de Paillac, Capitaine d'une Compagnie & Grand Arquier, & couſine germaine de *François de Gemit*, Seigneur de Luſcan, & de *Jean de Gemit*, Chanoine & Archidiacre de Saint-Bertrand, qui ſignèrent audit contrat. De ce mariage vint entr'autres enfans :

III. Noble Pierre Marca de la Marque, Ecuyer, Seigneur de Bocolan & de la Paliſſe, qui épouſa, par contrat paſſé en la ville de Trie, Jugerie de Rivière & Sénéchauſſée de Toulouſe, devant *Jean Montaſtruc*, Notaire Royal de la ville de Caſtelnau-Magnoac, noble *Barthélemie de Navarre*, fille de feu noble *Jean*, Seigneur de Lalanne, & de noble *Catherine d'Agut*. (Elle étoit ſœur de nobles *Pierre*, *Jean* & autre *Jean de Navarre*, & nièce de nobles *Gaſpard* & *Guillaume d'Agut*, qui tous ſignèrent audit contrat, ainſi que Thomas & Jean de la Marque ; *Bertrand de Luſcan*, Seigneur dudit lieu & de Barſous ; *Jean de Luſcan*, Capitaine, & *Géraud de Luſcan*, oncles dudit Sieur de la Marque.) Ce Pierre Marca de la Marque eſt qualifié *de noble & Capitaine de la ville de Caſtelnau-Magnoac*, dans ſon teſtament paſſé dans ſa maiſon, ſiſe hors des murs de ladite ville, appelée *Louſtaunau*, devant *Jacques Barreria*, Notaire Royal en la même ville, le 12 Novembre 1618, par lequel il voulut être inhumé dans le tombeau de ſes pères, en l'Egliſe Saint-Anne, & dans lequel il rappela tous ſes enfans & petits-enfans. Il en nomma exécuteurs Guillaume Junca &

Arnaud Maupas, Chanoine de Castelnau, en présence desquels il le signa, ainsi que de Pierre de la Marque. De ce mariage vinrent:

1. Barthélemy, qui suit;
2. Thomas, dont la postérité sera rapportée ci-après;
3. Charles, qui n'eut de son mariage avec *Marie de Fontaine*, sa femme, que deux filles: Pauline & Brigitte de la Marque. Il étoit mort six ans avant le testament de son père, du 12 Novembre 1618, par lequel il donna à ses deux petites-filles les Terres de Bordes, la Palisse, la Gleisette, sa maison, dite de *Loustaunau*, & une somme de 7000 livres tournois, savoir: 4000 livres à la dite Brigitte, payables lors de son mariage, & le surplus à sa sœur aînée;
4. Paule, mariée à noble *Jacques d'Aignan* (suivant le même testament dans lequel ils sont rappelés), dont des garçons;
5. Et Marie, également mariée, suivant ledit testament, à noble *Jean Ceschan-de-Mirande.*

IV. Barthélemy Marca de la Marque, Ecuyer, Seigneur & Baron de Gensac, eut, entr'autres enfans, de sa femme dont on ignore le nom,

V. Pierre-François Marca de la Marque, Seigneur & Baron de Gensac, qui représenta ses titres de noblesse devant M. du Mas, Subdélégué en l'Election de Comminges, de M. Pellot, qui étoit alors Intendant en Guyenne, lequel lui donna acte de la représentation desdits titres & le maintint en son ancienne Noblesse le 25 Mai 1667. Il y est qualifié *fils de* Barthélemy, *aîné de sa Maison,* &c. De son mariage, avec *Julienne de Timbrune,* il n'a laissé que deux filles, dont on ignore la destinée.

BRANCHE
des Seigneurs de la Marque.

IV. Thomas Marca de la Marque, IIIe du nom, Ecuyer, servit d'abord dans les Gendarmes, ainsi qu'il paroît par un certificat, délivré à Paris le 7 Novembre 1635, par Guillaume de Simiane, Seigneur de Gordes, Conseiller du Roi en ses Conseils, Chevalier de ses Ordres, Gouverneur de Pont-Saint-Esprit & premier Capitaine des Gardes du Corps, signé: *Gordes*; contre-signé: *Miraillet,* & scellé. Il est qualifié *Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi & Seigneur de la Marque,* dans son testament olographe du 10 Décembre 1651, dont il fit exécuteurs sa femme; Barthélemy Marca de la Marque, son frère aîné, & *Guillaume de Bossost* ou *Boussost,* Seigneur de Campels, & y nomma ses enfans. Il avoit épousé, par contrat passé devant *Anglades,* Notaire, le 28 Juillet 1620, *Marguerite de Bossost d'Espenan,* laquelle, étant devenue veuve au mois de Mai 1652, demanda, le 30 Novembre de la même année, devant Dominique de Garac, Conseiller du Roi, Juge d'Aure, Magnoac, Barrousse & Neste, dans la ville de Castelnau, que le testament, déposé par le défunt ès-mains de *Pierre Santis,* son Confesseur, fut déposé au Greffe dudit Siège. De ce mariage vinrent:

1. Alexandre, Prêtre & Chanoine de l'Eglise Collégiale de Notre-Dame de Castelnau;
2. Jean-Arnaud, qui suit;
3. Léonard, Ecuyer, Seigneur de Montaut, d'abord Capitaine à Philippsbourg, en Allemagne, puis Capitaine au Régiment de Campels, par Commission du 12 Juillet 1653. Il fut maintenu en sa Noblesse avec Jean-Jacques, Balthazar, Roger & Louis, ses frères, par Jugement de M. Pellot, Intendant en Guyenne, rendu à Agen le 3 Juillet 1677, signé: *Pellot,* & plus bas, par mondit Seigneur, *de Gennes,* d'après l'acte de représentation de leurs titres de noblesse, qui leur avoit été accordé le même jour, en vertu de l'Arrêt du Conseil du 22 Mars 1666, en la même ville, signé: *du Puy,* Procureur du Roi;
4. Jean-Jacques, Ecuyer, maintenu dans sa noblesse avec ses frères, par le Jugement susdaté, & qualifié *Capitaine au Régiment de Castelnau.* Il l'est encore qualifié dans le contrat de mariage de Jean-Arnaud, son frère aîné, du 24 Janvier 1671, auquel il succéda dans la place de Capitaine d'Infanterie au Régiment de *Rambures,* par commission du Roi, donnée à Versailles le 18 Février 1674, signée: Louis, & plus bas, par le Roi, *le Tellier;*
5. Jean-Denis, mort jeune;
6. Balthazar, Lieutenant au Régiment de Silly, par Lettres du Roi du 6 Avril 1666, maintenu dans sa noblesse, avec ses frères, le 3 Juillet 1667;
7. Roger, aussi Lieutenant au même Régiment de Silly, ledit jour 6 Avril 1666, & maintenu dans sa noblesse comme ses frères;
8. Louis, Ecuyer, aussi maintenu en sa noblesse;
9. Andrée-Madeleine, Religieuse au Couvent des Dames de Sainte-Anne de Castelnau;
10. Jeanne, mariée, par contrat passé devant

Sabbatier, Notaire Royal à Caſtelnau-Magnoac, le 12 Décembre 1650, à *Roger de Comenge*, Chevalier, Seigneur & Baron de Saint-Lary, dont poſtérité. Voy. COMENGE ou COMMINGES ;

11. Et MARGUERITE, nommée auſſi dans le teſtament de ſon père, laquelle fut mariée à noble *Arnaud de Santis*, Juge Magiſtral des Quatre Vallées, &c., dont *Bernard de Santis*, Seigneur de la Grange, Juge, après ſon père, des Quatre Vallées, & Légataire particulier de JEAN-ARNAUD DE LA MARQUE, ſon oncle.

V. JEAN-ARNAUD MARCA DE LA MARQUE, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, fut maintenu dans ſa nobleſſe, d'après l'Enquête faite le 2 Septembre 1666 (Roger de Noé, Baron dudit lieu & autres places, étant Sénéchal ès-pays d'Aure, Magnoac, Barouſſe & Neſte), devant *Arnaud de Santis*, Conſeiller du Roi, ſon Juge & Magiſtrat Royal ès-même pays, par laquelle le Procureur du Roi & grand nombre des principaux notables de la ville de Caſtelnau, atteſtèrent qu'il *étoit natif de cette ville, & que lui & ſes ancêtres avoient toujours ſervi le Roi dans ſes Armées & commandé dans icelles; qu'ils étoient vrais Gentilshommes & de condition illuſtre*, &c. Il épouſa 1° *Antoinette de Buſſy*; & 2° par contrat paſſé devant *Michel du Frangvy*, Notaire Royal à Abbeville, en Ponthieu, le 24 Janvier 1671, *Louiſe Bourdon*, fille de feu *Jean*, Conſeiller du Roi, Lieutenant de l'Amirauté de France, au Siège d'Abbeville, & de *Nicole Doreſmieulx*; & ſœur de *Madeleine Bourdon*, mariée à *Gabriel de Vines* ou *Vivès*, Ecuyer, Capitaine au Régiment de la Marine, dont un fils, & de *Nicole Bourdon*, ſans alliance, leſquelles ſignèrent audit contrat, quittancé pardevant le même Notaire, le 2 Février ſuivant. Il fut Capitaine d'une Compagnie de nouvelle levée dans le Régiment de Rambures, Infanterie, par commiſſion du Roi, donnée à Fontainebleau, le 23 Août 1671, ſignée: LOUIS, & plus bas, par le Roi, *le Tellier*, & fit ſon teſtament devant *Jean Sabbatier*, Notaire de Caſtelnau, le 30 Août 1686, par lequel il voulut être inhumé au tombeau de ſes pères, dans le chœur de l'Egliſe de Caſtelnau, à laquelle il fit pluſieurs legs, ainſi qu'à ſes neveux, & inſtitua pour héritière ladite Dame ſon épouſe, dont il n'eut point d'enfans; mais du premier lit il eut pour fils unique,

VI. THOMAS-FRANÇOIS DE MARCA, Chevalier, Seigneur de la Marque, de Salonnet, &c., qui ſervit dans les Chevaux-Légers de la Garde ordinaire du Roi, comme il paroît par un certificat, qui fut donné à Paris le 23 Novembre 1691, par Charles-Honoré d'Albert, Duc de Chevreuſe & de Luynes, Pair de France, Chevalier des Ordres & Capitaine-Lieutenant deſdits 200 Chevaux-Légers, dans lequel il eſt dit *qu'il s'étoit trouvé au combat de Lens le* 19 *Septembre précédent*. Il avoit épouſé, par contrat paſſé à Abbeville, devant *le Febvre*, Notaire, le 26 Janvier 1684, *Marie-Scholaſtique de Champagne*, fille unique d'*Henri*, Chevalier, Seigneur de l'Echelle, & de *Marie Bourdon*, ſœur de ladite Dame *Louiſe Bourdon*. Elle fit ſon teſtament, devant *Pierre Lataſte*, Notaire Royal de Puntous, le 30 Décembre 1702, dont elle nomma exécuteur *Bernard de Santis*, Seigneur de la Grange, ſon couſin germain, par ſon mari. Il avoit fait le ſien devant le même Notaire, le 22 Juillet 1702, qui fut contrôlé à Caſtelnau le 1er Avril 1710, jour de ſon décès. Il eut de ce mariage :

1. LOUIS-FRANÇOIS, qui ſuit;
2. JEAN-FRANÇOIS, rapporté après ſon aîné. (Il eſt nommé dans les teſtamens de ſes père & mère, des 22 Juillet & 30 Décembre 1702.)
3. MATHIEU-FRANÇOIS, auſſi nommé dans ces deux teſtamens;
4. & 5. ANTOINETTE-SCHOLASTIQUE & MARIE-CATHERINE, toutes deux également nommées dans les teſtamens ci-deſſus cités.

VII. LOUIS-FRANÇOIS DE MARCA, Chevalier, Seigneur de la Marque, épouſa, d'après les articles ſous ſeing privé & conventions de mariage, paſſés le 29 Juin 1711, dans la maiſon ſeigneuriale de Montagut, contrôlés à Caſtelnau le 6 Août ſuivant, *Jacquette de Verdelin-de-Saint-Paul*, fille d'*Alexandre de Verdelin*, Seigneur & Baron de Montagut, Saint-Paul & autres lieux, & de *Jeanne de Cazaux*. Il fit ſon teſtament devant *Coaraze*, Notaire Royal de Caſtelnau, le 30 Décembre 1741, par lequel il inſtitua pour héritière univerſelle ladite Dame ſon épouſe. Il avoit été Capitaine au Régiment du Maine; fait Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint-Louis, par Lettres du Roi, données à Verſailles le 25 Juillet 1734, ſignées : LOUIS, &

plus bas : *Chauyn*, & scellées, & Major de la Rochelle, étant alors Capitaine au Régiment d'Eu, par commission du Roi, donnée à Versailles le 1er Décembre 1738, signée : Louis, & plus bas : *Chauyn*, enregistrée en l'Hôtel de Ville de la Rochelle le 9 Avril 1739, en vertu de la délibération dudit jour, & suivant l'acte de sa réception, signé : *Mezeau*. De ce mariage est né

VIII. Alexandre de Marca de la Marque, Chevalier, Seigneur dudit lieu, qui a épousé, d'après les articles & conventions de mariage passés, sous seing privé, à la Marque, le 13 Février 1739, *Marie-Anne de la Fargue*, fille de feu *Pierre de la Fargue*, & de *Louise de Médrane*.

VII. Jean-François de Marca, Chevalier, Seigneur de la Marque, &c. (second fils de Thomas-François, & de *Marie-Scholastique de Champagne*), Lieutenant des Grenadiers au Régiment de Bretagne, a épousé, par contrat passé au lieu de Larroque le 23 Septembre 1741, devant *Castaing*, Notaire Royal, *Marie-Anne de la Fargue*, fille de feu *Pierre de la Fargue*, & de *Louise de Médrane*; & nièce de *Dominique de la Fargue*, Bachelier en Théologie & Curé de Juillan, en Bigorre, & de D. *Jean-Baptiste de la Fargue*, Professeur en Théologie dans l'Université de Toulouse.

Les armes : *d'azur, à une palme d'or, posée en pal, accompagnée de 3 montagnes, chacune de 6 coupeaux d'argent*.

MARCADÉ, en Bretagne, ressort de Ploërmel : Famille déclarée *noble d'extraction*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 29 Août 1670, au rapport de M. Deniau.

Les armes : *d'argent, à 3 lionceaux mornés de gueules, 2 & 1*.

MARCADEY, en Normandie, Election de Carentan, Famille qui porte : *de gueules, à la fasce d'argent, chargée d'un croissant de gueules, & accompagnée de 3 coquilles d'argent, 2 & 1*.

MARCADEY, autre Famille des mêmes Provinces & Election & dont les armes sont : *d'argent, au lion de sable*.

* MARCÉ, Terre en Anjou, située à côté de Jarzé, qui a donné son nom, ou qui le tient d'une ancienne Noblesse originaire de la même Province. Elle a pour auteur

I. Guillaume de Marcé, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, qui s'est marié, en 1380, à *Guillemette de Villiers*, dont il eut :

II. André de Marcé, Seigneur dudit lieu, qui épousa, l'an 1407, *Tiphaine de Ronsard*, de la même Famille que le Poëte *Ronsard*, en Vendômois. De cette alliance vint :

III. Guillaume de Marcé, IIe du nom, Seigneur dudit lieu, qui prouva sa noblesse devant les Commissaires du Roi, les 20 Juin 1448 & 15 Décembre 1460; il mourut la même année. De *Marie Baillet*, dite *des Hayes*, qu'il avoit épousée en 1440, il eut :

1. Pierre, qui suit;
2. Jean, tige de la branche des Marcé, de Chinon, en Touraine, dont il sera parlé ci-après ;
3. Et Blaise, Maréchal des Logis de Madame.

IV. Pierre de Marcé, Seigneur dudit lieu, &c., Lieutenant de Cavalerie sous M. de Montpensier, épousa, en 1467, *Isabelle* ou *Perrette le Bariller*, fille de *Marin*, & d'*Isabelle de Courtalin*, en Dunois, de laquelle Famille *de Courtalin*, l'hérédité a passé dans la Maison *de Montmorency-Fosseux*. De ce mariage vinrent :

1. Philippe, qui suit ;
2. Marin, Sieur des Minerts, marié, par contrat du 28 Avril 1519, à *Catherine Maslon*, fille de *Jacques*, Sieur d'Acarie, & d'*Anne Robert*. Ils moururent sans enfans ;
3. Et Louise, femme de *Louis Thibault*, Sieur de la Rondellière, en Touraine.

V. Philippe de Marcé, Capitaine de 100 hommes d'armes pour le Roi, épousa, l'an 1500, *Marie de Bresseau*, fille de *Jamet*, & de *Jeanne du Plessis*, dont :

1. Marin, qui suit;
2. Jean, auteur des Marcé de Baugé ;

Et peut-être des filles, dit le *Mémoire* qui nous a été envoyé.

VI. Marin de Marcé, Ecuyer, Seigneur dudit lieu & des Loups, épousa, l'an 1519, *Radégonde de Neuport*. Il passa une transaction, le 6 Janvier 1556, avec *Louis Thibault*, Sieur de la Rondellière, & eut pour enfans :

1. Jean, qui suit;
2. Catherine, femme de *Jean Rouget*, Ecuyer, Sieur de la Chaise;

3. Et Anne, mariée à *Pierre de Clinchamp*, Seigneur de la Buizardière.

VII. Jean de Marcé, Seigneur dudit lieu & des Loups, poffédoit de grands biens. Il époufa, 1° le 26 Novembre 1559, *Anne du Buc*, fille de *Claude*, Sieur du Thiré, dont vint une fille; & 2° *Marie Abot* (*a*), fille de *François*, Chevalier, Seigneur de la Bretonnière & de la Meilleraye, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & de *Sufanne Bohier*. Elle prouva, au Mans, le 16 Janvier 1608, fa nobleffe & celle de fes enfans, favoir:

1. Valentin, qui fuit;
2. Claude, Gouverneur d'Alençon, depuis Enfeigne des Gardes de Marie de Médicis, mère de Louis XIII. Il ne voulut jamais quitter le fervice de cette Princeffe, la fuivit dans fon exil en Flandre, où il époufa, en 1638, *Anne de Bourgogne*, fortie de la Maifon des Ducs *de Bourgogne*. Lors du décès de la Reine il étoit Capitaine de fes Gardes, & ramena fon cœur à Saint-Denis. Le Roi, pour reconnoître fes fervices & fa fidélité, lui fit préfent d'une charge de Maître d'Hôtel & de Chambellan du Duc d'Orléans, & fa femme fut Gouvernante des Filles d'honneur de la Ducheffe d'Orléans. Il mourut fans enfans;
3. Et Marie.

VIII. Valentin de Marcé, I[er] du nom, Seigneur dudit lieu & des Loups, époufa, le 5 Novembre 1607, *Marie de Taillevis*, fille de *René*, Seigneur de la Mézière, Confeiller des Confeils Privés des Rois Charles IX, Henri III & Henri IV, Capitaine & Gouverneur du Château de Vendôme & Grand Maître des Eaux & Forêts du Vendômois, & d'*Yolande de Beaufils*, de la Maifon de *Villepion*, en Beauce, dont le père étoit Gouverneur d'Orléans & Chevalier des Ordres du Roi. De ce mariage vinrent:

1. Valentin, qui fuit;
2. Claude, Lieutenant-Colonel du Régiment de Provence, lequel eut le Gouvernement de Caftillon, en Catalogne, & ceux de Tarafcon & de Saint-Tropez, en Provence; il s'y maria à N..... *de Colonna*, dont il eut une fille;
3. Anne-Marguerite, mariée à N... *de Tronfon de Loinville*, Maître des Requêtes;
4. Et Marguerite, femme d'*Etienne Poitevin*, Ecuyer, Sieur de la Vallée & de la Vallerie.

IX. Valentin de Marcé, II[e] du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu & des Loups, époufa, en 1630, *Catherine de Quegnereau*, veuve d'*Ifaac le Camus*, & fille de *Girard de Quegnereau*, Ecuyer, Maître d'Hôtel de M. le Prince, & de *Barbe de Voré*, fille de *Gilles de Voré*, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Marie Thevot*. Leurs enfans furent:

1. Valentin, mort fans enfans de fon mariage avec *Marguerite Jourdain;*
2. Michel, qui fuit;
3. 4. 5. & 6. Barbe, Catherine, Charlotte-Isabelle & Denise.

X. Michel de Marcé époufa, en 1693, *Jacquette de Villeneau*, de la ville de Luçon, en Bas-Poitou, fille de *Joachim de Villeneau*, & de *Renée Coutanchau*. Il en eut:

1. Michel, qui fuit;
2. Et André ou Charles, mort fans poftérité.

XI. Michel de Marcé, II[e] du nom, Ecuyer, Seigneur d'Humbercourt en partie, fervit dans la Cavalerie & fut réformé. Il époufa, en 1732, *Marie-Charlotte-Catherine de Wignacourt* (d'une Maifon qui a donné deux Grands Maîtres de l'Ordre de Saint-Jean de Jérufalem), fille de *Charles-Maximilien de Wignacourt*, & de N..... *de l'Isle de Roucy;* celle-ci fille de N... *de l'Isle*, Gouverneur de Cafale, en Italie. De ce mariage font iffus:

1. Michel, ci-devant Officier dans les Grenadiers de France, qui s'eft marié, le 13 Septembre 1774, à N... *Auger;*
2. René-Jérôme, qui fuit;
3. Et Marie-Charlotte, qui s'eft alliée avec *Charles-François de Citois*, Ecuyer, Seigneur de la Touche, de Lairoux & autres lieux.

XII. René-Jérôme de Marcé, ci-devant Officier dans les Grenadiers de France, membre du Corps de la Nobleffe des Etats d'Artois, a époufé, 1° *Marie-Guislaine de Hamel*, Dame de Manin, morte fans enfans, fille de *Charles-François-Jofeph*, Chevalier, & de *Marie-Françoife-Guislaine des Maifières;* & 2° le 6 Juin 1774, *Elifabeth-Jeanne Vacquette de Lanchères*, fille de *Jean-Louis*, Confeiller au Parlement de Paris, & de *Catherine-Françoife Olivier*.

Sur la branche établie à Chinon, en Tour-

(*a*) Elle étoit veuve en premières noces, en 1566, de *Gallois de Turé*, Sieur de Bretel, & en fecondes, en 1580, de *René de Monthiard*, Sieur de la Meilleraye. Elle eut en fucceffion de *Marie Bohier*, la Terre de la Meslerie, en Touraine, & Sablans, près de Tours, par partage avec le Seigneur *de la Bourdaifière*.

raine, de laquelle nous n'avons point reçu de *Mémoire*, on lit dans le *Mercure de France* d'Août 1770, p. 228, que Louis-Henri-François, Comte de Marcé (fils de Louis-Henri-François, Chevalier, Comte de Marcé, Lieutenant des Maréchaux de France au département de Chinon), Chevalier, Seigneur de Vaumenaife, près de Chinon, en Touraine, Chevalier de Saint-Louis, Colonel d'Infanterie, Aide Maréchal Général des Logis de l'Armée du Roi en Corfe, Lieutenant-Colonel des Grenadiers Royaux d'Artois, a époufé, le 26 Juin 1770, dans la Chapelle Collégiale du Château d'Uffé, Election de Chinon, *Catherine-Louife le Royer de la Sauvagère*, fille de feu *Louis-François le Royer*, dit *le Chevalier d'Arthezé*, Chevalier, Seigneur de Braye, en Touraine, ancien Directeur en chef dans le Corps Militaire du Génie, & de *Catherine Chevalier de la Borde*. Voy. ROYER de la SAUVAGÈRE (le).

Les armes : *d'argent, à 6 quintefeuilles de gueules*. Couronne de Comte. Cimier : *un lion d'or, tenant dans fa patte féneftre une fleur de lis d'argent*. Devife : Arte et marte.

MARCÉ : c'eft une branche de la Maifon *de Goyon de Matignon*, connue fous le nom *de Goyon de Marcé*, & dont eft *Amaury de Goyon*, Comte de *Marcé*, Seigneur & Baron de la Muffe, en Bretagne, Meftre de Camp, Lieutenant du Régiment Colonel-Général des Dragons, appelé *le Marquis de Goyon*, né le 1er Septembre 1717. Il a pour frère cadet *Jean-Amaury de Goyon de Marcé*, Confeiller au Parlement de Rennes, qui s'eft marié, par contrat de Novembre 1745, à *Charlotte-Hermine-Gédéone Augier de Lohéac*, héritière des Seigneurs, Marquis de *Crapado*. Il eft appelé *le Marquis de Lohéac*. Voy. GOYON de MATIGNON.

MARCEL, Famille de Robe, qui a donné plufieurs Maîtres des Comptes, des Confeillers au Grand Confeil, & un Intendant des Finances dans

Claude Marcel, qui s'eft marié à *Jacqueline Hotman*, dont :

Mathieu Marcel, reçu Confeiller au Grand Confeil le 28 Mai 1608.

Claude Marcel, Seigneur de Bouqueval, Confeiller au Grand Confeil le 25 Juin 1612, mourut Doyen de fon Sémeftre le 25 Juillet 1667. Il avoit époufé, par contrat du 23 Novembre 1620, *Marie Hallé*, morte le 9 Août 1636, fille de *Jacques*, Maître des Comptes, & d'*Anne le Picart*. Il en eut :

1. Jean, Seigneur de Cantelou, reçu Confeiller au Grand Confeil en 1647;
2. Anne, femme de *Pierre le Guerchois*, Seigneur de la Garenne, Avocat Général au Parlement de Rouen ;
3. Et Marguerite, morte en 1655, femme de *Charles Voifin*, Confeiller au Parlement de Paris.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'argent, à la croix de Lorraine de fable ; & aux 2 & 3 d'or, à la bande d'azur, chargée de 3 étoiles d'or*.

MARCEL-BLAIN, en Dauphiné & au Comtat Venaiffin. Outre cette Famille, il y en avoit une autre du même nom, qui s'eft éteinte dans la Maifon *de Borel-Pont-au-Jar*. Quant à celle de Marcel-Blain, elle a formé plufieurs branches éteintes : l'une au Comtat Venaiffin, dans la Maifon *de Guyon*, laquelle portoit le nom du Fief de *Crochant*. Elle a fait des preuves pour l'Ordre de Malte en 1599. Celle qui exifte à Montélimar, en Dauphiné, & dont nous allons parler, étoit Proteftante, & n'a donné des Chevaliers à l'Ordre de Malte qu'en 1658. Ces différentes preuves exiftent en original & font dépofées dans les Archives de la Langue de Provence à Malte. C'eft d'après ces preuves que nous allons rapporter ce qui fuit :

I. Charles Marcel, établi à Rouffet, au Comtat Venaiffin, où l'on voit encore de vieilles tours qui portent fon nom, figna, avec plufieurs Nobles, le contrat de mariage de *Gonet Attenot*, Seigneur de la Batie-Rolland, avec *Jeanne de Bellecombe*. Ce contrat fut reçu par *Colin de Mars*, Notaire de Bordeaux, le 23 Septembre 1361 ; il eft qualifié de *noble* Charles ; il n'exifte de lui aucun contrat de mariage, ni teftament, & on ne lui connoît d'autre fils que

II. Pierre Marcel, qui acheta dans le Mandement de Sauzet, en 1354, un Fief, un Terrier & deux Domaines de Jacques du Puy ; fit fon teftament devant *Colin de Mars*, le 1er Mars 1383, où il eft qualifié de *noble & fils de noble* Charles. Il avoit époufé 1° *Marguerite de Planchette* ; & 2° *Alix de Bérenger*. Du premier lit vint :

Judith, qui s'eſt mariée à *Louis d'Agoult*. Elle eſt dite fille de noble Pierre, & tranſigea avec noble Jean, ſon frère, qui ſuit, ſorti du ſecond lit.

III. Jean Marcel épouſa, du conſentement de ſon père, 1° par contrat paſſé devant *Pierre Grivaudi*, Notaire de Die, *Catherine de Varces*; & 2° par contrat paſſé le 21 Novembre 1435, devant *Gerenton*, Notaire de Charpey, *Léonette de Marron*. Du premier lit vint :

1. André, qui a continué la branche aînée, éteinte après quatre générations.

Et du ſecond lit il eut :

2. Antoine, qui ſuit ;
3. & 4. Et deux autres enfans.

IV. Antoine Marcel, Co-Seigneur de Savaſſe, épouſa, par contrat paſſé devant *Claude Vairâti*, Notaire à Puy-Saint-Martin, le 8 Juin 1494, *Françoiſe Rodigon*, fille de noble *Robert*, dont :

1. Claude, qui ſuit ;
2. François ;
3. Et Christophe, tige de la branche des Seigneurs de *Crochant*, dont le petit-fils, Jacques Marcel, fut reçu Chevalier de Malte en 1599. Ses preuves remontent juſqu'à Pierre, fils de Charles. (Cette branche s'eſt éteinte à la quatrième génération.)

V. Claude Marcel, Co-Seigneur de Savaſſe, épouſa *Suſanne de Marſanne*, comme il appert de ſon teſtament reçu par *Jacques Rouſſet*, Notaire à Sauzet, le 4 Décembre 1561, dans lequel ſont énoncés ſes enfans, ſavoir :

1. Pierre, qui ſuit ;
2. Et Josserand, tige de la branche des Seigneurs *du Pavon*, éteinte.

VI. Pierre Marcel, IIe du nom, Co-Seigneur de Savaſſe, épouſa, par contrat paſſé le 20 Mai 1564, devant *Chabane*, Notaire à Bordeaux, *Marguerite de Blain*, fille de *Raymond*, Seigneur du Poët-Célard, & de *Blanche de Caritat de Condorcet*. De cette alliance ſortit, pour fils unique,

VII. Louis Marcel, Seigneur du Poët & autres Terres, Gouverneur du Château de Saou, qui ſe maria, par contrat paſſé le 1er Septembre 1609, devant *François Revol*, Notaire de Die, à *Juſtine de la Tour du Pin-Gouvernet*, dont :

1. René-Hector, qui ſuit ;

2. Et Louis, tige de la branche des Seigneurs de *Saint-Andiol*, éteinte, après deux générations, dans la Maiſon *de Vaëſc*.

VIII. Réné-Hector Marcel, Seigneur du Poët & autres Terres, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Montauban, par Commiſſion du 8 Janvier 1642, avoit épouſé, par contrat du 24 Août 1636, paſſé devant *Sauſſe*, Notaire à Bordeaux, *Jeanne d'Urre*, fille de *Laurent d'Urre*, Seigneur de Montanègre, de laquelle il eut :

1. François, qui ſuit ;
2. Jean-Baptiste, reçu Chevalier de Malte en 1658 ; ſes preuves remontent juſqu'à Pierre, Ier du nom ;
3. Ignace, mort ſans poſtérité ;
4. Isabeau, mariée, le 15 Février 1652, à *Pierre de Latier*, Chevalier, Seigneur de Saint-Paulet, &c., dont des enfans. Voyez LATIER ou LATTIER (de) ;
5. Et Marguerite, femme d'*Elzéar de Bélan*.

IX. François Marcel, Seigneur du Poët & autres Terres, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Buzenval, par Commiſſion du 1er Octobre 1672, avoit épouſé (acte reçu le 10 Juillet 1663, par *Chaſtanier*, Notaire de Luſſan), *Jeanne d'Audibert*, fille de *Jacques*, IIe du nom, premier Comte de Luſſan, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Jeanne de Grimoard de Beauvoir du Roure*. De ce mariage vinrent :

1. Joseph-François, qui ſuit ;
2. Laurent, reçu Chevalier de Malte en 1692 ;
3. François, auſſi reçu Chevalier de Malte en 1700 ;
4. Jean-Baptiste, Prieur de Goudargues ;
5. Ignace, Capitaine au Régiment d'Angoumois ;
6. Louise, mariée avec *Joſeph du Puy-Montbrun*, Seigneur de Rochefort ;
7. Jeanne, Religieuſe Bernardine ;
8. Et Gabrielle, Religieuſe Urſuline.

X. Joseph-François Marcel-Blain, Marquis du Poët, Seigneur d'autres Terres, né en 1678, reçu Page de la Petite Ecurie du Roi en 1694, épouſa, par contrat paſſé à Creſt le 5 Février 1713, devant *Raſpail* & *Bayle*, Notaires de Creſt & de la Batie, *Louiſe de la Baume-de-Pluvinel*, dont :

1. Joseph-Laurent, né en 1715, Capitaine & Major de Cavalerie en 1735 dans le Régiment Dauphin, Etranger, après avoir fait les deux campagnes précédentes en Allemagne, dans la première Compagnie des

Moufquetaires de la Garde du Roi, Chevalier de Saint-Louis, lequel mourut fans avoir été marié ;
2. Joseph-Pierre-Louis, qui fuit ;
3. Joseph-Gaspard, Chevalier de Malte en 1739, qui a fervi fur les Vaiffeaux de fon Ordre en qualité de Lieutenant ;
4. Joseph-François-Ignace, auffi reçu Chevalier de Malte en 1740, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Clermont, retiré du fervice ;
5. Joseph-Séraphin-Roch-Antoine, auffi reçu Chevalier de Malte en 1740, qui a fervi fur les Vaiffeaux de fon Ordre en qualité de Capitaine ;
6. Joseph-Constantin-Pierre-Fidèle, reçu Chevalier de Malte en 1748. Il a fervi dans la Marine du Roi en qualité de Lieutenant & a commandé une Frégate dans l'Inde ; il a été tué à Pondichéry ;
7. Marie-Anne-Jeanne-Diane, mariée avec N....., Marquis *de Sibeud*, Seigneur de Beauffemblant ;
8. Et Marie-Anne-Françoise, Religieufe Bénédictine à l'Abbaye de Sainte-Colombe de Vienne.

XI. Joseph-Pierre-Louis Marcel-Blain, Seigneur du Poët & autres Terres, Chevalier de Saint-Louis, retiré du fervice étant Capitaine de Grenadiers, a époufé, en 1754, *Marie-Jofèphe-Aimée de Hammert de Betancourt*, de la ville de Cambrai, dont :

1. Joseph-Antoine, né & baptifé à Creft le 5 Septembre 1757, Sous-Lieutenant de Cavalerie dans le Régiment de Conty en 1775 ;
2. 3. 4. & 5. Un autre garçon & trois filles en bas âge.

Les armes : *parti, au* 1 *de gueules, à* 3 *bandes d'or : celle du milieu chargée de* 3 *molettes d'éperon de fable*, qui eft de Blain ; *& au* 2 *d'argent, à la bande de gueules, chargée de* 3 *croiffans d'argent*, qui eft de Marcel.

MARCELANGES ou MARCELLANGES, Famille noble & ancienne du Bourbonnois.

Hugues de Marcelanges, Damoifeau, vivoit en 1404, comme il eft juftifié par un bail à cens, daté du Mardi après la Fête de l'Afcenfion de cette année.

Antoine de Marcelanges époufa *Charlotte du Breuil*, en 1450, mais il étoit mort en 1457 ; car le 5 Février de cette même année *Charlotte du Breuil* ayant la garde-noble de Jean de Marcelanges, fon fils, préfenta à Charles de Bourbon, Prieur de Souvigny, *Jean du Breuil*, qu'elle avoit nommé, pour deffervir la Chapelle de la Madeleine, fondée par les Seigneurs de Marcelanges, dans l'Eglife de Souvigny.

Jean de Marcelanges, Ecuyer, Seigneur de la Motte-Barreau, fils du précédent, époufa, par contrat du 19 Décembre 1484, reçu par *Hunchete*, Notaire au Duché de Bourbonnois, *Antoinette du Chaftel d'Uffel*, fille de feu *Antoine*, Ecuyer, Seigneur de Champrignet & de la Sarce, & de *Claude de Chabannes*. De ce mariage vinrent :

1. Antoine, qui fuit ;
2. 3. 4. & 5. Emérence, Philippe, Jeanne & Dauphine.

Antoine de Marcelanges, Seigneur de la Grange, &c., époufa, vers l'an 1520, *Jeanne Saunier*, fille de *Philippe*, Ecuyer, Seigneur de Tory-fur-Abron, dont :

Claude de Marcelanges, Ecuyer, Seigneur de la Grange & de Ferrières, en Nivernois, qui époufa, par contrat du 2 Février 1555, reçu par *Thévenard*, Notaire à Pouzy, en Bourbonnois, *Gilberte de Murat*, fille de *Jacques*, Chevalier, Seigneur de Pouzy, & de *Jeanne Maréchal des Noix*. Il en eut :

Renaud de Marcelanges, marié, 1° le 21 Février 1583, à *Edmée Gentil*, fille de feu *Georges*, Ecuyer, Seigneur des Ecouts-fous-Thianges, & de *Renée de Meung de la Ferté* ; & 2° par contrat du 27 Septembre 1591, à *Jeanne Girard*, fille de feu *Charles*, Ecuyer, Seigneur de Paffy, & de *Gilberte de la Perrière*. Du fecond lit il eut :

Gabriel de Marcelanges, qui s'eft marié, 1° le 13 Décembre 1621, à *Edmée de Roffignac* ; & 2° le 4 Février 1632, à *Jeanne de Laudan*, ou *Lodan-d'Arfon*, fille de *François*, Seigneur de Vaudot, Chevalier de l'Ordre du Roi, & d'*Anne le Long de Chenillac*. De ce fecond mariage vint :

Louis de Marcelanges, Seigneur d'Arfon, qui époufa, le 25 Octobre 1660, *Madeleine de Saint-Hilaire*, fille de feu *Mathias*, Chevalier, Seigneur de Clavelière, &c., Comte d'Empire, & de *Madeleine de Trouffebois*. Ils eurent entr'autres enfans :

N..., dit *le Chevalier* de Marcelanges, Lieutenant de Vaiffeau ;

Et Madeleine, née le 3 Février 1675, reçue à Saint-Cyr, au mois d'Août 1686, fur fes preuves de Nobleffe.

C'eſt ce que nous ſavons ſur cette Famille dont les armes ſont : *d'or, au lion de ſable, armé, lampaſſé & couronné de gueules.*

* MARCHAIS-SOUS-LIESSE, Terre & Seigneurie dans le Laonnois, qui a été poſſédée par le Cardinal *de Guiſe*, & a paſſé ſucceſſivement à la Maiſon *de Lorraine-Guiſe* & à celle *de Bourbon-Condé.*

MARC'HALLAC'H (DU), ou MARHALAC, en Bretagne, reſſort de Quimper : Famille *noble d'extraction*, reconnue telle par arrêt de la Chambre de la Réformation, du 21 Mai 1670, au rapport de M. de Larlan. Elle porte pour armes : *d'or, à 3 pots à eau* ou *orceaux de gueules, 2 & 1.*

MARCHAND (LE), Ecuyer, Seigneur de Chavoy, en Normandie, Election d'Avranches ; ancienne Nobleſſe qui porte pour armes : *de gueules, à la croix pommetée d'or, cantonnée de 4 trèfles d'argent.*

MARCHAND (LE), en la même Province, Election d'Argentan ; Famille dont les armes ſont : *de gueules, à la croix d'argent, cantonnée de 4 trèfles du même.*

MARCHANT, en Breſſe : ancienne Nobleſſe, dont nous ne pouvons donner, faute de *Mémoire*, qu'une *Notice*, d'après feu Piganiol de la Force.

RAYMOND, Seigneur DE MARCHANT, en Breſſe, vivoit en 1263, avec *Béatrix de Chintré*, ſon épouſe, dont il eut :

GUILLEMETTE, femme, en 1200, de *Jean*, Seigneur *du Saix*, fils de *Hugues*, & d'*Eliſabeth*, de laquelle on ignore le ſurnom.

HUGUES DE MARCHANT fit hommage à Humbert, IV[e] du nom, Sire de Thoires & de Villars, au mois de Mai 1291 ;

JOSSERAND DE MARCHANT, Chevalier, fut préſent à l'accommodement fait par Guillaume de Marzé, Sénéchal de Toulouſe en 1298 ;

GUILLAUME DE MARCHANT, Seigneur de Chavous, vivant en 1390, eut pour fille

HENRIETTE, Dame de Chavous, qui fut femme de *Pierre de la Baume*, Seigneur de Chaſtenay, dont poſtérité. Voy. BAUME-MONTREVEL (DE LA).

GUILLAUME DE MARCHANT étoit Chancelier de Savoie en 1414 ;

GUICHARD DE MARCHANT, Seigneur de Challex, au pays de Gex, & de Beaurepaire, Chancelier de Savoie, épouſa *Françoiſe de Chevriers*, fille d'*Humbert de Chevriers*, Chancelier de Savoie, dont il eut :

1. PIERRE, qui ſuit ;
2. & 3. JEAN & MAURICE, Damoiſeaux.

PIERRE DE MARCHANT, Seigneur de Biſſy, Chevalier & Chancelier de Savoie, fut père de

ANNE, Dame de Biſſy, qui fut femme, en 1449, de *Boniface de Chalant*, Seigneur de Varey, fils d'*Amé*, Seigneur du même lieu, & d'*Anne de la Palu.*

Les armes : *d'argent, au chef palé d'hermine & de gueules de 6 pièces.*

MARCHANT DE CALIGNY (LE), en Normandie, Généralité de Caen. Voici ce que nous ont appris, ſur cette noble & ancienne Famille, les titres originaux qui nous ont été communiqués.

I. JEAN LE MARCHANT, I[er] du nom, fut anobli avec toute ſa poſtérité mâle & femelle, née & à naître en loyal mariage, par le Roi LOUIS XI, pour ſes ſervices & hauts faits d'armes, par Lettres en Latin, en forme de Charte, données à Bourges au mois de Janvier 1466 *(a)*, & enregiſtrées en la Chambre des Comptes le 21 Octobre 1467 (*b*). JEAN LE MARCHANT fit ſes premières armes du règne de CHARLES VII, contre les Anglois, ſous Jeanne d'Arc, dite *la Pucelle d'Orléans*, à la levée du ſiège d'Orléans en 1429, où il fut bleſſé d'une flèche à la jambe, enſuite ſous le Connétable de Richmond à la bataille de Patay en la même année. Il ſe trouva à la priſe de Paris en 1436, à celle de Pontoiſe par CHARLES VII en perſonne, en 1441, où il

---

(*a*) Il eſt dit dans ces Lettres *que ledit* JEAN LE MARCHANT *& ſa lignée & poſtérité maſculine, née & à naître en légitime mariage, pourront être décorées du titre de* Chevalier *par tels Chevaliers qu'ils aviſeront bien.*

(b) Cet enregiſtrement ayant été compris dans l'incendie arrivé en 1737, elles ont été rétablies & enregiſtrées de nouveau à la dite Chambre, par Arrêt du 29 Décembre 1767, rendu en faveur de RENÉ-CHARLES LE MARCHANT, Chevavalier, Seigneur & Patron de Feuguerolles & de Saint-Louet-ſur-Seulles, ancien Lieutenant de Cavalerie, avec commiſſion de Capitaine, dans le Régiment ci-devant Chabrillan, chef de la branche aînée ; & de PIERRE-PAUL LE MARCHANT DE CALIGNY, Chevalier, Seigneur de Luc & autres lieux, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine d'Infanterie, chef de la branche cadette.

commença à se faire connoître, ainsi qu'au siège de Rouen en 1449, & à la fameuse bataille de Formigny en 1450, où il combattit vaillamment & y fit prisonnier de sa main un Officier Anglois de remarque, nommé Kirqueby. Il contribua beaucoup à cette victoire mémorable & à chasser tout-à-fait les Anglois de la Normandie. Louis XI, successeur de Charles VII, qui eut connoissance de ses exploits & de la valeur que lui & deux de ses fils (Ferrand & Jean, dont il sera parlé ci-après), montrèrent à la bataille de Montlhéry en 1465, lui donna, pour récompense de ses grands services & de ses belles actions, la *Noblesse* & à toute sa postérité née & à naître en légitime mariage. Suivant ces Lettres rapportées plus haut, il avoit épousé *Agnès de Creuilly*, fille de *Thomas*, Ecuyer, & de *Jeanne du Thère*. Il eut quatre fils (*a*):

1. Renaud, qui prit le parti de l'Eglise, fut Prêtre & Curé de Turqueville;
2. Ferrand, auteur de la branche aînée, qui suit;
3. Jean, auteur de la branche cadette, rapportée ci-après;
4. Et Jacques, qui prit le parti de l'Eglise, comme son frère aîné, & fut Prêtre.

II. Ferrand le Marchant, Sieur d'Ypreville, se trouva, comme on vient de le dire en parlant de son père, à la bataille de Montlhéry. Son cheval, blessé à la journée de Guinegatte en 1479, ayant été effarouché d'une Enseigne des ennemis, dont Ferrand venoit de s'emparer, se cabra & se renversa sur lui & il faillit d'être écrasé: il n'en abandonna pas pour cela son Enseigne; il servit même encore le reste de la campagne; mais cette chute, dont il se sentit le reste de ses jours, le contraignit de quitter le service. Il avoit épousé *Anne de la Haye*, dont il n'eut qu'un fils, nommé

III. Guillaume le Marchant, Ier du nom, qui, n'étant encore âgé que de 10 ans, suivit son oncle Jean le Marchant, dans les guerres de Bretagne, sous le Roi Charles VIII; se trouva à la bataille de Saint-Aubin-du-Cormier en 1488, où il fut blessé; à la conquête du Royaume de Naples; à la bataille de Fornoue en 1495, où il eut son cheval tué sous lui, environné d'ennemis: sa valeur & son courage n'auroient pu le sauver du danger pressant où il étoit, s'il n'eut été heureusement secouru par son oncle & par son cousin germain, André le Marchant, derrière lequel il monta en croupe jusqu'à ce que trouvant un cheval qui n'avoit point de maître, il monta dessus & continua de combattre toujours avec le même courage & la même valeur. Il épousa *Catherine Radulph*, dont il n'eut que

1. Mathurin, qui suit;
2. Et Guillaume, auteur du premier rameau de cette branche, rapporté ci-après.

IV. Mathurin le Marchant, Sieur de la Houssaye, marcha sur les traces de ses ancêtres, fit ses premières armes en Italie, sous l'Amiral Bonnivet; servit avec distinction dans les guerres du Roi François Ier, & fut fait prisonnier à la bataille de Pavie en 1525. Il épousa *Marguerite Blanchard*, & n'en eut que deux fils:

1. Jean, qui suit;
2. Et Gervais, lequel fit l'acquisition des Seigneuries de Feuguerolles & de Saint-Louet-sur-Seulles en 1572. Il entra au service dès sa plus tendre jeunesse, se distingua sous le nom de *Feuguerolles*, qu'il porta dans la suite, dans les guerres de la Ligue, & mourut sans postérité.

V. Jean le Marchant, IIe du nom, Sieur de Gessosses, hérita, par la mort de Gervais, son jeune frère, des Terres de Feuguerolles & de Saint-Louet. Il épousa *Louise du Teil*, de laquelle il n'eut qu'un fils, nommé

VI. Guillaume le Marchant, IIe du nom, Seigneur de Feuguerolles & de Saint-Louet, qui joignit le Roi Henri IV, lorsqu'il vint en Normandie en 1589; se trouva à la journée d'Arques la même année & à la bataille d'Ivry l'année suivante. Il épousa 1° *Antoinette de Bethon*, morte sans enfans; & 2° *Charlotte Léonard*. De ce second mariage vinrent:

1. Jean, qui suit;
2. Olivier, lequel embrassa l'Etat Ecclésiastique, & fut Curé de Saint-Louet;
3. Et Françoise, mariée à *Alexandre de Villy*, Ecuyer.

VII. Jean le Marchant, IIe du nom, Seigneur & Patron de Feuguerolles & de Saint-Louet-sur-Seulles, servit dès sa jeunesse & fit

(*a*) Les titres font mention qu'il eut aussi cinq filles, mais on ignore leurs noms de baptême & si elles ont été mariées.

la campagne de 1643, en Allemagne, en qualité de Lieutenant dans le Régiment de Matignon. Il épousa *Perrette Hébert*, dont il eut :

1. OLIVIER, qui, après avoir servi sur mer, ensuite en qualité de Cadet dans le Régiment Dauphin, & de Lieutenant dans le Régiment Royal, Infanterie, embrassa l'Etat Eccléfiaftique, fut Prêtre & Curé de la Bazoque. Il céda à fon frère puîné fes droits d'aîneffe & de préciput ;
2. BÉNÉDICT-OLIVIER, qui fuit ;
3. BARNABÉ, Sieur de Saint-Louet, tige du fecond Rameau de cette branche, rapporté ci-après ;
4. ELISABETH, mariée à *René Lambert*, Ecuyer, Sieur de Beauffy ;
5. Et JACQUELINE, mariée à N.... *de Saillenfert-Cachy* (*a*).

VIII. BÉNÉDICT-OLIVIER LE MARCHANT, Seigneur & Patron de Feuguerolles & de Saint-Louet, par la ceffion de fon frère aîné, Curé de la Bazoque, prit le parti de la Robe. Il fut d'abord reçu Avocat au Parlement de Normandie, paffa enfuite au Parlement de Paris, où fes talens & fa probité lui acquirent une grande réputation & le firent paffer au Sous-Gouvernement & à la Lieutenance des Chaffes de Saint-Germain-en-Laye, place qui ne s'accorde qu'aux perfonnes de naiffance. Il fut aimé des Grands, & connu de LOUIS XIV, qui l'honora de fa protection. Il acquit la Baronnie de Tracy, en Normandie, & ne laiffa, en mourant, qu'un fils, nommé

JEAN-JACQUES, qui fuit ;
Et une fille, mariée au Seigneur *d'Amayé*.

IX. JEAN-JACQUES LE MARCHANT, Baron de Tracy, Seigneur & Patron de Feuguerolles & de Saint-Louet, fut d'abord Page de la Grande Ecurie fous LOUIS XIV, & enfuite Moufquetaire dans fa feconde Compagnie. Il fe diftingua, en Allemagne, au fiège de Landau & à celui de Fribourg en 1713, mourut, le 29 Novembre 1762, au Château de Feuguerolles, & a été inhumé dans le Chœur de l'Eglife dudit lieu. Il avoit époufé *Henriette-Catherine-Françoife Huë de Lairondel*, dont font fortis :

1. RENÉ-CHARLES, qui fuit ;
2. PHILIPPE, mort jeune ;
3. JEAN-CÉSAR, appelé *le Chevalier de Feuguerolles*, mort aux Isles, fans alliance ;
4. OLIVE-CATHERINE-FRANÇOISE, appelée *Mademoifelle de Tracy*, morte fille ;
5. FRANÇOISE-CÉSARINE-GABRIELLE-ARMANDE, appelée *Mademoifelle de Saint-Louet*, époufe de Meffire *Charles-Cafimir de Venoix-d'Anctoville*, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine d'Infanterie au Régiment de Vivarais ;
6. Et RENÉE-CHARLOTTE, appelée *Mademoifelle de Feuguerolles*, qui fe maria à Meffire *Pierre-Léonor de Serans*, Chevalier, Baron d'Andrieu, morte laiffant trois fils & une fille, laquelle a été élevée à Saint-Cyr.

(*a*) On trouve dans les titres une Demoifelle LE MARCHANT de cette branche, mariée à un *Poterin*, Ecuyer ; mais on n'a pu trouver fes père & mère.

X. RENÉ-CHARLES LE MARCHANT, Seigneur & Patron de Feuguerolles & de Saint-Louet, ancien Lieutenant de Cavalerie avec Commiffion de Capitaine dans le Régiment ci-devant Chabrillan & penfionné du Roi, actuellement chef de la branche aînée, a commencé à fervir en qualité de Lieutenant des Milices de Normandie au Bataillon de Caen, par Brevet du 24 Mars 1742, puis en qualité de Cornette de la première Compagnie ordinaire du Régiment de Cavalerie de Chabrillan, par Brevet du 1er Août 1743 ; enfuite en qualité de Lieutenant dans le même Régiment, par Brevet du 1er Février 1757. Etant Cornette dans ledit Régiment, il fervit cinq mois aux Volontaires de Saxe pendant la campagne de Courtrai en 1744, & y donna des marques de la plus grande valeur dans différentes attaques les plus violentes. Sur le compte qui en fut rendu au feu Maréchal de Saxe, le Roi le gratifia de 400 livres, & le 26 Janvier 1750, S. M. lui a accordé 300 livres d'appointemens de réforme par an, en confidération de fes fervices. Il a époufé, 1° le 26 Août 1759, *Marie-Anne-Julitte Potier de Semilly*, morte le 18 Décembre 1770 ; & 2° en 1771, *Marie-Anne-Renée Grant du Catelet*. Du premier lit font iffues :

1. MARIE-JEANNE-FRANÇOISE, appelée *Mademoifelle de Feuguerolles*, née le 29 Octobre 1760, morte le 4 mai 1772 ;
2. FRANÇOISE, appelée *Mademoifelle de Saint-Louet*, née le 24 Mars 1762 ;
3. CONSTANCE-CHARLOTTE-LOUISE, appelée *Mademoifelle de Tracy*, née le 10 Août 1764 ;
4. ADÉLAÏDE-MARIE-ANNE-JULITTE, née le 14 Mai 1768.

Et du fecond lit eft fortie

5. Marie-Louise-Henriette-Aimée-Pauline, née le 1er Juillet 1773.

Premier Rameau de la branche aînée.

IV. Guillaume le Marchant (fecond fils de Guillaume, & de *Catherine Radulph*), fut Sieur des Ligneritz, & eut pour fils unique

V. Gilles le Marchant, Sieur des Ligneritz, dont le fils,

VI. Noel le Marchant, Sieur des Ligneritz, fut père de

VII. Jean le Marchant, Sieur des Ligneritz, Avocat au Parlement de Rouen, qui vivoit en 1651, & dont on ignore la poftérité: on fait feulement que ce rameau, qui en a formé d'autres, eft établi à Cerceaux, près d'Argentan, & a donné plufieurs Chevaliers de Saint-Louis.

Second Rameau de la branche aînée.

VIII. Barnabé le Marchant, Sieur de Saint-Louet (troifième fils de Jean, IIe du nom, & de *Perrette Hébert*), eut deux fils :

Jean-François le Marchant de Saint-Louet, qui fut Lieutenant d'Infanterie dans le Régiment de Normandie, & fervit dans les guerres que Philippe V, Roi d'Efpagne, eut à foutenir au commencement de fon règne ; il eft mort fans poftérité ;

Et Marin-Joseph, qui fuit.

IX. Marin-Joseph le Marchant de Saint-Louet, appelé *le Chevalier de Saint-Louet*, fervit comme fon frère aîné ; il époufa *Catherine de Nollent*, d'une Famille noble d'Irlande, & a laiffé en mourant :

Pierre-Joseph, encore garçon ;

Et Antoine-Martin, appelé *le Chevalier de Saint-Louet*, qui a fervi d'abord dans les troupes du Roi d'Efpagne & eft actuellement Garde-Gentilhomme de M. le Prince de Conty ; comme fon frère aîné, il n'a point encore pris d'alliance.

BRANCHE CADETTE.

II. Jean le Marchant (troifième fils de Jean, Ier du nom, & d'*Agnès de Creuilly*), fe trouva, avec fon père & fon frère Ferrand, à la bataille de Montlhéry. Il fe diftingua beaucoup fous le règne de Charles VIII, dans les guerres de Bretagne & celles d'Italie, où il accompagna ce Prince en 1494, & fut bleffé, en 1495, à la bataille de Fornoue en combattant tout près du Roi. Il avoit époufé *Robine Thefart*, dont il n'eut que deux fils :

André, qui fuit;

Et Robert, rapporté après fon aîné.

III. André le Marchant, qu'on trouve qualifié de *Meffire* dans un titre original paffé devant le Notaire d'Etreham, le 9 Août 1545, fuivit, en 1494, fon père en Italie, fe trouva, avec lui, à l'entrée triomphante du Roi Charles VIII à Rome, qui fe fit la nuit à la lueur des flambeaux, enfuite à la conquête du Royaume de Naples & à la bataille de Fornoue, où, à l'aide de fon père, il dégagea fon coufin germain, Guillaume le Marchant, qui avoit eu fon cheval tué fous lui & qui étoit prêt à être écrafé par les ennemis. Il fervit auffi fous les Rois Louis XII & François Ier, fut bleffé & fait prifonnier de guerre à la retraite de Rebecq en 1524, & en 1544 il reçut, à la bataille de Cérifoles, un coup de feu à la cuiffe, dont il refta eftropié. Il avoit époufé *Catherine Avice*, de la paroiffe de Luc, où il avoit placé pendant fon mariage la plus grande partie de ce qui lui étoit échu de la fucceffion de fon père, & s'y retira après la bataille de Cérifoles. Il eft mort fans poftérité.

III. Robert le Marchant (frère cadet d'André), époufa 1° *Gillette de Mathan*; & 2° *Jeanne le Petit*, de la Paroiffe de Saint-Manvieu. Les enfans du premier lit furent :

1. Richard, qui fuit;
2. Catherine.

Et du fecond lit vinrent :

3. Thomas, appelé *d'Efquay*, qui fut Prêtre ;
4. Jean, appelé *du Rofel*, auteur du premier rameau de cette branche cadette, rapporté ci-après ;
5. Et Pierre, mort fans poftérité.

IV. Richard le Marchant fut mené, par fon oncle André, aux guerres d'Italie ; il fe trouva avec lui à la bataille de Cérifoles en 1544 ; l'année fuivante il fervit dans les Troupes qu'on envoya en Ecoffe au fecours de la Reine Douairière, contre le Roi d'Angleterre, enfuite, en 1557, à la journée de Saint-Laurent, en Picardie, où il fut bleffé. Il le fut encore dangereufement au fiège devant Rouen en 1562 ; fe trouva encore à la bataille de Moncontour en 1569, & enfin il fut tué au fiège de Saint-Lô en 1574, au milieu de fes deux fils Jean & Jacques, en montant avec

eux à la brêche ; le dernier y périt aussi à ses côtés. En faveur de son mariage avec *Jeanne de Bailleul* (*a*), Robert, son père, alors remarié à *Jeanne le Petit*, lui avança & céda, à la charge de faire mariage à sa sœur Catherine (sortie comme lui du premier lit), & pour toute & telle part qu'il pourroit prétendre à sa succession, tous les biens qui lui étoient échus de celle d'André le Marchant, son frère aîné, tant à Luc qu'ailleurs. Il n'eut de ladite *Jeanne de Bailleul* que deux fils :

1. Jean, qui suit ;
2. Et Jacques, tué à côté de son père, comme nous l'avons dit, au siège de Saint-Lô, en 1574, en montant à la brêche, sans avoir pris d'alliance.

V. Jean le Marchant, II[e] du nom de cette branche, surnommé *le Fortuné*, se trouva avec son père au siège de Rouen en 1562, à la bataille de Moncontour en 1569 & au siège de Saint-Lô, où il vit tomber à ses côtés son père & son frère puîné. Devenu plus terrible par leur mort, il fit des prodiges de valeur, & continua de servir avec honneur jusqu'en 1590, qu'il reçut, à la bataille d'Ivry (en combattant pour le Roi Henri IV & où ce Monarque commandoit en personne), un coup d'arquebusade qui lui fracassa l'épaule. Il eut dans cette action son cheval tué sous lui ; sa blessure & son peu de fortune le forcèrent de quitter le service ; il se retira à Luc, où il vécut encore plusieurs années, du bien qui lui restoit du chef d'André le Marchant, son grand-oncle. Il ne laissa que deux fils :

1. Jean, qui suit ;
2. Et André, lequel a formé le second rameau de cette branche cadette, rapporté ci-après.

VI. Jean le Marchant, III[e] du nom, commença à porter les armes en 1594. Le Capitaine des Roches, qui l'aimoit beaucoup, l'ayant engagé d'aller avec lui, en 1595, au siège de la Chaise, il y reçut deux coups de feu, un au bras gauche & l'autre à la hanche, dont il a été incommodé le reste de ses jours ; il eut la douleur de voir tomber à ses côtés le Capitaine des Roches, qui fut tué roide d'un coup de mousquet. Ses blessures l'obligèrent de quitter le service, & il ne laissa qu'un fils, qui suit.

VII. Jacques le Marchant, I[er] du nom, épousa *Marie Rouxelin*, dont il n'eut que

1. Pierre, qui suit ;
2. André, Sieur de Beauvais, auteur du troisième rameau de cette branche cadette, rapporté ci-après ;
3. Et Jacques, Sieur des Vaux, tige du quatrième & dernier rameau de cette branche, mentionné ensuite. (Tous les trois se sont distingués dans le parti de la Robe, qu'ils ont embrassé.)

VIII. Pierre le Marchant, I[er] du nom, n'a laissé, en mourant, que trois fils & deux filles, savoir :

1. Jean-Jacques-François, Sieur du Rosel. Ce surnom lui fut donné, Jean-François le Marchant, Sieur du Rosel, son cousin du III[e] au IV[e] degré, étant mort sans postérité. Il embrassa, comme son père, le parti de la Robe & est mort sans alliance ;
2. Jacques, Sieur de Vallière, mort aussi sans alliance ;
3. Nicolas-Philippe, qui suit ;
4. Marie-Thérèse, appelée *Mademoiselle du Rosel*, qui s'est mariée deux fois, & est morte sans enfans de ses deux maris ;
5. Et Jeanne-Elisabeth, appelée *Mademoiselle de Vallière*, mariée à *Jean-Augustin-Louis le Cocq*, Sieur d'Esquay.

IX. Nicolas-Philippe le Marchant de Caligny, I[er] du nom, Seigneur de Luc & autres lieux, Capitaine d'Infanterie, acquit, en 1746, le Fief & Seigneurie de *Luc*, qui fut anciennement à *Caligny*, dénomination que ce Fief a depuis eu de son ancien Seigneur, l'usage étant assez, dans les tems reculés, d'appeler le Fief, appartenant, par exemple, à un nommé *Richard*, le Fief de *Richard*, ou à *Richard*, ou *Richard*, quoique ce Fief eut véritablement un autre nom, ainsi que quantité d'autres ; c'est d'où le Seigneur de *Luc*, pour conserver la mémoire de cette dernière dénomination de son Fief, qui a repris son ancien nom, a ajouté à son nom de Famille le surnom de *Caligny*, pour distinguer, à l'avenir, sa branche cadette de la branche aînée. Depuis le tems qu'il a com-

(*a*) Un Mémoire imprimé en 1754, concernant la Maison *de Bailleul*, dit que les Lettres Patentes d'érection du Marquisat de *Croissanville*, en Normandie, du mois de Juillet 1680, en faveur de *Jacques de Bailleul*, Chevalier, Seigneur de Croissanville, attestent qu'il descendoit d'*Enguerrand de Bailleul*, Amiral de France, lequel étoit descendu d'Edouard de Bailleul, Roi d'Ecosse. Suivant les contrats de mariage de la Maison le Marchant, ladite *Jeanne de Bailleul* étoit de cette même Maison *de Bailleul*, qui subsiste aujourd'hui en différentes branches.

mencé à porter les armes, jufqu'à fa mort, il a fervi avec tout l'honneur & toute la diftinction poffibles pendant la guerre de 1734. Le Roi lui accorda une commiffion de Capitaine d'Infanterie, en confidération des fervices qu'il avoit rendus précédemment, en qualité de Lieutenant, fur les Côtes de Normandie. Il fervit dans cette guerre, dans celle de 1741 & dans celle de 1756, avec un zèle toujours égal pour fon Roi & pour fa patrie. Il eft mort au Château de Luc le 29 Janvier 1765, à la veille d'obtenir la Croix de Saint-Louis, qui lui étoit acquife par fes fervices & qu'on lui avoit fait efpérer, & dont il auroit été décoré, fans l'ordre du Roi de n'en donner que cinq ans apres la paix. Son corps fut porté à Caen le 31 du même mois & inhumé en la Chapelle de Saint-Exupère, dans l'Eglife de Saint-Pierre de cette Ville, ainfi qu'il l'avoit défiré. Le Chevalier de Canchy, Chevalier de Saint-Louis, Major des Ville & Château de Caen, & Commandant alors dans la place, lui fit rendre, par la garnifon, les honneurs funèbres qui lui étoient dus. De fon mariage avec feue *Marie-Elifabeth Denis des Cours*, fille de feu Meffire *Jean-Baptifte*, Ecuyer, Sieur des Cours, Capitaine d'Infanterie, & de feue *Renée-Laurence de Bouffel*, de l'ancienne Maifon *de Bouffel*, l'un & l'autre en Normandie; il a laiffé pour fils unique

X. Pierre-Paul le Marchant de Caligny, II[e] du nom, Seigneur de Luc & en partie de la Délivrande, Seigneur de Langrune, de Crépon (*a*) & autres lieux, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine d'Infanterie, actuellement chef de la branche cadette. Il a fervi avec le plus grand zèle dès fa plus tendre jeuneffe, s'eft furtout diftingué au combat naval donné dans la baie de Quiberon le 20 Novembre 1759, entre l'armée navale de France, commandée par M. le Maréchal de Conflans, Vice-Amiral, & l'armée navale d'Angleterre, commandée par l'Amiral Hauck. Voici comment le Maréchal de Conflans s'explique fur le compte de cet Officier, à la fin de fa Lettre, écrite à la Cour le 24 du même mois, quatre jours après le combat, laquelle a été imprimée & rendue publique : ***M. de Luc, Commandant les Garde-Côtes embarquées fur le Soleil-Royal, a également fu, par fon exemple & fa valeur, infpirer à ces Milices les fentimens & l'âme des vieilles troupes les mieux difciplinées.*** Il a époufé *Jeanne-Elifabeth-Henriette Vauquelin de Neci*, iffue, par fon père, *Louis-François-Gabriel Vauquelin*, Chevalier, Seigneur de Neci, de la noble & ancienne Maifon *de Vauquelin*, en Normandie, en faveur de laquelle trois Marquifats ont été érigés par nos Rois dans cette Province, favoir : le Marquifat d'*Hermanville*; le Marquifat des *Yveteaux*, & le Marquifat de *Vrigni*, & cela en confidération des fervices rendus à l'Etat & de la nobleffe ancienne & illuftre de cette Maifon, dont plufieurs, fuivant le *Dictionnaire* de Moréri, édit. de 1759, tom. X, p. 497, portoient les titres de *Prince* & de *Sire* avant Guillaume *le Bâtard*, Duc de Normandie, avec lequel quelques-uns de ce nom pafferent en Angleterre, & dont un de leurs defcendans, *Nicolas Vauquelin*, Seigneur des Yveteaux, fut choifi par Henri *le Grand*, pour être Précepteur du Dauphin, fon fils, qui, après lui, a régné fous le nom de Louis XIII. Elle étoit iffue, par fa mère, *Marie-Anne-Angélique de Touchet des Moulineaux*, de la Maifon *de Touchet*, en Normandie, dont la nobleffe remonte à l'année 1082; & encore iffue, par fon aïeule paternelle, *Marie-Anne du Four de Cuy*, de la Maifon de *du Four de Cuy*, auffi en Normandie, également noble & ancienne. Il a eu de ce mariage:

1. Philippe-Paul-Aimé, qui fuit;
2. Hubert-François-Guillaume, appelé *le Chevalier de Caligny*, né le 19 Novembre 1748, Moufquetaire de la Garde du Roi, dans fa feconde Compagnie, en Janvier 1768. C'eft lui qui fit, le 6 Octobre 1768, fur les Côtes de Luc, ce bel acte d'humanité, en fe jetant à la mer pour fauver la vie à un inconnu, qui y étoit tombé du haut de la Falaife, lequel, emporté par la marée, fe noyoit à plus de 50 pas du bord, & au fecours duquel perfonne n'ofoit aller, la mer étant alors fort groffe & très-agitée. Il l'attira fur le rivage & lui fit donner, mais inutilement, les plus grands fecours. Cette belle action, qui lui fait tout l'honneur poffible, & où il a fait voir qu'il n'eft point d'obftacle pour un cœur vraiment grand, fut inférée, en ce temps-là, dans

(*a*) Par contrat paffé devant les Notaires de Caen le 4 Novembre 1767, il a acquis de Meffire Philippe-Louis de Borel, Chevalier, Seigneur de Clarbec, les Seigneuries de *Langrune* & de *Crépon*, & le Fief de *Moncoq*.

les Papiers publics, d'où nous l'avons extraite. Il a été compris, ainſi que ſon aîné, dans la ſuppreſſion des deux Compagnies de Mouſquetaires, en Décembre 1775, avec des appointemens de réforme;

3. CLAUDE-ACHILLE-HIPPOLYTE, appelé *le Vicomte de Caligny*, né le 5 Août 1751, Officier au Régiment du Roi, Cavalerie, mort à Caen le 22 Novembre 1772, & enterré le 23 dans la Chapelle de Saint-Exupère, en l'Egliſe Saint-Pierre;
4. Et MARIE-JEANNE-ELISABETH, née le 31 Août 1752, fille unique.

Les quatre enfans de PIERRE-PAUL LE MARCHANT DE CALIGNY deſcendent, par leur mère, de la Maiſon *de Montgommery*, une des plus illuſtres & des plus anciennes de Normandie, alliée aux Couronnes DE FRANCE & D'ANGLETERRE, & ils ſont parens, de ce côté-là, des Maiſons *de Thiboutot, de Caulincourt* (*a*), *de Saint-Simon-Courtomer, de Dreux, de Clacy, de Vaſſy-Breſſey, de Durfort-Duras, d'Aumont, de Mazarin, de Durfort de Lorges, de Choiſeul, de Rouvroy de Saint-Simon, de Bourbon-Malauſe, de Lorraine-Armagnac, de Pignatelli d'Egmond, d'Albert de Luynes* & *de Pequigny, de la Rochefoucauld*, branche aînée, & de la branche *de la Rochefoucauld de Roye, de Béthune-Charoſt, de Montmorency-Robecq, de Clermont-Tonnerre, de Lannion, de Lopriac de Donges, de Rohan-Chabot, de Brancas-Villars, de Phélypeaux de Maurepas, de Vaudrey-Saint-Phal, de Thiard de Biſſy, de Chaſtenay de Lanty, de la Touche*, & de pluſieurs autres des premières du Royaume.

XI. PHILIPPE-PAUL-AIMÉ LE MARCHANT DE CALIGNY, né le 13 Septembre 1746, Ecuyer, ancien Mouſquetaire de la Garde du Roi dans ſa ſeconde Compagnie, en Janvier 1768, fut compris dans la ſuppreſſion avec des appointemens de réforme. Il a épouſé, par contrat du 20 Janvier 1777, *Marie-Madeleine-Françoiſe de Marguerye de Pierrepont*, fille de feu *Bernardin*, Ecuyer, Seigneur de Courcy, & de *Marie-Madeleine-Aimée de Touchet des Moulineaux*. Il en a eu:

1. ROBERT-EDOUARD-GABRIEL-AUBIN, né le 11 Octobre 1778;
2. Et AIMÉ-JEAN, né le 2 Février 1780.

Premier Rameau de la branche cadette.

IV. JEAN LE MARCHANT, appelé *du Roſel* (ſecond fils de ROBERT LE MARCHANT, & de *Jeanne le Petit*, ſa ſeconde femme), fut un des Enfans d'honneur qui décorèrent l'entrée du Roi FRANÇOIS I[er] à Caen, en 1532, & qui avoient à leur tête noble homme *François d'Harcourt*, Baron de Beuvron & Vicomte de Caen. Il dérogea à ſa nobleſſe en entrant dans le commerce, où il amaſſa de grands biens, ce qui lui fit faire les acquiſitions des Terres de Saint-Manvieu, du Roſel & d'Eſquay. Il ne laiſſa, en mourant, que trois fils, qui obtinrent, du Roi HENRI III, des Lettres Patentes, par leſquelles ils furent relevés de ſa dérogeance & maintenus dans leur *ancienne nobleſſe*. Ces enfans furent:

1. ROBERT, Sieur de Saint-Manvieu, qui fut Conſeiller, Secrétaire du Roi, Maiſon & Couronne de France, & mourut ſans poſtérité;
2. PIERRE, qui ſuit;
3. Et GASPARD, Sieur d'Outrelaize, qui fut Conſeiller du Roi, ſon Avocat en la Cour des Aides de Normandie, & mourut ſans poſtérité.

V. PIERRE LE MARCHANT, Sieur du Roſel, ſuivit ſon oncle RICHARD LE MARCHANT dans les guerres, & ſe trouva avec lui au ſiège de Rouen en 1562 & à la bataille de Dreux la même année. Il quitta enſuite le ſervice, prit le parti de la Robe, fut un des Elus de Caen, & après Conſeiller du Roi, Tréſorier Général de France en la même ville; il eſt un des bienfaiteurs de l'Univerſité de Caen: en 1583 il lui donna & aumôna 33 écus un tiers de rente, &, de concert avec ſon frère GASPARD, il fit bâtir, en 1605, la ſuperbe Chapelle de Saint-Manvieu (*b*), qui eſt à côté de l'Egliſe dudit lieu. Il ſe maria & n'eut qu'un fils, nommé

VI. PIERRE LE MARCHANT, Sieur de Saint-Manvieu, qui fut, comme ſon père, Tréſorier Général de France à Caen; il réunit dans ſa perſonne les grands biens de ſon père & de ſes deux oncles. C'eſt lui qui a bâti & fondé avec François le Révérend, Sieur de Calix,

(*a*) Ils ſont également parens, du côté parternel, du Comte *de Caulincourt*, près d'Argentan, en Baſſe-Normandie.

(*b*) Il y a dans cette Chapelle un Caveau, dans lequel ont été mis pluſieurs deſcendans de ce rameau.

en 1619, la Chapelle des *deux Amis*, qui eſt à côté du Chœur de l'Egliſe des PP. Cordeliers de Caen (*a*). Quelques années après, il fonda auſſi au *Puy du Palinod*, de Caën, une Ode françoiſe, dont le prix eſt un 100 de jetons d'argent, renfermés dans une bourſe de velours vert. (Il a été le dernier mâle de ce rameau qui eſt tombé en quenouille.)

Second Rameau de la branche cadette.

VI. André le Marchant (ſecond fils de Jean, ſurnommé *le Fortuné*), prit le parti de la Robe & ſe diſtingua dans le Barreau par ſon eſprit & ſon éloquence. Il n'a eu pour enfans que deux fils & une fille, ſavoir:

1. Jean, auquel on avoit donné le ſurnom de *du Roſel*. Il eſt mort garçon;
2. Augustin, qui, après la mort de ſon frère aîné, prit le ſurnom de *du Roſel*. Il eut un fils unique, nommé

   Jean-François, qui n'eut point de lignée.
3. Et Salomée, qui eſt devenue, par la mort de Jean-François, ſon neveu, ſans poſtérité, ſeule héritière de ce Rameau. Elle eſt morte en 1724, veuve ſans enfans de *Georges le Bas*, Ecuyer, Seigneur de Cambes. (Ainſi tous les biens de ce rameau ont paſſé aux trois fils de Jacques Ier, ſavoir: à Pierre, l'aîné, rapporté ci-deſſus; à André, ſecond fils, chef du troiſième rameau, rapporté ci-après, & à Jacques, troiſième fils, chef du quatrième & dernier rameau, mentionné enſuite.)

Troiſième rameau de la branche cadette.

VIII. André le Marchant, Sieur de Beauvais (ſecond fils de Jacques, Ier du nom, & de *Marie Rouxelin*), épouſa *Marie-Anne Fortin*, & ne laiſſa en mourant que trois fils, ſavoir:

1. André le Marchant de Beauvais, appelé *l'Abbé de Beauvais*, qui fut Prêtre & Curé de Teſſel, mort;
2. Joseph-François, qui ſuit;
3. Et N..... le Marchant de Beauvais, mort Religieux à l'Abbaye de Blanchelande.

IX. Joseph-François le Marchant de Beauvais, appelé dans ſa jeuneſſe *le Chevalier de Beauvais*, & enſuite *Sieur de Vaubiſſon*, épouſa *Marie-Anne de Prépetit de Cahan*. Il eſt mort ſans enfans mâles & n'a laiſſé pour ſeule & unique héritière de tous ſes biens que

X. Jeanne-Anne-Marie-Madeleine le Marchant de Beauvais, qui s'eſt mariée à Meſſire *Louis-Pierre le Roy*, Ecuyer, Sieur de la Reauté, ancien Lieutenant des Milices de Normandie au Bataillon de Saint-Lô, & enſuite Capitaine Général du Gué de la Capitainerie Garde-Côte d'Etreham.

Quatrième & dernier Rameau de la branche cadette.

VIII. Jacques le Marchant, Sieur des Vaux (troiſième fils de Jacques, Ier du nom, & de *Marie Rouxelin*), épouſa *Marie-Anne-Emilie-Sibylle de Pierrepont*, dont ſont ſortis:

1. Louis-Augustin le Marchant des Vaux, appelé *l'Abbé des Vaux*, mort Prêtre;
2. François-André, qui ſuit;
3. Et Marie-Anne-Madeleine le Marchant des Vaux, mariée à *Nicolas-Jacques-Robert-François le Tellier*, Seigneur de Vauville.

IX. François-André le Marchant des Vaux, appelé *le Chevalier des Vaux*, a ſervi dès ſa jeuneſſe. Il a d'abord été Lieutenant d'Infanterie dans le Régiment de Champagne & a donné des marques de la plus grande valeur dans la guerre de 1741, à la bataille de Lawfeld en 1747 & au ſiège de Maëſtricht en 1748. Le Bataillon dans lequel il étoit, ayant été réformé en 1749, il fut employé en qualité d'Officier dans les Garde-Côtes de Normandie. Il a fait la guerre de 1756, & en 1758, le Roi lui a accordé une Commiſſion d'Aide Major d'Infanterie. Il eſt père de

1. Nicolas-François-Xavier, auquel le Roi a accordé, en 1759, une Commiſſion de Lieutenant d'Infanterie;
2. 3. & 4. Et trois filles.

(Cette Famille, ayant été recherchée & inquiétée ſur ſa nobleſſe, a obtenu trois Arrêts, l'un à la Cour des Aides de Normandie, au mois de Décembre 1652; le ſecond à la Chambre Souveraine des Francs-Fiefs de Rouen, le 7 Mars 1656, & le troiſième au Conſeil du Roi le 9 Août 1721, qui tous trois la maintiennent dans ſa nobleſſe.)

Les armes: *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de 3 roſes doubles du même, poſées 2 & 1, l'écu timbré d'un caſque de profil montrant 5 grilles, les bords d'argent, orné d'un bourrelet de 6 pièces d'ar-*

(*a*) Il eſt inhumé dans cette Chapelle.

gent & de gueules, & de ses lambrequins de gueules; doublés d'argent. Cimier : *un lion d'or naissant, armé & lampassé de gueules, tenant de la patte dextre une épée haute, la lame aussi de gueules, croisée & pommetée d'argent, & de la patte sénestre 3 roses doubles de gueules, tigées & feuillées de sinople, en forme de bouquet.* Devise : NOSTRI SERVABIT ODOREM. Supports : *deux lions aussi d'or, la tête contournée, également armés & lampassés de gueules, tenant chacun l'écu d'une patte, & de l'autre une épée haute, la lame de l'épée de gueules, croisée & pommetée d'argent, les lions posés sur une terrasse de sinople.*

LE MARCHANT DE CALIGNY porte : *écartelé, aux* 1 *&* 4 *de* LE MARCHANT; *au* 2 *contre-écartelé, aux* 1 *&* 4 *d'azur, au sautoir engrêlé d'argent, cantonné de* 4 *croissans d'or,* qui est DE VAUQUELIN; *aux* 2 *&* 3 *contre-écartelé, aux* 1 *&* 4 *de gueules, à* 3 *coquilles d'or; & aux* 2 *&* 3 *de France,* qui est DE MONTGOMMÉRY; & sur le tout du second contre-écartelé : *d'argent, au chevron d'azur, accompagné de* 3 *roses de gueules, tigées & feuillées de sinople,* qui est de DU FOUR DE CUY ; *& au* 3 *parti d'hermine & de gueules,* qui est DE BAILLEUL.

LE MARCHANT DES VAUX porte comme ci-dessus *aux* 1, 4 *&* 3 *quartiers; & au* 2, il porte : *de gueules; au chef denché d'or,* qui est DE PIERREPONT, en Normandie.

Depuis cette Généalogie dressée, on nous a communiqué quatre titres originaux en parchemin, découverts au Cabinet des manuscrits du Grand Prieuré de Saint-Martin-des-Champs à Paris :

Le premier est du 7 Avril 1350, où ROBERT LE MARCHANT est titré *Vicomte de Caen;*

Le second est de l'an 1351, où ledit ROBERT LE MARCHANT est encore titré *Vicomte de Caen;*

Le troisième comprend : 1° un état de la montre ou revue de Guillaume de Caretot, Ecuyer, & de six autres Ecuyers de sa Compagnie, reçue à Carentan, le 1er Mars 1386, du nombre desquels Ecuyers étoit THOMAS LE MARCHANT; & 2° une Ordonnance du même jour de MM. les Maréchaux de France, adressée aux Tréforiers des Guerres, pour payer les appointemens desdits Ecuyers;

Et le quatrième est une Ordonnance de MM. les Maréchaux de France, du 1er Décembre 1395, adressée à Guillaume d'Orgemont, Trésorier des Guerres, portant envoi de la revue de THOMAS LE MARCHANT, Ecuyer, & de neuf autres Ecuyers de sa Compagnie, avec ordre de payer les appointemens dudit THOMAS & de ses Ecuyers.

La Famille prétend que ROBERT LE MARCHANT, Vicomte de Caen, étoit père de THOMAS, ci-dessus, & que THOMAS étoit père de JEAN, par lequel commence cette Généalogie. Comme ROBERT & THOMAS étoient originaires de la Généralité de Caen, & que ceux dont nous venons de parler sont de cette même Généralité, il y a toute apparence qu'elle est fondée dans sa prétention ; mais n'ayant point trouvé dans les titres la jonction de THOMAS avec JEAN, nous ne pouvons en faire mention au désir de cette Famille.

MARCHANT DE CHARMONT (LE), en Boulonnois. De cette Famille étoit

MARIE LE MARCHANT DE CHARMONT, née le 1er Avril 1680, qui fut reçue à Saint-Cyr au mois d'Octobre 1687, après avoir prouvé sa Noblesse depuis GUILLAUME LE MARCHANT, Seigneur de Roquethun, qui vivoit en 1505 & étoit son Ve aïeul.

De la branche établie près de Gisors, en Normandie, des mêmes nom & armes, que la précédente, étoit

FRANÇOISE LE MARCHANT DE CHARMONT, née en 1682 (fille de LOUIS LE MARCHANT, Ecuyer, Seigneur de Charmont, & de *Marie Brochard*), qui fut reçue à Saint-Cyr au mois de Novembre 1690, après avoir prouvé sa Noblesse depuis GUILLAUME LE MARCHANT, Seigneur de Roquethun, qui s'est marié, en 1505, à *Joachime de la Motte:* il étoit son Ve aïeul.

Les armes : *d'or, à* 3 *rocs d'échiquier de gueules.*

MARCHANT DE LA CHATELAINE (LE), au Comté de Bourgogne : Famille originaire de la ville de Salins, & qui remonte à

ENGUERRAND LE MARCHANT, qui vivoit en 1479. De lui descend par divers degrés

JOSEPH-ANTOINE-EMMANUEL LE MARCHANT DE LA CHATELAINE, Seigneur de Bannans, &c., qui fut pourvu d'une charge de Chevalier d'honneur en la Chambre des Comptes à Dôle, le 22 Novembre 1731. Il a épousé, par contrat du 22 Novembre 1736, *Jeanne de Reinach*, Comtesse de Foussemagne, fille de feu *François-Joseph-Ignace*, Comte *de*

Reinach, Seigneur de Fontaine, &c., & de *Marie-Claire de Reinach*, Comteſſe de Fouſſemagne; & ſœur de N... *de Reinach*, Dame de Remiremont. De ce mariage ſont iſſus :

1. Un garçon, mort deux mois après ſa naiſſance ;
2. Henri-Sigismond-Joseph, né le 21 Mars 1743, qui a eu pour parrain *Jacques-Sigiſmond de Reinach*, Prince de Porentruy, Evêque de Bâle, ſon grand-oncle maternel, & pour marraine *Nicole-Henriette du Saix*, ſon aïeule maternelle ;
3. Charles-Benoit, né en 1744 ;
4. Et Marie-Claire-Isabelle, née le 21 Septembre 1737, mariée, le 29 Août 1754, à *Antoine-François Bancenel*, Ecuyer, Seigneur de Champagne, dont poſtérité. Voy. BANCENEL.

Les armes : *d'or, à 6 têtes de paon, arrachées de ſinople, 2 & 1.*

(Il y a eu d'autres Familles le Marchant, au Comté de Bourgogne, qui ſont éteintes.)

* MARCHE (la), Province de France avec titre de *Comté*. Les Seigneurs *de Luſignan* furent Comtes de la Marche, juſqu'au tems de Philippe *le Bel*, qui réunit ce Comté à la Couronne. Il fut érigé en *Pairie* au mois de Mars 1316, par le Roi Philippe *le Long*, en faveur de Charles, ſon frère. Ce Roi étant décédé le 1er Janvier 1321, le Comte *de la Marche* lui ſuccéda, & cette Pairie fut éteinte; mais comme le même Roi donna, en 1327, ce Comté en échange à Louis de Bourbon, au lieu du Comté de Clermont-en-Beauvoiſis, il fut érigé de nouveau en *Pairie* au mois de Décembre de la même année. Il reſta dans la Maiſon de Bourbon juſques vers l'an 1440, qu'Eléonore, fille de Jacques de Bourbon, IIe du nom, Comte de la Marche, le porta dans celle *d'Armagnac*, par ſon mariage avec *Bernard*, Comte de Pardiac. Après la mort de leur fils Jacques, arrivée le 1er Août 1477, Louis XI donna ce Comté à Pierre de Bourbon, Seigneur de Beaujeu, qui avoit épouſé Anne de France, ſa fille. Susanne de Bourbon, leur fille, le porta en dot au Connétable Charles de Bourbon. Après ſa mort il paſſa à Louise de Savoie, mère de François Ier. Cette Princeſſe étant décédée, ce Monarque le réunit à la Couronne en 1531, & le donna, le 12 Juin 1540, à ſon troiſième fils, Charles de France, Duc d'Orléans, pour le tenir en *Pairie*. Ce Prince mourut le 9 Septembre 1545. Le Comté de la Marche eſt aujourd'hui le titre du fils du Prince *de Conti*. Voy. BOURBON.

Les anciens Comtes *de la Marche* ont commencé à *Boſon* Ier, Comte *de la Marche* & de Périgord, qui vivoit en 945. De ces anciens Comtes *de la Marche* ſont iſſus les Comtes *de Périgord*, qui portoient : *de gueules, à 3 lions d'or, armés & couronnés d'azur;* & les Comtes *de la Marche*, de la Maiſon de France, portoient : *ſemé de France, au bâton de gueules en bande, chargé de 3 lionceaux d'argent.*

* MARCHE (la), en Bourgogne, Diocèſe & Bailliage de Châlon-ſur-Saône : Terre conſidérable érigée en *Marquiſat*, par Lettres Patentes du mois de Mars 1763, enregiſtrées le 10 Février ſuivant. S. M. déclare que c'eſt en faveur des ſervices de *Claude-Philibert Fyot de la Marche*, Comte de Boſjan, Baron de Montpont, &c., Premier Préſident du Parlement de Bourgogne, & de ceux de ſes ancêtres, qu'elle érige en *Marquiſat* la Terre de la Marche, ancien patrimoine de ſa Maiſon. Voyez FYOT de la MARCHE.

MARCHE (la), en Franche-Comté, porte : *de ſable, bandé d'or de 3 pièces.*

MARCHE (de la), en Berry : *d'argent, à la bordure de gueules ; au chef du même.*

MARCHE (de la), en Bretagne, reſſort de Quimper : Famille noble d'extraction, qui remonte à Anceau, Sieur de la Marche & de Bodriec, vivant en 1426.

Ceux de ce nom ont été déclarés *Nobles* par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 4 Décembre 1670, au rapport de M. des Cartes, Intendant de la Province.

Les armes : *de gueules, au chef d'argent.*

*MARCHE-EN-WOEVRE (la), au Duché de Bar : Terre & Seigneurie érigée en *Baronnie*, en faveur de *Remy Guérin de la Marche*, par Lettres du 16 Avril 1725, accordées par le Duc Léopold, qui changea ſon nom *de Has* en celui *de la Marche.*

MARCHÉ (du), Famille qui porte : *parti d'azur & d'argent ; au ſoleil parti, d'or ſur l'azur, & de gueules ſur l'argent.*

MARC'HEC ou MAREC (le), Famille noble de Bretagne, des reſſorts de Saint-Brieuc & de Lannion (dont les Sieurs de

Montbarrot, de *Kerbaul*, &c.), qui a été déclarée *noble d'extraction*, au rapport de M. de la Bourdonnaye, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 4 Mai 1669.

Les armes: *d'argent, au lion de gueules, armé, lampassé & couronné d'or; à la fasce de sable brochante, chargée de 3 molettes d'argent.*

MARC'HEC, ou MAREC (LE), Famille noble de la même Province, ressort de Morlaix, qui a été déclarée *noble d'extraction*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 11 Mai 1669, sur le rapport de M. de Lopriac. Elle remonte à

GUILLAUME LE MARC'HEC, qui s'est marié, en 1477, avec *Anne de la Forest.*

FRANÇOIS LE MARC'HEC, Seigneur de Keridec, fut déclaré *noble d'extraction*, au rapport de M. des Cartes, par Arrêt rendu en ladite Chambre, le 21 Décembre 1670.

Les armes: *d'azur, à 2 badelaires d'argent, garnis d'or, passés en sautoir, les pointes en haut.*

MARC'HEC ou MAREC (LE), aussi en Bretagne: autre Famille noble du ressort de Carhaix, qui a aussi été déclarée *noble d'extraction*, au rapport de M. Huart, par Arrêt rendu en la dite Chambre de la Réformation, le 16 Février 1669.

Les armes: *d'argent, à 10 feuilles de lierre de sinople*, 4, 3, 2 & 1.

MARCHES (DE), en Gascogne: Famille noble dont il est parlé dans l'*Armor. génér. de France*, reg. II, part. II.

JEAN DE MARCHES, Chevalier, Seigneur de Cellerier, Cornette, puis Lieutenant dans la Compagnie franche des Dragons de Charron de Sales, par Brevets des 15 Janvier & 18 Juillet 1689, Capitaine de Dragons dans le Régiment de Wartigny le 2 Septembre 1693, épousa, par contrat du 24 Décembre 1697, *Anne-Claire de Vauclérois*, Dame de Guirsch, dont naquirent:

- ANDRÉ, Ecuyer, Sieur de Cellerier, successivement Garde du Corps de S. M. dans la Compagnie d'Harcourt, puis Capitaine de Cavalerie par Commission du 5 Novembre 1733;
- Et JOSEPH, Ecuyer, Cornette de la Compagnie de son frère.

Les armes: *d'argent, à 2 lions affrontés de sable, soutenant un croissant d'azur.*

* MARCHÉVILLE, Terre & Seigneurie dans le Verdunois, au pays Messin, possédée, pendant plus de deux siècles, par la Maison *d'Aspremont aux Merlettes*, d'où elle a passé dans la Maison DE GOURNAY. Voyez GOURNAY.

MARCHEVILLE, en Champagne, Famille dont les armes sont: *d'azur, à 5 besans d'argent*, 2, 2 & 1.

MARCHIN, Maison noble du pays de Liège, qui a donné un Maréchal de France & un Chevalier des Ordres. Elle remonte à

RENEBOND DE MARCHIN, vivant en 1457 avec *Lente Jeavien*, son épouse.

JEAN DE MARCHIN, un de ses descendans au Ve degré, eut de *Jeanne del Vaux*, son épouse,

JEAN-GASPARD-FERDINAND DE MARCHIN, qui fut admis dans le corps de la Noblesse de Liège & du Comté de Looz, par l'assemblée générale tenue à Liège le 7 Juillet 1649, étoit Gouverneur de Bellegarde & de Tortose, Lieutenant Général de l'Armée que le Roi avoit en Catalogne, Capitaine Général de cette Province ès-années 1649, 1650 & 1651 & Gouverneur de Stenay. Deux ans après il quitta le service de France, passa à celui du Roi d'Espagne, fut Capitaine Général de ses Armées aux Pays-Bas en 1653; secourut Valenciennes en 1656; commanda l'année suivante toutes les forces de mer & de terre du Roi d'Angleterre pour le recouvrement de ses Etats; fut fait Chevalier de son Ordre de la Jarretière en 1658. L'Empereur le créa *Comte* DE MARCHIN & *du Saint-Empire* en Août 1658. Il commanda les troupes d'Espagne dans les Pays-Bas en 1667. Voulant jeter du secours dans la ville de Lille, assiégée par le Roi, il fut battu devant cette place sur le canal de Bruges par le Marquis de Créquy, & ayant été mandé à l'assemblée des Etats de Liège en 1671, il mourut le 9 Mars 1673. Il avoit épousé, le 28 Mai 1651, *Marie de Balzac*, morte le 9 Novembre 1691, âgée de 74 ans, seule héritière de tous les biens de sa Maison après sa sœur aînée, morte sans enfans; elle étoit fille d'*Henri de Balsac*, Marquis de Clermont-d'Entragues, &c., & de *Louise l'Huillier*. De ce mariage vinrent:

- FERDINAND, qui suit;
- Et une fille, morte jeune.

FERDINAND, Comte DE MARCHIN & du Saint-Empire, né à Malines au mois de Février

1656, vint en France après la mort du Comte de Marchin, son père, n'étant alors âgé que de 17 ans. Il fut, en 1673, Capitaine Lieutenant des Gendarmes de Flandre; fait Brigadier de Cavalerie après quelques campagnes en Août 1688; commanda la Gendarmerie en 1689; servit en Flandre en 1690, sous le Maréchal de Luxembourg; fut fait Maréchal de Camp en Mai 1693; se distingua à la bataille de Nerwinde, à la prise de Charleroi; eut la croix de Saint-Louis en 1694; fut fait Lieutenant Général en Juin 1701; nommé Ambassadeur extraordinaire en Espagne le mois d'Août suivant, & Chevalier des Ordres le 2 Février 1703. Il contribua beaucoup au gain de la bataille de Spire, donnée le 15 Novembre de la même année & à la prise de Landau; fut nommé Maréchal de France, se trouva à la journée d'Hochstaedt, où les ennemis ne purent empêcher sa belle retraite; servit sous les ordres du Duc d'Orléans en Italie, & fut blessé à mort au combat donné près de Turin le 7 Septembre 1706, sans avoir été marié.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'argent, à un barbeau de gueules, mis en pal*, qui est de Marchin ; *aux 2 & 3 d'azur, à 3 sautoirs d'argent, 2 & 1 ; au chef d'or, chargé de 3 sautoirs d'azur*, qui est de Balsac.

MARCIEU, nom d'une branche cadette éteinte de la Maison *de Monteynard*, en Dauphiné. Voy. MONTEYNARD ou MONTAINARD.

* MARCILLAC, Terre & Seigneurie dans l'Angoumois, qui passa de la Maison *de Sainte-Maure* dans celle *de Craon*, d'où elle fut portée, dans le XVe siècle, dans la Maison *de la Rochefoucauld*, par le mariage de *Marguerite de Craon*, avec *Guy*, VIIIe du nom, trisaïeul de *François II*, Comte *de la Rochefoucauld*, qui le premier se trouve qualifié *Prince de Marcillac*, titre que ses descendans ont toujours pris depuis *Louis-Alexandre de la Rochefoucauld*, unique fils du feu Duc *d'Anville*, héritier du Duché de la Rochefoucauld, né le 11 Juillet 1743, appelé *Prince de Marcillac*. Voy. ROCHEFOUCAULD (de la).

MARCILLÉ, en Bretagne, ressort de Rennes. Par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 9 Octobre 1668, au rapport de M. de Bréhan, Paul de Marcillé, Seigneur d'Argentré & de Launay, fut déclaré *noble d'ancienne extraction* & maintenu en sa qualité de *Chevalier*, & par autre Arrêt rendu en ladite Chambre sur le même rapport, le 28 Janvier 1671, ceux du même nom furent aussi déclarés *nobles d'extraction*.

Cette Famille remonte à Guillaume de Marcillé, vivant en 1390. (Elle a formé deux branches, dont nous ignorons l'état actuel, faute de *Mémoire*.)

Les armes : *d'argent, à la bande de gueules, chargée de 3 channes d'or*.

* MARCILLY, Terre & Seigneurie au Bailliage de Montcenis, en Bourgogne : c'est une ancienne Baronnie portée, suivant Guichenon, dans la Maison *de Damas*, par l'alliance de *Jeanne de Bourgogne*, avec *Hugues de Damas*, IIe du nom, Seigneur de Cousan, Vicomte de Châlon, vivant en 1208. Il fut père de *Renaud*, & aïeul de *Guy*, dont le troisième fils, *Robert de Damas*, eut en partage la Baronnie de *Marcilly* & la Vicomté de Châlon, & mourut en 1301. *Jean de Damas*, descendu de *Robert*, au VIIe degré, obtint des Lettres Patentes en 1489, pour l'établissement de quatre foires par an & d'un marché par semaine à Marcilly. Voy. DAMAS.

MARCILLY, en Normandie, Election de Lisieux, Famille qui porte pour armes : *d'azur, à 3 merlettes d'or, 2 & 1*.

MARCK (de la), grande Maison qui tire son origine des Comtes *d'Altena* ou *d'Altemberg*, d'où sont sortis les Ducs de *Juliers* & de *Clèves*, &c., rapportés, avec leurs branches, dans l'*Hist. des Maisons souveraines de l'Europe*. Voici, d'après l'*Hist. des Grands Officiers de la Couronne*, tom. VII, p. 165 & suiv., & Moréri, la filiation des Comtes de la Marck, & de quelques branches qui en sont descendues :

I. Adolphe, Ier du nom, Comte de la Marck, souscrivit, en 1222, une Charte d'Henri, Landgrave de Thuringe. Il acquit la Seigneurie de la Marck, qu'il fit ériger en *Comté*. Il laissa pour fils,

II. Engelbert, Ier du nom, Comte de la Marck, mort en prison en 1251, qui avoit épousé, 1° *Cunégonde de Schawenberg* ; & 2° *Elisabeth de Falkenberg*. Du premier lit il eut :

EVRARD, qui fuit.

Et du fecond lit vinrent :

Quatre filles, qui fe font mariées dans de puiffantes Maifons.

III. EVRARD, Ier du nom, Comte DE LA MARCK, combattit, en 1288, à la bataille de Woringen, pour Jean, Duc de Brabant, contre Renaud, Comte de Gueldre, & mourut le 12 Décembre 1308, laiffant d'*Ermengarde*, fon époufe, morte en 1293, fille d'*Adolphe*, Ier, Comte *de Mons*,

1. ENGELBERT, qui fuit ;
2. ADOLPHE, Evêque de Liège, mort le 3 Novembre 1344. (Moréri dit en 1349) ;
3. CONRAD, fait Chevalier en 1328, Fondateur du Monaftère de Sainte-Claire de Huerden ;
4. CATHERINE, Religieufe à Vrondenberg ;
5. Et CUNÉGONDE, femme de *Thierry de Heinsberg*, Comte de Looz & de Chiny.

IV. ENGELBERT, IIe du nom, Comte DE LA MARCK, mourut en 1328 ; il avoit époufé *Mathilde*, Dame *d'Arenberg*, fille unique de *Jean*, Seigneur *d'Arenberg*, dont :

1. ENGELBERT, mort fans enfans mâles de *Richarde de Juliers ;*
2. ADOLPHE, Archevêque de Cologne & Evêque de Munfter, Comte DE LA MARCK, marié, en 1332, à *Marguerite de Clèves*, d'où font defcendus les Ducs de *Clèves* & les Comtes de *Nevers ;*
3. Autre ENGELBERT, Evêque de Liège & Coadjuteur de Cologne, mort le 22 Août 1368 ;
4. EVRARD, qui fuit ;
5. Et MADELEINE, femme d'*Othon*, Comte *de Clèves*.

V. EVRARD DE LA MARCK, IIe du nom, Seigneur d'Arenberg, mourut en 1387. Il avoit époufé *Marie de Looz*, Dame de Lumain & de Neufchâtel-en-Ardennes, fille unique de *Guillaume*, & de N.... *de Limbourg*, Dame de Lumain, dont :

EVRARD, qui fuit ;

Et MARIE, morte fans enfans de fon mariage, contracté en 1381, avec *Robert*, IVe du nom, Seigneur *de Florange*.

VI. EVRARD DE LA MARCK, IIIe du nom, Seigneur d'Arenberg, de Neufchâtel, de Lumain, &c., acheta, en 1424, les Seigneuries de Sédan & de Florenville de *Louis*, Seigneur *de Braquemont*, fon beau-frère, & fit commencer la forteresse de Sédan en 1446. Il avoit époufé, 1° en 1410, *Marie de Braquemont*, fille de *Guillaume*, Ier du nom, dit *Bracquet*, Seigneur de Sédan & de Florenville, & de *Marie de Campremy*. Elle étoit veuve de *Louis d'Argies*, Seigneur de Bettencourt ; & 2° en 1422, *Agnès de Rochefort*, fille unique de *Jean*, Seigneur *de Rochefort*, en Ardennes, & d'*Ifabelle*, Dame *d'Agimont*. Du premier lit vinrent :

1. JEAN, qui fuit ;
2. JACQUES, Seigneur d'Aifleu, en Vimeux, mort fans poftérité ;
3. ELISABETH, femme de *Georges de Sayn*, Comte de Wittgenftein fur le Rhin.

Et du fecond lit vinrent :

4. EVRARD, mort fans poftérité ;
5. JEAN, Archidiacre de Liège ;
6. Et LOUIS, Seigneur de Rochefort, marié à *Nicole d'Afpremont*, morte en 1470, fille de *Gobert d'Afpremont*, Seigneur de Buzancy, dont :
   1. EVRARD, Seigneur de Rochefort, marié à *Nicole Raulin*, fille de *Louis*, Seigneur d'Aymeries ; il n'en eut point d'enfans, mais un fils naturel, nommé EVRARD ;
   2. PHILIPPE, auffi Seigneur de Rochefort;
   3. LOUIS, Seigneur de Neufchâtel, marié à *Agnès de Rodemack*, dont LOUIS, mort fans enfans de fon mariage avec *Elifabeth d'Autriche*, fille naturelle de l'Empereur MAXIMILIEN, avec laquelle il vivoit en 1543 ;
   4. ENGELBERT, mort fans enfans légitimes ;
   5. Et LOUISE, Dame de Rochefort, femme de *Philippe*, Comte *de Kunegftein*, auquel elle porta la terre de Rochefort.

VII. JEAN DE LA MARCK, Ier du nom, Seigneur d'Arenberg, de Sédan, d'Aigremont, de Neufchâtel, de Lumain & de Braquemont, Chambellan du Roi CHARLES VII, fit achever la fortereffe de Sédan en 1454, acquit la Seigneurie de Daigny en 1462, & vivoit encore en 1480. Il avoit époufé, en 1443, *Agnès de Vernonbourg*, fille de *Robert*, dont :

1. ROBERT, qui fuit;
2. EVRARD, lequel continua la poftérité des Comtes d'*Arenberg*, éteinte dans fon arrière-petit-fils, ROBERT DE LA MARCK, qui ne laiffa de *Walpurge d'Egmond*, fa femme, qu'une fille, MARGUERITE DE LE MARCK, laquelle porta la terre d'Arenberg dans la Maifon *de Ligne*, par fon mariage avec

Jean de Ligne, Baron de Barbançon, &c. Voy. LIGNE;
3. Guillaume, tige de la branche des Seigneurs de *Lumain*, rapportée ci-après;
4. Adolphe, mort fans enfans de *Marie de Hamal;*
5. Jean, Chanoine de Liège & Archidiacre de Hainaut;
6. Et Louis, Confeiller de René d'Anjou, Roi de Sicile, nommé dans le contrat de mariage de Robert, fon frère, & dans un titre de 1460.

VIII. Robert de la Marck, Ier du nom, Seigneur de Sédan, de Florange, de Jametz, &c., Duc de Bouillon, par donation que lui en fit Guillaume de la Marck, Seigneur de Lumain, fon frère puîné, à qui Jean de Hornes, Evêque de Liège, & fon Chapitre, l'avoient engagé, en exécution du traité de paix fait à Tongres le 22 Mai 1483. Le Roi Charles VIII, par Lettres données au bois de Vincennes le 3 Juillet 1486, le prit fous fa protection, lui, fon fils aîné, leurs terres & maifons, contre Maximilien, Ier du nom, Archiduc d'Autriche, ou autres qui voudroient leur faire la guerre, avec promeffe de les affifter, fecourir & favorifer, &c. Il fut tué au fiège d'Yvoy en 1489. Il avoit époufé, le 22 Juin 1449, *Jeanne de Marlay*, dite *du Saulcy*, fille & héritière de *Collard de Marley*, Chevalier, Seigneur du Saulcy, de Dun, de Jametz & de Florange, dont:

1. Robert, qui fuit;
2. Evrard, Evêque de Liège, puis de Chartres, enfuite Archevêque de Valence, en Efpagne, fait Cardinal par le Pape Léon X, Légat aux Pays-Bas par le Pape Clément VII, mort à Liège le 16 Février 1538, & inhumé dans le chœur de fon Eglife;
3. Claude, mariée, le 22 Mai 1470, à *Louis de Lenoncourt*, Vicomte de Meaux, Chambellan du Roi Louis XI, dont elle n'eut point d'enfans. Voy. LENONCOURT;
4. Et Bonne, mariée, en 1475, à *Pierre de Baudoche*, Seigneur de Moulins, & morte en 1505.

IX. Robert de la Marck, IIe du nom, Duc de Bouillon, Seigneur de Sédan, de Florange & de Jametz, Chevalier de l'Ordre du Roi, compris au traité de paix fait à Senlis, entre le Roi Charles VIII & Maximilien d'Autriche, Ier du nom, Roi des Romains, fait en 1493, & nommé, avec Evrard, fon frère, Evêque de Liège, dans le traité de Cambrai du 10 Décembre 1508, fut chef des Bandes Noires à la journée de Novare, où il foutint le fort des Suiffes, avec beaucoup de courage pour le fervice de la France, la nuit du 5 au 6 Juin 1513. Ayant appris que les Seigneurs *de Florange* & *de Jametz*, fes fils, qui commandoient les gens de pied allemands, étoient demeurés bleffés dans un foffé au milieu des ennemis, il fendit les bataillons avec fa Compagnie d'hommes d'armes, les tira de danger, chargeant l'aîné fur fon cheval & faifant mettre le cadet fur le cheval d'un de fes Gendarmes. En 1518, il fe joignit, avec fon frère Evrard, dans la ligue offenfive & défenfive qu'il conclut avec Charles d'Autriche, Roi d'Efpagne. Il fe repentit bientôt d'avoir violé, pour quelques mécontentemens, fa foi au Roi François Ier, car il en reçut de plus grands de la part de l'Empereur Charles-Quint; mais il fit fa paix avec François Ier, s'obligea de le fervir envers & contre tous le 14 Février 1520, y ayant été excité par Robert, Seigneur de Florange, fon fils aîné, qui étoit refté attaché au fervice de la France. Il déclara la guerre à l'Empereur, la lui envoya dénoncer par un héros à la Diète de Worms, en 1521; perdit prefque toutes fes places; fe vit réduit au feul château de Sédan, & ne fut garanti d'une ruine entière que par la guerre qui fe fit entre le Roi de France & l'Empereur. Il mourut, fuivant du Bellay, en 1536. Il avoit époufé, en 1491, *Catherine de Croy*, morte en 1544, fille de *Philippe*, Comte de Chimay, & de *Walpurge de Mœurs*, dont:

1. Robert, qui fuit;
2. Guillaume, Seigneur de Jametz, lequel fe fignala à la journée de Novare, & mourut fans enfans, en 1529, de fon mariage, contracté, en 1519, avec *Madeleine d'Azay*, fille de *François*, Seigneur dudit lieu, laquelle étoit veuve de *Georges de la Trémoille*, Seigneur de Jonvelle, & fe maria, en troifièmes noces, au mois d'Avril 1532, à *Gilles de Linières*, Baron d'Orvau, en Poitou;
3. Jean, Seigneur de Jametz, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 lances, mort au mois de Juin 1560, laiffant d'*Hélène de Biffipat*, une fille, nommée

    Philippe, femme de *Louis de Dommartin*, Seigneur de Fontenoy.

4. Antoine, Abbé de Beaulieu, en Argonne;
5. Philippe, Chanoine & Archidiacre de l'Eglife de Liège en 1553;

6. Jacques, Chevalier de Malte ;
7. Philippe, femme, en 1521, de *Renaud*, Seigneur *de Brederode*, en Hollande, Chevalier de la Toiſon d'Or ;
8. Et Jacqueline, Religieuſe.

X. Robert de la Marck, IIIe du nom, Duc de Bouillon, Seigneur de Sédan & de Florange, Chevalier de l'Ordre du Roi, dit *le Maréchal* de la Marck, ſe trouva à la bataille de Novare en 1513, où il fut bleſſé ; fut fait priſonnier à celle de Pavie, & conduit à l'Ecluſe, en Flandre, où il écrivit : *Hiſt. des choſes mémorables advenues en France, Italie & Allemagne, depuis* 1499 *juſqu'en* 1521 ; recouvra ſa liberté quelque tems après ; fut honoré du Collier de l'Ordre de Saint-Michel en 1519, du bâton de Maréchal de France en 1526 ; obtint de S. M., au mois de Novembre de la même année, les Châtellenies de Château-Thierry & de Châtillon-ſur-Marne ; défendit vaillamment la ville de Péronne, aſſiégée par le Comte de Naſſau, Général de l'Armée de l'Empereur en 1536 ; fut attaqué au mois d'Août de l'année ſuivante d'une fièvre dont il mourut fort regretté du Roi & des Princes, dit Belleforeſt. Il avoit épouſé *Guillemette de Sarrebruck*, Comteſſe de Braine, Dame de Montaigu, de Neufchâtel, de Pont-Arcy, de la Ferté-Gaucher, fille de *Robert*, Comte de Roucy & de Braine, & de *Marie d'Amboiſe*. Elle mourut le Jeudi 20 Septembre 1571, laiſſant pour fils unique,

XI. Robert de la Marck, IVe du nom, Duc de Bouillon, Comte de Braine & de Maulévrier, Seigneur de Sédan, Jametz, Florange, Raucourt, Château-Thierry, Nogent-le-Roi, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 Lances de ſes Ordonnances & des Cent Suiſſes de ſa Garde en 1543 ; connu dans ſa jeuneſſe ſous le nom de *Seigneur de Florange*, ou de *jeune Adventureux*. Henri II l'honora du bâton de Maréchal de France en 1547 ; il fut envoyé en ambaſſade en 1550, vers le Pape Jules III, reprit le Château de Bouillon en 1552, peu de tems après eut le rang de *Duc* en France ; fut fait priſonnier le 18 Juillet de l'année ſuivante, à la priſe du Château de Heſdin ; conduit au Château de l'Ecluſe & très-maltraité des Eſpagnols qui lui firent payer 60,000 écus de rançon, par la trève conclue à Vaucelles le 5 Février 1555, & mourut en 1556, du poiſon qui lui avoit été donné avant ſa ſortie. Il avoit épouſé, dans la Chapelle du Louvre, à Paris, le 19 Janvier 1538, *Françoiſe de Brezé*, Comteſſe de Maulévrier, Baronne de Mauny & de Sérignan, morte en 1574, fille aînée & héritière de *Louis de Brezé*, Comte de Maulévrier, &c., Grand Sénéchal & Lieutenant Général au Gouvernement de Normandie, &c., & de *Diane de Poitiers*, Ducheſſe de Valentinois, ſa ſeconde femme. Leurs enfans furent :

1. Henri-Robert, qui ſuit ;
2. Charles-Robert, rapporté après ſon aîné ;
3. Chrétien, mort âgé de 5 à 6 ans ;
4. Antoinette, première femme d'*Henri*, Ier du nom, Duc *de Montmorency*, Pair, Maréchal & Connétable de France, Chevalier des Ordres, fils d'*Anne*, Duc *de Monmorency*, Pair, Maréchal, Grand Maître & Connétable de France, & de *Madeleine de Savoie ;*
5. Guillemette, née le 29 Mars 1543, & morte le 15 Juin 1544 ;
6. Autre Guillemette, mariée, 1° à *Jean de Luxembourg*, Comte de Brienne & de Ligny, dont des enfans. Voy. LUXEMBOURG ; & 2° à *Georges*, Comte *de Croiſilles*. Elle mourut en 1592 ;
7. Diane, femme 1° de *Jean-Jacques de Clèves*, Seigneur d'Orval, Pair de France, ſecond fils de *François de Clèves*, Duc de Nevers, Pair de France, & de Marguerite de Bourbon-Vendôme ; 2° d'*Henri de Clermont*, Comte de Tonnerre, Vicomte de Tallard, Duc et Pair de France, Gouverneur du Bourbonnais & d'Auvergne, Colonel d'Infanterie du Piémont, dont poſtérité. Voy. CLERMONT, en Dauphiné ; & 3° de *Jean Babou*, Comte de Sagonne, fils de *Jean*, Seigneur de la Bourdaiſière, Maître Général de l'Artillerie de France, & de *Françoiſe de Robertet ;*
8. Françoise, née le 20 Mars 1745, Abbeſſe d'Avenay en 1585 ;
9. Et Catherine, Dame de Bréval, née le 24 Août 1548, mariée, le 20 Août 1582, à *Jacques de Harlay*, Seigneur de Champvallon, fils puîné de *Louis*, Seigneur de Cézy, & de *Louiſe de Carré*.

XII. Henri-Robert de la Marck, Duc de Bouillon, Prince de Sédan, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de Normandie, né le 7 Février 1539, remit au roi Henri II le Château de Bouillon avec ſes dépendances, au-delà de la rivière de Semoy, l'an 1559, pour ſatisfaire aux conditions du traité fait la même année au Câteau-Cambréſis, par

lequel on étoit convenu qu'il feroit rendu à l'Evêque de Liège, fans préjudice des droits & actions du Prince de Sédan, & le Roi, par fes Lettres du 25 Mars fuivant, s'obligea à en donner récompenfe à ce Duc, qui protefta que la remife qu'il faifoit du Château de Bouillon, à la feule prière du Roi, ne pourroit lui préjudicier à l'avenir, ni à fes fucceffeurs pour leurs droits fur le Duché de Bouillon. Quelque tems après il favorifa le parti des Religionnaires de France, & il fut privé de la Compagnie des Cent Suiffes de la Garde du Roi, qu'il avoit commandée pendant la prifon de fon père. Il caufa par fa négligence la furprife de la ville de Rouen, fe trouva au fiège de la Rochelle en 1573; fit fon teftament le 1er Septembre 1574, & mourut le 2 Décembre fuivant. Il avoit époufé, le 7 Février 1558, FRANÇOISE DE BOURBON, morte en 1587, fille de LOUIS, IIe du nom, Duc de Montpenfier, &c., Pair de France, & de *Jacqueline de Longwy*, fa première femme. De cette alliance vinrent :

1. GUILLAUME-ROBERT, Duc de Bouillon, Prince de Sédan, Capitaine de 100 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, né à Sédan le 1er Janvier 1562, qui fit son teftament le 27 Décembre 1587, par lequel il inftitua pour héritière univerfelle CHARLOTTE, fa fœur, à laquelle il fubftitua FRANÇOIS DE BOURBON, Duc de Montpenfier, fon oncle maternel, & à ce dernier, HENRI DE BOURBON, Prince de Dombes, fon fils. Il mourut à Genève le 1er Janvier 1588, fans avoir été marié ;
2. JEAN, né le 4 Mai 1564, qui prit le titre de *Comte* DE LA MARCK, & mourut auffi fans alliance le 5 Octobre 1587 ;
3. HENRI-ROBERT, né le 24 Novembre 1571, mort jeune ;
4. Et CHARLOTTE, Ducheffe de Bouillon, Princeffe de Sédan, née le 5 Novembre 1574, mariée, le 15 Octobre 1591, à *Henri de la Tour*, Maréchal de France, fils de *François de la Tour*, IIIe du nom, Vicomte de Turenne, &c., & d'*Eléonore de Montmorency*. Elle mourut fans enfans, ayant fait fon mari héritier de tous fes biens. Voy. TOUR D'AUVERGNE (DE LA).

XII. CHARLES-ROBERT DE LA MARCK (fecond fils de ROBERT, IVe du nom, & de *Françoife de Brezé*), Comte de Maulévrier & de Braine, Vicomte de Huiffay, Baron de Pont-Arcy, de Mauny & de Sérignan, Chevalier des Ordres, Capitaine des Cent Suiffes de la Garde, fut bleffé au fiège de Rouen en 1562, affifta à l'entrée folennelle du Roi CHARLES IX dans la ville de Paris en 1571 ; fervit au fiège de la Rochelle en 1573 ; fut fait Chevalier des Ordres le 31 Décembre 1578; prit le titre de *Duc de Bouillon* après le décès de CHARLOTTE DE LA MARCK, fa nièce; mourut au mois de Septembre 1622, âgé de 84 ans; fut inhumé dans l'Eglife de l'Abbaye de Saint-Yved de Braine, & fon cœur dépofé aux Céleftins de Paris. Il avoit époufé, 1° *Jacqueline d'Averton*, fille de *Payen*, Seigneur de Saint-Belin, & d'*Anne de Maillé de la Tour-Landry*; 2° *Antoinette de la Tour*, veuve de *Jean d'Avaugour*, Seigneur de Courtalin, & fille de *Gilles de la Tour*, Seigneur de Limeuil, & de *Marguerite de la Cropte*, Dame de Lanquais; & 3° *Elifabeth de Pluviers*, veuve de *Jacques d'Autun*, Seigneur de Campelos, morte en 1632. Du premier lit il eut :

1. FRANÇOISE, mariée à *Henri Pinart*, Vicomte de Comblizy.

Et du fecond lit vinrent :

2. HENRI-ROBERT, qui fuit ;
3. LOUIS, Marquis de Mauny, Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine de fes Gardes du Corps, puis premier Écuyer de la Reine ANNE D'AUTRICHE & Gouverneur de Caen, mort en 1626, fans enfans légitimes d'*Ifabelle Jouvenel des Urfins*, veuve de *Mercure de Saint-Chamans*, Seigneur du Péché, & fille de *Chriftophe Jouvenel des Urfins*, Baron de Trainel, &c., Chevalier des Ordres du Roi, & de *Madeleine de Luxembourg*. (Les enfans naturels qu'il eut d'*Elifabeth Salviati*, fa coufine, furent au nombre de quatre, trois garçons & une fille ;)
4. ALEXANDRE, Abbé de Braine et d'Igny;
5. ANTOINE, Comte de Braine, mort fans enfans de fon mariage contracté avec *Marie Hennequin*, veuve d'*Olivier le Fèvre*, Seigneur d'Eaubonne, & fille de *Pierre Hennequin*, Seigneur de Boinville, &c., & de *Marie Brulart ;*
6. Et CATHERINE, femme de *Jean Flefchard*, Seigneur de Preffins.

XIII. HENRI-ROBERT DE LA MARCK, IIe du nom, Comte de Braine, Baron de Sérignan, dit *le Duc de Bouillon*, reçu Capitaine des Cent Suiffes de la Garde du Roi en furvivance de fon père, le 1er Août 1589, après le

décès duquel il exerça cette charge, mourut en fon Château de Braine, près de Soiffons, le 7 Novembre 1652, âgé de 77 ans, & fut enterré dans l'Eglife de l'Abbaye de Braine. Il avoit époufé, 1° *Marguerite d'Autun*, fille de *Jacques*, Seigneur de Campelos, & d'*Ifabelle de Pluviers*, morte à Avignon le 21 Février 1616, & inhumée dans l'Eglife de l'Abbaye de Braine; 2° le 14 Avril 1628, *Antoinette d'Albert*, veuve de *Barthélemy de Mons*, Seigneur de Vernet, & fille d'*Honoré d'Albert*, Seigneur de Luynes, &c., & d'*Anne de Rodulf*; & 3° en Avril 1645, *Françoife d'Harcourt*, veuve de *François Giffart*, Marquis de la Marzelière, & fille de *Pierre d'Harcourt*, Marquis de Beuvron, &c., & de *Gillonne de Goyon de Matignon*. Il n'eut des enfans que du premier lit, favoir :

1. ROBERT, né le 21 Septembre 1614, qui n'a vécu que 7 mois ;
2. MARIE-CHARLOTTE, première femme de *René de l'Hôpital*, Marquis de Choify, Vicomte d'Omer, &c., dont poftérité. Voy. HOPITAL (L') ;
3. HENRIETTE-MARGUERITE, Religieufe en l'Abbaye de Chelles, puis Prieure du Monaftère de Notre-Dame de Braine où elle eft morte ;
4. Et LOUISE, mariée, par contrat paffé à Paris le 23 Janvier 1633, à *Maximilien Efchallard de la Boulaye*, en Poitou, fils de *Philippe*, Seigneur de la Boulaye, &c., & de *Marie Hurault du Marais*. Elle mourut à Paris le 17 Mai 1668, âgée de 56 ans, & fut inhumée dans l'Eglife de Saint-Yved de Braine. De ce mariage vint : *Henri-Robert Efchallard*, dit *de la Marck*, qui prit le titre de *Comte de la Marck*, en mémoire des prétentions de fes ancêtres du côté maternel. Il époufa, le 24 Juin 1657, *Jeanne de Saveufe de Bouquainville*, fille d'*Henri de Saveufe*, Seigneur de Bouquainville, & de *Madeleine Viole* (celle-ci fille de *Nicolas Viole*, Confeiller au Parlement, et de *Marguerite de Cordes*, & petite-fille de *Louis de Saveufe*, Seigneur de Bouquainville, & d'*Anne de Hélin*.) De ce mariage fortirent deux filles, favoir : 1. *Louife-Madeleine Efchallard de la Marck*, Comteffe de Braine, de Sérignan, &c., mariée, le 7 Mars 1689, à *Jacques-Henri de Durfort*, Duc de Duras, mort en Septembre 1697, & elle le 13 Avril 1717, ayant eu poftérité ; 2. & *Françoife Efchallard de la Marck*, élevée Fille d'honneur auprès de la Reine, morte le 27 Avril 1726, dans fa 76e année, femme de *Pierre*, IIe du nom, Comte *de Lannion*, Lieutenant Général en 1702, mort le 26 Mai 1727, dans fa 76e année, dont des enfans. Voy. ESCHALLARD DE LA BOULAYE, DURFORT et LANNION.

BRANCHE
des Comtes de LUMAIN.

VIII. GUILLAUME DE LA MARCK, furnommé le *Sanglier des Ardennes* à caufe de fa férocité (*a*) (troifième fils de JEAN, Ier du nom, & d'*Agnès de Vernonbourg*), Seigneur de Lumain, de Verpré, d'Aigremont & de Lognes, fut Chambellan du Roi LOUIS XI. Il fit un traité de paix à Tongres, le 22 Mai 1483, avec *Jean de Hornes*, Evêque de Liège, & les Etats du pays qui lui accordèrent en récompenfe des frais & dépenfes qu'il avoit faits pour la défenfe du pays de Liège une fomme confidérable, pour le payement de laquelle en exécution de ce traité l'Evêque & le Chapitre de Liège lui engagèrent le Duché de Bouillon, qu'il céda à ROBERT DE LA MARCK, fon frère aîné. Il tomba enfuite entre les mains de MAXIMILIEN, Archiduc D'AUTRICHE, qui fit conduire GUILLAUME à Maëftricht, où fon procès lui fut fait, & il y eut la tête tranchée au mois de Juin 1685. Il avoit époufé *Jeanne d'Arfchot*, Dame de Schoonhoven, fille de *Jean*, & d'*Odile de Merode*, dont :

1. JEAN, qui fuit ;
2. GUILLAUME, Chevalier, Seigneur d'Aigremont, de Montbazon, de Sainte-Maure & de Nouâtre, Chambellan du Roi, Chevalier de fon Ordre, qui accompagna LOUIS XII à fon entrée folennelle dans la ville de Gênes, le 26 Août 1502 ; fut Capitaine des Cent Suiffes de la Garde de ce Prince le 19 Octobre 1505, mourut le 20 Mai 1516, & fut inhumé dans le Chœur de l'Eglife de Sainte-Maure, près de Fontenay, en Poitou, où l'on voit fon tombeau. Il avoit éqoufé *Renée du Fou*, veuve de *Louis de Rohan*, IIIe du nom, Seigneur de Guémenée & de Montbazon, &c., & fille unique de *Jean du Fou*, Seigneur de Roftrenen, Gouverneur & Bailli de Touraine, Grand

(*a*) Ce fut lui qui tua inhumainement de fa main LOUIS DE BOURBON, Evêque de Liège, & jeta fon corps, du haut du Pont, dans la Meufe. Ce malheur arriva dans une fédition qu'il avoit fufcitée avec quelques Chanoines contre ce Prince, en 1482. Ce LOUIS DE BOURBON eft auteur de la Maifon DE BOURBON-BUSSET. Voy. BOURBON.

Echanſon de France, & de *Jeanne de la Rochefoucauld*, dont trois filles, ſavoir :

1. Renée, morte ſans enfans d'*Amé de Sarrebruck* (fils de *Robert*, & de *Marie d'Amboiſe*), qu'elle avoit épouſé le 18 Juin 1520;
2. Anne, première femme de *Jean*, Sire *de Rambures*, fils d'*André*, & de *Jeanne de Hallwin*. Elle avoit été accordée, par contrat du 25 Juillet 1515, à Bertrand de Bourbon, Seigneur de Carency, tué à la bataille de Marignan avant ſon mariage accompli;
3. Et Françoise, mariée à *Joachim de Hangeſt*, Seigneur de Montmor, &c., tué par les Impériaux en 1537. Voy. HANGEST (de).

Guillaume de la Marck eut encore pour enfans naturels :

1. Guillaume, bâtard de la Marck, Ecuyer d'Ecurie du Roi François I[er], en 1534; il laiſſa une fille;
2. Et Françoise, bâtarde de la Marck, première femme de *François de Villequier*, Seigneur de Clairvaux, Chevalier des Ordres du Roi, morte à Poitiers au mois de Septembre 1577.

3. Marguerite, femme de *Lancelot*, Seigneur *de Berlaymont;*
4. Et une autre fille, femme de *Robert*, Seigneur *de Fauquemont*, au pays de Liège.

IX. Jean de la Marck, I[er] du nom, de ſa branche, Seigneur de Lumain, fut en concurrence pour l'Evêché de Liège après le décès de Louis de Bourbon, avec Jean de Hornes. La préférence qui fut donnée à ce dernier, cauſa de grands troubles, leſquels furent terminés par le traité de Tongres en 1483. Il eut de ſon mariage avec *Marguerite*, fille de *Théodoric*, Seigneur *de Runckel*, & d'*Anaſtaſie Wicdane*,

Jean, qui ſuit;
Et Guillaume, Chanoine & Archidiacre de l'Egliſe de Liège.

X. Jean de la Marck, II[e] du nom, Seigneur de Lumain & de Seraing, épouſa, en 1534, *Marguerite de Waſſenaer*, fille de *Jean*, Vicomte de Leyde, Chevalier de la Toiſon d'Or, & de *Joſſine d'Egmond*, dont :

1. Guillaume, Seigneur de Lumain, qui embraſſa le parti des Mécontens des Pays-Bas, fut Lieutenant du Prince de Naſſau; prit ſur les Eſpagnols, en 1572, la ville de Brielle, ce qui cauſa la rébellion de preſque toute la Hollande & d'une grande partie de la Zélande. Il fut défait près de Harlem en 1578, par Don Juan d'Autriche, ſe retira à Liège & y mourut ou de poiſon, ou de la morſure d'un chien enragé la même année;
2. Georges, Chevalier de l'Ordre Teutonique;
3. Philippe, qui ſuit;
4. Marguerite, femme de *Charles de Gavre*, Comte de Beaurieux;
5. Jossine, Abbeſſe de Thore;
6. Et Madeleine, femme de *Philippe*, III[e] du nom, Chevalier, Seigneur & Baron *de Beauffort*, en Artois, &c., dont elle eut poſtérité. Voy. BEAUFFORT.

XI. Philippe de la Marck, d'abord Eccléſiaſtique & Chanoine, devenu Seigneur de Lumain après le décès de ſon frère aîné, mourut le 15 Juin 1613. Il avoit épouſé *Catherine de Manderſcheid*, fille de *Théodoric*, & d'*Erique*, Comteſſe *de Waldech*, laquelle eut en dot 6000 écus, des pierres & des bijoux, & renonça, en 1581, à la ſucceſſion de ſes père & mère en faveur de ſes frères. Leurs enfans furent :

1. Ernest, qui ſuit;
2. Elisabeth-Catherine, femme de *Pierre-Erneſt de Gavre*, Comte de Frézin, Baron d'Inchy;
3. Et Jossine, mariée, en 1610, à *Jean-Théodoric*, Comte *de Lowenſtein* & de Rochefort, ſeptième fils de *Louis* III, & d'*Anne de Stolberg*.

XII. Ernest de la Marck, Comte de Lumain & de Manderſcheid, Avoué héréditaire de Franchimont, teſta le 30 Juillet 1653, mourut en 1654 & fut inhumé dans le Chœur de l'Egliſe de Schleiden. Il avoit épouſé 1° *Sibylle de Hohenzollern*, fille de *Jean-Georges*, & de *Françoiſe*, Comteſſe *du Rhin;* & 2° le 27 Février 1645, *Catherine-Richarde d'Eſch*, inhumée ſous un tombeau de marbre que ſon mari lui fit faire dans l'Egliſe paroiſſiale de Meyſchen. Il eut du premier lit :

1. Jean-Guillaume, Comte de la Marck, mort le 29 Août 1674, ſans poſtérité.

Et du ſecond lit vinrent :

2. François-Antoine, qui ſuit;
3. Engelbert, mort ſans alliance;
4. Marie-Madeleine, mariée & qui a laiſſé deux enfans ſans poſtérité;
5. Et Catherine-Françoise, morte Religieuſe au Monaſtère de Sainte-Agathe de Liège.

XIII. François-Antoine de la Marck, Ba-

ron de Lumain & de Seraing, Comte du Saint-Empire, dit *le Comte* DE LA MARCK, mourut à Schaumbourg, le 21 Juin 1680. Il eut de *Catherine-Charlotte de Wallenrodt*, fon époufe, fille de *Jean-Ernest*, & de *Catherine de Mondfchein*,

1. JEAN-BERTRAND-FRANÇOIS, né en 1672, Meftre de Camp du Régiment de Cavalerie, mort à Paris fans avoir été marié, le 19 Janvier 1697;
2. LOUIS-PIERRE-ENGELBERT, qui fuit;
3. Et JULES-AUGUSTE, dit *le Comte Augufte*, né en 1680, Major Général de la Cavalerie au fervice de l'Empereur en 1718 & Gouverneur du Duché de Juliers. Il a paffé depuis au fervice de l'Electeur Palatin, a été Lieutenant Général de fes Armées & Chelier de fon Ordre de Saint-Hubert. Il eft mort le 8 Septembre 1753, non marié, âgé de 73 ans, étant Général de l'Artillerie de l'Empire.

XIV. LOUIS-PIERRE DE LA MARCK, né en 1674, Comte de Schleiden, Baron de Lumain & de Seraing, Seigneur de Kerpen, de Schaumbourg, de Gueltdorf, de Boulogne, &c., dit *le Comte* DE LA MARCK, Avoué héréditaire du Marquifat de Franchimont, Comte du Saint-Empire, fait Meftre de Camp du Régiment de Furftenberg en 1697, d'un Régiment d'Infanterie 6 mois après, Brigadier en 1704, Maréchal de Camp en 1709, Envoyé extraordinaire dans le Nord en 1717, Lieutenant Général en 1718, nommé Chevalier des Ordres le 2 Février 1724, reçu le 3 Juin fuivant; fait Gouverneur de Landrecies le 20 Mai 1737, Ambaffadeur extraordinaire auprès du Roi d'Efpagne en 1738 & Grand d'Efpagne de première claffe, par ce Prince, le 19 Décembre 1740, eft mort à Aix-la-Chapelle, le 7 Novembre 1750, âgé de 76 ans. Il avoit époufé, par contrat du 12 Mai 1700, *Marie-Marguerite-Françoife de Rohan-Chabot*, fille de *Louis*, Duc de Rohan, Pair de France, &c., & de *Marie-Elifabeth du Bec de Vardes*. Elle eft morte le 28 Janvier 1706, laiffant :

LOUIS-ENGELBERT, qui fuit;
Et FÉLICITÉ-CHARLOTTE, née en 1704.

XV. LOUIS-ENGELBERT DE LA MARCK, né le 21 Décembre 1701, Comte de Schleiden, Baron de Lumain & de Seraing, dans les Ardennes, Avoué héréditaire du Marquifat de Franchimont, au pays de Liège, Seigneur, Marquis de Vardes, en la Vicomté de Pont-Audemer, en Normandie, par fucceffion des Maifons *du Bec* & *de Rohan-Chabot*, Grand d'Efpagne, Comte de l'Empire, ci-devant nommé *le Comte* LOUIS, aujourd'hui Comte DE LA MARCK, *Duc* par Brevet (du vivant de fon père), Gouverneur de Cambrai & du Cambréfis, a d'abord été Colonel du Régiment de la Marck, Allemand, en 1719, Brigadier d'Infanterie le 1er Août 1734, Maréchal de Camp le 1er Janvier 1740, Grand d'Efpagne par démiffion en Avril 1744, Lieutenant Général des Armées du Roi le 1er Mars 1745, & eft devenu poffeffeur de la *Grandeffe*, le 7 Novembre 1750, par le décès de fon père. Il a époufé, 1° le 30 Juin 1727, *Marie-Anne-Hyacinthe de Vifdelou*, fille & héritière de *René-François*, Seigneur de Bienaffis, en Bretagne, appelé *le Comte de Bienaffis*; morte le 17 Octobre 1731; & 2° en Avril 1744, *Marie-Anne-Françoife*, dernière fille du feu Maréchal-Duc *de Noailles*, née le 12 Janvier 1719. Du premier lit il a eu :

LOUIS-JULES-JEAN-CLAUDE, né le 14 Octobre 1731, mort à Paris le 15 Mai 1734;
Et LOUISE-MARGUERITE, née le 18 Juillet 1730, mariée, en Juin 1748, à *Charles-Léopold-Marie-Raymond de Ligne*, appelé *le Prince de Ligne*, Duc d'Arenberg, Prince d'Empire, Grand d'Efpagne, Grand Bailli du Hainaut & Gouverneur de Mons, dont des enfans. Voy. LIGNE.

Nous ignorons de quelle Famille eft N..., dit *le Chevalier* DE LA MARCK, Lieutenant-Colonel du Régiment de la Marck, nommé Brigadier des Armées du Roi à la promotion du 20 Mars 1747.

Les armes de la Maifon DE LA MARCK font : *d'or, à la fafce échiquetée d'argent & de gueules de 3 tires; au lion iffant de gueules en chef.*

MARCONNÈS, en Normandie, Election de Bayeux.

SIMON DE MARCONNÈS, Sieur de Bonfoffé, Lieutenant Général en l'Election de Bayeux, fut anobli par Lettres de 1595, vérifiées en la Chambre des Comptes le 27 Octobre 1611;

JEAN DE MARCONNÈS fut reçu Chanoine en la Cathédrale de Bayeux le 21 Décembre 1601;

JACQUES DE MARCONNÈS, pareillement en la même prébende le 6 juin 1609;

SIMON DE MARCONNÈS, auffi Chanoine dans la même Cathédrale, Prieur Commendataire

de l'Hôtel-Dieu de Bayeux, Chapelain de la Chapelle de Saint-Gourgon, mourut le 9 Juin 1647 et fut inhumé dans le Chœur de l'Eglife de l'Hôtel-Dieu. Il laiffa plufieurs frères, neveux & nièces. Ses fœurs furent Suzanne & Marie de Marconnès ;

Simon de Marconnès, Ecuyer, Sieur de Leville, demeurant en la paroiffe de Saint-André de Bayeux, mort le 27 Mai 1684, âgé de 66 ans, & François de Marconnès, Ecuyer, demeurant en la paroiffe de Saint-Sauveur de ladite Ville, furent confirmés dans leur nobleffe par M. de Chamillart, Intendant de Caen. (*Notice envoyée.*)

Les armes : *palé d'or & de gueules de 6 pièces; au chef de fable.*

MARE (la), Ecuyer, Seigneur des Beaux : ancienne nobleffe des Elections de Conches & de Bernay, Généralité d'Alençon, en Normandie, reconnue dans la recherche de 1666, & dont les armes font : *d'azur, à la fafce d'argent, accompagnée de 3 molettes d'éperon d'or, 2 & 1.*

MARE DE CRESSENEUILLE (la) : *d'azur, à une cigogne d'argent.*

MAREC. Voyez MARC'HEC (le).

MARÉCHAL : il y a peu de Provinces dans le Royaume, où il n'y ait des Familles de ce nom; mais fur lefquelles, pour la plupart, nous ne pouvons donner qu'une notice, faute de *Mémoire*, & d'autres, feulement le nom & les armes :

MARÉCHAL (le), à Paris. Henri le Maréchal, Seigneur de Corbeil, Secrétaire du Roi, Maire de Bourges & Général des Finances en Berry, eut de *Jeanne de Ganay*, Dame d'Azy & de Corbeil, en Berry, fon époufe,

1. Henri, IIe du nom, reçu Confeiller au Grand Confeil, le 23 Février 1573, mort le 16 Janvier 1583. Il avoit époufé *Bonne Bourdin*, fille de *Gilles*, Procureur Général au Parlement de Paris, & d'*Ifabelle Fufée.* Devenue veuve, elle fe remaria à *Pierre Gilbert*, IIe du nom, Seigneur de Voifins, &c., & en eut poftérité. Voy. GILBERT de VOISINS ;
2. Claude, reçu Confeiller au Grand Confeil, le 25 Janvier 1583 après fon frère, & enfuite Confeiller au Parlement de Paris en 1615. De fa femme, dont le nom eft ignoré, il eut :

Jeanne, mariée à *Claude le Bègue*, Seigneur de Dornou, Confeiller au Préfidial de Bourges, dont une fille.

Les armes : *d'argent, à 2 lions affrontés de fable, fupportant un delta* ou *triangle d'argent.*

MARÉCHAL, en Dauphiné, Famille qui porte : *d'or, à 3 pins de finople, rangés en fafce, fûtés de fable, terraffés chacun d'une motte de finople ; à l'étoile d'azur en chef.*

MARÉCHAL, autre Famille de la même province, dont les armes font : *d'azur, à 2 tours crénelées, chacune de 2 pièces entières et 2 demies d'argent, féneftrées & portillées de fable, féparées par une croix d'or, aléfée & furmontée d'un croiffant d'argent en chef, foutenu d'un autre du même en pointe.*

MARÉCHAL (de), en Languedoc, porte *d'azur, à 3 coqs d'or, les 2 du chef affrontés* & 1 *en pointe.*

MARÉCHAL (le), en Normandie, Election de Conches, porte : *d'azur, au lion d'or, accompagné de 3 rofes d'argent, 2 & 1.*

MARÉCHAL, en Bourbonnois : c'eft une des plus nobles & des plus anciennes Familles de cette Province.

I. Guillaume Maréchal, Damoifeau, Seigneur de Creffanges & autres lieux, époufa une femme nommée *Ifabelle*, & fit fon teftament le Lundi d'après la Fête de Saint-Denis de l'an 1348, par lequel il choifit fa fépulture dans le cimetière de l'Eglife de Creffanges, auprès de fon père. Il fit plufieurs legs pieux aux Eglifes de fes terres et inftitua pour héritier univerfel Pierre, fon fils, qui fuit :

II. Pierre Maréchal, Damoifeau, époufa, par contrat du Samedi d'après la Fête de l'Exaltation de Sainte-Croix de l'an 1350, paffé devant *Silvinge*, Notaire du Duché de Bourbonnois, *Marguerite de Meffarges*, fille de *Jean*, Damoifeau, & de *Garine*, fa femme. De ce mariage vint :

III. Guillaume Maréchal, qui époufa, en 1407, *Philippe de Maugilbert*, dont :

IV. Jean Maréchal, Seigneur des Noix & du Fourchant, qui s'eft marié, par contrat du 24 Juin 1417, avec *Antoinette du Fourchant*, fille de *Guillaume*, Ecuyer. Ils teftèrent conjointement le 3 Mai 1463 & inftituèrent pour héritiers univerfels & exécuteurs teftamentaires leurs trois enfans, favoir :

JACQUES, qui suit ;
JEAN & GEOFFROY ; celui-ci Chevalier de Rhodes & Commandeur de Blondets.

V. JACQUES MARÉCHAL, Seigneur des Noix, épousa, par contrat du 12 Août 1449, passé devant *Pochon*, Notaire de la Chancellerie du Duché de Bourbonnois, *Hélène de Saint-Julien*, fille de feu *Hélion de Saint-Julien*, & de *Guicharde*, sa femme. Ils firent leur testament le 10 Novembre de l'année 1470, par lequel ils instituèrent pour héritier universel GEOFFROY, qui suit, & firent légataires ANTOINE, GABRIEL, CATHERINE, JEANNE & MARGUERITE, leurs autres enfans.

VI. GEOFFROY MARÉCHAL, Seigneur des Noix & du Châtelier, épousa, par contrat du 10 Janvier 1587, *Perronnelle de Saint-Avit*, fille d'*Antoine*, Ecuyer, Seigneur d'Aiguemorte, & de *Perronnelle du Pin*, dont :

VII. PIERRE MARÉCHAL, IIe du nom, Seigneur des Noix, qui s'est marié à *Jeanne de Saint-Aubin*, fille de *Jacques*, Ecuyer, Seigneur de Saligny & de Vougon, Grand Prévôt de la Connétablie de France, & de *Marguerite de Vogon*. Il en eut :

VIII. GILBERT MARÉCHAL, Ecuyer, Seigneur des Noix, qui s'est marié, par contrat du 13 mai 1548, à *Perronnelle de Bonnay*, fille de feu *Gilbert*, Ecuyer, Seigneur de Demoret, & de *Marguerite de Bar-Baugy*. Leur fils fut

IX. JEAN MARÉCHAL, Ecuyer, Seigneur de Franchesse, qui épousa, par contrat du 3 Janvier 1600, *Catherine de la Trollière*, Dame de la Trollière, de Beaumanoir, de Saint-Maurice & de Genestine, veuve de *Christophe de Saint-Hilaire*, Ecuyer, Seigneur du Coudreau, & fille de feu *Louis de la Trollière*, Chevalier, Seigneur de Houplin, Capitaine & Lieutenant du Comte d'Egmond, au Château de Gand, & Gentilhomme de la bouche de S. M. C., & de *Marie de Nonnelles*. De ce mariage vint :

X. CLAUDE MARÉCHAL, Ecuyer, Seigneur de Franchesse, qui épousa, par contrat du 9 Février 1632, *Charlotte du Château*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de la Pierre & de Valigny-sur-Cher, & d'*Antoinette de Pallas*. Leurs enfans furent :

1. & 2. JEAN & CLAUDE ;
3. MARTIN, qui fit ses preuves pour être reçu Chevalier de Malte au Grand Prieuré d'Auvergne le 12 Avril 1656 ;
4. EDME ;
5. Et LOUIS, qui suit.

XI. LOUIS MARÉCHAL, Ecuyer, Seigneur de Franchesse, &c., épousa, par contrat du 28 Décembre 1666, reçu par *Michel*, Notaire à Moulins, *Charlotte de Chambord*, fille de *Philippe*, Ecuyer, Seigneur de Verrières, & de *Perrenelle de Renaud de Chandian*. Ils eurent :

MARIE MARÉCHAL DE FRANCHESSE, née au mois de Septembre 1675, reçue à Saint-Cyr au mois de Juin 1686, sur ses preuves de noblesse.

Les armes : *d'or, à 3 tourteaux d'azur, bordés d'or, & chargés chacun d'une étoile du même.*

MARÉCHAL ou MARESCHAL, en Bresse : il y a trois Familles de ce nom dans cette Province, toutes différentes d'armes & d'origine. La troisième, qui est la plus ancienne, est, suivant l'opinion commune, originaire d'Angleterre, où elle a été jadis fort illustre, & de laquelle étoient les anciens Comtes de *Pembrocke* & de *Warwick*.

I. PIERRE MARÉCHAL, Chevalier, est dit présent dans un traité de paix fait en 1314, entre le Dauphin de Viennois & le Comte de Savoie. Il eut pour femme *Alix de Corgenon*, fille de *Jean*, Seigneur *de Corgenon*, Bailli de Bresse, & de *Marguerite de la Baulme*. Il avoit pour oncle PIERRE MARÉCHAL, Chanoine de Lyon, qui testa l'an 1271. Ce qui fait voir que celui-ci n'est pas le premier de cette Famille; mais on ne peut remonter plus haut faute de *Mémoire*. Le fils de PIERRE & d'*Alix de Corgenon* fut

II. JEAN MARÉCHAL, Chevalier, qui s'est marié, 1° avec *Ancelise de Chalamont*, Dame de Meximieux, fille de *Guillaume*, Seigneur de Meximieux ; & 2° à *Simonne de Tournon*, veuve de *Jean de Coligny*, Seigneur de Cressia, & fille de *Guillaume*, Seigneur *de Tournon*, & d'*Alix d'Uzès*, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent :

1. PIERRE, qui suit;
2. JAQUES, auteur de la branche des Seigneurs de *Laval-d'Isère*, rapportée ci-après ;
3. Et ANTOINE, mort sans postérité.

III. PIERRE MARÉCHAL, IIe du nom, Seigneur de Meximieux, mort en 1413, avoit épousé, en 1385, *Alix de Corgenon*, fille de *Jean*, Seigneur de Meillonnas, & de *Jeanne*

de Saint-Trivier, dont entr'autres enfans :

IV. Humbert ou Imbert Maréchal, Seigneur de Meximieux, Corgenon, Montanay, &c., qui s'eſt marié, en 1417, avec *Jeannette de Menthon*, fille d'*Henri*, Seigneur *de Menthon*, & de *Marie de Saint-Amour*. De ce mariage vinrent :

1. François, qui fuit ;
2. Jean, Seigneur de Creſt, près de Montmellien, marié à *Philippine Aleman*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Saint-Georges, en Dauphiné, & de *Guyotte de Flamenches de Caderouſſe*, de laquelle il eut deux filles :
   1. Catherine, femme 1° de *Pierre*, Seigneur *de Toligny*, fils de *Pierre*, & de *Catherine de la Farge* ; & 2° de *Jean de Saint-Symphorien*, Seigneur de Chamouſſet, fils de *Dalmace de Saint-Symphorien*, & de *Marguerite de Cucurieu* ;
   2. Et Françoise, mariée à *François*, Comte *de Chalant*, fils d'*Iblet*, IIe du nom, Seigneur *de Chalant*, & de la fille du Seigneur *de Nons* ou *de Nuy*, dans la Vallée d'Aoſte.
3. Antoine, Seigneur de la Tour, marié, en 1463, à *Catherine de Corveyſſia*, dont :
   1. Guillaume, Chevalier ;
   2. Hugues, Seigneur de Revonnas, père de Claudine Maréchal, Dame de la Tour & de Revonnas en 1544 ;
   3. Georges, Abbé de Saint-Rambert, en Bugey, en 1494 ;
   4. Et Claudine, femme de *Guillaume de Chabeu*, Seigneur de la Tour-des-Pronneins.
4. Louis, Abbé de Saint-Rambert en 1449 ;
5. Anne, mariée, le 14 Juillet 1449, à *Claude*, Seigneur *de Franchelins* & de Glettins, dont des enfans. Voy. FRANCHELINS, en Dombes ;
6. Et Jeanne, femme de *Jacques de la Palu*, Seigneur de Jarnoſſe, &c., dont poſtérité. Voy. PALU (de la).

V. François Maréchal, Seigneur de Meximieux & de Montanay, Capitaine Général des Fortifications de Breſſe, partagea avec ſes frères le 29 Janvier 1459. Il épouſa *Jeanne de Viſſac*, fille d'*Antoine*, Seigneur d'Arlenc, & de *Marguerite d'Apchon*, dont :

1. Claude, qui fuit ;
2. Catherine, femme de *Jacques*, Comte *de Montbel* & d'Entremont, Conſeiller & Chambellan du Duc de Savoie, duquel elle n'eut point d'enfans. Voy. MONTBEL ;
3. Et Marguerite, mariée, 1° en 1466, à *Antoine de Merles*, Seigneur de Rebé ; & 2° le 10 Juillet 1469, à *Odon* ou *Ode de Chiel*, Seigneur de Chanves, en Bugey, &c., dont elle eut poſtérité. Voy. CHIEL (de).

VI. Claude Maréchal, Seigneur de Meximieux & de Montanay, épouſa, en 1484, *Gabrielle de la Queuille*, ſœur de *Guyot*, Chanoine, Comte de Lyon, & fille de *Jacques*, Seigneur de Lons, & de *Louiſe de Giac*, dont :

1. François, qui fuit ;
2. Jean, Protonotaire du Saint-Siège, Chanoine, Comte de Lyon en 1484, mort en 1516 ;
3. Humbert, Seigneur de Montfort, Régent de la Principauté d'Orange en 1499 ;
4. & 5. Antoine & Claude, morts jeunes ;
6. Antoinette, femme de *Louis de Viry*, Seigneur de Saint-André-de-Briord, fils d'*Amé*, Seigneur *de Viry*, en Génevois, & de *Jeanne de Compeys* ;
7. Et Philiberte, Prieure de Blye.

VII. François Maréchal, IIe du nom, Seigneur de Meximieux & de Montanay, Grand Chambellan de Savoie, Gouverneur de Philippe de Savoie, Duc de Nemours, Ambaſſadeur en Suiſſe & à Rome en 1511, épouſa *Philippe-Françoiſe de Luyrieux*, morte en 1538, fille & héritière d'*Humbert de Luyrieux*, Seigneur de la Queuille, &c., & de *Catherine de Bourgogne*, Dame de Verdun & de Branges. Leur fille unique,

Isabeau, épouſa *Charles de la Chambre*, Seigneur de Sermoyer, Chevalier de l'Ordre de Savoie, fils puîné de *Louis*, Comte *de la Chambre*, & d'*Anne de Boulogne*, dont *Claudine-Philippe de la Chambre*, qui porta la Baronnie de Meximieux à *Chrétien de Villelume*, Vicomte de Montaigu, ſon mari. Voy. MEXIMIEUX.

SECONDE BRANCHE, *Seigneurs de* Laval-d'Isère.

III. Jacques Maréchal, Seigneur de Combefort & de Châtel-ſur-Saint-Michel (ſecond fils de Jean Maréchal, Chevalier, & d'*Anceliſe de Chalamont*, Dame de Meximieux, ſa première femme), teſta le 11 Mai 1396. Il mourut en 1397, laiſſant de *Catherine Thomas*, qu'il avoit épouſée en 1360,

1. Jean, qui fuit ;
2. Pierre, Chevalier, mort en 1423, qui laiſſa un fils, nommé Jean Maréchal, Chevalier, lequel teſta le 6 Avril 1476 ;
3. Et Catherine, mariée, 1° le 22 Janvier

1411, à *Jean de Clermont*, Seigneur de Saint-Pierre-de-Soucy & de Sainte-Hélène-du-Lac.

IV. Jean Maréchal, Seigneur de Combefort & de Châtel-fur-Saint-Michel, tefta le 18 Mars 1400. Il avoit époufé *Antoinette de Cuyne*, fille de *Pierre*, Seigneur de Ribaud, en Savoie. Leurs enfans furent :

1. Jean, qui fuit ;
2. Et Jacques, Seigneur de Châtel-fur-Saint-Michel, lequel tefta le 9 Mars 1454. De lui font defcendus les Seigneurs de *Châtel-fur-Saint-Michel*, en Savoie, dont nous n'avons pas la fuite.

V. Jean Maréchal, IIe du nom, Seigneur de Combefort, vivant ès-années 1450 & 1455, époufa *Anne de Bonnivard*, dont :

1. Jean, mentionné ci-après ;
2. Et Jacques, Seigneur du Parc, de Sénozan, en Mâconnois, & de Deaux, en Dombes, marié à *Laurence-Françoife de Luyrieux*, fille d'*Hugues*, Seigneur de la Velière, & de *Philippe-Hélène de Saffenage*, dont :

   Françoise, Dame du Parc & de la Velière, femme, en 1550, de *Jean Mitte de Miolans*, Seigneur de Chevrières, Chevalier de l'Ordre du Roi, dont des enfans. Voy. MITTE de CHEVRIÈRES.

VI. Jean Maréchal, IIIe du nom, Seigneur de Combefort, époufa *Urbaine de Duyn*, fille de *Janus*, Baron de Laval-d'Ifère, Vicomte de Tarantaife, & de *Marie de Menthon*, aux conditions que leurs enfans feroient tenus de porter le nom & les armes *de Duyn*, qui font : *d'or, à la croix de gueules*. De ce mariage vinrent :

1. Jean, qui fuit ;
2. Et Louise de Duyn, dite Maréchal, femme de *Louis de Châtillon*, Seigneur de Mufinens, Grand Ecuyer de Savoie.

VII. Jean de Duyn, IVe du nom, dit Maréchal, Baron de Laval-d'Ifère, Seigneur de Combefort, Vicomte de Tarantaife, époufa, en 1530, *Françoife de Tavora*, Dame d'honneur de Béatrix de Portugal, Ducheffe de Savoie (de la Maifon *de Tavora* en Portugal.) Il en eut :

1. Jean-Marie, qui fuit ;
2. Jean-Baptiste, Seigneur de Combefort, Protonotaire Apoftolique ;
3. Et Claude, mort fans hoirs.

VIII. Jean-Marie de Duyn, dit Maréchal, Baron de Laval-d'Ifère, Vicomte de Tarantaife, Seigneur de Combefort, fe maria avec *Gafparde de Cuyne*, Dame de Ribaud, fille de *Jean*, Seigneur de Ribaud, en Savoie, & d'*Anne de Granges*. Leurs enfans furent :

1. Pierre, qui fuit ;
2. Et Jean-Antoine, Capitaine des Carabins des Gardes de Charles-Emmanuel, Duc de Savoie, mort aux guerres de Maurienne.

IX. Pierre de Duyn, dit Maréchal, Baron de Laval-d'Ifère & de Sainte-Hélène-des-Millières, Seigneur de Combefort, de Ribaud & du Châtelard, Vicomte de Tarantaife, Chevalier de l'Ordre de Savoie, premier Ecuyer de S. A. Charles-Emmanuel, Duc de Savoie, Lieutenant Général de fon Infanterie & Chevalier d'Honneur de Madame Royale, époufa *Antoinette de Locatelli*, Dame de Sainte-Hélène, fille & héritière de *Jean-Baptifte*, Baron de Sainte-Hélène-des-Millières, & de *Catherine le Roux du Terreau*. Il en eut :

1. Jean-Baptiste, qui fuit ;
2. Hector, Chevalier de Malte ;
3. 4. & 5. Sigismond, Philibert & Antoine, defquels nous ignorons la deftinée.

X. Jean-Baptiste de Duyn, dit Maréchal, Comte de Laval-d'Ifère, Vicomte de Tarantaife, Commandeur d'Allinges, Chevalier de l'Ordre des Saints-Maurice & Lazare, Colonel d'un Régiment de Gens de pied, entretenus en Piémont, vivant en 1650, époufa *Anne-Antoinette d'Ourches*, fille de *Nicolas*, Seigneur de Bühl, en Lorraine, & d'*Antoinette de Saint-Belin* : nous ignorons s'il a eu poftérité, faute de *Mémoire*. (Voyez fur cette Maifon l'*Hiftoire de Breffe & de Bugey*, par Guichenon.)

Les armes : *d'or, à la bande de gueules, accompagnée de 6 coquilles du même, pofées en orle.*

MARÉCHAL ou MARESCHAL, autre Famille de Breffe, non moins ancienne que la précédente. Elle remonte à

I. Etienne Maréchal, Damoifeau, demeurant à Pont-de-Veyle & vivant en 1384. Il eut de fa femme, nommée *Amphelife*,

1. Jean, qui fuit ;
2. Et Antoinette, femme d'*Hugues de Saint-Cyr*, Damoifeau.

II. Jean Maréchal, Seigneur de Loëze & des Beloufes, vivant en 1420, eut pour femme la fille du Seigneur *de Loëze*, dont entr'autres enfans :

III. Etienne Maréchal, Seigneur de Loëze & des Beloufes, qui s'eſt marié, 1° le 17 Février 1441, avec *Guillemette de Colomb*, fille de *Guy*, Seigneur de la Salle, & de *Michelle de Seyturier*; & 2° le 3 Août 1458, avec *Agnès de Coucy*, fille d'*Aimé*, Seigneur de Géniſſiat, & de *Marie de Gingins*, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent :

1. Jacques, qui fuit ;
2. Pétreman, Seigneur des Beloufes, marié à *Philiberte de Tarlet*, fille de *Jean*, Seigneur de Marmont, & de *Louiſe de Beyviers*, ſa ſeconde femme. Il eut pour fille unique

   Claudine, Dame des Beloufes, femme de *Philibert de la Baume*, Seigneur de Grand-Champ.
3. Jacqueline, mariée à *Humbert de Sachins*, Seigneur de la Milatière, & de *Guillemette Bolomier* ;
4. Et Michelette, morte ſans alliance.

IV. Jacques Maréchal, Seigneur de Loëze, épouſa, 1° *Antoinette Langlois*, fille de *Pierre*, Seigneur de Saint-Aubin, dont il n'eut point d'enfans; & 2° *Antoinette de Montjouvent*, fille d'*Antoine*, Seigneur *de Montjouvent*, & de *Philiberte de Buiſadam*. Il mourut en 1509, laiſſant de ce mariage :

1. Anne, Dame de Loëze, femme de *Jean de Candie*, Seigneur de la Berruyre ;
2. Et Claudine, mariée, le 29 Août 1511, à *Claude de Charno*, Seigneur de Villerets, fils de *Jean*, Seigneur de Ramboz.

Les armes : *d'argent, à 3 faſces de ſable; à la bande de gueules, brochante ſur le tout.*

MARÉCHAL, à Salins, en Franche-Comté : Famille éteinte depuis environ trois ſiècles & dont il eſt parlé dans l'*Hiſt. généal. des Sires de Salins*, tom. II, p. 80.

MARÉCHAL DE BALDECK : *d'argent, à la barre loſangée de ſable.*

MARÉCHAL ou MARESCHAL de la BERGERIE, en Champagne: Famille noble, dont il eſt fait mention dans l'*Armor. génér. de France*, reg. III, part. II.

I. Raymond Maréchal, Ecuyer, épouſa *Jeanne de Montormentier*, dont :

II. Jacques Maréchal, Ier du nom, Ecuyer, qui s'eſt marié, le 19 Janvier 1535, à *Tiennette le Sain*, fille de *Jean-Baptiſte*, Ecuyer, & d'*Agnès de Martigny*. De ce mariage vint :

III. Claude Maréchal, Ecuyer, qui épouſa, le 23 Décembre 1563, *Marie-Anne de Clairet*, fille de *René*, Ecuyer, & d'*Anne Martin*. Il eut pour fils,

IV. Pierre Maréchal, Ecuyer, Avocat au Parlement & au Siège Royal de Langres, qui épouſa, en 1591, *Quentine Rouſſat*, fille de *Jean*, & d'*Antoinette Brochot*, dont ſortit :

V. François Maréchal, qui, comme ſon père, fut Avocat au Parlement & au Siège Royal de Langres. Il épouſa, le 27 Août 1624, *Agnès de Joyſel*, fille d'*Honoré*, Seigneur *de Joyſel*, Sieur de Betoncourt, Lieutenant pour le Roi au Château de Coiffy, & de Marguerite Maréchal. De ce mariage il eut :

VI. Simon Maréchal, Seigneur d'Hortes en partie, qui s'eſt marié, en 1657, à *Marguerite Armynot*, fille de *Charles*, Bailli du Comté de Châtelvilain, & d'*Anne Martin*. Il mourut en Mars 1659, & ſa veuve ſe remaria à *Antoine de Valette*, Ecuyer, Capitaine dans le Régiment de Brinon. Elle eut de ſon premier lit :

VII. Jacques Maréchal, IIe du nom, Ecuyer, Sieur de Vernois, baptiſé le 23 Février 1659, qui s'eſt marié, le 10 Septembre 1690, à *Madeleine Périer du Treuil*, fille de *Louis-François*, & de *Jeanne Armynot*. Il en eut entr'autres enfans :

1. Louis-Charles, qui fuit;
2. Et François, rapporté après ſon aîné.

VIII. Louis-Charles Maréchal, Ecuyer, né le 24 Juillet 1696, d'abord Lieutenant de Grenadiers dans le Régiment Royal des Vaiſſeaux, paſſa depuis en Bavière en 1724, où il fut fait Lieutenant des Gardes de l'Electeur & fit toutes les campagnes de Hongrie. Il épouſa, en 1741, *Marie-Eliſabeth-Erneſtine*, née Comteſſe *d'Aufsess*, Dame de l'Ordre de l'Impératrice, & veuve du Comte *de Metſch*, Vice-Chancelier du Saint-Empire.

VIII. François Maréchal, IIe du nom, Sieur de la Bergerie, né à Langres le 2 Février 1700 (fils puîné de Jacques, & de *Madeleine Périer du Treuil)*, s'eſt établi dans l'Isle de Saint-Domingue, où il a exercé les charges de Conſeiller du Roi, Lieutenant Civil & Criminel au Siège Royal de Léogane & de Procureur du Roi au Siège de l'Amirauté de la même ville. Il a épouſé, le 21 Août

1729, *Marie-Elifabeth Bigot*, veuve de *Jean-Baptifte Glaife*, & fille de *Pierre Bigot*, & de *Marie de Fauveau*, dont :

IX. Jacques-François Maréchal de la Bergerie, Ecuyer, né le 28 Octobre 1730. (Nous ignorons s'il eft marié.)

Les armes : *d'azur, à 5 lofanges d'argent, bordées de fable & pofées en croix*, 1, 3 & 1.

MARÉCHAL de BIÈVRES, Famille originaire d'Irlande, qui n'eft connue en France que depuis

I. Georges Maréchal, Irlandois, qui, durant les troubles d'Angleterre, fous Charles Ier, vint demander de l'emploi dans un Régiment Étranger au fervice de France. Cet Officier ayant été bleffé à la bataille de Rocroi en 1643, fe retira à Calais, où il vécut & mourut fort pauvre, laiffant

II. Georges Maréchal, IIe du nom, né en 1648, Chevalier, Seigneur de Bièvres-le-Châtel, Velizy, &c., qui n'eut en naiffant d'autre reffource que le talent qui le fit premier Chirurgien du Roi Louis XIV en 1703. Ce Prince, dont il mérita la confiance, lui donna, en 1706, une charge de Maître d'Hôtel. Louis XV, qui lui continua les mêmes bontés, l'honora & le revêtit, en 1723, de l'Ordre de Saint-Michel. Il mourut dans fon Château de Bièvres, le 13 Décembre 1736, âgé de 78 ans. Il avoit époufé, le 25 Octobre 1684, *Marie Roger*, dont :

1. Georges-Louis, qui fuit;
2. François, Abbé Commendataire de Bellefontaine, Confeiller au Parlement, mort en 1735;
3. Et N.... Maréchal, Lieutenant au Régiment des Gardes Françoifes, tué au fiège de Fribourg en 1713.

III. Georges-Louis Maréchal, Chevalier, Seigneur de Bièvres, &c., né à Paris en 1685, Maître d'Hôtel & Gentilhomme ordinaire du Roi en 1716 & Fermier Général, obtint la même année un Brevet qui lui conferva les entrées de la Chambre & du Cabinet de S. M. Il mourut à Paris le 5 Mai 1747. Il avoit époufé, le 20 Février 1710, *Anne-Antoinette Blanchet*, née à Paris en 1692. De ce mariage font iffus :

1. Georges-François, qui fuit ;
2. Alexandre-Georges, Seigneur de Velizy, né à Paris le 20 Septembre 1721, qui a d'abord fervi dans la Marine, & a depuis été Maître d'Hôtel de feue Madame la Dauphine. Il a époufé, le 9 Janvier 1767, *Louife-Antoinette-Clermonne de Flavigny*, dite *Mademoifelle de Chambry*, dont une fille ;
3. N... Maréchal, né à Verfailles le 3 Octobre 1722, ondoyé, devant être tenu par le Roi, & mort à Bièvres en 1725 ;
4. Denis-François-Georges, rapporté après fon aîné ;
5. Charles, auffi mentionné après fes deux frères ;
6. 7. 8. & 9. Et quatre filles.

IV. Georges-François Maréchal, Chevalier, Seigneur de Bièvres-le-Châtel, Velizy, &c., né à Paris le 8 Août 1719, Confeiller du Roi en la première Chambre des Enquêtes du Parlement, reçu le 5 Janvier 1745, mourut à Paris le 29 Septembre 1747, âgé d'environ 37 ans. Il avoit époufé, le 2 Décembre 1744, *Anne-Victoire Eynaud*, laquelle s'eft remariée au marquis *de Razilly*, Capitaine aux Gardes Françoifes, Brigadier des Armées du Roi, dont une fille, née le 30 Novembre 1751. De fon premier lit elle a eu :

1. Georges-François, qui fuit;
2. Et Marie-Louise, née à Paris le 20 Septembre 1746.

V. Georges-François Maréchal, Chevalier, Seigneur de Bièvres, Velizy, &c., eft Moufquetaire du Roi de la première Compagnie depuis 1766. (Nous ignorons s'il eft marié.)

IV. Denis-François-Georges Maréchal de Montéclin, né à Paris le 9 Octobre 1723 (quatrième fils de Georges, & d'*Anne-Antoinette Blanchet*), a d'abord été Moufquetaire & enfuite Capitaine de Cavalerie. Il a époufé, en 1753, *Marie-Henriette le Leu*, dont font iffus :

1. Antoine-Henri-Georges, né à Soiffons en 1754;
2. Pierre-François, né en 1757;
3. Anne-Marie-Alexandre, née en 1756;
4. Et Marguerite-Anne, née en 1759.

IV. Charles Maréchal de Favreuse (frère du précédent), né à Paris le 9 Janvier 1729, d'abord Moufquetaire, enfuite Capitaine de Cavalerie, époufa, le 5 Mars 1755, *Marie-Anne-Louife de Ferey de Guyonvelle*, dont plufieurs enfans.

Les armes : *de finople, à la fafce ondée d'argent, accompagnée de 3 rochers du*

même, 2 & 1. Supports : *deux licornes*. (*Mémoire envoyé.*)

MARÉCHAL DE LA BRETONNIÈRE (LE), en Bretagne, reſſort de Hédé, Diocèſe de Rennes.

PIERRE LE MARÉCHAL, Sieur de la Bretonnière, fut déclaré *noble d'extraction*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 3 Mai 1669, au rapport de M. le Jacobin.

Les armes : *d'argent, à 3 hures de ſanglier, arrachées de ſable, 2 & 1*. (Manuſcrit in-fol., des *Généalogies de Bretagne*.)

MARÉCHAL ou MARESCHAL-MONT-SIMOND, en Breſſe : Famille qui vient de Savoie, & dont nous ne connoiſſons que les armes, qui ſont : *d'azur, à la faſce d'argent, accompagnée en chef de deux étoiles, & en pointe d'un croiſſant, le tout d'argent*.

MARÉCHAL-SAINT-AMOUR : *parti, au 1 de gueules, à la faſce d'argent, voûtée & abaiſſée, ſurmontée de trangles auſſi d'argent ; au 2 de gueules, à la faſce d'argent*.

MARES (DES), en Normandie, Ecuyer, Sieur de Belleſoſſe ; *d'azur, à trois croiſſans d'argent, 2 & 1*.

MARESCAL, Famille noble alliée à celle *de la Fons*, en Picardie, & dont les armes ſont : *d'or, à trois beſans d'azur, chargés au milieu d'une étoile d'argent*.

MARESCOT. Voici ce que nous apprend le *Mercure de France* des mois de Février 1734, p. 405 & de Décembre 1740, p. 2756 :

GILLES-MICHEL DE MARESCOT, Seigneur de Thoiry, de Morgny, &c., Meſtre de Camp d'un Régiment de Cavalerie, Maréchal Général des Logis de la Cavalerie Légère de France & Chevalier de Saint-Louis, mourut le 8 Mars 1714, laiſſant d'*Angélique Dapougny*, ſa femme, décédée le 9 Janvier 1705, pour fille & unique héritière

ANGÉLIQUE, Dame de Thoiry, mariée 1° avec *Claude-Adrien de Bauſſan*, ſon couſin germain, Chevalier, Seigneur de Thoiry, Ecuyer du Roi, mort le 7 Novembre 1731, dont un fils unique. Voy. BAUSSAN ; 2° le 26 Janvier 1734, à *François de Renouard*, Chevalier, Comte de Villayers & d'Auteuil, Seigneur de Drouges, de Couvran, &c., Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi depuis 1719, & auparavant Conſeiller au Parlement de Paris, où il avoit été reçu en 1716 ; & 3° le 2 Mai 1751, à *Jean-Baptiſte-Louis Aubery*, Comte de Vatan, Capitaine au Régiment des Gardes Françoiſes.

GILLES-MICHEL avoit pour frère CHARLES-RENÉ DE MARESCOT, Clerc tonſuré du Diocèſe de Paris, ci-devant Titulaire de quelques Prieurés qu'il avoit réſignés à la charge d'une penſion. Il eſt mort à Paris le 3 Octobre 1741, âgé de 92 ans, & étoit parvenu à ce grand âge ſans infirmité. Il jouiſſoit de 22,000 livres de rente ſur les anciennes tontines, & a laiſſé pour héritière ANGÉLIQUE DE MARESCOT, ſa nièce.

Les armes : *de gueules, à 3 faſces d'argent, au lion léopardé d'or, brochant ſur le tout ; au chef du même, chargé d'une aigle couronnée de ſable*. Cimier : *un léopard, ſurmonté d'une aigle de ſable auſſi couronnée*. (Ces armes ſont les mêmes que portent les MARESCOTTI de Bologne en Italie, qui ont reconnu les MARESCOT de France pour leurs parens.)

MARESCOT, en Normandie, Famille qui porte : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 coqs du même, 2 & 1*.

MARESTE : *d'azur, à 2 faſces d'argent ; à la bande de gueules, brochante ſur le tout*.

MAREUIL, en Picardie : Famille noble qui remonte à

ADRIEN DE MAREUIL, Seigneur de Belloy, anobli par Lettres de l'an 1594, regiſtrées dans toutes les Cours en 1654 ;

PIERRE DE MAREUIL, Seigneur de la Ferrière-lès-Amiens, épouſa *Marguerite du Souich*, qu'il laiſſa veuve & mère de

1. PIERRE, Seigneur de Saint-Hubert & de Belloy, Capitaine-Lieutenant d'Infanterie ;
2. Et JEAN, Seigneur de Belleville. (Nous en ignorons la poſtérité.)

Les armes : *d'azur, à la faſce d'or, accompagnée de 3 étoiles du même*. (Extr. du *Nobiliaire de Picardie*, p. 334.)

MARGALET, Famille noble, dont il eſt parlé dans l'*Etat de la Nobleſſe de Provence*, tom. II, p. 321, & dans l'*Hiſt. héroïque de Provence*, tom. II, p. 99.

I. CLAUDE DE MARGALET, originaire de St.-Paul-lez-Durance, où ſa Famille tenoit depuis longtems un rang honorable, ſe retira à

Aix & fut pourvu dans cette ville d'un office de Conseiller du Roi & Référendaire en la Chancellerie. Il étoit grand Jurisconsulte & on a de lui un *Traité du style de la Cour des Soumissions*. Il s'allia, en 1529, avec *Marguerite de Colonna*, dont :

- Pierre, qui suit ;
- Et Jean, qui a fait tige en Auvergne, & duquel sont issus les Seigneurs de *Laval & du Vernet*, dans la même Province.

II. Pierre de Margalet, Seigneur de Saint-Auquile dans le territoire de Beaumont, élu Assesseur d'Aix & Procureur du pays ès-années 1567 & 1575, se maria, en 1563, avec *Anne de Coriolis*, fille de *Louis*, Conseiller au Parlement & ensuite Président à Mortier, & d'*Honorée d'Escalis de Bras*, de laquelle il eut :

- Claude, qui suit ;
- Et Sibylle, épouse de noble *Louis de Meysoneri*, Médecin ordinaire du Roi Louis XIII.

III. Claude de Margalet, IIe du nom, Conseiller en la Cour des Comptes en 1602, mort Doyen de la même Cour, avoit épousé, 1° en 1597, *Françoise de Simiane*, fille de *Claude*, Seigneur de la Coste, Conseiller au Parlement, & d'*Anne-Catherine de Veteris* ; & 2° *Gasparde de Saqui*. Du premier lit naquirent :

1. Pierre, qui eut de *Marguerite de Carbonel*, Dame de Collobrières, une fille unique, qui s'est alliée à *Charles de Saqui*, Seigneur de Collobrières par sa femme ;
2. François, qui suit ;
3. & 4. Antoine & Charles, reçus Chevaliers de Malte en 1624 & 1626 ;
5. Marthe, femme de *Jean-Baptiste d'Albert*, Seigneur de Saint-Martin, Auditeur des Comptes.

Et du second lit vint :

6. Pompée, père d'une fille, qui fut mariée à noble *Pierre de Moustiers*, de la ville de Marseille.

IV. François de Margalet, Conseiller en la Cour des Comptes en 1633, se maria, en 1649, à *Madeleine de Ségur*, Dame de Luynes (héritière de l'ancienne Famille de ce nom, dont étoit issue *Jeanne de Ségur*, aïeule du Connétable *Charles d'Albert de Luynes*.) De ce mariage vinrent :

1. Antoine, qui suit ;
2. Et Jean-Antoine, Chevalier de Malte, mort Commandeur.

V. Antoine de Margalet de Ségur, Seigneur de Luynes, Conseiller en la même Cour, après son père, en 1680, épousa *Isabeau de Toron d'Artignosc*, & en eut :

1. Antoine, qui suit ;
2. Et un autre fils, Chevalier de Malte.

VI. Antoine de Margalet, IIe du nom, Seigneur de Luynes, Conseiller en la Cour des Comptes, s'allia avec la sœur de *Jean-Baptiste de Maliverny*, Président à Mortier au Parlement de Provence, dont entr'autres enfans :

VII. François-Auguste de Margalet de Ségur, Seigneur de Luynes, successivement Conseiller & Président en la Cour des Comptes, qui se maria 1° à *Claire de Thibaud-Tisaty de Sannes*, de laquelle il eut des enfans, morts en bas âge ; & 2° en 1728, à *Susanne de Lombard*, fille de *Gaspard*, Seigneur du Castellet, Président en la Cour des Comptes, & de *Gabrielle d'Albertas de Saint-Maime*. De cette alliance sont issus :

1. Joseph-Constance, qui n'étoit pas marié en 1759, & dont nous ignorons la destinée ;
2. Balthazar-Antoine, mort Chevalier de Malte ;
3. Et trois filles, dont l'aînée est mariée dans la Maison *d'Augier*, de la ville d'Avignon.

Les armes : *d'azur, à 3 croissans montans d'argent, posés en pal l'un sur l'autre.*

MARGARIT. Voy. MARGUERYE.

MARGARO (du), en Bretagne, ressort de Rennes. Gilles du Margaro fut déclaré *noble d'extraction*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 1er Mars 1669, en prouvant qu'il remontoit son origine à Guillaume du Margaro, Sieur de Langouëdre, de Coetcouvran, de Pencrec'h & de la Motte-Moysan, qui comparut aux montres de Dinan en 1481.

Les armes : *d'azur, à 3 coquilles d'argent, 2 & 1.*

MARGAT, en Berry : Famille maintenue dans sa noblesse par Ordonnance du 12 Février 1716, & dont il est parlé dans l'*Armor. génér. de France*, reg. II, part. II.

François Margat fut nommé, le 25 Mars 1548, par Marguerite de France, Reine de Navarre, Duchesse d'Alençon & de Berry, à

l'office de Lieutenant Général au Siége & Reffort de Concreffault, dont il obtint des Provifions du Roi HENRI II, le 27 Juin 1549. Son arrière-petit-fils,

FRANÇOIS DE MARGAT, Ecuyer, Seigneur de Buffède, né en 1633, Lieutenant Général d'Epée, premier Confeiller au Préfidial de Bourges, époufa, en 1683, *Marie de la Chapelle*, dont entr'autres enfans:

1. PIERRE-FRANÇOIS, qui fuit;
2. Et PHILIPPE-EMMANUEL, né le 30 Avril 1693, Chanoine de l'Eglife Cathédrale de Bourges.

PIERRE-FRANÇOIS DE MARGAT, Ecuyer, Seigneur de Buffède, Confeiller au Bailliage & Siège Préfidial de Bourges en 1716, puis Lieutenant Général de Police & Maire de la même Ville, époufa *Marie-Françoife Robert de Peffelières*, fille de *François*, Ecuyer, Seigneur de Peffelières, Châtelain de Jallognes, Seigneur de Chalivoy, de Vaupy, &c. Leurs enfans font:

1. ROBERT-FRANÇOIS DE MARGAT DE BUSSÈDE, Ecuyer, Seigneur de Crécy, dont nous ignorons l'état actuel;
2. Et MARIE-FRANÇOISE, alliée, par contrat du 9 Septembre 1735, à *Philibert de Bonin*, Ecuyer, Seigneur de Cluzeau.

Les armes: *de gueules; au chef d'argent, chargé de 3 annelets de gueules.*

MARGEOT, en Normandie, Elections de Bernay & de Lifieux; Famille noble qui porte: *d'argent, à l'écuffon de gueules en abîme, accompagné de 9 macles de fable, rangées en orle.*

MARGERET. Il eft parlé de cette Famille dans le *Mercure de France* de Février 1738, p. 370.

PIERRE MARGERET, Seigneur de Pontault & de Longvilliers, Grand Audiencier de France, mort le 2 Octobre 1682, avoit époufé *Catherine Picot*, dont:

PIERRE MARGERET, Seigneur de Pontault, Longvilliers, &c., Chevalier de Saint-Louis, Maréchal des Camps & Armées du Roi, mort à Paris le 7 Janvier 1738, âgé d'environ 70 ans. Il avoit paffé 38 ans dans le Régiment des Gardes Françoifes, où il étoit entré, en 1689, en qualité d'Enfeigne, monta, en 1691, à une Lieutenance, obtint, en 1696, une Compagnie; fut fait Brigadier d'Infanterie le 29 Mars 1710, Maréchal de Camp le 1er Février 1719, & fe retira du fervice au mois de Mai 1727, avec une penfion de 7,000 livres. Il avoit époufé, au mois de Novembre 1709, *Anne-Thérèfe Zylof*, de Bergues-Saint-Winoc, en Flandre, morte le 15 Janvier 1725, âgée de 41 ans, fille de *Jacques Zylof*, Seigneur de Steenbourg, & de *Marie de Floris de Bofcherol.* De ce mariage font iffus:

1. PIERRE, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Bretagne en 1738, dont nous ignorons la poftérité;
2. CHARLES-AUGUSTE, deftiné à l'Etat Eccléfiaftique;
3. MARIE-ANNE-THÉRÈSE, alliée avec N... *de Pertière*, Gentilhomme de la Province du Poitou;
4. Et CLAUDE-ADÉLAÏDE, Religieufe.

Les armes: *d'argent, à la fafce d'azur, chargée d'une fleur de lis d'or, & accompagnée de 3 léopards de fable, langués de gueules.*

* MARGUERIT, Famille de Normandie, qui a formé plufieurs branches. Par Lettres Patentes du mois de Décembre 1731, regiftrées à Rouen, le 17 & le 18 Juin fuivant, les terres de *Maizières, Guibray & Verfainville*, &c., furent unies & érigées en *Marquifat* fous le nom de *Marguerit*, en faveur de FRANÇOIS-JOSEPH DE MARGUERIT DE VERSAINVILLE, Préfident honoraire en la Chambre des Comptes de Rouen, mentionné ci-après, branche des Seigneurs de *Guibray* & de *Verfainville.*

Nous allons répéter ici ce que nous avons dit sur cette Famille dans le tom. V, p. 509, de notre prem. Édit.

BRANCHE
*des Seigneurs d'*ERAN, *&c.*

I. PHILIPPE DE MARGUERIT, Ecuyer, Seigneur d'Eran, d'Outrelaize, de Renemefnil & de Soignolles, Patron des Seigneuries de Saint-André-de-Briouze, de la Motte-fous-Rouvres & de la Cour-du-Hou, qualifié *noble homme* dans plufieurs actes, vivoit le 17 Mai 1533. De *Philippine du Buiffon*, fon époufe, il eut:

II. CHARLES DE MARGUERIT, Ecuyer, Seigneur d'Eran, de la Motte, &c., qui s'eft marié à *Marguerite de la Rue*, dont entr'autres enfans:

III. JEAN DE MARGUERIT, Ecuyer, Sieur

du But, de Guibray, de Soignolles, de Saſſy, &c., Avocat Général au Parlement de Rouen, qui fut maintenu dans ſa nobleſſe le 28 Juin 1699, par Ordonnance de M. de Roiſſy. Il épouſa, 1° en 1583, *Michelle Anzeray*, fille de *François Anzeray*, Ecuyer, Sieur de Bois-Normand & de Savenay, Préſident à Mortier au Parlement de Rouen; & 2° *Marie des Rotours*, fille de *Julien*, Seigneur *des Rotours*, & de *Nicole de Vaſſy*. Il eut du premier lit :

1. François, qui fuit.

Et du ſecond lit vinrent entr'autres :

2. Jacques, auteur de la branche des Seigneurs de *Rouvres* & de *Mallesvilles*, éteinte dans Jean de Marguerit, Ecuyer, Seigneur & Baron de Rouvres, Seigneur de Malleſvilles, de Soignolles, des Foſſes & de Queſnay, qui n'a eu que deux filles de *Louiſe de Négrier*, ſa femme ;
3. Et Guillaume, tige de la branche des Marquis de Marguerit, Seigneurs de *Guibray* & de *Verſainville*, rapportée ci-après.

IV. François de Marguerit, Ecuyer, Seigneur & Patron de Soignolles, du But, d'Eran, de Saint-Pavin, &c., mourut en 1636. Il avoit épouſé, en 1610, *Françoiſe de Vauquelin*, dont neuf enfans, ſavoir:

1. Brix ou Brice, qui fuit;
2. Nicolas, chef de la branche des Seigneurs de *Saint-Pavin*, qui ſubſiſte dans François-Philippe-Ferdinand de Marguerit, Ecuyer, Seigneur de Saint-Pavin & Patron honoraire de Saint-Pierre-de-Fourneaux, né le 4 Mai 1705, lequel s'eſt marié, en 1737, avec *Marie du Hamel*, dont il n'a eu qu'un fils, né en 1739, mort;
3. N... de Marguerit, duquel on ignore le ſort;
4. Philippe, tige de la branche des Seigneurs d'*Aiſy* & *du Freſne*, rapportée ci-après;
5. Guillaume, auteur de celle des Seigneurs d'*Eran* & de *Livet*, mentionnée en ſon rang;
6. N... de Marguerit, duquel on ignore auſſi la deſtinée ;
7. 8. & 9. Et trois filles.

V. Brix ou Brice de Marguerit, Ecuyer, Seigneur d'Eran, du But & autres lieux, a eu pour petit-fils,

VI. Victor-Constantin de Marguerit, Ecuyer, Seigneur du But & de Cerceaux, qui s'eſt marié, avec N... *de Cerceaux*, dont il n'a eu que deux filles.

BRANCHE
*des Seigneurs d'*Aisy *&* du Fresne.

V. Philippe de Marguerit, Ecuyer, Seigneur du But (quatrième fils de François, & de *Françoiſe de Vauquelin*), épouſa, en 1653, *Marie Baudouin*, fille & unique héritière de *Charles Baudouin*, Ecuyer, Seigneur d'Aiſy, près de Falaiſe. Il en eut:

VI. Guy de Marguerit, Ecuyer, Seigneur d'Aiſy & du Freſne, près de Conches, qui s'eſt marié à *Catherine-Claire de Sarcilly*, dont vint entr'autres enfans :

VII. Guy-Philippe-Auguste de Marguerit, Ecuyer, Seigneur d'Aiſy & du Freſne, né le 31 Mai 1693, qui épouſa, en 1714, *Marie-Anne Edeline*, fille de *Nicolas Edeline*, Seigneur & Patron du Bois-Hubert, &c. De ce mariage il a eu:

1. Guy-Philippe-Auguste, baptiſé le 25 Décembre 1715, lequel a ſervi en qualité de Capitaine d'Infanterie ;
2. Guy, mort jeune ;
3. Charles-André, baptiſé le 1er Décembre 1726, Capitaine dans le Régiment de Rouergue en 1761 ;
4. & 5. Marie-Catherine & Thérèse-Guyonne, mortes.

BRANCHE
*des Seigneurs d'*Eran *& de* Livet.

V. Guillaume de Marguerit, Ecuyer, Seigneur des Loges & d'Eran (cinquième fils de François, & de *Françoiſe de Vauquelin*), fut Major du Régiment de la Meilleraye; il épouſa *Jeanne de Saint-Martin*, fille de N... *de Saint-Martin*, Ecuyer, Seigneur de Livet. Leur fils,

VI. Brix ou Brice de Marguerit, Ecuyer, Seigneur des Loges & d'Eran, Capitaine au Régiment de la Meilleraye, eut de *Marie-Roſe Viart d'Ingléville*, ſon épouſe,

VII. Charles-Antoine-Brice de Marguerit, Ecuyer, Seigneur de Livet & de Fontaine, né le 20 Septembre 1707, qui s'eſt marié avec *Françoiſe de la Perrelle*, dont:

1. Louis-Brice-François, qui fuit ;
2. Et François, Ecuyer, Lieutenant en 1761, dans le Régiment de Saintonge.

VIII. Louis-Brice-François de Marguerit, Ecuyer, né le 30 Mars 1730, étoit en 1761 Capitaine dans le même Régiment de Saintonge. (On ignore s'il eſt marié & s'il a poſtérité, faute de *Mémoire*.)

BRANCHE
des Marquis DE MARGUERIT, *Seigneurs de* GUIBRAY *& de* VERSAINVILLE.

IV. GUILLAUME DE MARGUERIT, Ecuyer, Seigneur de Guibray, de Saſſy, de Saint-Pierre-du-Bû & des Traits-la-Champagne (ſecond fils de JEAN DE MARGUERIT, Seigneur du But, & de *Marie des Rotours*, ſa ſeconde femme), fut d'abord Guidon d'une Compagnie de Gendarmes, & prit enſuite le parti de la Robe. Il fut déclaré *noble de race* par Ordonnance de l'Intendant de Rouen le 1er Février 1641, & fut compris, le 28 du même mois, dans le rôle de la paroiſſe de Saint-Gervais de Falaiſe, au Chapitre des Nobles. De ſon mariage, accordé en 1629, avec *Charlotte de Vigneral*, vint entr'autres enfans:

V. FRANÇOIS DE MARGUERIT, Ecuyer, Seigneur de Guibray, de Verſainville, &c., né le 19 Octobre 1631, qui fut reçu Conſeiller au Parlement de Rouen en 1654, & mourut Doyen le 30 Juillet 1719. Il avoit épouſé, le 8 Novembre 1672, *Madeleine Thompſon*, fille de *Thomas*, Ecuyer, Sieur du Manoir, &c., de laquelle il ne laiſſa qu'un fils, nommé

VI. FRANÇOIS-JOSEPH DE MARGUERIT, Chevalier, Marquis de Marguerit, Ecuyer, Seigneur de Maizières, de Guibray, de Verſainville, des Traits-la-Champagne, de Condé, & de Cirfontaine, né le 21 Mai 1676, connu ſous le nom de *Marquis de Verſainville*, qui fut reçu, en 1711, Préſident en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Normandie; il étoit Préſident honoraire lorſqu'il obtint, le 17 Décembre 1741, des Lettres de Conſeiller honoraire au Parlement. Ce fut en ſa faveur que S. M. unit, en 1731, pour lui & ſes hoirs mâles, leſdites Terres & Seigneuries de *Maizières*, de *Guibray*, de *Verſainville, les Traits*, &c., qu'elle érigea en *Marquiſat*, ſous le nom de *Marguerit*. Il épouſa, 1° le 9 Avril 1707, *Marie-Anne-Madeleine Huet de Grainville*, fille & unique héritière d'*Abraham Huet*, Ecuyer, Seigneur de Grainville, & de *Marie-Madeleine Harouet*; & 2° le 5 Mars 1730, *Marie-Thérèſe de Chaumont*, fille d'*Antoine de Chaumont*, Marquis de la Galaiſière, Seigneur de Bretoncelles, de Coulonges, de la Madeleine, de Mareil, &c. De cette ſeconde alliance ſont iſſus:

1. ANTOINE, qui ſuit;
2. FERDINAND-MARC-ANTOINE-JOSEPH, né le 13 Mars 1739, mort en 1742;
3. FRANÇOIS-JOSEPH-PHILIPPE DE MARGUERIT DE GUIBRAY, né le 25 Mars 1741;
4. MARIE-ISABELLE DE MARGUERIT DE VERSAINVILLE, née le 2 Mars 1731;
5. Et APOLLINE-THÉRÈSE DE MARGUERIT DE MAIZIÈRES, née le 28 Septembre 1745.

VII. ANTOINE DE MARGUERIT, Chevalier, Marquis de Marguerit, Seigneur de Maizières, de Guibray, de Verſainville, &c., né le 18 Septembre 1735, d'abord Enſeigne, puis Colonel du Régiment Royal-Lorraine le 25 Avril 1748, n'étoit pas marié en 1761.

Les armes: *d'or, à 3 roſes de gueules, tigées & feuillées de ſinople, poſées* 2 *&* 1.

MARGUERIT, au Comté de Bourgogne: *de ſinople, à 3 marguerites d'or.*

* MARGUERITTES, Terre & Baronnie en Languedoc, Diocèſe & Recette de Nîmes, Généralité de Montpellier, Intendance de Languedoc, compoſée des Terres de *Marguerittes, Roquecourbe, Bagarne* & *Coulours*, qui a autrefois appartenu à MM. *de Ventadour*, d'où elle a paſſé dans la Famille *de Teiſſier*. Le Roi HENRI II avoit établi, dans la Ville & Baronnie de MARGUERITTES, deux foires par an, par Lettres Patentes du mois de Janvier 1547; mais ces foires ayant été interrompues par les troubles arrivés depuis en la Province de Languedoc, pendant leſquels les villages de Bagarne & de Couloures furent entièrement réduits en cendre, elles furent renouvelées au mois de Décembre 1737, & plus récemment en faveur de *Jean-Joſeph-Marie-Auguſtin-Chriſtophe Teiſſier*, Seigneur & Baron de Marguerittes, qui a obtenu des Lettres Patentes de ſurannation ſur le rétabliſſement deſdites foires dans cette Ville & Baronnie: ces Lettres, données à Verſailles le 26 Mars 1766, ont été enregiſtrées au Parlement de Toulouſe le 13 Juin ſuivant & au Préſidial de Nîmes le 6 Juillet de la même année. Voy. TEISSIER DE MARGUERITTES.

MARGUERYE, MARGUERIE ou MARGUERIT & MARGARIT. Il y a peu de Familles, qui, ſans une illuſtration conſidérable, ſoient dans le cas de faire des preuves plus anciennes que celle-ci, connue dès le commencement du XIe ſiècle, & originaire de

Normandie, Diocèse de Bayeux, où elle possédoit plusieurs Fiefs du nom de MARGUERIE. On voit à Estreham, Bretteville & ailleurs, les armes de cette Famille, qui sont les mêmes qu'elle porte aujourd'hui. Dans la Recherche de la Noblesse faite par Raymond de Montfaut, en 1463, elle fut reconnue *noble d'extraction*, & confirmée par Guy de Chamillart, en 1666, suivant des certificats délivrés & signés, le 30 Mai 1730, par M. de Clairambault, Généalogiste des Ordres du Roi, & légalisés, le 27 Février 1731, par M. d'Argouges, Lieutenant Civil de la Ville & Vicomté de Paris.

L'*Histoire de Normandie*, par Masseville, tom. II, p. 340, & les *Conquêtes des Normands françois*, &c., par du Moulin, apprennent qu'un Seigneur du nom DE MARGUERIE passa en Calabre avec les fils de Tancrède de Hauteville. Suivant des Mémoires domestiques appuyés par l'Histoire, il est auteur d'une branche, dont étoit l'Amiral MARGARIT, qui depuis ce tems est établie en Catalogne & en Espagne, sous le nom de MARGARIT DE CARACENA & D'AGUILAR. Elle a donné, dans BÉRENGER DE MARGARIT, un Capitaine, qui se signala en 1188 devant la ville de Tyr, assiégée par SALADIN, Soudan d'Egypte; dans JEAN DE MARGARIT, un Cardinal, qui florissoit dans le XVe siècle, & qui, avec son frère BERNARD, rendit de grands services à JEAN II, Roi d'Aragon; dans LOUIS DE MARGARIT, un Gouverneur de la Chambre Royale de Sicile, & enfin un Gouverneur de Catalogne & Lieutenant Général des Armées de France dans Don JOSEPH DE MARGARIT, qui fit beaucoup parler de lui vers le milieu du XVIIe siècle. JEAN DE MARGARIT, Marquis d'Aguilar, un de ses fils, devint chef de cette branche qui subsiste dans sa postérité, & dont les armes sont: *de gueules, à 3 marguerites de pré d'argent; au chef de* NAPLES-ARAGON, par grâce accordée à cette branche, par les Rois d'Espagne, pour services rendus.

Cette ancienne Noblesse, dont nous avons déjà parlé dans notre prem. édit. tom. V, a formé deux branches principales divisées en plusieurs rameaux, dont un est établi en Lorraine, sur lequel nous entrerons dans un plus long détail d'après les titres originaux qui nous ont été communiqués. Elle remonte à

JEAN DE MARGUERYE, Ecuyer, qui s'attacha à Richard, IIe du nom, Duc de Normandie. Il épousa *Marie de Grente*, & vivoit en 1004. De lui descendoit

RAOUL DE MARGUERYE, Ecuyer, lequel se maria avec *Isabeau de Percy*. Il en eut:

PIERRE DE MARGUERYE, Ecuyer, qui épousa *Jeanne de Grimouville*, fille de *Jean de Grimouville*, Baron de Larchamp. De ce PIERRE descendoit AUBIN, depuis lequel la filiation est suivie.

I. AUBIN DE MARGUERYE, Ecuyer, étoit, en 1295, du nombre des Chevaliers employés dans l'Armée commandée par les Seigneurs de Montmorency & d'Harcourt, qui prirent la ville de Douvres, en Angleterre. (Voy. l'*Hist. de la Maison d'Harcourt*, par la Roque, tom. II, liv. X, p. 941.) De sa femme, dont le nom est ignoré, il eut:

II. GUILLAUME DE MARGUÉRYE, Ier du nom, Ecuyer, marié à *Jacqueline de Tesson*, fille de *Philippe*, Seigneur de l'Epinay, dont:

III. GUILLAUME DE MARGUERYE, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur d'Estreham, Cantepie, Airel, Forges, Vidouville, Moon, Berrolles, &c., qui rendit aveu au Roi en 1394. Il acquit de Perrin Brunville une Vavasserie noble, contenant 50 acres de terre, sise aux paroisses de Sainte-Honorine-des-Pertes & de Trévières & environs, dans la Vicomté de Bayeux, par acte passé devant les Tabellions de cette Vicomté, le 20 Décembre 1403. De *Catherine de Malherbe*, son épouse, fille de *Richard*, Seigneur de Varaville, &c., il eut:

1. MICHEL, qui suit;
2. Et PIERRE, auteur de la seconde branche, dite *des Seigneurs de* SORTEVAL, rapportée en son rang.

PREMIÈRE BRANCHE.

IV. MICHEL DE MARGUERYE, Ecuyer, Seigneur d'Estreham, Tours, Colleville, la Motte-d'Airel, Forges, Berrolles, &c., épousa *Catherine de Maillard*, fille de *Jean*, dont:

1. GAUTIER, qui suit;
2. MICHEL, Seigneur de Hotot, tige de la branche des Seigneurs de *Forges* & de *Berrolles*, éteinte;
3. ROBERT, Seigneur de Saint-Martin-le-Vieux;
4. Et JEAN, Seigneur de Notre-Dame-des-Fossés. (Ils sont tous les quatre employés dans la Recherche de 1463.) De JEAN, rappelé le premier dans celle de 1666, est descendu, par divers degrés,

FRANÇOIS, Ecuyer, employé aussi dans la

recherche de 1666, avec fon fils, nommé

JEAN, Ecuyer, lequel fut père de

1. JACQUES, Sieur de Livry, tige de la branche des Seigneurs de *Montfort*, établie en Lorraine, rapportée ci-après ;
2. Et JEAN, dont le fils, GUILLAUME, Ecuyer, Seigneur de Pierrepont, demeuroit à Bayeux & produifit fes titres en 1666.

La branche des Seigneurs de *Livry* eft éteinte. Celle des Seigneurs de *Pierrepont* & de *Courcy*, en Normandie (formée par JEAN DE MARGUERYE, Ecuyer, Seigneur du Maizeret, forti au huitième degré de JEAN II, Seigneur de Livry & de Berrolles, & de *Marguerite du Boufquet*, dont il fut le fecond fils), fubfifte dans les enfans de feu BERNARDIN DE MARGUERYE, Ecuyer, Seigneur de Courcy, & de *Marie-Madeleine-Aimée de Touchet*, Dame, Patronne & Châtelaine des Moulineaux, qu'il avoit époufée par contrat du 17 Octobre 1736. Ses enfans font :

1. FÉLIX-BERNARDIN, Ecuyer ;
2. JACQUES-AIMÉ-BERNARDIN, appelé *le Chevalier* DE MARGUERYE, qui a fervi dans les Dragons ;
3. Et MARIE-MADELEINE-FRANÇOISE DE MARGUERYE DE PIERREPONT, mariée, par contrat du 20 Janvier 1777, à *Philippe-Paul-Aimé le Marchant de Caligny*, Ecuyer, ancien Moufquetaire de la feconde Compagnie, dont poftérité. Voy. MARCHANT DE CALIGNY (LE).

La branche de *la Motte-d'Airel* a formé celles des Seigneurs de *la Barre*, en Bourbonnois; des Seigneurs de *Courbetin*, en Brie, & des Seigneurs de *la Vaudinière*, que nous ne connoiffons point faute de *Mémoire*. Celle des Seigneurs de *Courbetin*, près de Montmirail, en Brie, qui a commencé à MICHEL DE MARGUERYE, l'un des cadets de JEAN, dit *le Jeune*, & par lui petit-fils de MICHEL DE MARGUERYE, marié à *Catherine de Maillard*, lequel époufa *Jeanne des Bordes*, Dame de Courbetin, Torailles, Domart, de Rognon, à la fin du XV[e] fiècle, s'eft éteinte en la perfonne d'ANGÉLIQUE-MADELEINE, fille de FRANÇOIS-CHARLES DE MARGUERYE, Seigneur de Courbetin, Torailles, & de *Jeanne-Madeleine de la Coutrie-Perdrix*, laquelle a époufé, le 13 Mars 1726, *François-Claude-Jacques de Champagne*, Seigneur de Villeneuve, Chapton, &c., duquel elle a eu poftérité. Voy. CHAMPAGNE, feconde branche des Seigneurs de *Morcins*. Nous favons auffi que la branche des Seigneurs de *la Motte-d'Airel* fubfifte dans PIERRE-ALEXIS & JEAN-GABRIEL DE MARGUERYE, Ecuyers, demeurant à Airel, Diocèfe de Bayeux.

V. GAUTIER DE MARGUERYE, Seigneurs de Tours, d'Eftreham, &c., fait Chevalier au fecond Chapitre de l'Ordre de Saint-Michel fous LOUIS XI, fut maintenu dans fon *ancienne nobleffe*, par Montfaut, Commiffaire pour la Recherche des Nobles en 1463 : il y eft qualifié de *Meffire* & de *Chevalier*. Il avoit époufé *Anne le Gallois de la Varinière*, fille de *Robert*, Seigneur de Blainville & de la Varinière, Gouverneur du Château de Caen. De ce mariage vint :

VI. GILLES DE MARGUERYE, Chevalier, Seigneur d'Eftreham, Colleville, &c., qui s'allia, en 1495, avec *Catherine de la Dangie*, fille de *Richard de la Dangie*, Seigneur d'Agy, Ranchy, &c., dont:

1. GUILLAUME, qui fuit ;
2. Et CHARLES, tige de la branche des Seigneurs de *Colleville*, mentionnée ci-après.

VII. GUILLAUME DE MARGUERYE, III[e] du nom, Chevalier, Seigneur d'Eftreham, &c., époufa, l'an 1540, *Marie du Praël*, & en eut :

1. JEAN, qui fuit;
2. Et GUILLAUME, auteur de la branche des Seigneurs de *Saint-Côme*, qui fubfiftoit, en 1761, dans JACQUES-CHARLES DE MARGUERYE, Chevalier, ancien Capitaine au Régiment de la Marche.

VIII. JEAN DE MARGUERYE, Chevalier, Seigneur d'Eftreham, &c., fut difpenfé de l'arrière-ban, par Brevet du Roi, du 26 Juillet 1563, comme étant employé ailleurs par ordre du Duc d'Etampes, pour le fervice de S. M. Il époufa, en 1567, *Scholaftique de la Mare*, dont :

IX. BERNARDIN DE MARGUERYE, Chevalier, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, qui eut de fon père une penfion de 1000 écus d'or fol & fix chevaux, pour aller fervir. D'*Efther le Verrier*, fa femme, fille & unique héritière de *Claude le Verrier*, Ecuyer, Baron de Vaffy & autres lieux, il eut :

1. JACQUES, qui fuit ;
2. HENRI-LOUIS, tige des Seigneurs de *Neu-*

ville, rameau qui fubfifte dans Jean-Jacques de Marguerye, demeurant à Moncy, Diocèfe de Bayeux ;

3. N.... de Marguerye, dont on ignore le fort ;
4. Et autre Jacques, dont la poftérité fera rapportée après celle de fon aîné.

X. Jacques de Marguerye, Chevalier, Baron de Vaffy, Seigneur du Theil, Huppain, Sainte-Honorine, &c., Confeiller au Parlement de Bretagne, époufa, en 1660, *Jeanne de Marbeuf*, fille de *Claude*, Chevalier, Baron de Blaifon, &c., Confeiller du Roi en fes Confeils d'Etat & Privé & de fes Finances, Préfident à Mortier au même Parlement, & de *Robine le Febvre*. De cette alliance vint:

XI. Claude-François de Marguerye, Chevalier, Marquis de Vaffy, qui s'eft marié, en 1692, à *Louife le Prevoft*. Leurs enfans furent :

1. Jean-Jacques-François, Officier de Gendarmerie, Meftre de Camp de Cavalerie, mort fans enfans;
2. Et Henri-Charles-Antoine, qui fuit.

XII. Henri-Charles-Antoine de Marguerye, Chevalier, Marquis de Vaffy, Seigneur du Theil, Moncy, &c., a été Enfeigne des Gendarmes de Bretagne, aujourd'hui Bourgogne, & s'eft marié, en 1727, avec *Louife-Henriette de Montéclair*, fille & unique héritière de *Louis-François*, Comte *de Montéclair*, Seigneur de Fontaine, Henry, Treville, &c. (Nous ignorons s'il a eu poftérité, faute de *Mémoire*.)

X. Jacques de Marguerye, IIe du nom, Chevalier (quatrième fils de Bernardin, & d'*Efther le Verrier*), époufa, le 20 Novembre 1668, *Madeleine de Freval*, duquel mariage fortit :

XI. Jean-Baptiste de Marguerye, Chevalier, qui s'allia avec *Léonore de Freval*, fa coufine germaine, dont :

1. Jean-Jacques-François ;
2. Et Jean-Louis-Henri, qui fuit.

XII. Jean-Louis-Henri de Marguerye, Chevalier, a époufé *Cécile-Agathe du Chatel*, de laquelle il a pour enfans en 1774,

1. Jean-Jacques, qui fuit ;
2. & 3. Deux filles, Religieufes, l'une aux Dames Hofpitalières à Caen, & l'autre à l'Abbaye de Cordillon, Diocèfe de Bayeux.

XIII. Jean-Jacques de Marguerye, Chevalier, âgé de 27 ans, fert depuis trois ans dans la Marine & eft Enfeigne des Vaiffeaux du Roi ; il paffe pour un des bons Géomètres de l'Europe. (C'eft ce que nous favons fur les quatre derniers degrés d'après une *Notice envoyée*.)

BRANCHE
des Seigneurs de Colleville.

VII. Charles de Marguerye, Ecuyer (fecond fils de Gilles, Seigneur d'Eftreham, de Colleville, &c., & de *Catherine de la Dangie*), époufa, en 1525, *Marguerite de Boran*, dont :

VIII. Gilles de Marguerye, Ecuyer, Seigneur de Colleville, qui s'eft marié, en 1549, à *Marie Onffroy*, fille de *Marin*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Laurens-fur-Mer, de laquelle il eut :

IX. Paul de Marguerye, Ecuyer, Seigneur de Colleville, qui époufa, en 1587, *Madeleine Néel*. Leurs enfans furent :

1. Charles, qui fuit ;
2. Pierre, auteur de la branche des Seigneurs de *la Londe*, laquelle fubfiftoit, en 1761, dans la perfonne de Jacques-François de Marguerye, demeurant à St.-Domingue ;
3. Et Bernardin, tige de celle des Seigneurs de *Vierville*, rapportée ci-après.

X. Charles de Marguerye, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Colleville, époufa, en 1611, *Judith Guillebert*, fille de *François*, Seigneur de Secqueville, &c., & de *Sufanne de Longueval* (d'une Maifon alliée à celles *de Vendôme, de Flandres, de Montmorency, d'Eftrées*, &c.). De ce mariage vint :

XI. Gilles de Marguerye, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur de Colleville, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, qui s'allia, en 1651, avec *Léonore de Laillier*, fille de *Louis*, Seigneur de Beaubuiffon ; il en eut :

1. René, qui fuit ;
2. Et Gilles-Hyacinthe, Capitaine au Régiment de Bourgogne, Cavalerie, mort fans poftérité.

XII. René de Marguerye, Chevalier, Seigneur de Colleville, époufa, en 1685, *Catherine de Héron*, dont :

1. Louis-Claude-René, qui fuit ;
2. Gilles-Hyacinthe, Curé de Colleville & Syndic du Clergé de Bayeux ;
3. Et Jacques, ancien Capitaine de Grenadiers au Régiment d'Auxerrois & Chevalier de Saint-Louis.

XIII. Louis-Claude-René de Marguerye, Chevalier, Seigneur de Colleville, ancien Capitaine au même Régiment d'Auxerrois, épousa, en 1722, *Bernardine Castel,* fille de *Thomas,* Marquis de Saint-Pierre, &c., de laquelle il a eu :

1. Henri-Claude-Louis-René-Bon, qui suit ;
2. Et Charles-Léonard-Hyacinthe, Chevalier, Capitaine au Régiment d'Auvergne en 1761, Colonel d'Infanterie & Commandant en survivance de la Hougue, en Cotentin, en 1774.

XIV. Henri-Claude-Louis-René-Bon de Marguerye, Chevalier, ci-devant Capitaine au Régiment d'Auvergne, puis Capitaine Général de la Capitainerie des Garde-Côtes de Barfleur, a épousé, en 1751, *Marie-Madeleine de Héron*, Dame de Belloy, Collines, &c. De ce mariage sont issus :

1. Henri-Bon-Marie, né le 20 Septembre 1754 ;
2. Joseph-Victor, né le 1er Juillet 1757, inscrit pour l'Ordre de Malte, mort le 11 Décembre de ladite année 1757 ;
3. Louis-Charles-Léonard, né le 18 Juillet 1758 ;
4. Et Bernardine, née le 31 Janvier 1752.

BRANCHE
des Seigneurs de Vierville, *&c.*

X. Bernardin de Marguerye, Ecuyer, Seigneur de Houtteville (troisième fils de Paul, Seigneur de Colleville, & de *Madeleine Néel*), épousa, par contrat du 16 Février 1638, *Renée de Méhérenc,* fille & héritière de *Gilles,* Seigneur de Laubel, & de *Marie Vaultier*. De ce mariage vint :

XI. Gilles de Marguerye, Chevalier, Seigneur de Houtteville, qui s'est marié, par contrat du 22 Octobre 1670, à *Marie-Thérèse Maillard*, fille de *René,* Ecuyer, Seigneur de Léaupartie, &c., & de *Charlotte Simon*. Leurs enfans furent :

1. Gilles-Armand, qui suit ;
2. Et François, Chevalier, Capitaine au Régiment de Vermandois, Infanterie, tué, en 1704, en défendant la ville de Landau, sous les ordres de M. Magontier de Laubanie.

XII. Gilles-Armand de Marguerye, Chevalier, Seigneur de Vierville, Houtteville & Mauminot, épousa, par contrat du 20 Septembre 1705, *Jeanne Helyes de Clinchamps*, fille & héritière d'*Edouard Helyes,* Seigneur de Clinchamps, & de *Marie Lourdet*. De ce mariage est né

XIII. Gilles-Edouard de Marguerye, Chevalier, Seigneur de Vierville, Mauminot, Houtteville, le Mollay, Formigny, Beaumont, &c., qui a épousé, par contrat du 19 Mars 1741, *Marie-Thérèse de Pleurre,* fille & héritière en partie de *Jean-Nicolas de Pleurre,* Seigneur de Romilly, la Ferté-Villeneuil, Saint-Laurent, de la Troche, &c., Conseiller honoraire en la Grand'Chambre du Parlement de Paris, & de noble Dame *Marie-Thérèse Gaillard*. Ils ont eu :

1. Jean-Edouard, Mousquetaire ;
2. Gabriel-Edouard, Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie ;
3. Edouard-Marie, reçu Mousquetaire du Roi dans sa seconde Compagnie ;
4. Et Marie-Thérèse-Françoise, mariée à *Joseph-Jacques-Henri Morin,* Seigneur de Vaulaville & de Litteau.

(Ce que nous venons de rapporter des Seigneurs *de Vierville*, est d'après un *Mémoire envoyé.*)

BRANCHE
des Seigneurs de Montfort, *établie en Lorraine.*

Jacques de Marguerye, Ecuyer, Sieur de Livry (fils de Jean, & petit-fils de François de Marguerye, Ecuyer, employé dans la Recherche de 1666), épousa *Jeanne Eurry*, dont il eut pour fils aîné,

Jean de Marguerye, Ecuyer, Sieur de Livry, demeurant en l'Election de Bayeux, paroisse de Longraye, qui produisit ses titres en 1666. Il avoit épousé, par contrat du 6 Novembre 1617, *Marie Missant,* fille d'*Hector,* Ecuyer, Sieur de Berrolles, & de *Colasse Helyes*. Leurs enfans furent :

1. Martin, qui suit ;
2. Pierre, Seigneur de la Forge ;
3. Jacques, Sieur de Montenay ;
4. Et Joachim. (Ils furent taxés pour la contribution du ban et arrière-ban, le 25 Septembre 1695, & eurent quittance le 30 Octobre suivant.)

Martin de Marguerye, Ecuyer, Sieur de Montfort, eut une attestation de Michel Suhard, Subdélégué de l'Intendant de Caen, du 19 Février 1696, qui certifie, qu'en 1666, ayant été chargé par M. de Chamillart de la Recherche des usurpateurs de noblesse & commis à l'examen des titres des Gentilshommes,

lui, Martin de Marguerye, Sieur de Montfort, avoit été compris dans le rôle des véritables Gentilshommes d'ancienne Famille, ainſi que ſes prédéceſſeurs employés dans la Recherche de Montfaut en 1463. Il paya les contributions faites ſur les Gentilshommes hors d'état de ſervir, le 12 Mai 1703, dont il eut quittance le 9 Août ſuivant. Il mourut & fut inhumé à Gonneville le 2 Avril 1714. Il avoit épouſé, par contrat du 13 Septembre 1659, *Catherine de Cuſſy*, fille de *Gédéon*, Ecuyer, Sieur de Courſeulles, & de *Jeanne de Varignon*. De ce mariage vinrent :

1. René-Guy, qui ſuit;
2. Joachim, Doyen des Chanoines réguliers de l'Hôtel-Dieu de Caen ;
3. Et Jacques, Ecuyer, Sieur de Florainville, qui eut une atteſtation, datée du 25 Mai 1716, du Commiſſaire adjoint de la Nobleſſe du Bailliage de Caen & Major Général des Côtes de Normandie, qui certifia qu'il avoit ſervi toutes les fois que la Nobleſſe avoit été convoquée ſur les Côtes de cette Province, comme étant un des Gentilshommes y ſujets, d'ancienne nobleſſe.

René-Guy de Marguerye, Ecuyer, Sieur de Montfort, né le 24 Septembre 1673, ſuivant ſon extrait baptiſtaire levé à la paroiſſe de Saint-Germain-d'Ectot, le 16 Juin 1715 & légaliſé le lendemain, alla s'établir à Pont-à-Mouſſon, en Lorraine. Il donna, le 20 Septembre 1714, ſa procuration, paſſée devant le Notaire Royal de cette ville, à Jacques de Marguerye, Sieur de Florainville, demeurant en la paroiſſe de Gonneville-ſur-Merville, Election de Caen, pour, en ſon nom, renoncer ou accepter les ſucceſſions de ſes père & mère; & Joachim de Marguerye, Doyen des Chanoines réguliers de l'Hôtel-Dieu de Caen, & le même Jacques, ſes frères, paſſèrent un acte pardevant *Flaguet* & *Boulin*, Notaires, Garde-Notes Royaux à Caen, le 16 Juin 1716, par lequel ils certifièrent que ce René-Guy de Marguerye, réſidant à Pont-à-Mouſſon, étoit leur propre frère, & comme eux iſſu du mariage de Martin de Marguerye, Sieur de Montfort, & de *Catherine de Cuſſy*, leurs père & mère. Il épouſa, par contrat du 4 Novembre 1695, paſſé devant le Notaire Royal de la Prévôté de Sarreguemines, *Marguerite Berthollet*, dont :

René-Mathurin de Marguerye, Ecuyer, Sieur de Montfort, né le 9 Février 1699, baptiſé dans l'Egliſe de Sarreguemines, ſelon ſon extrait baptiſtaire ſigné *Scholtis*, Curé dudit lieu, délivré le 20 Mars 1713 & légaliſé par le Prévôt & Gruyer de ladite ville le même jour. Il fut Avocat à la Cour de Nancy, & obtint de Léopold, Duc de Lorraine, des Lettres Patentes de Conſeiller ſurnuméraire au Bailliage de Nancy, le 7 Juillet 1723, en laquelle charge il fut reçu le 10 Septembre ſuivant. Il fut rendu en ſa faveur un Arrêt au Conſeil d'Etat le 26 Juin 1731, qui, ſur production des pièces juſtificatives de ſa Nobleſſe & de ſes auteurs rapportés en la Recherche de 1463, l'a maintenu comme *noble de race*, au droit & poſſeſſion de prendre la qualité d'*Ecuyer*, & cet Arrêt ordonne que comme tel il jouira de tous les privilèges attachés à la nobleſſe, dont jouiſſent & peuvent jouir de droit les autres nobles de race. Il a été reçu à l'office de Bailli au Marquiſat d'Haroué, le 2 Juin 1736, & a eu un Brevet de 628 livres de penſion annuelle du Prince de Craon, le 3 Décembre 1751. Il a épouſé, par contrat paſſé à Nancy, le 14 Octobre 1721, devant *Maujeau*, Tabellion général de cette ville, *Jeanne-Françoiſe de Saint-Mihiel*, fille de *Nicolas-François*, Avocat au Conſeil de S. A. R., Garde du Tréſor de ſes archives, & de *Thérèſe Henry*, ſon épouſe. De ce mariage ſont iſſus :

1. Nicolas-René, qui ſuit;
2. Claude-Mathurin, rapporté après ſon aîné;
3. Antoine-François, né le 2 Mars 1736 ;
4. Françoise-Marguerite, née le 27 Juillet 1732 ;
5. Et Rose, née le 6 Décembre 1734.

Nicolas-René de Marguerye, Ecuyer, Sieur de Montfort, né le 22 Novembre 1726, reçu à l'office de Bailli aux Siège & Bailliage du Marquiſat de Craon, le 21 Janvier 1756, a épouſé, par contrat paſſé devant *Papigny*, Notaire à Mirecourt, le 2 Février ſuivant, *Anne-Roſe Alba*, fille de *Louis-Pierre*, Seigneur de Ravon les Haute & Baſſe, ancien Conſeiller du Roi, ſon Lieutenant Général, ci-devant au Bailliage des Voſges, demeurant audit Mirecourt, & de feue Dame *Anne du Coing*. De ce mariage il a eu :

Joseph-René, Ecuyer, né le 19 Août 1763.

Claude-Mathurin de Marguerye, Chevalier, Sieur de Montfort (ſecond fils de René-Mathurin, & de *Jeanne-Françoiſe de Saint-Mihiel*), né le 18 Mai 1729, a été reçu dans la Compagnie des Gentilshommes du feu Roi

Stanislas, le 14 Décembre 1742, Enſeigne au Régiment de Royal-Barrois le 11 Décembre 1745, après avoir ſervi trois années dans la Compagnie des Cadets-Gentilshommes, dont certificat lui fut délivré le 30 dudit mois de Décembre, enſuite Lieutenant au Régiment des Gardes de Lorraine le 11 Avril 1747, où il a ſervi juſqu'au 10 janvier 1750, ſuivant le certificat du Prince de Beauvau ; a paſſé aux Indes le 29 Novembre 1756, en qualité d'Aide Major au Régiment de Lorraine, & eſt revenu en France, le 23 Septembre 1759, avec un certificat de ſes ſervices du 24 Mars même année, ſigné par le Lieutenant-Colonel de ce Régiment & les autres Officiers du Corps, & un autre certificat du 25 Septembre de ladite année. Ledit Claude-Mathurin de Marguerye, Chevalier, Sieur de Montfort, réſide à Senones, ſous les titre & qualité de *Conſeiller intime*, *Gouverneur & Grand Veneur de la Principauté de Salm*, par Lettres Patentes du 7 Février 1770, à lui données, par Louis-Charles-Othon, Prince de Salm-Salm & du Saint-Empire, &c. Il a épouſé, par extrait de mariage du 22 Décembre 1762, paſſé dans l'Egliſe paroiſſiale de Saint-Maurice de Senones, Principauté de Salm, *Gabrielle Malcuit*, fille majeure de M. *Malcuit*, Auditeur, Maître des Comptes de Nancy, & de Dame *Catherine Boiſlinel*. Leurs enfans ſont :

1. Nicolas, né le 7 Mai 1766 ;
2. Charles, né le 5 Septembre 1768 ;
3. Catherine, née le 10 Décembre 1763 ;
4. Et Marie-Jeanne, née le 28 Février 1765.

(La filiation ſuivie de ce rameau ou branche des Marguerye de Montfort a été dreſſée d'après les titres originaux qui nous ont été communiqués.)

SECONDE BRANCHE,
ſéparée en 1433.
Seigneurs de Sortèval, *&c*.

IV. Pierre de Marguerye, Ecuyer, Seigneur de Sorteval (ſecond fils de Guillaume, IIe du nom, & de *Catherine de Malherbe*), partagea par acte paſſé devant *Tigis*, Notaire en la Vicomté de Bayeux, le 19 Novembre 1433, avec Michel de Marguerye, Ecuyer, ſon frère aîné, les Fiefs, Terres & Seigneuries des Authieux, Saint-Nicolas-des-Courtils, Sorteval, Argouges-ſous-Mosle, Ruffy, Sainte-Honorine, Bretteville, Cantepie-en-Agrauville & Formigny, Vierville, Eſtreham, Houtteville, Louvières, Saint-Pierre-du-Mont, Saint-Laurens-ſur-Mer, Suratin, Trévières, Magneville, Teſſy, Damboſquille & d'Avelles, leſquelles Terres provenoient de la ſucceſſion de Guillaume, leur père. Il épouſa noble Dame *Gillette Heuſte*, Dame de Connière, & en eut :

1. Pierre, Ecuyer, Seigneur de Sorteval, reçu oppoſant & demandeur au Décret de certains héritages ſis en la paroiſſe de Sainte-Honorine, dépendant de ſon fief, pour arrérages de rentes foncières & ſeigneuriales dues par Alain Francy, par acte paſſé, devant *Nicolas de Fouloigne*, au Siège de la Vicomté de Bayeux, & *Jean des Marets*, Tabellion audit Siège, le 11 Août 1453 ;
2. Jacques, qui ſuit ;
3. Et Jean, Ecuyer, Seigneur de Sorteval & de Vidouville, lequel obtint des Lettres Patentes de Charles, Roi de France, données à Saint-Mathurin-de-Lanham le 22 Septembre 1484, pour lui rendre foi & hommage au nom de Pierre de Marguerye, Ecuyer, ſon père, à cauſe de leurs ſuſdits Fiefs. Conformément à ces Lettres, il le rendit le 28 des mêmes mois & an devant Jean le Sens, Ecuyer, Lieutenant Général du Bailli de Caen, Commiſſaire du Roi en cette partie.

(Ces trois frères, Pierre, Jacques & Jean de Marguerye, Ecuyers, partagèrent entr'eux, par acte paſſé devant les Tabellions Royaux de Villers, le 11 Juillet 1499, les Terres & Seigneuries de Sainte-Honorine-des-Pertes, Dollieu, Memers, Varaville, Petiville, Vidouville, &c., provenant tant de la ſucceſſion dudit feu Pierre de Marguerye, Ecuyer, Seigneur de Sorteval, &c., que de noble Dame *Gillette Heuſte*, Dame de Connière, leurs père & mère.)

V. Jacques de Marguerye, Ecuyer, Seigneur de Sainte-Honorine-des-Pertes, Ruffy, Houtteville, &c., rendit le 10 Septembre 1496, au Bureau de la Chambre des Comptes, foi & hommage de ſes Terres & Fiefs dépendant du Roi ; il en rendit encore un ſecond le 8 Septembre 1515, en la même Chambre. De ſon mariage avec *Barbe le Vallois*, fille & héritière de feu noble homme *Jean le Vallois*, il eut :

1. Christophe, qui ſuit ;
2. Et Philippe, Prêtre & Chapelain de Varaville.

VI. Christophe de Marguerye, Ecuyer,

Seigneur de Sorteval, &c., émancipé par délibération de parens le 26 Janvier 1521, fit un échange le 3 Avril 1533, par acte passé devant les Tabellions du Siège de Saint-Silvain-du-Thin, avec Jean de la Fresnaye, Ecuyer, Sieur de Bretteville-sur-Laize, de différentes pièces de Terres en labour & en pré, & de plusieurs rentes tant en argent qu'en volailles. Par une Sentence rendue aux Assises de Bayeux le 22 Juin 1546, par Pierre André, Ecuyer, Lieutenant Général au Bailliage de Caen, il fut chargé, comme oncle maternel, de la tutelle de *Jean de Méhérenc*, fils de feu *François de Méhérenc*, Ecuyer, Seigneur d'Avelles, & cette Sentence fut confirmée par une autre rendue audit Siège, du 4 Septembre 1546. Il avoit épousé *Michelle de Malherbe* (un autre *Mémoire* dit *Isabeau*, fille de *Jean de Malherbe*, Seigneur de Mondeville, Arry, Missy, &c., Lieutenant Général au Bailliage de Caen), & en eut :

1. Jean, qui suit ;
2. Jeanne, femme de N... *de Bures de Clinchamps*. (C'est ce qui appert d'un acte passé devant *François le Mignon* & *Guillaume Poret*, Notaires en la Vicomté de Saint-Silvain, le 25 Mars 1564, par Jean de Marguerye, son frère, avec ledit Sieur *de Bures*, au sujet de son contrat de mariage);
3. Et Gratienne, mariée, par acte passé devant *Michel Totain* & *Michel Marie*, Tabellions Royaux en la Vicomté de Falaise, le 16 Octobre 1574, à noble homme *Parise de Baillehache*, Seigneur de Longueval.

VII. Jean de Marguerye, Chevalier, Seigneur de Bretteville, Sorteval & Fontenay-le-Tesson, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, en récompense de ses services, par Lettres données à Saint-Germain-en-Laye le 18 Mars 1621, fut homme d'armes, suivant un certificat du 20 Octobre 1554, à lui donné par Jean-Thomas de Vezolles, Enseigne en la Compagnie du Prince de Ferrare, & André de Dampont, Commissaire ordinaire des Guerres. Il eut commission, le 10 Octobre 1562, d'Henri-Robert de la Marck, Duc de Bouillon, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur & Lieutenant pour le Roi en Normandie, dans laquelle il est parlé des levées de 400 hommes de guerre Arquebusiers pour le service de S. M. & pour la sûreté & conservation de la ville de Caen, contre les entreprises des Anglois, alors descendus ès-ville du Hâvre & autres places du Gouvernement du Duc de Bouillon ; desquels 400 hommes la conduite de 100 lui fut confiée pour les commander. Il fut député, le 10 Octobre 1576, par la Noblesse de la Vicomté de Caen, pour assister aux Etats Généraux de Blois, & reçut procuration le 12 Novembre de ladite année, de M. de Beuvron, Député pour la Noblesse du Bailliage, pour faire en sa place. Il commanda à Caen pendant les guerres civiles & contribua beaucoup à retenir cette Ville dans l'obéissance, ce qui se prouve par une Lettre du Roi Henri IV, du 29 Septembre 1589, qui se conserve dans sa Famille, & obtint, le 8 Juillet 1623, en vertu de sa charge de Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, le droit de *Committimus*, pour renvoyer ses causes aux Requêtes du Palais, lequel droit lui fut encore confirmé par S. M., le 10 Novembre 1624. Il avoit épousé *Marie le Fournier*, de laquelle vinrent :

1. Nicolas, qui suit ;
2. Et Jean, Seigneur de Fontenay, auteur de la branche de ce nom, qui subsiste dans la personne de Jean-Louis de Marguerye, lequel a deux fils : Jean-François, Chanoine de Bayeux ; & Jacques, Chevalier, marié, en 1757, à *Jeanne de Cairon*.

VIII. Nicolas de Marguerye, Chevalier, Seigneur de Bretteville, étoit Enseigne dans la Compagnie des Gendarmes de M. le Comte de Thorigny, lorsqu'il fut déchargé, par le Roi Henri IV, le 22 Mars 1590, des dettes contractées par Jean de Marguerye, son père. Les lettres de ce Prince furent entérinées le 25 Décembre 1591, en la Chambre du Domaine de Caen le 15 Mai 1592. Il fut assassiné, en 1593, par Antoine Viart, Sieur de Beaupalais, dont le procès fut fait par contumace à la Requête de Jacques de Marguerye, Ecuyer, Sieur de Cambremer, le 15 Décembre 1597. Nicolas avoit épousé, par contrat passé en la Vicomté d'Exmes le 15 Février 1580, insinué le 11 Mars 1585, *Madeleine le Fournier*, fille & héritière de *Pierre*, Ecuyer, Sieur des Aunais, & de *Guillelmine de Nossy* ; celle-ci veuve de noble *Philippe le Bérenger*. *Madeleine le Fournier* fut élue, par acte de délibération de parens, le 24 Juin 1593, tutrice de ses enfans mineurs, savoir :

1. Jean, qui suit ;
2. Robert, rapporté après la postérité de son aîné ;

3. Et Marie, laquelle partagea avec ſes frères le 23 Mars 1630. Elle fut femme de *Jacques le Maignen*, Ecuyer, Conſeiller & Procureur Général de S. M., & en a eu poſtérité. Voy. MAIGNEN (le).

IX. Jean de Marguerye, Chevalier, Seigneur de Bretteville, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, épouſa, en 1620, *Marguerite le Blanc du Rolet*, fille de N.... *le Blanc*, Seigneur du Rolet, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Prévôt Général de Normandie & Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel. Sa poſtérité s'eſt éteinte dans ſes trois fils, morts ſans enfans, ſavoir :

1. N.... de Marguerye, qui étoit Capitaine d'Infanterie & Chevalier de Saint-Louis;
2 & 3. Louis & Henri.

IX. Robert de Marguerye, Chevalier, Seigneur du Meſnil-Bacley & de Sorteval (ſecond fils de Nicolas, & de *Madeleine le Fournier*), fit un accord le 13 Septembre 1622 avec François de Beaurepaire, Ecuyer, Seigneur de Louvagny & des Aunais, pour terminer un procès mû ou à mouvoir au ſujet de la ſucceſſion de Nicolas, ſon père. Il ſervit ſous les ordres du Duc de Longueville, ſuivant un certificat de ce Seigneur, donné au Camp de Saint-Nicolas le 10 Octobre 1630, & par un ordre qu'il reçut du Seigneur de Matignon, Chevalier des Ordres & Lieutenant Général en Normandie, le 1er Octobre 1636, on voit qu'il étoit Chef de Brigade & qu'il eut un congé du Duc de Longueville, pour aller vaquer à ſes affaires particulières, le 29 Novembre ſuivant. Il avoit épouſé, par contrat paſſé, le 19 Avril 1619, devant *Jacques Piquot* & *Jean le Tellier*, Tabellions Royaux en la Vicomté de Falaiſe, *Catherine Mallard*, dont :

X. François de Marguerye, Chevalier, Seigneur du Bourg, qui ſervit en qualité de Capitaine d'Infanterie pendant 25 ans. Il épouſa, en 1672, noble *Claude d'Anfray*, fille de *Claude*, Ecuyer, Seigneur du Meſnil-Germain, & de *Marguerite le Cornier*. Il en eut :

XI. César de Marguerye, Chevalier, Seigneur de Sorteval, qui ſervit auſſi pendant 20 ans au moins dans la Cavalerie & enſuite dans les Gendarmes de la Garde. Il épouſa, en 1704, *Françoiſe le Normand*, de laquelle eſt iſſu

XII. François-Charles-Gabriel de Marguerye, Chevalier, qui a ſervi le Roi pendant 25 ans, en qualité de Lieutenant d'Infanterie. Il eſt breveté de Capitaine de Cavalerie & décoré de la Croix de Saint-Louis. De ſon mariage, contracté en 1753, avec *Anne-Louiſe-Gabrielle Boſquillon de Bouchoir*, ſont iſſus :

1. Laurent-Gabriel, né en 1754, Élève dans le Corps Royal du Génie;
2. Et Claude-François-Gabriel, dit *le Chevalier* de Marguerye, né en 1760.

Il y a M. de Marguerye, Gentilhomme d'honneur de M. le Duc d'Orléans, Lieutenant des Maréchaux de France en Valois, & François de Marguerye, Seigneur de Montpinçon, ſon frère, qui ſont de cette branche, & qu'un *Mémoire* fort confus nous marque être deſcendus de Robert, par un François de Marguerye, Seigneur de Montpinçon; apparemment que ce François eſt frère de César de Marguerye, Chevalier, Seigneur de Sorteval, mentionné ci-deſſus, mais c'eſt ce que nous ne pouvons affirmer.

(La filiation directe de Pierre de Marguerye, auteur de cette branche de *Sorteval*, dreſſée ſur les titres, nous a ſeulement été fournie.)

Les armes : *d'azur, à 3 marguerites de pré, tigées & feuillées d'argent*, 2 & 1. Deviſe : Cherche qui n'a.

MARICOURT, en Beauce : ſuivant une Notice de feu Piganiol de la Force, cette ancienne Nobleſſe eſt éteinte.

I. Thibaud de Maricourt, Seigneur dudit lieu, &c., épouſa *Robine de Trie*, ſeptième fille de *Jacques de Trie*, Seigneur de Mouchy-le-Châtel, & de *Catherine le Jay de Fleurigny*. Il devint héritier de *Philippe de Trie*, ſon beau-frère, des Terres de Mouchy-le-Châtel, Sérifontaine, les Loges, Deuil & Tachainville, en Beauce, & écartela ſes armes de celles *de Trie*. Il mourut le 18 Mai 1481, laiſſant de ſon mariage :

1. Jean, qui ſuit;
2. Guy, Chanoine de Saint-Pierre de Beauvais, mort en 1509;
3. Pierre, nommé dans un partage avec ſes frères, & mort ſans hoirs en 1515;
4. Jeanne, femme d'*Hector de Mauvoiſin;*
5. Perrette, mariée, le 4 Février 1483, à *Guy de Marchais*, Seigneur de Vigny, près de Dreux;
6. Philippe, alliée avec *Richard de Hellen-*

villiers, Seigneur de Feuguerolles, en Normandie;

7. Et Françoise, femme de N..., Seigneur *de Monthullé*.

II. Jean de Maricourt, Baron de Mouchy-le-Châtel, Seigneur de Maricourt, Rolleboife, Monceaux, Sérifontaine, les Loges, Deuil & Gourdez, Capitaine de 300 Arbalêtriers dans Harfleur, époufa, en 1498, *Jacqueline d'Aunoy*, fille de *Philippe*, III[e] du nom, Seigneur d'Orville, de Louvres-en-Parifis, &c., & de *Catherine de Montmorency*. Il mourut le 28 Septembre 1523, laiffant:

1. Louis, qui fuit;
2. Jean, rapporté après fon aîné;
3. Pierre, Protonotaire du Saint-Siège Apoftolique & Chanoine de Saint-Pierre de Beauvais;
4. Guyon, Chevalier de Rhodes, mort le 16 Juillet 1528;
5. Marguerite, mariée, 1° avec *Jacques de Dreux*, Vidame d'Efneval; & 2° en 1522, à *Jacques de Hellenvilliers*, Baron de la Ferté-Frefnel & des Planches, dont des enfans. Voy. HELLENVILLIERS;
6. Antoinette, alliée, 1° en 1526, avec *Antoine de Hénin-Liétard*, I[er] du nom, Seigneur de Cuvillers, &c., Pair du Cambréfis, dont poftérité. Voy. ALSACE-HÉNIN-LIÉTARD; & 2° en 1534, à *Jean d'Ollehain*, Chevalier;
7. Et Marie, Religieufe à Poiffy.

III. Louis de Maricourt, Baron de Mouchy-le-Châtel, Seigneur de Sérifontaine, &c., fut envoyé par le Roi Louis XII à Beauvais en 1523, pendant les guerres d'Italie, pour faire fortifier cette ville, & partagea avec fes frères & fœurs en 1528. Il mourut fans poftérité en 1531, de fon mariage, contracté du vivant de fon père, avec *Antoinette de Mailly*.

III. Jean de Maricourt, fon frère, lui fuccéda dans tous fes biens, fut Chevalier de l'Ordre du Roi & fon premier Echanfon. Il époufa, en 1533, *Renée du Quefnel*, Gouvernante des enfans du Roi Henri II, & fille de *Pierre du Quefnel*, Seigneur de Coupigny, & d'*Hélène de Garancières*. Elle laiffa à fon mari, qui mourut en 1583,

1. Emery, décédé fans hoirs en 1548;
2. François, qui fuit;
3. Jean, Seigneur des Loges, tué à l'affaut de Rouen le 15 Novembre 1562;
4. Jean, dit *le Jeune*, mort auffi fans avoir été marié en 1569;
5. Françoise, troifième femme de *Charles de Rochechouart & de Barbazan*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Baron de Saint-Amand, &c., Colonel de 1000 hommes de pied, duquel elle eut poftérité. Voy. ROCHECHOUART, branche des Seigneurs de *Saint-Amand*, &c.;
6. Et Claude, mariée, 1° le 15 Février 1573, à *Nicolas Rouault*, I[er] du nom, Seigneur de Gamaches, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, dont elle fut la feconde femme, & duquel elle eut des enfans. Voy. ROUAULT de GAMACHES; & 2° à *Joachim de Bellengreville*, Seigneur de Neuville, &c., Chevalier des Ordres du Roi & Grand Prévôt de France. Voy. BELLENGREVILLE.

IV. François de Maricourt, Baron de Mouchy-le-Châtel, Seigneur de Sérifontaine, Deuil & Tachainville, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de fa Chambre, premier Maître d'Hôtel de M. le Dauphin & Gouverneur de Pont-de-l'Arche, époufa, en 1559, *Michelle Robertet*, fille de *Claude*, Seigneur d'Alluyes, Secrétaire d'Etat, & d'*Anne Briçonnet*. Ils eurent:

1. Charles, tué en duel par le Baron de Gerzay, en 1585;
2. Florimond, mort Page de la Chambre la même année;
3. Henri, décédé au retour du fiège de Paris, en 1590;
4. René, qui fuit;
5. Jeanne, femme de *Jacques de Mancel*, Seigneur de Saint-Léger; elle eft morte fans enfans en 1597;
6. Jacqueline, mariée, en 1595, à *Nicolas de Preteval*, Seigneur dudit lieu, Baron de Saint-Pair, &c., dont des enfans. Voyez PRETEVAL;
7. Et Anne, morte fille en 1594.

V. René de Maricourt, Baron de Mouchy-le-Châtel, Seigneur de Maricourt, Rolleboife, Monceaux, les Loges, Pannes & Durcet, le dernier du nom & des armes *de Trie* & de Maricourt, époufa *Louife de Combault*, Dame d'Arcis-fur-Aube, en Champagne, fille & héritière de *Robert de Combault*, Chevalier des Ordres du Roi, fon premier Maître d'Hôtel, Seigneur & Baron d'Arcis, & de *Louife de la Béraudière*. Elle mourut en 1632, fans enfans, & fon mari, qui refta veuf, laiffa pour héritiers, après fa mort, les enfans du Seigneur *de Preteval* & de Jacqueline de Maricourt, fon époufe,

dans la Maison desquels celles *de Trie* & de Maricourt sont éteintes. Voy. PRETEVAL.

Maricourt portoit pour armes : *coupé d'argent & d'azur; à 3 merlettes de l'un à l'autre*, & écarteloit de Trie. Voy. TRIE.

MARIDAT, Famille de Robe, dont étoit Pierre Maridat, Seigneur de Servières, Conseiller au Grand Conseil le 3 Mai 1640, mort honoraire le 7 Mai 1689, & inhumé dans la paroisse de Saint-Paul à Paris. Il avoit épousé *Anne de Cuigy*, morte en Janvier 1698, laissant

Jean-Pierre Maridat, Conseiller au Parlement de Metz.

Les armes : *d'azur, à la croix d'argent*.

MARIDOR. Voici ce que nous apprend le *Mercure de France* de Novembre 1755, p. 231, sur cette Famille, connue dans le Maine parmi les plus nobles de cette Province, depuis près de 400 ans :

I. Jacques de Maridor, vivant au commencement du XVe siècle, fut Seigneur des Terres des Epinais & de la Frelonnière, du chef de sa femme *Françoise Becquet*, dont il eut :

II. Jacques de Maridor, IIe du nom, Seigneur de la Frelonnière, qui eut de sa femme, qu'on ne connoît point,

III. Jacques de Maridor, IIIe du nom, Seigneur de la Frelonnière, qui s'est allié avec *Laurette de Couaisnon*, Dame de Saint-Ouen, fille du Seigneur *de la Roche-Couaisnon*. De ce mariage sortit :

IV. Jean de Maridor, Seigneur de la Frelonnière, de Saint-Ouen & de Château-Sénéchal, marié à *Marguerite de Maulny*, Dame de Bretefin, en Anjou, & de l'Arthuizière, fille unique de *Foulques de Maulny*, & de *Jeanne l'Enfant de Varennes*. Leurs enfans furent :

1. Guillaume, qui suit;
2. Hercule, auteur de la branche des Seigneurs de *Saint-Ouen*, &c., rapportée ci-après ;
3. Et Jacqueline, mariée, par contrat du 15 Juillet 1501, à *Guy d'Assé*, Seigneur de Montfaucon & de l'Epinaye, dont postérité. Voy. ASSÉ (d'), au Maine.

V. Guillaume de Maridor, Seigneur, Châtelain de Vaux, épousa *Renée de Maulny*, Dame de Verron, de Vaux, Courchardière, dans le Maine & l'Anjou, fille de *Pierre*, Chevalier, Seigneur de Saint-Aignan, Chambellan du Duc d'Alençon, & de *Françoise de Beaumanoir*, dont :

1. Olivier, qui suit ;
2. Radégonde, mariée à *Louis de Fresneau*, Seigneur d'Aviré & de Créances ;
3. Et Madeleine, mariée, en 1536, à *Joachim de Keradreux*, Vicomte de Neuvillette, Sire de Chastenay.

VI. Olivier de Maridor, Seigneur de la Frelonnière & de Vaux, épousa, en 1552, *Jeanne de Goyon de Matignon*, Dame d'honneur de Jeanne d'Albret, Reine de Navarre, sœur de *Jacques*, Sire *de Matignon*, IIe du nom, Maréchal de France, & fille de *Jacques*, Ier du nom, Sire de *Matignon*, &c., & d'*Anne de Silly*. De cette alliance il n'eut que trois filles, savoir :

1. Françoise, Dame de la Frelonnière, mariée, 1° en 1574, à *Jean de Couesme*, Baron de Lucé & de Bonnétable, duquel elle n'eut point d'enfans. Voy. COUESME ; & 2° le 10 Janvier 1576, à *Charles de Chambes*, Chevalier, Comte de Montforeau, Marquis d'Avoir, dont postérité. Voy. CHAMBES-MONTSOREAU ;
2. Anne, femme de *Jean-Antoine de Longueval*, Seigneur de Haraucourt, Maréchal de Camp, dont des enfans. Voyez LONGUEVAL, en Picardie ;
3. Et Philippe, alliée à *Yves de Liscouet*, Seigneur dudit lieu & du Bois-de-la-Roche.

BRANCHE
des Seigneurs de Saint-Ouen, *&c.*

V. Hercule de Maridor (second fils de Jean, & de *Marguerite de Maulny*), fut Seigneur de Saint-Ouen, Bourg-le-Roi, Doucelles, du Breil, de Chérencé & des Garnisons, du chef de sa femme, *Guillelmine de Maulny*, qu'il avoit épousée le 2 Février 1532 ; elle étoit sœur de *Renée de Maulny*, femme de son frère, & fille de *François de Maulny*, & de *Renée de Villeblanche*. Il en eut :

VI. Jean de Maridor, Seigneur de Saint-Ouen, Bourg-le-Roi, Doucelles, &c., qui s'est marié, par contrat du 19 Octobre 1566, à *Claude de Tillon*, Dame de Grossé, fille d'*Urbain*, Seigneur de Sacy, & de *Charlotte de Villeblanche*, dont:

1. David, qui suit ;
2. Et Jean, Seigneur de Bourg-le-Roi, Gen-

tilhomme ordinaire de la Chambre de S. M. & Conseiller d'Etat, mort sans enfans de ses deux femmes *Hélène le Grand* & *Barbe de Saint-Denis*.

VII. David de Maridor, Seigneur de Saint-Ouen, décédé le 27 Septembre 1606, avoit épousé, le 5 Juin 1583, *Germaine de Riants*, fille de *Gilles*, Président à Mortier au Parlement de Paris, & de *Madeleine de Fernel*, dont:

VIII. Gilles de Maridor, Seigneur, Châtelain de Saint-Ouen, &c., Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, qui se maria, le 13 Octobre 1613, avec *Françoise de Vignolles*, fille de *Pompée*, Ecuyer, Seigneur de la Rochère, &c., & de *Louise de Luday*. Leurs enfans furent:

1. Louis, qui suit;
2. Pompée, qui a laissé postérité;
3. Et Marie, femme de *Charles des Guetz*, Seigneur de la Pinardière.

IX. Louis de Maridor, Seigneur, Châtelain de Saint-Ouen, de Bourg-le-Roi, &c., épousa, en 1663, *Susanne de Crocelay*, fille de *Michel*, Seigneur de la Viollais, en Bretagne, & d'*Anne de Bitaut*. Il en eut:

X. Louis-Charles de Maridor, Seigneur de Bourg-le-Roi, qui s'est marié, 1° à N... *de Riants*, dont il n'eut point d'enfans; & 2° en 1703, à *Elisabeth-Louise-Charlotte de Perrochel*, fille de *Charles François*, Seigneur de Grand-Champ, & de *Marie-Françoise de Fontenay*, dont:

XI. Charles-Louis-Auguste, Comte de Maridor, Baron de Bourg-le-Roi, Grand Sénéchal de la Province du Maine, qui s'est marié à *Philippine-Hortense Colbert de Linières*, fille de *Louis Colbert*, Comte de Linières, & de *Marie-Louise du Bouchet de Sourches*. De cette alliance sont issus:

1. Charles, mort le 11 Avril 1753 à Paris;
2. Louise-Françoise-Adélaïde, morte âgée de 12 ans & inhumée à Saint-Sulpice le 6 Décembre 1748;
3. Et Louise-Julie-Sylvie, mariée, le 24 Juin 1755, à *Louis-Hubert*, Comte *de Champagne*, dont elle a été la troisième femme. Voy. CHAMPAGNE, en Anjou & au Maine.

Les armes: *d'azur, à 3 gerbes d'or*.

MARIE, Famille de Normandie, Election d'Avranches, qui porte: *de gueules, à la bande d'argent, chargée de 2 filets d'azur, & accompagnée de 6 carreaux d'argent, posés en orle; au lambel d'or, brochant sur le tout*.

MARIE, autre Famille des mêmes Province & Election, qui a pour armes: *d'argent, à 3 mains de gueules, une dextre & une sénestre en chef, & une autre dextre en pointe*.

MARIE, Famille de Normandie, Election d'Argentan, dont les Seigneurs de *Noirville*. Elle porte: *d'argent, à 3 trèfles de gueules, 2 & 1*.

MARIE, Famille de Bretagne, qui remonte à

Thomas Marie, vivant en 1420, dont le fils, Jean Marie, Seigneur de la Higourdaye, épousa, en Décembre 1465, *Isabeau de la Motte*.

Par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 8 Juillet 1669, au rapport de M. Deniau, furent déclarés *nobles d'ancienne extraction*: Joseph Marie, Seigneur de la Higourdaye, & son fils aîné, Julien Marie, en la qualité de *Chevalier*, provenu de son mariage contracté en Janvier 1668, avec *Judith de Talhouët de Keravéon*.

Les armes: *d'argent, à 3 coquilles de sable, 2 & 1*. (Manuscrit in-fol. des *Généalogies de Bretagne*.)

MARIÉ (le), dans la même Province, du Ressort de Nantes. René le Marié, Seigneur de la Garnizon, Maître des Comptes de Nantes, fils de Guillaume le Marié, Seigneur de la Garnizon, fut maintenu, avec son père, dans sa noblesse, conformément au privilège de la Chambre des Comptes, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 3 Septembre 1669, au rapport de M. Saliou, Intendant de la Province.

Les armes: *d'azur, à la levrette rampante d'argent, colletée d'or, accompagnée de 3 besans du même, 2 & 1*.

* MARIGNA, Terre en Franche-Comté, unie à celles de *la Boissière* & de *la Comée*, & érigée en *Marquisat*, sous le nom de *Balay* ou *Balai*, par Lettres du mois de Mai 1712, enregistrées à Besançon & à Dôle, en faveur & pour récompense des services d'*Aimé-François de Balay*, ancien Lieutenant-Colonel du Régiment de Villequier (issu d'une ancienne Noblesse du Réthelois), lequel a été

admis, le 24 Avril précédent, dans la Confrérie de Saint-Georges. Deux de ses sœurs ont été reçues dans les Chapitres nobles de Lons-le-Saunier & de Migette. (L'Abbé de Longueville a donné une Généalogie de cette Maison, imprimée en 1730 & insérée dans Moréri.) Voy. BALAY.

* MARIGNANE, en Provence: Terre & Seigneurie entrée, vers l'an 1190, dans la Maison *de Baux*, vendue par *Guillaume de Baux*, fils naturel de *Raymond*, à YOLANDE D'ARAGON, Reine de Naples, qui, l'an 1427, la donna à *Barthélemy Valory*, son Maître d'Hôtel. *Louis Valory*, son fils, la vendit au Comte *de Provence*, qui, l'an 1450, la donna à *Jean Cossa*, Gentilhomme Napolitain, dont le fils, *René*, mourut en 1506 sans postérité. En 1535, *Jean-Baptiste de Covet* ou *Couet*, Conseiller du Roi & Garde des Sceaux de Provence (d'une Famille originaire de Bourg-en-Bresse & établie en Provence depuis ce tems), acquit cette terre de MARIGNANE, qui fut érigée en *Marquisat*, au mois de Septembre 1647, en faveur de son petit-fils, *Jean-Baptiste Covet*, IIe du nom, Gouverneur de Bouc & héritier des Isles-d'Or. Voy. COVET.

MARIGNO ou MARRIGNA, en Comté: ancienne Noblesse dont étoit JEAN, Seigneur DE MARIGNO, vivant en 1309, qui eut pour fille HÉLIS, qui fut femme, le 1er Juin 1335, de *Guichard de Chambut*, fils de *Jean*, Seigneur dudit lieu.

Les armes DE MARIGNO sont: *de gueules, à la bande d'or, accompagnée de 2 coquilles d'argent, l'une en chef & l'autre en pointe.*

* MARIGNY: il y a plusieurs Terres seigneuriales de ce nom. Celle qui est en Champagne, Diocèse de Troyes, a été érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois d'Octobre 1754, en faveur de *Jean-François Poisson de Vandières* (frère unique de feue la Marquise *de Pompadour*, Dame du Palais de la Reine), Directeur & Ordonnateur Général des Bâtimens, Jardins, Arts & Manufactures du Roi. Voy. POISSON DE MARIGNY.

* MARIGNY, en Normandie, Diocèse de Bayeux: Terre qui n'a qu'un seul Seigneur, dont le Fief relève du Roi par un demi-fief de *Haubert*. Cette Seigneurie a appartenu anciennement à une Famille qui en avoit pris le nom.

REGINALD DE MARIGNY, Seigneur & Patron de Marigny, donna, du consentement de GUILLAUME, son fils, à l'Abbaye de Longues (qui en est tout proche), vers l'an 1170, la moitié du patronage de l'Eglise de Marigny. Dans le même tems, l'autre partie de ce patronage fut donnée à ladite Abbaye de Longues, par Alverède de Soligny, pour le salut de Jeanne, sa femme, du consentement de Raoul, Seigneur d'Argouges, son gendre;

GUILLAUME DE MARIGNY, Chevalier, Seigneur & Patron de Marigny, fils du précédent, aumôna à Longues deux gerbes de dîme à prendre sur son fief;

ENGUERRAND, Seigneur DE MARIGNY, approuva cette donation de son père par Charte de l'an 1223;

GEOFFROY DE MARIGNY, Ecuyer, Seigneur de Marigny, vendit la dîme qu'il possédoit dans cette paroisse aux Religieux de Longues, pour la somme de 300 livres tournois, qu'il leur remit ensuite pour la fondation de plusieurs *obits*. (La vente de cette dîme fut approuvée, au mois de Juin 1275, par Odon de Lorris, Evêque de Bayeux.)

Par contrat du 18 Octobre 1648, la Seigneurie de MARIGNY fut acquise par *Pierre Philippe*, Ecuyer. Son arrière-petit-fils, *Pierre-Louis Philippe*, est Seigneur de *Marigny*. Voy. PHILIPPE.

* MARIGNY, autre Terre qui a donné son nom à une branche cadette de la Maison *de Châtillon-sur-Marne*. Ce fut *Jacques de Châtillon*, puîné de la branche des Ducs de ce nom, qui eut en partage la Terre de MARIGNY. *Jacques de Châtillon*, son petit-fils, Seigneur de *Marigny*, qui se trouva à la bataille de Saint-Quentin, & mourut à celle de Dreux en 1562, avoit épousé, le 15 Octobre 1549, *Françoise de Renty*, dont: *Jacques de Châtillon*, Seigneur de *Marigny*, mort en 1612, qui fut père de *François de Châtillon*, qui n'a laissé que *Madeleine de Châtillon*, Dame de *Marigny*, morte en 1683. Elle avoit épousé, le 1er Octobre 1628, *Christophe de Conflans*, dit *le Comte de Vezilly*, dont: *Louise-Catherine de Conflans*, qui s'est mariée, après l'an 1676, à *Emmanuel*, Seigneur *de Proisy*, Marquis de Marfontaine. Elle fut mère de *Madeleine-Anne-*

Louise-Françoise de Proisy, qui a porté, en 1699, la Terre de *Marigny* à son mari, *Emmanuel-Joseph de Hallencourt*, Marquis de Droménil, mort à 70 ans, le 12 Mai 1745. Il fut père de : 1. *Charles-François-Gabriel de Hallencourt*, Marquis de Droménil, qui s'est marié, en secondes noces, en Août 1743, à *Jeanne-Edmée de Boulongne*, dont il a eu deux filles; 2. & *Louise-Charlotte-Françoise de Hallencourt de Droménil*, qui a épousé, en Novembre 1726, *Charles Brulart*, Comte, puis Marquis de Genlis, dont deux fils & une fille. Voyez HALLENCOURT DE DROMÉNIL & BRULART.

MARIGO, en Bretagne, Ressorts de Châteaulin & de Ploërmel : ancienne Noblesse qui remonte à Éon Marigo, mentionné dans la Réformation de 1426. (Ceux de ce nom, par Arrêt rendu en ladite Chambre, le 3 Mai 1669, ont été déclarés *nobles d'extraction*.)

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 de gueules, au lion d'or; aux 2 & 3 d'or, à 3 rencontres de cerf de gueules, 2 & 1*.

MARILLAC, ancienne Famille d'Auvergne, illustrée par les grands hommes qu'elle a fournis. Elle a pour auteur

I. Pierre de Marillac, natif d'Aigueperse, Capitaine Châtelain de Lastic, en Auvergne, membre dépendant de la Baronnie de Mercœur, qui vivoit dans le XVe siècle. On ignore le nom de sa femme, mais il en eut :

1. Guillaume, qui suit;
2. Et Julien, Conseiller du Duc de Bourbon, son Procureur Général ès-Comtés de Clermont & Dauphiné d'Auvergne.

II. Guillaume de Marillac, Seigneur de Saint-Genès, de la Mothe-Armand & de Bicon, Secrétaire du Duc de Bourbon, Trésorier de Montpensier en 1506, Capitaine Châtelain de Lastic en 1507, Contrôleur Général des Finances du même Duc en 1515, Auditeur des Comptes à Moulins en 1522, & commis, par la mère de François Ier, en 1527, pour visiter les comptes de la Maison de Bourbon. Il épousa *Marguerite Genest*, fille de *Bernard*, & de *Blanche Chevillon*. Leurs enfans furent :

1. Gilbert, Baron de Porsac, Seigneur de Saint-Genès, Secrétaire du Connétable de Bourbon, qui de *Perronnelle Filliol*, son épouse, ne laissa qu'une fille, nommée Perronnelle, qui s'est mariée, en 1546, à *Michel de Veiny*, Chevalier, Seigneur d'Arbouze, &c., premier Maître d'Hôtel du Duc d'Anjou, Bailli de Montpensier & Gouverneur d'Aigueperse, dont postérité. Voy. VEINY D'ARBOUZE (DE).
2. Jean, Avocat, mort sans alliance;
3. Gabriel, Avocat du Roi au Parlement de Paris, mort le 23 Avril 1551, sans enfans de son mariage contracté avec *Anne de Loynes*, fille d'*Antoine*, & d'*Anne-Geneviève Brinon*;
4. Charles, né en Auvergne vers l'an 1510, Avocat au Parlement de Paris, où son savoir & son éloquence lui acquirent l'estime du Roi François Ier. Il suivit, à l'âge de 22 ans, *Jean de la Forest*, son cousin, dans son Ambassade à Constantinople, auquel il succéda & y resta quatre ans. A son retour, il fut pourvu d'une charge de Conseiller au Parlement de Paris & envoyé Ambassadeur en Angleterre en 1538, où, pendant son séjour, il fut pourvu de l'Abbaye de Saint-Pierre de Melun & d'une charge de Maître des Requêtes, en laquelle il fut reçu à son retour d'Angleterre au mois de Novembre 1541. Quelque tems après, il accompagna le Maréchal de Cossé, en son Ambassade d'Allemagne, où il s'acquit une grande réputation; fut nommé Evêque de Vannes, en Bretagne, en 1550; en 1555, fut du nombre des Députés, nommés par le Roi pour traiter dans la ville de Gravelines avec ceux d'Espagne, de la paix dont on avoit fait quelques propositions, & élevé à l'Archevêché de Vienne, en Dauphiné, en 1557. Ce Prélat, chef du Conseil Privé, fut présent à l'Assemblée des trois Etats du Royaume, convoquée au Louvre, le 15 Janvier 1557; alla Ambassadeur à Rome; se trouva, en la même qualité, à la Diète d'Augsbourg, après la mort de l'Empereur Charles-Quint; se fit admirer par son éloquence dans l'Assemblée des Grands du Royaume, tenue à Fontainebleau le 21 Août 1560, & mourut le 2 Décembre suivant, en son Abbaye de Saint-Pierre de Melun, où il est enterré;
5. Bertrand, Religieux Cordelier, Abbé de Tiers, puis Evêque de Rennes, mort le 31 Mai 1573;
6. Guillaume, qui suit;
7. Julien, Commissaire des Guerres, qui eut pour enfans :
   1. Madeleine, qui s'est mariée à *Jacques de la Boulaye*, Seigneur de Nuncq, Capitaine de 100 hommes d'armes;

2. Et Charles, qui, de *Marguerite de Gueldrorp*, fille de *Guillaume*, Seigneur d'Honnecourt, en Picardie, eut pour enfans :

1. Pierre, Seigneur de Beaulieu, Gentilhomme de la Maison de Gaston, Duc d'Orléans, vivant en 1620, avec *Anne Portal*, sa femme ;
2. Jean, mort sans alliance ;
3. Catherine, morte le 18 Juillet 1643, femme de *Louis Ribier*, qu'elle avoit épousé le 20 Janvier 1610 ;
4. Et Hélène, morte sans alliance.

8. Pierre, Abbé de Pontigny, qui embrassa la Religion Protestante à 40 ans & se retira à Genève où il se maria ;
9. Antoine, Religieux à Tiers ;
10. François, Avocat au Parlement, marié à *Madeleine de Besançon*, fille de *Louis*, Conseiller au Parlement, & de *Marie Potier*, dont :

1. Jacques, vivant en 1576 ;
2. Gabriel, Payeur des gages du Grand Conseil dans la même année ;
3. Nicole, mariée, 1° à *Antoine de Pani*, Seigneur d'Ostel ; & 2° à *Charles*, Seigneur d'*Arpentigny* ;
4. Et Madeleine, alliée à *Charles Maillard*.

11. Catherine, morte sans avoir été mariée ;
12. Et Louise, Religieuse à Poissy.

III. Guillaume de Marillac, Seigneur de Ferrières, Valet de Chambre du Roi en 1551, Général des Monnoies en 1553, Maître des Comptes en 1555, Intendant & Contrôleur Général des Finances en 1569, fait *Chevalier* en Mars 1570, mourut en 1573. Il avoit épousé, 1° *Marie Aligret*, fille d'*Olivier*, Seigneur de Charentonneau, Avocat du Roi au Parlement, morte le 8 Juin 1568 ; & 2° le 25 Mars 1571, *Geneviève de Bois-l'Evêque*, veuve de *Jean*, Seigneur *de Rosières*, Maître des Requêtes. Du premier lit vinrent :

1. Charles, Seigneur de Ferrières, Conseiller au Parlement, mort le 11 Avril 1580, sans enfans de son mariage contracté avec *Marie Prud'homme*, fille de *Louis*, Seigneur de Fontenay, & de *Marie Luillier* ;
2. Louis, Seigneur de Farainville, Conseiller au Parlement, mort le 25 Avril 1604. Il avoit épousé, 1° *Marthe de la Rosière*, dont il n'eut point d'enfans ; & 2° *Antoinette Camus*, fille de *Jean*, Seigneur de Saint-Bonnet, Intendant des Finances, & de *Marie Bouguier*, dont pour fille unique, Innocente, qui s'est mariée, en 1617, à *Jean d'Aspremont*, Seigneur de Vandy.
3. Michel, qui suit ;
4. & 5. Jean & Pierre, morts jeunes ;
6. Marie, alliée, en 1572, à *René Hennequin*, Seigneur de Sermoise, Maître des Requêtes, dont postérité. Voy. HENNEQUIN.

Et du second lit vinrent :

7. Louis, Comte de Beaumont-le-Roger, né posthume en 1573. Il servit le Roi Henri IV en plusieurs occasions, & ce Prince lui donna une Compagnie de 100 Chevaux-Légers après la prise d'Amiens, le fit Gentilhomme ordinaire de sa Chambre & Sous-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes du Duc d'Anjou ; en 1611, il fut envoyé en Ambassade en Savoie, à Mantoue, à Florence & à Venise, & 5 ans après en Lorraine, en Allemagne & en Italie, au sujet de la paix de Loudun. En 1617, Louis XIII le fit Commissaire Général de ses Camps & Armées ; il servit en qualité de Maréchal de Camp au siège de Montauban, où il fut blessé en 1621, & en plusieurs autres occasions contre les Huguenots jusqu'à la paix de Montpellier ; fut fait, quelque tems après, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de la Reine Marie de Médicis, Lieutenant Général pour le Roi des Evêchés de Metz, Toul & Verdun, & Gouverneur des Ville & Citadelle de Verdun en 1625. Il se signala au combat de l'Isle de Ré, au siège de la Rochelle & à la prise de Privas ; fut nommé Maréchal de France, par Lettres du 3 Juin 1629. Envoyé en Italie pour commander l'Armée, mais constamment attaché au parti de la Reine-Mère, & faisant profession ouverte d'être ennemi du Cardinal de Richelieu, il fut arrêté au Camp de Felizzo, en Piémont, le 30 Octobre 1630, conduit à Paris, où son procès lui fut fait par 23 Juges choisis, qui le condamnèrent à Rueil, à avoir la tête tranchée le 8 Mai 1632, ce qui fut exécuté 2 jours après en place de Grève à Paris. Il fut enterré dans sa Chapelle en l'Eglise des Feuillans auprès de sa femme, *Catherine de Médicis*, morte le 14 Septembre 1631, qu'il avoit épousée le 20 Décembre 1607 ; elle étoit fille de *Cosme de Médicis*, & de *Diane*, Comtesse *de Bardi*. Il n'en eut point d'enfans. (Voy. les *Mémoires* de Puységur, & le P. Anselme.)
8. Et Valence, morte le 15 Janvier 1617, veuve d'*Octavien de Doni*, Seigneur d'Attichy, Surintendant des Finances de la Reine Marie de Médicis, mort le 10 Janvier 1614.

IV. Michel de Marillac, Seigneur de

Fayet, né à Paris le 9 Octobre 1563, Conseiller au Parlement en 1586, Maître des Requêtes en 1595, Conseiller d'État & Surintendant des Finances en 1624, reçut les Sceaux à Paris de la main du Roi le 1er Juin 1626, les quitta étant à Glatigny, près de Versailles, le 12 Novembre 1630, le lendemain de la journée des Dupes, qui ruina son parti, qui étoit celui de la Reine Marie de Médicis, auquel il étoit fortement attaché. Il fut conduit prisonnier au Château de Caen & delà transféré à celui de Châteaudun, où il mourut le 7 Août 1632. Son corps fut apporté à Paris & enterré dans sa Chapelle en l'Eglise des Carmélites du Faubourg Saint-Jacques, auxquelles il avoit rendu de grands services pour l'établissement de leur Ordre en France, ayant donné toute sa vie des marques d'une piété très-exemplaire. Il avoit épousé, 1 le 12 Juillet 1587, *Nicole*, dite *Marguerite Barbe de la Forterie*, fille de *Jean Barbe*, Seigneur de la Forterie, au Maine, & de *Marie Carrier*; elle est morte le 6 Février 1600; & 2° en 1601, *Marie de Saint-Germain*, veuve de *Jean Amelot*, Président aux Enquêtes, & fille de *Jean de Saint-Germain*, & d'*Agnès Hervieu*. Il eut du premier lit trois enfans, morts jeunes; & du second vinrent :

1. René, qui suit;
2. Octavien, Capucin, dit *le P. Michel*, nommé à l'Evêché de Saint-Malo, mort le 29 Juillet 1631;
3. Et Valence, Religieuse Carmélite à Pontoise.

V. René de Marillac, Seigneur de Farainville, né le 18 Décembre 1588, reçu Conseiller au Grand Conseil le 27 Janvier 1611, Maître des Requêtes le 31 Janvier 1617, mourut de Maladie au Camp de Montauban en Languedoc, le 29 Septembre 1621. Il avoit épousé *Marie de Creil*, fille de *Jean*, Seigneur de Gournay, Secrétaire du Roi, & d'*Adrienne Gamin*. Leurs enfans furent :

1. Michel, qui suit;
2. Louis, Chevalier de Malte, mort à 21 ans, le 12 Mai 1635;
3. 4. & 5. Adrienne, Marie & Marguerite, toutes les trois Religieuses Carmélites : la première & la troisième au Faubourg Saint-Jacques à Paris, & la seconde à Pontoise.

VI. Michel de Marillac, IIe du nom, Seigneur d'Ollainville, Baron d'Attichy, Conseiller au Parlement le 6 Mars 1637, Maître des Requêtes le 10 Avril 1643, Conseiller d'Etat ordinaire le 6 Avril 1660, puis Conseiller d'honneur au Parlement de Paris, mort le 29 Novembre 1684 & inhumé aux Carmélites du Faubourg Saint-Jacques, avoit épousé *Jeanne Potier*, fille de *Nicolas*, IVe du nom, Seigneur d'Ocquerre, Secrétaire d'Etat, & de *Marie Barré*. Elle mourut le 1er Juillet 1681, laissant :

1. René, qui suit;
2. André, Doyen de Saint-Emilion, mort en 1681;
3. Louis, Docteur de Sorbonne, Prieur de Langey, Curé de Saint-Germain-l'Auxerrois en 1670, puis de Saint-Jacques-la-Boucherie en 1694, mort le 25 Février 1696;
4. Marie-Gabrielle, Religieuse Carmélite;
5. Et Madeleine-Thérèse-Euphrasie, mariée, en 1682, à *André Hennequin*, Marquis d'Ecquevilly, &c., mort en Juillet 1727, Capitaine Général de la Vénerie des Toiles, Chasses, Tentes & Pavillons du Roi & de l'Equipage du Sanglier, dont des enfans. Voy. HENNEQUIN.

VII. René de Marillac, IIe du nom, Seigneur de la Ferté-sur-Péron, d'Ollainville, d'Attichy, &c., né & baptisé en l'Eglise de Saint-Nicolas-des-Champs, à Paris, le 18 Février 1639, fut Conseiller au Parlement le 1er Avril 1661, Avocat Général au Grand Conseil en 1663, Maître des Requêtes en 1671, Intendant de Poitiers en 1677, de Rouen en 1684, Grand Maître, par Commission, des Eaux & Forêts de toute la Province de Normandie, Conseiller d'Etat en Février 1682, Ordinaire en Avril 1686, et enfin Conseiller d'honneur au Parlement le 19 Décembre 1684, mourut Doyen du Conseil le 15 Septembre 1719, & fut enterré aux Carmélites du Faubourg Saint-Jacques. Il avoit épousé, en 1664, *Marie Bochart de Saron*, morte le 13 Août 1722, âgée de 80 ans, fille de *François Bochart*, dit *de Champigny*, Seigneur de Saron, Maître des Requêtes, & de *Marie Luillier*. De ce mariage vinrent :

1. Michel, Avocat du Roi au Châtelet en 1691, mort le 18 Juillet 1695, sans alliance, âgé de 21 ans;
2. Jean-François, qui suit;
3. Et Jeanne-Madeleine, morte le 13 Septembre 1712, âgée de 42 ans. Elle avoit épousé, en Décembre 1689, *René-Armand*,

Marquis *de la Fayette*, Brigadier des Armées du Roi, mort à Landau le 12 Août 1694, âgé de 34 ans. De ce mariage eſt née une fille. Voy. FAYETTE.

VIII. Jean-François, Marquis de Marillac, Colonel du Régiment de Languedoc, Brigadier des Armées du Roi en 1702, Gouverneur de Béthune, fut tué à la bataille d'Hochſtaedt en 1704, ſans laiſſer d'enfans de ſon mariage contracté le 10 Janvier 1703, avec *Marie-Françoiſe de Beauvilliers-Saint-Aignan*, fille de *François*, Duc de Saint-Aignan, Pair de France, Chevalier des Ordres, &c., & de *Françoiſe Geré-de-Rancé*, ſa ſeconde femme. Elle s'eſt remariée, le 10 Mai 1710, avec *Louis-François*, dit *le Marquis de l'Aubépine*.

Les armes : *d'argent, maçonné de ſable, de 7 carreaux, 2, 3 & 2, celui du milieu chargé d'un croiſſant de gueules, & les autres de 6 merlettes de ſable.*

MARIMONT. Les Barons de ce nom, connus anciennement en Lorraine, ſous le nom de Bertrand, ſont originaires de la ville de Metz, à laquelle ils ont donné pluſieurs Maîtres Echevins.

Nicolas Bertrand, dit *le Hongre*, Chevalier, y fonda les Céleſtins en 1374. De lui eſt deſcendu

I. Jean Bertrand, qui vint en Lorraine, où il fut Seigneur en partie de Clévant, du chef de ſa femme, *Françoiſe de Conzé*, fille de *Jacquemin*, Seigneur de Clévant, Capitaine Châtelain de Condé-ſur-Moſelle. De ce mariage naquit :

II. Didier Bertrand, Seigneur en partie de Brin & de Clévant, Tréſorier Général de Lorraine & Barrois, & Ambaſſadeur du Duc René, vers l'Empereur, à la Cour duquel il épouſa *Anne-Marguerite de Küel*, ou *Kerüel*, (d'une illuſtre Maiſon de Siléſie); il mourut en 1544 & fut inhumé dans la Chapelle qu'il avoit fait conſtruire en l'Egliſe des Cordeliers de Nancy. Ses enfans furent :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Balthazar, Seigneur en partie de Brin & de Leſſe, Capitaine & Gouverneur de Château-Salins, marié à *Iſabeau de Bellange*, dont il eut :
   1. Françoise, femme de *Jean-Henri de Criſinich*, Seigneur dudit lieu ;
   2. Barbe, mariée à *François de Theuilly*, Seigneur de Bideſtroff & d'Azerailles, Gouverneur de Dieuze ;
   3. Et une troiſième fille, mariée à *Nicolas de Sauxerotte*, Seigneur dudit lieu, Ecuyer d'Ecurie de Nicolas de Lorraine, Comte de Vaudémont, Duc de Mercœur.
3. Nicolas, Abbé de Moyenmoutier ;
4. Françoise, femme de *Bertrand de Xaubourel*, Contrôleur Général de Lorraine ;
5. Et Jeanne, Dame de Brin en partie, mariée à *Jean de Janin*, Seigneur de Manoncourt. Elle eſt morte en 1596, ayant eu poſtérité. Voy. JANIN (de).

III. Jean Bertrand, Seigneur en partie de Brin & de Manhoué, Châtelain de Dieuze & Gouverneur de Salonne, épouſa *Jeanne*, fille de *Jean de Lamblain*, Gruyer de Lunéville, dont :

1. Didier, qui ſuit ;
2. Nicolas, tué à la guerre ;
3. François, auteur de la branche des Seigneurs d'*Inſming*, rapportée ci-après ;
4. Jean, Châtelain de Dieuze, mort ſans poſtérité ;
5. Et Elisabeth, femme de *Jean-Mathieu d'Aunay*.

IV. Didier Bertrand, IIe du nom, Seigneur de Haudonville, Capitaine du Château de Dieuze, Gouverneur des Salines, épouſa, vers l'an 1574, *Antoinette*, fille de *Dominique le Febvre*, Seigneur de Mengeon, de Brayé & de Paſſégot, Contrôleur Général des Eaux & Forêts en la Gruerie du Marquiſat de Pont-à-Mouſſon, & de *Mengette de Brayé de Paſſégot*. Leurs enfans furent :

1. Didier, qui ſuit ;
2. Et Diane, Dame de Haudonville, mariée à *Nicolas de Pulnoy*, Seigneur dudit lieu, Einville, Vitrimont, Conſeiller d'Etat, Tréſorier Général de Lorraine & du Barrois, dont des filles, mariées dans les Maiſons *de Haraucourt*, *de Stainville*, *de Bildeſtein*, *de la Vaulx* & *de Moras*.

V. Didier de Marimont, Seigneur dudit lieu, Walle, Nébing & Bratte, Capitaine du Château de Dieuze, Lieutenant au Gouvernement de Bitche, Gentilhomme du Duc Henri, obtint des Lettres Patentes le 31 Août 1609, leſquelles l'autoriſèrent à prendre le nom de *Marimont*, & par d'autres Patentes du 12 Janvier 1612, il fut reconnu Gentilhomme après avoir fait preuve de ſon ancienne nobleſſe. Il avoit épouſé *Barbe*, fille

de *Jean*, IIIe du nom, Seigneur *de Juvrecourt* & de Bathelémont, &c., Chevalier, & d'*Alix le Gallant*. Il en eut :

1. CHARLES, qui fuit ;
2. ANTOINETTE, femme de *Louis de Carelle*, Seigneur de Mypont, Grand Bailli d'Allemagne, Gouverneur de Vaudrevange & Colonel d'un Régiment au fervice du Duc CHARLES IV. Elle eut pour fille unique *Anne-Marguerite de Carelle*, qui époufa, par contrat du 24 Septembre 1641, *Jacob*, Baron *de Conflans*, Vicomte de Germigny, Seigneur de Fay-le-Sec, &c., dont des enfans. Voy. BRIENNE-SUR-AUBE ;
3. Et ANNE-MARGUERITE, femme de *Philippe*, Baron *de Gellenoncourt*, Bailli & Gouverneur de Hombourg & Saint-Avold, & des Principautés de Lixheim & Phalsbourg.

VI. CHARLES, Baron DE MARIMONT, Seigneur dudit lieu, de Walle & Nébing, élevé Page du Duc HENRI, créé *Baron* par l'Empereur, fut Gentilhomme de la Chambre du Duc FRANÇOIS, qui, par Lettres du 10 Avril 1664, lui permit d'écarteler les armes de la Maifon *de Thuillières*, avec les fiennes. Il fut Colonel au fervice du Duc CHARLES IV, puis Colonel d'un Régiment d'Infanterie en Bavière, Chambellan de l'Electeur FERDINAND, Gouverneur d'Ingolftadt & de la perfonne du Duc Maximilien de Bavière, Grand Bailli de Waldt-Munchen, & mourut le 4 Novembre 1668. Il avoit époufé *Luce de Poinet*, fille d'*Adrien*, Seigneur d'Athienville, & de *Marthe de Berry*. De ce mariage vinrent :

1. HENRI, Baron DE MARIMONT, Capitaine aux Gardes de l'Electeur de Bavière, puis Colonel d'un Régiment d'Infanterie, qui mourut fans enfans de fon mariage avec *Marie-Elifabeth*, Comteffe *de Fugger*, fille de *Jean-Frédéric*, Comte *de Fugger Pfirdt*, & de *Marie-Félicité-Cécile*, Baronne *de Brancke* ;
2. Et ADÉLAÏDE, Fille d'honneur de l'Electrice de Bavière, puis mariée à *Chriftophe du Buchet*, Seigneur d'Ajoncourt, Gentilhomme de la Chambre de l'Electeur de Bavière, dont deux filles, favoir : 1. *Henriette-Marie-Adélaïde-Chriftine du Buchet*, Fille d'honneur de l'Electrice de Bavière, mariée, en 1684, à *Otto-Louis*, Comte *de Hunolftein*, &c., Colonel d'un Régiment d'Infanterie en France & premier Ecuyer de S. A. R. Madame la Ducheffe DE LORRAINE ; 2. & *Luce du Buchet*, femme de *François-Claude*, Comte *de Saint-Félix*, Chambellan du Duc LÉOPOLD.

BRANCHE
*des Seigneurs d'*INSMING.

IV. FRANÇOIS BERTRAND (troifième fils de JEAN, & de *Jeanne de Lamblain*), Maréchal des Logis des Ducs CHARLES III & HENRI, époufa N... *de Hellotte*, dont :

V. MARC BERTRAND, Maréchal des Logis du Duc HENRI, lequel eut de fa femme, dont le nom eft ignoré,

VI. DIDIER DE MARIMONT, Capitaine de Cavalerie au Régiment du Pleffis, qui s'eft marié, en 1655, à *Claude de Rambervillers*. Leurs enfans furent :

1. JEAN-LOUIS, qui fuit ;
2. Et SÉBASTIEN, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Rothenbourg, tué à la bataille de Malplaquet. De fa femme *Anne Thiriet*, il n'eut que
   MARIE-CATHERINE, femme de *François*, Comte *de Pindré*, Seigneur de Frémonville.

VII. JEAN-LOUIS DE MARIMONT, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Condé, époufa, en 1700, *Barbe Thiriet*, dont :

VIII. SÉBASTIEN, dit *le Baron* DE MARIMONT, Capitaine de Cuiraffiers dans le Régiment de Palffy, au fervice de S. M., puis Chambellan de l'Empereur CHARLES VII, Lieutenant-Colonel d'un Régiment de Dragons. Il s'eft marié dans le Frioul, à N... *de Perfe*, fille du Lieutenant-Colonel du Régiment de Palffy. De ce mariage eft iffu

IX. N... DE MARIMONT, Page, en 1743, du feu Roi STANISLAS, Duc de Lorraine & de Bar, puis Capitaine au Régiment des Gardes de Lorraine, qui fut tué à la guerre.

Les armes : *écartelé en fautoir, le chef & la pointe d'or & les flancs d'argent ; à la croix pattée de fable, brochante fur le tout.*

MARIN (DE), *aliàs* MARINI, en Provence & ci-devant en Canada avant fa ceffion aux Anglois. La tradition confervée depuis plus de 100 ans, dans la Famille de MM. DE MARIN, porte qu'elle eft originaire de la ville de Gênes. Elle a été maintenue dans fa nobleffe par Arrêt des Commiffaires Généraux de Provence, du 30 Juillet 1667, & a formé deux branches, la première fubfifte encore à Toulon.

Le chef de la feconde eft JOSEPH DE MARIN DE LA MALGUE, Ecuyer, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine des Troupes détachées de

la Marine au Canada. Il entra au ſervice du Roi en 1731, fit 28 campagnes à la guerre, dont 12 en chef à la tête des Sauvages & des Troupes légères, & donna des marques de ſa valeur en diverſes occaſions. En 1759, après la priſe de Québec, ſa maiſon fut totalement pillée par les Anglois contre les articles de la Capitulation, en haine de tout le mal qu'il leur avoit fait pendant le cours de la guerre. De retour en France, il reçut ordre, en 1762, de s'embarquer pour l'Isle de Terre-Neuve, & fut fait priſonnier, pour la ſeconde fois, le 25 Septembre de la même année. De ſon mariage, contracté à Québec le 14 Septembre 1745, avec *Charlotte Fleury-de-la-Gorgendière*, morte en 1765, fille de *Joſeph Fleury*, Ecuyer, Sieur de la Gorgendière, Seigneur de Déchambault, de Fleury, &c., & de *Claire Jolliet*, il a eu :

1. JOSEPH, Ecuyer, né le 14 Avril 1752 ;
2. CHARLES-FRANÇOIS-XAVIER, né le 31 Août 1757 ;
3. CHARLES, né le 18 Janvier 1759 ;
4. Et MARIE-LOUISE, née le 23 Avril 1748 ;

Les armes : *d'argent, à 3 bandes ondées & entées de ſable.* (Voy. l'*Armor. génér. de France*, reg. VI, & l'*Hiſt. héroïque de la Nobleſſe de Provence*, tom. II, p. 101.)

(L'*Etat de la Provence dans ſa Nobleſſe*, par l'Abbé Robert de Briançon, donne quatre Familles nobles du nom DE MARIN ; mais comme les trois premières portent à peu près les mêmes armes, il paroît que ce ne ſont que des branches qui ont toutes la même tige.)

La quatrième Famille du nom DE MARIN, eſt celle d'un Baron de Saint-Michel. (Nous ignorons ſi elle ſubſiſte.) Ses armes ſont : *d'azur, à la faſce d'or, accompagnée en pointe d'une mer d'argent.*

MARIN, en Bretagne, reſſort d'Auray. Cette Famille noble remonte à JEAN DE MARIN, Seigneur de Beauvoiſin, qui s'eſt marié à *Marthe Maliane*, laquelle étoit veuve en 1439.

Par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, du 1er Mars 1669, RENÉ DE MARIN, Seigneur de Montcan, Conſeiller en la Cour, qui étoit marié depuis le mois d'Août 1654, avec *Marguerite Chouan*, fut déclaré *noble d'ancienne extraction* & maintenu, avec ſon fils aîné, LOUIS-RENÉ DE MARIN, dans la qualité de *Chevalier*.

N... DE MARIN, Comte de Montcan, Maréchal de Camp, Commandant en Languedoc, fut nommé Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis en 1754.

Les armes : *d'azur, à 3 chevrons d'or ; au chef d'argent, chargé de 3 roſes de gueules.*

MARINIER (LE), en Normandie : Famille maintenue dans ſa nobleſſe les 20 Février & 31 Juillet 1668, & qui porte : *de gueules, au pal d'argent, chargé de 3 coquilles d'azur.*

MARION, ancienne Famille, originaire de Nevers, qui remonte à « SANSON MARION, né à Nevers, fils de MILES MARION, & de *Paule Guillaume Baron.* »

I. « MILES » SIMON MARION, né à Nevers, Baron de Druy, exerça pendant 25 ans, la profeſſion d'Avocat avec diſtinction ; fut Avocat Général de la Reine CATHERINE DE MÉDICIS & du Duc d'Alençon, en la Cour de l'Échiquier de Normandie pour ſon apanage. Il fut anobli au mois de Janvier 1583 ; devint Conſeiller-Clerc & Préſident aux Enquêtes du Parlement de Paris le 30 Décembre 1596, Conſeiller d'Etat le 15 Janvier 1597, Avocat Général du même Parlement le 31 Mai ſuivant, & mourut le 15 Février 1605, âgé de 64 ans. Il avoit épouſé *Catherine Pinon*, dont :

1. SIMON, qui ſuit ;
2. Et CATHERINE, mariée, en 1585, au célèbre *Antoine Arnauld*, qui eut en dot la Terre d'Andilly.

II. SIMON MARION, Baron de Druy, né le 2 Janvier 1572, Conſeiller au Parlement de Paris, le 2 Août 1596, Maître des Requêtes le 12 Juillet 1605, Préſident au Grand Conſeil en 1607, Conſeiller d'Etat par brevet du 14 Juillet 1618, avec permiſſion de ſéparer ſon office de Maître des Requêtes d'avec celui de Préſident, Contrôleur Général des Finances le 10 Mars 1626, & gratifié d'une penſion de 1200 livres, mourut en 1628. Il avoit épouſé, 1° le 22 Mars 1601, *Madeleine de Monteſcot*, fille de *Claude*, Seigneur du Pleſſis, de Laleu & de Bellague, Secrétaire du Roi, Tréſorier Général de ſa Maiſon & de ſes Parties Caſuelles, & de *Madeleine Averdin* ; & 2° *Marguerite du Fay*. Du premier lit il eut :

1. ROBERT, qui ſuit ;
2. « Et PIERRE, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après. »

III. Robert Marion, Baron de Druy, majeur en 1628, lors de la mort de ſon père, avoit épouſé *Gabrielle de Pluvinel*, fille d'*Antoine*, Seigneur du Pleſſis-Saint-Antoine, Feucherolles, &c., Conſeiller d'Etat, Sous-Gouverneur de Louis XIII, auparavant Ecuyer de la Grande Ecurie & Chef de l'Académie d'Equitation, & de *Marie du Mancel des Montées*; laquelle ſe remaria, 1° le 25 Juin 1635, à *Charles de Biencourt*, Ier du nom, Seigneur de Poutrincourt, &c., dont poſtérité. Voy. BIENCOURT; & 2° en 1649, à *Pierre de Poix*, tous deux Ecuyers & Chefs d'Académies d'Equitation. Elle eut de ſon premier mari :

1. François, Baron de Druy, mort le 18 Avril 1639, âgé de ſix ans;
2. Claude, qui fuit;
3. Léonor;
4. Autre François, Eccléſiaſtique;
5. Madeleine;
6. Et Catherine, Religieuſe à Port-Royal.

IV. Claude de Marion, Baron, puis Comte de Druy, Seigneur de Villeneuve, obtint l'érection de la Baronnie de *Druy*, en Comté, en 1658; il fut Conſeiller d'Etat & des Finances par Lettres du 12 Juillet 1661, & eut acte de repréſentation de ſes titres de nobleſſe le 3 Mars 1667. Il avoit épouſé, le 4 Novembre 1640, *Marie de Damas d'Anlezy*, morte en Janvier 1678, fille de *Paul de Damas*, Comte d'Anlezy, de Crux, &c., Chevalier des Ordres du Roi & Conſeiller d'Etat, & d'*Hélène Arnault des Gouffiers*. Ils eurent :

1. François-Eustache, qui fuit;
2. Claude-Louis, Abbé de Saint-Seine & de Rigny en 1687, Elu des Etats de Bourgogne en 1709;
3. Et Eustache-Louis, Marquis de Courcelles & de Bonnencontre, Exempt des Gardes du Corps, Major Général de la Gendarmerie de France le 12 Septembre 1690, qui fut tué à la bataille de la Marſaille le 4 Octobre 1693. Il avoit épouſé, le 9 Juillet 1686, *Henriette-Marguerite de Saulx-Tavannes de Mirebel*, veuve de *Louis de Montſaulnin*, Marquis de Montal, Meſtre de Camp de Cavalerie, mort en 1686, & fille de *Noël de Saulx*, Marquis de Tavannes & de Mirebel, & de *Gabrielle Jaubert de Barrault*. Leurs enfans furent :
   1. Louise-Gabrielle-Henriette, née le 28 Février 1688, Abbeſſe en 1724 de Sainte-Marie à Metz;
   2. Marie-Anne-Félicité, Chanoineſſe à Poulangy en 1709, enſuite Prieure de Tournans;
   3. Et Bénédicte-Charlotte-Victoire, mariée, en 1719, avec *Antoine-Joſeph d'Eſtutt*, Comte de Tracy, &c., Capitaine de Cavalerie dans la Meſtre de Camp Général, dont poſtérité. Voy. ESTUTT ou STUTT de TRACY.

V. François-Eustache de Marion, Comte de Druy, Capitaine de Cavalerie dans Montal en 1673, Major en 1675, Commandant de la Ville de Bench en 1677, Meſtre de Camp d'un Régiment de Cavalerie le 24 Avril 1678, Enſeigne des Gardes du Corps en 1687, Brigadier des Armées du Roi le 23 Décembre 1691, Maréchal de Camp le 6 Janvier 1696, Lieutenant Général des Armées du Roi le 23 Décembre 1702, Commandant à Augsbourg en 1704 & dans la Province de Luxembourg & le Comté de Chiny en Mai 1706, mourut à Luxembourg le 11 Avril 1712, âgé de 68 ans. Il avoit épouſé, le 4 Mars 1669, *Caſſandre-Marie de Montſaulnin*, morte en 1685, âgée de 47 ans, fille de *Charles de Montſaulnin*, Comte de Montal, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général & Gouverneur de Charleroi, & de *Gabrielle de Solages de Fredault*. De ce mariage ſont iſſus :

1. Jean-Baptiste, qui fuit;
2. Charles, Abbé de Saint-Seine & de Belle-Fontaine-la-Vieille, mort le 6 Décembre 1709, âgé de 36 ans;
3. Et Jeanne-Louise-Cassandre, morte le 14 Mai 1743, âgée de 49 ans. Elle avoit épouſé *Louis de Regnier*, Marquis de Guerchy, &c., Lieutenant Général des Armées du Roi en 1710, Chevalier des Ordres & Gouverneur d'Huningue en 1733, décédé le 14 Mai 1734, âgé de 69 ans, ayant eu poſtérité. Voy. REGNIER de GUERCHY.

VI. Jean-Baptiste de Marion, Comte de Druy, né le 5 Janvier 1671, Page du Roi en 1688, Exempt des Gardes du Corps & Meſtre de Camp en 1703, Brigadier des Armées du Roi le 1er Février 1709, Lieutenant de la première Compagnie des Gardes du Corps, eſt mort à Paris le 19 Octobre 1729, âgé de 58 ans, ſans avoir été marié. Il a donné le Comté de Druy à ſa ſœur Jeanne-Louise-Cassandre.

SECONDE BRANCHE.

III. Pierre Marion (ſecond fils de Simon, & de *Madeleine de Monteſcot*), épouſa *Perronnelle Abriot*, dont il eut :

IV. Hugues Marion, né le 21 Juin 1635, marié à *Bénédicte Audrey*, dont vint :

V. Alexis Marion, né le 7 Décembre 1674, qui est entré au service du Roi en 1693 dans la Gendarmerie, Compagnie de la Reine, s'est trouvé à la bataille de la Marsaille, où fut tué Eustache-Louis Marion, son cousin germain Major Général de la Gendarmerie; à celle de Luzzara, en Italie, où il fut blessé & fait prisonnier de guerre en 1703; à celle de Spire, en Allemagne, où il fut aussi blessé d'un coup de feu & d'un coup de sabre à la tête, dont la cicatrice s'étendoit jusqu'entre les deux sourcils; à celle d'Hochstaedt, en Bavière, où il fut dangereusement blessé: il resta sur le champ de bataille jusqu'à ce que l'ennemi l'eut relevé pour le faire prisonnier de guerre; il servit toujours dans la Gendarmerie jusqu'en 1707, qu'il entra Lieutenant dans le Régiment du Prince de Marcillac, Cavalerie; en 1708 il se trouva à la bataille d'Audenarde, où il fut blessé à la main d'un coup de feu dont il est toujours resté incommodé, servant dans le Régiment du Prince de Marcillac; il a reçu à la bataille de Malplaquet plusieurs blessures; fut en 1711 incorporé dans le Régiment de la Roche-Guyon, Cavalerie; fait Capitaine de Cavalerie en 1713; fit en cette qualité la campagne de Fontarabie & de Saint-Sébastien; se trouva, en 1734, aux batailles de Parme, & de Guastalla, en Italie, où il perdit tout son équipage; fut fait Capitaine des Grenadiers du Bataillon de Vannes: a fait en cette qualité les campagnes de 1745, 1746 & 1747; s'est trouvé à plusieurs sièges, & a été blessé d'un éclat de bombe à la cuisse au siège de Tournai; il étoit ancien Chevalier de Saint-Louis, & mourut d'un autre éclat de bombe au siège de Berg-op-Zoom le 23 Novembre 1749. Il avoit épousé (le Régiment de Cavalerie dans lequel il servoit alors étant en quartier en Bretagne), *Louise-Anne de Nouail*, Demoiselle *de la Rivière*, fille de *Nicolas-Henri-Hyacinthe de Nouail*, & de *Marie-Anne Baillon*. Ses enfans furent :

1. Jacques-Marie, ancien Capitaine d'Infanterie, Chevalier de Saint-Louis, retiré à Malestroit, en Bretagne, Diocèse de Vannes, qui dans le commencement de ses services étoit Lieutenant de Grenadiers dans la Compagnie dont son père étoit Capitaine, & qui, au siège de Berg-op-Zoom, eut le canon de son fusil coupé par un éclat de la même bombe qui tua son père;
2. Jean-Louis, qui suit;
3. Et Marie-Thérèse, mariée avec le Sieur *Verehin*, Seigneur de la Chenaie, demeurant à son château de la Chenaie, près de Redon, en Bretagne.

VI. Jean-Louis Marion, né le 19 Janvier 1727, a commencé d'entrer au service le 1er Mars 1746 en qualité de Lieutenant; a fait les trois dernières campagnes de Flandre; s'est trouvé aux batailles de Rocoux & de Lawfeld; en 1761, fut renfermé dans Zuigheim lorsque les ennemis en faisoient le siège; dans une découverte il fit prisonnier de guerre un Officier du Génie des ennemis, avec quelques Soldats que cet Officier avoit pour escorte : il eut dans cette occasion son cheval blessé; il servoit alors dans les Dragons du Régiment des Volontaires du Dauphiné; le 24 Mars pendant le même siège de Zuigheim, il sortit le soir avec douze Dragons pour aller mettre le feu aux Fauxbourgs de la même Ville, qui étoit occupée par des troupes Hessoises, & il eut le bonheur de réussir, comme les nouvelles publiques l'annoncèrent alors, n'ayant eu que deux Dragons de tués; le Baron de Zuckmantel, commandant les assiégés, donna 24 louis aux Dragons du détachement, & le 28 Juin suivant, Louis Marion, détaché par ordre du Marquis de Comeiras, étant passé aux ordres du Comte de Blot, qui commandoit un Corps de Troupes en avant du camp de M. le Prince de Condé; le 29 du même mois il alla avec quelques Dragons observer l'armée ennemie qui étoit en marche à l'entrée d'un petit bois; il trouva des Cavaliers Anglois en avant de leur colonne, qui le chargèrent vigoureusement : lui & ses Dragons se battirent en retraite à coup de pistolet, le sabre pendu au poignet, & le Chevalier de Gantès marcha avec le reste de son Piquet & quelques Dragons tirailleurs pour favoriser. Dans la même campagne il fit, le 3 Septembre, prisonnier près d'Osteim, à l'angle gauche d'un Bataillon carré, le Commandant des Grenadiers de Scheither, sous les ordres du Duc de Fronsac & du Baron de Vioménil, pour lors son Colonel : il eut dans cette action son cheval tué sous lui d'un coup de feu à la tête, en faisant la pointe de l'attaque avec quinze Dragons de l'avant-garde qu'il commandoit. Enfin, le 4 Juillet 1762 il prit, près d'Olmesar, un Capitaine de Cavalerie du Corps

de Scheither avec quelques Cavaliers du même Corps sous les ordres du Comte de Melfort & du Baron de Vioménil; pendant tout le cours de ses services il a été blessé d'un coup de feu & d'un coup de bayonnette. Le 1er Juin 1768, il a été fait Capitaine-Commandant du Dépôt des Recrues, ensuite envoyé à celui de Tours; en 1769 il a eu 500 livres de retraite avec 300 livres de gratification annuelle; a eu, le 29 Mai 1771, la Croix de Saint-Louis, & le 28 Juin de la même année, survivance de l'Aide-Majorité de la Citadelle de Marseille; le 13 Juillet suivant est parti par ordre du Roi avec le Baron de Vioménil pour aller faire la guerre en Pologne, où il a servi en qualité de Commandant à Bobreck, sous les ordres du Général, & à son retour en France il a eu du Roi 400 livres de gratification sur le Département des Affaires Étrangères & 600 livres sur le Département de la Guerre, avec 300 livres d'augmentation d'appointemens. Il a épousé, le 16 Juin 1769, *Susanne Guérard*, dont :

1. Jean-Adrien-Charles, né à Metz le 18 Avril 1772, baptisé le 19 dans l'Église de Saint-Victor de la même Ville ;
2. Henri-Victoire, né à Marseille le 17 Décembre 1775, baptisé le 11 du même mois à l'Eglise de Saint-Ferréol de la même Ville ;
3. Marie-Jeanne, née & baptisée en Normandie ;
4. Henriette-Victoire, née & baptisée à Toulouse, en Languedoc ;
5. Et Elisabeth, née & baptisée à Metz.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, au croissant d'argent, surmonté d'une étoile d'or; & aux 2 & 3 d'or, à un arbre de sinople, terrassé du même.*

MARION, en Bretagne, ressort de Quimper : Famille, qui, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 4 Septembre 1669, au rapport de M. de Langle, a été déclarée *noble d'extraction.*

Les armes : *d'argent, à 3 fleurs de lis de gueules, 2 & 1*; aliàs : *d'azur, à 3 fleurs de lis d'argent, 2 & 1.*

MARIOUSE (de la), en Basse-Normandie : Famille noble dont il est parlé dans l'*Hist. de la Maison d'Harcourt.*

Jean de la Mariouse, Ecuyer, Seigneur de Bérengreville, Elu à Caen, étoit Commissaire pour les recherches sur la Noblesse en 1540;

Noble homme Jean de la Mariouse, Sieur de Sainte-Honorine, vivoit en 1578;

Marie de la Mariouse étoit femme de *François d'Orglandes*, avec lequel elle vivoit vers l'an 1600 : ils moururent sans enfans;

Fabien de la Mariouse, un des enfans de Jean, Ecuyer, Sieur de Bérengreville, Sainte-Honorine & Lormier, & de N... *Vanderue-Cœurs*, son épouse, fut reçu, en 1602, en l'Abbaye de Saint-Etienne de Caen, ne prit l'habit qu'en 1604, à cause de sa jeunesse & de sa petite taille, ce qui fit différer sa profession jusqu'en 1611. Il fut infirmier de cette Abbaye.

C'est ce que nous savons sur cette Famille, dont les armes sont : *d'azur, à la fasce ondée d'or, accompagnée de 3 losanges d'or, 2 & 1.*

MARITAIN : *parti d'azur & de gueules, à 3 chevrons d'or.*

MARIVETZ, en Champagne; ancienne Noblesse qui porte : *d'argent, au chevron de gueules, chargé de 3 lionceaux d'argent; au franc-quartier d'azur, au bélier* ou *bouc grimpant d'argent, affronté d'un croissant du même.* Cimier : *une bannière quarrée* de ces armes sans franc-quartier. Cri de guerre : Quid obstet.

Une branche de cette Famille a porté longtems le *franc-quartier* seul pour toutes armes, & une autre branche a porté : *d'argent, au chevron de sable, chargé de 3 aigles d'argent.*

MARK. Voyez MARC.

* MARLE, en Picardie : les Châtellenies de *la Fère, Marle* & *Montcornet*, furent érigées en *Comté*, par Lettres du mois d'Août 1413, en faveur de *Robert de Bar*, Comte de Soissons, Vicomte de Meaux, Grand Boutillier de France, le même qui fut tué à la bataille d'Azincourt le 25 Octobre 1415. Sa fille unique, *Jeanne de Bar*, porta les Comtés de *Marle* & de *Soissons* à son mari, *Louis de Luxembourg*, Comte de Saint-Pol, & de cette Maison ils entrèrent, par alliance, dans celle de Bourbon. Voy. LUXEMBOURG.

MARLE. Le nom de cette ancienne Famille, originaire de Paris, suivant Godefroy,

dans son *Hist. des Chanceliers*, étoit LE CORGNE. Elle remonte à JEAN DE MARLE, Prévôt de Paris, qui fut pourvu de cette charge en 1291.

I. HENRI LE CORGNE, dit DE MARLE, Seigneur de Versigny, en la Châtellenie de Senlis, fut Conseiller, puis troisième Président au Parlement de Paris en 1393, Premier Président le 22 Mai 1403, & Chancelier de France le 8 Août 1413. Il favorisa toujours le parti d'Orléans contre celui de Bourgogne : ce qui lui coûta la vie, car la ville de Paris ayant été surprise, le 29 Mai 1418, par le Seigneur de l'Isle-Adam, pour le Duc de Bourgogne, il fut arrêté prisonnier, conduit à la grosse tour du Palais, & le 12 Juin suivant la populace de Paris s'étant mutinée, rompit toutes les prisons & le massacra ainsi que son fils aîné, Evêque de Coutances. Leurs corps furent exposés dans les champs de la clôture de Saint-Martin, d'où le sien fut depuis retiré & enterré dans l'Eglise de N.-D. de Senlis. De sa femme, *Mahaut le Barbier*, il eut entr'autres enfans :

1. JEAN, Conseiller au Parlement, puis Maître des Requêtes, élu Evêque de Coutances en 1414, massacré avec son père ;
2. Et ARNAUD, qui suit.

II. ARNAUD DE MARLE, Seigneur de Versigny, Conseiller au Parlement le 22 Septembre 1412, Maître des Requêtes le 19 Avril 1414, fut pourvu d'un Office de Président à Mortier au Parlement en 1444, & mourut en Avril 1456, laissant de *Jeanne Blanchet*, sa première femme,

III. HENRI DE MARLE, Chevalier, Seigneur de Versigny & de Lusancy, reçu Conseiller au Parlement de Paris le 18 Mai 1442, Maître des Requêtes de l'Hôtel en 1455 & enfin Premier Président du Parlement de Toulouse en 1465; il mourut à Paris en 1518. Il avoit épousé *Jeanne de Cambray*, dont:

IV. JÉRÔME DE MARLE, Seigneur de Lusancy & de Versigny en partie, qui a épousé 1° *Charlotte le Breton*, Dame d'Arcis-le-Ponsart; & 2° *Philippe Laurens*. Du premier lit il eut :

PIERRE, qui suit.

Et du second lit vint :

GUILLAUME, Seigneur de Versigny, auteur de la branche des Seigneurs d'*Orcheux*, rapportée ci-après.

V. PIERRE DE MARLE, Chevalier, Vicomte d'Arcis-le-Ponsart, Seigneur de Lusancy, mourut en 1531. Il avoit épousé *Anne du Refuge*, qui le rendit père de

VI. CLAUDE DE MARLE, Vicomte d'Arcis-le-Ponsart, Seigneur de Charmentray en partie, fait Chevalier en 1554 & de l'Ordre de Saint-Michel le 27 Juillet 1567, lequel mourut le 26 Février 1606. Il laissa de *Jacquette de Cuvillier*, sa première femme,

VII. LOUIS DE MARLE, Vicomte d'Arcis-le-Ponsart & de Coucy-lès-Eppes, député de la Noblesse de Laon aux Etats tenus à Paris en 1614. Il laissa de sa première femme, *Anne le Comte*,

VIII. CLAUDE DE MARLE, II° du nom, Vicomte d'Arcis-le-Ponsart, &c., qui fut père par *Catherine de Vassan*, sa femme, de

IX. LOUIS DE MARLE, Seigneur de Coucy-les-Eppes, qui s'est marié avec *Antoinette de Flavigny*, dont il eut :

X. PIERRE DE MARLE, Page de la Petite Ecurie du Roi en Janvier 1679, qui épousa *Madeleine de Charmolue*, fille de *Frédéric-Antoine*, Seigneur de Rochemont & de Longpré, Président & Trésorier de France au bureau des Finances à Soissons. Il en a eu pour fille unique ANTOINETTE, née en 1714.

BRANCHE
*des Seigneurs d'*ORCHEUX.

V. GUILLAUME DE MARLE, Seigneur de Versigny en partie (fils de JÉRÔME, Seigneur de Lusancy, & de *Philippe Laurens*), fut Maître d'Hôtel du Roi, Chevalier de son Ordre, Maître des Eaux & Forêts de l'Isle-de-France, Brie & Champagne, & mourut en 1594. Il fut père, par *Radégonde Bourdelot*, sa femme, de

VI. JÉRÔME DE MARLE, Seigneur d'Orcheux, Maître des Cérémonies de France, qui fut assassiné dans la forêt de Senlis, du vivant de son père, vers l'an 1590. Il eut de *Madeleine de Berbisy*, son épouse,

VII. PHILIPPE DE MARLE, Seigneur d'Orcheux & de Versigny en partie, qui s'est marié en secondes noces à *Madeleine de Bragelongne*, dont il a eu six filles, quatre Religieuses & deux mariées.

A cette Famille, qui a formé plusieurs branches & rameaux, appartient CHRISTOPHE DE MARLE, Seigneur de Versigny en partie, de Beaubourg & de Closemont, Conseiller au Parlement & Chanoine d'Avranches, qui

mourut en 1555, âgé de 70 ans, après avoir institué pour héritier universel *Christophe Hector*, son neveu & filleul, à la charge de porter le nom & les armes DE MARLE. Voy. HECTOR DE MARLE, & sur cette Famille l'*Hist. des Grands Officiers de la Couronne*, tom. VI, p. 381; Moréri; le *Nobiliaire de Picardie*, &c.

Les armes DE MARLE sont : *d'argent, à la bande de sable, chargée de 3 molettes d'éperon d'argent.*

MARLE, en Normandie, Election de Bernay, famille qui porte : *d'argent, au chevron d'azur, accompagné de 3 aiglettes de gueules, 2 & 1.*

MARLEY, ancienne Maison de Lorraine, éteinte, dont étoit

COLLARD DE MARLEY, Seigneur du Saulcy, de Dun, de Jametz & de Florange, Conseiller & Chambellan du Roi de Sicile (fils de JEAN, & de *Jeanne de Lenoncourt*, Dame de Florange), qui s'est marié à *Ide, Odette* ou *Eude*, fille d'*Erard du Châtelet*, II[e] du nom, & d'*Alix de Saint-Eulien* ou *de Cirey*. Il mourut après l'an 1446 & avant 1449, & laissa pour unique héritière, sa fille,

JEANNE, dont il avoit arrêté le mariage, par acte du 15 Juin 1446, avec *Robert de la Marck*, I[er] du nom, Duc de Bouillon, Seigneur de Sédan, &c. Ce traité eut son exécution le 22 Juin 1449, & de cette alliance sont sortis les Ducs de Bouillon. Voyez MARCK (DE LA).

Les armes : *de gueules, au lion d'argent, armé, lampassé & couronné d'or.*

MARLOU : *d'azur, à la montagne d'or, supportant 2 oiseaux affrontés du même, regardant un soleil d'or.*

* MARLY, Terre & Seigneurie érigée en *Baronnie*, par Lettres du mois d'Avril 1649, enregistrées au Parlement le 20 Mai & en la Chambre des Comptes le 10 Septembre de la même année.

* MARLY-LA-VILLE, en l'Isle-de-France Diocèse de Paris : autre Terre & Seigneurie érigée en *Comté*, par Lettres du mois d'Octobre 1660, en faveur de *Pierre de Hodic*, Maître des Requêtes.

MARMET DE VALCROISSANT, Famille originaire de la ville d'Apt, en Provence, qui remonte à

TOUSSAINT MARMET, qui servit avec distinction vers le milieu du XVI[e] siècle. Il étoit homme d'armes de la Compagnie d'Ordonnances de M. de la Valette, Gouverneur du Château de Turin. Il avoit épousé, 1° le 22 Janvier 1560, *Françoise de Masse*, des Seigneurs de *Rustrel*, de la ville d'Apt; & 2° *Catherine du Bois*, de laquelle il eut :

1. PIERRE, qui suit;
2. Et ANTOINE, marié à *Anne de Rémerville*, dont la branche est tombé en quenouille.

PIERRE DE MARMET prit le parti des armes à l'exemple de son père, & fut tué en 1609, dans un combat particulier, par un Chevalier de Malte. De lui est descendu, au IV[e] degré,

CHARLES-FRANÇOIS DE MARMET DE VALCROISSANT, Seigneur de Vaumale, allié, depuis l'an 1737, à *Charlotte-Marie d'Autric de Vintimille*, fille de N... *d'Autric*, Seigneur de Baumettes, & d'*Anne de Fougasse*, dont des enfans.

MELCHIOR DE MARMET, son cousin, Seigneur de Valcroissant, Lieutenant-Colonel au Régiment de la Reine, Infanterie, Chevalier de Saint-Louis, étoit retiré du service avec une pension du Roi, & vivoit sans alliance en 1759. Il a pour frère,

PIERRE-IGNACE DE MARMET DE VALCROISSANT, Licencié de Sorbonne, successivement Chanoine & Archidiacre de l'Eglise d'Aix, Abbé de Sauveur de Vertus.

Et pour sœur, N... DE MARMET DE VALCROISSANT, mariée au Sieur *de Chanteraine*, Gentilhomme de la Province d'Artois. (Voy. l'*Hist. héroïque de la Noblesse de Provence*, tom. II, p. 107, & l'*Etat de la Provence dans sa Noblesse*, tom. II, p. 332 & suiv.)

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'argent, à 3 roses de gueules, tigées & feuillées de sinople, mouvantes d'un tertre du même; au chef cousu d'azur, chargé de 3 croissans entrelacés d'argent*, qui est DE MARMET; *& aux 2 & 3 de gueules, au chevron d'or, accompagné en pointe d'un croissant d'argent; au chef d'azur, chargé de 3 étoiles d'or, & soutenu d'argent*, qui est DE VALCROISSANT.

* MARMIER. La Terre & Seigneurie de *Seveux*, Bailliage de Gray, fut érigée en *Marquisat*, sous la dénomination de *Marquisat de Marmier*, par Lettres Patentes du

mois de Juillet 1740, enregiſtrées au Parlement de Beſançon en 1741 & à la Chambre des Comptes de Dôle la même année, en faveur de François-Philippe de Marmier, IIe du nom, Seigneur d'Avrainville, Dainville-aux-Forges, Pagny-la-Blanche-Côte, &c., Lieutenant-Colonel du Régiment de la Reine, Chevalier de Saint-Louis, dont il ſera parlé ci-après.

La Famille de Marmier, établie depuis près de 400 ans, dans le Comté de Bourgogne, eſt originaire d'Angleterre.

I. Huguenin de Marmier, Ecuyer, le premier qui d'Angleterre vint s'établir dans le Comté de Bourgogne, en 1366, au retour du Duc Philippe *le Hardi*, qui y avoit été priſonnier avec le Roi Jean, ſon père, fut Echanſon de ce même Duc de Bourgogne, & poſſéda la Terre de Gatey. Par ſon mariage, contracté avec *Agnès de Marey*, il acquit la Seigneurie d'Echevanne, & obtint le droit de la haute Juſtice, de laquelle le Duc Jean II lui fit don, ainſi que du droit d'Affouage, dans le bois de Veleſmes, en conſidération de ſes bons & importans ſervices au fait des armes, comme il eſt dit par un acte du 20 Avril 1409, confirmé par une Patente de l'Empereur Maximilien, du 16 Juillet 1507, donnée en faveur de Mamès de Marmier, Ecuyer de cet Empereur, & arrière-petit-fils d'Huguenin.

II. Charles de Marmier, libre Seigneur de Gatey & d'Échevanne, Capitaine & Gouverneur de Langres, fils d'Huguenin, épouſa *Jacqueline*, fille de *Jean Jouard*, Premier Préſident du Parlement de Dôle. Ses enfans furent entr'autres :

1. Pierre, qui ſuit ;
2. Et Mamès, mort Capitaine d'un Vaiſſeau rond pour le ſervice de Philippe *le Bon*, Duc de Bourgogne.

III. Pierre de Marmier, libre Seigneur de Gatey & d'Échevanne, Capitaine d'une Compagnie de 50 hommes d'armes, mourut à Ypres, où il fit ſon teſtament le 20 Octobre 1423, laiſſant de ſa femme, nommée *Anne de Damas*,

1. Jean, qui ſuit ;
2. Et Mamès, dont il a été parlé ci-devant.

IV. Jean de Marmier, libre Seigneur de Gatey & d'Echevanne, fut Ambaſſadeur de Philippe *le Bon*, Duc de Bourgogne, près la Ducheſſe de Luxembourg, pour l'engager à renoncer à ce Duché. Ses Terres de Gatey & d'Echevanne furent confiſquées au profit de Guillaume de Vergy, par le Roi Louis XI, lorſqu'il s'empara de la Franche-Comté : ce qui obligea Jean de Marmier à ſe retirer près de la Princeſſe Marie, héritière de Bourgogne, de laquelle il étoit Conſeiller d'Etat & à laquelle il fut toujours inviolablement attaché. De ſon mariage contracté avec *Simonnette de Falletans*, il eut pour fils aîné,

V. Hugues de Marmier, Chevalier, Baron de Longwy, libre Seigneur de Gatey & d'Echevanne, Seigneur de Moiſſey & de Betoncourt, chef du Conſeil de Marguerite d'Autriche, Comteſſe de Bourgogne, Conſeiller d'Etat de l'Empereur Charles-Quint, puis Commis aux affaires d'Etat du Comté de Bourgogne, après avoir été Premier Préſident du Parlement en 1517, par ordre de cet Empereur, s'être acquitté de pluſieurs Ambaſſades importantes, & avoir rendu de grands ſervices à ce Prince. Il fit ſon teſtament le 13 Septembre 1553, & avoit été marié 1° à *Louiſe de Gauthiot*, dont il n'eut point d'enfans ; & 2° à *Anne de Poligny*, de laquelle vinrent :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Simon, tige de la branche des Comtes de *Salnoue*, rapportée ci-après ;
3. Hugues, Seigneur du Chemin & Chevalier de l'Ordre d'Alcantara, mort en Orient, à la ſuite de Don Juan d'Autriche ;
4. Claude, Abbé de Rozières & de Goillies, Protonotaire Apoſtolique ;
5. Claudine, mariée à *André de Beſſey*, Seigneur de Tavey & de la Chaume, Chevalier de l'Ordre du Roi ;
6. Et Jeanne, alliée 1° à *Jean de Beſſey*, Seigneur de Trye-Château ; & 2° à *Pierre de Dorſans*, Seigneur de Laumont.

VI. Jean de Marmier, Baron de Longwy, libre Seigneur de Gatey & d'Echevanne, Capitaine de la ville de Gray, Gouverneur de Deventer, en Hollande, Gentilhomme de la bouche du Roi d'Eſpagne, & de ſon Conſeil de Guerre, Chevalier Commandeur de l'Ordre de Calatrava, Grand Chambellan de Don Juan d'Autriche, & enfin Maréchal de Camp Général en Flandre, avoit épouſé, par contrat du 23 Août 1575, *Paule de Pontaillier*, fille de *Louis*, Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, & de *Marguerite de Ray*. Ses enfans furent :

1. Jeanne-Baptiste, alliée à *Jacques de Guedon*, dit *de la Rouère*, Vicomte de Sacquenay & d'Efclavolles ;
2. Alexandre, qui fuit ;
3. Et Clériadus, Seigneur de Gatey, Baron de Talmay, fait Chevalier par l'Archiduc Albert & l'Infante Claire-Eugénie, & Gentilhomme de leur bouche. Il eut enfuite une Compagnie de Gendarmerie pour le fervice du Roi Louis XIII. Il fut marié, l'an 1610, à *Claude-Renée de Pontaillier*, fille de *Jean*, & d'*Anne de Vergy*. Il en eut deux fils, qui moururent fans alliance au fervice de France, & trois filles, favoir :

Madeleine-Diane, qui époufa, 1° en 1630, *Léonor de Chabot*, Seigneur de Brion, dont elle n'eut point d'enfans ; & 2° le 24 Mars 1641, *Charles-Chriftophe de Mazancourt*, Vicomte de Courval, tué au fiège de Réthel, dont des enfans. Voy. MAZANCOURT.

Béatrix, Religieufe aux Dames Annonciades à Gray ;

Et Jeanne-Alexandrine, femme d'*Olivier Tolofini*, Seigneur de Bifcans.

VII. Alexandre de Marmier, Baron de Longwy, Gentilhomme de la Chambre de l'Archiduc Léopold, Colonel d'un Régiment de Cavalerie au fervice de l'Empereur Ferdinand, & Capitaine de Cuiraffiers pour le fervice du Roi d'Efpagne, époufa, le 22 Février 1609, *Rofe de Ray*, fille de *Clériadus*, Baron *de Ray*, & de *Claude-Françoife de Bauffremont*. De cette alliance vinrent entr'autres enfans :

1. Claude, Chevalier de Malte, Meftre de Camp de Cavalerie en Efpagne, tué au fiège de Lérida ;
2. Et Joachim-Alexandre, qui fuit ;

VIII. Joachim-Alexandre de Marmier, Baron d'Hugier & de Longwy, Seigneur de Seveux, Cugney & Echevanne, Colonel d'un Régiment d'Infanterie fur le pied Allemand, en Efpagne, époufa, le 28 Juillet 1648, *Marie*, fille d'*Antoine Horologi*, Seigneur de Savigny, Capitaine au Régiment des Gardes de Louis XIII, & d'*Anne-Claudine de Mont-Saint-Léger*. Il en eut :

IX. François-René, appelé *le Comte* de Marmier, Seigneur de Seveux, Capitaine de Dragons en France & Chevalier de Saint-Louis à la première promotion de cet Ordre, en l'année 1693. Il s'allia, 1° par contrat du 18 Mai 1680, à *Anne de Réance*, fille de *Lupin*, Seigneur de Traveron, & de *Marie de la Rochette*, Dame d'Epinant ; & 2° à *Anne de Noirot*, fille de *Robert*, Seigneur de Tournay. Du premier lit fortit :

François-Philippe, qui fuit.

Et du fecond lit eft refté

Charles-Emmanuel, Brigadier des Armées du Roi en 1748 & Lieutenant-Colonel du Régiment de Bauffremont, Dragons.

X. François-Philippe, Ier du nom, Comte de Marmier, Seigneur de Seveux, Avrainville, Dainville-aux-Forges, Pagny-la-Blanche-Côte, Traveron, Seraumont & Taillancourt, né le 6 Janvier 1681, ancien Capitaine de Dragons au Régiment de Bauffremont, mourut en 1736. Il avoit époufé, par contrat du 21 Février 1718, *Marguerite-Emilie d'Hamilton* (fille de *Jean*, Comte *d'Hamilton*, Maréchal des Camps & Armées de Jacques II, Roi d'Angleterre, & d'*Elifabeth Maccann*), de la branche des Mylords-Comtes d'*Abercorn*, Pairs d'Irlande, aînée de la Maifon *d'Hamilton*. Elle eft mère de

1. François-Philippe, qui fuit ;
2. Et Marie-Célestine-Philippine-Joséphine, alliée, 1° le 22 Février 1740, à *Charles-Marc-Antoine-Jofeph*, Comte *de Dortans*, Capitaine au Régiment d'Eu, mort à Strafbourg des bleffures qu'il avoit reçues à la bataille de Dettingen, dont poftérité. Voy. DORTANS ; & 2° en Avril 1754, à *Paul-Xavier de Pons de Rennepont*, appelé *le Comte de Pons*.

XI. François-Philippe de Marmier, IIe du nom, Baron de Ray, Seigneur d'Avrainville, Dainville-aux-Forges, Pagny-la-Blanche-Côte, &c., Lieutenant-Colonel du Régiment de la Reine, Cavalerie, & Chevalier de Saint-Louis, créé *Marquis* de Marmier en 1740 (comme il a été dit au commencement de cet article), a époufé, 1° le 29 Janvier 1742, *Marie-Joféphine de Bouffers-Remiencourt*, morte, fans enfans, le 9 Septembre 1742 ; 2° par contrat du 16 Mai 1743, *Marie-Antoinette Rouault*, morte le 21 Mars 1747, fille de *Jean-Joachim*, Marquis de Gamaches, &c., Maréchal des Camps & Armées du Roi, & de *Catherine-Conftance-Emilie Arnauld de Pomponne* ; & 3° en 1748, *Marie-Catherine-Françoife du Châtelet*, née le 20 Janvier 1720, morte le 24 Janvier 1778, fille unique & héritière de *René-François*, Marquis *du Châtelet* & de Grandfeille, Baron

de Cirey, &c., mort en 1755, Feld-Maréchal des Armées de S. M. I. François-Etienne de Lorraine, Commandant dans ſes Etats de Toſcane, & de *Marie de Fleming*. Il a eu pour enfans du ſecond lit:

1. Un fils, mort en bas âge;
2. Marie-Célestine-Philippine-Joachime-Simonne, née le 17 Juillet 1744, Dame de l'Ordre de la Croix Etoilée, mariée, par contrat du 9 Janvier 1764, à *Charles-Joſeph*, Comte *de Roſières*, Capitaine de Cavalerie au Régiment Royal-Picardie, duquel elle a eu pluſieurs enfans. Voy. ROSIÈRES;
3. Charlotte-Mélanie, née le 1er Novembre 1745.

Et du troiſième lit eſt iſſu

4. Charles-Emmanuel-Apollinaire-Philippe, Marquis de Marmier, né le 11 Décembre 1753.

BRANCHE
des Comtes de Salnoue.

VI. Simon de Marmier (ſecond fils d'Hugues, & d'*Anne de Poligny*, ſa ſeconde femme), fut Comte de Salnoue, créé *Chevalier* par le Roi d'Eſpagne, pour lequel il commandoit deux Compagnies de Cavalerie, qu'avoit déjà commandées ſon frère aîné. Il paſſa enſuite au ſervice du Duc de Savoie, qui le fit Gentilhomme de ſa Chambre, Colonel d'un Régiment de Cavalerie & d'Infanterie, Conſeiller d'Etat & de Guerre, puis Maréchal de Camp Général de Savoie, & fut tué au ſiège de Genève, ayant fait ſon teſtament le 11 Juillet 1682. Il avoit épouſé *Louiſe*, fille de *Georges*, Comte *de Montafié* & de Varize, & de *Blanche-Urſine de Viſconti*, proche parente du Duc *de Savoie*, & tante d'*Anne de Montafié*, femme de Charles de Bourbon, Comte de Soiſſons, &c. Leurs enfans furent:

1. Charles-Emmanuel, qui ſuit;
2. Anne, mariée, le 27 Mars 1597, à *François de Lenoncourt*, Seigneur de la Marche, fils de *Claude*, Bailli de Bar-ſur-Seine, & d'*Henriette de Saulx-Tavannes;*
3. Et Claude, alliée à *François de Cleron*, Seigneur de Voiſey.

VII. Charles-Emmanuel de Marmier, Comte de Salnoue, Gentilhomme de la Chambre de Charles-Emmanuel, Duc de Savoie, Colonel de Cavalerie & d'Infanterie en Bourgogne, épouſa, le 27 Février 1604, *Jeanne-Reené de Fauche*, de laquelle il eut:

Antoine, qui ſuit;
Et Jeanne-Claude, héritière de ſon frère, laquelle porta le Comté de Salnoue, à ſon mari *Antoine de Pra*, Seigneur de Balaiſeaux & de Peſeux.

VIII. Antoine de Marmier, Comte de Salnoue, fut tué à l'attaque du Château de Vaitte, près de Beſançon, ſans avoir été marié.

Les armes: *de gueules, à une marmotte d'argent.* (Extr. du *Dictionnaire des Gaules*, tom. IV, p. 559 & ſuiv.).

MARMIER, Famille différente de la précédente, qui tire ſon origine du Bourg de Marnay, en Franche-Comté. Selon un acte paſſé pardevant un notaire Royal à Dôle, le 3 Août 1605, en préſence de pluſieurs Gentilshommes de la Province, aſſemblés à cet effet, entre Alexandre de Marmier, Baron de Longwy, & Adrien Marmiér, Ecuyer (par lequel ce dernier reconnoît *qu'il n'eſt pas de la Maiſon du Baron de Longwy, & que le blaſon de ſes armes eſt différent*), il eſt prouvé que ces deux Familles, malgré l'identité du nom, n'ont pas une origine commune.

MARMION, très-ancienne Nobleſſe qui a été illuſtre en Normandie & en Angleterre, & qui tire ſon origine du Bailliage de Caen, où elle a fait ſa première demeure.

I. Robert Marmion, Vicomte de Fontenay, vivoit, comme le rapporte Guillaume Dugdale, ſous le règne de Guillaume *le Conquérant*, en 1066. Il paſſa avec lui à la conquête du Royaume d'Angleterre, & eut pour fils,

II. Robert Marmion, IIe du nom, Vicomte de Fontenay, qui s'eſt marié, ſous le règne d'Henri Ier. Roi d'Angleterre, en 1128, à une nommée *Meliſée*, dont vint:

III. Robert Marmion, IIIe du nom, Seigneur & Vicomte de Fontenay, mort la ſeconde année du règne d'Henri III, Roi d'Angleterre. Il ſoutint vigoureuſement le droit de ce Prince, contre Geoffroy, Comte d'Anjou, qui lui diſputoit la Couronne d'Angleterre. Le Comte ne pouvant obliger Marmion à lui rendre Falaiſe, qu'il tenoit pour le Roi Henri, aſſiégea le Château de Fontenay, le prit de force & le raſa en 1139. Robert Marmion eut de ſa femme, nommée *Philippe*,

1. Robert, qui ſuit;
2. Robert, dit *le Jeune*, dont la poſtérité a ſubſiſté longtems en Angleterre;

3. Et GUILLAUME, Chevalier, duquel parle du Moulin, p. 355.

IV. ROBERT MARMION, IVe du nom, dit *le Vieux*, mourut en 1248, & eut entr'autres enfans :

V. PHILIPPE MARMION, qui s'eſt marié, 1° à *Jeanne Kelperk*; le nom de ſa ſeconde femme eſt ignoré. Du premier lit vinrent :

1. & 2. JEANNE & MALERE, femme de *Raoul Cromwell* ;
3. Et MATHILDE, mariée à *Raoul Boteler*.

Et du ſecond lit il eut :

4. Une fille, auſſi nommée JEANNE, mariée, 1° avec *Thomas*, Mylord *Lou* ; & 2° avec *Henri Hillaire*.

D'une branche établie en Angleterre, étoit ROGER MARMION, Baron de Tamerworth, qui eut deux fils :

1. GEOFFROY, auteur d'une branche dont on n'a point de connoiſſance;
2. Et ROBERT, Baron de Tamerworth, vivant environ l'an 1187, qui eut pour enfans :
   RICHARD, Mylord MARMION ;
   ROBERT, Chevalier ;
   Et ALBEREDE, femme, en 1238, de *Guillaume de Canville* ; ils vivoient ſous le règne d'HENRI III, Roi d'Angleterre.

De la même Famille étoit GEOFFROY MARMION, vivant en 1140. — On lit dans Matthieu Pâris, *Hiſt. major Angliae* que l'an 1143, ROBERT MARMION chaſſa les Moines de Conventrey de leur Abbaye, pour y bâtir une fortereſſe.

Il y a une Charte de RICHARD Ier, Roi d'Angleterre, pour l'Abbaye de Greſtain, en Normandie, de l'an 1188, en laquelle eſt compris ROGER MARMION, qui y aumôna les dîmes de ſa Terre de Berwick, en Angleterre. ROBERT & GEOFFROY MARMION y donnèrent auſſi pluſieurs biens. Il y a une autre Charte du Roi GUILLAUME *le Roux*, pour l'Abbaye de Halef-Owen, en Salop, où ſont témoins GUILLAUME & ROBERT MARMION, Chevaliers, frères.

PHILIPPE MARMION fut pris avec le Comte de Warwick à Pons, en Poitou, en 1254. Il donna pluſieurs biens aux Frères Hoſpitaliers d'Angleterre, comme il ſe voit par une Charte donnée de ſa main. (C'eſt ce que nous avons pu découvrir ſur les MARMION établis en Angleterre.)

De la branche reſtée en Normandie, vraiſemblablement l'aînée, étoit

I. ROGER MARMION, Chevalier, l'un de ceux qui accompagnèrent le Duc GUILLAUME *le Bâtard*, à la conquête du Royaume d'Angleterre, en 1066. Il eut pour fils,

II. GUILLAUME MARMION, Chevalier, Seigneur de Fontenay-le-Marmion, l'un des témoins qui ſignèrent aux fondations que firent *Robert* & *Eudes Teſſon* à l'Abbaye du Val-Richer en 1120. Son fils fut

III. ROBERT MARMION, Ier du nom, Seigneur de Fontenay, Fondateur de l'Abbaye de Barbery en 1139. Il ſigna la Charte de RICHARD Ier, Roi d'Angleterre & Duc de Normandie, donnée à Rouen, en 1156, en faveur de l'Abbaye de Jumièges. Il eut pour enfans :

1. ROBERT, qui ſuit ;
2. Et GERMAINE, femme, en 1195, de *Robert Teſſon*, Seigneur de Thury, fils de *Robert Teſſon*, Seigneur de Thury & d'*Harviſe de Sainglais*.

IV. ROBERT MARMION, IIe du nom de ſa branche, Seigneur & Vicomte de Fontenay, eſt nommé entre les Chevaliers de l'honneur de Montfort en 1204, & auſſi parmi ceux qui portoient bannière, en 1214, ſous le Roi PHILIPPE-AUGUSTE. Il céda, en 1223, à Robert des Ableges, Evêque de Bayeux, tout ce qu'il poſſédoit dans la Baronnie de Creully ; il en eſt parlé dans la *Gallia Chriſtiana*, tom. XI, col. 367, & l'Echiquier de Pâques, tenu à Caen l'an 1222, fait mention de ce ROBERT comme y étant préſent.

Dans le Rôle de la ſubvention des Nobles de la Province en 1304, ſont compris dans la Sergenterie de Dives & de Honfleur THOMAS & MATHIEU MARMION, Chevaliers.

Monſieur JEAN MARMION eſt compris dans la Compagnie du Sire de Fauguernon, qui fit ſa montre en 1240. — On trouve un Laurent du Val, Ecuyer, marié avec AGNÈS DE MARMION, Dame de Gonneville. — Dès l'an 1212, un *Olivier d'Harcourt* étoit marié à MATHILDE DE MARMION ; & les *Mémoires* de M. Bigot-Souſmeſnil font mention de ROGER DE MARMION, Chevalier, Seigneur de Varaville, vivant en 1223. — Enfin dans les Archives du Saint-Sépulcre de Caen, on voit que ROBERT MARMION, Vicomte de Fontenay, Chevalier ratifia les donations faites ſur ſon fief de Freſnay-le-Puceux, & que PHILIPPE & ROGER, ſes fils, tranſigèrent avec Guillaume Acarin, Doyen & les Chanoines du Saint-Sépulcre, par acte du lendemain de Saint-Marc en Avril 1243, ſur un Procès intenté à l'occa-

ſion d'une portion de moulin qui avoit été donnée au Saint-Sépulcre par feu Guillaume Marmion, Clerc à Freſnay-le-Puceux, & dans l'arrangement cette portion fut échangée pour des terres audit lieu.

Les armes des Marmion étoient : *de vair*, & les puînés briſoient *d'une faſce de gueules, frettée d'argent*.

MARMONT, en Breſſe. Le premier nom de cette ancienne Nobleſſe étoit le Sauvage, qu'elle quitta pour prendre celui de Marmont, ſa Seigneurie, par l'abus qui ſe pratique encore aujourd'hui.

I. Etienne le Sauvage, Damoiſeau de Marmont, vivant en 1200 & en 1230, eſt la tige de cette Famille. Il laiſſa entr'autres enfans :

II. Jean de Marmont, dit *le Sauvage*, Chevalier, qui, l'an 1260, reconnut tenir en fief du Prieur de Neuville, en Breſſe, la moitié de la dîme de la Bruyère. En 1272, il rendit hommage à Amé de Savoie, Seigneur de Baugé & de Breſſe, de la Maiſon forte de Marmont, & eut pour enfans :

1. Guillaume, qui ſuit;
2. Etienne, Damoiſeau;
3. Henri, auſſi Damoiſeau, & marié à la fille d'*Hugues de Saint-Sulpis*. Il fit hommage à Amé de Savoie en 1276;
4. Et Jacques, Damoiſeau.

III. Guillaume, Seigneur de Marmont, épouſa *Florence de la Balme*, fille de *Pierre*, Seigneur de Boche, & de *Marguerite de la Balme*. Leurs enfans furent :

1. Geoffroy, qui ſuit;
2. Guillaume, Damoiſeau;
3. Anselmette, femme de *Guyonnet d'Eſpeyſſoles*, Damoiſeau en 1317;
4. Et Sibylle.

IV. Geoffroy, Seigneur de Marmont, Chevalier, épouſa *Marguerite de Marboz*, dont entr'autres enfans :

V. Etienne, Seigneur de Marmont, Chevalier, qui eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré, pour fils & héritier,

VI. Odet, Seigneur de Marmont & de Longes, vivant en 1350, qui s'eſt marié à *Béatrix*, Dame *de Béoſt*, fille & unique héritière de *Guy*, Seigneur *de Béoſt*, & de *Béraude de Crangeac*. Il en eut :

1. Jean, Seigneur de Marmont, mort ſans hoirs de ſon mariage avec *Marie de Macet*, fille d'*Amé*, Seigneur du Chanay, &c., & de *Marguerite de Franchelins*;
2. Pierre, qui ſuit;
3. Et Marguerite, femme, en 1363, d'*Armandon de Bullion*, Seigneur de Bereins.

VII. Pierre, Seigneur de Marmont, de Longes & de Béoſt en 1378, épouſa *Marguerite de Challes*, de laquelle il eut :

1. Hugonin, qui ſuit;
2. Et Louise, femme de *Gérard de Colomb*, Co-Seigneur de la Salle.

VIII. Hugonin, Seigneur de Marmont, de Béoſt & de Longes, épouſa *Eléonore de Vienne*, dont :

1. Jean, qui ſuit;
2. Guy, Seigneur de Béoſt, marié à *Jeanne de Germoles*, fille de *Geoffroy*, Seigneur *de Germoles*, en Mâconnais, & de *Marguerite le Jays*. Il mourut en 1439, & laiſſa :
    1. Tiburce, Seigneur de Béoſt, mort ſans hoirs en 1472;
    2. Claude, Religieux à Cluny;
    3. & 4. Antoinette & Pernette, Religieuſes à Polerins;
    5. Et Jeanne, femme d'*Antoine de Monſpey*, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Luyſſandres, &c., dont poſtérité. Voy. MONSPEY.
3. Jeannette, mariée à *Robert de Montvognard*, Chevalier;
4. Marguerite, alliée à *Jean*, Seigneur *de la Beyvière*, dont poſtérité. Voy. BEYVIÈRE (la);
5. Marie, Religieuſe à Neuville;
6. Et Isabelle, femme, le 9 Juillet 1398, de *Pierre*, Seigneur *de Becerel*, &c., dont des enfans. Voy. BECEREL.

IX. Jean, Seigneur de Marmont, vivant en 1440, laiſſa de ſa femme, dont le nom eſt ignoré,

1. Jacques, qui ſuit;
2. Claude, Seigneur de Longes;
3. Jean, Prieur de Saint-Pierre de Mâcon en 1470;
4. Jeanne, femme de *Guillaume*, Seigneur *de Malaval*;
5. Et Anne, Religieuſe à Neuville.

X. Jacques, Seigneur de Marmont & de Longes, un des 200 Gentilshommes & Chef d'Hôtel, qui jurèrent pour Louis, Duc de Savoie en 1455, le traité d'alliance fait avec le Roi Charles VII, épouſa, 1° au mois de Janvier 1445, *Aimée de Verfey*, fille de *Perceval*, Seigneur *de Verfey*, & de *Guillemette le Chauvieux*; & 2° *Antoinette Andrevet*, fille de *Claude*, Seigneur de Cor-

ſant, & de *Guillemette de Chandée*. Il n'eut point d'enfans de cette ſeconde femme, mais du premier lit vinrent :

1. LOUISE, femme, le 13 Avril 1470, de *Philibert Andrevet*, IIe du nom, Seigneur de Corſant, &c., frère d'*Antoinette*, ſa bellemère ; elle eut poſtérité. Voy. ANDREVET ;
3. Et ANNE, mariée à *Quentin de Mency*, Seigneur de la Broyère, en Mâconnais.

Les armes de cette Famille éteinte ſont : *d'azur, à la bande d'argent.*

MARNAIS, en Dauphiné, dont les Comtes de *Verceil*.

JEAN-BAPTISTE DE MARNAIS, Comte de Verceil, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant des Gardes du Corps du Roi, Maréchal de ſes Camps et Armées, Gouverneur de Dôle, en Franche-Comté, mourut le 12 Janvier 1732. Il laiſſa

CHARLES DE MARNAIS, comte de Verceil, Exempt des Gardes du Corps du Roi & auſſi Gouverneur de Dôle, devenu Enſeigne, puis Lieutenant le 1er Janvier 1755, fait Brigadier en 1744, Maréchal de camp le 16 Février 1748, & Lieutenant Général le 17 Décembre 1759. Il s'eſt marié, à Paris, le 3 Novembre 1734, à *Claude-Françoiſe Petit de Paſſy*, morte le 27 Avril 1739, & veuve, ſans enfans, de *Jacques-Etienne Canaye*, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, mort le 2 Juillet 1732. Elle étoit fille de feu *François-Nicolas Petit*, Seigneur de Paſſy, Serilly, Hebecourt, &c., Lieutenant Général d'Epée au Bailliage & Siège Préſidial de Sens, & de *Jacqueline-Marguerite Richer*, ſa veuve. De ce mariage vint :

CHARLOTTE-JACQUELINE-JOSÈPHE DE MARNAIS DE SAINT-ANDRÉ DE VERCEIL, morte à Paris le 2 Juin 1762, qui a épouſé, le 29 Janvier 1754, *Pierre-Jacques-François-Auguſte Ferron*, Comte *de la Ferronnays*, Chevalier de Saint-Louis, Maréchal de Camp & Gouverneur de Dôle, dont poſtérité. Voy. FERRON DE LA FERRONNAYS.

De la même Maiſon étoit JOSEPH DE MARNAIS, Seigneur de Saint-André & de la Batie (oncle de CHARLES), appelé *le Chevalier de Saint-André*, Lieutenant-Colonel du Régiment Dauphin, Cavalerie, fait Maréchal des Logis de la Cavalerie de l'Armée d'Italie en Août 1705, Meſtre de Camp par Brevet du mois de Février 1706, Brigadier le 1er Février 1719, & Inſpecteur Général de la Cavalerie le 9 Septembre 1729, Lieutenant de Roi des Invalides le 1er Juillet 1730, Maréchal de Camp le 20 Février 1734, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, avec 4000 liv. de penſion, le 2 Février 1737, & Gouverneur des Invalides en Janvier 1738. Il eſt mort ſans alliance le 18 Octobre 1742. (Notice extraite en partie du *Mercure de France* de Novembre 1734, pag. 2538.)

Les armes : *de ſable, au chevron d'or; au chef du même, chargé d'une hure de ſanglier de ſable, défendue d'argent.*

* MARNAY-LA-VILLE, Terre & Seigneurie en Franche-Comté, qui fut acquiſe par *Laurent de Gorrevod*, Comte de Pont-de-Vaux, lequel, par ſon teſtament du 26 Mai 1527, inſtitua pour héritier univerſel, avec ſubſtitution, *Jean de Gorrevod*, Seigneur de Salins, ſon couſin, qui fut père de *Laurent*, IIe du nom, & aïeul de *Charles-Emmanuel de Gorrevod*, en faveur duquel la Baronnie de *Marnay*, unie avec les Seigneuries de *Fourg*, *Byans* & *Cordiron*, fut érigée en *Marquiſat*, par Lettres d'ALBERT & d'ISABELLE, Archiducs d'AUTRICHE, le 4 Mai 1600. Ce Seigneur fut créé *Duc de Pont-de-Vaux*, par LOUIS XIII, en Février 1623, & *Prince du Saint-Empire*, le 22 Mars de la même année, par l'Empereur FERDINAND II. Son fils, *Eugène de Gorrevod*, étant mort le 26 Juillet 1681, ſans alliance, le dernier de ſa Maiſon, ſa riche ſucceſſion fut adjugée par Arrêt du Parlement de Paris de 1712, en vertu de la ſubſtitution faite, en 1527, à *Louis-Benigne*, Marquis *de Bauffremont*, comme deſcendant de *Jeanne de Gorrevod*, ſœur de *Laurent* II, par ſa triſaïeule *Claude de Villelume*, fille unique de *Claude-Philippe de la Chambre*, Marquis de Meximieux, & petite-fille de *Jeanne de Gorrevod* & de *Philippe de la Chambre*, Marquis de Meximieux. Voy. BAUFFREMONT.

MARNIÈRES, ancienne Nobleſſe établie en Bretagne, originaire du Poitou ou de l'Anjou, & ſur laquelle nous attendons un *Mémoire*. De cette Famille ſont :

1° Le Comte DE GUER-MARNIÈRES, Lieutenant Général des Armées du Roi, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, ancien Lieutenant-Colonel des Gardes Françoiſes & Gouverneur de Landrecies en 1768;

2° Le Marquis de Guer-Marnières, Préſident au Parlement de Bretagne;

3° Et le Comte de Guer-Marnières, Capitaine des Vaiſſeaux du Roi, puis Commandant des Gardes de la Marine à Breſt.

Cette Famille, du Reſſort de Ploërmel, a été déclarée *noble d'ancienne extraction*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 12 Décembre 1668, au rapport de M. de Bréhan. Elle remonte, par filiation ſuivie, au commencement du XVe ſiècle, à Maurice de Marnières, Seigneur de la Biſſardière, qui s'eſt marié à *Hélène le Camus*.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux roſes & en pointe d'un lion, le tout d'or.*

MARNIX, ancienne Nobleſſe Militaire & de Chevalerie, originaire de Savoie.

I. Claude de Marnix eut de *Marie de Vaudan*, ſon épouſe,

II. Jean de Marnix, Seigneur de Thouloufe, lequel, de *Jeanne de Cerf*, eut :

III. Jacques de Marnix, Seigneur de Thouloufe, d'Ogimont, &c., Baron de Poſtes, Commiſſaire Général des Montres des Pays-Bas, qui épouſa, 1° *Marie de Hemricourt*, fille d'*Henri*, Seigneur de Willerſies, & d'*Eliſabeth de Spangen*; & 2° par contrat du 5 Février 1546, *Marie de Bonnières*, fille de *Jean*, Seigneur de Souaſtre, & de *Jeanne de Lannoy*, Dame d'Ogimont & des Deux-Treilles. De ce ſecond mariage il eut :

IV. Gérard de Marnix, Baron de Pottes, Seigneur d'Ogimont, &c., qui s'eſt allié à *Salomée de Gaillard*, Dame de Crillat, en Franche-Comté, dont il eut :

V. Jean de Marnix, Baron de Pottes, &c., en faveur duquel la Terre *d'Ogimont*, Seigneurie en Flandre, fut érigée en *Vicomté*, par Lettres Patentes du Roi Catholique, du 28 Septembre 1629, regiſtrées à Lille. Il fut marié, en 1612, à *Marguerite de Haudion*, fille de *Pierre*, Seigneur de Ghiberchies, &c., & de *Florence de Saluces de Bernemicourt*. De ce mariage vint :

VI. Nicolas-François de Marnix, Vicomte d'Ogimont, Baron de Pottes, Seigneur de Germignies, qui s'eſt allié, en 1642, à *Iſabelle-Claire d'Ognies*, fille de *Charles-Philippe*, Comte d'Eſtrées, Seigneur de Rollencourt. Il en eut :

VII. Claude-François-Dominique de Marnix, Vicomte d'Ogimont, Baron de Pottes & Seigneur de Rollencourt par retrait lignager, qui épouſa ſa parente, *Antoinette-Agnès de Haudion*, fille de *Pierre-Uldarich*, Seigneur de Ghiberchies, &c., & de *Marie-Jeanne de Tenremonde*. Ils eurent entr'autres enfans :

1. Baudry-Adelbert, qui ſuit;
2. Jean-Marie-Joseph, né le 3 Février 1701, ci-devant Capitaine au Régiment de la Vieille-Marine, lequel demeure en Franche-Comté ;
3. Et N... de Marnix, Chanoineſſe à Mons.

VIII. Baudry-Adelbert, dit *le Comte* de Marnix, Baron de Rollencourt, épouſa, en 1718, *Eléonore-Aldegonde de Lannoy-Beaurepaire*, fille d'*Ignace-Philippe*, Comte de Beaurepaire, & de *Françoiſe de Coloma*, dont il a eu :

1. Claude-François-Joseph, dit *le Baron de Rollencourt*, né en 1730 ;
2. Pierre-Marie-Joseph, dit *le Chevalier* de Marnix, Capitaine au Régiment de Trazegnies, Cavalerie ;
3. Charlotte-Josèphe, dite *Madame* de Marnix, Chanoineſſe aînée du Chapitre de Denain ;
4. Anne-Antoinette-Agnès, dite *Mademoiſelle de Rollencourt*, auſſi Chanoineſſe à Denain ;
5. Et Hubertine, dite *Mademoiſelle de Maiſoncelle*, auſſi Chanoineſſe à Denain. (*Tablet. généal. & hiſtor.*, part. VIII, p. 272.)

De cette Maiſon étoit Philippe de Marnix, Seigneur du Mont-Sainte-Aldégonde, né à Bruxelles l'an 1538. Il fut élevé dans les Sciences, apprit les Langues, ſe rendit très-habile dans le Droit, & dreſſa le Formulaire de la fameuſe confédération de l'an 1566, par laquelle pluſieurs Seigneurs des Pays-Bas s'engagèrent de s'oppoſer à l'Inquiſition (Brederode, qui en étoit le Chef, l'en fit Tréſorier Général). En 1575, il fut l'un des Députés des Etats en Angleterre, pour demander à la Reine Elisabeth ſa protection. Trois ans après l'Archiduc Mathias l'envoya à la Diète de Worms, où il fit un diſcours très-fort contre la manière de gouverner les Eſpagnols. Il vint en France l'an 1580, après la concluſion du Traité de Tours, que les Etats avoient fait avec François de France, Duc d'Alençon puis d'Anjou, & en apporta la ratification à ce Prince, qu'il ſuivit l'année ſuivante en Angleterre; fut depuis Conſul d'Anvers, qu'il

défendit contre le Duc de Parme en 1584; mena au Palatinat, en 1593, la Princeſſe Louiſe-Julienne de Naſſau, qui avoit été fiancée avec l'Electeur Frédéric IV, & mourut enfin à Leyde, en Hollande, le 15 Décembre 1598, dans le tems qu'il travailloit à une verſion flamande de l'Ecriture.

Il y a eu auſſi de ce nom Maximilien de Marnix, Comte de Sainte-Aldégonde, Baron de Noircarme, &c., Gouverneur de la Province d'Artois, qui fut fait Chevalier de la Toiſon d'Or, par le Roi Philippe IV, & mourut le 13 Mars 1635, laiſſant poſtérité. (Moréri, édit. de 1759.)

Les armes : *d'azur, à la bande d'argent, accompagnée de 2 étoiles d'or.*

* MAROLLES, dans le Gâtinois François, Election de Montereau : Terre & Seigneurie érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Juin 1661, regiſtrées au Parlement de Paris le 10 Décembre ſuivant & en la Chambre des Comptes le 23 Avril 1663, en faveur de *Jean de la Barde*, Conſeiller d'Etat, Ambaſſadeur de France en Suiſſe, décédé en Juillet 1692, à l'âge de 90 ans. Voyez BARDE (la).

MAROLLES, ancienne Famille noble du pays de Touraine, dont nous allons parler d'après un Manuſcrit de feu Piganiol de la Force. Elle remonte à Raoul, Seigneur de Marolles, Chevalier, qui donna à l'Abbaye de Saint-Paul de Cormery, ſon domaine de Trian, l'an 1130, par les exhortations d'un Religieux nommé Renaud.

I. Helien, Seigneur de Marolles, donna à l'Abbaye de Baugerais, de l'Ordre de Cîteaux, au Diocèſe de Tours, ſes dîmes de Marolles, de Montaigu, de Pentanges & de Loigné, en 1212, du conſentement de Raoul, ſon fils, qui ſuit.

II. Raoul, Seigneur de Marolles, ratifia ces donations l'an 1216, & fut père de

III. Jean, Ier du nom, Seigneur de Marolles, qui étoit en la Compagnie de Charles d'Anjou, Roi de Sicile, lorſqu'il défit le bâtard Mainfroy, l'an 1266. Il eut pour fils,

IV. Jean, IIe du nom, Seigneur de Marolles, qui eſt mentionné dans un titre, daté du jour de Saint-Mathieu, Apôtre, l'an 1327. Il fut père de

V. Guillaume, Ier du nom, Seigneur de Marolles, qui vivoit en 1382, comme il conſte par un aveu rendu à un Abbé de Villeloin, pour le fief de Méraux. Son fils,

VI. Guillaume, IIe du nom, Seigneur de Marolles, eſt dénommé dans un titre de l'an 1432, pour certains débats qu'il avoit, à cauſe de quelques dépendances de ſa Seigneurie relevant de Montréſor. Dans un autre titre de l'an 1447, on voit qu'il eut pour femme *Guillelmine Boutet*, fille de noble homme *Perrotin Boutet*, & de *Roberte*, ſon épouſe, dont il laiſſa :

1. Jean, qui ſuit;
2. Et Robert, tige de la branche des Seigneurs de *Breuillard*, rapportée ci-après.

VII. Jean, IIIe du nom, Seigneur de Marolles, vivant en 1463, épouſa *Guyonne de Thoret*, fille & héritière de *Jean de Thoret*, Seigneur de la Touchevoiſin & de Prichaut, & de *Marguerite Marthe*. Leurs enfans furent :

1. Etienne, qui ſuit;
2. Marie, Dame de Bourdin, femme de *Pierre de la Croix*, Chevalier, vivant en 1491;
3. Jacquette, mariée à *Jean de Rougemont*, Ecuyer;
4. Et Diane, Religieuſe à Sainte-Croix de Poitiers.

VIII. Etienne, Seigneur de Marolles, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, épouſa, 1° le 25 Mars 1498, *Catherine Graslœuil*, fille de *Jean*, Seigneur de la Roche-Breteau, & de *Catherine Guenand*; & 2° *Catherine de Souvain*, veuve d'*Aubert de Boiſvilliers*, Chevalier, de laquelle il n'eut point d'enfans. De la première il laiſſa :

1. François, qui ſuit;
2. Jean, Seigneur de Ranzay, lequel fut s'établir en Flandre, où il ſe maria;
3. Françoise, femme de *Philippe de Menou*, Seigneur de Poitiers;
4. Et Roberte, nommée Claire à la Confirmation, Religieuſe à Fontevrault.

IX. François, Seigneur de Marolles, Gentilhomme ordinaire de la Vénerie & de la Fauconnerie du Roi, fut tué d'une branche d'arbre dans la forêt de Loches, étant à la chaſſe avec S. M. Il avoit épouſé *Philippe de Boiſvilliers*, fille d'*Aubert*, Chevalier, Seigneur du Marchais, & de *Catherine de Souvain*, depuis remariée à ſon père. De ce mariage il eut :

1. Claude, qui ſuit;

2. Et Antoine, lequel ne laiſſa point de poſtérité.

X. Claude, Ier du nom, Seigneur de Marolles, s'allia, l'an 1558, avec *Françoiſe d'Erian*, fille unique & héritière de *Pierre d'Erian*, Seigneur de la Rochère & de Noizay, & d'*Anne de Guiet*. Ils eurent :

1. Claude, qui fuit ;
2. Louis, Seigneur de la Rochère, mort ſans hoirs de *Marie du Fautray*, ſon épouſe ;
3. & 4. Gabrielle & Charlotte, mortes ſans alliance ; la dernière en 1627.

XI. Claude, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Marolles, de la Rochère, du Breuil & de Noizay, Gentilhomme ordinaire de la Maiſon du Roi, Lieutenant-Colonel des Cent Suiſſes de la Garde du Corps, Capitaine des Gendarmes & Chevaux-Légers entretenus, & Maréchal de Camp dans les Armées de Champagne, de Picardie & de Piémont, porta jeune les armes & ſe ſignala en diverſes occaſions, en France, en Italie, en Hongrie & ailleurs. Ce fut lui qui reſta victorieux dans le combat qui ſe fit, l'an 1589, aux portes de Paris, entre le Seigneur de l'Isle-Marivaux & lui (voy. ſon éloge dans Moréri). Tous ceux qui en ont parlé ont vanté ſon adreſſe, ſa valeur & ſa probité. Il mourut le 9 Décembre 1633, âgé de 69 ans. Il avoit épouſé, 1° l'an 1594, *Agathe de Chaſtillon*, fille de *Noël*, Chevalier, Seigneur des Soleillants, en Forez, & de *Jeanne de la Veuhe*, morte l'an 1630 ; & 2° *Lucrèce du Hamel*, dit Moréri. Du premier lit il eut :

1. Claude, mort avant ſon père, à l'âge de 17 ans ;
2. Gilles, décédé jeune ;
3. Michel, Abbé de Villeloin & de Baugerais, homme doué d'une profonde connoiſſance des Belles-Lettres. Depuis l'an 1619, qu'il donna la *Traduction de Lucain*, juſqu'en 1681, qu'il publia l'*Hiſt. des Comtes d'Anjou*, il ne ceſſa de travailler avec une application continuelle & de faire paroître un nombre infini de Traductions ; les moins eſtimées ſont celles des *Poëtes Latins*, quoiqu'elles lui aient beaucoup coûté. L'Abbé de Marolles mourut à Paris le 6 Mars 1681, âgé de 81 ans, le plus ancien Abbé & le plus infatigable, ayant mis des Livres au jour durant le cours de plus de 60 ans ; (Voy. ſon article dans Moréri.)
4. Louis, qui fuit ;
5. Charles, mort jeune ;
6. Madeleine, ſeconde femme d'*Emond de Menou*, Seigneur du Rabry ;
7. Et Polixène, mariée, le 20 Octobre 1624, à *Gabriel de Bridieu*, Seigneur du Claveau, Gouverneur de Mézières.

XII. Louis, Seigneur de Marolles, de la Rochère, du Breuil & de Noizay, épouſa, 1° par contrat du 3 Novembre 1627, *Claude de Rochefort*, fille de *François*, Baron de Luçay ; & 2° en 1630, *Jeanne de Menou*, fille d'*Emond*, Seigneur du Rabry. Du premier lit vint un fils, mort en naiſſant, avec ſa mère, en 1629 ; & du ſecond il laiſſa :

1. Emond, aſſaſſiné à l'âge de 19 ans ;
2. Claude, mort en bas âge ;
3. Eustache ;
4. Michel, Religieux & Prieur de Veuil ;
5. & 6. René & Dieudonné-Louis ;
7. & 8. Gabriel & Claude, morts en bas âge ;
9. Agathe, décédée jeune ;
10. Françoise-Gabrielle, morte en bas âge ;
11. & 12. Anne-Louise & Angélique.

BRANCHE
des Seigneurs de Breuillard.

VII. Robert de Marolles, Seigneur de Breuillard (ſecond fils de Guillaume, IIe du nom, Seigneur de Marolles, & de *Guillelmine Boutet*), épouſa, l'an 1471, *Renée de Thoret*, ſeconde fille de *Jean de Thoret*, Seigneur de la Touchevoiſin, & de *Marguerite Marthe* (& ſœur puînée de *Guyonne de Thoret*, femme de Jean, IIIe du nom, Seigneur de Marolles, ſon frère aîné). De ce mariage vinrent :

1. François, qui fuit ;
2. Et Perrine, femme de *Pierre de Thais*, Seigneur de Brée.

VIII. François de Marolles, Seigneur de Breuillard, s'allia, vers 1490, avec *Marguerite de Gannes* ou *Gaines*, de laquelle il eut :

1. Jean, qui fuit ;
2. Bertrand, auteur de la branche des Seigneurs de *la Boutellerie*, *Touviaux*, &c., rapportée ci-après ;
3. Et Guillaume, tige de celle des Seigneurs *des Caves*, mentionnée enſuite.

IX. Jean de Marolles, Seigneur de Breuillard, épouſa, 1° l'an 1535, *Catherine du Meſnil*, fille de *Jean*, Seigneur de la Pignolière, & de *Philippe de Souvain* ; & 2° *Antoinette du Claux*, dont il n'eut point d'enfans. Du premier lit il laiſſa :

1. Julien, qui fuit ;

2. Antoine, Seigneur de la Chenaie, allié 1° avec *Marie Gaigneron*; & 2° à *Guyonne Savary*. De sa première femme il eut :
   1. Antoine, Seigneur de la Chenaie, mort sans enfans;
   2. Renée, morte sans alliance;
   3. Et Catherine, femme de *Jean*, Seigneur *de Launay* & de la Crevaudière.

Et de sa seconde femme sortirent quatre filles, savoir :

Lucrèce, Renée, Marguerite & Jeanne.

3. Marguerite, mariée, l'an 1585, à *Jean de Préville*, Seigneur de la Plissonnière;
4. & 5. Catherine & Anne, mortes sans alliance.

X. Julien de Marolles, Seigneur de Breuillard, eut de *Catherine de Sancerre*, sa femme, entr'autres enfans :

XI. Martin de Marolles, Seigneur de Breuillard, qui mourut sans laisser d'enfans de *Marie de la Croix*, son épouse.

BRANCHE des Seigneurs de la Boutellerie, Touviaux, *&c.*

IX. Bertrand de Marolles, Seigneur de la Boutellerie & de Touviaux (second fils de François de Marolles, & de *Marguerite de Gannes* ou *Gaines*), épousa 1° *Catherine de Poix*, fille de *Charles*, Seigneur du Clouzeau; 2° *Jeanne de Charrue*; & 3° *Renée de Nevet*. Il n'eut point d'enfans de ses deux dernières femmes, mais de la première vint :

X. Claude de Marolles, Seigneur de Touviaux, qui s'est marié, en 1577, à *Florence de Nevet*, fille de *Jean*, Ecuyer, dont :
1. René, mort, sans enfans, au retour du siège de Montauban;
2. François, Seigneur de la Varenne, aussi mort sans enfans;
3. Jacques, qui suit;
4. & 5. Louise & Claude, mortes en bas âge.

XI. Jacques de Marolles, Seigneur de la Pignolière, épousa *Claude Gervais*, fille de *Louis*, Seigneurs des Murs, & de *Denise Brossier*. Il en eut :
1. Louis, Seigneur de la Pignolière;
2. & 3. Pierre & Jacques;
4. & 5. Claude & Marie. (Nous ignorons la suite de cette branche, faute de *Mémoire*).

BRANCHE des Seigneurs des Caves.

IX. Guillaume de Marolles, Ecuyer (troisième fils de François, Seigneur de Breuillard, & de *Marguerite de Gannes* ou *Gaines*), épousa *Antoinette de Montjois*, Dame des Caves, fille de *Jean*, Seigneur des Caves, & de *Florence Rance*. De ce mariage vinrent :
1. René, qui suit;
2. Jean, Seigneur de la Brosse, tué à Brie-Comte-Robert;
3. Louis, marié, en 1577, à *Marie Rasseteau*, dont il eut Louis, qui se noya;
4. Jacques, lequel se retira en Poitou;
5. Et Françoise, femme de N........, Seigneur *des Forges*.

X. René de Marolles, Seigneur des Caves, épousa *Guillemette du Breuil*, & en eut :

XI. Louis de Marolles, Seigneur des Caves, qui s'est marié à *Hélène de Bergerac*, fille de *Philippe de Bergerac*, Seigneur de Ragouneau, dont :
1. Palamède, Seigneur des Caves;
2. René, mort jeune;
3. Charles;
4. 5. & 6. Renée, Marie & Geneviève. (Nous ignorons pareillement la suite de cette branche, faute *de Mémoire*.)

Les armes : *d'azur, à une épée d'argent, garnie d'or, posée en pal, accostée de 2 pennes, adossées d'argent.*

MAROT, en Bretagne, ressort de Dinan.

Raoul Marot, Capitaine & Sénéchal de Dinan, fut anobli par le Roi Henri IV, pour avoir remis la ville de Dinan entre les mains de S. M., en 1598. Son arrière-petit-fils,

Guillaume Marot, maintenu dans sa qualité de *Chevalier*, fut, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 24 Octobre 1668, déclaré *noble d'extraction*.

Guillaume Marot, Ecuyer, Seigneur des Alleux, Conseiller au Parlement de Bretagne, obtint, par Lettres du mois de Septembre 1644, enregistrées à Nantes le 11 Juillet 1645, l'érection en *Vicomté* des Terres & Seigneuries de *Taden, la Garaye, Beaufort* & *les Alleux*. Ce Vicomté est aujourd'hui possédé par N... Marot, dit *le Comte de la Garaye*.

Les armes : *d'azur, à la main dextre d'argent, accompagnée d'une étoile d'or au premier canton.*

MARQUE. Voy. MARCA de la MARQUE.

MARQUEMONT, Famille noble dont nous ne connoissons que les armes, qui sont :

d'azur, au chevron d'argent, chargé d'un croissant de gueules, & accompagné de 3 quintefeuilles, tigées d'argent.

MARQUERAIS (DE LA), en Bretagne, Ressort de Rennes. Ceux de ce nom furent d'abord interloqués, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 1er Novembre 1670, au rapport de M. de la Bourdonnaye, & ensuite par un autre Arrêt rendu en la même Chambre, au rapport de M. Huart, le 4 Mars 1671, ils furent déclarés *nobles d'extraction.*

Les armes : *de gueules, à la fasce d'argent, accompagnée en pointe d'un croissant du même.*

MARQUÈS (DE), en Bretagne, Ressort de Nantes : Famille qui remonte à CHARLES DE MARQUÈS, de la Villadiégo, en Espagne, & qui, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 7 Février 1671, au rapport de M. Saliou, fut déclarée *noble d'extraction.*

Les armes : *coupé, au 1 d'azur, au sautoir aléſé d'or, accompagné en chef & en flancs de 3 besans du même ; au 2 d'argent, au léopard de gueules ; à la bordure d'argent, chargée de 6 annelets d'or.*

MARQUESSAC, nom d'une branche cadette de la Maison *de Hautefort*, qui a commencé à *René de Hautefort*, Chevalier, Seigneur de la Mothe, puis de *Marquessac*, &c., lequel s'est marié, le 12 Juillet 1618, avec *Jeanne de Marquessac*, héritière de la branche aînée de sa Maison, & qui porta la Terre de *Marquessac* à son mari. (Elle n'étoit pas la dernière de son nom.) Sa Famille subsiste encore dans la branche des Seigneurs de *la Reille*, qui est représentée aujourd'hui par *Simon de Marquessac*, Chevalier, Seigneur de la Reille, Serveilhac & en partie de Coulaures, en Périgord, lequel a épousé, le 19 Septembre 1754, *Catherine Guiot*, née en Août 1729, fille de *Pierre*, Chevalier, Seigneur d'Asnières, &c., & de feue *Catherine Vidard de Saint-Clair*. Il en a eu un fils, né le 21 Septembre 1757, & une fille.

MARQUESY, en Provence. ANTOINE & JEAN-BAPTISTE DU MARQUESY, de la ville de Marseille, obtinrent des Lettres de relief de noblesse le 24 Juillet 1642, lesquelles furent vérifiées & enregistrées en la Chambre des Comptes le 11 Septembre suivant. (Leurs descendans continuent la postérité.)

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, surmonté d'une trangle du même, au-dessus de laquelle est une étoile d'argent. (Hist. héroïque de la Noblesse de Provence,* tom. II, p. 109.)

MARQUET (DE), Famille noble du Dauphiné.

I. BARTHÉLEMY DE MARQUET, Président à Mortier au Parlement du Dauphiné, fut marié, l'an 1587, avec *Jeanne de Dorne*, dont :

1. ALEXANDRE, qui suit ;
2. Et RENÉ, Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes d'armes au Régiment du Puy-Saint-Martin.

II. ALEXANDRE DE MARQUET, Capitaine au Régiment de Roussillon, fut tué au secours de Scalse. Il avoit épousé, en 1618, *Jeanne de la Boisse*, & en eut :

1. LOUIS, qui suit;
2. ISAAC, Capitaine au Régiment de Sault;
3. Et GASPARD, Lieutenant de Galère.

III. LOUIS DE MARQUET, Ier du nom, épousa, en 1666, *Isabeau de la Bastie-d'Estable*, dont :

1. LOUIS, qui suit ;
2. Et JOSEPH, Capitaine au Régiment de Picardie.

IV. LOUIS DE MARQUET, IIe du nom, Lieutenant au Régiment de Sault, épousa, en 1698, *Hippolyte Fornet du Fontenil*, de laquelle vint :

V. DENIS DE MARQUET, qui s'est marié, en 1741, à *Marie-Françoise-Susanne de Vocance*, dont :

VI. LOUIS-FRANÇOIS DE MARQUET, Capitaine au Régiment de Cavalerie de la Reine, Chevalier de Saint-Louis, lequel a épousé, en 1760, *Catherine de Sarrazin de la Pierre*, dont :

1. 2. & 3. LOUIS-SCIPION, FRANÇOIS-AIMÉ & BERNARDIN ;
4. Et JULIE.

Les armes : *d'argent, à une plante de 3 roses de gueules, tigée & feuillée de sinople, mouvante de la pointe de l'écu ; au chef d'azur, chargé d'un soleil d'or, mouvant de l'angle dextre. (Mémoire* dressé sur les titres.)

MARQUET, Famille originaire d'Armagnac & transplantée à Paris, qui subsiste dans

Louis Marquet, Conseiller du Roi, Receveur Général des Finances de la Généralité de Lyon, qui s'est marié, le 21 Janvier 1744, à *Louise-Michelle Paris-du-Verney*, fille de feu *Joseph Paris-du-Verney*, Intendant de l'Ecole Royale Militaire, & de *Louise-Ulrique-Eléonore Jacquin*, dont il a eu deux garçons & trois filles.

A cette Famille appartiennent N... Marquet de Bourgade de Monbreton, qui s'est marié, en Janvier 1762, à N... *du Mas*, fille du Fermier Général; & 2° à N... *de Soubeiran*;

Et N... Marquet de Peyre, troisième mari, en 1763, de N... *Gaulard*, fille de N... *Gaulard*, & de N... *de Josset*.

Les armes: *d'argent, à la fasce d'azur, accompagnée en chef d'un croissant renversé de gueules, & en pointe d'un lionceau du même.* (On trouve la Généalogie de cette Famille dans *l'Armor. génér.* de France, reg. V, part. II.)

MARQUETEL de SAINT-DENIS de SAINT-EVREMOND (le), ancienne Noblesse de Normandie, Election de Coutances.

Jean le Marquetel, Ecuyer, Seigneur de Saint-Denis, obtint, en l'année 1591, des Lettres qui l'autorisèrent à changer son nom de le Marquetel en celui de Saint-Denis, que ses descendans ont toujours porté depuis.

De cette Famille étoit le fameux Saint-Evremond (Charles le Marquetel de Saint-Denis), Seigneur de Saint-Evremond, Maréchal de Camp, né le 1er Avril 1613, à Saint-Denis-le-Gast, Terre à trois lieues de Coutances, en Basse-Normandie, lequel s'est rendu célèbre dans le XVIIe siècle, plus encore par ses Ouvrages, que par ses actions & la noblesse de son sang. Il est mort à Londres en Novembre 1703 & est enterré à Westminster, où l'on voit son tombeau.

Cette Maison subsiste dans Hyacinthe-François le Marquetel de Saint-Denis, Seigneur et Patron de Saint-Aubin, non encore marié;

Et dans Charlotte-Françoise-Henriette le Marquetel de Saint-Denis de Saint-Evremond (fille unique & héritière de Jean-François, Chevalier, Seigneur, Châtelain & Patron de Saint-Denis-le-Gast, Colonel d'Infanterie & Chevalier de Saint-Louis, & de *Charlotte-Françoise d'Ambray*), laquelle a épousé, par contrat du 12 Janvier 1748, *Jacques-François le Vaillant*, Chevalier, Seigneur & Patron de Tournay, Ragny, &c., Enseigne dans le Régiment de Champagne, duquel elle a eu plusieurs enfans. Voy. VAILLANT (le), en Normandie.

Les armes de le Marquetel sont: *d'or, à la quintefeuille de gueules.*

MARQUETTE, Famille noble, alliée à celle *de la Fons*, en Picardie, & dont les armes sont: *de gueules, à 3 merlettes de sable, sans bec ni pattes, posées 2 & 1, & accompagnées de 2 étoiles d'or.*

* MARQUISE, Ville du Boulonnois, qui a eu ses Seigneurs particuliers, éteints dans le XIIe siècle, par le mariage de Mahaut de Marquise, fille unique & héritière de Geoffroy, Seigneur de *Marquise*, avec *Arnoul*, Ier du nom, Vicomte & Baron *d'Ardres*, & dont elle eut postérité. Voy. ARDRES-COURTEVILLE-HODICQ.

La Maison de Marquise portoit pour armes: *d'or, à la croix ancrée de gueules.*

MARRE ou MARE (de la), Famille qui porte: *de gueules, au chevron d'or, accompagné de 3 coquilles d'argent.*

MARRE (de la), en Champagne, autre Famille, qui a pour armes: *d'argent, à 3 pals de gueules.*

MARRENX, en Gascogne, au Comté de Fezensac. On ignore au vrai l'origine de cette Maison; mais par une tradition conservée dans la Famille (sans cependant en avoir des preuves certaines), & par la conjecture du nom & la situation des Terres possédées par les Seigneurs de Marrenx, on a lieu de croire qu'ils sont issus de

Raymond-Emeric, premier Baron de Montesquiou ou Montesquiu (*de Montesquivo*), frère cadet de Guillaume-Astanove, Comte de Fezensac, fils d'Emeric. Ce Raymond-Emeric, ou Aimeric, eut pour son apanage plusieurs Villes & Châteaux, ou Villages, compris sous le nom de Terres *d'Anglès*, dont Montesquiu est le chef-lieu, qui a donné le nom audit Raymond-Emeric & à ses descendans, Barons de Montesquiou, dans la partie méridionale du Comté de Fezensac. Raymond-Emeric épousa *Auriane de la Motte*, Dame de Courrensaguez, Terre d'une

étendue considérable dans la partie septentrionale du Comté de Fezensac. Il naquit de ce mariage trois ou quatre enfans mâles; mais il reste à savoir s'il y eut quelqu'un des cadets dont le nom fut Bertrand. La conjecture est très-forte pour croire que Bertrand de Marrenx, qui vivoit en 1088, devoit être fils de Raymond-Emeric, premier Baron de Montesquiou, & d'*Auriane de la Motte*, & qu'il prit le nom du Château ou Terre de Marrenx, qu'il reçut pour son apanage, & qui faisoit partie de la Baronnie de Montesquiou, ainsi que toutes les terres que l'on fait avoir appartenues à la Famille de Marrenx, qui en a possédé également dans l'enclave de la Terre de Courrensaguez. Le lieu de Marrenx appartenant à présent, à titre de grange, à l'Abbaye de la Chaise-Dieu, Ordre de Prémontrés, qui la tient de la libéralité des anciens Seigneurs de ce nom, se trouve enclavé entre le territoire de Montesquiou, de Poylobon & de Pis, qui sont une partie du Domaine des anciens Barons *de Montesquiou*; les lieux de Monclar, de Marseillan ont été possédés pendant deux ou trois siècles par les Seigneurs du nom de Marrenx, & la Terre de *Montgaillard-d'Anglès*, qu'une branche des mêmes Seigneurs possédoit en 1200, ainsi que la petite Terre de Bougue-Agos, que les Seigneurs de *Montgaillard* donnèrent à l'Abbaye de la Chaise-Dieu dans le XIIe siècle, qui se trouvent comprise dans l'enclave de la terre d'Anglès ou de l'ancienne Baronnie de Montesquiou.

On voit encore dans les Archives de l'Archevêché d'Auch, que les Seigneurs du nom de Marrenx avoient, en 1278, des possessions dans la Terre de Courrensaguez, dont ils cédèrent les dîmes à Amanieu, Archevêque d'Auch. Cette Terre appartenoit, comme on l'a déjà dit, à *Auriane de la Motte*, femme de Raymond-Emeric, premier Baron de Montesquiou, & il est naturel de croire que les Seigneurs de Marrenx, dont les possessions étoient enclavées dans l'apanage dudit Raymond-Emeric, & dans celui d'*Auriane de la Motte*, son épouse, & leur nom même n'étant pris que d'une terre dépendante de celle de Montesquiou, devoient être issus de ce mariage. Les armoiries des anciens Barons *de Montesquiou* sont: *d'or, à 2 tourteaux ou besans de gueules, l'un au-dessus de l'autre.* Dans la suite ils ont mis un *parti de gueules plein.* Les Seigneurs du nom de Marrenx ont mis quelque différence dans leurs écussons, quoiqu'avec les mêmes pièces & couleurs, & ont ajouté un *parti de gueules, à 2 chevrons d'argent.* Quoi qu'il en soit, on ne peut révoquer en doute que la Maison de Marrenx ne soit une des plus anciennes & des plus distinguées entre la Noblesse du Comté de Fezensac. Elle étoit dès le commencement du XIIIe siècle divisée en deux branches, celle des Seigneurs de *Monclar*, fondue dès l'an 1400, dans la Maison *de Lasseran-Mansencôme*, & celle des Seigneurs de *Montgaillard*, qui subsiste encore aujourd'hui, dont nous parlerons ci-après; mais on ignore en quel tems elles se formèrent, & laquelle étoit l'aînée. Le premier du nom de Marrenx, dont il reste des mémoires, est

I. Bertrand de Marrenx, Damoiseau, qui fut présent, en 1088, avec Emeric Forton, Comte de Fezensac, à la donation faite par Palumine, au Chapitre d'Auch, d'un fief & bois, avec un paysan ou serf dans le lieu de Marseillan-sur-Larros, & il donna, conjointement avec Bertrand, son fils, qui suit, & quelques autres Seigneurs, à Guillaume II, Archevêque d'Auch, la Seigneurie d'Artigues & l'Eglise de Saint-Sernin, que ce Prélat donna ensuite à l'Abbaye de Berdoues, Ordre de Cîteaux. (C'est ce qui se vérifie par les Chroniques & Cartulaires d'Auch, & la *Gallia Christiana.*)

II. Bertrand de Marrenx, IIe du nom, fut présent à la donation de son père, faite à l'Archevêque d'Auch, entra, en 1145, dans un accord qui fut fait entre le Seigneur de Barbazan, en Bigorre, l'Abbé & les Moines de Saint-Savin, au même pays, par la médiation de Bernard Loubat de Montesquiou, Evêque de Tarbes.

III. Paparot de Marrenx doit être fils de Bertrand II, quoiqu'on n'ait aucune époque fixe de son existence; mais on ne peut la rapporter que sur la fin du XIIe siècle jusqu'au commencement du XIIIe, que lui & Pierre de Marrenx, son fils, sont connus par la donation qu'ils firent, conjointement à l'Abbaye de la Chaise-Dieu, de la quatrième partie des Eglise & dîmes de Marrenx, à raison de quoi il est fait mention d'eux dans le Nécrologe de cette Abbaye, au 4 avant les Calendes de Décembre. Il y a apparence, dit le *Mémoire*, que c'est ce Paparot qui fit bâtir

dans le lieu de Bazian, dépendant de la même Baronnie de Montesquiou, & sur un fief que la Famille DE MARRENX a possédé longtems après, un moulin appelé *Paparot*.

IV. PIERRE DE MARRENX, Ier du nom, compris avec son père dans la commémoration rapportée au Nécrologe de la Chaise-Dieu, est aussi rapporté, particulièrement au 4 avant les Ides du mois d'Août, pour avoir donné à cette Abbaye toute la terre de Bougue-Agos avec son Eglise. Cette terre de Bougue-Agos est contiguë à celle de Montgaillard, dont elle est séparée par un petit ruisseau, & une partie de ses dépendances, qui passe le ruisseau, est encore enclavée dans la juridiction de Montgaillard. On ne peut pas dire que ce PIERRE DE MARRENX, qui fit cette donation, est un autre, qui vivoit en 1278 & 1303. Celui-ci étoit fils d'un BERNARD, qui ne vivoit plus en 1278, & l'Abbaye de la Chaise-Dieu étoit depuis longtems en possession de Bougue-Agos. On donne à ce PIERRE DE MARRENX pour enfans :

1. BERNARD, auteur de la branche des Seigneurs de *Montgaillard*, rapportée ci-après ;
2. GÉRAUD, qui suit ;
3. Et ODON, Chevalier, présent, en 1245, à la donation que fit Arsin, Baron de Montesquiou, avec Raymond-Emeric, IIe du nom, à l'Abbaye de Berdoues.

V. GÉRAUD DE MARRENX, Chevalier, Seigneur de Monclar, mort en 1240 & inhumé dans l'Abbaye de Berdoues, laissa de *Navarre*, son épouse,

1. GÉRAUD, qui suit ;
2. HUGUES ;
3. BEL ou BELUS, Abbé de Larreule, qui fut tuteur de PIERRE III, Seigneur de Montgaillard avant 1332 ;
4. Et BENOÎTE, laquelle, en 1251, confirma les donations faites par son père.

VI. GÉRAUD DE MARRENX, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Monclar, ratifia les donations faites à l'Abbaye de Berdoues par GÉRAUD, son père, & *Navarre*, sa mère, & fut tuteur de PIERRE II, Seigneur de Montgaillard en 1278. Il eut de sa femme, dont le nom est ignoré,

1. HUGUES, qui suit ;
2. Et BERTRAND, marié avec *Jeanne de Faudoas*. Il rendit hommage pour la terre de Vives, du chef de sa femme, en 1318.

VII. HUGUES DE MARRENX, Damoiseau, Seigneur de Monclar, vivoit en 1299. On croit qu'il eut pour fils,

VIII. GRIMOARD DE MARRENX, Seigneur de Monclar, vivant en 1332.

En 1318 vivoit un PIERRE DE MARRENX, qui rendit hommage pour Lespignoli-Cournut, près de Puymirol, à 5 lieues de Montauban ; il reste à savoir si c'est le même que PIERRE II, Seigneur de Montgaillard, fils de BERNARD Ier, dont nous allons parler : la chose n'est pas impossible.

BRANCHE
des Seigneurs de MONTGAILLARD.

V. BERNARD DE MARRENX, Ier du nom, Seigneur de Montgaillard, ne vivoit plus en 1278, suivant un acte d'accensement ou bail emphytéotique, consenti par PIERRE II, son fils, qui suit, le 22 Mai de ladite année, retenu par *Pons de Biran*, Notaire de Vic-Fezensac.

VI. PIERRE DE MARRENX, IIe du nom, Damoiseau, Seigneur de Montgaillard, lors du bail emphytéotique dont on vient de parler, étoit sous la tutelle de GÉRAUD DE MARRENX, IIe du nom, son oncle, Chevalier, Seigneur de Montclar, qui, en cette qualité, passa un compromis avec le Monastère de la Chaise-Dieu, pour les limites du terroir de Bougue-Agos, & conjointement avec son fils, il donna des coutumes aux habitans de Montgaillard & les affranchit de la servitude le quatrième jour de la sortie du mois de Juillet de l'an 1303. Il est à remarquer dans cet acte, que quoique ce PIERRE DE MARRENX n'ait pris que le titre de *Damoiseau*, il est dit que pour le rendre plus solennel, il y fit apposer son sceau (*Sigillum suum duxit apponendum*) ; ce qui marque que PIERRE DE MARRENX ayant un sceau, sans être Chevalier, devoit être d'une naissance illustre. Il avoit épousé *Andrine de Calouet*, d'une Famille très-distinguée alors, avec laquelle il vivoit en 1299.

VII. BERNARD DE MARRENX, IIe du nom, Seigneur de Montgaillard, fut émancipé en 1299, & donna en 1303, avec son père, les coutumes & la liberté aux habitans de Montgaillard. On ignore le nom de sa femme, l'incendie du Château de Montgaillard ayant privé cette Famille de la plus grande partie de ses titres ; mais on sait qu'il ne vivoit plus en 1332, & qu'à sa mort il laissa deux fils jeunes, savoir :

1. PIERRE, mort en bas âge sous la tutelle de

Bel ou Belus de Marrenx, Abbé de Larreule, de la branche des Seigneurs de Montclar;
2. Et Bernard, qui fuit.

VIII. Bernard de Marrenx, IIIe du nom, Damoifeau, Seigneur de Montgaillard, tranfigea, en 1332, affifté de Paparot de la Barthe, fon tuteur, avec l'Abbé & les Religieux de la Chaife-Dieu, au fujet d'un legs fait par fon père à cette Abbaye. Il fut auffi préfent, en 1375, à la quittance dotale de Belefgarde de Montefquiou, femme de noble & puiffant Seigneur Odon, Baron de Montaut. Il eut pour fils :

1. Arnaud, qui fuit;
2. Et Odon, Religieux Prémontré, mort Granger de Bougue-Agos, lequel eut certains fiefs au lieu de Roquebrune en augmentation de dotation d'une Chapelle qui lui avoit été réfignée en 1372.

On trouve un Othon de Marrenx, Chevalier, qui rendit hommage, en 1318, pour les Terres d'Anfan & de Blanquefort, près de Montauban. — Un Arnaud-Guillaume de Marrenx, qui rendit hommage, en 1378, pour les Terres de Clarac, Bonas, Caumont & Roquelaure. — Seignoret de Marrenx, qui rendit hommage, en 1401, pour Saint-Avit & la Cloffière. — Un autre du même nom rendit hommage en 1418, pour Clarac & Lanfès. — Et enfin Bernard de Marrenx, Seigneur de la Louvie, en Quercy, qui plaidoit, en 1492, au Parlement de Touloufe. — Le même ou un autre de ce nom fut marié à *Finette de Belloc*, & vivoit encore en 1500.

IX. Arnaud de Marrenx, Ier du nom, Seigneur de Montgaillard, vivoit en 1393. Dans un hommage du Baron de Montefquiou, il eft dit fon hommager. On lui donne pour fils,

X. Pierre de Marrenx, IVe du nom, Seigneur de Montgaillard, qui ne vivoit plus en 1447. Il eut pour enfans :

1. Arnaud, qui fuit;
2. Et Jean, lequel ayant obtenu, en 1466, un Arrêt au Parlement de Touloufe, tranfigea avec fon frère pour fes droits fur la fucceffion de leur père, pour lefquels Arnaud lui céda la Boirie & le Fief de Sainte-Chriftie. Il fut chef de la branche des Seigneurs de *Sainte-Chriftie*, éteinte à la troifième génération.

XI. Arnaud de Marrenx, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Montgaillard & de Sainte-Chriftie, fut pourfuivi en Juftice pour le payement de la dot de Marguerite de Marrenx, fa tante ou fa fœur, & forcé de vendre la moitié d'un moulin qu'il avoit à Montgaillard. Il rendit hommage au Comte d'Armagnac, pour cette Terre en toute Juftice en 1466, & à Bertrand, Baron de Montefquiou pour le fief de Sainte-Chriftie, qu'il céda enfuite à Jean, fon frère, pour fes droits de légitime. Il fut préfent au partage de la Baronnie de Montefquiou en 1479. On croit que fa mère ou fa femme étoit de la Maifon *d'Aftarac*, dont les armes font : *d'or, écartelé de gueules plein*. Il fut père de

1. Bertrand, qui fuit;
2. Et Jean, avantagé par fon père. Il acquit la Terre de Saint-Yors, & forma la branche des Seigneurs de *Saint-Yors*, du nom de Marrenx, qui a fubfifté pendant plus de 200 ans, & eft éteinte depuis 40 ans & plus.

XII. Bertrand de Marrenx, Seigneur de Montgaillard, époufa, du vivant de fon père, par contrat du 29 Août 1490, *Jeanne de Forgues* ou *Horgues*, defcendante des anciens Vicomtes *de Lavedan*. Les armes de *Forgues* ou *Horgues* font : *d'argent, à 3 corbins* ou *corneilles de fable, becquées & membrées de gueules, 2 & 1*. Il tranfigea, en 1510, avec Louife du Lion de Lavedan, au fujet de l'hommage qu'elle avoit exigé de lui à raifon de fon tiers dans la Baronnie de Montefquiou. De fon mariage vint :

XIII. Jean de Marrenx, Ier du nom, Seigneur de Montgaillard, qui tefta à Condom le 18 Novembre 1566. Ce fut de fon vivant que le Château de Montgaillard fut incendié pendant la nuit. Tous les titres & documens de cette Maifon furent brûlés, fuivant le Procès-Verbal qui en fut dreffé le 4 Septembre 1570, & ce Seigneur fe fauva en chemife. Il avoit époufé, par contrat du 3 Mars 1532, *Anne de Pujolé*, fille de noble *Seignoret de Pujolé*, Co-Seigneur de Fieux, en Condomois, dont defcend le Vicomte *de Juillac*. Leurs enfans furent :

1. Jean, qui fuit;
2. Jeanne, alliée avec *Gaillard de Montlezun*;
3. Bertrande, mariée dans le Condomois;
4. Marie, époufe de N.... *de la Barthe*;
5. Isabeau, mariée à noble *Mathieu du Pin*, habitant de Rouède, en Aftarac;
6. Catherine;
7. Et Marguerite, mariée à noble *Jean d'Artigues-Nadeau*.

XIV. Jean de Marrenx, IIe du nom, Sei-

gneur de Montgaillard, fervit dans les Compagnies d'Ordonnances en 1570. Il époufa, contrat retenu par *Antoine Sivord*, Notaire Royal de Maubourguet, le 24 Décembre 1577, *Jeanne de Baudéan-Parabère*, & fut affaffiné peu d'années après, laiffant :

1. Henri, qui fuit;
2. Bertrand, héritier de Jeanne, fa tante, veuve de *Gaillard de Montlezun*; il ne prit point d'alliance;
3. Cassandre, mariée à *Bertrand de Saint-Paftour*, Seigneur de Boutfas;
4. Et Isabeau, femme de noble *Jean de Beffou*, habitant de Chélan, en Aftarac, en 1601.

XV. Henri de Marrenx, Seigneur de Montgaillard, Capitaine de 100 Fufiliers du Régiment de Parabère, fut choifi par la Nobleffe du Comté de Fezenfac en 1611 & 1612, en qualité de Syndic pour la députation que fit cette Nobleffe devers le Roi & la Reine Régente. Sa mère lui fit époufer *Elifabeth de la Salle*, héritière de la Maifon noble *de Sus*, en Béarn, dont les armes font : *de gueules, au lion d'or, couronné du même; à la cotice échiquetée* ou *crénelée d'argent & de finople, brochante fur le tout*. Le père de cette *Elifabeth de la Salle* avoit époufé en fecondes noces, le 19 Juillet 1598, *Jeanne de Baudéan-Parabère*, mère de fon mari. Henri de Marrenx vivoit encore en 1627, & eut pour enfans :

1. Jean-Paul, qui fuit;
2. N.... de Marrenx, Seigneur de Cézerac, qui embraffa l'État Eccléfiaftique & fut Curé à la Baftide;
3. Une fille, mariée au Seigneur *d'Abidos*, en Béarn;
4. Et une autre fille, mariée au Seigneur *de Mauhic*, en Armagnac.

XVI. Jean-Paul de Marrenx, Baron de Sus, Montgaillard, Buros & la Baftide, fournit fon dénombrement pour la Terre de Montgaillard, & vivoit encore en 1663. Il avoit époufé, le 25 Juin 1637, *Françoife de Lagor* (d'une Famille qui porte : *parti, au 1 d'argent, au pin arraché de finople; au 2 de gueules, au lévrier rampant d'argent, colleté d'or; au chef d'azur, chargé de 3 étoiles d'or.*) Sa mère écarteloit *de Foix* & *de Béarn*. De ce mariage vinrent :

1. Marc-Henri, qui fuit;
2. Bernard, Sieur de la Mothe, allié avec *Marie de Rivière-Lengros*, héritière de Louvagnac, près de Montgaillard, de laquelle il eut :
   1. Henri, marié avec N.... *de Salabert*, dont il n'eut que deux filles;
   2. Jean-Marc, mort au fervice Lieutenant d'Infanterie;
   3. Honoré, qui a embraffé l'État Eccléfiaftique & a la Prébende Royale à Pau;
   4. Et Anne, Religieufe de Fontevrault au Brouilh.
3. Anne, mariée avec Meffire *Honoré d'Auxion*, Seigneur de Viven;
4. N.... de Marrenx, mariée au Sieur *de Prevoft*, à Lefcar, en Béarn;
5. & 6. Et deux filles, Religieufes, l'une au Couvent de Notre-Dame à Pau, & l'autre à Sainte-Urfule à Auch.

XVII. Marc-Henri de Marrenx, Baron de Sus, Montgaillard, &c., époufa *Françoife d'Oroignen*, dont :

1. Jean-Marc, qui fuit;
2. N.... de Marrenx, Jéfuite, mort jeune;
3. Jacques, Prêtre, Curé à la Baftide-Cézéracq, en Béarn;
4. Jean, qui a d'abord fervi dans les Gardes de la Marine, & a enfuite embraffé l'État Eccléfiaftique;
5. N.... de Marrenx, Religieufe au Couvent de Notre-Dame à Pau;
6. Et une autre fille, dite *Mademoifelle de Sus*, morte fans alliance.

XVIII. Jean-Marc de Marrenx, Baron de Sus, Buros & Montgaillard, né le 25 Avril 1663, mourut à l'âge de 88 ans. Son mérite l'avoit fait choifir par le Corps des Etats de Béarn pour occuper la charge de Syndic d'Epée ou de la Nobleffe de cette Province, qui fut relevée en fa faveur en 1716, après avoir été vacante pendant quelques années. Il avoit époufé, du confentement de fon père, *Eléonore de Béarn-Abère*, avec laquelle il donna quittance de fa dot, le 10 Juillet 1703, devant *Palette*, Notaire de Pau. De fon mariage il a laiffé :

1. Philippe, Baron de Sus, Syndic de la Nobleffe de Béarn fur la démiffion de fon père;
2. Et Jean-Pierre, qui fuit.

XIX. Jean-Pierre de Marrenx-la-Serre a eu la Terre de Montgaillard par arrangemens faits avec fon frère. Il a eu de fon mariage :

XX. François de Marrenx, Baron de Montgaillard, qui s'eft allié, le 10 Février 1752, à *Marie-Anne-Louife du Pouy de Sa-*

cere, fille de feu *Jean-François du Pouy*, Baron de Sacere, & de Dame *Marthe de Comminges-Saint-Lary*. De ce mariage font iffus :

1. Jean-Pierre-Michel, mort en bas âge;
2. François, né à Tarbes le 3 Février 1756;
3. Bernard, né audit lieu le 10 Novembre 1762;
4. Philippe-Marie-Anne, née à Montgaillard, morte en bas âge;
5. Marie-Elisabeth-Françoise-Antoinette, née à Tarbes le 22 Septembre 1753;
6. Et Marie-Anne-Dominiquette, née à Montgaillard le 15 Janvier 1758.

Les Seigneurs de Marrenx-Montgaillard, Barons de Sus, portent pour armes : *parti, au 1 d'or, à 2 tourteaux ou befans de gueules; au 2 de gueules à 2 chevrons d'argent; écartelé & aux 2 & 3 d'or, à 2 vaches paffantes de gueules, colletées, accornées & clarinées d'azur*, qui eft de Béarn.

Le Seigneur actuel de *Montgaillard* porte : *écartelé, aux 1 & 4 d'or, à un tourteau de gueules; & aux 2 & 3 de gueules, à un chevron d'argent*.

Les Seigneurs de Marrenx-Saint-Yors éteints, portoient : *parti, au 1 d'or, à 2 tourteaux de gueules; & au 2 de gueules, à 2 pals d'argent*. (Généalogie rédigée fur un *Mémoire envoyé* dreffé fur les titres.)

MARRIGNA. Voy. MARIGNO.

MARS, en Dombes & en Languedoc : Famille dont étoit Antoine de Mars, Baron de Juis, en Dombes, qui époufa, en 1650, *Chrétienne de Champier*, fille d'*Antoine*, Gentilhomme ordinaire de la Maifon du Duc de Lorraine, & de N.... *du Montet*.

Les armes : *palé d'or & de gueules de 6 pièces; au canton dextre d'azur*.

MARSAC, ancienne Famille noble du Languedoc, qui a pour auteur

I. Pierre Marsac, qui fut père de

II. Géraud Marsac, lequel s'eft marié à *Ricolte Tranier*, de laquelle vint entr'autres enfans :

III. Antoine Marsac, Sieur de la Baftide, qui s'eft allié, en 1441, avec *Françoife de la Gibertie*. Il en eut entr'autres enfans :

IV. Pons de Marsac, Seigneur de Saillac, qui époufa 1° *Jeanne Bérenger*; & 2° *Marguerite Joffre*. Ses enfans furent :

1. Antoine, Prieur de Trébofc;
2. Olivier, Gentilhomme de la Chambre;
3. Pierre, qui fuit;
4. Jeanne, mariée à *Antoine Barrau;*
5. Catherine, femme de *Julien du Mont du Fayt;*

Et quelques autres enfans.

V. Pierre de Marsac, marié avec *Jeanne de Carit*, en eut entr'autres enfans :

1. Brenguier, qui fuit;
2. Et Françoise, époufe d'*Antoine Daymier*.

VI. Brenguier de Marsac, Sieur de Saillac, époufa *Jeanne Saunier*, de laquelle vinrent :

1. Jean, Commandeur de Malte, Baron de la Chapelle-Livron;
2. Joye, qui fuit;
3. Françoise, mariée à *Antoine Gaimbal*, Seigneur de Beraudier;
4. Et Marguerite, Demoifelle de la Reine, & femme de *Jean de Calmels*, Seigneur de la Roque.

VII. Joye de Marsac, Sieur de Saillac, eut de *Louife de Durfort*, fon époufe,

VIII. Brenguier de Marsac, IIe du nom, Seigneur de Saillac, qui s'eft marié, en 1605, à *Gabrielle de Gaulejac-Efpanel*, de laquelle vinrent :

1. Jacques, qui fuit;
2. Et Marguerite, femme de *François de Marfa-Font-Neuve*.

IX. Jacques de Marsac, Sieur de Lavaurette, époufa *Françoife de Gaulejac-Ferrals*, dont entr'autres enfans :

X. Louis de Marsac, qui s'eft marié 1° à *Claude d'Efcayrac*; & 2° avec *Jeanne de Malabiou*. Ses enfans furent :

1. & 2. Louis & autre Louis, Officiers dans le Régiment de Senneterre;
3. Raymond, Capitaine de Grenadiers;
4. Et Louis, qui fuit.

XI. Louis de Marsac, Sieur de Saint-Laurent, époufa *Marie-Anne de la Peyroufe de Goyrans*, fille de *Charles*, Seigneur de Montmoure, & d'*Ifabeau de Séverac de Juges*, dont il a eu :

1. Gilbert, qui fuit;
2. Et Marie, femme de *Raymond de la Blaquière-Sabournac*.

XII. Gilbert de Marsac a époufé, en 1750, *Anne de Saint-Maurice*, fille de *Pierre*, Baron de Sauffenac, & de *Marie de Najac*. De ce mariage font iffus :

1. 2. 3. & 4. Jean-Aimond, Jean-Baptiste, Jean-Joseph & Louis;

5. 6. 7. & 8. MARIE-SUSANNE, JEANNE-BENOÎTE, MARIE-ROSALINE & MARIE-LOUISE.

(*Notice généalogique envoyée*, dreſſée ſur un *Mémoire* domeſtique & ſur un ſimple collationné de Jugement de Nobleſſe.)

* MARSAN, pays, avec titre de *Vicomté*, en Gaſcogne, dont la ville de Mont-de-Marſan eſt la capitale. *Pierre*, Vicomte *de Marſan* en 1140, épouſa *Béatrix*, héritière *de Bigorre*, fille de *Centulle*, II[e] du nom, Comte *de Bigorre*, dernier mâle de la race de *Béarn*, qui avoit ſuccédé à celle de *Raymond*, Souverain *du Bigorre* en 495. De ce mariage vint *Centulle*, III[e] du nom, Comte *de Bigorre* & Vicomte de Marſan, père de *Stéphanie*, femme de *Bernard*, IV[e] du nom, Comte *de Comminges*, laquelle ne laiſſa auſſi qu'une fille, nommée *Pétronille*, qui, ayant été mariée cinq fois, donna lieu à de grands différends pour ſa ſucceſſion, non-ſeulement après ſa mort, mais encore après celle de pluſieurs de ſes deſcendans. Le MARSAN fut enfin adjugé, en 1256, à *Gaſton*, Vicomte *de Béarn*, & depuis ce tems il ſuivi le ſort du Béarn. En 1646, LOUIS XIV fit don de l'Armagnac à *Henri de Lorraine*, que ſa poſtérité poſſède aujourd'hui, & comme la Vicomté de MARSAN fait partie de l'Armagnac, le chef d'une branche cadette de la Maiſon *de Lorraine* porte le titre de *Prince de Marſan*. Voy. LORRAINE.

MARSANGY (DE), en Champagne. Voy. GUILLAUME DE MARSANGIS.

MARSANNE DE FONTJULIANE, en Dauphiné; Famille noble, dont les armes ſont: *de gueules, au lion d'or; au chef du même, chargé de* 3 *roſes de gueules*.

* MARSAY, ou MARCEI, en Normandie, Subdélégation d'Argentan: Baronnie poſſédée par les Abbé & Religieux de Ceriſy.

MARSBODIN, ou MARSBAUDIN, même Province; Famille qui porte pour armes: *d'azur, à la faſce de gueules, chargée d'une faſce échiquetée d'or & d'azur de 2 tires; à l'aigle éployée de ſable, iſſante de la faſce, & chargée d'une fleur de lis d'azur*.

MARSEILLES, même Province, Election d'Argentan, porte: *d'azur, à* 3 *gerbes d'or,* 2 *&* 1.

MARSEUL, Ecuyer, Sieur de Saint-Aubin & de la Bazonnière, Election de Vire, en Normandie, a pour armes: *d'azur, à 3 lances d'argent, le fer d'or*, 2 *&* 1.

MARSOLLIER, à Paris. DENIS MARSOLLIER (fils de JEAN, Payeur des Rentes de l'Hôtel de Ville, & d'*Anne de Lindo*), fut Conſeiller au Parlement de Metz, enſuite reçu au Grand Conſeil le 23 Janvier 1686, & mourut le 12 Décembre 1708. Il avoit épouſé, en 1682, *Jeanne Durand*, née en Mai 1642, morte le 4 Juillet 1733, à 92 ans (fille de *Mathurin Durand*, Correcteur des Comptes), dont:

MARIE-ANNE, fille unique, qui s'eſt mariée, par contrat du 19 Mars 1704, à *Louis de Niert*, Marquis de Gambais, Gentilhomme ordinaire du Roi & ſon premier Valet de Chambre, Gouverneur de Limoges & Capitaine du Château du Louvre, mort le 27 Mars 1736, dont poſtérité. Voy. NIERT.

Les armes: *d'argent, à la bande fuſelée de gueules*.

MARSOLLIER, Seigneur des Vivetières, autre Famille que l'on trouve dans l'*Armorial* de Dubuiſſon, & qui porte: *d'azur, à la faſce d'or, chargée d'une branche de laurier de ſinople dans le ſens de la faſce, accompagnée en chef d'un ſoleil d'or, & en pointe d'un dextrochère armé & tenant un poignard d'argent*.

* MARTAINVILLE ou MARTINVILLE, en Normandie, Diocèſe de Bayeux: Terre qui contient quatre hameaux, *le Haut-Martainville, les Bouillons, la Rabotière* & *le Parc*. La préſentation de la Cure appartient à la Seigneurie, qui eſt au pouvoir de *Philippe de la Haye*, Ecuyer, Seigneur & Patron de Martainville.

MARTEL. Il y a pluſieurs Familles de ce nom, tant en Normandie qu'en pluſieurs autres Provinces; la première & la plus remarquable en Normandie, tire ſon origine de

GUILLAUME MARTEL, Seigneur de Bacqueville, qui donna, en 1133, aux Religieux de l'Abbaye de Tiron, le droit qui lui appartenoit au Prieuré de Sainte-Marie de Bacqueville. De lui deſcendoit au III[e] degré:

GUILLAUME MARTEL, Seigneur de Bacqueville, établi Garde de l'Oriflamme de France le 28 Mars 1414. Il fut tué à la bataille d'Azincourt le 28 Octobre 1415.

Les Seigneurs de *Lindebeuf* font d'une branche éteinte de cette Maifon, qui a donné deux Chevaliers du Saint-Efprit. (Voyez l'*Hift. des Grands Officiers de la Couronne*, tom. VIII, p. 208.)

De cette Famille étoient: 1° JEAN MARTEL, Seigneur de Bacqueville qui avoit époufé *Renée Malet de Graville*, fille de *Jean*, & de *Marie de Montberon*. Il en eut:

JACQUELINE, qui s'eft mariée avec *Conftantin de Barville*, mort fans enfans; il étoit frère de *Gillette de Barville*, qui s'allia avec *Richard de Livet*, IIe du nom. Voy. LIVET DE BARVILLE.

Et 2° CHARLES MARTEL, Comte de Fontaine-Martel, Seigneur de Fontaine-Bolbec, Efmalleville &c., Maréchal des Camps & Armées du Roi, qui mourut en Juillet 1760. Il avoit époufé *Francoife Martel de Clères*, dont il eut :

LOUISE-SUSANNE-EDMÉE, Dame de Bolbec, Ducheffe de Charoft, qui s'eft mariée, fous le titre de *Demoifelle de Fontaine-Martel*, par contrat paffé le 14, célébration le 19 Février 1760, avec *Armand-Jofeph de Béthune*, Duc de Béthune-Charoft, Pair de France, Baron d'Ancenis, &c., Maréchal des Camps & Armées du Roi, duquel elle a eu poftérité. Voy. BÉTHUNE, branche des Ducs de *Charoft*.

Les armes : *d'or, à 3 marteaux de gueules*, 2 & 1.

MARTEL, autre Famille de la même Province, Election de Conches, qui porte : *de gueules, à 3 marteaux d'or*, 2 & 1, *furmontés d'un lambel d'argent, à 3 pendans*.

MARTEL, autre Famille des mêmes Province & Election, dont les armes font: *de fable, à 3 marteaux d'argent, & une étoile d'or en cœur*.

MARTEL, quatrième Famille de Normandie, qui porte les mêmes armes que la précédente : elle eft établie dans l'Election d'Alençon. Les Seigneurs *des Chefnes*, de *Montpinçon*, & *du Boulay* font de cette Maifon.

CHARLES MARTEL, Seigneur de Montpinçon & de Fontaine-Martel, avoit époufé, le 10 Octobre 1628, *Alphonfine de Balfac*, dont il eut deux filles, dont une,

ANNE-MADELEINE, s'eft mariée, en 1646, avec *Louis de Caillebot de la Salle*, Marquis de Champfonels (fous le nom de *la Salle*), Lieutenant Général des Armées du Roi, & en eut poftérité. Voy. CAILLEBOT DE LA SALLE.

MARTEL, en Provence : Famille divifée en deux branches, dont une eft établie à Aubagne & l'autre à Barjols. LÉANDRE MARTEL, de la ville d'Aubagne, obtint des Lettres de Nobleffe à caufe de fes fervices dans le mois de Février 1683, enregiftrées aux Archives de S. M. en Provence. Il étoit Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers, & defcendoit probablement d'un cadet de la Famille DE MARTEL, du Dauphiné, lequel, pendant les guerres civiles, vint s'établir fur les côtes de Marfeille. Suivant un certificat des Syndics & Commiffaires de la Nobleffe de Provence, cette Famille a toujours fervi le Roi honorablement & a fait des alliances dans les Maifons *de Caftellane-Mazaugues*, *d'Albertas-Jouques*, & *Gautier d'Artigues*, &c.

JOSEPH DE MARTEL, aujourd'hui chef de la branche aînée, établie à Aubagne, a plufieurs enfans : deux font Officiers, l'un dans la Marine & l'autre dans le Régiment Royal-Artillerie. (Il eft parlé de cette Famille dans l'*Hift. héroïque de la Nobleffe de Provence*, tom. II, p. 110, & dans l'*État de la Provence*, tom. II, p. 342.)

Les armes: *d'azur, à trois marteaux* ou *haches d'armes d'argent*, 2 & 1.

MARTEL, en Bretagne, Reffort de Nantes. GABRIEL MARTEL, Seigneur de la Malonnière, fut déclaré *noble d'ancienne extraction*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 6 Janvier 1669, au rapport de M. de Bréhan;

Par un autre Arrêt, qui avoit été rendu en ladite Chambre le 15 Novembre 1668, CHARLES & DAMIEN MARTEL furent déclarés *nobles* & *d'ancienne extraction*, & maintenus dans la qualité de *Chevaliers*;

Et par un troifième Arrêt, rendu en la même Chambre le 9 Mai 1669, au rapport de M. Barrin, DAMIEN MARTEL, Seigneur de la Chefnardière (fils de JEAN MARTEL, & de *Fleurie d'Allerac*), & JEAN (fils de JACQUES, & de *Marguerite Penhoët*), furent auffi déclarés *nobles* & *d'ancienne extraction*.

Les armes : *d'or, à 3 marteaux de fable*.

MARTEL, en Dauphiné : *d'or, à la bande de ſable, chargée de 3 étoiles* ou *quintefeuilles d'argent.*

MARTELIÈRE, *aliàs* MARTILLIÈRE (DE LA), au Perche : Famille noble, dont il eſt parlé dans l'*Armor. génér. de France,* reg. V, part. II. Il ne faut pas la confondre avec MM. *de la Martellière de Chançay*, qui ſont d'une Famille différente. Le premier de celle du Perche, depuis lequel on a une filiation ſuivie eſt

I. GUILLAUME DE LA MARTELIÈRE, Seigneur de Champaillaume, près de Mortagne, né vers la fin du XVe ſiècle, qualifié *noble homme* dans différents actes, paſſés devant *Mallet*, Notaire. Il vivoit encore en 1547, & eut pour fils :

II. FRANÇOIS DE LA MARTELIÈRE, Seigneur de Champaillaume, qui fut fait Lieutenant Général du Perche vers l'an 1550, dont François de Brie parle avec éloge dans ſon *Hiſtoire du Perche.* Il mourut à Paris dans le tems des troubles de Religions, étant alors Chancelier du Roi de Navarre, père d'HENRI IV. Il avoit épouſé, vers l'an 1560, *Claire de Feuillet,* de laquelle vinrent :

1. PIERRE, qui ſuit ;
2. Et une fille, mariée, en 1598, à *Anſelme de Fontenay*, Capitaine de 50 hommes d'armes & Gouverneur de Mortagne, au Perche.

III. PIERRE DE LA MARTELIÈRE, Seigneur de Champaillaume, né vers l'an 1567, ſuivit le Barreau & y acquit la plus grande réputation ; fut fait Conſeiller d'Etat au commencement du XVIIe ſiècle, & fit l'acquiſition de la Baronnie de Fai & de la Châtellenie de Paſſeau. Il avoit épouſé, en 1595, *Marie le Grand*, fille d'*Alexandre*, Conſeiller de Grand'Chambre au Parlement de Paris, & de *Suſanne Canaye.* Ils eurent :

1. N... DE LA MARTELIÈRE, reçu Conſeiller au Parlement en 1628, mort peu de tems après ;
2. PHILIPPE, qui ſuit ;
3. FRANÇOISE, mariée, en 1630, à *Gilles de Caryoiſin*, Comte d'Achey, Conſeiller du Duc D'ORLÉANS ;
4. Et ANNE, mariée, en 1632, à *Roger de Longueval*, Comte de Leuville & de Verrie. (Elles ont eu toutes les deux poſtérité.)

IV. PHILIPPE DE LA MARTELIÈRE, Seigneur de Champaillaume, Fai, Paſſeau, l'Hermitière, reçu Conſeiller de Grand'Chambre au Parlement en 1628, épouſa en premières noces, en 1634, *Madeleine de Mareſcot,* fille de *Guillaume,* Seigneur de Thoiry, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi, & de *Valentine de Loiſel*, & nièce du Cardinal *de Mareſcot.* De ce mariage il eut :

V. ALEXANDRE-PIERRE DE LA MARTELIÈRE, Seigneur de Champaillaume, Fai, Paſſeau, l'Hermitière, Conſeiller au Grand Conſeil, le 18 Juin 1659, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi, le 15 Décembre 1668, & enſuite Conſeiller d'Etat, qui obtint l'érection de la Baronnie de Fai en *Comté,* par Lettres Patentes enregiſtrées au Parlement en 1670 ; il mourut le 25 Février 1685 & fut inhumé à Saint-Séverin. Il avoit épouſé, le 30 Janvier 1666, *Marie de Hodic*, morte le 19 Mai 1674, fille de *Pierre*, Comte de Marly-la-Ville, Conſeiller au Parlement, Préſident aux Requêtes, & de *Claude Phélypeaux de Pontchartrain.* De ce mariage vinrent :

1. JEAN-BAPTISTE-PIERRE, qui ſuit ;
2. FRANÇOIS-PHILIPPE, baptiſé le 20 Juin 1673 ;
3. Et MARIE-CLAUDE, baptiſée le 1er Décembre 1666.

VI. JEAN-BAPTISTE-PIERRE DE LA MARTELIÈRE, né le 24 Juin 1671, Comte de Fai, Seigneur de Champaillaume, d'Amilly, d'Agny, de l'Hermitière, &c., Haut Juſticier de Saint-Germain-de-la-Coudre, reçu Conſeiller au Parlement de Paris, le 18 Juillet 1691, enſuite Maître des Requêtes, le 11 Août 1694, mourut le 9 Avril 1721. Il épouſa, le 2 Octobre 1697, *Anne-Angélique de Goujon de Thuiſy*, fille de *Jérôme-Ignace de Goujon,* Marquis de Thuiſy, Comte d'Autry, &c., Sénéchal héréditaire de Reims, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi, & d'*Anne-Françoiſe de Nettancourt-d'Hauſſonville,* dont :

1. PIERRE-JÉRÔME, qui ſuit ;
2. ALEXANDRE-LOUIS, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après ;
3. Et ANGÉLIQUE-ADÉLAÏDE, morte Religieuſe à la Viſitation de la rue du Bac, à Paris, en 1733.

VII. PIERRE-JÉRÔME DE LA MARTELIÈRE, Comte de Fai, Seigneur d'Amilly, &c., né le 30 Septembre 1702, Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie, mourut à Paris le 2 Août 1737. Il avoit épouſé, le 18 Mai 1728, *Marie-Joſèphe Thibaud de la Rochethulon*, ſœur aînée de la femme de ſon frère, & fille de *Jean-Baptiſte Thibaud de la Rochethulon,*

Seigneur de Baudiment & du Château de Mayet, Colonel d'un Régiment de son nom & Chevalier de Saint-Louis, & de *Françoise Thibaud de la Rochethulon*, sa cousine germaine, celle-ci fille de *Pierre-Emmanuel Thibaud*, Seigneur de la Rochethulon, & de *Marie-Claude de Beaumanoir de Lavardin*. Leurs enfans furent :

1. Benjamin-Pierre-Jean-Baptiste-Joseph, né le 17 Avril 1730, mort sans alliance ;
2. Jérôme-François-Joseph-Bernard, qui suit ;
3. Et Marie-Louise-Charlotte-Emilie, née en 1734, morte sans alliance.

VIII. Jérôme-François-Joseph-Bernard de la Martelière, Comte de Fai, Seigneur d'Amilly, né le 20 Mars 1732, ancien Capitaine au Régiment de Picardie, Chevalier de Saint-Louis, a épousé, en Octobre 1776, N... *de la Chastre*, fille de *Charles-Louis*, dit *le Comte de Nançay*, Seigneur de Malicorne, &c., Lieutenant Général des Armées du Roi, & d'*Isabelle-Louise Jouvenel de Harville des Ursins*.

SECONDE BRANCHE.

VII. Alexandre-Louis de la Martelière, appelé *le Chevalier de la Martelière*, Seigneur de l'Hermitière, Villeneuve, &c., Haut Justicier de Saint-Germain-de-la-Coudre, né en 1707 (second fils de Jean-Baptiste-Pierre, Comte de Fai, & d'*Anne-Angélique de Goujon de Thuisy*), fut d'abord Mousquetaire de la première Compagnie & ensuite Capitaine au Régiment d'Orléans, Dragons. Il épousa, en 1737, *Perrine-Louise-Françoise Thibaud de la Rochethulon*, sœur cadette de la femme de son frère aîné. De ce mariage sont issus :

Philippe-Louis, qui suit ;

Et sept filles, dont une Religieuse à Nogent-le-Rotrou ; les autres non mariées, entr'autres : Angélique-Louise-Charlotte-Dorothée-Jeanne, née en 1738, & Louise-Charlotte-Josèphe, née en 1739.

VIII. Philippe-Louis de la Martelière, Chevalier, Seigneur de Vaux-le-Vicomte, Courdemanche, Haut Justicier de Saint-Germain-de-la-Coudre, Capitaine au Régiment de la Fère, du Corps Royal-Artillerie, a épousé, le 26 Novembre 1770, *Madeleine-Catherine le Pellerin de Gauville*, fille de *Louis-Charles le Pellerin*, Comte de Gauville, Seigneur du Rouvre, Villebourg, la Noiraie, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment de Bourbonnois. De ce mariage il a :

1. Philippe-Alexandre-Louis, né en Octobre 1771 ;
2. Martial-Charles-Eugène, né en 1774, reçu Chevalier de Malte de minorité en 1775 ;
3. Jules-Marc-Antoine-Jérôme, né au mois de Décembre 1776 ;
4. & 5. Et deux filles.

Cette Famille a l'avantage d'être alliée aux Maisons de *Montmorency*, *Luxembourg*, *Anglure*, *Estaing*, *Battefort*, *Crussol*, *Senneterre*, *Phélypeaux*, *la Rochefoucauld de Roye*, *Boucherat*, *Nicolaï*, *Argouges*, *Aubigny*, *Ossun*, *Nettancourt*, *Olivier de Leuville*, *Bullion*, &c. (Voyez le *Mercure de France* d'Août 1737, p. 1886.)

Les armes : *d'or, au chevron d'azur, accompagné de 3 feuilles de laurier de sinople, 2 & 1*. Support : *deux lions*. (Généalogie rédigée sur les titres originaux communiqués à M. de la Croix, Généalogiste de l'Ordre de Malte.)

MARTELLIÈRE de CHANÇAY (de la), Famille établie à Paris, dont est

Charles de la Martellière, Seigneur de Chançay, la Corte, Vaux, Orfeuil, Motteux, Conseiller-Secrétaire du Roi, Maison Couronne de France & de ses Finances, ci-devant Gouverneur de Langres, qui avoit épousé *Claude-Louise de Lory*, morte à Paris à 36 ans, le 7 Juin 1742. Elle étoit fille unique de *Jacques de Lory*, Seigneur de la Gardette, Maître des Comptes à Paris, mort le 16 Novembre 1727, & d'*Elisabeth-Louise Drouin d'Aubigny* ; cette dernière s'est remariée à *Guillaume-Charles le Febvre*, ci-devant Seigneur de la Valette, Biars, la Salle, Saint-Remy, &c., Gentilhomme ordinaire de Madame la Dauphine, mère de Louis XV. Charles de la Martellière eut de son mariage :

1. Charles-Jacques, qui suit ;
2. N... de la Martellière, ondoyé le 19 Août 1727, mort le même jour ;
3. Louis-François, né le 5 Novembre 1728, Mousquetaire du Roi dans sa seconde Compagnie, Officier au grade de Sous-Brigadier & Chevalier de Saint-Louis ;
4. Marie-Louise-Charlotte, née le 6 Février 1730, morte à deux ans ;
5. Louise-Madeleine-Antoinette, née le 30 Juillet 1732 ;

6. Charles-Jacques-Louis, né le 24 Septembre 1736, Chevalier de Saint-Louis, qui a auſſi ſervi, ainſi que ſes frères, dans la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires, juſqu'à la réforme, & a auſſi ſervi comme Aide de Camp du Marquis de Fremeur & enſuite du Maréchal de Richelieu, alors Général de l'Armée;
7. Joseph-Louis, Ecuyer, né le 3 Octobre 1738, reçu Garde de la Marine le 24 Juin 1756;
8. Claude-Charlotte, née le 11 Septembre 1737, morte à deux ans;
9. Et Louise-Thérèse, née le 31 Mai 1741, mariée, 1° le 19 Septembre 1763, à *Guillaume de Panthou*, Chevalier, Seigneur & Patron d'Ecots, Saint-Martin-de-Freſnay, &c. (fils aîné de *Gaſpard*, & de *Françoiſe de Croiſilles*), ancien Capitaine au Régiment de Piémont, Infanterie, mort le 29 Août 1768, âgé de 76 ans, ſans poſtérité. (Il étoit d'une ancienne Nobleſſe de Normandie, connue dès l'an 1070); & 2° le 5 Octobre 1775, à *Henri Seymour*, en Angleterre, de la branche cadette des Ducs *de Sommerſet*, & alliée aux Maiſons de France & d'Angleterre.

Charles-Jacques de la Martellière de Chançay, Ecuyer, né le 8 Décembre 1726, Mouſquetaire du Roi dans ſa ſeconde Compagnie, juſqu'au moment de la ſuppreſſion de cet établiſſement, eſt Officier au Grade de Sous-Brigadier & Chevalier de Saint-Louis; non encore marié. (*Mercure de France d'Août* 1737 & de Juillet 1742, pag. 1682.)

Les armes: *d'or, au chevron de gueules, accompagné de 3 feuilles de chêne de ſinople.*

MARTELLY. Voy. MICHEL, premier nom de cette Famille, originaire de la ville de Pertuis, en Provence.

MARTHONIE (de la), *aliàs* MONDOT de la MARTHONIE, en Périgord: ancienne Nobleſſe, l'une des mieux alliées & des plus illuſtrées dans l'Egliſe, l'Epée & la Robe, qui remonte à Guy de la Marthonie, vivant en 1281.

I. Etienne de la Marthonie, Conſeiller au Parlement de Bordeaux, épouſa, en 1465, *Iſabeau de Pompadour*, & en eut:

1. Pierre Mondot, qui fuit;
2. Jean, d'abord Abbé de Peyruſſe, puis Evêque de Dax en 1516;
3. Gaston, Conſeiller au Parlement de Bordeaux, puis Evêque de Dax après la mort de ſon frère, arrivée en 1519;
4. Robert, Chevalier, Seigneur de Bonnes, Maître d'Hôtel ordinaire du Roi;
5. Et N... de la Marthonie, Chanoine & Archidiacre de Bordeaux, Conſeiller d'Etat au Conſeil privé du Roi.

II. Pierre Mondot de la Marthonie, Chevalier, Seigneur de Saint-Jean-de-Côle, de Thiviers, de Condac, de Puyguilhem & de Milhac, fut Premier Préſident du Parlement de Bordeaux; mais François Ier, Roi de France, en 1514, le tira de cette place pour le mettre à la tête de la première Cour du Royaume. Quand ce Monarque paſſa en Italie, il lui laiſſa une grande part au gouvernement & à la conduite des affaires. On croit que Pierre Mondot mourut empoiſonné en 1517. Il avoit épouſé, en 1502, *Anne de Vernon*, dont entr'autres enfans:

III. Geoffroy de la Marthonie, qui s'eſt marié à *Marguerite de Mareuil de Villebois*, de laquelle il eut:

1. Gaston, qui fuit;
2. Henri, Evêque de Limoges en 1587, & Abbé de Saint-Juſt, en Beauvoiſis, mort en 1618;
3. Geoffroy, Conſeiller au Parlement de Bordeaux, Archidiacre & Chanoine de ladite ville, ſacré Evêque d'Amiens en 1577; mort en 1617;
4. Jacques, auteur de la branche des Seigneurs de *Puyguilhem*, rapportée ci-après;
5. Claude, mariée à *François de Crevant*, IIe du nom, Seigneur de Bauche, dont poſtérité. Voy. CREVANT;
6. 7. & 8. Anne, Isabeau & Françoise, toutes trois auſſi mariées.

IV. Gaston de la Marthonie, Seigneur de la Marthonie, de Bruſſac, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, épouſa, en 1573, *Françoiſe de la Baſtide*, dont:

1. Jacques, qui fuit;
2. Et Raymond, élu Evêque de Limoges après Henri, ſon oncle.

V. Jacques de la Marthonie, Seigneur dudit lieu, &c., épouſa, le 30 Janvier 1607, *Iſabeau de Montagrier*, & en eut:

1. Gaston, qui fuit;
2. Et Raymond, auteur de la branche établie en Saintonge, rapportée ci-après;

VI. Gaston de la Marthonie, IIe du nom, épouſa *Jeanne Guiton de Maulévrier*, Dame de Gagnon, dont eſt né

VII. Jean de la Marthonie, Seigneur de Bruſſac, qui s'eſt marié, le 14 Février 1667,

avec *Marie Chapelle de Jumilhac*, dont vint une fille, mariée au Marquis *de Beynac*. Elle mourut avant eux, ainſi que ſon mari. Ils ſont aïeux de la Comteſſe *de Bonneval*, qu'ils ont fait leur héritière. Le Comte *de Bonneval*, ſon mari, Brigadier des Armées du Roi le 1er Janvier 1740, Colonel du Régiment de Poitou, mourut au Château de *la Marthonie*, en Périgord, le 10 Janvier 1765, ſans enfans de ſon mariage avec *Marie de Beynac*. Voy. BONNEVAL.

BRANCHE
des Seigneurs de PUYGUILHEM.

IV. JACQUES DE LA MARTHONIE, Chevalier, Seigneur de Puyguilhem, de Condac, Villard & autres lieux (quatrième fils de GEOFFROY, & de *Marguerite de Mareuil de Villebois*), mort en 1615, eut de *Françoiſe de Hauteclaire*, ſon épouſe,

V. CHARLES DE LA MARTHONIE, marié avec *Claudine de Beaupoil de Saint-Aulaire* (ſortie de la branche des Seigneurs de *Lanmary*), dont :

1. HENRI, qui ſuit ;
2. Et ARMAND, auteur de la branche des Seigneurs de *Cauſſade*, rapportée ci-après ;

VI. HENRI DE LA MARTHONIE épouſa *Jeanne Chapt de Raſtignac*, & en eut :

VII. ARMAND DE LA MARTHONIE, qui s'eſt marié avec *Marie de Rocquard*, & eſt mort ſans enfans.

BRANCHE
des Seigneurs de CAUSSADE.

VI. ARMAND DE LA MARTHONIE (ſecond fils de CHARLES, & de *Claudine de Beaupoil de Saint-Aulaire*), épouſa *Suſanne de Cugnac*, dont il eut :

VII. CHARLES DE LA MARTHONIE, qui s'eſt marié avec *Pétronille de Ribeyreys*, & fut père de

VIII. JEAN-LOUIS DE LA MARTHONIE, Seigneur de Cauſſade, qui s'eſt marié avec *Aimée de David de Laſtours*, dont :

1. CHARLES-JOSEPH, mort, non marié, en Octobre 1760, retiré du ſervice étant Chevalier de Saint-Louis & Lieutenant-Colonel dans le Régiment des Grenadiers de France ;
2. CHARLES, ci-devant Capitaine audit Régiment des Grenadiers de France, Chevalier de Saint-Louis, vivant non marié en 1761 ;
3. JEAN-LOUIS, nommé à l'Evêché de Poitiers en Septembre 1748, à celui de Meaux en 1759 & la même année premier Aumônier de MADAME, fille de LOUIS XV ;
4. Et AIMÉE DE LA MARTHONIE DE CAUSSADE, Religieuſe à l'Abbaye Royale de Ligueux, en Périgord.

BRANCHE
de LA MARTHONIE, *établie en Saintonge.*

VI. RAYMOND DE LA MARTHONIE, Ecuyer, Seigneur de Gagnon, &c. (ſecond fils de JACQUES, & d'*Iſabeau de Montagrier*), épouſa, le 15 Février 1654, Dame *Jeanne de Guip*, dont il eut :

VII. LÉON-RAYMOND DE LA MARTHONIE, Ecuyer, Seigneur de Gagnon & de Rouſſillon en partie, qui s'eſt marié, 1° le 15 Novembre 1688, à *Françoiſe de Marias* ; & 2° le 13 Février 1714, à *Suſanne de Galateau*. Il a eu du premier lit :

1. JEAN, qui s'eſt marié à N... *de Châteaubodeau*, dont une fille, mariée au Marquis *de Leſcours*.

Et du ſecond lit vinrent :

2. FRANÇOIS-LÉON-MARGUERITE, marié à *Marie-Anne Guislain* ;
3. JOSEPH-LÉON, marié à *Louiſe-Marthe de Sertes* ;
4. ETIENNE-LÉON, marié à N... *de Chabrignac* ;
5. JULIE, née le 30 Juillet 1715 ;
6. Et SUSANNE, née le 30 Juillet 1716, reçue à Saint-Cyr le 9 Juillet 1728, ſur les preuves de ſa nobleſſe.

Les armes : *de gueules, au lion d'or ; au chef couſu de ſable, chargé de 3 étoiles d'argent.*

MARTIGNY, Famille noble, qui porte pour armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'argent, à la croix de ſinople ; & aux 2 & 3 d'azur, à 3 cloches d'argent.* Peut-être eſt-elle de Picardie, du moins ANTOINE & CHARLES DE MARTIGNY, Seigneurs de Variſcourt, père & fils, de l'Election de Laon, obtinrent des Lettres de relief de nobleſſe, dans laquelle ils furent confirmés. (Voy. le *Nobiliaire de Picardie*, p. 338.)

* MARTIGNY-SUR-CHIERS, dans le Duché de Bar. C'eſt ſous ce nom que la Terre de *Colmey*, ſituée près de Longuyon, dans le Duché de Bar, non mouvant, Bailliage d'Etain, fut érigée en *Comté*, par Lettres du 9 Juin 1727, regiſtrées en la Chambre des Comptes de Bar, le 30 Août ſuivant, en faveur de *Philippe-Louis du Han*, Grand

Fauconnier de Lorraine & Barrois. Voyez HAN DE MARTIGNY (DU).

* MARTIGUES, ville bâtie dans une Isle, à l'embouchure du Rhone, en 1232, par *Raymond-Bérenger*, Comte *de Provence*, avec la permiffion de Jean de Boardi, Archevêque d'Arles, qui en avait le haut domaine.

La Reine JEANNE, Ire du nom, donna *Martigues*, qu'elle érigea en *Vicomté* en 1382, à *Jacques d'Arcuffia*, fon Grand Chambellan, qui lui en fit hommage en 1385, & mourut le 28 Novembre 1386. *François d'Arcuffia*, fon fils, Vicomte de *Martigues*, fit naufrage en 1411; *Louis*, fils de *Charles*, tefta en 1462 & mourut en 1463, & *Martigues* fut donné à *Charles d'Anjou*, IVe du nom, Comte du Maine, puis de Provence, qui, par fon teftament du 10 Décembre 1481, donna cette Vicomté à fon coufin, *François de Luxembourg*, Grand Sénéchal de Provence en 1491. Il fe maintint en poffeffion de *Martigues*, contre *Palamède de Forbin*, à qui Louis XI l'avoit donné. Il mourut en 1495.

HENRI IV érigea *Martigues* en *Principauté*, en faveur de *Marie*, fille & héritière de *Sébaftien de Luxembourg*, tué le 10 Novembre 1569; *Marie* en fit hommage en 1599, & époufa *Philippe-Emmanuel de Lorraine*, Duc de Mercœur; *Françoife de Lorraine*, leur fille & héritière, époufa CÉSAR DE BOURBON, Duc de Vendôme, auquel elle porta la Principauté de *Martigues*; MARIE-ANNE DE BOURBON-CONDÉ vendit, en 1714, cette Principauté au Maréchal Duc *de Villars*, dont jouiffoit le feu Duc *de Villars*, fon fils unique.

MARTIN: ce nom eft celui de plufieurs Familles nobles de différentes Provinces:

MARTIN, Famille qui porte: *d'azur, à la fafce d'or, accompagnée de 3 croiffants & de 3 étoiles auffi d'or.*

MARTIN, Seigneur de la Bigotière: Famille noble de Bretagne. JEAN MARTIN, Seigneur de la Bigotière; RENÉ MARTIN, Seigneur de Montlige, & JEAN MARTIN, Seigneur de Saint-Aignan, de la même Famille, furent déclarés *nobles d'extraction*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 18 Octobre 1668, au rapport de M. le Febvre.

Les armes: *d'argent, à 3 quintefeuilles de fable*, 2 & 1.

MARTIN, autre Famille de la même Province, Reffort de Dinan, qui remonte à JEAN MARTIN, vivant l'an 1464. Ses defcendans furent auffi déclarés *nobles d'extraction*, au rapport de M. de la Bourdonnaye, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 14 Janvier 1669. Elle porte: *d'azur, femé de billettes d'argent; au franc-quartier de gueules, chargé de 3 ruftres d'or*, 2 & 1.

MARTIN, troifième Famille noble de Bretagne, qui a pour auteur RAOUL MARTIN, anobli en 1602. De cette Famille étoient JEAN MARTIN, Seigneur de la Balluère, Maître des Comptes; CHARLES-HIPPOLYTE, FRANÇOIS, TANGUY & CHARLES MARTIN; JEAN, CHARLES, FRANÇOIS & JEAN MARTIN (enfans de FRANÇOIS, Seigneur des Brulais, & de *Mauricette de Liniac*), qui furent déclarés *nobles d'extraction*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 26 Janvier 1669, au rapport de M. de Bréhan.

Les armes: *d'argent, à 3 fafces ondées d'azur.*

MARTIN, quatrième Famille de la même Province, Reffort de Rennes, & dont étoit GILLES MARTIN DES HURLIÈRES, Confeiller en la Cour, qui fut anobli en 1638, déclaré *noble* & permis à lui de prendre la qualité de *Chevalier*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 16 Mars 1671, au rapport de M. le Fèvre de Caumartin. Ses armes font: *d'or, à 3 branches de chêne de finople, englantées du même.*

MARTIN, cinquième Famille auffi de Bretagne, Reffort de Guérande, de laquelle étoient FRANÇOIS & RENÉ MARTIN (enfans de FRANÇOIS MARTIN, Sénéchal de Guérande), qui furent maintenus en la qualité de *noble* (leur père ayant été anobli en 1651), par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 11 Janvier 1669, au rapport de M. le Fèvre de Caumartin.

Les armes: *d'azur, à 3 befans d'or*, 2 & 1.

MARTIN, Ecuyer, Sieur du Bouillon & de la Forêt, en Normandie, Election d'Avranches; Famille qui porte: *d'argent, à 3 pies de fable*, 2 et 1. (Cette Famille produifit quatre degrés devant M. de Chamillart.)

MARTIN, Ecuyer, Sieur de Neuville, autre Famille de la même Province, Elec-

tion de Caen, dont les armes font : *d'azur, au lion d'or.*

MARTIN, Famille noble, alliée à celle *de la Fons*, en Picardie, et qui porte : *de finople, à un âne ayant la tête de fable, le nez & la crinière de gueules, les épaules & les cuiffes d'argent, le corps d'azur, les quatre jambes d'or & la queue d'argent.*

MARTIN, en Champagne : Famille alliée à celle *de Girault*, de Langres, par le mariage de PHILIBERT MARTIN, Ecuyer, Seigneur de Daillancourt, avec *Jeanne Girault*, feconde fille de *Claude*, Ecuyer, Seigneur en partie de Récourt, homme d'armes des Ordonnances du Roi en 1449, & de *Guillemette de Goyot*. Voy. GIRAULT.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 cloches du même.*

MARTIN, à Paris. De cette Famille eft CHARLES-FRANÇOIS MARTIN, Seigneur de Vaucreffon, né le 13 Avril 1742, reçu Confeiller au Grand Confeil le 30 Avril 1763. Il eft fils de FRANÇOIS-PIERRE MARTIN, Seigneur de Vaucreffon, Avocat Général en la Cour des Aides de Paris, & d'*Anne-Charlotte Fenel.* (Nous en ignorons l'état actuel.)

Les armes : *d'azur, à l'agneau pafcal fur une terraffe, tenant un bâton avec fa banderole, surmonté à dextre d'une étoile ; le tout d'or.*

MARTIN, en Provence : Famille noble originaire de Marfeille, dont la branche aînée a fini dans THÉRÈSE-JEANNE-MARIE DE MARTIN, alliée à *Bruno-Louis l'Enfant de la Patrière*, Baron de Bormes, Commiffaire Provincial et Ordonnateur des Guerres, & Intendant pour le Roi de la Garnifon de Monaco, dont deux filles. Voy. ENFANT (L').

La branche cadette ne fubfifte plus que dans N.... DE MARTIN, vivant fans alliance à Paris en 1757, & dans une fille, mariée, le 16 Janvier 1723, à *François-Hyacinthe Dedons*, Marquis de Pierrefeu, premier Conful d'Aix, dont poftérité. Voy. DEDONS.

Les armes : *de gueules, au chevron d'or, accompagné en chef de 2 marguerites du même, tigées de finople, & en pointe, d'une couronne murale d'or.*

MARTIN, autre Famille de la même Province, qui fubfifte dans LOUIS-LAURENT MARTIN, Capitaine au Régiment d'Eu & Chevalier de Saint-Louis. Elle porte pour armes : *d'azur, à la croix d'or, crénelée de fable de 2 pièces aux quatre extrémités.*

MARTIN, Famille auffi de Provence, différente des précédentes, dont l'*Etat de la Provence dans fa Nobleffe*, par l'Abbé Robert de Briançon, fait mention. Elle a été maintenue dans fa nobleffe lors de la Recherche faite en 1667.

Les armes : *écartelé en fautoir d'or & d'azur.*

MARTIN D'AUZIELLE, en Languedoc.

JEAN-LOUIS MARTIN, Seigneur d'Auzielle, Fermier Général, ancien Capitoul de Touloufe, mourut le 13 Mars 1710. Il avoit époufé *Marie-Madeleine Demas*, de laquelle il a eu quatre filles, favoir :

1. MARIE-GABRIELLE, qui s'eft mariée, en Avril 1697, à *Louis-Guillaume Jubert de Bouville*, Marquis de Panilleufe, &c., Confeiller d'Etat & ci-devant Intendant à Orléans. Elle eft morte le 3 Juillet 1742, & fon mari le 20 Mai 1741, laiffant fept enfans. Voy. JUBERT ;
2. CATHERINE, morte le 21 Juillet 1735, femme de *Bernard Chauvelin*, Seigneur de Beauféjour, Confeiller d'État, ci-devant Intendant de Picardie, mort le 16 Octobre 1755, à 83 ans, laiffant quatre fils & deux filles. Voy. CHAUVELIN ;
3. MARIE-THÉRÈSE, morte, âgée d'environ 58 ans, le 15 Octobre 1736. Elle époufa, le 29 Juin 1707, *Louis de Béthune*, Marquis de Chabris, Sire de Châtillon, ancien Meftre de Camp de Cavalerie & ci-devant Gouverneur d'Ardres, qui mourut le 28 Février 1728 & duquel elle fut la feconde femme. Voy. BÉTHUNE, branche des Comtes de *Selles*, &c. ;
4. Et MARIE-ANNE MARTIN D'AUZIELLE, première femme, en 1710, de *Philippe de Baylens*, Marquis de Poyanne. Elle eft morte, le 4 Mai 1716, fans enfans. Voy. BAYLENS DE POYANNE. (*Mercure de France* de Novembre 1736, p. 2572.)

MARTIN DE CHOISEY : *d'argent, à 3 martinets de fable ; au chef du même, chargé de 3 coquilles d'argent.*

MARTIN DE DISIMIEU, en Dauphiné, dont les armes font : *de gueules, à 6 rofes d'argent, 3, 2 & 1.* (Voy. DISIMIEU.)

MARTINBOSCQ, en Normandie, Election de Bayeux ; Famille dont les armes font : *d'argent, au lion d'azur ; au chef du même,*

chargé de 2 roses d'argent, tigées, feuillées & passées en sautoir.

MARTINEAU, en Picardie. Pierre Martineau, Seigneur du Perron, Election de Beauvais, fut jugé *noble* au Conseil, par Arrêt du mois de Juin 1667. Dubuisson, dans son *Armorial,* donne à cette Famille pour armes : *d'azur, à 3 tours d'argent.*

MARTINENG, de la ville de Toulon, en Provence : Famille qui subsiste dans Jules-François Martineng, Conseiller du Roi, Visiteur Général des Gabelles & Greniers à sel de Provence.

Les armes : *de gueules, au chevron d'or, chargé d'un croissant de sable, surmonté d'une étoile d'or, & accompagné de 3 canettes du même, 2 en chef, abaissées à l'égard de l'étoile, & 1 en pointe.*

MARTINET, Famille établie en Lorraine & Champagne, dont la Noblesse est ancienne.

I. Didier Martinet épousa noble *Jeanne Guillermin,* dont il eut :

II. Jean Martinet, qui se maria avec noble *Didette Durand,* dont vint :

III. Claude Martinet, qui s'allia avec noble *Isabeau de Bernard.* Il en eut :

1. Jean, auteur d'une branche de cette Famille, qui subsiste en Lorraine, rapportée ci-après ;
2. & 3. Adrien & Claude. (Ces trois frères, Ecuyers, demeurant à Dugny, près de Verdun, obtinrent, en 1577, par ordre de Charles II, Duc de Lorraine & de Bar, des reconnoissances de noblesse, enregistrées en la Hérauldérie de Nancy, sur les Regiftres de la Recherche des Nobles du Bailliage de Bar, exécutée par Didier Richier, dit *Clermont,* poursuivant d'armes de S. A., en conséquence d'une enquête faite par ces trois frères, cotée fol. 128, dans laquelle il est prouvé que leurs auteurs ci-dessus, mandés, à la tête de leurs Compagnies, aux arrière-bans des années 1441, 80, 1506, 40 & 1564, étoient eux-mêmes issus d'anciens Gentilshommes.)

BRANCHE
qui subsiste en Lorraine.

IV. Jean Martinet (l'aîné des trois frères ci-dessus nommés, reconnus anciens *Nobles* en 1577, comme on vient de le voir), naquit à Dugny, près de Verdun ; & fut Seigneur du Petit-Mouchairon. Il épousa, par contrat passé le 19 Septembre 1563, devant *Thibermont,* Notaire à Stainville, *Barbe Collesson,* dont les armes sont : *d'or, coupé par un fleuve, formant une isle, & 3 écus de gueules, 2 & 1.* De ce mariage vint :

V. Mathieu Martinet, né à Stainville, Conseiller des Princes de Lorraine, qui épousa *Marguerite Martinet,* de laquelle les armes sont : *d'azur, à 3 chevrons brisés d'argent, accompagnés de 3 martinets du même, 2 & 1.* De ce mariage sortit :

VI. Claude Martinet, né à Stainville en 1620, Seigneur de la Rochelle & d'Ambrières, en Champagne, l'un des Conseillers & Auditeurs des Comptes de la Maison de Lorraine, Capitaine Commandant au Château de Stainville, par commission du 3 Juin 1662. Il avoit épousé, en 1640, contrat passé devant *Anthoine,* Notaire à Stainville, *Marie Perrin,* dont les armes sont : *d'azur, chargé de trois arbalêtriers en défense, d'argent, 2 & 1.* Il en eut :

VII. Pierre Martinet, né à Stainville le 24 Février 1647, Seigneur de la Rochelle & d'Ambrières, près Saint-Dizier, l'un des Conseillers & Gentilshommes ordinaires des Princes de Lorraine, Capitaine Commandant en leur Château de Stainville, qui s'est marié, le 7 Octobre 1666 (contrat passé devant *Varin,* Notaire audit lieu de Stainville), avec *Marguerite de Merlin,* dont les armes sont : *coupé, au 1 d'azur, chargé de 3 merlettes d'or ; & au 2 d'or plein.* Ledit Pierre Martinet est allié, par une sœur, à la Famille du Général *Viard,* ancien Officier au service de l'Empire, dont les descendans habitent le Barrois. Du mariage de Pierre sortit :

VIII. Charles Martinet, né à Stainville le 31 Octobre 1676, Seigneur de la Rochelle & d'Ambrières, l'un des Conseillers & Gentilshommes ordinaires des Princes de Lorraine, Capitaine Commandant en leur Château de Stainville. Il épousa, par contrat passés devant *le Page,* Notaire à Ligny, le 23 Avril 1698, *Lucie Briot* (d'une Famille du Barrois, qui porte : *d'hermine, au chef d'or, chargé d'une aigle à 2 têtes déployée de sable, allumée & lampassée de gueules.* De ce mariage est issu

IX. Pierre-Paul Martinet, né à Stainville, en Lorraine, le 19 Août 1700, Seigneur de la Rochelle & d'Ambrières, Lieutenant Général du Comté de Ligny, qui a épousé,

par contrat paffé devant *Chodron*, Notaire à Liffol-le-Grand, le 9 Février 1726, *Marie Gérardin*, iffue de la Famille *Courtois de Morancourt*, de Lorraine, & alliée au Comte *François de Bréchainville*, actuellement Officier Général au fervice de l'Empire, qui a époufé la Comteffe *de Kinsky*, dont la fille eft mariée au frère du Roi de Pologne régnant. Du mariage de PIERRE-PAUL MARTINET eft forti

X. PIERRE-JOSEPH MARTINET, né à Stainville le 29 Septembre 1740, reçu dans la Compagnie des Cadets-Gentilshommes du feu Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, en 1758, & aujourd'hui Capitaine au Corps des Ingénieurs ordinaires du Roi.

Une branche de cette Famille s'eft éteinte dans la perfonne de FRANÇOIS MARTINET, Seigneur de Gudmont, mort, en 1771, à fon Château, près de Joinville, fans enfans de fon mariage avec *Marie Perrin des Almons*, dont les frères font Officiers fupérieurs du Corps Royal de l'Artillerie;

MARGUERITE MARTINET, fa fœur, veuve d'un Comte *de Mercy*, defcendant d'un Général Autrichien, eft auffi morte fans enfans.

La fouche de ces deux branches n'a lieu qu'à DIDIER MARTINET, marié à *Jeanne Guillermin*, premier des auteurs, auquel remonte cette filiation.

Cette Famille a donné, dans le XIVe fiècle, un Chevalier de Saint-Jean de Jérufalem, fous le nom de PIERRE MARTINET, mort à Rhodes;—Un Maréchal des Camps & Armées du Roi, tué d'un boulet de canon au fiège de Doesburg, le 21 Juin 1672, étant Infpecteur Général & unique de l'Infanterie Françoife. Il fut l'inventeur des Bateaux de cuivre ou Pontons, & le premier qui ait mis en ufage, à la place des piques, la baïonnette à douille au bout du fufil; avant lui on l'introduifoit dans le canon, ce qui empêchoit qu'on s'en fervît auffi avantageufement; on lui doit auffi la difcipline établie dans le militaire fous LOUIS XIV. (Il eft parlé de ce Maréchal des Camps dans l'*Hift. de Louis de Bourbon*, dit *le grand Condé*, par M. Desormeaux, de l'Académie des Infcriptions & Belles-Lettres de Paris, tom. IV, p. 298; l'*Hift. univerfelle* de M. de Voltaire, édit. d'Amfterdam, p. 138 & 142, & l'Abrégé des 135 vol. de la *Gazette de France*, année 1672.) — Et un Lieutenant-Colonel au Régiment du Roi, tué au fiège de Namur, en montant à l'affaut à la tête de quatre Compagnies de Grenadiers, le 22 Juin 1692.

Les armes de MARTINET font : *d'azur, à 3 chevrons brifés d'argent, accompagnés de 3 martinets du même, 2 & 1*. (Généalogie rédigée fur un *Mémoire* fait en preuves & dreffé fur titres.)

MARTINI, en Provence: Famille établie à Toulon & originaire de la ville de Montpellier, en Languedoc, qui a été maintenue plufieurs fois dans fa nobleffe en 1676, 1697, 1700 & 1723, & a pour auteur

JEAN DE MARTINI, Confeiller du Roi, Maître des Comptes en la Chambre de Paris & premier Médecin de CHARLES IX. Il fut anobli par Lettres de ce Prince le 10 Septembre 1484, enregiftrées au 8e livre des Chartes de la Cour des Comptes de Paris.

La branche aînée s'est éteinte dans la perfonne d'AGNÈS DE MARTINI, qui s'eft mariée, en 1725, à *Jofeph-Honoré d'Etienne*, Confeiller au Parlement d'Aix, dont elle a eu poftérité. Voy. ETIENNE, tom. VII, col. 610 & fuiv. de ce *Dictionnaire*.

La feconde branche fubfifte dans LOUIS-FRANÇOIS DE MARTINI D'ORVES (fils de JOSEPH, Commandant des Garde-Côtes du département de Toulon, & d'*Anne-Hiéronyme de Gratian*), auquel les fervices diftingués de LOUIS DE MARTINI fon oncle, mort en 1751, Lieutenant Général des Armées Navales, ont mérité une penfion fur le Tréfor Royal.

Les armes : *de gueules, à la fafce d'or, chargée de 2 croiffans de fable, & accompagnée de 3 roues de moulin, crénelées d'argent, 2 & 1*.

MARTINIÈRE (DE LA), en Bretagne, reffort de Rennes. Par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 16 Mars 1671, au rapport de M. Barrin, JEAN DE LA MARTINIÈRE fut déclaré *noble d'extraction*.

Les armes : *d'azur, à la bande d'argent, chargée d'un lion de gueules, entre 2 fleurs de lis du même*.

MARTINIÈRE (DE LA), autre Famille du Dauphiné, qui porte : *de vair plein; à un trèfle d'or en chef*.

MARTINS (DES) Cette Famille de Provence, établie à Aix, prouve fa nobleffe depuis

Jean des Martins, qui acquit la Terre de Puyloubier. Il commença à se faire connoître sous Louis III d'Anjou, qui lui fit expédier les provisions de la charge de son Avocat & Procureur l'an 1421, charge dans laquelle il fut confirmé par Lettres de 1437. Il fut aussi en grande considération sous le règne du Roi René, exerça les offices de Maître Rational en 1437, de Juge Mage de la Province en 1443 & enfin de Chancelier & de Garde des Sceaux en 1444. Il testa le 10 Janvier 1475 & fut inhumé dans la Chapelle des Saints-Apôtres qu'il avoit fait construire dans l'Eglise Métropolitaine d'Aix, à laquelle il légua une pension annuelle de 20 florins.

Jean, le second de ses fils, fit une branche à Arles, éteinte depuis longtems;
René, le quatrième, filleul du Roi René, fut Chevalier de Rhodes & Commandeur d'Aix.

Louis-César des Martins, Marquis de Puyloubier (descendu au Xe degré de Jean des Martins, Chevalier & Garde des Sceaux de Provence), a épousé, en 1735, *Marie-Elisabeth-Félicité-Marine de Forbin*, fille de *Jean-Baptiste-Henri de Forbin*, Baron d'Oppède, Seigneur de la Verdière, &c., & de *Catherine de Forbin-Janson*, sa cousine. De ce mariage il n'y a point eu d'enfans. Voy. FORBIN.

Cette Famille, qui a donné plusieurs Chevaliers de Malte, porte pour armes: *d'azur, à une colombe essorante d'argent, portant en son bec un rameau d'olivier de sinople.*

MARTINVILLE d'ESTOUTEVILLE, Famille qui porte: *d'argent, à la fasce d'azur, chargée de 3 besans d'or.*

MARTINY, en Provence: Famille qui subsiste dans Joseph de Martiny, Seigneur de Saint-Jean-de-la-Salle, Conseiller au Parlement d'Aix, qui s'est marié à la fille aînée de *Mathieu de Fulque*, Marquis d'Oraison, &c., & de *Jeanne-Thérèse de Robin*, dont trois garçons & des filles.

Il a pour frère Joseph-Paul-Augustin de Martiny de Saint-Jean de Brégançon, reçu Conseiller en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence, le 20 Novembre 1755, qui s'est marié à une riche héritière de Paris, dont il a eu des enfans.

Les armes: *d'azur, à la bande d'argent, accostée en chef d'un cœur, & en pointe d'une colombe tenant en son bec un rameau, le tout d'argent.*

MARTONIE. Voyez MARTHONIE, *aliàs* MONDOT de la MARTHONIE.

* MARTRAGNY, en Normandie, Diocèse de Bayeux: Terre & Seigneurie qui a appartenu à *Jeanne Bacon du Molley*, l'une des plus riches héritières de son tems. C'est sous ce titre que cette Dame *du Molley* & de Villers-Boccage céda & transporta, par charte du 24 Juin 1369, à l'Evêque de Bayeux, toutes & telle portion de dîmes, comme elle possédoit en fief lai, en la Paroisse de *Martragny* & ailleurs, si elle s'y étend, tous les droits & Seigneuries qui à ce appartiennent, sans faire exception ni retenir aucune. Cette Seigneurie est aujourd'hui au pouvoir de N... *de Grimouville*, fille unique d'*Henri de Grimouville de Larchamp*, Seigneur de Martragny, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine de Cavalerie au Régiment d'Orléans, mort le 30 Décembre 1764.

MARTS (des), en Normandie; Famille maintenue dans sa noblesse le 1er Juillet 1670, dont les armes sont: *de gueules, au sautoir dentelé d'or, cantonné de 4 croissans d'argent.*

MARVILLE. Voy. FEYDEAU.

MARVILLE, en Dauphiné: Famille noble, dont les armes sont: *d'azur, à 3 membres* ou *serres d'aigle d'argent, armés de gueules, 2 & 1, tenant chacun un globe d'or.*

* MARVILLE, Prévôté dans le Pays Messin, qui formoit autrefois une Seigneurie indivise entre le Roi d'Espagne & le Duc de Lorraine; mais le partage en fut fait entr'eux en 1604. Par le traité des Pyrénées le Roi d'Espagne céda la partie qui lui appartenoit, & par le traité de l'an 1661, le Duc de Lorraine céda aussi la sienne. Ainsi depuis ce tems-là la Seigneurie de Marville est toute entière à la France.

MARULLO ou MAROULLE. De cette Maison étoit Placide, Baron de Marullo (ou de Maroulle, en françois), Duc de Jean-Paul dans le Messinois, en Sicile, qui mourut à Paris, le 7 Août 1742, âgé de 84 ans. (Voy. le *Mercure de France* d'Avril 1727, p. 686, où l'on parle de cette Maison Messi-

noife & de l'occafion de fa retraite en France, en rapportant la mort de JEAN-ANTOINE DE MAROULLE, Abbé de la Frenade, Diocèfe de Saintes.

* MARY (DE). Environ l'an 1200, un Fief nommé MARY en Normandie, fut confifqué fur une CHRÉTIENNE DE MARY & réuni en partie à la Couronne. (Ce Fief appartient aujourd'hui à S. A. S. M. le Duc D'ORLÉANS.) Cette CHRÉTIENNE DE MARY étoit probablement d'une ancienne Famille noble, établie en Normandie, dans le Diocèfe de Coutances, & qui fubfifte encore aujourd'hui, comme on le verra ci-après: cette Famille a auffi quelques branches dans l'Election d'Avranches. Il y a à la Bibliothèque du Roi une remife de la moitié d'une amende prononcée par le Bailli du Cotentin, pour caufe d'une pêcherie, accordée le 13 Novembre 1369, à Meffire GUILLAUME DE MARY, dont nous avons vu l'original, & la copie communiquée, certifiée véritable par M. de la Cour, garde des Manufcrits de cette Bibliothèque. (Il eft parlé de cette Famille dans l'*Hift. génér. de Normandie*, par Gabriel du Moulin, & auffi de ceux de ce nom en plufieurs endroits de l'*Hift. manufcrite* de du Chefne, célèbre Généalogifte du fiècle paffé.) Il eft probable que ce GUILLAUME DE MARY, Chevalier, auquel la remife de la moitié d'une amende prononcée contre lui fut faite, étoit père de

I. JEAN DE MARY, Ecuyer, Seigneur dudit lieu de Mary, de Jobourg, &c., décédé avant l'an 1403. Il avoit époufé *Jeanne Coftard*, fille aînée & héritière (avec *Robine Coftard*, fa fœur puînée), de *Jean Coftard*, Seigneur de Longueville, Beaufeugerey, Appeville, &c., & de *Guillemette de Coudeville*, Dame dudit lieu, aux Diocèfe & Election de Coutances. (La Terre de *Longueville* eft depuis ce tems, de père en fils, dans cette Famille.) JEAN eut de fon mariage:

II. Noble homme ROBERT DE MARY, Ecuyer, Seigneur de Mary, de Jobourg, de Vafcogne & Patron de Longueville, qui reçut aveu, le 27 Juillet 1433, de plufieurs héritages mouvants de la Seigneurie de Longueville. Il tranfigea, le 10 Décembre 1450, avec noble *Gauvain de la Haye*, Ecuyer, fon coufin germain, fils de *Jean de la Haye*, Chevalier, & de *Robine Coftard*, fur les biens de défunt *Jean Coftard*, Ecuyer, & de *Guillemette de Coudeville*, leurs aïeul & aïeule maternels. Il eut pour fa part, comme aîné en ladite fucceffion, les fiefs de *Longueville*, de *Beaufeugerey*, & d'*Appeville*, & ledit Sieur *de la Haye* eut les fiefs de *Coudeville* & de *la Poiffonnière*. ROBERT DE MARY fit hommage de fa Seigneurie de Longueville, le 28 Avril 1452, à Guillaume, Cardinal d'Eftouteville, Abbé Commendataire de l'Abbaye du Mont-Saint-Michel, auquel il donna aveu le 24 Février 1457. Le 28 Juin 1455, il avoit traité avec *Gauvain de la Haye*, Seigneur d'Eroudeville & de Vaudeville, au fujet du payement d'une rente qui avoit été affignée par ledit *Jean Coftard*, Ecuyer, Seigneur de Coudeville, & reçut un fecond aveu, à caufe de fadite Seigneurie de Longueville, le 30 Novembre 1460. Il avoit époufé *Jeanne de Verdun*, dont entr'autres enfans, pour fils puîné,

III. THOMAS DE MARY, Ecuyer, Seigneur de Villiers & Patron de Longueville, qui plaidoit pour & au nom de ROBERT, Ecuyer, fon père, aux affifes du Bailliage de Coutances, où il fut rendu Sentence le 17 Septembre 1459; il fieffa au nom de fondit père, le 24 Novembre 1461, une pièce de terre en la Paroiffe de Coudeville; partagea, le 22 Juillet 1464, avec fon frère aîné, les biens qui lui étoient échus par le décès de leurs père & mère; eut entr'autres biens, lefdits Fiefs, Terres & Seigneuries de Longueville & de Villiers, & fit hommage aux plaids de la Baronnie de Saint-Pair, le 20 Décembre de ladite année 1464, de fa Terre & Seigneurie de Longueville & de la Terre & Seigneurie de Coudeville, qui appartenoit à noble homme *Gauvain de la Haye*, fon parager (lequel dans la déclaration qu'il fournit, le 22 Mai 1467, à M. le Cardinal d'Eftouteville, articula qu'il tenoit, en tiers degré de Parage, fon Fief, Terre & Seigneurie de Coudeville, de noble homme THOMAS DE MARY, Ecuyer.) Il obtint des Lettres de relief en la Chancellerie du Parlement de Paris le 12 Avril 1480 avant Pâques, dans lefquelles il eft dit qu'il étoit fils & héritier en partie de ROBERT DE MARY, Ecuyer. Il lui fut fait tranfport, le 22 Septembre 1483, par noble homme *Geoffroy de Tournebu*, Ecuyer, Seigneur de Trefnoy, d'une rente de 26 livres 6 fols qu'il avoit droit de prendre fur ladite Terre & Seigneurie de Longueville, & qui lui étoit échue de

la fucceffion de Dame *Guyonne de la Haye*, vivante Baronne d'Annebecq, fa mère, & il reçut, le 12 Juin 1486, aveu de plufieurs héritages tenus en foi & hommage de fa Seigneurie de Longueville. De *Jeanne du Homme*, fon époufe, il eut, entr'autres enfans :

IV. François de Mary, Ecuyer, Seigneur & Patron de Longueville, qui étoit encore le 4 Novembre 1494, fous la tutelle de noble homme *Guillaume du Homme*, Seigneur du Mefnil-Drey, de Grofville & de Soligni, lequel, en qualité de tuteur & ayant la garde par juftice des enfans mineurs de défunt noble homme Thomas de Mary, Seigneur de Longueville, tranfigea avec les Abbé & Religieux de l'Abbaye du Mont-Saint-Michel, Seigneurs & Barons de Saint-Pair, au fujet de la préfentation à la Cure de la Paroiffe dudit Longueville, dans le droit de laquelle préfentation il fut maintenu ; cette tranfaction fut confirmée par Sentence rendue aux Affifes du Bailliage du Cotentin tenues à Saint-Lô le 14 du même mois. En qualité de fils de feu Thomas de Mary, Ecuyer, il donna aveu de fon Fief, Terre & Seigneurie de Longueville, à la Baronnie de Saint-Pair en Juillet 1505 ; il y déclara que le Fief, Terre & Sieurie de Coudeville étoit tenu de lui au quatrième degré de parage, & que ce Fief appartenoit à noble homme *Jean de la Haye*, Ecuyer, à caufe de feue *Robine Coftard*, fon aïeule, fœur puînée de la mère de feu noble homme Robert de Mary, aïeul dudit François. Il fit un traité, le 20 Mai 1506, avec noble & puiffant Seigneur *Jean de la Haye*, Sire & Châtelain de Hotot, Seigneur de Bauville & de Coudeville, au fujet du droit de Patronage de la Cure de Saint-Georges dudit Coudeville, qui étoit en litige entre ledit Seigneur de Hotot & les Abbé & Religieux du Mont-Saint-Michel, à caufe de leur Baronnie de Saint-Pair, & duquel Seigneur de Longueville ladite Terre de Coudeville étoit tenue en parage. Il reçut aveu, le 28 Avril 1507, de plufieurs fiefs relevants de fa Seigneurie de Longueville, & ne vivoit plus le 11 Janvier 1530. Il avoit époufé *Anne Davy*, des Seigneurs *du Perron* en Normandie, décédée avant le 27 Mars 1549, ayant eu entr'autres enfans, pour fils aîné,

V. Noble homme André de Mary, Seigneur & Patron de Longueville, qui donna aveu aux Plaids de la Baronnie de Saint-Pair le 26 Janvier 1535, de fa Terre de Longueville & de la Terre & Sieurie de Coudeville tenue en parage de fadite Seigneurie, à caufe de laquelle il reçut plufieurs aveux ès-années 1544 & 1548. Il fut rendu Sentence au Bailliage de Coutances, le 27 Mars 1549, entre ledit Seigneur de Longueville, comme fils aîné de noble homme François de Mary, Seigneur de Longueville, & d'*Anne Davy*, fes père & mère, & fes frères puînés, par laquelle il lui fut donné acte de fa déclaration qu'il avoit pris, & prenoit ledit fief de Longueville par prééminence d'aîneffe. Il lui fut fait tranfport d'une pièce de Terre fituée en la paroiffe de Longueville le 11 Mai 1552, & reçut le 10 Juin fuivant déclaration de plufieurs héritages tenus en arrière-fief de fadite Seigneurie de Longueville, aux Plaids de laquelle il obtint Sentence le 30 Mars 1548, pour la réunion à fadite Seigneurie de plufieurs héritages qu'il avoit fait faifir par défaut d'hommes & hommages non faits. Il ratifia, par acte du 3 Septembre 1568, un écrit du 28 Juin 1539, par lequel il s'étoit obligé d'affigner à *Gillette le Prévoft*, fa femme, fille de feu noble homme *Julien le Prévoft*, Seigneur de Saint-Marc-fur-Couefnon & de la Dauphinaye, la dot qui lui avoit été conftituée par noble homme *Georges le Prévoft*, Seigneur defdits lieux, frère de ladite Demoifelle, & il la lui affigna fur la Terre & Seigneurie dudit Longueville. De fon mariage il eut :

1. Christophe, qui fuit ;
2. Et Pierre.

VI. Noble homme Christophe de Mary, Ecuyer, Seigneur de Longueville, tranfigea, avec Pierre, fon frère puîné, fur le partage des biens de leur père, par acte fous feing privé du 18 Juin 1583, reconnu le 1er Mars 1587, & eut acte le 10 Décembre 1598, de la repréfentation qu'il avoit faite des titres de fa nobleffe pardevant les Commiffaires ordonnés par le Roi pour le régalement des tailles en la Généralité de Caen. Il avoit époufé, par traité accordé fous feing privé, le 3 Août 1572, *Barbe de Juvigny*, fille de noble homme *Jean de Juvigny*, Sieur de Saint-Nicolas & de la Roullière, & de *Jeanne Mahé*. Sa femme, reftée veuve, vivoit encore le 26 Mai 1618. Il eut pour enfans :

1. Bernard, qui fuit ;
2. Et Hervé, Ecuyer, Sieur du Domaine.

VII. Bernard de Mary, Ecuyer, Seigneur & Patron de Longueville, tranſigea, le 26 Mai 1618, avec Hervé, ſon frère puîné, ſur le partage de la ſucceſſion de leur père, & par cet acte il déclara prendre par préciput, le Fief, Terre & Seigneurie dudit Longueville. Il reçut quittance, le 18 Septembre 1623, de la ſomme à laquelle il avoit été taxé par le Lieutenant Général du Bailliage du Cotentin pour ſa part de celle ordonnée être levée ſur les Nobles des Vicomté & Election de Coutances, & payée au Sieur de Saint-Vaaſt, Député pour l'Etat de la Nobleſſe dudit Bailliage, pour avoir aſſiſté aux convocation & aſſemblée des Etats Généraux du Royaume, tenue à Paris en 1614; eut acte, le 14 Janvier 1624, de la repréſentation qu'il avoit faite des titres de ſa nobleſſe pardevant les Commiſſaires députés par le Roi pour le régalement des tailles en la Généralité de Caen; reçut quittance, le 27 Août 1635, de la ſomme à laquelle il avoit été taxé, par le Bailli du Cotentin, pour ſubvenir aux frais du ban & arrière-ban dudit Bailliage, & eut encore acte, le 20 Mars 1641, de la repréſentation qu'il avoit faite des titres juſtificatifs de ſa nobleſſe pardevant M. le Roi de la Potherie, Intendant de Juſtice en la Généralité de Caen. Il avoit épouſé, par traité ſous ſeing privé du 7 Novembre 1617, reconnu le 16 Février 1631, *Gillette le Poupinel,* fille de noble homme *Melchior le Poupinel,* Sieur de la Beſnardière, Conſeiller du Roi au Bailliage & Siège Préſidial de Coutances, & de *Guillemette Belin.* Etant veuve elle obtint, par Lettres du Roi, données à Paris le 22 Mars 1664, la garde-noble & adminiſtration de ſes enfans, à cauſe des Fiefs & Terres qu'ils poſſédoient en la Province de Normandie & dans la mouvance de S. M., & elle fut préſentée, l'an 1650, au traité de mariage de Melchior, ſon fils, qui ſuit, en qualité de ſa mère & tutrice.

VIII. Melchior de Mary, Ecuyer, Seigneur & Patron de Longueville, épouſa, par contrat du 15 Février 1661, *Françoiſe du Revic,* fille de *Jean,* Ecuyer, Seigneur de Querqueville, & de *Françoiſe le Moine.* Elle mourut & fut inhumée dans l'Egliſe de Longueville le 28 Mai 1678, & ſon mari donna, le 3 Mai 1679, procuration pour demander en ſon nom, à la veuve de *Pierre du Revic,* ce qui lui reſtoit dû de la dot de feue ſon épouſe. De ce mariage il eut :

IX. Claude de Mary, Ecuyer, Seigneur de Bourville & Patron de Longueville. Suivant un certificat donné à Coutances, le 21 Octobre 1689, par le Marquis de Gratot, Capitaine de 100 Gentilshommes détachés du Bailliage de Coutances, il ſervit pour ſon père au ban & arrière-ban & en ſon nom, dans la même Compagnie, le 28 Juin 1691. Deux quittances lui furent délivrées des ſommes auxquelles il avoit été compris pour ſa part de la contribution des années 1693 & 1695, à cauſe de l'arrière-ban du bailliage du Cotentin : l'une de ces quittances eſt du 27 Mai 1694, & l'autre du 16 Juin 1696. Il mourut le 17 Juin 1711 & fut inhumé le lendemain dans l'Egliſe paroiſſiale de Longueville. Il avoit épouſé, en préſence de ſon père, par contrat paſſé le 20 Mars 1687, *Barbe Mortain,* fille de *Jacques,* Ecuyer, Seigneur de la Branlière, Conſeiller-Secrétaire du Roi, Couronne de France & de ſes Finances, & de *Françoiſe du Buiſſon,* dont entr'autres :

X. Philippe-François de Mary, Ecuyer, Seigneur & Patron de Longueville, né & ondoyé le 16 Août 1690 & baptiſé dans l'Egliſe de Longueville le 3 Septembre ſuivant. Il fut ſucceſſivement Capitaine d'une Compagnie Franche des Milices Garde-Côtes, par Commiſſion du 12 Janvier 1731, & Capitaine d'une Compagnie détachée d'Infanterie de Longueville de la Capitainerie Garde-Côtes de Granville, par Commiſſion du 15 Février 1735. Il obtint Arrêt au Parlement de Rouen le 15 Mai 1741, & des Lettres en la Chancellerie de ce Parlement le 20 Juillet 1746; eſt mort le 30 Octobre 1753, & a été inhumé le 1er Novembre dans le Chœur de l'Egliſe de Longueville. Il avoit épouſé, par acte ſous ſeing privé du 15 Novembre 1713, reconnu le 29 Décembre ſuivant, *Bonne-Catherine Brohon de Bronville,* fille de *Paul-François Brohon,* Sieur de Boiſval, Conſeiller du Roi, Préſident en l'Election de Coutances, & de *Madeleine Haraſſe de Boislandel.* De ce mariage ſont iſſus :

1. Paul-Bernard, qui ſuit;
2. Anne-Jean-Maximin, rapporté après ſon aîné ;
3. Philippe-Bon-Marie-Anne, mentionné après ſes deux frères ;
4. Bonne-Françoise-Susanne-Catherine-Roberte-Michelle, mariée à N..., Comte *d'Ymouville.*

XI. Paul-Bernard de Mary, Chevalier, Seigneur de Bourville, Seigneur & Patron de Longueville, né le 12 Octobre 1718, baptisé le 13 du même mois dans l'Eglise de Longueville, successivement Aide Major de la Capitainerie Garde-Côtes de Granville le 6 Août 1747, Capitaine d'une Compagnie détachée d'Infanterie de ladite Capitainerie, par Commission du 10 Février 1754, Capitaine de la Compagnie détachée de Longueville dans la même Capitainerie, par Commission du 20 Mars 1758, & Major de ladite Capitainerie par autre Commission du 6 Septembre de la même année, transigea avec ses frères puînés par acte sous seing privé le 8 Juin 1757, reconnu le 14 dudit mois, sur le partage des biens de leur père dont il a opté, comme aîné, par préciput, la terre & Seigneurie de Longueville. Il a épousé, par acte sous seing privé du 23 Août 1747, reconnu le 21 Novembre suivant, *Louise-Gabrielle le Pigeon,* fille & unique héritière de *Louis-Gabriel,* Sieur de Launay, & de *Charlotte Esther de Montigny,* dont :

XII. Anne-Bon-François de Mary de Longueville, né le 13 Avril 1751 & baptisé le lendemain dans l'Eglise de Longueville. Il a été reçu, sur ses preuves de noblesse faites en 1767, Page de S. A. S. M. le Duc d'Orléans, & a été nommé, en 1774, Capitaine au Régiment d'Orléans, Cavalerie.

XI. Anne-Jean-Maximin de Mary, Ecuyer (second fils de Philippe-François & de *Bonne-Catherine Brohon de Bronville*), né le 29 Mai et baptisé le 1er Juin 1721, en l'Eglise de Longueville, Secrétaire des Commandemens de M. le Duc d'Orléans, a épousé, le 10 Février 1773, *Félicité Théresse,* fille de N.... *Théresse,* Ecuyer, & de N.... *Patu,* dont :

Félicité, née le 30 Mai & baptisée à Saint-Eustache le 1er Juin 1774.

XI. Philippe-Bon-Marie-Anne de Mary, (troisième fils de Philippe-François, & de *Bonne-Catherine Brohon de Bronville*), Ecuyer, ondoyé le 11 Décembre 1725 & nommé le 10 Février 1726, appelé *le Chevalier de Sainte-Marie,* Conseiller du Roi, Garde-Scel aux Bailliage & Siège Présidial du Cotentin à Coutances, a épousé, le 30 Janvier 1766, *Louise-Henriette Guérin d'Agon,* fille de *Louis-Charles Guérin,* Chevalier, Seigneur & Patron de la paroisse d'Agon, & de *Marie-Anne-Catherine Hersant.* De ce mariage est issu

Charles-Henri, Ecuyer, né le 24 et baptisé le 25 Mars 1771 en l'Eglise de Saint-Pierre de Coutances.

(Généalogie dressée sur les preuves faites d'après les titres présentés pour Anne-Bon-François de Mary de Longueville, à M. de la Cour, Généalogiste des Pages de S. A. S. M. le Duc d'Orléans, &c.)

Les armes : *d'argent, au chef de gueules, chargé de 3 roses d'or.*

MARZÉ (de), ancienne Noblesse, dont étoit Etienne de Marzé, Seigneur de Varennes, en Bresse, qui eut :

1. Antoinette, mariée à *Jacques de Chacipol,* Seigneur de Léal, fils de *Jean de Chacipol,* & de *Catherine de Monspey ;*
2. Et Claudine, femme, 1° de *Jean de Chacipol,* frère dudit *Jacques ;* & 2° le 19 Juin 1746, d'*Aynard de Montferrand,* Seigneur d'Attignat, dont postérité. Voy. MONTFERRAND, en Bugey.

On trouve un Guillaume de Marzé, Chanoine, Comte de Lyon & Maître de Chœur en 1151 ;

Thomas, Seigneur de Marzé, qui fit hommage en 1291 ;

Guillaume de Marzé, Sénéchal de Toulouse en 1298 ;

Guichard de Marzé, témoin à la transaction passée entre Guichard, Seigneur de Beaujeu, & Humbert, Sire de Thoire & de Villars, en 1304 ;

Jeanne de Marzé, veuve de *Jean de Tholigny* (et fille d'Etienne de Marzé, Seigneur de la Tour-de-Chavannes), épousa, par contrat du 26 Juin 1467, *Jean de Mont-d'Or,* Ier du nom, Chevalier, Seigneur d'Hoirieu, &c., dont des enfans. Voy. MONT-d'OR (de).

Les armes de Marzé sont : *fascé d'hermine & de gueules de 6 pièces.*

*MARZELIÈRE (la), Seigneurie en Normandie. *François Giffart,* Baron de Bonnefontaine, &c. (fils de *Renaud,* IIe du nom, Seigneur de *la Marzelière,* & de *Marie du Gué,* Dame de Brielles & du Gué), obtint du Roi Louis XIII, des Lettres d'érection de la terre de *la Marzelière* en *Marquisat,* auquel il fit annexer les terres *du Fretay* & de *Bain :* ces Lettres furent registrées au Parlement de Bretagne au mois de Février 1619.

Il épousa, par contrat du 2 Février 1606, *Françoise d'Harcourt*, née le 17 Octobre 1589, fille de *Pierre*, Marquis de Beuvron, &c., & de *Gillonne de Matignon*, dont il eut plusieurs enfans. Voy. GIFFART.

MARZELIÈRE (DE LA), Famille dont nous ignorons la Province. Elle porte : *de sable, à 3 fleurs de lis d'argent, 2 & 1.*

MAS (DU), en Provence : Famille originaire de la Province du Berry, qui remonte à

ROBERT DU MAS, Seigneur de l'Isle, du Coudray, de Felletin, d'Hauterive & de Boisgessier, en Berry, Chambellan du Roi, qui avoit épousé, le 29 Mai 1505, *Jeanne de Fontenay*, Dame de Riffardeau, en Bourbonnois, dont il eut entr'autres enfans :

1. JACQUES, héritier de sa mère par testament du 6 Janvier 1550. Il eut la terre de Riffardeau & resta en Berry, où il épousa *Françoise de Sorbiers*, dont vint :
   ANTOINE, Sieur de Riffardeau.
2. Et JEAN, qui suit.

JEAN DU MAS, Seigneur de l'Isle, se retira en Provence à l'occasion du mariage qu'il contracta le 27 Décembre 1542, avec *Honorade de Castellane*, fille de *François*, Baron d'Allemagne, & de *Jeanne Gaste de la Barge*, Dame d'Oize & de Vitrolles. De ce mariage vinrent :

1. NICOLAS, qui suit ;
2. TIMOTHÉE, Seigneur de l'Isle & du Luc, marié à *Françoise d'Albert*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Réguffe, mort sans enfans. Sa veuve se remaria à *François de Vintimille*, Seigneur de Tourves, auquel elle porta la terre du Luc pour ses droits sur les biens de son premier mari ;
3. Et SARA, mariée 1° à *Thadée Baschi*, Seigneur de Saint-Estève ; & 2° à *Simon de Villeneuve*, Seigneur d'Espinousse.

NICOLAS DU MAS hérita de *Melchior de Castellane*, son oncle, Baron d'Allemagne, par testament de l'an 1558, à la charge de porter le nom & les armes de *Castellane*, ce qu'il exécuta, & ses descendans l'ont depuis continué. (Voy. sur cette Famille, que nous croyons éteinte, l'*Etat de la Provence dans sa Noblesse*, tom. II, p. 355.)

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, à la fasce d'or, accompagnée de 3 besans du même*, qui est DU MAS ; *aux 2 & 3 de gueules, à un château d'or, sommé de 3 tours du même*, qui est DE CASTELLANE.

MAS (DU), Famille établie à Paris. CLAUDE DU MAS, Secrétaire & Greffier du Conseil Privé du Roi & Fermier Général des Fermes unies, mourut le 15 Mars 1693, âgé de 54 ans. Il avoit épousé *Françoise Solu*, décédée le 7 Avril 1701, femme, en secondes noces, de *François le Juge*, Seigneur de Bagnolet, aussi Fermier Général. Son fils aîné,

JEAN-AIMÉ DU MAS, Seigneur de Montgermont, Conseiller honoraire du Parlement de Paris, où il avoit été reçu à la quatrième Chambre des Enquêtes le 18 Mai 1691, & qui s'étoit démis de sa charge en 1714, mourut à Paris au mois de Juin 1739, âgé de 68 ans. Il avoit été marié avec *Catherine-Hilaire Bernard de Montgermont*, fille unique & seule héritière de feu *Jacques Bernard*, Seigneur de Montgermont, Pringy, Brainville, Hocquay en partie & de Neuillan, Lieutenant des Chasses de Fontainebleau, mort en 1695, & d'*Anne-Marie le Jay de la Neuville*. Il l'a laissée veuve, âgée de 44 à 45 ans, & mère de deux fils. (*Mercure de France* de Juin 1739, p. 1462.)

MAS (DU), Famille que l'on trouve dans Dubuisson, & dont les armes sont : *d'azur, au mât d'or, équipé d'argent, mouvant de la pointe de l'écu.* (Nous ignorons si c'est la même que la précédente.)

MAS (DU), en Anjou, Seigneur de Brossay ; Famille qui porte : *écartelé, aux 1 & 4 d'argent, fretté de gueules ; au chef échiqueté d'or & de gueules ; & aux 2 & 3 d'hermine, au bâton de gueules, péri en bande.*

MASARGUES, Famille noble, dont il est parlé dans l'*Etat de la Provence*, t. II, p. 358. MELCHIOR DE MASARGUES, marié, depuis l'an 1666, avec *Hippolyte de Royer*, fille d'*Esprit de Royer*, Seigneur de Châteauneuf, fut maintenu dans sa noblesse avec HONORÉ DE MASARGUES, son oncle, & avec les descendans de JEAN DE MASARGUES, ses cousins, par les Commissaires députés par le Roi le 8 Avril 1669. (Nous ignorons si cette Famille subsiste.)

Les armes : *d'or, à une tour crénelée de 4 pièces de gueules, maçonnée d'argent, accompagnée en chef à dextre d'une branche de laurier de sinople, & à sénestre d'une étoile de gueules.*

MASCARÈNE DE RIVIÈRE, en Languedoc : Famille maintenue dans sa noblesse en 1669, par M. Bazin de Bezons, Intendant en Languedoc.

JEAN-PAUL-MATHIEU MASCARÈNE, né le 15 Octobre ou Décembre 1730, Mousquetaire du Roi dans sa seconde Compagnie, a trois frères & une sœur : JEAN-FRANÇOIS, né le 18 Mai 1735; CHARLES-JOSEPH, né le 4 Novembre 1738 ; JEAN-FÉLIX, né le 20 Mai 1742, & MARIE-JEANNE, baptisé le 18 Mai 1745.

Les armes : *d'argent, au lion de gueules, armé & lampassé d'or, accompagné de 3 étoiles de sable, rangées en chef.* (Voy. l'*Armorial génér. de France*, reg. V, part. II.)

* MASCARON, Fief noble, situé près de Nîmes, possédé depuis 150 ans par la Famille DE BEL ou DE BEAU, dont le nom est ainsi écrit dans les titres originaux qui nous ont été communiqués & que nous avons vérifiés. C'est une ancienne Noblesse de nom & d'armes, originaire du Piémont, qui est venue s'établir à Marseille, & ensuite à Nîmes, l'an 1582. Sa filiation est suivie depuis

I. Noble PIERRE DE BEAU (fils de noble THOMAS), qui épousa noble *Jeanne de Panisse*, fille de noble *Eustache de Panisse*, établie à Vigone, en Piémont, comme il conste par une procuration en latin, donnée à cet effet : cet acte fut passé à Marseille le 10 Février 1554. (Ce contrat de mariage faisant mention de noble THOMAS DE BEAU, père de noble PIERRE DE BEAU, on peut en conclure que cette Famille jouissoit alors en Piémont d'une grande distinction & qu'elle remonte son origine à des tems très-reculés.) PIERRE eut pour fils,

II. THOMAS DE BEAU, Ecuyer, qui fut s'établir à Nîmes, en Bas-Languedoc. Il est qualifié *Sire* dans son contrat de mariage, du 13 Juillet 1582, avec *Louise d'Albenas*, dont il eut :

III. Noble PIERRE DE BEAU, IIe du nom, Ecuyer, qui s'est marié, par contrat du 13 Avril 1622, à *Marie d'Arbaud*, de laquelle vint :

IV. Noble CLAUDE DE BEAU, Ecuyer, qui épousa, par contrat du 5 Décembre 1657, *Antoinette du Puy*. Il en eut :

1. Noble FRANÇOIS, qui suit;
2. Et PIERRE BEAU DE MASCARON, rapporté après son aîné.

V. Noble FRANÇOIS DE BEAU, Ecuyer, épousa, l'an 1690, *Philippine-Louise du Puy*, sa cousine. Leurs enfans furent :

1. JACQUES, Garde du Corps du Roi, mort jeune & sans alliance ;
2. Et FRANÇOIS, qui suit.

VI. FRANÇOIS DE BEAU, IIe du nom, Ecuyer, né le 5 Septembre 1698, a été Lieutenant au Régiment de Limousin, Infanterie, & vit en 1775. Il a quitté le service pour se marier, en 17.., avec N... *de Massanne*, de laquelle sont issus deux fils ; le cadet,

LOUIS-PHILIPPE BEAU DE MASCARON, est actuellement Lieutenant au Régiment d'Auvergne.

V. PIERRE BEAU DE MASCARON, Ecuyer (second fils de noble CLAUDE DE BEAU, Ecuyer, & d'*Antoinette du Puy*), né le 25 Août 1678, entra fort jeune dans les Gardes du Corps du Roi, servit avec distinction à la bataille de Malplaquet en 1709, où il eut une jambe emportée d'un boulet de canon, fut fait Chevalier de Saint-Louis & Capitaine Aide Major à la Rochelle, où il est mort en 1747. Il avoit épousé, 1° en 1706, *Marie-Barbe de Guemir*, fille de *François de Guemir*, Ecuyer, Sous-Brigadier des Gardes du Corps du Roi, Chevalier de Saint-Louis, & de *Jeanne de Bouillant*; & 2° le 26 Octobre 1720 (suivant l'acte de célébration), *Louise-Catherine de la Ribadière*. Du premier lit il a eu :

1. PIERRE-FRANÇOIS, qui suit ;
2. PIERRE-NICOLAS-HYACINTHE, appelé *le Chevalier de Mascaron*, Capitaine dans le Régiment d'Auvergne & Chevalier de Saint-Louis, mort à Cambrai en 1752.

Et du second lit vinrent :

3. LOUIS BEAU DE MASCARON, Chevalier, né en 1725 à la Rochelle, Lieutenant au Régiment d'Auvergne en 1738, Capitaine en 1744, Commandant un Corps de Volontaires de l'Armée du Maréchal de Saxe en 1746, Chevalier de Saint-Louis, qui eut le genou gauche fracassé d'un boulet de canon à la bataille de Rocoux, le 11 Octobre dudit an, dont il mourut le lendemain, dans sa 21e année. Il avoit eu, peu de tems avant sa mort, l'agrément de lever un Régiment de Troupes Légères. Le Chevalier de Vernoy, Capitaine de Cavalerie, qui en a fait l'éloge, lequel est inséré dans l'*Encyclopédie* ou *Journal militaire* de l'année 1778, Nos 7 & 8, pour servir d'exemple aux E-

lèves de l'Ecole Royale Militaire. *Dès l'âge le plus tendre*, dit l'Auteur de cet éloge, Louis de Mascaron (*c'était le nom qu'il portoit*) *annonçoit cette ardeur martiale qui distingue le vrai guerrier. Ses essais dans l'art militaire, étant alors Lieutenant au Régiment d'Auvergne, où son frère aîné étoit Capitaine, firent concevoir l'opinion qu'on devoit en attendre. Il se distingua d'abord en Corse, n'ayant que* 13 *ans, près du Fort Saint-Pélégrin, à cinq lieues de Bastia, sur le bord de la mer, où, à la tête de* 30 *soldats, il reprit un troupeau de moutons, réservé pour nourrir la garnison, dont les ennemis étoient venus s'emparer. Il passa en Bohême, en* 1742, *avec son Régiment, & le fameux siège de Prague fut pour lui le théâtre de mille actions brillantes. Il servit en Flandre sous le Maréchal* de Saxe, *pendant la guerre de* 1746, *où il ne se signala pas moins dans les différentes commissions dont ce Général le chargea.* (Il feroit trop long de rapporter ici toutes les belles actions de ce jeune Colonel : nous renvoyons à son éloge & à l'*Hist. du Régiment d'Auvergne;*

4. André, Chevalier, mort Lieutenant au Régiment d'Auvergne en 1750, à l'âge de 19 ans ;
5. Louise-Radégonde, mariée, en Aunis, à *Philippe-Claude Huet*, Chevalier, Seigneur de Sourdon, dont deux garçons & une fille ;
6. 7. & 8. Catherine, Anne-Louise-Baptiste & Louise-Madeleine, non mariées. (Elles sont pensionnées du Roi, en considération des services de leur père & de leurs frères. Elles ont eu pour tuteur, par avis de parens du 5 Juin 1757, *André de la Ribadière*, Curé d'Esnandes, leur oncle maternel ;)

Et plusieurs autres enfans, morts en bas âge.

VI. Pierre-François Beau de Mascaron, Chevalier (aîné des trois frères dont on vient de parler, auxquels il servit de père, surtout à Louis de Mascaron & à André), né en Novembre 1706, a servi en Italie en 1733, a fait la guerre de Corse, celle de Bohême, étant dans Prague, lors du fameux siège, la campagne de la bataille de Dettingen & les cinq campagnes en Flandre sous le Maréchal de Saxe. En conséquence il s'est trouvé à nombre de batailles, sièges & actions de guerre de toute espèce. Etabli, en 1747, Commandant du Fort de Liefkenshoeck, il y a rendu les plus grands services, en bombardant & canonnant Lillo de l'autre côté de l'Escaut & en forçant les Hollandois, quoique bien supérieurs en hommes & en artillerie, à laisser libre la navigation de ce fleuve. Il étoit alors premier Capitaine Factionnaire du Régiment d'Auvergne, puis Capitaine de Grenadiers & a été nommé, en 1749, Commandant à l'Isle-d'Aix. Il est Chevalier de Saint-Louis depuis 1744 & jouit des appointemens de sa place de Commandant de l'Isle-d'Aix ; il vit à Vendôme, sans alliance, avec ses trois sœurs.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 2 étoiles du même, & d'un lion passant aussi d'or en pointe ; au chef de gueules.* Supports : *deux lions.*

MASCHAC de POMPADOUR. Voy. MACHAT, ou MASCHAC de POMPADOUR.

* MASCLAS, Terre & Seigneurie érigée en *Baronnie*, par Lettres du mois d'Avril 1667, registrées au Parlement le 11 Mai 1668 & en la Chambre des Comptes le 14 Mai 1669, en faveur de *Pierre de Villars*, Seigneur de la Chapelle, &c., Chevalier des Ordres du Roi en 1654, premier Gentilhomme de la Chambre du Prince de Conty, Lieutenant Général des Armées du Roi en 1657. Le Baron de *Masclas*, appelé communément *le Marquis de Villars*, fut marié, en 1551, à *Marie Gigault de Bellefonds*, qui fut mère de *Louis-Hector*, Duc *de Villars*, Maréchal de France. Voy. VILLARS-VILLARS.

MASCRANI, *aliàs* MASCRANY, Famille originaire des Grisons & une des principales Noblesses du pays, dont il est parlé dans l'*Hist. de l'Europe*, par Davity, imprimée en 1640, tom. I, p. 632. Les marques d'honneur & de distinction que cette Maison a reçues des Empereurs, des Papes & des autres Princes d'Italie, aussi bien que les Châteaux, les Mausolées & les Eglises qu'ils avoient bâtis, qui subsistoient encore dans le XVe siècle, suivant les attestations que cette Maison en a des Gouverneurs & des Présidens des trois Ligues Grises, malgré les guerres qui ont ravagé le pays, en constatent l'ancienneté. Dans le livre intitulé *Amphitheatro Romano*, qui traite de la Noblesse du Milanois, imprimé il y a plus de 160 ans, pag. 108, il paroît qu'un *Menfredo Alberigo*

Barbiano, Gouverneur de Chiavenna, avoit épousé, dans le XIVe siècle, COLETTE MASCRANI, qui lui avoit apporté dix Châteaux en mariage. Par donation faite en 1540, de différentes Terres, par les nobles Seigneurs ANTOINE & PAUL MASCRANI, pour l'augmentation d'un Chapelain dans l'Église de Burgonovo, il paroît que cette Eglise avoit été fondée par leurs ancêtres.

I. PAUL MASCRANI, un des donateurs, avoit épousé *Cornélie Pirin*, d'une des principales Noblesses du pays. Il laissa de son mariage :

1. PAUL, qui suit ;
2. Et BARTHÉLEMY, tué en Italie au service de l'Empereur. (Il laissa plusieurs enfans qui sont restés dans le pays des Grisons.)

II. PAUL MASCRANI, IIe du nom, vint s'établir en France vers 1580, où il fit plusieurs acquisitions, entr'autres des terres de Thunes & de la Verrière, dans le Lyonnois, & fut naturalisé par Lettres du 23 Janvier 1624. Il se maria en 1597, & de crainte que ses enfans n'eussent envie de retourner dans leur patrie, il légua aux enfans de BARTHÉLEMY, son frère, tous les biens dont il jouissoit dans le pays des Grisons, spécialement les droits de péage, de pontage & autres honorifiques qu'il y avoit, leur réservant seulement la nomination du Chapelain dans l'Eglise de Burgonovo, fondée par ses ancêtres. De son mariage vinrent :

1. ALEXANDRE, qui suit ;
2. PAUL, IIIe du nom, Seigneur de la Verrière, lequel eut neuf enfans. Son fils aîné,

   BARTHÉLEMY, Seigneur de la Verrière, Maître des Requêtes en 1689, mourut le 11 Février 1698. Il avoit épousé, le 9 Janvier 1690, *Jeanne-Baptiste le Fèvre de Caumartin*, morte le 25 Février 1693, ayant eu pour fille unique & héritière,

   MARIE-MADELEINE, morte le 8 Juillet 1717, & inhumée aux Céleſtins, qui avoit épousé, le 2 Juin 1709, *François-Joachim-Bernard Potier*, Duc de Gesvres, Pair de France, &c., décédé le 19 Septembre 1757, sans avoir eu d'enfans. Voy. POTIER.
3. BARTHÉLEMY, Secrétaire des Commandemens de GASTON, Duc D'ORLÉANS, lequel eut quatre garçons, morts sans postérité : l'aîné est mort Conseiller de Grand'Chambre ; un autre, qui avoit été reçu Chevalier de Malte en 1640, mourut à Nice en revenant de Malte, où il avoit tenu auberge pour être reçu Grand Prieur de cet Ordre.

III. ALEXANDRE MASCRANI, Seigneur de Thunes & autres lieux, fut nommé, en 1640, Prévôt des Marchands de Lyon, &, après ses deux années de Prévôté, il fut fait, en 1642, Conseiller d'Etat avec la pension de 2000 livres. De 12 enfans qu'il avoit eus de son épouse, il n'y en eut que deux qui se marièrent, savoir :

1. JEAN-BAPTISTE, qui suit ;
2. Et FRANÇOIS, rapporté après son aîné.

IV. JEAN-BAPTISTE MASCRANI, Seigneur de Thunes, ne laissa de sa femme, *Anne Giraud*, qu'une fille, nommée

MARIE, qui a épousé, en Mars 1695, *Jean le Nain*, VIe du nom, Seigneur de Guignonville, Avocat Général au Parlement de Paris en 1700, mort le 23 Octobre 1709, ayant eu postérité. Voy. NAIN (LE), en Touraine.

IV. FRANÇOIS MASCRANI, Seigneur d'Hermé, Servolle, Villiers & autres lieux (frère du précédent), obtint que la Seigneurie de *Paroy* fut érigée en *Marquisat*, en sa faveur, par Lettres du mois de Juin 1685, enregistrées au Parlement & en la Chambre des Comptes les 21 Juin & 14 Décembre 1686. Il avoit épousé *Catherine de Vassan*, dont :

1. LOUIS, qui suit ;
2. Et CHARLOTTE-FRANÇOISE, morte le 15 Novembre 1767, mariée, par contrat passé à Paris, le 19 Avril 1712, à *Paul-Philippe*, appelé *le Marquis de la Roche-Aymon*, Page de la Chambre de LOUIS XIV & Capitaine au Régiment Royal, Cavalerie, dont postérité. Voy. ROCHE-AYMON (DE LA).

V. LOUIS DE MASCRANI, Marquis de Paroy, Seigneur, Comte de Château-Chinon, d'Hermé, &c., né le 14 Février 1686, Conseiller au Grand Conseil le 15 Mai 1709, Président le 23 Février 1714, Maître des Requêtes Honoraire le 19 Juillet 1734, épousa, le 4 Janvier 1715, *Marie Picot de Closrivière*, morte en Octobre 1761, fille de *Pierre Picot*, Seigneur de Closrivière, Secrétaire du Roi & Audiencier en la Chancellerie de Bretagne, & de *Julienne Eon*. Leurs enfans furent :

1. FRANÇOIS-MARIE, qui suit ;
2. JOSEPH, Seigneur d'Hermé, Lieutenant & Aide Major des Gardes Françoises, mort le 15 Décembre 1754 ;
3. ETIENNE, Grand Vicaire de l'Archevêché de Toulouse, mort en 1753 ;

4. Louis, né le 18 Septembre 1733, Chevalier de Malte le 15 Décembre 1737, Enseigne des Vaiſſeaux du Roi;
5. Louise, mariée, le 10 Avril 1747, à *Jean-Armand Barbin*, Comte de Broyes, Baron d'Autry. Voy. BARBIN;
6. Marie, née le 11 Septembre 1737, femme, le 27 Juillet 1751, de *Claude-François*, Comte *de Murat*, Lieutenant au Régiment du Roi;
7. & 8. Charlotte & Marie : la première, Religieuſe au Charme, Ordre de Fontevrault; & la ſeconde, Religieuſe à la Préſentation de Senlis.

VI. François-Marie de Mascrani, Marquis de Paroy, Seigneur de Château-Chinon, né le 22 Décembre 1715, Conſeiller au Grand Conſeil le 28 Novembre 1737, puis Préſident en la Chambre des Comptes en 1752, a épouſé, le 1er Mars 1756, *Claude-Charlotte-Camille Doué de Vichy*, fille de *Claude-Gabriel Doué de Vichy*, Conſeiller au Parlement de Paris, dont :

Un fils, né en 1762, mort en bas âge;
Et quatre filles. (*Tablettes généal.*, part. V, p. 137.)

Les armes : *de gueules, à 3 faſces vivrées d'argent; au chef couſu d'azur, chargé d'une aigle éployée d'argent, couronnée d'or, accoſtée à dextre d'une clef & à ſéneſtre d'un caſque de profil du même; & en cœur* (par conceſſion du Roi Louis XIII) *un écuſſon d'azur, chargé d'une fleur de lis d'or.*

MASCUREAU, en Poitou : Famille qui remonte à Jean Mascureau, vivant en 1310.

I. Jean de Mascureau, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur de Puyraveau, qualifié *Ecuyer*, dès l'an 1511, fournit ſon aveu du village de Puyraveau, en 1544, au Connétable Anne de Montmorency, comme Seigneur & Baron de Montberon. Il fut marié, en 1541, avec *Anne des Roſiers*. Il en eut, entr'autres enfans :

II. Jean de Mascureau, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur des Vergnes, qui eut de *Jacquette des Champs*, ſa femme :

1. Louis, qui ſuit;
2. Jean, auteur de la branche des Seigneurs de *Sainte-Tère*, rapportée ci-après;
3. Louis, Ecuyer, Sieur de Meilhac & de la Chapelle, marié, en 1630, avec *Jeanne du Cimetière*;
4. Et Jacques, Ecuyer.

III. Louis de Mascureau, Ecuyer, Seigneur des Vergnes, épouſa, en 1620, ***Françoiſe de Chièvres***, dont naquirent :

1. Jean, qui ſuit;
2. Louis, Ecuyer, Sieur de Moret, allié, en 1671, avec *Eliſabeth Raymond de Villognon*, dont il y a eu poſtérité;
3. Et Jacob, Ecuyer, Sieur de Meilhac, marié, en l'année 1655, avec *Marie-Marthe de Chamborant*.

IV. Jean de Mascureau, IIIe du nom, Ecuyer, Sieur de la Chapelle, &c., maintenu dans ſa nobleſſe en 1667, épouſa, 1° en 1665, *Marguerite des Planches*, dont il n'a eu qu'une fille unique; & 2° le 11 Juin 1680, *Jacquette Dauphin*, dont ſont iſſus :

1. Charles, qui ſuit;
2. Et Marie, femme de *François Barbarin*, Ecuyer, Sieur de Laugerie.

V. Charles de Mascureau, Ecuyer, Seigneur de Plambeau, ci-devant Capitaine dans le Régiment de Beauce, Infanterie, a épouſé, le 26 Février 1713, *Marie de Couhé*, dont il a eu, entr'autres enfans,

Françoise de Mascureau de Plambeau, née le 21 Septembre 1723, reçue à Saint-Cyr le 12 Juin 1733.

BRANCHE
des Seigneurs de Sainte-Tère.

III. Jean de Mascureau, Ecuyer, Sieur de la Gaudinie (ſecond fils de Jean de Mascureau, IIe du nom, & de *Jacquette des Champs*), épouſa *Marguerite du Cimetière*, & en eut :

IV. Gabriel de Mascureau, Ecuyer, Seigneur de Villars & de la Gaudinie, maintenu dans ſa nobleſſe en 1669, lequel épouſa, en 1661, *Marie Caillou*, dont naquit :

V. Jacques de Mascureau, Ecuyer, Seigneur de Sainte-Tère, maintenu dans ſa nobleſſe en 1701 & 1705, lequel épouſa, en 1699, *Marie-Anne Augron*, de laquelle ſont iſſus :

1. François, qui ſuit;
2. Et Marie, mariée, en 1720, avec *René Thoreau*, Seigneur de Saint-Chartres & du Breuil.

VI. François de Mascureau, Ecuyer, Seigneur de Sainte-Tère, né au mois de Mars 1707, fut reçu Page du Roi dans ſa Grande Ecurie, le 25 Septembre 1723. (*Armor. général de France*, tom. I, part. I, p. 371.)

Les armes : *coupé, au 1 faſcé d'argent & de gueules de 6 pièces; au 2 d'argent, à 3 étoiles de gueules, 2 & 1.*

MASLE (du), en Bretagne, ressorts de Guérande & de Ploërmel. Cette Famille remonte à Guillaume du Masle, vivant en 1400, avec *Jeanne de la Boëssière*, son épouse. — Ceux de ce nom, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 28 Février 1669, au rapport de M. le Jacobin, furent déclarés *nobles d'ancienne extraction*. — Et Julien du Masle, frère aîné de François & d'Alain du Masle, fut maintenu dans sa qualité de *Chevalier*.

Les armes : *de gueules, à* 3 *cygnes d'argent,* 2 *&* 1, *membrés & becqués d'or*.

MASPARAULT, Famille établie à Paris.

Etienne de Masparault, Seigneur de Chennevières-sur-Marne, mourut à Rome au mois de Juin 1668, laissant d'*Octavie Cardoli Colonna*, Romaine, sa première femme, entr'autres enfans :

Madeleine-Thérèse, décédée le 17 Décembre 1742, dans la maison des Filles de la Croix à Paris, âgée d'environ 77 ans, étant veuve en secondes noces, depuis 1709, de *Jean de Rochechouart*, Marquis de Montmoreau, Comte de Saint-Amant, &c., avec lequel elle avoit été mariée le 24 Mai 1695, & duquel elle n'eut pas d'enfans. Voy. ROCHECHOUART. Elle avoit épousé, en premières noces, au mois de Septembre 1686, *Augustin d'Amours*, Seigneur de la Bourière, Colonel du Régiment de Feuquières, Infanterie, mort le 2 Janvier 1693, dont elle a laissé postérité. (*Mercure de France* de Janvier 1743, p. 177.)

D'une autre branche étoit Pierre de Masparault, Seigneur de Grandval, qui épousa *Marie Thomas*, fille d'*André*, & d'*Hélène de la Bistrade*, dont vint :

Gabriel de Masparault, Seigneur de Grandval, reçu Conseiller au Grand Conseil le 16 Octobre 1620, qui avoit épousé *Marthe Thomas*, de laquelle vinrent :

1. Hélène, mariée à *François Portail*, Seigneur de Fresneau, Secrétaire du Roi & son Maître d'Hôtel, dont postérité. Voyez PORTAIL ;
2. Et Louise, femme de *Guillaume Tronson*, Secrétaire du Cabinet.

Les armes : *d'argent, au lion de gueules; à la bordure cousue d'or, chargée de* 8 *tourteaux de gueules, surchargés chacun d'une étoile d'or*.

MASQUEREL ou MAKAREL, Seigneurs d'Hermanville & du Bosc-Geffroy : Famille de Normandie, maintenue dans sa noblesse le 17 Janvier 1668. La Roque (*Hist. de la Maison d'Harcourt*, p. 1694 & 1698) dit que cette ancienne Maison paroît être Angloise, puisque Nicolas Masquerel étoit Seigneur de Karleton, dans le Comté de Lancastre, sous le règne d'Edouard II. Le même la Roque, & plusieurs autres, ont cru que la Maison *d'Hermanville*, dont à présent le surnom est Masquerel ou Makarel, étoit sortie de celle *de Clère*; mais il n'ont pu appuyer cette conjecture que sur la conformité des armes, ce qui n'est pas une preuve suffisante pour donner une même origine à ces deux Maisons. Sans décider là-dessus, nous nous contenterons de dire que la terre d'*Hermanville*, que ceux du nom de Masquerel ont toujours possédée, est située dans le Bailliage de Caux, près de la ville de Dieppe.

I. Jean de Masquerel, Ier du nom, Seigneur d'Hermanville, fut un de ceux qui accompagnèrent leur Duc, Robert Courte-Heuse, au voyage de la Terre Sainte en 1097. Il eut pour fils & successeur,

II. Robert de Masquerel, Seigneur d'Hermanville, nommé dans un vieux rôle des Nobles de la Province de l'an 1123. Il laissa de son mariage :

1. Roger, qui suit;
2. Et Mathieu, Seigneur de Moyon, Chevalier.

III. Roger de Masquerel, Seigneur d'Hermanville, vivoit en 1148. Il eut pour femme *Richarde de Ricarville*, dont vint :

IV. Girard ou Gérard de Masquerel, vivant vers l'an 1183, qui aumôna l'Abbaye de Thiron & l'Eglise de Saint-Sylvestre de Clères, de la redevance que lui devoit en fief Robert le Quieu, afin qu'ils priassent pour l'âme de *Mathieu de Clère*, Ier du nom, père, par *Luce de Hangest*, son épouse, de *Luce de Clère*, femme dudit Girard. Il en eut :

1. Geoffroy, qui suit;
2. Et Hélène, femme de *Geoffroy d'Auzonville*, Chevalier.

V. Geoffroy de Masquerel, Seigneur d'Hermanville, vivant en 1198, épousa *Philippe de Limbeuf*, dont entr'autres enfans :

VI. Guillaume de Masquerel, Seigneur d'Hermanville, vivant en 1243, qui épousa *Perronne de Hastings*; il en eut :

VII. Jean de Masquerel, IIe du nom, Seigneur d'Hermanville en 1290 & vivant encore en 1321, qui eut de *Luce de Breauté*, son

époufe, fille de *Guillaume*, IIe du nom, Sire *de Breauté*, & de *Catherine de Créquy*,

VIII. Guillaume de Masquerel, Seigneur d'Hermanville, qui époufa *Marie de la Heufe*; il en eut :

IX. Jean de Masquerel, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur d'Hermanville & d'Imbleville, qui rendit hommage au Roi l'an 1425. Il époufa *Ifabeau de Boiffey*, fille de *Robert*, Seigneur *de Boiffey*, Baron de Mainières, & de *Roberte de Cailleville*, dont:

X. Jean de Masquerel, IVe du nom, Seigneur d'Hermanville, de Bailleul, d'Imbleville, Baron du Bofc-Geffroy, vivant en 1448. Il avoit époufé *Jacquette de Longroy*, de laquelle fortit:

XI. Antoine de Masquerel, Ier du nom, Chevalier, Seigneur d'Hermanville, Imbleville, Bailleul & Baron du Bofc-Geffroy, qui fe maria par contrat du 27 Juillet 1497, avec *Jeanne de Dreux* (du fang royal de France), fille de *Jacques de Dreux*, Seigneur de Marainville, & d'*Agnès de Mareuil*, fon époufe. De cette alliance vinrent:

1. Jacques, Seigneur d'Hermanville, mort fans avoir été marié en 1566;
2. Antoine, qui fuit;
3. Et Louis, Seigneur de Bailleul, mort fans hoirs.

XII. Antoine de Masquerel, IIe du nom, Baron du Bofc-Geffroy, puis Seigneur d'Hermanville & de Bailleul après la mort de fes frères, époufa, 1° en 1541, *Françoife de Canonville*, fille de *Pierre*, Seigneur de Raffetot; & 2° en 1547, *Diane de Serviat*. Il eut du premier lit :

1. Charlotte, mariée à *Jean de Mondion*, Seigneur de la Salle.

Et du fecond lit vinrent:

2. Antoine, qui fuit;
3. Charles, Seigneur d'Imbleville, lequel laiffa pour fils,
   - Charles, Seigneur de la Capelle, qui s'eft marié à *Anne de l'Eftendart*, dont:
     - Louis, Seigneur de la Capelle;
     - Et plufieurs filles.
4. François, tige de la branche des Seigneurs *du Bofc-Geffroy*, rapportée ci-après;
5. Jean, reçu Chevalier de Malte en 1585;
6. Françoise, première femme d'*Aimare de Manneville*, Seigneur d'Auzouville, Bailli & Gouverneur de Gifors, dont poftérité. Voy. MANNEVILLE-ès-PLAINS;
7. Et Madeleine, Abbeffe de Saint-Avit.

XIII. Antoine de Masquerel, IIIe du nom, Seigneur d'Hermanville, époufa, en 1571, *Marguerite de Chabannes*, fille de *Charles*, Comte de la Paliffe, & de *Catherine de la Rochefoucauld*, dont pour fils unique,

XIV. Antoine de Masquerel, IVe du nom, Seigneur d'Hermanville, qui fut marié. (On ignore fes defcendans.)

BRANCHE des Seigneurs du Bosc-Geffroy.

XIII. François de Masquerel, Seigneur du Bofc-Geffroy (troifième fils d'Antoine, IIe du nom, & de *Diane de Serviat*, fa feconde femme), époufa *Catherine Barjot de la Pallu*, de laquelle il eut:

1. Pierre, qui fuit;
2. Et Louis, Seigneur du Catelier, allié avec Marie de Masquerel, Dame d'Hermanville, fa coufine, dont plufieurs enfans.

XIV. Pierre de Masquerel, Baron du Bofc-Geffroy & de Bailleul, époufa, l'an 1625, *Charlotte-Catherine de Manneville*, fille d'*Aimare de Manneville*, Seigneur d'Auzouville, Bailli & Gouverneur de Gifors, mentionné ci-devant, & d'*Avoie Taveau de Mortemer*, fa feconde femme. De ce mariage vinrent:

1. N... de Masquerel, mort en 1648, au retour de l'armée;
2. N... de Masquerel, Baron de la Chaife, mort en 1683;
3. Pierre, qui fuit;
4. Et une fille, femme du Seigneur *de la Pierre des Eftenettes*.

XV. Pierre de Masquerel, Marquis du Bofc-Geffroy, époufa l'an 1660, *Charlotte Martel*, fille de *François*, Seigneur de Fontaines, &c., & de *Marie de Clère*, dont fortirent plufieurs enfans, entr'autres:

Anne-Marguerite, qui époufa, en 1684, *Charles Groulard*, Marquis de Torcy, Colonel d'un Régiment d'Infanterie, dont poftérité. Voy. GROULARD de TORCY. (C'eft ce que nous favons, fur cette ancienne Nobleffe, d'après un manufcrit de feu Piganiol de la Force.)

On trouve encore fur cette Famille 1° Richard de Masquerel, Seigneur d'Hermanville, en Caux, qui époufa *Marie de Clère*, Dame de Gruchy, vers l'an 1310;

2° Et Monfeigneur Jean de Masquerel,

Chevalier Bachelier, qui fervit le Roi l'an 1339, avec trois Ecuyers.

Les armes : *d'argent, à la fafce d'azur, diaprée d'or, accompagnée de 3 rofes de gueules*, 2 & 1.

MASSAC. Il eft parlé de cette Famille dans le *Dictionnaire* de Moréri, édit. de 1759, & voici ce que nous en apprend un *Mémoire envoyé*. Elle joint à une origine noble l'avantage d'avoir donné divers fujets qui ont rempli avec diftinction des places dans les Armées & dans la Magiftrature, & plufieurs qui fe font diftingués dans les Sciences : elle eft connue depuis près de quatre fiècles. Une tradition, foutenue de divers monumens manufcrits ou imprimés, apprend qu'elle tient fon nom d'une Paroiffe fituée dans le Diocèfe de Lavaur, appelée encore aujourd'hui *Saint-Martin-de-Maffac*. — BARTHÉLEMY DE MASSAC fervoit en 1346, dans les guerres de Guyenne, fous le Comte d'Armagnac. Ses defcendans vinrent s'établir à Touloufe vers 1380, fous le règne de CHARLES VI. Quatre d'entr'eux furent élevés au Capitoulat depuis 1382, jufqu'à l'an 1438.

I. JEAN DE MASSAC, le dernier d'entr'eux, fut anobli par CHARLES VII en 1434. Ses Lettres de nobleffe font foi qu'il fortoit d'une honorable Famille & que fes vaftes connoiffances lui avoient attiré la faveur du Prince. Vers le milieu du XVe fiècle il vint s'établir à Clairac, en Agénois, où il jouit des privilèges de la Nobleffe. (Ce fait eft conftaté par une Enquête faite en 1678, à la requête d'un de fes defcendans, au fujet de la perte certaine de plufieurs anciens titres de fa Famille, occafionnés par la deftruction des villes de Clairac & de Tonneins, qui furent prifes, pillées, démolies & brûlées en 1621, incendie qui n'épargna pas plus les papiers des particuliers, que ceux dépofés dans les Etudes des Notaires.) JEAN DE MASSAC eut pour fils,

II. FRANÇOIS DE MASSAC, l'un des 195 Archers fous le commandement du bâtard de Savoie, Comte de Villars, dont montre fut faite au camp de Turbigo, en Italie, le 3 Septembre 1515. Ses enfans furent :

1. PERROTIN, qui fuit ;
2. Et JEAN, auteur de la feconde branche, rapportée ci-après.

III. PERROTIN DE MASSAC mourut avant 1547. Il avoit époufé *Naudine de Capdeville*, & en eut :

IV. BERNARD DE MASSAC, marié à *Comteffe du Puy*, de laquelle vint :

V. PIERRE DE MASSAC, qui fut père de

1. SALOMON, qui fuit ;
2. Et JEAN, Avocat au Parlement de Bordeaux, qui a formé une branche, alliée aux Familles *de Vivans & de Maleprade*. Le chef actuel de cette branche eft JEAN-SALOMON DE MASSAC, Seigneur de la Nogarède, ci-devant Moufquetaire de la Garde du Roi.

VI. SALOMON DE MASSAC, Docteur en Médecine, fe rendit célèbre dans fa profeffion. Il époufa *Ifabeau Coulon*, fœur de *Jeanne Coulon*, aïeule de *Jean de Vivans*, Seigneur de Noailhac, & bifaïeule de *Sufanne-Marie de Vivans*, Marquife *de Jaucourt d'Efpueilles*. Il en eut entr'autres enfans :

1. JEAN, qui fuit;
2. Et JEANNE, femme de N... *de Lartigue*, Lieutenant-Colonel d'un Régiment de Dragons, dont N... de *Lartigue*, mariée au célèbre Préfident *Charles de Secondat de Montefquieu*.

VII. JEAN DE MASSAC, IIe du nom, Confeiller du Roi & Juge Royal de Gontaud, époufa *Anne de Loches*, d'une Famille des plus diftinguées de la Province de Guyenne & alliée à celles *d'Aligre, le Fèvre de Caumartin, Verthamon, Vigier, Denanes*, & autres du Parlement de Bordeaux. De ce mariage vint :

VIII. JEAN DE MASSAC, IIIe du nom, Confeiller du Roi & Juge Royal du Puch & de Gontaud, qui époufa *Marie de Larrard*, fille de *François*, & d'ISABEAU DE MASSAC. De cette alliance fortit :

IX. JEAN DE MASSAC, IVe du nom, Confeiller & Penfionnaire du Roi, ci-devant Lieutenant Civil & Criminel d'Aiguillon, en Agénois, où il a exercé fes offices avec diftinction pendant près de 40 ans, lequel s'eft marié avec *Anne Bourrillon* (d'une Famille originaire de Saintonge), dont font iffus 20 enfans : 8 garçons & 12 filles. L'aîné des fils,

X. PIERRE-LOUIS-RAYMOND DE MASSAC, a époufé, le 17 Décembre 1767, *Marie-Louife-Catherine le Fillâtre de Marcouville*, fille de feu *Jacques-Antoine le Fillâtre*, Chevalier, Seigneur du Quefnay & de Marcouville, Of-

ficier d'Artillerie, & de *Catherine-Philippine Taboureau.*

SECONDE BRANCHE.

III. Jean de Massac (fecond fils de François), fut Seigneur de Bretillac & de Bacperon. Il eut d'*Alix de la Fargue,* fon époufe,

IV. Raymond de Massac, Seigneur du fief noble de Bicou, fitué près de Clairac, qui embraffa la profeffion de Médecin, fut s'établir à Orléans, & mourut Doyen de la Faculté vers l'an 1586: il eft auteur de plufieurs Ouvrages eftimés. De *Louife le Gendre,* fon époufe, naquirent :

1. N... de Massac, qui commandoit un Vaiffeau en 1642, au combat livré le 1er Juillet entre les François & les Efpagnols, fur les côtes de Catalogne;
2. Charles, qui travailla avec fon père à la *Traduction d'Ovide,* en vers françois ;
3. Raymond, qui fuit;
4. François, Chanoine de Lifieux ;
5. Et Marguerite, qui époufa, le 14 Février 1599, *André Feuillet,* Seigneur du Fay, Ecuyer des Ecuries du Roi & Gouverneur de Pont-Sainte-Maxence.

V. Raymond de Massac, Avocat au Parlement de Paris & Banquier des Expéditions en Cour de Rome, eut de fa femme, dont le nom eft ignoré,

1. Guy, qui fuit;
2. Michel, Recteur de la paroiffe de Grand-Champ, Diocèfe de Vannes, en Bretagne;
3. Et Ange, célèbre Avocat au Parlement de Paris, très-lié dans fa jeuneffe avec l'Abbé de Marolles. Il fut honoré d'un Brevet de Confeiller d'Etat & fait chef du Confeil du Cardinal Mazarin. Il avoit été marié deux fois, & mourut en 1676. De fes deux femmes il avoit eu 19 enfans, dont entr'autres :

   Tanneguy (l'aîné du premier lit), qui fut Prieur & Abbé de Nantua, en Bugey, & Chanoine de Sainte-Croix d'Orléans ;
   Un autre de fes fils fut Curé de la Madeleine à Paris ;
   Un autre, Officier au Régiment d'Artois;
   Un autre, au Régiment de la Reine;
   Un Capitaine, Exempt des Gardes de M. le Duc d'Orléans ;
   Un Capitaine d'une Compagnie Suiffe ;
   Deux Tréforiers de France en la Généralité d'Orléans ;
   Et enfin un autre garçon, établi à Landrecies, qui eut un fils & trois filles, dont l'une mère de feu le Marquis *Dupleix,* Gouverneur de Pondichéry, & bifaïeule de *Guillaume-Jofeph Dupleix de Bacquencourt,* aujourd'hui Intendant d'Amiens.

VI. Guy de Massac, auffi Avocat au Parlement, s'eft rendu recommandable par fes lumières, furtout dans la Jurifprudence eccléfiaftique. Il laiffa entr'autres enfans :

1. Claude, Général de l'Ordre des Trinitaires, dits *Mathurins,* mort le 17 Février 1748;
2. Et N... de Massac, mariée au célèbre M. *Nouet,* Avocat, dont le petit-fils eft Confeiller au Parlement de Paris. (Ainfi cette branche eft éteinte après avoir fubfifté 200 ans avec éclat.)

Les armes : *échiqueté d'azur & d'or de* 16 *pièces, chargées chacune d'une étoile de l'un à l'autre.* L'écu timbré d'un Cafque & de Lambrequins.

MASSAN, Famille dont étoit 1° Ignace de Massan, qui a époufé *Jeanne Planet,* de laquelle il a eu :

Jeanne, qui s'eft mariée, le 26 Septembre 1716, à *Jofeph-Antoine-Pierre d'Inguimbert,* Lieutenant d'un Régiment d'Infanterie, alors Saint-Simon, duquel elle eut poftérité. Voy. INGUIMBERT.

2° Et N... de Massan, neveu de la précédente, mort à Saint-Domingue en 1762, qui étoit Brigadier des Armées du Roi & Colonel du Régiment de Quercy.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef d'une étoile du même, & en pointe d'un croiffant d'argent.*

MASSANNE, en Languedoc; Famille dont les armes font : *d'or, au palmier de finople, accofté de 2 rofes de gueules.*

MASSE, en Provence. Bertrand Masse paffa en France fous Louis XI, à la fuite du Roi de Sicile, René, Duc d'Anjou, Comte de Provence; il fut la tige d'une branche cadette de la Maifon *de Carrara,* en Italie, dont les poffeffions confidérables, à l'extinction de la branche aînée, font paffées depuis par *Richarde de Malafpina,* fon héritière, dans la maifon *de Cibo* (en faveur de laquelle la ville de *Maffe* ou *Maffa* a été érigée en *Duché* ou *Principauté,* par l'Empereur Maximilien II), & enfuite dans la maifon *de Modène,* qui en jouit aujourd'hui.

Pour la branche cadette de Masse, établie en Provence, elle y a eu longtems le Gou-

vernement de la Bréole. Elle a produit les différens rameaux de *Rustrel*, de *Serluc*, de *Chauvet*, de *la Rouvière* & de *Bernapré*. Les preuves de son ancienne noblesse & de sa descendance de la branche aînée du Château de Carrare, en Toscane, furent vérifiées & confirmées par Arrêt du Parlement d'Aix en 1668. Dans tous ces rameaux il y a eu des personnes qui ont porté les armes avec distinction, quelques-uns ont eu divers commandemens dans les Armées & le rameau de *Rustrel* a eu un Maître d'Hôtel du Roi sous HENRI IV.

PIERRE MASSE, de la branche de *Bernapré*, Maître Particulier des Eaux & Forêts du Duché d'Aumale, a laissé de son mariage avec *Marie-Anne Ferrette*, d'une ancienne Maison d'Alsace, une nombreuse postérité, dont il reste encore :

1. JEAN-JOSEPH ;
2. LOUIS-ARMAND, ci-devant Garde du Roi, Chevalier de Saint Louis, attaché à Madame ADÉLAÏDE ;
3. MARIE-ANNE, alliée à *Antoine de Beck*, Seigneur de la Valfonnière, qui a été Garde du Roi dans la Compagnie de Villeroy, & a eu postérité. Voy. BECK (DE) ;
4. MARIE-NICOLE, Religieuse au Couvent de Clairuissel, de l'Ordre de Fontevrault, près de Forges-les-Eaux ;
5. & 6. MARIE-ANNE-CLOTILDE & MARIE ANNE, non mariées.

Le plus grand nombre des branches de MASSE portent : *coupé, au 1 d'azur, au lion léopardé d'or; au 2 de gueules, à 3 pals d'or*. La branche de *Rustrel* porte : *de gueules, à l'aigle d'argent, couronnée, becquée & membrée d'or, accompagnée en pointe d'un fer de lance d'argent, la pointe en bas, & 2 étoiles d'or sous les griffes de l'aigle*. La branche de *Bernapré* porte : *d'azur, à 2 massues d'argent, passées en sautoir, les manches en bas, liées de gueules, la tête armée de pointes d'or*. (Voy. sur cette Famille l'*Etat de la Provence*, par l'Abbé Robert de Briançon, tom. II, p. 361.)

*MASSERANO, Principauté dans le Piémont. *Victor-Amé-Philippe Ferrero de Fiesque*, Seigneur, Prince de *Masserano*, en Piémont, &c., Grand d'Espagne, Chevalier des Ordres de la Toison d'Or & de Saint-Janvier, Lieutenant Général des Amées de S. M. C., Gentilhomme de sa Chambre avec exercice, Capitaine de la Compagnie Italienne des Gardes du Corps, a épousé, en Espagne, le 28 Octobre 1737, *Charlotte-Louise de Rohan-Guémenée*, née le 12 Mars 1722. Voy. FERRERO.

MASSEY, Famille noble dont les armes sont : *de sable, à la fasce d'argent, accompagnée de 3 têtes de bélier du même*, 2 & 1.

MASSIAC. CLAUDE-LOUIS DE MASSIAC, appelé *le Marquis de Massiac*, né le 15 Novembre 1686, Grand'Croix honoraire de l'Ordre de Saint-Louis, nommé Vice-Amiral des Mers du Ponant le 17 Novembre 1764, serment prêté le 18, ancien Secrétaire d'Etat au Département de la Marine, serment prêté le 1er Juin 1738, s'est marié avec N..........

MASSO DE LA FERRIÈRE, ancienne Noblesse, originaire de la ville de Lyon, dont la filiation est rapportée, depuis l'an 1400, par Guichenon, dans son *Hist. de Bresse & de Bugey*, art. LE TREMBLEY, p. 118.

N..... DE MASSO, Seigneur de la Ferrière, Prévôt des Marchands de la ville de Lyon, eut entr'autres enfans :

PIERRE DE MASSO, Seigneur de la Ferrière, Sénéchal de Lyon, puis Commandant pour le Roi dans les Provinces de Lyonnois, Forez & Beaujolois, qui mourut à Lyon le 8 Septembre 1739, dans la 74e année de son âge. Il avoit épousé, en 1703, N... *de Chaponay*, de la province du Dauphiné, dont :

CHARLES DE MASSO, Marquis de la Ferrière, &c., Sénéchal de Lyon & de la Province du Lyonnois, qui est entré, en 1730, Exempt des Gardes du Corps, Compagnie de Villeroy, est devenu Enseigne, Aide Major & Lieutenant à son tour, a été fait Brigadier en 1745, Maréchal de Camp le 10 Mai 1748, & Lieutenant Général des Armées du Roi le 17 Décembre 1759. Il a épousé, le 2 Mars 1756, *Marie-Madeleine Mazade* (veuve de *Gaspard Grimod*, Seigneur de la Reynière, dont elle a été la seconde femme), fille de *Laurent Mazade*, Fermier Général, & de *Thérèse des Queux*. (*Mercure de France* d'Octobre 1739, p. 2520.)

De cette Famille est N... DE MASSO, dit *le Chevalier de la Ferrière*, Chevalier de Malte, Maréchal de Camp & Sous-Gouverneur des Enfans de France.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, à*

la bande d'or ; au 2 d'argent, à 3 fafces de fable ; à la bande de gueules, brochante fur le tout ; & au 3 d'argent, à l'arbre de finople, fruité d'or.

MASSOL, MAZZOLI, MAZZOLINI & MAZZOLA, noms fynonymes fuivant les prononciations Italiennes. Cette Famille noble tire fon origine de Cafale, dans le Montferrat. AUGUSTIN MAZZOLI vint en Bourgogne & y époufa, en 1507, *Anne le Goux de la Berchère ;* il y fixa fa demeure & depuis ce tems fa poftérité a donné des Préfidens, des Confeillers, des Avocats Généraux aux Cours fouveraines, des Officiers-Généraux des Armées du Roi & d'autres Officiers diftingués, dont beaucoup font morts au fervice. Cette Famille eft auffi connue à Malte & dans plufieurs Chapitres nobles ; elle a fait de très-belles alliances dans la Bourgogne & ailleurs. ELISABETH DE MASSOL étoit mère du Maréchal de France *Gafpard de Clermont-Tonnerre ;* & MARIE DE MASSOL, grand'mère de la Ducheffe *de Luynes.*

GEORGES-MARIE-LOUIS, appelé *le Marquis* DE MASSOL, Seigneur de Collonges, Brevis, Magny-la-Ville & Vergy, en Bourgogne, né à Dijon le 10 Février 1689, chef de fa Famille, fut bleffé au fiège de Lille, où il étoit premier Aide de Camp du Maréchal de Boufflers. LOUIS XIV lui donna une Compagnie de Dragons dans le Régiment de Belle-Isle, le fit Gentilhomme ordinaire de fa Chambre en 1711, le nomma Envoyé extraordinaire à Gênes en 1718, & il a eu la croix de Saint-Louis le 15 Juillet 1722. Il avoit époufé, le 14 Août 1712, *Marie-Jeanne de Bretagne,* dont :

1. LOUIS-HECTOR-FRANÇOIS-BERNARD, né le 6 Septembre 1714, Gentilhomme de la Chambre de feue S. M. Polonoife, Duc de Lorraine & de Bar, & Capitaine dans le Régiment Royal-Barrois ;
2. GASPARD, Lieutenant des Vaiffeaux du Roi, né le 19 Juin 1725 ;
3. & 4. Deux filles, Religieufes ;
5. Et ANTOINETTE, née le 22 Août 1723, mariée à ANTOINE DE MASSOL, appelé *le Marquis de Rebetz,* dans le Vexin, Seigneur de Montmoyen & de Grand-Bois, en Bourgogne (d'une troifième branche, féparée depuis fept générations), qui a poftérité, garçons & filles.

Le chef de la feconde branche eft GEORGES DE MASSOL, appelé *le Marquis de Serville,* Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Colonel dans le Régiment Meftre de Camp Général, Cavalerie, fils de GUILLAUME DE MASSOL, Lieutenant Général des Armées du Roi, mort de fes bleffures en 1731.

Les armes : *coupé, au 1 d'or, à l'aigle éployée de fable ; au 2 de gueules, au dextrochère armé d'argent, tenant une maffue, & mouvant d'une nuée d'argent à féneftre.* (L'Empereur MAXIMILIEN D'AUTRICHE accorda les diftinctions qui font à leurs armes, d'une *aigle à 2 têtes en chef* & aux Supports, par Lettres Patentes données à Infpruck le 15 Janvier 1502, à GUILLAUME DE MASSOL, alors Ambaffadeur, père d'AUGUSTIN.)

MASSON, Seigneur de Beffé, de la Verronnière & de la Noue-Perez : ancienne Nobleffe, originaire du Bas-Poitou, qui a donné, il y a plufieurs fiècles, des Chevaliers de l'Ordre de Saint-Jean de Jérufalem. L'*Hift. de Malte,* par l'Abbé de Vertot, en fait mention, furtout dans la lifte qu'il donne à la fin de fon livre des Chevaliers de la Langue d'Aquitaine.

Les armes font : *d'argent, à 5 carreaux de gueules, 3 & 2.*

Nous ignorons fi de la même Famille étoit CHARLES-EMMANUEL MASSON, qui a obtenu que l'ancienne Baronnie de *Longwy,* au Comté de Bourgogne, fut confirmée en titre de *Baronnie* pour lui & fes defcendans, avec permiffion de fe qualifier *Baron de Longwy,* par Lettres Patentes du mois de Décembre 1745, enregiftrées à Befançon & à Dôle.

MASSON, Seigneurs de Meslay & de Plisfay, de la Ville d'Orléans, Famille dont étoient :

1° JEAN MASSON DE PLISSAY, Secrétaire du Roi, qui eut pour enfans :

1. ANTOINE-LAMBERT MASSON DES MONTÉES, Seigneur de Meslay, qui fut reçu Préfident de la Chambre des Comptes à Paris le 11 Mars 1725. Il a époufé, le 4 Février 1744, *Michelle-Pétronille Mérault,* née en 1720, fille unique de *Jérôme,* IIIe du nom, Procureur Général du Grand Confeil, & d'*Elifabeth-Henriette Racine,* dont des enfans ;
2. JEAN MASSON DE PLISSAY, Seigneur de Drydes-Oliveteaux, Secrétaire du Roi, Chevalier de Saint-Michel ;
3. MARIE-MADELEINE, mariée, le 22 Août 1740, avec *Claude-René Cordier de Lau-*

nay, appelé *M. de Montreuil*, Préſident en la Cour des Aides. Voy. CORDIER DE LAUNAY;

4. N... MASSON, Dame de Villecien, du Fay, Villevallier, &c., veuve ſans enfans de N... *de Chamouſſet;*
5. Et MARIE-ESPÉRANCE MASSON DE PLISSAY, mariée, le 20 Avril 1750, à *Joſeph-Moulins Brunet d'Evry*, Baron de Châtel-Montagne, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine de Cavalerie au Régiment du Commiſſaire Général, &c., dont poſtérité. Voy. BRUNET, Famille originaire de Beaune, &c.

2° Et FRANÇOIS-GASPARD MASSON, Maître des Requêtes & Préſident aux Enquêtes au Parlement de Paris, qui mourut en Janvier 1746. Il avoit épouſé, le 21 Janvier 1727, *Marie-Marguerite Chevalier*, née le 5 Mai 1710, dont il a laiſſé :

1. MARIE-MARGUERITE, morte le 17 Janvier 1760, qui s'étoit mariée, le 26 Juin 1742, avec *Jacques-François-Maxime de Chaſtenet*, Marquis de Puyſégur, &c., Lieutenant Général & Grand'Croix de l'Ordre de Saint-Louis, dont pluſieurs enfans. Voyez CHASTENET DE PUYSÉGUR;
2. Et ANNE-LOUISE, née le 13 Juillet 1729, qui a épouſé, 1° par contrat du 7, célébration le 26 Janvier 1745, *Jacques-Philippe Thibert des Martrais*, Préſident de la première Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris, mort le 10 Décembre 1745, ſans laiſſer d'enfans. Voy. THIBERT DES MARTRAIS; & 2° le 10 Mai 1757, à *Etienne-François-Jean-Marie d'Aligre de Boislandry*, Intendant d'Amiens, &c., mort le 4 Septembre 1757, ſans laiſſer de poſtérité. Voy. ALIGRE ou HALIGRE.

Les armes : *d'azur, au chevron, accompagné en chef de 3 étoiles mal ordonnées, & en pointe d'un lion, le tout d'or.*

MASSON, Famille noble & très-ancienne du Dauphiné, originaire de Crolles, à deux lieues de Grenoble. — Le *Mercure de France* de Juin 1741, p. 1471, nous a induit en erreur, en rapportant que JACQUES MASSON, Seigneur de Guérigny, en Nivernois, avoit été Secrétaire du Prince de Craon. Il eſt vrai que ce JACQUES MASSON DE GUÉRIGNY, pendant ſon premier voyage en Lorraine, éprouva les bontés particulières du Prince de Craon; mais il ne lui fut jamais attaché en aucune qualité. Dom Caffiaux, Religieux Bénédictin, a dreſſé la Généalogie de cette Famille ſur les titres authentiques, que nous avons vérifiés, & l'on voit qu'elle jouiſſoit, dès le XIV[e] ſiècle, des privilèges attachés à la Nobleſſe. Elle remonte, par filiation ſuivie, à

I. ETIENNE MASSON, de la Paroiſſe de Crolles, qualifié *Noble*, vivant en 1385 : ce qui eſt prouvé par une reconnoiſſance qu'il donna le 14 Février de cette année, où il eſt dit qu'il tient en emphytéoſe, du Seigneur de Crolles, une pièce de terre au lieu dit *les Littes*. Son fils,

II. ANTOINE MASSON, eſt auſſi mis au rang des *Nobles*, dans la réviſion des feux de la Paroiſſe de Crolles en 1458 & dans celle de 1460. Il fonda, par acte du 4 Juin 1459, dans l'Egliſe de Crolles, la Chapelle des MASSON, ſous l'invocation de Saint-Antoine & de Saint-Sébaſtien, dont le Fief exiſte encore à Crolles, & eſt au nombre de ceux qualifiés dans la Province *Maiſon forte*. On a de lui une reconnoiſſance du 30 Avril 1466, par laquelle il déclare tenir en emphytéoſe d'Hugues de Thorit, Seigneur de Crolles, des biens dépendans de ſon Fief. Cet ANTOINE MASSON fit pluſieurs acquiſitions dans cette Paroiſſe: une le 15 Janvier 1436, de Jean Paſturel, & l'autre, le 18 Février 1445, de Jean de Lullin, Curé de Saint-Hilaire & de Saint-Pancrace, au Diocèſe de Grenoble. Le nom de ſa femme eſt ignoré, mais il en eut :

1. PIERRE, qui ſuit;
2. CLAUDE, Prêtre en 1526;
3. JEAN, auteur de la troiſième branche, rapportée ci-après;
4. Et EINARD, Chapelain de l'Egliſe de Saint-André de Grenoble, lequel donna quittance, le 12 Octobre 1511, à noble PIERRE, ſon frère, & à CLAUDE MASSON, ſon neveu.

III. PIERRE MASSON, qualifié *Noble*, & JEAN MASSON, ſon neveu, firent un échange, le 10 Juin 1486, avec Claude Maynard, de la Paroiſſe de Lumbin, de certains biens y ſitués, pour d'autres ſis à la Terraſſe. Le même PIERRE MASSON, par acte paſſé le 8 Mars 1501, vendit, à faculté de rachat, à noble Einard Chalandière, de la Paroiſſe de Crolles, trois ſetiers de froment de cens, qu'il avoit par indivis avec noble JEAN MASSON, ſon frère, ſitués aux Paroiſſes de Sainte-Agnès & de Saint-Maurice, que noble ANTOINE MASSON, leur père, avoit acquis de noble Pierre Montardin, par acte du 4 Janvier 1450, & il fut convenu que le vendeur pourroit racheter ledit bien pendant l'eſpace de trois ans. PIERRE MASSON eut pour enfans :

1. Claude, qui suit;
2. Et Charles, Prêtre, vivant en 1506, titulaire de la Chapelle des Masson.

IV. Claude Masson, Ecuyer, transigea avec Charles, son frère, sur la succession des biens de leur père, le 24 Octobre 1531; testa le 13 Janvier 1545; choisit sa sépulture dans l'Eglise Paroissiale de Crolles, en la Chapelle de sa Famille; fit des legs à Claude, Prêtre, son fils, à ses filles, & à Guigonne Masson, fille naturelle de noble Jean Masson, son fils, qu'il institua pour héritier universel, avec substitution, en cas de mort sans enfans légitimes. Il avoit épousé, par contrat du 31 Août 1506, *Claude Reynier*, fille de noble *Pierre Reynier*, & de *Françoise de Morges*. En considération de ce mariage, Pierre Masson, son père, lui donna le tiers de ses biens, ne s'en réservant que l'usufruit. Leurs enfans furent:

1. Jean, qui suit;
2. Claude, Prêtre, auquel son père fit donation, le 21 Mai 1519, des biens situés à Crolles & aux environs, pour lui servir de titre sacerdotal. Il fut pourvu, le 9 Décembre 1531, par le Vicaire Général de l'Evêque de Grenoble, de la Chapelle de Saint-Antoine & de Saint-Sébastien, vacante par la résignation de Claude Masson, son oncle, à laquelle il fut nommé par Claude & Laurent Masson, qui en étoient Patrons;
3. & 4. Antoinette & Archange, vivantes en 1545.

V. Jean Masson, Ecuyer, transigea, le 3 Novembre 1548, avec Claude, son frère, sur les biens de la succession de leurs père & mère; reçut quittance, le 10 Novembre 1569, de Gillot Signe, Ecuyer, des lods & ventes qu'il passa pour l'acquisition qu'il fit d'un bien au mandement de Lumbin, & remboursa, le 6 Novembre 1571, au Prieur de la Madeleine de Grenoble, une pension due pour un Anniversaire, laquelle pension avoit été reconnue, le 27 Août 1529, par Claude Masson, Ecuyer, son père. Il testa le 15 Février 1573 & élut sa sépulture dans l'Eglise de Crolles. Il avoit épousé, par contrat du 15 Août 1560, *Isabeau du Faux*, fille de noble *Jacques du Faux-de-la-Terrasse*, & de *Françoise de Clavel*. Par le testament de son mari elle eut l'administration de ses biens, substitués à Jacques Masson, son fils, & à Laurent, son autre fils, en cas de mort du premier, sans enfans légitimes. De ce mariage vinrent:

1. Jacques, d'abord tonsuré le 10 Janvier 1572; mais il quitta l'Etat Ecclésiastique, & épousa, par contrat du 21 Octobre 1590, *Jeanne de Cognoz*, fille d'*Antoine*, Sieur du Clême, dont vint:
   Jean-Ennemond, Vice-Châtelain de Crolles, institué héritier universel par le testament de sa mère, du 11 Mars 1630, qui fut maintenu, en 1639, par M. de la Guette, Intendant du Dauphiné, dans les titres, privilèges & exemptions dont jouissent & doivent jouir les anciens Nobles de cette Province. Il mourut sans alliance.
2. Laurent, qui suit;
3. Catherine, légataire d'une somme d'argent par le testament de sa belle-sœur;
4. Et Jeanne.

Jean Masson, Ecuyer, eut encore pour fille naturelle

Guigonne, à laquelle Claude, son aïeul, fit un legs, par son testament du 13 Janvier 1545.

SECONDE BRANCHE.

VI. Laurent Masson, Ecuyer, de Crolles, passa une transaction devant *de Crozo*, Notaire, le 16 Avril 1630, avec noble Jean-Claude de Bordes, Ecuyer, demeurant à Cerdon. Il avoit épousé *Barbe de Vermeil*, nièce de noble *Jacques de Vermeil*, de Cerdon, Ecuyer, laquelle, séparée quant aux biens de son mari, passa un acte, le 21 Janvier 1630, par lequel elle prolongea le tems d'un compromis qui avoit été fait, pour terminer un différend qu'elle avoit avec *Jacques de Vermeil*, son oncle. De ce mariage vint:

VII. Gérard Masson, qualifié *Noble* dans l'acte de transport fait par Laurent, Ecuyer, son père, de la somme de 3000 livres tournois de principal avec les intérêts d'icelle, dus par noble Jean-Claude de Bordes, Ecuyer. Cet acte fut passé le 14 Février 1635, devant *Brun*, Notaire Royal de Cerdon. Laurent Masson stipula & accepta, pour Gérard, son fils, un contrat de rente fait par Jacques Billion, Bourgeois de Cerdon, en date du 3 Mai 1642, au profit dudit Gérard. Il quitta depuis la France, à cause des troubles de Religions, passa à Fribourg & de là à Genève, avec *Marie Contesse*, qu'il épousa en 1657, fille de noble homme *Etienne Contesse*, Seigneur de Bonneuil. Etant chargée de procuration de son mari, le 8 Août 1657, elle arrêta

de compte, le 18 Avril 1659, avec Pierre Martini, habitant de Cerdon, qui devoit des arrérages d'une rente par lui créée le 24 Décembre 1652, au profit de défunte Dame *Barbe de Vermeil*, mère de son mari. Ils eurent pour fils,

VIII. Louis-Simon Masson, né à Genève le 21 & baptisé le 30 Novembre 1663, au Temple de Saint-Gervais de cette Ville, où il vécut dans une noble indigence, suite inséparable de l'abandon de sa patrie & de ses biens, & mourut le 21 Août 1734, à Longechenal. Il avoit épousé, le 30 Janvier 1692, dans le Temple de Saint-Pierre de Genève, *Jeanne-Catherine Favon*, fille de feu *David Favon*, Citoyen de Genève, dont il eut :

1. Jacques, qui suit;
2. Et Marguerite, née le 2 & baptisée le 6 Novembre 1694.

IX. Jacques de Masson, Ecuyer, né le 21 Janvier 1693, baptisé le 30 au Temple de Saint-Pierre de Genève, doué d'une âme forte & d'un génie élevé, ne resta pas longtems dans l'inaction & l'obscurité. Il partit de Genève fort jeune, alla à Vienne, parcourut les autres Cours d'Allemagne, où son mérite & ses talens lui gagnèrent la confiance de plusieurs Souverains. Les Princes de Wurtemberg, de Deux-Ponts, de Bade & autres, lui confièrent leurs intérêts, dès qu'il leur fit part de son projet de repasser en France, où il fit abjuration, le 15 Novembre 1719, dans la Chapelle de Sainte-Agnès de l'Eglise de Saint-Eustache à Paris. Dans ce premier voyage, le Ministère de France employa les connoissances de Jacques de Masson pour un Billonnage général, & lui donna les affinages de tout le Royaume. Après ce travail, il se rendit en Lorraine auprès du Duc Léopold III, aïeul de l'Empereur régnant en 1775 ; ne tarda pas à avoir la confiance intime de ce Prince, qui, par Lettres Patentes du 30 Octobre 1727, où il est qualifié *Seigneur de Guérigny*, *Marcy*, *Minières & autres lieux*, le fit Conseiller d'Etat, & lui donna le département du Commerce & des Finances, avec le titres d'Administrateur de ses Finances. Le Duc Léopold étant mort en 1729, Jacques de Masson employa les deux années suivantes à la liquidation, & repassa en France l'an 1731. Le Ministère l'y avoit appelé pour le consulter sur le projet de la réunion de la Lorraine, & pour travailler au plan d'administration de cette Province. La réussite de ce projet annonce assez le succès du travail de Jacques de Masson, & S. M. crut ne pouvoir mieux lui en marquer sa satisfaction, qu'en lui confiant l'administration particulière des Finances de la Lorraine ; mais un Département aussi peu étendu ne devant pas occuper tous ses momens, les différentes parties de l'administration du Royaume devinrent tour-à-tour l'objet de ses observations. Ce fut dans un travail considérable sur les Manufactures, qu'il vit avec regret qu'il n'y en avoit point en France pour la fabrique des ancres ; il sut soustraire la France à cette dépendance de l'Etranger, par un approvisionnement indispensable, les ancres étant regardées comme munition. Jacques de Masson, Ecuyer, devenu Baron de Frasnay, Seigneur de Guérigny, Marcy, Minières & autres lieux, choisit une position convenable à l'établissement qu'il méditoit, & rassembla tous les moyens propres à faire réussir son projet. Il le proposa à M. le Comte de Maurepas, qui l'honoroit d'une bienveillance & d'une amitié particulières : il trouva son plan bien conçu, l'accepta avec empressement, & donna aussitôt des ordres, qui portèrent en peu de tems la Manufacture des ancres au point de perfection où elle est aujourd'hui en France. On trouve, dans la Préface historique du *Dictionnaire* de Savary, un précis du travail que Jacques de Masson a fait sur les Finances, les Manufactures, le Commerce, &c. Le grand Rousseau parle avec éloge de ses talens agréables & de ses *Poésies*, répandues dans plusieurs Recueils. Il mourut en 1741. Il avoit épousé, par contrat passé devant *Linacier* & *Peron*, Notaires au Châtelet de Paris, le 3 Décembre 1739, *Marie Boisnier*, veuve en premières noces de *Jean Babaud*. Elle testa le 3 Août 1763, à Bourbon, & avoit eu deux filles de son premier lit, & de son second vint :

Alexandre-Frédéric-Jacques qui suit;

Jacques de Masson avoit eu d'une première femme,

Marie-Anne-Jacqueline, mariée à *Pierre Babaud de la Chaussade*, Ecuyer, Seigneur de Guérigny, &c.

X. Alexandre-Frédéric-Jacques de Masson, baptisé le 28 Avril 1741, à Versailles, Marquis de Pezay, terre dont il a hérité de

ſa mère, reſta ſous ſa tutelle juſqu'au 13 Janvier 1764, qu'il obtint des Lettres de bénéfice d'âge, entérinées le 3 Février ſuivant. Il eſt entré, en 1758, dans la première Compagnie des Mouſquetaires, qu'il quitta en 1761; a fait les dernières campagnes en qualité d'Aide de Camp du Prince de Rohan & de Soubiſe; a eu, le 5 Janvier 1762, Brevet de Cornette dans le Régiment Royal-Etranger, Cavalerie; a été fait, le 1er Mars 1763, Capitaine de Dragons au Régiment de Chabot; en 1765, employé en qualité d'Aide Maréchal Général des Logis de l'Armée, dans l'Etat Major, ſous les ordres de M. Bourſet; a eu, le 17 Juin 1770, Commiſſion de Meſtre de Camp de Dragons, & en 1773, la Croix de Saint-Louis. (Il n'eſt pas encore marié.)

Il eſt connu par pluſieurs Ouvrages de Littérature de différens genres, tous très-eſtimés. On cite de lui le Poëme de *Zelis au Bain*; un grand nombre de Pièces fugitives, très-agréables; les Traductions de *Catulle* & de *Tibulle*; un Ouvrage intitulé *Les Tableaux; Les Soirées Helvétiennes*, qui ont encore une plus grande réputation; l'Opéra de *La Roſière de Salancy*, & l'*Hiſt. des campagnes du Maréchal de Maillebois*. Le Marquis *de Pezay* eſt aujourd'hui chef de ſa Famille, comme il eſt prouvé par cette Généalogie, dreſſée ſur les titres originaux (& pluſieurs autres, non cités pour en abréger le détail), communiqués & vérifiés par nous; leſquels titres l'ont auſſi été à la Chambre des Comptes de Grenoble, examinés de nouveau par ordre du Miniſtre, ayant le Département de Paris, en vertu duquel examen des Lettres Patentes, atteſtant *l'ancienne extraction noble* de cette Famille & annulant tout acte à ce contraire, ont été expédiées le 12 Avril 1771; en voici la teneur d'après l'original qui nous a pareillement été communiqué: LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, Roi de France & de Navarre, *à nos Amés & Féaux Conſeillers les Gens tenans notre Chambre des Comptes de Paris*, SALUT. *Notre cher & bien-amé* ALEXANDRE-FRÉDÉRIC-JACQUES DE MASSON-DE-PEZAY *nous a fait repréſenter que* GÉRARD MASSON, *ſon biſaïeul, Gentilhomme d'ancienne extraction, originaire du Dauphiné, ſortit de France dans le tems des troubles de la Religion & paſſa avec ſa femme à Genève, où il acheva ſes jours, de même que ſon fils. Mais que* JACQUES MASSON, *ſon petit-fils, quitta Genève, rentra en France, fit abjuration & mourut en* 1741, *laiſſant l'Expoſant, ſon fils, qui n'étoit pour lors âgé que de ſix ſemaines; que ſa veuve, au lieu de ſonger à raſſembler des titres diſperſés par une abſence du Royaume de deux générations conſécutives, ſollicita & obtint, au mois de Mars* 1759, *pour l'Expoſant, ſon fils, des Lettres de nobleſſe qui ont été enregiſtrées dans nos Cours; que l'Expoſant, en reconnoiſſant tout le reſpect dû à cette grâce que nous avons bien voulu lui accorder, croit ne s'en montrer que plus digne en nous ſuppliant de lui permettre de n'en point faire uſage; qu'il a le plus grand intérêt que ces Lettres ne lui ſoient point imputées comme date de ſon origine noble, puiſqu'au moyen des titres qu'il a raſſemblés, il eſt en état de prouver une nobleſſe ſoutenue depuis quatre ſiècles & dont l'origine ſe perd dans la nuit des tems; que ces titres remontent juſqu'à* ETIENNE MASSON, *ſon huitième aïeul, qui vivoit en* 1385 *& prenoit la qualité de* noble*; que tous ſes deſcendans ont ſucceſſivement continué de la prendre juſqu'à* GÉRARD MASSON, *qui la prenoit lui-même avant ſa retraite à Genève; qu'à la vérité ni lui, ni ſon fils, ni ſon petit-fils, père de l'Expoſant, ne l'ont point priſe, tant qu'ils ont fait leur ſéjour dans cette Ville; mais que cette omiſſion eſt indifférente; qu'il eſt notoire & reconnu que dans la République de Genève, les perſonnes nobles n'en prennent point la qualité; que c'eſt une loi de l'Etat, qui n'eſt ignorée de perſonne, & qu'ainſi le défaut d'énonciation des qualités nobles dans les actes délivrés à Genève ne peut porter aucun préjudice à l'Expoſant, dès qu'il eſt juſtifié par d'autres titres que ſes ancêtres prenoient ces qualités avant qu'ils allaſſent à Genève & les ont repriſes après avoir quitté cette Ville; qu'en effet* JACQUES MASSON, *ſon père, étant ſorti de Genève, s'attacha d'abord au Duc de Lorraine,* LÉOPOLD, *qui, pour le récompenſer des ſervices qu'il lui avoit rendus dans pluſieurs places de confiance, le fit, en* 1727, *Conſeiller de ſon Conſeil de ſes Finances; qu'enſuite* JACQUES MASSON *ſe fixa en France; qu'il prit, comme ſes ancêtres, les qualités qui déſignent la Nobleſſe; qu'après ſon décès ſa veuve, mère & tutrice de l'Expoſant, lui donna, ainſi qu'à ſon défunt*

mari, les mêmes qualifications dans tous les actes qu'elle eut occasion de passer; que c'est cependant elle qui a obtenu, pour l'Exposant, les Lettres de Noblesse du mois de Mars 1759, *& qui, par cette fausse démarche, l'a mis dans la nécessité de recourir à notre autorité; qu'à son égard il s'est efforcé, par sa conduite personnelle, de ne point altérer le lustre de son origine; qu'à l'âge de* 17 *ans, il est entré dans la première Compagnie des Mousquetaires de notre Garde; qu'après y avoir servi trois ans, il a été fait, en* 1762, *Cornette de Cavalerie, dans le Régiment Royal-Etranger, ensuite Capitaine de Dragons dans le Régiment de Chabot en* 1763; *que depuis il avoit été réformé; mais qu'en* 1770, *il a obtenu une Commission de Mestre de Camp de Dragons, & que c'est le rang qu'il tient aujourd'hui dans nos Troupes; que dans ces circonstances il recourt avec d'autant plus de confiance à notre justice, qu'il ne cherche point à s'introduire dans un des Ordres de l'Etat auquel il n'ait pas droit, ni à y usurper une place qui ne lui appartienne pas; qu'il ne désire que de conserver celle que lui donne son origine & sa naissance, &c.* A ces Causes *& autres à ce nous mouvant, & de l'avis de notre Conseil, Nous avons ordonné, & par ces Présentes, signées de notre main, ordonnons que les Lettres de noblesse par nous accordées au mois de Mars* 1759, *audit Sieur* Masson-de-Pezay, *ne pourront lui être imputées comme date de son origine noble*, &c., &c. *Données à Versailles le douzième jour du mois d'Avril l'an de grâce* 1771. Signé : LOUIS; & plus bas, par le Roi, signé : Phélypeaux, avec paraphe.

TROISIÈME BRANCHE.

III. Jean Masson (troisième fils de noble Antoine), est aussi qualifié *noble*, avec Pierre, son frère aîné, dans un contrat de vente du 20 Juin 1491. Il eut pour fils,

IV. Jean Masson, IIe du nom, qui a la qualité de *noble* dans plusieurs actes. Il fut père de

V. Laurent Masson, Ecuyer, de la Paroisse de la Terrasse, Capitaine du Château de Montmélian, qui servit avec distinction dans la Compagnie du Chevalier Bayard. Il fit un échange, le 14 Janvier 1546, de la Châtellenie de Montfort, pour certains biens, avec Jean Gauthier, Ecuyer, du lieu de Lumbin, dans la vallée du Grésivaudan. C'est ce qui est aussi prouvé par une quittance de lods & ventes dus au Roi Dauphin, qu'Arthus Prunier, Conseiller du Roi, Trésorier & Receveur Général du Dauphiné, donna audit Gauthier, le 8 Janvier 1555. Laurent Masson fit son testament, reçu par *Gleysat*, Notaire, le 15 Mars 1556, par lequel il institua noble Jean, son fils, qui suit, héritier universel, & légua à noble Pierre Masson, son autre fils, la somme de 1200 livres. Ce dernier fut Docteur ès-Droits & Avocat Consistorial au Parlement de Grenoble, ainsi qu'il résulte d'une reconnoissance des cens qu'il prit & exigea en la Paroisse de Crolles & autres lieux circonvoisins, en date du 11 Mai 1564, & il mourut en 1586.

VI. Jean Masson, IIIe du nom, est aussi qualifié dans la révision des feux du Grésivaudan, faite par M. de Portes, Conseiller & Commissaire de la Cour du Parlement de Grenoble en l'an 1549. Il eut procès avec Pierre, son frère, qui lui demandoit un supplément de légitime; mais ils traitèrent ensemble & Jean Masson lui remit la maison & le fonds qu'il avoit en la Paroisse de Crolles avec le droit de patronage de la Chapelle fondée par ses prédécesseurs en l'Église dudit Crolles, sous le vocable de Saint-Antoine & de Saint-Sébastien: c'est ce qui est prouvé par un acte du 19 Décembre 1630 portant cession par noble Pierre-Béatrix Robert, Ecuyer, Sieur de Saint-Germain, en qualité d'héritier, avec inventaire, de feu noble Thomas Masson, petit-fils dudit noble Jean Masson, en faveur de Pierre Peloux, Conseiller du Roi, Receveur en l'Election de Grenoble, qui avoit acquis tous lesdits biens de Crolles & droits en dépendans, appartenant à noble Pierre Masson, frère de Jean. (Cette branche est éteinte.)

Chorier, dans son *Etat politique du Dauphiné*, dit qu'Antoine de Masson, qui a traduit le *Décameron* de Boccace, étoit de cette Famille.

Les armes : *de gueules, au chevron d'or, surmonté d'une bande d'argent, au-dessus de laquelle est un croissant aussi d'or.* Supports : *deux aigles.* Couronne de *Marquis.* La branche cadette, existante, porte de même, sur *un fond d'azur*, au lieu *de gueules.*

MASSON (le), Seigneur de Blanville;

Famille noble, dont les armes ſont : *d'or, au lion de gueules.*

MASSUAU (DE), Famille noble, dont étoit CHRISTOPHE DE MASSUAU, Auditeur des Comptes, qui épouſa *Anne Bourot*, dont il eut :

JEAN-LOUIS DE MASSUAU, Marquis d'Arcelot, du chef de ſa femme, & par nouvelles Lettres confirmatives du mois d'Août 1697, enregiſtrées en la Chambre des Comptes le 17 Novembre 1698, qui fut reçu Conſeiller au Grand Conſeil le 26 Mai 1676, puis Préſident, & mourut le 1er Novembre 1719. Il avoit épouſé, le 23 Mars 1695, *Eliſabeth de Guéribout*, Dame d'Arcelot, fille d'*Alphonſe*, Chevalier, Marquis des Faverys, Gouverneur de Marſal & Grand Bailli de Melun, & d'*Eliſabeth Tiſſerand de Chalanges*. Leurs enfans furent :

1. LOUIS-ALPHONSE, Seigneur de Monfoult & du Grand-Gournay, Conſeiller au Châtelet en 1719 ;
2. Et BÉNIGNE, mariée, le 9 Juillet de la même année, à *Charles-Joſeph-Eugène de Tournai-d'Aſſignies*, Comte d'Oiſy, Meſtre de Camp du Régiment d'Auxerrois, duquel ſont iſſus deux fils & une fille. Voy. ASSIGNIES. (Nous ignorons l'état actuel de cette Famille, faute de *Mémoire*.)

Les armes : *d'azur, à la faſce d'argent, accompagnée en chef de 2 maſſes de chancellerie d'or, paſſées en ſautoir, & en pointe de 3 beſans du même, 2 & 1.*

MASSUÉ, en Picardie. Il eſt parlé de cette Famille dans le *Nobiliaire de Picardie*, p. 339.

NICOLAS DE MASSUÉ épouſa *Hélène d'Ailly*, fille d'*Antoine*, Ecuyer, Seigneur de la Mairie & de Pierrepont, & de *Charlotte de Famechon*, tous deux mentionnés dans un titre du 24 Octobre 1575. Il fut aïeul de

HENRI DE MASSUÉ, Marquis de Reinneval, près d'Amiens, & de Ruvigny, qui fut Député Général des Egliſes Proteſtantes de France & Envoyé extraordinaire par S. M. vers le Roi d'Angleterre. Il étoit premier Fauconnier du frère unique du Roi.

HENRI DE MASSUÉ, IIe du nom, Marquis de Ruvigny, ſon fils, qu'il avoit eu de *Marie Tallemant*, ſon épouſe, fut reçu en la même charge ; il ſe ſignala dans les combats donnés par le Maréchal-Vicomte de Turenne, contre le Duc de Lorraine & les Impériaux, ainſi qu'en pluſieurs autres actions. La Religion P. R. qu'il profeſſoit, l'ayant obligé de ſe retirer en Angleterre auſſi bien que ſon fils, ils y ſervirent dans les Armées du Prince d'Orange, qui donna au père la Vicomté de Galloway, avec le commandement des Troupes en Irlande. Il fut un de ſes Majors Généraux & Maréchal de Camp Général en 1692. (C'eſt ce que nous ſavons ſur cette Famille, dont les armes ſont : *d'azur, au huchet d'or, enguiché du même.*)

* MASTAING, aux Pays-Bas : Terre & Seigneurie qui, dès le milieu du XIIIe ſiècle, étoit poſſédée par la Maiſon *de Jauche* (l'une des plus anciennes & des plus illuſtres de la Flandre Wallone), laquelle tire ſon nom de la Terre de *Jauche*, ſituée ſur les confins du Brabant, du Hainaut, du Namurois & des Ardennes. Voy. JAUCHE.

MASTELYN, Famille noble de la ville de Bruxelles, dont étoit CATHERINE MASTELYN, femme de *Philippe Ryckewaert*, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de Tyberchamps, duquel elle eut poſtérité. Voy. RYCKEWAERT.

Les armes de MASTELYN ſont : *d'azur, à la faucille d'argent, emmanchée d'or, accompagnée de 3 étoiles d'argent.*

MASTIN ou MASTAIN (LE), comme on le trouve en beaucoup d'endroits. Cette Famille prétend être originaire d'Italie & avoir autrefois poſſédé la Principauté de Vérone.

I. GILLES LE MASTIN (un des deſcendans de cette Maiſon), Ecuyer, Seigneur de la Rochejaquelein, en Bas-Poitou, vivant en 1320, avoit épouſé *Marie-Anne de Beaumanoir* ; il en eut :

II. PIERRE LE MASTIN, qui rendit hommage, en 1351, pour ſa Seigneurie de la Rochejaquelein. On croit qu'il eut pour femme *Valère de Châteaubriand*, dont vint :

III. JEAN LE MASTIN, qui eſt qualifié *Varlet* dans un acte qu'il paſſa le 19 Juillet 1375. Il épouſa, en 1382, *Colette de Marzoles*, de laquelle il eut :

IV. GILLES LE MASTIN, IIe du nom, qui s'eſt marié, le 12 Mai 1399, à *Jeanne de Beaumont-Breſſuire*. De cette alliance vint :

V. JEAN LE MASTIN, Ecuyer, Seigneur de la Rochejaquelein, qui épouſa, 1° *Jeanne de Jouſſeaume*, dont le fils, JEAN LE MASTIN, mourut ſans enfans mâles ; & 2° en 1466,

Jeanne de Sanzay, fille de *Jean*, Vicomte héréditaire & parageur du Poitou, laquelle étoit, le 8 Juillet 1487, mère & tutrice, entr'autres enfans, de

VI. René le Mastin, Seigneur de la Favrière, qui épousa *Simonne de Villeneuve-Vence*, laquelle transigea à Thouars le 5 Décembre 1525, comme ayant la garde-noble de son fils, qui suit.

VII. Gabriel le Mastin eut de son mariage, contracté le 18 Mai 1535, avec *Jeanne le Roux de la Roche des Aubiers*,

VIII. Claude le Mastin, Seigneur de la Favrière, de Châtelier-Berne, de Champagné, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de sa Chambre & Gentilhomme d'honneur de la Reine Catherine de Médicis. Il épousa, le 17 Décembre 1575, *Jeanne de Barbezières*, fille aînée & principale héritière de *Sébastien*, Baron de Nuaillé & de Bourgon, en Angoumois, de Ferrières, Beauregard, Cramahé, Courçon, la Motte, &c., & de *Jacquette de Parthenay*, Dame d'honneur de la Reine Catherine de Médicis. De cette alliance vint :

IX. Charles le Mastin, Baron de Nuaillé, &c., qui s'est marié, le 12 Octobre 1609, à *Jeanne Tusseau de Maisontiers*, de laquelle il eut :

X. Henri le Mastin, Baron de Nuaillé, qui s'est allié, le 30 Novembre 1634, à *Anne de Chesnel d'Escoyeux*, qui fut mère de

XI. Claude le Mastin, dit *le Marquis de Nuaillé*, qui mourut le 13 Février 1692. Il avoit épousé, le 26 Octobre 1665, *Marie-Anne Tusset*. De ce mariage il a eu :

1. Charles-Germanique, Comte de Nuaillé, mort Brigadier des Armées du Roi & Colonel d'un Régiment d'Infanterie de son nom. Il avoit épousé, le 10 Décembre 1724, *Anne-Louise de la Rochefoucauld-Surgères*, remariée au Marquis *de Nieul*. Elle a eu de son premier mariage,
   - Marie-Anne-Françoise-Félicité, veuve, du 8 Juin 1748, de *François du Pouget de Nadaillac*, Baron de Saint-Pardoux, qui en a laissé cinq enfans.
2. Et Philippe-Auguste, qui suit.

XII. Philippe-Auguste le Mastin a épousé, le 30 Novembre 1718, *Catherine de Viaud*, dont est issu

XIII. Pierre-Auguste-Anne-César, dit *le Comte* de Mastin, Fauconnier de M. le Duc d'Orléans, lequel s'est allié, 1° par contrat du 21 Avril 1748, avec *Marie-Françoise de Boulainvilliers*; & 2° par contrat du 23 Février 1756, avec *Marie-Madeleine le Franc des Essarts*, fille de feu *Louis le Franc des Essarts*, & de N.... *Mignot*, sœur de l'Abbé *Mignot*, dont il est aussi veuf. Du premier lit il eut :

Louis-Sylvestre, né le 17 Janvier 1752. (*Mercure de France* d'Octobre 1756, p. 231 & 232.)

Les armes : *d'argent, à la bande de gueules, contre-fleurdelisée de 6 fleurs de lis d'azur.*

MATAFELON, ancienne Noblesse du Bugey, éteinte.

I. Barthélemy de Matafelon, Damoiseau, vivant en 1240, eut de sa femme, nommée *Pétronille*, deux fils, mentionnés dans son testament de l'an 1275, savoir :

1. Jean, qui suit ;
2. Et Hugonet, Chevalier, Châtelain de Mornay en 1280, décédé sans postérité de *Béatrix de Moyria*, sa femme, fille de *Barthélemy de Moyria*, Damoiseau.

II. Jean de Matafelon, Chevalier, vivoit l'an 1300. Il eut de sa femme, dont le nom est ignoré,

III. Evrard de Matafelon, Chevalier, vivant en 1320, qui laissa :

1. Girard, qui suit ;
2. Jean, Seigneur du Planet, lequel eut entr'autres enfans :
   - Jeanne, femme de *Hugues d'Andelot*, Seigneur de Pressiat & de Marmont, dont postérité. Voy. ANDELOT, en Bresse.
3. Et Guillaume, Religieux de Nantua en 1350.

IV. Girard de Matafelon, Seigneur du Montillé & du Planet, Chevalier, épousa, le 3 Avril 1356, *Henriette de Bussy-le-Blanc*, fille d'*Etienne de Bussy-le-Blanc*, Chevalier. De ce mariage vinrent :

1. Henri, qui suit ;
2. Catherin, Damoiseau, Seigneur du Planet, vivant en 1387, qui fut père de
   - Antoinette, femme de *Guillaume de Rougemont*, Damoiseau, fils puîné de *Jacques de Rougemont*, Seigneur des Verneaux, & d'*Agnès de Vareilles*.
3. Félicie, mariée à *Jean de Bussy*, Seigneur

d'Erya & d'Izernore, dont poftérité. Voy. BUSSY, en Bugey;

4. Et Béatrix, morte fans alliance.

V. Henri de Matafelon, Seigneur de Martignat & du Montillé, eut de fa femme, qu'on ne connoît point,

1. Perceval, qui fuit;
2. Aimé, Prieur des Rippes;
3. Claude, Capitaine du Château de Saint-Aignan, en Berry;
4. Jean, Seigneur de Sainte-Colombe, en Comté, vivant en 1463;
5. Guy, Prieur de la Clufe, Ordre de Cluny, au Diocèfe de Genève, l'an 1499;
6. Louise, première femme d'*Amblard de la Baulme*, IIe du nom, Seigneur de Perès, &c., dont elle n'eut point d'enfans. Voy. BAUME ou BAULME-SAINT-AMOUR (la);
7. Jeanne, femme de *Guillaume de Moyrenc*, Chevalier;
8. Et Ancelise, Religieufe à Bons, en Bugey.

VI. Perceval de Matafelon, Seigneur de Martignat & du Montillé, fut un des 200 Chefs d'Hôtel qui jurèrent le traité pour Louis, Duc de Savoie, l'an 1455. Il époufa *Alix de Marefte*, dont il eut:

1. Guibert, qui fuit;
2. Guibert, dit *le Jeune*, Prieur de Mouthe, en Comté, puis de Neuville, en Breffe, en 1455;
3. Jean, Docteur ès-Droits, Prieur de Neuville & de Mouthe en 1471, puis de Saint-Pierre de Mâcon en 1472;
4. Et Henriette, mariée, le 13 Avril 1455, à *Antoine*, Chevalier, Seigneur *de la Gélière*, Rofy, &c., dont des enfans. Voy. GÉLIÈRE (la).

VII. Guibert de Matafelon, Seigneur de Martignat & du Montillé en 1481, époufa *Claudine de Chevelu*, fille de *François*, Seigneur *de Chevelu*, en Savoie. Il tefta le 10 Août 1491, & laiffa un fils, nommé

VIII. Antoine de Matafelon, Seigneur de Martignat & du Montillé, qui mourut vers l'an 1512. Il avoit époufé *Guillemette de Saint-Point*, Dame de la Salle, dont il n'eut point d'enfans. Ainfi finit en lui la Maifon de Matafelon. Sa veuve fe remaria à *Claude du Boft*, Seigneur des Communes.

Les armes: *d'azur, au taureau paffant d'or.* (Manufcrit de feu Piganiol de la Force.)

MATERON ou MATHERON, en Provence: cette Famille noble eft originaire d'Avignon, dont une des portes tire fon nom. Elle a poffédé les Seigneuries de Peynier, d'Auzet, Barras, Tournefort, Entrepierres & Taillas, & étoit en grande faveur à la Cour du Roi de Sicile & Comte de Provence, qui fit don de la Terre de Peynier à Michel de Materon, en confidération de fes fervices. Celui-ci fut père de

Jean de Materon, Chevalier, Seigneur de Peynier, qui devint, par fes rares talens, Maître des Requêtes de ce Prince. Le Pape Sixte IV lui accorda de beaux privilèges; le Duc de Milan l'honora du Collier de fon Ordre; Charles VIII le fit Grand Préfident, fon Chambellan, & l'envoya plufieurs fois en Ambaffade auprès de la République de Florence, lorfqu'il méditoit la conquête du Royaume de Naples. Ses defcendans, toujours diftingués par des emplois très-honorables, s'étoient alliés aux principales Maifons de Provence.

De deux branches que cette Famille y avoit formées, il n'y a que celle des anciens Seigneurs de *Taillas* qui exifte: Jean-Louis de Materon en eft le chef; il étoit Capitaine d'Infanterie dans les Armées du Roi des Deux-Siciles & vivoit à Naples, fans alliance, en 1759. (*Hift. héroïque de la Nobleffe de Provence*, tom. II, p. 120.)

Les armes: *d'azur, à une voile en poupe d'argent, attachée à une antenne d'or, pofée en fafce, liée de gueules, & accompagnée en pointe d'un rocher d'or, mouvant d'une mer de pourpre.*

* MATHAN. C'eft une des plus anciennes Maifons de la Province de Normandie. La preuve indubitable, c'eft la Terre de Mathan qu'elle poffède de tems immémorial, à laquelle elle a donné fon nom. Elle eft fituée dans le Bailliage de Caen, près l'Abbaye d'Aulnay, dont les Seigneurs de Mathan furent bienfaiteurs lors de fa fondation: cette Terre, relevant du Duché de Normandie, à laquelle le Roi réunit celles de *Saint-Pierre-de-Semilly*, de *Saint-André-de-l'Épine, du Mefnil-Agar* & *du Soulaire*, a été érigée en *Marquifat*, fous le même nom de Mathan, par Lettres Patentes données à Verfailles au mois de Février 1736, enregiftrées au Parlement & en la Chambre des Comptes de Rouen, les 17 Mai & 27 Juillet de la même année, en faveur de Bernardin de Mathan, Ba-

ron d'Auffay, &c., Chevalier de Saint-Louis, &c., mentionné au degré XIX de la branche des Seigneurs de *Semilly*. On ne doute point que cette Maiſon ne tire ſon nom d'une Paroiſſe qu'elle poſſédoit originairement, diſtante de Caen de deux lieues, & appelée préſentement *Mathieu*, par corruption du nom de MATHAN, qu'elle portoit encore dans le XIVe ſiècle. (C'eſt le ſentiment du célèbre M. Huet, dans ſes *Origines de Caen*, ſeconde édit., p. 336.) Pluſieurs Chartes de donations faites par cette Maiſon à l'Abbaye de Barbery & à la Collégiale du Saint-Sépulcre de Caen, de portions de terre de leur domaine, ſituées dans cette Paroiſſe, appelée MATHAN dans ces Chartes, prouvent inconteſtablement ce fait.

I. JEAN DE MATHAN, Ier du nom, Seigneur dudit lieu, eſt le premier dont la mémoire ſe ſoit conſervée; il vivoit dans le XIe ſiècle, & eſt cité dans une Charte du Prieuré de Saint-Vigor, près de Bayeux, datée de l'an 1096. Il fut du nombre des Chevaliers Bannerets qui ſuivirent, la même année, à la première Croiſade de la Terre Sainte, Robert Courte-Heuſe, Duc de Normandie. De ſa femme, dont le nom eſt ignoré, il eut :

II. ROBERT DE MATHAN, Ier du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, qui donna, par Charte de l'an 1136, aux Religieux de Savigny, nouvellement établis dans l'Abbaye d'Aulnay, la dîme de deux Moulins & dix acres de terre de ſon domaine de Saint-Georges-d'Aulnay. (Cette donation fut confirmée, avec les autres faites à ladite Abbaye, par la Bulle du Pape EUGÈNE III de l'an 1153.) De ſon mariage contracté avec *Luce de Magneville* vint :

III. RAOUL, Chevalier, Seigneur DE MATHAN, qui confirma à l'Abbaye d'Aulnay les aumônes faites par ſon père. Il épouſa *Marie Bacon*, Dame de Jurques en partie, & en eut :

IV. GEOFFROY, Chevalier, Seigneur DE MATHAN & de Jurques, qui eſt cité dans une Charte de 1203, contenant une donation faite à l'Abbaye d'Aulnay par *Robert de Longvillers*. Il eut un membre de fief à Villers, à l'occaſion de ſon mariage avec *Laurette de Villers*, dont naquit :

V. JEAN, IIe du nom, Chevalier, Seigneur DE MATHAN & de Jurques en partie, qui confirma à l'Abbaye d'Aulnay un demi-acre de pré, ſis à Saint-Georges-ſur-Odon, qui lui avoit été donné par Robert Gayart, ſon vaſſal. Il ratifia, du conſentement de *Sara de Longvillers*, ſon épouſe, les donations faites à la même Abbaye, par *Jeanne*, ſœur aînée de *Sara*, & fille aînée de *Robert de Longvillers*, & ajouta à ces donations celle d'un acre de terre à Longvillers, qu'il aumôna à cette Abbaye, par une Charte ſans date. Il eut de ſon mariage :

1. ROBERT, qui ſuit;
2. JEAN, qui fut du nombre des Chevaliers de la Vicomté de Caen, cités à Tours pour le ſervice du Roi, l'an 1272.

VI. ROBERT, IIe du nom, Chevalier, Seigneur DE MATHAN, de Jurques & de Longvillers, donna, par Charte de 1249, à l'Abbaye d'Aulnay une rente à prendre ſur le Tenement d'un de ſes vaſſaux, & eſt qualifié *Monſieur* & *Chevalier*, dans des Chartes de 1252 & 1265. Il avoit épouſé *Marie de Creuilly* ou *Creully*, fille de *Robert*, IIe du nom, Baron *de Creuilly*, dont vinrent :

1. GUILLAUME, qui ſuit;
2. RICHARD, Seigneur de Villers & de Jurques, Curé de Meuvaines en 1305;
3. JEAN, chef de la branche des Seigneurs de *Than*, mentionnée ci-après;
4. ROBERT, Chevalier, qui fut père de

   LOUISE, qui s'eſt mariée, par acte de 1350, à noble homme *Jean Radulph*.

5. N... DE MATHAN, femme de *Richard de Malherbe*, Seigneur de Meuvaines;
6. PERRONNELLE, vivante avec ſon mari en 1308 & 1325;
7. Et N... DE MATHAN, femme de *Richard de Pellevé*.

VII. GUILLAUME, Chevalier, Seigneur DE MATHAN, Longvillers, Saint-Martin de Villers, Bellonde & Jurques, acquit, ſuivant un titre de 1293, quelques portions de terre à Longvillers; retira, en 1296, le fief noble de Bellonde à droit de ſuzeraineté; échangea, en 1306, les dîmes de Villers-Bocage pour 10 livres de rente, avec le Chapitre du Saint-Sépulcre de Caen, & acheta, la même année, de *Germaine*, veuve de *Robert Bacon*, le Fief noble de Jurques, relevant du Roi. Il eut de *Clémence d'Angerville*, ſon épouſe :

1. JEAN, qui ſuit;
2. RICHARD, Curé du Freſne;
3. GUILLAUME;
4. ROBERT, lequel fut tuteur de ſon neveu en 1347;

5. Olivier;
6. N... de Mathan, mariée à *Pierre du Fresne*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu;
7. N... de Mathan, femme de *Denis de Brebeuf*, Chevalier, Seigneur de Brebeuf;
8. N... de Mathan, mariée à *Jeannot de Gouvis;*
9. Et N... de Mathan, femme d'*Alain de Falaife*, Chevalier, Seigneur de Fontaine-Etoupefour, vivant en 1341.

VIII. Jean, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur de Mathan, Longvillers, Jurques, Saint-Martin de Villers & Bellonde, mourut quelque temps après l'accord qu'il fit, en 1341, avec fes frères & fes beaux-frères. Il avoit époufé *Jeanne de Parfouru*, fille & héritière de *Richard*, Chevalier, Seigneur de Saint-Pierre-de-Semilly, Semilly-à-la-Meauffe & Semilly-à-Couvains, laquelle fe remaria à *Jourdain de Rucqueville*, Seigneur dudit lieu. Elle eut de fon premier lit:

1. Jean, qui fuit;
2. Et Thomasse, mariée, en 1347, à *Richard de Longvillers*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, dont poftérité. Voy. LONGVILLERS.

IX. Jean, IVe du nom, Chevalier, Seigneur de Mathan, Longvillers, Jurques, Saint-Martin de Villers, Bellonde, & des trois Fiefs de Semilly, commença à fervir dès fon jeune âge. Il eft compris dans le Catalogue des Chevaliers Bannerets qui fervirent fous les règnes de Charles V & Charles VI. Le premier titre qu'on a de lui eft de 1359, & le dernier eft une déclaration de fes biens qu'il donna au Roi en 1390; il mourut l'année d'après, & fon époufe, *Marie de Longvillers*, Dame en partie de Longvillers, en 1396; elle étoit fille de *Richard*, Chevalier, Seigneur *de Longvillers*, & de *Jeanne Teffon de Saint-Vaaft*. Leurs enfans furent:

1. Olivier, qui fuit;
2. Et Jacques, auteur de la première branche des Seigneurs de *Semilly*, éteinte.

X. Olivier, Chevalier, Seigneur de Mathan, Longvillers, Jurques, Saint-Martin de Villers, Bellonde, Bretteville, Trihan, &c., comparut avec 7 Ecuyers de fa Compagnie, aux montres faites à Ardres ès-années 1386 & 1387, & fervit avec les mêmes, la dernière année, fur les frontières de Picardie, fous M. de Saveufe, Capitaine Général audit pays. Il fut du nombre des Gentilshommes chofis par le Roi pour accompagner, en 1395, Isabelle de France, fille de S. M. & Reine d'Angleterre, jufqu'à Calais, & mourut, en 1411. Il avoit époufé, du vivant de fon père, noble Dame *Marie d'Anfernet*, décédée en 1434, dont il eut:

1. Jean, qui fuit;
2. Jacques, mort fans alliance;
3. Mahoul, mort jeune;
4. Richard, Seigneur de Longvillers, Curé de Jurques, mort en 1460;
5. Et Jeanne, femme d'*Olivier des Touches*, Seigneur de Montmartin, près de Coutances.

XI. Jean, V^e^ du nom, Chevalier, Seigneur de Mathan, Longvillers, Jurques, Saint-Martin de Villers, Bellonde, Montpied, Douville-en-Auge, Urville, la Selle, le Homme, le Tilleul & Pierrefitte, fervoit, en 1411, avec Robert de la Heufe, Chambellan. Il fe trouva depuis aux fièges de Montereau-Faut-Yonne, Melun & Meulan & aux batailles de Crevant, Verneuil, Beaugency & Beugné, où il fut fait prifonnier. Il fit preuve d'*ancienne nobleffe* devant Raymond de Montfaut, Commiffaire nommé par le Roi en 1463, & mourut la même année. Il avoit époufé *Jeanne d'Urville*, fille & héritière de *Jean*, Seigneur *d'Urville*, & de *Jeanne de Clinchamps*. De ce mariage naquirent:

1. Jean, Seigneur de Longvillers, mort fans alliance;
2. Gilles, qui fuit;
3. Guillemette, Dame de Douville, mariée, en 1451, à *Jean Bacon*, Seigneur de Bavent;
4. Jeanne, femme de *Jean Houel*, Seigneur de Montramey;
5. Et Catherine, morte fans alliance.

XII. Gilles, Chevalier, Seigneur de Mathan, Longvillers, Jurques, Saint-Martin de Villers, Bellonde, Montpied, Urville, la Selle, le Homme, le Tilleul, Pierrefitte, la Forêt & Villers-Bocage, fut fait Chevalier de l'Ordre du Roi en 1494, & mourut en 1500. Sa veuve, *Jeanne de Coulonges*, Dame de Coulonges, au Maine, de la Chapelle, & Baronne de Saint-Ouen-le-Brifoult, réclama un droit lignager pour fon fils, dont elle étoit tutrice, & rentra en poffeffion, en 1511, de la Seigneurie de Semilly, laquelle avoit été le partage de Jacques de Mathan, frère d'Olivier, fon bifaïeul. Elle mourut peu de tems après, ayant eu pour enfans:

1. Gilles, mort jeune ;
2. Nicolas, qui suit ;
3. Guillemette, mariée 1° à *Jean de Pierrefitte*, Seigneur de Chaumont ; & 2° à *Fleury de Rouxel*, Seigneur de Médavi ;
4. Jeanne, Dame de la Chapelle, qui époufa, en 1495, *Jean du Pleffis*, VI[e] du nom, Seigneur du Pleffis-Châtillon, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, dont poftérité. Voy. PLESSIS-CHATILLON (du) ;
5. Marguerite, femme 1° de *François Benoift*, Seigneur de Ragny ; & 2° de *Louis de Montfiquet*, Seigneur de Blagny ;
6. Et Hélène, mariée, par contrat de 1505, à *Richard Puhard*, Seigneur d'Amferville. (C'eft à ce contrat que figna Jean, bâtard de Mathan, Ecuyer, cité par la Roque, dans fon *Traité de la Nobleffe*, à l'article des bâtards des Nobles.)

XIII. Nicolas, I[er] du nom, Chevalier, Seigneur de Mathan, Longvillers, Jurques, Saint-Martin de Villers, Bellonde, Montpied, Urville, la Selle, le Homme, le Tilleul, Pierrefitte, la Forêt, Coulonges, Saint-Ouen-le-Brifoult & Saint-Pierre-de-Semilly, époufa, l'an 1510, étant encore en bas âge, 1° *Sufanne le Veneur*, fille de *Charles*, Baron de Tillières, & nièce du Cardinal *Jean le Veneur*, Grand Aumônier de France ; & 2° *Madeleine d'Efpinay*, Dame de Vains, fille d'*Henri*, Sire *d'Efpinay*, en Bretagne, Chambellan du Roi Louis XII. (Par cette alliance, la Maifon de Mathan a l'honneur d'appartenir aux Maifons Royales de Bourbon & de Valois & à celle *de Lorraine*.) Du premier lit fortit :

1. Marie, morte fans alliance, en 1529.

Et du fecond lit vinrent cinq garçons & quatre filles, qui demeurèrent en bas âge, en 1538, fous la tutelle de *Catherine d'Eftouteville*, Baronne de Moyon, leur grand'mère, jufqu'en 1550, favoir :

2. Joachim, qui fuit ;
3. Gilles, mort jeune ;
4. Georges, chef de la branche des Seigneurs de *Semilly*, rapportée ci-après ;
5. Louis, mort enfant ;
6. Pierre, Seigneur & Curé de Jurques & Prieur de Saint-Fromond en 1593 ;
7. Marie ;
8. Perronne, femme, par contrat du 20 Juin 1543, de *Jacques de Couvert*, I[er] du nom, Chevalier, Seigneur de Sottevaft, &c., dont poftérité. Voy. COUVERT ;
9. Avoie, alliée, en 1541, à *Louis Durfus* Seigneur de Leftre, Gouverneur de Cherbourg ;
10. Et Jacqueline, mariée, la même année, à *Euftache le Marquier*, Seigneur de Geilleulle.

XIV. Joachim, Chevalier, Seigneur de Mathan, Longvillers, Saint-Martin de Villers, Bellonde, Coulonges & Vains, fut paffé âgé en 1549, étant pour lors Enfeigne d'une bande de Légionnaires de 1000 hommes de pied, & mourut en 1574. Il avoit époufé, l'an 1552, *Marguerite le Marquetel de Saint-Denis*, laquelle, étant veuve, fe remaria à *Pierre de Moges*, Seigneur de Buron, dont elle ne laiffa point d'enfans. De fon premier lit fortirent :

1. Antoine, qui fuit, tige de la branche des Seigneurs de *Vains*, de *Pierrefitte*, &c. ;
2. Nicolas, auteur de celle des Seigneurs de Mathan, de *Longvillers*, &c., rapportée ci-après ;
3. Pierre, mort en 1581 ;
4. Jeanne ;
5. Et Françoise, mariée, en 1598, à *Charles le Foreftier*, Seigneur de Pont-Gilbert.

BRANCHE
des Seigneurs de Vains *& de* Pierrefitte, *&c.*

XV. Antoine de Mathan, Chevalier, Seigneur de Vains, Pierrefitte, le Tilleul, Saint-Martin de Villers, &c., époufa, en 1575, *Ifabeau Grefille*, Dame du Rocher, fille & héritière en partie de *Jean Grefille*, Ecuyer, Seigneur du Rocher, & de *Françoife Thiboult*. Il par agea, en 1581, avec fon frère, la fucceffion paternelle, & en 1594 celle de leur oncle Robert de Mathan, Seigneur de Pierrefitte, & mourut en 1616. Ils eurent :

1. César-Auguste, Chevalier, Seigneur de Vains, Capitaine, Commandant & Meftre de Camp du Régiment de Canify, Capitaine des Garde-Côtes du Bailliage du Cotentin, décédé en 1640. Il avoit époufé 1° *Louife d'Auray de Saint-Poix* ; & 2° *Anne de Vauborel*, de laquelle vint :
   Jean-Joseph, mort fans alliance.
2. 3. 4. & 5. Joachim, Louis, Rolland & Hervé ;
6. Pierre, qui fuit ;
7. Et Jacques, Seigneur de Villers & Chanoine d'Avranches. (Tous ces enfans font employés, avec leur père, comme *anciens Nobles*, dans la recherche de M. de Roiffy, en 1599.)

XVI. Pierre de Mathan, Chevalier, Seigneur de Pierrefitte, du Rocher, de Saint-Martin de Villers, mourut à la fin de 1639. Il avoit épousé, 1° en 1625, *Louise de Moges*, Dame de la Haye, Estouteville, Escajeul & Ammeville, veuve de *Jacques de Rassent*, Seigneur de Bapaume, &c., & fille de *Jacques de Moges*, Seigneur de la Haye, &c., Gentilhomme ordinaire du Duc d'Alençon & Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes du Sieur de la Vérune, Gouverneur de Caen, & de *Marie Pyvain*, Dame d'Ammeville; & 2° en 1635, *Geneviève Labbey*, veuve de *Pierre de Mannoury*, Seigneur de Saint-Germain-le-Vasson, & fille de *François Labbey*, Seigneur de la Roque-Baignard, & d'*Anne de Trihan*. Du second lit il eut :

1. César-Auguste, qui suit ;
2. François, Seigneur de Pierrefitte, mort sans alliance ;
3. Claude, femme de N... *des Hayes*, Seigneur de Barlemont ;
4. Et Charlotte, mariée à N... *Gosselin*, Seigneur de Silly.

XVII. César-Auguste de Mathan, Chevalier, Seigneur de Vains, Pierrefitte & le Tilleul, né vers 1637, épousa, en 1661, *Madeleine de Drosey*, Dame de Sainte-Marie-aux-Anglois, fille de *Pierre*, Seigneur dudit lieu, & de *Madeleine de Bernières de Percy*. De ce mariage vinrent :

1. Jean-Joseph, qui suit ;
2. François, Sieur de Beaucoudray & de Chesny, Chanoine de Cussy, à Bayeux, puis marié à *Anne-Catherine Ribier de Villebrosse*, à Paris ;
3. Gabriel-Philippe, auteur de la branche des Seigneurs de *Canapville*, &c., rapportée ci-après ;
4. Et Marie-Madeleine, Religieuse à Falaise.

XVIII. Jean-Joseph de Mathan, Chevalier, Seigneur de Pierrefitte, le Tilleul & Sainte-Marie-aux-Anglois, épousa *Anne le Lasseur*, Dame de la Cocardière, de laquelle il eut :

1. Pierre-Auguste, Seigneur de Sainte-Marie-aux-Anglois & Saint-Marcouf, mort sans enfans ;
2. Claude, qui suit ;
3. Antoine, mort sans alliance ;
4. Philippe ;
5. Et Marie.

XIX. Claude de Mathan, Chevalier, Seigneur de Pierrefitte, le Tilleul & Sainte-Marie-aux-Anglois, épousa, en 1726, *Renée-Françoise-Anne-Marguerite Fauche*, Dame de Cordey & de Neuilly, dont il eut :

XX. Pierre-Claude-René-Henri de Mathan, Chevalier, Seigneur de Pierrefitte, le Tilleul, &c., qui a épousé, en 1752, *Marie-Henriette-Jeanne le Berceur de Fontenay*, fille de *René-Bernard le Berceur*, Marquis de Fontenay, Chevalier de Saint-Louis & Major du Régiment de Toulouse, Cavalerie, & de *Marie-Henriette-Charlotte de Malherbe*.

BRANCHE des Seigneurs de Canapville *& de* Graye-Mannetot.

XVIII. Gabriel-Phillippe de Mathan, Chevalier, Seigneur de Canapville (troisième fils de César-Auguste, Seigneur de Vains, & de *Madeleine de Drosey*), fut marié à *Anne de Varignon*, héritière de Graye & Putot. Il en a eu :

1. Jean-Joseph, qui suit ;
2. Gabriel ;
3. Et Gabrielle, vivante en 1723.

XIX. Jean-Joseph de Mathan, Chevalier, Seigneur de Graye-Mannetot, épousa *Marie-Anne de Mannoury*, fille de *Charles*, Sieur de Reviers, & de *Marie-Anne de Coulibœuf*, dont sont issus :

1. Claude-Léonor ;
2. Jacques-Joseph, mort jeune en 1770 ;
3. Et Marie-Jeanne-Gabrielle.

BRANCHE des Seigneurs de Mathan *& de* Longvillers.

XV. Nicolas de Mathan, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Mathan & de Longvillers (second fils de Joachim, Seigneur de Vains, & de *Marguerite le Marquetel de Saint-Denis*), Gentilhomme ordinaire de la Chambre de François de France, Duc d'Alençon, naquit le 14 Septembre 1560. Il demeura en bas âge en 1574 & ne put obtenir le partage des biens de sa Maison avec son frère qu'en 1581. Il eut pour sa part les Seigneuries de Mathan & de Longvillers, & mourut en 1596. Il avoit épousé, par traité du 8 Juin 1588, *Marie Morel*, morte en 1629, fille de *Nicolas*, Comte d'Aubigny, Seigneur du Torpt, & de *Marie Richard de Hérouvillette*, de laquelle il laissa :

1. Pierre, qui fuit ;
2. Robert, Docteur de Sorbonne, Chanoine de Vaucelles & Archidiacre d'Exmes en la Cathédrale de Bayeux ;
3. Et Adrien, Maréchal Général des Logis de la Cavalerie Légère de France, par Brevet de 1635, après en avoir fait les fonctions dans l'armée de Savoie en 1630. Il fut tué, en 1650, dans la révolte de Marseille, aux portes de la ville, en portant les ordres du Roi au Conful. (Il laiffa à fes héritiers les Terres de Trouffeauville, Soquence & de Querville, qu'il avoit acquifes.)

XVI. Pierre, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de Mathan, Soquence, Querville, Trouffeauville, Longvillers & Bellonde, obtint des Lettres de bénéfice d'âge en 1608 ; il mourut en 1651, âgé de 61 ans. De fon époufe, *Marie de Blondel*, fille de *Pierre*, Seigneur *de Blondel*, la Carbonnière & le Brecy, & de *Marguerite le Sueur*, il eut :

1. Adrien, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de fa Chambre, marié, en 1680, à *Anne-Charlotte-Léonore-Agnès de Préfontaine*, fille de *Léonor-Agnès de Préfontaine*, Avocat Général au Parlement de Rouen, & de *Charlotte Scarron ;*
2. Robert, Chanoine Régulier de Sainte-Geneviève-du-Mont à Paris ;
3. Pierre, qui fuit ;
4. Antoine, mort jeune ;
5. Jean-Baptiste, Prêtre, Seigneur & Patron de Querville ;
6. Joachim, Seigneur & Patron de Soquence, Lieutenant de la Compagnie Franche des Fufiliers du Capitaine la Guerre, par Brevet du 18 Février 1674 ;
7. Et Marguerite, mariée, 1° le 19 Juin 1664, à *Charles du Châtel*, Seigneur de Rampan; & 2° à *Thomas Hue*, Seigneur de Vermanoir.

XVII. Pierre, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Mathan, Longvillers, Bellonde, Soquence, Querville & Trouffeauville, né le 16 Décembre 1645, fut Enfeigne dans le Régiment de Navarre, Compagnie de Foucault, par Brevet du 15 Février 1666. Il époufa, par contrat du 25 Juin 1691, *Ifabelle le Bas de Cambes*, fille de *Georges le Bas*, Ecuyer, Seigneur & Patron de Cambes, & de *Catherine de Saffray*. De cette alliance fortirent:

1. Isabelle-Catherine, mariée à Bernardin de Mathan, Seigneur de Semilly, fon coufin, auquel elle porta en don mobile la Terre de Mathan ;
2. Marguerite, Religieufe en l'Abbaye de la Sainte-Trinité de Caen ;
3. Et Marie, alliée, en 1714, à *François de Bernières*, Seigneur de Gavrus.

BRANCHE
des Seigneurs de Semilly, *Marquis* de Mathan.

XIV. Georges de Mathan, Chevalier, Baron de Saint-Ouen-le-Brifoult, Châtelain de Semilly, Seigneur & Patron de Jurques, Montpied, la Motte, la Forêt, la Selle & le Homme, né en 1528 (troifième fils de Nicolas, Ier du nom, Seigneur de Mathan, &c., & de *Madeleine d'Efpinay*, fa feconde femme), fut Gouverneur & Capitaine des Ville & Château de Saint-Lô, Chevalier de l'Ordre du Roi en 1570 & Gentilhomme de fa Chambre. Il époufa, 1° en 1552, *Claude des Affes*, fille de *Claude*, Ecuyer, Seigneur de Mirmont & de Grantemefnil, Confeiller au Parlement de Paris, & de *Catherine de Pas ;* & 2° en 1570, *Françoife de Créquy*, veuve de *Jacques de Mailloc*, Chevalier, Seigneur du Mont de la Vigne. Georges de Mathan mourut le 15 Février 1595, & fut enterré dans l'Eglife de Saint-Pierre-de-Semilly, où l'on voit fon tombeau élevé ainfi que celui de fa première femme, morte le 27 Janvier 1569, âgée de 36 ans, dont il avoit eu 12 enfans, favoir :

1. Adrien, qui fuit ;
2. 3. & 4. Charles, Nicolas & Pierre, morts enfans ;
5. Robert, tige de la branche des Seigneurs de *Beaucoudray*, rapportée ci-après ;
6. Joachim, Seigneur du Homme, la Selle, Fours & Villiers, auquel Henri IV donna une place au vieux Palais de Rouen, où il fit bâtir le Château de Mathan. Il fut Curé de Jurques, Prieur de Saint-Fromond & du Bourgachard, Chanoine de Reims & de Bayeux, Archidiacre de Rouen & Doyen d'Ecouis. Il mourut à Paris le 30 Décembre 1626 ;
7. Jacques, Seigneur & Patron de Jurques, Montpied, la Motte & la Forêt, père par fa femme, *Charlotte d'Aché*, Dame de Bonneval, d'un garçon & de trois filles, favoir :
   1. N... de Mathan, Religieux Jacobin & Curé de Jurques ;
   2. Jacqueline, femme de *Gabriel de Cordouen ;*
   3. Elisabeth, mariée à *Pierre Bunel*, Seigneur des Isles ;

4. Et Cécile, femme d'*Isaac Roger*, Seigneur de Tesson.

8. 9. & 10. Marie, Jeanne & autre Marie ;
11. Françoise, mariée, 1° en 1574, à *Jacques Davy*, Seigneur de Saint-Hilaire ; & 2° à *Guillaume le Gonez*, Seigneur de Merville & de Graye ;
12. Et Claude, mariée, en 1587, à *Pierre de Camprond*, Seigneur de Malaffis.

XV. Adrien de Mathan, Chevalier, Seigneur, Châtelain de Semilly, né en 1552, Gouverneur des Ville & Château de Saint-Lô, testa en 1625, & mourut en 1630. Il avoit épousé, 1° en 1577, *Jacqueline de Guitton*, fille de *Gilles*, Seigneur de Montaigu, & de *Françoise Vivien*, Dame de Saint-Aubin-des-Bois; & 2° en 1596, *Françoise d'Acher*, morte à Semilly le 2 Septembre 1627, fille de *Jean*, Seigneur du Mesnil-Vitet, & de *Claude du Croc*; celle-ci fille de *Charles du Croc*, Seigneur de Mortefontaine, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes, & de *Charlotte de Montmorency*. Du premier lit vinrent :

1. Françoise, mariée, en 1601, à *Jacques de Saint-Germain*, Seigneur du Post ;
2. Marie, femme, vers 1600, de *Robert le Bourgeois*, Seigneur de Héauville, dont des enfans. Voy. BOURGEOIS (le), Seigneur de *Héauville*, &c.;
3. Charlotte, mariée, en 1607, à *Jacques du Sauffay*, Seigneur & Patron de Clais.

Et du second lit il eut :

4. Charles, qui suit ;
5. François, Prieur de Saint-Fromond, Chanoine de Cuffy, à Bayeux, & ensuite à Rouen;
6. Et Joachim, mort avant son père en 1621.

XVI. Charles de Mathan, Chevalier, Seigneur, Châtelain de Semilly, Fours, Villiers, le Homme, &c., mourut & fut enterré, le 9 Décembre 1631, dans l'Eglise de Saint-Pierre-de-Semilly. Il avoit épousé, en 1621, *Marie Dyel*, morte le 9 Juin 1636 & enterrée à Rouen, fille de *Jean Dyel*, Chevalier, Seigneur des Hameaux, Conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat & Privé en la Cour des Aides de Normandie, & de *Nicole le Clerc*, dont cinq enfans, qui, du chef de leur mère, eurent le Comté de Beaunay & les Seigneuries de Biville, Sainte-Geneviève, Saint-Marc, les Hameaux, Beaurenouf, en Caux, la Villette & Condécourt, près de Meulan. De ce mariage vinrent :

1. Paul, mort âgé de 36 ans en 1660, sans enfans de son mariage avec *Françoise le Myre*, Baronne d'Angerville, Châtelaine de la Praterie, Vicomtesse de Fauguernon, Dame de Saint-Philbert-des-Champs, laquelle se remaria à N... *le Conte*, Marquis de Pierrecourt ;
2. Jean, qui suit ;
3. Marie, Religieuse à l'Abbaye d'Almenêches ;
4. Françoise, mariée, par contrat du 10 Janvier 1651, à *Guillaume d'Anneville*, IIe du nom, Chevalier, Seigneur & Patron de Chiffrevast, &c., Gouverneur & Lieutenant Général de l'Armée de S. M. en Champagne, dont des enfans. Voy. ANNEVILLE (d').
5. Et Susanne, Religieuse à Poissy.

XVII. Jean de Mathan, VIe du nom, né en la Paroisse de Saint-Godard de Rouen en 1627, d'abord Chevalier de Malte, &, après son frère aîné, Seigneur, Châtelain de Semilly, du Mesnil-Agar, Fours, Villiers, Ragny, Tournay, Villodon, Regnault, Comte de Beaunay, des Hameaux, Biville, Saint-Marc, Sainte-Geneviève, Villette, Condécourt, & propriétaire du Château de Mathan à Rouen, mourut à sa Terre de Ragny & fut inhumé à Semilly le 11 Octobre 1678. Il avoit épousé, le 28 Juillet 1657, *Jeanne-Gillette de Boran*, Dame de Ragny, fille de *Gilles*, Chevalier, Seigneur de Castilly, &c., & de *Marie de la Dangie*, Dame d'Agy & d'Hermanville. Leurs enfans furent :

1. Louis, Chevalier, Seigneur, Comte de Beaunay, Châtelain de Semilly, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, marié, en 1681, à noble Dame *Marie Robert*, qui le fit père de

   Jean, Colonel du Régiment de Bugey, Infanterie, mort âgé de 19 ans, à Mantoue, le 1er Septembre 1701 ;
   Et Philippe, baptisé à Semilly, le 24 Octobre 1694, mort âgé de 6 ans.

2. Philippe, qui suit ;
3. Et Jean, Chevalier de Malte, mort en 1680.

XVIII. Philippe de Mathan, Chevalier, Seigneur & Patron de Tournay, Ragny, Villodon, Regnault, Fours & Villiers, né en 1661, mourut en Décembre 1701. Il avoit épousé, par contrat du 3 Avril 1682, *Marie Davy*, Dame de Fréville & d'Auberville, fille & héritière en partie de *Bernardin Davy*, Chevalier, Seigneur & Patron de Fréville, & de *Marie Camieul*. De ce mariage sortirent :

1. Bernardin, qui suit ;

2. Louis-Guillaume, Docteur de Sorbonne, Abbé de la Croix-Saint-Leufroy, au Diocèse d'Evreux, & Prieur de Saint-Fromond, mort en 1769;
3. Et Philippe, mort Chevalier profès de l'Ordre de Malte.

XIX. Bernardin, Chevalier, Marquis de Mathan, Baron d'Auffay, Seigneur, Comte de Beaunay, des Hameaux, de Sainte-Geneviève, Saint-Marc, Biville, les deux Callevilles, Saint-Vaast, Hugleville, Saint-Pierre-de-Semilly, Saint-André-de-l'Epine & Saint-Georges, servit dès sa plus tendre jeunesse dans le Régiment de Bugey, sous Louis, Comte de Mathan, son cousin germain, qui en étoit Colonel; passa dans le Régiment Dauphin; se trouva au siège de Nice & à celui de Turin où il fut fait prisonnier en 1707; aux deux batailles d'Hochstaedt; aux sièges de Landau & de Fribourg; fut fait Capitaine & Major du Régiment Dauphin, Infanterie, en 1712; Chevalier de Saint-Louis en 1718; nommé la même année Lieutenant de Roi des Ville & Château de Caen; quitta le service peu de tems après, se retira dans sa place de Lieutenant de Roi à Caen; rendit d'importans services à sa patrie & au Roi dans des tems difficiles; maintint, en 1725, la paix & la tranquillité de cette ville, & empêcha par sa prudence & l'affection que les habitans lui portoient, les désordres auxquels la populace commençoit à se livrer pour la cherté des grains. C'est en considération de ses services, de ceux de ses ancêtres, de l'ancienneté de sa Noblesse & de ses grandes alliances, que Louis XV érigea en sa faveur, comme on l'a dit ci-devant, par Lettres Patentes données à Versailles, au mois de Février 1736, la Terre de Mathan, avec union de plusieurs autres, en *Marquisat*. Il mourut en son Château de Beaunay, au pays de Caux, le 5 Juillet 1769. Il avoit épousé, en Décembre 1713, Isabelle-Catherine de Mathan, sa cousine du IV[e] au V[e] degré, fille de Pierre, II[e] du nom, Chevalier, Seigneur de Mathan, & d'*Isabelle le Bas de Cambes*. Leurs enfans furent:

1. Anne-Louis, qui suit;
2. Louis, rapporté après son aîné;
3. Et Marie, morte jeune.

XX. Anne-Louis, *Comte*, puis *Marquis* de Mathan, Comte des Hameaux & de Beaunay, Baron d'Auffay, né le 13 Novembre 1715, Chevalier de Saint-Louis, Maréchal de Camp, ci-devant Capitaine de Grenadiers, aujourd'hui Commandant de Bataillon au Régiment des Gardes Françoises, Lieutenant des Ville & Château de Caen, a épousé, le 26 Février 1748, *Anne du Cluzel*, Dame d'Issou, fille de *Léonard*, Ecuyer, Seigneur de la Chabrerie, Blainville, &c., Fermier Général, & de *Thérèse Touzard*. Il en a eu un fils, nommé Guillaume, mort jeune.

XX. Louis de Mathan, né le 10 Août 1719, reçu Chevalier de Malte de minorité en 1733, devint Marquis de *Mathan* par cession d'Anne-Louis, son frère aîné, lors du partage des biens de feu leur père, Seigneur & Patron du Fief de Longvillers, de Cambes & de Fréville; fut fait Lieutenant des Vaisseaux du Roi par brevet du mois de Mai 1751 & Chevalier de Saint-Louis. Il a épousé, à la fin de Novembre 1769, *Anne-Angélique-Louise de Savary*, veuve du Comte *de Seré*, Exempt des Gardes du Corps, & fille de *Louis-Alexandre de Savary*, Chevalier, Seigneur de Saint-Just, Grand Maître honoraire des Eaux & Forêts de la Province de Normandie, & d'*Anne-Marie-Jeanne du Puis*. Ils ont eu:

1. Georges, né le 17 Août 1771;
2. Et Anne-Louise, née le 20 Septembre 1770.

BRANCHE
des Seigneurs de Beaucoudray.

XV. Robert de Mathan, né en 1551, Chevalier, Seigneur & Baron de Saint-Ouen-le-Brisoult (second fils de Georges, Châtelain de Semilly, & de *Claude des Asses*), mourut en 1627, âgé de 76 ans. Il avoit épousé, en 1600, *Marie de la Haye-Hue*, Dame de la Trinité & de Beaucoudray, dont il eut:

1. Charles, qui suit;
2. Henri, Baron de Saint-Ouen, Archidiacre & Chanoine de Rouen, Prieur de Bourgachard & de Saint-Fromond, enterré à Bourgachard où l'on voit son tombeau;
3. Georges, Jésuite;
4. Jean, Seigneur de Beaucoudray, d'Angoville & de Jurques, par acquisition, Ecuyer chez le Roi, Chevalier de son Ordre, Capitaine d'une Compagnie Franche de 100 hommes pour la garde de la ville de Monaco, & Capitaine par Brevet en 1642, mourut sans enfans en 1679;
5. Et Marie, femme d'*André de Creuilly*, Seigneur de la Motte & de Saint-Clair.

XVI. Charles de Mathan, Chevalier, Seigneur de Beaucoudray, du Mont & de Jur-

ques, épousa *Anne le Mancel*, de la Province de Bretagne, dont :

1. Henri-François, Seigneur de Beaucoudray, Conseiller aux Requêtes du Palais à Rouen, mort sans alliance ;
2. Jean-Joseph, Seigneur de Jurques, Conseiller au Parlement de Rouen ;
3. 4. & 5. Et trois filles, dont deux mortes jeunes, & la cadette Religieuse & Supérieure de l'Hôpital de Coutances.

BRANCHE
des Seigneurs de Saint-Pierre-de-Semilly.

X. Jacques de Mathan, Chevalier, Seigneur, Châtelain de Saint-Pierre-de-Semilly, de Semilly-à-la-Meauffe, & de Semilly-à-Couvains (second fils de Jean, IVe du nom, Seigneur de Mathan, & de *Marie de Longvillers*), étoit en 1387 à la Montre du Château de l'Ecluse avec 8 Ecuyers de sa Compagnie, & servit cette même année avec ces huit Ecuyers audit Château, sous le gouvernement de M. Gaston des Mortiers, & vivoit encore en 1412. Il eut de sa femme, *Marie Mosque*,

1. Jean, qui suit ;
2. Et Guillaume, Ecuyer, Garde-Scel des Obligations de la Vicomté de Bayeux ès-années 1439 & 1456, qui fut père de

Etienne, Procureur du Roi à Bayeux, qui s'est marié, en 1451, à *Mariette Ogier*, fille de *Thomas Ogier*, Ecuyer, dont :

Jeanne, femme de *Pierre Helyes*, Ecuyer, Seigneur de Lyserne, décédé à Bayeux en 1523, laissant plusieurs enfans. Voy. HELYES.

XI. Jean de Mathan, Chevalier, Seigneur des trois Fiefs de Semilly, épousa 1° *Laurence de Malherbe*, fille de *Jean*, Ecuyer, & de *Jeanne de Vaussy*, Dame de Douville-en-Auge, laquelle Seigneurie ils cédèrent, en 1430, à *Marie d'Anfernet*, veuve d'Olivier, Seigneur de Mathan, pour la moitié de ses remplacemens ; & 2° *Guillemette de Langrune*, avec laquelle il vivoit en 1456. Elle étoit veuve en premières noces de *Richard de Varroc*, & en secondes d'*Olivier de Soules*, Seigneur de Beaufossé. Il n'eut d'enfans que de sa première femme, savoir :

1. Richard, qui suit ;
2. Jean ;
3. Jeanne, Religieuse à l'Abbaye de la Trinité de Caen ;
4. Guillemette, femme 1° de *Gilles Baudart*, Seigneur de la Baudardière, en la Vicomté de Pont-Audemer ; & 2° de *Thibaud Durand*, Ecuyer ;
5. Et Marguerite, mariée 1° à *Jean*, Seigneur *de Villy* ; & 2° à *Jean du Fresne*, Ecuyer.

XII. Richard de Mathan, Chevalier, Seigneur des trois Fiefs de Semilly, est compris parmi les anciens Nobles dans la Recherche de Monfaut en 1463. Il avoit épousé *Isabeau Thezart*, veuve de *Jean de Semilly*, Ecuyer. Se voyant sans enfans, il fit avance de sa succession à ses deux sœurs, qui la partagèrent en 1461.

BRANCHE
des Seigneurs de Than.

VII. Jean de Mathan, Chevalier (troisième fils de Robert, IIe du nom, Seigneur de Mathan, & de *Marie de Creuilly*), est cité parmi les Chevaliers de l'arrière-ban de 1272, sous Philippe *le Hardi*, fils de Saint Louis. Il vivoit encore en 1318. Ses enfans furent :

1. Pierre, qui suit ;
2. Et Richard, Prêtre, lequel transigea, en 1346, avec Richard de Mathan, Curé du Fresne, touchant la pension viagère que M. Richard de Mathan, Curé de Meuvaines, leur oncle, lui avoit donnée sur son fief de Jurques.

VIII. Pierre de Mathan, Chevalier, Commissaire du Roi pour la Réformation de la Noblesse du pays de Normandie, donna un certificat, en 1343, à Jean de Vaux, Chevalier, Seigneur de Vaux, comme il avoit fait preuve devant lui de son ancienne noblesse. Il eut de sa femme, dont on ignore le nom,

IX. Guillaume de Mathan, Chevalier, Echanson du Roi de France, qui vivoit ès-années 1380 & 1403. Il épousa N.... *le Coustellier*, fille de *Regnier le Coustellier*, Chevalier, Seigneur de Petiville, Pannetier du Roi, son Chambellan, Bailli de Caen & de Chartres, & de Dame *Luce de Mitry*, dont :

X. Raoul de Mathan, Chevalier, Seigneur de Graye, qui se maria avec *Jeanne de Méhérenc* ; il en eut :

1. Raoullet, qui suit ;
2. Et Marie, alliée, en 1442, par son père, à *Guillaume de la Croix*, Ecuyer, Seigneur de Crangy, à Crépon.

XI. Raoullet de Mathan, Chevalier, cité dans des contrats de 1450 & 1493, avoit épousé *Jeanne Grosparmy*, Dame de Than,

fille de *Jean*, dit *le Jeune*, & petite-fille de *Hue Grosparmy*, Seigneur de Banville. De ce mariage vint :

XII. Jacques de Mathan, Chevalier, Seigneur de Than, qui vivoit en 1503. Il avoit épousé, en 1477, *Marguerite de Reviers*, fille aînée de *Richard*, Seigneur de Fontenailles, laquelle eut en mariage la Seigneurie de Manvieux. Leurs enfans furent :

1. Aimar qui fit preuve de noblesse en 1523, devant les Elus de Bayeux ;
2. Guillaume, cité dans des actes de 1524 & 1527 ;
3. Pierre, employé dans une montre faite à Caen en 1552, qualifié *Seigneur du Fief de Banneville*, situé à Than ;
4. Bernard, qui suit ;
5. Et Philippine, femme de *Jean Néel*, Seigneur de Brémoy.

XIII. Bernard de Mathan, Chevalier, fit sa preuve d'ancienne noblesse en 1540 & vivoit encore en 1558. Il eut de son épouse, dont le nom est ignoré,

XIV. Henri de Mathan, Chevalier, Seigneur de Than, qui est cité dans des titres de 1559 & dans des aveux de 1570 & 1588. Il comparut à la montre des Nobles faite à Caen en 1552, & excusa Louis Thezart, Seigneur des Essarts. Il eut pour fils,

XV. Olivier de Mathan, Chevalier, Seigneur de Than, qui fit sa preuve de noblesse devant M. de Roissy, en 1599. Il est fait mention de lui dans plusieurs pièces d'Ecriture des années 1595 & 1604. Sa fille,

Antoinette, épousa, par contrat de 1605, *Robert Hue*, Ecuyer, Seigneur de Vaubenard, à Crépon. (Généalogie rédigée d'après un *Mémoire* envoyé par M. l'Abbé Béziers, Chanoine du Saint-Sépulcre de Caen.)

Les armes : *de gueules, à 2 jumelles d'or, accompagnées en chef d'un lion passant du même*. Supports : *deux lions*. Cimier : *une tête humaine*. Devise en latin : Nil deest timentibus Deum ; en françois : Au féal, rien ne falt. Cri : Mathan.

MATHAREL, Maison originaire de la ville de Ravenne en Italie, connue & établie en France depuis 1385, distinguée par les grands hommes qu'elle a donnés à l'Etat, par deux Cardinaux & un Evêque à l'Eglise (lors de son séjour en Italie), & par ses belles alliances. Elle a formé plusieurs branches, dont une va s'éteindre & deux subsistent, l'une en Auvergne & l'autre en Normandie. Avant d'en donner la filiation suivie, dressée sur les titres originaux qui nous ont été communiqués & que nous avons vérifiés, il est bon d'observer que cette Maison a été très-puissante parmi les Patrices de la ville de Ravenne. — Nicolas de Matharel, un des principaux de celle de Mulina, vivoit en 1300 (c'est ce qui est prouvé par un extrait du troisième livre des *Leçons antiques*, p. 106, dédié à Jean-Marie de Matharel, Evêque de Cassano). — François de Matharel, très-attaché au Prince de Spolète, auquel il étoit devenu cher par les belles qualités de son âme, s'étant glorieusement fait connoître par son intégrité après la liberté rendue à la ville de Ravenne, vivoit en 1332. — Dans le même siècle Lambin de Matharel, très-vaillant guerrier, mérita d'être créé *Tribun de la Milice*. — Depuis l'année 1332 jusqu'en 1500, il ne reste aucun vestige de cette Famille, parce que dans cet intervalle de siècles la ville de Ravenne fut souvent incendiée, dévastée ou dépeuplée, malheur qu'essuya la Maison de Matharel, comme les autres de la même ville.

I. Armand de Matharel, Chevalier, Seigneur du Chéry (descendant de François, mentionné ci-dessus), pour éviter la fureur des séditieux, passa en France & s'établit en Auvergne. Il s'attacha au service de Louis, Duc d'Anjou, oncle du Roi Charles VI, qu'il suivit dans son expédition du Royaume de Naples, où ce Prince mourut en 1384 ; & par ordre de Charles VI, il repassa en France avec quelques troupes. Il se maria, en Auvergne l'an 1385, avec *Marie-Alissante de Cisternes*, fille de Messire *Amblard de Cisternes*, laquelle lui apporta la Terre & Seigneurie du Chéry. Il est connu par un contrat de vente de 1392, par un Mandement du Sénéchal d'Auvergne qui lui fut donné le 28 Décembre 1406 & par une reconnoissance de cens qu'il fit en faveur de l'Eglise d'Usson le 10 Mai 1410. Il mourut en 1423, laissant de son mariage :

1. Blaise, qui suit ;
2. Pierre-François, lequel passa en Provence : il est connu par un contrat de vente que lui fit Etienne de Bassabat en 1406 ;
3. Et Roger, Chevalier, Seigneur du Pouget, qualifié *Damoiseau* dans un acte du 26 Juillet 1424. Il mourut sans postérité de

son mariage avec une héritière de la Maison *du Pouget*.

II. Blaise de Matharel, Chevalier, Seigneur du Chéry, est connu par un acte passé, de l'autorité d'Antoine de Rives, Garde du Scel Royal à Charnhac, dans la Châtellenie d'Usson, en Auvergne, devant *Antoine Banson*, Clerc Juré de ladite Cour, le 15 Mai 1424, entre lui & au nom de Roger, Seigneur du Pouget, & Pierre-François de Matharel, Ecuyers, ses frères absens, & *Claude de Cisternes*, Seigneur du Mas, frère de leur mère, fils & en partie héritier de feu noble homme *Amblard de Cisternes*. (Cet acte est une transaction par laquelle Blaise de Matharel abandonna à *Claude de Cisternes* la Terre & Seigneurie du Chéry, qui avoit été donnée à sa mère, & ledit *Claude de Cisternes*, de son côté, lui céda en échange la Terre & Seigneurie du Mas & autres héritages contenus dans cette transaction. Blaise de Matharel mourut en 1454; il avoit épousé, en 1424, *Marguerite-Gayte d'Usson*, qui lui apporta des biens & des maisons situées à Usson & la Terre & Seigneurie de Lasteyras. Leurs enfans furent :

1. Etienne, qui a continué la descendance, rapporté ci-après ;
2. Jean, Prêtre;
3. Antoine, Ecuyer (auteur d'une branche établie en Italie, éteinte), qui épousa *Marguerite Geneste*. Il mourut en 1478, laissant de son mariage trois garçons & une fille : ce qui est prouvé par un contrat passé, de l'autorité de Bertrand du Terme, tenant le Scel Royal de par le Roi, aux contrats à Charnhac, en Auvergne, devant *Jean Chalayon*, Clerc-Notaire Juré de la Cour dudit Scel, le 4 Janvier 1483, contenant vente faite par noble *Marguerite Geneste*, veuve d'Antoine de Matharel, Ecuyer, & ses enfans : Jean-Marie, Jean-Baptiste-Antoine, Annibal & Michelle, au profit d'Etienne de Matharel, Ecuyer, leur oncle, de tous les droits qu'ils auroient pu prétendre tant dans la succession d'Antoine, leur père, que dans celle de Blaise de Matharel, leur aïeul, moyennant 1800 livres Tournois. Ce contrat, dont il sera parlé au degré III, prouve clairement que lesdits de Matharel dénommés étoient enfans d'Antoine, & que Blaise de Matharel étoit leur grand-père. — Jean-Marie, comme Aumônier du Roi, & Annibal passèrent en Italie avec Charles VIII en 1492. Annibal, à la tête d'une Compagnie, fut tué à la bataille de Fornoue, le 5 Juillet 1495; Jean-Marie fut nommé à l'Evêché de Cassano vers 1500, & Suffragant de l'Eglise Métropolitaine de Ravenne. Il se fit connoître par sa profonde érudition tant à Ravenne que dans toute l'Europe, & illustra sa Famille. — Jean-Baptiste-Antoine de Matharel, le second des garçons, savant Philosophe de son tems, eut deux fils : le premier, nommé Jean, fut Chanoine de l'Eglise Métropolitaine de Ravenne & nommé Cardinal en 1540; & le second, Jean-Marie de Matharel, eut trois enfans légitimes : — le premier, Nicolas, Chanoine, & parvenu Cardinalat, fut connu sous le nom de *Cardinal de Ravenne* : il mourut à la fleur de son âge; le second, nommé Euclade, fut père de Jean-Marie de Matharel, homme illustre, qui eut le Gouvernement de plusieurs Villes & Bourgs de la Province Flaminienne & de Ferrare. Il fut Auditeur de Rote & envoyé Ambassadeur auprès du Pape Urbain VIII ; — le troisième, nommé Achille de Matharel, eut plusieurs enfans légitimes, entr'autres l'illustre Annibal de Matharel, qui, dans la Province Flaminienne & dans le Duché d'Urbin, gouverna mieux que tout autre plusieurs villes d'Italie, sous le règne de François-Marie, un des meilleurs & des plus prudens Princes de son tems. A cause de la grande estime qu'on avoit conçue de lui, il fut élevé aux plus grands honneurs de Mantoue par Charles, V[e] du nom, Duc de Mantoue, de Montferrat & de Nivernois, & après avoir mis la dernière main aux affaires de ce Prince, il revint joindre sa femme à Mantoue & y mourut, laissant quatre enfans. — François de Matharel (un des fils dudit Achille, & frère d'Annibal), premier du Sénat de Ravenne, fut marié & eut un fils. — Tous les susnommés depuis Antoine de Matharel, Ecuyer, frère cadet d'Etienne, sont mentionnés dans un Procès-Verbal, qui justifie l'ancienneté de la Famille de MM. de Matharel de la ville de Ravenne en Italie, remontant à l'an 1302. Ce Procès-Verbal qui est attesté par l'Archevêque d'Altenaro, Nonce en France, a été dressé à Ravenne, le 3 Mai 1646 ;
4. & 5. Marguerite & Antoinette.

III. Etienne de Matharel, Ecuyer (fils aîné de Blaise, Chevalier, Seigneur de Chéry, & de *Marguerite-Gayte d'Usson*), fut Seigneur de Lasteyras & du Mas. Il épousa, en 1464, *Marie de Mébron d'Arconges*, fille de Messire *Jean de Mébron*, Ecuyer, Sei-

gneur d'Arconges, Capitaine Châtelain pour le Roi de la Châtellenie d'Uſſon. (Ce degré eſt prouvé, 1° par une reconnoiſſance écrite en Latin, tirée des Minutes, revues par *Chamerlat*, Notaire à Uſſon, en Auvergne, le 3 Janvier 1464, faite par Etienne de Matharel pour lui, & prenant le fait & cauſe d'Antoinette de Matharel, ſa ſœur germaine, aux Directeurs & Adminiſtrateurs de l'aumône de la charité à Uſſon, d'un Hôtel ſitué à Uſſon, quartier de la Porte Fontaine, à cauſe duquel il reconnut devoir 4 livres tournois de cens de rente; 2° par une autre reconnoiſſance paſſée par nobles Etienne & Antoine, frères, le 24 Décembre 1471; & 3° par le contrat de vente de *Marguerite Geneſte*, veuve d'Antoine de Matharel, & de ſes enfans, du 4 Janvier 1483, au profit dudit Etienne, leur oncle, pour la ſomme de 1800 livres tournois, ainſi qu'il a été dit ci-devant à l'article d'Antoine.) Etienne de Matharel mourut vers l'an 1514, & laiſſa :

1. Robert, Prieur de Sainte-Radégonde ;
2. Antoine, qui ſuit, tige de la branche établie en Auvergne ;
3. Et Jean, auteur de celle établie en Normandie, rapportée plus loin.

IV. Antoine de Matharel, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur de Laſteyras & des Echarpies, eſt connu : 1° par un contrat paſſé devant *Beſſet*, Clerc-Notaire Juré du ſcel à Charnhac, en Auvergne, le 24 Janvier 1515, contenant lots & partages faits entre noble Robert, Antoine & Jean de Matharel, Ecuyers, & ſucceſſion de Meſſire Etienne de Matharel, Ecuyer, & de *Marie de Mébron d'Arconges*, leurs père & mère ; 2° par le contrat de mariage, du 1er Mars 1516, entre Meſſire Jean de Matharel, & *Louiſe de Colombettes*, où Antoine de Matharel, Ecuyer, Seigneur de Laſteyras, étoit préſent comme frère ; 3° par un extrait baptiſtaire, du 2 Août 1517, de Guillaume de Matharel, fils de Jean, dont Antoine fut parrain ; 4° par une tranſaction paſſée le 10 Juillet 1524, entre Vidal du Mazel, Seigneur dudit lieu, en la paroiſſe de Saint-Germain-ſous-Uſſon, & noble Antoine de Matharel ; 5° par le contrat de mariage, du 19 Juillet 1536, de Guillaume de Matharel, avec *Marie de Curabel*, où Antoine de Matharel & ſa femme aſſiſtèrent comme oncle & tante ; 6° par un accord ſur partage, fait devant *Borie*, Notaire, le 8 Janvier 1546, entre Antoine & Guillaume de Matharel, à cauſe de la ſucceſſion de Robert ; & 7° par un contrat en parchemin, paſſé devant *Bourlin*, Notaire à Charnhac, en Auvergne, le 18 Septembre 1562, contenant donation faite par Antoine de Matharel Ier & ſon fils, de pluſieurs biens provenant de la ſucceſſion de Robert, frère aîné dudit Antoine Ier, entre Antoine & Guillaume, ſon neveu, à la charge de payer, par ledit Antoine II, fils, la ſomme de 30 livres tournois à Françoise, ſa ſœur. Antoine de Matharel, Ier du nom, mourut en 1564, âgé de 95 ans. Il avoit épouſé *Jeanne Vernet*, fille de Meſſire noble *Antoine Vernet*, Avocat Général de la Cour des Aides, dont :

1. Antoine, qui ſuit ;
2. Et Françoise, Directrice & Adminiſtratrice des charités & aumônes de la Reine Marguerite.

V. Antoine de Matharel, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Laſteyras & des Echarpies, né à Uſſon en 1526, fut Bailli d'épée & Capitaine Châtelain pour le Roi en la Châtellenie d'Uſſon. Il épouſa, par contrat paſſé à Uſſon le 18 Septembre 1570, devant *du Bois*, Notaire Royal, *Madeleine de Poiſſon*, fille de Meſſire *Pierre*, & de *Françoiſe du Floquet*. De ce mariage vinrent :

1. Claude, qui ſuit ;
2. Et Pierre, Général des Feuillans, Confeſſeur du Pape Paul V, béatifié & mort en odeur de ſainteté à Rome.

(Ce degré eſt prouvé : 1° par l'extrait baptiſtaire d'Antoine II ; 2° par ſon contrat de mariage; 3° par un contrat d'abandon, du 22 Septembre 1572, des biens & immeubles ſitués dans la paroiſſe de Flat, qu'il fit à Françoise de Matharel, ſa ſœur ; 4° par un contrat de vente, du 8 Octobre 1597, faite par Bertrand Vallet, au profit d'Antoine II ; 5° par une fondation, du 7 Mai 1605, faite par la Reine Marguerite, au profit des pauvres de la paroiſſe d'Uſſon, où il ſigna comme Châtelain dudit lieu ; 6° par une autre fondation de *Madeleine de Poiſſon*, ſa femme, du 29 Janvier 1606, au profit de l'Egliſe de Saint-Maurice d'Uſſon ; 7° par une fondation qu'il fit lui-même le 22 Mai de ladite année; 8° & enfin par un extrait des Regiſtres de la Cour des Aides de Montferrand pour lui, en date du 9 Novembre 1611.)

VI. Claude de Matharel, Ecuyer, Sei-

gneur de Lasteyras, des Echarpies & autres lieux, né & baptisé le 1er Mai 1578, en l'Eglise de Saint-Maurice d'Usson, mourut & fut inhumé le 2 Avril 1658, dans ladite Eglise de Saint-Maurice. Il avoit épousé, par contrat du 8 Janvier 1603, *Jeanne du Mas*, fille de Messire *Gabrielle du Mas*, Avocat Général de la Cour des Aides. Il en eut :

1. François, qui suit;
2. Claude, auteur de la branche des Seigneurs de *la Marthe*, rapportée ci-après ;
3. Antoine, Ecuyer, Seigneur de Plagne, marié à *Marguerite Dauphin*, de laquelle il laissa deux garçons & une fille, savoir :
   1. Pierre, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine de Grenadiers dans le Régiment de Sourches, mort sans postérité ;
   2. Jean-Baptiste, Jésuite ;
   3. Et Isabeau, qui devint seule & unique héritière de ses père & mère. Elle s'est mariée à Messire *Joseph d'Auteroche*, Chevalier de Saint-Louis, Commandant le second bataillon du Régiment d'Orléans.
4. Et Marie-Anne, Prieure des Bernardines de Clermont.

(Ce sixième degré de Claude de Matharel est prouvé : 1° par son extrait baptistaire; 2° par son contrat de mariage; 3° par un extrait du 15 Septembre 1615, des Registres des Commissaires députés par le Roi pour la discussion des biens de la succession de feue la Reine Marguerite, où Claude de Matharel s'est présenté comme créancier de ladite Dame Reine; 4° par un acte du 12 Avril 1640, contenant vente d'héritages, faite par lui, au profit de Maître Pierre Brioude; 5° par le contrat de mariage de François, son fils, dont il sera parlé ci-après ; 6° par une transaction du 19 Mars 1647, passée pour le même François, entre lui & *Antoine de Grandon*, Chevalier, Seigneur de la Delye; 7° par une autre transaction du 6 Juin 1648, passée entre lui & Jacques Fournier; 8° par une troisième transaction du 8 Juin 1650, passée entre lui, en qualité de tuteur de feu François, son fils, & *Marie de Grandon*, sa veuve; & par quantité d'autres actes trop longs à rapporter.)

VII. François de Matharel, Ecuyer, Seigneur de Lasteyras, né le 26 Février 1604, baptisé dans l'Eglise de Sauxillanges, eut pour parrain Messire *Gaspard du Mas*, Procureur Général en la Cour des Aides, & pour marraine Dame *Madeleine de Poisson*, femme d'Antoine de Matharel, IIe du nom, son aïeule. Il mourut & fut inhumé le 8 Avril 1650, dans l'Eglise de Notre-Dame de Sauxillanges. Il avoit épousé, par contrat du 6 Août 1646, *Marie de Grandon* (laquelle se remaria), fille de Messire *Antoine de Grandon*, Chevalier, Seigneur de la Delye. De son premier mariage elle eut :

VIII. Antoine de Matharel, IIIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Lasteyras, des Echarpies & du Chéry, né & baptisé le 5 Août 1648. Il fit, avec sa mère, une donation entre vifs, le 12 Mai 1684, & reçut une Lettre du Roi le 20 Mars 1685, par laquelle S. M. lui manda, qu'étant bien informée de ses capacité & bonne conduite, elle le choisissoit pour assister régulièrement à tous les Consistoires qui se tiendroient au Temple de Parentignat, par ceux de la Religion P. R. & pour lui rendre compte de tout ce qui se passeroit audit Temple. Il fit son testament, reçu par *Gayte*, Notaire, le 19 Octobre 1711 ; fit son épouse usufruitière de tous ses biens, & héritiers ses deux fils aînés, & mourut le lendemain, âgé d'environ 64 à 65 ans. Il avoit épousé, par contrat passé le 19 Octobre 1673, *Antoinette du Floquet*, fille de Messire *Jean-Baptiste*, Chevalier, Seigneur de la Faurie, & de Dame *Marguerite Ryomet*. Leurs enfans furent :

1. Jean-Baptiste, qui suit;
2. François-Antoine, Ecuyer, Seigneur de Plagne, né à Usson le 14 Septembre 1678, Lieutenant, ensuite Capitaine dans le Régiment de Navarre, marié avec *Marguerite Dauphin*, dont :
   - Antoine, Chevalier, Seigneur de Lasteyras, des Echarpies & de Plagne, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine de Cavalerie & un des 200 Chevaux-Légers de la Garde ordinaire du Roi, qui a épousé *Marie de Combarel*, de laquelle il n'a point eu d'enfans.
3. Antoine-François, Prieur de Condat;
4. Pierre, Bénédictin & Prieur de la Voûte ;
5. & 6. Elisabeth & Marie, Religieuses au Couvent de Brioude, Ordre de Fontevrault;
7. Et autre Marie, dite *Mademoiselle de Varennes*.

IX. Jean-Baptiste de Matharel, Ecuyer, Seigneur du Chéry, né le 2 Septembre 1674, obtint pour lui & François de Matharel, fils d'Antoine, un Arrêt du Conseil, du 9

Août 1714, qui les maintint dans leurs anciennes qualités de *noble* & d'*Ecuyer*, & le 3 Août 1716; il rendit hommage au Roi, à cause de son Château d'Usson, de la Terre & Seigneurie du Chéry, & prêta serment entre les mains de S. M. Il est mort & a été inhumé le 25 Mai 1743, dans la paroisse de Sauxillanges. Il avoit épousé, par contrat du 16 Mars 1720, passé devant les Notaires de Clermont, & du consentement de sa mère, *Gabrielle de Champflour*, fille de *Jean de Champflour*, Ecuyer, résidant en la ville de Clermont, dont :

1. Damien-Louis-Antoine, qui suit;
2. 3. & 4. Marie-Huguette, Elisabeth & Marie-Anne, non mariées;
5. & 6. Et deux autres filles, Religieuses au Couvent d'Esteil, Ordre de Fontevrault.

X. Damien-Louis-Antoine de Matharel, Chevalier, Seigneur du Chéry & autres lieux, né & baptisé dans la paroisse de Saint-Maurice d'Usson, le 27 Octobre, a eu pour parrain Messire *Damien Vernet*, Prêtre, Bachelier en Théologie, Chanoine de l'Eglise Cathédrale de Clermont, & pour marraine *Antoinette de Ronat*, mère de ce Chanoine, Dame de la Farge. Il a épousé, par contrat du 1[er] Mars 1745, passé devant *Rigaudon*, Notaire en la ville d'Arlanc, autorisé par Messire Antoine-François de Matharel, son oncle, Licencié de la Faculté de Paris, Prieur de Condat, *Marie-Anne-Huguette de Fay*, fille de Messire *Florimond de Fay*, Chevalier, Comte de Coisse, Seigneur de Mazel, & de Dame *Claudine-Huguette de Bonlieu*, Il transigea le 1[er] Avril 1759, au sujet des droits légitimaires de son épouse, sur la succession de feux ses père & mère, tant en son nom propre & privé, que comme Procureur, spécialement fondé de ladite *Marie-Anne-Huguette de Fay*, son épouse, avec *Claude-Florimond de Fay-de-Coisse*, Comte de la Tour-Maubourg, Chevalier, Seigneur & Baron de la Motte-de-Galaure, en Dauphiné, Dunières, Mazel, &c., frère germain de la Dame *du Chéry*. De ce mariage sont issus :

1. Antoine-François, Chevalier, Seigneur du Chéry, né à Sauxillanges le 14 Janvier 1746, reçu Comte du Palais Apostolique le 23 Décembre 1767, ancien Vicaire Général du Diocèse du Puy & Vicaire Général actuel du Diocèse de Lisieux, Abbé Commendataire de l'Abbaye Royale de Chambon, Diocèse de Poitiers depuis le 15 Novembre 1778;
2. Jean-Baptiste, qui suit;
3. Marie-Charlotte-Florimonde, mariée à Messire *Paul de Varènes*, Chevalier, Seigneur d'Augeran, Bois-Rigaud, Condat, &c., Chevau-Léger de la Garde ordinaire du Roi;
4. Marie-Julienne, Chanoinesse de l'Ordre du Saint-Sépulcre de la maison de Bellechasse à Paris;
5. & 6. Marie-Anne & Huguette, Religieuses à l'Abbaye de Panthemont dans la même ville.

XI. Jean-Baptiste de Matharel, Chevalier, Seigneur du Chéry, Toiras, &c., un des 200 Chevaux-Légers de la Garde ordinaire du Roi, a épousé, 1° le 20 Août 1770, *Françoise de Varènes*, Dame en partie des Terres & Seigneuries de Bois-Rigaud, Condat, Augeran, &c., morte sans enfans; & 2° au mois d'Octobre 1772, *Ursule de Molineri de Murols*, fille du Baron de Murols, Chevalier, Seigneur d'Albignac, Cussac, la Valette, le Peschey, &c., dont il a eu :

1. Louis-Alexandre, né en 1773;
2. Claude-Théodore-Marie, reçu Chevalier de Malte;
3. & 4. Françoise-Louise-Philiberte & Marie-Françoise, aînées du Chevalier.

BRANCHE

des Seigneurs de la Marthe, *en Auvergne.*

VII. Messire Pierre de Matharel, Chevalier, Seigneur de la Marthe (troisième fils de Claude, & de *Jeanne du Mas*), fit ses lots & partages le 22 Mai 1654, avec son frère Antoine, des biens de leurs père & mère, & de leur consentement, suivant la donation qui leur en avoit été faite, à la charge de payer par eux la pension viagère portée par ladite donation. Il épousa, par contrat du 9 Septembre 1669, *Amable de Sirmond*, héritière de sa Maison, & en eut :

1. Antoine, qui suit;
2. Amable, Ecuyer, Seigneur du Châtelet, né le 16 Février 1679, marié, le 23 Juin 1710, avec *Isabeau de Chamerlat*, dont il a laissé :
   1. Pierre, Ecuyer, Seigneur du Châtelet, marié à N.... *d'Acher*, mort sans postérité;
   2. Jean-Baptiste, Ecuyer, Seigneur du Châtelet, Chevalier de Saint-Louis, mort Capitaine de Grenadiers dans le Régiment de Bourbonnois;

3. Louis, Oratorien, vivant en 1774;
4. Marie, morte depuis quelques années.

3. Claude, mort sans postérité de son mariage avec *Marie de Méalet*, fille de Messire *François de Méalet*, Ecuyer, Seigneur de Fargues & de Chazelles, & de *Gabrielle-Marie d'Apchier*;
4. Et Thérèse, mariée, le 30 Janvier 1700, à Messire *François de Méalet*, Ecuyer, Seigneur de Fargues, fils dudit *François*, & de ladite *Gabrielle-Marie d'Apchier*.

VIII. Antoine de Matharel, IVe du nom, Ecuyer, Seigneur de la Marthe, obtint un Arrêt contradictoirement rendu en sa faveur, en date du 31 Juillet 1716, qui le maintint lui & sa postérité, née & à naître en légitime mariage, dans son *ancienne noblesse*, & ordonna qu'il sera inséré dans le catalogue des Nobles du Royaume & qu'il prendra les qualités de *noble*, d'*Ecuyer* & de *Chevalier*. Il a épousé, 1° par contrat du 13 Février 1694, *Marie d'Oradour du Buisson*, fille de Messire *Louis d'Oradour*, Chevalier, Seigneur du Buisson, & de Dame *Jacqueline du Buisson*; & 2° *Catherine de Guilhen*, Dame de la Souchère, paroisse de Saillant, dont il n'a point eu d'enfans; ceux du premier lit furent :

1. Jean-Louis, Ecuyer, Seigneur de la Marthe, né le 1er Février 1696, mort sans postérité, étant Officier de Dragons;
2. Pierre, Ecuyer, Seigneur de la Marthe, né le 26 Mai 1705, mort aussi sans postérité, étant Officier d'Infanterie;
3. Autre Pierre, qui suit;
4. Marie, mariée au Sieur *de Saint-Mandé;*
5. Et cinq filles, mortes sans postérité.

IX. Pierre de Matharel, IIIe du nom, Ecuyer, Seigneur de la Marthe, né le 4 Août 1707, ancien Officier de Cavalerie, vivant sans enfans en 1775.

TROISIÈME BRANCHE, établie en Normandie.

IV. Jean de Matharel, Ecuyer, Seigneur des Granges (troisième fils d'Etienne, & de *Marie de Mébron d'Arconges*), partagea avec Robert & Antoine, ses frères, la succession de leurs père & mère, & eut pour son lot une moitié du domaine des Granges, le domaine du Bouy & autres héritages, par contrat passé le 24 Janvier 1515, devant *Pierre Besset*, Clerc-Notaire Juré de la Cour de Charnhac. Il épousa 1° *Marie d'Ingrande*, de laquelle il n'eut point d'enfans; & 2° par contrat passé devant *Pierre Bomol*, Notaire Juré de la Cour du Scel à Charnhac, le 1er Mars 1516, & en présence d'Antoine & de Robert de Matharel, Prêtre, ses frères, *Louise de Colombettes* (d'une branche cadette de la Maison *de Damas*), fille de Messire *Antoine de Colombettes*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, & de *Marie de Vallivier*. De ce second mariage vint pour fils unique,

V. Guillaume de Matharel, Ecuyer, Seigneur des Granges, né & baptisé le 2 Août 1517, qui eut pour parrain Antoine de Matharel, Ecuyer, Seigneur de Lasteyras, son oncle, & pour marraine *Marie de Vallivier*, son aïeule maternelle, & transigea, par acte passé devant *Borie*, Notaire à Charnhac, le 8 Janvier 1546, avec Antoine de Matharel, son oncle, comme représentant Jean, son père, qui devoit en avoir la moitié. Il assista, comme cousin, au contrat de mariage d'Antoine de Matharel II, Seigneur des Echarpies, avec *Madeleine de Poisson*, passé devant *du Bois*, Notaire Royal à Charnhac, le 18 Septembre 1570, & il acheta de Jean Couturier, par acte passé devant *Trinquard*, Notaire, le 26 Août 1574, pour la somme de 40 livres, un champ situé au terroir de Bansat. Il épousa, par contrat passé devant *Borie*, Notaire à Charnhac, le 19 Juillet 1536, *Marie de Curabel*, fille de Messire *Antoine*, Seigneur de Joux, & de *Marguerite du Mazel*. (A ce contrat de mariage assistèrent *Louise de Colombettes*, mère du futur époux; *Antoine de Curabel*, père de la future; Antoine de Matharel, oncle du futur; *Jeanne Vernet*, sa tante; *Pierre de Colombettes*, Seigneur du Mazel, son oncle maternel; *Robert de Curabel* & *Claude de la Molle*, oncles de la future, & Messire *Pierre Gayte*, Prêtre, ami des parties.) Leurs enfans furent:

1. Antoine, qui suit;
2. Et Pierre, auteur de la branche des Seigneur de *Joux*, &c., rapportée ci-après.

VI. Antoine de Matharel, Ier du nom de sa branche, Ecuyer, Seigneur des Granges, né & baptisé le 26 Septembre 1537, eut pour parrain Antoine de Matharel, Seigneur de Toiras, & pour marraine *Catherine de Curabel*. Il fut reçu Conseiller au Parlement de Bretagne en 1573, eut, le 26 Février de la même année, des provisions de Procureur

Général de la Reine Catherine de Médicis & du Duc d'Anjou, depuis Roi de Pologne; fut commis par le même Prince (Henri III), pour la réformation des domaines de Bretagne, le 13 Juillet 1577. (Par un Brevet du 14 Juillet 1581, la Reine Catherine de Médicis, en confidération de fes fervices, comme fon Procureur Général, lui fit don d'une fomme de 2000 écus, pour lui aider à marier une de fes filles, & lui permit de réfigner fon office de Procureur Général à fon fils aîné.) Il mourut avant le 10 Novembre 1586, comme il eft prouvé par une tranfaction de cette date, où il eft dit que noble *Léon de Vermiffon*, comme tuteur & curateur de fes enfans, & vénérable Meffire Pierre de Matharel, leur oncle, tranfigèrent fur la fucceffion des père & mère, aïeul & aïeule de ces enfans. Il eft mis au rang des hommes illuftres de fon tems, comme défenfeur des droits de la Couronne de France. Son portrait eft au cabinet du Roi. Il eft auteur d'un ouvrage imprimé à Paris par Frédéric Morel en 1575. Il avoit époufé *Etiennette le Lieur*, dont:

1. Antoine, qui fuit;
2. Augustin, rapporté après fon aîné;
3. Et Marie, alliée, par contrat paffé devant les Notaires au Châtelet de Paris, le 2 Février 1580, avec *François de Poiffon*, dans lequel contrat fes père & mère font ftipulans.

VII. Antoine de Matharel, IIe du nom de fa branche, Ecuyer, Procureur Général de la Reine Catherine de Médicis, époufa *Jeanne Simon*, dont:

VIII. Jean de Matharel, Ecuyer, Seigneur de Germiny, de Saint-Bonnet, &c., qui leva une Compagnie de 100 hommes de pied françois, le 28 Août 1633, étant Capitaine au Régiment de Saint-Etienne; fut fait Capitaine-Gouverneur de Salins & de Rofières, par provifions du 11 Avril 1637, enfuite Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Légers du Sieur d'Hocquincourt, Gouverneur de Nancy; commanda le 3 Juillet 1638, l'efcorte de Cavalerie & d'Infanterie qui conduifoit les Généraux Jean de Vere & Renfort, faits prifonniers de guerre; obtint du Roi, par Brevet du 10 Janvier 1641, une penfion de 1200 livres, en faveur de fes fervices; fut chargé, par commiffion du 10 Mai fuivant, de faire rafer les murailles, baftions, flancs & autres fortifications de la ville de Marfac, ainfi qu'il confte par plufieurs lettres des fieurs de Chavigny & des Noyers, Secrétaires d'Etat, des 24 Avril, 12 & 19 Juin 1641; fut enfuite chargé de négocier avec le Duc de Lorraine, pour l'obliger de fe mettre en campagne avec toutes fes troupes pour le fervice de S. M. Il eut, le 3 Janvier 1647, une Compagnie au Régiment des Gardes, dont le Roi lui fit préfent, & une autre penfion de 1200 livres le 18 Novembre de la même année. Par jugement contradictoire du 15 Avril 1635, rendu en fa faveur par les commiffaires du Roi députés, il avoit eu acte de la repréfentation de fes titres, & il avoit été ordonné qu'il jouiroit, lui & fa poftérité, née & à naître en légitime mariage, des privilèges attribués aux Nobles du Royaume, comme *noble* & iffu de *noble race*. Le même Jean de Matharel & Louis, fon coufin germain, furent encore, fur la production de leurs titres, maintenus dans leur *ancienne nobleffe*, par Arrêt du Confeil d'Etat du 1er Janvier 1668, contradictoirement rendu en leur faveur. Il eut de fon mariage avec *Marguerite le Camus*,

Marie, femme de *Pierre de Sazilly*, dont: *Pierre de Sazilly*, IIe du nom, & *Marie-Geneviève*, mariée à *Philippe de Montaigu-Boifdavid*, mère de *Philippe de Montaigu*, père de la Marquife *de la Groye*. — *Pierre de Sazilly*, IIe du nom, eut pour fille *Scholaftique de Sazilly*, mariée à *Gabriel Ruzé d'Effiat*.

VII. Augustin de Matharel, Ecuyer (fecond fils d'Antoine, Seigneur des Granges, & d'*Etiennette le Lieur*), fut Seigneur de Manneville & de la Rivière, fuivant un contrat de vente du 3 Mars 1608, au profit de Louis Bardy, habitant de Sauxillanges, & mourut en 1653. Il avoit époufé, par contrat paffé devant *Jean le Camus* & *Noël le Semelier*, Notaires au Châtelet de Paris, le 31 Décembre 1614, en préfence & du confentement de fes père & mère, *Claude le Cirier*, fille de *Georges*, Ecuyer, Sieur de la Haye, l'un des 100 Gentilshommes de la Maifon du Roi, & de *Nicole Motin*. De ce mariage vinrent:

1. Louis, qui fuit;
2. Augustin, Capitaine aux Gardes, tué à la bataille de Lens, donnée le 19 Août 1648, gagnée fur les Efpagnols par le Prince de Condé;

3. François, mort au fervice fans poftérité ;
4. Antoine, mort fans alliance ;
5. Jacques, Ecuyer, Seigneur de Manneville & de la Rivière, qui époufa *Mathurine de Bazemont*, dont il eut :
   1. Nicolas, Aumônier du Roi, Chanoine de Saint-Médard à Paris en 1642 ;
   2. Jacques, Ecuyer, Seigneur de Forbois & de Marcilly, marié à *Catherine l'Ecuyer*, de laquelle vinrent :
      Denis, Ecuyer, Seigneur de Marcilly ;
      Et Antoine, Aumônier du Roi & Promoteur du Clergé. (Ils furent bénéficiers de Jacques, leur père, & de Jacques Ier, leur grand-père.)
   3. Et Claude, mariée à *Claude Prou*, Ecuyer, Confeiller du Roi en tous fes Confeils, Grand Maître Enquêteur & Général Réformateur des Eaux & Forêts de la province de Normandie.
6. Jeanne ;
7. Et Anne, mariée à *Jean le Fèvre d'Ormeffon*.

VIII. Louis de Matharel, Chevalier, né & baptifé dans l'Eglife Saint-Euftache à Paris le 4 Janvier 1619, Confeiller du Roi en fes Confeils, &c., reçut en fa faveur deux Lettres Patentes de Duc, du Sénat de la République de Venife, datées des 18 Octobre & 18 Novembre 1651 (*a*) ; obtint des Lettres de Confeiller d'Etat le 18 Septembre 1652 ; reçut, le 30 des mêmes mois & an, des lettres de cachet pour retourner en Italie auprès du Duc de Mantoue ; eut fon paffeport le 20 Octobre fuivant ; obtint le Brevet de Secrétaire Général de la Marine du Levant & du Ponant, en date du 31 Octobre 1658, & par Arrêt du Confeil d'Etat du 16 Juillet 1668, contradictoirement rendu en fa faveur & celle de Jean de Matharel, fon coufin germain, contre les prépofés établis pour la recherche des titres de nobleffe, ils furent l'un & l'autre, fur la production de leurs titres, confervés & maintenus dans leur ancienne nobleffe. Il eut, le 1er Avril 1670, commiffion d'Intendant Général de Juftice, Police & Finances de la Marine du Levant (figné : Louis ; plus bas, par le Roi, figné : *Colbert*), fcellé du grand fceau, regiftré en la Chambre des Comptes le 5 Mai fuivant, & pareillement à Toulon le 28 Juillet de la même année. Il y mourut en 1673, & fon corps fut tranfporté & inhumé aux Capucins de la place Vendôme, où l'on voit fon épitaphe en latin. MM. de Colbert & de Seignelay écrivirent à fa veuve des lettres de condoléances les 7 & 10 Juillet 1673, qui l'affuroient de la protection du Roi, &, en confidération des fervices rendus par feu fon mari, S. M. lui accorda, le 24 Juillet 1674, 30,000 livres de gratification. Il avoit époufé, par contrat paffé devant les Confeillers du Roi, Notaires au Châtelet de Paris, le 29 Mai 1666, *Marie le Secq*, fille de *François*, Confeiller du Roi en fes Confeils, Tréorier & Receveur Général de la Bourfe des Etats du Languedoc, & de *Simonne de Laune*. (A ce contrat de mariage fignèrent, du côté du futur époux : *Françoife de Lorraine*, veuve de *éfar de Vendôme*, & fon fils *Louis*, Duc *de Vendôme* ; *Françoife-Elifabeth de Savoie*, Ducheffe de Nemours ; Claude de Matharel, veuve de *Claude Prou* & nièce du futur époux ; & du côté de la future : Dame *Marie de Hautefort*, veuve de Meffire *de Chamberan*, vivant Colonel du Régiment des Gardes Suiffes, Gouverneur pour S. M. des ville de Metz & pays Meffin, Capitaine des Chevaux-Légers de fa Garde, & *Ifabelle le Secq*, fœur de la future.) De ce mariage vinrent :

1. Louis-Gaspard, qui fuit ;
2. Antoine-Augustin, rapporté après fon aîné ;
3. Marie-Madeleine, femme, en Avril 1697, de Meffire *Gabriel-François-Jofeph*, Chevalier, Marquis *du Poulpry*, Trébodénic, &c., Sous-Lieutenant des Chevaux-Légers de la Garde du Roi, Chevalier de Saint-Louis, premier Ecuyer de feue S. A. R. Madame & Maréchal des Camps & Armées du Roi, dont poftérité. Voyez POULPRY (du) ;
4. Françoise, Dame Chanoineffe de Pouffay, en Lorraine, morte le 6 Août 1713 ;
5. Et Louise, morte fort jeune, auffi Chanoineffe de Pouffay.

IX. Louis-Gaspard de Matharel, Chevalier, né le 24 & baptifé le 26 Septembre 1669,

(*a*) En confervant les intérêts de fon Maître, il fut fi bien fe faire eftimer de cette République, qu'elle voulut le faire *noble Vénitien* ; mais il refufa généreufement cette faveur, en difant qu'il ne recevoit de grâce que du Roi, fon Maître. Alors la République lui fit préfent d'un *Atlas* en 12 vol. in-fol., repréfentant les mœurs, coutumes & habillemens de tous les Peuples de la terre, ouvrage unique, dont il n'y a peut-être point d'autres exemplaires : car la République (auffitôt fon préfent fait), en fit rompre les planches.

en l'Eglise Saint-Roch à Paris, eut pour parrain *Gaspard le Secq*, Conseiller du Roi en ses Conseils, Trésorier & Receveur Général de la Bourse des Etats du Languedoc, & pour marraine *Simonne de Laune*, épouse de *François le Secq*, mentionné ci-devant. S. A. R. MONSIEUR, frère unique du Roi, lui accorda, le 19 Mars 1694, des provisions de la charge de son premier Chambellan, sur la démission d'Augustin-Charles-Emmanuel de Grouches, Marquis de Griboval, & après la mort de ce Prince, M. le Duc D'ORLÉANS, petit-fils DE FRANCE, Régentdu Royaume, lui accorda, le 1er Juillet 1701, des provisions pour la charge de son premier Maître d'Hôtel. Il est mort sans laisser de postérité.

IX. ANTOINE-AUGUSTIN DE MATHAREL, Chevalier, né & baptisé à Toulon, le 14 Octobre 1671 (second fils de Louis, & de *Marie le Secq*), eut pour parrain *Antoine le Mosnier*, Seigneur de la Londe, Commandant pour le Roi à la Tour de Toulon, & pour marraine *Marguerite Chapelain*. Son père obtint pour lui du Pape CLÉMENT X, un Bref donné à Rome le 28 Novembre 1675, adressé au Grand Maître de Malte, portant dispense d'âge n'ayant qu'environ 5 ans, pour être reçu Chevalier de Malte au Grand Prieuré de Saint-Gilles : la quittance de son passage (payé au Commandeur de Roussel, Receveur dudit Ordre au Grand Prieuré), passée devant *Jaubert*, Notaire à Marseille, est du 12 Avril 1676. Il eut Commission de Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Chartres, le 13 Janvier 1696 ; fut Cornette dans la Compagnie des Chevaux-Légers d'Orléans, par Brevet du 22 Juin 1699 ; Guidon dans la même Compagnie le 18 Janvier 1700, puis Sous-Lieutenant le 7 Février 1701. Il eut, le 16 Avril 1713, une pension de 600 livres de S. A. R. PHILIPPE, Duc d'ORLÉANS, & étoit alors Lieutenant pour le Roi des Villes & Châteaux d'Honfleur & de Pont-l'Evêque. Il racheta, le 25 Janvier 1718, un contrat, passé devant les Notaires au Châtelet de Paris le 11 Janvier 1715, contenant reconnoissance de 175 livres de rente constituées au profit de Messire François Guyet, Chevalier, Seigneur de la Sourdière, par Madame FRANÇOISE DE MATHAREL, Chanoinesse de Poussay ; par LOUIS-GASPARD DE MATHAREL, Chevalier, premier Maître d'Hôtel de M. le Duc D'ORLÉANS ; par MARIE-MADELEINE DE MATHAREL, femme de *Gabriel-François-Joseph*, Chevalier, Seigneur, Marquis *du Poulpry*, & par lui, ANTOINE-AUGUSTIN DE MATHAREL, Chevalier non profès de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Il épousa, par contrat passé devant les Conseillers du Roi, Notaires au Châtelet de Paris, le 5 Février 1715, *Marie-Henriette Armand*, majeure de 20 ans, suivant la coutume de Normandie, fille d'*Alexandre Armand*, Chevalier de Saint-Louis, Gouverneur des Villes & Châteaux d'Honfleur & de Pont-l'Evêque, & de feue *Catherine-Henriette-Geneviève de Malfillastre*, Dame de Montreuil. (Ce contrat de mariage fut signé de PHILIPPE, Duc D'ORLÉANS, petit-fils DE FRANCE & de plusieurs parens & amis des contractans, & la célébration s'en fit, le 18 Février 1715, dans l'Eglise de Saint-Etienne & de Sainte-Catherine d'Honfleur. Aux assises mercuriales des Bailliage & Vicomté d'Auge, tenues à Pont-l'Evêque, le 7 Mai 1715, ce contrat de mariage fut enregistré sur le registre du Greffe de cette Vicomté.) Après son mariage, & étant Capitaine Lieutenant des Chevaux-Légers d'Anjou, il fut fait Brigadier de Cavalerie le 1er Février 1719 & mourut le 12 Mai 1722, étant Gouverneur des Villes & Châteaux d'Honfleur, de Pont-l'Evêque & du pays d'Auge. Il a laissé de son mariage :

1. FRANÇOIS-ALEXANDRE-AUGUSTIN, Gouverneur après son père des Villes & Châteaux d'Honfleur, de Pont-l'Evêque & pays d'Auge, mort sans postérité en 1731 ;
2. MARIE-JOSEPH, qui suit ;
3. Et MARIE-ANTOINETTE-ARMANDE, mariée à Messire *François de Manissy*, Chevalier, Comte de Ferrières, Seigneur de Rives, Allivet, Beaucroissant & autres lieux, Lieutenant de Roi dans la province de Dauphiné, dont une fille, mariée à *Marie-Joseph de Guignard*, Vicomte de Saint-Priest, Maître des Requêtes, &c.

X. MARIE-JOSEPH, Chevalier, Marquis DE MATHAREL, Seigneur & Patron de Cesny-aux-Vignes, de Montreuil, de Saint-Ouen, &c., Gouverneur pour le Roi, des Villes & Châteaux d'Honfleur, Pont-l'Evêque & pays d'Auge, né & baptisé, le 12 Août 1720, en la paroisse de Saint-André-des-Arcs, a eu pour parrain & marraine *Joseph de Saint-André*, Chevalier, Brigadier des Armées du Roi, Gouverneur de Dey pour S. M., & MARIE-

Madeleine de Matharel, sa tante, femme du Marquis *du Poulpry*. Il a eu, le 4 Décembre 1731, après le décès de son frère aîné, les provisions de Capitaine & Gouverneur des Villes & Châteaux d'Honfleur, de Pont-l'Evêque & du pays d'Auge, dont il a prêté serment, le 21 Janvier 1737, entre les mains de M. Chauvelin, alors Garde des Sceaux de France. Par trois Brevets, l'un du 11 Février 1746, l'autre du 29 Mars 1747, & le troisième du 17 Avril 1748, il a été nommé Inspecteur des Batteries & Corps de Garde de la Côte dans les Capitaineries de Roques, Rillé, Honfleur, Touques, Villars & Dives, a été fait Chevalier de Saint-Louis le 31 Mars 1748, & est mort le 9 Octobre 1777. Il a épousé, 1° par contrat passé, le 4 Janvier 1740, devant *Galet*, Notaire à Mézidon, Bailliage de Falaise, & insinué à Saint-Pierre-sur-Dives, le 11 du même mois, *Marie-Madeleine le Bigot de Martigny*, fille & héritière en partie de *Louis-François le Bigot*, Chevalier, Seigneur de Martigny, & de feue *Catherine Pellerin*; & 2° par contrat passé devant *Quinquet* & *Savigny*, Notaires au Châtelet de Paris, le 19 Mai 1752, célébration à Saint-Sulpice le 22 du même mois, *Adélaïde-Félicité de Fiennes*, fille de *Charles-Maximilien*, Marquis *de Fiennes*, Seigneur d'Anstaing, Gruson, la Fontenelle, &c., Chevalier de Saint-Louis, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & d'*Henriette du Renier de Boisseleau*. Du premier lit sont issus :

1. Armand-Joseph, Chevalier, Marquis de Matharel, ancien Capitaine du Régiment Commissaire-Général, Cavalerie ;
2. François-Edmond, reçu Chevalier de Malte de minorité, le 16 Septembre 1754, mort jeune.

Et du second lit vinrent:

3. Auguste-Joseph-Félicité, qui suit ;
4. Et Armand-Joseph, né le 29 Septembre 1755, baptisé le 30 à Saint-Sulpice. Il est Chevalier non profès de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, dit de Malte, & sert dans la première Compagnie des Mousquetaires.

XI. Auguste-Joseph-Félicité, Marquis de Matharel-Fiennes, substitué aux nom & armes *de Fiennes*, né le 15 Octobre 1753, baptisé le 16 à Saint-Sulpice, Mousquetaire du Roi dans sa première Compagnie, avec Brevet de Capitaine de Cavalerie, a épousé, par contrat passé devant *Baron*, Notaire à Paris, signé par le Roi & la Famille Royale, le 25 Décembre 1774, célébration le 7 Janvier suivant, *Marie-Angélique-Louise-Gabrielle de Lambertye*, née le 29 Novembre 1759, fille d'*Emmanuel-François*, Marquis *de Lambertye*, Baron de Corigné, Seigneur de Saint-Martin-Lars, Puy-de-Mont, Lartimache, les Grandes & Petites-Epines, la Cour-d'Usson, la Valette, &c., Brigadier des Armées du Roi, ancien Capitaine Lieutenant des Gendarmes Bourguignons, & de Dame *Louise-Antoinette-Gabrielle*, née Comtesse *de Lambertye*. (La célébration s'en est faite dans l'Eglise Saint-Roch à Paris, le 7 Janvier 1775, par Messire Antoine-François de Matharel, Comte du Saint-Empire & Vicaire Général du Diocèse de Lisieux). De ce mariage il a eu :

1. Un garçon, né le 15 novembre 1775, mort en bas âge & inhumé à Saint-Sulpice le 9 Janvier 1776 ;
2. Et Auguste-Emmanuel-Marie-Maximilien, baptisé le 29 Juin 1777.

BRANCHE
des Matharel, *Seigneurs de* Joux, *éteinte dans la Maison* de Miremont.

VI. Pierre de Matharel, Ecuyer, Seigneur de Joux & du Cerf (second fils de Guillaume, & de *Marie de Curabel*), eut pour héritage la Terre & Seigneurie de Joux. (Noble *Léon de Vermisson*, au nom & comme tuteur & curateur d'Antoine de Matharel, son frère aîné & de lui, transigea pour eux, le 10 Novembre 1586, touchant la succession de leurs père & mère, aïeul & aïeule.) Pierre de Matharel échangea, par acte passé le 29 Octobre 1588, devant *Antoine Trinquard*, Notaire Royal à Sauxillanges, Châtellenie d'Usson, avec Maître *Philibert Porlat*, Greffier, Notaire Royal d'Usson, divers héritages situés audit lieu d'Usson. La Reine Marguerite, Duchesse de Valois, ayant fondé au Château d'Usson, le 7 Mars 1615, dix *obits* & une aumône qui doit se distribuer perpétuellement à la porte de ce Château pour 20 pauvres vieillards, 10 pauvres petits garçons, & vingt robes pour 20 pauvres femmes & dix pour 10 pauvres petites filles, nomma pour administrateurs de cette aumône, Antoine de Matharel, son Châtelain ; *Antoine Vernet*, son Lieutenant Général ; Pierre de Matharel, son Procureur Général ; *Ma-*

deleine de Poiffon, & *Françoife du Floquet*, femme dudit PIERRE DE MATHAREL, Seigneur de Joux & du Cerf, & fille de *François du Floquet*, vivant Ecuyer, Seigneur de Terrenayre. PIERRE eut pour enfans :

1. COSME, qui fuit;
2. GUILLAUME, Ecuyer, Seigneur des Granges, marié à *Marguerite de Saint-Imande*, de laquelle il eut :

   JEANNE, mariée, le 28 Janvier 1643, à JEAN DE MATHAREL, Ecuyer de la Grande Ecurie, mentionné ci après.
3. FRANÇOIS, Prieur de Grancey, Confeiller du Roi & fon Procureur Général en la Châtellenie d'Uffon;
4. Et JEAN, Religieux Bénédictin & Prieur de Saint-Germain-fous-Uffon.

VII. COSME DE MATHAREL, Ecuyer, Seigneur de Joux, époufa N..... *de la Fond*, & en eut :

1. JEAN, qui fuit ;
2. ETIENNE, mort fans poftérité ;
3. Et FRANÇOISE, mariée à *Jacques de Parades*, Chevalier de Saint-Louis & Chef de Brigade dans une des Compagnies des Gardes du Corps du Roi.

VIII. JEAN DE MATHAREL, Chevalier, Seigneur de Joux & des Granges, Ecuyer de la Grande Ecurie du Roi, obtint difpenfe pour fe marier ; il époufa, le 28 Janvier 1643, JEANNE DE MATHAREL, fa coufine germaine, fille de GUILLAUME, Ecuyer, Seigneur des Granges, & de *Marguerite de Saint-Imande*. (A ce contrat de mariage affiftèrent en perfonne ou par procuration : JEAN DE MATHAREL, Seigneur de Germiny ; JACQUES DE MATHAREL ; AUGUSTIN & NICOLAS DE MATHAREL, Aumônier du Roi, Chanoine de Saint-Médard à Paris, & autres. Il laiffa de fon mariage :

1. FRANÇOIS, mort fans poftérité ;
2. Et MARIE, baptifée à Saint-Germain-fous-Uffon, mariée à *Jean-Philibert de Miremont*, Chevalier, Seigneur du Vialard.

Les armes : *d'azur, à la croix d'or, accompagnée de 3 étoiles du même, 1 en chef & 2 en flancs ; au-deffous de la croix, coupé de gueules, chargé de 3 lofanges d'or, rangées en fafce, moitié fur l'azur & moitié fur le gueules*. Légende : IN HOC SIGNO VINCES. Supports : *deux léopards*.

* MATHEFELON, Baronnie fituée dans la Paroiffe de Seiches, à quatre lieues d'Angers, qui a donné fon nom à la Maifon *de Champagne*, Famille illuftre, fubfiftante encore dans l'Orléanois. *Hubert*, III[e] du nom, Sire *d'Arnay*, de Champagne, Vihers, Saint-Martin-de-Parcé, &c., quitta le furnom *d'Arnay* pour prendre celui *de Champagne*, que fa poftérité a confervé. Il époufa, en 1080, ELISABETH DE MATHEFELON, Dame de Mathefelon, en Anjou, à condition que le fils aîné qu'il auroit, prendroit le nom feul DE MATHEFELON, & que les puînés conferveroient celui *de Champagne*. De ce mariage il ne vint qu'un fils, nommé *Hubert*, IV[e] du nom, Baron *de Mathefelon*, Sire *de Champagne*, Vihers, Arnay, Duretal, &c., premier Baron d'Anjou & du Maine, aïeul de *Brandelis*, auteur de la branche des Seigneurs *de Champagne* & de *Parcé*. Voy. CHAMPAGNE, en Anjou & au Maine.

Les armes de l'ancienne Maifon DE MATHEFELON étoient : *de gueules, à 6 écuffons d'or, 3, 2 & 1*.

MATHÉZOU, en Bretagne, Refforts de Lefneven & de Saint-Renan : Famille déclarée *noble d'extraction* par Arrêt, rendu en la Chambre de la Réformation, le 22 Mai 1669. Elle remonte à CHRISTOPHE DE MATHÉZOU, Seigneur de Kerbuoc'h, vivant avec *Marie Sylveftre*, fon époufe, au commencement du XVI[e] fiècle.

Les armes : *d'argent, à la bande de fable, chargée de 3 étoiles d'argent*.

MATHIEU, Famille noble établie à Paris. JEAN MATHIEU, Seigneur de Belon, Confeiller au Châtelet le 3 Février 1553, Confeiller au Grand Confeil le 15 Novembre 1556, Maître des Requêtes le 16 Décembre 1567, mourut au commencement de 1569. Il avoit époufé *Juftine Aguenin*, dite *le Duc*, fille de *Jean Aguenin*, Confeiller en la Cour des Aides de Paris, & de *Marie Thibaut de Borain*, dont il eut :

1. MARGUERITE, qui s'eft mariée, le 15 Août 1578, à *Pierre Aguenin*, dit *le Duc*, Seigneur de Villevaudé, fon coufin germain, dont elle eut des enfans. Voy. AGUENIN ;
2. Et DENISE, qui fut femme de *François d'Auvergne*, Seigneur d'Achères, Tréforier de France à Orléans.

Les armes : *d'argent, à la croix ancrée de fable, chargée en cœur d'une étoile d'or*.

MATHIEU : *de gueules, au chevron d'or, accompagné de 3 croiffans d'argent*.

MATIEU, Famille originaire de Salins, en Franche-Comté, établie en Provence.

I. JEAN MATIEU eut pour enfans :

PIERRE, qui fuit, & JEAN, qui vinrent s'établir en Provence; JEAN épousa *Honorade de Vachères*, Dame de Reveft, dont il n'eut point d'enfans.

II. PIERRE DE MATIEU, l'aîné, Seigneur de Reveft, Confeiller au Parlement de Provence, lors de fon inftitution en 1502, eut de *Dauphine de Vachères*, Dame de Reveft, fa femme, fœur de celle de fon frère,

1. GAUCHER, qui fuit;
2. MARGUERITE, mariée à *Antoine de Villeneuve*, Baron des Arcs;
3. Et ANDRIVETTE, femme de *François d'Efcalis*, aïeul du Premier Préfident *de Bras*.

III. GAUCHER DE MATIEU, Seigneur de Reveft, fe maria 1° à N.... *de Huc*; 2° à N.... *d'Aube*; 3° à N.... *d'Agoult*; & 4° en 1552, avec *Marguerite de Caftillon*, des Seigneurs de *Cucuron*, dont:

IV. GASPARD DE MATIEU, Seigneur de Reveft, Gouverneur, pendant la Ligue, de la Rochegiron, Banon & Montfalier, qui fut chargé de la levée de 200 hommes pour la garnifon de ces trois places. Il eut de fon mariage, contracté avec *Catherine de Villeneuve*, fille de *Gafpard*, Seigneur de Ramatuelle,

1. HERCULE, qui fuit;
2. Et FRANÇOIS, Capitaine, qui fe diftingua, par fa valeur, au fiège de Valence, & mourut fans alliance.

V. HERCULE DE MATIEU, Seigneur de Reveft, époufa, en 1603, *Diane de Forbin*, des Seigneurs de *Gardanne*, dont huit enfans entr'autres :

1. ALPHONSE, qui fuit;
2. Et FRANÇOIS, Chevalier de Malte, mort Commandeur de fon Ordre en 1656.

VI. ALPHONSE DE MATIEU, Seigneur de Reveft, s'allia, en 1666, à *Anne de Paparin-Château-Gaillard*, d'une Famille noble, éteinte de nos jours. Son petit-fils,

VIII. JEAN-FRANÇOIS DE MATIEU DE VILLAR, Seigneur de Reveft & en partie de Fontaine, a eu, de fon mariage avec N.... *de Capuffy*, de la ville de Marfeille,

Un fils unique, encore jeune.

Les armes : *de gueules, à 3 colombes d'argent. (Hift. héroïque de la Nobleffe de Provence*, tom. II, pag. 120 & fuiv.)

MATIFFAS, Famille noble de Picardie, dont étoit JACQUES DE MATIFFAS, Seigneur de la Salle, demeurant à Millencourt, Bailliage d'Amiens, qui prouva fa nobleffe depuis le 27 Juillet 1374, que vivoit MATHIEU DE MATIFFAS, fon feptième aïeul.

Les armes : *d'azur, à la bande d'or, accompagnée de 3 trèfles du même.*

MATIGNON. Voy. GOYON DE MATIGNON.

MATINEL DE SAINT-GERMAIN ou SAINT-GERMAIN-MATINEL, Famille noble de Normandie, fi ancienne, que fon origine fe perd dans l'obfcurité des tems; de là vient que l'on ignore lequel des deux noms DE MATINEL ou DE SAINT-GERMAIN eft le primitif. Peut-être feroit-elle une branche de la Famille DE SAINT-GERMAIN, qui a poffédé le fief de *Matinel*, & en ce cas ce feroit-là fon vrai nom. Il peut bien fe faire auffi qu'elle l'ait pris d'une Terre noble appelée *Saint-Germain*, qu'elle poffédoit en même tems que les terres de Saint-Martin-en-Périers, Marigny-en-Sainte-Opportune, la Perorie & Percy : tels font nos doutes à cet égard. Quant au nom DE MATINEL, foit qu'il forte des MATINELLI d'Italie, comme quelques-uns le croient, ou qu'il vienne d'ailleurs, il eft certain que dès l'an 1441 la Sergenterie noble & héréditaire de Périers étoit dans cette Famille & qu'elle y eft reftée jufqu'en 1705 : cela feul fuffit pour démontrer fon ancienneté. On fait en effet que ces Sergenteries étoient des places de Robe & d'Epée, que les titulaires faifoient exercer par des Secrétaires ou des Commis & dans lefquelles on ne recevoit que des perfonnes d'extraction noble. Outre que le titre d'acquifition, ci-deffus cité, de l'an 1441, exifte, on voit en 1458 JEAN MATINEL, qui étoit revêtu de cette dignité, compris fous le nom de *Jean de Periers*, comme Seigneur de ce lieu, parmi les Seigneurs Normands qui fe trouvèrent au fameux fiège de Sandwich, en Angleterre, fous le commandement du Sénéchal de Brézé;

Un autre JEAN DE MATINEL fut nommé, par les trois Ordres de la Province, pour premier Député aux derniers Etats Généraux de Blois, étant affifté de N... David, dont defcendent aujourd'hui les David, Seigneurs d'Amfreville, en Cotentin.

Cette ancienne Famille DE MATINEL a toujours contracté des alliances honorables & donné des ſujets qui ſe ſont diſtingués au ſervice de nos Rois. Il n'en reſte plus que

JEAN-BAPTISTE DE MATINEL, Vicomte de Saint-Germain (fils de JEAN-PIERRE DE MATINEL, Vicomte de Saint-Germain, & d'*Antoinette de Campion),* qui eſt Capitaine des Levrettes de la Chambre de S. A. R. M. le Comte D'ARTOIS. Il a épouſé, en 1759, *Geneviève de Leſcours d'Oradour,* dont il n'a eu qu'une fille, âgée de 16 à 17 ans.

Cette Famille a dans l'Egliſe de Periers ſon tombeau ſur lequel ſont ſes armes, qui ſont : *d'azur, à 3 roſes d'argent; au chef d'or.* Supports : *deux ſauvages.* Deviſe : NEC DOMINARE, NEC DOMINARI. (Comme elle eſt fort connue en Normandie & que le repréſentant n'a qu'une fille, il a jugé à propos de ſe contenter de cette petite *Notice.*)

MATTI, en Provence : Famille dont étoit JEAN-ANGE-VÉRAN-DOMINIQUE DE MATTI, qui a épouſé *Catherine de Simon,* dont il a eu :

ELISABETH-VICTOIRE DE MATTI, qui s'eſt mariée, le 18 Mars 1765, par contrat paſſé devant *Joſeph-Alexis Barjavel,* Notaire de Carpentras, conjointement avec *Blaze & Poncet,* Notaires de Cavaillon, *Joſeph-Bernard d'Inguimbert,* né à Carpentras le 20 Août 1717, duquel elle n'a point encore d'enfans. Voy. INGUIMBERT.

Les armes : *d'azur, à une flèche lancée d'or.* Supports : *deux aigles.*

MATZ (DU), Reſſorts de Nantes & de Vannes, en Bretagne. Ceux de ce nom ont été déclarés *nobles d'extraction,* par Arrêt rendu, en la Chambre de la Réformation, le 20 Mars 1671, au rapport de M. le Febvre; par autre Arrêt rendu, en ladite Chambre, le 24 des mêmes mois & an, au rapport de M. des Cartes, JULIEN DU MATZ, Sieur de la Boulaye, a auſſi été déclaré *noble d'extraction.*

Les armes : *d'argent, fretté de 6 pièces de gueules; au chef échiqueté d'or & de gueules.*

* MAUBEC, grande Terre du Viennois, dans le Dauphiné, avec titre de *Marquiſat:* c'eſt la troiſième des quatre Baronnies anciennes de cette Province, alternative néanmoins avec celle de *Breſſieu.* Les poſſeſſeurs de ces Terres avoient ſeuls des fauteuils dans les Etats : les autres Nobles n'étoient aſſis que ſur des bancs. La Famille DE MAUBEC tire ſon nom de cette Baronnie & eſt ſortie de la Maiſon DE BOCSOZEL. — Cette Famille eſt originaire du Dauphiné & a été diviſée en trois branches : les deux premières, qui étoient reſtées en Dauphiné, ſont éteintes; & la troiſième eſt établie à Mormoiron, dans le Comtat Venaiſſin, où elle ſubſiſte. (Nous en avons déjà parlé dans le tom. VII de notre prem. édit., p. 328 & ſuiv.)

I. HUMBERT DE BOCSOZEL vivoit vers l'an 1093; il eut pour fils,

II. HUMBERT DE BOCSOZEL, IIe du nom, vivant l'an 1134, qui fut père de

III. AYMON DE BOCSOZEL, dont le fils,

IV. AYMON DE BOCSOZEL, IIe du nom, vivoit encore en 1202, ainſi qu'on le verra ci-après, par une donation qu'il fit à un de ſes enfans. Cet AYMON, IIe du nom, eut trois enfans : GUY, AYMON, qui ſuit, & HUMBERT. GUY & HUMBERT continuèrent ſous le nom DE BOCSOZEL, dont deſcend la Famille *de Mongontier,* du Dauphiné, & d'AYMON eſt deſcendue la Famille qui a depuis porté le nom DE MAUBEC.

V. AYMON DE BOCSOZEL, IIIe du nom, Seigneur de *Maubec* & de Roche, épouſa, en 1202, *Jeanne de Maubec* (fille unique & héritière de l'ancienne Famille *de Maubec),* qui lui porta en mariage la Terre de *Maubec* & d'autres grands biens : en conſidération de quoi ledit AYMON prit le nom de ſa femme, ainſi que ſes deſcendans. Un Cartulaire de Vienne porte dans l'une de ſes Chartes, qu'AYMON, père dudit AYMON, IIIe du nom, lui donna ce qu'il avoit dans le mandement de Roche, par acte du mois d'Août de l'an 1202, & que le même jour l'Archevêque & le Chapitre l'en inveſtirent, en préſence de Burnon, Chanoine, & d'Hugues Mulet, Chevalier. L'an 1239, & le 5 des Ides de Mars, cet AYMON, IIIe du nom, prit la qualité de *Seigneur de Maubec,* dans un hommage qu'il rendit au Comte de Savoie. De ladite *Jeanne de Maubec,* il eut un fils, nommé

VI. AYMON DE BOCSOZEL, IVe du nom, Seigneur de Maubec & de Roche, qui ſe maria l'an 1253. Il quitta ſes armoiries pour prendre celles de ſa mère. (Les armes DE BOCSOZEL ſont : *d'or, au chef échiqueté d'argent & d'azur de 3 traits;* & celles de l'ancienne Famille DE MAUBEC étoient : *d'or, au léopard d'azur.* Ses ſucceſſeurs y ont ajouté un autre *léopard.*) Ledit AYMON fut père de

VII. Aymon de Bocsozel, Ve du nom, Seigneur de Maubec & de Roche, qui époufa, l'an 1276, *Jeanne de Bérenger*; il en eut :

1. Humbert, qui fuit;
2. & 3. Alix & Jeanne.

VIII. Humbert de Bocsozel, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur de Maubec & de Roche, n'eft nommé qu'Humbert, Seigneur de Maubec, dans un accord du 29 des Kalendes de Septembre 1297, fait entre Amédée, Comte de Genève, & Amédée, Comte de Savoie, où il paroît comme témoin l'an 1309, le 5 des Ides de Septembre. Il fut Confeiller du Comte de Savoie & avoit un grand crédit à fa Cour. Guichenon, dans fon *Hift. de Savoye*, rapporte que l'an 1308 la guerre s'étant allumée entre le Dauphin & ce Comte, à caufe du fiège d'Entremont, parmi les Seigneurs feudataires de Savoie, qui prirent les armes pour leur Prince, ceux qui fe montrèrent les plus zélés furent Humbert, Seigneur de Maubec, & Amédée de Miribel, Seigneur d'Ornacieux. Humbert fut préfent en 1309 au mariage que contracta le Dauphin Hugues, Seigneur de Faucigny, avec Marie de Savoie, fille du Comte Amé, Ve du nom, & il y eft qualifié de Chevalier; il fut encore préfent dans l'hommage qui fut rendu le même jour par le Dauphin au Comte, & mourut à la fin de l'année 1309 ou au commencement de 1310. Ledit Humbert avoit époufé *Agnès de Clermont*, fille d'*Ainard*, Ier du nom, Seigneur *de Clermont*, &c., & d'*Alix de Villars*; laquelle, après la mort d'Humbert, fon mari, vendit, tant en fon nom qu'en celui de fes enfans, au mois de Juillet de l'année 1310, la Maifon forte de Mongontier, à Guillaume Gotefrey, Chevalier. Humbert eut pour enfans :

1. Hugues, qui fuit;
2. Et Aymon, lequel, dans la guerre que fe firent Jean, Dauphin, & Amédée, Comte de Savoie, fuivit le parti du premier, quoiqu'il fut homme lige du Comte; mais la paix ayant été faite le 10 Juin 1314, un des articles fut que ledit Aymon, Seigneur de Maubec; Aimar de Beauvoir, Seigneur de Villeneuve, de Marc & de la Palu, & Pierre, Seigneurs d'Arvillars, Chevaliers, reconnoîtroient le Comte : ce traité eft dans un Cartulaire de M. le Préfident de Boiffieu, où l'on remarque encore cet article, que le fief de *Maubec* demeureroit au Comte de la manière qu'il l'avoit été fous les Seigneurs Humbert & Aymon, père & aïeul de celui-ci, qui mourut fans poftérité. Il vivoit encore en 1331 & prêta hommage le 28 mai de ladite année à l'Abbaye de Bonnevaux, pour quelques fonds de fa directe.

IX. Hugues de Maubec, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de Roche, de Saint-Albin, de Serpaize, de Montfort & d'Illins, fucceda à fon frère en la Terre de Maubec. Le Comte Aymon de Savoie, en mourant, le nomma, par fon teftament de l'an 1343, un des Confeillers d'Amé V, fon fils; il fe dit auffi homme lige du Comte de Savoie dans fon teftament de l'an 1349. Il avoit époufé *Marguerite d'Andufe*, fille de *Bermond*, Seigneur de la Voûte, & de *Fleury de Blacas*, & il donna quittance de fa dot à fon beau-père l'an 1339. Il eut pour enfans :

1. François, qui fuit;
2. Bermond, Seigneur de Châtonnay & des Maifons fortes de Mégrieu & de Domarin & Co-Seigneur d'Illins, tranfigea deux fois avec fon frère, d'abord par acte du 10 Août 1376, par lequel la Terre de Châtonnay & la Maifon forte de Mégrieu lui furent cédées, & en fecond lieu, par autre acte du 22 Mars 1377, en vertu duquel le Fief de Domarin & une partie de la terre d'Illins lui furent remis. Il fit hommage au Dauphin pour le tout le 2 Juin fuivant & mourut fans poftérité.
3. & 4. Jacquemette & Blanche.

X. François de Maubec, Chevalier, Seigneur de Maubec, de Roche, des Eparres & de Châtonnay, fit le voyage de Pruffe, fous le Lieutenant Général Saintré, avec dix autres Seigneurs du Dauphiné, fous le règne de Charles V. Il avoit fait hommage noble au Dauphin, le 23 Mars 1363 pour les Terres de Maubec, de Cafeneuve & des Eparres; il vendit cette dernière terre, l'an 1381, à *Guillaume de Bocfozel*, la racheta enfuite des enfans de ce *Guillaume*, puis il en fit hommage le 18 Janvier 1393. Il avoit époufé, l'an 1363, *Alix de Grolée*, fille de *Jean*, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de Neyrieu, &c., Bailli de Mâcon, & d'*Eléonore de Juis*: De ce mariage vinrent :

1. Hugues, qui fuit;
2. François, Seigneur de Roche, mort fans poftérité;
3. Humbert, lequel a fait la branche de *Renage*, qui ne fubfifte plus;
4. Alix;
5. Philiberte, mariée, le 14 Juin 1395, à *Phi-*

lippe de Vienne, fils de *Jean*, Seigneur de Rollans, Amiral de France & Maréchal de Bourgogne, & de *Jeanne d'Oiſelet ;*
6. Et CATHERINE, première femme, le 1er Novembre 1387, de *Guigues*, Seigneur *de Montbel*, d'Entremonts, &c., duquel elle eut poſtérité. Voy. MONTBEL.

XI. HUGUES DE MAUBEC, IIe du nom, Chevalier, Seigneur & Baron de Maubec, de Roche, des Eparres, &c., combattit à la bataille qui ſe donna, l'an 1429, près d'Anthon, dans le Viennois, contre le Prince d'Orange, les Ducs de Bourgogne & de Savoie, qui s'étoient ligués pour s'emparer du Dauphiné, pendant les guerres du Roi CHARLES VII avec les Anglois. De Serre & les autres Hiſtoriens François diſent que ledit HUGUES, Baron DE MAUBEC, y fut remarqué entre tous, pour y avoir fait des prodiges de valeur. Il épouſa, le 21 Janvier 1425, *Jeanne de Montlaur*, fille & héritière de *Louis de Montlaur*, & de *Marguerite de Polignac*, ſa première femme. Cette alliance obligea ſes ſucceſſeurs en ligne directe, de prendre le ſurnom de *Montlaur*. HUGUES eut de ſon mariage :

1. FRANÇOIS-LOUIS, qui ſuit ;
2. HUGUES, auteur de la branche des Seigneurs de *Roche*, en Dauphiné, éteinte, rapportée ci-après ;
3. ARTAUD, tige de la troiſième branche, établie à Mormoiron, dans le Comtat Venaiſſin, mentionnée enſuite ;
4. ALIX, mariée à *Pierre de Dio ;*
5. ANTOINETTE, femme de *Robert de Laſtic*, Chevalier, Seigneur d'Unſac, en Auvergne, &c., dont des enfans. Voy. LASTIC, en Auvergne ;
6. Et GUÉRINE.

XII. FRANÇOIS-LOUIS DE MAUBEC DE MONTLAUR, Seigneur & Baron de Maubec, &c., teſta l'an 1478. Il avoit épouſé, le 26 Juin 1448, *Anne de la Fayette*, fille de *Gilbert*, IIIe du nom, Seigneur *de la Fayette*, &c., Maréchal de France, & de *Jeanne de Joyeuſe*. De ce mariage vinrent :

1. LOUIS, qui ſuit ;
2. CLAUDE, Seigneur de Salaize & du Luguet, en Auvergne, qui eut deux enfans, morts ſans poſtérité ;
3. JACQUES, Chevalier de Saint-Jean de Jéruſalem, depuis Commandeur de Puimoiſon, vivant encore en 1542 ;
4. Et ANNE DE MAUBEC DE MONTLAUR, mariée à *François de la Rouvière*, Seigneur de Peynier.

XIII. LOUIS DE MAUBEC DE MONTLAUR, Chevalier, Seigneur & Baron de Maubec & de Montlaur, Conſeiller & Chambellan du Roi, épouſa, l'an 1476, *Alix de Miolans*, fille de *François*, Seigneur *de Miolans*, en Savoie, de laquelle il eut :

1. LOUIS, qui ſuit ;
2. Et ANNE, mariée à *Louis*, Baron de *Saſſenage*.

XIV. LOUIS DE MAUBEC DE MONTLAUR, IIe du nom, Chevalier, Seigneur & Baron de Maubec & de Montlaur, épouſa, l'an 1497, *Philippe de Balſac*, fille de *Roffec*, IIe du nom, Seigneur de Gliſenove, &c., & de *Jeanne d'Albon*. Il n'eut de ſon mariage qu'une fille, nommée

XV. FLEURY DE MAUBEC DE MONTLAUR, Marquiſe de Maubec, &c., qui s'eſt mariée, 1° l'an 1526, avec *Jean de Veſc*, Baron de Grimaud. (LOUIS DE MONTLAUR, ſon père, & ſa femme, donnèrent aux enfans qui naîtroient de ce mariage, tous leurs biens, à la charge qu'ils prendroient le ſurnom *de Montlaur*.) Elle ne laiſſa que des filles ; & 2° en 1551, avec *Jacques de Raimond-Mormoiſon*, Seigneur de Modène, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, dont poſtérité. Voy. RAIMOND-MODÈNE (DE). Par ſon teſtament du 2 Février 1576, elle ordonna que le fils qu'elle avoit eu de ſon ſecond mari prendroit le ſurnom *de Montlaur*, auſſi bien que tous ſes aînés qui naîtroient de ſa poſtérité. Cette branche a fini à LOUIS DE MONTALUR, IIIe du nom, Marquis de Maubec.

BRANCHE
des Seigneurs DE ROCHE, *en Dauphiné.*

XII. HUGUES DE MAUBEC, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur de Roche, en Dauphiné, de Chateauneuf & du Moneſtier, en Vivarais (ſecond fils d'HUGUES, IIe du nom, & de *Jeanne de Montlaur)*, épouſa, en 1478, *Ennemonde Allemand ;* il tranſigea, le 25 Mars 1514, avec *Falcos Allemand*, neveu de ſa femme, touchant ſa dot. De ce mariage vinrent :

1. AIMARE, qui ſuit ;
2. FRANÇOIS, marié avec *Jeanne de Charnot*, dont il n'eut qu'une fille ;
3. JEAN, qui ſe trouva à la journée de Marignan, en 1515, & à celle de Ceriſoles, en

1544, dit le P. Hilarion de la Coſte, dans ſon *Eloge des Dauphins de France;*
4. Et GUILLAUME.

XIII. AIMARE DE MAUBEC, Chevalier, Seigneur de Roche, épouſa, en 1529, *Claudine de Theïs,* Dame de la Bayette, fille d'*Antoine,* Seigneur de la Bayette & de Belle-Combe, & de *Claudine du Terrail.* Ils eurent :

1. FRANÇOIS, Chevalier, Seigneur de Roche, mort ſans poſtérité en 1608;
2. ANNE, mariée à *Claude de la Maladière,* Seigneur de Maſſonnas;
3. Et MARTINE, femme, en 1538, de *Philibert,* Seigneur *de Cordon* & d'Evieu, en Bugey, fils de *Pierre de Cordon,* Seigneur d'Evieu, & de *Guigonne de Viry.*

BRANCHE
de MAUBEC, *établie à Mormoiron, dans le Comtat Venaiſſin.*

XII. ARTAUD DE MAUBEC (troiſième fils d'HUGUES, IIe du nom, & de *Jeanne de Montlaur),* reçut de FRANÇOIS DE MAUBEC, dit LOUIS DE MONTLAUR, ſon frère aîné, par les mains de JACQUES, Chevalier de Saint-Jean de Jéruſalem, ſon neveu, la ſomme de 1000 écus, pour reſte & entier payement de ſes droits de légitime ſur les biens d'HUGUES DE MAUBEC, IIe du nom, ſon père : c'eſt ce qui conſte par un acte du 1er Avril 1519, reçu par *Amédée Guillini,* Notaire de Mormoiron. (Il eſt parlé dudit ARTAUD dans l'*Hiſt. des Comtes de Valentinois,* par du Cheſne, aux preuves, p. 99, où il rapporte un extrait des Regiſtres du Parlement de Paris de l'an 1454, ſur un procès d'*Armand de Polignac,* contre *Anne de Montlaur,* veuve de *Charles de Poitiers,* & FRANÇOIS DE MAUBEC, dit *Louis de Montlaur,* HUGUES, ARTAUD & ANTOINETTE DE MAUBEC, enfans d'HUGUES II, Seigneur DE MAUBEC, & de *Jeanne de Montlaur).* Suivant un acte du 3 Mai & un autre du 2 Novembre 1513, paſſé devant ledit *Guillini,* ARTAUD reçut de *Bertrand de Martini,* Seigneur de Montguers, ſon beau-père, & par les mains de *Raymond de Martini,* ſon beau-frère, le reſte & entier payement de la dot de ſon épouſe. Il fit ſon teſtament le 30 Avril 1519, devant *Guillini,* Notaire, où il eſt qualifié *noble* ARTAUD DE MAUBEC DE MONTLAUR, & fit pour héritier univerſel ETIENNE, ſon fils aîné. Ledit ARTAUD fut le premier qui vint s'établir à Mormoiron, dans le Comtat Venaiſſin, où, après y avoir réſidé plusieurs années, il épouſa, le 3 Février 1498, *Antoinette de Martini,* fille de *Bertrand,* Seigneur de Montguers, habitant du Buis, en Dauphiné. (Leur contrat de mariage fut paſſé le 21 Mai 1507, reçu par *Amédée Guillini,* Notaire de Mormoiron : il y eſt dit que ce mariage avoit été fait & conſommé ſelon les lois de l'Egliſe depuis pluſieurs années, & que ce contrat n'avoit été rédigé qu'alors par la négligence des parties.) De ce mariage vinrent :

1. ETIENNE, qui ſuit;
2. LOUIS;
3. Et HUGUES, qui tranſigea avec *Falcos Allemand,* neveu de ſa femme, en 1514. (Ce *Falcos* étoit frère aîné d'*Artaud.)*

XIII. Noble ETIENNE DE MAUBEC DE CARTOUX fut obligé de prendre le nom *de Cartoux,* par le teſtament d'*Antoine de Cartoux,* Prêtre, habitant de la ville de Sault, en Provence, parent d'*Antoinette de Martini,* mère dudit ETIENNE. Il le fit ſon héritier univerſel, à cette condition qu'il porteroit ſon nom, lui & les ſiens à perpétuité : ce teſtament eſt du 20 Janvier 1513, écrivant *Amédée Guillini,* Notaire de Mormoiron. *Pierre de Cartoſi* ou *Cartoux,* habitant dudit lieu de Mormoiron, qui épouſa ladite *Antoinette de Martini,* veuve d'ARTAUD DE MAUBEC, renouvela la même obligation audit ETIENNE & le fit ſon héritier, à cette condition qu'il continueroit de porter ſon nom, lui & les ſiens à perpétuité, par ſon teſtament du 21 Août 1540, écrivant *Antoine Guillini,* Notaire de Mormoiron. Noble ETIENNE DE MAUBEC DE CARTOUX, ainſi qualifié dans ſon teſtament, épouſa, par contrat du 24 Juin 1534 (paſſé devant *Blaiſe Guérin,* Notaire du Thor, & *Etienne de Tillia,* Notaire de Mazan), noble *Catherine de Guaſt du Thor,* à laquelle il légua les rentes qu'il avoit en Dauphiné, provenant d'ARTAUD DE MAUBEC, ſon père, par ſon teſtament du 23 Avril 1551, paſſé devant *Antoine Guillini,* Notaire de Mormoiron. Il fit pour héritier ſon fils aîné. De ce mariage vinrent :

1. PIERRE, qui ſuit;
2. CLAUDE, Prévôt de l'Egliſe Cathédrale de Saint-Siffrein de Carpentras;
3. Et ESPRIT.

XIV. Noble PIÉRRE DE MAUBEC DE CARTOUX, ainſi qualifié dans ſon teſtament, ſervit 25 ans en qualité de Capitaine d'Infante-

rie dans les Troupes du Roi. Plufieurs paffeports à lui accordés, fignés & fcellés, en font foi: un donné par M. le Comte de la Motte-Verdeyer, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur pour S. M. à Grenoble, le 11 Mai 1570; un autre donné à Turin par Dona CATHERINE D'AUTRICHE, Ducheffe de Savoie, le 30 Mars 1593, & plufieurs autres. Il époufa, par contrat du 24 Janvier 1569, paffé devant *Guillaume Gaudibert*, Notaire de Malaucène, noble *Madeleine d'Augier de Malaucène*; il fit fon teftament le 12 Juillet 1592, paffé devant ledit *Antoine Guillini*, Notaire. Ses enfans furent :

1. CLAUDE, qui fuit;
2. ESPRIT, mort fans poftérité de fon mariage avec noble *Françoife de Séguins des Beaumettes*;
3. LOUISE, femme de noble *Pierre-Vincent de Camot*, d'une illuftre Maifon originaire du Piémont, mort fans poftérité;
4. Et CATHERINE.

XV. Noble CLAUDE DE MAUBEC, inftitué héritier de fon père, époufa, par contrat du 16 Juin 1615, paffé devant *André Dupuis*, Notaire à Villeneuve, noble *Anne d'Anaftafy*, de Villeneuve-lès-Avignon. Il tefta le 12 Avril 1631, devant *Gabriel Barnioli*, Notaire d'Avignon. De ce mariage vinrent:

1. Noble CLAUDE-FRANÇOIS, qui fuit, inftitué héritier par fon père;
2. Et ANNE, mariée à noble *André d'Anfelme de Grugières*, par contrat paffé, le 31 Janvier 1633, devant *Maffan*, Notaire de Mormoiron.

XVI. Noble CLAUDE-FRANÇOIS DE MAUBEC DE CARTOUX, Seigneur de Bouquier, ainfi qualifié dans fon teftament du 9 Juin 1673, paffé devant *Mourgier*, Notaire de Villeneuve-lès-Avignon, avoit époufé, 1° par contrat du 11 Juin 1643, paffé devant *Olivier Renaud*, Notaire de Montjay, en Dauphiné, noble *Sufanne d'Agoult*, fille d'*Antoine-René*, Seigneur de Montjay & de Chanouffe, & de *Claire de Morges*, Dame defdits lieux; & 2° en 1670, *Jeanne du Plan*. Du premier lit il eut:

1. JEAN-JOSEPH, qui fuit;
2. ANNE-MARIE, alliée, le 27 Août 1668, à noble *Scipion de Sylveftre*, Seigneur de Châteauneuf-Miravail, habitant de Gordes, en Provence;
3. CLAIRE-CHARLOTTE, Religieufe au Monaftère de Sainte-Urfule de Pernes;
4. MADELEINE, Religieufe au même Monaftère.

Et du fecond lit vinrent :

5. N.... DE MAUBEC DE CARTOUX, Chanoine Régulier dans l'Ordre de Saint-Ruf;
6. & 7. Et deux filles, Religieufes au Monaftère de Sainte-Elifabeth à Villeneuve-lès-Avignon.

XVII. JEAN-JOSEPH DE MAUBEC DE CARTOUX, Chevalier, Seigneur de Bouquier, inftitué héritier par fon père, fit deux teftamens, l'un en 1698, & l'autre le 28 Avril 1718, devant *Gabriel* & *Jofeph Bertrand*, Notaires de Mormoiron, & inftitua pour héritier JEAN-BAPTISTE, fon fils aîné: ce qu'il ratifia deux jours après en conféquence de fon mariage. Il avoit époufé, par contrat du 31 Décembre 1672 (paffé devant *Charles Aymard*, habitant de Carpentras, & *Gabriel Bertrand*, habitant de Mormoiron, Notaires), noble *Marie-Françoife d'Alleman*, de Carpentras, fille d'*Efprit d'Alleman*, & de *Diane-Jeanne de Boutin de Valoufe*. De ce mariage vinrent :

1. JEAN-BAPTISTE, qui fuit;
2. JOSEPH-CÉSAR, reçu dans les Gardes de la Marine à Toulon;
3. JOACHIM, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Saint-Laurent, tué à la bataille d'Hochftaedt en 1704;
4. PHILIPPE-AUGUSTE, Chevalier de Malte, Commandeur de Saint-Blaife-des-Monts, mort en 1750. Il avoit été reçu Chevalier de Juftice fur fes titres originaux, qui furent vérifiés par les Commandeurs & Chevaliers dudit Ordre, députés Commiffaires pour faire lefdites preuves, lefquelles furent enregiftrées avec tous les actes mentionnés en cette Généalogie, dans les Archives & Chancelleries de Malte & dans celles du Grand Prieuré de Saint-Gilles à Arles;
5. FRANÇOIS, Eccléfiaftique, mort en 1717;
6. PAUL-JOSEPH-BALTHAZAR;
7. MARIE-ANNE;
8. Et ANNE, mariée avec N.... *de Murris-de-Pradala-Saint-Martin*.

XVIII. JEAN-BAPTISTE DE MAUBEC DE CARTOUX, Chevalier, Seigneur, Marquis de Bouquier, tefta le 19 Février 1730, devant *Jofeph Bertrand*, Notaire de Mormoiron. Il avoit époufé, par contrat du 11 Novembre 1711, paffé devant *Malatra*, Notaire de Pernes, & ledit *Jofeph Bertrand*, Notaire de

Mormoiron, *Marie de Quiqueran de Beaujeu de Ventabren*, fille de *Thomas*, Chevalier, Seigneur de Ventabren, habitant de la ville de Pernes, & de Dame *Diane de Grillet de Briſſac*. Leurs enfans furent :

1. Esprit-Joseph-Marie, qui fuit, inſtitué héritier par ſon père;
2. Jean-Joseph, né à Mormoiron le 12 Janvier 1718, Prêtre, Chanoine de l'Egliſe noble, Royale & Collégiale d'Ainay, à Lyon, ſur ſes preuves de nobleſſe faites audit Chapitre, admiſes & déclarées bonnes & valables par acte capitulaire, le 28 Mars 1763;
3. Et Paul-Pierre-Joseph-Augustin, né le 5 Août 1720, Religieux dans l'Ordre des Grands Auguſtins, mort en 1766, étant Prieur au Couvent d'Arles.

XIX. Esprit-Joseph-Marie de Maubec de Cartoux, Chevalier, Seigneur, Marquis de Bouquier, né à Mormoiron, dans le Comtat Venaiſſin, le 10 Janvier 1717, a fait deux campagnes en Italie en 1733 & 1734, étant Lieutenant dans le Régiment d'Orléans, Infanterie. Il s'eſt trouvé dans la première campagne aux ſièges de Pizzighettone & du Château de Milan, n'ayant que 16 ans, & dans la ſeconde, aux deux attaques de Colorno, à l'affaire du paſſage de la Secchia & à la bataille de Guaſtalla. Il a épouſé, par contrat du 20 Février 1748, paſſé devant *Pierre-Claude Durand*, Notaire de Caromb, & *Jean-Joſeph Bertrand*, Notaire de Mormoiron, *Marie-Roſe de Camaret de Belle-Isle*, fille de *Jean-François-Ignace de Camaret*, Chevalier, Seigneur de Belle-Isle, & de noble Dame *Conſtance de Salis*; elle eſt morte le 11 Novembre 1759. Il a laiſſé pour fils unique,

XX. Joseph-Marie-François de Maubec de Cartoux, né le 3 Octobre 1749, qui a ſervi près de ſix ans, étant Sous-Lieutenant dans le Régiment de Lanan, Dragons. (Il n'eſt pas encore marié.)

La nobleſſe de cette ancienne Famille a été reconnue par Ordonnance de M. de Lamoignon, Intendant de la Province de Languedoc à Montpellier, le 20 Septembre 1697, lors de la recherche des uſurpateurs de la Nobleſſe, enſuite d'un Arrêt du Conſeil du Roi, où la Nobleſſe du Royaume fut obligée de faire conſtater ſes titres. Claude-François de Maubec, qui réſidoit à Villeneuve-lès-Avignon, où il avoit une maiſon & du bien, fut cité comme les autres & reconnu ſur la production de ſes titres. Il eſt nommé & qualifié dans ladite Ordonnance, *noble* Claude-François de Maubec de Cartoux, Seigneur de Bouquier. (Pluſieurs Hiſtoriens, entr'autres Guichenon, André Favin, André du Cheſne & de Serre, parlent de la Famille de Maubec & des perſonnes illuſtres qu'elle a données.)

Les armes : *d'or, à 2 léopards d'azur, poſés l'un ſur l'autre.*

MAUBEUGE, Famille dont il eſt parlé dans le *Nobiliaire de Picardie*, p. 340. François de Maubeuge, demeurant au Bois, Election de Laon, produiſit des titres de quatre races depuis l'an 1545; — Claude de Maubeuge, Seigneur de Séry, demeurant à Merlet; Madame *le Blond*, veuve de feu Nicolas de Maubeuge, Seigneur de Monceau, & Philippe, ſon fils, demeurant à Laon, furent jugés *nobles* au Conſeil, par Arrêt du mois de Juin 1670.

De cette même Famille étoit Jean de Maubeuge, Seigneur de Fuligny, en Champagne, Capitaine d'Infanterie.

Il exiſte auſſi de cette Famille trois Officiers : le premier, qui a ſervi dans le Régiment Royal-Comtois, Chevalier de Saint-Louis, eſt retiré dans ſes Terres; le ſecond, dit *le Chevalier* de Maubeuge, s'eſt marié à la Rochelle, où il eſt Major du Régiment Provincial & Chevalier de Saint-Louis & le troiſième eſt Lieutenant dans Royal-Comtois.

Les armes : *vairé d'or & de gueules.*

* MAUBOURG. Une héritière du nom *de Maubourg* porta, dans la branche aînée de la Maiſon *de Fay*, la Terre de *Maubourg* avec celle de *la Tour*, en Velay. Voy. * FAY (de), en Velay.

MAUCAZRE (le), Reſſort de Leſneven, en Bretagne : Famille qui, par Arrêt rendu, en la Chambre de la Réformation, le 7 Août 1669, au rapport de M. de Larlan, fut déclarée *noble d'extraction.*

Les armes : *d'or, à 3 roſes de gueules.*

MAUCOMBLE, branche de la Maiſon *de Pardieu*, éteinte dans *Louis de Pardieu*, Chevalier, Marquis de *Maucomble*, &c., lequel n'a eu que deux filles, qui ont porté les biens de cette branche dans les Maiſons de *le Veneur* & *d'Oſmont*. Voy. PARDIEU.

MAUCONVENANT (de), ancienne No-

blesse de Normandie, Election de Carentan, dont étoit Françoise-Bonaventure de Mauconvenant, appelée *Mademoiselle de Sainte-Susanne*, qui s'est mariée à *Jean-Jacques Bazan*, Marquis de Flamenville, mort le 27 Novembre 1752, laissant postérité. Voy. BAZAN de FLAMENVILLE.

A cette Famille appartiennent: 1° N... de Mauconvenant, dit *le Chevalier de Sainte-Susanne*, ci-devant Capitaine dans le Régiment Colonel-Général, Dragons, aujourd'hui retiré avec la Croix de Saint-Louis & le brevet de Mestre de Camp; 2° & sa sœur N... de Mauconvenant de Sainte-Susanne, qui s'est mariée, en 1744, avec *Charles-Daniel Loir du Lude*, Ecuyer

Les armes de Mauconvenant sont : *de gueules, à 9 quintefeuilles d'argent.*

MAUCQUOIS ou MAUQUOIS, Famille dont il est parlé dans le *Nobiliaire de Picardie*, p. 340. François Maucquois, Seigneur de Mathonmesnil, au Comté d'Eu, où il demeuroit, & Charles Maucquois, Seigneur d'Heudlimont, demeurant à Bethencourt, Bailliage d'Amiens, firent, en 1666, preuve de noblesse, depuis le 3 Octobre 1478. (François étoit fils d'autre François Maucquois, Seigneur de Mathonmesnil, & d'*Anne Denetz*, fille de *Nicolas Denetz*, Conseiller en la Cour des Aides.)

Les armes: *d'azur, à 3 trèfles d'or & un besant du même en cœur.*

MAUDET, Ressorts de Rennes & de Nantes, en Bretagne: Famille noble qui remonte à Hémery Maudet, vivant l'an 1480, lequel s'est marié à *Robine du Bignon*. (Ceux de ce nom ont été déclarés *nobles d'extraction*, par deux Arrêts rendus en la Chambre de la Réformation : le premier, au rapport de M. Deniau, du 27 Février 1669, & le second, au rapport de M. le Jacobin, du 10 Mars 1671.

Les armes : *losangé d'or & de gueules.* (Manuscrit in-fol. des *Généal. de Bretagne*.)

MAUDUIT, en Normandie; Famille maintenue dans sa noblesse en 1668, qui porte pour armes: *de sable, à l'agneau pascal d'argent; le pannonceau d'or, croisé du second.*

MAUDUIT, Seigneur du Plessix & de Chef-du-Bois: autre Famille, dont est l'Abbé N... de Mauduit du Plessix, Vicaire Général au Diocèse de Vannes, qui a été nommé, le 1er Novembre 1767, à l'Abbaye de Saint-Afrodise, Ordre de Saint-Benoît, Diocèse de Béziers.

Les armes: *d'or, au chevron d'azur, accompagné de 3 étoiles* (aliàs *molettes*) *de gueules.*

MAUDY (de). De cette Famille noble étoient Charles & François de Maudy, Seigneur de Billy, demeurant à Barzy, Election de Laon, auxquels le Roi accorda un Arrêt de maintenue le 1er Février 1668.

Les armes: *d'argent, à 3 fasces de gueules, accompagnées de 10 loups de sable, 3, 3, 3, & 1. (Nobiliaire de Picardie*, p. 340.)

MAUGER, en Normandie, Ecuyer, Sieur du Bosq, Election de Coutances; Famille noble, qui a pour armes: *d'argent, à la croix de gueules, cantonnée aux 1 & 4 de 2 chevrons de sable, & aux 2 & 3 d'un lion du même.*

MAUGER, Ecuyer, Sieur de Caligny, Election de Bayeux, autre Famille noble de la même Province, qui porte : *de gueules, à 6 billettes d'argent, 3, 2 & 1.*

MAUGIRON, ancienne Noblesse du Dauphiné, sur laquelle nous ne pouvons donner qu'une notice, faute de *Mémoire*. La Seigneurie de *Montléans*, près de Vienne, fut érigée en *Comté* par Lettres du mois de Septembre 1569, en faveur de Laurent de Maugiron, Lieutenant de Roi en Dauphiné. De lui descend

Louis-François, dit *le Comte* de Maugiron, Colonel d'un Régiment de son nom, ci-devant Sassenage, qui fut fait Brigadier le 20 Mars 1747, Maréchal de Camp le 1er Mai 1748, Lieutenant Général le 25 Juillet 1762, & mourut à Valence le 15 Mars 1767, le dernier mâle de sa Maison. Il avoit épousé, le 8 Octobre 1740, *Marie-Françoise de Sassenage*, présomptive héritière de son illustre Maison, & fille aînée de *Charles-François*, Marquis *de Sassenage*, mort le 2 Juin 1762, à 68 ans, & de *Marie-Françoise-Casimire de Sassenage*, sa cousine. Elle se remaria, le 23 Août 1768, à *Armand-Sébastien de Bruck*. De son premier mari nous ne connoissons que

Mademoiselle de Maugiron, qui s'est mariée, contrat signé par le Roi & la Famille Royale, le 26 Juillet 1766, avec *Anne-Jean-Bap-*

tiste-Emilie Rouault, appelé *le Vicomte de Gamaches*, né le 6 Décembre 1734.

Les armes : *mal-gironné d'argent & de sable de 6 pièces.*

MAUGIS, Famille noble, qui porte pour armes : *de sable, au lion d'or, armé, lampassé & couronné d'argent, accompagné de 4 fleurs de lis d'or, en orle.*

* MAULDE ancienne Noblesse du Hainaut, dont nous en avons déjà parlé dans la prem. édit. de ce *Dictionnaire*, tom. II, p. 490 & tom. VII, p. 334.) Une partie de la terre de MAULDE est en deçà de l'Escaut & encore possédée par les Seigneurs *de Ligne*, qualifiés du titre de *Barons de Maulde*, dès l'an 1000 ; l'autre partie est en delà de l'Escaut, d'où relevoient 15 fiefs nobles, & étoit possédée aussi, dès l'an 1000, par WAUTHIER DE MAULDE, qui s'est marié 1° à *Agnès de Saveuse* ; & 2° à *Amande d'Enghien*. (La ressemblance des armes des Seigneurs *de Ligne* & des Seigneurs DE MAULDE qui sont : *d'or, à la bande de sable*, feroit présumer que ces deux Maisons ont la même origine ; mais le Marquis de *la Buissière* les porte : *la bande chargée de 3 croix d'argent.*)

En 1180, une *Oudine de Ligne*, sœur de *Wauthier* & de *Fastre de Ligne*, fut mariée à MATHIEU DE MAULDE, disent les *Annales du Comté de Hainaut*, p. 213. Suivant ces mêmes *Annales* & Carpentier, *Hist. de Cambrésis*, les alliances de la Maison DE MAULDE sont avec celles *de Hallwin*, *Alsace-Hénin-Liétard*, *de Barbançon*, *de Berghes*, *de Clèves*, *Ghistelles*, *de Montmorency*, &c. Elle a donné des Chanoinesses aux nobles Abbayes d'Avesnes, Mons, Nivelle, &c.

Un WATHIER, Seigneur DE MAULDE, suivit, en 1201, au voyage de la Terre Sainte, Baudouin, Comte de Hainaut ; RENAUD DE MAULDE fut Gouverneur de Guise en 1250.

Les Archives de Saint-Guislain & de Saint-Martin marquent que GUILLEMETTE DE MAULDE, héritière de la branche aînée en 1422, emporta de sa Maison 300,000 florins de rente, somme très-considérable pour ces tems-là, s'il n'y a pas erreur de chiffre, & la terre de MAULDE en deçà de l'Escaut, en est sortie par la vente qu'elle en fit à Antoine de Carondelet. Elle fut marié 1° à *Jean de Barbançon* ; & 2° à *Hector de Clèves.*

La Baronnie de *Colembert* est entrée dans cette Maison par le mariage de *Jeanne*, Baronne *de Colembert*, dans le Boulonnois, Dame de Condette, avec PIERRE DE MAULDE, Seigneur de Neuville. Il en eut :

FÉLIX DE MAULDE, Baron de Colembert, Pair du Comté de Boulogne, qui épousa, 1° *Marie de Lameth*, laquelle lui apporta en mariage la Vicomté de Liannes. Elle fut mère de

GABRIEL DE MAULDE, qui s'est marié à *Catherine de Calonne*, dont :

GABRIEL DE MAULDE, IIe du nom, qui fut père de

GABRIEL DE MAULDE, IIIe du nom, en faveur duquel la Baronnie de *Colembert* fut érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois de Février 1691, enregistrées le 29 Avril 1693. Il fut fait Maréchal de Camp & Lieutenant de Roi au Gouvernement de Boulonnois, & est mort le 25 Avril 1726, ne laissant d'*Elisabeth de Tosse*, son épouse, qu'une fille unique nommée

MADELEINE, qui s'est mariée avec *Achille*, Vicomte *d'Isque*, dont elle a eu postérité. Voy. ISQUE (D').

(L'*Hist. des Grands Officiers de la Couronne*, tom. VII, p. 559, fait mention de JEAN DE MAULDE, Baron de Colembert, qui s'est marié à *Anne de Monchy*, fille de *Jacques*, Seigneur d'Aussonnes, & de *Madeleine de Bossut.*)

Dans la même Maison DE MAULDE a passé la terre de *la Buissière*, en Artois, par le mariage de GEORGES DE MAULDE, avec *Jossine de Courteville*, Dame de la Buissière & de Familleureux, fille & héritière de *Jacques*, Seigneur de la Buissière. GEORGES DE MAULDE, Seigneur de Maurois, mourut en 1597 ; il descendoit au XIIIe degré de WATHIER, Sire DE MAULDE, vivant dans le XIIe siècle. Il a eu de son mariage :

JACQUES DE MAULDE, Gouverneur de Lens, qui, de *Marguerite-Jeanne de Montmorency de Neuville-Wistasse*, mariée en 1640, eut :

ALBERT DE MAULDE, en faveur duquel la Seigneurie de *la Buissière* fut érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois d'Avril 1662. Cet ALBERT eut d'*Antoinette de Preud'homme de Haillies*, sa seconde femme,

ANGE-LÉON-ANTOINE DE MAULDE, Marquis de la Buissière, Capitaine de Carabiniers, Chevalier de Saint-Louis, qui s'est marié (sui-

vant les *Tablettes hiſt.*, part. VII, p. 267), en 1717, à *Marie-Anne d'Auxy de Monceaux*, fille de *François*, IIIe du nom, Comte de Monceaux, & de *Madeleine de Jubert du Thil*, dont il n'a point eu d'enfans. Il a eu pour héritier, en 1740, ſon frère,

Louis-François, dit *le Comte* de Maulde, Marquis de la Buiſſière, mort en 1763, lequel avoit épouſé, le 12 Juillet 1735, *Marguerite-Félicité de Conflans de Saint-Remy*, De ce mariage ſont iſſus:

1. Léon-Eugène-Louis, qui ſuit;
2. Maximilien-Gabriel, né le 24 Septembre 1740, Colonel aux Grenadiers de France en Janvier 1758;
3. Adélaïde, née en Janvier 1742, qui s'eſt mariée, en Mai 1760, à *Henri*, Comte *de Lur* & de Saluces, Brigadier des Armées du Roi en 1762;
4. Et Félicité, née le 1er Novembre 1748.

Léon-Eugène-Louis, Comte de Maulde, Marquis de la Buiſſière, né le 25 Août 1739, Colonel aux Grenadiers de France le 15 Avril 1762, a épouſé, contrat ſigné par le Roi & la Famille Royale, le 16 Avril, célébration le 1er Mai 1764, N... *Davy de la Pailleterie*. (Nous ignorons s'il a eu poſtérité.)

De cette Famille étoit Jean-Baptiste-Joseph de Maulde, Ecuyer, Seigneur de Ladeuze, Bois-Sauvage, la Tour, &c., mort le 29 Avril 1745, qui avoit épouſé, par contrat du 19 Mai 1714, *Thérèſe-Aldegonde de Haynin*, née au Château de Cerfontaine le 31 Mars 1699, Dame & héritière de Cerfontaine, du Cornet & de Frémicourt, fille d'*Erneſt-Charles-André de Haynin*, Chevalier, Seigneur deſdits lieux, &c., & de *Catherine-Françoiſe Lardennois de Ville*, dont il eut:

1. Marie-Alexandrine-Josèphe, femme, le 19 Octobre 1745, de *Charles-François-Joſeph de Berghes-Saint-Winock*, Chevalier de Saint-Louis, vivant ſans enfans;
2. Marie-Philippe-Catherine-Josèphe, dite *Mademoiſelle* de Maulde;
3. Et Marie-Cécile-Agnès-Josèphe, alliée, par contrat du 19 Novembre 1751, à *Jean-Emmanuel de Rambour*, Chevalier de Saint-Louis, ancien Lieutenant-Colonel d'un Régiment de Cavalerie.

* MAULE, Baronnie dans le Vexin François, que *Jacqueline de Morainvillier* porta en mariage, en 1544, à *Robert de Harlay*, Seigneur de Sancy. Elle fut érigée en *Marquiſat*, en faveur de ſon petit-fils, *François de Harlay*, par Lettres du mois d'Août 1667, enregiſtrées le 15 Mars 1668. Cette terre fut depuis acquiſe par *Joſeph-Guillaume de la Vieuville*, Maître des Requêtes, Secrétaire des commandemens de la Ducheſſe de Bourgogne, en faveur duquel le titre de *Marquiſat de Maule* fut confirmé, par Lettres du mois de Décembre 1699, enregiſtrées le 9 Juillet 1701. Il mourut le 21 Août 1700, laiſſant de *Marie l'Huillier*, ſa femme, morte le 30 Mai 1742, à 48 ans, entr'autres enfans, *Alexandre de la Vieuville*, Marquis de *Maule*, qui avoit été Secrétaire des Commandemens de Madame la Dauphine & eſt mort le 28 Février 1733, ſans enfans de ſa femme *Marguerite Neyret*, décédée le 1er Juillet 1718. Les anciens Seigneurs de Maule étoient ſortis de *Baudouin de Brionne*, frère puîné de *Richard* Ier, Comte *de Clare*, tous deux fils de *Gilbert*, Comte *d'Eu* & de Brionne. *Baudouin* donna à Saint-Amand de Rouen l'Egliſe de *Maule* avec les dîmes; *Richard*, ſon fils aîné, paſſa en Angleterre du tems de Guillaume *le Conquérant*, dont il reçut de grands biens. (On prétend que c'eſt de lui que deſcendent les Comtes de *Devonshire*.)

MAULÉON. Voy. CHATILLON.

MAULÉON, ancienne Nobleſſe, qui a donné un Chevalier de l'Ordre du Saint-Eſprit, lors de la promotion du 31 Décembre 1585, dans Géraud de Mauléon, Seigneur de Gourdan, Conſeiller d'Etat, Capitaine de 50 hommes d'armes, Gouverneur de Calais, mort ſans alliance le 14 Septembre 1593. Il étoit fils unique d'Espagnolet de Mauléon, Seigneur de Gourdan, & de *Jeanne de Saman*).

Les armes: *de gueules, au lion d'or.* (Extrait de l'*Hiſt. des Grands Officiers de la Couronne*, tom. IX, p. 92.)

MAULÉON. Voy. VINCENS de MAULÉON.

MAULÉVRIER, titre d'une branche de la Maiſon *Colbert*, iſſue du troiſième frère du Contrôleur Général, *Jean-Baptiſte Colbert*, Marquis de Seignelay. Voy. COLBERT.

* MAULÉVRIER, en Anjou: Terre & Baronnie érigée en *Comté* par Lettres du mois d'Août 1542 données à Lyon & enregiſtrées le 21 Novembre ſuivant en faveur de *Claude Gouffier*, Duc de Roannez, Marquis de Boiſ-

ſy, &c., Grand Ecuyer de France, &c., fils d'*Artus*, Pair & Grand Maître de France, & neveu d'*Adrien Gouffier*, connu ſous le nom de *Cardinal de Boiſſy*. Voy. GOUFFIER.

* MAULÉVRIER, en Bourgogne, dans le Mâconnois : Terre & Seigneurie poſſédée, dans les XIVe & XVe ſiècles, par un rameau de la branche des Seigneurs de *Marcilly*, de la Maiſon *de Damas*, & que *Françoiſe de Damas-Marcilly* porta, le 19 Décembre 1544, à ſon mari, *Denis de Savary*, dont elle eut poſtérité. Voy. SAVARY. C'eſt un Marquiſat qui a été acquis par le grand-père de *Jean-Baptiſte-Louis Andrault*, Marquis de Maulévrier-Langeron, Maréchal de France. Voy. ANDRAULT.

* MAULÉVRIER, autre Terre & Seigneurie conſidérable, ſituée en Normandie, Election de Caudebec, qui a été longtems poſſédée par la Maiſon *de Savoie*, de laquelle *Pierre de Brézé*, IIe du nom, Grand Sénéchal d'Anjou, de Poitou & de Normandie, l'acquit : il porta en conſéquence le titre de *Comte de Maulévrier*. Son fils, *Jacques de Brézé*, Maréchal & Grand Sénéchal de Normandie, eut de *Charlotte*, fille naturelle du Roi CHARLES VII, *Louis de Brezé*, Comte de *Maulévrier*, Grand Veneur de France, qui, de *Diane de Poitiers*, depuis Ducheſſe de Valentinois, n'eut que deux filles : l'aînée, *Françoiſe de Brezé*, eut le Comté de *Maulévrier* avec la Baronnie de Mauny, qu'elle porta en mariage, le 19 Janvier 1538, à *Robert de la Marck*, IVe du nom, Duc de Bouillon, Maréchal de France ; elle fut le partage de leur ſecond fils, *Charles-Robert de la Marck*, qui mourut en Septembre 1622. Il avoit vendu, quelques années auparavant, le Comté de *Maulévrier* à *Jacques de Fay*, Seigneur de Bourg-Achard, &c., Bailli de Rouen, Chevalier de l'Ordre du Roi en 1621, Enſeigne de la Compagnie de 200 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, ſous la charge du Connétable de Luynes. Voy. BRÉZÉ, MARCK (DE LA) & FAY (DU), en Normandie, branche des Seigneurs *du Taillis*.

MAULMONT, *aliàs* MAUMONT (DE), Maiſon connue dès l'an 1088, qui tient un des premiers rangs dans la Province du Limouſin, tant par les ſervices importans qu'elle a rendus à l'Etat & ſes illuſtres alliances, que par ſon ancienneté. Elle tire ſon nom de la Ville & Châtellenie de *Maulmont*, dont on voit encore des ruines du Château. Cette Ville & cette Châtellenie furent réunies à celle de Chalus-Chabrol en 1303 & 1307, lors des échanges que GUILLAUME & PIERRE DE MAULMONT, Chevaliers, firent avec le Roi PHILIPPE *le Bel*. — Les noms de Ville & Châtellenie de *Maulmont*, qu'elle portoit dès le XIe ſiècle, ſont conſervés encore dans les actes que l'on paſſe aujourd'hui pour ce qui la concerne, leſquels commencent par ces mots : *Par devant le Garde des Sceaux de toute la Terre, Ville & Châtellenie de Maulmont, qui a appartenu autrefois à ceux* DE MAULMONT. — Lors des ſéparations des branches de cette Maiſon, les cadets donnèrent le nom de *Maulmont* aux Terres qu'ils eurent en partage : le premier fut JEAN, fils puîné d'HUGUES, qui donna le nom de *Maulmont* à une Seigneurie qu'il poſſédoit vers l'an 1220, dans la paroiſſe de Dournazac : il étoit à cette époque Seigneur de la Trie. Ses ſucceſſeurs en ligne directe ont poſſédé ces deux Terres depuis l'an 1220, juſqu'en 1695, que MARIE, fille unique de FRANÇOIS DE MAULMONT, & de *Marie de Lambertye*, les porta en mariage à *Jean Cagnac*, ainſi que la Baronnie de Montbrun, qu'elle eut de la ſucceſſion de *Marie*, née Comteſſe *de Lambertye*, Marquiſe de Choiſeul ; le ſecond exemple de donner ſon nom à la Terre que l'on eut en partage, fut donné, en 1320, par BERTRAND, IIIe fils de PIERRE, qui donna le nom de *Maulmont* à une Terre dans la paroiſſe de Roſiers, en Bas-Limouſin : ce qui annonceroit que c'eſt lui qui lui donna ce nom, c'eſt que GUILLAUME, ſon frère aîné, prenoit ſeulement le titre de *Seigneur de Tonnay-Boutonne*, & que PIERRE, ſon autre frère, prit celui de *Seigneur de Châteauneuf & de Tournoël*, qui étoient les Terres que PHILIPPE *le Bel* leur avoit données en échange. La branche des Seigneurs de *Saint-Vit* & celle des Seigneurs de *Saint-Quentin* avoient également une Seigneurie du nom de *Maulmont*. — Cette Maiſon remonte, par filiation ſuivie, à

I. EBRARD DE MAULMONT, qui ſouſcrivit avec *Hélis*, ſa femme, à un titre de l'an 1088, lequel ſe trouve à l'Abbaye de Solignac. On préſume qu'ils eurent pour enfans :

1. GUILLAUME, qui ſuit ;

2. Et HUGUES, Abbé de Solignac, qui vivoit en 1118.

II. GUILLAUME DE MAULMONT, Chevalier, vivoit, suivant l'*Hist. de Guyenne*, en 1118. Les Chartes, dont le dépouillement a été fait par Dom Etiennot, Religieux Bénédictin, en font mention, ainsi que d'HUGUES, son frère, & de BERNARD, qui suit, & d'HUGUES DE MAULMONT, que l'on présume être ses fils, lesquels vivoient en 1149, & portoient pour armes: *d'azur, à une croix* ou *sautoir d'or*. Les mêmes Chartes portent qu'un ARCHAMBAUD, Abbé de Solignac en 1160, étoit frère d'HUGUES, & portoit pour armes: *d'azur, au sautoir d'or, accompagné de 4 tours d'argent.*

III. BERNARD DE MAULMONT, Chevalier, mentionné dans l'acte ci-dessus, qui est de 1149, souscrivit à un autre en 1160. Il eut de son épouse, dont le nom est ignoré,

1. HUGUES, qui suit;
2. PIERRE, Chevalier, qui fit des donations à l'Abbaye de Meymac en 1220;
3. Autre HUGUES, Prévôt de Pierre-Buffière en 1194 & Abbé de Solignac;
4. Et AIMERY, Chanoine de Limoges en 1196.

IV. HUGUES DE MAULMONT souscrivit à différens actes passés en 1196 & 1211. Il eut pour enfans:

1. ETIENNE, qui suit;
2. JEAN, auteur de la branche des Seigneurs de *Maulmont* & de *la Trie*, rapportée ci-après;
3. GÉRARD, Abbé de Bénévent en 1229;
4. PIERRE, qui fit une donation à l'Abbaye de Meymac en 1248;
5. Et GUILLAUME, qui fit, conjointement avec PIERRE, son frère, ladite donation, & qui fit bâtir les voûtes de l'Eglise du Chapitre de Limoges, dont il étoit Archidiacre en 1247.

V. ETIENNE DE MAULMONT, Chevalier, vivoit en 1220. (Il est rapporté dans un acte de 1313, où il est nommé bisaïeul de PIERRE DE MAULMONT.) ETIENNE eut pour enfans:

1. ADHÉMAR, qui suit;
2. GÉRARD, qui fut, avec Guy de la Roche, exécuteur du testament de Marguerite de Limoges, de l'an 1252, dans lequel il est nommé frère d'ADHÉMAR. Ce GÉRARD transigea, conjointement avec HÉLIE, son frère, & au nom de PIERRE, leur neveu, avec Guillaume & Aimery de Rochechouart, frères, & fils de Marguerite de Limoges, lesquels accordèrent auxdits Seigneurs DE MAULMONT 80 livres de rente, sur le Comté de Poitiers, par acte de 1269;
3. HÉLIE, nommé dans la transaction de 1269, qui fut assiégé, avec ADHÉMAR & GÉRARD, ses frères, dans le Château d'Aixe en 1264;
4. GILBERT, nommé frère puîné d'HÉLIE, dans un acte de 1267;
5. Et BERTRAND, nommé dans un autre acte de même date, frère puîné d'HÉLIE & de GILBERT.

VI. ADHÉMAR DE MAULMONT, Chevalier, Châtelain du Château de Chalus, Gouverneur d'Aixe, ayant été assiégé par les habitans dans ce Château, avec sa femme, ses enfans, GÉRARD & HÉLIE, ses frères, fut contraint de l'abandonner & de se retirer dans celui de Chalus-Chabrol; mais la faveur où il étoit auprès de la Vicomtesse de Limoges, & le zèle avec lequel il soutenoit ses intérêts, animèrent contre lui Boson de Bourdeilles, Hélie Flamenc, Chevaliers, & autres, lesquels le poursuivirent, & Boson de Bourdeilles le tua en 1265. PIERRE & GÉRARD, ses fils, portèrent leur plainte au Roi SAINT LOUIS, & par Arrêt du Parlement, de l'an 1268, Boson de Bourdeilles fut condamné à l'amende & à la prison. Vers le même tems, SAINT LOUIS manda au Bailli de Tours de délivrer ledit Seigneur de Bourdeilles, sous la garantie de Rotrou de Montfort, Chevalier, & de faire rendre à S. M. le Château de Chalus, dont il avoit dépouillé la Vicomtesse de Limoges, & dont il s'étoit rendu maître après la mort d'ADHÉMAR DE MAULMONT. Celui-ci eut pour enfans:

1. PIERRE, qui suit;
2. GÉRAUD ou GÉRARD, Chanoine de l'Eglise du Puy-en-Velay, Archidiacre de Limoges, Conseiller du Roi, Gouverneur de Bourgogne, pour Marguerite, Vicomtesse de Limoges, & Chef de son Conseil, auquel Aimery, Vicomte de Rochechouart, assigna une rente de 80 liv., par accord fait entr'eux en 1269. Il acquit, en 1275, la Seigneurie de Chalusset, & Marie de Limoges, fille de la Vicomtesse, & Arthus de Bretagne, son mari, lui firent don, en 1280, des Terres de Chalus-Chabrol & de Courbefy, en considération de ses services & des dommages par lui soufferts: il en prit possession avec beaucoup de gens armés; mais il eut un démêlé avec Aimery de Rochechouart, à cause du bourg d'Oradour, dont l'un & l'autre revendiquoient la Justice. On le trouve employé, pour dépenses par lui faites en Cour de Rome, en 1289. Il fit bâtir, près

du Palais de l'Evêque de Limoges, une tour carrée, appelée la tour de Maulmont; fit fon teftament en 1299, par lequel il difpofa, en faveur de GUILLAUME & DE PIERRE DE MAULMONT, fes neveux, des Terres de Chalus-Chabrol, Bourdeilles, Solignac, Courbefy, Aixe, Brulebourg, Archambaud, & fut inhumé dans l'Eglife des Religieufes de Saint-Pardoux-la-Rivière, qu'il avoit fait édifier & où fe trouvent fes armes, qui font : *d'azur, à 2 fafces d'or;*

3. HÉLIE, Doyen d'Angoulême en 1293, & de Saint-Prieft, nommé exécuteur du teftament de noble Guy Sulpice en 1297, auquel furent préfents Guy de Lambertye, Guillaume Adhémar, Emery & Guillaume Penthenne, Chanoines. Il tefta en 1307, en faveur de GUILLAUME & de PIERRE, fes neveux, & nomma pour fon exécuteur teftamentaire, Guillaume de Chenac, Official de Paris ;
4. BERNARD, Abbé de Brantôme en 1280;
5. GUILLAUME, Recteur des Eglifes de Rofiers & d'Egletons. Il eft rappelé, avec PIERRE DE MAULMONT, fon neveu, dans un titre de 1307;
6. Et MARGUERITE, nommée dans un titre de 1272, femme d'*Euftache de Montboiffier.*

VII. PIERRE DE MAULMONT eft nommé fils d'ADHÉMAR, frère de GÉRARD, neveu de GÉRARD, & d'HÉLIE, dans l'Arrêt du Parlement contre Bofon de Bourdeilles en 1268 & dans plufieurs actes où il a foufcrit en 1264 & 1265, où il prenoit le titre de *Damoifeau,* & dans un de 1272, où il prenoit celui de *Chevalier.* Il fut préfent à un don fait en 1266, par Gafton de Gontaut, Seigneur de Biron, à GUILLAUME, fon fils. Il eft nommé dans un autre titre de l'an 1267, avec GUILLAUME, fon frère, & dans un autre de 1289, avec *Marguerite de Gimel,* fon époufe, nommée *Peyronne,* dans un autre titre de 1301, laquelle lui porta la Seigneurie du Château fupérieur de Gimel. Il eut de fon mariage :

1. GUILLAUME, qui fuit;
2. PIERRE, Chevalier, Seigneur de Châteauneuf, de Tournoël & du Château de Moret, par les échanges qu'il fit avec le Roi PHILIPPE *le Bel* en 1307, des Terres dont il avoit été inftitué héritier par les teftamens de GÉRARD & d'HÉLIE DE MAULMONT, fes oncles, en 1299, & 1307. Il fut préfent, la même année 1307, au mariage de *Belcotte de Montberon,* fa nièce, avec *Guy de Chenac.* Il avoit époufé, avant 1300, *Marie,* fœur de *Robert* & de *Marguerite de Maftas,* & fille de *Guillaume de Maftas,* Chevalier. Ils font nommés l'un & l'autre dans un acte de l'an 1312, où il a le titre de *Chevalier,* ainfi que dans un Arrêt du Parlement de Paris, de la même année, par lequel on voit qu'il avoit commis des excès, à main armée, contre le Seigneur de Beaufort. Il plaida, en 1319, contre Bérard-Raoul-Bertrand de la Roche, contre *Robert de Maftas,* fon beau-frère, & contre l'Abbé de Mauzac en 1334, & auffi contre le Grand Prieur d'Aquitaine, en 1338, pour les droits de Juftice des Carbonnières. Il mourut avant le 10 Mai 1345, & laiffa pour fille unique & héritière

   MARGUERITE, qui s'eft mariée à *Jean de Cairot* (*Caireto*), laquelle n'eut point d'enfans & ne vivoit plus en 1351, que *Hugues de la Roche* prenoit le titre de *Seigneur de Châteauneuf & de Tournoel,* dans un Arrêt contre lui, & les ayants caufe de tous les héritiers de PIERRE DE MAULMONT, au nom defquels il plaidoit.

3. BERTRAND, chef de la branche des Seigneurs de *Maulmont* & Barons de *Saint-Vit,* rapportée ci après;
4. AGNÈS, dite femme de *Guillaume de Thiern,* dans les teftamens de GÉRAUD & d'HÉLIE DE MAULMONT, fes oncles, l'un de 1299, l'autre de 1307. Leur fille, *Bruniffende de Thiern,* époufa, en 1312, *Guillaume Guenand.* De ce mariage defcendent les Ducs *de la Trémoïlle;*
5. Et COMPTOR, dite fœur d'AGNÈS & femme du Seigneur *de Montberon* (*Robert* IV), fuivant les mêmes teftamens de 1299 & 1307.

VIII. GUILLAUME DE MAULMONT, Seigneur de Maulmont, & en partie de Chalus-Chabrol, Chaluffet, Bourdeilles, Solignac, Courbefy, Aixe, Brulebourg & Archambaud, avec PIERRE DE MAULMONT, fon frère, par l'inftitution faite en leur faveur par les teftamens, ci-deffus cités, de GÉRAUD & d'HÉLIE DE MAULMONT, leurs oncles, échangèrent féparément ces Terres avec le Roi PHILIPPE *le Bel,* par actes de 1303 & 1307 : GUILLAUME eut en échange, pour fa portion, les Seigneuries de Tonnay-Boutonne, de Saint-Laurent-des-Girons, de Fouras & de la Coutume de Rochefort, & PIERRE, fon frère, eut pour la fienne, comme on l'a dit plus haut, la Seigneurie de Châteauneuf, en Auvergne, de Tournoel & le Château de Moret; GUILLAUME eft qualifié dans ces actes de *Chevalier.* Il époufa *Marguerite,* fœur de *Marie* & de *Robert de Maftas,* & fille de *Guillaume de Maftas,* Chevalier, dont il eut :

1. Aimare ou Adhémar, qui fuit;
2. Gilbert, qui vivoit avec *Amélie de Chaftaing*, fon époufe, en 1320 ;
3. Gérard, marié, avant 1336, à *Gabrielle de Cofnac ;*
4. Et Gallienne, veuve de *Pierre de Malemort*, Chevalier, en 1332, dont elle eut un fils, nommé *Jobert*, qui étoit fous fa tutelle.

IX. Aimare ou Adhémar, IIe du nom, Seigneur de Tonnay-Boutonne, de la Coutume de Rochefort, Fouras, &c., Chevalier, Capitaine du Château de Fouras, paffa la revue, en 1338, à Saint-Jean-d'Angély, avec un Chevalier, 15 Ecuyers & 28 Archers de fa compagnie. Il époufa *Marie de Parthenay*, fœur de *Guillaume*, & fille de *Jean l'Archevêque*, Seigneur de Parthenay, & de *Marguerite la Vidameffe*. Leurs enfans furent :

1. Gérard, qui fuit;
2. Aimery, marié à *Catherine du Puy*, dont il eut :

   Hélène, qui fut femme de *Jean de Favars*.
3. Bertrand, Chanoine de Limoges ;
4. Et Guillaume, Sergent d'armes du Roi & Châtelain de Lauzerte, qui rendit hommage à Bordeaux.

X. Gérard de Maulmont, Seigneur de Tonnay-Boutonne, &c., paffa, avec le titre de *Chevalier*, la revue fous Clément Rouault, dit *Triftan*, Vicomte de Thouars, & avec 25 Ecuyers, à Limoges, fous les ordres du Maréchal de Sancerre, en 1380, & une autre revue à Niort avec fa Compagnie, en 1386, & à Poitiers, le 15 Février de la même année, avec deux Chevaliers & 18 Ecuyers. Il époufa 1° *Anne de Thouars;* & 2° *Anne de Bort*, Dame d'Esbréon, Narbonne & Nouzilly, en Poitou, de laquelle il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit font :

1. Jean, qui fuit;
2. Bertrand, Evêque de Tulle en 1422 ;
3. Renaud, Prieur de Soubize, qui fut préfent au mariage de Bernard de Maulmont, fon neveu.

XI. Jean de Maulmont, Seigneur de Tonnay-Boutonne, de Saint-Crépin, &c., chaffa les ennemis de la Fortereffe de Ventadour en 1388 ; fut un des trois Chevaliers Bacheliers de la Compagnie de Renaud de Pons, Chevalier Banneret, dont la revue fe fit à Calais en 1405. Dans un Arrêt du Parlement du 15 Mars 1425, où il eft nommé avec Bernard & Guillaume, fes enfans, à l'occafion de la fucceffion de Guillaume de la Roche, il eft qualifié *Chevalier*. Il époufa *Marie de Couftin*, Dame de Saint-Crépin, dont il eut :

1. Bernard, qui fuit;
2. Guillaume, qui donna une procuration, avec le titre d'*homme d'armes des Ordonnances du Roi*, à Jean & à Pierre Raoul en 1429 ;
3. Jean, titré de *Chevalier* & de *Commandeur de Couvrances*, dans le contrat de mariage de Bernard, fon frère, ainfi que dans un acte de 1435 ;
4. Et Anne, mariée, avant 1432, à *Hector du Bouchet*, Seigneur de Sainte-Gemme, laquelle eut en dot la Seigneurie de la Coutume de Rochefort-fur-Charente.

XII. Bernard de Maulmont, Seigneur de Tonnay-Boutonne, Saint-Crépin, &c., époufa, le 11 Mars 1432, *Agnès de Rochechouart*, Dame de Javerlhac, fille de *Geoffroy*, Vicomte *de Rochechouart*, & de *Marguerite Chenin*, Dame de Mauzé. Il mourut deux ans après fon mariage, & fa veuve fe remaria à *Léonard de Saint-Chriftophe*. De fon premier mari elle eut :

Jean, qui fuit.

XIII. Jean de Maulmont, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Tonnay-Boutonne, Javerlhac & Saint-Crépin, plaidoit, en 1461, contre *Foucaut*, Vicomte *de Rochechouart*, pour la dot de fa mère, qui fut fixée à la Terre de Javerlhac & à 100 réaux d'or, & mourut le 9 Mars 1502. Il avoit époufé, 1° par contrat du 14 Novembre 1450, *Guillemette*, fille de *François*, Sire & Baron *de Montberon*, Seigneur de Maulévrier, &c., & de *Louife de Clermont*, Vicomteffe d'Aunay, Dame de Mortagne-fur-Gironde ; 2° *Jeanne de Bridiers;* & 3° *Antoinette*, fille d'*Antoine de Clermont*, Baron de Surgères, & de *Catherine de Levis*. Il n'eut du premier lit que

XIV. Bertrand de Maulmont, Baron de Tonnay-Boutonne, Seigneur de Javerlhac, Saint-Laurent-de-la-Barrière, Ballans, &c., qui ratifia l'accord fait par fon père le 29 Mars 1500. Il époufa *Marie*, fille de *Jacques Odard de Curfay*, & de *Charlotte de Preuilly*. De ce mariage vinrent :

1. François, qui fuit;
2. Et Agnès, mariée à *Guy Grays de Pifratrof*. Elle eut en dot la Seigneurie de Saint-Laurent-de-la-Barrière.

XV. François de Maulmont, Seigneur de Tonnay-Boutonne, nommé, en 1505, dans les Regiftres du Parlement, avec *Françoife de Chabannois*, Dame de Comporté, fon époufe, eut de fon mariage :

1. Anne, qui fuit ;
2. Et Marie, femme d'*Euftache de Broffe*, qui eut pour fa dot la Seigneurie de Ballans.

XVI. Anne de Maulmont, Baronne de Tonnay-Boutonne, époufa, en 1538, *Jean*, Baron *de la Chaffagne*. Sa petit-fille, *Elifabeth de la Chaffagne*, devenue héritière de cette branche, porta la Baronnie de *Tonnay-Boutonne* à fon mari, *Charles de la Motte-Fouqué*, Marquis de Saint-Séverin, fils de *Gabriel*, & de *Sufanne d'Aubeterre*, en 1589, dont les héritiers furent : *Emmanuel de Savoie*, Comte de Soiffons, & *Anne-Victoire*, fa fœur ; *Louis de Comminges* ; *Philippe Gentil*, Marquis de Langalerie, & *Sufanne*, fa fœur ; les enfans de *Gédéon de Martel* ; *François de la Cropte*, Seigneur de Beauvais, lefquels vendirent la Baronnie de *Tonnay-Boutonne*, qui fut retirée par *Charles de Malvin*, Marquis de Montazet, mari de *Marthe-Galienne de la Cropte* ; *Marie Gauchet de Belleville*, & *Madeleine-Dominique de Bonnaire*, également héritière. (Cette Terre a été vendue depuis à M. N... *Pandin*, Seigneur de Narcillac & de Romefort, qui la poffède aujourd'hui.

Les Seigneurs de *Tonnay-Boutonne* portoient pour armes : *d'azur, à 2 fafces d'or, chargée de bezans, en orle.*

BRANCHE
des Seigneurs de Maulmont, *Barons de* Saint-Vit.

VIII. Bertrand de Maulnont, Seigneur de Maulmont, de Saint-Germain, & en partie du Château fupérieur de Gimel (troifième fils de Pierre de Maulmont, & de *Marguerite de Gimel*), foufcrivit, en 1311, avec le titre de *Chevalier*, au contrat de mariage d'Ada de Pierre-Buffière avec Pierre de la Porte, Chevalier, Seigneur en partie de Jumillac. Il eut d'*Adélaïde de Châteauneuf*, fon époufe :

1. Gobert, Chevalier, Co-Seigneur de Maulmont & de Gimel, qui ftipula avec Gérard d'Ornhac, Chevalier, Seigneur de Broncelles, au contrat de mariage de Marguerite de Maulmont, fa nièce, avec *Hélie de Noailles* en 1349. (On ne voit pas qu'il ait été marié.)
2. Pierre, qui fuit ;
3. Jean, Chevalier, qui foufcrivit, en 1346, dans deux actes, où Bertrand de Maulmont, Chevalier, fon père, eft nommé. Il fut tué à la bataille de Poitiers en 1356 ;
4. Isabelle, femme d'*Hugues de la Roche*, Chevalier ;
5. Et Dauphine, mentionnée dans un titre de 1322, & mariée à noble *Pierre de Malleval.*

IX. Pierre de Maulmont, Seigneur en partie de Maulmont, de Gimel, de Châteauneuf, de Tournoel (dit fils de Bertrand, dans un titre de 1346), plaida contre Guillaume & Bertrand de Gimel, pour la poffeffion de la Seigneurie d'Ambur, en 1342, & contre Bertrand de la Roche, Chevalier, & Ruffat de la Roche, Ecuyer. Il ne vivoit plus lors du mariage de Marguerite, fa fille, avec *Hélie de Noailles*, en 1349. Il avoit époufé, en 1317, *Anne*, fille de *Renaud d'Aubuffon*, Seigneur de la Borne, du Monteil-au-Vicomte, Vicomte de la Feuillade, & de *Marguerite*......... De ce mariage il eut :

1. Jean, qui fuit ;
2. Bertrand, auteur de la branche des Seigneurs de *Fromental*, rapportée ci-après ;
3. Pierre, Co-Seigneur de Maulmont & de Gimel, qui prit le titre de *Damoifeau* & fe difoit majeur de 14 ans & mineur de 25, dans le contrat de mariage de fa fœur avec *Hélie de Noailles*, en 1349, à laquelle il promit, par le même acte, 800 deniers d'or, & paffa la revue à Limoges, avec le titre de *Chevalier*, en 1358. Il époufa *Louife*, fille de *Robert*, Dauphin *d'Auvergne*, Seigneur de Jaligny, & d'*Ifabeau de Chaftel-Perron*, dont il ne paroît pas qu'il ait eu d'enfans ;
4. Et Marguerite, mariée, par contrat paffé à Tournay, le Mercredi après la Saint-Martin 7 Juillet 1349, avec *Hélie de Noailles*, IIe du nom, Damoifeau, Seigneur de Noailles, &c. Gérard d'Ornhac & Gobert de Maulmont, Chevalier, ftipulèrent à ce contrat, auquel furent préfens, du côté d'*Hélie de Noailles* : *Bertrand d'Efchizadour*, autrement *de Albapetra* ; *Hugues de Saint-Hippolyte*, Chevalier ; *Jean Deu* & *Guillaume d'Egletons*, Damoifeaux ; & du côté de Marguerite de Maulmont : *Renaud d'Aubuffon* & *Guy de Saint-Michel*, Chevaliers ; *Guy de Juge*, Seigneur de Coulonges, & *Bernard de Rochefort*, Damoifeau.

X. Jean de Maulmont, Seigneur en partie

de Maulmont & de Gimel, Seigneur de Saint-Vit, titré *Chevalier* dans le contrat de mariage de MARGUERITE, fa fœur, fut Capitaine du Château de Limoges, Lieutenant de la Compagnie d'hommes d'armes du Maréchal de Clermont en 1355, dont il donna quittance pour lui & 9 Ecuyers de cette Compagnie. Il époufa, le 6 Juin 1345, *Marie*, fille de *Pierre de Faure-d'Egletons*, Damoifeau, & de noble Dame *Marie*........ Ce mariage fut accordé par Guillaume Roger, Vicomte de Beaufort, & la dot fut fixée à 1000 florins d'or, affurée fur la Seigneurie de *Bello-Videre*. Leurs enfans furent:

1. BERTRAND, qui fuit ;
2. Et JEANNE, dont la dot fut affignée fur le Château fupérieur de Gimel, en la mariant, en 1371, avec *Guy de Gimel*, Seigneur du Château bas de Gimel.

(On croit que c'eft ce JEAN DE MAULMONT qui fe maria, en fecondes noces, avec *Gilberte Motier*, fille de *Gilbert*, Seigneur de la Fayette, & de *Charlotte de Dienne*; elle vivoit avec fon mari en 1370 : on ignore s'il en a eu des enfans.)

XI. BERTRAND DE MAULMONT, IIe du nom, Seigneur de Saint-Vit & en partie de Gimel, Damoifeau (nommé fils de JEAN, Seigneur DE MAULMONT, de Gimel & de Saint-Vit, dans un contrat de vente, confenti en fa faveur, en 1374, par Ifabelle des Moulins, Baronne de Larron, fille de Nicolas des Moulins, Chevalier, & femme de Pierre de Faure, Damoifeau), époufa, par contrat du 4 Novembre 1377, *Hélis*, fille de *Jean de Bonneval*, IIIe du nom, Chevalier, & d'*Alix de Brème*; il eut pour enfans

1. JEAN, qui époufa *Jeanne de Rouffignac*, dont il n'eut point de poftérité; elle étoit fille de *Reinold de Rouffignac*, & de *Gaftienne de Maleffet*. Il paffa la revue avec Pierre de Lambertye & autres, avec la qualité d'*Ecuyer*, dans la Compagnie de Guillaume le Bouthelier, Chevalier Bachelier, à Saint-Germain-en-Laye, le 18 Juin 1405 ;
2. ALEXANDRE, qui fuit ;
3. GUYOT, Curé de Saint-Vit ;
4. JEAN, Bachelier ès-Lois, qui fut préfent à la procuration que Blanche de Broffe donna, en 1429, à ALEXANDRE DE MAULMONT, fon frère ;
5. MARGUERITE, femme en 1399, de *Ranulphe de Pompadour*, Seigneur de Château-Bouché, fils de *Ranulphe*, aliàs *Hélie de Pompadour*, Chevalier, & de *Conftance de la Marche*, fa feconde femme ;
6. Et CATHERINE, mariée, en 1402, à *Hugues-Ranulphe*, Chevalier, Seigneur *de Meillars* & de Curzac. (Cet *Hugues-Ranulphe* nomma, par fon teftament de l'an 1451, pour exécuteur teftamentaire, ALEXANDRE DE MAULMONT, fon beau-frère, & le pria de le faire enterrer à Saint-Vit.)

XII. ALEXANDRE DE MAULMONT, Seigneur de Saint-Vit, de Guerfat, Curzac & la Croifille, fut chargé, en 1439, de procuration de *Blanche de Broffe*, veuve de noble *Guérin de Brionne*, comme parent, avec plufieurs autres, pour affifter, en 1444, au contrat de mariage de *Louis de Pierre-Buffière* avec *Louife d'Aubuffon*. Il rendit, en 1441, hommage à Jean de Bretagne, Vicomte de Limoges, pour les Seigneuries de Saint-Vit, de Guerfat, de Curzac, la Croifille, &c., & confentit un arrentement en faveur de Bernard Roux, en 1454. Il eut de fon mariage, contracté avec *Philippine d'Aubuffon*,

1. GILLES, qui fuit ;
2. ANTOINE, auteur de la branche des Seigneurs de *Maulmont-Saint-Vit*, rapportée ci-après ;
3. LOUIS, qui confentit, avec ANTOINE & GUYOT, fes frères, à une vente au profit de GILLES DE MAULMONT, leur frère aîné, en 1464. Il fervit dans la Compagnie du Seigneur d'Albret, Comte d'Orval, en 1472 ;
4. GUYOT, qui fervit auffi en qualité d'homme d'armes dans la Compagnie de M. le Duc D'ORLÉANS, en 1460 ;
5. PIERRE, dit *de Saint-Vit*, qui fervit en qualité d'homme d'armes des Ordonnances du Roi, dans la Compagnie de Gilbert de Chabannes, en 1474 ;
6. ANNE, femme de *Pierre du Puy-du-Fou ;*
7. MARGUERITE, mariée à *François de Combarel*, Chevalier, Seigneur de la Chaife, lequel reçut, le 14 Février 1450, une promeffe d'ALEXANDRE DE MAULMONT, fon beau-père, pour la dot de fa femme. Elle tefta en 1474 ;
8. SOUVERAINE, Religieufe à l'Abbaye de Fontevrault, enfuite Abbeffe de Chelles, laquelle tranfigea avec *Marguerite de Bras-de-Fer*, fa belle-fœur, veuve de GILLES DE MAULMONT : cette dernière en qualité de mère & de tutrice de fes enfans & de feu GILLES DE MAULMONT, au fujet du teftament d'ALEXANDRE, père de GILLES & de SOUVERAINE DE MAULMONT, par lequel il avoit réfervé à SOUVERAINE, fa fille, 600 écus d'or fur la fucceffion de *Philippine d'Au-*

buffon, fa mère ; cette tranfaction eft de 1480;

9. Et Isabeau, Religieufe à la même Abbaye de Fontevrault, enfuite Abbeffe de Chelles après la mort de fa fœur, nommée dans la même tranfaction, au fujet de 600 écus d'or qui lui furent auffi réfervés fur la fucceffion de *Philippine d'Aubuffon*, fa mère.

XIII. Gilles de Maulmont, Seigneur de Saint-Vit, Curzac & la Croifille, confentit à une vente, conjointement avec fa femme & du confentement de *Philippine d'Aubuffon*, fa mère, & d'Antoine, Louis & Guyot, fes frères, à *Louis de Pierre-Buffière*, du droit de péage de Châteauneuf, Saint-Vit & Beauvais, en 1454 ; fervit en qualité d'homme d'armes dans la Compagnie du Comte de Sancerre en 1470, enfuite dans celle du Sire d'Eftouteville en 1475, & fut tué à la prife du Château de Giron, en Franche-Comté, en 1480. Il avoit époufé *Marguerite Bras-de-Fer*, laquelle, en qualité de tutrice de fes enfans, comme on l'a dit, tranfigea, en 1480, avec Souveraine & Isabeau de Maulmont, fes belles-fœurs. Elle eut de fon mariage :

1. Louis, qui fuit ;
2. Jean, Seigneur de la Croux, qui fervit en qualité d'homme d'armes de la Compagnie de M. de Grammont, enfuite dans celle du Comte d'Orval en 1492, dans celle de M. de Bourbon en 1493, & dans celle de M. de Luxembourg-Ligny en 1497. Il avoit époufé, le 26 Février 1503, *Jacquette de la Borde*, Dame de la Croux, Paroiffe de Jouchap, laquelle, étant veuve, paffa une tranfaction, en 1508, avec Antoine de Chateigner, Prieur de Beaulieu. Elle eut de fon mariage :
   1. Catherine, mentionnée dans un acte de 1534 ;
   2. Françoise, mariée, la même année, à *Georges de Salagnac*, Seigneur de la Radegaudon, fils de *Pierre*, & de *Georgette Giroux* ;
   3. Et Charlotte, mariée à *Gabriel du Sauzet*, qui tranfigea, le 9 Juin 1535, à l'occafion de la fucceffion de Louise de Maulmont, femme de *François de Comborn*, avec Charles de Maulmont, *François de Pierre-Buffière* & Marguerite de Maulmont, femme de celui-ci.
3. Charles, auteur de la branche des Seigneurs d'*Aragen*, rapportée ci-après ;
4. François, qui étoit fous la tutelle de fa mère, fuivant un acte de 1480 ;
5. Charles, auffi fous la tutelle de fa mère, qui fut Curé de Saint-Merd, & Chanoine de Saint-Germain. Il tranfigea en 1510, comme tuteur de Charles & de Marguerite, enfans de Louis, fon frère aîné, pour les droits de leur mère ; fut préfent à un hommage rendu, en 1514, à Louis, fon frère ; confentit, conjointement avec Charles, fon autre frère, à une obligation, faite en 1510, en faveur de Gilles de Couftin ;
6. Louise, nommée dans l'acte de 1480, mariée à *François de Comborn*, Vicomte de Comborn & de Treignac, lefquels fe firent une donation mutuelle en 1507 ;
7. Et Marguerite, mentionnée dans le même acte de 1480, comme étant fous la tutelle de fa mère.

XIV. Louis de Maulmont, Seigneur de Saint-Vit, de Beauvais, de la Croifille, du Pommeau, né en 1471, fervit, en 1492, fous les ordres de M. d'Albret, fous ceux de M. de Guife, en 1495 ; reçut l'hommage de Léonard d'Efchizadour, tant en fon nom qu'en celui de Charles, fon frère, le 28 Mai 1503, tranfigea, en 1510, comme père adminiftrateur de Louis & Anne, fes enfans, avec Charles & Marguerite, fes autres enfans, & *Louis de Noailles*, touchant les droits de fes enfans fur la Maifon *de Noailles*, à caufe de *Françoife de Noailles*, leur mère ; reçut un hommage, tant en fon nom qu'en celui de Charles, Seigneur d'Aragen, fon frère, en 1514 ; partagea avec lui, le 23 Mai 1521, les fucceffions de Gilles & de *Marguerite de Bras-de-Fer*, leurs père & mère, par lequel acte il fut convenu que Louis auroit la Seigneurie de Saint-Vit, & Charles, fon frère, celle d'Aragen, & un fupplément fur la Terre de St.-Vit ; Louis ne vivoit plus le 24 Août 1530. Il avoit époufé, 1° le 14 Février 1492, *Françoife*, fille de feu *Jean de Noailles*, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Noailles, &c., & de *Gafparde de Merle* ; & 2° *Souveraine de la Roche*, Dame de Châtelus, de Chambert, de Rouffy & du Verger, par acte paffé au Château de Saint-Vit le 18 Juin 1501. Il n'eut point d'enfans de ce fecond mariage; ceux du premier lit furent :

1. Charles, qui fuit ;
2. Louis, rappelé avec fon frère dans une Sentence de 1510 & une tranfaction de la même année, concernant Louis, leur père, & *Louis de Noailles*, le premier fubftitué aux biens de la Maifon *de Noailles*, touchant les droits de *Françoife de Noailles*, femme de Louis de Maulmont. Il fervoit,

en 1554, en qualité d'homme d'armes dans la Compagnie de M. de Tavannes;

3. Marguerite, nommée dans l'acte de 1510; elle s'est mariée, par contrat du 21 Avril 1521, avec *François*, Baron de *Pierre-Buffière*, Saint-Paul, Aigueperse & Pontarion, auquel assistèrent Charles & Louis, ses frères & ses autres parens. Elle testa, le 11 Septembre 1549, en faveur de *Jean*, son fils aîné, auquel elle substitua *François de Salagnac*, fils d'*Isabeau*, sa fille, & de *Gérard*, Baron *de Rochefort*, & fit des legs à ses autres enfans;
4. Et Anne, nommée dans les actes ci-dessus cités; elle fut mariée, par acte du 18 Octobre 1524, à *Pierre de Tersac*, Seigneur de Ligonnes. A ce contrat de mariage furent présens: *François de Pierre-Buffière, Anne de Blanchefort, Anne de Bonneval*, &c.

XV. Charles de Maulmont, Seigneur de Saint-Vit, la Croisille, Beauvais, &c., nommé dans la Sentence de tutelle de 1510 & dans d'autres, Capitaine-Commandant de l'arrière-ban du Haut-Limousin en 1522, transigea, en 1530, avec Charles de Maulmont, Seigneur d'Aragen, son oncle, touchant leurs biens en communauté en 1528; fut nommé tuteur des enfans du même Seigneur d'Aragen, par son testament du 11 Octobre 1531, & aussi curateur des enfans de *François de Pierre-Buffière*, son beau-frère en 1558; fit une constitution de rente à Marguerite du Saillant & à Jean de Meillars, son mari, en 1565. Il ne vivoit plus en 1571. Il avoit épousé *Marguerite*, fille de feu *François de Comborn*, Seigneur d'Orval, & de *Françoise de Séguin*, par contrat du 25 Janvier 1538, auquel furent présens: Antoine & Charles, ses frères; *Charles de Comborn*, Chanoine de Moustiers; *Pierre de Comborn*, son neveu, Curé de Sérilhac; *Jean de Bernard*, Seigneur de Vieille-Ville, & autres. Elle testa le 13 Novembre 1571, avantagea son fils aîné & fit des legs à ses autres enfans. Ils eurent:

1. Jean, qui servit sous les ordres du Seigneur de Ventadour. Il testa en 1534, en faveur de François, son frère, n'ayant point eu d'enfans de *Matheline de la Porcherie*, son épouse;
2. François, institué héritier par son frère aîné, qui testa lui-même le 8 Avril 1580 & nomma Jacques, son frère, pour héritier;
3. Léonard, également institué son héritier pour une portion de cadet;
4. Jacques, qui suit;
5. Jeanne, femme de *Jean de la Place*, à laquelle Jean, son frère, fit un legs en 1574;
6. Et Françoise, mariée, par contrat du 1er Novembre 1585, à *Jacques Bouhier*, Seigneur du Breuil & du Châtelard, fils de N... *Bouhier*, & de *Marguerite de la Roche-Aymon*. Elle donna quittance de sa dot, en 1586, à Jacques de Maulmont, son frère.

XVI. Jacques de Maulmont, Seigneur de Saint-Vit, la Croisille, &c., reçut un legs par un premier testament de Jean, son frère, en 1574 & fut institué son héritier par un autre de 1676. Il assembla des troupes, lors des guerres des Protestans, en 1574, s'empara du Château de Chalusset, en répara les ruines causées par les Anglois, s'y fortifia, & se déclara pour la R. P. R., y fut surpris par le Seigneur de Pompadour, & les habitans de Limoges profitèrent de cette circonstance pour détruire le Château de Chalusset en 1590. Il rendit hommage au Roi de la Seigneurie de Saint-Vit. Il avoit épousé, le 30 Janvier 1589, *Paule de Ravenel*, fille de *Florent*, Seigneur de la Rivière, & de *Peyronnelle de Loubbes*. Il testa le 28 Juin 1635 & sa femme 5 Mars de la même année, instituèrent pour héritier universel leur fils aîné & fixèrent les légitimes de leurs autres enfans. Les exécuteurs de *Paule de Ravenel* furent *Antoine* & *François de Comborn*, père & fils, ses parens, Seigneurs d'Orval & des Goursolles. De ce mariage vinrent:

1. Florent, qui suit;
2. Charles;
3. Jeanne, femme, vers l'an 1613, d'*Hercule*, fils de *Jean d'Eschizadour*, Seigneur de Bettes;
4. Anne, femme, le 10 Avril 1630, de *Gabriel de Jousselin*, Seigneur de l'Horte & de la Valade;
5. Susanne, laquelle testa le 6 Septembre 1671, institua héritier Melchior, son neveu, & fit des legs à Louis, à Léonarde & à Marthe de Maulmont, ses neveu & nièces;
6. Et Marthe, laquelle testa aussi le 8 Mars 1659 & institua pour héritier Melchior, son neveu, & fit des legs à Susanne, sa fœur.

XVII. Florent de Maulmont, Seigneur, Baron de Saint-Vit, de Sénie & du Châtenet, vendit, au nom de Jacques, son père, une maison à Coussac le 16 Mai 1621. Il avoit épousé, le 19 Mai 1619, *Louise Plaisant*, fille de *François*, Seigneur de Bouchiat, & d'*Anne de Salagnac*, Dame de Lavergne,

femme, en fecondes noces, de *Jean de la Vergne*, Seigneur de Lavergne & de Saint-Prieft. Il tefta le 28 Mai 1640, & fon époufe le 26 Octobre 1634; ils inftituèrent héritier leur fils aîné, & fixèrent les légitimes de leurs autres enfans. Ils eurent de leur mariage:

1. MELCHIOR, qui fuit;
2. JEAN;
3. CHARLES, auteur de la branche dite de *Maraffy*, rapportée ci-après;
4. 5. & 6. ISAAC, LOUIS & autre CHARLES;
7. FRANÇOISE, mariée, le 30 Novembre 1677, à *Jean de Baufoleil*, Seigneur de Baufoleil & de Pommier;
8. PAULE, mariée, le 22 Juin 1654, à *Philippe-Evrard*, Seigneur *du Bouchat* & du Boft, lequel tranfigea, le 20 Octobre 1662, avec MELCHIOR DE MAULMONT, & *François de Rouffignac*, Seigneur de Sannat;
9. 10. 11. & 12. ANNE-JULIE, JEANNE, LÉONARDE & MARTHE: ces deux dernières ne font pas nommées dans les teftamens de leurs père & mère; elles le font feulement dans celui de SUSANNE, leur tante.

XVIII. MELCHIOR DE MAULMONT, Baron de Saint-Vit, Seigneur de Sénie, Chaffaing, &c., Lieutenant-Colonel du Régiment d'Aubuffon-la-Feuillade, vendit à *Gafpard de Rouffignac*, Seigneur de Quinfac, le 28 Juin 1660, le Fief de Montpicard, rendit hommage au Roi, pour Saint-Vit, la Croifille, Chaffaing, le Châtenet, Lavaud, Cuzac & Suffac, le 3 Avril 1684. Il époufa, 1° le 1er Septembre 1643, *Marie*, fille de *Louis de Jouhaut*, Seigneur de la Veyffière, & de *Catherine d'Allouveau*; & 2° *Antoinette de Neuville*. Il tranfigea avec *Sufanne de Pons*, Dame de Gafterive, veuve de *Philippe de Loubbes*, mère de *Louis*, & avec *Renaud-Louis de Ravenel*, Seigneur de la Rivière; *Jacques de Ravenel*, Maréchal de Camp, Seigneur de Reignat; *Jacob de Ravenel*, Seigneur du Ris; *Louis de Ravenel*, Seigneur de la Brouardière; *Marie de Ravenel*, veuve de *René de Couftin*, Seigneur de la Ferde, & autres, pour la fucceffion de feue *Pénélope de Loubbes*, femme de feu *Louis de Gabard*, Seigneur de la Bretaudière. MELCHIOR eut de fa première femme:

1. JOSEPH, qui fuit;
2. ISAAC, auteur de la branche dite de *Saraize*, rapportée ci-après;
3. LOUIS, Seigneur de la Cocherie, paroiffe de Montgibaud, marié à *Marie d'Argenteau*, morte en 1695, n'ayant eu qu'une fille, morte après le baptême;
4. MARIE, femme de *Pierre du Puy*;
5. JULIE, mariée à *Jean de Fayolles*, Seigneur de Bragère;
6. Une autre fille, mariée, fans avoir de poftérité, au Seigneur *de Beauvais*.

Et du fecond lit vinrent:

7. FRANÇOIS, auteur de la branche des Seigneurs de *Montheil*, mentionnée en fon rang.

XIX. JOSEPH DE MAULMONT, Baron de Saint-Vit, Seigneur de Chaffaing, du Châtenet, de Lavaud, &c., rendit hommage au Roi de la Baronnie de Saint-Vit, le 13 Juillet 1719. Il époufa, 1° par contrat du 6 Janvier 1692, EMMÉLIE, fille de FRANÇOIS DE MAULMONT, Seigneur de Maumont, du Chadeau, &c., & de *Marie de Lambertye*, auquel contrat furent préfens: *Marie*, née Comteffe *de Lambertye*; *Hubert*, Marquis *de Choifeul*, fon mari; *Jacques*, Marquis *de Lambertye*, Seigneur de Marval, & autres parens; & 2° le 9 Juillet 1697, CHARLOTTE, fille de CHARLES DE MAULMONT, Seigneur du Mas, de Maratfy, & en partie de Saint-Vit. Il n'eut que du fecond lit:

MARIE, qui fuit;

XX. MARIE DE MAULMONT, Baronne de Saint-Vit, Dame de Chaffaing, du Mas & de Maraffy, qui porta la Baronnie de Saint-Vit, Tourdonnet, la Croifille, Suffac, Cuzac, avec haute, moyenne & baffe juftice, bannalité de four & moulin, & autres Terres, à fon mari, qui en rendit hommage en 1719. Elle avoit époufé, le 12 Février 1719, *François-Aimé de Jouffineau*, Marquis de Tourdonnet, fils de *Charles*, & de *Louife de Chaftagnet*, dont elle a eu quatre fils: l'aîné eft, en 1775, Maître de la Garde-Robe de M. le Comte d'Artois; le fecond eft Meftre de Camp de Cavalerie; le troifième eft Abbé de Chérancé.

BRANCHE
dite de SARAIZE.

XIX. ISAAC DE MAULMONT (fecond fils de MELCHIOR, & de *Marie Jouhaut*, fa première femme), Seigneur du Châtenet, de Saint-Victor & du bourg de Montgibaud, époufa, le 2 Septembre 1672, *Catherine Bigourie*. Il paffa un accord, le 12 Septembre 1676, avec *François-Marie*, Marquis *de Hautefort*, de Pompadour & de Brie, Lieutenant Général des Armées du Roi, pour lods &

vente provenant des biens de *Susanne Bigourie*, sa femme. Il eut de ce mariage:

1. & 2. Melchior & Jean ;
3. Et Françoise, qui épousa, en 1688, *Pierre Barget*, Seigneur de la Pouge.

BRANCHE
des Seigneurs de Montheil.

XIX. François de Maulmont, Seigneur de Montheil (fils de Melchior, Marquis de Saint-Vit, & d'*Antoinette de Neuville*, sa seconde femme), est devenu héritier de *François de Beaufort*. Il a épousé, le 21 Octobre 1702, *Françoise de Bargon*, veuve de *Joseph Frudeaux*, Seigneur de la Charlonnière, & fille de *François*, & de *Françoise Guilhon*. Il eut :

XX. N... de Maulmont, qui a laissé

XXI. Annet-Joseph de Maulmont, Seigneur de Montheil, demeurant paroisse de Lubersac, qui s'est marié, en 1770, à N......., fille de N..... *d'Arfeuille*, paroisse de Beaumont de Felletin. (Nous ignorons l'état actuel de cette branche.)

BRANCHE
dite de Maraffy.

XVIII. Charles de Maulmont, Seigneur du Mas, de Maraffy, de la Vernade & de St.-Vit en partie (troisième fils de Florent, & de *Louise Plaisant*), épousa, 1° le 28 Juillet 1661, *Marguerite*, fille d'*Hélie de Pindray*, Seigneur de Maraffy, &c., & de N... *de Chatrenne*, laquelle testa le 12 Juillet 1679, & disposa de Maraffy, & du tiers de ses biens, en faveur de son mari; 2° le 7 Août 1697, *Anne de Cognac*, Dame de Pers & des Bordes, laquelle testa le 9 Mai 1698, disposa de son mobilier en faveur de son mari, institua pour héritier *François de Cognac*, Seigneur de Pers, son frère : il n'eut point d'enfans de ce second mariage; & 3° *Marie-Anne*, fille de *Charles de la Place*, Marquis de Tersac, Seigneur de la forêt d'Orthe, Lieutenant des Maréchaux de France en Saintonge & en Angoumois, & de *Julie de Galard de Béarn de Brassac*. Elle testa le 20 Avril 1701, en faveur de Charles-Isaac, son fils, qu'elle eut de son mariage, & son mari, le 15 Septembre 1708, testa aussi. Du premier lit naquirent :

1. & 2. Louis & Joseph, morts garçons ;
3. Charlotte, qui suit ;
4. & 5. Catherine & Marguerite, dont les légitimes furent fixées par leur père ;
6. Marie, mariée, le 2 Octobre 1710, à *Charles de Pomeyrol*, Seigneur de Puyevimalle, ancien Capitaine au Régiment de Condé.

Et du troisième lit vint :

7. Charles-Isaac, mort sans alliance.

Charles de Maulmont fit aussi un legs à *Charlotte de Nesmond*, sa petite-fille.

XIX. Charlotte de Maulmont, Dame du Mas & de Maraffy, épousa, comme on l'a dit plus haut, Joseph de Maulmont, Baron de Saint-Vit, par contrat du 9 Juillet 1697: elle n'a eu qu'une fille, nommée Marie. Voy. la branche des Seigneurs de Maulmont, Barons de *Saint-Vit*.

BRANCHE
*des Seigneurs d'*Aragen, *Barons*
du Chalard.

XIV. Charles de Maulmont (troisième fils de Gilles, & de *Marguerite de Bras-de-Fer*), Seigneur d'Aragen, de Saint-Vit en partie, partagea avec Louis, son frère aîné, le 13 Mai 1528 : ils convinrent que leurs biens resteroient en communauté, laquelle fut dissoute par la mort de Louis, & rétablie par acte du 24 Août 1530, par Charles, fils de Louis, avec ledit Charles, son oncle, ce qui devint dans la suite un sujet de grand procès avec leurs successeurs. Charles, Seigneur d'Aragen, est mentionné, avec ses frères & sœurs, dans l'acte passé entre *Marguerite de Bras-de-Fer*, veuve de Gilles de Maulmont, leurs père & mère, & Souveraine & Isabelle, filles d'Alexandre de Maulmont, & de *Philippine d'Aubusson*, sœur de Gilles, & tante du Seigneur *d'Aragen*, lequel acte est de l'an 1480. Il est aussi énoncé dans un autre du 16 Janvier 1483, entre *Marguerite de Bras-de-Fer*, sa mère & Antoine, Seigneur de Maulmont, son oncle & curateur, & consentit, conjointement avec autre Charles de Maulmont, Curé de St.-Merd, d'une obligation le 11 Novembre 1510, en faveur de Gilles de Coustin, Seigneur de Chassaing, & reçut, avec Louis, son frère, hommage qui leur fut rendu le 12 Février 1514. Dans son testament du 11 Octobre 1531, il est dit marié avec *Jeanne de la Croix*, & il y nomme pour tuteur de ses enfans, Charles de Maulmont, Seigneur de Saint-Vit, son neveu, & pour exécuteur testamentaire, *Agnet de Coustin*, Seigneur de Chassaing. Il eut de son mariage :

1. André, qui suit ;

2. Charles, auteur de la branche des Seigneurs de *Pontfeuille*, rapportée ci-après ;
3. Louise, mentionnée dans le teſtament de ſon père, & mariée à *Melchior d'Eſchizadour ;*
4. Françoise ;
5. Et Marguerite, nommée, avec ſes frères & ſœurs, dans ledit teſtament.

XV. André de Maulmont, Seigneur des Beaux & de Lavialle, partagea avec ſon frère le 21 Octobre 1555, ſervit en qualité d'homme d'armes en 1554, dans la Compagnie de M. de Coucy. Il épouſa, le 14 Mars 1544, *Anne de la Tour*, dont :

1. Pierre, homme d'armes dans la Compagnie du Vicomte de Turenne, en 1577. Il plaida, conjointement avec Jean & autre Jean de Maulmont, ſes couſins germains, en 1605, contre Jacques, Seigneur de Saint-Vit, pour le partage des biens de leur Maiſon. Il épouſa, ſans poſtérité, en 1574, *Jeanne de Berties ;*
2. François, qui fuit ;
3. Et Judith, nommée, avec Pierre & François, ſes frères, dans les procédures contre les Seigneurs de Saint-Vit, en 1605 & 1606.

XVI. François de Maulmont, Seigneur de Saint-Maurice, épouſa, en 1588, *Léonarde Lambert*, dont vinrent :

1. Daniel, Seigneur de Guichard, mort garçon ;
2. Maurille ;
3. Et Jeanne, mariée à *Hugues de Bonnetier.*

BRANCHE
des Seigneurs de Pontfeuille, *Barons* du Chalard.

XV. Charles de Maulmont, IIe du nom, Seigneur de Pontfeuille (ſecond fils de Charles, & de *Jeanne de la Croix*), nommé dans le teſtament de ſon père, de 1331, partagea avec André, Seigneur des Beaux, ſon frère aîné, le 21 Octobre 1555, & paſſa un acte avec Gabriel de Trompodon, Seigneur du Repaire en 1564. Il épouſa, le 13 Avril 1553, *Catherine*, fille de *Fiacre de la Tour*, Seigneur de Neuvillars, & donna quittance de la dot de ſa femme audit *Fiacre de la Tour*, ſon beau-père, le 16 Novembre 1554 ; inſtitua Jean, ſon fils aîné, pour héritier, par ſon teſtament du 9 Septembre 1571 ; ſa femme, devenue veuve, paſſa un contrat d'acquiſition en 1565, avec Martin de Tonnerre, & un contrat de vente, de concert avec Jean, ſon fils aîné, en 1577. Elle eut de ſon mariage :

1. Jean, Enſeigne de 100 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, qui ſe diſtingua à plufieurs ſièges & batailles. Il épouſa, ſans avoir eu d'enfans, par contrat du 6 Juillet 1599, *Jeanne*, fille d'*Agnet de Couſtin*, Seigneur de Chaſſaing & de Puymartin, & d'*Iſabeau de Montagnac*. Il paſſa un acte, avec le titre d'Enſeigne de M. le Duc de Ventadour, le 18 Juillet 1615, par lequel il ſubrogea Jean, ſon frère cadet, dans tout ce que pouvoit lui devoir Agnet de la Baſtide, Seigneur de Cognac. Il fut tuteur des enfans de *Jean d'Eſchizadour*, Seigneur de Bettes, en 1595 ; acquit la Seigneurie de la Valade d'*Hugues d'Eſchizadour ;* fut préſent au mariage de Jean, ſon frère, en 1601, & à celui de Jean de Maulmont, Seigneur de la Ribeyrie, ſon neveu, avec *Suſanne Hugon*, en 1623. *Jeanne de Couſtin*, ſon épouſe, par ſon teſtament du 24 Juin 1624, inſtitua pour héritier Jean, ſon neveu, fils de Jean de Maulmont, Seigneur de la Forêt, & fit un legs à *Pierre d'Eſchizadour ;*
2. Jean, qui fuit ;
3. Pierre, marié à *Marie Jouſſelin*, laquelle étoit veuve en 1600. Il en eut :

   Jeanne, laquelle eut le Fief de la Triquerie, qu'elle porta en mariage à *Pierre Hugon*, lequel donna une quittance à Jean de Maulmont, Seigneur de la Forêt en 1601.

4. Jean, Prévôt de Mouſtiers ;
5. Jeanne, femme, par contrat du 20 Août 1576, de *Jean*, fils d'*Antoine de Paget :* à ce contrat de mariage aſſiſtèrent *Pierre de la Tour*, Seigneur de Neuvillars, ſon oncle, *Jean de Chabannes & Jeanne d'Anglure*, Dame de Bonneval, laquelle fit une donation à Jeanne de Maulmont ;
6. Judith, qui donna procuration, conjointement avec Susanne, ſa ſœur, veuve d'*Hugues d'Eſchizadour*, Seigneur de la Valade, pour recevoir ce que pouvoient leur redevoir Jean & autre Jean de Maulmont, leurs frères : cet acte eſt du 4 Janvier 1600 ;
7. Et Susanne, mariée, 1° le 6 Juillet 1699, à *Hugues d'Eſchizadour*, Seigneur de la Valade ; & 2° à *Gabriel Jouſſelin*, Seigneur de l'Horte. Elle plaidoit, en 1619, avec *Jeanne de Couſtin*, veuve de Jean de Maulmont, ſon frère.

Charles de Maulmont eut un fils naturel de *Guinotte de la Fond*, nommé

Jacques (qu'il fit naturaliſer), lequel épouſa, par contrat du 15 Février 1573, avec les qualités d'*Ecuyer, Seigneur du Siège*, Paroiſſe de Saint-Vit, *Iſabeau de Chevreuſe*. (A ce

contrat de mariage affiftèrent : André de Maulmont & *Jean de la Tour*, Seigneur de Neuvillars.) Jacques étant mort fans enfans, il y eut, en 1579, tranfaction fur procès, à l'occafion de fa fucceffion : Jean de Maulmont, Seigneur de Pontfeuille, prétendoit qu'elle lui appartenoit, par la donation que lui en avoit fait le Roi.

XVI. Jean de Maulmont, IIe du nom, Seigneur de la Forêt & de Pontfeuille, Guidon d'une Compagnie de 100 hommes d'armes des Ordonnances du Roi en 1691, fe diftingua, avec Jean, fon frère, à Monfégur, Coutras, Saint-Yrieix, Bellac & Caftillon, ce qui eft prouvé par un Arrêt rendu en faveur de lui & de fon frère, le 5 Novembre 1599, qui dit qu'ils fe trouvèrent auffi à la prife de la ville de Tulle en 1585 ; qu'ils s'emparèrent du Fort de Charrière ; qu'ils furent établis chefs pour commander les villes de Limoges, Saint-Léonard & autres, dans le tems des troubles : ce qui eft confirmé par les atteftations du Maréchal de Bouillon, du Duc de Ventadour & autres. Le même Arrêt les maintint dans les droits & privilèges de leur ancienne & illuftre naiffance, laquelle fut atteftée, ainfi que leurs fervices, par un certificat du Baron de Pierre-Buffière, du Vicomte de Comborn & de plufieurs autres, en date du 21 Juillet 1595 : vérité qui fut confirmée par Sentence du Préfidial de Limoges, du 24 Juillet de la même année, qui comdamna à l'amende & aux dépens Jacques de Maulmont, Seigneur de Saint-Vit, qui, pour fe fouftraire à une portion de légitime qu'il devoit à Jean de Maulmont & à fes frères, fes coufins germains, fur la Terre de Saint-Vit, leur avoit intenté un procès, que lui-même reconnut injufte, par acte paffé le 27 Mai 1600. Jean, IIe du nom, époufa, par contrat du 15 Septembre 1601, *Ifabeau*, fille de *Jean de Royère*, Seigneur de Monins, & d'*Antoinette de Larmandie*. Il tefta le 10 Août 1636, inftitua héritier fon fils aîné, & fit des legs à fes autres enfans. De ce mariage vinrent :

1. Jean, qui fuit ;
2. Autre Jean, auteur de la branche des Seigneurs de *Brianfolle* & de *la Ribeyrie*, rapportée ci après ;
3. Léonard, Prêtre, qui fut chargé d'une procuration de fes frères en 1663 ;
4. Et Susanne.

XVII. Jean de Maulmont, IIIe du nom, Seigneur de Pontfeuille, de Brianfolle & du Chalard, acquit, le 15 Novembre 1625, le droit de chauffage dans la forêt de Croifille, de Marguerite de Pierre-Buffière, veuve de Charles, Marquis de Pierre-Buffière & de Châteauneuf ; il acheta auffi la Seigneurie du Chalard, en 1640, de *Jean de la Rigaudie*, laquelle avoit appartenu, en 1581, à Gabriel de Caumont, Comte & Seigneur de Lauzun. Il époufa, 1° le 8 Août 1623, *Sufanne*, fœur de *Philippe Hugon*, Seigneur de la Gardelle ; 2° *Judith de la Rigaudie*, lefquels firent un teftament mutuel le 23 Janvier 1642 ; & 3° par contrat du 27 Juin 1651, *Anne de la Brouffe*, veuve de *Guy de la Rigaudie*, Seigneur du Chalard, & fille de *Jean*, Seigneur *de la Brouffe* & de Laleu, & de *Marguerite de la Vergne*. Il n'eut point d'enfans de fes deux dernières femmes, mais de fa première il eut :

1. Charles, qui fuit ;
2. Marie-Marthe, femme de *Guillaume Bourdicaut*, Seigneur de Frugolles ;
3. Et Gabrielle, femme de *Marc-Antoine de Ville-Goulais*, Seigneur de Brainne.

XVIII. Charles de Maulmont, IIIe du nom, Seigneur de Pontfeuille, de Bourdelas, Baron du Chalard, né le 15 Août 1632, tenu fur les Fonts par *Charles de Rochefort* & *Françoife-Jofèphe de la Tour*, époufa, par contrat du 16 Octobre 1646, *Jeanne-Jofèphe*, fille de *Guy de la Rigaudie*, Seigneur du Chalard, & d'*Anne de la Brouffe*. Il eut pour enfans :

1. Marc-Antoine, qui fuit ;
2. Et Judith, mariée le 10 Février 1641, à *Charles*, Baron *de Rochefort*, fils de *Jacques*, & de *Catherine de Boiffe*, en préfence de MM. *de Meillars* & *de Boiffe du Bourdet*. (Le Baron *de Rochefort* acquit de Charles de Maulmont, fon beau-frère, la Seigneurie de Pontfeuille, le 10 Avril 1666 : dans cet acte eft rappelé Léonard de Maulmont, Seigneur de Theraize, frère de Charles de Maulmont, Seigneur de Saint-Vit.)

XIX. Marc-Antoine de Maulmont, Baron du Chalard, tenu fur les Fonts, le 21 Décembre 1664, par *Antoine de Ville-Goulais* & *Catherine de Guitard*, fervit depuis l'an 1689, jufqu'en 1697, au nombre des Gentilshommes de la Marche. Il époufa, le 3 Juin 1686, *Louife*, fille de *Simon de Poillevé*, Seigneur de la Planche, & de *Marie Rubein*. Leurs enfans furent :

1. François, Lieutenant au Régiment de Vaubecourt, dans lequel il fut tué au ſervice du Roi ;
2. Marc-Antoine-Augustin, qui ſuit ;
3. Ignace, Chanoine de Mouſtiers ;
4. & 5. Ursule & Gabrielle, l'une & l'autre Religieuſes à Limoges en 1723 & 1725.

XX. Marc-Antoine-Augustin de Maulmont, Baron du Chalard, épouſa, le 29 Juin 1725, *Sylvie*, fille de *Léonard Guillon*, Seigneur de la Villatte, & de feue *Marie Potière*, dont il a eu

XXI. Léonard-Jean de Maulmont, Baron du Chalard, Seigneur d'Ongne, de Bujaleuf & de Langle, qui acquit, le 22 Décembre 1772, la Seigneurie de Langle, Paroiſſe de Saint-Amand, d'André, Vicomte de Bonneval, Maréchal de Camp. Il a épouſé, le 21 Septembre 1755, *Marie*, fille de *Martial Blondeau*, Marquis de Laurière, Lieutenant au Régiment des Gardes Françoiſes, de laquelle il a eu :

1. Jean, mort jeune ;
2. Léonard ;
3. Marc-Antoine, né le 24 Mars 1764 ;
4. & 5. Marie-Jeanne & Marie-Elisabeth.

BRANCHE
des Seigneurs de Briansolle *& de* la Ribeyrie.

XVII. Jean de Maulmont, III[e] du nom, Seigneur de Brianſolle (ſecond fils de Jean II, Seigneur de Pontfeuille & de la Forêt, & d'*Iſabeau de Royère*), nommé dans le teſtament de ſon père, le 10 Août 1636, épouſa, par contrat du 26 Juillet 1622, *Gabrielle d'Eſchizadour*, fille de *Germain*, Seigneur *d'Eſchizadour*, de la Tour, de la Porcherie, de Chauveau & de la Chabaſſière, & de *Jeanne de Couſſac*. De ce mariage il eut :

XVIII. Jean de Maulmont, IV[e] du nom, Seigneur de la Ribeyrie, qui s'eſt marié, par contrat du 1[er] Avril 1655, à *Marie de Marans*, dont vinrent :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Et Gabrielle, qui s'eſt mariée à *François de la Tour*, Seigneur de Neuvillars.

XIX. Jean de Maulmont, V[e] du nom, Seigneur de la Ribeyrie, épouſa, par contrat du 18 Février 1707, *Hélène de la Tour*, fille de feu *Jean de la Tour*, Seigneur de Sidieux, Paroiſſe de Neuville, & de *Marie de la Rigaudie*. Il en a eu :

1. Antoine, qui ſuit ;
2. Et Françoise, qui s'eſt mariée à *Ignace de Châteauneuf*.

XX. Antoine de Maulmont, Seigneur de la Ribeyrie, épouſa, par contrat du 10 Avril 1733, *Louiſe-Germaine*, fille de *Joſeph de la Pommélie*, & de *Marie Baſſet*. De ce mariage ſortirent :

1. Antoine-Augustin, qui ſuit ;
2. Jean ;
3. Joseph, Officier au Régiment d'Eu ;
4. Catherine, Religieuſe à Saintes ;
5. Hélène, Religieuſe à Saint-Denis, près de Paris ;
6. Et Joséphine, Religieuſe à Sainte-Urſule de Mouſtiers.

XXI. Antoine-Augustin de Maulmont, Seigneur de la Ribeyrie, a épouſé, le 29 Novembre 1763, *Françoiſe-Marie*, fille de *Jean de Bonneguiſe*, Seigneur de la Martinie, & de *Marie de Gravière*, & ſœur du Marquis *de Bonneguiſe*, Lieutenant-Colonel du Régiment d'Eu. (Nous ignorons s'il a eu des enfans de ce mariage.)

BRANCHE
des Seigneurs de Maulmont-Saint-Vit.

XIII. Antoine de Maulmont (ſecond fils d'Alexandre, & de *Philippine d'Aubuſſon*), Seigneur en partie de Maulmont & de Saint-Vit, Panetier du Roi, donna quittance de 25 livres de rente, dont le Roi lui avoit fait don ſur les Etats du Bas-Limouſin, en 1438. S. M. lui fit auſſi donation de la garde des Sceaux de Limoges & conſentit à une vente faite, en 1474, par Gilles de Maulmont, ſon frère aîné ; fut tuteur de ſes enfans en 1477 ; paſſa un acte, en 1480, avec *Marguerite Bras-de-Fer*, veuve de ſon frère aîné : il eſt qualifié dans ces trois actes du titre de *Panetier du Roi* & de *Seigneur de Maulmont*. Il épouſa *Catherine*, fille de *Louis de Pierre-Buffière*, & de *Marie*, fille de *Jean*, Vicomte *de Rochechouart*, II[e] du nom, & d'*Ænor de Mathefelon*. De ce mariage vinrent :

1. Antoine, qui ſervit, en qualité d'homme d'armes des Ordonnances du Roi, dans la Compagnie de Guérin le Groing, en 1472 ;
2. Jean, ſervant dans la même Compagnie ;
3. Et Marguerite, mariée, vers l'an 1480, à *François de Lambertye*, Seigneur Châtelain dudit lieu, de Vaſſoux, Domphon, Nouyre, lequel ſervit, en qualité d'homme d'armes des Ordonnances du Roi, dans la Compagnie du Comte de Laval, & fut pré-

ſent aux montres faites à Leuvolin, à Dinan & à Montfort, en 1491 & 1492. Il eut de Marguerite de Maulmont, ſon épouſe, une nombreuſe poſtérité. Voy. * LAMBERTYE, en Périgord.

BRANCHE
des Seigneurs de Fromental, *Vicomtes de* Bridiers.

Les armes de cette branche ſont : *d'azur, à 2 faſces d'or, à l'orle chargé de beſans.*

X. Bertrand de Maulmont, Co-Seigneur de Maumont, de Gimel & de la Roche, Capitaine de Fleix (ſecond fils de Pierre, & d'*Anne d'Aubuſſon*), paſſa la revue à Niort avec un Chevalier, 49 Ecuyers & 81 Sergens, en 1351, leſquels avoient ſervi à la défenſe de Fleix, ſous Guy de Mortemer, Sénéchal & Capitaine du Périgord. Il étoit Capitaine d'hommes d'armes des Château & Ville de Pomayrol, ſuivant un acte du 9 Décembre 1359. Il prêta ſerment de fidélité, à Cahors, à Jean Chandas, au nom du Roi d'Angleterre, en 1361. Ses biens furent confiſqués, parce que ſes gens avoient ouvert les portes du Château de Maulmont au Duc de Lancaſtre; il obtint, en 1374, des Lettres de rémiſſion, à la ſollicitation d'*Aimar d'Aigrefeuille*, Chevalier, beau-père de Jean, ſon fils. Il avoit épouſé une fille de *Guy de Saint-Martial* & ſœur d'*Hugues de Saint-Martial*, Archevêque de Toulouſe. Il en eut :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Et Bertrand, Evêque de Mirepoix, qui fut préſent au contrat de mariage, en 1398, de Catherine de Maulmont, ſa nièce, avec *Jean de Monceaux* (*Molceo*), Seigneur d'Eſcorailles. Il étoit Evêque de Vabres avant 1406, qu'il paſſa à la Cour du Pape Benoît de Lune, avec *Bertrand de Noailles*, Chanoine de Poitiers, ſon couſin.

XI. Jean, Seigneur de Maulmont & de Fromental, qui ſervit dans la Compagnie du Seigneur de la Vauguyon, en 1365, eſt nommé dans les Lettres de rémiſſion avec ſon père & ſa femme, *Hélène*, ſœur d'*Hugues* & de *Martial d'Aigrefeuille*, Cardinaux, & fille d'*Aimar*, qu'il avoit épouſée en 1372. Il en eut :

1. Nicolas, qui ſuit;
2. Bertrand, Évêque de Tulle, mort en 1425, qui fit pluſieurs dons à l'Egliſe de Donzenac ;
3. Hugues, Abbé de la Chaiſe-Dieu, qui donna ſa procuration à Guy de Maulmont, ſon neveu, le 8 Février 1450 ;
4. Géraud, Abbé de Saint-Pierre d'Uzerche, en 1390 ;
5. Et Catherine, nommée fille de Jean de Maulmont & d'*Hélène d'Aigrefeuille ;* ſœur de Nicolas ; nièce de Bertrand, Evêque de Mirepoix, & nièce d'*Hugues* & de *Martial d'Aigrefeuille*, Cardinaux, dans ſon contrat de mariage de 1398, avec *Jean de Monceaux*, Seigneur d'Eſcorailles,

XII. Nicolas, Seigneur de Maulmont, de Saint-Quentin, de Fromental, de Saint-Léger, de Saint-Martial & d'Egibanello, nommé Chevalier dans le contrat de mariage de ſa ſœur, & qualifié *Seigneur de Saint-Martial* & *d'Egibanello*, dans un acte de 1414, donna procuration, en 1416, à l'Abbé de Grandmont, pour le mettre en poſſeſſion de la Terre de Saint-Léger. *Jean d'Aubuſſon*, ſon beau-père, lui céda, la même année, le Mas-des-Bordes, Paroiſſe de Saint-Quentin ; il rendit hommage au Dauphin Viennois, pour Fromental, le 18 Juin 1419, & reçut celui de Pierre de Saint-Hippolyte en 1433. Il avoit épouſé, en 1415, *Catherine*, fille de *Jean d'Aubuſſon*, Seigneur de la Borne & du Monteil-au-Vicomte, & de *Guyonne de Montéruc* (ſœur d'*Etienne* & de *Ranulphe*, Evêque de Siſteron, & fille d'*Etienne de Montéruc*, & nièce, par ſa mère, du Pape Innocent VI, & de *Pierre de Montéruc*, Evêque de Pampelune, Cardinal, qui mourut en 1385.) De ce mariage vinrent :

1. Bertrand, qui ſuit ;
2. Guy, tige de la branche des Seigneurs de *Saint-Quentin*, rapportée ci-après ;
3. Girard, Prieur de la Chapelle, lequel donna quittance, le 18 Octobre 1454, d'une rente que lui devoit Pierre le Gros ;
4. Pierre, Prieur de la Chapelle & de la Geneſte, mentionné dans la quittance ci-deſſus, & nommé Prieur de Saint-Pantaléon, dans une procédure qu'il eut, conjointement avec Guy, ſon frère, contre Jean de Cognac, Chevalier, & autres, en 1459 ;
5. Pierre-Bertrand, Seigneur de Combabeſſouſſe & de Villars ;
6. Et Louise, mariée, en préſence de ſon frère aîné, par contrat de l'an 1437, à *Jean de Béchade*, Chevalier, Seigneur de Sénie.

XIII. Bertrand, IIIe du nom, Seigneur de Maulmont, Fromental, Saint-Quentin, Saint-Léger, Magnac, & en partie de la Vicomté de Bridiers, tranſigea avec Guy, ſon frère

germain, pour les fucceffions de NICOLAS, leur père, des Terres de Saint-Martial, Saint-Léger & Fromental, le 29 Juillet 1449 ; il obtint, en 1452, une Sentence, qui condamna les habitans de Saint-Léger, *aliàs* de Saint-Martial, à différens droits envers lui, & céda la Terre de Saint-Quentin à GUY, fon frère, en 1454. Il rendit hommage, le 4 Février 1462, à JACQUES DE BOURBON, Duc de Nemours, Comte de la Marche, de Pardiac, de Caftres & de Beaufort, & pour la Seigneurie de Marclou, qu'il avoit eue par droit fucceffif de *Pierre de Saint-Martial*, premier Ecuyer de ce Prince & Maître Huiffier & Coufin du Pape PIE II, à qui elle avoit été donnée en récompenfe de fes fervices. (Dans la réception de cet hommage, qui eft du 22 Novembre 1462, JACQUES DE BOURBON, Comte de la Marche, donne au Seigneur DE MAULMONT le titre de *Coufin*.) BERTRAND donna procuration à GILLES, fon fils, le 22 Mars 1476, pour prendre poffeffion de la Châtellenie de Saint-Quentin, qui lui étoit échue par la mort de GUY, fon frère, en conféquence d'un certain accord fait entr'eux. Il avoit époufé *Jeanne*, fille de *Léger de la Roche*, & de N..... *de Magnac*. Leurs enfans furent :

1. GILLES, qui fuit ;
2. BERNARD, homme d'armes de la Compagnie de M. de Bourbon-Vendôme, en 1492, & de celle de Jacques d'Evreux, en 1499 ;
3. AUBERT, qui fervoit dans la Compagnie du Seigneur de la Trémoïlle en 1492. Il fut un des 100 Gentilshommes de l'Hôtel du Roi fous le Vidame de Chartres, & donna quittance de 543 livres de gratification, pour être venu, en 1495, de Naples à Grenoble, chargé de commiffions importantes ;
4. CHARLES, Abbé d'Uzerche en 1496 ;
5. Et GÉRARD, Protonotaire du Saint-Siège, qui fit une production de titres en 1508, conjointement avec Antoine de Pompadour, Vicomte de Comborn, contre *Guy de Rouffignac*, Seigneur de Couffanges, au nom de *François de Rouffignac*, fon fils, & de MARGUERITE DE MAULMONT, fa femme.

XIV. GILLES, Seigneur DE MAULMONT, Fromental, Saint-Quentin, Villars, tranfigea, comme curateur de *Louis de la Roche*, en 1476, au fujet de la dot d'*Anne de la Roche*, fœur de *Louis*, & femme de *Louis de la Foreft*, reçut quittance de Catherine de Cauffade, veuve de Claude d'Eftuer, en 1506 ; fut condamné à payer 16 années d'arrérages du revenu de la Terre de Marclou, par Sentence rendue à Poitiers, en 1496, en faveur de Jean du Pont. BERTRAND, père de GILLES DE MAULMONT, ayant vendu cette Terre au père de Jean du Pont, rendit, conjointement avec CHARLES, fon fils, en 1505, la Terre de Fromental à Geoffroy de Pompadour, Evêque du Puy, & à Antoine de Pompadour, fon neveu. Il avoit époufé, en 1492, *Françoife de Culant*, fille de *Louis*, Seigneur de *Culant* & de Saint-Défiré, Confeiller & Chambellan du Roi, Gouverneur du Berry, & de *Michelle de Chauvigny*. De ce mariage fortirent :

1. CHARLES, qui fuit ;
2. MARGUERITE, femme de *Guy de Rouffignac*, Seigneur de Couffanges, de Chavagnac & des Pers, fils de *Jean*, Seigneur des mêmes lieux, & de *Jeanne de Cognac*. Ils formèrent une demande fur la Terre de Fromental, à l'occafion de la dot de ladite MARGUERITE, en 1505 ;
3. Et CATHERINE, Abbeffe de la Règle, qui vivoit encore en 1533.

XV. CHARLES, Seigneur DE MAULMONT, Fromental, Villars, Baron de la Roche-Limofy, Vicomte de Bridiers, fut préfent avec fon oncle, GÉRAUD DE MAULMONT, Abbé d'Uzerche, Protonotaire du Pape, à un acte du 18 Juin 1501, concernant LOUIS DE MAULMONT, Seigneur de Saint-Vit, ainfi qu'à fon mariage avec *Souveraine de la Roche ;* ils y font nommés comme parens, & foufcrivirent en cette qualité dans un acte que ce dernier paffa avec Louis de Noailles, le 4 Janvier 1510. Il rendit hommage, avec la qualité de *Seigneur de Villars*, au nom de CHARLES DE MAULMONT, à *Annet de la Tour*, fon coufin, en 1519, & mourut avant 1526. Il avoit époufé *Anne*, fille de *François de Bourdeilles*, & d'*Hilaire du Fou*, laquelle donna procuration, en cette qualité, pour confentir à la vente de la Terre de Fromental, à GÉRAUD DE MAULMONT, Abbé d'Uzerche. De ce mariage vinrent :

1. JEAN, qui fuit ;
2. CHARLES, nommé, avec fon père, dans l'hommage qu'il rendit pour lui, comme donataire de *Louis de la Roche*, à *Annet de la Tour*, en 1519. Il ne fut pas marié & tint rang parmi les Savans de fon fiècle : Ronfard en parle avec éloge ;
3. CHARLOTTE, Demoifelle de l'Hôtel de la Reine en 1532 ;
4. Et N... DE MAULMONT, femme de N... *de*

Gain de Montagnac, dont une fille, mariée à N... *Barthon de Montbas*.

XVI. Jean, Seigneur de Maulmont, Saint-Quentin, Château-Fort, Baron de la Roche, fut sous la tutelle d'*Anne de la Roche*, Dame de Maulmont, & de *François de Saint-Exupéry*, Seigneur de Miramont en 1526. Il servit sous les ordres du Duc d'Albany en 1536, avec autre Jean de Maulmont, fit le retrait de la Terre de Donzenac, sur Geoffroy de Pompadour en 1549, rendit hommage, pour plusieurs Fiefs, le 11 Février 1545, à Gilbert de Ventadour, racheta la Terre de Fromental en 1549, donna procuration à Jean de Turenne, Seigneur de Chaumont, pour vendre en son nom la Terre de la Roche, à Geoffroy de Pompadour, Vicomte de Comborn, dont le contrat de vente est du 14 Février 1550. Il avoit épousé *Madeleine de Colonges*, Dame de la Mothe, fille de *Jean*, dont :

1. Antoine, qui suit ;
2. Jeanne, rapportée après son frère ;
3. Et autre Jeanne, femme, le 23 Août 1559, de *Claude de Levis*, Baron de Charlus, &c., Panetier du Roi & Capitaine de la grosse Tour de Bourges, dont des enfans. Voy. LEVIS (de).

XVII. Antoine, Seigneur de Maulmont, &c., eut, par acte du 13 Avril 1539, pour curateur *Amadour de Nasvalier*, pour, sous son autorité, former sa demande, & rentrer dans plusieurs Terres vendues par ses auteurs. Il mourut sans avoir été marié.

XVII. Jeanne de Maulmont (sœur dudit Antoine), Dame de la Roche, épousa *Jean de Manson*, Seigneur de Pont-Château, Vicomte de la Motte.

BRANCHE
des Seigneurs de Saint-Quentin, *Vicomtes de* Beaumont-le-Roger.

Les armes de cette branche éteinte étoient : *d'azur, au sautoir d'or, accompagné de 4 tours d'argent.*

XIII. Guy de Maulmont, Seigneur de St.-Quentin, Comte de Beaumont-le-Roger, Conseiller, Chambellan du Roi & Bailli d'Alençon (second fils de Nicolas, & de *Catherine d'Aubusson*), servoit dans la Compagnie du Seigneur de Ventadour, lorsqu'il reçut ses gages en revenant de la Terre de Gascogne en 1444; il étoit homme d'armes de la Compagnie du Maréchal de Jaloignes en 1447 ; est titré de *Chevalier, Vicomte de Beaumont-le-Roger*, dans une quittance de ses gages en 1473 ; passa un accord avec Bertrand, son frère, par lequel ils convinrent que s'il mourroit sans enfans mâles, toute sa succession reviendroit à Gilles de Maulmont, son fils ; ce qui arriva, n'ayant laissé qu'une fille. Il fut tué dans l'Armée de Bourgogne à un assaut devant Dôle. Il avoit épousé, par contrat du 14 Novembre 1469, *Jeanne*, bâtarde *d'Alençon*, fille naturelle de *Jean*, Duc *d'Alençon*. (Le Roi lui donna le titre de *Cousin*, par ledit contrat, & lui fit don du Comté de Beaumont-le-Roger, par Lettres du 17 du même mois.) Il n'eut que

Anne, qui suit.

Guy eut encore pour fils naturel, de *Robinette de la Motte*,

Pierre, bâtard de Saint-Quentin, auteur de la branche dite de *Beauregard*, rapportée ci-après.

XIV. Anne de Maulmont, Comtesse de Beaumont-le-Roger, avoit épousé 1° *Béraud Stuart*, Seigneur d'Aubigny, en Berry, de Terranova, Marquis de Livau & d'Esquiletazze, dans les Terres de Sicile ; 2° en 1510, *Aubert des Ages*. (*Bertrande des Ages*, descendue de leur mariage au 3e degré, fille de *Bertrand des Ages*, Seigneur de Maulmont & de Magnac, & de *Renée des Ages*, porta ces deux Terres en mariage à *François de la Rochefoucauld*, Seigneur d'Orbé, Chevalier des Ordres du Roi, par contrat du 20 Mai 1607.) Anne de Maulmont eut de son premier mari *Anne Stuart*, qui se maria *à Robert Stuart*, son cousin, Maréchal de France en 1515, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 100 Gardes Ecossois, second fils de *Jean Stuart*, Comte de Lennox, & d'*Elisabeth de Montgomméry*, mort sans postérité en 1543.

BRANCHE
des Seigneurs de Maulmont *& de* la Trie, *éteinte*, & qui portoit pour armes : *d'azur à la croix aléfée d'or.*

V. Jean, Seigneur de Maulmont & de la Trie (second fils d'Hugues), est rappelé avec Geoffroy, son fils aîné, dans un don que ce dernier fit à l'Abbaye de la Peyrouse, en 1295. Il eut de sa femme, nommée *Ade*,

1. Geoffroy, qui suit ;

2. Et GÉRARD, nommé, avec GUILLAUME DE MAULMONT, Archidiacre de Limoges, ſon oncle, dans un acte de 1247.

VI. GEOFFROY, Seigneur DE MAULMONT & de la Trie, Chevalier, eſt nommé fils de JEAN, dans l'acte de donation faite à l'Abbaye de la Peyrouſe & conſentit la même année, 1275, à une vente faite à Hugues de Cromières, Chevalier, de la Paroiſſe de Couſſac. Il eut entr'autres enfans:

1. HÉLIE, qui ſuit;
2. JOURDAIN, Prieur de Chabanais en 1267;
3. Et PIERRE, Chanoine de Limoges en 1287.

VII. HÉLIE, Seigneur DE MAULMONT & de la Trie, Chevalier, eſt déclaré, avec ces titres & celui de Seigneur foncier, d'une rente, Paroiſſe de Cuſſac, conjointement avec Pierre Autier, Chevalier, dans l'acte de vente du domaine, ſur laquelle elle étoit aſſujettie: cette vente fut faite par Aimery d'Albau, Chevalier, en 1277. On a lieu de croire qu'il épouſa la ſœur de ce *Pierre Authier*. Il laiſſa pour enfans:

1. JOURDAIN, qui ſuit;
2. GÉRAUD, Abbé de Brantôme en 1301, qui portoit pour armes: *d'azur, à la croix aléſée d'or;*
3. Autre GÉRARD, qui portoit les mêmes armes & eſt mentionné dans un acte de 1316;
4. AUGER, auteur des Seigneurs de *Moncheuil*, qualifié *Damoiſeau*, qui s'eſt marié à *Marie*, fille de *Geoffroy d'Albignac*, dont il reçut dot en 1301. Il reçut les hommages des Fiefs d'Entraigues & de la Motte en 1505, & ſa poſtérité s'eſt éteinte dans ſon arrière-petit-fils, GEOFFROY DE MAULMONT, Seigneur de Moncheuil, qui n'a laiſſé d'*Emerie de la Vergne*, ſon épouſe, que GUILLEMETTE DE MAULMONT, qu'on croit avoir été mariée, en 1417, avec *Emery de la Vergne*, dont vint: *Peyronne de la Vergne*, qui porta la Seigneurie de Moncheuil en mariage à *Adhémard Roux*, Ecuyer, dont ſont deſcendus les Seigneurs de *Luçon*, de *Moncheuil*, de *Vigneras*, de *Campagnac*, les Comtes de *Lambertye*, de *Monot*, &.;
5. Et PERRONNELLE, mariée, par contrat, avant 1316, avec *Gérard de Bruſſia*, Ecuyer, Seigneur d'Abzac. (JOURDAIN, ſon frère, conſentit à payer ſa dot, & par un acte de 1320, Guy Flamenc, Chevalier, Seigneur de Bruzac, atteſta que partie de cette même dot étoit due par JOURDAIN DE MAULMONT.)

VIII. JOURDAIN, Seigneur DE MAULMONT, de la Trie, de Malleſec, de la Viguerie de Dournazac & d'un Fief à Montbrun, nommé fils d'HÉLIE DE MAULMONT, Chevalier, dans une obligation paſſée en faveur d'Aimery de Labeſtor, Damoiſeau, de l'an 1287, a le titre de *Chevalier*, dans une donation qu'il fit à Pierre de Caylus, Clerc de Montbrun, en 1316, ainſi que dans l'hommage qu'il rendit pour la Viguerie de Dournazac, de Maulmont & d'un Fief à Montbrun, à Guy Brun, Seigneur de Montbrun, la veille de la fête de Saint-Michel en 1327. Il avoit épouſé, en 1294, *Valerie*, fille d'*Arnaud Roux*, Chevalier, dont il eut:

1. HÉLIE, qui ſuit;
2. Et JEAN, Abbé de la Peyrouſe en 1358.

IX. HÉLIE DE MAULMONT, IIe du nom, nommé fils de JOURDAIN, dans une donation de 1336, que lui fit Dame Marie de Roveranches, rendit hommage pour la Seigneurie de Maulmont, Viguerie de Dournazac, & le Fief de Montbrun, en 1334, à Guy Brun, Seigneur de Montbrun, & étoit auſſi Seigneur de Connezac. Il avoit épouſé *Comptor*, fille d'*Aimeri Brun*, Chevalier, Seigneur de Champniers-aux-Boux, en Périgord, & ſœur de *Philippe*. De ce mariage il eut:

1. JEAN, qui ſuit;
2. Et MONTOT, homme d'armes de la Compagnie de François de Naples en 1388.

X. JEAN, IIe du nom, Seigneur DE MAULMONT, de la Trie, Connezac, la Viguerie de Dournazac, paſſa le 7 Mai 1389, un concordat pour les droits de *Comptor Brun*, ſa mère, avec *Philippe Brun*, Seigneur de Champniers, ſon oncle. Il épouſa *Bertrande*, fille de *Pierre du Chadeau* (*Cazaly*), Damoiſeau, & de *Marguerite de Tranchelion*, laquelle rendit hommage, le 5 Février 1417, pour la Seigneurie du Chadeau, à Jean de Montbrun. De ce mariage vinrent:

1. PIERRE, qui ſuit;
2. JEAN, Prieur de Limeuil;
3. CHARLES, Abbé d'Uzerche;
4. AIMAR, Bachelier en Droit;
5. AGNÈS, mariée à *Thibaut de Conan*, Ecuyer, Capitaine de la ville de Nontron, laquelle lui porta la Terre de Connezac;
6. Et LOUISE, mariée à N... *d'Eſcudier*, Seigneur du bourg de Charras.

XI. PIERRE, Seigneur DE MAULMONT, de la Trie, du Chadeau, &c., ſervit en qualité d'homme d'armes de la Compagnie de Gilbert de Chabannes, en 1447; rendit hommage, la

même année, de ses Terres de Maulmont, de la Trie & du Chadeau ; en rendit un autre, en 1473, pour le Fief de Lavie, qu'il possédoit par *Bertrande du Chadeau*, sa mère, à Pierre de Montbrun, Seigneur de Montbrun ; en fit un autre, le 6 Juin 1461, avec Jean de Lambertye, Damoiseau, Seigneur de Lambertye, de Noyre & d'Echallat, pour rentes, Paroisse de Dournazac, & reçut quittance de la dot d'Agnès, sa sœur, femme de *Thibaut de Conan*. Il épousa, par contrat de 1435, *Catherine Joubert*, fille du Seigneur de la Bastide, dont :

1. Jean, qui suit ;
2. Hélie, Doyen de Limoges en 1465 ;
3. Robert, qui ratifia le contrat de mariage de Jean, son frère aîné, le 11 Février 1465 ;
4. Et Anne, Abbesse de Bonnesaigne en 1470 & de la Règle en 1482.

XII. Jean, IIIe du nom, Seigneur de Maulmont, de la Trie, du Chadeau, de Milhaguet & de Laubanie, servit en qualité d'homme d'armes dans la Compagnie de M. de Grammont. Il épousa, 1° le 28 Septembre 1456 (en présence de *Gauthier de Pérusse*, de *Jean de Lambertye*, de MM. *de Linars* & *de Montbrun*, ses parens), *Agnès*, fille de feu *Jean de la Quintinie*, Seigneur de Mazeau, & de feue *Marguerite de Lajaumont*, assistée de *Jean de la Quintinie*, son frère ; *Louis d'Oradour* ; *Simon Texier* ; *Jacques de Lajaumont*, & *Pierre Robert*, ses parens ; & 2° par contrat du 11 Février 1465 (en présence de Robert de Maulmont, son frère ; de *Louis Laurent*, Seigneur de la Laurentie, & d'*Antoine de Fontlebon*, &c.), *Elise*, fille d'*Antoine de Mosnard*, Seigneur de Plas. Il reçut une donation de *Pierre*, fils de feu *Pierre de la Bastide*, & de N..... *d'Arragen* ou *Arragon*, son cousin, & consentit à une vente de différentes rentes & domaines le 20 Septembre 1497, en faveur de *Jean de Lambertye*, Seigneur de Noyre & d'Echallat, fils de *Jean*. Il ne paroît pas qu'il ait eu d'enfans de sa première femme ; de la seconde vinrent :

1. Aimar, mort sans postérité de *Jacquette*, fille de noble *Gabriel de Sandelayne*, Damoiseau, qu'il avoit épousée le 6 Février 1515 ;
2. Pierre, qui suit ;
3. Jean, Curé de Milhaguet ;
4. Marguerite, mariée à *Louis du Roc*, Seigneur de Bericy ;
5. Et Isabelle, femme du Seigneur *de la Guérite*.

XIII. Pierre, IIIe du nom, Seigneur de Maulmont, du Chadeau, de Milhaguet, d'Arbourse, & de Laubanie, servit dans la Compagnie d'Ordonnances d'Antoine de Bonneval en 1490 & dans celle de M. d'Angoulême en 1493, rendit hommage à Alain d'Albret, comme Seigneur de Maulmont & de Chalus-Chabrol, pour les Seigneuries de Moulins & de la Salle le 9 Juillet 1500 ; en rendit un autre, le 24 Décembre 1502, pour la Seigneurie de Maulmont, à Jean, Baron de Montbrun, Seigneur de Cramaudet & de Saint-Jal, & transigea, conjointement avec Aimar & Jean, ses frères, pour les droits qu'*Hélie* & *Guillaume d'Escudier* prétendoient pour la dot de Louise de Maulmont, leur mère : cette transaction est du 3 Janvier 1502 ; il rendit encore hommage à Alain d'Albret, pour le moulin de Salles, en 1515, & souscrivit, en 1540, à un acte, avec les héritiers de Jean, son frère, & *Martial de Bermondet*. Il avoit épousé, par contrat du 25 Décembre 1504, *Léonne*, sœur de *Guy*, & fille de *Jean de Rouffignac*, Seigneur de Couffanges, de Chavagnac & de Pers, & de *Jeanne de Cagnac*. Leurs enfans furent :

1. Geoffroy, qui suit ;
2. Annet, Bachelier ès-Lois ;
3. Jean, Prêtre ;
4. Hélie ;
5. Marguerite, mariée à *Aimeric de Barbyères*, Seigneur de Sonneville. Elle & son mari partagèrent, le 6 Juin 1546, avec *Isabeau de Montfrebœuf*, veuve de Geoffroy de Maulmont. (*François de Barbyères*, leur fils, prenoit le titre de *Seigneur de la Trie*, dès l'an 1577 ; il épousa *Christine*, fille de *François de Lambertye*, Seigneur de Menet, du Coureau & de Chaps, & de *Jeanne de la Faye*.)
6. Et Gabrielle, mariée, en 1546, à *Jean Bourgeois*. (Ils transigèrent, avec *François de Montfrebœuf*, Seigneur de Prun, au nom d'*Isabeau de Montfrebœuf*, & comme tuteur de Jean de Maulmont, fils de cette *Isabeau de Montfrebœuf*, pour les successions de Pierre & d'Annet de Maulmont, père & frères de Gabrielle, & de Geoffroy de Maulmont : cette transaction est de la même année 1546 ; & la Seigneurie de Laubanie, Paroisse de Champagnac, échut à Gabrielle de Maulmont, & les villages du Bost & du Mas, l'hommage réservé à

Isabeau de Montfrebœuf, au nom de son fils.)

XIV. Geoffroy de Maulmont, IIe du nom, Seigneur de Maulmont, du Chadeau, de Milhaguet, servit en qualité d'homme d'armes dans la Compagnie d'Ordonnances de M. de la Vauguyon. Il épousa, le 10 Juin 1539, *Isabeau*, fille de *Jean de Montfrebœuf*, Seigneur de Prun, & de *Marguerite de Trion :* après la mort de son mari, elle rendit hommage, le 30 Octobre 1548, au nom de son fils aîné, de la Seigneurie de Laubanie, à Jean de Bermondet, Seigneur d'Oradour, & avoit transigé, comme on l'a dit plus haut, le 5 Juin 1546, comme tutrice de ses enfans, avec *François de Montfrebœuf*, son frère, & avec *Aimeric de Barbyères*, mari de Margueritte de Maulmont, sa belle-sœur. Ses enfans furent :

1. Jean, qui suit;
2. Annet, Seigneur de la Ligne & de la Jaubertie, qui servoit, en 1569, dans la Compagnie d'Ordonnances de M. de Longueville. Il avoit épousé N... *de Jabaud :* on ignore s'il en a eu des enfans ;
3. Isabeau, mariée à *Guignot Allegrant ;*
4. Et Madeleine, femme de *Jacques de la Bussière*.

XV. Jean, IVe du nom, Seigneur de Maulmont, de la Trie, de Champagnac, du Chadeau, de l'Artendace & de Milhaguet, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances de S. M., épousa, 1° le 14 Décembre 1563, *Marie*, fille de *François de Lambertye*, Seigneur de Menet, de Chaps & du Coureau, & de *Jeanne de la Faye ;* 2° le 30 Août 1573, *Jacquette*, fille de feu *Hélie de la Porte*, Seigneur du Puy, Saint-Astier, &c. ; & 3° par contrat du 7 Novembre 1577, *Renée*, fille de *Jean de Leyresse*, Seigneur de la Mothe & de Bonaventure, sœur de *Jacques de Saint-Fief*, Chevalier de l'Ordre du Roi. Du premier lit vint :

1. François, Chevalier de Malte, dont les preuves furent faites le 1er Juin 1582, par Claude de l'Hermite de Souliers, Commandeur du Masdieu, & Guillaume de Neuville, Commandeur de Monterel ; il fut présenté au Chapitre à Montferrand & Juré par *François de Lambertye*, Prévôt, Seigneur de Saint-Raphaël & en partie de Menet ; François de Coustin, Seigneur du Mas-Nadaud & de Villemenard, Chevalier de l'Ordre du Roi ; Jean de la Guyonnie, Gentilhomme de la Maison du Roi ; Jean du Manardeau, Seigneur du Mas & du Chalard, & Rolland de Saint-Fief, Seigneur de Saint-Cyr, lesquels témoignèrent, sur l'ancienne & illustre naissance des Maisons de Maulmont, *de Lambertye, de Montfrebœuf, de la Faye, de Trie, de Roussignac* & de Maulmont de la branche dite des Barons de *Maulmont*, en Bas-Limousin : ces preuves furent admises le 1er Juin 1584, au Chapitre de Lyon, où présidoient Marc de la Goutte, Grand Bailli de Lyon, & Antoine de Villars, Maréchal de l'Ordre de Malte.

Du second lit sortit :

2. Bertrand, qui transigea le 7 Juin 1602, avec *Renée de Leyresse*, sa belle-mère, & testa le 9 Janvier 1617, en faveur de Jean, son frère, fils de cette *Renée de Leyresse*.

Et du troisième lit il eut :

3. Autre Bertrand, mort sans postérité ;
4. Jean, qui suit ;
5. François, Seigneur de Saint-Martial & de Mont-aux-Cailles, marié à *Marie de Boisse*, dont il n'eut point de postérité ; elle étoit veuve en 1644 ;
6. Barbe, mariée à *Pierre des Pousses*, Seigneur de la Chapelle, laquelle étoit veuve en 1618 ;
7. Jeanne, femme de *Jean de Combrouze ;*
8. Christine ;
9. Et Diane, mariée à *Jacques d'Adémar*, Seigneur de la Courtaudie.

(Tous ces enfans sont nommés dans le testament de Jean IV, leur père, du 18 Avril 1601, lequel rendit hommage du Fief du Chadeau à François d'Estuart, Seigneur de Saint-Mégrin, Baron de Montbrun, le 17 Janvier 1562. Il en rendit un autre au Seigneur de Champiniers, de la Seigneurie de Melleret & un autre au Seigneur Vicomte de Rochechouart, pour celle d'Estissac. Il fut honoré de la confiance du Roi Henri IV, ce qui est annoncé par les Lettres qu'il a reçues, entr'autres une datée du 15 Mai 1589, par laquelle S. M. fait les plus grands éloges de ses services & voulut se rendre médiateur entre lui & le Duc d'Epernon, pour un différent qu'ils eurent ensemble. Ce Prince lui manda aussi d'employer sa Compagnie pour son service, près du Sieur d'Aubeterre ou du Maréchal de Matignon, d'après ce qui lui sera mandé de sa part. La suscription de la lettre est : *à Monf.* de Maulmont, *Chevalier de mon Ordre, Capitaine de* 50 *hommes de mes Ordonnances*.)

XVI. Jean, Ve du nom, Seigneur de

Maulmont, de la Trie, du Chadeau & de Lavie, Capitaine de 100 hommes au Régiment de Lambertye, par Commiſſion du 6 Février 1632, rendit hommage pour la Seigneurie de Maulmont, à *Gabriel*, Comte *de Lambertye*, Meſtre de Camp de 20 Enſeignes, en 1646. Il avoit épouſé, par contrat du 24 Février 1618 (précédé de la diſpenſe obtenue en Cour de Rome en 1617), ***Henriette de Lambertye***, fille de *Jean*, Seigneur de Marval, de Prun, de Lépinaſſie-les-Roberts & de Milhaguet, Capitaine-Commandant de 200 hommes d'Infanterie, & de *Marguerite de Montfrebœuf*. Ils eurent :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Et Gabriel, auteur de la branche des Seigneurs *du Chadeau* & de *Puyraud*, rapportée ci-après.

XVII. Jean, VI[e] du nom, Seigneur de Maulmont, de la Trie & de Lavie, Capitaine de 100 hommes au Régiment de Lambertye, par Commiſſion du 21 Août 1645, rendit hommage le 23 Novembre 1651, pour les Seigneuries de Maulmont & du Chadeau, à *Gabriel*, Comte *de Lambertye*, Baron de Montbrun, Commandant pour le Roi à Nancy, Maréchal de ſes Camps & Armées & Chevalier de ſon Ordre. Il teſta en faveur de ſon fils aîné, & fit des legs à ſes autres enfans nommés dans ſon teſtament le 22 Décembre 1658. Il avoit épouſé, 1° par contrat du 6 Janvier 1634, *Catherine*, fille de *François de Cabes*, Seigneur du Breuil, & de *Louiſe Guilhot*; & 2° le 12 Février 1643, *Marguerite*, fille de *Jean du Garreau*, Seigneur de la Buſſière & de Puy-Robert, & de *Françoiſe de Chouly de Permangle*. Il eut du premier lit :

1. François, qui ſuit.

Et du ſecond lit vinrent :

2. & 3. Gabriel & Jean ;
4. Françoise, femme 1° de *Jean de Lamonerie*; & 2° de *Guillaume de la Brouſſe*, Seigneur d'Eſeſſart ;
5. Autre Françoise, femme du Seigneur *de l'Eyſſat*;
6. Autre Françoise, femme, en 1681, de *Jacques de Combrouze*, Seigneur du Breuillet ;
7. & 8. Jeanne & Susanne.

XVIII. François, Seigneur de Maulmont, de la Trie, du l'Amidet, de Lavie, de Balange, épouſa, 1° par contrat du 5 Janvier 1663, *Suſanne*, fille de *Louis Eyquen*, Seigneur *de la Buſſière*, & de *Marguerite de la Brouſſe*. Elle étoit veuve d'*Iriès du Garreau* : ce mariage ſe fit du conſentement de Jean de Maulmont, ſon aïeul ; de Gabriel de Maulmont, Seigneur du Chadeau, ſon oncle ; de *Léonard* & de *Jean de Lambertye*, Seigneurs de Prun, de Lépinaſſie & du Bouchet. Il épouſa, 2° par contrat du 14 Février 1665, *Marie*, fille de *Jean-François*, Comte *de Lambertye*, Baron de Montbrun, Seigneur de Miallet, Penſol, la Robinière, la Tranchade, Marillac, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, premier Capitaine au Régiment de Lambertye, & d'*Emerite de Neſmond*, ſa ſeconde femme. Il eut du premier lit :

1. Marie : on ignore ſi elle a été mariée ; mais elle n'a pas laiſſé de poſtérité.

Et du ſecond lit naquirent :

2. Emerite, mariée, en 1693, à Joseph, fils de Melchior de Maulmont, Baron de Saint-Vit, & de *Marie Jouhaut*, morte ſans poſtérité ;
3. Une fille, Religieuſe ;
4. Et Jeanne, qui ſuit.

XIX. Jeanne, Dame de Maulmont, de la Trie, de la Mydette, de Balange & de la Baronnie de Montbrun, comme héritière en partie de *Marie*, née Comteſſe *de Lambertye*, Marquiſe de Choiſeul, ſa nièce, morte ſans poſtérité. Elle épouſa *Jean*, fils de *Claude de Cagnac*, Seigneur de Romain, & de *Gabrielle Mounier de Planneau*. Ses enfans furent : 1. un fils, qui n'a eu que deux filles : *Marie*, l'aînée, porta en mariage les Seigneuries de Maulmont, de la Trie & la Baronnie de Montbrun, à *Alexis*, Marquis *de Connan*, Seigneur de Connezac, ſon mari, lequel poſſède actuellement ces Terres ; 2. & une fille, nommée *Marie*, qui s'eſt mariée, le 24 Décembre 1713, à *Nicolas Roux*, Chevalier, Seigneur de Vigneras & de Pombol.

BRANCHE
des Seigneurs du Chadeau
& de Puyraud.

XVII. Gabriel de Maulmont, Seigneur du Chadeau, Capitaine au Régiment de Périgord (ſecond fils de Jean V, & d'*Henriette de Lambertye*), produiſit ſes titres lors de la vérification de la Nobleſſe, & y fut maintenu le 6 Décembre 1666, par Sentence de M. d'Agueſſeau, après avoir juſtifié ſa filiation, par

titres originaux, ſans interruption, depuis l'an 1327, deſcendant en ligne directe de noble JOURDAIN DE MAULMONT, Chevalier. Il fut reçu Enſeigne dans le Régiment de Périgord (Compagnie de Cavaroque), le 17 Novembre 1734. Il épouſa, par contrat du 26 Avril 1656, *Marguerite*, fille de *Michel Thomas*, Seigneur de Puyraud, & de *Jeanne Chapiteau*. Il en eut :

1. LÉONARD, qui ſuit ;
2. Et FRANÇOIS, auteur de la branche des Seigneurs *des Places* & de *Marſac*, rapportée ci-après.

XVIII. LÉONARD DE MAULMONT, Seigneur de Puyraud, Capitaine au Régiment de Picardie, épouſa, par contrat du 26 Octobre 1694, *Anne*, fille d'*Euſèbe de Maſvalier*, Seigneur de la Valade, & de *Catherine de Luberſac*. Il a eu pour fille unique

XIX. FRANÇOISE DE MAULMONT, Dame de Puyraud, qui s'eſt mariée à *Léon*, fils de *Jacques de la Croix*, Seigneur de Lanmary & du Lieutaud, & de *Philippe Jourdain*, aquelle eſt repréſentée par MM. *de la Croix* & *Jean-François de Lambertye*, Chevalier, Seigneur de Lanmary, qui a épouſé la petite-fille de FRANÇOISE DE MAULMONT.

BRANCHE des Seigneurs DES PLACES *& de* MARSAC.

XVIII. FRANÇOIS DE MAULMONT, Seigneur de Marſac & des Places (fils puîné de GABRIEL, & de *Marguerite Thomas*), fervit 7 ans dans la Compagnie des Cadets-Gentilshommes réſidant à Tournai; fut Lieutenant au Régiment de Picardie en 1688 & Capitaine en 1690 ; ſervit ſous les ordres du Maréchal de Chamilly, à Angoulême, & ſous ceux du Maréchal de Montrevel, à Libourne, en 1716. Il épouſa, le 19 Avril 1728, *Suſanne*, fille d'*Armand du Lau*, Seigneur de Saint-Julien & de Chambon, & de *Thérèſe de l'Age*. De ce mariage vint :

XIX. FRANÇOIS DE MAULMONT, IIe du nom, Seigneur de Marſac & de Grand-Gilles, qui a épouſé, le 27 Décembre 1750, *Marguerite*, fille de *Georges de la Croix*, Seigneur de la Chaize, & de *Marie de Lambertye*. (A ce contrat de mariage ont aſſiſté *Jean-François* & *Pierre*, Comtes *de Lambertye*, Seigneurs de Menet, de la Feneſtre, de Rouſſine, de Perry, &c. ; *Pierre*, Marquis *de Lambertye*, & autres parens). Leurs enfans furent :

LÉON, Lieutenant des Grenadiers au Régiment de Poitou ;
Deux autres garçons, Officiers d'Infanterie ;
Et deux filles.

BRANCHE des Seigneurs de BEAUREGARD *& de* SAINT-QUENTIN.

XIV. PIERRE DE MAULMONT-SAINT-QUENTIN, Seigneur de Beauregard, de la Roche & de Saint-Firmin (fils naturel de GUY, Seigneur de Saint-Quentin, Comte de Beaumont-le-Roger, & de *Robinette de la Motte*), fut un des 100 Gentilshommes de la Maiſon du Roi en 1495, ſa légitimité lui fut diſputée par CHARLES, ſon oncle, ce qui l'obligea de recourir au Pape LÉON X & au Roi LOUIS XII, qui, par leurs Bref & Lettres Patentes, le déclarèrent légitime en 1498 ; il fut élevé par les ſoins de la Maréchale *d'Aubigny*, ſa tante, & ſervit dans les guerres de Milan & de Sicile. Il avoit épouſé *Jacquette Montot*, dont il eut :

1. BÉRAUD, Seigneur de Beauregard, Château-Chinon, la Vacherie, &c., qui fut père d'ANNE, qui a épouſé *Claude de Lenoncourt*, Seigneur de Marolles, par contrat du 12 Juin 1565, & duquel elle a eu poſtérité. Voy. LENONCOURT ;
2. ADRIEN, qui ſuit ;
3. Et JEANNE, femme, en 1517, de *Pierre de Villeblanche*, Ecuyer, Seigneur d'Autry & de Cernoy, dont *Chriſtine de Villeblanche*, qui s'eſt mariée avec *Jacques de Courtenay*, Seigneur du Chêne, de Changy, &c., dont des enfans. Voy. COURTENAY.

XV. ADRIEN DE MAULMONT, Seigneur de la Roche & de Saint-Firmin, épouſa *Anne du Breuil*, fille du Seigneur de la Bénardière, en Poitou, dont vinrent :

1. ALEXANDRE, Seigneur de Preſſigny, qui n'a point eu d'enfans de N..... *de Lodinville*, ſon épouſe ;
2. Et ROCH, qui ſuit.

XVI. ROCH DE MAULMONT, Ecuyer, Seigneur de la Roche & de Saint-Firmin, mourut en 1642. Il avoit épouſé, en 1607, *Eliſabeth de Jaucourt*, décédée en 1666, fille de *Louis*, IIIe du nom, Seigneur de Villarnoul, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, mort le 15 Décembre 1592, & d'*Eliſabeth de la Trémoïlle*, Dame de Menétreux, ſa première femme. Il en eut :

1. ABRAHAM, qui ſuit;

2. Bénigne, femme de *Jacques de Saint-Mesmin*, Seigneur de la Queuvre ;
3. Et Louise, épouse de *Louis de Salagnac*, Seigneur de la Roche-Gaudon.

XVII. Abraham de Maulmont, Ecuyer, Seigneur de la Roche & de Saint-Firmin, mourut avant l'an 1668. Il avoit épousé *Marie de Bizien*, qui fut tutrice de ses enfans, lesquels, après sa mort, furent sous celle d'*Henri de Brion*, Chevalier, Seigneur de Puisieux, qui, en cette qualité, obtint une Sentence au Bailliage d'Avallon le 23 Mars 1668. Les enfans d'Abraham furent :

1. Jean ;
2. Marie, majeure à la mort de son père ;
3. & 4. Anne & Susanne, dont on ignore les alliances. (On ignore également si cette branche subsiste.)

Les armes : *d'azur, au sautoir engrêlé d'or, accompagné de 4 tours, bastillées d'argent*. (Généalogie dressée, d'après un *Mémoire* rédigé, sur les titres originaux.)

MAUMIGNY, Famille noble, dont les armes sont : *d'argent, au chevron de sable, accompagné en pointe d'une étoile de gueules au chef cousu d'or*.

MAUMONT. Voy. MAULMONT.

* MAUNY ou MAULNY, Terre & Seigneurie en Normandie, près de la Bouille, Election de Pont-Audemer, qui a donné son nom à une ancienne Noblesse éteinte, dont nous donnerons ci-après une *Notice* suivant la Roque, qui en parle dans son *Hist. de la Maison d'Harcourt*. Quant à la Terre & Seigneurie de *Mauny*, elle fut érigée en *Baronnie*, par Lettres du mois de Novembre 1462, en faveur de *Jean de Hautemer*, IIIe du nom, bisaïeul de *Guillaume de Hautemer*, V^e^ du nom, Comte de Grancey, &c., Maréchal de France & Chevalier du Saint-Esprit, dont la troisième fille, *Jeanne de Hautemer*, eut en partage la Baronnie de *Mauny* ; elle épousa, le 18 Mai 1579, *Claude d'Estampes*, Seigneur de la Ferté-Imbault, &c., Capitaine des Gardes du Corps du Duc d'Alençon, dit depuis d'Anjou, & de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, &c. Il avoit pour quatrième aïeul *Robert d'Estampes*, Ier du nom, Seigneur de Salbris, &c., Conseiller de Jean de France, Duc de Berry, dont la postérité a été illustrée par les premières dignités de l'Eglise & de l'Epée ; il en est sorti un Cardinal, un Archevêque-Duc de Reims, trois Evêques, savoir : de Carcassonne, de Condom & de Nevers ; un Grand Prieur de France de l'Ordre de Malte, un Maréchal de France, trois Chevaliers du Saint-Esprit, un Grand Maréchal des Logis de la Maison du Roi, &c. Voy. ESTAMPES, en Berry.

L'ancienne Maison de Mauny, selon la Roque & Chevillard, portoit pour armes : *d'argent, au croissant de gueules*. Jean de Mauny servoit en 1337. — Monseigneur Hervé ou Hervieu de Mauny, Sire de Thorigny, Chevalier Banneret, fut Chef & Capitaine de 50 Lances ordonnées par le Roi pour la défense de Normandie par Lettres du 26 Mai 1383. On croit que c'est le même qui rendit aveu de ses Fiefs en 1372. Il fut père de

Olivier de Mauny, Chevalier, Baron de Thorigny, Châtelain de Villers-Bocage, Nogent, Maisoncelles, Tracy, Jurques, Milly, Bavent, Cahagnes, Planquery, Montfiquet, Savenay, Hamars & la Bazoque, lequel avoit épousé, en 1406, *Catherine de Thieuville*, qui prenoit, dans un contrat de ladite année, la qualité de *Dame de Thieuville*, Vains, Chantore, Saint-Pierre-Langers, Mesnil-Hue, Mesnil-Garnier, Saint-Aubin-des-Bois & Bricqueville. De ce mariage vinrent :

1. Hervé, Chevalier, Baron de Thorigny & de Marcé, vivant en 1590 ;
2. Olivier, Chevalier, Seigneur de Thieuville, premier Chambellan du Roi & Capitaine de Falaise ;
3. Et Marguerite, femme, par contrat du 18 Avril, de *Jean de Goyon*, Sire de Matignon, &c., duquel elle eut postérité. Voy. GOYON de MATIGNON. Elle hérita des grands biens de sa Maison après la mort de ses frères qui n'avoient point eu d'enfans.

Il y a, dit la Roque, une Généalogie de cette Maison qui commence à

I. Hervé de Mauny, Chevalier, Baron de Thorigny, Chambellan du Roi Charles VI, l'an 1406, qui épousa, en 1373, *Marie de Craon*, fille de *Guillaume*, Ier du nom, Seigneur de Sainte-Maure, de Sable & de la Ferté-Bernard, & de *Marguerite de Flandres*. Il en eut :

II. Hervé de Mauny, IIe du nom, Baron de Thorigny, Chambellan de Louis de France, Duc d'Orléans, qui s'est marié à *Jeanne de Saige*, Dame de Sacey, dont :

1. Guillaume, qui fuit ;
2. Et Charles.

III. Guillaumè de Mauny, Chevalier, mourut en 1486. Il avoit époufé *Marie le Beauvoifien*, de laquelle vinrent trois fils : l'aîné fut

IV. Pierre de Mauny, Chevalier, Seigneur de Saint-Aignan, Chambellan du Duc d'Alençon, qui époufa *Françoife de Beaumanoir*. De cette alliance naquirent :

1. François, qui fuit;
2. Et Renée, Dame de Vairon, de Vaux, Courchardière, dans le Maine & l'Anjou, femme de *Jean*, aliàs *Guillaume de Maridor*, Seigneur Châtelain de Vaux, &c., dont des enfans. Voy. MARIDOR.

V. François de Mauny, Ecuyer, Seigneur de Saint-Aignan, époufa *Renée de Villeblanche ;* il en eut:

1. Claude, Dame de Saint-Aignan, mariée, en 1527, à *François de Silly*, Chevalier, Seigneur de Dampierre ;
2. Et Guillelmine, mariée, le 2 Février 1532, à *Hector*, aliàs *Hercule de Maridor*, Seigneur de Saint-Ouen, &c., dont poftérité. (*Hift. de la Maifon d'Harcourt*, p. 1246 & fuiv; on peut auffi confulter l'ancien *Armorial* de Gabriel du Moulin.)

* MAUNY, Terre & Seigneurie érigée en *Vicomté*, en faveur de *René Chouët*, par Lettres du mois d'Avril 1677, enregiftrées au Parlement le 6 Juillet fuivant & en la Chambre des Comptes le 5 Avril 1678.

* MAUNY, Terre en Brie, près de Meaux, dont le nom a été adopté par une branche de la Maifon *de Reviers*. Voy. REVIERS.

* MAUPAS, en Berry : Terre & Seigneurie érigée en *Marquifat*, avec union de celles de *Morogues* & de *Paraffy*, près de Bourges, fous le nom de Marquifat de *Maupas*, par Lettres du mois de Mars 1725, enregiftrées au Parlement le 3 Décembre fuivant & en la Chambre des Comptes de Paris, ainfi qu'au Bureau des Finances de Bourges, en faveur & en confidération des fervices de *Pierre-Antoine Agard de Morogues*, Colonel d'un Régiment d'Infanterie. Voy. AGARD de MAUPAS.

MAUPEOU (de), Famille diftinguée dans la Robe & l'Epée, divifée en trois branches, & qui remonte à Pierre de Maupeou, qui fuit, & à Gilles de Maupeou, fon frère, auteur de la branche de Maupeou d'Ableiges, rapportée ci-après.

I. Pierre de Maupeou, Seigneur de Noify, anobli en Janvier 1586, fut Tréforier d'Anne, Duc de Joyeufe, Amiral de France, mari d'une fœur de la Reine Louise de Lorraine, femme du Roi Henri III. Il époufa *Marguerite Laifné*, qui lui porta en mariage la Terre de Bruyères-le-Châtel avec celle de Monceaux ; il en eut deux fils :

1. Pierre, qui fuit ;
2. Et René, rapporté après la poftérité de fon aîné.

II. Pierre de Maupeou, Seigneur de Monceaux, Préfident en la Chambre des Comptes le 25 Janvier 1624, eut de *Catherine de Villemontée*, fa première femme,

III. Pierre de Maupeou, IIIe du nom, Seigneur de Monceaux, Préfident en la cinquième Chambre des Enquêtes, homme intègre, amateur de la juftice & de fa profeffion, en laquelle il étoit très-verfé. De *Catherine Quentin de Richebourg*, fon époufe, il a laiffé

Marie, qui fut femme, en 1668, de *Louis Phélypeaux*, IIe du nom, Seigneur, Comte de Pontchartrain, fucceffivement Contrôleur Général des Finances, Secrétaire d'Etat, & depuis Chancelier de France, dont elle a eu poftérité. Voy. PHÉLYPEAUX.

II. René de Maupeou, Ier du nom (fecond fils de Pierre, Seigneur de Noify), fut d'abord Avocat Général à la Cour des Aides, reçu le 15 Janvier 1605, puis reçu Préfident en la même Cour le 10 Janvier 1608, & mourut le 29 Janvier 1648. Il avoit époufé, le 19 Novembre 1608, *Marguerite de Creil*, fille de *Jean*, Seigneur de Gournay, &c., Secrétaire du Roi, & d'*Adrienne Gamin*. De ce mariage vinrent :

1. René, qui fuit ;
2. N... de Maupeou, Capitaine au Régiment des Gardes Françoifes, tué en 1656 au fiège de Valenciennes ;
3. N... de Maupeou, Lieutenant dans la Compagnie de fon frère, auffi tué à Valenciennes ;
4. N... de Maupeou, Officier aux Gardes Françoifes, mort à Dunkerque, étant parvenu au grade de Capitaine de la Compagnie du Lieutenant-Colonel de ce Régiment ;
5. N... de Maupeou, qui a fervi audit Régiment des Gardes ;

6. Jean, mort Evêque de Châlon-fur-Saône;
7. Et Louis, auteur de la branche des Seigneurs de Sablonnières, rapportée ci-après.

III. René de Maupeou, IIe du nom, Vicomte de Bruyères, reçu Confeiller au Grand Confeil le 23 Mars 1635, Préfident de la première Chambre des Enquêtes du Parlement, le 1er Novembre 1657, Confeiller d'honneur au même Parlement, le 22 Novembre 1691, mourut le 22 Mai 1694, à 82 ans, avec la réputation d'un bon Juge, défintéreffé & plein de bonne foi, dit le *Nobiliaire de Picardie*, p. 331. Il avoit époufé *Marie Doujat*, morte en Février 1698, fille de *Jean*, IVe du nom, Confeiller au Parlement de Paris, & d'*Anne le Roux*. Leurs enfans furent :

1. Pierre, Vicomte de Bruyères, né le 24 Juillet 1647, reçu Avocat Général au Grand Confeil le 6 Juin 1674, mort le 20 Octobre 1679, fans alliance, & inhumé aux Cordeliers de Paris ;
2. Augustin, Abbé de Montiérender, Doyen de Saint-Quentin en 1677, Avocat Général au Grand Confeil après fon frère, en Octobre 1679, reçu enfuite en furvivance de la charge de Préfident des Enquêtes, nommé Evêque de Caftres le 3 Juin 1682, Confeiller d'honneur au Grand Confeil le 20 Octobre fuivant, nommé Archevêque d'Auch le 11 Avril 1705, & mort le 12 Juin 1712, âgé de 65 ans;
3. François, Chevalier de Malte, tué à la bataille de Saint-Denis, près de Mons, le 14 Août 1678;
4. Antoine, Chevalier de Malte en 1667, Lieutenant au Régiment des Gardes, tué auffi en Flandre à la même bataille de Saint-Denis;
5. René, qui fuit;
6. Charles, Chanoine régulier de Sainte-Geneviève,
7. Et Marie, Religieufe de l'Affomption.

IV. René de Maupeou, IIIe du nom, Chevalier de Malte, Enfeigne aux Gardes Françoifes le 25 Avril 1679, Confeiller au Parlement le 8 Janvier 1683, Préfident en la première Chambre des Enquêtes le 15 Décembre 1685, mourut le 8 Février 1710. Il avoit époufé, en 1687, *Geneviève-Charlotte le Noir*, fille de *Jacques*, Tréforier de France à Caen, & de *Charlotte du Frefne*, morte le 17 Août 1759, âgée de 88 ans. De ce mariage font iffus :

1. René-Charles, qui fuit;
2. Et une fille, Abbeffe de Faremoutiers.

V. René-Charles de Maupeou, Marquis de Morangles, Vicomte de Bruyères, &c., né le 11 Juin 1688, Avocat du Roi au Châtelet le 19 Janvier 1708, Confeiller au Parlement le 27 Août 1710, Maître des Requêtes le 23 Avril 1712, Préfident à Mortier au Parlement en furvivance du Préfident de Menard, le 18 Mars 1717, entré en fonctions le 23 Mars 1718, Premier Préfident du Parlement de Paris le 23 Octobre 1743, reçu le 12 fuivant, en a donné fa démiffion en Septembre 1757, a été enfuite Garde des Sceaux de France & Vice-Chancelier le 3 Octobre 1763, en a prêté ferment le 9, a été nommé Chancelier le 15 Septembre 1768, fur la démiffion de M. de Lamoignon, & a donné la fienne le lendemain, & eft mort à Paris le 4 avril 1775. Il avoit époufé, le 7 Mai 1712, *Anne-Victoire de Lamoignon*, née le 5 Septembre 1696, fille d'*Urbain-Guillaume*, Comte de Launay-Courfon, &c., Confeiller d'Etat & au Confeil Royal des Finances, & de *Marie-Françoife Meliand*. Leurs enfans furent :

1. René-Nicolas-Charles-Augustin, qui fuit;
2. Louis-Charles-Alexandre, appelé *le Marquis* de Maupeou, né le 9 Avril 1716, Capitaine, puis Colonel au Régiment de Bigorre le 15 Mars 1740, Brigadier le 4 Août 1746, Maréchal de Camp le 10 Mai 1748, & Lieutenant Général des Armées du Roi, le 17 Décembre 1759;
3. Et Anne-Madeleine-Adélaïde, née en 1715, qui s'eft mariée, le 22 Novembre 1731, avec *François-Louis de Louet de Murat*, Comte de Nogaret, Marquis de Calviffon, dont elle a été la première femme, & en a eu une fille, morte après fa naiffance. Voy. LOUET, en Languedoc. Elle eft morte le 28 Janvier 1734.

VI. René-Nicolas-Charles-Augustin de Maupeou, Marquis de Bully, &c., né le 25 Février 1714, Confeiller au Parlement le 11 Août 1733, Confeiller du Roi en fon Confeil d'Etat, Préfident à Mortier en furvivance de fon père le 1er Avril 1737, entré en fonctions le 12 Novembre 1743, Premier Préfident du Parlement le 12 Octobre 1763, dont il prêta ferment le 16, nommé Chancelier & Garde des Sceaux de France le 16 Septembre 1768, fur la démiffion de fon père, dont il a prêté ferment entre les mains du Roi le 18 du même mois, a époufé, le 21 Janvier 1744, *Anne-Marguerite-Thérèfe de Roncherolles*, Marquife de Bully, morte le 21 Avril 1752, fille

& héritière de *Thomas-Sibylle,* Marquis *de Roncherolles,* &c., & d'*Angélique-Marguerite de Jaſſaud,* remariée au Marquis *de Canillac.* De ce mariage ſont iſſus :

1. René-Ange-Augustin, qui ſuit ;
2. Et Charles-Victor-René, Chevalier de Malte de minorité, le 1er Mai 1750, étant né le 22 Février de la même année, Conſeiller au Parlement le 4 Septembre 1767.

VII. René-Ange-Augustin de Maupeou, Marquis de Bully, né le 3 Décembre 1746, Conſeiller au Parlement le 7 Août 1764, Préſident à Mortier le 28 du même mois, a épouſé, le 23 Mai 1769, *Anne-Juſtine Feydeau de Brou,* fille d'*Antoine-Paul-Joſeph Feydeau,* Chevalier, Marquis de Brou, Maître des Requêtes, & de *Juſtine-Joſèphe Boucot.* (Nous en ignorons la poſtérité.)

BRANCHE
des Seigneurs de Sablonnières.

III. Louis de Maupeou (ſeptième fils de René Ier, & de *Marguerite de Creil),* eut en 1656, la même Compagnie dans le Régiment des Gardes Françoiſes qu'avoit eu celui de ſes frères, qui fut tué au ſiège de Valenciennes, & il y joignit, en 1659, la Majorité de ce Régiment. Au mois de Septembre 1661, lorſque le Surintendant Nicolas Fouquet fut arrêté, il eut ordre de ſe démettre de ſes deux emplois par rapport à quelques liaiſons qu'il avoit eues avec ce Miniſtre; mais s'étant juſtifié depuis auprès de Louis XIV, il obtint la permiſſion de le ſuivre dans la première conquête du Comté de Bourgogne en 1667. Il y fut fait Maréchal de Camp & gratifié du Gouvernement de Salins, qui fut échangé pour celui d'Ath, en Flandre, en 1669; il y mourut la même année. Son fils,

IV. René de Maupeou, Seigneur de Sablonnières, en Brie, fait ſucceſſivement Capitaine au Régiment des Gardes Françoiſes, le 14 Janvier 1690, Inſpecteur d'Infanterie en Novembre 1703, Brigadier le 10 Février 1704, Directeur Général de l'Infanterie en Janvier 1706, Maréchal de Camp le 20 Mars 1709, & Lieutenant Général des Armées le 8 Mai 1718, eſt mort le 1er Décembre 1734. Son fils,

V. René-Théophile, appelé *le Marquis* de Maupeou, Seigneur de Sablonnières, &c., fait Colonel du Régiment de Bigorre le 6 Mars 1719, Inſpecteur d'Infanterie en 1723, Brigadier le 1er Août 1734, Maréchal de Camp le 1er Janvier 1740, & Lieutenant Général des Armées le 31 Octobre 1745, eſt mort à Strasbourg le 14 Mai 1746. Il avoit épouſé *Renée Blanchard de Banneville,* dont il eut :

1. René-Théophile, qui ſuit ;
2. Et Elisabeth-Renée, née le 25 Janvier 1729, morte le 4 Novembre 1759. Elle s'eſt mariée, le 25 Avril 1749, à *Joſeph-Pierre,* Comte *de Laval-Montmorency,* &c., Colonel du Régiment de Guyenne, Infanterie, &c., dont des enfans. Voyez MONTMORENCY.

VI. René-Théophile de Maupeou, IIe du nom, appelé *le Marquis de Sablonnières,* né en Juillet 1730, Colonel du Régiment de Bigorre, Infanterie, en 1748, à la promotion du Chevalier de Maupeou, ſon couſin, au grade de Maréchal de Camp, a épouſé, le 13 Juillet 1753, *Marie-Julie de Cacqueray de Maucomble,* morte en 1764. (Nous ignorons s'il en a eu poſtérité.)

BRANCHE
*des Seigneurs d'*Ableiges.

I. Gilles de Maupeou, Seigneur d'Ableiges & de Villeneuve, compris avec Pierre, ſon frère aîné, dans les Lettres d'anobliſſement du mois de Janvier 1586, fut depuis Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, l'un des Intendans & Contrôleurs Généraux des Finances ſous Henri IV. Il eſt auteur de la branche connue ſous le nom de Maupeou-d'Ableiges. Son fils, Gilles, Maître des Requêtes, qui épouſa *Anne de Creil,* & ſon petit-fils furent reçus ſucceſſivement Conſeillers au Parlement de Paris, l'un en 1618 & l'autre en 1645. De ce dernier étoit né

IV. Gilles-François de Maupeou, Seigneur, Comte d'Ableiges, qui mourut Maître des Requêtes honoraire, le 11 Mai 1727, après avoir été Intendant des Généralités de Riom, en Auvergne, & de Poitiers. (C'eſt en ſa faveur que la Terre d'*Ableiges,* au Vexin François, a été érigée en *Comté* en Décembre 1691, par Lettres Patentes enregiſtrées le 12 Mars 1692.) Il a laiſſé pour fils,

V. Gilles-Marie de Maupeou, Seigneur, Comte d'Ableiges, né le 27 Janvier 1680, reçu Conſeiller au Parlement le 2 Août 1703 & Maître des Requêtes le 19 Juin 1707, lequel eſt mort le 13 Mars 1745. Il avoit épouſé, en

Mars 1711, *Catherine Jubert*, fille de *Michel-André*, Seigneur de Bouville, mort Conſeiller d'Etat en Décembre 1720, & de *Nicole-Françoiſe Deſmarets*. Elle eſt décédée le 27 Juillet 1762, laiſſant de ſon mariage :

1. Gilles-Charles-Félix, qui ſuit ;
2. Et Marie-Catherine-Charlotte, née en 1718, qui s'eſt mariée, par contrat des 10 & 12 Mai 1737, à *Jean-Gabriel-Amable-Alexandre de Riquet*, Seigneur de l'ancienne Baronnie de Bonrepos, en Languedoc, &c., un des Avocats Généraux, puis Procureur Général au Parlement de Toulouſe en 1750, duquel elle a eu poſtérité. Voy. RIQUET.

VI. Gilles-Charles-Félix de Maupeou, Seigneur, Comte d'Ableiges, &c., né le 7 Juillet 1721, reçu Conſeiller au Grand Conſeil le 12 Mai 1741, dont il s'eſt démis en 1757, a épouſé, le 2 Avril 1740, *Françoiſe-Anne le Monnier*, Dame de Fléville, de Hotôt, &c., morte le 1er Octobre 1742, fille unique de *Romphaire le Monnier de Fléville*, Seigneur d'Hiéville, & de *Marie-Anne Doublet*. Leurs enfans furent :

1. Gilles-François, qui ſuit ;
2. Et une fille, née le 27 Septembre 1742, morte.

VII. Gilles-François de Maupeou, IIe du nom, Comte d'Ableiges, né le 12 Novembre 1741, Capitaine de Cavalerie, a épouſé, le 30 Mai 1765, *Angélique-Charlotte le Bas de Courmont*, née le 4 Décembre 1744, fille de *Louis-Dominique*, Payeur des Rentes & Fermier Général, & de *Louiſe-Eliſabeth le Noir*, ſa ſeconde femme.

Les armes : *d'argent, au porc-épic de ſable*.

MAUPERCHÉ (de), Famille originaire de Paris, & agrégée au Corps de la Nobleſſe en 1498, *en récompenſe* (portent les Lettres d'anobliſſement données par Charles VIII), *des ſervices importans que les ancêtres de* Mathieu-Louis-Auguste de Mauperché, *Sieur de Meni, nous ont rendus, & à nos prédéceſſeurs Rois, dans les différens emplois militaires dont nous les avons chargés.*

I. Mathieu-Louis-Auguste de Mauperché, Sieur de Meni, épouſa, en 1510, *Marie-Bertille le Boucher*, fille de *Pierre-Vincent le Boucher*, Maître des Requêtes. Leurs enfans furent :

1. Etienne-Auguste, qui ſuit ;
2. Marie-Jeanne, morte au berceau ;
3. Et Marie-Basilide, mariée, en 1530, à *Charles d'Aſt*, Ecuyer, Sieur de Saint-André.

II. Etienne-Auguste de Mauperché fut maître des Requêtes. Il épouſa, en 1535, *Suſanne le Normand*, fille d'*Alexandre-Robert le Normand*, Sieur de Fontaine, de laquelle il eut :

1. Louis-Dominique, mort en 1555 ;
2. Et Charles-Auguste, qui ſuit.

III. Charles-Auguste de Mauperché, Gentilhomme à bec-de-corbin, épouſa, 1° en 1560, *Suſanne Laval de Meraucourt*, fille de *Georges-Benoît Laval*, Ecuyer, Sieur de Meraucourt, de laquelle il n'eut point d'enfans ; & 2° en 1563, *Eliſabeth Violle*, fille de N... *Violle*, Conſeiller au Parlement. De ce ſecond lit vint pour fils unique

IV. Louis-Benoît de Mauperché, Sieur d'Aunay, qui ſervit dans la Gendarmerie juſqu'en 1612, qu'il épouſa *Marie-Madeleine Fraguier*, fille puînée de *Marie-Maximilien Fraguier*, Ecuyer, Sieur de la Guette. De ce mariage naquirent :

1. Maximilien-Auguste, qui ſuit ;
2. Et Madeleine-Augustine, Religieuſe Carmélite en 1633.

V. Maximilien-Auguste de Mauperché, reçu Mouſquetaire de la première Compagnie de la Garde ordinaire du Roi en 1630, épouſa, en 1638, *Marie-Thelchide de Mion*, fille de *Jean-Firmin de Mion*, Ecuyer, auſſi Mouſquetaire du Roi dans ſa première Compagnie. Il en eut pour fils unique,

VI. Mathieu-Louis-Auguste de Mauperché, qui mourut ſans état en 1720. De ſon mariage avec *Louiſe-Catherine de Caſenave*, fille de N... *de Caſenave*, Major de la première Compagnie des Mouſquetaires, il a laiſſé un ſeul fils, nommé

VII. Mathieu-Louis de Mauperché, Chevalier, Conſeiller du Roi, Subſtitut de M. le Procureur Général du Parlement de Paris. Il a épouſé, en 1746, *Geneviève le Couvreur*, dont il a eu :

1. Louis-Etienne, mort au berceau ;
2. Et Auguste, qui ſuit.

VIII. Auguste de Mauperché, Chevalier, reçu, en 1767, Conſeiller du Roi en ſa Cour du Parlement, n'eſt pas encore marié.

Les armes : *de fable, au chevron d'argent, abaiffé fous une fafce du même, chargée d'un croiffant de fable, & accompagné en chef & en pointe d'une étoile auffi d'argent.* Supports : *deux lions.* (Voy. l'*Armorial de France* au mot DE MAUPERCHÉ.) On trouve fur les anciens écuffons de cette Famille cette devife : BELLICÆ VIRTUTIS PRÆMIA, qui fe rapporte aux motifs qui déterminèrent, en 1498, CHARLES VIII à l'anoblir.

MAUPETIT, Refforts de Saint-Brieuc & de Rennes, en Bretagne. — Par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 21 Juin 1670, au rapport de M. Deniau, JEAN MAUPETIT, Sieur de la Touche-au-Moine, fut interloqué ; mais par autre Arrêt rendu en la même Chambre le 18 Décembre fuivant, au rapport de M. de la Bourdonnaye, il fut déclaré *noble d'extraction.*

Les armes : *d'azur, à la tour crénelée d'or, la porte de gueules.*

MAUQUARRET, ancienne Nobleffe, dont étoit COLETTE DE MAUQUARRET, qui s'eft mariée à *Pierre de Vion,* Ecuyer, Seigneur de la Barre, duquel elle eut plufieurs enfans. Voy. VION (DE).

Les armes : *d'argent, à la fafce ondée de gueules.*

MAUQUENCHY, ancienne Maifon de Normandie éteinte, dont on trouve la Généalogie dans l'*Hift. des Grands Officiers de la Couronne,* tom. VI, p. 757. Elle a formé fept degrés.

DURAND DE MAUQUENCHY, Seigneur de Blainville en 1180, paffe pour en être la tige. De lui eft defcendu, au feptième degré,

JEAN DE MAUQUENCHY, IVe du nom, dit *Mouton,* Sire de Blainville, Maréchal de France, le dernier de fa Maifon, qui fervit en Normandie fous Baudran de la Heufe & Jean Souvain ; fe trouva, avec 12 Ecuyers de fa Compagnie, à Pont-Audemer en 1356, & l'année fuivante, au fiège que Louis d'Harcourt, Lieutenant du Duc de Normandie, mit devant la ville d'Honfleur : il y étoit encore, en 1361, fous l'Amiral de la Heufe, & en 1363, avant Philippe de Navarre, aux environs de Beaumont-le-Roger. Le Roi CHARLES V lui commit la garde du Château de Rouen, fitôt qu'il fut parvenu à la Couronne; l'envoya pour faire le fiège de Moulineaux, en Normandie, le 19 Septembre 1364, & après la mort du Maréchal de Boucicaut, il le pourvut de cette dignité, par Lettres données à Paris le 20 Juin 1368. Il fervit en Normandie toute l'année 1369, en qualité de Lieutenant de Roi, & la fuivante, en Poitou, fous le Connétable de France. Le Roi tenant fon Lit de Juftice au Parlement, le 30 Mai 1375, voulut qu'il fut un des principaux du Confeil, comme un des Grands Officiers de la Couronne. Il continua de rendre fes fervices avec 100 hommes d'armes de fa Compagnie, en Normandie, pendant les années 1378, 1379 & fuiv., & fut préfent à l'hommage que Jean, Duc de Bretagne, vint faire au Roi CHARLES VI à Compiègne, le 28 Septembre 1381. La guerre étant furvenue en Flandre, il commanda l'avant-garde de l'armée à la bataille de Rosbecque, en 1382 ; fe trouva l'année fuivante au fiège de Bourbourg, & fervoit, au mois de Septembre, fous le Connétable de Cliffon. En 1388, il alla, avec ce Connétable & plufieurs autres Seigneurs, en Bretagne, au fiège de la ville de Bécherel, que les Anglois furent contraints de rendre, & étoit mort au mois de Février 1391. Il avoit époufé *Jeanne Malet,* feconde fille de *Jean,* IIe du nom, Sire de Graville, &c., & d'*Anne,* aliàs *Jeanne de Wavrin,* de laquelle il n'eut que

1. MOUTONNET, mort en 1369 & inhumé dans l'Eglife de Blainville ;
2. Et JEANNE, Dame de Blainville, qui s'eft mariée, dès l'an 1372, à *Nicolas,* dit *Collard d'Eftouteville,* Seigneur de Torcy, d'Eftoutemont, &c., dont elle fut la première femme, & eut plufieurs enfans. Voy. ESTOUTEVILLE, branche des Seigneurs de *Torcy.*

Les armes DE MAUQUENCHY étoient : *d'azur, à la croix d'argent, cantonnée de* 20 *croifettes, au pied fiché d'or.* Supports : *deux lions.* Cimier : *un bélier* ou *mouton.* Un des fceaux du Maréchal a pour Supports : *deux fauvages nus, l'un fur un lion & l'autre fur un bœuf,* & pour Cimier : *un bœuf paffant.*

MAURE. Voy. SAINTE-MAURE.

* MAURE, en Béarn, Diocèfe de Tarbes : Terre à quatre lieues de Morlaas, érigée en *Baronnie* en faveur de N..... *de la Garde,* allié à N... *de Saint-Martin d'Echaux,* dont N... *de la Garde,* qui s'eft marié à N..... *de Maure.* (*Diction. des Gaules,* tom. IV, p. 633, fec. col.)

* MAUREGARD, dans le Beauvoifis, Election de Clermont : Terre & Seigneurie érigée en *Marquifat*, par Lettres du mois d'Août 1651, enregiftrées en faveur de *Jacques Amelot*, Premier Préfident de la Cour des Aides de Paris. Voy. AMELOT. — Le Marquifat de MAUREGARD a été poffédé depuis par *Euftache-François le Couturier*, Préfident en la cinquième Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris. Voy. COUTURIER (LE), & enfuite par le Préfident *de Rieux*, dans la Famille duquel il eft aujourd'hui.

MAUREL. Voy. MOREL ou MAUREL, en Provence.

MAUREL, en Languedoc ; Famille qui porte : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de 3 étoiles du même.*

MAURELLET, Famille de Provence, qui a pour auteur

I. JEAN-LOUIS DE MAURELLET, qui époufa *Louife de Magy* (de la ville de Marfeille), de laquelle il eut :

II. GASPARD DE MAURELLET, né en 1638, Secrétaire du Roi en la grande Chancellerie, qui mourut en 1718. Il avoit époufé, en 1669, *Madeleine de Gail*, dont vinrent :

1. GABRIEL, mort fans poftérité ;
2. Et GASPARD-NICOLAS, qui fuit.

III. GASPARD-NICOLAS DE MAURELLET prêta hommage au Roi, en 1723, de la Terre de *la Roquette*, qu'il avoit acquife la même année, & dont l'érection en *Marquifat* fut confirmée, en fa faveur, par Lettres Patentes de S. M., de ladite année 1723, enregiftrées aux Archives du Parlement, de la Chambre des Comptes & du Bureau des Tréforiers de France en la Généralité de Provence. Il s'étoit marié, en 1708, avec *Françoife-Julie de Barrigue de Fontanieu*. Leurs enfans furent :

1. GASPARD-AMIEL, qui fuit ;
2. CLAIRE, qui s'eft alliée, à Avignon, par contrat du 5 Mai 1729, à *Jofeph-Marc-Antoine de Tonduti*, Marquis de Blauvac, premier Conful d'Avignon, duquel elle a eu poftérité. Voy. TONDUTI ou TONDUT ;
3. GABRIELLE-ELISABETH, qui s'eft mariée à *Jean-François d'Icard de Pérignan*, de la ville d'Arles, duquel elle a eu plufieurs enfans. Voy. ICARD ;
4. & 5. Et deux autres filles : la première, Religieufe au fecond Couvent des Urfulines à Aix ; & la feconde, Carmélite à Marfeille.

IV. GASPARD-AMIEL DE MAURELLET, Marquis de la Roquette, Seigneur de Cabriès, reçu Préfident en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence, le 27 Janvier 1756, a prêté hommage au Roi pour le Marquifat de la Roquette en 1751, & pour la Terre de Cabriès, en 1756. Il a époufé, 1° en 1744, à Marfeille, *Elifabeth-Charlotte-Félicité de Forbin-Gardanne*, fille de *Jean de Forbin*, & d'*Elifabeth de Gaillard d'Agoult*, & nièce du fameux Comte *de Forbin*, Grand Amiral de Siam ; & 2° en 1749, *Madeleine-Julie de Caftellane d'Efparron*, fille de *Charles*, Seigneur d'Efparron & de Biofc, & de *Madeleine de Suffren*. Du premier lit font nées :

1. MARIE-ANNE-ELISABETH, qui s'eft mariée, le 4 Février 1767, avec *François de Giraud*, Seigneur d'Agay & de la Garde-Freinet, Capitaine des Vaiffeaux du Roi ;
2. Et THÉRÈSE-ELISABETH-EMILIE.

Et du fecond lit font iffus :

3. 4. 5. & 6. GASPARD-ANTOINE-LOUIS-CASSIEN, PAUL-LOUIS, PIERRE-LOUIS-AUGUSTIN & JULES-ARSÈNE ;

7. 8. & 9. JULIE-JEANNE-HENRIETTE, MADELEINE-LYDIE & MARIE-THÉRÈSE.

Les armes : *d'azur, à 2 chevrons d'or ; au chef du même.* (Extr. de l'*Hift. héroïque de la Nobleffe de Provence*, tom. II, p. 122.)

* MAUREPART, en Anjou : Terre & Seigneurie fortie de l'ancienne Famille noble DE BONCHAMPS ou BONCHAMP, par le mariage, en 1730 ou 1731, de MARIE-ANNE DE BONCHAMPS, avec Meffire *Nicolas du Clos*, Ecuyer, Seigneur de Kerpont ou Querpont, rapportés plus loin.

Suivant un Procès-verbal en bonne forme des titres de cette ancienne Nobleffe, paffé devant *Deville* (qui en a gardé la minute) & fon Confrère, Notaires à Angers, le 28 Février 1775, auquel ont figné quatre Gentilshommes des plus diftingués & qualifiés de la Province, fait en leur préfence, & légalifé par Jean-Louis Marcombe, Ecuyer, Confeiller du Roi, Lieutenant Général Civil en la Sénéchauffée d'Anjou & au Siège Préfidial d'Angers, elle remonte, par titres originaux, clairs & non équivoques, à GUILLAUME DE BONCHAMPS, rapporté ci-après ; mais outre ceux qu'elle a produits, elle en a perdu beaucoup de plus anciens : car l'Amiral de Coligny, après la perte de la bataille de Moncontour,

en Octobre 1569, fit incendier le Château de la Terre de Pierrefitte, qui a appartenu à la branche aînée, éteinte, en haine de ce que MM. DE BONCHAMPS, Catholiques, avoient inviolablement ſuivi le parti du Roi; ainſi tous les titres originaux antérieurs à GUILLAUME, furent brûlés : c'eſt ce que porte une note très-ancienne trouvée parmi les titres de cette Famille, où il eſt dit qu'il y a des aveux rendus, par les Seigneurs DE BONCHAMPS, au Roi, à cauſe de ſon Château de Saumur, de la Terre de Pierrefitte, *à une maille d'or*, dès l'an 1218, avec la qualité d'*Ecuyer*. — On voyoit encore, du tems de RENÉ DE BONCHAMPS, Ier du nom, dans l'Egliſe de Saint-Martin de Quenelieu, joignant Saint-Gervais, près de Richelieu, LOUIS, MICHEL & GUILLAUME DE BONCHAMPS, peints contre la muraille de l'Egliſe, du côté gauche, auprès du grand Autel, couverts de cottes d'armes, & leurs armes devant en grand écuſſon, où on ne pouvoit lire que ces mots : *quatre cent un*, le mot *mil* étant effacé; la Terre & la maiſon de Pierrefitte étoient alors poſſédées par FRANÇOIS DE BONCHAMPS.

I. GUILLAUME DE BONCHAMPS, Ecuyer, Seigneur de Pierrefitte, Paroiſſe de Berthegon, près de Richelieu, rendit aveu, l'an 1312, de cette Terre, qu'il tint à foi & hommage du Roi, à cauſe de ſon Château de Saumur, & ſous la redevance d'une maille d'or. Il eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré,

II. MICHEL DE BONCHAMPS, Ecuyer, Seigneur de Pierrefitte, qui rendit aveu, en 1362, de cette même Terre au Château de Saumur. Le nom de ſa femme n'eſt pas connu; mais il en eut :

III. SIMON DE BONCHAMPS, Ecuyer, Seigneur de Pierrefitte en 1396, qui rendit aveu de ſa Terre au Château de Saumur en 1411. Il épouſa *Perrine de Chouppes*, dont il eut :

LOUIS, qui ſuit.

Ces trois degrés ſont prouvés : 1° par un acte de foi & hommage du 12 Juillet 1440, fait au Roi de Jéruſalem & de Sicile, Duc D'ANJOU, par *Etienne de la Fouchardière*, Ecuyer (qui s'eſt marié à *Perrine de Chouppes*, veuve de SIMON DE BONCHAMPS, & ayant le bail dudit LOUIS, ſon fils), de la Terre de Pierrefitte, tenue & mouvante du Roi à cauſe de ſon Château de Saumur; & 2° par un autre acte de foi & hommage fait de cette Terre, le 24 Mars 1444, par ledit *Etienne de la Fouchardière*, Ecuyer, à cauſe de ſa femme, au même Duc D'ANJOU : par ces deux actes il appert que LOUIS DE BONCHAMPS étoit fils de feu SIMON, Ecuyer, & de *Perrine de Chouppes*; que SIMON étoit fils de MICHEL DE BONCHAMPS, Ecuyer, Seigneur de Pierrefitte, & MICHEL, fils de GUILLAUME DE BONCHAMPS, Ecuyer, Seigneur de Pierrefitte, ſuivant ſon aveu rendu au Château de Saumur l'an 1312, comme nous l'avons dit, où il prit la qualité d'*Ecuyer*.

IV. LOUIS DE BONCHAMPS, Ecuyer, Seigneur de Pierrefitte, épouſa 1° noble *Jeanne des Hommes* (de la Famille *des Hommes-Saint-Martin*), dont il n'eut point d'enfans; & 2° *Guillelmine de la Fouchardière*, dont vinrent :

1. BERNARDIN, qui ſuit;
2. Et ABEL, Prêtre, lequel partagea noblement avec ſon frère aîné, la ſucceſſion de leurs père & mère, par acte paſſé en la Cour de Châtellerault, devant *Cheſneau* & *Baron*, Notaires, le 1er Juillet 1507.

V. BERNARDIN DE BONCHAMPS, Ecuyer, Seigneur de Pierrefitte, rendit aveu de cette Terre au Roi, le 18 Janvier 1493. Il avoit épouſé, par contrat du 22 Décembre 1477, noble *Jeanne de Vaucelles*, Dame des Clouzeaux, dont il eut :

1. FRANÇOIS, qui ſuit;
2. Et JOACHIM, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après.

VI. FRANÇOIS DE BONCHAMPS, Ecuyer, Seigneur de Pierrefitte, épouſa noble *Jeanne de Crouail*; il en eut :

VII. GUÉRIN DE BONCHAMPS, Ecuyer, Seigneur de Pierrefitte, qui ſe maria avec noble *Renée Dutail*, de la Famille *de Monteſſon*, en Touraine, dont vint :

VIII. FRANÇOIS DE BONCHAMPS, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Pierrefitte, Prévôt Provincial de MM. les Maréchaux de France en Touraine, qui épouſa noble *Baſine Cheſneau*, de laquelle il eut :

IX. RENÉ DE BONCHAMPS, Ecuyer, Seigneur de la Routière, qui s'eſt marié avec la ſœur du Sieur *de Bouret*. (On ignore la ſuite de cette branche, éteinte.)

SECONDE BRANCHE.

VI. JOACHIM DE BONCHAMPS, Ecuyer (fils puîné de BERNARDIN, & de *Jeanne de Vaucelles*), fut Seigneur des Clouzeaux, qu'il eut

en partage, par acte passé devant *Fournier*, Notaire à Faye-la-Vineuse, le 20 Août 1512, avec François de Bonchamps, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur de Pierrefitte, son frère aîné, touchant la succession de leurs père & mère. Il en rendit foi & hommage par acte du 12 Juillet 1518, dont on conserve l'original, à Messire Joachim Gillier, Chevalier, Seigneur de Puy-Garreau & de Grand-Champ, à cause de cette dernière Terre, & fit acquisition, le 15 Mars 1519, de la Terre & maison de Démé. Il épousa noble *Simonne du Quesne*, laquelle étant veuve partagea ses deux fils le 27 Janvier 1535. De son mariage vinrent :

1. Jacques, Ecuyer, Seigneur des Clouzeaux & de Boislentour, qui fit son testament le 20 Juillet 1583, par lequel il légua, par supplément de partage, à Charles de Bonchamps, Ecuyer, Seigneur de Démé, son frère puîné, 120 pieds de chêne à couper dans ses bois, & il y nomma ladite *Simonne du Quesne*, sa mère : cet acte est en original. Jacques avoit épousé, par contrat du 21 Septembre 1556, passé devant *Etienne Quetin*, Notaire Royal à Angers, *Anne Guiot*, dans lequel il est dit fils aîné & principal héritier de noble défunt Joachim de Bonchamps, Ecuyer, & de *Simonne du Quesne*, sa veuve. Il n'eut de son mariage qu'une fille, dont on ignore la destinée;
2. Charles, qui suit ;
3. Et Anne, laquelle étoit, avec son frère Charles, suivant un acte du 4 Mars 1544, sous la tutelle de leur mère.

VII. Charles de Bonchamps, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur de Démé, transigea avec Jacques, son frère aîné, & sa mère, sur la succession de leur père, par acte passé devant *Proust*, Notaire à Faye-la-Vineuse, le 12 Mars 1556. Il épousa, par contrat passé devant *Delaunay*, Notaire, le 9 Avril 1568, noble *Renée d'Arsac*, fille de *Jacques*, Ecuyer, Sieur du Chêne, & d'*Antoinette de Chébrou*. Il fit son testament le 1er Avril 1571, conjointement avec son épouse, laquelle, fondée de sa procuration, vendit, par acte, dont on conserve l'original, du 29 Octobre 1588, les 120 pieds de chêne, ci-dessus énoncés, à *Anne Guiot*, veuve de Jacques de Bonchamps, frère aîné de Charles, son époux, qui fut exempté, le 19 Juin 1589, étant alors âgé de 70 ans, d'aller servir au ban & arrière-ban. Il eut de son mariage, pour fils unique & principal héritier,

VIII. Charles de Bonchamps, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur du Breuil & de Démé, qui épousa, par contrat du 28 Novembre 1592, passé devant *Barreau*, Notaire Royal en la Cour de Loudun, *Fleury de la Grezille*, fille de haut & puissant Seigneur Messire *Claude de la Grezille*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Baigneux, d'Illay, de Maurepart & de Bourg-d'Avaux, & de Dame *Joachime le Clerc*. (Par Jugement de MM. d'Estampes & de Bragelongne, Commissaires Généraux députés par le Roi pour le régalement des Tailles en la Généralité de Tours, du 21 Mars 1635, ledit Charles de Bonchamps, IIe du nom, & René, son fils aîné, sur la représentation des titres justificatifs de leur ancienne noblesse, furent maintenus, eux & leur postérité, dans la qualité d'*Ecuyer*, & dans la jouissance des privilèges attribués aux Nobles du Royaume). De son mariage vinrent :

1. René, qui suit;
2. Arthus, Ecuyer.

(C'est ce qui est prouvé : 1° par un acte du 5 Décembre 1635, contenant renonciation desdits René & Arthus, son frère puîné, & de la Dame *Fleury de la Grezille*, leur mère, à la succession de feu Charles, IIe du nom, son mari ; 2° par l'acte de création d'un curateur à ladite succession, du 20 du même mois de Décembre 1635 ; & 3° par le contrat de mariage dudit René de Bonchamps avec *Marie Chevrier*, comme on va le voir.)

IX. René de Bonchamps, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de Maurepart & de la Baronnière, &c., baptisé le 17 Décembre 1599, fut Capitaine de 100 hommes de pieds, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi en 1642, puis Chevalier de son Ordre de Saint-Michel en 1655, en considération de ses services. Le Roi ayant réformé ledit Ordre de Saint-Michel en 1665 & réduit le nombre des Chevaliers à celui de 100, ainsi que de son Ordre du Saint-Esprit, René de Bonchamps fut confirmé, par S. M., dans le même Ordre de Saint-Michel en 1665, après avoir fait les preuves de son ancienne noblesse en 1664 : (ce qui est énoncé au Procès-verbal, & surtout dans celui fait, d'après les ordres du Roi, par M. le Duc de Noailles & MM. Colbert & Cotignon, le 7 Juillet 1665), & il fut reçu avec MM. de Beauvau ; de Nonant ; d'Escoubleau, Comte de Sourdis ; d'Escoubleau, Comte de Montluc, & le Comte de Sanzay.

Il fut adjoint au Marquis du Bellay, pour préfenter au Roi, de la part de la Nobleffe d'Anjou, les Cahiers de la Province. Par Arrêt de la Cour des Aides, rendu le 9 Août 1658, il fut déclaré *noble*, & *iffu de noble race & lignée*, fur la production de fes titres originaux, & ordonné que tant lui, que fes enfans, nés & à naître en loyal mariage, jouiront des privilèges attribués aux autres Nobles du Royaume. Enfin il eut encore acte de la repréfentation de fes titres, le 6 Août 1666, par Ordonnance de Jean-Baptifte Voifin, Chevalier, Seigneur de la Noiraie, Confeiller du Roi en fes Confeils, &c., Commiffaire départi pour l'exécution des ordres de S. M. ès-Provinces de Touraine, Anjou & Maine. Il avoit époufé, par contrat du 12 Septembre 1626, paffé devant *Charruau*, Notaire du Comté de Vihiers, Dame *Marie Chevrier*, veuve de Meffire *Jacques de la Roche*, Ecuyer, Seigneur de la Baronnière, & fille de noble homme *Gervais Chevrier*, réfidant à Angers, & de *Marie Angevin*. Leurs enfans furent :

1. René, qui fuit ;
2. Et Pierre, auteur de la troifième branche, rapportée ci-après.

X. René de Bonchamps, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Maurepart, eut de *Catherine de Meulle*, fon époufe, plufieurs enfans, entr'autres :

Henri, qui fuit.

(C'eft ce qui eft prouvé par l'inventaire des titres originaux ci-deffus mentionnés, produits devant M. Voifin de la Noiraie, par René, Ier du nom.)

XI. Henri de Bonchamps, Ecuyer, Seigneur de Maurepart, fut reconnu *noble d'ancienne extraction*, & confirmé comme tel dans fa nobleffe par Ordonnance de M. Hue de Miroménil, Confeiller du Roi en tous fes Confeils, Maître des Requêtes ordinaire de fon Hôtel, &c., Commiffaire départi par S. M. pour l'exécution de fes Ordres en la Généralité de Tours, du 3 Juillet 1690. Il n'a eu que des filles, dont l'aînée, nommée

Marie-Anne, a porté la Terre de *Maurepart* dans la Famille de *du Clos*, en époufant, en 1730 ou 1731, Meffire *Nicolas du Clos*, Ecuyer, Seigneur de Querpont.

TROISIÈME BRANCHE.

X. Pierre de Bonchamps, Chevalier, Seigneur de la Baronnière, né le 1er Avril 1645 (fils puîné de René, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de Maurepart & de la Baronnière, &c., & de Dame *Marie Chevrier*), Capitaine au Régiment Royal des Vaiffeaux, Infanterie, enfuite Commandant du fecond Bataillon qui forma depuis le Régiment de Santerre, Infanterie, dont il fut fait Lieutenant-Colonel, eft mort en 1722. Il avoit époufé, par contrat paffé devant *Bory*, Notaire Royal à Angers, le 31 Octobre 1700, *Hyacinthe de Boylefve de Planty*, fille de Meffire *Jacques de Boylefve*, Ecuyer, Seigneur de Planty, & de Dame *Jeanne Gohine*. Il eut pour fils unique,

XI. Anne-Arthus de Bonchamps, Chevalier, Seigneur de la Baronnière, né & ondoyé, le 8 Octobre 1705, nommé le 26 Novembre 1718, en la Paroiffe de Saint-Pierre d'Angers. Il a époufé, par contrat paffé le 8 Mars 1734, devant *Charles Ferron*, Notaire Royal en Anjou, réfidant à Craon, *Marguerite-Elifabeth-Angélique de Farcy du Rozeray*, morte le 30 Juin 1776. De ce mariage vinrent :

1. Louis-Charles-Arthus, qui fuit;
2. Jean-René-Hyacinthe, mort, étudiant en Sorbonne ;
3. Pierre-Philippe, mort Capitaine réformé du Régiment de Berry, Infanterie ;
4. & 5. Louis-Aimé & Marie-Joseph, vivans ;
6. Françoise-Angélique, non mariée ;
7. Marguerite-Céleste, mariée à Angers, le 20 Juin 1776, à *Louis-Thomas-Jofeph-Alexandre de la Croix*, Chevalier, Seigneur d'Ardanne. Voy. CROIX de CASTRIES.
8. Et une autre fille, morte en bas âge. (Voy. l'*Armor. génér. de France*, reg. II, part. I.)

XII. Charles-Louis-Arthus de Bonchamps, Chevalier, Seigneur de la Coudraie, né le 30 Janvier 1735, reçu Page du Roi dans fa Petite Ecurie en 1751, a époufé, 1° par contrat paffé devant *Jacques Compaux*, Notaire Royal en Anjou, réfidant à Cheffes le 15 Avril 1758, célébration le lendemain, *Marguerite-Eulalie de Hellaut de Vallière*, morte le 8 Avril 1766, fille de *Melchior-François de Hellaut*, Chevalier, Seigneur de Vallière, &c., & de Dame *Renée-Marguerite Hullin* (d'une ancienne nobleffe d'Anjou); & 2° le 16 Juin 1767, *Renée-Louife du Bois de Maquillé*, fille de Meffire *Antoine-Céfar*, Chevalier, Seigneur de la Baronnière, Maquillé & de la Marchelière, &

de Dame *Françoiſe-Renée-Madeleine du Boisjourdan*. Du premier lit il a eu :

CHARLES-MELCHIOR-ARTHUS, qui ſuit ;
Et trois filles.

Et du ſecond lit il n'a eu qu'une fille.

XIII. CHARLES-MELCHIOR-ARTHUS DE BONCHAMPS, Chevalier, eſt né le 10 Mai 1760.

Les armes DE BONCHAMPS ſont : *de gueules, à 2 triangles d'or, entrelacés l'un dans l'autre, en forme d'étoile*. Supports : *deux lions*. Couronne *de Marquis*.

* MAUREPAS, dans l'Isle-de-France, Diocèſe de Chartres : Terre & Seigneurie avec titre de *Comté*, dont M. le Comte *de Maurepas* porte le nom. Voyez PHÉLYPEAUX.

MAURÈS, Famille originaire de Bordeaux, dont la Nobleſſe a été juridiquement prouvée & juſtifiée devant les Commiſſaires députés pour la recherche des Nobles en 1659. L'arrêt rendu, le 16 Juillet de la même année, en faveur d'ANNE DE MAURÈS, Comteſſe de Montricoux, dont nous parlerons ci-après, ne laiſſe aucun doute ſur l'origine de cette Maiſon.

MICHEL DE MAURÈS, Avocat au Parlement de Bordeaux, &c., avoit pour frère FRANÇOIS DE MAURÈS, Chevalier de Malte (grand-oncle de ROSE DE MAURÈS), connu par les belles actions qu'il fit en 1604, 1606, 1607 & 1609. (Il eſt fait mention de lui dans l'*Hiſt. génér. des Turcs* & dans le *Martyrologe de l'Ordre de Malte* ; on peut auſſi conſulter le *Journal de l'Hôpital de la Langue de Provence*.) MICHEL eut pour fils

GUILLAUME DE MAURÈS, dit *de Malartic*, Maître des Requêtes de la Reine MARGUERITE, qui épouſa, par contrat du 18 Janvier 1598, paſſé au Château de Freſpech, en Agénois, devant *Jean Rigou*, Notaire Royal dudit lieu (& du conſentement de haute & puiſſante Dame *Jeanne d'Eſchelles*, Dame de Montferrand & de Freſpech, laquelle, en conſidération de ſes ſervices & de ceux de ſon père, lui conſtitua en dot la ſomme de 2,000 écus ſol), *Clémence du Gravier*, fille de Meſſire *Vincent*, Seigneur de la Calſinie, Lieutenant Royal de la Judicature de la ville de Penne, & de *Charlotte de Hébrard* ; celle-ci fille de Meſſire *Antoine de Hébrard*, Chevalier, homme d'armes, Seigneur de Pechlandran & du Roqual, & de *Françoiſe de Bonal*. GUILLAUME eut de ſon mariage :

1. MICHEL, Conſeiller d'Etat, ſuivant ſon Brevet, qui porte que c'eſt *en conſidération de ſes ſervices & de ceux de ſes aïeux, des pertes que ſa Famille a ſouffertes par ſon attachement au ſervice du Roi & en conſidération de ſa* noble extraction, *que S. M. lui a accordé cette grâce* ;
2. MARIE, Dame d'Artigues, femme de *Jean-François de Bigot*, Chevalier, Seigneur de Saint-Quentin, Comte du Pleſſac, Capitaine aux Gardes, Gouverneur des Ville & Château d'Auxonne ;
3. ANNE, auſſi Dame d'Artigues, Comteſſe de Montricoux, qui, par acte du 11 Mai 1658, donna aux Jacobins d'Agen une ſomme de 12,000 livres, pour la fondation de pluſieurs Meſſes, pour le repos de l'âme de ſes père & mère, frères, ſœurs & de Meſſire *Amanieu de Malartic*, IIe du nom, ſon beau-frère, pour la proſpérité du Duc d'Epernon, ſon bienfaiteur & pour elle-même. (C'eſt elle qui obtint l'Arrêt du 16 Juillet 1659.) Elle fit ſon teſtament le 28 Novembre 1686, par lequel elle inſtitua pour héritière univerſelle *Anne-Angélique de Malartic*, ſa nièce, & fit donataire du Comté de Montricoux *Jean-Vincent de Malartic*, Chevalier, Brigadier des Armées du Roi & Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, auſſi ſon neveu, auquel elle légua en particulier 40,000 livres, à condition de porter les nom & armes DE MAURÈS : les Lettres Patentes qu'il obtint pour cet effet, en Février 1690, furent enregiſtrées au Parlement de Bordeaux le 26 Avril de la même année ;
4. ROSE, mariée, le 20 Avril 1640, à *Amanieu de Malartic*, IIe du nom, ancien Préſident de l'Election d'Agen & premier Conſul de cette ville, dont elle fut la ſeconde femme. Voy. MALARTIC ;
5. & 6. JEANNE & CLÉMENCE, auxquelles MARIE & ANNE, leurs ſœurs, par acte paſſé devant *Claude Borthon*, Notaire à Auxonne, au mois de Septembre 1656, firent donation de toutes prétentions dans les biens & ſucceſſions de leurs père & mère. (*Notice* extraite ſur titres originaux communiqués.)

Les armes : *de ſable, à l'aigle éployée d'argent, becquée de gueules*.

MAUREY, en Normandie, Elections d'Alençon & d'Argentan ; Famille qui porte : *d'azur, à 3 bourdons d'argent, poſés en faſce*.

MAUREY, Famille en Picardie, dont étoit CHARLES DE MAUREY, Seigneur de Li-

gnery, demeurant à Ménévillers, Prévôté de Montdidier, qui juſtifia de ſa nobleſſe depuis le 28 Juin 1536, que vivoit GILLES DE MAUREY, Ecuyer, Seigneur de la Fougère, ſon biſaïeul.

Les armes : *d'azur, à 3 bourdons, rangés d'argent*. (Ces armes étant les mêmes que celles de la précédente, il y a à préſumer que c'eſt une branche de cette Famille, laquelle s'eſt établie en Picardie.)

MAURICE. Voy. SAINT-MAURICE.

* MAURIENNE, Province ou Vallée de Savoie, qui porte, depuis plus de dix ſiècles, le titre de *Comté*, & a été comme le premier héritage des Princes *de Savoie*. La Savoie, dont Chambéry eſt la Capitale, eſt le pays des anciens *Allobroges*. Elle ſuivit le ſort des autres Provinces méridionales du Royaume, & fut ſoumiſe, en 1150, par l'Empereur FRÉDÉRIC *Barberouſſe*, Roi d'Arles & de Bourgogne, à la juridiction d'Héraclius de Montboiſſier, Archevêque de Lyon, & de ſes ſucceſſeurs ; mais ces Comtes, qui ont longtems préféré le titre de *Comte de Maurienne* à celui *de Savoie*, ſe ſont rendus dans la ſuite indépendans & Souverains : HUMBERT, dit *aux Blanches-Mains*, plus probablement fils de *Gérold*, Comte *de Genève*, que d'un *Berold de Saxe*, perſonnage imaginaire, fut établi Comte de *Maurienne* & de Savoie, en 1024, par RODOLPHE, Roi de Bourgogne. Voy. SAVOIE.

MAURIN DE PARDAILLAN, Famille noble de Normandie, dont étoit CATHERINE DE MAURIN DE PARDAILLAN, née en 1663, reçue à Saint-Cyr au mois de Mars 1686, après avoir prouvé qu'elle deſcendoit de JEAN MAURIN DE PARDAILLAN, qui, le 4 Novembre 1483, fit hommage au Roi, en ſa Chambre des Comptes de Paris, des Terres & Seigneuries de Pardaillan, Leſpignan, le Tournel & Azillanet-le-Cantal, mouvantes du Comté de Carcaſſonne.

Les armes : *d'azur, à 3 coquilles d'argent, liées du même*.

MAURIS. Voy. SAINT-MAURIS.

* MAURON, Terre & Seigneurie en Bretagne, érigée en *Baronnie*, par Lettres du mois de Mai 1655, enregiſtrées le 9 Mars 1658, en faveur de *Jean de Brehan*, Seigneur de Galinée, du Pleſſis, &c., Baron de *Mauron*, Conſeiller au Parlement de Bretagne & iſſu d'une ancienne Maiſon de cette Province. Voy. BRÉHAN.

MAUROY (DE), ancienne Nobleſſe de Champagne.

I. DENIS DE MAUROY, Auditeur en la Chambre des Comptes de Paris, mourut le 7 Juillet 1688. Il avoit épouſé *Françoiſe Heurlot*, décédée le 17 Novembre 1675, laiſſant :

II. DENIS-SIMON, Marquis DE MAUROY, né en 1652, qui fut fait Cornette de Cavalerie en 1673, Capitaine en 1674, Lieutenant-Colonel du Régiment de Courtebonne en 1688, Colonel du Régiment d'Humières en 1690, Gouverneur des Ville & Château de Taraſcon la même année, Chevalier de Saint-Louis le 8 Février 1694, à la création de cet Ordre, Brigadier le 29 Janvier 1702, Inſpecteur Général de la Cavalerie en 1703, Maréchal de Camp le 10 Février 1704, Maréchal Général des Logis des Camps & Armées du Roi en Mars 1708 & Lieutenant Général le 8 Mars 1718, & eſt mort à Paris le 16 Mai 1742. Il avoit épouſé *Anne le Maire*, décédée le 9 Mars 1715, de laquelle il a laiſſé :

DENIS-FRANÇOIS, qui fuit ;
Et deux filles, dont une Religieuſe.

III. FRANÇOIS-DENIS, Marquis DE MAUROY, né le 9 Octobre 1698, d'abord Cornette dans le Régimemt de Marteville en 1714, puis Capitaine de Cavalerie dans le Régiment Dauphin en 1718, Meſtre de Camp à la ſuite de ce Régiment au mois de Mai 1719, a fait en cette qualité la même année la campagne en Eſpagne, a été nommé Brigadier des Armées du Roi le 18 Octobre 1734 ; a eu le Gouvernement des Ville & Château de Taraſcon après la mort de ſon père ; a été créé Maréchal de Camp le 20 Février 1743, & étoit Lieutenant Général des Armées du Roi le 1er Janvier 1748. Il a épouſé, 1° le 23 Janvier 1737, *Geneviève-Françoiſe de Pleurre*, née le 9 Avril 1713, morte le 9 Novembre 1739, dans ſa 27e année, fille de *Jean-Nicolas de Pleurre*, Seigneur de Romigny, Conſeiller honoraire de la Grand'Chambre du Parlement de Paris, & de *Françoiſe de la Porte*, ſa première femme ; & 2° le 4 Mars 1745, *Geneviève-Françoiſe Lamoureux de la Javelière*. Du premier lit il a eu :

1. DENIS-JEAN, né le 31 Octobre 1737, Sous-Lieutenant de Gendarmerie en 1769 ;
2. Une fille.

Et du second lit vinrent :

3. Anne-Joseph, né le 14 Juin 1750 ;
4. Et une fille, nommée Anne. (Nous ignorons l'état actuel de cette Famille, faute de *Mémoire*.) Extrait en partie du *Mercure de France* de Novembre 1739, p. 2718, & de celui de Juillet 1742, p. 1672.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 couronnes ducales du même, 2 & 1.*

MAUSSABRÉ. Il y a une *Notice* de cette ancienne Noblesse militaire dans l'*Armor. génér. de France*, reg. I, part. I, p. 373. Elle est, autant qu'on a pu le connoître & découvrir par les titres, originaire de la Province du Blaisois ou de Touraine, où elle a possédé, dès le XIIe siècle, les Seigneuries de *Châteauvieux*, près de Saint-Aignan, en Blaisois, d'où elle relève ; de *la Sabardière*, qui relève de Montrésor, & d'*Heugnes*, qui relève du Comté de Buzançois : c'est ce qu'on voit par les anciens aveux rendus à ces Seigneurs. On ne peut découvrir en quel tems ces Seigneuries sont entrées dans cette Famille, ni comment celle d'Heugnes en est sortie, ainsi que celle de Châteauvieux. En 1380 il ne restoit à cette Famille, de la Seigneurie d'Heugnes, que la Terre du *Bois-Saint-Père*, qui en est un démembrement. — Dans le tems des guerres de Religion, qui ont causé l'incendie des Châteaux de cette Maison, tems où plusieurs de ses branches ont embrassé la Religion Protestante, elle a perdu plusieurs de ses anciens titres, ce qui empêche de prouver son antiquité : cependant elle existoit du tems des Croisades, puisqu'on trouve dans cette Histoire des Gentilshommes du nom de Maussabré. Cette Famille, séparée en cinq principales branches, ne remonte sa filiation qu'à Guillaume, qui suit, dont le nom des père & mère est ignoré.

I. Guillaume de Maussabré, qualifié dans des titres *noble homme*, *Ecuyer*, & dans quelques contrats *Capitaine du Château de Loches*, Seigneur du Bois-Saint-Père, de la Sabardière & de Châteauvieux, acheta, en 1380, de Geoffroy de Pleumang, & de Jeanne de Rouy, son épouse, une dîme, située dans la paroisse de Pellevoisin, appelée la *dîme de Vaux*, laquelle relevoit de son fief du Bois-Saint-Père. Il rendit, en 1406, sa foi & hommage au Seigneur, Baron de Buzançois, pour sa Seigneurie du Bois-Saint-Père, située dans l'étendue des Paroisses de Pellevoisin, d'Heugnes, de Préaux & de Villegouin, de laquelle Seigneurie dépendoient plusieurs dîmes. Il est dit dans cet aveu que ces dîmes ne lui rapportoient plus que 5 ou 6 muids de blé ; mais que du tems de ses ancêtres elles en ont rapporté jusqu'à 18, ce qui prouve qu'il y avoit du tems que ces dîmes étoient dans cette Famille. Il eut de sa femme, dont le nom est ignoré,

II. Guillaume de Maussabré, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur du Bois-Saint-Père & de la Sabardière, qui acheta de différens particuliers la Terre & Seigneurie de Villablin, qui relevoit de son fief du Bois-Saint-Père. Il épousa, par contrat passé devant *Rambaut*, Notaire à Châtillon-sur-Indre, en 1424, *Isabeau de Sorbiers*, fille de *Renaud*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu & des Pruneaux, & de Dame *Antoinette le Jay de Villiers*, dont :

1. Guillaume, qui suit ;
2. Jean, auteur de la branche des Seigneurs *du Bois-Saint-Père*, rapportée ci-après ;
3. Michelle, morte sans alliance. (Elle avoit eu pour son partage la Seigneurie de Villablin, quelques portions des rentes de la terre du Bois-Saint-Père, & le fief de la Mardelle, qui par sa mort revinrent à son frère aîné, conformément à la coutume de Touraine) ;
4. Renée, Religieuse à Jarzé, Ordre de Fontevrault ;
5. Et Antoinette, mariée à *Jean de Mailloche*, Ecuyer, Seigneur de Jeu-Maloches.

III. Guillaume de Maussabré, IIIe du nom, Ecuyer, Seigneur de la Sabardière, de Chilloué, du Coudré, de Courcueil & autres biens, situés près de la ville de Loches, partagea avec ses frères & sœurs, & leur abandonna, pour ce qui pouvoit leur revenir dans la succession de ses père & mère, les terres & Seigneuries du Bois-Saint-Père & de Villablin, & se réserva celles de la Sabardière, située Paroisse de Nouans, en Touraine, & de Chilloué, Paroisse du Trangé. Il épousa, contrat passé devant *Patureau*, Notaire en la Prévôté d'Issoudun, le 14 Avril 1459, *Marie de Jarrie*, fille d'*Antoine*, Ecuyer, Seigneur de l'Epinière, en Berry. Leurs enfans furent :

1. Simonet, qui suit;
2. Odon ou Odonet, d'abord Curé de Nouans,

en Touraine, & ensuite Chanoine de Saint-Martin de Tours;

3. Et Jeanne, mariée à *Pierre de Saint-Père*, Ecuyer, Seigneur de Chaillou.

IV. Simonet de Maussabré, Ecuyer, Seigneur de la Sabardière & de Chilloué, fut homme d'armes dans la Compagnie de M. d'Albret, Lieutenant Général & Gouverneur pour le Roi de la Province de Champagne. C'eſt ce qui conſte par un certificat de ce Seigneur, en date du 5 Septembre 1513, comme ledit Simonet de Maussabré avoit bien ſervi en ſa qualité d'homme d'armes de ſa Compagnie : ce certificat fut viſé par M. Tubeuf, Commiſſaire du Roi pour la recherche de la Nobleſſe. Il eut procès avec Jean de Menou, Seigneur du Mée, Paroiſſe de Pellevoiſin, pour quelques terrains, faiſant partie du fief de Villablin, qu'il vouloit s'approprier, & il intervint Sentence contre ledit de Menou, par laquelle Simonet de Maussabré fut maintenu dans la poſſeſſion du lieu des *Chevèries*, comme ayant toujours fait partie du fief de Villablin. Il fut tué au ſervice du Roi, étant alors dans la Compagnie d'Orval. Il y a un procès-verbal parmi les titres de MM. de Maussabré, de la branche de *Buſſière*, qui conſtate ſa mort : ſa veuve le fit faire, apparemment pour reprendre ſes droits ſur le bien de ſon mari & pourvoir à l'état de ſes affaires. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Greſſon*, Notaire Royal à Loches, le 23 Juin 1501, *Guyonne d'Auguſtin*, fille de *René d'Auguſtin*, Ecuyer, Seigneur de Migny, près de Châtillon-ſur-Indre & de Badecon, près d'Argenton, des Bourdins, Bordebure & Loubier, Paroiſſe d'Alleyrat, Province de la Marche. De ce mariage vinrent :

1. Louis, qui ſuit;
2. Et Susanne, qui s'eſt mariée, par contrat du 6 Juillet 1535, paſſé devant *Prevoſt*, Notaire Royal à Villeloin, Diocèſe de Tours, à *Pierre de Paray*, Ecuyer, Seigneur de la Chaumette, Paroiſſe de Vilbermin. (A ce contrat *Charles de la Chaſtre*, Seigneur de Paray, ſigna comme parent & ami dudit Simonet de Maussabré.) Elle eut en dot une ſomme d'argent avec les fiefs de la Mardelle & de Villablin, & les dîmes, bois, terrages & rentes qui en dépendent. Il eſt dit dans ce contrat de mariage, que ſi Simonet de Maussabré, ou Louis, ſon fils aîné, payoit audit *Pierre de Paray* & à ladite Susanne de Maussabré, la ſomme de 400 écus d'or, ils rentreroient en poſſeſſion deſdites Seigneuries de Villablin & de la Mardelle; laquelle ſomme leur ayant été payée par ledit Louis de Maussabré, ſon frère, il rentra en poſſeſſion deſdites Seigneuries.

V. Louis de Maussabré, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur de la Sabardière, de la Forêt, Paroiſſe de Nouans, du Bois-Douhaut, près de Levroux, de Badecon, de Migny, du Coudré, de Courcueil, de Chilloué, de la Mardelle & de Villablin, fut homme d'armes dans la Compagnie de M. d'Aumont, & enſuite Enſeigne de la même Compagnie, ſuivant le certificat de ce Seigneur, alors Lieutenant Général, en date du 26 Janvier 1555. Il fut tué à la bataille de Gravelines en 1557. M. Thomas Hue, Seigneur de Miroménil, pour lors Commiſſaire du Roi à la recherche de la Nobleſſe, certifia que ledit Louis de Maussabré étoit *d'extraction noble* & de tout tems adonnée aux armes : ce certificat eſt viſé de M. Tubeuf. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Guy* & *Pateau*, Notaires Royaux à Châtillon-ſur-Indre, le 6 Avril 1526, *Jeanne de Baillou*, fille de *Jean-Lionet*, Ecuyer, Seigneur de l'Allemandière & des Cognées, & de *Catherine de Fougières*. De ce mariage il eut :

1. Claude, qui ſuit, auteur de la branche des Seigneurs de *la Sabardière* & de *Buſſière;*
2. François, tige de celle des Seigneurs de *Villablin*, mentionnée plus loin (*a*). (Ils furent Seigneurs en commun & par indivis des Fiefs de la Sabardière, de la Forêt, de Courcueil, du Coudré, de Badecon, de Bordebure, de Laveau, du Bois-Douhaut, de Vignol, de Villablin, de la Mardelle, de Chilloué & du Moulin-Robert, près de Vendœuvres.)
3. Marie, femme de N... *de Saint-Yrier*, Ecuyer ;

(*a*) Comme il eſt indécis lequel de Claude ou de François eſt l'aîné, les partages faits entr'eux ne ſe trouvant pas, peut-être parce qu'ils n'en avoient pas fait, François de Maussabré étant mort jeune dans les guerres de Religion, nous allons commencer, ſans pouvoir déterminer laquelle des deux branches eſt l'aînée, par celle de *la Sabardière* & de *Buſſière*, dont la nobleſſe a été confirmée, d'après l'examen des titres, par M. Chauvelin de Beauſéjour, Commiſſaire départi par le Roi en la généralité de Tours, dont le Jugement rendu eſt du 30 Octobre 1715.

4. Et Antoinette, mariée à N... *de Puygirault*, Ecuyer. (Ces enfans eurent pour curateur René de Percy, Seigneur des Genets.)

BRANCHE
des Seigneurs de la Sabardière
& de Bussière.

VI. Claude de Maussabré, Ecuyer, Seigneur de la Sabardière & de Buffière, homme d'armes dans la Compagnie de Louis de Bourbon, Prince de Montpenfier, fuivant le certificat qu'il en eut le 24 Juin 1568, fut déclaré exempt du ban & arrière-ban en fa qualité d'homme d'armes, par acte rendu en juftice le 14 Octobre de la même année, devant M. le Clerc, Lieutenant Général du Duché de Tonnerre. Il époufa, par contrat paffé devant *Bournillac* & *Plaffac*, Notaires Royaux à Argenton, en Berry, le 16 Octobre 1554, *Marguerite de Barbançois*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Charon, & de *Bertrande de Cluys*. Il en eut:

1. Claude, mort dans les guerres de Religion, fans avoir été marié;
2. Gilbert, qui fuit;
3. Louis, mort fans alliance;
4. Autre Claude, auffi mort dans le tems des guerres civiles;
5. Et Marguerite, qui s'eft mariée, par contrat paffé le 18 Avril 1596, devant *Pimpaneau*, Notaire à Dun, à *Nicolas de Salignac*, Chevalier, Seigneur de Jars.

VII. Gilbert de Maussabré, Chevalier, Seigneur de la Sabardière & de Buffière, fut homme d'armes dans la Compagnie de M. Louis de Chafteignier de la Roche-Pofay, fuivant un certificat du 24 Octobre 1584: ledit Gilbert rendit compte, en 1607, à Claude de Maussabré, Seigneur de Villablin, fon coufin germain, de la tutelle de fon père, Claude de Maussabré, Seigneur de la Sabardière, devant le Juge de Châtillon-fur-Indre, & s'étant élevé quelques difficultés à caufe de la prefcription de plufieurs rentes, dont ils attribuèrent la faute à leur curateur, ils tranfigèrent enfemble à l'amiable, devant *Marteau*, Notaire Royal audit Châtillon. Gilbert avoit époufé, par contrat paffé en 1593, *Gilberte de Saint-Yrier*, fille de *Gafpard*, & de *Françoife de Paffac*. Il en eut:

1. Gaspard, qui fuit;
2. Louis, auteur de la branche des Seigneurs de *Gaftefouris* & de *Badecon*, rapportée ci-après;
3. Gilbert, tige de celle des Seigneurs de *Puibarbeau*, rapportée enfuite;
4. Autre Louis, mort au fervice du Roi;
5. Antoinette, qui s'eft mariée, par contrat paffé devant *Thibaut*, Notaire à Jarnages, en la Marche, le 10 Octobre 1631, à *Gilbert de Servières*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu;
6. Et Marguerite, qui s'eft mariée, par contrat paffé devant *Bernier*, Notaire à Gargileffe, le 25 Juillet 1607, avec *François Barthon de Montbas*, Ecuyer, Seigneur de Fayolle. (Tous ces enfans firent leur partage le 11 Septembre 1647, devant *Hélie*, Notaire à Châtillon-fur-Indre.)

VIII. Gaspard de Maussabré fut Seigneur de la Sabardière, de Buffière, des Genets, du Coudré, de Chambrelain, en partie de la ville de Loches, & Co-Seigneur avec *René Gigault de Bellefonds*, de la Terre & Seigneurie d'Argy, près de Buzançois, dont ils avoient hérité de N... *d'Argy*, oncle de leurs époufes, & frère de *René d'Argy*, Seigneur de Pons. Ils poffédèrent cette Terre pendant quelques tems par indivis, & la vendirent enfuite à M. Bouthillier de Chavigny. Gaspard de Maussabré, homme d'armes dans la la Compagnie d'Henri de Bourbon, Prince de Condé, & enfuite Lieutenant de 100 hommes d'armes du Seigneur de Gargileffe, ce qui eft prouvé par un certificat donné par le même Prince de Condé, le 10 Janvier 1626, fut jugé *noble d'extraction* par un Jugement rendu en l'Election de Bourges, le 4 Juin 1664; il fervit le Roi avec honneur, & ne quitta le fervice qu'à caufe de fon grand âge & parce qu'il avoit deux enfans qui fervoient. Il époufa, par contrat paffé devant *Haucour*, Notaire Royal à Genillé, près de Loches, en 1627, *Marie d'Argy*, fille de *René*, Seigneur de Pons, dont il eut:

1. René, qui fuit;
2. Charles, tué au fervice;
3. Gaspard, qui fervit dans la Marine, fut marié & n'eut point d'enfans;
4. Louis, mort auffi fans poftérité;
5. Anne, mariée à *Etienne le Grand*, Ecuyer, Seigneur de Teilhac;
6. Et Bonne, mariée à N.... *de Renty*, Chevalier, Seigneur de la Bulière, au pays du Perche.

IX. René de Maussabré, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de Buffière, de Loches en partie, de la Sabardière, la Forêt, du Coudré, Chambrelain & des Genets, fut Sous-

Lieutenant des Chevaux-Légers, suivant son Brevet expédié le 15 Janvier 1689, daté de Sarrelouis. Il épousa, par contrat du 14 Juin 1664, passé devant *Durand*, Notaire Royal à Blois, *Rose-Eléonore Drouillon*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur de la Marigonerie, près de Blois, & de Dame *Rose le Beau*. De ce mariage vinrent:

1. René, qui suit;
2. Charles, tué dans un combat singulier à Rochefort, où il étoit Lieutenant des Vaisseaux du Roi au département de Rochefort;
3. Et Rose, qui s'est mariée à *Charles-Sylvain de Haro*, Chevalier, Seigneur de Fontais.

X. René de Maussabré, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Bussière, de la Sabardière, Chambrelain, des Genets & du Coudré, Capitaine dans le Régiment de Piémont, fit les fonctions d'Aide de Camp du Maréchal de Tourville, suivant son Brevet expédié le 10 Mai 1694. Il épousa, par contrat passé devant *Bernardeau*, Notaire à Loches, le 27 Mai 1694, *Marie-Anne de Préaux*, fille d'*Antoine*, Seigneur, Baron de la Fouctière & Seigneur d'Areines, & de *Marie de Coulombeau*. Il produisit ses titres devant M. Chauvelin, Intendant de Tours, le 30 Octobre 1715, & les avoit ci-devant produit devant M. Hue de Miroménil, en 1697 : ils le maintinrent dans sa *noblesse d'extraction*. Ses enfans furent:

1. René-Michel, Seigneur de Bussière, de la ville de Loches en partie, & de la Sabardière, qui a servi 40 ans dans les Carabiniers, où il étoit Capitaine ; a été fait Chevalier de Saint-Louis, & a été tué au siège de Prague, dans une sortie en 1744, étant un des anciens Capitaines de ce Corps. Il avoit épousé, par contrat passé devant *Hubert* & *Pompour*, Notaires à Orléans, le 2 Avril 1726, *Marie-Anne de Gédoyn de Pully*, de la ville d'Orléans, fille d'*Alphonse*, Chevalier, Seigneur de Pully, Courratier & les Courtils, Capitaine des Vaisseaux du Roi & Gouverneur de Beaugency, & de *Rose Tourtier*. Il n'a point eu d'enfans ;
2. Antoine, Seigneur de Bussière & de Loches en partie (après la mort de son frère aîné). Il est entré Page de M. le Duc de Berry, ensuite Mousquetaire dans la seconde Compagnie, s'est retiré du service étant Brigadier de cette Compagnie & Chevalier de Saint-Louis, avec une pension de 800 livres, à cause des suites d'une blessure reçue au service. Il est mort, en 1762, sans enfans de son mariage, passé par contrat devant *Boutet*, Notaire Royal à Ligueil, en Touraine, le 14 Janvier 1731, avec *Henriette de Cottereau*, fille de *Joseph-Pascal*, Seigneur de Grand-Champ, Chevalier de Saint-Louis & Maréchal des Logis de la seconde Compagnie des Mousquetaires du Roi, & d'*Antoinette de Passavant ;*
3. Charles, qui suit ;
4. Jacques, Seigneur des Genets & de la Sabardière, Garde du Corps du Roi, qui s'est marié à *Catherine de Montizeau*. Il a quitté le service, & a eu de sa femme :

   Catherine, qui s'est mariée à *François Guillemo de Lespinasse*, Seigneur dudit lieu, Chevalier de Saint-Louis avec Brevet de Capitaine de Cavalerie, vivans l'un & l'autre en 1775.

5. Louis, Seigneur du Clos, près de Tours, ancien Garde du Corps du Roi, qui s'est marié, 1° à *Elisabeth le Roux de Gravetot*, morte sans enfans ; & 2° à *Françoise Quirit de Vauricher ;* ils vivent l'un & l'autre & n'ont point eu d'enfans ;
6. Rose, Religieuse aux Ursulines de Loches, ensuite nommée par le Roi, en 1745, Abbesse de Saint-Avit, près de Châteaudun, Diocèse de Chartres, morte en 1771 ;
7. Marie-Louise, retirée à la Communauté des Dames Religieuses ;
8. Et Marie-Anne, femme de *Pascal de Cottereau de Grand-Champ*, Ecuyer, Seigneur de la Tour-d'Oiré, près de Châtellerault, qui a servi 30 ans dans la seconde Compagnie des Mousquetaires, y a été fait Brigadier, & s'est retiré du service étant Chevalier de Saint-Louis. Il a été nommé, en 1760, second Commandant du ban & arrière-ban de la Noblesse du Poitou. De son mariage il a eu *Louis-Pascal*, Mousquetaire, qui s'est marié, le 24 Août 1772, à *Antoinette le Noir*, fille de N... *le Noir*, Ecuyer, Seigneur de l'Espinasse, en Bourbonnois (le contrat a été passé devant un Notaire Royal à Moulins); *Antoine*, & quatre filles, *Marie*, *Rose*, *Dorothée* & *Charlotte de Cottereau de Grand-Champ*, non encore mariées.

XI. Charles de Maussabré, Chevalier, Seigneur de Chambrelain, Maréchal des Logis de la seconde Compagnie des Mousquetaires, avec Brevet de Colonel, retiré du service avec 2000 livres de pension, mourut en 1755. Il avoit épousé, par contrat du 25 Mars 1748, passé devant *Taillefer*, Notaire Royal

à Mézières, en Touraine, *Charlotte Jacmeton de Bridieu*, fille de *Claude de Bridieu*, Ecuyer, & de *Louise de Billy*. Il en eut :

1. CHARLES-LOUIS, qui suit ;
2. Et ROSE-CHARLOTTE, qui s'est mariée, par contrat passé en 1773, à *Joseph de Nogerée*, Ecuyer, Lieutenant des Vaisseaux du Roi, Gentilhomme de la Province d'Angoumois.

XII. CHARLES-LOUIS DE MAUSSABRÉ, Chevalier, Seigneur de Bussière, de Loches en partie, & du Claveau, près de Mézières, reçu à l'Ecole Royale Militaire sur ses preuves faites devant M. d'Hozier de Sérigny, le 9 Mai 1761, Chevalier de Saint-Lazare, a servi d'abord en qualité de Lieutenant dans le Régiment de la Couronne, d'où il est sorti pour entrer dans la seconde Compagnie des Mousquetaires de la Garde ordinaire du Roi, où il sert depuis 5 ans. Il n'est pas encore marié, & est âgé de 24 à 25 ans.

BRANCHE
des Seigneurs de GASTESOURIS
sortie de la précédente.

VIII. LOUIS DE MAUSSABRÉ, Ecuyer (second fils de GILBERT, Seigneur de la Sabardière & de Bussière, & de *Gilberte de Saint-Yrier*), partagea la succession des biens de ses père & mère avec ses autres frères, par acte passé devant *Helie*, Notaire Royal à Châtillon-sur-Indre, le 11 Septembre 1647, & eut dans son lot les Terres & Seigneuries de Badecon, Bordebure & les Bourdins, situées aux environs d'Argenton, en Berry. De son mariage, passé devant *Chabenat*, Notaire Royal à Tranzault, près de la Châtre, en Berry, le 22 Août 1646, avec *Marie de Razay*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur de Gastesouris & de Murat, & d'*Isabelle Gigault de Bellefonds*, il eut :

1. CLAUDE, qui suit ;
2. Et CHARLOTTE, qui s'est mariée à *Antoine de Durat*, Seigneur des Portes, qualifié *Baron de la Cellette* & Enseigne dans le Régiment d'Arbouville.

IX. CLAUDE DE MAUSSABRÉ, Ecuyer, Seigneur de Gastesouris, Badecon, Bordebure, &c., fut confirmé dans sa noblesse sur la vérification de ses titres, par Jugement de M. Lambert d'Herbigny, Intendant de la Généralité de Bourges, rendu l'an 1667. Il épousa, par contrat passé devant *Patreau*, Notaire Royal à Montchevrier, le 20 Août 1674, *Gabrielle de Mérigot*, fille de *Gabriel*, Marquis de Sainte-Feyre, Chevalier des Ordres du Roi, Gentilhomme de sa Chambre & Grand Sénéchal de la Province de la Marche, & de *Marie du Rieu*. De ce mariage naquit :

X. JEAN DE MAUSSABRÉ, Ecuyer, Seigneur de Gastesouris, Badecon & Bordebure, qui servit quelques années dans la Gendarmerie. Il épousa, par contrat passé devant *Huart*, Notaire Royal à Buzançois, le 8 Novembre 1706, *Angélique de Douhaut*, fille de *Léon*, Seigneur de Chamousseaux, & de Dame *Catherine de Préville*. Leurs enfans furent :

1. ETIENNE, qui suit ;
2. Et MARIE-ROSE, née le 23 Mars 1708, qui fut reçue à Saint-Cyr sur les preuves faites de la noblesse de ses ancêtres, le 16 Mars 1717, puis qui s'est mariée à *Aimé de Préaux*, Chevalier, Seigneur de Lézeau & d'Orsennes, par contrat passé devant *Bodé*, Notaire Royal à Argenton. Elle a eu pour sa portion, dans les biens de son père, la terre de Badecon. De son mariage vinrent deux filles : l'aînée s'est alliée à N..... *de Madot*, dont elle est veuve ; & la seconde fut femme de N... *de Besse de Fromental*, Capitaine dans le Régiment de Bretagne.

XI. ETIENNE DE MAUSSABRÉ, Ecuyer, Seigneur de Gastesouris, Pédozon, la Barre & Fontais, a servi pendant 20 ans dans le Régiment de Nicolaï, Dragons. Il a épousé *Anne de Haro de Fontais*, fille d'*Etienne*, Mousquetaire du Roi, & de *Marie du Breuil*, de Gargilesse. Il en a eu :

1. JEAN, né le 2 Mai 1760 ;
2. SYLVAIN, né le 26 Mars 1761 ;
3. JOSEPH, né le 2 Novembre 1762 ;
4. Autre JEAN, né le 18 Janvier 1765 ;
5. HENRI, né le 29 Août 1767 ;
6. LOUIS-CHARLES-PIERRE, né le 29 Janvier 1770 ;
7. MARIE, née le 22 Février 1764 ;
8. ADÉLAÏDE-MARIE, née le 9 Mars 1766 ;
9. Et THÉRÈSE, née en Août 1773.

BRANCHE
des Seigneurs de PUIBARBEAU, *sortie de celle des Seigneurs de* LA SABARDIÈRE *& de* BUSSIÈRE.

VIII. GILBERT DE MAUSSABRÉ, Seigneur de Vignol & de Chilloué (troisième fils de GILBERT, Chevalier, Seigneur de la Sabardière, & de *Gilberte de Saint-Yrier*), eut pour son partage, fait entre ses frères & sœurs, le 11 Septembre 1647, devant *Helie*, Notaire Royal

à Châtillon-sur-Indre, les Terres & Seigneuries de Chilloué, Paroisse du Trangé, coutume de Touraine, de Loubier, Paroisse d'Alleyrat, Province de la Marche, & de Vignol, près de Levroux, en Berry. Il servit environ 30 ans dans le Régiment du Gué-Sainte-Flaive, où il a été Capitaine, suivant un certificat du Maréchal-Vicomte de Turenne, donné le 8 Novembre 1674, qui marque qu'il avoit servi & servoit encore le Roi avec distinction. Il épousa, le 31 Juillet 1644, *Jeanne Rousseau de l'Age*, qui lui apporta la terre de Puibarbeau, Paroisse de Lignerolles, près de la Châtre, en Berry, dont cette branche a pris le nom. Il eut de son mariage :

IX. Laurent-François de Maussabré, Chevalier, Seigneur de Puibarbeau, &c., Gentilhomme de la Garde du Roi dans la Compagnie de Monsieur, frère unique de S. M. Il fut tué à la bataille de Leuze, le 19 Septembre 1691. Il avoit épousé, par contrat passé devant *Morel*, Notaire Royal à Felletin, Province de la Marche, le 16 Juin 1663, *Louise le Groing*, fille de *Gaspard*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Sornin, en Bourbonnois, & d'*Anne de Saint-Julien*. Leurs enfans furent :

1. Gilbert, aussi Gentilhomme de la Garde du Roi, qui fut tué comme son père à la bataille de Leuze ;
2. Joseph-Henri, qui suit ;
3. Laurent-François, Capitaine de Bombardiers, qui fut tué au service du Roi sans avoir été marié ;
4. Jean, Seigneur du Buisson, Capitaine d'Infanterie, Chevalier de Saint-Louis, ensuite Commandant des Milices du Berry, avec Brevet de Lieutenant-Colonel, qui a épousé, par contrat passé devant *Taison*, Notaire à la Châtre, en Berry, le 29 Avril 1723, *Marie-Françoise de Bord*, fille de *Joseph*, Chevalier, Seigneur de Monteigoux, en Limousin, dont est issue

   Marie-Anne, qui s'est mariée, par contrat passé devant *Durand*, Notaire Royal à Sainte-Sévère, ressort d'Issoudun, le 10 Janvier 1746, avec *François de la Marche*, Seigneur de Péguillon, de Beauregard, de Pierre-Folle (Terres situées aux environs d'Argenton, en Berry.) De ce mariage sont issus : 1. *Sylvain de la Marche*, reçu Chevalier de Malte & Lieutenant dans le Régiment de Bretagne, Infanterie; 2. *Jean-Pierre de la Marche*, âgé de 9 ans ; 3. *Marguerite*, qui s'est mariée à *Antoine de Saint-Maur*, Chevalier, Seigneur de Vervy, Lieutenant de Carabiniers ; 4. & *Marie-Jeanne-Gabrielle de la Marche*, née le 30 Mars 1751, qui fut femme de *Philippe du Breuil*, Chevalier, Seigneur de Souvolle.

5. Anne, qui s'est mariée à *François de Brachet*, Lieutenant pour le Roi des Haute & Basse-Marche ;
6. Jeanne, qui fut femme de *Guillaume de la Chapelle*, Chevalier, Seigneur de la Chapelle & des Betouins ;
7. Et Anne, qui s'est mariée, le Mars 1696, à *Jean du Peyroux*, III[e] du nom, Chevalier, Seigneur de la Spouze, &c., dont des enfans. Voy. PEYROUX (du), ou DUPEYROUX.

X. Joseph-Henri de Maussabré, Chevalier, Seigneur de Puibarbeau, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Lestrange, blessé à la bataille de Nerwinde, & obligé de se retirer à cause de ses blessures, épousa, par contrat passé devant *Eslève*, Notaire Royal à la Châtre, en Berry, le 23 Mai 1715, *Marie-Judith le Comte*, fille de *Léonard*, Chevalier, Seigneur de Bessac, & de *Louise de la Barre*. Leurs enfans furent :

1. Jean-Joseph, mort Lieutenant d'Infanterie, sans avoir été marié ;
2. Denis-Joseph-Henri, qui suit ;
3. Gilbert, Chanoine de Neuvy-Saint-Sépulchre, au Diocèse de Bourges ;
4. Et Claude, Officier dans le Régiment de la Suze, Dragons, qui fut tué, en 1744, dans les guerres de Westphalie.

XI. Denis-Joseph-Henri de Maussabré, Seigneur de Puibarbeau, &c., Chevalier de Saint-Louis, ancien Garde du Corps du Roi, dans la Compagnie de Luxembourg & Capitaine de Cavalerie, s'est retiré après 35 ans de service. Il a épousé, par contrat passé le 23 Février 1756, devant *Audouin de la Reculée*, Notaire Royal à Palluau, en Berry, *Marie-Anne de Coigne*, fille de *Claude*, Ecuyer, Seigneur de la Roche & des Touches, près de Châtillon-sur-Indre, en Berry, & d'*Anne de Crémille*. Ils eurent :

1. Claude-Denis, né le 26 Novembre 1756, qui sert dans les Gardes du Corps du Roi, Compagnie de Noailles ;
2. Et Jean-Gilbert, né le 6 Février 1758, destiné pour être Chevalier de Malte.

BRANCHE
des Seigneurs de VILLABLIN, *sortie de la branche aînée.*

VI. FRANÇOIS DE MAUSSABRÉ, Seigneur de Villablin & du Puy-de-Nais, paroisse d'Heugnes (fils de LOUIS, Ecuyer, Seigneur de la Saba rdière, & de *Jeanne de Baillou*), fut Page de LOUIS DE BOURBON, Ier du nom, Prince de Condé, & ensuite homme d'armes dans sa Compagnie. Son attachement pour ce Prince l'engagea à embrasser la R. P. R., & il périt dans les guerres des Religionnaires, après avoir dépensé la meilleure partie de son bien à soutenir le mauvais parti où il s'étoit jeté. Après sa mort, CLAUDE DE MAUSSABRÉ, son frère, Seigneur de la Sabardière, s'empara de tous ses papiers, qui, depuis ce tems, sont restés dans cette branche, paya ses dettes, se chargea de ses enfans, les fit tous élever dans la Religion Catholique, pourvut à leur établissement, & dota ses nièces. FRANÇOIS DE MAUSSABRÉ avoit épousé 1° *Barbe de Jeumailloche;* & 2° *Anne de Maulmont*, d'une ancienne Noblesse de la Province de Périgord. (Ces deux femmes sont rapportées dans des contrats subséquents & dans des partages & reddition de compte.) *Anne de Maulmont* se remaria à *Pierre de Rechignevoisin*, Gentilhomme du Poitou, dont la Famille subsiste dans cette Province. FRANÇOIS DE MAUSSABRÉ eut de son second mariage :

1. CLAUDE, qui suit;
2. MARIE, qui fut femme de *Louis de Lyon*, Ecuyer, Seigneur de Relay, Paroisse de Pellevoisin & des Fournais;
3. JEANNE, qui s'est mariée à *Laurent Niette*, Ecuyer, Gentilhomme des environs de Poitiers;
4. ANNE, qui épousa *Claude d'Arsonville*, Ecuyer, Seigneur de la Bourie;
5. RACHEL, qui fut femme de *Thibaut de Persil*, Ecuyer, Seigneur des Genets & de la Gachonière;
6. Et ROSE, qui s'est mariée à *Guillaume de Puigiraux*, Ecuyer, Seigneur de la Fond & de la Garenne.

Il paroît, par la reddition des comptes de curatelle rendue auxdits enfans, que CLAUDE DE MAUSSABRÉ, Seigneur de la Sabardière, frère dudit FRANÇOIS, rembourſa, en l'acquit de ses mineurs, à ladite *Anne de Maulmont*, leur mère, sa dot, ses reprises & son douaire.

VII. CLAUDE DE MAUSSABRÉ, Seigneur de Villablin & de la Mardelle, paroisse de Pellevoisin, du Puy-de-Cloué, paroisse d'Heugnes & du Bois-Douhaut, près de Levroux (Terres & Seigneuries qu'il eut pour tous les biens qui lui pouvoient revenir dans la succession de FRANÇOIS, son père), Capitaine dans le Régiment de Navarre, fut tué au siège de Nancy, faisant les fonctions d'Aide de Camp de M. le Maréchal de Schomberg, en 1634. Il avoit épousé, 1° par contrat passé devant *Daguen*, Notaire Royal à Pellevoisin, le 4 Octobre 1612, *Marie de Brossard*, fille de *Jacques*, Ecuyer, Seigneur de Monchery & de Cenaudonne, & de *Jeanne de Vernière;* & 2° en 1630, par contrat passé devant *le Ber*, Notaire Royal, résidant à Heugnes, Dame *Louise de Baudet*, fille de *Louis*, Ecuyer, Seigneur de la Billardière & de Jeu-Maloches, & de *Marie de Mareuil*. (Cette *Louise de Baudet* étoit veuve en premières noces de *Pierre de Villiers d'Estoré*, Ecuyer, Gentilhomme de la Province de Guyenne, duquel elle eut deux fils: *Charles de Villiers d'Estoré*, Ecuyer, dont la postérité subsiste à Saint-Christoly, pays de Médoc; & *Pierre de Villiers d'Estoré*, dont la postérité subsiste à Captieux, en Guyenne.) Ladite *Louise de Baudet*, veuve en secondes noces de CLAUDE DE MAUSSABRÉ, Ier du nom, fut maintenue dans sa noblesse comme étant d'*extraction noble*, & veuve d'un Gentilhomme d'*extraction noble*, par jugement des Commissaires Généraux députés par le Roi, séants à Bourges, pour la recherche de la Noblesse, rendu le 10 Novembre 1642. CLAUDE DE MAUSSABRÉ eut de sa première femme :

1. CLAUDE, IIe du nom, qui mourut jeune sans être marié.

Et de sa seconde vinrent :

2. HONORÉ, qui suit;
3. Et MARIE, morte sans alliance.

VIII. HONORÉ DE MAUSSABRÉ, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de Villablin, la Mardelle & du Puy-de-Cloué, fut quelques tems sous la tutelle de sa mère, & après sa mort il eut pour tuteur GASPARD DE MAUSSABRÉ, Chevalier, Seigneur de la Sabardière & de Bussière, son cousin issu de germain. Il transigea avec ses frères utérins, *Charles* & *Pierre de Villiers d'Estoré*, qui lui abandonnèrent, pour la succession de sa mère, le Domaine de Beauvais, situé dans la Paroisse d'Heugnes. Il produisit ses titres devant M. de Tubeuf, Com-

missaire du Roi, pour la recherche de la Noblesse dans la Généralité de Bourges; fut maintenu & déclaré d'*extraction noble*, par Jugement rendu en 1664; servit environ 40 ans, & se retira, étant Capitaine dans le Régiment de Lesdiguières, à cause des blessures qu'il avoit reçues. Il avoit épousé, 1° par contrat passé le 12 Novembre 1665, devant *du Gué*, Notaire Royal à Ecuillé, en Touraine, *Marie du Souchet*, dont il eut un fils, nommé Claude, qui mourut en bas âge; & 2° par contrat passé devant *Rissé*, Notaire Royal à Pellevoisin, le 21 Septembre 1671, *Marie Thaumas de la Thaumassière*, fille de *Nicolas*, Licencié ès-Lois, Ecuyer, Seigneur de la Thaumassière, & de *Marie Champion*. Ledit Honoré de Maussabré produisit encore ses titres devant M. Ferrant, Commissaire du Roi, qui, par le Jugement de 1708, le déclara *noble d'extraction*. Il mourut âgé de 80 ans, & laissa de son second mariage :

1. François, qui suit;
2. Et Marie, qui s'est alliée, le 11 Octobre 1691 (contrat passé devant *Grangi*, Notaire Royal à Pellevoisin), à *Louis de Menou*, Chevalier, Seigneur d'Entraigues & de Courdevos, Mousquetaire (cadet des Seigneurs *de Menou du Mée*.) De ce mariage sont issues quatre filles. Voy. MENOU (de).

IX. François de Maussabré, Chevalier, Seigneur de Villablin, de la Mardelle & du Puy-de-Cloué, fut employé parmi les Gentilshommes de la Province de Touraine, qui eurent ordre de servir dans le ban & arrière-ban : ce qui est prouvé par un certificat du Marquis de Sazilly, commandant le Corps de la Noblesse, & de M. de Gamaches, qui y faisoit les fonctions de Major, & par un autre de M. de Vauban du 14 Octobre 1694. Il servit deux ans dans ce Corps, & en sortit pour entrer dans le Régiment de Bellegarde, où il fut Capitaine; se retira jeune du service à cause des blessures qu'il avoit recues, & mourut peu de tems après. Il avoit épousé, le 23 Août 1695, *Catherine-Françoise Maussin*, morte en 1727, fille de *Pierre-François Maussin*, Licencié ès-Lois, Seigneur des Betouins, paroisse de Chezelles, en Berry, & de Charaux, dont il eut :

1. Honoré, qui suit;
2. Gilbert, Chanoine régulier;
3. Jacques, reçu dans la Compagnie des Cadets-Gentilshommes, qui mourut jeune sans avoir été marié;
4. Et Marie, morte sans alliance.

X. Honoré de Maussabré, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Villablin, de la Mardelle, du Puy-de-Cloué, du Haucour & de la Motte-Guitter, en Blaisois, né à Villablin, le 21 Septembre 1696, fit quelques campagnes en qualité de Volontaire dans le Régiment de Piémont, se retira du service après le décès de son père, & est mort en 1759. Il avoit épousé, le 23 Novembre 1722, contrat passé le 6, devant *Grangi*, Notaire Royal à Pellevoisin, *Anne de Preville*, née au Château de Touchenoire, paroisse de Géhée, le 23 Janvier 1697, & morte en 1771, fille de *Charles-François de Preville*, Chevalier, Seigneur du Temple, de la Lousier, en Touraine, de Touchenoire & de Menetou-sur-Nahon, en Berry, & d'*Anne-Marthe du Bois*. De ce mariage sont sortis 17 enfans, dont neuf sont morts jeunes; les autres furent :

1. François, Seigneur de Villablin, né audit lieu, le 14 Août 1723, d'abord Curé de Pellevoisin en 1749, qu'il a quitté pour être Prieur-Curé de Quincé, près de Brissac, en Anjou, où il a été nommé par feue Madame de Maussabré, Abbesse de Saint-Avit; il est aujourd'hui Prieur de Heugnes, près de Châtillon-sur-Indre;
2. François-Henri, né à Villablin le 12 Novembre 1725, nommé Lieutenant d'Infanterie le 24 Mars 1742, breveté Cornette de la troisième Compagnie ordinaire du Régiment de Bourbon, Cavalerie, le 10 Juin 1743, Lieutenant audit Régiment le 21 Octobre de la même année, réformé en 1748, remplacé au même grade dans ce Régiment le 21 Février 1756, & Chevalier de Saint-Louis le 6 Juillet 1762. Le 10 Octobre de la même année dans les guerres d'Allemagne, il reçut l'ordre d'escorter un convoi pour Giessen, où il fut attaqué à minuit par les ennemis qui lui tuèrent une partie de sa troupe, & lui-même y reçut des blessures si dangereuses, qu'ayant été fait prisonnier & étant revenu sur sa parole à Giessen, il y est mort le 28 du mois d'Octobre 1762, après avoir servi le Roi avec distinction l'espace de 20 ans, 7 mois & 4 jours, pendant lequel tems il s'est trouvé aux batailles de Weissembourg le 5 Juillet 1744; de Fontenoy le 12 Mai 1745; de Raucoux le 11 Octobre 1746; de Lawfeld le 2 Juillet 1747; de Rosbach le 5 Novembre 1757; de Saint-Cast le 11 Septembre 1758; Corbach & Warburg, les 10 & 31 Juillet 1760; de Rheinberg le 16 Octobre de la même année, & de Fillingshau-

sen le 16 Juillet 1761; aux sièges de Fribourg le 6 Novembre 1744; de Tournai le 19 Juin 1745; d'Ath le 8 Octobre suivant; d'Anvers le 19 Mai 1746; de Mons le 10 Juillet même année; de Namur le 5 Septembre suivant; de Berg-op-Zoom le 16 Septembre 1747, & de Maëstricht en 1748;

3. Jacques-Charles, né à Villablin le 11 Janvier 1729, entré d'abord dans la Compagnie des Cadets-Gentilshommes à Rochefort. Il s'est embarqué pour aller joindre une Lieutenance dans les troupes des Colonies de St-Domingue; a passé ensuite dans la même Isle à une Lieutenance d'Artillerie, où il a eu la commission de Capitaine, & est mort Chevalier de Saint-Louis à Port-au-Prince en 1763 d'une suite de blessures reçues au travers du corps, étant à l'exercice à feu;
4. Honoré, qui suit;
5. Joseph, rapporté après son aîné;
6. Jean-Isidore, mentionné après ses deux frères;
7. Anne-Françoise, née à Villablin, le 10 Octobre 1724, devenue Dame des Maisons, paroisse de Villegongis, en Berry, qui demeure aujourd'hui en sa Terre de la Barre, paroisse de Géhée;
8. Et Marie, née à Villablin le 22 Décembre 1727, morte fille audit lieu en Septembre 1749.

XI. Honoré de Maussabré, IIIe du nom, Chevalier, né à Villablin le 12 Janvier 1733, Seigneur de Villablin, du Haucour, de la Giboultière, &c., a été nommé Lieutenant au Régiment de la Reine, Infanterie, le 26 Juin 1746, réformé en 1749, & remplacé au premier bataillon de son Régiment en 1754: le second ayant eu l'ordre, en 1755, de s'embarquer pour le Canada, Honoré de Maussabré demanda à y être, ce qui lui fut accordé. *Le Lys*, sur lequel il se trouva monté, ayant été, par les vents, séparé de l'Escadre de M. du Bois de la Motte, & jeté sur les Bans de Terre-Neuve, l'Amiral Boscawin l'attaqua le 8 Juin 1755, & s'en empara après un combat très-vif qui dura deux heures; l'équipage fut conduit à Fallifax, en Arcadie, & de là à Tavistock, ville d'Angleterre, Province de Devonshire, d'où Honoré de Maussabré revint en France sur sa parole, & y est resté jusqu'en 1761, qu'il eut ordre de rejoindre son Régiment: il en a été fait Capitaine le 1er Janvier 1770, & est Chevalier de Saint-Louis depuis le 15 Avril 1772. Il a épousé, à la Rochelle, par contrat du 29 Novembre 1774, *Marie-Madeleine-Louise-Barbe Durand*, fille de *Louis Durand*, Chevalier, Seigneur de Lavaumartin, de Vendôme, de la Prée-aux-Bœufs, &c., & de Dame *Barbe Veyssière*; cette dernière, fille d'un Trésorier de France. (La Famille *Durand de Lavaumartin* est originaire du Poitou, & un cadet de cette Maison s'établit à la Rochelle il y a 140 ans. Elle prouve, par de bons contrats de mariage, 500 ans de noblesse.)

XI. Joseph de Maussabré (frère du précédent), Chevalier, né à Villablin le 22 Juin 1734, devenu Seigneur de la Sennetière, paroisse de Géhée, nommé Enseigne au second bataillon du Régiment de la Reine, Infanterie, le 2 Janvier 1757, joignit la même année son emploi en Canada, où il s'est trouvé à l'illustre journée de Ticonderaga ou de Carillon, près du Lac Champlain, où 4,000 François sous les ordres de M. le Marquis de Montcalm, ont battu, le 8 Juillet 1758, 22,000 Anglois commandés par le Général Howe, qui y fut tué le 28 du même mois. Joseph de Maussabré a été fait Lieutenant dudit Régiment, & n'est pas encore marié.

XI. Jean-Isidore de Maussabré, Chevalier (frère cadet des deux susnommés), né à Villablin le 26 Août 1737, devenu Seigneur des Fief & Seigneurie de la Motte, situé dans la paroisse de Lye, près de Selles, en Berry, a été nommé, le 1er Avril 1754, Lieutenant d'Infanterie dans le bataillon de Milice de Châteauroux, province du Berry, Cornette au Régiment de Bourbon, Cavalerie, le 1er Février 1757, Lieutenant le 20 Juin 1760, a passé ensuite dans la Compagnie de la Mestre de Camp dudit Régiment le 16 Avril 1767; a fait toute la guerre d'Allemagne; s'est trouvé aux batailles de Rosbach, Corbach & Warburg, & a été blessé dangereusement à la première ainsi qu'à la dernière, où il a eu de plus son cheval tué sous lui. Il a épousé, le 18 Avril 1769, en l'Eglise Saint-Pierre de Férolles, près de Jargeau, en Orléanois (contrat passé le 17 devant *du Bois*, Notaire audit Jargeau), *Marie-Madeleine de Hardy*, née au Château du Gué-Gaillard, Paroisse de Férolles, le 27 Février 1740, fille de *Simon-Nicolas de Hardy*, Chevalier, Seigneur du Gué-Gaillard, de la Fosse, de Chalo-Saint-Mars, de la Papinière & du Fief de Querres, mort le 9 Mai 1744, & de *Marie-Madeleine du Closel*, vivante, sa seconde femme. De ce mariage sont issus:

1. Isidore-François-Louis-Hippolyte, Chevalier, né au Château du Gué-Gaillard le 4 Février 1770 ;
2. Isidore-Nicolas-Alexandre, né à Saint-André-de-Darvoy, près de Jargeau, le 25 Janvier 1772, mort le 24 Mars fuivant, & enterré le 25 à Saint-Etienne de Jargeau ;
3. Et Guillaume-Louis-Théodore-Charlemagne, Chevalier, né audit Saint-André-de-Darvoy, le 4 Août 1774.

BRANCHE
des Seigneurs du Bois-Saint-Père, *&c.*

III. Jean de Maussabré (fecond fils de Guillaume, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur du Bois-Saint-Père & de la Sabardière, & d'*Ifabeau de Sorbiers*), partagea devant le Juge de Loches, en 1470, avec fon frère aîné, Guillaume, qui lui abandonna, ainfi qu'à Michelle, Renée & Antoinette de Maussabré, fes fœurs, la Terre & Seigneurie du Bois-Saint-Père avec les dîmes, terrages, bois, rentes qui en dépendoient, les Terres de Villablin & de la Mardelle fifes, avec leurs dépendances, ès-paroiffes de Pellevoifin, Heugnes, Préaux, Villegouin & Selles-fur-Nahon : ledit Jean partagea enfuite avec fes fœurs. Il époufa, en 1480, *Marguerite du Verdier*, dont il eut :

1. François, qui fuit ;
2. Et Marguerite, qui s'eft mariée à *Charles de Piégu*, Ecuyer, Seigneur des Jarouffes.

IV. François de Maussabré, Ecuyer, Seigneur du Bois-Saint-Père, époufa, en 1509, *Françoife de Laudière*, fille de N..... *de Laudière*, Ecuyer, Seigneur de Poiriers & de Puyménier. Après fa mort, la veuve rendit foi & hommage de la Terre du Bois-Saint-Père, au Seigneur de Buzançois, pour fes enfans mineurs, favoir :

1. Jean, qui fuit ;
2. Pierre, mort fans alliance ;
3. François, Eccléfiaftique ;
4. Et Gabriel, mort fans poftérité.

V. Jean de Maussabré, Ecuyer, Seigneur de l'Hôtel d'Heugnes, de Poiriers, de Puyménier & du Rabry, homme d'armes dans la Compagnie de M. d'Aumont, rendit, en 1535, aveu de la Seigneurie du Bois-Saint-Père, à M. Chabot, Amiral de France, Seigneur de Buzançois : dans cet aveu, il reconnoît que Simonet de Maussabré, Seigneur de la Sabardière & de Villablin, fon coufin au IIIe degré, tient de lui en arrière-fief, à caufe de celui du Bois-Saint-Père, la Seigneurie de Villablin, & de plus en parage plufieurs rentes démembrées de la Seigneurie du Bois-Saint-Père. Il époufa, en 1534, *Françoife de Riou*, fille de *François de Riou*, Ecuyer, Seigneur de l'Hôtel d'Heugnes & du Bois-Rabry, & de *Marie du Breuil*. De ce mariage vinrent :

1. Brice, qui fuit ;
2. François, rapporté après fon aîné ;
3. Et Denis, mentionné après fes deux frères.

VI. Brice de Maussabré, Seigneur du Rabry, de l'Hôtel d'Heugnes & en plus grande partie du Bois-Saint-Père, homme d'armes dans la Compagnie de M. de Lancôme, fut marié ; il eut de fa femme, dont le nom eft ignoré, des enfans, qui embraffèrent avec lui, à ce qu'on prétend, la R. P. R., ce qui leur attira de mauvaifes affaires, & ils furent obligés de paffer dans les pays étrangers, fans qu'on ait eu connoiffance de leur poftérité. Leurs biens furent vendus ou donnés, par le Roi, à Jean de Menou, Seigneur du Mée, qui en obtint la confifcation.

VI. François de Maussabré, IIe du nom de fa branche (frère du précédent), Seigneur de la Gentillière & du Puy-de-Cloué, poffédа auffi en commun avec Denis, fon frère, les dîmes, rentes & terrages dépendans de la Seigneurie du Bois-Saint-Père, qui leur appartenoient pour leur tiers dans ce fief, & il vendit à François de Maussabré, fon coufin, Seigneur de Villablin, le fief du Puy-de-Cloué & la portion qu'il avoit dans les rentes, dîmes & terrages dépendans de la Seigneurie du Bois-Saint-Père, dont les Seigneurs de *Villablin* ont joui jufqu'à préfent en commun avec les Seigneurs de *la Baratrie*. Ce François, IIe du nom, Seigneur de la Gentillière & du Puy-de-Cloué, embraffa la Religion P. R., pour la défenfe de laquelle il périt, & fes enfans pafferent auffi dans les pays étrangers.

VI. Denis de Maussabré (troifième fils de Jean II, & de *Françoife de Riou*), Seigneur de la Baratrie, de la Tour, de la Maifon-Neuve, & en partie du fief du Bois-Saint-Père, porta les armes pour le parti Proteftant. Cependant il paroît par fon teftament du 9 Mars 1615, qu'il mourut dans le fein de l'Eglife Catholique. Il avoit époufé, par contrat du 11 Août 1559, devant *Clément*, Notaire à Palluau, *Anne de Cholet*, fille de *Charles*, Seigneur de la Joubardière, & d'*Olive de Laudière* ; celle-ci fille de *François*

de Laudière, Seigneur de Poiriers. Leurs enfans furent :

1. GUILLAUME, qui fuit ;
2. Et DENIS, rapporté après fon aîné.

VII. GUILLAUME DE MAUSSABRÉ, Seigneur de la Baratrie, de la Tour, de la Maifon-Neuve, &c., partagea avec fon frère cadet, devant *Charaux*, Notaire à Buzançois, le 12 Août 1614. Il époufa *Françoife Gigault de Bellefonds*, dont il eut :

1. RENÉ, mort jeune au fervice ;
2. FRANÇOISE, qui s'eft mariée à *Thomas de Broffard*, Ecuyer, Seigneur de Cenaudonne & de Monchery ;
3. RENÉE, qui fut femme de *François le Comte*, Ecuyer, Seigneur de Chezelles ;
4. Et MADELEINE, qui s'eft alliée avec *Jean de Broffin*, Ecuyer, Seigneur des Rofiers.

BRANCHE
des Seigneurs de LA BARATRIE.

VII. DENIS DE MAUSSABRÉ, II[e] du nom, Ecuyer, Seigneur de la Baratrie (fils puîné de DENIS, & d'*Anne de Cholet*), partagea, comme on l'a dit, avec fon frère aîné ; il époufa, par contrat paffé le 5 Novembre 1615, devant *Gaultier*, Notaire Royal à Buzançois, *Claudine Riffé*, de laquelle il eut :

1. FRANÇOIS, qui s'eft marié à *Jacqueline de Turgis*, dont vint pour fille unique :
   CHARLOTTE, qui s'eft mariée à *Honoré de Charaux*.
2. ANTOINE, qui s'eft allié avec *Anne Roger*, dont il eut :
   DENIS, Seigneur de la Ferranderie & de la Maifon-Neuve, la poftérité duquel eft également tombée en quenouille.
3. LOUIS, qui fuit ;
4. Et SYLVAIN, tige de la branche des Seigneurs de *la Croix*, rapportée ci-après.

Ces quatre frères firent conftater leur nobleffe par M. Tubeuf, Commiffaire du Roi, qui les déclara *nobles d'extraction*, par fon Jugement rendu en 1669.

VIII. LOUIS DE MAUSSABRÉ, Ecuyer, Seigneur de la Baratrie, époufa *Marguerite Bonneau*, de laquelle vinrent :

1. LOUIS, qui fuit ;
2. Et JACQUES, rapporté après fon aîné.

IX. LOUIS DE MAUSSABRÉ, II[e] du nom, Ecuyer, Seigneur de la Baratrie, fe maria avec *Louife le Roux*, dont pour fille unique

MARIE, qui fut femme de *Louis de la Motte*, Seigneur de la Coëfferie & du Cormier. De ce mariage eft né *Louis de la Motte*, Seigneur des mêmes lieux, qui a époufé N... *de Rache*, dont N... *de la Motte*, Seigneur de la Baratrie, du Cormier, &c., qui fervoit en 1775, dans la Compagnie des Gendarmes de la Garde du Roi ; & deux filles, non mariées.

IX. JACQUES DE MAUSSABRÉ, Ecuyer, Seigneur de la Blanchardière (second fils de LOUIS, & de *Marguerite Bonneau*), a époufé, 1° par contrat paffé le 1[er] Décembre 1704, devant *Penin*, Notaire à Heugnes, *Renée du Breuil*, morte fans enfans, fille de feu *Jean du Breuil*, Seigneur de la Breuillerie, & d'*Anne de Fougères* ; & 2° le 12 Octobre 1720 (fuivant fon acte de mariage, célébré en la Paroiffe de Cloué, Diocèfe de Bourges), *Marie de Berthelot*, fille d'*Etienne*, & de *Jeanne Menard*. De ce mariage font nés :

1. LOUIS, qui fuit ;
2. Et CHARLES, rapporté après fon aîné.

X. LOUIS DE MAUSSABRÉ, III[e] du nom, Ecuyer, Seigneur de la Buiffonnière & de la Baratrie en partie, a époufé, dans la Paroiffe de Cloué, Diocèfe de Bourges, fuivant l'acte de célébration du 10 Janvier 1756, *Catherine Fournier*, de laquelle il a eu :

1. JEAN, âgé de 13 ans ;
2. Et CATHERINE, âgée de 15 ans.

X. CHARLES DE MAUSSABRÉ, Ecuyer, Seigneur de la Blanchardière (fils puîné de JACQUES, & de *Marie de Berthelot*, fa feconde femme), a époufé, par contrat paffé le 14 Novembre 1768, devant *Jean Beaufort*, le jeune, Notaire à Saint-Benoît-du-Sault, *Catherine de Fougières* (de l'ancienne Maifon *de Fougières*, en Bretagne), fille de feu *François*, Seigneur de Millioux, Garde du Corps du Roi, avec Brevet de Capitaine de Cavalerie, Chevalier de Saint-Louis, & de *Marguerite David de Frulon*. De ce mariage eft iffu

GUILLAUME, né le 17 Juin 1772.

BRANCHE
des Seigneurs de LA CROIX, *cadets des Seigneurs de* LA BARATRIE.

VIII. SYLVAIN DE MAUSSABRÉ, Ecuyer, Seigneur de la Croix (quatrième fils de DENIS, II[e] du nom, Seigneur de la Baratrie, & de *Claudine Riffé*), époufa, par contrat paffé le 9 Février 1656, devant *Riffé*, Notaire

Royal à Châtillon-fur-Indre, réfidence à Pellevoifin, *Agathe du Cros,* fille de *Louis,* Ecuyer, & de *Perrine de Barrière*, dont:

IX. Sylvain de Maussabré, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de la Croix, qui époufa, par contrat paffé en 1694, devant *Rollant,* Notaire de Cour de Vallans (célébration dans la Paroiffe de Langé, Diocèfe de Bourges), *Marie Berault,* fille de *Guillaume,* & de *Marie des Vaquets.* Il eut pour fils unique,

X. Jean de Maussabré, Ecuyer, Seigneur de la Croix, vivant en 1775, près de Montréfor, en Touraine, qui s'eft marié, 1° en 1736, dans la Paroiffe de Loché, en Touraine, avec *Louife de Boutillon*, fille de *Jacques,* Seigneur des Roches, & de *Marie de Boutillon;* & 2° à *Elifabeth du Pleffis du Chefne,* veuve de *Jacques-Chriftophe Robin,* Seigneur du Coudré, en fon vivant Moufquetaire du Roi. Du premier lit eft iffu

XI. Antoine de Maussabré, Ecuyer, Seigneur de la Bannerie, qui s'eft marié, par contrat paffé, en 1755, devant *Meunier,* Notaire à Montréfor, en Touraine, à *Elifabeth Robin du Coudré,* fille de *Jacques-Chriftophe,* & d'*Elifabeth du Pleffis du Chefne,* feconde femme de Jean de Maussabré, fon père. Il vit à fa terre de la Bannerie, près de Montréfor, avec fa femme & fes enfans, qui font:

1. Jean, âgé de 15 ans, Lieutenant dans les Milices de Touraine;
2. Jacques-Antoine, âgé de 13 ans, aux études;
3. Marie, âgée de 12 ans;
4. Françoise, âgée de 9 ans;
5. Et Catherine, âgée de 6 ans;

Les armes: *d'azur, au lambel d'or en chef, à 3 pendans,* ainfi qu'on les voit fculptées & peintes dans plufieurs Châteaux qui ont appartenu à ceux de ce nom, & dans plufieurs Eglifes ou Chapelles dont ils ont été Seigneurs. Cimier: *un cavalier armé de toutes pièces, tenant un fabre à la main:* ce qui fait allufion à leur nom. (Généalogie rédigée d'après un *Mémoire* dreffé fur titres originaux, produits devant différens Commiffaires députés pour la recherche de la nobleffe, & certifié véritable par plufieurs branches de cette Famille).

MAUSSAC, dans la Vicomté de Turenne. Une Lettre écrite en patois Languedocien, de l'an 1414, par un Maussac, feroit préfumer que cette Famille feroit originaire du Languedoc. Quoi qu'il en foit, fuivant un Extrait des Regiftres du Confeil d'Etat du Roi, du 21 Juillet 1759, c'eft une noble & ancienne Famille, établie dans la Vicomté de Turenne. Ceux de ce nom y ont joui dans tous les tems des privilèges attachés à la Nobleffe, ont été reconnus pour *Gentilshommes,* non-feulement par les Seigneurs de cette Vicomté, mais encore depuis qu'elle a été réunie à la Couronne. La perte que cette Famille a faite de la plus grande partie de fes titres primordiaux, ne nous permet pas cependant d'en remonter une filiation fuivie avant le XVe fiècle.

I. Noble Jean de Maussac, Sénéchal de la Vicomté de Turenne, demeurant au lieu de Collonges, en Limoufin, acquit, le 9 Mars 1430, de noble Nicolas de Guifcard, Seigneur de Cavagnac, une redevance de 17 fetiers de froment, 6 quartons d'avoine, 2 pouces & 5 fols d'argent, à prendre fur les Tenanciers du village de la Martinie, paroiffe de Ligneyrac, en Limoufin. Son fils,

II. Noble Jean de Maussac rendit, le 27 Décembre 1497, hommage de fes Fiefs fitués dans la Vicomté de Turenne: cet acte eft en latin.

III. Noble N... de Maussac, Sénéchal de la Vicomté de Turenne, probablement fils du précédent, reçut une lettre, en original, du Vicomte de Turenne, datée du 19 Mars 1575, & fignée: *votre ami Turenne,* par laquelle on voit que ce Prince a recours audit de Maussac, comme à un de fes principaux vaffaux, pour qu'il lui donne la fomme de 400 écus d'or fols, afin de l'aider à faire la guerre contre fes ennemis. Il paroît, par l'extrait des Regiftres du Confeil d'Etat ci-deffus cité, que ledit Maussac eut pour fils,

IV. Noble Bertrand de Maussac, Ecuyer, Seigneur de Sauvagnac, qui s'eft marié à *Marguerite de la Porte,* laquelle tefta, le 12 Avril 1586. Elle donna à noble Pierre, fon fils aîné, qui fuit, la fomme de cinq fols tournois, outre ce qu'elle lui avoit conftitué en dot lors de fon contrat de mariage; fit différens legs à Jacques & Joseph de Maussac, fes autres enfans, & inftitua pour héritier univerfel Bertrand de Maussac, fon mari, à la charge de rendre l'hérédité à fes enfans.

V. Pierre de Maussac, Ecuyer, Seigneur de Sauvagnac, rendit hommage, le 8 Janvier

1601, tant pour lui que pour noble BERTRAND, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, & *Marguerite de la Porte*, fes père & mère, à Henri de la Tour, Duc de Bouillon, Prince fouverain de Sédan, Vicomte de Turenne, des Fiefs qu'il poffédoit dans fa Vicomté : cet acte énonce des titres de 1497 & 1518, qui prouvent que, plus d'un fiècle avant 1601, fes aïeux poffédoient des Fiefs & prenoient les qualités de *noble* & d'*Ecuyer*. Il époufa, par contrat du 17 Janvier 1593, *Sufanne de Félines de la Renaudie*, fille de *Jean de Félines*, Seigneur de la Renaudie, & de *Louife de Beaumont*. Il étoit veuf quand il fit fon teftament le 7 Mars 1608, où il nomma fes enfans, favoir:

1. JACQUES, qui fuit;
2. SOUVERAINE, qui s'eft mariée, par contrat paffé au lieu de Collonges, le 17 Juin 1620, avec noble *Jehan de Chabriafac-du-Vialard*, fils de feu noble *Jehan de Chabriafac*, Seigneur de Sarrazac, & d'*Anne de Vignareil*;
3. & 4. LOUISE & MARGUERITE.

VI. JACQUES DE MAUSSAC, Ecuyer, Seigneur de Sauvagnac & de Fourmagnac, inftitué héritier univerfel par le teftament de fon père, fervit dans les Chevaux-Légers de S. M.; paya, le 28 Avril 1619, à Jean de Vezy, différentes fommes qui lui étoient dues en qualité d'héritier de PIERRE DE MAUSSAC, fon père; & dans un cahier contenant fix reconnoiffances paffées au profit dudit JACQUES, en date du 20 Novembre 1619, on voit qu'il y prit les qualités de *noble* & d'*Ecuyer*. Il affifta au contrat de mariage de SOUVERAINE DE MAUSSAC, une de fes fœurs, & obtint un Mandement pour fe faire payer des fommes qui lui étoient dues, dans lequel il eft auffi qualifié *Ecuyer*. Il époufa, par contrat du 20 Février 1621, *Madeleine du Solier*, fille de Meffire *Etienne du Solier*, & de feue *Françoife de Plas-de-Salgues*. Il étoit mort le 28 Janvier 1656, que fa veuve paffa une procuration à Jacques de Vezy, Avocat en la Cour, pour traiter du mariage d'ETIENNE, fon fils. Leurs enfans furent :

1. ETIENNE, qui fuit;
2. Et JACQUETTE, qui s'eft mariée, par contrat du 3 Juillet 1661, paffé au lieu de Collonges, en la maifon d'ETIENNE, fon frère, avec noble *Charles de Bar*, Ecuyer, Seigneur de Marianbon, de Saint-Michel & du bourg de Sainte-Féréole.

VII. ETIENNE DE MAUSSAC, Ecuyer, Seigneur de Sauvagnac & de Fourmagnac, reçut une reconnoiffance de différens biens fitués dans le territoire de Friac, paffée le 26 Avril 1662, à Collonges, en Limoufin, par noble Jean Ramade, Seigneur de Friac. Il fit un accord, le 26 Novembre 1666, avec le même Jean Ramade, concernant un pré pour l'ufage de certaines eaux, & le 14 Mars 1685, la ceffion lui fut faite d'un banc, fur le tombeau de fes ancêtres, dans l'Eglife paroiffiale de Collonges, par Antoine de Vezy, Avocat en la Cour & Marguillier-Syndic de la Fabrique de ladite Eglife. Il fit son teftament le 14 Juin 1687, par lequel il donna à fon fils aîné PIERRE, le Domaine d'Efpeich, aux conditions qu'il payera fes legs en leur entier à fes autres enfans, &c., voulut que *Madeleine de Favars*, fa fœur, eut part aux habitations dudit Domaine d'Efpeich, pendant fa vie, comme une de fes filles, & déclara donner, pour fupplément de légitime, à chacune d'elles, 60 livres, & à chacun de fes enfans mâles celle de 50 livres. Il avoit époufé, par contrat du 30 Janvier 1656, paffé à Argentac, en Limoufin, *Françoife Duffer-Duras*, fille de *Jean Duffer*, Seigneur de Lavergne & de Saint-Hilaire, & de *Jeanne de Fabry*, dont entr'autres enfans :

1. PIERRE, qui fuit;
2. ANTOINE, Ecuyer, Garde de la Marine en 1683, & fucceffivement Enfeigne de Vaiffeau. Ses fervices militaires ont été récompenfés par des penfions & la Croix de Saint-Louis, qu'il a obtenue le 10 Décembre 1721. Il eft décédé à Breft le 30 Juillet 1728, veuf de *Marie-Anne Bécas*, dont il eut :
   N.... DE MAUSSAC, Ecuyer, qui fut reçu au nombre des Cadets-Gentilshommes deftinés à fervir dans la Compagnie des Colonies. Il a été fucceffivement Enfeigne d'une Compagnie d'Infanterie vacante à Saint-Domingue le 24 Avril 1732, Lieutenant le 1er Septembre 1734, Capitaine le 12 Juin 1742, & Chevalier de Saint-Louis le 25 Août 1754, dont il a reçu la Croix, par ordre de S. M., de M. le Marquis de Vaudreuil, Commandant Général & en chef des Isles de l'Amérique fous le vent.
3. Et MADELEINE, appelée *Mademoifelle de la Borie*, qui s'eft mariée, par contrat du 2 Janvier 1690, à *Louis de la Rochefoucauld de Couffages*, Ecuyer, Seigneur de Chavagnac, demeurant au Château de Couffages,

fils de Meſſire *François de la Rochefoucauld*, Seigneur, Comte de Couſſages, &c., & de *Louiſe de Saint-Martial*. Voy. ROCHEFOUCAULD (DE LA).

VIII. PIERRE DE MAUSSAC, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Sauvagnac & de Fourmagnac, reçut une lettre du Duc d'Albret, Vicomte de Turenne, le 7 Avril 1696, par laquelle il l'invita à ſe rendre à Turenne, comme les autres Gentilshommes qu'il vouloit conſulter ſur les affaires de ſa Vicomté : cette lettre, en original, eſt ſignée: *Duc d'Albret*. Il épouſa, 1° par contrat du 15 Août 1686, *Iſabeau de la Vergne*, fille d'*Etienne*, & de *Marie de Certaine*; & 2° par contrat du 22 Janvier 1695, *Marie d'Amadon*, fille de feu noble *Jean*, Ecuyer, Seigneur de la Roche & Co-Seigneur de la ville de Meyſſac, en Bas-Limouſin. Il rendit hommage, le 6 Mai 1698, à Godefroy-Maurice de la Tour-d'Auvergne, Souverain Duc de Bouillon, pour ſes Fiefs ſitués en la Vicomté de Turenne, & en rendit un autre le 12 Mai 1710, pour les Fiefs, cens, rentes & autres biens nobles qu'il poſſédoit dans les Paroiſſes de Collonges, Chauffour, &c., au même Duc de Bouillon. On a de lui pluſieurs actes d'échanges des années 1710 & 1715, & une reconnoiſſance d'un bail emphytéotique du 22 Février 1708, qu'il paſſa de pluſieurs Terres, vignes & bois, à différens particuliers. Il fit ſon teſtament le 1er Février 1721, par lequel il voulut être inhumé dans l'Egliſe de Collonges au tombeau de ſes prédéceſſeurs, & il y nomma quatre enfans qu'il eut de ſon ſecond mariage, ſavoir :

1. JEAN, qui ſuit;
2. GASPARD, auquel ſa mère, par ſon teſtament du 31 Décembre 1738, légua la ſomme de 500 livres ;
3. MARIE, laquelle s'étoit mariée à *Jean des Vignes*, du lieu de Sailhac, lors du teſtament de ſa mère (où elle eſt auſſi mentionnée avec ſon frère & ſa ſœur), laquelle lui conſtitua une dot ſuffiſante & lui légua 5 ſols une fois payé, & 50 livres en compenſation pour l'équivalent de ſon linge ;
4. Et MADELEINE, Religieuſe profeſſe à Sainte-Urſule de la ville de Beaulieu.

IX. JEAN DE MAUSSAC, Chevalier, Seigneur de Mauſſac, de Sauvagnac & de Fourmagnac, inſtitué héritier univerſel par le teſtament de ſa mère, à la charge de payer tous ſes legs, rendit foi & hommage au Duc de Bouillon, des Fiefs qu'il poſſédoit dans ſa Vicomté de Turenne, & fut maintenu dans ſa *nobleſſe d'extraction*, par Arrêt du Conſeil d'Etat du Roi, donné à Verſailles le 21 Juillet 1759, ſigné : LOUIS, & plus bas : PHÉLYPEAUX, enregiſtré à la Cour des Aides de Clermont-Ferrand le 27 Août ſuivant, & depuis en la Chambre des Comptes de Paris le 14 Février 1770, & eſt mort en 17... Il avoit épouſé, par contrat du 1er Septembre 1721, *Louiſe de Michel-de-Leyrac*, fille d'*Antoine de Michel*, Seigneur de Leyrac, & de *Françoiſe de Brias*. Il en eut :

1. CHARLES-ANTOINE, qui ſuit;
2. GASPARD, mort en bas âge ;
3. JEAN, Chanoine de l'Egliſe Cathédrale & Vicaire Général du Diocèſe de Limoges, Prieur Commendataire de Saint-Maurice-lès-Senlis, & Grand Chantre de la Collégiale de Saint-Martial de Limoges ;
4. JEAN-BAPTISTE, Bachelier en Théologie de la Faculté de Paris, Grand Vicaire & Chanoine de l'Egliſe Cathédrale de la Rochelle ;
5. Autre JEAN, Chevalier, ſucceſſivement Cornette au Régiment Dauphin en 1758, Sous-Lieutenant en 1763, Sous-Aide Major en 1770, Aide Major au mois d'Octobre 1773, qui fut gratifié au mois de Janvier 1774, par le Roi, alors Dauphin, d'une penſion de 300 livres ſur ſa caſſette, laquelle a depuis été augmentée de 600 autres livres, à recevoir ſur l'extraordinaire des guerres ;
6. HENRI, Grand Vicaire & Chanoine de Beauvais ;
7. 8. & 9. MARIE, MARIE-AIMÉE & MARIE-MIETTE ;
10. Autre MARIE, reçue à Saint-Cyr au mois de Juillet 1751, ſur ſes preuves de Nobleſſe, d'où elle eſt ſortie en 1772 ; elle a épouſé, le 22 Septembre 1773, Meſſire *Jean du Mas*, Chevalier, Seigneur de Gagnac, en Périgord ;
11. HENRIETTE, morte en bas âge ;
12. Et SUSANNE, morte de la petite-vérole, à Saint-Cyr, le 13 Octobre 1753.

X. CHARLES-ANTOINE DE MAUSSAC, Chevalier, Seigneur de Sauvagnac, Fourmagnac, Baron de Saint-Chéron, en Champagne, Seigneur engagiſte de la Vicomté de Turenne & autres lieux, né le 1er Octobre 1723, eſt entré d'abord au ſervice en qualité de Garde du Corps, s'eſt trouvé aux batailles de Fontenoy en 1745, de Raucoux en 1746, & de Lawfeld en 1747. Etant de ſervice à Verſailles, le 23 Janvier 1748, il eut le bonheur de ſauver la vie à M. le Dauphin, père du Roi

régnant, dans une chute des plus dangereuses, que ce Prince fit au bas de l'escalier de la Garbe-Robe du Roi, en le retenant dans ses bras. Madame la Dauphine voulut d'abord que pour un si grand service rendu, on lui donnât un Régiment, & commença par lui accorder une pension de 300 livres sur sa cassette, & S. M. Louis XV, le 1er Mars suivant, lui en accorda une de 100 pistoles, à recevoir sur le Trésor Royal, avec Commission de Capitaine de Cavalerie, & la promesse du premier bâton d'Exempt de ses quatre Compagnies des Gardes qui viendroit à vaquer, ce qu'il a obtenu en Octobre 1750, dans la Compagnie de Luxembourg. Le Duc de Gesvres, alors Gouverneur de Paris, vint, au nom de la ville, le remercier du grand service qu'il venoit de rendre au Roi, à la Famille Royale & à toute la Nation. M. le Dauphin alors lui donna 50 Louis pour son uniforme, & le Roi, en 1751, lui accorda une seconde pension de 500 livres sur sa cassette. En 1754, S. M. lui donna un Brevet de Mestre de Camp de Cavalerie, & le décora de la Croix de Saint-Louis. En 1759, M. le Dauphin lui accorda encore une pension de 800 livres sur sa cassette, avec une gratification de 40 Louis. Le dérangement de sa santé ne lui permettant plus de continuer ses services, il obtint 600 écus de pension de retraite, & toutes les autres lui furent conservées en faveur du service qu'il avoit rendu au Roi, au Prince & à l'Etat. Charles-Antoine de Maussac a obtenu, par Arrêt du Conseil du 14 Décembre 1770, en échange de ses pensions, la jouissance à vie des revenus, droits & honneurs des domaines de la Vicomté de Turenne, appartenant au Roi : il est dit dans cet Arrêt que *c'est par grâce spéciale, & sans tirer à conséquence pour aucun autre, & que c'est pour avoir sauvé la vie à feu Monseigneur le Dauphin, fils unique & présomptif héritier de la Couronne, & en considération des bontés dont le Roi & la Famille Royale l'honorent*. Le 8 Janvier 1772, il a pris possession des domaines de la Vicomté de Turenne, & au mois de Juin suivant de la Prévôté de Gagnac. Il a épousé, par contrat passé devant *de la Rue* & son confrère, Notaires au Châtelet de Paris, le 9 Septembre 1771, *Catherine-Françoise-Charlotte de Pons*, fille unique de *Pierre-Charles*, Chevalier, Marquis *de Pons*, Seigneur, Baron de Saint-Chéron, d'Anruel & Pontliezars, ancien Capitaine d'Infanterie, & de Dame *Barbe-Catherine Baudenet*.

Les armes : *d'or, au chevron de gueules, accompagné de 3 étoiles d'argent*. Supports : *deux dragons ailés d'argent*. Couronne de *Comte*. (Généalogie dressé sur titres originaux communiqués & vérifiés.)

MAUSSAC, en Languedoc, Famille noble qui porte : *écartelé, aux* 1 & 4 *de gueules, à 3 pals d'or ; & aux* 2 & 3 *d'argent, à 3 oiseaux de sable*.

MAUSSIER (le), en Bretagne, Ressort de Quimper : Famille noble qui remonte à Olivier le Maussier, Seigneur du Préaubin, vivant en 1498, avec *Catherine Hazard*, son épouse.

Par Arrêt rendu, en la Chambre de la Réformation, le 4 Décembre 1668, au rapport de M. Deniau, Intendant de la Province, Guillaume le Maussier, descendu d'Olivier, ci-dessus, au VIe degré, fut interloqué, & ensuite déclaré *noble d'extraction*, par autre Arrêt rendu, en la même Chambre, le 9 Janvier 1669, au rapport de M. le Febvre.

Les armes : *d'azur, à trois mains sénestres d'argent*. (Extr. d'un manuscrit in-fol. des *Généalogies de Bretagne*.)

MAUSSION, Famille établie à Paris.

Thomas Maussion, Receveur Général des Finances à Alençon & Secrétaire du Roi, eut de *Simonne Garciau*, sa première femme,

Thomas-Urbain Maussion, Seigneur de Candé, qui est né le 23 Septembre 1696 ; il fut reçu Conseiller au Grand Conseil le 23 Juin 1719 & Grand Rapporteur en la Chancellerie, & mourut le 29 Juillet 1758, en sa terre de Candé. Il avoit épousé, en Avril 1726, *Jeanne-Elisabeth Rillart de Fontenay*, fille de *Louis-Hubert*, Maître d'Hôtel du Roi, & d'*Anne-Sophie de Saint-Léger*. Elle est morte le 8 Mai 1751, laissant de son mariage :

1. Louis Maussion de Candé, Conseiller au Parlement de Paris le 30 Juillet 1751, qui s'est marié, le 20 Novembre 1767, à N..... *Chupin*, fille de *Nicolas*, Trésorier du Marc d'Or, & d'*Antoinette-Nicole Dionis* ;
2. Thomas-Urbain, qui suit ;
3. Charles-Marthe, Seigneur de Chancelé, Lieutenant au Régiment d'Auvergne, qui mourut en 1760 ;

Et une fille, Religieuse.

Thomas-Urbain Maussion, II[e] du nom, Seigneur de la Folletière, né le 23 Septembre 1732, reçu Conseiller au Grand Conseil le 8 Mai 1761, a épousé, le 10 Mai 1763, *Catherine Thévenin*, née le 8 Février 1742, fille de *Jean*, Seigneur de Tanlay, Conseiller au Parlement de Paris, & de *Catherine Joly*. De ce mariage sont issus trois garçons :

Le premier est né le 14 Avril 1764;
Et le troisième est né le 15 Mai 1768.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de 2 étoiles d'argent, & en pointe d'un cyprès, planté sur une montagne d'argent*, aliàs *d'un if de sinople, planté sur un tertre du même.*

MAUTAILLY, Ecuyer, Sieur de Molandin : ancienne Noblesse de Normandie, Election de Bayeux, qui porte : *d'argent, à 2 quintefeuilles de gueules en chef, & une molette du même en pointe, à la bordure aussi de gueules.*

MAUVES, dans le Perche, Diocèse de Sées : la Ville de *Mauves*, présentement Bourg, étoit une des quatre anciennes Châtellenies du Corbonnois ; les Comtes *de Mortagne* sont les plus anciens Seigneurs de cette Châtellenie, dont on ait connoissance. Après la mort de *Guillaume*, dernier Comte *du Perche*, on trouve *Mauves*, compris dans les partages faits, en 1230, entre *Jacques*, Seigneur *de Château-Gontier*, & *Thibaut* VI, dit *le Grand*, Comte *de Champagne*. On doute que le Château en fit partie, puisque dès 1234 il avoit été assigné, par le Roi Louis IX, avec le Château de Mortagne, pour douaire, à *Marguerite de Provence*, son épouse. Dans la suite le Roi jugea à propos d'assigner ce douaire sur d'autres biens, & alors *Mauves* fut destiné pour partie de l'apanage de son dernier fils. Ce Prince étant mort sans postérité, *Mauves* ne rentra point dans la main du Roi. *Pierre*, par son contrat de mariage, passé le Mardi, veille de la Madeleine de l'an 1284, l'avoit assigné pour partie du douaire de *Jeanne de Châtillon*, Comtesse de Chartres & de Blois, son épouse. Par ses Lettres de l'an 1286, Philippe *le Bel* révoqua cette délégation, & retint pour lui la maison de *Mauves*. En 1290 elle fit partie de l'assiette de l'apanage de Charles, Comte de Valois, d'Alençon & du Perche, qui la destina aux enfans de son troisième mariage. Son fils aîné, Philippe, qui régna depuis sous le nom de Philippe de Valois, y renonça par ses Lettres du 4 Janvier 1312, & Charles, par les partages du 9 Juillet 1315, la donna en douaire à *Mahaut de Saint-Pol. Mauves* eut ensuite les mêmes Seigneurs qui l'étoient aussi du Perche : *Marguerite de Lorraine* en jouissoit à titre de douaire. En 159. le domaine avec la Seigneurie de *Mauves* fut engagé à M. *de Catinat*, Conseiller au Parlement de Paris, le même en faveur duquel le Roi Louis XIII confirma les foires & le marché de ce Bourg. (Extr. du *Dictionnaire des Gaules*, Tom. IV, p. 636.)

* MAUVESIN, ou suivant un *Mémoire envoyé*, dressé sur titres, Mauvezin, en latin Malvesinum ou Malvisimum : c'est une Seigneurie dans le Duché d'Albret, Diocèse de Condom, Juridiction de Moncrabeau, Sénéchaussée de Nérac, qui fut donnée, en 1372, par Edouard III, Roi d'Angleterre & de la Province de Guyenne, à Roger-Bernard, Vicomte de Castillon, &c. Cette Seigneurie, augmentée de deux directes, enclavées dans cette même Seigneurie, n'en fit plus qu'une, pour chacune desquelles on rendit des hommages au Duc d'Albret. Après l'expulsion des Anglois du Royaume de France & de la Province de Guyenne, en 1451, depuis Edouard III jusqu'à ce jour, elle a été sans interruption & est encore possédée par la Maison de Castillon de Mouchan. Au commencement du XVII[e] siècle, sous Louis XIII, lors des Etats du Royaume en 1614, Jean de Castillon, III[e] du nom, ayant été Député du Corps de la Noblesse du Duché d'Albret, pour aller représenter auxdits Etats tenus à Paris, obtint le titre de *Baron de Mauvesin*, que ses descendans continuent de porter. Voy. CASTILLON de MOUCHAN.

MAUVISE (de), Noblesse ancienne, originaire du Bourbonnois. — Deux frères de cette Famille vinrent s'établir dans les environs du Blanc, en Berry, Gouvernement du Poitou & Généralité de Bourges; l'un a formé la branche des Mauvise de Villiers, qui subsiste dans deux garçons & une fille : l'aîné des garçons étoit âgé, en 1775, de 13 à 14 ans; & l'autre a formé la branche des Seigneurs de *Mauvières* & de *Tillaux*, en Berry, dont nous allons parler :

I. Blaise de Mauvise, I[er] du nom, Sei-

gneur de Mauvières & de Puiroux, Capitaine du Bouchet, eſt qualifié *Chevalier*, dans ſon contrat de mariage, paſſé en 1450, avec *Georgette de Meſnard*, & auſſi dans une tranſaction paſſée, le 4 Avril 1483, entre lui, ſon épouſe & Jean de Poix, Ecuyer, Seigneur de Forges. Par une ſeconde tranſaction de l'an 1500, il paroît que ce Blaise de Mauvise étoit veuf, & qu'il avoit épouſé en ſecondes noces la ſœur de *Merry du Betz*. Il rendit à Charles Taveau, Ecuyer, Seigneur du Bouchet & de Luſſac-le-Châtel, hommage, le 20 Janvier 1509, de tous les domaines, cens & rentes qu'il poſſédoit dans les Paroiſſes de Migné & de Roſnay. Il eut du premier lit :

1. Emond, qui ſuit ;
2. Marguerite, qui s'eſt mariée à *Merry du Betz*, ainſi qu'il conſte par la tranſaction de 1500, ci-devant citée, portant quittance par lui de la dot promiſe par ledit Blaise de Mauvise, père de ſa femme ;
3. Jeanne, qui s'eſt mariée, par contrat du 17 Juin 1503, à *Charles Guéret*, Ecuyer, Seigneur de la Gerbaudière ;
4. Marie, qui s'eſt alliée, auſſi par contrat du même jour, à *Louis de Vaillant*, Ecuyer, Seigneur de la Tour ;
5. Louise, morte ſans alliance ;
6. Et Anne, qui s'eſt mariée à *Etienne des Bois*, Ecuyer, Seigneur d'Avignon, lequel tranſigea, le 20 Septembre 1528, avec Emond de Mauvise, ſon beau-frère, ſur la ſucceſſion de Louise, ſa ſœur, qu'ils partagèrent noblement.

II. Emond de Mauvise, Chevalier, Capitaine du Bouchet, épouſa, par contrat paſſé le 21 Janvier 1521, *Perrine du Cher*, fille de *Louis*, Ecuyer, Seigneur de la Forêt. Ledit Emond de Mauvise tranſigea le 24 Avril 1552, comme père & loyal adminiſtrateur du bien de ſes enfans ci-après, avec *Jean du Cher*, Ecuyer, Seigneur de la Forêt, ſur ce qu'il prétendoit que ſa femme avoit été léſée par ſon contrat de mariage. Il en eut :

1. Renaud, qui fut reçu, le 3 Juin 1541, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, au Chapitre Provincial de la Langue d'Auvergne, après avoir fait ſes preuves. Il avoit été préſenté, le 4 Juin 1539, au Chapitre tenu à Bourganeuf, pour être admis dans cet Ordre. L'acte de ſa réception eſt ſigné de *Gabriel du Cher*, Grand Prieur, de Gabriel de Leſtang, Commandeur de Selles, & de Jean l'Evêque, Commandeur de la Racherie, Commiſſaires nommés par ledit Chapitre ;
2. Pierre, qui ſuit ;
3. Et Madeleine, qui s'eſt mariée à *Antoine de la Marche*, Ecuyer, Seigneur de Salvert, fils de *Gaſpard*, Ecuyer, & de *Jeanne de Prinçay*.

III. Pierre de Mauvise, Chevalier, Seigneur du Puiroux & de Mauvières, épouſa, par contrat du 25 Janvier 1551, *Marie de la Marche*, fille dudit *Gaſpard*, Ecuyer, & de *Jeanne de Prinçay*. Emond, ſon père, lui fit donation entre vifs, le 24 Février de ladite année, de tous ſes biens meubles, acquêts & conquêts, venus & à venir. De ce mariage naquit :

IV. Blaise de Mauvise, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Mauvières, qui s'allia, par contrat du 15 Septembre 1586, avec *Catherine de Maſſée*, fille d'*Antoine*, Chevalier, Seigneur de Tilloux & de la Boutinière, laquelle lui porta en dot la Terre de Tilloux. (Ceci eſt prouvé par partage entr'elle & *François de Maſſée*, ſon frère, tous les deux enfans d'*Antoine de Maſſée*, & de *Françoiſe de Jaudoin*, & par une procuration du 4 Octobre 1579, de *René du Cher*, Chevalier des Ordres du Roi, Maître d'Hôtel ordinaire de S. M., dans laquelle ſont dénommés Pierre de Mauvise, Ecuyer, Seigneur de Villiers; Jacques de Mauvise, Ecuyer, Seigneur des Chezeaux; *Jean de Maſſée*, Ecuyer, Seigneur de la Groie; Jacques de Mauvise, Ecuyer, Seigneur de Beauchamp, tous parens de Blaise de Mauvise, IIe du nom, aſſemblés aux fins de faire nommer *François Chardon*, Ecuyer, Seigneur du Breuil, curateur *ad hoc*, pour faire rendre compte à *Antoine de la Marche*, de la geſtion & des uſufruits des biens dudit Blaise de Mauvise, ſon neveu. De *Catherine de Maſſée*, ſon épouſe, il eut :

V. Jean de Mauvise, Ecuyer, Seigneur de Tilloux, de Mauvières, de Villars, Mouton, &c., qui ſervit dans le Corps des Gentilshommes convoqués par le Roi, ainſi qu'il conſte par un certificat, qui atteſte qu'il a bien & fidèlement ſervi, tant en préſence du Roi que dans l'armée commandée par le Duc d'Angoulême, le Maréchal de la Force & le Maréchal de la Meilleraye, qui étoit à la tête du Corps de la Nobleſſe : ce certificat, du 21 Novembre 1635, eſt ſigné: *Beauvau*. Il épouſa, par contrat du 31 Mai 1625, *Madeleine Pérot*, fille d'*Etienne*, Ecuyer, & de *Madeleine Moutard*. Etant veuve elle fit un

teftament, en forme de partage, le 19 Juin 1660, entre fes enfans, qui furent :

1. CHARLES, qui fuit;
2. RENÉ, tige de la branche des Seigneurs de *Villars*, en Poitou, qui fubfifte ;
3. Et ETIENNE, auteur de celle des Seigneurs *des Cars* & de *Mouton*, dont il ne refte qu'une fille, nommée

SYLVIE-JULIE-EULALIE, qui époufa, vers 1774, *Henri-Louis-Jean de Gréaume*, Ecuyer, Seigneur de Boifgillet.

VI. CHARLES DE MAUVISE, Chevalier, Seigneur de Tilloux & de Mauvières, fut propriétaire, pour fes droits d'aîneffe de tous les biens de fes père & mère, fitués entre les rivières la Creufe & l'Anglain, fuivant le teftament, en forme de partage, de *Madeleine Pérot*, fa mère, du 19 Juin 1660, lequel partage fut accepté par tous les co-partageans le 22 defdits mois & an. Il époufa, par contrat du 15 Mars 1651, *Charlotte de Martel*, fille de *Martin*, Chevalier, Seigneur de la Gaudinière, & de Dame *Louife de Grailly*. Il obtint des Lettres Royaux, le 15 Janvier 1656, pour faire rendre les foi, hommages & déclarations qui pouvoient lui être dues, à caufe de fes Terres de Tilloux & de Villars. Le 4 Août 1669, il fut maintenu dans fa nobleffe par Jugement de M. Tubeuf, Intendant de la Généralité de Berry, Commiffaire départi par le Roi pour la recherche des Nobles de cette Généralité. La production qu'il fit de fes titres, depuis BLAISE, Ier du nom, jufqu'à lui, y eft employée, avec l'explication des armoiries de fa Famille. CHARLES DE MAUVISE eut plufieurs enfans, entr'autres,

VII. CHARLES DE MAUVISE, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Tilloux, qui fervit d'abord dans les Gendarmes de la Garde du Roi, puis dans le Corps des Gentilshommes du Poitou, fous les ordres du Maréchal de Chamilly, fuivant un certificat, figné de ce Seigneur, du 30 Mars 1706, & fut maintenu dans fa nobleffe par Jugement de M. Foullé de Martangy, Intendant de la Généralité de Bourges, le 11 Mai 1715. Il époufa, par contrat du 22 Juillet 1693, *Louife-Marguerite Taveau*, fille de *Pierre*, Chevalier, Seigneur de Souligné, & de *Marguerite de Marconnay*. Cette *Louife-Marguerite Taveau* eft defcendue de *Charles Taveau*, Ecuyer (mentionné plus haut), Seigneur du Bouchet & de Luffac-le-Châtel, Terres qui font aujourd'hui dans la Maifon *de Rochechouart*, dont un époufa une *Taveau*, auffi defcendante dudit *Charles*. La Famille DE MAUVISE a, parmi fes titres, l'acte de partage des *Taveau* & *Rochechouart*. CHARLES DE MAUVISE, IIe du nom, a eu de fon mariage 24 enfans, dont, en 1741, il y avoit encore neuf co-partageans, entr'autres:

1. HENRI-CHARLES, qui fuit;
2. LOUIS-FRANÇOIS, rapporté après fon aîné;
3. PIERRE, Capitaine au Régiment de Limoufin, tué au fiège de Berg-op-Zoom en 1747;
4. N... DE MAUVISE, Religieufe;

Et plufieurs garçons, morts auffi au fervice.

VIII. HENRI-CHARLES DE MAUVISE, Chevalier, Seigneur de Tilloux & de Roche-Froide, partagea avec fes frères le 18 Octobre 1741, alors au nombre de neuf; il a époufé *Madeleine de la Porte-Vezins*, dont il n'a point eu d'enfans.

VIII. LOUIS-FRANÇOIS DE MAUVISE, Chevalier, Seigneur de Mondevis & de Lardillon (fecond fils de CHARLES, IIe du nom, & de *Louife-Marguerite Taveau*), a fait les campagnes d'Italie fous les ordres des Maréchaux de Broglie & de Coigny, en qualité de Lieutenant dans le Régiment de Béarn. Il a époufé, par contrat du 30 Juillet 1766, *Marie-Radégonde de la Chaftre*, Dame de Lardonnière, en Poitou, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur de la Roche-Beluffon, la Gaudetière, Majon & Sauzèle, en Poitou, & de *Catherine de Scourjon de Boifmorand*. De ce mariage font iffus :

1. CHARLES-HENRI, baptifé le 24 Septembre 1768;
2. LOUIS-CLAUDE, né le 4 Septembre 1769;
3. Et MARIE-LOUISE, née le 1er Août 1767.

Les armes : *d'argent, à la croix ancrée de fable, accompagnée en chef aux 2 premiers cantons de 2 croiffans de gueules.*

MAUVOISIN, Ecuyer, Seigneur d'Angoville, en Normandie, Election de Bayeux; Famille noble, qui porte : *de gueules, à 3 fafces d'or.*

MAUVOISIN, en Berry, porte: *d'azur, à 2 lions léopardés, partis de gueules & d'hermine, l'un fur l'autre.*

* MAUVOISIN-ROSNY, en Normandie: Famille maintenue dans fa Nobleffe le 16 Juin 1668; la Roque dit qu'elle tire fon origine de GUILLAUME, Seigneur DE GARLANDE & de

Livry, Sénéchal de France, duquel defcendoit, au quatrième degré, Robert de Garlande, furnommé Mauvoisin, chef de la Maifon de Mauvoisin-Rosny, près de Mantes. Du Chefne en fait remonter la filiation à

I. Raoul de Mauvoisin, qualifié *Seigneur de Rofny*, vivant en 1080, qui fut père de

II. Raoul de Mauvoisin, IIe du nom, qui eut pour fils,

III. Raoul de Mauvoisin, IIIe du nom, lequel fut père de

IV. Raoul de Mauvoisin, IVe du nom, Seigneur de Rofny, dit *le Barbu*, qui époufa *Alix de Porhoët*; il en eut :

V. Guy de Mauvoisin, Sire de Rofny, qui fut père de

VI. Guy de Mauvoisin, IIe du nom, Sire de Rofny, qui tranfigea, en 1238, avec *Raoul*, Baron *de Fougères*, fon coufin, pour les droits qui lui appartenoient dans le Comté de Porhoët. Il époufa la fœur de *Girard*, Seigneur *de Pequigny*, Vidame d'Amiens; il en eut :

VII. Guy de Mauvoisin, IIIe du nom, Seigneur de Rofny, qui s'eft marié, en 1285, à *Ifabeau de Mello*, fœur de *Dreux de Mello*, Seigneur de Saint-Bris & de Château-Chinon, dont vinrent :

Guy, qui fuit ;
Et quatre filles.

VIII. Guy de Mauvoisin, IVe du nom, Seigneur de Rofny, époufa *Laure de Ponthieu*, fille de *Jean de Ponthieu*, Comte d'Aumale, &c. Leurs enfans furent :

1. Guy, qui fuit ;
2. Amaury, Seigneur d'Apremont ;
3. Et Ide de Mauvoisin-Rosny, qui fut femme de *Jean*, IIIe du nom, Comte *de Dreux*.

IX. Guy de Mauvoisin, Ve du nom, Seigneur de Rofny, époufa *Roberte de Baumez*, de laquelle il eut :

1. Béatrix, qui fut femme de *Jean*, IIIe du nom, Baron *de la Ferté-Frefnel* & du Neufbourg, &c., dont elle n'eut point d'enfans ;
2. Laure, qui s'eft mariée à *Robert de Beauffart*, dont *Ide de Beauffart*, qui fut femme de *Jean de Sacquinville*, Seigneur de Blaru. (C'eft par cette alliance que la Baronnie de *Rofny* a paffé dans cette dernière Maifon);
3. Et Marguerite, qui s'eft mariée à *Robert d'Harcourt*, Chevalier, vivant en 1347, dont elle eut un fils.

La Roque dit qu'après la mort de Guy de Mauvoisin, Ve du nom, Amaury, fon frère, s'empara de la Baronnie de *Rofny*, au préjudice de fes trois filles ; mais qu'il la rendit depuis, moyennant la fomme de 3,000 livres, à l'aînée, nommée Béatrix, femme de *Jean*, Baron *de la Ferté-Frefnel*, qui n'eut point d'enfans.

Cette Seigneurie de *Rofny* paffa, après fa mort, à fon neveu *Robert d'Harcourt*, lequel étant décédé fans enfans, fa fœur, *Béatrix d'Harcourt*, en hérita & la porta à fon mari *Jean d'Ivry*; celui-ci n'ayant point eu d'enfans de fon mariage, cette Terre devoit paffer à *Béatrix de Beauffart*, fille aînée de *Robert de Beauffart*, Connétable de Flandre, & de Laure de Mauvoisin-Rosny ; mais le même *Jean d'Ivry* perfuada à fa femme d'en difpofer en faveur d'*Ide de Beauffart*, fille puînée dudit *Robert*, & femme de *Jean de Sacquinville*, Seigneur de Blaru, dont la fille, *Ide de Sacquinville*, époufa le même *Jean d'Ivry*, qui fe trouva, par ce mariage, encore une fois Seigneur de *Rofny*, dont il jouit jufqu'en 1415, qu'il mourut à la bataille d'Azincourt. Sa veuve, ayant pris le parti des François, les Anglois étant devenus maîtres de Mantes, s'emparèrent de *Rofny*, qu'ils gardèrent quelque tems ; mais après avoir été chaffés du Vexin, *Jean de Melun*, Vicomte de Gand, fils de *Hugues*, & de *Béatrix de Beauffart*, recouvra la propriété de la Baronnie de *Rofny*, qui lui appartenoit. Elle eft reftée dans cette Maifon pendant trois générations, jufqu'à *Anne de Melun*, qui la porta, le 19 Juin 1519, à fon mari, *Jean de Béthune*, IVe du nom, Baron de Baye, &c. Voy. BÉTHUNE.

Guy de Mauvoisin, Ve du nom, Seigneur de Rofny, avoit un frère, nommé Amaury (comme on l'a vu ci-deffus) ; il peut avoir continué la filiation. On trouve encore plufieurs héritiers collatéraux de ce nom, tels que Guy de Mauvoisin, qui avoit fon camp à Paffy en 1119 ; — Samson de Mauvoisin, Archevêque de Reims, dont le P. Anfelme ne parle pas ; — Pierre de Mauvoisin, Chevalier Banneret, Seigneur du fief de Monceaux, vivant en 1210 ; — Guillaume de Mauvoisin, Seigneur de Serquigny, vivant avec *Agnès*, fa femme, en 1231 ; — & Monfeigneur Guy de Mauvoisin, Bachelier, Seigneur de Saint-André, vivant en 1337.

Cette Maiſon a produit ſa Généalogie, ſuivant l'Ordonnance du Roi FRANÇOIS Ier, du 14 Septembre 1540. Elle commence à RICHARD DE MAUVOISIN, qui s'eſt marié à *Jeanne de Baſire*, de laquelle naquit :

RENAUD DE MAUVOISIN, qui s'eſt marié à *Jeanne du Hamel*; elle fut mère de

ROBERT DE MAUVOISIN, qui s'eſt marié à *Jeannette de Bétheville*, dont il eut :

GUILLAUME DE MAUVOISIN, qui épouſa *Catherine d'Auge*, de laquelle vint :

ALEXIS DE MAUVOISIN, qui produiſit ſes titres & obtint Arrêt de maintenue, du 13 Juin 1558. Il fut père de

GUILLAUME DE MAUVOISIN, qui fut auſſi maintenu dans ſa nobleſſe le 4 Février 1606.

CHRISTOPHE DE MAUVOISIN, Chevalier, Seigneur de Villebadin, eut de *Madeleine de Braque*, ſon épouſe,

ANTOINETTE, qui s'eſt mariée, par contrat paſſé à Exmes, le 3 Janvier 1628, à *Guillaume de Rupierre*, Chevalier, Seigneur de Pierrefitte & du Buiſſon, &c., dont poſtérité. Voy. RUPIERRE ou RUPPIERRE.

Pluſieurs autres branches ont auſſi fourni leurs Généalogies. (C'eſt ce que nous ſavons ſur cette ancienne Nobleſſe, dont nous n'avons point reçu de *Mémoire*, & dont il eſt parlé dans l'*Hiſt. de la Maiſon d'Harcourt*, p. 1661 & p. 1815 & ſuiv.)

Les armes : *d'or, à 2 faſces de gueules.*

MAUVY, en Bretagne, reſſort de Rennes : Famille diviſée en deux branches; de la première étoit JACQUES-RENÉ DE MAUVY, Sieur de Carcé & de la Douettée, qui, par Arrêt rendu, en la Chambre de la Réformation, fut déclaré *noble d'extraction*, au rapport de M. des Cartes, le 29 Novembre 1668.

Ceux de la ſeconde branche, par deux Arrêts rendus, en la même Chambre de la Réformation, le 18 Février 1669 & le 8 Mars 1671, furent auſſi déclarés *nobles d'extraction*, au rapport de M. de Larlan.

Les armes : *papelonné de gueules & d'hermines ; au franc-canton de ſable, chargé d'une demi-fleur de lis d'argent.*

MAXUEL, Famille de Normandie, qui fut maintenue dans ſa nobleſſe le 24 Avril 1666. JACQUES MAXUEL, Ecuyer, Sieur des Champs, près de Liſieux, vivoit en 1540. Un de ſes deſcendans, vivant en 1757, poſſède, ou ſa poſtérité, la Seigneurie des Champs.

Les armes : *d'hermine, au lion de ſable, armé & lampaſſé de gueules.*

MAY, Famille noble de Bretagne, reſſort de Morlaix, qui, par Arrêt rendu, en la Chambre de la Réformation, le 14 Août 1669, au rapport de M. Raoul, fut déclarée *noble d'extraction.*

Les armes : *d'argent, à 2 faſces d'azur, accompagnées de 6 roſes de gueules, 3 & 3.*

MAY (DE), en Picardie : Famille noble dont il eſt parlé dans le Nobiliaire de cette Province, pag. 343, & dont étoit CLAUDE DE MAY, Vicomte de Serches, Election de Soiſſons, qui produiſit, en 1693, des titres de quatre races, avec de très-beaux ſervices ſur chaque degré.

Les armes : *d'or, au chevron d'azur.*

MAYE. De cette Famille étoit FRANÇOIS DE MAYE, Seigneur de la Bruyère, Conſeiller au Grand Conſeil & Grand Rapporteur en la Chancellerie de France le 23 Mars 1662, qui mourut ſans enfans le 19 Février 1702, de ſon mariage contracté avec *Marguerite* ou *Catherine Picques*, décédée le 19 Mars 1714, fille d'*Olivier Picques*, Secrétaire du Roi.

Les armes : *d'azur, à trois glands tigés feuillés d'or.*

* MAYENCE, ancien Evêché ſuffragant de Trèves, qui fut érigé en Archevêché, avec titre de *Primatie de Germanie*, en 744. L'Electeur de Mayence fait ſa réſidence à Aſchaffenbourg.

* MAYENNE, Ville conſidérable dans le pays du Maine, avec titre de Duché. *Geoffroy* Ier eut en don, de *Foulques*, Comte *d'Anjou*, la ville de *Mayenne*. *Juhel*, ſon fils, fit bâtir le Château de *Mayenne*. LOUIS XI, ROI DE FRANCE, comme héritier de la Maiſon *d'Anjou*, rendit *Mayenne* & le Duché de Nemours à *Jean d'Armagnac*, neveu, par ſa mère, *Louiſe d'Anjou*, de *Charles*, Comte *du Maine*. *René*, IIe du nom, Duc *de Lorraine*, obtint *Mayenne*, Guiſe, &c., du chef de ſa mère *Yolande*, fille de *René d'Anjou*. Ces Seigneuries furent du partage de ſon cinquième fils, *Claude de Lorraine*, Ier du nom, Duc de Guiſe, qui fut créé *Marquis de Mayenne* en 1544. *Charles*, petit-fils du précédent, mort le 4 Octobre 1611, avoit été créé *Duc de Mayenne* & *Pair de France*, en Septembre 1573. *Charles de Gonzague* hérita, de ſon oncle maternel, du

Duché de *Mayenne*. *Charles* IV, ſon petit-fils, le vendit au Cardinal *Jules Mazarini*, qui le donna, avec celui de Réthelois, à *Armand-Charles de la Porte*, mari de ſa nièce *Hortenſe Mancini*. Voy. LORRAINE & MANCINI. L'héritière du dernier Duc *de Mazarin* a porté ce Duché dans la Maiſon *d'Aumont*. Voy. AUMONT.

MAYNEAUD DE LA TOUR. De cette Famille noble étoit

ETIENNE MAYNEAUD DE LA TOUR, Seigneur de la Madeleine, Coulanges, Sommery, Genelard, Laugère, Montaiguillon, &c., Bailli d'Epée du Charolois, qui mourut le 5 Novembre 1732. Il avoit épouſé *Marie-Anne Largentier*, décédée à Paris le 2 Juin 1738, âgée d'environ 63 ans, de laquelle il a laiſſé entr'autres enfans :

PAUL-ETIENNE-CHARLES MAYNEAUD DE LA TOUR, Conſeiller de Grand'Chambre & Conſeiller de la ſeconde Chambre des Requêtes du Parlement de Paris, où il a été reçu le 31 Janvier 1720. (*Mercure de France* de Juin 1738, p. 1225.) Il eſt veuf de *Marie-Nicole Rollin*, de laquelle il avoit eu :

1. FRANÇOIS-GASPARD, qui ſuit ;
2. Et ANNE-CLAUDINE, qui s'eſt mariée, 1° à *Laurent-Joſeph Mazade*, Ecuyer, Seigneur de Bobigny, Fermier Général ; & 2°, en 1759, à *Emmanuel-Louis-Auguſte*, Comte *de Pons-Saint-Maurice*, ci-devant Gouverneur de M. le Duc de Chartres & Lieutenant Général des Armées du Roi le 17 Décembre 1759. Voy. MAZADE & PONS-SAINT-MAURICE.

FRANÇOIS-GASPARD MAYNEAUD DE COULANGES, né le 24 Juin 1739, appelé *le Marquis de Coulanges*, Meſtre de Camp de Dragons, Maréchal Général des Logis des Camps & Armées du Roi, Chevalier de Saint-Louis, a épouſé, le 24 Juin 1775, *Marie-Caroline-Joſèphe de Butron y Muxica*, née Baronne de la Torre, veuve ſans enfans de *François-Erneſt-Joſeph-Amédée des Maiſières*, Seigneur de Morval, & fille d'*Alexandre-Eugène de Butron y Muxica*, ancien Lieutenant-Colonel dans le Régiment de Biron (d'une Maiſon ancienne & illuſtre, originaire de la Province de Biſcaye, en Eſpagne, où elle étoit très-conſidérable dès le commencement du XIII[e] ſiècle, laquelle s'eſt établie en Flandre depuis l'Infante ISABELLE), & d'*Hélène-Thérèſe-Joſèphe*, née Marquiſe *de Monaldy*, originaire de Pérouſe, en Italie. Voy. BUTRON-MUXICA.

Les armes : *écartelé, aux* 1 *&* 4 *d'argent, à* 3 *merlettes de ſable ; & aux* 2 *&* 3 *d'azur, à la tour d'or.*

MAYNIER ou MAINIER, en Provence : Famille connue à Avignon au commencement du XIV[e] ſiècle dans la perſonne de FRANÇOIS DE MAYNIER & dans les enfans de ſon frère PIERRE.

ACCURSE DE MAYNIER (fils de GUILLAUME MAYNIER, Grand Juriſconſulte, Primicier pluſieurs fois de l'Univerſité d'Avignon), Baron d'Oppède, au Comtat Venaiſſin, fut auſſi Primicier en l'Univerſité d'Avignon, Juge Mage de Provence en 1492, & l'étoit encore en 1501, lorſqu'il fut envoyé Ambaſſadeur à Veniſe, par le Roi LOUIS XII. Il eſt nommé Conſeiller au Grand Conſeil dans l'Edit de ce Prince du mois d'Avril 1499, donné aux Montils-lès-Tours, pour l'établiſſement du Parlement de Rouen. Il fut un des Commiſſaires que le Roi choiſit de divers endroits pour former une Chambre à Toulouſe en 1505, afin de faire le Procès à Pierre de Rohan, Seigneur de Gié, Maréchal de France. Il fut mis à la tête du Parlement d'Aix, le 15 Juillet 1507, lorſqu'il n'y avoit qu'un ſeul Préſident, & fut nommé, le 23 Mai 1508, Préſident à Mortier au Parlement de Toulouſe. Il avoit épouſé *Madeleine de Merles*, fille de *Louis*, Seigneur de Beauchamp, & de *Catherine de Forbin*, ſa ſeconde femme. Il en eut :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. Et MARGUERITE, qui s'eſt mariée 1° à *Jacques de Remeſan*, Co-Seigneur des Isles d'If & des Aigalades ; & 2° à *Chriſtophe Camot de Cavaillon*, originaire du Piémont.

JEAN DE MAYNIER, Baron d'Oppède, Chevalier de l'Éperon d'Or & Comte Palatin ſous le Pontificat de PAUL IV, naquit à Aix le 10 Septembre 1495, Conſeiller au Parlement d'Aix en 1522, ſecond Préſident au même Parlement le 15 Novembre 1541, puis Premier Préſident le 20 Décembre 1543, Lieutenant Général au Gouvernement de Provence le 26 Février 1544, mourut en 1558. Il avoit épouſé, 1° *Louiſe de Vintimille*, fille de *Bertrand*, des Comtes *de Marſeille*, Baron d'Ollioules & de Tourves, & d'*Yolande*

Lascaris de Tende; & 2° *Madeleine de Castellane*, fille d'*Honoré*, Seigneur de Laval & de Chanan, & de *Louise Viette*, dont il n'eut pas d'enfans. Il laissa du premier lit :

1. Claire, qui s'est mariée, en 1543, à *Antoine de Glandevès*, Comte de Pourrières, morte sans enfans ;
2. Et Anne, qui fut femme de *François de Peruzzi*, Baron de Lauris, second Président du Parlement d'Aix, auquel elle porta la Baronnie d'Oppède; leur fille, *Claire de Peruzzi*, la porta dans la Maison *de Forbin*, par son mariage avec *Jean de Forbin*, dont descendent les *Forbin d'Oppède* d'aujourd'hui. Voy. FORBIN.

Une autre branche de cette Famille a pour auteur :

I. Raymond de Maynier, qui avoit épousé *Françoise d'Aquin*, dont il eut :

1. Christophe, qui suit;
2. Et Anne, qui s'est marié, en 1559, à *Nicolas de Flotte*, Seigneur de Roquevaire, Conseiller au Parlement de Provence, dont elle eut postérité. Voy. FLOTTE.

II. Christophe de Maynier, reçu Conseiller en la même Cour en 1598, eut de sa femme, dont on ignore le nom,

III. Raymond de Maynier, Seigneur de Lambert, qui fut reçu Conseiller au Parlement de Provence en 1607 & testa le 28 Juillet 1632. Il laissa de *Lucrèce Dedons*, son épouse :

1. & 2. Christophe, II[e] du nom, Seigneur de Lambert, second Consul d'Aix, Procureur du pays, ès-années 1650 & 1684, & Jean-Baptiste, morts sans alliance;
3. François, lequel alla s'établir à Monaco, où ses descendans ont continué la postérité ;
4. Et Sextius, qui suit.

IV. Sextius de Maynier, Seigneur de Lambert, testa le 7 Avril 1706. Il avoit épousé *Catherine de Rouffin*, de la ville de Martigues, dont il eut :

1. Paul, qui suit ;
2. Pierre, Capitaine d'Infanterie ;
3. Et François, Garde de la Marine.

V. Paul de Maynier, Ecuyer, s'allia, en 1724, avec *Thérèse-Pascale de Séguiran*, fille de *François*, Assesseur d'Aix, Procureur du pays, & de *Victoire de Bouchet*. De ce mariage sont issus :

1. Jean-François ;
2. Et Madeleine.

La première branche portoit pour armes : *d'azur, à 2 chevrons d'argent, rompus, l'un à dextre & l'autre à sénestre.*

La seconde branche les porte de même, mais le *premier chevron est rompu à sénestre & l'autre à dextre.*

MAYNON, Famille noble établie à Paris.

Vincent Maynon, Conseiller au Parlement, a eu d'*Agnès Bouvard de Fourqueux*, sa seconde femme,

Etienne Maynon, Seigneur d'Invault, Serbonnes & de Villemanoche, né le 18 Février 1721, qui fut reçu Conseiller au Parlement le 7 Juillet 1741, Maître des Requêtes le 4 Mars 1747, Président au Grand Conseil le 2 Janvier 1751, Intendant d'Amiens en Août 1754, Conseiller d'Etat en Octobre 1766, nommé Contrôleur Général des Finances le 27 Septembre 1768 & Ministre d'Etat le 8 Décembre de la même année. Il avoit épousé, le 6 Décembre 1758, *Adélaïde-Agnès-Elisabeth Bouvard de Fourqueux*, née le 9 Février 1745, fille de *Michel Bouvard*, II[e] du nom, Seigneur de Fourqueux, Procureur Général de la Chambre des Comptes de Paris, & de *Marie-Louise-Anne Auget de Monthion.*

De la même Famille étoit Barbe-Madeleine Maynon, veuve de *Nicolas-Etienne Roujault*, Seigneur de Villemain, Maître des Requêtes honoraire, &c.; elle est morte à Paris le 20 Mars 1756, âgée de 76 ans, ayant eu postérité. Voy. ROUJAULT.

Les armes : *d'azur, à 3 gerbes de blé d'or.*

MAYOL, en Provence : ancienne Noblesse qui a pour auteur Guillaume Mayol, qualifié *Miles*, Chevalier, qui fut présent à l'acte passé en 1276, entre Alix, Comtesse des Baux & l'Archevêque d'Aix.

Cette Famille subsiste dans Louis-Nicolas de Mayol-Saint-Simon, reçu Conseiller en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence le 25 Octobre 1736, qui s'est marié à N.... de Mayol, sa cousine. Il a pour frère Jean-Baptiste de Mayol, ancien Capitaine au Régiment de Vermandois & Chevalier de Saint-Louis.

Louis-Bruno de Mayol, leur cousin, a été reçu, le 23 Mai 1740, Conseiller du Roi en la Cour des Comptes. (Nous ignorons s'il est marié.)

On peut consulter l'*Hist. héroïque de la*

Nobleſſe de Provence, tom. II, p. 124, où il eſt parlé de cette Famille, qui porte : *de gueules, à la bande d'or, chargée de 3 molettes de ſable.*

MAZADE, Famille établie à Paris & à Montpellier, dont nous ignorons l'état actuel; il en eſt parlé dans l'*Armor. génér. de France*, reg. II, part. II.

Etienne Mazade, Ecuyer, Conſeiller, Secrétaire du Roi le 27 Octobre 1719 & Contrôleur en la Chancellerie établie près de la Cour des Comptes, Aides & Finances de Montpellier, mourut le 27 Octobre 1728. Il laiſſa pour fils :

1. Laurent, qui ſuit;
2. Et Guillaume, Ecuyer, Conſeiller Secrétaire du Roi, qui fut père de
   1. Etienne-Laurent, Marquis d'Avèze, Avocat Général de la Chambre des Comptes & Cour des Aides de Montpellier depuis 1730;
   2. Et Guillaume Mazade de Saint-Brisson, Tréſorier des Etats du Languedoc, qui s'eſt marié, en 1746, à *Marie-Antoinette de la Roche*, fille de *Pierre*, & de *Marguerite le Bel*, dont il a eu:

      Antoinette-Marguerite-Henriette, née le 26 Février 1756.

Laurent Mazade, Ecuyer, Fermier Général, épouſa, le 5 Août 1715, *Thérèſe des Queux*, morte le 19 Février 1737, fille de *Pierre*, Avocat en Parlement, & de *Renée-Louiſe Clerck*. De ce mariage ſont iſſus :

1. Henri-Guillaume, Ecuyer, né le 10 Septembre 1717, Conſeiller du Roi en ſa Cour de Parlement, & Commiſſaire aux Requêtes du Palais le 12 Juillet 1737, qui a épouſé, par contrat du 9 Mars 1738, *Catherine de Blair de Boiſemont*, fille de *Louis-François de Blair*, Ecuyer, Seigneur de Cernay, &c., Conſeiller au Parlement, & de *Catherine-Jeanne de Gars de Boiſemont*. De ce mariage eſt née

   Agnès-Thérèse Mazade d'Argeville, qui s'eſt alliée, par contrat du 2 Avril 1758 (célébration le 5), avec feu *Bernard-Louis*, Marquis *de Chauvelin*, cidevant Ambaſſadeur à Turin, Lieutenant Général, Maître de la Garde-Robe du Roi, ferment prêté le 12 Novembre 1765, & Commandeur de Saint-Louis. Voy. CHAUVELIN.
2. Laurent-Joseph, Ecuyer, Seigneur de Bobigny, Fermier Général après ſon père, né le 20 Octobre 1719, qui s'eſt marié à *Anne-Claudine Mayneaud*, fille de *Paul-Etienne*, Conſeiller de Grand'Chambre du Parlement de Paris, & de *Marie-Nicole Rollin*. Cette Dame, étant veuve, s'eſt mariée en ſecondes noces, en 1759, à *Emmanuel-Louis-Auguſte*, Comte *de Pons-Saint-Maurice*, ci-devant Gouverneur de M. le Duc de Chartres, fait Maréchal de Camp le 10 Mai 1748 & Lieutenant Général des Armées du Roi, le 17 Décembre 1759;
3. Et Marie-Madeleine, née le 28 Mai 1716, ſeconde femme de *Gaſpard Grimod*, Ecuyer, Seigneur de la Reynière, &c., Fermier Général, qui mourut en Février 1758. Elle a épouſé en ſecondes noces, le 2 Mars 1756, *Charles de Maſſo*, Marquis de la Ferrière, Sénéchal de Lyon, Lieutenant Général des Armées du Roi, qui mourut à Paris le 23 Mars 1773, dans la 57[e] année de ſon âge. Voy. GRIMOD & MASSO de la FERRIÈRE.

Les armes de Mazade ſont : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en pointe d'un lion du même, armé & lampaſſé de gueules; au chef couſu de gueules, chargé d'un croiſſant d'argent entre 2 étoiles d'or.*

MAZANCOURT, ou MERLIN de MAZANCOURT (de), ancienne Nobleſſe de Picardie, connue dès le XII[e] ſiècle, illuſtre par ſon origine, ſes alliances & ſes ſervices militaires; mais nous n'en pouvons donner une filiation ſuivie que depuis

I. Jean, Seigneur de Merlin, en Flandre, Chevalier, qui épouſa Michelle de Mazancourt, héritière de la branche aînée de ſa Maiſon, dont ſes deſcendans au V[e] degré ont repris le nom & les armes. Son fils,

II. Daniel de Merlin, Seigneur de Mazancourt, Chevalier, épouſa *Louiſe d'Auchy*, des Bers, d'Auchy-le-Château-ſur-Auchy, aujourd'hui *Auxy-le-Château*. De ce mariage vint :

III. Jean de Merlin, Seigneur de Mazancourt, Chevalier, qui s'eſt allié à *Anne de Clary*, dont :

IV. Jean de Merlin, III[e] du nom, Ecuyer, Seigneur de Mazancourt, Bilancourt, Eſtrées, Freſnes, Châteaufort, Hallu, Falvy, Attilly, Belloy & Ytres, en Santerre, Prévôt Royal de Noyon & Bailli de Neſle, lequel épouſa 1° *Jeanne de Cléry*; 2° en 1482, *Catherine d'Eſtrées* (ſelon l'*Hiſt. des Grands Officiers de la Couronne*, tom. IV, p. 596, où elle eſt dite fille de *Pierre d'Eſtrées*, dit *Car-*

bonel, Seigneur de Boulant, Hamel, &c., & de *Marie de Beaumont*); & 3° *Michelle le* ou *du Fort*, fille de *Jacques du Fort*, Ecuyer, Seigneur des Fresnes & de Genermont, & d'*Isabelle de Bailleul*, avec laquelle, étant en procès au Châtelet de Paris contre Jean Grebert, dit Guébus, & Etiennette Postel, sa femme, il obtint Sentence le 20 Mai 1491, qui ordonna, qu'ils pourroient faire Enquête pardevant les Baillis d'Amiens & de Vermandois. *Michelle du Fort* mourut le 10 Août 1504, & son mari le 25 Juillet 1518. Du premier lit il eut :

1. & 2. Jean & Adrien, morts aux études.

Et du troisième lit vinrent :

3. Autre Adrien, qui suit;
4. Jean, Seigneur d'Attilly & Bacquancourt, qui s'est marié à *Antoinette d'Ailly*, fille de *Charles d'Ailly*, Seigneur de Voyennes. (On trouve dans la revue faite à Péronne le 2 Juillet 1529, un Jean de Mazancourt au nombre des hommes d'armes de la Compagnie du Seigneur d'Humières);
5. Guillaume, Religieux, Doyen de l'Eglise Collégiale de Nesle, en Picardie;
6. Et Jeanne, qui s'est mariée à *Jean de Hennon*, Ecuyer, Seigneur de Partin.

V. Adrien de Mazancourt, Ecuyer, quitta le nom de Merlin, pour reprendre celui de Mazancourt : il en avoit la Seigneurie, & est qualifié *Seigneur de Mazancourt*, Billancourt, Estrées, Fresnes, Génermont, Popincourt, Hallu, Crémery, Grandmesnil, Châteaufort, Crennes & Courval. Il passa un bail pour *Françoise de Lanvin*, son épouse, héritière de *Gaspard de Lanvin*, Ecuyer, son frère, d'une maison sise à Viviers, qui avoit appartenu à *Antoinette de Chepoix*, Dame du Plessis-Châtelain, femme d'*Antoine de Lanvin*, Ecuyer, Seigneur de Crennes & de Courval, leur père. Ce bail fut reçu par *Fauvel*, Notaire de la Prévôté de Pierrefonds, le 26 Avril 1527. Lui & sa femme avoient fait un accord devant le même *Fauvel*, Notaire, le 9 Novembre 1524, avec *Marguerite des Fossez*, veuve d'*Antoine de Lanvin*, Ecuyer, Seigneur du Plessis-Châtelain, & *Gaspard de Lanvin*, Ecuyer, Seigneur de Courval, touchant le douaire de ladite *des Fossez*, leur mère. Adrien de Mazancourt comparut, en 1539, à la rédaction des Coutumes de Crépy-en-Valois, à cause de sa Seigneurie du Plessis-Châtelain. Il mourut en Janvier 1540, & sa veuve testa le 17 Septembre 1545. Il eut de son mariage :

1. Charles, qui suit;
2. François, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après;
3. Jean, mort jeune;
4. Joachim, Religieux de Saint-Barthélemy de Noyon, Prieur de Bellefontaine;
5. Nicolas, Chanoine & Doyen de Notre-Dame de Nesle en 1545, mort à Moisy, où il est inhumé;
6. Et Jeanne, qui s'est mariée, 1° à *Antoine de Bussy*, Ecuyer, Seigneur de la Mortaye; & 2° à *Louis de Salvert de Montrognon*, Ecuyer, Seigneur de Rouziers. (Elle eut de *Françoise de Lanvin*, sa mère, une donation d'heritages situés à Verbrie, par acte passé devant *Morthier* & *Bertin*, Notaires à Roye, le 2 Septembre 1545 : c'étoit pour la récompenser des avantages faits à ses frères Charles & François de Mazancourt, lors de leurs mariages.)

VI. Charles de Mazancourt, Ecuyer, Seigneur de Mazancourt, Billancourt, Estrées, Belloy, Fresnes, Vicomte de Courval, servit en qualité d'homme d'armes dans la Compagnie de 100 Lances de M. le Dauphin à Péronne en 1535 & 1538. Il avoit épousé, par contrat du 2 Mars 1532, *Marie de Neufchâtel*, fille de *Thibaut*, Baron de Cernay-en-Dormois & de Plancy, en Champagne, & d'*Anne de Rabutin*. Il partagea avec Nicolas, son frère, le 20 Mai 1547, & fit avec sa femme un échange de leur part de Cernay avec *Sébastien de Neufchâtel*, Ecuyer, Seigneur de Cernay & de Rémonville, le 6 Avril après Pâques 1551. Il mourut le 6 Juillet 1556, & le 30 Septembre 1572, ladite *de Neufchâtel*, sa veuve, passa une transaction, sur partage, avec Christophe de Mazancourt, son fils aîné; ce partage se fit entre elle & lui le 27 Octobre 1580. De ce mariage vinrent :

1. Christophe, qui suit;
2. Anne, qui fut femme de *Louis de Pas*, Seigneur de Feuquières & de Rozières, Baron de Jumencourt, Maître d'Hôtel du Roi, qui mourut au mois de Juillet 1590, dont postérité;
3. Jeanne, qui fut femme d'*Antoine de Berlettes*, Seigneur de Clapilly, tué au siège de Mons, en Hainaut, & elle, morte le 1er Juillet 1599, âgée de 52 ans;
4. Anne, morte sans alliance à Billancourt;
5. Antoinette, qui fut femme de *Pierre de*

Drouin, Seigneur de Dampleux, près de Villers-Cotterêts;

6. Et Renée, qui s'eſt mariée, 1° à *Charles du Pleſſis*, Seigneur de Sertemont, Enſeigne de la Compagnie d'hommes d'armes de M. de Piennes, lequel fut aſſaſſiné, en 1587, par Antoine d'Ardres, Seigneur & Baron de Creſcignes, qui pour cet effet, obtint des Lettres de rémiſſion au mois de Décembre 1591, entérinées en la Prévôté de l'Hôtel du Roi, le 15 Mai 1593; & 2° à N.... *de Bazentin*. Elle mourut au mois d'Août 1622.

VII. Christophe, Seigneur de Mazancourt, Billancourt, Freſnes, Génermont, Châteaufort, Crémery, Hallu, Crennes, & Vicomte de Courval, homme d'armes de la Compagnie de 30 Lances de M. de Piennes, Chevalier de l'Ordre du Roi en 1565, Guidon de ladite Compagnie de 30 Lances, ſuivant deux quittances au Tréſorier des guerres pour le payement de ſa ſolde, l'une du 27 Octobre 1571 & l'autre du 5 Octobre 1573, Gentilhomme ordinaire de la Chambre d'Henri de France, frère du Roi & du Duc d'Anjou, le 28 Mars 1572, Lieutenant de la Compagnie de M. de Piennes (depuis Duc *de Hallwin*), en 1585, eut des Lettres de *committimus* en qualité de Gentilhomme de la Chambre du Roi, le 28 Février 1607, teſta le 3 Février 1617, partagea ſes biens entre ſes fils du troiſième lit, & mourut à Billancourt âgé de 80 ans. Il avoit épouſé, 1° le 13 Février 1563, *Jeanne de Roncherolles*, morte le 25 Mai 1587, fille de *Philippe*, Baron de Hugueville, &c., & de *Suſanne de Guiſencourt*; 2° *Charlotte de Boſſebec*, Dame d'Autrêches, veuve de *Nicolas de Gonnelieu*, Seigneur de Juvancourt, Capitaine de Pierrefonds, premier Ecuyer de la Grande Ecurie du Roi, & fille de *François de Boſſebec*, & de *Françoiſe de Fretel*, dont il eut huit enfans, morts jeunes; & 3° le 9 Juin 1596, *Suſanne de Poix*, fille & héritière de *Jean de Poix*, Seigneur de Séchelles, Chevalier de l'Ordre du Roi, Conſeiller & Chambellan du Duc d'Alençon, & de *Jacqueline de Proiſy la Bove*. Son père ſubſtitua par ſon teſtament, en ſa faveur & celle de ſes enfans, ſon bien & ſon nom. Elle fit un accord en 1604, avec *David de Poix*, ſon frère, Seigneur de Séchelles : c'eſt ce qu'on lit dans le tom. VII de l'*Hiſt. des Grands Officiers de la Couronne*, & le *Journal d'Henri III*, tom. II, p. 232, marque qu'elle ſe convertit à la Religion Catholique la veille de Pâques de l'an 1608. Christophe de Mazancourt eut du premier lit :

1. Léonor, Vicomte de Courval, qui naquit le 18 Mars 1566, Guidon de la Compagnie d'hommes d'armes du Comte de Chaulnes; il fut tué en duel pendant la Ligue, s'étant battu le 8 Juillet 1592 contre Georges de Milly;
2. Joachim, né en 1572, mort jeune;
3. Christophe, né le 7 Mai 1578, mort jeune;
4. & 5. Anne & Marie, auſſi mortes jeunes.

Et du troiſième lit vinrent:

6. Jacques, Seigneur de Courval, baptiſé à Billancourt, mort à Paris le 2 Mars 1615;
7. David, qui ſuit;
8. Charles-Christophe, rapportée après ſon aîné;
9. Anne, née en 1604;
10. Catherine, morte au berceau;
11. Et Madeleine, qui fut femme de *François de Hanu*, Chevalier, Seigneur de la Horgne, la Folie & Guignicourt.

VIII. David de Mazancourt, dit *de Poix*, Seigneur de Mazancourt, Billancourt, Freſnes, Génermont, Châteaufort, Crécy, Hallu, Fouchet & Crémery, par le teſtament de ſon père, né en Janvier 1607, qualifié *Conſeiller du Roi en ſes Conſeils*, Capitaine de 100 hommes d'Infanterie dans le Régiment de Chanceaux, le 26 Février 1628, enſuite Capitaine d'une Compagnie légère Allemande, le 28 Août 1635, & Capitaine de Cavalerie en 1638, mourut à Moyenvic le 31 Janvier 1670. Suivant une Sentence du Prévôt de Paris, il avoit épouſé, le 1er Juillet 1619, *Julienne de Barat*, âgée de 14 ans, fille de *Galois de Barat*, Seigneur de Chanceaux, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Meſtre de Camp de Cavalerie, & de *Renée de Bois-Yvon*. De ce mariage il eut :

1. Jean-Baptiste de Poix, Seigneur de Mazancourt, Billancourt & d'Epayelles, Colonel du Régiment de Courval après la mort de Charles-Christophe, ſon oncle; il fut tué en Catalogne ſans avoir été marié, laiſſant pour héritière ſa ſœur aînée;
2. Diane-Madeleine, héritière des biens de ſa branche, qui s'eſt mariée, par contrat du 24 Mai 1655, à *Louis de Pas de Feuquières*, Commandant dans la ville de Verdun, mort le 13 Janvier 1670, dont deux fils & ſept filles Religieuſes, l'une deſquelles, nommée *Diane*, fit ſes preuves de nobleſſe pour être reçue Chanoineſſe de l'Egliſe de Sainte-

Marie de Metz, devant *Bertrand* & *Bardet*, Notaires Royaux à Metz, le 25 Juin 1673. Voy. PAS DE FEUQUIÈRES;

3. Et MARIE, femme de N... *de Tyais*, Seigneur de Beaumarchais.

VIII. CHARLES-CHRISTOPHE DE MAZANCOURT, Vicomte de Courval & de Crennes (fils puîné de CHRISTOPHE, & de *Sufanne de Poix*, fa troifième femme), né en Janvier 1608, obtint du Roi, étant Gouverneur de Mayence, des biens confifqués, en récompenfe de ceux qu'il avoit en Franche-Comté, le 19 Avril 1646, fut Colonel d'Infanterie, puis de Cavalerie, enfuite Maréchal de Camp le 19 Mars 1649. Le 17 Juin fuivant, il eut le commandement en chef des Villes, Châteaux & Troupes du Roi au Bas-Rhin, & fut gratifié de 1000 écus de penfion. Il étoit Lieutenant Général des Armées du Roi, quand il fut tué à la bataille de Réthel le 13 Décembre 1650, s'étant auparavant fignalé à la défenfe de la ville d'Uberlingen. Il avoit époufé, le 24 Mars 1641, *Madeleine-Diane de Marmier*, veuve de *Léonor Chabot*, Comte de Brion, Mirebeau, & fille de *Clériadus de Marmier*, Seigneur de Gatey, Baron de Talmay & de Saint-Julien, Chevalier d'honneur au Parlement de Dôle, Grand Bailli d'Aval, en Comté, Sergent Général de Bataille pour le Roi d'Efpagne, & de *Claude-Renée de Pontaillier*. De ce mariage vinrent :

1. CHARLES-CHRISTOPHE, qui fuit;
2. MADELEINE, Fille d'honneur de la Reine MARIE-THÉRÈSE D'AUTRICHE, qui s'eft mariée, à Saint-André-des-Arcs à Paris, le 25 Février 1673, à *François d'Ambly*, II[e] du nom, Chevalier, Marquis des Ayvelles, Seigneur dudit lieu, &c., dont elle fut la feconde femme & eut poftérité. Voy. AMBLY.
3. CHARLOTTE-FRANÇOISE, Chanoineffe de Remiremont, puis qui s'eft mariée à *Philippe de Sonnet*, Ecuyer, Seigneur d'Auxon, dont des enfans;
4. Et JEANNE-MARIE, qui s'eft mariée 1° à *Melchior de Voigne*, Baron de Beaupré, d'Auxerre; & 2° à *Charles Hue*, Seigneur de Courfon. (Elle n'a point eu d'enfans de fes deux maris.)

IX. CHARLES-CHRISTOPHE DE POIX DE MAZANCOURT, Chevalier, Comte de Courval, Aide de Camp du Marquis *de Renel*, fon oncle, puis Capitaine & Major d'un Régiment de Dragons en 1685, avoit époufé *Marie-Franchie de Remigny de Joux*, fille du Lieutenant de Roi de Nivernois, morte fans enfans & inhumée à Saint-André-des-Arcs à Paris le 27 Juin 1694, en préfence de MM. *d'Ambly* & *des Ayvelles*, fes neveux.

SECONDE BRANCHE.

VI. FRANÇOIS DE MAZANCOURT, Ecuyer, Seigneur du Pleffis-Châtelain, au Bailliage du Valois (fecond fils d'ADRIEN, & de *Françoife de Lanvin*), fervit en qualité d'homme d'armes d'une Compagnie de 100 Lances des Ordonnances du Roi, fous la conduite du Duc d'Albany, qui fut revue à Mors, en Auvergne, le 8 Avril 1529, & il fe trouva au nombre de la Compagnie de 80 Lances de M. le Dauphin à Péronne, ès-années 1549 & 1551. Il époufa, par contrat paffé devant *Sorel*, Tabellion de la Prévôté de Roye, le 4 Février 1531, *Jeanne des Foffez*, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur de Siffy, &c., & de *Jeanne de Chin*. Il tranfigea pour la dot de fa femme avec fon beau-père, devant les Notaires de Nesle, le 8 Octobre 1534; donna procuration, le 19 Mai 1561, à *Mariage* & *Fricaut*, Notaires Royaux en la Prévôté de Pierrefonds, pour traiter du mariage de JEAN DE MAZANCOURT, fon fils, & paffa une quittance de 550 livres le 2 Juillet fuivant, devant les mêmes Notaires, au profit de fondit fils. Lui, & fa fœur JEANNE, étant en procès contre CHARLES, leur frère aîné, au fujet du partage paffé entre eux le 20 Mai 1547, ils lui firent fubir une interrogation, le 30 Juillet 1563, devant *Louis Châtelain*, Lieutenant à Noyon. Sa femme & lui tranfigèrent, le 22 Juillet 1565, avec leur fils touchant les 400 livres de rente qu'ils lui avoient promis lors de de fon mariage devant *Mouchy* & *Courtefeys*, Notaires Royaux à Laon. Leurs enfans furent :

1. JEAN, qui fuit;
2. ADRIENNE, qui fut femme de *Jean du Pleffis*, Ecuyer, Seigneur de Terpigneux, Enfeigne de la Compagnie de 50 hommes d'armes du Seigneur de Foffeux;
3. FRANÇOISE, qui fut femme, en 1565, de *Nicolas de Chambly*, Ecuyer, Seigneur de Charcy & en partie de Monthenault;
4. Et CHARLOTTE, qui s'eft mariée, en 1570 ou 1572, à *Altofe Durant*, Ecuyer, Seigneur de Vaucourtois, en Brie.

VII. JEAN DE MAZANCOURT, Ecuyer, Seigneur du Pleffis-Châtelain, de Viviers, d'Attichy en partie & de Ruffy, en Valois, fervit fous le titre d'Archer des Ordonnances du Roi dans la Compagnie de M. de Damville

à Pignerol; fut employé au nombre des hommes d'armes de la Compagnie de 10 Lances d'Henri de Montmorency, Seigneur de Damville, suivant le rôle de la montre qui en fut faite à Castres, le 25 Mai 1572. Le 14 Juin suivant, il rendit hommage au Roi en sa Chambre des Comptes de Paris pour ses droits de censive, Seigneuriaux & Mairie qu'il avoit au Village & Châtellenie de Viviers, relevans de la Châtellenie de Crépy. Etant Commissaire ordinaire des Guerres, il certifia des montres de Compagnies d'Ordonnances, qu'il avoit passées en revue en 1574, 1575, 1578 & 1580 : son sceau qui se trouve à ces montres prouve qu'il portoit: *écartelé*, *aux* 1 *&* 4 *un chevron accompagné de* 3 *coquilles ; & aux* 2 *&* 3 *trois fasces aléśées,* peut-être à cause *de Lanvin*, dont étoit sa grand'mère. Il fut aussi, selon des *Mémoires*, Capitaine de la Marine, & une Généalogie marque qu'il fut fait Gouverneur de la Ville & du Château de Roquecourbe, en Languedoc, près de la ville de Castres, le 27 Novembre 1569. Il avoit fait un accord, le 6 Mars de la même année, avec sa mère, devant *Husson,* Tabellion de la Prévôté de Pierrefonds, au sujet de la donation que feu son père & elle lui avoient faite du lieu Seigneurial du Plessis-Châtelain, le 9 Mai 1561, & testa, le 13 Avril 1616, devant *Adrien le Vasseur,* Curé de Chantilly. Il avoit épousé, par contrat passé, le 14 Juin 1561, devant *Escorcherel* & *Fromont*, Tabellions de la Vicomté d'Evreux, du consentement de *Diane de Poitiers*, Duchesse de Valentinois, *Marie de Poitiers,* fille de *Philippe,* Ecuyer, Seigneur de Mailly, en Champagne, Maître ordinaire du Roi, & de *Marguerite de Bièvre*. De ce mariage vinrent :

1. Henri, né au Château de Viviers le 3 Décembre 1563, qui eut pour parrain *Jean de Lanvin*, Ecuyer, Seigneur de Blérancourt, & pour marraines *Diane de Poitiers*, Duchesse de Valentinois, & *Antoinette de la Marck*, épouse d'*Henri*, Duc *de Montmorency*, Pair & Connétable de France ;
2. Georges, né le 8 Mars 1565, Cornette des Chevaux-Légers, tué âgé de 24 ans à la bataille de Senlis, donnée le 17 Mars 1589 ;
3. Antoine, né le 4 Mars 1567, mort jeune ;
4. Henri, qui suit ;
5. Jean, né le 12 Mai 1571, nommé par *Jean de Poitiers*, son oncle maternel, Abbé de Saint-Samson ;
6. Pierre, né le 18 Juillet 1572, tué par les Huguenots dans une rencontre près de Villers-Cotterêts, le 15 Juillet 1592 ;
7. Philippe, né le 26 Août 1575, mort jeune ;
8. Et Charles, auteur de la troisième branche, rapportée ci-après.

VIII. Henri de Mazancourt, qualifié *Ecuyer,* puis *Chevalier,* Seigneur du Plessis, Viviers, des Grandes-Armoises, Taillefontaine & Vaucelles, né le 3 Décembre 1568, eut pour parrain *Henri,* Duc *de Montmorency,* Pair & Connétable de France; transigea, le 16 Août 1594, avec ses père & mère, touchant les 1500 livres qu'ils lui avoient promis lors de son mariage par acte passé devant *Chavigny,* Notaire Royal à Villers-Cotterêts. Son père & lui firent un échange avec Octavien Doye, Seigneur d'Attichy, de tous leurs droits dans la Seigneurie d'Attichy, pour une rente de 397 écus, devant *Bergeon,* Notaire à Paris, le 30 Novembre 1594. Il assista, en 1603, au mariage de Charles, son frère (tige de la troisième branche), étant alors qualifié *Gentilhomme ordinaire de la Maison du Roi.* Il avoit épousé, par contrat passé devant *Normand,* Notaire au lieu de Bosmont-sous-la-Bove, au Bailliage de Vermandois, le 22 Janvier 1593, *Isabeau de Proisy,* fille de *François,* Baron de la Bove, Seigneur de Proisy, Chevalier de l'Ordre du Roi, Bailli de Vermandois, & d'*Anne de Bossut.* Il fit un accord avec ses enfans, le 12 Novembre 1631, devant *la Motte*, Notaire à Presles, au Bailliage de Vitry, pour le remplacement de 30,300 livres, prix des terres des Armoises, d'Hocle & de Saint-Pierremont qu'il avoit vendues & qui provenoient du chef de ladite Dame *de Proisy*, leur mère. Il assista, en 1644, au mariage de François de Mazancourt, Ecuyer, Seigneur de Carouge, son neveu. Henri eut pour enfans :

1. Jean, qui suit;
2. Simphorien, Seigneur de Taillefontaine, partagé avec ses frères & sœurs, en 1631, lequel assista au mariage d'Henri, son neveu, Seigneur de Viviers en 1643, & à celui de François, Seigneur de Carouge, son cousin germain, en 1644. Il demeuroit à Vauciennes, en Valois, en 1653 ;
3. Henri, Ecuyer, Enseigne de la Compagnie du Sieur de Vidal; il fut tué au siège de Trèves n'étant âgé que de 16 ans ;
4. Diane, partagée en 1631, qui s'est mariée, le 6 Février 1606, à *Hercule des Fossez,*

Chevalier, Seigneur de Siffy, &c., dont elle n'eut point d'enfans. Voy. FOSSEZ (des);
5. Et Elisabeth, vivante en 1631.

IX. Jean de Mazancourt, Ecuyer, Seigneur de Viviers, partagea avec ses frères & sœurs la succession de leur mère, le 22 Novembre 1631, devant *de Parts*, Notaire Royal à Muret, & mourut en Lorraine, en 1635, servant dans l'armée du Duc d'Angoulême. Il avoit épousé, par contrat du 10 Mai 1622, passé devant *Henri Blanchon*, Notaire à Fismes, *Marie de Lizines*, fille d'*Antoine*, Ecuyer, Seigneur d'Auberval, de Bruys & du Mont-Saint-Martin, Capitaine dans le Régiment de Picardie & Gouverneur de Fismes, & de *Susanne de Lizines*, dont vinrent :

1. Henri, qui fuit;
2. Louis, Ecuyer, Seigneur de Bruys, Gendarme de la Compagnie de M. le Dauphin en 1667, étant alors âgé de 37 ans;
3. Marie, qui fut femme de *Charles de Cointel*, Ecuyer, Seigneur de l'Epine, dont des enfans;
4. Et Charlotte, fille en 1690.

X. Henri de Mazancourt, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Viviers, dans l'Election de Crépy, transigea avec ses frères & sœurs le 28 Avril 1653, sur la succession de leur père, devant *Boucher* & *Petit*, Notaires à Soissons, suivant un Arrêt du Parlement, du 13 Août 1654, qui ordonna l'exécution de leur transaction. Il fut maintenu dans sa noblesse avec Louis, son frère, sur leurs preuves remontées à l'an 1524, par Jugement de M. Dorieu, Intendant de Soissons, du 18 Juillet 1667; donna aveu & dénombrement de ses fiefs de Viviers & de Longavesnes, mouvans du Duché de Valois & du Château de Crépy, à un Commissaire du Roi, le 24 Mars 1676, & mourut au mois d'Août 1695. Il avoit épousé, 1° par contrat passé devant *Laurent Bontemps*, Notaire au lieu du Mont-Notre-Dame, au Bailliage de Soissons, le 28 Juin 1643, *Louise d'Aucquoy*, fille de *Claude*, Seigneur de Couvrelle & de Branges en partie, & de *Louise d'Harzillemont*; & 2° par contrat du 29 Mars 1685, passé devant *Gosset*, Notaire à Soissons, *Catherine Miolle*, fille d'*Adam*, Lieutenant des Chasses du Gouvernement de Soissons, & de *Catherine Noël de la Baune*. (Sa veuve produisit ses armes à Crépy pour l'*Armor. général* en 1698.) Du premier lit vinrent :

1. Henri-Christophe, âgé de 17 ans en 1667, qui mourut Mousquetaire du Roi;
2. Susanne, qui s'est mariée 1° à *Jean-Louis du Glas*, Ecuyer; & 2° à *Charles de Chrestien*, Seigneur de Bonneil, en Valois, Maréchal des Logis de la Compagnie des Gardes de M. le Duc d'Orléans.

Et du second lit sortirent :

3. Henri, qui suit;
4. Joseph-Joachim, rapporté après son aîné;
5. Pierre, mort à six ans, vers Pâques, en 1698;
6. Et Marie, âgée de 11 ans en 1699.

XI. Henri de Mazancourt, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur du Plessis & de Viviers, né en 1685, Capitaine au Régiment de Bourgogne, Infanterie, a épousé, par contrat passé le 28 Février 1715, devant *Bouchel*, Notaire à Soissons, *Jeanne-Elisabeth Chevalier*, fille de *Jean*, & de Dame *Marie Charton*. De ce mariage sont issus :

1. Michel, Abbé Commendataire de l'Abbaye de la Réau, & Chanoine de l'Eglise Cathédrale de Noyon;
2. Gabriel-Auguste, qui suit;
3. François-Joachim-Eléonor-Martin, Chevalier, Seigneur de Voisins, Camelin, &c., ancien Capitaine au Régiment Dauphin, Cavalerie, & Chevalier de Saint-Louis, non marié;
4. Marie-Henriette-Elisabeth, Religieuse à la Maison Royale de Saint-Cyr;
5. Et Charlotte, Religieuse à la Présentation de Senlis.

XII. Gabriel-Auguste, Comte de Mazancourt, Seigneur du Plessis & de Viviers, Brigadier des Armées du Roi, Lieutenant-Colonel au Régiment de Bourbon, Cavalerie, a épousé, par contrat du 13 Février 1759, passé devant *Bessonnet*, Notaire à Paris, *Victoire-Thérèse Hardouin de Beaumois*, fille de *Charles Hardouin de Beaumois*, Ecuyer, Trésorier de l'Ordre du Saint-Esprit, & de *Jeanne-Marguerite de Nesle*, dont sept enfans: les cinq premiers sont morts en bas âge, & les deux autres vivans sont :

1. Benoît-Jean-Louis-Edme-Gabriel, Comte de Mazancourt, né à Paris le 30 Juin 1771;
2. Et Jeanne-Chantal-Elisabeth-Michelle, née à Paris le 10 Septembre 1773.

XI. Joseph-Joachim de Mazancourt, Chevalier, Seigneur de Fresnoy, Boissy, &c., baptisé à Notre-Dame de Viviers, le 31 Juil-

let 1690 (fils puîné d'HENRI DE MAZANCOURT, IIe du nom, & de *Catherine Miolle*, sa seconde femme), Lieutenant de la Compagnie Colonelle du Régiment de Bourgogne, Infanterie, puis Capitaine dans ce Régiment en 1714, Chevalier de Saint-Louis en 1721, Capitaine réformé à la suite du Régiment de Gesvres, Cavalerie, le 1er Janvier 1725, Gouverneur des Pages de la Chambre du Roi en 1726, est mort en Janvier 1773. Il avoit épousé *Marie Hardy du Ménillet*, dont il eut :

1. FRANÇOIS-JOACHIM, qui suit;
2. BAPTISTE-FRANÇOIS-JOSEPH, Chevalier, Capitaine au Régiment de Bourbon, Cavalerie;
3. Et MARIE-ANNE-ELISABETH.

XII. FRANÇOIS-JOACHIM, Marquis DE MAZANCOURT, Seigneur de Fresnoy, de Boissy, &c., Lieutenant au Régiment des Gardes Françoises & Chevalier de Saint-Louis, a épousé, en Juin 1769, *Jeanne-Anne de Jouenne d'Esgrigny*, fille de *Jean-René*, Comte d'Esgrigny, Chevalier, Seigneur des Fossés, d'Haramont & des Marets, Chevalier de Saint-Louis, dont il a eu jusqu'à ce jour :

Un fils, mort en bas âge;
Et AIMÉE-LÉONORE-TRANQUILLE DE MAZANCOURT DE FRESNOY, née en Avril 1770.

TROISIÈME BRANCHE.

VIII. CHARLES DE MAZANCOURT, Ecuyer, Seigneur de Vaumoise, Reuilly, Authiebert, Carouge, Nanteuil & Mareuil-lès-Meaux (huitième fils de JEAN DE MAZANCOURT, & de *Marie de Poitiers*), naquit au Château d'Attichy, le 25 Juillet 1579, & eut pour parrain *Charles de Luxembourg*, Comte de Brienne. Etant Gentilhomme servant de M. le Connétable, il épousa, par contrat du 22 Octobre, 1603, passé devant *Nicolas du Couroy*, Tabellion de la Châtellenie de Guérard, en Brie, *Louise de Fleury*, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur de Carouge, en Brie, près de Coulommiers, & de *Charlotte de Bus*. Il fit hommage, à cause d'elle, comme héritière de *Claude de Fleury*, Ecuyer, Sieur de Mareuil, son frère, aux Seigneur & Dame de Villarceaux, devant *Denis Philippot*, Bailli de Guérard, le 13 Juillet 1624. Leurs enfans furent :

1. CHARLES, qui suit;
2. FRANÇOIS, rapporté après son aîné;
3. Et MARIE, qui s'est mariée, le 24 Mai 1642, à *François le Petit*, Ecuyer, Sieur de Boisgarnier. Elle mourut le 26 Mars 1659, laissant des enfans.

IX. CHARLES DE MAZANCOURT, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Vaumoise, Reuilly & de Taillefontaine, fut présent au mariage de FRANÇOIS, son frère, l'an 1644, & mourut le 24 Septembre 1654. Il avoit épousé, par contrat passé devant *Muret* & son confrère, Notaires à Paris, le 10 Février 1643, *Gabrielle le Peux*, décédée le 8 Octobre 1658, laissant :

1. CHARLES, qui suit;
2. Et ELISABETH, morte fille dans le Couvent de Saint-Michel de Crépy-en-Valois.

X. CHARLES DE MAZANCOURT, IIIe du nom, Seigneur de Vaumoise & de Taillefontaine, Chevau-Léger de la Compagnie de M. de Foucault, l'an 1667, épousa, par contrat passé devant *des Nots* & son confrère, Notaires à Paris, le 2 Janvier 1673, *Marie de Chelles*, de laquelle il n'eut point d'enfans.

IX. FRANÇOIS DE MAZANCOURT, Ecuyer, Seigneur de Carouge & de Guérard, en Brie, baptisé à Vaumoise le 29 Janvier 1615 (second fils de CHARLES, Ier du nom, & de *Louise de Fleury*), Gentilhomme servant du Roi & Lieutenant de la Grande Louveterie de France, mourut au Château de Carouge le 14 Mars 1659. Il avoit épousé, par contrat passé devant *Robert Petit*, Notaire Royal à Bonneil, le 29 Juillet 1644, *Marie le Vert*, fille de *Barnabé*, Ecuyer, Sieur de Rocquemont, Procureur du Roi des Eaux & Forêts & Maîtrises de Paris & de Saint-Germain-en-Laye, & de *Radégonde des Prez*. Elle se remaria avec *Achille de Girard*, Ecuyer, Sieur des Châtelliers, Capitaine au Régiment de Poitou, dont elle n'eut point d'enfans. Elle mourut à Yèvre-le-Châtel, le 20 Septembre 1691 & fut inhumée dans l'Eglise paroissiale dudit lieu. Du premier lit elle eut :

1. ROBERT, qui suit ;
2. FRANÇOIS, né le 15 Décembre 1650, mort le 16 Janvier 1651 ;
3. CHARLES-FRANÇOIS, rapporté après son aîné;
4. Et MARIE, qui s'est mariée, le 8 Juillet 1688, à *Guy le Baillif*, Ecuyer, Seigneur de Godenvillers, Conseiller du Roi & son Procureur au siège d'Yèvre-le-Châtel, dont *Marie-Françoise le Baillif*, née en 1691.

X. ROBERT DE MAZANCOURT, Seigneur de

Carouge & de Guérard, en Brie, né le 2 Décembre 1645 & baptifé à Bonneil le 25 fuivant, Lieutenant des Chaffes & au Gouvernement de Fontainebleau, époufa, par contrat paffé à Paris, le 17 Mars 1679, devant *Robuffe* & *le Chanteur*, Notaires, *Françoife Jacquart*, fille d'*Antoine*, Sieur du Chartier, Secrétaire des commandemens de M. le Duc d'Orléans, & de *Marie Varade*. Leur mariage fut célébré à Saint-Etienne-du-Mont à Paris, le 18 Mars 1679. Il mourut le 15 Mai 1687 & fut enterré le lendemain dans le chœur de l'Eglife d'Avon de Fontainebleau. Sa veuve fut maintenue dans fa nobleffe par Jugement de M. Phélypeaux, Intendant de la Généralité de Paris, du 27 Avril 1699. Leurs enfans furent :

1. Marie, morte après fon baptême ;
2. Anne-Françoise, vivante en 1699 ;
3. Victoire, morte à 4 ans ;
4. Autre Marie, morte à 2 ans ;
5. Claude-Elisabeth, vivante en 1699 ;
6. & 7. Marie-Anne, & une autre fille, mortes jeunes.

X. Charles-François de Mazancourt, Ecuyer, né le 19 Août 1654 (troifième fils de François, Ecuyer, Seigneur de Carouge, &c., & de *Marie le Vert*), Commiffaire ordinaire de l'Artillerie, fut tué au fiège d'Avigliana, en Piémont, le 27 Janvier 1691. Il avoit été marié à Marfeille, en Provence, dans l'Eglife des Accoules, le 14 Novembre 1684, avec *Anne de Mafargues*, fille de *Jean*, Ecuyer, & de *Madeleine Laigneau* ; il en eut :

Charles-François, Ecuyer, né en la Citadelle de Marfeille le 25 Août 1690 ;
Et Marie-Anne, née au même lieu le 14 Août 1685.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 coquilles du même.*

MAZARINI, Famille, dit-on, originaire de Montaldeo, dans l'Etat de Gênes, d'où les aïeux de Pierre Mazarini fortirent dans le XVI[e] fiècle, pour aller s'établir en Sicile.

Pierre Mazarini, né à Palerme, s'établit à Rome, où il mourut le 14 Novembre 1654, âgé de 78 ans. Il avoit époufé *Hortenfia Buffalini*, fille d'*Octavio*, & de *Françoife de Bellon*, de Turin. Leurs enfans furent :

1. Jules Mazarini, né à Pefcina, dans les Abbruzzes, le 14 Juillet 1602. Il embraffa l'Etat Eccléfiaftique par les foins du Cardinal Barberini, qui le fit Référendaire de l'une & l'autre fignatures & Nonce Apoftolique en Savoie. La poffeffion de Cafale, dans le Montferrat, qu'il prit au nom du Pape & qu'il remit à la France, lui attira la bienveillance du Cardinal de Richelieu. Il fut nommé Cardinal à la recommandation de Louis XIII, gouverna la France pendant la Régence de la Reine Anne d'Autriche, & après la majorité du Roi, en qualité de premier Miniftre, depuis le mois de Mai 1643, jufqu'à fa mort, arrivée le 9 Mars 1661, au Château de Vincennes, d'où fon cœur fut porté aux Théatins de Paris, & fon corps mis, le 6 Septembre 1684, dans la Chapelle du Collége Mazarin, dit *des Quatre Nations*, qu'il avoit fondé. Les biens immenfes, qu'il avoit acquis, pafférent, pour la plus grande partie, à *Armand-Charles de la Porte*, Duc de la Meilleraye & de Mazarin, par le mariage qu'il contracta avec *Hortenfe Mancini*, fa nièce, & il inftitua héritier *Philippe-Julien Mancini*, fon neveu, dans les Duchés de Nevers & de Donzy & dans les biens d'Italie & autres portés dans fes teftament & codicille, des 6 & 7 Mars 1661, à condition que lui & fes fucceffeurs prendroient le nom & les armes de Mazarini avec celles *de Mancini*.
2. Michel, né en 1607, Religieux, puis Général de l'Ordre de Saint-Dominique, qui fut facré Archevêque d'Aix, à Rome, au mois de Juillet 1645, créé *Cardinal*, du titre de *Sainte-Cécile*, le 7 Octobre 1647, Envoyé peu après Vice-Roi de Catalogne, où il fuccéda à Louis de Bourbon, Prince de Condé. Il mourut à Rome le 1[er] Septembre 1648, âgé de 41 ans & fut enterré dans l'Eglife des Dominicains de la Minerve ;
3. Laure-Marguerite, morte à Rome le 9 Juin 1685, laiffant de fon mariage, contracté le 6 Juillet 1634, avec *Jérôme Martinozzi*, Gentilhomme Romain, deux filles : *Laure Martinozzi*, qui s'eft mariée, en 1655, à *Alphonfe d'Efte*, III[e] du nom, Duc de Modène & de Reggio, dont elle eut poftérité. Voy. ESTE (d'). Elle eft morte à Rome le 18 Juillet 1687 ; & *Louife-Marie Martinozzi*, qui s'eft alliée, le 22 Février 1654, à Armand de Bourbon, Prince de Conty, Gouverneur de Languedoc, dont elle eut des enfans. Voy. BOURBON. Elle eft morte à Paris le 4 Février 1672, âgée de 35 ans & fut inhumée dans le chœur de l'Eglife Saint-André-des-Arcs ;
4. Et Hiéronyme, qui s'eft mariée à *Michel-Laurent Mancini*, Baron Romain, dont defcendent les Ducs de *Nevers*, Pairs de France. Voy. MANCINI.

Les armes de Mazarini font : *d'azur, à la hache consulaire d'or, liée d'argent & pofée en pal; à la fafce de gueules, chargée de 3 étoiles d'or, brochante fur le tout.*

MAZENOD, Famille établie en Provence.

I. Charles Mazenod, de la ville de Lyon, paffa en Provence & s'établit à Marfeille. Louis XIV lui accorda des Lettres de nobleffe en 1653, enregiftrées le 23 Mai de l'année fuivante, confirmées par d'autres Lettres, données en Avril 1667, enregiftrées le 22 Juin fuivant. Il avoit époufé, le 31 Décembre 1649, *Jeanne de Thomas*, dont il eut :

1. Charles-Joseph, qui fuit;
2. N..... de Mazenod, qui s'eft mariée à N... *de Thomas-la-Garde;*
3. Et Marguerite, qui a époufé, par contrat du 23 Janvier 1684, *François d'Arène*, IV[e] du nom, dont des enfans. Voy. ARÈNE-CONKUBLET.

II. Charles-Joseph de Mazenod, Seigneur de Beaupré, époufa, le 21 Mai 1678, *Marie Grimaldi*, de laquelle il eut :

1. Charles-Vincent, qui fuit;
2. Jeanne, qui s'eft mariée 1° à *Philippe-Guillaume d'Efcalis de Sabran*, Baron d'Anfouis ; & 2° à noble *François-Xavier de Lombard de Montauroux*, Ecuyer, Seigneur de Malignon ;
3. Et autre Jeanne, qui fut femme de *Gafpard d'Antoine de Venel*, Confeiller en la Cour des Comptes, dont poftérité. Voy. ANTOINE.

III. Charles-Vincent de Mazenod, Seigneur de Beaupré, époufa, le 25 Mai 1717, *Marie-Anne de Mourgues*, Dame de Callian, dont font iffus :

1. Charles-Alexandre, qui fuit;
2. Et N..... de Mazenod, Chanoine de l'Eglife de Marfeille & Vicaire Général de ce Diocèfe.

IV. Charles-Alexandre de Mazenod, Seigneur de Saint-Laurent, Préfident en la Cour des Comptes, Aides & Finances, a époufé, le 1[er] Juillet 1743, *Urfule-Félicité-Elifabeth de Laugier de Saint-André*, fille unique de noble *Antoine de Laugier*, de la ville d'Aix, Chevalier de l'Ordre du Roi, de laquelle font nés quatre fils.

(C'eft ce que nous favons, d'après l'*Hift. héroïque de la nobleffe de Provence*, tom. II, p. 125, fur cette Famille, qui porte pour armes : *d'azur, à 3 molettes d'éperon d'or ; au chef coufu de gueules, chargé de 3 bandes d'or.*

MAZIÈRE, Famille originaire de Pontoife, qui fubfifte en deux branches, dont l'aînée s'eft établie à Vienne, en Dauphiné, au milieu du dernier fiècle, fuivant une tranfaction du 17 Octobre 1689.

I. Louis de Mazière, Ecuyer, Maire perpétuel des Ville & Faubourgs de Pontoife, y mourut fort âgé, dans un tems de pefte, en 1638. (On voit par un certificat authentique des Officiers Municipaux de Pontoife, donné le 9 Décembre 1707, que les meubles, papiers & titres de cette Famille furent pillés ou brûlés dans ce tems de calamité.) Ce Louis de Mazière eut pour enfans de *Claude le Roy*, fon époufe,

1. Jean, qui fuit;
2. Et Jérôme, rapporté après fon aîné.

II. Jean de Mazière, Ecuyer, fit une tranfaction, le 17 Octobre 1689, paffée devant *Bruneau*, Notaire à Verfailles, par laquelle il vendit & céda à Albfrt, fon neveu, tous les biens qu'il avoit de Louis, fon père, fitués à Pontoife & aux environs, moyennant la fomme ftipulée dans l'acte. Jean paffa à Vienne, en Dauphiné, où il époufa *Artaude le Maître*, de laquelle vinrent entr'autres enfans :

1. Antoine, qui fuit;
2. Et André, Chanoine, Archidiacre de l'Eglife de Vienne.

III. Antoine de Mazière, Seigneur de Montfeveroux, Pinet, Bozancieux, &c., Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Lazare, époufa *Catherine Conftantin*, dont plufieurs enfans, entr'autres :

1. Jean-Baptiste, qui fuit;
2. Antoine, Archidiacre de l'Eglife de Vienne;

Et des filles.

IV. Jean-Baptiste de Mazière, Ecuyer, Vice-Bailli du Viennois, Lieutenant Général, Civil, Criminel & d'Epée, au Bailliage & Siège Préfidial de Vienne, qui s'eft marié à *Catherine Boyat*, dont il eut :

1. Antoine-François, qui fuit ;
2. Jacques, mort Officier de Cavalerie en 1744 ;
3. Et Pierre, ancien Officier de Cavalerie, qui s'eft marié, à Huy, ville des Pays-Bas, avec N..... *Horion*, d'une Famille des plus diftinguées.

V. Antoine-François de Mazière, Seigneur

de Saint-Marcel, Montſeveroux, &c., né le 20 Février 1719, Chevalier de l'Ordre du Roi, ſon Conſeiller, Vice-Bailli du Viennois, Lieutenant Général, Civil, Criminel & d'Epée, au Bailliage & Siège Préſidial de Vienne, a épouſé, par contrat paſſé devant *Vernon*, Notaire à Lyon, le 26 Mai 1750, *Anne-Pierrette Guignard de Jons*, fille de *Pierre-Emmanuel Guignard*, Baron de Jons, & de feue Dame *Marie-Anne-Angélique Guignard de Saint-Prieſt*. De ce mariage il a eu deux fils & une fille.

La branche cadette a pour auteur Jérôme de Mazière, Ecuyer (ſecond fils de Louis, & de *Claude le Roy*). Il fut Contrôleur de la Maiſon de la Reine-Mère & Huiſſier ordinaire de la Chambre du Roi. Il eut de ſa femme, dont on ignore le nom :

1. Albert, qui ſuit ;
2. Guillaume, Prêtre, Chanoine de l'Egliſe Cathédrale de Narbonne, enſuite de celle de Saint-Jacques-de-l'Hôpital de Paris, Commandeur de l'Ordre de Saint-Lazare ;
3. Et Alexis, Ecuyer, Sieur du Buat, Enſeigne des Vaiſſeaux du Roi.

Albert de Mazière, Ecuyer, Sieur du Buat, a été Huiſſier ordinaire de la Chambre du Roi & auſſi Maire perpétuel des Ville & Faubourgs de Pontoiſe. (Sa poſtérité y ſubſiſte.)

A cette Famille appartiennent :

1° Jacques de Mazière, né le 31 Octobre 1710 (fils de Jacques-André, Capitaine d'Infanterie, mort le 6 Novembre 1721), Chevalier de Saint-Louis, Meſtre de Camp de Cavalerie & Maréchal des Logis de la première Compagnie des Mouſquetaires du Roi ;

2° Marie-Christine de Mazière, née le 31 Juillet 1688, qui s'eſt mariée, le 9 Février 1707, à *Antoine-Robert de Baglan*, Ecuyer (frère de feue la Comteſſe de Marcilly, & de feue Madame *Langlois*, femme du Conſeiller au Châtelet), dont elle a eu une fille, *Antoinette-Chriſtine de Baglan*, née en 1715, qui s'eſt mariée, en 1733, à *Jean-Baptiſte de Lorbehaye*, Seigneur de Montataire & de Gournay, en Picardie, dont vinrent: *Charles-Gabriel*, né le 6 Mars 1736, & *Anne-Mathieu-Jean-Baptiſte*, né le 4 Juin 1742, Mouſquetaire dans la première Compagnie ;

3° César-Eléonor de Mazière, né le 7 Juillet 1730 (fils de César-Louis, Brigadier des Armées du Roi, Lieutenant-Colonel du Régiment Royal-Piémont, Cavalerie, mort le 26 Novembre 1758, & d'*Eliſabeth de la Boulardière*), ancien Mouſquetaire du Roi & Capitaine de Cavalerie dans Royal-Piémont, qui a épouſé, en 1758, N... *de Colonna*, de l'ancienne Maiſon de ce nom en Italie ;

4° Gabrielle-Eléonore de Mazière, née le 6 Janvier 1720, qui eſt Religieuſe aux Dames de l'Aſſomption, à Paris ;

5° N..... de Mazière-Montville, appelé *l'abbé de Montville*, qui eſt Grand Vicaire du Diocèſe de Bazas & Chanoine de Bordeaux ;

6° Et N..... de Mazière, Religieuſe de la Communauté des Filles-Dieu, à Paris, qui a été nommée, en Avril 1764, Abbeſſe de Sainte-Perrine, Ordre de Saint-Auguſtin, Diocèſe de Paris.

Les armes : *d'argent, au cœur de gueules ; au chef d'azur, chargé de 3 étoiles d'argent*. (Mémoire envoyé.)

MAZIS. Voy. DESMAZIS.

MAZOYER (le), en Bretagne, reſſort de Nantes. Ceux de ce nom ont été déclarés *nobles d'extraction* par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 28 Juillet 1670, au rapport de M. Saliou : dans cet Arrêt eſt compris Vincent le Mazoyer, Sieur de Vernon.

Les armes : *d'argent, à 3 cœurs de gueules*.

MAZURIER du REDAN, Famille de Normandie, maintenue dans ſa nobleſſe le 14 Février 1667 & le 28 Décembre de la même année.

Les armes : *d'azur, à 3 trèfles d'or*.

MAZUYER (le), Famille originaire de Picardie, qui avoit des fiefs dans la ville de Paris & ſa ſépulture dans l'Egliſe Saint-Séverin ; elle vient de s'éteindre.

Gilles le Mazuyer, un des deſcendans de cette Famille, Vicomte d'Ambrières, Premier Préſident du Parlement de Toulouſe, ſe diſtingua ſous le miniſtère du Cardinal de Richelieu, qui le chargea de pluſieurs commiſſions importantes. Il étoit en commerce de Lettres avec les perſonnes les plus diſtinguées de ſon tems, particulièrement avec Saint François de Sales, Evêque de Genève : on en conſerve pluſieurs dans la Famille. De ſon mariage avec *Françoiſe de Clary* ou *Cla-*

ris, fille aînée de ***François de Clary***, Premier Préſident du Parlement de Toulouſe, & de ***Gabrielle de Guerrier***. Il en eut :

Henri le Mazuyer, Marquis de Montégut, d'abord Page de Philippe de France, Duc d'Orléans, enſuite Conſeiller, & enfin Procureur Général du Parlement de Toulouſe, lequel avoit épouſé N... ***des Plats***, fille de ***Pierre des Plats de Gragnague***, Préſident du Parlement de Toulouſe, dont vint :

Marie-Joseph le Mazuyer, dernier mâle de ſa Famille, Marquis de Montégut, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Procureur Général au Parlement de Toulouſe, où il eſt mort le 18 Octobre 1749, âgé de 82 ans, lequel avoit été pourvu de la charge de Procureur Général à l'âge de 21 ans, en ayant obtenu la ſurvivance en 1689, & commença à en faire les fonctions en 1694. Il joignit aux qualités de l'eſprit toutes les autres propres à ſon état, & pendant un exercice de près de 55 ans, il en a rempli les devoirs avec une exactitude qui a peu d'exemples. Il eut pluſieurs enfans de N... ***de Lafont***, ſon épouſe, fille de N... ***de Lafont***, Seigneur de Caragoudes; mais deux filles ſeulement ont été mariées, ſavoir:

1. Thérèse-Victoire, morte le 24 Janvier 1741, qui s'étoit mariée, le 15 Octobre 1739, à ***Pierre-Paul***, Seigneur & Baron d'***Oſſun***, en Bigorre, &c., Brigadier de Cavalerie, Ambaſſadeur à Naples & Chevalier des Ordres, duquel elle a été la première femme, & n'a point eu d'enfans. Voy. OSSUN (d');
2. Et Claudine-Jeanne-Gabrielle, qui a épouſé ***Pons***, VIIe du nom, Marquis ***de Thézan***, Comte de Poujol, &c., Chevalier de Saint-Louis & Capitaine de Dragons au Régiment d'Armenonville, dont poſtérité. Voy. THÉZAN.

Les armes de le Mazuyer ſont : *d'azur, au pélican d'or, ſans pitié.*

MÉALET, ou MÉALLET, & MELLET de FARGUES, Famille noble d'Auvergne.

I. Dorde de Méalet, Seigneur de Fargues, de Romegoux & de Glénat, au Diocèſe de Saint-Flour, épouſa ***Antoinette de Sermur***, fille de noble ***Pierre de Sermur***, Seigneur de la Beſſerette, &c. Leur contrat de mariage eſt du 29 Novembre de l'année 1537. Dorde fut fait Lieutenant Général au Gouvernement de Carlat & Murat, par Lettres de Claude de Bourbon, Comte de Buſſet, Gouverneur pour le Roi des Vicomtés de Carlat & de Murat, du 27 Octobre 1560. Il fit ſon teſtament le 6 Novembre 1563, par lequel il fit pour légataire : 1° frère Guyon de Méalet, ſon neveu, Religieux de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, auquel il légua la ſomme de 40 livres de penſion annuelle; 2° Antoine de Méalet, ſon fils puîné, à qui il donna celle de 3,000 livres, & il inſtitua pour héritier univerſel ſon fils aîné, qui ſuit.

II. Jacques de Méalet, Seigneur de Fargues, de Romegoux & de la Capelle, Gentilhomme de la Chambre du Roi, épouſa, par contrat reçu par ***Chirac***, Notaire à Vabres, le 16 Janvier 1564, ***Catherine de Jouvenroux de la Trémoulière***, fille de haut & puiſſant Seigneur ***Raymond de Jouvenroux***, Seigneur de la Trémoulière, de Roffiac & d'Arlanc, & de ***Dauphine du Prat***. Leurs enfans furent :

1. Jean, qui ſuit;
2. N... de Méalet, qui s'eſt mariée à noble *Jean de Barriac*, Seigneur de Barriac & du Caylar;
3. Et Marguerite, qui s'eſt mariée à noble ***Hector de Caſes***, Seigneur de Pons, en 1592.

III. Jean de Méalet, Seigneur de Fargues, de Romegoux, de la Capelle & de Roffiac, épouſa ***Claude Robert de Lignerac***, fille de ***Pantaléon Robert de Lignerac***, Seigneur de Cambon & de l'Eſpinaſſe, & de ***Louiſe d'Anjony***. Ce mariage fut accordé le 23 Septembre 1600. Ils laiſſèrent un fils, nommé

IV. Pantaléon de Méalet, Seigneur de Fargues, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi & Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, qui épouſa, par contrat du 3 Octobre 1622, ***Louiſe de Brugier***, fille d'***Amable***, Ecuyer, Seigneur d'Avenaux, & de ***Louiſe de la Richardie***.

V. Amable de Méalet, Baron de Fargues, Seigneur de Roffiac & autres lieux, épouſa, par contrat du 29 Juin 1673, ***Marguerite de Laparra***, fille de ***Claude***, du lieu de Varboulès, près d'Aurillac, en Auvergne, & de ***Marie de la Ronce***. Cette ***Marguerite*** étoit ſœur de ***Louis de Laparra***, Ingénieur & Lieutenant Général des Armées du Roi, qui mourut, en 1706, des bleſſures qu'il reçut devant Montjouy, près de Barcelone. Le Baron ***de Fargues*** eut pour enfans :

1. N... de Méalet, qui suit ;
2. Et Françoise-Louise, née le 14 Juillet 1677, qui fut reçue à Saint-Cyr, au mois de Juin 1687, sur les preuves de sa noblesse.

VI. N... de Méalet, Baron de Vitrac, ancien Capitaine dans le Régiment du Perche, a épousé, en 1727, N... *de la Carrière*, fille d'*Antoine-Raymond de la Carrière*, pour lors Prévôt ou Vice-Bailli d'Aurillac & de Montauban, de laquelle il a eu :

Un garçon, mort Capitaine dans le Régiment du Perche ;
Et deux filles.

De cette Famille étoit Joseph de Méalet de Fargues, né en 1708, qui fut sacré Evêque de Saint-Claude le 5 Août 1742.

La Gazette de France de 1773, N° 63, art. de Paris, fait mention de Jean-Joseph de Mellet de Fargues, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, Commandeur d'Olloix, Bailli & Maréchal de son Ordre, qui est mort le 22 Juillet 1773, au Château de Fargues, en Auvergne, dans la 67e année de son âge.

Les armes : *d'azur, à 3 étoiles d'argent ; au chef d'or.*

MEAN, Maison originaire de Liège.

Jean de Mean, après la désolation de la ville de Liège, par Charles, Duc de Bourgogne, en 1468, se retira à Herstal, lieu situé près de Liège, & renommé par le séjour qu'y fit autrefois Pépin, père de Charles-Martel.

Georges de Mean, son petit-fils, étant retourné à Liège, en devint Bourgmestre, Conseiller du Conseil ordinaire, & fut reçu par l'Etat de la Noblesse du pays. Etant veuf de *Marie de Fraipont*, il embrassa l'Etat Ecclésiastique, fut Chanoine de la Cathédrale de Liège, & ensuite Chancelier sous le Prince Ernest de Bavière. Il eut plusieurs garçons & une fille, mariée au Baron *de Lamboy*, qui fut mère du Général, Comte *de Lamboy*.

Laurent de Mean, autre descendant de Jean de Mean, dit *de Herstal*, énoncé cousin de Georges dans une preuve faite en Justice, fut aussi Bourgmestre de Liège. Il avoit un frère nommé

Jean de Mean, tige de la branche des Barons de Mean, Seigneurs de *Boleer* & de *Meer*, qui subsiste encore. Ce Jean de Mean, eut deux fils :

1. Pierre, qui suit ;
2. Et Jean, Conseiller au Conseil ordinaire, qui a formé la branche des Barons de Mean, Seigneur de *Pailhe*, aujourd'hui éteinte : la dernière héritière, nommée Marie-Gabrielle-Wilhelmine, Baronne de Mean de la Jonchière, a épousé *Jacques-Ignace-Florent*, Comte *de Liedekerke*, duquel est issu un fils.

Pierre, Comte de Mean & de Beaurieux, Seigneur de Saive, Attrin, Londenne, &c. Conseiller Intime d'Etat, de Conférence & du Conseil Privé du Cardinal-Prince Evêque de Liège, son Député à l'Assemblée des Etats de cette Principauté & du Comté de Looz, Echevin de Liège & Commissaire Déciseur de la ville de Maëstricht ; il mourut à Liège le 7 Février 1757, dans un âge avancé, laissant pour fils

Charles, Comte de Mean & de Beaurieux, célèbre dans la République des Lettres & de la Jurisprudence. (C'est ce que nous savons sur cette Famille n'en ayant point reçu de *Mémoire*.)

MEASTRIUS, en Bretagne, Ressort de Saint-Renan. Ceux de ce nom ont été déclarés *nobles d'extraction*, par Arrêt rendu le 3 Avril 1669, au rapport de M. Deniau, & le 2 Septembre 1670, au rapport de M. des Cartes.

Les armes : *d'or, à 3 quintefeuilles de gueules.*

MEAUCÉ ou MEAUSSÉ, en Beauce : Famille noble qui remonte son origine à

Guillaume de Meaucé, qualifié *Chevalier*, Seigneur de la Rainville, en Beauce, dans la donation en blé & en avoine qu'il fit, en 1250, aux Religieux de Cîteaux, pour le repos de l'âme de ses pères & de la sienne après sa mort.

Ezéchias de Meaucé, Chevalier, Seigneur de la Gatelinière, épousa *Marie du Plessis-Liancourt*, de laquelle il eut :

David de Meaucé, Chevalier, Seigneur d'Aunay-sur-Loire & d'Ancise, en Dunois, par la donation de sa première femme, après la mort de laquelle il vendit ladite Terre au Sieur de Lugat, Gentilhomme ordinaire du Roi ; étant décédé la Terre d'*Ancise* fut vendue au Sieur Ursin, qui la revendit, en 1758, à *Jacques de Reviers*, beau-frère de David de Meaucé, Commissaire Provincial d'Artillerie & Chevalier de Saint-Louis. Il avoit épousé 1° *Catherine du Renier de Boisseleau* ;

& 2° le 26 Mai 1726, *Louise-Anne de Reviers*, née en 1700, fille de *Claude*, Chevalier, Seigneur de Mauny, &c., Lieutenant des Maréchaux de France, & de *Françoise le Bègue de Moyenneville*. Voy. REVIERS. De sa seconde femme il a eu trois garçons.

Les armes: *d'argent, à 3 chevrons de sable.*

* MEAUFFE (LA), en Normandie, Diocèse de Bayeux: Paroisse située, près de la rive droite de la Vire, à une lieue & demie nord de Saint-Lô. Elle relève du Bailliage de Torigny, excepté une partie du Village de la Cresterie, qui dépend de celui de Saint-Lô, comme étant une extension du Fief du Prieuré de Villiers-Fossard. Il y a cinq Fiefs, celui de *la Meauffe*, duquel dépendent les honneurs de l'Eglise; celui de *la Haule*; le Fief de *Camilly* & les Fiefs de *Fors* & de *Villers*. Ils étoient possédés tous cinq par feu *Armand-Jérôme Bignon*, Conseiller d'Etat, Commandeur des Ordres du Roi, Bibliothécaire de S. M. & Prévôt des Marchands de Paris: le premier, par acquisition, en 1764, de *Bonaventure de Saint-Gilles*, Seigneur de *la Meauffe*, & les autres du chef de sa femme, *Marie-Angélique-Blanche Hüe de Vermanoir*. (Extr. du *Dictionnaire des Gaules*, tom. IV, p. 643.)

* MÉAULNE, Famille ancienne de la Province d'Anjou, qui tire son origine de la Terre & Seigneurie de MÉAULNE, située en la Paroisse de Chalonnes-sous-le-Lude, sur la rivière de Méaulne. Elle a été possédée successivement jusqu'à PIERRE, IIe du nom (ainsi qu'on le voit par l'aveu qui lui fut rendu, à cause de sa Terre & Seigneurie de MÉAULNE, le 1er Juin 1454), depuis par les Seigneurs *de Rougebec*, & présentement par ceux *de Savonnières*.—On voit par un acte du 4 Août 1078, un GUILLAUME DE MÉAULNE, Ecuyer, Seigneur de Méaulne, du Clos & de la Bouillière. Par le testament d'Hugues du Bellay, IIIe du nom, fait en l'année 1281, PHILIPPE DE MÉAULNE, Ecuyer, Seigneur de Méaulne, &c., *Henri de Sesmaisons* & *Jean de Mandon*, Ecuyers, sont nommés ses exécuteurs testamentaires. — N... DE MÉAULNE, aîné de cette Maison, ayant tué dans un combat particulier le Comte du Lude, il se retira en Italie, où il a laissé postérité. Les titres de ce nom, depuis 1281 jusqu'en 1392, sont au Château du Lude, d'où relève la Terre de *Méaulne*.

I. GUILLAUME, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur DE MÉAULNE, du Clos & de la Bouillière, reçut aveu à cause de sa Terre de Méaulne, l'an 1392. Son fils,

II. JEAN, Ier du nom, Seigneur DE MÉAULNE, du Clos & de la Bouillière, rendit aveu de sa Terre de Méaulne l'an 1399. Il fut père de

III. PIERRE, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur DE MÉAULNE, du Clos, de la Bouillière & de la Plesserie, qui eut pour enfans:

1. JEAN, qui suit;
2. HENRI, Seigneur de la Girardière, Capitaine de Saint-Christophe, qui mourut sans enfans, l'an 1449;
3. Et JEAN, qui reçut partage en propriété de JEAN, IIe du nom, son frère aîné, le 19 Avril 1443. (On ignore s'il fut marié.)

IV. JEAN, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur DE MÉAULNE, Closmoreau, Saint-Blaise & de la Bouillière, eut pour enfans:

1. PIERRE, qui suit;
2. Et YVON, auteur de la branche des Seigneurs *des Fourneaux* & de *la Métairie*, mentionnée ci-après.

V. PIERRE, IIe du nom, Seigneur DE MÉAULNE, Closmoreau & de la Bouillière, reçut aveu pour sa Terre de Méaulne, le 1er Juin 1454, & fut Lieutenant pour le Roi dans la ville de Château-Gontier. Il épousa *Jeanne de la Rongère*, dont il eut:

VI. GUILLAUME DE MÉAULNE, IIIe du nom, Seigneur de la Bouillière, l'Eperonnière & Coulonges, aussi Lieutenant pour le Roi à Château-Gontier. Il épousa *Marguerite de Tessé*, fille de *Huet de Tessé*, & *de Marie de Mathefelon*. Leurs enfans furent:

1. PIERRE, qui suit;
2. GIRARD;
3. RENÉ, Ier du nom, qui épousa *Marie le Lièvre*, dont il eut pour fille unique
   FRANÇOISE, qui s'est mariée, le 14 Septembre 1529, à *Julien de la Boissière*, Ecuyer, Seigneur des Aulnais.
4. SIMONNE, qui s'est mariée, 1° à *Mathurin des Vaux*, Ecuyer, Seigneur des Vaux; & 2° l'an 1483, à *Jean de Hatry*, Ecuyer, Seigneur de Vaujoint & d'Aligny. En 1490, elle fit le retrait lignager de la Terre de Roueffé, près de Laval, vendue par *Jean de Mathefelon*; elle mourut sans enfans;
5. Et JEANNE, qui s'est mariée à *Olivier de*

Cierzay, Ecuyer, Seigneur de la Fourmondière.

VII. Pierre de Méaulne, III[e] du nom, Ecuyer, Seigneur de Roueffé, &c., époufa *Julienne de la Haye*, dont vinrent :

1. Jocelyn, qui fuit ;
2. Nicolas, Ecuyer, Seigneur de la Guignardière ;
3. Pierre, IV[e] du nom, qui a embraffé l'Etat Eccléfiaftique ;
4. Catherine ;
5. Anne, femme d'*Adam Fumée*, Chancelier de France ;
6. Et Marguerite.

VIII. Jocelyn de Méaulne, Seigneur de Roueffé, &c., fit partage à fes fœurs l'an 1512. Il époufa *Chriftophette de la Houdinière*, dont il eut :

1. René, qui fuit ;
2. Marie, qui époufa, le 25 Juillet 1540, *Mathurin du Pleffis d'Argentré ;*
3. Catherine, qui s'eft mariée à *Jean Baptereau*, Ecuyer ;
4. Et Jacqueline, qui s'eft mariée à *Valentin le Moine*, Ecuyer, Seigneur de Pruant.

IX. René de Méaulne, II[e] du nom, Seigneur de Roueffé, de la Houdinière, &c., fervit dans la Compagnie des 30 Gentilshommes, comme on le voit au Rôle du 16 Août 1562, arrêté à Laval. Il fut Lieutenant pour le Roi en cette Ville, le 21 Janvier 1569, & Chevalier de l'Ordre du Roi le 13 Août 1570. Il époufa *Hardie de la Roche*, de laquelle vinrent :

1. Claude, qui fuit ;
2. Annibal, auteur de la branche des Seigneurs de *Villeneuve*, rapportée ci-après ;
3. Antoinette, qui s'eft mariée, le 29 Décembre 1573, à *Lancelot de la Mattraye ;*
4. Et Anselme, qui s'eft mariée à *Julien de Guérin*, Chevalier, Seigneur du Pleffis-Bardoulais.

X. Claude de Méaulne, I[er] du nom, Chevalier, Seigneur de Roueffé, &c., l'un des 100 Gentilshommes de la Maifon du Roi, fit, le 2 Décembre 1615, le retrait lignager de la Châtellenie de Lancheneil & Seigneurie de la Paroiffe de Nuillé-fur-Vicoin, Terre fortie des Seigneurs *de Mathefelon*. Il époufa *Louife de la Haye de Briffarthe*, dont vinrent :

1. Urbain, qui fuit;
2. Robert, tige de la branche des Seigneurs *des Aulnais*, rapportée ci-après ;
3. Claudine, qui s'eft mariée à *René de Corneillan*, Ecuyer, Seigneur de Larchant, dont eft fortie une fille unique, qui s'eft mariée à *Urbain de la Jaille*, Seigneur de Genneton & de la Haye ;
4. Simonne, qui s'eft mariée à *René du Hamel*, Seigneur du Bois-Ferrand ;
5. Louise, Supérieure au Couvent de Patience, à Laval ;
6. Et Elisabeth, Supérieure au Calvaire à Paris.

XI. Urbain de Méaulne, Chevalier, Marquis de Lancheneil, Seigneur de Roueffé & des Bains, fervit au fiège de la Rochelle en 1626 & fut Grand Maître Enquêteur & Réformateur des Eaux & Forêts de France, aux Départemens d'Anjou, Touraine & Maine. Il époufa *Anne Amelon*, & en eut :

1. Claude, qui fuit ;
2. François, qui mourut fans enfans de fon époufe *Marie Heuslin ;*
3. Françoise, qui s'eft mariée à *Jean de Galon*, Baron des Carreaux & de Viré, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi ;
4. Renée, qui s'eft mariée, 1° le 21 Décembre 1649, à *Jacques de Lancrau*, Chevalier, Seigneur de la Saudraye & de la Motte-Boisroyer, dont poftérité. Voy. LANCRAU ; & 2° le 2 Mai 1664, à *Gabriel de Carion*, Seigneur de l'Eperonnière ;
5. Et Anne, femme de *Jean-Baptifte du Feu*, Chevalier, Seigneur de Saint-Mars & autres lieux.

XII. Claude de Méaulne, II[e] du nom, Chevalier, Marquis de Lancheneil, Seigneur de Roueffé, les Bains & la Girardière, acheta la Terre de Montchevrier & la Seigneurie d'Aftillé de N... de Montecler, qu'il joignit à celle de Lancheneil. Il époufa, le 28 Mai 1667, *Marie-Julie-Judith le Gallegre*, fille unique de *Julien le Gallegre*, Chevalier, Seigneur du Bois-Guignardais & de Saint-Léger, près de Nantes, Capitaine de Vaiffeau, & de *Bonne Guifchard*. De ce mariage il a eu :

1. Henri, qui fuit ;
2. Charles-Jacques, tué au fiège de Kaiferfwerth, en 1702 ;
3. Claude, Seigneur du Bourny ;
4. Julien-René, Seigneur de Roueffé, qui s'eft marié à *Andrée Coutart*, dont il refte une fille unique ;
5. Gabrielle-Anne, qui s'eft mariée à N...... *du Pleffis-Mongenard*, Seigneur de l'Aune, dont font fortis plufieurs enfans ;
6. Françoise-Renée, qui s'eft mariée à *Antoine l'Abbé*, Chevalier, Seigneur de Champagnette, Capitaine de Vaiffeau, dont eft

fortie une fille unique, qui s'eft mariée à *Pierre-Alexandre Foyal de Donnery*, Chevalier, Seigneur de la Sourdière, près de Blois;

7. & 8. Et deux filles, mortes fans être mariées.

XIII. Henri de Méaulne, Chevalier, Marquis de Lancheneil, Seigneur du Bois-Guignardais & de Saint-Léger, époufa, en 1696, *Marguerite de Charbonneau de la Ferté-Efcuefche*, nièce de N..... *de Charbonneau de la Ferté-Efcuefche*, Chevalier de Malte, mort Grand Prieur de Champagne, dont vinrent:

1. Henri-François, Marquis de Lancheneil, qui s'eft marié, en 1733, à Renée-Agnès de Méaulne, fille de Claude-Joseph, Seigneur de Villeneuve, & de Marie-Anne de Méaulne des Aulnais; il mourut fans enfans en 1744;
2. Charles, mort en 1736, fans avoir été marié;
3. Et Marie-Henriette, qui s'eft mariée, le 17 Janvier 1719, à *Jofeph*, Chevalier, Marquis *de Préaux*, &c., Moufquetaire dans la première Compagnie, dont des enfans. Voy. PRÉAUX, en Touraine. (Par cette alliance la branche de Méaulne, Marquis de *Lancheneil*, eft actuellement éteinte dans la Maifon *de Préaux*.)

BRANCHE
des Seigneurs des Aulnais.

XI. Robert de Méaulne, Chevalier, Seigneur des Bains (fecond fils de Claude, Ier du nom, & de *Louife de la Haye de Briffarthe*), époufa *Anne de Sesboues-Marets*, dont il eut:

1. Charles, qui fuit;
2. Et Anne, qui s'eft mariée à *René de Champagné*, Ecuyer, Seigneur de Commer, dont eft forti *Anne de Champagné*.

XII. Charles de Méaulne, Seigneur des Aulnais, époufa *Marie-Agnès de Grafménil*, Dame du Poirier; il en eut:

1. Marie-Anne, qui s'eft mariée à Claude-Joseph de Méaulne, Seigneur de Villeneuve;
2. Marie-Claire-Angélique, qui s'eft mariée à *René de Goué*, Chevalier, Seigneur de la Montre, &c.

BRANCHE
des Seigneurs de Villeneuve.

X. Annibal de Méaulne, Chevalier, Seigneur de Pontalain (fecond fils de René, IIe du nom, & de *Hardie de la Roche)*, époufa, le 13 Février 1594, *Françoife de la Balgoullière des Vaux*, de laquelle il eut:

XI. René de Méaulne, IIIe du nom, Seigneur de Lizambardière & de Pontalain, qui époufa *Marie le Maire-de-la-Roche-Jacquelin*. Ses enfans furent:

1. René-Brandelis, qui fuit;
2. Et René, Seigneur de Pontalain, qui fut père de

   Claude, qui s'eft marié à N..., Comteffe *de Langourla;* il mourut fans enfans.

XII. René-Brandelis de Méaulne, Chevalier, Seigneur de Villeneuve, du Pleffis & de Saint-Fraimbault, époufa *Françoife du Mefnil*, dont il eut:

1. René-Joseph, qui fuit;
2. Claude, Commiffaire d'Artillerie, qui s'eft marié, à Gravelines, à *Marie de Molant*, de laquelle il a eu plufieurs enfans, tous morts au fervice du Roi; il n'en refte qu'une fille, qui n'eft point mariée;
3. Jean-Baptiste, Prêtre, Curé de Chaillant;
4. Françoise, qui s'eft mariée à *Claude de Goué*, Chevalier, Seigneur de Clivoy;
5. Renée, Religieufe à l'Abbaye du Ronceraye, à Angers;
6. Claude, qui s'eft mariée à N... *le Conte*, en Normandie;
7. Et Anne-Madeleine, qui n'a point été mariée.

XIII. René-Joseph de Méaulne, Chevalier, Seigneur de Villeneuve, Saint-Fraimbault, le Pleffis, &c., époufa 1° *Gillonne le Magron de Courcelles*; & 2° *Madeleine de Thiennes*. Les enfans du premier lit furent:

1. Claude-Joseph, qui fuit;
2. N... de Méaulne, morte fans alliance;
3. N... de Méaulne, qui s'eft mariée à N ...., *de la Broife*, Seigneur du Domaine.

Et du fecond lit vinrent:

4. René, auteur de la branche des Seigneurs de *Landeronde*, rapportée ci-après;
5. Et Madeleine, Religieufe à l'Abbaye du Ronceray, à Angers.

XIV. Claude-Joseph de Méaulne, Chevalier, Seigneur de Villeneuve, du Pleffis & du Poirier, époufa Marie-Anne de Méaulne des Aulnais, Dame du Poirier. Il ne lui refta de tous fes enfans que

Renée-Agnès, qui s'eft mariée, comme on l'a dit plus haut, en 1733, à Henri-François de Méaulne, Marquis de Lancheneil, mort fans enfans.

BRANCHE
des Seigneurs de Landeronde.

XIV. René de Méaulne, Chevalier, Seigneur de Landeronde (fils de René-Joseph, & de *Madeleine de Thiennes*, sa seconde femme), a épousé *Marie-Marguerite le Jeune de Bonneveau*, Dame de Landeronde, de laquelle il a eu :

1. René-Balthazar, qui suit;
2. N... de Méaulne, rapporté après son aîné;
3. Et une fille, morte sans alliance.

XV. René-Balthazar de Méaulne, Chevalier, Seigneur de Landeronde, a servi pendant les guerres de Bohême & d'Italie, dans le Régiment de Lyonnois; il a épousé, en 1750, N... *de Marbœuf*, dont il a eu des enfans.

XV. N... de Méaulne, Chevalier (frère puîné du précédent), a aussi servi dans le Régiment de Lyonnois. Il s'est marié, en 1756, à N... *de Varice de Marcillé.* (Nous ignorons l'état actuel de cette branche, faute de *Mémoire*.)

BRANCHE
des Seigneurs des Fourneaux *& de* la Métairie.

V. Yvon de Méaulne, Ecuyer, Seigneur des Fourneaux (second fils de Jean, II[e] du nom), eut entr'autres enfans :

1. Noel, dont on ne trouve point la postérité;
2. Et Girard, qui suit.

VI. Girard de Méaulne, Ecuyer, Seigneur des Fourneaux, &c., eut pour fils,

VII. Nicolas de Méaulne, Ecuyer, Seigneur des Fourneaux, qui fut père de

VIII. René de Méaulne, Ecuyer, Seigneur de la Métairie, lequel, de sa femme, dont on ignore le nom, eut :

IX. Jean de Méaulne, Ecuyer, qui fut père de

X. Gabriel, Ecuyer, Seigneur de la Métairie, qui vivoit en 1668.

Les armes de Méaulne sont : *d'argent, semé de fleurs de lis de sable, à la bande fuselée de gueules, brochante sur le tout.* (M. d'Hozier, Juge d'armes de France, dit qu'il n'y a que *six fleurs de lis en orle de la bande.* Voyez l'*Armor. génér. de France*, reg. I, part. II.)

* MEAUX, Ville capitale de la Brie Champenoise, avec titre de Vicomté : *Hugues* I[er], Seigneur *d'Oisy*, Châtelain de Cambrai, est le premier Vicomte de *Meaux*, dont on ait connoissance. Il vivoit en 1096; — Hugues III, quatrième Vicomte de *Meaux*, mourut sans postérité en 1189; — Hildegarde, sœur de Hugues II & fille de Hugues I[er], lui succéda; elle eut de son mariage avec *André*, Sire *de la Ferté-Gaucher*, le bienheureux *Jean*, dit *de Montmirel*, qui fut le sixième Vicomte de *Meaux*, & dont les deux fils, *Jean* II & *Mathieu*, le furent successivement après lui ; — *Marie*, leur sœur, hérita en 1262, & vivoit encore en 1271, avec *Enguerrand*, III[e] du nom, Sire *de Coucy*, son mari, dont le fils, *Enguerrand* IV, mourut le 20 Mars 1311, il fut le dixième Vicomte de *Meaux*; — *Alix de Coucy*, sa sœur & son héritière, s'allia avec *Arnoul* III, Comte *de Guines*, dont le fils puîné, *Jean de Coucy-Guines*, III[e] du nom, fut le onzième Vicomte de *Meaux*. Il eut pour successeur *Jeanne de Coucy-Guines*, sa fille, qui s'est alliée à *Gaucher de Châtillon*, dont le fils, *Gaucher*, treizième Vicomte de *Meaux*, mourut avant l'an 1337; — *Enguerrand de Coucy*, petit-fils de *Jeanne de Coucy-Guines*, obtint alors la Vicomté de *Meaux* & mourut en 1344, laissant pour successeur *Philippe*, son fils, qui mourut en 1350. — Ses deux filles, *Jeanne* & *Eléonore de Coucy*, possédèrent successivement la Vicomté de *Meaux*. *Jeanne*, morte sans postérité, l'avoit portée à son mari *Jean de Châtillon*, fils de *Gaucher* VI, & *Eléonore*, sa sœur, aussi à son mari, *Michel*, Sire *de Ligne*, qui mourut sans postérité. *Robert de Béthune*, VIII[e] du nom, succéda alors à sa cousine du chef de sa mère, *Jeanne de Coucy*, sœur de *Philippe*. — *Jeanne de Béthune*, sa fille & héritière, épousa *Robert de Bar*, Comte de Soissons, qui mourut en 1415. — *Jeanne de Bar*, leur fille & héritière, se maria à *Louis de Luxembourg*, Comte de Saint-Pol. — *Pierre*, leur fils, Comte de Saint-Pol & 21[e] Vicomte de *Meaux*, eut pour successeur *Marie de Luxembourg*, sa fille, qui mourut le 1[er] Avril 1546, femme en secondes noces de François de Bourbon, Comte de Vendôme, dont le quatrième fils, Louis de Bourbon, Cardinal, eut en partage la Vicomté de *Meaux*. — Louis de Bourbon, I[er] du nom, Prince de Condé, son neveu, septième fils de Charles de Bourbon, Duc de Vendôme, fut le 24[e] Vicomte de *Meaux*; il mourut le 13 Mars 1569.

— HENRI DE BOURBON, IIe du nom, fon petit-fils, 26e Vicomte de *Meaux*, vendit en 1627 cette Vicomté à *Maximilien de Béthune*, Ier du nom, Duc de Sully, qui la donna à fon petit-fils *Philippe*, fils de *François*, Comte d'Orval, lequel la céda dans la fuite à *Maximilien-François*, Duc de Sully, qui eft mort le 11 Juin 1662. Sa veuve, *Charlotte Séguier*, demeura ufufruitière de la Vicomté de *Meaux* jufqu'à fa mort arrivée le 5 Juin 1704. — *Maximilien-Pierre-François*, fon fils, ne put en jouir; mais le fils de celui-ci, — *Maximilien-Pierre-François-Nicolas de Béthune*, fut le 30e Vicomte de *Meaux*; il mourut le 24 Décembre 1712, ayant eu pour fucceffeur fon frère, *Maximilien-Henri de Béthune*, qui mourut le 2 Février 1719, fans laiffer de poftérité : alors la Vicomté de *Meaux* fut difputée par les deux prétendans à la fucceffion de *Maximilien-Henri*, & l'affaire n'étoit pas encore décidée en 1749, dit l'auteur du *Dictionnaire des Gaules*, au mot MEAUX, tom. VI, d'où cet article eft extrait.)

MEAUX, ancienne Maifon de la Brie, qui portoit d'abord pour armes : *de fable à une jumelle d'argent*; mais elles font aujourd'hui *d'argent, à 5 couronnes d'épines de fable, 2, 2 & 1*, en mémoire de ce que le chef de cette Maifon, étant avec SAINT LOUIS dans la Paleftine, apporta en France, par ordre de ce Prince, la Couronne d'épines de N. S. en 1248, laquelle fut dépofée dans la Sainte-Chapelle de Paris, où elle eft depuis ce tems. — La branche aînée de cette Famille fubfiftoit au commencement de ce fiècle dans deux frères, lefquels, après avoir fervi longtems fe font retirés à caufe de leurs incommodités & du peu de bien qu'ils avoient.

Cette Maifon a donné un Chevalier de Malte, Commandeur de Villedieu, en Normandie, dans JEAN DE MEAUX, qui mourut en 1636, & un Grand Prieur de France. (C'eft ce que nous favons, faute de *Mémoire*.)

MECFLET, Famille noble & ancienne de Normandie : fuivant une *Notice envoyée*,

I. ROBERT DE MECFLET, Ecuyer, Seigneur d'Affeville, époufa *Marie de la Pallu*; il en eut :

1. GUILLAUME, qui fuit;
2. Et CATHERINE, qui s'eft mariée, par contrat du 13 Janvier 1628, à *Charles de Heudey*, Ecuyer, Seigneur de Pommainville, &c., dont des enfans. Voy. HEUDEY ou HEUDÉ.

II. GUILLAUME DE MECFLET, Ecuyer, époufa *Anne de Vieux*, dont vint :

III. JACQUES DE MECFLET, Ier du nom, Ecuyer, qui s'eft marié à *Marie Cœurdoux*. Il en eut :

IV. JACQUES DE MECFLET, IIe du nom, Ecuyer, Sieur de la Ruette, qui époufa *Jeanne de la Foffe*, dont vint :

V. JEAN-JACQUES DE MECFLET, Ecuyer, Sieur de la Ruette, baptifé le 17 Février 1724, lequel eut pour parrain JEAN-BAPTISTE DE MECFLET, Ecuyer, Seigneur d'Affeville. Il époufa par difpenfe fa coufine, *Marie-Charlotte de Heudey de Pommainville*, morte le 14 Février 1757, âgée de 47 ans, fille d'*Etienne de Heudey*, Chevalier, Seigneur de Pommainville, & de *Charlotte du Four*. De ce mariage font iffus :

1. JEAN-JACQUES-CHARLES, né le 22 Février 1748, qui eft à préfent au fervice;
2. MICHEL-JEAN-CHARLES, né le 29 Septembre 1751;
3. Et MARIE-JACQUELINE-CHARLOTTE, née le 9 Octobre 1744, qui eft veuve d'*Auguftin du Mefnil*, Ecuyer, Sieur de Saint-Germain.

CATHERINE DE MECFLET DE LA RUETTE, veuve d'*Henri-Georges des Bordages*, Ecuyer, mourut le 16 Janvier 1763, âgée de 80 ans.

D'une autre branche eft JEAN-BAPTISTE DE MECFLET, Ecuyer, Seigneur d'Affeville, âgé de 48 ans, en 1774 (fils de GUILLAUME-FRANÇOIS DE MECFLET, Ecuyer, Seigneur d'Affeville, & de *Marguerite Onfroy*), qui a époufé, le 2 Août 1729, *Anne Vannier*, fille de *Jean*, & d'*Anne de Soife*, âgée de 24 ans.

Une troifième branche de cette Famille fubfifte dans FRANÇOIS-BARNABÉ DE MECFLET, Ecuyer, Sieur de Plainemare (fils de N..... DE MECFLET, Ecuyer, & de *Marie-Françoife-Elifabeth de Pellevé*), lequel a époufé, le 7 Mai 1753, *Louife-Angélique Chauvin*, fille de *Pierre*, & de *Jeanne le Débotté*, dont il eut :

LOUISE-FRANÇOISE, baptifée le 6 Août 1754.

FRANÇOIS-BARNABÉ DE MECFLET a pour frère AUGUSTIN-FRANÇOIS DE MECFLET, Ecuyer, qui a été préfent à fon mariage. (Nous ignorons les armes de cette Famille.)

MECKLENBOURG (DE), Maifon l'une

des plus anciennes de l'Allemagne. On fait qu'elle defcend des anciens Rois Goths & Vandales, qui ont autrefois épouvanté les Aigles Romaines & les ont fait fuir de quelques Provinces de l'Empire. Plufieurs de ces Peuples fe font établis dans les Gaules, l'Italie & l'Efpagne. Quoique la Maifon DE MECKLENBOURG foit ancienne, il ne faut pas s'imaginer que la tête de *Bucéphale* qu'ils portent dans leurs armes, foit une preuve qu'ils defcendent de quelqu'un des Généraux d'ALEXANDRE *le Grand* : ces origines fabuleufes font tort aux anciennes & illuftres Maifons. Ce qu'on peut dire de celle DE MECKLENBOURG, c'eft qu'elle date de Royauté & qu'elle fe foutient toujours avec dignité. Ces Princes n'ont été admis, comme Etat de l'Empire, que par l'Empereur CHARLES IV, au milieu du XIVe fiècle.

PRIBISLAV, IIe du nom, fils de NICLOT, Roi des Obotrites, perdit le titre de Roi & une partie de fes Etats en 1166. Il fe fit Chrétien, & bâtit la ville de *Mecklenbourg*, dont la poftérité a pris le nom. Il mourut le 1er Octobre 1178. Le Domaine de fa Maifon fut borné au pays de Mecklenbourg, avec titre de *Principauté*, en 1163. Il fut érigé en *Duché* immédiat de l'Empire en 1349. Le Luthéranifme y fut introduit par le Duc JEAN-ALBERT, Ier du nom.

CHRISTIAN-LOUIS, Duc DE MECKLENBOURG & de Guftrow, Comte de Schwerin, Seigneur de Roftock & autres Terres, né le 15 Mai 1683, fut fait d'abord Adminiftrateur ou Régent du Duché par Décret Impérial en 1735. Il en eft devenu poffeffeur par le décès du Duc CHARLES-LÉOPOLD, fon frère aîné, en Décembre 1747, & eft mort le 30 Mai 1756. Il avoit époufé, le 13 Novembre 1714, GUSTAVE-CAROLINE, née le 12 Juillet 1694, morte le 22 Avril 1748, fœur de feu ADOLPHE-FRÉDÉRIC, né Duc DE MECKLENBOURG-STRÉLITZ, cadet de la Maifon. De ce mariage font iffus :

1. FRÉDÉRIC, qui fuit;
2. LOUIS, rapporté après fon aîné ;
3. ULRIQUE-SOPHIE, née le 2 Juillet 1723, Abbeffe de Rhunen, en 1728 ;
4. Et LOUISE-AMÉLIE, née le 10 Février 1730, Chanoineffe à Hervorden.

FRÉDÉRIC, Duc DE MECKLENBOURG, Prince de Schwerin, de Ratzebourg, Seigneur de Grabow, Chevalier de l'Ordre de l'Aigle Blanc, né le 9 Décembre 1717, à époufé, le 1er Mars 1746, *Louife-Frédérique*, née le 23 Février 1722, reçue Chanoineffe à Hervorden le 3 Février 1735, fille unique du Prince *Frédéric-Louis*, mort Prince héréditaire *de Wurtemberg-Stuttgard*. Il n'y a point eu d'enfans de ce mariage.

LOUIS, appelé *Prince* DE MECKLENBOURG, né le 6 Août 1725 (frère du précédent), a époufé, le 25 Avril 1755, *Charlotte-Sophie de Saxe*, née le 24 Septembre 1731, fille de *François-Jofias de Saxe-Cobourg-Saalfeld*, dont il eut :

1. Le Prince FRÉDÉRIC-FRANÇOIS, qui fuit;
2. Et la Princeffe SOPHIE-FRÉDÉRIQUE, née le 24 Août 1758, qui a époufé, le 11 Octobre 1774, *Frédéric de Danemark*, né le 11 Octobre 1753, Chevalier de l'Eléphant & Coadjuteur de l'Evêché de Lubeck.

Le prince FRÉDÉRIC-FRANÇOIS, Duc DE MECKLENBOURG-SCHWERIN, né le 10 Décembre 1756, a époufé, le 1er Juin 1775, *Louife*, fille de feu Prince *Jean-Augufte de Saxe-Gotha-Roda*, née le 11 Mars 1756, dont il a eu :

FRÉDÉRIC-LOUIS, né le 13 Juin 1778.

ADOLPHE-FRÉDÉRIC, IIe du nom (fixième fils d'ADOLPHE-FRÉDÉRIC, Ier Duc DE MECKLENBOURG), eft auteur de la branche de *Strélitz*; il mourut le 12 Mai 1708, & a laiffé pour enfans :

1. ADOLPHE-FRÉDÉRIC, qui fuit;
2. CHARLES-LOUIS-FRÉDÉRIC, rapporté après fon aîné ;
3. Et GUSTAVE-CAROLINE, née le 12 Juillet 1694, qui s'eft mariée à CHRISTIAN-LOUIS, Duc DE MECKLENBOURG-SCHWERIN, mentionné ci-devant.

ADOLPHE-FRÉDÉRIC, IIIe du nom, Duc DE MECKLENBOURG-STRÉLITZ, né le 7 Juin 1686, époufa, le 11 Avril 1709, *Dorothée-Sophie de Holftein-Ploen* (fille de *Jean-Adolphe*, Duc *de Holftein-Ploen*, & de *Dorothée-Sophie de Brunfwick-Wolfenbuttel)*, née le 4 Décembre 1692, morte veuve le 29 Avril 1765, ayant eu :

1. MARIE-SOPHIE, née le 4 Mai 1710 Abbeffe de Rhunen en 1719, morte le 22 Février 1728;
2. Et MADELEINE-CHRISTINE, née le 21 Juillet 1711, morte le 27 Janvier 1713.

CHARLES-LOUIS-FRÉDÉRIC, Duc DE MECKLENBOURG-STRÉLITZ (frère du précédent), né le 23 Février 1708, a époufé, le 5 Février 1735, *Albertine-Elifabeth*, fille d'*Erneft-*

Frédéric de Saxe-Hildburghausen, dont vinrent:

1. Le Duc Adolphe-Frédéric IV, né le 5 Mai 1738, qui règne depuis le 11 Décembre 1751;
2. Charles-Louis-Frédéric, qui suit;
3. Ernest-Gottlob-Albert, né le 22 Août 1742, Lieutenant Général au service de Hanovre, Gouverneur de Lunebourg & de Zelle, est Grand Maître du Roi de la Grande-Bretagne, Electeur de Hanovre; il est marié & a eu un fils, né à Hanovre en Avril 1773, dit *la Gazette de France* de ladite année, nº 36, article de Londres;
4. Georges-Auguste, né le 19 Août 1748, Colonel au service de l'Impératrice-Reine;
5. Christiane-Sophie-Albertine, née le 6 Décembre 1735;
6. Et Sophie-Charlotte, née le 16 Mai 1744, qui s'est mariée, le 8 Septembre 1761, à Georges-Guillaume-Frédéric de Brunswick, né le 4 Juin 1738, Roi d'Angleterre, le 26 Octobre 1760, sous le nom de Georges III, & Electeur de Hanovre, duquel elle a eu postérité. Voy. ANGLETERRE.

Charles-Louis-Frédéric, Duc de Mecklenbourg-Strélitz, né le 10 Octobre 1741, Général-Major au service de Hanovre, Gouverneur de Lunebourg, Lieutenant Général du Roi de la Grande-Bretagne, a épousé, le 8 Septembre 1768, *Frédérique-Caroline-Louise*, née le 20 Août 1752, fille de *Georges-Guillaume de Hesse-Darmstadt*, & de *Marie-Louise-Albertine de Leiningen-Dachsbourg*. Il en a eu:

1. Georges-Charles-Frédéric, né le 4 Mars 1772;
2. Georges-Frédéric-Charles-Joseph, né le 27 Août 1779;
3. Charlotte-Georgine-Louise-Frédérique, née le 17 Novembre 1769;
4. Thérèse-Mathilde-Amélie, née le 5 Avril 1773;
5. Louise-Auguste, née le 10 Mars 1776;
6. Et Frédérique-Caroline-Sophie-Alexandrine, née le 2 Mars 1778.

La branche aînée de cette Maison a fini au Duc Christian-Louis de Mecklenbourg, mort à la Haye le 21 Juin 1692, âgé de 69 ans, sans laisser d'enfans.

Les Ducs de *Gustrow*, autre branche de cette Maison, sont éteints. (Voy. Imhoff, *Not. imp.*, & Moréri, édit. de 1759.)

* MÉDAVY, ou MÉDAVI, Terre & Seigneurie en Normandie, Diocèse de Sées, dont les anciens Seigneurs avoient aumôné le patronage de la Cure aux Moines de Saint-Evroult, qui depuis fut confirmé par une Charte du Roi d'Angleterre, de l'an 1128. — *Agathe*, fille de *Payen de Médavy*, & veuve de *Foulques d'Aunou*, reconnut aussi en 1337 aux assises d'Argentan, les diverses donations qui avoient été faites à l'occasion de ce patronage. En 1393, il se fit encore une Enquête pour savoir à qui il appartenoit. La nomination par le Seigneur ayant eu lieu en 1574, les successeurs en sont demeurés en paisible possession. La Terre de *Médavy* avoit donné le nom à une Maison noble, éteinte. — Orderic Vital, nomme *Hugues*, Seigneur *de Médavy*, parmi les principaux Vassaux de Roger de Montgommery, IIe du nom. — Dans le XIIIe siècle, *Agathe de Médavy* porta cette Terre dans la Maison *d'Aunou-le-Faucon*; elle fut ensuite possédée par la Maison *de Merle*, & depuis par *Marie de Larconneur* (fille de *Guillaume de Larconneur*, Seigneur de *Médavy*, Gouverneur d'Argentan), laquelle épousa *Jean de Rouxel*, Seigneur du Plessis-Morvant: ses descendans qui ont joint le nom *de Médavy* à celui *de Rouxel*, ont possédé cette Terre jusqu'en 1729. — Suivant une Notice envoyée, le Comté de *Médavy* est aujourd'hui possédé par M. *Thiroux de Mont-Regard*, Intendant des Postes, par acquisition de M. le Duc *de Tallard*, qui l'avoit acquis de la direction de la succession de M. *de Rouxel de Grancey*. Voy. ROUXEL-MÉDAVY.

MEDDES, ou MEDE, Famille établie en Normandie, Election de Verneuil, & dont les armes sont: *d'azur, à la barre d'argent, accompagnée en chef de 2 étoiles du même, posées en pal, & en pointe d'un lion aussi d'argent.*

MEDEUC (le), en Bretagne, Ressort de Lesneven: Famille noble qui remonte à François le Medeuc, vivant en 1444.

Par Arrêt rendu, en la Chambre de la Réformation, le 20 Juillet 1669, au rapport de M. de la Bourdonnaye, Pierre le Medeuc, Seigneur de Lisle, fut déclaré *noble d'extraction.*

Les armes: *d'azur, à 3 fasces ondées d'or, accompagnées de 3 annelets du même.*

MÉDICIS, Maison de Florence, considé-

rable dans ces derniers ſiècles, par ſon élévation & par ſes alliances. Elle a donné deux Reines de France, des Papes, des Cardinaux & des Grands-Ducs de Toſcane : Elle a fini à Jean-Gaston de Médicis, né en 1671, qui mourut en ſon Palais, à Florence, le 9 Juillet 1737, ſans laiſſer d'enfans d'*Anne-Marie-Françoiſe de Saxe-Lauenbourg*, ſon épouſe.

Il y a une Maiſon originaire de Milan du nom de Médicis, Medici ou Mediquin, que Cosme Ier, Grand-Duc de Toſcane, reconnut pour être ſortie d'une même ſouche que lui ; mais il y en a qui veulent que les Médicis de Milan aient eu pour tige Clarissime de Médicis, dernier fils de Philippe de Médicis, duquel toute la Maiſon de Florence eſt deſcendue.

Les armes de la Maiſon de Médicis ſont : *écartelé, aux* 1 *&* 4 *d'or, à* 5 *tourteaux de gueules,* 2, 2 *&* 1, *ſurmontés d'un tourteau chargé de l'écu* de France ; *aux* 2 *&* 3 *contr'-écartelé, aux* 1 *&* 4 *ſemé* de France, *à la tour d'argent, brochante ſur le tout ; aux* 2 *&* 3 *d'or, au gonfanon de gueules, frangé de ſinople,* qui eſt d'Auvergne ; & ſur le tout de ces quartiers : *aux* 2 *&* 3 *d'or, à* 3 *tourteaux de gueules*, qui eſt de Boulogne. (Pour un plus long détail voy. Moréri.)

MEDINA-CELI, branche bâtarde de la grande Maiſon *de Foix,* qui a pour auteur Bernard de Foix (fils naturel de Gaston-Phœbus, IIIe du nom), Comte de Foix, lequel paſſa en Eſpagne en 1367, où il établit ſa demeure, & s'acquit par ſa valeur la dignité de Comte de *Medinà-Celi.* Il épouſa *Eliſabeth de la Cerda,* Dame de *Medina-Celi* & du Port de Sainte-Marie, dont vint : Gaston de la Cerda, Ier du nom, Comte de *Medina-Celi,* qui aſſiſta au Couronnement d'Henri III, Roi de Caſtille, en 1392. Son père portoit : *d'or, à* 2 *vaches de gueules, accornées, accollées & clarinées d'azur ;* & lui portoit : *écartelé, aux* 1 *&* 4 *parti* de Castille & de Léon ; & *aux* 2 *&* 3 de France. — Louis de la Cerda, IIe du nom, un de ſes deſcendans, fut créé premier Duc de *Medina-Celi* en 1491, par le Roi Ferdinand & la Reine Elisabeth. (Cette Maiſon eſt illuſtre en Eſpagne.) Louis-François de la Cerda, Duc de *Medina-Celi* (qui n'eut qu'une fille, morte en bas âge), fut Général des Côtes d'Andalouſie en 1682, Gouverneur des Galères de Naples en 1684, Ambaſſadeur à Rome en 1686, Vice-Roi de Naples depuis 1692 juſqu'en 1696, premier Miniſtre d'Etat en 1709 & Gouverneur du Prince des Aſturies ; il mourut à Pampelune, priſonnier, après avoir été accuſé d'avoir conſpiré contre l'Etat. — Les Comtes de *Medina-Celi* ſont ſortis des Seigneurs de *la Tour-Quarrée,* par *Jean de la Cerda* (ſecond fils de *Louis de la Cerda*, Ier du nom, Comte de *Medina-Celi*), qui eut d'une concubine entr'autres enfans : *Antoine de la Cerda,* Seigneur de la Tour-Quarrée, dont la poſtérité a formé cinq degrés. *Antoine de la Cerda,* IIIe du nom, qui vivoit en 1310 & qui hérita des biens de ſon père & de ſon oncle, *Jean de la Cerda,* Chanoine de Tolède, eut cinq enfans : trois fils & deux filles. (Voy. l'*Hiſt. des Grands Officiers de la Couronne*, tom. III, p. 351 & ſuiv.)

MÉDINE, en Normandie : Famille originaire d'Eſpagne, qui fut maintenue dans ſa nobleſſe le 12 Avril 1669.—Pierre de Médine fut reçu Conſeiller au Parlement de Rouen en 1543.

Les armes : *écartelé en ſautoir, au* 1 *d'azur à la fleur de lis d'or ; aux* 2 *&* 3 *d'argent, à* 2 *lions de ſable, armés & lampaſſés de gueules, celui du ſecond contourné ; & au* 4 *d'argent, à l'arbre terraſſé de ſinople ; à un écureuil de gueules, paſſant au pied de l'arbre.*

* MEERBEKE, Terre & Seigneurie en Brabant, érigée en *Baronnie,* par Lettres du 11 Janvier 1687, en faveur de *Jean-Baptiſte Chryſtyn,* Chevalier, Surintendant de la Juſtice militaire, qui acquit les Vicomtés de Tervueren & de Duysbourg, dont il eut permiſſion de prendre l'ancien titre, par Lettres du 5 Avril 1690. Il mourut Chancelier de Brabant.

Cette Terre eſt paſſée, vers le commencement de ce ſiècle, dans la Maiſon *de Plotho d'Ingelmunſter,* par le mariage de *Marie-Iſabelle-Gaſparde van Cauteren,* Baronne de *Meerbeke*, avec *Gebhard-François,* Baron *de Plotho*, du Saint-Empire, &c.

MEFFREY ou MEFFRAY de CÉSARGES, en Dauphiné : on ignore le tems & le lieu de l'origine de cette ancienne Maiſon. On voit dans un acte d'accommodement entre Siboud de Beauvoir & le Monaſtère de Saint-

André-le-Bas, de Vienne, qu'un Florimond de Meffrey, témoin audit acte, y est qualifié de *noble Damoiseau.* (Cette transaction est de 1246.) — En 1334, Arthaud de Meffrey fut un des Ambassadeurs du Roi Louis de Tarente, & de la Reine Jeanne, Comtesse de Provence, à l'Empereur Charles IV.

I. Dans le plus ancien Registre de la Chambre des Comptes de Dauphiné, intitulé : *Primus liber revisionum focorum,* on trouve que Jean de Meffrey, en 1423, y est qualifié *Chevalier* & mis au rang des anciens Nobles, & successivement dans celles de 1457 & 1458. Il épousa *Jeanne de Loras* en 1436, dont il eut : Arthaud, qui suit, & Florimond. Jean fit des substitutions qui occasionnèrent un procès, sur lequel intervint Arrêt l'an 1494. (Tous les Meffrey, mentionnés audit Arrêt, y sont qualifiés *nobles.*)

II. Arthaud de Meffrey (fils dudit Jean), épousa *Susanne de Clermont,* dont naquit :

III. Jean de Meffrey, IIe du nom, qui fut Capitaine de 100 hommes d'armes; il eut de *Jeanne de Rivoire du Palais,* sa femme,

IV. Etienne de Meffrey, qui épousa, l'an 1552, *Barbe de Césarges,* d'une des plus anciennes Maisons du Dauphiné. Il en eut :

V. Antoine de Meffrey, qui fut héritier d'*Antoine de Césarges,* son oncle, l'an 1563, à la charge de prendre le nom & les armes de *Césarges.* C'est depuis cette époque que cette Maison est connue sous le nom de *Césarges* & qu'elle porte les deux noms indifféremment. Cet Antoine épousa, l'an 1585, *Claude de Loras;* il servit avec distinction sous Henri IV, & fut mandé par Lettres de ce Prince. Il eut de son mariage :

1. Jacques, qui suit ;
2. Et Louis, Major du Régiment de Lesdiguières, qui fut tué le 11 Novembre 1639, en gagnant un retranchement hors de la Citadelle de Turin.

VI. Jacques de Meffrey de Césarges servit, ainsi que Louis, son frère, avec honneur dans les troubles de cette Province & dans différentes guerres étrangères. Il épousa *Catherine de Neyrieu* (d'une très-ancienne Maison en Dauphiné), dont il eut :

VII. Florimond de Meffrey de Césarges, qui s'est marié, l'an 1668, à *Isabeau de Gumin de Hautefort* (Maison ancienne, qui s'est éteinte dans celle de Meffrey. De ce mariage naquit :

VIII. François de Meffrey de Césarges, qui fut Capitaine au Régiment de Thouï. Il épousa, l'an 1705, *Françoise-Marie de Malyvert de Conflans* (d'une Maison qui, depuis plusieurs siècles, a donné des sujets à tous les Chapitres nobles). De ce mariage sont issus :

1. Hyacinthe-Eugène, qui suit ;
2. & 3. Florimond & Henri, qui ont fait leurs preuves dans les Chapitres de Saint-Chef & de Saint-Pierre de Vienne ;

Et plusieurs filles : l'aînée a épousé *Jean-Baptiste,* Comte *de Mercy* (d'une Maison distinguée en Allemagne), & les autres ont été reçues dans des Monastères, où l'on fait des preuves.

IX. Hyacinthe-Eugène de Meffrey, Marquis de Césarges, a épousé *Françoise-Marguerite de Tarnezieu* (d'une ancienne Maison du Dauphiné, éteinte dans sa personne, & dont la noblesse est connue par la preuve de son oncle, *Gaspard de Tarnezieu,* au Chapitre de Saint-Pierre de Vienne.) De ce mariage sont nés :

1. François-Joseph, qui suit ;
2. Et Joseph-Florimond, Docteur de Sorbonne, Chanoine de Saint-Pierre de Vienne & Vicaire Général du Diocèse de Fréjus.

X. François-Joseph de Meffrey de Césarges, ancien Officier de Dragons, a épousé, en 1767, *Jeanne-Thérèse de Leyssin,* nièce de *Pierre-Louis de Leyssin,* Archevêque & Prince d'Embrun.

Il y a une branche de cette Maison, qui s'est établie depuis longtems en Piémont, laquelle a toujours occupé les places les plus distinguées à la Cour de Turin.

(Cette Maison a fait des preuves dans tous les tems ; il y a plus de 200 ans, que, lors de la sécularisation de Saint-Chef, on trouve des Meffrey qui s'étoient fait recevoir dans ce Monastère, dans lequel on exigeoit des preuves considérables.)

Les armes : *parti, au 1 de gueules, au griffon volant d'or ; & au 2 de gueules, à la fasce d'or, chargée de 3 sautoirs de sable.*

MÉGRET, MESGRET ou MEIGRET, Famille dont il est parlé dans le *Mercure de France* de Juillet 1734, p. 1687.

François-Nicolas Megret, Seigneur de Passy, d'Etigny & autres lieux, Conseiller du Roi en ses Conseils, Grand Audiencier de France en 1725, auparavant Général des Fi-

nances en Auvergne, mort fubitement, le 30 Juillet 1734, âgé d'environ 61 ans, laiffa de *Marguerite de Beaucoufin*, fon époufe,

1. Jean-Nicolas, Seigneur de Serilly, fucceffivement Avocat du Roi au Châtelet de Paris, Avocat Général en la Cour des Aides en 1726 & Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi en 1732, Intendant de Franche-Comté en 1744 & d'Alface en 1750, lequel mourut en Octobre 1762, fans laiffer de poftérité. Il avoit époufé, le 21 Février 1726, *Louife-Françoife Joly de Fleury*, fille aînée de *Guillaume-François*, Chevalier, Seigneur de Grigny, &c., Procureur Général du Parlement de Paris, & de *Marie-Françoife le Maiftre*;
2. N.... Mégret de Fouquières, Receveur Général des Finances en Auvergne depuis 1725;
3. N.... Mégret d'Etigny;
4. Marguerite-Françoise, morte à l'âge de 16 ans, au mois de Juin 1720, laquelle s'étoit mariée avec *Jean Paris de Montmartel*, alors Secrétaire du Roi & Tréforier Général des Ponts & Chauffées de France, & depuis Garde du Tréfor Royal;
5. Marie, qui s'eft alliée, le 29 Avril 1726, avec *Claude Pellot*, Comte de Trévières, Seigneur des Grand & Petit-Deffends, le Port-David, Saillancourt, &c., Confeiller au Parlement de Paris; morte le 28 Juillet 1733, âgée de 27 ans;
6. Et Marguerite-Elisabeth', qui a époufé, le 12 Décembre 1735, *Charles-Théophile de Béfiade*, Chevalier, Marquis d'Avaray, &c., Maréchal des Camps & Armées du Roi, mort à Anvers le 29 Mai 1746, ayant eu poftérité. Voy. BÉSIADE d'AVARAY.

Les armes : *d'azur, à 3 befans d'argent ; au chef d'or, chargé d'une tête de lion, arrachée de gueules.*

MEHÉE, Famille noble d'Angoumois, dont étoit Elisabeth Mehée d'Anqueville, née le 6 Février 1685 (fille de Meffire René Mehée, Chevalier, Seigneur d'Anqueville, & d'*Anne le Meunier*), laquelle fut reçue à Saint-Cyr au mois de Mai 1694, après avoir prouvé qu'elle defcendoit de Louis Mehée, Seigneur d'Etray, qui vivoit en 1450, & étoit fon feptième aïeul.

Les armes : *de gueules, à 3 aigles d'argent, becquées & membrées de fable.*

MEHEGAN (de), originaire d'Irlande. Jacques de Mehegan, Chevalier, Baronnet d'Angleterre, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, Commandant pour le Roi dans une partie des Cévennes, avoit époufé *Elifabeth Ruffell* (de la même Maifon que le Duc *de Bedford)*, dont il a eu :

1. Jacques-Antoine-Thadée, qui fuit;
2. Guillaume-Alexandre, Penfionnaire du Roi, qui s'eft mariée le 8 Janvier 1763, à *Thérèfe-Charlotte Boitel*;
3. Et Catherine-Elisabeth.

Jacques-Antoine-Thadée de Mehegan, Chevalier, Baronnet d'Angleterre, Chevalier & Penfionnaire de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis eft Colonel du Régiment des Grenadiers Royaux de fon nom.

Les armes : *d'or, à 3 bandes de finople ; au chef d'azur, chargée de 3 befans d'argent.*

MÉHÉRENC ou MÉHÉRENT, Famille noble, originaire de Normandie, Election de Bayeux, dont une branche s'eft établie en Bretagne, Diocèfe de Saint-Brieuc, au Château du Bois-de-la-Salle, fous le nom de Méhérenc de Saint-Pierre. La Roque, en parlant des Familles de cette Province, qui ont changé leur nom en retenant le blafon de leurs prédéceffeurs, dit que celle de Meharenc, comme on l'écrivoit anciennement, avoit porté le nom de Bouchard; ceci eft juftifié par deux aveux rendus à la Chambre des Comptes : le premier, par Raoul Bouchard, dit Méhérenc & fa femme, du fief de Landes, fitué dans la paroiffe de Trévières, Diocèfe de Bayeux, en date du 5 Avril 1372; & le fecond aveu eft du 6 defdits mois & an, par Henri Bouchard de Méhérenc pour le fief de *Méharenc*, auffi fitué en la paroiffe de Trévières. — On voit, dans la recherche des Nobles faite par Raymond de Montfaut, que

I. Guillaume de Méhérenc paffa à la Réformation de Normandie en 1463, fous la Sergenterie de Cérify, Diocèfe de Bayeux. Il avoit époufé *Marguerite de la Haye*, dont il eut :

1. 2. & 3. Renaud, Richard & Philippe, qui fuit.

Ces trois enfans partagèrent la fucceffion de leur père le 11 Juin 1485 : ce partage eft rapporté dans les preuves que fit Nicolas de Méhérenc (mentionné plus loin), pour être reçu Chevalier de Malte.

II. Philippe de Héhérenc (troifième fils de Guillaume), Ecuyer, Sieur de Flottemanville, époufa *Jeanne Befnard*, fille de feu

Alain Besnard, Ecuyer, Seigneur de l'Emy & de Maison : ce qui est prouvé par une information soutenue des titres les plus authentiques; passa un contrat d'acquêt le 8 Mai 1504, & différens actes où il est rapporté comme père de

1. Jehan, qui suit;
2. Et Anne, qui s'est mariée, 1° à *Guillaume de Montfiquet*, Ecuyer, Seigneur de la Cerisaie; & 2° à *Pierre Vaillant*, Seigneur de Lignerolles.

III. Jehan de Méhérenc, Ecuyer, Sieur de Flottemanville, épousa *Catherine Cheron*, dont il eut :

1. Nicolas, qui suit;
2. Louis, tige de la branche de *Méhérenc-Saint-Christophe*, rapportée ci-après;
3. & 4. Vigor & Robert.
Ces quatre frères partagèrent entr'eux, le 30 Janvier 1541, la succession de leurs père & mère.
5. Et Susanne, qui s'est mariée, par contrat du 8 Juin 1551, avec *Pierre le Masser*. (Ses frères souscrivirent à son contrat de mariage.)

IV. Nicolas de Méhérenc, Ecuyer, Sieur de Flottemanville, passa deux actes les 20 Avril 1551 & 18 Septembre 1552, avec Anne de Méhérenc, sa tante, par lesquels celle-ci lui vendit & céda la dot qu'elle avoit eue en mariage. Il épousa *Marguerite d'Escageul*, & laissa ses enfans en bas âge, savoir :

Jean, qui suit;
Et cinq filles, sous la tutelle de sa veuve, laquelle se remaria, le 21 Février 1556, avec *François de Garsalles*, Ecuyer.

V. Jean de Méhérenc, IIe du nom, Ecuyer, Sieur de Flottemanville, transigea, le 19 Mai 1581, avec Marguerite, une de ses sœurs, qui s'étoit mariée à *Jacques du Quesnoy*, Sieur de Landon, & le 1er Mai 1587, avec *François de Garsalles*, son beau-père, au sujet du Douaire de sa mère. Jean épousa *Barbe de Marguerye*, qui, devenue veuve, se remaria à *Jean Martin*, Sieur de la Martinière. Après la mort de son premier mari, elle fit procéder à la tutelle de ses enfans mineurs, & *Jean d'Aigneaux*, Ecuyer, Sieur de la Couture, qui avoit épousé une des sœurs de Jean de Méhérenc, fut nommé, comme oncle, le 5 Juillet 1590, tuteur de ses enfans mineurs, savoir :

1. Jean, qui s'est marié & est père de trois filles;
2. Pierre, qui suit;
3. Et François.

VI. Pierre de Méhérenc, Ecuyer, Sieur de Saint-Pierre (tige de la branche établie en Bretagne), fit acquisition de la Terre de Cunfiou, située dans la paroisse de Plouay, Evêché de Vannes, le 26 Mars 1641. Il avoit épousé, le 5 Juillet 1628, Dame *Jeanne du Fau*, veuve de *Jean d'Espinay*, Seigneur de la Marche, dont pour fils unique,

VII. Gabriel de Méhérenc, Ecuyer, Sieur de Saint-Pierre, né le 5 Juin 1629, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, qui assista aux Etats tenus en 1655 & en 1657, & fut maintenu dans sa Noblesse par Arrêt du Conseil d'Etat, le 25 Avril 1669; il demeuroit alors dans la Généralité de Paris. Il avoit épousé, le 20 Juin 1659, N..... *de Tiercelin de Brosses*, fille de *Geoffroy de Tiercelin de Brosses*, Chevalier de l'Ordre du Roi. Il laissa sa femme veuve avec trois enfans, dont elle fut tutrice. L'aîné fut

VIII. Michel-Henri de Méhérenc, Ecuyer, Sieur de Saint-Pierre, né à Paris en la paroisse Saint-Benoît le 15 Août 1660, comme il paroît par un acte de tutelle du 2 Août 1677, & fut émancipé le 16 Avril 1687. Il épousa, par contrat du 9 Juillet 1701, *Thérèse le Chaponnier*, dont il eut :

1. Jean-Michel-Auguste, qui suit;
2. Et Henri-Joseph, né le 22 Novembre 1717.
L'un & l'autre furent maintenus par Arrêt du 30 Juin 1762, comme issus de ***noble & ancienne extraction*** & agrégés au Corps de la Noblesse de Bretagne, en conséquence de la maintenue de noblesse, de 1467, d'après la recherche de Montfaut & l'Arrêt du Conseil d'Etat du 25 Avril 1669, en faveur de Gabriel de Méhérenc, leur aïeul.

IX. Jean-Michel-Auguste de Méhérenc, né le 25 Décembre 1708, a eu séance & voix délibérative aux Etats de la Province dans l'Ordre de la Noblesse & même la pension des *Petits Vieux*, depuis la tenue de 1758. Il a eu de son mariage, entr'autres enfans :

X. Jean-Henri-Rolland de Méhérenc, Page de la Petite Ecurie, suivant le certificat de Juge d'Armes de France, du 22 Juillet 1754.

BRANCHE de Méhérenc-Saint-Christophe.

IV. Louis de Méhérenc, Ecuyer, Sieur de Familly (second fils de Jean, & de *Catherine*

Cheron), épousa *Marguerite du Bur* en 1540; il en eut :

V. Thomas de Méhérenc, Ecuyer, Sieur de Familly, qui s'est marié, en 1573, à *Anne Senot*, dont sortit :

VI. Jean de Méhérenc, Ecuyer, qui épousa, en 1626, *Jeanne du Bur*, Dame de Saint-Christophe, de laquelle vint entr'autres enfans :

VII. Nicolas de Méhérenc, né le 9 Octobre 1636, qui fit ses preuves en 1651, pour être reçu Chevalier de Malte, suivant la Commission décernée à Paris, le 21 Novembre 1650. Il remonta sa filiation à Philippe de Méhérenc, Ecuyer, Sieur de Flottemanville (troisième fils de Guillaume), qui avoit épousé *Jeanne Besnard*.

Méhérenc de Saint-Pierre porte pour armes : *d'argent, au chef d'azur*. (Quelques branches de cette Famille ajoutent à ces armes *une bordure de gueules*.)

* MÉHEUDIN, en Normandie : Fief qui relève de l'Évêché de Sées, à cause de la Baronnie de Fleury. Il avoit donné le nom à une Maison illustre, connue dès le XIe siècle & dont les armes étoient : *d'hermine, au chevron de gueules, chargé de 3 molettes d'or* (*l'Hist. de la Maison d'Harcourt* en fait mention.) Ce Fief passa ensuite successivement dans les Maisons de *le Pellerin, de la Pallu, de Saint-Gilles* & *de Vauquelin*. La Cure de *Méheudin* est à la nomination du Chapitre de l'Église de Sées, par concession de Jean Ier, Evêque de Sées, qui mourut en 1143.

* MÉHUN-sur-YÈVRE, Ville en Berry, qui a longtems appartenu à des Seigneurs de son nom, & qui entra dans la Maison *de Courtenay*, par le mariage de *Mahaut de Méhun*, avec *Robert de Courtenay*, Ier du nom, Seigneur de Champignelles, &c., Boutillier de France. Voy. COURTENAY. De cette Maison, elle passa dans celle *d'Artois*, par l'alliance d'*Amicie de Courtenay*, avec *Robert*, IIe du nom, Comte *d'Artois*, l'an 1262. Elle fut enfin réunie au Domaine de la Couronne, par confiscation sur *Robert d'Artois*, IIIe du nom, petit-fils du précédent. Il y a plusieurs Châteaux considérables & Terres titrées & qualifiées, qui dépendent du Domaine de *Méhun*.

* MEILLERAYE (la), en Poitou, Diocèse de la Rochelle : Terre & Seigneurie érigée en *Duché-Pairie*, en faveur de *Charles de la Porte*, Seigneur de la Meilleraye, Maréchal de France & Grand Maître de l'Artillerie, par Lettres Patentes du mois de Décembre 1663, registrées le 15 du même mois. Voy. PORTE-MAZARINI (de la).

MEINGRE ou MAINGRE de BOUCICAUT (le), ancienne & illustre Maison, originaire de Tours, qui a donné plusieurs Maréchaux de France.

Jean le Meingre, Ier du nom, dit Boucicaut (frère de Geoffroy le Meingre, Evêque & Duc de Laon, Pair de France, qui mourut en 1370), fut Ecuyer du Duc de Touraine; il donna les premières preuves de son courage dans les guerres des Anglois en Gascogne en 1337, sous le Connétable d'Eu, avec lequel il alla en Flandre & sur les frontières du Hainaut en 1338 & 1340. Il étoit à la bataille du Roi en l'Ost de Bouvines au mois de Septembre 1340, & continua de rendre ses services dans les guerres de Gascogne & de Languedoc, sous le Sire de Craon en 1351 & 1352; fut fait Sénéchal de Toulouse le 30 Mai 1354, & envoyé au mois de Septembre 1355, avec l'Archevêque de Sens, & Guillaume de Craon sur les frontières de Picardie pour négocier quelqu'accommodement avec les Anglois. Après la journée de Poitiers & la mort de Jean de Clermont, Seigneur de Chantilly, Maréchal de France, il fut pourvu de cette charge & de la garde du Château de Lusignan, pour le défendre contre les ennemis. Le Conseil le dépêcha vers le Roi, prisonnier à Bordeaux, & lorsque le Roi d'Angleterre vint mettre le siège devant Paris, au mois d'Avril 1360, il s'y rendit avec 6 Chevaliers, 36 Ecuyers & 18 Archers de sa Compagnie pour le défendre. Le Dauphin le nomma son Ambassadeur avec le Sire de Montmorency, pour se trouver à Brétigny, où se négocia le traité de paix avec les Anglois, & le dépêcha à Avignon, Languedoc, Poitou & Touraine, pour requérir des secours d'argent pour la rançon du Roi. En récompense de tant de services, S. M. le retint de son Grand Conseil, par Lettres du 4 Novembre 1360; le nomma au mois de Mai 1362, l'un des Commissaires pour l'exécution du traité de paix, & pour faire délivrer au Roi d'Angleterre les places dont on étoit convenu.

Il servit encore sous le Duc de Bourgogne & aux prises de Mantes & de Meulan, sous le Roi de Navarre en 1364, & mourut à Dijon le 15 Mars 1367 : son corps fut enterré derrière le Chœur de l'Eglise Collégiale de Saint-Martin de Tours. Il avoit épousé ***Florie*** ou ***Fleury de Lignières*** ou ***Linières***, Dame d'Etableau, fille de *Godemar*, Ier du nom, Seigneur ***de Linières***, & de ***Marguerite de Pressigny***, sa seconde femme ; elle se remaria à ***Maurice de Mauvinet***, Chevalier, duquel elle étoit veuve en 1375. JEAN eut de son mariage :

1. JEAN, qui suit ;
2. Et GEOFFROY, rapporté après son aîné.

JEAN LE MEINGRE, dit BOUCICAUT, IIe du nom, Comte de Beaufort & d'Alais, Vicomte de Turenne, Seigneur d'Anduse, fut un des plus grands Capitaines de son tems : c'est lui que l'on connoît particulièrement sous le nom de ***Maréchal de Boucicaut***; il fut élevé Enfant d'honneur du Dauphin, depuis Roi CHARLES VI ; commença à porter les armes dès l'âge de 10 ans ; eut les bonnes grâces du Roi CHARLES V ; accompagna CHARLES VI en Flandre ; fut fait Chevalier par le Duc DE BOURBON, le 26 Novembre 1382, veille de la bataille de Rosbecque, où il combattit près de la personne du Roi, dont il est qualifié *Chambellan* dans une quittance qu'il donna le 15 Mai 1390, de 1000 livres tournois à lui accordées par S. M. le 29 Février 1388 ; fit deux Voyages en Prusse contre les Infidèles ; signala son courage en diverses occasions dans les guerres des Anglois ; fut créé Maréchal de France, par Lettres du 23 Décembre 1391, & reçut le bâton de la main du Roi, en l'Eglise de Saint-Martin de Tours, en présence des Princes & Officiers de la Couronne, le jour de Noël ; l'année suivante il prit plusieurs places sur les Anglois en Auvergne & en Guyenne, où il étoit Capitaine Général avec 100 hommes d'armes, & en tout le Poitou, le Berry & l'Auvergne en 1393, 1394 & 1395. Les Génois qui se mirent sous la domination de la France eurent le Maréchal DE BOUCICAUT pour les gouverner. Dans la guerre de SIGISMOND, Roi de Hongrie, il fit des prodiges de valeur, ainsi que les autres Seigneurs François ; il fut fait prisonnier à la bataille de Nicopolis : sa valeur fut célèbre dans tout le Levant & dans l'Italie. Il embrassa, en 1411, le parti du Duc de Bourgogne, & ensuite celui du Duc de Berry, qui le fit son Capitaine Général en Languedoc & en Guyenne, par Lettres du 13 Avril 1414. Ayant le commandement de l'avant-garde, à la bataille d'Azincourt, le 25 Octobre 1415, il y demeura prisonnier, & fut conduit en Angleterre, où il mourut pendant sa prison en 1421. Il avoit été déchargé de sa charge de Maréchal de France en 1418 ; son corps fut apporté en France & enterré dans la Chapelle des ***Boucicaut*** de l'Eglise de Saint-Martin de Tours, derrière le Chœur, où se voit son épitaphe qui le qualifie ***Grand Connétable de l'Empereur & de l'Empire de Constantinople***. Il avoit épousé, en 1393, ***Antoinette de Beaufort***, Vicomtesse de Turenne, morte en Juin 1416, fille de ***Raymond de Beaufort***, & de ***Marie de Boulogne***. De ce mariage vint pour fils unique,

JEAN, qui mourut avant sa mère, & fut enterré en l'Eglise de Saint-Nicolas de Pertuis.

GEOFFROY LE MEINGRE, dit BOUCICAUT, Chevalier, Seigneur du Breuildoré, d'Etableau, &c., fut retenu Capitaine & Châtelain des Ville, Châtel & Châtellenies d'Alzau, en la Sénéchaussée de Toulouse, par Lettres du 3 Octobre 1397 ; fut ensuite Gouverneur du Dauphiné le 1er Avril 1399 ; se trouva à la journée d'Azincourt, & mourut en 1429. De sa seconde femme, ***Isabeau de Poitiers***, il eut plusieurs enfans, morts sans postérité, entr'autres :

JEAN & LOUIS, qui instituèrent héritier de tous leurs biens, par testamens, *Aimar de Poitiers*, Seigneur de Saint-Vallier, leur cousin germain, à condition qu'il porteroit le nom & écartèleroit ses armes de celles de LE MEINGRE DE BOUCICAUT ; JEAN, par codicille du 2 Janvier 1490, déchargea ledit *Aimar* de cette obligation, s'en remettant à sa volonté.

(Consultez sur cette Famille : l'***Hist. du Maréchal*** DE BOUCICAUT, & l'***Hist. de*** CHARLES VI, par Godefroy ; l'***Hist. de Turenne***, par Justel ; le ***Catalogue des noms & surnoms des Maréchaux de France***, par le Feron ; l'***Hist. génér. de France***, par Dupleix ; l'***Hist. de France***, par Mézeray ; l'***Hist. du Dauphiné***, par Chorier ; l'***Hist. des Grands Officiers de la Couronne***, par le P. Anselme, tom. VI, pag. 753 & suiv. ; l'***Hist. de France***, par le P. Daniel, & ***le Grand Dictionnaire histor.***, par Moréri.)

Les armes de LE MEINGRE, dit BOUCICAUT, étoient: *d'argent, à l'aigle éployée de gueules, becquée & membrée d'azur*. Devise: IN ALTIS HABITO.

M. l'Abbé Robert de Briançon, dans son *Etat de la Provence dans sa Noblesse*, tom. I, p. 437, rapporte une Famille de *Boussicaud*, originaire de Provence, qui porte les mêmes armes que LE MEINGRE, dit BOUCICAUD, chargées d'*une fleur de lis d'or en cœur*: nous renvoyons à cet Auteur pour cette Famille, dont on n'a point la jonction avec les enfans du Maréchal DE BOUCICAUT.

* MÉJANES, Terre & Seigneurie, près de l'Etang de Valcarès, dans l'Isle de la Camargue, en Provence, Diocèse d'Arles, laquelle fut érigée en *Marquisat*, en Août 1723, en faveur de *Guillaume de Picquet*, IIe du nom, en considération de ses services & de ceux de ses ancêtres. Le Marquis de *Méjanes* avoit pour septième aïeul *Guillaume de Picquet*, Ier du nom, venu de Picardie en Provence, fils d'*Antoine de Picquet*, Seigneur de Liencourt en partie. Voyez PICQUET ou PIQUET.

* MÉJUSSEAUME, Terre & Seigneurie en Bretagne, que *Jeanne le Bart* porta en mariage, l'an 1442, à *Olivier de Coëtlogon*, Seigneur de la Gaudinaye, trisaïeul d'*Yves de Coëtlogon*, en faveur duquel elle fut érigée en *Vicomté* l'an 1568. *Yves de Coëtlogon* n'eut qu'une fille unique, nommée *Marie*, Dame de *Méjusseaume* & de la Gaudinaye, qui épousa *François du Gué*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de Rennes, en faveur duquel le titre de cette Vicomté de *Méjusseaume* fut renouvelé, par Lettres du mois de Septembre 1573, registrées le 26 Mai 1574; n'en ayant point eu d'enfans, elle se remaria, le 27 Avril 1583, à *René de Tournemine*, Baron de la Hunaudaye, dont le fils, *René de Tournemine*, étant mort sans enfans, *Méjusseaume* & la Gaudinaye retournèrent à *François de Coëtlogon*, neveu d'*Yves*. Voy. COETLOGON.

La Terre de *Méjusseaume* est à présent possédée par N... *de Carné*, dit *le Comte de Trécesson*.

MEL D'ETRIMONT, en Normandie, Famille qui porte pour armes: *parti de gueules & d'argent, à 6 coquilles, 4 de l'un en l'autre, & 2 de l'un à l'autre; en cœur un écusson, parti d'argent & d'or*.

MELET ou MELLET (DE), dans le Condomois & la Guyenne: Famille qui a formé plusieurs branches, & qui remonte à BERTRAND DE MELET (*Meleto*), qui se qualifioit, le 24 Janvier 1411, *Juge ordinaire de Condom & d'Agen* pour le Roi, charge considérable dans ce tems.

La première branche s'est éteinte sur la fin du dernier siècle;

La seconde subsiste dans MARC DE MELET, Ecuyer, né le 27 Août 1746, qui a trois frères;

Le chef de la troisième est LAURENT DE MELET, Seigneur de Sainte-Livrade, qui a eu pour fils unique

ANTOINE, qui fut reçu Page du Roi dans sa Grande Ecurie, le 14 Juillet 1760.

Les quatrième & cinquième branches sont éteintes;

De la sixième étoit CATHERINE DE MELET, née le 14 Octobre 1702, qui fut reçue à St.-Cyr le 10 Octobre 1714, sur les preuves de sa noblesse;

De la septième & dernière étoit GUILLAUME DE MELET, Seigneur de Maupas, Capitaine de Cavalerie, qui n'a eu de son mariage, avec *Susanne-Henriette de Cazaux*, qu'une fille, nommée

LAURENCE-MARGUERITE, née le 9 Août 1711.

Il avoit pour frères SALOMON DE MELET, Prêtre & Curé de Castelmoron, Diocèse de Bazas; & PIERRE, Lieutenant de Cavalerie au Régiment de Villequier; & trois sœurs, Religieuses.

A cette Famille appartient le Comte DE MELET, qui fut fait, en 1763, Enseigne des Gardes du Corps; il s'est marié, en 1764, avec la fille d'un Fermier Général, & a été nommé au Gouvernement du Perche, du Maine & du Comté de Laval, serment prêté le 23 Février 1766.

Cette ancienne Famille a été maintenue dans sa noblesse, sur la représentation de ses titres, par jugement de Claude Pellot, Intendant de Guyenne, du 5 Mai 1668. Elle est alliée aux Maisons *de Gramont*, *de Ventadour*, & *de Poyanne*.

Les armes: *d'azur, à 3 ruches d'argent, 2 & 1*. (Voy. l'*Armor. génér. de France*, reg. V, part. II; le même Ouvrage, reg. I,

part. I, p. 376, dit que la Branche DE MELET, Seigneurs de *Castelvieilh*, porte : *d'azur, au cerf passant d'or, onglé & sommé de gueules.*

* MELGUEL, MELGUIEL, & aujourd'hui MAUGUIO, par corruption : ce sont les noms d'une ville du Bas-Languedoc, autrefois considérable, avec un assez bon port (dans les siècles passés), sur les bords de la Méditerranée. Elle a eu ses Comtes particuliers, qui l'étoient aussi de *Maguelonne* & de *Substantion*, avec tous les droits de la souveraineté. Leur monnoie a eu longtems cours dans toute la Province, où l'on connoît encore les sols Melgoriens frappés à leur coin. L'an 1145, *Béatrix*, Comtesse *de Melguel*, de Maguelonne & de Substantion, héritière de sa Maison, & veuve sans enfans de *Bérenger-Raymond*, Comte *de Provence* & de Milhau (frère de RAYMOND, Comte de Barcelonne & Roi d'Aragon, lequel avoit été tué, l'année d'auparavant, dans le port de *Melguel*, par des Pirates), épousa *Bernard Pelet*, IIe du nom, Sire ou Seigneur d'Alais, issu des Vicomtes *de Narbonne*, dont elle eut deux enfans : *Bertrand*, l'aîné, Comte *de Maguelonne* & de *Melguel*, & Seigneur d'Alais, continua la postérité, qui subsiste en Languedoc sous le nom *de Narbonne-Pelet*. (Voy. ces mots.) — *Raymond*, VIe du nom, comte *de Toulouse*, mari d'*Ermessende*, sœur de *Béatrix*, disputa à *Bertrand Pelet*, son beau-frère, le Comté de *Melguel* : ce différend dura jusqu'à l'extinction de la Maison *de Toulouse*, dont les Etats furent envahis par la Croisade, prêchée, en 1209, contre les Albigeois. Le Comté de *Melguel* fut compris, avec le reste du Languedoc, dans la proscription générale, malgré les protestations réitérées des Seigneurs du surnom *de Pelet*, & le Saint-Siège ne voulut consentir à lever l'interdit jeté sur toute la Province, qu'à condition que l'Evêque de Montpellier, investi du Comté de *Melguel* par le Concile de Latran, en resteroit en possession, moyennant quelques dédommagemens aux légitimes propriétaires : ainsi le domaine utile avec le titre de *Comté de Melguel* sont restés unis à l'Evêché de Montpellier. Ce n'est plus aujourd'hui qu'un gros bourg, situé à trois lieues de Montpellier, dans un terrain excellent & fertile, duquel la mer s'étant peu à peu retirée, le port n'existe plus, & toute la plage, depuis la ville de Cette, qui est sur la droite, jusqu'à Aigue-Mortes, qui est sur la gauche, ne forme plus qu'un vaste étang qui communique à la mer, toujours connu sous le nom d'*Etang de Melguel* ou de *Mauguio*. Voy. MAGUELONNE. (On peut encore consulter les Historiens françois, comme Catel, Andoque, Gariel, &c.)

MELIAN ou MELIANT, en Lorraine. De cette Famille étoit

NICOLAS DE MELIAN, Gouverneur des Salines de Dieuze, Marsal & Moyenvic, Châtelain de Dieuze (arrière-petit-fils de THIRION DE MELIAN, Procureur Général de Lorraine sous le Duc CHARLES Ier), qui eut d'*Agnès de Valhey*, dite *de Frouart*, son épouse,

FRANÇOISE, qui s'est mariée 1° à *Odet de Rouillac*, Capitaine de la Mothe & Gentilhomme du Duc RENÉ ; & 2° à *Claude du Châtelet*, IIe du nom, Seigneur de Bulgnéville, vivant en 1558, dont elle n'eut point d'enfans. Voy. CHATELET.

Les armes : *de gueules, à la bande d'argent, chargée de 3 bustes d'homme chaperonnés de sable.*

MELIAND, Famille noble du Berry, qui a pour auteur

I. BLAISE MELIAND, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur d'Egligny, Trésorier de France à Bourges, Secrétaire du Roi le 5 Juin 1585, Secrétaire du Conseil d'Etat le 29 Novembre 1586, qui mourut le 27 Mars 1610. Il avoit épousé, le 29 Avril 1585, *Geneviève Vivien*, veuve de *Gilles le Fèvre*, Auditeur des Comptes, & fille de *Jean Vivien*, & de *Marie Dolu*. De ce mariage vinrent :

1. BLAISE, qui suit ;
2. NICOLAS, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après ;
3. GABRIEL, Trésorier de France à Bourges ;
4. JEAN, mort jeune ;
5. SIMON, Maître des Comptes à Paris le 4 Juin 1622, qui s'est marié à *Françoise Robillard*, morte veuve le 3 Septembre 1653, fille de *Jean Robillard*, Seigneur des Landes, & de *Françoise Gaudin*, dont vint :

   MARIE-FRANÇOISE, née le 2 Février 1627, qui s'est mariée, en 1645, à *Cyprien Bénard de Rezay*, mort Conseiller d'Etat en 1702, & elle le 14 Août 1694, dont un fils.

6. VICTOR, Secrétaire du Roi le 3 Avril 1610,

Tréforier de France à Bourges, qui vivoit encore le 15 Avril 1641 ;

7. Et Geneviève, qui s'eft mariée, le 28 Août 1612, à *Charles de Paftey*, Tréforier de France à Caen, morte veuve le 1er Mai 1672, fans enfans.

II. Blaise Meliand, IIe du nom, Seigneur d'Egligny, de la Borde & de Bréviande, Confeiller au Parlement de Paris le 15 Mai 1609, Préfident aux Enquêtes le 17 Juillet 1618, Ambaffadeur en Suiffe en 1635, Confeiller d'Etat en 1640, Procureur Général du même Parlement le 20 Novembre 1641, s'en démit en 1650, & mourut le 15 Avril 1661. Il avoit époufé, 1° le 26 Octobre 1614, *Geneviève Hurault*, morte le 28 Juillet 1635, fille de *Jean Hurault*, Seigneur de Boiftaillé, Confeiller au même Parlement, & de *Marguerite de Bourdin*; & 2° le 8 Octobre 1641, *Louife Gontaut*, fille de *Jean*, Seigneur de Moigny, & de *Marie le Normand*. Il eut du premier lit :

1. Jean, né le 23 Septembre 1617, mort le 21 Juillet 1641 ;
2. Charles, né le 19 Février 1619, mort avant fa mère ;
3. Blaise, né le 18 Janvier 1624, mort le 5 Août 1645 ;
4. Nicolas, qui fuit;
5. Victor-Augustin, né le 10 Juillet 1626, Aumônier de la Reine-Mère, Abbé de Saint-Etienne de Baffac, qui fut facré Evêque de Gap en Juillet 1680, enfuite Evêque d'Alet en Juin 1684, dont il fe démit en 1698. Il mourut à Paris, au Séminaire des Bons-Enfans, le 23 Septembre 1713 ;
6. Claude, rapporté après fon aîné ;
7. Marie, née le 10 Février 1620, Religieufe à la Conception en 1636 ;
8. Marguerite, née en 1621, morte avant fa mère ;
9. Geneviève, née en 1623, auffi morte avant fa mère.

Et du fecond lit vinrent :

Trois enfans, morts jeunes.

III. Nicolas Meliand, né le 17 Juin 1625, Confeiller au Grand Confeil, le 20 Février 1650, Maître des Requêtes le 31 Janvier 1651, mourut en 1659. Il avoit époufé, le 27 Juillet 1653, *Marguerite Boffuet*, fille de *François*, Baron de Marly-le-Châtel, Secrétaire du Confeil d'Etat, & de *Marguerite Beuverand*. Elle fe remaria, le 26 Décembre 1663, à *Cyprien Perrot*, Maître des Requêtes, & mourut le 27 Mai 1716. Elle eut de fon premier mari :

1. François, mort jeune;
2. Marguerite, qui s'eft mariée 1° à *Claude de Chevriers*, Seigneur de Gravon, Maître des Requêtes, mort le 29 Octobre 1710, dont deux filles ; & 2° à N... *de Saint-Père;*
3. Et Geneviève, morte avant 1661.

III. Claude Meliand (fixième fils de Blaise, IIe du nom, & de *Geneviève Hurault*), né le 5 Août 1634, Seigneur de Bréviande & de la Fournaife, tranfigea avec fon père, le 27 Mars 1656, pour fon droit dans les fucceffions de fa mère ; fut Confeiller au Grand Confeil le 12 Mars 1663; Grand Rapporteur en la Chancellerie de France le 29 Juillet 1668; Maître des Requêtes le 28 Juillet 1673; Intendant d'Alençon en 1676, de Caen en 1677, de Rouen en 1682 jufqu'en 1684; mourut le 8 Février 1695, âgé de 61 ans, & fut inhumé à Saint-Jean-en-Grève. Il avoit époufé, par contrat du 1er Septembre 1671, *Jeanne de Gomont*, morte le 19 Avril 1684, fille d'*Oudard de Gomont*, Secrétaire du Roi, & de *Marie Vifcot*. Leurs enfans furent :

1. Blaise-Claude, qui fuit;
2. & 3. Anne-Victorine, née le 24 Février 1673, & Marguerite-Elisabeth, née le 26 Août 1674, mortes jeunes;
4. Et Marie-Françoise, qui s'eft mariée, par contrat du 29 Octobre 1695, à *Urbain-Guillaume de Lamoignon*, Marquis de la Mothe, Comte de Launay-Courfon, &c., Confeiller d'Etat en 1716 ; elle eft morte le 13 Août 1740, à 63 ans, ayant eu nombreufe poftérité. Voy. LAMOIGNON.

IV. Blaise-Claude Meliand, né le 20 Décembre 1675, Confeiller au Parlement de Paris le 16 Avril 1698, Maître des Requêtes en 1722, époufa, le 17 Janvier 1701, *Charlotte-Marguerite Rémond*, fille de *François*, Secrétaire du Roi, & de *Marguerite Rasluys-Rallu*, dont :

1. Charles-Blaise, qui fuit ;
2. Et Paul, né le 26 Août 1711.

V. Charles-Blaise Meliand, Seigneur de Thoify, né le 23 Juin 1703, Confeiller de S. M. en la première Chambre des Requêtes du Palais le 3 Mai 1724, Maître des Requêtes le 8 Mars 1731, Intendant de Soiffons le 13 Mars 1743, & Confeiller d'Etat le 25 Décembre 1765, mourut le 12 Août 1768. Il avoit époufé, 1° en Août 1726, *Antoinette-*

Angélique-Victoire Estival, morte le 27 Mars 1739, âgée de 30 ans, 6 mois, fille d'*Antoine Estival*, & d'*Angélique l'Espinau*; & 2° le 5 Juin 1743, *Marie-Louise-Adélaïde du Quesnoy*, née le 5 Mai 1724, fille de *Pierre du Quesnoy*, Ecuyer, Conseiller & Secrétaire du Roi & Receveur Général des Finances de Montauban, & de N... *le Fèvre de Givry*. Du second lit est issue

Angélique-Adélaïde, née en 1745, qui s'est mariée le 11 Janvier 1766, à *François-Joseph le Lièvre*, Marquis de la Grange, &c. Brigadier des Armées du Roi & Sous-Lieutenant des Mousquetaires Noirs. (Nous ignorons si elle a eu des enfans.)

SECONDE BRANCHE.

II. Nicolas Meliand (second fils de Blaise Ier, & de *Geneviève Vivien*), Conseiller au Parlement de Paris le 3 Avril 1615, Président aux Enquêtes le 29 Décembre 1634, épousa, le 28 Avril 1613, *Marie Peteau*, morte veuve le 20 Mai 1668, fille de *Paul Peteau*, Sieur de Guignard, Conseiller au même Parlement, & de *Marie Bouchault*, dont il eut:

1. Nicolas, qui suit;
2. Pierre, Curé de Saint-Josse, Prieur de Saint-Julien-le-Pauvre en 1639, qui mourut le 25 Juillet 1661;
3. Marie-Anne, qui s'est mariée à *François de Creil*, Sieur de la Bazoche, Conseiller au même Parlement; elle mourut le 7 Juin 1674;
4. Et Marie.

III. Nicolas Meliand, Conseiller au Parlement de Paris le 20 Août 1650, mourut le 13 Février 1696. Il avoit épousé, le 19 Septembre 1650, *Marie Petit*, morte le 4 Décembre 1724, à 97 ans, fille de *François Petit*, Ecuyer, Seigneur de Passy, de Villeneuve, de Ravanne, &c., Secrétaire du Roi, & de *Madeleine de Louvencourt*, dont:

1. Nicolas, né le 15 Septembre 1652, Chanoine Régulier de Sainte-Geneviève, Prieur-Curé de Montluçon, mort en 1702;
2. Guillaume, né le 2 Juillet 1655;
3. Pierre, né le 3 Mars 1659, Prieur de Saint-Lomer, mort le 1er Février 1725;
4. Victor, né le 25 Juin 1651, Prieur de Moutiers, près de la Loupe;
5. Claude, né le 11 Mars 1666, Conseiller au Parlement de Paris le 30 Mars 1689, puis Conseiller d'honneur en 1720, mort le 30 Juin 1751. Il avoit épousé *Elisabeth-Agnès du Chemin*, morte le 29 Juin 1719, à 61 ans, sans enfans, fille de *Claude du Chemin*, Maître d'Hôtel du Roi, & de *Nicole Chauveret*;
6. Antoine-François, qui suit;
7. Marie, née le 8 Octobre 1651, Religieuse à Pincourt;
8. Geneviève, née le 19 Novembre 1653;
9. Anne-Marie, née le 6 Septembre 1656;
10. Anne-Françoise, née le 12 Mai 1667;
11. Et Madeleine, née le 1er Décembre 1671.

IV. Antoine-François Meliand, né le 10 Mai 1670, Conseiller au Parlement de Paris le 3 Décembre 1692, Maître des Requêtes en 1698, Intendant de Pau en 1706, de Lyon en 1711, d'Amiens en 1717, & de Lille en 1718, Conseiller d'Etat en Février 1721, mourut le 17 Mai 1747. Il avoit épousé, le 11 Juillet 1697, *Marie le Bret*, fille de *Pierre-Cardin le Bret*, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de Flacourt, &c., Premier Président du Parlement d'Aix, & de *Marie Vedeau de Grandmont*. Elle est morte le 19 Avril 1756, à 78 ans, laissant:

1. Cardin-Nicolas, né le 25 Juin 1698, mort, en 1716, de la petite-vérole;
2. Antoine-Pierre, né le 29 Juin 1701, mort sans alliance;
3. Marie-Françoise, née le 29 Octobre 1699, morte;
4. Et Marie-Madeleine-Françoise, née le 24 Janvier 1704, qui s'est mariée, le 29 Novembre 1718, à *René-Louis de Voyer d'Argenson-de-Paulmy*, Maître des Requêtes, Conseiller d'Etat, puis Ministre & Secrétaire d'Etat des Affaires Etrangères, qui mourut le 26 Janvier 1757, ayant eu postérité. Voy. VOYER d'ARGENSON.

Les armes: *d'azur, à la croix d'or, cantonnée aux* 1 *&* 4 *d'une aigle; & aux* 2 *&* 3 *d'une ruche, le tout d'or.*

MÉLIENT ou MÉLIANT, en Bretagne, Ressort de Nantes: Famille qui remonte à Pierre Mélient, Sieur du Trejet, vivant en 1434.

Ceux de ce nom ont été déclarés *nobles d'extraction*, par Arrêt rendu, en la Chambre de la Réformation, le 7 Juin 1669, au rapport de M. de Lopriac.

Les armes: *gironné d'argent & de gueules de* 12 *pièces, chaque giron d'argent chargé d'une étoile de sable.*

MÉLIGNAN, ancienne Noblesse du Condomois, qui s'est alliée, entr'autres Maisons, à

celle *de Lartigue*, par le mariage, en secondes noces, en 1545, d'*Antoine de Lartigue*, Damoiseau, Seigneur de Loubès, Bessabat, &c., Colonel de cinq Enseignes de gens de pied, avec MARIE DE MÉLIGNAN, fille de FRANÇOIS, Seigneur de Trignan, & d'*Annette de Marsan*. Elle étoit petite-fille de THIBAUT DE MÉLIGNAN, Seigneur de Trignan, & de *Françoise de Cayla*. Elle avoit pour frère: JEAN-BOPART DE MÉLIGNAN DE TRIGNAN, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de sa Chambre, Gouverneur de Bayonne & de Sisteron, qui s'est marié avec *Hiéronyme de Montaut de Castelnau*; & BERNARD DE MÉLIGNAN, Vicomte de Trignan & de Jourdan, Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem & Commandeur du Temple de Bordeaux.

* MÉLIGNY-LE-GRAND, au Duché de Lorraine, Diocèse de Toul: Terre & Seigneurie, à deux lieues & demie de Commercy & à trois lieues & demie de Gondrecourt, qui fut érigée en *Baronnie*, par Lettres Patentes du 17 Mars 1722, en faveur de *Charles-Joseph d'Olivier de Hadonville*, Conseiller & Secrétaire d'Etat du Duc LÉOPOLD. Voy. OLIVIER DE MÉLIGNY.

* MELIN, dans le Brabant-Wallon: Terre considérable qui a été longtems possédée par la Maison *de Cordoue*, une des plus célèbres d'Espagne. En 1652, Dona *Léonore de Cordoue*, veuve du Marquis Don *Alexandre Secco d'Aragon*, la vendit à Don *Philibert de Soto-Mayor-Manuel-Benavidès y Guevarra*, Comte de Palomar, en faveur duquel le Roi PHILIPPE IV érigea cette Seigneurie en *Marquisat*, par Lettres du 23 Août 1655.

MELIN, Famille dont les armes sont: *d'or, à 2 lions affrontés & couronnés de sable, lampassés & armés de gueules, & surmontés de merlettes aussi de sable.*

MELLET, en Normandie, Election de Bernay, Famille qui porte: *de gueules, au chevron d'or, accompagné de 3 boucles du même.*

MELLET, autre Famille établie dans ladite Province, & qui porte les armes ci-dessus, à l'exception *du chevron*.

MELLET ou MESLET, en Bretagne, Ressort de Rennes: ceux de ce nom ont été déclarés *nobles d'ancienne extraction*, par Arrêt rendu, en la Chambre de la Réformation, le 9 Décembre 1668, au rapport de M. de Langle.

Les armes: *d'argent, à 3 merlettes de sable.*

MELLET. Voy. MÉALET ou MÉALLET DE FARGUES (DE).

MELLO, Maison considérable, en Picardie, qui tiroit son origine de

DREUX, Ier du nom, Seigneur DE MELLO. (Il étoit frère de MARTIN DE MELLO, Chanoine de Notre-Dame de Paris en 1103.)

DREUX, IIe du nom, Seigneur DE MELLO (fils aîné de DREUX Ier), mourut après l'an 1136; il eut plusieurs fils: RAOUL DE MELLO, le troisième, l'un des plus vaillans Seigneurs de son tems, fut tué à Tripoli par des assassins en 1131.

DREUX DE MELLO, IVe du nom, Seigneur de Saint-Bris, près d'Auxerre (fils puîné de DREUX, IIIe du nom), accompagna le Roi PHILIPPE-AUGUSTE au voyage de la Terre Sainte, en 1191, & y donna tant de preuves de son courage & de son mérite, que ce Prince l'honora de la charge de Connétable de France, après la mort de Raoul, Ier du nom, Comte de Clermont. Après s'être rendu célèbre par un grand nombre d'actions militaires, il mourut le 3 Mars 1218, âgé de 80 ans.

GUILLAUME DE MELLO, Ier du nom, Seigneur de Saint-Bris, surnommé *le Jeune & le Pacifique*, fut fait prisonnier avec Mathieu de Marly & quelques autres, dans un combat donné au Vexin François, entre le Roi PHILIPPE-AUGUSTE & HENRI II, Roi d'Angleterre, au mois de Septembre 1198; il mourut en 1248.

GUILLAUME DE MELLO, IIe du nom, Seigneur de Saint-Bris (fils aîné de GUILLAUME Ier), accompagna le Roi SAINT LOUIS au voyage d'Outre-mer, & mourut à Nicosie, en l'Isle de Chypre, en 1248.

DREUX DE MELLO, Ve du nom, Seigneur de Bréchart (fils puîné de GUILLAUME Ier, Seigneur de Saint-Bris), fit la branche des Seigneurs de *l'Orme*, par son mariage avec *Helvis*, fille unique & seule héritière d'*Hugues*, Seigneur *de l'Orme*. Il fit le voyage de la Terre Sainte avec SAINT LOUIS en 1248, & mourut avant l'an 1252. Cette branche a fini à MARGUERITE DE MELLO, Dame de Sainte Hermine,

qui épousa, en premières noces, *Maurice*, VI[e] du nom, Sire *de Craon* & de Sablé, &c., duquel elle eut postérité. Voy. CRAON, en Anjou.

Guillaume de Mello, I[er] du nom de sa branche, Seigneur d'Espoisses & de Givry (second fils de Dreux, I[er] du nom, Seigneur de Bréchart), fut auteur de la branche des Seigneurs d'*Espoisses*.

Guillaume de Mello, II[e] du nom, Seigneur d'Espoisses & de Givry, fut mandé le 12 Novembre 1318, pour se trouver à Clermont, en Auvergne, avec chevaux & armes, afin d'accompagner le Duc de Bourgogne & le Comte d'Auvergne. Il mourut le 22 Février 1326. Cette branche a fini à Guillaume de Mello, V[e] du nom, Seigneur d'Espoisses & de Givry, qui vivoit en 1419; il mourut sans postérité.

Dreux de Mello, Seigneur de Saint-Bris & de Blagny (troisième fils de Guillaume, II[e] du nom), a fait la branche des Seigneurs de *Saint-Bris*; il étoit mort en 1374. Cette branche a formé cinq degrés, & a fini à Charles de Mello, Seigneur de Saint-Bris & de Blagny, vivant en 1410, qui mourut sans enfans.

Mathieu de Mello (fils puîné de Dreux, III[e] du nom), a fait la branche des Seigneurs de *Saint-Parise*, qui n'a pareillement formé que cinq degrés, & a fini à Jean de Mello, III[e] du nom, Seigneur de Saint-Parise & de Saint-Martin, en Morvant. Il vivoit en 1430, & s'est marié deux fois. De *Marguerite de Ventadour*, sa première femme, fille de *Jacques*, Comte *de Ventadour*, qu'il avoit épousée en 1423, il n'eut que des filles. (Voy. sur l'ancienne Maison de Mello & ses différentes branches, l'*Hist. des Grands Officiers de la Couronne*, tom. VI, p. 58 & suiv.)

Les armes: *d'or, à 2 fasces de gueules, accompagnées de 9 merlettes du même, mises en orle, 4, 2 & 3*

MELLON ou MESLON (de), en Bretagne, Ressort de Rennes: Famille qui remonte à Jean de Mellon, qui vivoit en 1480 avec *Guillemette Baudouin*, son épouse.

Jacques de Mellon de la Guinardais a été déclaré *noble d'extraction*, par Arrêt rendu, en la Chambre de la Réformation, le 20 Février 1671, au rapport de M. le Jacobin.

Les armes: *d'azur, à 3 croix pattées d'argent*. Devise: Crux spes mea.

* MELSBROECK, Terre & Seigneurie en Brabant, près de Vilvorde, qui fut cédée, en 1564, par le Roi Philippe II, à *Jean de Locquenghien*, Ecuyer, lequel avoit été Echanson de l'Empereut Charles V.

MELUN, Maison des plus anciennes & des plus illustres. La splendeur & l'éclat en sont si universellement connus, qu'il n'est pas besoin d'étaler les prérogatives de son rang: la dignité de ses Fiefs, possédés avec droits régaliens; ses alliances multipliées avec les Souverains de l'Europe, réciproquement prises & données; la prééminence de ses emplois militaires au service de la Nation; ses premières charges dans l'Etat; le nombre de ses Prélatures dans l'Eglise, ses hauts faits transmis jusqu'à nous par les plus reculés Historiens de la Monarchie, & l'assemblage des Chartres, Titres & Monumens à sa gloire: nous nous contenterons seulement d'en parcourir rapidement les branches.

Il est sorti des Vicomtes de Melun: les Seigneurs de *Villefermoy*, de *la Borde*, de *la Loupe* & de *Marcheville*, de *Château-Landon*, de *Châtillon-sur-Loing*, de *Châtenoy*, de *Saint-Maurice*, d'*Aillant*, de *Fontenelles*; & des aînés, Vicomtes de Melun, Comtes de *Tancarville*, les Seigneurs d'*Antoing*, Princes d'*Epinoy*.

Les Melun-Epinoy & les Melun-la-Borde, ont seuls formé des branches. Des Melun-Epinoy sortent les Comtes de Melun, les Vicomtes de *Gand*, les Marquis de *Richebourg*, & les bâtards de Melun-Cottènes ou de Cotte, comme on va le voir.

Pierre de Melun, Prince d'Epinoy, Sénéchal du Hainaut, épousa *Hippolyte de Montmorency-Bours*; il en eut:

Guillaume de Melun, qui succéda aux emplois de son père & en posséda d'autres. Il fut Prince d'Epinoy, Souverain de Vernes, Vicomte de Gand, Marquis de Richebourg, Comte de Beaussart, Baron d'Antoing & autres lieux. Le Roi Catholique le fit Chevalier de la Toison d'Or, Grand d'Espagne, Connétable héréditaire de Flandre, Sénéchal du Hainaut, Gouverneur de Mons & Prévôt de Douai. Il épousa 1° *Marie-Mencie de Witthem*, Marquise héréditaire de Berg-op-Zoom; & 2° *Ernestine de Ligne-Arenberg*, fille de *Charles de Ligne*, Prince *d'Arenberg*, &c., & d'*Anne de Croy*, Duchesse héréditaire d'Arschot. Du second lit naquirent:

1. Ambroise, mort jeune;
2. Alexandre-Guillaume, qui fuit;
3. Henri, Marquis de Richebourg, Colonel d'Infanterie Wallone, qui mourut en Portugal au fervice d'Efpagne, fans alliance;
4. Charles-Alexandre-Albert, rapporté après fon aîné;
5. François-Philippe, Marquis de Richebourg, Gouverneur de Valenciennes, lorfque le Roi affiéga & prit cette ville : il y fut bleffé & fait prifonnier. Il époufa, en 1665, *Marie-Thérèfe de Gand*, dite *Villain*, fille de *Philippe-Balthazar de Gand*, Prince de Mafmines, &c., & de *Louife-Henriquez de Sarmiento-Salvatierra*. De ce mariage il a eu entr'autres enfans :

   N..... de Melun, qui a été nommée Abbeffe de Saint-Pierre de Lyon, le 17 Septembre 1738.
6. Marie-Claire, qui eft morte, en 1652, à Abbeville au Couvent des Religieufes Dominicaines;
7. Anne, née en 1618, qui mourut en odeur de fainteté, le 13 Août 1679, à l'Hôpital des Hofpitalières de Baugé, en Anjou, dont elle étoit fondatrice ainfi que de celui de Vimoutiers, en Normandie. L'eftime particulière qu'elle faifoit de *René de Rupierre*, Baronne de Survie & Vicomteffe de Gand, fa belle-fœur, lui fit, pour quelque tems, quitter Baugé & entreprendre un long & pénible voyage, à caufe de la difficulté des chemins, pour venir la voir en fon Château de la Creffonnière, près d'Orbec. L'*Hift. de la vie d'*Anne de Melun, imprimée à Paris, chez Georges & Louis Joffe, en 1689, in-8°, fait une defcription très-touchante de cette entrevue, qui fut caufe que Madame *de Rupierre*, Vicomteffe de Gand, confia deux de fes enfans à une fi fainte & vertueufe tante pour être élevés fous fes yeux au Collège de la Flèche, près de Baugé;
8. Marie-Madeleine, Chanoineffe à Mons;
9. 10. & 11. Et trois autres filles, mortes jeunes.

Alexandre-Guillaume de Melun, Prince d'Epinoy, fait Chevalier des Ordres du Roi en 1661, époufa 1° *Louife-Anne de Béthune*, fille de *Louis*, Comte de Charoft, depuis Duc & Pair de France, & de *Marie l'Efcalopier*; & 2° le 18 Avril 1668, *Pélagie Chabot-Rohan*, dite *Mademoifelle de Léon*, fille puînée d'*Henri Chabot*, Duc de Rohan, Pair de France, Gouverneur d'Anjou, & de *Marguerite*, Ducheffe *de Rohan*. Du premier lit il eut :

Louise-Marie-Thérèse, qui s'eft mariée, le 23 Octobre 1681, à *Armand de Béthune*, Duc de Charoft, Pair de France, Baron d'Ancenis, &c., fon coufin germain (petit-fils du Duc *de Béthune*, & fils du Duc *de Charoft*, Gouverneur de Calais), dont font fortis deux enfans. Voy. BÉTHUNE.

Et du fecond lit vint entr'autres enfans :

Louis, qui fuit.

Louis de Melun, Prince d'Epinoy, Marquis de Roubaix, Connétable & Sénéchal héréditaire de Flandre, mourut le 24 Septembre 1704. Il avoit époufé, le 7 Octobre 1691, *Elifabeth de Lorraine-Lillebonne*, de laquelle il a laiffé :

1. Louis, Duc de Joyeufe, Pair de France, Prince d'Epinoy, Vicomte de Gand, qui eft mort le 31 Juillet 1724, fans enfans d'*Armande de la Tour-Bouillon*;
2. Et Anne-Julie-Adélaïde, qui s'eft mariée, le 16 Septembre 1714, à *Louis-François-Jules de Rohan*, Prince de Soubife. Elle eft morte à Paris le 18 Mai 1724, ayant eu poftérité. Voy. ROHAN.

Charles-Alexandre-Albert de Melun, Vicomte de Gand (quatrième fils de Guillaume, Prince d'Epinoy, &c., & d'*Erneftine de Ligne-Arenberg*, fa feconde femme), époufa, par contrat paffé devant *Gabillon*, Notaire au Châtelet de Paris, le 12 Février 1664, *Renée de Rupierre*, fille de *Philippe*, Baron *de Rupierre*, & de *Françoife de Mailloc*. De ce mariage il eut cinq garçons & trois filles. Les trois garçons qui ont eu poftérité furent :

1. Alexandre, dit *le Comte* de Melun, Vicomte de Gand & Baron de Survie, qui s'eft marié, en 1691, à *Elifabeth de Rohan-Montbazon*, fille de *Charles de Rohan*, Duc de Montbazon, Prince de Guemenée, & de *Jeanne-Armande de Schomberg*, dont pour fille unique

   Louise-Jeanne-Armande, qui s'eft mariée à Gabriel ou Louis-Gabriel, fon oncle, ci-après.
2. Ambroise, dit *le Marquis* de Melun, qui eft devenu l'aîné de fa Maifon, par la mort, fans enfans, de Louis, Prince d'Epinoy, fon coufin iffu de germain, le 31 Juillet 1724. Il a époufé *Charlotte de Monchy*, fille de *François*, Baron de Wifmes, & d'*Ifabelle de Saint-Blimont*. De ce mariage il a eu :

   Jean-Alexandre-Théodore, dit *le Comte* de Melun, Seigneur Prévôt hérédi-

taire de Douai, Châtelain de Bailleul, Connétable héréditaire de Flandre, Mestre de Camp du Régiment Royal, Cavalerie, qui mourut le 7 Janvier 1738. Il avoit épousé LOUISE-ELISABETH DE MELUN, sa cousine germaine, fille de GABRIEL, nommé ci-après. Il en a eu :

1. MARIE-GABRIELLE-CHARLOTTE-LOUISE, née le 24 Octobre 1736.
2. Et LOUISE-ELISABETH, née posthume le 17 Janvier 1738, qui a épousé, le 9 Octobre 1758, *Philippe-Alexandre-Emmanuel-François-Joseph*, Prince *de Guistelle* & de l'Empire, &c., auquel elle a porté la Grandesse d'Espagne de première classe ; elle en a eu un fils. Voy. GUISTELLE ou GHISTELLES.

3. GABRIEL ou LOUIS-GABRIEL, appelé *le Vicomte* DE MELUN, Prince d'Epinoy, Pair de Dompvast, Seigneur de Tours, Helancourt, Connétable héréditaire de Flandre, Lieutenant Général des Armées du Roi & Commandant pour S. M. dans la ville d'Abbeville, qui mourut le 21 Août 1739. Il avoit épousé LOUISE-JEANNE-ARMANDE DE MELUN, sa nièce, nommée ci-dessus (fille d'ALEXANDRE, dit *le Comte* DE MELUN, & d'*Elisabeth de Rohan-Montbazon*), morte le 23 Septembre 1731, âgée de 40 ans, ayant eu pour fille unique

LOUISE-ELISABETH, née le 13 Décembre 1712, qui s'est mariée, 1° à JEAN-ALEXANDRE-THÉODORE, dit *le Comte* DE MELUN, son cousin germain, nommé ci-dessus ; & 2° le 5 Mai 1742, à *Gilbert-Allyre-Antoine*, dit *le Marquis de Langeac*, &c., Sénéchal d'Auvergne, duquel elle a été la seconde femme, & en a eu trois filles, dont deux sont mariées. Voy. LANGEAC ou LANGHEAC.

(Extrait généal. fourni par un des parens de la Maison DE MELUN-EPINOY. On peut encore consulter la Description histor. de la Pompe funèbre du Vicomte DE MELUN, faite à Abbeville, dans le *Mercure de France* de Novembre 1739, p. 2722.)

Des MELUN-LA-BORDE sortent : les Barons de *Normanville*, les Comtes DE MELUN, les Seigneurs de *Brumetz*, puis Vicomtes de MELUN ; les Marquis de *Maupertuis*, & les Seigneurs de *Courtery*. Il subsiste des MELUN-LA-BORDE, Comtes *du Buignon*, LOUISE-ANTOINETTE-THÉRÈSE DE MELUN, née le 20 Janvier 1710, qui s'est mariée à Paris, le 29 Août 1734, à *François de Laurens*, Marquis de Brue, à Aix en Provence, &c., dont postérité. Voy. LAURENS (5e Famille). Elle a vendu la Terre *du Buignon* au Marquis de Mirebeau.

De la branche des MELUN-LA-BORDE, Seigneurs de *Brumetz*, est

ADAM-JOACHIM-MARIE, dit *le Vicomte* DE MELUN, né le 30 Octobre 1730, Seigneur de Brumetz, qui a commencé à servir dans la première Compagnie des Mousquetaires en 1750, a ensuite été fait Capitaine d'Infanterie en 1759, Chevalier de Saint-Louis en 1777, & Capitaine de Grenadiers Royaux le 10 Juin 1779. Il a épousé, le 2 Mai 1771, *Françoise d'Artaud* (d'une Famille noble & très-ancienne, établie au Comtat Venaissin), de laquelle il n'a point eu d'enfans. Il a pour frère & sœur :

ALOPH-CLAUDE-MARIE DE MELUN, né le 2 Février 1736, Ecclésiastique, qui réside à Paris ;

Et ADÉLAIDE-LOUISE DE MELUN, née le 10 Avril 1733, Pensionnaire au Prieuré de Saint-Louis de Rouen.

Et de la branche des MELUN-LA-BORDE, Marquis de *Maupertuis*, étoit LOUIS, IVe du nom, Marquis DE MELUN, Comte de Nogent-le-Roi, &c., né le 7 Mars 1703, qui est mort le 29 Avril 1763, sans postérité. Il avoit épousé, 1° le 14 Avril 1743, *Henriette-Emilie de Bautru*, Comtesse de Nogent, morte le 27 Octobre 1757 ; & 2° le 28 Avril 1760, *Angélique-Geneviève de Guiry*, née le 19 Septembre 1722, fille de *Jean-René*, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & d'*Angélique de Pitard*.

Les armes de la Maison DE MELUN sont : *d'azur, à 7 besans d'or, 3, 3 & 1 ; au chef d'or.*

Les MELUN-TANCARVILLE écarteloient : *aux 1 & 4* DE MELUN ; *& aux 2 & 3 de gueules, à l'écusson d'argent en abîme, accompagné de 8 étoiles* ou *angennes* ou *feuilles de mélier d'or, rangées en orle*, qui est DE TANCARVILLE ;

Les MELUN-EPINOY, quoiqu'issus des MELUN-TANCARVILLE, devenus les aînés de la Maison, n'ont porté que les armes de la Maison DE MELUN ;

JEAN (fils puîné d'ADAM III, Vicomte DE MELUN, & de *Comtesse de Sancerre*), qui est auteur de la branche des MELUN-LA-BORDE, avoit chargé le *chef* des armes de sa Maison *d'un lion naissant de gueules* ; ses descen-

dans, depuis la mort du Vicomte DE MELUN-EPINOY, le 21 Août 1739, l'ont supprimé;

SIMON DE MELUN, Maréchal de France en 1290 (fils puîné du Vicomte ADAM III), chef des MELUN-LA-LOUPE & de MARCHEVILLE, avoit chargé l'écusson DE MELUN sur le *chef, de 4 merlettes de sable ;*

Les MELUN des autres branches ont pris, comme puînés, différentes brisures sur le *chef* des armes de leur Maison. Les uns, une *couronne d'azur,* & les autres, *des pals de gueules ;*

Enfin les bâtards de MELUN-COTTÈNES, ou DE COTTE, ont écartelé : *au* 1 DE MELUN, *à la barre de gueules, périe en abîme sur le second besan du milieu ; au* 2 DE WILLERVAL, qui est : *vairé d'argent & de gueules ; au* 3 D'ARKEL, qui est *d'argent, à 2 fasces brétessées & contre-brétessées de gueules ; & au* 4 *de gueules, à 3 crampons d'or,* qui est VAN DEN BOETZELAER.

(Voy. sur la Maison DE MELUN: le Trésor des Chartres du Roi ; les Registres du Parlement ; Procès-Verbaux du Lit de Justice ; *Diplomatique* du P. Mabillon; Chartriers de *Montmorency-Laval* & de *Rochechouart; Hist. des premières Croisades,* écrite en 1102, par Robert, Moine de Saint-Remy de Reims, donnée par Baumgarten; les Historiens Frédégaire & Roricon ; *Gesta Francorum ;* l'*Hist. de France,* par Mézeray ; le P. Daniel; l'Abbé le Gendre & l'Abbé Velly; l'*Hist. de la ville de Melun,* édit. de 1628 ; l'*Hist. du Gâtinois,* édit. de 1630 ; l'*Hist. du Cambrésis,* par Carpentier ; les *Hist. des Maisons de Châtillon, de Montmorency, d'Harcourt* & *d'Aubusson ;* l'*Hist. des Grands Officiers de la Couronne,* & enfin le Cabinet des Chevaliers des Ordres du Roi, pour les Archives de la Maison DE MELUN.)

MELUN (DE), Ecuyer, Seigneur de Longuemare, en Normandie, Elections de Caen & de Valognes ; Famille dont les armes sont: *d'or, au chevron d'azur, accompagné de* 3 *melons de sinople.*

§ MÉNAGE, originaire du pays de Bray, Généralité de Rouen.

DENIS MÉNAGE, Sieur de Beauménil, a eu, par ses services, des Lettres de vétérance en 1667 ; il lui a été accordé des Lettres de Noblesse en 1680, ayant été 32 ans Garde du Corps.

CHARLES MÉNAGE, Ecuyer, Sieur Dubodué, né le 20 Octobre 1698, a servi dans les Cadets de Matignon en 1711 & 1734, Capitaine dans le Régiment de Kermoysan, Milice de Normandie, Capitaine de Grenadiers Royaux dans le Régiment d'Aulant, Chevalier de Saint-Louis en Avril 1755, Capitaine commandant les Invalides au fort Louis de Dunkerque en 1759 ; il est mort au fort Louis, le 29 Novembre de la même année. Il avoit épousé, le 28 Février 1718, noble *Marguerite Doullé,* dont est sorti

CHARLES-ALPHONSE MÉNAGE DUBODUÉ, né le 22 Novembre 1718, qui est entré au service Lieutenant dans le Régiment de Kermoysan, le 1er Octobre 1734, en Avril 1736, Lieutenant en second dans le Régiment de la Vallière, où il a continué ses services, tant Lieutenant que Capitaine. Il a été ensuite dans Guise, d'Escars, & incorporé dans Cambis en 1748, a été fait Chevalier de Saint-Louis en 1750, & a eu sa pension de retraite en 1755.

Les armes : *d'azur, à un sabre d'argent, posé en fasce, accompagné de* 3 *croissans montans du même.*

* MENARD DE LA MÉNARDIÈRE, ancienne Noblesse originaire du Berry, qui a donné son nom à la Terre de *la Ménardière,* Seigneurie située dans la Paroisse de Mastegny, en Berry, sur les confins du Poitou, près de Preuilly, à 6 ou 7 lieues de Châteauroux. Nous ne donnerons ici que les branches établies en Normandie.

Monsieur GUILLAUME MENARD, Chevalier, Chambellan du Roi, son Bailli d'Epée du Cotentin, est connu par deux actes passés aux Assises tenues à Avranches devant lui, le 16 Avril 1385 & le 16 Septembre 1390.

I. GUILLAUME MENARD, Seigneur de la Ménardière, avoit épousé *Catherine de la Gelée* (d'une ancienne Maison du Berry), dont il eut :

II. BERTRAND MENARD, Seigneur de la Ménardière, qui fut homme d'armes des Ordonnances du Roi dans la Compagnie de Charles de Valois, Duc d'Alençon; Lieutenant du Château de Caen sous François de Silly, Seigneur de Lonrai ; Bailli & Capitaine de Caen sous M. de la Rochepot, frère d'Anne de Montmorency, Connétable de France, & ensuite Gouverneur de Caen, où il mourut en

1550, âgé de 91 ans. Il fut enterré dans le Chœur de l'Eglise de ce Château, où l'on voit son tombeau. Il avoit épousé *Françoise Bureau*, Dame de Grentheville, Cormelles, Montcanisy, Venoix, Montenay, Giberville, &c., fils de *Hugues Bureau*, Seigneur de Grentheville, Lieutenant Général du Bailli de Caen, & de *Jacqueline de Fontenay*, Dame de Giberville. De ce mariage vinrent neuf garçons & une fille, que BERTRAND MENARD partagea en 1544, tant de ses biens & acquêts, que de ceux de sa femme décédée dès l'an 1533 ; mais ayant depuis vendu les biens qu'il possédoit en Berry & en Touraine à son fils JEAN, ces partages n'eurent point lieu, & ils en firent d'autres après sa mort en 1551. Ces enfans furent :

1. JACQUES, Seigneur de Giberville, Prêtre, Prieur du Goulet, Chanoine de Cambremer à Bayeux, Curé de Guibray & de Litteau, mort le 6 Mai 1556 & enterré dans l'Abbaye de Barbery ;
2. FRANÇOIS, qui suit ;
3. JEAN, tige de la branche des Seigneurs de *la Ménardière*, rapportée ci-après ;
4. GIRARD, tige de celle des Seigneurs de *Cuverville*, dont il sera parlé ci-après ;
5. CHARLES, Seigneur de Montaigu & de Cerceaux, Gentilhomme de la Maison du Roi, qui mourut en Bretagne, où il maria sa fille, représentée par MM. *de Montigny*, dont l'un a été Capitaine aux Gardes ; l'autre, Aumônier de la Reine, femme de LOUIS XV, est mort, nommé à l'Evêché de Léon ;
6. HUGUES, Seigneur de la Chapelle, Gentilhomme ordinaire du Roi, tué à la bataille d'Ivry, qui eut un fils aussi tué à une sortie d'une ville assiégée, en servant sous M. le Duc d'Aumale ;
7. PIERRE, Curé de Saint-Pierre d'Orgeval & de N.-D. de Bretteville, en Caux, qui vendit tout son partage à son frère JEAN, Seigneur de la Ménardière & de Courbépine, Panetier du Roi, à la charge de lui faire une pension. Il fut inhumé dans l'Abbaye de Barbery en 1558 ;
8. GEORGES, qui fut reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, sur ses preuves faites, le 17 Juin 1539, à Paris, par Louis de Dormans, Commandeur de Sours, & par Charles de Hangest, Commandeur d'Orléans. Ce Chevalier se distingua en plusieurs rencontres, mourut couvert de blessures & fut inhumé en l'Abbaye de Barbery, où l'on voit son épitaphe ;
9. LOUIS, Abbé de Barbery, Prieur de Sainte-Barbe, en Auge, qui mourut le 12 Mars 1579 & fut inhumé dans son Abbaye devant l'autel privilégié, où l'on voit son tombeau ;
10. Et N.... MENARD, qui s'est mariée à N.... *d'Anzeray*.

III. FRANÇOIS MENARD DE LA MÉNARDIÈRE, Ecuyer, Seigneur & Patron de Giberville, Grentheville & Cormelles, servit dès sa jeunesse & se signala tant par sa bravoure & son expérience, que François de Lorraine, Duc de Guise, Lieutenant Général des Armées du Roi, lui adressa une Commission, le 22 Mars 1557, pour faire faire la montre à tous les Nobles, sujets à l'arrière-ban des Bailliages d'Alençon, de Caen & du Cotentin, comme étant un homme d'expérience au fait des armes, & de qualité. Il le pria & le chargea d'avoir l'œil que la Noblesse se rendit en équipage d'armes & de chevaux. Il mourut le 22 Décembre 1576 & fut inhumé à Giberville. Il avoit épousé 1° *Anne de Bretteville*, Dame de Formigny, décédée en 1554, fille & héritière de *Jean*, Seigneur de Formigny, & de N... *de Bures de Clinchamps* ; & 2° *Guillemette de Gouvis*. Il eut du premier lit :

1. JACQUES, qui suit.

Et du second lit vinrent :

2. LOUIS, Religieux à l'Abbaye du Bec-Hellouin en 1588 ;
3. HUGUES, Seigneur & Patron de Grentheville & de Cormelles, qui s'est marié, en 1591, à *Charlotte de Bouffel*, fille d'*Etienne*, Seigneur de Beauval, & de *Marguerite de Malherbe*, dont vint :
   - HÉLÈNE-SALOMÉE, Dame de Grentheville, Cormelles & Beauval, qui s'est mariée, par contrat du 2 Février 1612, à *Guillaume Morin*, Ecuyer, Seigneur de Banneville-la-Campagne, &c., de laquelle il a eu postérité. Voy. MORIN, originaire du Maine.
4. Et RACHEL, Religieuse en l'Abbaye aux Dames de Caen.

IV. JACQUES DE LA MÉNARDIÈRE, Seigneur de Formigny, fit faire un tombeau à son père, qu'il fit placer sur sa sépulture à Giberville, rendit aveu de sa Terre de Formigny en 1554, & vivoit encore en 1570. Il avoit épousé, le 26 Septembre 1563, *Marie Onfroy*, fille de *Jean*, Seigneur de Ver & de Vérêt, & de *Jeanne Herbeline* ; celle-ci fille de *François*, & de *Marguerite Suhard*. De ce mariage vinrent :

1. François, qui fuit ;
2. Et Michel, Ecuyer, Seigneur de la Ménardière, qui époufa, en 1602, *Sufanne* ou *Françoife de Méhérenc*, de la Paroiffe de Grand-Camp ; il en eut :

   Michel, IIe du nom, Ecuyer, né en 1603, qui avoit époufé, 1° en 1650, *Madeleine du Mefnil*, dont il ne refte point d'enfans vivans ; & 2° à l'âge de 78 ans, *Anne Suhard*, fille d'*Henri*, Seigneur de la Confeillère, & de *René le Chevalier*. De ce mariage il eut :

      Louise-Elisabeth, qui s'eft mariée, en 1701, à *Henri-Robert le Noël*, Ecuyer, Seigneur de Cauville.

V. François de la Ménardière, Seigneur de Giberville & de Formigny, époufa, par contrat du 7 Novembre 1599, *Marie Vaultier*, fille de *Chriftophe*, Seigneur de Villiers, Rubercy, Semilly, &c., & d'*Anne Lambert*. Il mourut en 1610, & fa veuve fe remaria, en 1612, à *Gilles de Méhérenc*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Clair. Elle eut de fon premier lit :

1. Robert, qui fuit ;
2. Thomas, mort fans poftérité de *Jacqueline Samfon*, qu'il avoit époufée en 1622 ;
3. Jean, Ecuyer, Sieur de Courfeulles, qui fut longtems au fervice du Roi, comme on le voit par des certificats des années 1632 & 1645. Il époufa, à l'âge de 59 ans, *Jacqueline le Roux*, & en eut :

   Pierre, Seigneur de Courfeulles, qui s'eft marié à une *Osbert du Theil*.

4. Et Blanche de la Ménardière.

VI. Robert de la Ménardièrf, Seigneur de Giberville & de Formigny, né en 1600, étant devenu majeur, fut élu, le 20 Décembre 1621, tuteur de fes frères Thomas & Jean. Il fervit durant plufieurs années comme on le voit par divers certificats de MM. de la Meilleraye ; de Monchy, Maréchal de Camp & Lieutenant Général au Gouvernement de Normandie ; du Duc de Longueville, & du Comte de Croiffy ; il mourut en 1655. Il avoit époufé, par contrat du 16 Mars 1621, *Gillette de Boran*, veuve de *Julien de la Mare*, Ecuyer, Sieur de Surville ; elle étoit fille de *Geoffroy de Boran*, Seigneur de Caftilly & de Mosle, & de *Jeanne d'Héricy*, dont vinrent :

1. Guillaume, qui fuit ;
2. Jean-Baptiste, rapporté après fon aîné ;
3. Pierre ;
4. Et Madeleine, qui s'eft mariée, en 1641, à *Robert le Large*, Ecuyer, Seigneur de Gouftranville, en Auge, de Crefferons & de Montigny. Elle eft décédée vers l'an 1681.

VII. Guillaume de la Ménardière, Seigneur & Patron de Giberville, né en 1627, fervoit, dès 1644, fous M. de Caftelnau, Capitaine d'une Compagnie au Régiment des Gardes du Roi, d'où il entra dès le commencement de la campagne de la même année, dans le Régiment du Comte de Coligny, Colonel d'Infanterie Françoife, au fervice des Etats Généraux des Pays-Bas, fous la conduite du Prince d'Orange, pour le fervice du Roi, où il fervoit en 1646. Il vivoit encore en 1682, & mourut fans alliance. (Sa Terre de Giberville ayant été faifie par décret, fut adjugée à Nicolas Doublet, Confeiller, Receveur des Tailles à Caen en 1664.)

VII. Jean-Baptiste de la Ménardière (frère du précédent), Ecuyer, Seigneur & Patron de Formigny, né en 1632, mourut en 1672. Il avoit époufé, par traité du 29 Décembre 1663, *Françoife de Mecflet*, fille de feu *Guillaume*, Ecuyer, Seigneur d'Affeville, Election de Pont-l'Evêque, & de noble Dame *Anne de Vieux*. Il en eut :

1. Eustache, qui fuit ;
2. Et Françoise, qui s'eft mariée à *Nicolas de Malherbe*, Ecuyer, Seigneur d'Eguillon.

VIII. Eustache de la Ménardière, Seigneur de Formigny, époufa, 1° par traité du 22 Février 1690, *Marie de Marguerye*, fille de *Gilles-François*, Ecuyer, & de *Marguerite Yver* ; & 2° *Marguerite Picquod*, fille de *Guillaume*, Ecuyer, Seigneur de Ruffy, Sainte-Honorine, Grandval & Sortival, & de *Catherine Gennot*. Il n'a eu des enfans que du premier lit, favoir :

1. François, Ecuyer, Seigneur de la Ménardière & de Formigny ;
2. Eustache-Henri, appelé *le Chevalier de Formigny* ;
3. Françoise, femme de *Pierre d'Argouges*, Seigneur de Rubercy ;
4. Catherine, morte au Couvent de l'Hôtel-Dieu de Bayeux ;
5. Et autre Catherine, appelée *Mademoifelle de Formigny*.

BRANCHE
des Seigneurs de la Ménardière.

III. Jean Menard (troifième fils de Ber-

TRAND, & de *Françoife Bureau*), Seigneur de la Ménardière, de Toucheprés & autres biens, en Berry & en Touraine, de Venoix & de Montenay, près de Caen, de Courbépine, près de Bernay, de la Planche, près de Crèvecœur-en-Auge, & de la Bellière, près d'Argentan, fut un des Gentilshommes de la Maifon du Roi & Panetier ordinaire de fon Hôtel en 1551. Ce fut lui qui obtint du Roi pour lui & fes frères de porter le furnom *de la Ménardière*. Il changea auffi, dit M. de Segrais, fes armes, qui étoient : *d'argent, à 3 porcs-épics de fable*, 2 & 1, parce que, croyoit-il, au Château de Caen, il avoit vu un *lion rampant*, & au-deffous écrit en plufieurs endroits : *en attendant mieux* MENARD, & que les *porcs-épics* n'étoient point fes armes, mais fa devife. Cependant plufieurs branches de cette Famille qui portent encore le furnom de MENARD, dans l'Anjou & la Touraine, ont pour armes ces *porcs-épics*. (C'eft ce que nous apprend un *Mémoire* de MESNARD DE TOUCHEPRÉS dont nous parlerons ci-après, en fon lieu.) JEAN MENARD laiffa de fa femme, *Madeleine de Salvart*,

1. N... MENARD, Chartreux;
2. ROBERT, qui fuit ;
3. HÉLÈNE, Dame de Belleufe & de la Planche, morte le 11 Juillet 1621, âgée de 73 ans, fans enfans de fon mariage avec *Pierre Morel*, Ecuyer, Seigneur de Ducourt, dont elle étoit veuve. Elle fit plufieurs biens aux Jéfuites de Caen, & retira, en faveur de leur Collège, les Fiefs & Terres de Venoix & de la Bruyère. (Voy. les *Origines de Caen*, par M. Huet, p. 234 & 235.)
4. Et CATHERINE, Dame de la Ménardière & de plufieurs autres Terres, qui s'eft mariée en Poitou, en 1558, à *Marc de Naillac*, Seigneur de Ris, &c., Sénéchal de la Baffe-Marche (d'une Famille illuftre de ce pays-là), dont poftérité. Voy. NAILLAC.

IV. ROBERT DE LA MÉNARDIÈRE, Abbé de Barbery, de Sainte-Colombe, près de Sens, Prieur de Sainte-Barbe, en Auge, & Chantre de la Sainte-Chapelle de Paris, affifta aux Etats de la Ligue tenus à Paris en 1593 & y fut député par le Bailliage de Sens, au titre de fon Abbaye de Sainte-Colombe qui y eft fituée ; mais il fut ligueur de bonne foi, & par le feul motif de fa confcience qui lui faifoit craindre la décadence de la Religion. Il fournit un fonds aux Jéfuites pour leur établiffement à Caen & leur réfigna fon Prieuré de Sainte-Barbe, le 20 Décembre 1607. Secondé de fa fœur, HÉLÈNE DE LA MÉNARDIÈRE, il donna de grandes fommes pour acquérir des maifons & des jardins dans le voifinage, afin de bâtir le corps de logis qui environne une partie de la cour des claffes, & il en eft regardé comme le principal fondateur après HENRI IV. Il mourut le 22 Novembre 1622, âgé de 79 ans, après avoir fait, comme fa fœur, pour légataire univerfel *François de Lezay de Lufignan*, qui avoit époufé *Antoinette de Naillac*, fille de *Marc*, & de CATHERINE DE LA MÉNARDIÈRE.

De cette branche étoient : 1° ALEXANDRE MENARD, Ecuyer, Seigneur de la Ménardière & de Saint-Sauveur, qui époufa *Marie-Anne de Malouin*, & en eut :

1. JACQUES-FRANÇOIS, baptifé le 1er Juillet 1697 ;
2. ALEXANDRE, baptifé le 11 Février 1701, mort le 20 du même mois ;
3. MARIE-ANNE-JACQUELINE, baptifée à Saint-Jean de Caen le 6 Octobre 1695 ;
4. Et MARIE-FRANÇOISE, baptifée le 7 Janvier 1700.

2° Et ANTOINE-JACQUES-RENÉ MENARD DE LA MÉNARDIÈRE, Chevalier, Seigneur de Saint-Sauveur, ancien Lieutenant du Maire de la ville de Caen, qui mourut âgé de 63 ans, fans enfans d'*Aimée-Marguerite d'Aumefnil*, fon époufe ; il a été inhumé le 1er Juillet 1762.

BRANCHE
des Seigneurs de CUVERVILLE.

III. GIRARD MENARD, Seigneur de la Ménardière (quatrième fils de BERTRAND, & de *Françoife Bureau*), fut Commiffaire des Guerres & enfuite Lieutenant du Château de Caen, en furvivance de fon père, qui faifoit les fonctions de Gouverneur. L'an 1532, les Citoyens de la ville de Caen fortirent de leur ville pour aller au devant du Roi FRANÇOIS Ier, qui y faifoit fon entrée. M. de Bras, dans la lifte des notables Officiers qui y affiftèrent, nomme le Sieur GIRARD MENARD, Sieur de la Ménardière, Seigneur de Cuverville : il vivoit encore en 1552 & fut inhumé dans la paroiffe de Cuverville. Il avoit époufé, par traité du 10 Mars 1532, *Françoife Benoift*, Dame de Cuverville, fille & héritière de *Jean*, Seigneur dudit lieu, qu'il avoit acquis du Sieur d'Efcoville-Beauvoifin, & de N.... de Saffray, fon époufe. Ils eurent :

1. Louis, qui fuit;
2. Et Marguerite, qui s'eſt mariée, par traité du 22 Janvier 1561, à *Charles de Pierres*, Ecuyer, Seigneur du Pin, près d'Argentan.

IV. Louis Menard, Seigneur de Cuverville, ſe noya par accident à trois lieues de Caen en 1588. Il avoit épouſé, par traité du 24 Novembre 1577, *Françoiſe de la Freſnaye*, fille de *Pierre*, Seigneur de Crameſnil & de Rocquancourt, & de *Françoiſe le Roux*, Dame de la Viette & d'Ecajeul-ſur-Mer. Elle ſe remaria, en 1595, à *Jean de la Cour*, Seigneur de Grainville. Elle eut du premier lit :

1. Marc, qui fuit;
2. Hélène, qui s'eſt mariée, en 1612, à *Rolland le Héris*, Seigneur de Vieux & de Pompierre;
3. Et Colombe, qui s'eſt alliée, en 1623, à *François Regnault de Ségrais*.

V. Marc de la Ménardière, Seigneur de Cuverville, mort à Forges en 1642, avoit épouſé *Jeanne de la Serre*, fille & héritière de *Grégoire*, Seigneur d'Ecots, en Auge, Fontenay-le-Peſnel, & de *Françoiſe Mallet de Meſſé*, dont il eut pour héritière :

Hélène, Dame de Cuverville, Fontenay-le-Peſnel, d'Ecots, du Freſne, de Mondeville, la Graverie & de Houlbec, qui s'eſt mariée, le 5 Septembre 1630, à *Jacques d'Achey*, Seigneur du Meſnil-Bité, la Chapelle, Montreuil, Moon & Cartigny.

Les armes : *d'argent, au lion rampant de gueules*. Supports : *deux porcs-épics de ſable*. Cimier : *un porc-épic auſſi de ſable*, ſurmonté d'un Caſque d'ancien Gentilhomme, au-deſſus duquel eſt une banderole avec ces mots : Nul ne s'y frotte, qui eſt la deviſe.

Ces Menard de la Ménardière, établis en Normandie, dont nous venons de donner la filiation, d'après un *Mémoire* envoyé de Caen, ſont une branche cadette des Mesnard de Toucheprés, du Poitou. Voy. MESNARD de TOUCHEPRÉS.

MENARDEAU, Famille noble & ancienne de Bretagne, diſtinguée dans l'Epée & dans la Robe. Ceux de ce nom ont toujours rempli avec honneur les premières places dans l'un & l'autre état. Elle n'eſt pas moins diſtinguée par ſon attachement à l'autorité Royale. L'Hiſtoire atteſte que cet attachement a été invariable dans tous les temps; leurs lumières & leurs travaux ont été utiles à l'Etat, & ont fait honneur, pendant près de 100 ans, au Parlement de Paris. La longue poſſeſſion de ſes Fiefs, Terres & Châteaux, ſon entrée aux Etats de la Province de Bretagne, font en ſa faveur un titre glorieux. Les armes qu'elle porte ſe voient à l'Hôtel de Ville, dans l'Egliſe des Cordeliers, à celle de Saint-Euſtache à Paris & à celle des Carmes de Nantes (*a*).

I. On trouve un Athanase Menardeau, qui fut maître des mêmes poſſeſſions, mentionnées dans la note, comme les quatre ſuivans, & portoit les mêmes armes. Il vivoit en 1272. On lui donne pour fils,

II. Auguste Menardeau, vivant en 1329, qui fut père de

III. Jean-Baptiste-Gabriel Menardeau, lequel ſervit & vivoit en 1397. Son fils,

IV. Jean-Baptiste-César Menardeau, fut recommandable par ſa valeur; il vivoit en 1437. (La Famille n'a point de preuves juridiques de la filiation des quatre ſuſnommés, ſur leſquels elle fait des recherches). Il eut pour fils,

V. Jean-Baptiste-Ambroise Menardeau, qui, comme Jean-Baptiste-César, ſon père, embraſſa le parti des armes: il vivoit en 1488. On ignore le nom de ſa femme, de laquelle il eut :

1. François, qui fuit;
2. Noel-Henri, tige de la branche des Seigneurs de *Beaumont*, établie à Paris, rapportée ci-après;
3. Jacques, auteur de celle des Seigneurs de *la Bouchetière*, mentionnée en ſon rang;

(*a*) Une Table généalogique qui nous a été communiquée marque, ſans preuve, qu'un Jules Menardus ou Meardus avoit de grandes poſſeſſions dans les plaines d'Oudon, Mauves & Carquefou, leſquelles s'étendoient ſur les bords de la Loire. Il avoit été Officier Commandant dans l'armée de Maxime, avec lequel il paſſa dans les Gaules : il vivoit en 347. — Athanase Menardeau étoit Lieutenant de Maxime, Général des Troupes Romaines en l'Isle de la Grande-Bretagne, lequel ayant été proclamé Empereur par ſes troupes, engagea ſous ſes étendards la jeuneſſe de l'Isle, paſſa, à la tête d'une puiſſante armée, dans les Gaules, & établit ſes nouveaux ſoldats dans la Bretagne, nommée alors *Armorique*, vers l'an 380. Les Romains confirmèrent dans la ſuite les poſſeſſions conſenties par Maxime, à la charge de fournir des troupes & un léger tribut.

4. Gabrielle, vivante en 1523, & morte à 17 ans ;
5. Et autre Gabrielle, vivante en 1513, morte au berceau.

VI. François Menardeau, Chevalier, Seigneur des Noës, Goulaine, Beaumont, Ranzay, Sainte-Pazanne, héritier principal & noble, fut un des 96 Gentilshommes employés à la garde du Château de Nantes en 1522. Il avoit épousé *Renée-Françoise-Perrine le Porcher*, dont il eut :

1. Pierre, qui suit ;
2. Et François, vivant en 1499, mort jeune.

VII. Pierre Menardeau, Chevalier, Seigneur de Ranzay, Sainte-Pazanne, &c., fut Maître des Comptes, & vivoit en 1557. Il avoit épousé *Hélène de Brécel*, fille de *Louis*, Seigneur de la Seilleraie & de Clermont, Sénéchal de Nantes. Il en eut :

1. Auguste-Pierre, qui suit;
2. Et Elisabeth, qui s'est mariée à *Michel de Scépeaux*, Seigneur de la Roche-Noyant, dont descendoit *Charles de Scépeaux*, Colonel du Régiment Lyonnois & Seigneur du duché de Beaupréau.

VIII. Auguste-Pierre Menardeau, Chevalier, Seigneur de Ranzay, le Perray, la Duracerie, Sainte-Pazanne & la Bothinière, fut Auditeur, Maître, & choisi par S. M. pour être Procureur Général de la Chambre des Comptes de Bretagne, pendant les troubles agités par le Duc de Mercœur, qui, après le siège de Nantes, lui enleva la Terre & Seigneurie de Sainte-Pazanne, Terre qui vaudroit aujourd'hui plus de 50,000 livres de rente. Il se distingua dans l'exercice de cette charge, par son zèle & son attachement inviolable au parti du Roi. Les Lettres d'honoraire, en date du 20 Septembre 1617, qui lui furent accordées, font un monument glorieux & sensible de ses talens, & de la bienveillance de la Cour. Il avança, en 1628, à Louis XIII, près de 400,000 livres de ses fonds, pour forcer la Rochelle à rentrer sous son obéissance. Il avoit épousé, le 12 Novembre 1581, *M...-Renée Gabard*, & en eut :

1. René, qui suit;
2. Et François, Chevalier, Seigneur de Sainte-Pazanne, de la Duracerie, &c., vivant en 1619, qui s'est marié à *Madeleine Milon*, qui lui apporta de grands biens, fille de *Julien Milon*, IV[e] du nom, Ecuyer, Seigneur de la Léaudière & de Lerné, Conseiller & Maître des Comptes en Bretagne, & de *Françoise Bouette*. Il en eut :
   1. Madeleine, qui s'est mariée au Sieur N..... *Charette*, Sénéchal de Nantes, qui ayant eu en dot la Terre de la Gascherie, en prit le nom : ils laissèrent, de leur mariage, deux garçons & deux filles;
   2. Lucrèce, vivante en 1634, qui fut femme du Sieur *le Febvre*, Seigneur de la Ferronnière, dont une fille unique, qui s'est mariée au Sieur *de la Force;*
   3. Et Augustine, vivante en 1637, qui s'est mariée à *Robert du Moulin-Henriette*, dont elle eut une fille.

IX. René Menardeau, Chevalier, Seigneur du Perray, de Ranzay & de la Bothinière, fut Lieutenant Général de Nantes, puis Maire de cette Ville, place qui est la même chose dans ce pays-là, que Prévôt des Marchands à Paris, charge occupée alors par des Nobles & qui n'a cessé de l'être que depuis qu'elle anoblit par elle-même, en vertu d'un Arrêt du Conseil. Il accepta ces offices, à la sollicitation du Cardinal de Richelieu, pendant le siège de la Rochelle. Il avoit épousé, le 4 Février 1617, *Renée de Crespy*, d'une Maison noble d'Anjou, & en eut :

1. Joseph, qui suit;

Et plusieurs filles, alliées à diverses Maisons de la Province.

X. Joseph Menardeau, Chevalier, Seigneur du Perray, &c., constamment attaché à ses Souverains, dont il embrassa le parti, fut victime de sa fidélité. Assiégé par l'armée du Prince de Condé, en son Château du Perray, fortifié alors, flanqué de Tours canonnières, &c. (mais où il ne reste plus aujourd'hui de vestiges de ces fortifications, ayant été presque rebâti, & tous ces dehors mis à la moderne par Jean-Baptiste Menardeau, Seigneur du Perray), il y soutint un siège forcé. Un des articles de la capitulation fut qu'il céderoit en propriété sa ville d'Oudon au Prince (jolie petite ville aujourd'hui sur la Loire, entre celles d'Ancenis & de Nantes, à peu de distance du Château du Perray). Lui & les siens se retirèrent à Rennes avec les honneurs de la guerre. Peu de tems après il revint à la tête de nouvelles troupes, secondé de quelques voisins, ses alliés, forma le siège de son ancien Château, le reprit, s'y fortifia, & il est resté depuis à ses descendans. En vain tenta-t-il de recouvrer sa ville d'Oudon (trop

belle annexe à la Terre de Champtoceaux, encore aujourd'hui au Prince de Condé), il y avoit mis une forte garnifon, réparé la belle tour remarquable qui la défend, & fur laquelle les armes de cette Famille étoient encore en 1751; cela ne lui fut jamais poffible ni à fes fucceffeurs. Toute la partie orientale du Fief du Perray fut en conféquence ufurpée, & il s'en plaignit à la Cour de France. Dans le traité de paix conclu à la fin de cette guerre, il fut dit que les conquêtes feroient rendues de part & d'autre, que les différens héritages & biens feroient reftitués à leurs anciens poffeffeurs, & il fut promis nommément à Joseph Menardeau, que fa ville d'Oudon lui feroit remife. Il jouiffoit de 35,000 livres de rente, & mourut jeune. Il avoit époufé, le 17 Août 1648, *Jacqueline Hérault*, fille du Préfident de ce nom à Angers, & fœur du Prévôt des Marchands de Paris, dont :

1. Pierre, qui fuit ;
2. Et Marie, qui s'eft alliée, par contrat du 7 Mai 1686, à *Marin de Boylefve*, Seigneur de Chamballan & de la Maurouzière, Préfident à Angers (dont la Famille fubfifte encore aujourd'hui), duquel elle a eu poftérité. Voy. BOYLESVE.

XI. Pierre Menardeau, Chevalier, Seigneur du Perray, la Charodière, &c., né le 9 Novembre 1661, prit le parti des armes, fervit avec diftinction dans le régiment d'Orléans, particulièrement au fiège de Luxembourg, en 1684, où il fut bleffé. Il époufa, le 1er Février 1686, *Anne du Pas de la Bourdinière* (d'une Famille noble de Bretagne), de laquelle il eut :

1. Jean-Baptiste-François, né en 1689, Supérieur de différentes Abbayes de Bénédictins, recommandable par fes connoiffances & la fubtilité de fon efprit, qui mourut Supérieur à Saint-Florent en 1731 ;
2. Jean-Baptiste, qui fuit ;
3. Joseph, mort jeune, après avoir fervi peu de tems : il vivoit en 1738 ;
4. Et Anne, qui s'eft mariée au Sieur *Rouffeau de Saint-Aignan*.

XII. Jean-Baptiste Menardeau, Chevalier, Seigneur du Perray, la Charodière, &c., né le 28 Septembre 1692, dans la paroiffe de la Chapelle-Baffe-Mer, Evêché de Nantes, fervit dans le Régiment de Breffe en 1711, puis dans celui de Tourville, & fe trouva à la bataille de Denain en 1712, où le Comte de Tourville, fon Colonel, fut tué à fes côtés. Sur l'expofé des titres qu'il produifit, S. M. lui accorda des Lettres Patentes, intitulées *Confirmation de partages nobles*, tendantes à le conferver lui & les fiens dans la qualité de *Chevalier*, dont jouiffoit fes ancêtres, depuis un temps immémorial : ces Lettres ont été enregiftrées au Parlement de Bretagne, le 23 Janvier 1743 & en la Chambre des Comptes le 9 Février fuivant. Il eft mort en fon Château du Perray, le 7 Septembre 1774. Il avoit époufé, le 6 Août 1735, *Marie-Renée de Monti*, fille d'*Yves-Jofeph de Monti*, Comte de Rezé, Capitaine au Régiment du Roi (d'une Maifon originaire d'Italie & établie au Comté Nantois en 1598, laquelle a donné un Pape dans Jules III, un Archevêque de Milan, deux Cardinaux, dont un en 1551, & un Grand Prieur de Capoue, élu Grand Maître de Malte, le 23 Août 1568). Jean-Baptiste a eu de fon mariage :

1. Jean-Baptiste, qui fuit;
2. Jean-Baptiste-Armand Menardeau de la Charodière, né le 5 Juillet 1743, Confeiller au Parlement de Rennes en 1768, puis premier Avocat Général en Octobre 1771 ;
3. Marie, née à Nantes, paroiffe de Saint-Vincent, le 7 Août 1738;
4. Renée, née en 1739, morte en bas âge ;
5. & 6. Et deux autres enfans, morts l'un au berceau, & l'autre jeune.

XIII. Jean-Baptiste Menardeau, Chevalier, Seigneur du Perray, la Hazaie, la Haute-Ville, la Hacmorès, né à Nantes, le 22 Avril 1741, paroiffe Saint-Vincent, Confeiller au Parlement de Rennes en 1768, enfuite de Grand'Chambre, à celui de Paris le 6 Juillet 1774 & du Grand Confeil le 12 Novembre fuivant, a époufé, le 18 Septembre 1764, *Jeanne-Sidonie-Louife de la Bourdonnaye de Liré de Coëtion*, fille aînée de *Jofeph-Avoie de la Bourdonnaye*, Seigneur de la Varenne & autres lieux, Confeiller au Parlement de Rennes, puis Premier Préfident du Grand Confeil, ferment prêté le 31 Décembre 1774, & de N..... *Gibon du Pargo*. De ce mariage font iffus :

1. Jean-Baptiste, né le 5 Novembre 1767;
2. Marie-Joseph-Jean-Baptiste, dit *le Chevalier* de Menardeau, né au Château du Perray, Evêché de Nantes, le 29 Novembre 1769 ;
3. Marie-François de Sales-Armand, né au Château du Perray, le 12 Janvier 1771, mort au berceau ;

4. Marie-François de Chantal, né à Paris le 17 Mai 1772;
5. Marie-Armand-Xavier, auſſi né à Paris le 6 Juillet 1773, mort au berceau;
6. Marie-Sidonie, née à Nantes, paroiſſe Saint-Vincent, le 29 Août 1765;
7. Et Marie-Françoise-Xavière, née à Paris le 14 Septembre 1774.

BRANCHE
des Seigneurs de Beaumont.

VI. Noel-Henri Menardeau, Chevalier, Seigneur de Beaumont, &c. (ſecond fils de Jean-Baptiste-Ambroise), s'établit d'abord à Bordeaux, & y fut Avocat Général du Parlement. Il épouſa *Anne Mullet*, & vivoit en 1527. De ſon mariage ſortit :

VII. Claude Menardeau, Chevalier, Seigneur de Beaumont, qui fut reçu Conſeiller au Grand Conſeil par Lettres du 2 Août 1589, Maître des Requêtes le 13 Décembre de la même année, Conſeiller d'Etat par brevet en 1598, & Doyen des Maîtres des Requêtes. Il ſe démit pour ſon fils en Août 1620, fut Conſeiller de la direction des Finances, fonda une Chapelle à Saint-Euſtache à Paris, & mourut en 1624. Il avoit épouſé *Geneviève du Sault*, fille de *Charles*, Avocat Général au Parlement de Bordeaux, dont il eut :

1. Charles, qui ſuit;
2. Claude, tige de la branche des Seigneurs de *Champré*, rapportée ci-après;
3. Et Gratien, Chevalier, Seigneur de Sainte-Croix, Conſeiller au Parlement de Paris en 1622, inhumé à Saint-Euſtache en la Chapelle de ſa Famille, lequel avoit épouſé *Geneviève le Bret*, morte en 1680, fille de *Jacques*, Conſeiller au Châtelet, & de *Geneviève de Bourge*. De ce mariage il eut :
   1. Françoise, qui s'eſt mariée à *Ferry de Choiſeul*, IVe du nom, Comte d'Hoſtel, mort en Novembre 1667, laiſſant poſtérité. Voy. CHOISEUL;
   2. Et Elisabeth, qui s'eſt mariée, en 1655, à *Denis de Salaun*, Chevalier, Seigneur de la Coudraie & d'Hidouville, Conſeiller au Parlement de Paris, dont des enfans.

VIII. Charles de Menardeau, Chevalier, Seigneur de Beaumont, Conſeiller au Parlement de Paris le 1er Mars 1613, Maître des Requêtes le 4 Septembre 1620, mourut le 5 Février 1631 & fut inhumé à Saint-Euſtache. Il avoit épouſé *Geneviève Foullé*, fille de *Jacques*, Maître des Requêtes, Intendant du Limouſin, & de *Marie Charon*, dont vinrent:

1. Charles, Chevalier, Seigneur de Beaumont, Conſeiller au Parlement de Paris, diſtingué par ſes lumières & ſes talens, membre de la fameuſe conférence de Rueil en 1649, Député, en 1650, de ſa Compagnie vers le Duc d'Orléans, pour l'engager à ſe joindre au Parlement, afin d'obtenir la liberté des Princes de Condé, de Conty & du Duc de Longueville. Louis XIV le nomma, après ſon ſacre, pour accompagner M. le Duc d'Orléans en une négociation, dont il l'avoit chargé près du Prince de Condé. Il mourut ſans alliance;
2. Et François, qui ſuit.

IX. François Menardeau, Chevalier, Seigneur de Beaumont après ſon frère, né poſthume le 23 Octobre 1627, Conſeiller au Parlement de Paris le 29 Août 1653, Maître des Requêtes le 14 Mai 1660, mourut en 1698. Il avoit épouſé *Hélène Benoiſe*, fille d'*Henri*, Maître des Comptes, & de *Marie Charpentier*. De ce mariage il eut :

1. Léonard, Chevalier, Seigneur de Beaumont, mort ſans poſtérité le 10 Mars 1763;
2. François, Chanoine régulier, vivant en 1703, mort Prieur de la Couture;
3. Charles, Chanoine régulier de Sainte-Geneviève, mort Prieur de l'Abbaye de Fontenay;
4. Louis, vivant en 1706, mort ſans alliance;
5. Jean, vivant en 1707, & mort auſſi ſans alliance;
6. Françoise, Chanoineſſe à Denain, en Flandre, vivante en 1698;
7. Et Charlotte, Chanoineſſe en la même Abbaye, vivante vers 1713.

BRANCHE
des Seigneurs de Champré.

VIII. Claude Menardeau, Chevalier, Seigneur de Champré (ſecond fils de Claude, & de *Geneviève du Sault*), d'abord Conſeiller au Parlement de Paris en 1619, dont il devint Doyen, fut ſucceſſivement Conſeiller d'Etat ordinaire, Directeur & Contrôleur Général des Finances. Il ſauva la France par la profondeur de ſes lumières & la ſageſſe de ſes conſeils, en ouvrant l'avis qu'il n'y avoit lieu à ſtatuer ſur les affaires, qu'au préalable les Princes n'euſſent mis bas les armes, & fut Rapporteur de la fameuſe affaire de Bernard de la Guiche, Comte de Saint-Gérand, qui ſe lit au tom. Ier des *Cauſes célèbres*. Il épouſa *Catherine Henry*, veuve de N.....

Ferrier, Lieutenant Général d'Artillerie, fille unique de *François Henry*, Seigneur de la Place, Co-Seigneur de Jarnioux, Confeiller au Parlement de Paris (qui acquit l'autre moitié de la Terre de Jarnioux de *Guyot Henry*, fon coufin germain), & de *Marie de Gabiano*. De ce mariage vinrent:

1. Gratien, qui fuit;
2. N.... Menardeau, Religieufe à Poiffy;
3. & 4. Gratienne & Marie, mortes Religieufes Cordelières à Paris;
5. Et Marie-Renée, qui époufa *François-Louis de Loftanges*, Marquis de Béduer, Colonel d'Infanterie; morte le 24 Août 1719, à 21 ans, dont des enfans. Voy. LOSTANGES.

IX. Gratien Menardeau, Chevalier, Seigneur de Champré & de Jarnioux, Confeiller au Parlement de Paris, fut envoyé, pour récompenfe de fes fervices, en qualité d'Ambaffadeur de France dans les Provinces-Unies; il mourut à fon retour de Hollande, le 15 Avril 1716, fans poftérité d'*Anne de la Garde*, qu'il avoit époufée en 1680.

BRANCHE
des Seigneurs de la Bouchetière.

VI. Jacques Menardeau (troifième fils de Jean-Baptiste-Ambroise), Chevalier, Seigneur de la Houffinière, du Houffeau, &c., mort en 1539, eut de *Perrine d'Harouis*, fon époufe:

1. Pierre, qui fuit;
2. Et Jacques, Chevalier, Seigneur de la Houffinière, vivant en 1581: mécontent du Gouvernement de France, il paffa en Angleterre, où il mourut fans laiffer de poftérité.

VII. Pierre Menardeau, Chevalier, Seigneur de la Bouchetière, Maître en la Chambre des Comptes de Bretagne, fut envoyé par Henri IV vers la Reine Elisabeth d'Angleterre, au fujet des Affaires de la Ligue, en 1591. L'année fuivante il fut député des Etats de Bretagne. Il époufa *Catherine Hus*, fille unique de *Gabriel Hus*, Tréforier des Etats de ladite Province. Il en eut pour fils aîné,

VIII. Jacques Menardeau, Chevalier, Seigneur de la Bouchetière, Confeiller du Roi, Maître en la Chambre des Comptes, vivant en 1618, lequel époufa N... *de la Chaboiffière*, fille unique de N... *de la Chaboiffière*, Seigneur de Marques. De ce mariage il a eu:

1. Françoise, dite *Mademoifelle de la Bouchetière*, vivante en 1616, qui s'eft mariée à N... *de Boux*, Seigneur du Teil & de la Varenne, dont une fille, femme du Sieur *de Bruc*;
2. Et Lucrèce, vivante en 1620, qui s'eft mariée au Sieur *du Boisjollin*, dont elle a eu des enfans.

(On peut, fur cette Famille, voir les *Mémoires du Cardinal de Retz*, écrits par lui-même; l'*Abrégé chronolog. de l'Hift. de France*, par le Préfident Hénault; l'épitaphe de Gratien Menardeau dans la nef de l'Eglife paroiffiale de Saint-Euftache à Paris, gravée fur marbre blanc, vis-à-vis la Chaire, & les Regiftres des Archives du Château de Nantes.)

Les armes: *d'azur, à 3 têtes & cols de licorne d'or*. Devife: Telis opponit acumen. (Voy. pour le détail des Terres poffédées par la branche aînée de cette Famille, l'art. PERRAY.)

* MENARS, Terre & Seigneurie dans le Blaifois, Intendance d'Orléans, qui fut érigée en *Vicomté*, par Lettres du 24 Avril 1657, enregiftrées le 1er Septembre fuivant, en faveur de *Guillaume Charon*, Tréforier de l'Extraordinaire des Guerres, & par d'autres Lettres de 1670, en faveur de fon fils, *Jean-Jacques Charon*, Confeiller au Parlement de Paris, puis Maître des Requêtes; c'eft auffi en faveur de ce dernier que cette Terre fut érigée en *Marquifat*, par Lettres du mois de Septembre 1676, regiftrées au Parlement le 5 Décembre fuivant & en la Chambre des Comptes le 11 Mars 1677. Il devint, le 11 Janvier 1691, Préfident au Parlement de Paris, & mourut le 16 Mars 1718. Il avoit époufé *Françoife de la Grange-Trianon*, qui fut mère de *Michel-Jean-Baptifte de Charon*, Marquis de *Menars*, Brigadier, des Armées du Roi, qui mourut en Septembre 1739, & lequel de fa feconde femme, *Anne de Caftéra-de-la-Rivière*, le fit père de trois enfans. Voy. CHARON ou CHARRON de MENARS.

Il eft à remarquer que dans les Lettres d'érection de la Terre de *Menars* en *Marquifat*, il fe trouve cette claufe expreffe, que les appellations des Jugements refforțiront nûment & fans moyen en la Cour du Parlement de Paris, & qu'il relèvera immédiatement de la Tour du Louvre; au moyen de quoi il fut dé-

chargé de la mouvance du Château de Blois, dont il relevoit auparavant. (*Diction. des Gaules*, tom. IV, p. 659.)

MENC, en Provence : Famille noble, qui a pour chef

I. Melchior de Menc, originaire de Saint-Paul-lez-Durance, lequel vint s'établir à Aix. Il fut marié 1° avec *Françoise de Gassendy*; & 2° avec *Louise de Cabanes*, fille de *Barthélemy*, & de *Louise d'Escalis*. Du premier lit naquirent :

1. Jean, qui fuit;
2. Et François.

Et du fecond lit vinrent :

Plufieurs cadets, qui firent diverfes branches, à préfent éteintes ;

Et Françoise, qui s'eft mariée à noble *François Martin*, de Marfeille.

II. Jean de Menc, Seigneur de Campagne-lez-Riez, fut reçu Confeiller en la Cour des Comptes & Garde des Sceaux le 4 Octobre 1636. Il époufa, le 23 Septembre 1642, *Marie d'Azegat*, fille de *Jean*, & de *Jeanne de la Ferrière*, dont vinrent :

1. Joseph, qui fuit;
2. Et Françoise, qui s'eft alliée à *Pierre de Porrade*, de Marfeille.

III. Joseph de Menc, Seigneur de Campagne, Confeiller en la Cour des Comptes en 1672, époufa 1° N... *d'Arbaud-Gardanne*, morte fans enfans; & 2° N... *le Blanc*, fille de *Guillaume*, Avocat au Parlement, & de N.... *de Micaëlis de Martialis*. Du fecond lit vint :

IV. Jean-Joseph de Menc, Seigneur de Campagne & de Saint-Jérôme, auffi Confeiller en la Cour des Comptes, où il fut reçu en 1721. Il s'eft marié avec *Catherine de Micaëlis du Sueil*, de laquelle il a laiffé :

1. Jean, qui fuit ;
2. Guillaume, mort Officier des Vaiffeaux du Roi ;
3. Et Auguste.

V. Jean de Menc, IIe du nom, Seigneur de Saint-Jérôme, Confeiller en la Cour des Comptes de Provence, a eu de fon époufe, N... *de Camelin*,

Deux garçons ;
Et plufieurs filles.

Les armes : *d'azur, au croiffant d'argent, chargé de 5 mouchetures d'hermine de fable; au chef coufu de gueules, chargé de 3 étoiles d'or*. (*Hift. héroïq. de la Nobleffe de Provence*, tom. II, p. 126.)

MENDOZA ou MENDOZE, Maifon confidérable d'Efpagne, que quelques Auteurs font defcendre de Hugues de Lopez, Seigneur de Bifcaye.

La Généalogie en remonte, dans Moréri, à Diégo de Lopez, Seigneur de *Mendoza*, qui vivoit vers l'an 1170.

La branche aînée a fini au XVI[e] degré dans *Roderic-Diaz de Vivar Hurtado de Mendoza, Sandoval de la Vega & Luna*, feptième Duc de l'Infantado, Comte de Lerma & de Saldagna, Vice-Roi de Sicile, né le 3 Avril 1614, mort fans poftérité de fes deux mariages, 1° avec Isabelle de Mendoza, quatrième Marquife de Montefclaros, morte en 1629; & 2° avec *Marie de Silva*, fille de *Roderic* III, Duc de Paftrana, morte en 1642. (Cette Maifon a formé beaucoup de branches, fur lefquelles on peut confulter Moréri, édit. de 1759.)

Les armes : *écartelé en fautoir, le chef & la pointe de finople, à la bande d'or, chargée d'une autre bande de gueules, & aux flancs d'or les paroles de l'*Ange *à* Marie, *mifes en orle, en lettres d'azur, à la droite* Ave Maria, *& à la gauche* Gratia Plena.

* MENERBES, dans le Comtat Venaiffin : Terre & Seigneurie qui appartenoit immédiatement au Saint-Siège.— *Pierre de Châteauneuf*, Co-Seigneur d'Entraigues & de Mollèges, avoit formé des prétentions fur cette Seigneurie, &, après fa mort, *Laurent de Châteauneuf*, fon coufin, fils de *Jean*, ayant longtems pourfuivi fes droits à Rome fur cette Seigneurie, & laffé des longueurs de cette inftance, prit le parti de céder tous fes droits au Saint-Siège.

MENESTREL (le), Famille établie à Paris, dont étoit :

Antoine le Menestrel, Seigneur de Hanyvel, de Saint-Germain-Laxis, &c., Grand Audiencier de France, qui mourut le 22 Décembre 1700. Il s'étoit marié, en 1665, à *Marguerite Berbier du Metz*, de laquelle il eut :

1. Gédéon-Antoine, qui fuit ;
2. Marguerite, qui a époufé, en 1694, *Jacques Bazin*, Comte de Bezons, Maréchal de France & Chevalier des Ordres, duquel

elle a eu des enfans. Voyez BAZIN DE BEZONS;

3. Et MARIE-LOUISE, qui s'eſt alliée, en 1703, à *Léon le Cirier*, Seigneur, Marquis de Neufchelles, &c., Maréchal des Camps & Armées du Roi & Chevalier de Saint-Louis, dont elle eut poſtérité. Voy. CIRIER DE NEUFCHELLES (LE).

GÉDÉON-ANTOINE LE MÉNESTREL, Seigneur de Marcilly, &c., né le 11 Juillet 1673, Conſeiller au Grand Conſeil le 6 Avril 1699, Grand Rapporteur en Chancellerie le 23 Mai ſuivant, Préſident au Grand Conſeil par Proviſions du 30 Août 1706, lequel mourut le 3 Septembre 1707. Il avoit épouſé, le 19 Septembre 1702, *Madeleine du Bois-Baillet*, fille de *Nicolas*, Seigneur du Menillet, Maître des Requêtes en Novembre 1679, & de *Louiſe Billaud*.

Les armes : *écartelé, aux* 1 *&* 4 *d'or, au chevron d'azur, accompagné en chef de* 2 *arbres, arrachés de ſinople, & en pointe d'une tortue de ſable; aux* 2 *&* 3 *de gueules, au lion paſſant d'or, & une étoile d'argent en pointe; au chef couſu d'azur, chargé de* 3 *croiſettes d'argent.*

MENEUST (LE), en Bretagne : Famille dont étoit GUY LE MENEUST, Sénéchal de Rennes, qui fut anobli en 1593, pour avoir conſervé cette ville dans le ſervice du Roi HENRI IV. Il épouſa *Marguerite le Bret*, dont il eut poſtérité.

Ceux de ce nom, par Arrêt rendu, en la Chambre de la Réformation, le 19 Octobre 1668, au rapport de M. des Cartes, ont été déclarés *nobles d'extraction* & maintenus en la qualité de *Chevalier*.

Les armes : *d'or, à la faſce de gueules, chargée d'un léopard d'argent, & accompagnée de* 3 *roſes de gueules.*

MENEZ DE LEZUREC (DU) : cette Famille, qui eſt de Bretagne, a prouvé ſa nobleſſe, depuis l'an 1462, ſelon l'Arrêt rendu à Rennes le 3 Décembre 1669, par les Commiſſaires du Roi pour la vérification des titres des Nobles, au rapport de M. de Lefrat.

I. JEAN DU MENEZ, Seigneur de Lezurec, avoit épouſé *Perronnelle de Liziart*. Leurs enfans furent :

1. RENÉ, qui fuit;
2. Et ROLLAND. (Ils partagèrent leur ſucceſſion, par acte du 20 Février 1521.)

II. RENÉ DU MENEZ fut marié, 1° par contrat du 25 Septembre 1549, à *Françoiſe Treton ;* & 2° en l'année 1558, avec *Jeanne Rolland*, veuve de noble *Olivier de Kernéguez*. Du premier lit il eut pluſieurs enfans, dont l'aîné fut

III. FRANÇOIS DU MENEZ, qui ſervit le Roi en bon équipage, comme il paroît par un certificat donné au camp de Moulins, en Bourbonnois, le 11 Mars 1576, par Meſſire Jean de Léaumont, Seigneur de Puygaillard, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine d'une Compagnie de 50 hommes d'armes de ſes Ordonnances & Grand Maréchal Général des Camps & Armées de S. M. Ce FRANÇOIS DU MENEZ épouſa, en 1558, *Marguerite de Kernéguez*, fille d'*Olivier de Kernéguez*, & de *Jeanne Rolland*, belle-mère dudit FRANÇOIS. Leur fils,

IV. ALAIN DU MENEZ, épouſa, en 1596, *Marguerite Gourcuff*. Ils laiſſèrent :

1. YVES, qui fuit;
2. Et JULIEN DU MENEZ.

V. YVES DU MENEZ épouſa, en 1623, *Marguerite de Brézal*, dont il eut :

1. VINCENT, Religieux Capucin;
2. Et YVES, qui ſuit.

VI. YVES DU MENEZ, Seigneur de Lezurec, ſe maria, en 1657, avec *Marguerite du Bouilly*. Leur fils aîné,

VII. RENÉ DU MENEZ, avoit épouſé, en 1689, *Jeanne-Olive Dourdu*, fille de Meſſire *Alexandre Dourdu* (chef du nom & des armes de *Dourdu*), dont pluſieurs enfans, entr'autres :

VIII. OLIVIER-VINCENT DU MENEZ DE LEZUREC, né le 2 Décembre 1693, qui fut reçu Page du Roi en ſa Petite Ecurie, en 1712, ſur les preuves de ſa Nobleſſe.

Les armes de DU MENEZ ſont : *d'azur, à la croix pleine d'or, cantonnée au premier canton d'une main dextre d'argent.* Deviſe : ET FIDE ET OPERE.

MENEZ DE TRAONVÉZEC (DU), autre Famille de Bretagne, Reſſort de Saint-Renan, qui remonte à CHRISTOPHE DU MENEZ, vivant, en 1503, avec *Marguerite de Kercadec*, ſon épouſe.

Par Arrêt rendu, en la Chambre de la Réformation, le 27 Août 1669, au rapport de M. Raoul, Intendant de la Province, OLI-

VIER DU MENEZ, Sieur de Traonvézec, fut déclaré *noble d'extraction*. Il eut de son mariage, contracté en 1664, avec *Louise Mol de Kerjan*,

TANNEGUY-JEAN-BAPTISTE, Sieur de Traonvézec.

Les armes : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de 3 besans du même*; aliàs : *de gueules, à 3 papillons d'argent.*

* MENGIN, ancienne Noblesse qui tire son origine de la Lorraine Allemande, où est située la Baronnie de *Mengin* ou *Mengen*, sur la Sarre, dont les Barons ont été reconnus Chevaliers libres dès le XIIe siècle, tels furent :

HENRI DE MENGIN, mentionné dans la fondation de Vernéville de l'an 1180, faite par Louis Ier, Comte de Saarwerden, & autres du nom de MENGIN ou MENGEN, énoncés dans plusieurs Chartes, déposées aux Archives des Princes de Deux-Ponts. Dans le XIIIe siècle les Barons DE MENGIN cédèrent le droit de patronage de la Cure de Beleickveiller, au Prieuré de Groevinthal, Ordre de Saint-Guillaume, situé dans la vallée de *Mengin*. (C'est le seul monument ancien qu'on trouve dans ce Monastère, dont les Archives furent détruites par les Suédois, pendant une guerre de 30 années.)

JEAN DE MENGIN, le premier de sa Famille qui s'attacha aux Ducs de Lorraine, est qualifié *Chevalier*, dans des Lettres du Mardi après la Saint-Mathieu de l'an 1359, par lesquelles il fut choisi pour arbitre d'un différend entre le Duc de Lorraine & Waleran, Comte de Deux-Ponts. (Ce titre, écrit en langue Allemande, est au Greffe de la Chambre des Comptes de Nancy, & la note de ces Lettres se trouve dans les Manuscrits de la Bibliothèque du Roi, p. 10,859 de l'Inventaire des titres de la Chambre des Comptes de Nancy, cotés : *Traité des alliances des Ducs de Lorraine*, IV, N° 18.)

COLAS & PIERRE DE MENGIN furent employés comme Ecuyers, en 1383, dans la Chevauchée que fit JEAN DE FRANCE, Duc de Berry, en Flandre, où se trouvoit aussi Jean, Duc de Lorraine, pour réprimer la révolte des Gantois contre le Roi de France. (Cette expédition ne dura que depuis le 1er Août jusqu'au 1er Octobre de ladite année : il en est fait mention dans l'attestation du Duc de Berry, qui existe à la Bibliothèque du Roi, au bas du Rôle des Chevaliers & Ecuyers qui avoient servi sous lui & où sont compris COLAS & PIERRE DE MENGIN).

Nous avons parlé de cette Famille dans notre prem. Édit., tom. VII, p. 336 & suiv.; mais un nouveau *Mémoire*, remis par ceux de ce nom, qui ont fait plusieurs recherches, en remonte la filiation à

I. MAUBERT DE MENGIN, Ecuyer, qui fut associé avec son épouse, en 1396, par Ferry de Lorraine, Comte de Vaudémont, à une Confrérie qu'il établit en l'Eglise de N.-D. de Sion, dans laquelle il n'admettoit que des Gentilshommes. On trouve dans l'*Hist. de Lorraine*, par D. Calmet, tom. II, p. 641, la liste des associés, où il est fait mention de ce MAUBERT & de sa femme, qui eurent pour enfans :

1. NICOLAS, qui suit ;
2. Et DOMINIQUE, Prévôt de la Collégiale de Saint-Georges de Nancy en 1458, qui est décédé en 1462.

II. NICOLAS DE MENGIN, Ecuyer, servit dans les Armées de RENÉ D'ANJOU, Duc de Lorraine, Roi de Naples & de Sicile. Il faisoit sa résidence à Sarrebourg, où, sur la porte de la maison qu'il avoit habitée, se trouvoient encore ses armoiries en relief le 2 Août 1658, tems auquel Charles, Duc de Lorraine, IVe du nom, donna des Lettres de *Gentillesse* à NICOLAS DE MENGIN, un de ses descendans au Ve degré. Il eut de sa femme, dont on ignore le nom :

1. MICHEL, qui suit ;
2. Et NICOLAS, Seigneur de la Mothe, Conseiller d'Etat, Premier Président de la Chambre des Comptes de Nancy en 1532, lequel fut envoyé en diverses Ambassades importantes vers les Rois de France FRANÇOIS Ier & HENRI II, & vers l'Empereur CHARLES-QUINT, notamment pour conclure le mariage du Duc François de Lorraine, avec Christine de Danemark, nièce de cet Empereur. Il avoit épousé *Catherine de Réméréville*, dame dudit lieu & de Champigneules (fille unique de *Guillaume*, Seigneur *de Réméréville*, IIe du nom, & de *Catherine de Corage)*, de laquelle il n'eut point d'enfans. Ils gisent dans une Chapelle par eux construite & fondée en la Paroisse de Saint-Epvre de Nancy, connue encore aujourd'hui sous le nom de *Chapelle* DE MENGIN, où les armes sont peintes au milieu du plafond.

III. Michel de Mengin, Ecuyer, fervit à l'exemple de fes ancêtres, qui avoient toujours été attachés au fervice des Ducs de Lorraine, & porta les armes fous les règnes de René II & du Duc Antoine. Il eut de Dame N... *de Dion*, fon époufe :

1. Sébastien, Grand Archidiacre de Toul & Prieur de Lay-Saint-Chriftophe ;
2. Claude, d'abord Confeiller Secrétaire d'Etat du Duc Antoine, par Lettres du 9 Mars 1532, Maître des Requêtes, puis Préfident du Confeil & des Comptes de Lorraine, lequel fut Député, en 1567, avec Antoine du Châtelet & Bertrand le Hongre, pour régler à l'amiable les droits du Duc de Lorraine avec l'Archiduc d'Autriche, fur Berchem & autres lieux. Il mourut en 1569 fans enfans de fon mariage avec *Anne Thierriet*, fille de *Fiacre*, & de *Jeanne Thierriet*. Il donna tout fon bien à l'Hôpital Saint-Julien & à la Pauvreté de Nançy, ce qui caufa un grand procès, foutenu par fes neveux & nièces. Sa veuve fe remaria à *Antoine God*, Seigneur de la Maifon-Forte de Novéant-fur-Mofelle ;
3. Et Jean, qui fuit.

IV. Jean de Mengin, Ecuyer, prit auffi le parti des armes, ainfi que plufieurs de fes aïeux, & fut Gouverneur de Sarrebourg. Il époufa *Anne Klokiry-Bockenheim* (d'une ancienne Maifon du pays de Trèves), dont il eut :

1. Jean, qui fuit ;
2. Et Marie, qui époufa *Nicolas Collet*, Seigneur du Dordale, Gouverneur des Salines de Marfal.

V. Jean de Mengin, II[e] du nom, Ecuyer, s'eft marié, 1° en Lorraine, avec *Marguerite de Maillet*, fille de *Jean*, II[e] du nom, Ecuyer, & de *Claudine de Neuville*. Etant veuf il entra au fervice de France, fut Capitaine dans les Bandes Noires du Piémont, enregimentées fous le même nom. Il époufa, 2° à Turin, où il étoit en garnifon, par contrat du 15 Juin 1549, paffé devant *Jean-Baptifte Garello*, Notaire à Turin, noble *Catherine Ailhaud*, fille de *Thomas*, Gentilhomme du Prince de Piémont, Duc de Savoie (iffu d'une branche de l'ancienne Maifon *Ailhaud*, de Provence, qui fubfifte encore en Piémont, avec le furnom de *Taregliano*, d'un fief qu'elle y poffède depuis plufieurs fiècles.) Du premier lit vinrent :

1. Claude, qui fuit ;
2. Anne, qui fut femme de *Didier Barthélemy* ;
3. Marguerite, qui s'eft mariée à *Thierry Poupart*, Prévôt de Gondrecourt.

Et du fecond lit il eut :

4. Raymond, Capitaine au Régiment de Navarre en 1597, après le fiège d'Amiens, en Picardie, où il avoit été bleffé ; il eft mort fans alliance ;
5. Et Jean, auteur de la feconde branche, rapportée ci-après.

VI. Claude de Mengin entra au fervice des Ducs de Lorraine, fes Souverains, fut Gouverneur des Salines de Marfal & Confeiller Secrétaire de S. A. R. le Cardinal Charles de Lorraine, Evêque de Strasbourg & de Metz. Il partagea avec fa fœur le 25 Mars 1586, tefta le 17 Septembre 1603, jour de fa mort, âgé de 44 ans, & fut inhumé dans l'Eglife Collégiale de Marfal. Il avoit époufé, le 25 Avril 1592, *Françoife de Janin*, fille de *Claude*, & d'*Eléonore de Gennetaire*, & fœur germaine de *Claude de Janin*, Confeiller, Miniftre, Secrétaire d'Etat & Garde du Tréfor des Chartes de Lorraine, jufqu'à la fortie des Princes hors de leurs Etats, qui, de tous leurs Miniftres, fut le plus employé & le plus en crédit pendant 25 ans. *Françoife de Janin* fe remaria à *Nicolas Piftor*, Confeiller d'Etat de S. A. De fon premier lit vinrent :

1. Nicolas, qui fuit ;
2. Et Claude, Chanoine du noble Chapitre de Saint-Dié.

VII. Nicolas de Mengin, Miniftre & Secrétaire d'Etat de Charles IV, Duc de Lorraine & de Bar, par provifions du 28 Décembre 1623, en eut toute la confiance ; il fut Garde du Tréfor des Chartes. On lit dans l'*Hift. de Lorraine*, par D. Calmet, que pendant la détention du Duc Charles IV, prifonnier en Efpagne, Nicolas de Mengin y fit plufieurs voyages, par ordre de la Ducheffe Nicole, pour tâcher de procurer l'élargiffement du Duc, fon époux ; qu'il fut nommé, le 18 Février 1657, Exécuteur teftamentaire de cette Ducheffe, conjointement avec le Duc Nicolas-François de Lorraine ; qu'en 1659 il fut envoyé par le Duc Charles IV, toujours régnant, en qualité de fon Miniftre plénipotentiaire, aux Conférences de la paix des Pyrénées (au lieu que la Chauffée n'y étoit qu'en qualité de Député du Duc François),

& que le Duc Charles, après son élargissement, prévoyant qu'on l'amuseroit encore pour le redressement de ses affaires, dépêcha ledit Mengin, en 1660, au Roi d'Espagne (pour lors à Saint-Jean-de-Luz, à l'occasion du mariage de l'Infante avec Louis XIV), pour le prier de lui donner la ville de Besançon pour son séjour, jusqu'à ce qu'il pût retourner en Lorraine avec honneur. Ce fut lui qui obtint, le 2 Août 1658, les Lettres de Déclaration de *Gentilhomme*, dont il est fait mention à à l'article de Nicolas de Mengin, Ier du nom, après avoir fait preuve de cinq degrés de noblesse, tant du côté paternel que maternel, devant huit Gentilshommes de l'ancienne Chevalerie, comme il se pratiquoit en Lorraine, où ces sortes de Lettres déclaratoires de *Gentillesse* étoient nécessaires, pour y jouir de certains privilèges attribués aux seuls Gentilshommes de l'ancienne Chevalerie, ou ainsi reconnus, qui faisoient une classe différente des Nobles en général. Il ne laissa point d'enfans de son mariage avec *Elisabeth de Chastenoy*, fille de *Georges*, Seigneur d'Armaucourt, Conseiller d'Etat, & de *Barbe Rutant*.

SECONDE BRANCHE.

VI. Jean de Mengin, Ecuyer, IIIe du nom (fils de Jean II, & de *Catherine Ailhaud*, sa seconde femme), Capitaine dans les vieilles Bandes du Piémont, se voyant sans patrimoine en Lorraine, depuis la perte de la plus grande partie des biens de sa Famille, donnés à Saint-Julien de Nancy par Claude de Mengin, son grand-oncle, & le peu que son père y avoit laissé étant échu de droit à ses frères & sœurs consanguins sortis du premier lit, se fixa en France, servit dans le Régiment de Navarre, fut blessé, ainsi que son frère, au siège d'Amiens en 1597, & dans plusieurs autres occasions. Il étoit Capitaine dans le même Régiment en 1606, & l'étoit encore lorsqu'il prit alliance, à Astaffort, en Guyenne, le 6 Août 1619, par contrat passé devant *Labadie*, Notaire Royal dudit lieu, avec *Claire de Blaud*, fille d'*Antoine*, Sieur de la Touchade, & de *Judith Castaing;* il fut assisté de Raymond, son frère, lequel signa au contrat. Il en eut :

1. Pierre, qui suit;
2. Et François, Ecclésiastique.

VII. Pierre de Mengin, Ecuyer, Seigneur de la Gardole, né le 12 Octobre 1621, fut Officier de Cavalerie au Régiment du Prince Mercurin, jusqu'en 1644, puis fut employé, en 1652, avec les autres Gentilshommes du pays, à garder le poste de Saint-Macaire, durant les guerres civiles, sous les ordres de M. de Marin, Lieutenant Général en Guyenne. Il avoit épousé, le 19 Mai 1648, par contrat retenu par *Tourné*, Notaire Royal d'Astaffort, *Anne de Garros*, fille de *Bernard*, Ecuyer, Lieutenant principal de la Sénéchaussée d'Armagnac, au Siège de Lectoure, & de *Françoise de Chastenet de Puységur* (grand'-tante de *Jacques de Chastenet*, IIe du nom, Maréchal de France, & fille de *Bernard de Chastenet*, Seigneur de Puységur, &c., & de *Marguerite de Pins*, de la même Maison qu'*Odon* & *Roger de Pins*, Grands Maîtres de Rhodes). Il mourut le 3 Juillet 1692, laissant :

1. Jean, qui suit;
2. Pierre, Seigneur du Bourg, Prêtre & Chanoine de la Collégiale de la Romieu, au Diocèse de Condom ;
3. Et Isaac, auteur de la quatrième branche, rapportée ci-après.

VIII. Jean de Mengin, IVe du nom, Ecuyer, Seigneur de la Touchade, né le 18 Septembre 1650, servit dans la première Compagnie des Mousquetaires de la Garde du Roi, se signala & fut blessé, le 24 Juin 1673, au fameux assaut de la demi-lune de Maëstricht, où les Mousquetaires firent des prodiges de valeur. Il mourut le 27 Mai 1727. (Voy. l'Histoire de ce Corps, par l'Abbé Lamoral le Pippre de Neufville, p. 254). Il avoit épousé, par contrat du 9 Février 1682, devant *Dubois*, Notaire Royal à la Romieu, *Antoinette de Mauffard*, fille de *François*, Seigneur de Salabert, & de *Dominique de Cantan;* & sœur de noble *Pierre de Mauffard*, Prêtre, Docteur en Théologie, Chanoine de la Collégiale de la Romieu, après la mort duquel elle fut unique héritière de cette Famille noble & la dernière de son nom. Son mari étant mort le 27 Mai 1727, elle obtint, le 30 Juillet suivant, une Ordonnance de M. Boucher, Intendant de Bordeaux, par laquelle elle fut déchargée de la Capitation où elle avoit été imposée au Rôle de la Noblesse, sur la représentation qu'elle fit que ses enfans jouissoient de tous ses biens & qu'elle s'étoit réduite à une modique pension. Ses enfans furent :

1. PIERRE, Seigneur de la Touchade, né le 18 Novembre 1688, Lieutenant au Régiment de Boulonnois en 1705, qui fut bleſſé & fait priſonnier au combat d'Audenarde; retiré du ſervice après la campagne de 1712, nommé, le 28 Avril 1725, Député du Corps de la Nobleſſe des Ville & Communauté de la Romieu, pour aſſiſter, en cette qualité, à toutes les aſſemblées & délibérations. Il eſt mort, ſans alliance, le 20 Mai 1763;
2. JOSEPH, qui ſuit;
3. LÉONARD, auteur de la troiſième branche, rapportée ci-après;
4. MARGUERITE, née le 11 Juin 1683, laquelle eſt morte, le 24 Mars 1754, ſans enfans de ſon mariage, contracté le 15 Août 1709, avec *Antoine de Maſſas*, Seigneur de Rouzès;
5. Autre MARGUERITE, née le 11 Mars 1685, qui eſt morte fille le 1er Septembre 1744;
6. Et MARTHE, née le 16 Juillet 1703, non mariée.

IX. JOSEPH DE MENGIN, Ecuyer, Seigneur de Mauſſard, du chef de ſa mère, né à Aſtaffort le 9 Février 1693, fit toutes les campagnes de Flandre en qualité de Lieutenant au Régiment de Boulonnois depuis l'année 1708, y devint Capitaine à ſon rang, eut la machoire caſſée d'un coup de feu à la bataille de Malplaquet, dont les ſuites l'obligèrent de quitter le ſervice en 1727, avec une penſion de 400 livres, & eſt mort le 7 Mars 1759. Il avoit épouſé, 1° le 16 Novembre 1723, *Thérèſe de Leidet*; & 2° le 12 Novembre 1732, par contrat paſſé devant *Sorbier*, Notaire Royal à Aſtaffort, *Louiſe-Marie Châtelet de Goallard de Lécuſſan*, fille de *Jean-Jacques*, ancien Officier du Régiment de Normandie, & de *Charlotte de Goallard de Lécuſſan*. Elle étoit petite-nièce & légataire univerſelle de *François de Goallard*, Marquis de Lécuſſan, Brigadier des Armées du Roi, Gouverneur de Ribemont, ancien Sous-Lieutenant de la Compagnie des Mouſquetaires du Roi. Du premier lit vint:

1. MARIE, née le 1er Octobre 1724, qui s'eſt mariée, le 6 Février 1751, à ANDRONIC DE MENGIN, ſon couſin iſſu de germain, ci-après.

Et du ſecond lit ſortirent:

2. JACQUES, qui ſuit;
3. IGNACE, Seigneur du Bourg, né le 1er Janvier 1741, Lieutenant au Régiment de Picardie en 1761;
4. Et BENOÎT, dit *le Chevalier* DE MENGIN DE MAUSSARD, né le 1er Mai 1744, auſſi ancien Lieutenant au Régiment de Picardie depuis 1760.

X. JACQUES DE MENGIN, Ecuyer, Seigneur de Mauſſard, né le 10 Septembre 1733, eſt entré Lieutenant au Régiment de Picardie, en 1746, dans la Compagnie du Chevalier DE MENGIN, ſon couſin germain, a fait deux campagnes en Flandre, s'eſt trouvé à la bataille de Lawfeld & au ſiège de Maëſtricht, & a quitté le ſervice en 1756, à cauſe du dérangement de ſa ſanté. (Il vivoit non marié en 1775.)

TROISIÈME BRANCHE.

IX. LÉONARD DE MENGIN, Seigneur de Salabert, né le 20 Août 1697, fut d'abord Sous-Lieutenant au Régiment de Brie en 1713, avec lequel il ſe trouva aux ſièges de Landau & de Fribourg. Son emploi ayant été ſupprimé après la paix d'Utrecht, il en obtint un de Lieutenant réformé à la ſuite du Régiment de Boulonnois où étoit ſon frère, qu'il quitta en 1727 pour entrer dans les Gardes du Corps du Roi, Compagnie d'Harcourt, avec laquelle il s'eſt trouvé aux batailles de Dettingen & de Fontenoy où il a donné des preuves de ſa valeur, & a mérité par ſes ſervices diſtingués le Brevet de Capitaine de Cavalerie le 1er Septembre 1731, d'être reçu Chevalier de Saint-Louis par le Roi en perſonne, & d'obtenir le grade de Brigadier des Gardes du Corps dans la même Compagnie. Il s'eſt retiré en 1758, après 44 ans de ſervice, avec une penſion de 1200 livres. Sa branche, ainſi que deux autres établies en France, ont fait leurs preuves d'extraction, originaire de Lorraine, au Conſeil d'Etat du Roi, par Lettres datées du 1er Août 1755, enregiſtrées au Parlement de Bordeaux, le 4 Juin 1756. Il a eu de ſon mariage, contracté le 28 Décembre 1722, devant *Marçais*, Notaire Royal d'Aſtaffort, avec *Jeanne de la Gobie*, fille de *Gaſton*, Major du Régiment d'Albigeois, & de *Suſanne de Lartigue*:

1. JOSEPH-HECTOR, qui ſuit;
2. JEAN-BAPTISTE, né le 6 Juillet 1740, Prêtre, Vicaire Général de l'Archevêché d'Embrun;
3. PIERRE, né le 8 Septembre 1744, élevé à l'Ecole Royale Militaire, d'où il eſt ſorti en 1761, décoré de l'Ordre de Saint-Lazare de Jéruſalem, pour être Lieutenant au Régiment Lyonnois, avec lequel il a fait deux

campagnes ſur le Bas-Rhin, a été bleſſé au combat du 24 Juillet 1762, dans la Heſſe; il eſt entré depuis dans la Légion de Saint-Domingue, où il eſt mort en 1772;

4. Marie, née le 17 Septembre 1723, non mariée;
5. Rose-Marie, née le 25 Février 1725, qui épouſa, le 15 Juin 1751, *Pierre-Paul de Molinis*, Sieur de Beauregard, ancien Garde du Corps du Roi;
6. Et Antoinette, née le 31 Juillet 1734, qui vit ſans alliance.

X. Joseph-Hector de Mengin de Salabert, Chevalier, Seigneur de la Planche, du Gaon, &c., dit le *Marquis* de Mengin, naquit le 16 Juin 1731; il a été ſucceſſivement Lieutenant au Régiment de Picardie en 1745, Capitaine en 1755, Chevalier de Saint-Louis en 1770, Lieutenant-Colonel du Régiment des Grenadiers Royaux de l'Orléanois en 1771; a fait toutes les campagnes de Flandre; s'eſt trouvé à toutes les batailles & ſièges où ſon Régiment a eu part, ainſi qu'à celles du Bas-Rhin, pendant leſquelles il a été conſtamment attaché à une Compagnie de Chaſſeurs, à la tête de laquelle il a ſignalé ſon zèle & ſon courage en pluſieurs occaſions. Il a épouſé, à Troyes, en Champagne, le 23 Février 1763, *Jeanne-Angélique-Cunégonde de Puget*, fille de *Pierre*, Marquis *de Puget*, Seigneur de la Marche, Château-Chinon, la Planche, &c., Chevalier de Saint-Louis & Grand Bailli de Troyes, & de Dame *Edmée-Jeanne-Charlotte du Meſnil*. De ce mariage vinrent:

1. Pierre-François de Mengin de Salabert, né le 11 Novembre 1764;
2. François-Edme-Joseph-Marie-Hector, né le 12 Septembre 1766;
3. Et N... de Mengin, né en Janvier 1774. (Tous les trois nés à Troyes, en Champagne).

QUATRIÈME BRANCHE.

VIII. Isaac de Mengin, Seigneur de la Rouquette (troiſième fils de Pierre, & d'*Anne de Garros*), né le 1er Mai 1666, commença ſes ſervices dans une Compagnie de Cadets-Gentilshommes; fut fait enſuite Lieutenant dans le Régiment Royal, le 20 Août 1688; paſſa l'année ſuivante en la même qualité, par Lettres de paſſe, dans celui de Boulonnois, où il avoit des parens, & étoit le premier à monter au grade de Capitaine en Février 1693. Il obtint de M. Boucher, Intendant de Bordeaux, conjointement avec Jean de Mengin, ſon frère, une Ordonnance rendue ſur le vu de leurs titres, le 1er Août 1723, par laquelle ils furent reconnus nobles d'ancienne extraction & confirmés dans leurs exemptions. Il teſta le 20 Septembre 1734, par devant *Marçais*, Notaire Royal d'Aſtaffort, & mourut le 29 Juin 1740. Il avoit épouſé, 1° le 9 Février 1693, *Catherine d'Arvieu de Poupas*, dont il n'eut point d'enfans; mais elle laiſſa à ſon mari en toute propriété le Domaine noble de Fondragon & autres biens dans la Juridiction d'Aſtaffort, en Guyenne; & 2° le 27 Juin 1713, *Marie-Anne Davach de Thèze*, fille de *Philippe*, Ecuyer, Seigneur de Thèze, & de *Jeanne de Menet*. Il eut de ce ſecond mariage:

1. Pierre, qui ſuit;
2. Andronic, dit *le Chevalier* de Mengin, né le 11 Juillet 1719, qui a fait en Bohême toute la campagne de 1742 & partie de la ſuivante, en qualité de Volontaire aux Grenadiers du Régiment de Picardie, avec leſquels il s'eſt trouvé dans pluſieurs actions vives & meurtrières. Il a été enſuite & ſucceſſivement Enſeigne de la Colonelle dans le même Régiment le 1er Septembre 1743, Capitaine en 1746, Chevalier de Saint-Louis en 1760; a été bleſſé en 1743, à l'affaire d'Ingelfingen, en Bavière, & en 1744 au ſiège de Fribourg. Il a quitté le ſervice en 1766, avec une penſion en appointements. De ſon mariage, accordé le 6 Février 1751, avec Marie de Mengin de Maussard, ſa couſine iſſue de germain, il a eu une fille unique, nommée

   Marguerite, née le 1er Novembre 1752.
3. Et Marguerite, née le 22 Février 1723, qui s'eſt mariée, le 2 Juillet 1754, à *Jean-Jacques de Courent*, Ecuyer, Seigneur du Parc. Elle eſt morte le 27 Février 1761, laiſſant pluſieurs enfans.

IX. Pierre, Baron de Mengin, Seigneur de Fondragon, né le 12 Mai 1716, ſucceſſivement Lieutenant au Régiment de Picardie en 1734, Capitaine en 1743, Chevalier de Saint-Louis en 1749, Major du Fort Saint-Sauveur de Lille, en Flandre, avec Brevet de Commandant du 15 Mai 1754, a fait deux campagnes en Italie pendant la guerre de 1734, s'eſt trouvé, ainſi qu'Andronic, ſon frère, dans toutes les batailles & à tous les ſièges, avec ſon Régiment, pendant les campagnes de Bohême, d'Allemagne & de Flandre; a eu la jambe traverſée d'un coup de feu,

le 17 Mai 1743 à l'affaire d'Ingelfingen, & a été fait en cet état prifonnier de guerre, le 6 Juillet fuivant, avec le convoi des bleffés, qui revenoient en France; fut dépouillé & perdit tous fes équipages. Il a été déclaré iffu d'une ancienne Famille noble, originaire de Lorraine, par Arrêt de la Chambre du Confeil & des Comptes de Nancy, du 18 Mai 1764, rendu contradictoirement (partie le Procureur Général). Dans cet Arrêt, fa filiation & fa defcendance de la fouche y eft juftifiée & détaillée de la meilleure forme, & en outre le tableau généalogique de fa Famille, préfenté à la Chambre des Comptes de Nancy avec les titres, a été attefté, juftifié, vérifié authentiquement, figné par le Premier Préfident & le Greffier de la Cour, & fcellé. PIERRE obtint le titre de *Baron* DE MENGIN, par Lettres Patentes du Roi LOUIS XVI, qui nous ont été communiquées en original, datées de Septembre 1778, enregiftrées le 21 Juin 1779, au Greffe de la Gouvernance du fouverain Bailliage de Lille le 22 Juillet fuivant, par lefquelles le Roi permit à tous fes defcendans mâles de porter fur leurs armoiries la Couronne de Baron, en confidération de fon ancienne Nobleffe, de fes fervices & de ceux de fes ancêtres. Ledit PIERRE a époufé, par contrat du 6 Décembre 1751, paffé devant *Collet*, Notaire Royal à Lille, en Flandre, *Marie-Anne-Jofèphe de Fontaine*, fille de *Gilles*, Ecuyer, Seigneur d'Effarteaux, Thieffries, &c., & de *Marie-Barbe-Jofèphe Mariffal*. De ce mariage vinrent:

1. PIERRE-ROBERT-JOSEPH, qui fuit;
2. ANDRONIC-LOUIS, né à Lille, en Flandre, le 15 Mai 1756, qui fut admis au nombre des Gentilshommes Élèves du Collège Royal de la Flèche, fur fes preuves faites le 15 Septembre 1765, Clerc tonfuré, Licencié en l'Univerfité de Paris & Chanoine de la Cathédrale d'Aire, en Artois;
3. FRANÇOIS-MARIE, Baron DE MENGIN, né le 15 Avril 1758, élève de l'Ecole Royale Militaire, d'où il eft forti le 6 Juin 1776, pour être Cadet-Gentilhomme au Régiment de Normandie, où il a été Sous-Lieutenant le 4 Juillet 1777;
4. CASIMIR-JOSEPH, né le 14 Janvier 1760, qui eft forti, en même temps que fon frère, de l'Ecole Royale Militaire pour être Cadet au même Régiment, & a été fait auffi Sous-Lieutenant le 12 Février 1779;
5. CLAIRE-JOSÈPHE-ADÉLAÏDE, née le 28 Février 1762;
6. PHILIPPINE-LOUISE, née le 6 Juillet 1763, défignée pour remplir une place de Demoifelle dans la Maifon Royale de Saint-Cyr;
7. Et MARIE-ANTOINETTE-JEANNE-ERNESTINE, née le 5 Avril 1767, infcrite auffi pour remplir une place de Demoifelle dans ladite Maifon de Saint-Cyr.

X. PIERRE-ROBERT-JOSEPH, Chevalier, Marquis DE MENGIN, né à Lille, en Flandre, le 29 Octobre 1753, Lieutenant au Régiment de Normandie depuis le mois d'Août 1770. Il paffa dans les Indes le 6 Janvier 1771, avec le quatrième bataillon de ce Régiment, & eft rentré en France avec ce bataillon au mois de Mai 1774. (Voyez l'*Armorial général de France*, reg. VI, tom. X.)

Les armes: *d'azur, à la fafce d'or, au griffon naiffant du même en chef.* Cimier: *un griffon d'or.*

MENIEL (DU), en Caux. De cette Famille étoit N... DU MENIEL, qui eut pour fille

ISABEAU DU MENIEL, qui époufa *Guillaume de Livet*, III[e] du nom, Chevalier, Seigneur de Barville, &c., duquel elle eut poftérité. Voy. LIVET DE BARVILLE.

Les armes: *de gueules, à 3 têtes d'aigle d'or, & un befant auffi d'or au centre.*

MENIER ou MESNIER, Famille qui, par Arrêt rendu, en la Chambre de la Réformation de Bretagne, le 20 Juin 1669, au rapport de M. Huart, fut déclarée *noble d'extraction*. Elle porte pour armes: *d'argent, au pin de finople, adextré d'une tête de maure de fable.*

* MENILLES, ancienne Famille de Normandie, à laquelle la Terre de *Menilles-fur-Eure* avoit donné le nom. Elle fe divifa en deux branches dès le commencement du XIII[e] fiècle, & les deux frères partagèrent la Terre de *Menilles*. La branche cadette fubfifta jufqu'à GUY DE MENILLES (fils de LAURENT), qui n'eut que

1. JEAN, qui mourut fans poftérité;
2. Et CATHERINE, qui s'eft mariée, en 1385, à *Roger de Chambray*, auquel elle porta les Fiefs de Haut & Bas-Menilles, la Terre de Thevray, qui lui venoit du chef de *Jeanne de Thevray*, fon aïeule, de même que la Seigneurie de Berou, près de Gaillon, & autres Terres, dont elle rendit aveu au Roi d'Angleterre le 24 Mars 1426, étant veuve alors. Voy. CHAMBRAY (DE).

La branche aînée qui poffédoit l'autre moi-

tié de la Terre de *Menilles*, subsista jusqu'en 1442, qu'elle finit dans la personne de Jeanne de Menilles, Dame de la portion aînée & de la Gadelière, près de Verneuil, au Perche, laquelle épousa *Guillaume le Cesne*, dont les descendans, qui ont possédé, de père en fils, la Terre de *Menilles*, rachetèrent, en 1522, de *Jean de Chambray*, IVe du nom, la portion qui lui appartenoit.

Les armes de Menilles sont : *de gueules, à 6 billettes d'or, 3, 2 & 1.*

MENNICIER (de), Ecuyer, Seigneur de Martigny, en Normandie, Election de Saint-Lô ; Famille qui porte : *de gueules, à la fasce d'argent, accompagnée de 3 aiglettes du même.*

MENON, Ecuyer, Seigneur de Quentin & de Turbilly, en Normandie, Election de Mortagne : Famille dont étoit Louis-François-Henri de Menon, Marquis de Turbilly, ancien Lieutenant de Cavalerie, qui mourut à Paris le 25 Février 1776, âgé de 59 ans. (*Gazette de France*, N° 21.) Il avoit épousé, le 20 Mars 1749, *Marie-Félicité Midy*.

Les armes : *d'or, à un bouton de rose de gueules, tigé & feuillé de sinople, & posé sur un croissant de gueules.* Devise : Ni deuil ni joie.

MENOU, ancienne Maison originaire du Perche, qui y étoit connue dès l'an 1055 ; elle se transplanta en Touraine : la branche aînée y a possédé la Terre de Boussay, depuis le commencement du XIVe siècle. Elle a toujours été au service de nos Rois, soit à la guerre ou dans leurs Maisons, & récemment dans les dernières guerres de Louis XIV ; elle a donné dans un même tems jusqu'au nombre de 36 Officiers du même nom, dont plusieurs ont été tués au service. Cette Maison, aujourd'hui répandue dans les Provinces de Touraine, Berry, Nivernois, Poitou, Sologne, Normandie & Bretagne, est divisée en différentes branches.

Jean, Sire de Menou, le premier de ce nom que l'on connoisse, rendit foi & hommage, en 1055, d'un Fief qu'il possédoit dans le pays du Perche : il y est qualifié *Chevalier*, & eut un fils, nommé

Guillaume de Menou, qualifié *Ecuyer* dans une ancienne Charte de l'Abbaye de Thiron, de l'an 1121, sous le règne de Louis *le Gros*.

Un Cartulaire de l'Evêché de Chartres fait mention de Gervais de Menou, qui suit, & de Simon, son frère, Doyen de l'Eglise de Chartres en 1209.

I. Gervais de Menou, Chevalier, Seigneur de Menou, fit son testament en 1228. Il eut pour enfans :

1. Nicolas, qui suit ;
2. Et Richard ; celui-ci, au rapport de M. du Cange, dans ses *Observations sur le règne de* Saint Louis, p. 42, fut envoyé à Londres en 1258, pour traiter de la paix avec le Roi d'Angleterre.

II. Nicolas de Menou, Chevalier, en exécution du testament de Gervais de Menou, son père, donna, en 1233, vingt livres de rente à l'Eglise de Saint-Martin de Tours, pour fonder un Chapelain : il vivoit encore en 1253. Dans un combat considérable, où les Turcs furent défaits devant Damiette, le Sire Nicolas de Menou, Grand Maître des Arbalétriers de France, dit André du Chesne, dans son *Hist. généal. de la Maison de Dreux*, liv. III, commandoit l'arrière-garde de l'Armée du Roi, perça deux fois les bataillons ennemis, & dégagea plusieurs François des mains des Infidèles, du nombre desquels se trouvèrent Hugues de Châteauneuf & Jean de Châteauneuf, son fils, Chevaliers des plus considérables de l'Armée, qui moururent ensuite de leurs blessures. Nicolas de Menou eut pour fils,

III. Jean de Menou, IIe du nom, Chevalier, qui s'est marié à *Marguerite de Beursières*, dont vinrent :

1. Simon, qui suit ;
2. Et Susanne, qui s'est mariée à *Guy de Vaux*, Seigneur de la Ferté & autres lieux.

IV. Simon de Menou, Chevalier, Seigneur de Menou, vivoit en 1323. Il épousa *Alix de Melun*, sœur de *Jean*, Vicomte *de Melun*, Grand Chambellan de France. De cette alliance vint entr'autres enfans :

V. Nicolas de Menou, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Menou, qui s'est marié, 1° à *Jeanne Péan*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur de Boussay, &c. Après la mort de *Jean Péan*, la Terre de *Boussay* demeura à Nicolas de Menou, & dès lors il s'établit dans la Province de Touraine & fut Seigneur de Boussay. Il épousa 2° *Marguerite de Clermont*. De sa première femme il eut entr'autres enfans :

1. Jean, qui fuit.

Et de la feconde vint :

2. Jean, dit le *Jeune*, Chambellan du Roi Charles VI, par Lettres datées du 8 Avril 1412. Il ne laiffa qu'une fille, nommée

Marie, Dame de Fay-aux-Loges, qui fut femme de *Robert d'Aucoih*, Ecuyer, Seigneur du Bruel, dont elle eut poftérité. Voy. AUCOIH.

VI. Jean de Menou, III[e] du nom, Chevalier, Seigneur de Bouffay, du Mée, Sennevières, de Loigny, &c., partagea avec Jean de Menou, dit le *Jeune*, fon frère confanguin, les fucceffions à eux échues par la mort de Perrinet & d'Amaury de Menou, leurs frères. Il fut Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes d'armes, fut fait prifonnier à la bataille de Poitiers avec le Roi Jean, en 1356, & conduit en Angleterre, où il refta 5 ans. A fon retour en France en 1359, il époufa *Agnès de Galardon*. Leurs enfans furent :

1. Jean, mort fans poftérité;
2. Perrinet, qui fuit;
3. Colinet, Chevalier, tige de la branche des Seigneurs *du Mée*, établie en Berry, rapportée ci-après;
4. Et Isabelle, qui s'eft mariée.

VII. Perrinet ou Pierre de Menou, I[er] du nom, Chevalier, Seigneur de Bouffay & de la Forge, époufa, par contrat du 5 Février 1402, *Marguerite de Fougères*, fille d'*Eudes*, Seigneur dudit lieu. (André du Chefne, dans fon *Hift. généal. de la Maifon de Dreux*, fait mention de Pierre de Menou, Amiral de France fous Charles VII.) De fon mariage il eut :

VIII. Jean de Menou, IV[e] du nom, Chevalier, Seigneur de Menou, de la Ferté, Bouffay, la Forge, &c., qui fit appeler en Juftice *Jean d'Aucoih*, fils de *Robert*, & de Marie de Menou, fille de Jean, dit le *Jeune*, pour lui rendre la Terre de *Menou* & autres, fituées au pays du Perche, fuivant le traité fait entre Jean de Menou, l'aîné, & ledit Jean de Menou, le jeune, leurs aïeux, qui portoit que fi Jean, le jeune, mourroit fans enfans mâles des nom & armes de Menou, lefdites Terres retourneroient à Jean de Menou, l'aîné, ou à fes defcendans mâles defdits nom & armes, en donnant la fomme de 1,300 écus. *Jean d'Aucoih* céda lefdites Terres aux conditions ci-deffus fpécifiées par acte ou tranfaction du 15 Juillet 1451. Jean de Menou, IV[e] du nom, Chambellan du Roi Charles VII, par Lettres datées du 4 Mai 1454, fe jeta dans Orléans pendant le fiège de cette ville en 1428, fut auffi Chambellan du Roi Louis XI & du Duc de Guyenne, par Lettres du 23 Mars 1469, eut ordre la même année de ravitailler les Châteaux de Haa & de la Lune à Bordeaux; tefta le 14 Juillet 1478, & mourut peu de jours après. Il avoit époufé, par contrat du 3 Janvier 1436, *Jacquette de Chamborant*, dont entr'autres enfans :

1. Trignant, qui fuit;
2. Philippe, rapporté après fon aîné;
3. Et Catherine, Dame de la Maifonfort, qui a époufé, par contrat du 23 Novembre 1460, *Claude de la Chaftre*, Seigneur de Nançay, &c., Capitaine des Gardes du Corps, dont poftérité. Voy. CHASTRE ou CHATRE. (de la).

IX. Trignant de Menou, Chevalier, Seigneur de la Ferté-Vaucelles & autres lieux, Echanfon du Duc de Berry, époufa *Andrée de Nozay*, fille unique d'*Euftache de Nozay*. Il mourut avant fon père, & ne laiffa que deux filles mineures, fous la tutelle de Philippe de Menou, leur oncle, après le décès de Jean de Menou, leur aïeul.

IX. Philippe de Menou, Chevalier, Seigneur de Menou, Bouffay, &c. (fils puîné de Jean, IV[e] du nom, & de *Jacquette de Chamborant*), fut Chambellan de Louis XI dans les deux dernières années de fon règne, en 1482 & 1483, puis Ambaffadeur en Efpagne fous Charles VIII, par Lettres du 25 Octobre 1492, Maître d'Hôtel de la Reine Anne de Bretagne, par Commiffion du 5 Janvier 1501; enfuite de la Reine Claude & du Dauphin de France, par Lettres de François I[er], en date du 29 Janvier 1518. Il rentra en poffeffion de la Terre de Menou, fuivant l'accord fait le 3 Avril 1469 entre lui & Trignant, fon frère aîné, & la vendit, par contrat paffé le 25 Février 1500, à Charles d'Illiers, Licencié ès-lois, Doyen du Chapitre de l'Eglife de Chartres. Philippe tefta le 14 Mars 1515; il avoit époufé, par contrat du 8 Octobre 1474, *Antoinette de la Toufche*, fille d'*Hardouin de la Toufche*, Chevalier, Seigneur de Villaines, &c. De ce mariage vint entr'autres enfans :

X. René de Menou, I[er] du nom, Chevalier, Seigneur de Bouffay, la Forge & autres lieux, premier Echanfon de la Reine Claude,

comme il paroît par les provifions de cette charge du 14 Janvier 1504, & auffi de la Reine Eléonore, le 11 Août 1530, lequel époufa, par contrat du 24 Février 1509, *Claude du Fau,* fille unique & héritière de *François,* & de *Gabrielle de Villiers-l'Isle-Adam.* Leurs enfans furent entr'autres :

1. Jean, qui fuit;
2. Et François, auteur de la branche des Seigneurs de *Charnizay*, rapportée ci-après.

XI. Jean de Menou, V^e^ du nom, Chevalier, Seigneur de Bouffay, &., fait Chevalier de l'Ordre du Roi par Charles IX, le 12 Mars 1568, puis Gouverneur du Château de Loches le 22 Septembre de la même année, leva par ordre d'Henri, Duc d'Anjou, frère du Roi, une Compagnie de 200 hommes de guerre pour la garde de la ville & du Château de Loches par commiffion du 23 Mai 1569. Il époufa, 1° *Claude des Perfonnes*, dont il n'eut qu'une fille; & 2° par contrat du 10 Décembre 1559, *Michelle de la Chaftre,* fille de *Claude,* & d'*Anne de Robertet,* dont plufieurs enfans, entr'autres :

1. Jean, qui fuit;
2. Et Claude, auteur de la branche des Seigneurs de *Champlivault*, rapportée ci-après.

XII. Jean de Menou, VIe du nom, Chevalier, Seigneur de Bouffay, &c., obtint du Roi Henri IV, le 5 Juillet 1591, le Gouvernement de la ville du Blanc, en Berry, & le 25 Décembre de la même année il eut la garde du Château d'Angles, en Poitou, pour le fervice du Roi. Il époufa, 1° par contrat du 21 Juin 1591, *Madeleine Fumée,* morte à 17 ans, fille unique de *Martin,* Seigneur de Genillé, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Marie Louet;* & 2° *Anne de Ploy*, fille d'un cadet de la Maifon *de Rouffillon,* en Saintonge, & petite-fille du Premier Préfident *Jacques-Francois de Lage-Bâton,* à Bordeaux. Il eut du premier lit :

1. René, qui fuit.

Et du fecond lit vinrent :

2. Jean, auteur de la branche des Seigneurs de *Billy*, rapportée ci-après;
3. Et Charles, tige de celle des Seigneurs de *Narbonne,* mentionnée enfuite.

XIII. René de Menou, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Bouffay, la Forge, Genillé & autres lieux, fut élu par la Nobleffe de la Province, affemblée à Tours, pour dreffer les Cahiers qui devoient être préfentés aux Etats Généraux. Louis XIV lui en écrivit le 10 Août 1651, & approuva même fon élection. Il fut marié, 1° par contrat du 18 Juin 1618, avec *Madeleine Fumée* (fa coufine iffue de germain), fille de *Martin,* Seigneur des Roches-Saint-Quentin, & de *Madeleine de Crevant;* & 2° par contrat du 16 Avril 1644, avec *Louife de Montfaucon.* Du premier lit vinrent 14 enfans, entr'autres :

1. Louis, qui fuit;
2. François, tige de la branche des Seigneurs de *la Roche-Alais,* rapportée ci-après;
3. Et autre Louis, Abbé Commendataire de l'Abbaye de Saint-Mahé ou Saint-Mathieu en Baffe-Bretagne, qui eft mort en 1701.

Et du fecond lit naquirent auffi 14 enfans, dont il n'eft refté que

4. Claude, Abbé Commendataire de ladite Abbaye de Saint-Mathieu, après la démiffion de Louis, fon frère confanguin;

Et trois filles, nommées Madeleine, Françoise & Louise, qui font mortes Religieufes à la Bourdillière.

XIV. Louis de Menou, Chevalier, Seigneur de Bouffay, Enfeigne au Régiment de Touraine, Infanterie, à l'âge de 14 ans, & l'année fuivante Capitaine au Régiment de Normandie, fe trouva à plufieurs fièges & batailles. Après avoir quitté le fervice, il époufa, par contrat du 6 Janvier 1690, *Catherine Perrot,* fille de *Claude,* Seigneur du Pleffis, Grand Maître des Eaux & Forêts de France aux Départements d'Anjou, de Touraine & du Maine, & d'*Anne du Breuil.* Etant devenu veuf à l'âge de 30 ans, il embraffa l'État Eccléfiaftique & fonda enfuite à la Bourdillière (Château fitué fur la rivière l'Indrois, à deux lieues de Loches, en Touraine, joignant la Terre & le Bourg de Genillé) un Couvent de filles de l'Ordre de Cîteaux en Prieuré perpétuel, les dota & fe réferva la nomination de la Supérieure. Il y plaça d'abord 7 de fes fœurs, dont plufieurs furent tirées d'autres Monaftères avec permiffion des Supérieures fous lefquelles elles étoient. Il préfenta pour première Prieure Claude de Menou, fœur aînée des autres, à l'Archevêque de Tours (Victor Bouthillier), fous lequel il avoit fait, par fa permiffion, cet établiffement, comme il paroît par les Lettres du 18 Avril 1662. Quelque tems après

la fondation de ce Couvent de la Bourdillière, 4 filles de Louis de Menou & 13 de ses nièces s'y firent Religieuses, en sorte que le commencement de cet établissement ne fut composé que des filles de sa Famille, au nombre de 24, tant sœurs, filles que nièces. En 1668, il obtint des Lettres de confirmation de ce nouvel établissement, sous le nom de *Notre-Dame de la Bourdillière*, & remit au Roi son droit de nommer la Supérieure, comme il paroît par des Lettres Patentes du mois d'Avril 1688, & en même tems Louis XIV nomma pour Coadjutrice Catherine de Menou, fille du fondateur. Dès lors le Monastère de la Bourdillière fut érigé sur le pied de fondation royale. Du mariage dudit Louis, avec *Catherine Perrot*, naquirent :

1. René, qui suit ;
2. Roger, qui est mort sans alliance, Lieutenant de Cavalerie ;
3. Charles, Grand Vicaire du Diocèse de Pamiers & Doyen de Saint-Agnant ;
4. Catherine, Abbesse du Monastère de la Bourdillière ;
5. 6. & 7. Anne, Marie & Agathe, Religieuses au même Monastère.

XV. René de Menou, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur de Boussay, Chambon, la Forge, &c., épousa, 1° par contrat du mois de Juillet 1668, *Dorothée de Chasteignier*, morte peu après, fille de *Louis*, Seigneur de Lussais & d'Andonville, Mestre de Camp d'un Régiment d'Infanterie, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & de *Théodore de Trégouin* ; & 2° par contrat du 5 Février 1670, *Claude-Marie Léaud*, fille de *Pierre*, Ecuyer, & de *Claude Morice*. Du second lit sortirent :

1. René-Charles, qui suit ;
2. Louis, Abbé de Bonny-sur-Loire, Prieur de Saint-Christophe, Diocèse de Beauvais, qui vivoit en 1758 ;
3. Roger, qui fut tué au siège de Denia, en Espagne en 1710, sans avoir été marié ;
4. Esmond, Abbé Commendataire de l'Abbaye de Saint-Pierre de Preuilly, Diocèse de Tours, vivant aussi en 1758 ;

Et 9 filles, dont entr'autres Elisabeth, vivante la même année ; & Catherine, Religieuse au Monastère de la Bourdillière, nommée Coadjutrice de sa tante en 1714, Supérieure de cette Maison depuis plus de 20 ans, & qui en est la troisième Abbesse.

XVI. René-Charles de Menou, Chevalier, Seigneur de Boussay, &c., servit en qualité de Cornette de la Compagnie Mestre de Camp du Régiment Royal-Roussillon, Cavalerie, se trouva à plusieurs affaires ; & à la paix de 1713, par la réforme, il quitta le service, & se maria, le 8 Août 1715, à *Louise Léaud*, fille unique & héritière de *Jean-Marie Léaud*, Seigneur de Lignières, & de *Marguerite-Louise de Montault*. De ce mariage sont nées :

1. Louise-Marie-Charlotte, mariée à René-François de Menou, son cousin, de la branche des Seigneurs de *Cuissy*, dont il sera parlé ci-après ;
2. Et N..... de Menou, morte en bas âge.

BRANCHE
des Seigneurs de la Roche-Alais,
au pays du Maine.

XIV. François de Menou, Chevalier, Seigneur de la Roche-Alais (fils puîné de René, IIe du nom, Seigneur de Boussay, & de *Madeleine Fumée*, sa seconde femme), servit dès sa jeunesse, & fut Capitaine au Régiment de Normandie. Il épousa *Marie Adriansius*, fille unique de *René*, Gentilhomme de M. le Duc d'Orléans. Il en eut :

1. René, qui suit ;
2. Louis, qui mourut au service de la Marine, non marié ;
3. Charles, qui servit longtems, fut ensuite Prêtre, & mourut Chanoine de Saint-Gatien à Tours ;
4. 5. 6. & 7. Jean & trois autres, morts sans alliance ;
8. Et Alexandre, Chevalier de Saint-Louis, ancien Major du Régiment de la Fère, qui s'est retiré à Tours.

XV. René de Menou, Chevalier, Seigneur de la Roche-Alais, Lieutenant d'Artillerie, a épousé, à Lille, en Flandre, N.... *Diccaut-d'Aigremont*, dont six filles, entr'autres trois vivantes en 1758, savoir :

1. N... de Menou, qui s'est mariée à N... *de Thibergeau*, Seigneur de la Motte-Thibergeau, Chevalier de Saint-Louis, Brigadier des Armées du Roi & Directeur des Fortifications de la Rochelle ;
2. N..... de Menou, Religieuse au Monastère de la Bourdillière ;
3. Et N... de Menou, qui est femme de N... *de Rougemont*, Capitaine d'Infanterie au Régiment de la Marche.

BRANCHE
des Seigneurs de Billy.

XIII. Jean de Menou, Chevalier, Seigneur

de Billy (fils de JEAN, VIe du nom, & d'*Anne de Ploy*, sa seconde femme), servit en qualité d'Officier de Cavalerie; il épousa *Catherine de Lestang* (d'une ancienne Maison du Poitou), dont il eut :

XIV. JEAN DE MENOU, IIe du nom de sa branche, Chevalier, Seigneur de Billy, qui s'est marié 1° à *Catherine de Béraudin* (le nom de sa seconde femme, dont il n'eut point d'enfans, est ignoré); & 3° à N... *de Thiange*. Du premier lit vinrent :

1. JEAN, qui est mort sans alliance en 1758;
2. 3. & 4. Deux garçons, morts sans postérité, & une fille qui s'est mariée, morte aussi sans avoir eu des enfans;
5. CHARLES, qui s'est marié à N... *Bernardeau*, dont il a eu :
   1. JEAN, Prêtre, Chanoine de la Rochelle, qui est mort en 1752;
   2. N... DE MENOU, Officier au Régiment de Tournaisis, qui mourut en 1750, non marié;
   3. Et MARIE-RADÉGONDE, qui fut femme, le 8 Juillet 1750, de *Gabriel-Daniel de Janvre*, Chevalier, Seigneur du Vieux-Roman, en Poitou, Capitaine au Régiment d'Orléans, Infanterie, & Chevalier de Saint-Louis.

Et du troisième lit sortirent plusieurs enfans, dont il n'est resté que

6. N... DE MENOU, qui suit.

XV. N.... DE MENOU, Chevalier, Seigneur de Laigues, Capitaine dans le Régiment des Grenadiers Royaux, qui s'est marié en Poitou.

BRANCHE
des Seigneurs de NARBONNE, *en Berry*.

XIII. CHARLES DE MENOU, Chevalier (fils puîné de JEAN, VIe du nom, & d'*Anne de Ploy*, sa seconde femme), Capitaine dans le Régiment de la Feuillade, épousa, par contrat du 13 Juin 1634, *Anne de Château-Châlon*, fille d'*Antoine*, & de *Charlotte de Rapé*, dont plusieurs enfans, la plupart morts sans alliance. Les autres furent :

1. LOUIS, Chevalier, Major d'Infanterie, qui est mort sans postérité, de son mariage avec N... DE MENOU, sa cousine, fille de LOUIS, IIe du nom, Chevalier, Seigneur du Mée, & de *Claude de Béraudin*;
2. Et CHARLES, qui suit.

XIV. CHARLES DE MENOU, IIe du nom, Chevalier, épousa, par contrat du 31 Décembre 1668, *Françoise-Marguerite Chauvelin*, fille de *François*, Chevalier, Seigneur de Narbonne, & de *Marie Lécuyer*. De ce mariage vinrent :

1. HENRI-LOUIS, Chevalier, Seigneur de Narbonne, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Launoy, qui mourut sans alliance;
2. CHARLES, qui fut tué à la guerre;
3. FRANÇOIS, qui s'est marié à N... *de Housseau*, mort sans postérité;
4. ROBERT, qui suit;
5. Et MADELEINE, qui s'est mariée, par contrat du 5 Juillet 1688, à *Charles-Philippe Séguier*, Chevalier, Seigneur du Plessis, dont postérité. Voy. SÉGUIER.

XV. ROBERT DE MENOU, Chevalier, Seigneur de Jeu-Maloches, Chevalier de l'Ordre de Saint-Lazare, épousa 1° *Geneviève Seurrat de Clorandry*, dont il n'eut point d'enfans; & 2° au mois de Juin 1735, *Marie de Laugeois*, dont il eut :

XVI. MARIE-ELISABETH DE MENOU, qui s'est mariée, le 3 Mai 1753, à *Maurice Séguier*, Chevalier, Seigneur de Narbonne, &c., son cousin germain, fils de *Charles-Philippe Séguier*, & de MADELEINE DE MENOU.

BRANCHE
des Seigneurs de CHAMPLIVAULT, *en Sologne*.

XII. CLAUDE DE MENOU, Chevalier, Seigneur de Mantelan, en Touraine (fils puîné de JEAN DE MENOU, V^e du nom, & de *Michelle de la Chastre*, sa seconde femme), épousa en Sologne, par contrat du 19 Novembre 1596, *Marguerite-Françoise de Viau*, fille unique & héritière de *René de Viau*, Chevalier, Seigneur de Champlivault, & de *Diane David*, dont vinrent :

1. LOUIS, Prieur de Grand-Mont, Doyen de Sainte-Croix d'Orléans;
2. Et RENÉ, qui suit.

XIII. RENÉ DE MENOU, Chevalier, Seigneur de Champlivault, épousa 1° *Edme Luillier*, fille de *François* (d'une Famille illustre dans la Robe); & 2° par contrat du 8 Juillet 1640, *Elisabeth de Morinville*, fille de N.... *de Morinville*, & de *Marie de Chancy*. Du premier lit il eut :

1. LOUIS, qui suit.

Et du second lit vinrent :

2. FRANÇOIS, Prieur de Grand-Mont;

3. Charles, auteur de la branche des Seigneurs de *Cuiſſy*, mentionnée ci-après ;
4. & 5. Deux autres garçons, qui ſont morts ſans poſtérité ;
6. Françoise, qui fut reçue Chanoineſſe de Remiremont, en Lorraine, en 1674; elle eſt morte en 1708 ;
7. Et Elisabeth de Menou, qui s'eſt mariée à *François-Gaſton d'Autry*, Ecuyer, Seigneur de la Mivoye, dont quatre garçons & une fille. Voy. AUTRY ou AUTRI de la MIVOYE.

XIV. Louis de Menou, Chevalier, Seigneur de Champlivault, Officier dans le Régiment du Duc d'Orléans, eut de *Françoiſe de Monnot*, ſon épouſe :

1. Louis-René, qui ſuit ;
2. Et Jean, Capitaine dans le Régiment de la Sarre, qui s'eſt marié à *Jacqueline le Normand*, Dame d'Héry, près de la Charité, dont pluſieurs filles ;
3. Et François, Prieur de Saint-Aignan-le-Jaillard.

XV. Louis-René de Menou, Chevalier, Seigneur de Champlivault, Capitaine dans le Régiment de Catinat, épouſa *Anne Ponard* ; il en a eu :

1. Charles-René, ancien Vicaire Général & Archidiacre de la Rochelle, Abbé Commendataire de l'Abbaye Royale de l'Isle-Chauvet, Ordre de Saint-Benoît, Diocèſe de Luçon, qui mourut à Paris le 11 Octobre 1774, dans la 76e année de ſon âge ;
2. Louis-François-Gaston, qui ſuit ;

Et trois filles, dont une vivoit en 1758.

XVI. Louis-François-Gaston de Menou, Chevalier, Seigneur de Champlivault, ci-devant Capitaine dans le Régiment de la Couronne, a épouſé N... *de Briſacier*, dont il a eu :

1. Charles-Louis, Mouſquetaire du Roi dans ſa ſeconde Compagnie en 1758 ;
2. Une fille, née en 1737 ;
3. Et N.... de Menou, née en 1748.

BRANCHE
des Seigneurs de Cuissy.

XIV. Charles de Menou, Chevalier, Seigneur de Cuiſſy (ſecond fils de René de Menou, Seigneur de Champlivault, & d'*Eliſabeth de Morinville*, ſa ſeconde femme), ſervit le Roi dès ſa jeuneſſe, fut Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Villeroy, puis Colonel d'un Régiment de ſon nom & Brigadier des Armées du Roi ; eut une jambe emportée d'un coup de canon, en 1706, au ſiège de Turin ; fut nommé Gouverneur de la Citadelle d'Arras en 1713, & avoit été fait Chevalier de Saint-Louis à la création de cet Ordre. De *Jacqueline de Cremeur*, fille de *Gilles*, & d'*Eléonore de Chancy*, qu'il avoit épouſée par contrat du 7 Janvier 1682, il eut :

1. Louis-Joseph, qui ſuit ;
2. Claude, Chevalier, commandant le premier bataillon du Régiment de Mailly, qui eſt mort en 1746, ſans alliance ;
3. Louis-François, Chevalier de Saint-Louis, Enſeigne des Gardes du Corps du Roi, Compagnie de Villeroy, Maréchal de Camp, qui mourut en 1742, laiſſant d'*Anne de Pilliers*, Dame de Motelle, en Normandie, qu'il avoit épouſée en 1729,
   1. François de Menou-Motelle, Capitaine de Dragons au Régiment Dauphin, non marié en 1758 ;
   2. Louise, née en 1733 ;
   3. Et Jacqueline de Menou-Motelle, née en 1737.
4. René-François, rapporté après ſon aîné ;
5. Jacques-David, Scholaſtique en Dignité, Grand Vicaire de Nantes, Abbé de Bonrepos, en Baſſe-Bretagne, lequel mourut le 28 Novembre 1760, âgé de 60 ans ;
6. Marie-Françoise, Prieure de Gy, Diocèſe de Sens, qui eſt morte en 1757 ;
7. Et Elisabeth, qui s'eſt mariée, le 13 Juillet 1720, à *Joſeph-Adalbert d'Autry*, Chevalier, Seigneur de la Mivoye, ſon couſin germain, dont deux garçons & deux filles. Le cadet eſt mort. L'aîné a épouſé, en 1755, N... *de Brecheré*. Voy. AUTRY ou AUTRI de la MIVOYE.

XV. Louis-Joseph de Menou, Chevalier, Seigneur de Cuiſſy, puis Baron de Pontchâteau, en Bretagne, par l'acquiſition qu'il fit de cette Terre, ſervit de bonne heure, eut le Régiment de ſon père en 1706, fut fait Brigadier d'Infanterie le 1er Février 1719, Lieutenant de Roi des Ville & Château de Nantes en 1721, employé en qualité de Brigadier dans le Comté Nantois, fait Maréchal de Camp le 10 Mai 1748 & Commandant dans les cinq Evêchés de la Haute-Bretagne. Il eſt mort à Nantes, au commencement de Juillet 1754, à 71 ans. Il avoit épouſé, en 1722, *Louiſe-Marie de Charitte*, fille de N... *de Charitte*, Gouverneur du Cap François, Isle de Saint-Domingue, & de N... *Ladoubar-de-Beaumanoir*. De ce mariage il a eu :

1. Louis-Joseph, qui fuit;
2. Marie-Bernard, Sous-Lieutenant au Régiment des Gardes Françoifes en 1751, qui s'eft marié, en Janvier 1757, à N... *de Recuffon*, fille unique de N.... *de Recuffon*, Chevalier, Seigneur de Marcouville, dont un garçon;
3. Marie-Charlotte, qui s'eft mariée, en 1740, à N.... *de Caupenne*, Marquis d'Amou, Capitaine aux Gardes Françoifes, puis Commandant pour le Roi à Bayonne, dont plufieurs enfans;
4. Louise-Anne, qui s'eft mariée, en 1750, à Esmond de Menou, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur du Mée, dont il fera parlé ci-après;
5. Et Françoise-Henriette, qui s'eft mariée, le 2 Juin 1756, à *Louis-Georges de Johanne de la Carre de Saumery*, Chevalier, Seigneur de Piffonds, &c., Lieutenant-Colonel du Régiment Royal-Piémont, Cavalerie, Gouverneur en furvivance du Château de Chambord, Grand Bailli du Blaifois, &c., dont poftérité. Voyez JOHANNE de la CARRE.

XVI. Louis-Joseph de Menou, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Cuiffy, Baron de Pontchâteau, Lieutenant de Roi des Ville & Château de Nantes, Capitaine de Cavalerie au Régiment de la Rochefoucauld & Chevalier de Saint-Louis, a époufé, en 1751, *Bonne-Emilie Phélypeaux-de-Maurepas*, dont il a eu :

1. Louis-Victoire, né le 19 Mai 1752;
2. Louis-Marie, né le 27 Avril 1753;
3. René-Marie, né le 12 Septembre 1754;
4. Et N... de Menou, morte au berceau.

XV. René-François de Menou, Chevalier (quatrième fils de Charles, Seigneur de Cuiffy, & de *Jacqueline de Cremeur*), entra au fervice fort jeune, fut fait Cornette de Cavalerie dans le Régiment de Saint-Phalle-Coulange le 23 Novembre 1709, Capitaine dans le même Régiment le 8 Septembre 1711, Exempt des Gardes du Corps du Roi, Compagnie de Villeroy, au mois d'Octobre 1728, Chevalier de Saint-Louis au mois d'Octobre 1731, Meftre de Camp de Cavalerie le 4 Janvier 1732, Brigadier des Armées du Roi en 1744, & Maréchal de Camp le 1er Janvier 1748. Il s'eft trouvé, dans le cours de fes fervices, à plufieurs affaires & batailles, & eft mort le 30 Décembre 1765. Il avoit époufé, le 3 Janvier 1746, Louise-Marie-Charlotte de Menou, fa coufine, fille unique & héritière de René-Charles, Chevalier, Seigneur de Bouffay, &c., & de *Louife Léaud de Lignières*. Par ce mariage la branche aînée fe trouve perpétuée dans celle-ci. Leurs enfans font :

1. René-Louis-Charles, né le 9 Octobre 1746, marié, par contrat du 25 Janvier 1769, à *Anne-Ifabelle-Michelle de Chafpoux de Verneuil*, née le 1er Septembre 1751;
2. Jacques-François, né le 3 Septembre 1750;
3. Philippe-François-Denis, né le 9 Octobre 1752, Chevalier de Malte en 1757;
4. Elisabeth, née le 3 Août 1748;
5. Marie-Louise-Antoinette, née le 19 Mai 1754, morte âgée d'un an;
6. Marie-Josèphe, née le 7 Mai 1756;
7. Et Agathe-Emilie, née le 7 Septembre 1757, mariée, vers 1778, à *Charles-Guillaume-Louis*, Marquis *de Broglie*.

BRANCHE
des Seigneurs de Charnizay, *en Touraine.*

XI. François de Menou, Chevalier, Seigneur de Charnizay (fils puîné de René, Ier du nom, Seigneur de Bouffay, &c., & de *Claude du Fau*), époufa, le 24 Novembre 1575, *Earine du Regnier*, fille de *Charles*, Ecuyer, Seigneur de Chezelles, & d'*Antoinette du Val*, dont entr'autres enfans :

1. René, qui fuit;
2. Et François, rapporté après fon aîné.

XII. René de Menou, Chevalier, Seigneur de Charnizay, Ecuyer de la Petite Ecurie du Roi, époufa *Nicole de Jufferant*, fille de *René*, Ecuyer, & de *Renée Robin* (iffue de la Maifon *de la Tremblaye-Robin*), de laquelle vinrent entr'autres enfans :

1. René, qui mourut au fiège de Bréda fans poftérité;
2. Et Charles, qui fuit.

XIII. Charles de Menou, Chevalier, Seigneur d'Aunay, Vice-Roi dans l'Amérique, s'y rendit fi recommandable, qu'il obligea les Anglois à lui demander la paix & les rendit fes tributaires dans ce pays-là pour acheter fon alliance. Il laiffa de *Jeanne Morin*, fon époufe, quatre garçons & trois filles, defquels il n'eft point refté de poftérité.

XII. François de Menou, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Chiron (fils puîné de François, & d'*Earine du Regnier*), Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Capitaine d'une Compagnie de Cavalerie, commanda dans Brouage & l'Isle d'Oléron, en

l'abſence du Commandeur de la Porte, oncle du Cardinal de Richelieu. Il s'établit en Nivernois, où il épouſa, le 2 Septembre 1625, *Marie de Briſſon*, Dame de Nanveignes, veuve de *Claude de Choiſeul*, Chevalier, Baron d'Eguilly. Il en eut :

Armand-François, qui ſuit ;
Et deux filles, qui ſont mortes ſans poſtérité.

XIII. Armand-François, Marquis de Menou, Chevalier, Seigneur de Nanveignes, de Charnizay, &c., obtint, par Lettres Patentes de Louis XIV, du mois de Juin 1697, l'érection de la Terre de *Nanveignes* en *Marquiſat*, ſous le nom de Menou, enregiſtrées le 5 Mars 1698, près de Coſne, en Nivernois. De *Françoiſe de Clère*, ſon épouſe, fille de *Charles*, Baron *de Clère*, Chevalier, Seigneur de Goupillières, en Normandie, & de *Charlotte de Bourſault*, il a eu :

1. François-Charles, qui ſuit ;
2. Philippe-Louis, Enſeigne des Chevaux-Légers d'Orléans, qui eſt mort ſans alliance ;
3. Louis, Grand Bailli de l'Ordre de Malte, Commandeur de Caſtre, en Flandre, Ambaſſadeur de la Religion de Malte à Bruxelles auprès de l'Archiducheſſe, Gouvernante des Pays-Bas, lequel eſt mort à Tirlemont ;
4. Jacques-Joseph, Chevalier de Malte ;
5. Augustin-Roch, Evêque de la Rochelle en 1729, ſacré le 10 Septembre 1730, Abbé Commendataire de l'Abbaye d'Angles, qui mourut le 26 Novembre 1767, âgé de 87 ans ;
6. André, rapporté après ſon aîné ;
7. & 8. Marie-Louise & Françoise-Marguerite, Religieuſes, toutes deux Prieures perpétuelles ſucceſſivement des Dames de Viantais à Beaulieu.

XIV. François-Charles, Marquis de Menou, Chevalier, Seigneur de Prunay-le-Gillon, ſucceſſivement Cornette des Chevaux-Légers de la Reine en 1692, Enſeigne des Ecoſſois en 1698, Sous-Lieutenant des Anglois en 1708, Brigadier des Armées du Roi le 1er Février 1719, Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Légers d'Anjou en Février 1720, a quitté le ſervice en 1729, & eſt mort en ſon Château de Prunay, en Beauce, le 13 Juin 1731, âgé de 61 ans. Il avoit épouſé, le 16 Avril, 1703, *Marie-Anne-Thérèſe Cornuau de la Grandière de Meurcé*, morte le 28 Mai 1736, à 50 ans, fille de *François Cornuau de la Grandière*, Seigneur de Meurcé, & de *Marguerite de Neuilly*. De ce mariage ils ont laiſſé :

1. Françoise-Armande, née le 6 Décembre 1708, qui s'eſt mariée, le 21 Mai 1731, à *Pierre-Joſeph Chapelle*, Marquis de Jumilhac, Lieutenant Général des Armées du Roi, Capitaine-Lieutenant de la première Compagnie des Mouſquetaires, dont un fils. Voy. CHAPELLE de JUMILHAC ;
2. Marie-Louise, née le 25 Septembre 1712, qui s'eſt mariée, le 31 Août 1734, à *Louis-Alexandre de Damas*, Chevalier, Seigneur, Comte de Crux, Marquis de Menou, par ſon mariage, dont des enfans. Voy. DAMAS ou DALMAS ;
3. Louise-Thérèse, qui s'eſt alliée, le 26 Février 1740, à *Henri-François de Lambert*, Marquis de Saint-Bris, Lieutenant Général des Armées du Roi, Gouverneur d'Auxerre, qui mourut le 21 Avril 1754, dans ſa 78e année, ayant eu un garçon & une fille, morts en bas âge. Voy. LAMBERT, en Angoumois, &c. Le Marquis de Saint-Bris étoit veuf en premières noces, le 3 Mai 1736, de *Marie-Renée-Angélique de Larlan de Kercadio de Rochefort*, auſſi veuve de *François du Parc*, Marquis de Locmaria, Lieutenant Général. Ladite Louise-Thérèse de Menou eſt morte le 28 Février 1766, dans ſa 52e année ;
4. Et Augustine-Marie, qui a épouſé, le 2 Août 1751, *Louis-Théodore Andrault*, IIIe du nom, Marquis de Langeron, &c., Lieutenant Général des Armées du Roi du 2 Mai 1744, Commandant en chef dans la Province de Guyenne. Elle eſt morte ſans enfans, & ſon mari a épouſé en ſecondes noces la nièce de ſa première femme, *Marie-Thérèſe de Damas de Crux*, morte auſſi le 5 Février 1763, à 23 ans. Voy. ANDRAULT.

XIV. André de Menou, Chevalier, Comte de Charnizay (ſixième fils d'Armand-François, Marquis de Menou, & de *Françoiſe de Clère*), Maréchal de Camp en Décembre 1748, Lieutenant de Roi du Château de Nantes, Gouverneur du Hâvre, Commandant pour S. M. dans les cinq Evêchés de la Haute-Bretagne, mourut à Nantes le 9 Juin 1754, âgé de 72 ans. Il avoit épouſé, le 23 Octobre 1720, *Marie Angélique de Briſſon*, ſa couſine, dont il eut :

1. N... de Menou, qui ſuit ;
2. Marie-Françoise, non mariée ;
3. Et Charlotte, qui s'eſt mariée, en 1747, au Marquis *des Gouttes*, Capitaine de Vaiſ-

ſeau, Chevalier de Saint-Louis, dont un garçon & trois filles.

XV. N..., Marquis DE MENOU, Seigneur de Nanveignes, Charnizay, &c., Lieutenant de Roi du Château de Nantes & Commandant pour S. M. à Bayonne, eſt veuf, depuis le 15 Avril 1767, de MARIE-CHARLOTTE DE MENOU, ſa couſine. (Nous ignorons s'il en a eu des enfans.)

BRANCHE
des Seigneurs DU MÉE, *en Berry.*

VII. COLINET DE MENOU, Chevalier, Seigneur du Mée & de Loigny (troiſième fils de JEAN, IIIe du nom, & d'*Agnès de Galardon*), eut en partage la Terre du Mée & celle de Loigny ; il épouſa *Iſabeau de Graslœuil*, Dame de la Boutelais, fille de *Barthélemy*, Seigneur *de la Motte-Graslœuil*, morte en 1413, laiſſant :

VIII. LOUIS DE MENOU, Chevalier, Seigneur du Mée, &c., qui mourut en 1455. Il eut de *Jeanne de Thais*, ſon épouſe, fille de *Jacques*, & de *Catherine Yſoré*, un grand nombre d'enfans, entr'autres :

1. JEAN, Chevalier, Seigneur du Mée, qui vendit la Terre de Loigny en 1491, & mourut ſans poſtérité de ſon mariage, contracté vers l'an 1455, avec *Olive de Graſſay*, Dame dudit lieu & de la Maiſon Forte ;
2. Et ANTOINE, qui ſuit.

IX. ANTOINE DE MENOU, Chevalier, Seigneur du Mée, épouſa en 1496, *Catherine de Guenand*, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur de Saint-Cyran, & d'*Anne de Chevaleau*. De ce mariage vinrent :

1. ESMOND, qui ſuit ;
2. Et JEAN, Seigneur de Couſières, qui s'eſt marié à la veuve du Seigneur *d'Autry*, de laquelle il eut trois filles.

X. ESMOND DE MENOU, Chevalier, Seigneur du Mée, épouſa *Catherine de Varennes*, fille de N... *de Varennes*, & de *Charlotte de la Chaſtre* ; celle-ci fille de *Claude*, & de CATHERINE DE MENOU. Il en eut :

JEAN, qui ſuit ;
Et trois filles.

XI. JEAN DE MENOU, Chevalier, Seigneur du Mée, partagea avec ſes ſœurs en 1548 ; il épouſa 1° *Françoiſe Lanet*, iſſue de la Maiſon *de Champoſt* ; & 2° *Catherine Quinault*. Du premier lit vinrent deux filles, & du ſecond lit ſortirent :

1. JACQUES, qui ſuit ;
2. ESMOND, Chevalier, Seigneur du Mée ;
3. & 4. Et deux filles.

XII. JACQUES DE MENOU, Chevalier, Seigneur du Mée, rendit hommage au Roi, le 17 Août 1606, de la Seigneurie de Pellevoiſin. Il épouſa 1° *Louiſe de Rochefort*, fille de *Claude*, & de *Claude de la Rivière* ; & 2° *Charlotte de Gremſy*, de la Maiſon *du Pleſſis de Chelles*, en Dunois, fille de *Claude de Gremſy*, & de *Jeanne d'Amilly*, au Perche Du premier lit naquirent :

LOUIS, qui ſuit ;
Et trois filles.

Et du ſecond lit il eut :

JEAN, mort jeune.

XIII. LOUIS DE MENOU, IIe du nom, Chevalier, Seigneur du Mée, &c., épouſa, le 22 Novembre 1636, *Claude de Beraudin*, fille d'*Honorat*, Ecuyer, Seigneur du Verger, & de *Marie Cériſières*. De ce mariage vinrent pluſieurs enfans, dont cinq garçons, entr'autres.

1. FRANÇOIS, qui ſuit ;
2. LOUIS, Chevalier, Seigneur d'Entraigues & de Courdevos, Mouſquetaire de la Garde ordinaire du Roi, qui épouſa, par contrat paſſé devant *Grangi*, Notaire Royal à Pellevoiſin, le 11 Octobre 1691, *Marie de Mauſſabré*, fille d'*Honoré*, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de Villablin, la Mardelle & du Puy-de-Cloué, Capitaine au Régiment de Leſdiguières, & de *Marie Thaumas de la Thaumaſſière*, ſa ſeconde femme. De ce mariage il a eu :
   1. & 2. ANNE & MARIE, mortes filles ;
   3. CATHERINE, vivante en 1774, veuve de *Jacques-Martin du Bois*, Ingénieur en chef de la ville de la Rochelle & Chevalier de Saint-Louis ;
   4. Et MARGUERITE, vivante, non mariée, à Loches, en Touraine.
3. Et N... DE MENOU, qui s'eſt mariée à LOUIS DE MENOU, ſon couſin, Chevalier, Major d'Infanterie, mort ſans poſtérité, mentionné ci-devant, branche des Seigneurs de *Narbonne*.

XIV. FRANÇOIS DE MENOU, Chevalier, Seigneur du Mée, &c., l'aîné des fils de LOUIS, IIe du nom, eut de ſa femme dont on ignore le nom :

1. ESMOND, qui ſuit ;
2. CHARLES DE MENOU DE VILLEMORE, Capitaine dans le Régiment de Roſnyvinen, In-

fanterie, Chevalier de Saint-Louis, qui s'eſt marié à *Catherine Guesbin*, mort ſans poſtérité ;
3. N... DE MENOU DE ROCHEFOLLE, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment du Perche, puis Lieutenant-Colonel du Régiment des Gardes du Roi de Pologne, qui mourut ſans alliance ;
4. Une fille, qui eſt morte en 1751, ſans poſtérité de ſon mariage avec N... *de la Rivière*, Seigneur de Chambon, en Berry, Brigadier des Armées de S. M. & Lieutenant de Roi de la Rochelle ;
5. Et N.... DE MENOU, qui s'eſt mariée à N... *des Préaux*, dont des enfans.

XV. ESMOND DE MENOU, IIe du nom, Chevalier, Seigneur du Mée, Pellevoiſin, &c., Chevalier de Saint-Louis, Colonel d'un Régiment d'Infanterie, épouſa *Catherine de Bonvouſt*, dont il eut :

1. N... DE MENOU, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Noailles, qui fut tué à la bataille de Dettingen, le 27 Juin 1743, ſans alliance ;
2. ESMOND, qui ſuit ;
3. Et une fille.

XVI. ESMOND DE MENOU, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur du Mée, de Pellevoiſin, &c., Capitaine au Régiment des Grenadiers de France & Chevalier de Saint-Louis, épouſa, en Février 1750, LOUISE-ANNE DE MENOU DE CUISSY, fille de LOUIS-JOSEPH, Chevalier, Seigneur de Cuiſſy, Baron de Pontchâteau, en Bretagne, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & de *Louiſe-Marie de Charitte*. De ce mariage ſont iſſus :

1. N... DE MENOU, né en Décembre 1751 ;
2. N... DE MENOU, né en Décembre 1752 ;
3. N... DE MENOU, né en 1754 ;
4. Et N... DE MENOU, né en 1757 ;

Les armes : *de gueules, à la bande d'or*. Cimier : *une tête de maure de ſable*. (Cette Maiſon avoit autrefois pour Supports : *deux femmes vêtues en Déeſſes* ou *en Sibylles de l'antiquité*.)

MENTENAY : *de........., à 3 bandes de ...., à la bordure beſantée*.

MENTHON, ancienne & illuſtre Maiſon de Savoie & de Breſſe, qui floriſſoit dès le XIe ſiècle, & de laquelle eſt iſſu SAINT BERNARD, Chanoine d'Aouſte, vivant en 1120, lequel étoit fils de RICHARD, Seigneur DE MENTHON, & de *Berlione de Duyn*.

ROBERT, Seigneur DE MENTHON (iſſu au quatrième degré de THOMAS), vivant en 1219, laiſſa d'*Iſabelle de Lucinge*, ſa femme,

HENRI DE MENTHON, Grand Ecuyer de Savoie, qui, d'*Iſabelle de Saint-Amour*, eut entr'autres enfans :

FRANÇOIS, qui a donné origine à la ſeconde branche des Barons DE MENTHON, lequel fut Ecuyer de Philippe, Duc de Bourgogne & Grand Bailli de la Montagne. *Jeanne de Varax*, ſon épouſe, le fit père de

GEORGES DE MENTHON, Ambaſſadeur en 1503 auprès de MAXIMILIEN, Roi des Romains, qui s'eſt allié à *Marie de Coligny d'Andelot*. Son petit fils,

FRANÇOIS DE MENTHON, Baron de Couvette, Gouverneur de la Citadelle de Bourg-en-Breſſe, laiſſa de *Marguerite de Châteauvieux* :

1. EMMANUEL-PHILIBERT, qui s'eſt marié à *Louiſe de Conzié*, morte ſans enfans ;
2. Et FRANÇOIS, qui ſuit.

FRANÇOIS DE MENTHON fut père, par *Claudine de Sainte-Colombe*, ſa femme, de

RENÉ DE MENTHON, qui a continué la branche des Comtes DE MENTHON & *de Montrotier*, Barons d'*Heyriat* & de *Couvette*.

JEAN DE MENTHON, dernier fils d'HENRI, Seigneur DE MENTHON, & de *Marie de Saint-Amour*, fut père, par *Colette des Clés*, ſa femme, de

CLAUDE DE MENTHON, Baron d'Aubonne, Grand Ecuyer de Savoie, qui a fait la branche des Barons de *Rochefort*.

Cette Maiſon, qui porte pour armes : *de gueules, au lion d'argent, à la bande d'azur, brochante ſur le tout*, a eu des alliances avec les Maiſons *de Genève, de Thoire, de Mouxy, de Chalant de Saint-Amour, de Conzié, de Montfalcon, de Gerbais, de Mareſte, de Clermont, de Châtillon*, &c. Elle a produit beaucoup de grands hommes, & s'eſt diviſée en pluſieurs branches, comme on peut le voir dans la Généalogie donnée par Guichenon, dans ſon *Hiſt. de Breſſe*.

MENUE (LA), en Lyonnois : Famille dont eſt JACQUES-CLAUDE DE LA MENUE, Chevalier, Seigneur dudit lieu, qui eſt Mouſquetaire du Roi dans ſa ſeconde Compagnie.

Les armes : *de gueules, au griffon d'or*.

MÉRAULT, Famille établie à Paris.

I. JEAN MÉRAULT, Sieur de Villeron & de

Villedombe, épousa *Guillemette Rat*, fille de *Jacques Rat*, Sieur d'Orsigny, dont il eut:

1. Michel, qui suit;
2. Et Marthe, qui fut femme d'*Achille le Gras*, Seigneur d'Achères.

II. Michel Mérault, Ecuyer, Conseiller Secrétaire du Roi, eut pour enfans:

1. Jean, qui suit;
2. Et une fille, qui s'est mariée au Sieur *Révérend*.

III. Jean Mérault, Sieur d'Orsigny & de Villedombe, Echevin de Paris en 1563, mourut le 23 Août 1583, âgé de 67 ans, & fut inhumé au Sépulcre. Il avoit épousé, én 1556, *Nicole le Brun*, fille de *Claude*, Conseiller au Châtelet de Paris, & de *Geneviève le Fèvre*. Elle mourut le 20 Février 1585, ayant eu:

1. Jean, Sieur d'Orsigny, Trésorier du Duc de Guise, qui épousa *Marie Boucher*, fille de *Germain*, & de *Marie Bourdereul*, dont vinrent:
   1. Marguerite, Abbesse des Cordelières de la Ferté-Milon;
   2. Isabelle, qui fut femme de *Jacques Noyers*, Ecuyer, Secrétaire du Roi, mort sans postérité;
   3. Louise, qui fut femme de *Jean Cousin*, Grenetier à Reims;
   4. Catherine, qui s'est mariée 1° à *Antoine Pillon*, Gouverneur de la ville de l'Isle-Adam pour le Duc de Montmorency, mort sans enfans; & 2° à *Pierre de la Cour*;
   5. Et Marie, qui fut femme de *Jean Marsollier*, Payeur des Rentes, dont des enfans.
2. Pierre, qui suit;
3. Jacques, auteur de la troisième branche, rapportée ci-après;
4. Claude, Seigneur de la Fossée, Auditeur des Comptes, par Lettres du 21 Juin 1594, reçu le 20 Juillet suivant, & Echevin de Paris le 16 Août 1612, qui mourut le 9 Septembre 1627, âgé de 60 ans, & fut inhumé à Saint-Nicolas des Champs. Il avoit épousé *Jeanne le Comte*, fille de *Jean*, Sieur de Montauglan, Echevin de Paris, ès-années 1578, 87 & 1594, dont il eut:
   1. Catherine, qui s'est mariée à *Claude Galland*, Auditeur des Comptes, le 29 Décembre 1642, fils de *Jean Galland*, natif de Pezénas, & de *Madeleine de Vivien*. Elle en eut: *Claude Galland*, Maître des Requêtes, & une fille;
   2. Et Marie, qui épousa 1° *Léon Foureau*, Ecuyer, Secrétaire du Roi, Contrôleur de l'ordinaire des Guerres, mort en Décembre 1625; & 2° le 25 Août 1630, *Michel Larcher*, II° du nom, Seigneur d'Olizy, de la Fortelle, &c., Président en la Chambre des Comptes. Elle mourut en Mai 1637, laissant des enfans de ses deux mariages. Voy. LARCHER, originaire de Paris.
5. Marie, qui fut femme 1° de *Claude Hervy*; & 2° de *Jean Videlaine*, Sieur d'Hieres-le-Châtel. Elle mourut le 6 Novembre 1626, âgée de 74 ans, & est inhumée au Sépulcre. Elle a laissé des enfans de son second mariage;
6. Jeanne, qui s'est mariée à *Jacques Menant*, Sieur de Villedombe, morte le 19 Décembre 1612, & son mari le 1er Novembre 1620, inhumés à Saint-Eustache, laissant des enfans;
7. Et Anne, qui s'est mariée à *Jacques Boursier*, Prévôt à Sens.

IV. Pierre Mérault, Receveur des Consignations au Requêtes du Palais en 1595, Correcteur en la Chambre des Comptes en 1597, mourut en 1630. Il avoit épousé *Catherine Charpentier*, morte en 1639, fille de *Michel Charpentier*, dont quatre enfans morts en bas âge; les autres furent:

1. Pierre, Seigneur de Corbeville & de Bonnes, Ecuyer, Secrétaire du Roi, le 2 Mars 1654, mort en 1668, sans enfans d'*Anne Glue*, qu'il avoit épousée en 1617;
2. Jacques, Trésorier de France à Soissons, qui mourut, en 1655, sans enfans de ses deux mariages, 1° avec *Jeanne du Buisson*; & 2° en 1646, avec *Marguerite Colbert*, fille de *Jean*, Seigneur du Terron, Lieutenant des habitans de Reims, & de *Marie de Bignicourt*. Elle se remaria, le 1er Janvier 1657, à *Louis Marin*, Seigneur de la Châteigneraye, Intendant des Finances, qui mourut en Avril 1658 & fut inhumée aux Blancs-Manteaux;
3. Jérôme, qui suit;
4. Nicolas, auteur de la seconde branche rapportée ci-après;
5. Jean, Auditeur des Comptes, mort le 9 Janvier 1644, lequel avoit épousé *Marthe Goury*, morte en 1695, fille de *Jacques Goury*, Correcteur des Comptes, dont sept enfans, deux morts en bas âge; les autres furent:
   1. Pierre, Conseiller au Parlement de Metz, qui mourut le 3 Mars 1697, sans alliance;

2. Jean, Tréforier de France à Bourges, non marié;
3. Jeanne, morte fille le 24 Octobre 1698;
4. Marguerite, Religieufe à Sainte-Avoye en 1662;
5. Et Catherine, qui s'eft mariée à *Pierre Débonnaire*, Correcteur des Comptes en 1661, dont fix fils & quatre filles.

6. Isabelle, Supérieure des Cordeliers du Faubourg Saint-Marceau;
7. Geneviève, qui s'eft mariée 1° à *Nicolas Grandeau*, Ecuyer, Secrétaire du Roi & Contrôleur des Guerres, dont un fils; & 2° à *Abel de Sainte-Marthe*, Confeiller d'Etat, Garde de la Bibliothèque de Fontainebleau, dont un fils & une fille;
8. Marie, femme de *Julien Brodeau*, Avocat au Parlement, & mort le 19 Avril 1653, dont un fils, Confeiller au Parlement, & deux filles;
9. Et Marguerite, femme d'*Antoine de Larche*, Sieur de Saint-Mandé, Lieutenant Général de la Table de Marbre du Palais de Paris, dont pour fils *Pierre de Larche*, Confeiller au Parlement.

V. Jérôme Mérault, Confeiller au Parlement de Dijon le 16 Mars 1631, puis Avocat Général de la Cour des Aides de Paris le 3 Avril 1632, avoit époufé, le 3 Août 1631, *Ifabelle Bachaffon*, fille de *Jean*, Receveur Général des Finances de Limoges, & d'*Anne Paffart*. Elle fe remaria en 1639, à *Mathias Barbin*, Gentilhomme ordinaire & Maître d'Hôtel du Roi, Seigneur de Broyes. Elle eut de fon premier lit:

1. Jérôme, qui fuit;
2. N... Mérault, Religieufe aux Cordelières du Faubourg Saint-Marceau;
3. Et N... Mérault, Religieufe à Popincourt.

VI. Jérôme Mérault, IIe du nom, Seigneur de Boinville, Confeiller au Châtelet en 1657, puis au Parlement de Paris le 26 Juin 1665, mourut en 1708. Il avoit époufé, 1° le 5 Août 1669, *Marie-Madeleine Servin*, fille de *Louis-René*, Seigneur de la Grève, Confeiller au Parlement, & de *Charlotte de Vaffan*; & 2° le 27 Juin 1677, *Marie de Sebret*, morte veuve le 17 Juin 1714. Elle avoit époufé, en premières noces, *Jean Lefprit*, Seigneur d'Auvers & de Montmort, Maître d'Hôtel du Roi. Jérôme eut de fon premier mariage:

1. Jérôme, qui fuit;
2. Madeleine-Elisabeth, qui s'eft mariée à *Adrien de Novince*, Seigneur d'Aubigny, Confeiller au Parlement de Rouen, qui mourut en 1722, ayant eu *Marie-Madeleine de Novince*, qui s'eft mariée à *Léonard du Bofc*, Seigneur de Radepont;
3. Et Marie-Charlotte, qui s'eft alliée, le 14 Avril 1709, à *Simon-Louis de Courtoux*, Seigneur de Noyan, Capitaine de Cavalerie, dont des enfans. Voy. COURTOUX.

VII. Jérôme Mérault, IIIe du nom, né le 17 Octobre 1681, Confeiller au Grand Confeil le 16 Novembre 1703, puis Procureur Général en la même Cour le 6 Mai 1722, jufqu'en 1746, Confeiller d'honneur le 20 Septembre de la même année, mourut le 3 Décembre 1751, âgé de 70 ans. Il avoit époufé *Elifabeth-Henriette Racine*, veuve de Jean-François Mérault, Seigneur de Gif, Confeiller au Parlement, & fille de *Michel Racine*, Ecuyer, Secrétaire du Roi & Receveur Général des Finances d'Alençon, qui mourut le 13 Mai 1732, & de *Pétronille van der Linden*, morte le 17 Avril 1741. De ce mariage eft iffue

Michelle-Pétronille, née en 1720, qui s'eft mariée, le 4 Février 1744, à *Antoine-Lambert Maffon des Montées*, Seigneur de Meslay, Préfident de la Chambre des Comptes de Paris, reçu le 13 Avril 1736, dont des enfans. Voy. MASSON, Seigneurs de Meslay, &c.

SECONDE BRANCHE.

V. Nicolas Mérault (quatrième fils de Pierre, & de *Catherine Charpentier*), Tréforier de France à Amiens, puis Maître en la Chambre des Comptes de Paris en 1636, mourut le 28 Juin 1677. Il avoit époufé, 1° *Anne Marchand*; & 2° le 22 Juillet 1636, *Marie Cornuel*, fille de *Nicolas*, Tréforier de France à Châlons, & de *Marguerite Baillot*. Il eut du fecond lit:

1. Claude, qui mourut au Collège en 1650;
2. Et Pierre, qui fuit.

VI. Pierre Mérault, Seigneur de Gif & d'Orgemont, Vicomte de Châteaufort, Confeiller au Châtelet, puis en la feconde Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris le 13 Juillet 1661, & Chancelier de l'Ordre de Saint-Lazare, mourut le 20 Décembre 1684. Il avoit époufé *Elifabeth de Guénégaud*, fille de *Jean-François*, Seigneur des Broffes, Maître des Comptes, & de *Marie Gargant*. Leurs enfans furent:

1. Jean-François, qui fuit ;
2. Autre Jean-François, Chevalier de Saint-Lazare en 1701 ;
3. & 4. Marie & Jeanne-Elisabeth ; la première, morte le 25 Novembre 1755.

VII. Jean-François Mérault, Seigneur de Gif, Conseiller au Parlement en 1714, mourut en 1715. Il avoit épousé *Elisabeth-Henriette Racine,* fille de *Michel,* Ecuyer, Receveur Général des Finances, laquelle se remaria à Jérôme Mérault, IIIe du nom, Procureur Général au Grand Conseil, mentionné ci-devant. Elle eut de son premier mari

VIII. Claude Mérault, Seigneur de Gif, Vicomte de Châteaufort, Lieutenant de Roi au Gouvernement du Comté de Bourgogne, qui mourut en Septembre 1757. Il avoit épousé, le 16 Février 1751, *Antoinette-Hélène Verduc,* fille d'*Yves,* Seigneur de Soisy, Secrétaire du Roi & Greffier en chef du Grand Conseil, & d'*Hélène Fontaine.* Elle s'est remariée en 1761, à N... *de Vauquelin,* Marquis de Vrigny ; elle a eu de son premier lit :

Antoinette-Marie, qui est morte, le 26 Juin 1767, de la petite-vérole, dans sa 14e année.

TROISIÈME BRANCHE.

IV. Jacques Mérault (troisième fils de Jean, Sieur d'Orsigny, & de *Nicole le Brun*), Conseiller au Grand Conseil le 28 Février 1592, Maître des Requêtes le 31 Janvier 1602 & ensuite Conseiller d'Etat, épousa, le 18 Août 1596, *Marie Sachet,* fille de *Jean,* Seigneur d'Epinay, Commissaire des Guerres, & de *Marguerite Compaing.* De ce mariage vinrent :

1. Jacques, Prieur de Cunault, en Anjou ;
2. Claude, Religieux, Carme Déchaussé ;
3. Jean, qui fuit ;
4. Charles, Seigneur d'Orsigny, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, qui s'est marié 1° à N... *Genay ;* & 2° à *Guyonne Bayen ;* il ne laissa point de postérité ;
5. Marguerite, qui fut femme de *Roger Camus de Saint-Bonnét,* Seigneur de la Chapelle, près de Rouen, dont un fils & une fille ;
6. Et Marie, qui s'est alliée à *Louis de Lux,* Seigneur de Ventelet, Maître d'Hôtel du Roi & Ecuyer de la Grande Ecurie, dont un fils.

V. Jean Mérault, Seigneur de Villiers-le-Bâcle & d'Imonville, Conseiller au Parlement de Metz le 26 Septembre 1633, Conseiller en la Cour Souveraine de Nancy en Août 1634, puis au Parlement de Rouen en 1646, mourut le 17 Janvier 1681, & fut inhumé à Saint-Gervais. Il avoit épousé *Nicole Yvelin,* morte le 10 Juillet 1699 & inhumée à Saint-Paul, fille de *Guillaume Yvelin,* Conseiller & Médecin ordinaire du Roi, & d'*Anne Galland.* Leurs enfans furent :

1. René-Alexandre, qui fuit ;
2. Charles, Garde de la Marine, qui mourut sur les Vaisseaux du Roi à l'Isle de Tabago en 1677 ;
3. Et Marie, Religieuse à Gif.

VI. René-Alexandre Mérault, Seigneur de Villiers-le-Bâcle, de Villeron, Conie, Imonville & Monminard, Avocat du Roi au Châtelet par provisions du 25 Avril 1674, reçu en 1675 Conseiller au Parlement de Paris le 30 Avril 1681, puis Conseiller honoraire en la Grand'Chambre le 1er Avril 1713, mourut le 10 Février 1718, & fut inhumé à Saint-Paul. Il avoit épousé, 1° *Elisabeth le Boistel-d'Ambrières,* morte en Octobre 1703, à Villeron, fille de *Pierre le Boistel,* Secrétaire du Roi, & de *Florimonde Bonnet ;* & 2° en Novembre 1705, *Marie-Susanne Fornier de Montagny,* morte le 26 Février 1715, & inhumée à Saint-Jacques-du-Haut-Pas, fille de *Claude Fornier de Montagny,* Trésorier de France à Paris, & de *Susanne Guillier.* Du premier lit il a eu :

1. Jean-Jacques ;
2. René, qui fuit ;
3. Paul, Prêtre, qui mourut à Paris le 21 Mai 1742, âgé d'environ 45 ans ;
4. Charles-Maurice, qui est mort le 16 Février 1702, à 8 ans ;
5. & 6. Marie & Elisabeth-Catherine, née le 25 Novembre 1702.

Et du second lit vinrent :

7. René, né le 22 Septembre 1706, second Président du Bureau des Finances & Chambre du Domaine de la Généralité de Paris en 1740, mort le 16 Janvier 1762, lequel avoit épousé N... *Audry,* dont il a eu :
    1. Augustin-Paul-René, qui fut reçu Président du Bureau des Finances en 1770 ;
    2. Athanase-René ;
    3. Et une fille.
8. Claude-René, né le 25 Septembre 1707, mourut en 1710.

9. Et Denise-Thérèse, née le 23 Octobre 1709.

VII. René Mérault, Seigneur de Villeron, Imonville & Monminard, né le 11 Février 1690, Conseiller au Parlement de Paris le 13 Juin 1714, mourut le 28 Décembre 1719, & fut inhumé à Villeron. Il avoit épousé, en Mars 1713, *Charlotte-Marie-Anne de Saint-Martin*, morte le 4 Février 1721, à 24 ans, fille d'*Armand de Saint-Martin*, Conseiller au Parlement, & d'*Anne le Clerc de Lesseville*. Ils eurent :

1. Charles-René, qui fuit ;
2. Charlotte-Madeleine, mariée ;
3. Et Charlotte-Marie-Anne, qui fut femme de *Gabriel-Etienne Rioult-d'Estouy*, Sieur de Curzay, dont des enfans.

VIII. Charles-René Mérault, Seigneur de Villeron, né le 18 Janvier 1714, Conseiller au Grand Conseil le 25 Avril 1736, honoraire le 30 Décembre 1740, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi le 30 Décembre 1739, Président au Grand Conseil le 29 Avril 1746, a épousé, en 1756, *Anne-Gabrielle Boulet*, morte le 2 Janvier 1763, veuve en premières noces de *Jean-Gaston de Montvallat*, Marquis d'Entraigues, Enseigne des Gendarmes Dauphins, mort le 13 Octobre 1731, âgé de 30 ans, & en secondes de *Louis-Antoine du Creuset de Richerand*, Lieutenant Général au Gouvernement de Nivernois. Elle étoit fille de *Nicolas Boulet*, Conseiller au Parlement, & d'*Elisabeth du Noyer*.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 molettes d'éperon du même.* (Généalogie dressée sur un *Mémoire* communiqué.)

MERCASTEL, ancienne Noblesse originaire d'Angleterre, qui vint s'établir, il y a plus de 600 ans, à *Mercastel*, où elle fit bâtir le vieux Château, & donna son nom à cet endroit, situé dans la Paroisse de Villers-Vermont, au Vidamé de Gerberoy, Bailliage d'Amiens, en Picardie. Il en est parlé dans le *Nobiliaire de Picardie*, par Haudicquer de Blancourt, p. 344. Elle a donné dans tous les tems de braves Capitaines, qui se sont signalés au service de nos Rois, des Commandeurs & nombre de Chevaliers à l'Ordre de Malte, les uns pris par les Turcs & morts en esclavage, les autres tués au service de l'Ordre, &c. Le premier connu de cette Maison est

Antoine Sieuri, Comte de Mercastel, Seigneur dudit lieu, de Saint-Maurice, de Villers-Vermont & Doudeauville, qualifié *hardi Chevalier & sans reproche, grand Serviteur, généreux Chrétien*. Il fut blessé à Constantinople & se rendit maître du Saint-Sépulcre en 1099, avec le corps d'Infanterie qu'il commandoit, ses Ecuyers & 24 Sergens qui marchoient sous sa bannière rouge, blanche & verte. Le Mémoire qu'on nous a envoyé, dressé sur titres & d'après les Historiens, dit que par contrat passé le jour de l'octave de la fête Saint-Paul, au mois de Juillet, le 12 de la Lune, il épousa (du consentement & assisté de leurs parens) *Marguerite d'Alinges de Salvaing*, dont les armes sont : *d'or, à l'aigle éployée de sable, becquée, membrée & diadêmée de gueules ; à la bordure d'azur, semée de fleurs de lis d'or*. D'eux est descendu

I. Antoine, Comte de Mercastel, Chevalier, Seigneur dudit lieu, Capitaine de 100 hommes de pied, qui fut aux Croisades en 1200 avec sa bannière. Il fit une donation à l'Abbaye de Saint-Germer en 1219, ce qui se voit par les Titres & Chartes de cette Abbaye. Son fils,

II. Pierre de Mercastel, Seigneur dudit lieu, de Villers-Vermont, &c., Capitaine de 100 hommes d'armes, fut aux Croisades avec ses Ecuyers. Il avoit épousé très-haute & très-puissante *Béatrix Desquesne*, issue des anciens Comtes *de Bréberat*. C'est ce qui se voit par l'*Histoire de Gerberoy*, & sur une tombe dans l'Eglise de Villers-Vermont, sur laquelle il est encore écrit : *Ici jitte haut & puissant Seigneur* de Mercastel, *de Villers-Vermont, Saint-Maurice, Doudeauville, décédé le 1er Avril* 1269, *& noble Dame Béatrix Desquesne, décédée le* 4 *Octobre* 1296. (Cette *Béatrix Desquesne* portoit pour armes : *d'argent, à la croix de gueules, fretté d'or.*) De leur mariage vint :

III. Wautier, Comte de Mercastel, Seigneur dudit lieu, Capitaine d'hommes d'armes. Il fit l'acquisition, par contrat du mois de Juin 1293, de la Terre & Seigneurie de *Signy*, qui fait encore partie de celle de *Mercastel*. Il fut choisi avec tous ses Ecuyers pour accompagner Saint Louis dans une de ses Croisades, & fit deux fois le voyage de la

Terre Sainte. Ce Prince le décora du titre de *Comte* & de *Baron*, & sa postérité, en reconnoissance de ce que lui & ses prédécesseurs l'avoient fidèlement servi au péril de leur vie dans toutes les conquêtes d'Outremer. Il leur fut aussi permis de porter pour attributs à leurs armes leur *bannière rouge, blanche & verte* (qui est leur livrée) d'un côté, & une *pique* de l'autre, ayant pris plusieurs drapeaux dans ces expéditions. De Wautier descend :

IV. Richard de Mercastel, Seigneur dudit lieu, qui est qualifié *brave Chevalier*, & titré *Maître d'Hôtel de* Jean d'Artois, arrière-petit-fils d'un frère de Saint Louis. Il épousa, le Jeudi avant la fête de Noël (on ne dit pas en quelle année), une Demoiselle de la Maison *d'Aubigné*, dont étoit Madame *de Maintenon*. Son fils,

V. Robin, Comte de Mercastel, Seigneur dudit lieu, tué à la bataille de Brignais, avoit épousé, en 1395, *Marguerite de Bayeux*, qui portoit pour armes : *d'or, à 3 écussons de gueules*. Il en eut :

VI. Robert de Mercastel, Baron, Seigneur dudit lieu, vaillant Capitaine, qui se trouva à la bataille d'Azincourt en 1415, où il fut blessé. Il avoit épousé, en 1404, très-haute & très-puissante N.... *de Milly*, une des héritières de cette Maison *de Milly*, des plus anciennes du Royaume, qui a donné un Grand Maître de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem le 1er Juin 1454, sous Charles VII. (Les armes *de Milly* sont : *de sable, au chevron d'argent.*) Du mariage de Robert naquit :

VII. Jean de Mercastel, Seigneur dudit lieu & de Villers-Vermont, Capitaine d'hommes d'armes, qui épousa, en 1449, N.... *de Belleval*, Dame de Bonviller : ce qui se prouve par une Sentence de la Sénéchaussée de Ponthieu, de l'an 1449, qui prononce que ledit Seigneur de Mercastel & ladite Dame, son épouse, étant *très-nobles*, ne doivent point payer d'impôts. (Les armes *de Belleval* sont : *de gueules, à la bande d'or, accompagnée de 7 croix potencées de Jérusalem*, 4 & 3.) Il fut père de

VIII. Jean, Comte de Mercastel, IIe du nom, Seigneur dudit lieu, Capitaine d'hommes d'armes des Ordonnances du Roi, qui rendit foi & hommage de sadite Terre en 1474, & reçut le dénombrement d'un Fief qui en relève, où est encore le sceau entier de ses armes, représentant *un écusson renversé d'argent, à 3 croissans de gueules*, avec les attributs. Il avoit épousé, en 1474, noble N..., *d'Abancourt*, dont les armes sont : *d'argent, à l'aigle éployée de gueules, becquée & membrée d'or*. Leurs enfans furent :

1. Etienne, qui suit ;
2. & 3. Adrien & André, tous deux Chevaliers de Malte.

IX. Etienne, Comte de Mercastel, Seigneur dudit lieu, Saint-Maurice, Villers-Vermont, Doudeauville, Grand Prévôt des Maréchaux en l'Isle-de-France, épousa, le 21 Avril 1500, haute & puissante N....... *de Cœurver*, fille de *François de Cœurver*, Chevalier, Seigneur du Manoir-Denier, & de *Marie de Pardieu*. (Les armes de *Cœurver* sont : *d'argent, à 3 cœurs de sinople, couronnés d'or.*) De ce mariage vinrent :

1. Etienne, Comte de Mercastel, lequel continua la branche aînée, qui est éteinte ;
2. Florent, tige de la seconde branche, qui suit ;
3. Rolland, auteur de la troisième, dite de Mercastel-Monfort, dont il sera parlé ci-après ;
4. Jean, Seigneur du Manoir-Denier, reçu Chevalier de Malte sur ses preuves faites en 1536. Il fut blessé à la bataille de la Canée, où il reçut deux coups de feu ;
5. Et Denise, qui s'est mariée au Seigneur *de Saint-Remy de Montigny*.

X. Florent, Comte de Mercastel, Seigneur de la Haye, de Courcelles, Chevalier, Major d'Infanterie, blessé à la bataille donnée contre les Impériaux, à Metz, en 1554, avoit épousé, en 1547, *Antoinette Alexandre*, fille de *Louis Alexandre*, Chevalier, Seigneur du Vivier (d'une Famille noble, dont les armes sont : *d'argent, à l'aigle éployée de sable, becquée & membrée de gueules.*) Il eut pour fils,

XI. Rolland, Comte de Mercastel, Chevalier, Seigneur de la Haye, Lieutenant-Colonel d'Infanterie, qui fut blessé à la cuisse à la journée d'Arques en 1589. Quoique vieux il suivit Henri IV, & se distingua au siège de Paris. Il avoit épousé noble *Barbe de Chauvelle*, dont les armes sont : *d'argent, à l'arbre de sinople, soutenu d'un vol de sable, & accosté de 2 croissans de gueules*. De ce mariage vint :

XII. Jean de Mercastel, Chevalier, Seigneur de la Haye, Moufquetaire de la Garde ordinaire du Roi, qui époufa, le 27 Mai 1645, *Nicole de Lombelon* (de la même Famille que *Guilbert de Lombelon*, fait prifonnier par les Infidèles, au voyage de la Terre Sainte. Elle porte : *de gueules, au chevron d'or.*) Leur fils,

XIII. Charles de Mercastel, Chevalier, Seigneur de la Haye, Officier d'Infanterie, époufa, en 1685, noble *Agnès le Prevoft*, dont les armes font : *écartelé, aux* 1 *&* 4 *de fable, à la bande d'argent, chargée de* 3 *mouchetures d'hermine de fable; aux* 2 *&* 3 *d'argent, à* 3 *bandes d'azur;* & fur le tout : *d'argent, au lion de gueules, à la bordure du même.* De ce mariage fortit :

XIV. Charles, Comte de Mercastel, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de la Haye, Patron honoraire de Saint-Etienne, de Crodalle, Aliermont, Valmeneret, Terre & Fief de Poirel, ancien Capitaine d'Infanterie au Régiment du Prat. Il a époufé *Louife de Saint-Ouen,* Dame de Crodalle (d'une Famille diftinguée par nombre de Chevaliers Bannerets, connue dès le XIIIe fiècle, & qui porte : *d'azur, au fautoir d'argent, cantonné de* 4 *aiglons du même.*) De cette alliance font nés :

1. Charles, Page pendant quatre ans de M. le Duc d'Orléans, enfuite Capitaine Aide Major dans le Régiment de Chartres, Infanterie, tué au combat de Dettingen;
2. Marc-Nicolas, qui fuit;
3. & 4. Ferdinand & Bruno;
5. Marie, morte à Saint-Cyr;
6. Et Félicité.

XV. Marc-Nicolas, Comte de Mercastel, Chevalier, Seigneur de la Haye, de Saint-Etienne, de Crodalle, &c., Capitaine au Régiment d'Orléans, Cavalerie, a époufé, le 28 Juin 1754, noble *Marie-Thérèfe-Madeleine-Henriette Gallye*, fille de *Jean-Baptifte Gallye*, Chevalier, Seigneur de Calmont, ancien Officier au Régiment de Gefvres, Cavalerie, neveu de *Gabriel Gallye d'Hibouville,* Confeiller du Roi en fes Confeils, & Grand Bailli de Caux, dont les armes font : *d'argent, à la galère de fable; à la bordure coufue d'or, chargée de* 8 *tourteaux de gueules.* De ce mariage font iffus :

1. Charles-Etienne-Théodore, qui fuit;
2. Et Nicolas-Maximilien-Onésiphore, né à Envermeu le 18 Février 1756, reçu Chevalier de Malte de minorité.

XVI. Charles-Etienne-Théodore, Comte de Mercastel, Chevalier, Seigneur & Patron honoraire de Saint-Etienne, de Crodalle, Aliermont, Valmeneret, Terre & Fief de Poirel, né & baptifé à Envermeu, près de Dieppe, le 28 Mars 1755, a été Page de M. le Duc d'Orléans.

X. Rolland de Mercastel (troifième fils d'Etienne, Comte de Mercastel, &c., & de N.... *de Cœurver*), eft auteur de la troifième branche, dite *de Montfort,* elle fubfifte dans la perfonne de

N.... de Mercastel-Montfort, Seigneur de Puchervin & de la Hétroye (dont la mère étoit une *l'Etendart*), ancien Officier au Régiment Royal des Cravates & Chevalier de Saint-Louis, qui s'eft diftingué dans toutes les occafions où il s'eft trouvé. Il n'eft point marié, & réfide à la Hétroye, près du Bourg de Foucarmont. Il avoit pour frère N.... de Mercastel, Capitaine de Grenadiers, Chevalier de Saint-Louis, brave Officier, qui, après avoir foutenu le fiège de Berg-op-Zoom, en 1747, monta à l'affaut & y perdit prefque toute fa Compagnie; en faifant ranger fa troupe fur la place, il fut bleffé d'un coup de feu à la jambe, & mourut peu de jours après à Malines, fans enfans, regretté des Officiers Généraux.

(Cette ancienne Nobleffe eft alliée aux Maifons *de Mailly, de Saint-Blimont, de Monfures, de l'Etendart, de Caneffon, de Fautereau, de Sourches, d'Alinges de Salvaing, de Dampierre, d'Aubigné, de Sarcus, de Poiffon du Mefnil, de Pardieu, Barberie de Reffuveille, de Milly,* &c.)

Les armes : *d'argent, à* 3 *croiffans de gueules.* Devife & Cri : Hongne qui vonra. Attributs : d'un côté *une bannière* chargée de l'écu de cette Maifon, & de l'autre *une pique.*

MERCERET, à Salins, en Franche-Comté; Famille noble, éteinte, qui portoit pour armes : *d'or, à* 2 *perroquets adoffés de finople, becqués, colletés & membrés de gueules.*

MERCHIER-NOUREUIL (le), ancienne Nobleffe du pays d'Artois.

I. Jean le Merchier eut pour fils;

II. Jacques le Merchier, Chevalier, Seigneur de Noureuil, Lieutenant de la Com-

pagnie des hommes d'armes du Comte de Lalaing. Il épousa *Agnès Morel*, qui portoit pour armes : *d'argent, à la fasce vivrée de sable de 3 pointes.* De ce mariage vint :

III. JACQUES LE MERCHIER, IIe du nom, Seigneur de Noureuil, Hamette & Lagnicourt en partie, inhumé, en 1554, dans l'Eglise de la Madeleine à Cambrai, dit l'Histoire de cette Ville, par Carpentier, vol. II, p. 786. D'*Anne de le Candele*, son épouse, inhumée à côté de son mari, fille de *Guillaume*, Chevalier, Seigneur d'Herbommez (dont les armes sont : *d'or, à 3 chaperons* ou *capuchons de moine de sable*), il laissa

IV. GUILLAUME LE MERCHIER, Ecuyer, Seigneur de Noureuil, Hamette, &c., qui épousa *Eléonore d'Alsace-Hénin-Liétard*, fille de *Jean*, Seigneur de Cuvillers, &c., & de *Marie de Lannoy*. Il dénombra la Terre de Noureuil au nom de son fils, en bas âge, le 4 Mars 1565, & vivoit en 1618. De son mariage naquirent :

1. ANTOINE, qui suit ;
2. Et MARIE, qui épousa *Allard de Croix*, Chevalier, Seigneur de Wismes, Hannescamps, Bellacourt, Angres & Liévin, dont elle étoit veuve en 1659.

V. ANTOINE LE MERCHIER, Cornette dans sa jeunesse des Bandes du Duc d'Arschot, fut fait Chevalier le 27 Mai 1618. Il épousa 1° *Marguerite du Fay*, héritière d'Hulluch ; & 2° le 21 Mars 1610, *Barbe de Haynin*, fille d'*Adrien*, Seigneur du Cornet, & de *Françoise de Louvel*, dont il n'eut point d'enfans. Il mourut en 1640 & fut inhumé dans l'Eglise Saint-Nicolas à Douai. Il eut du premier lit :

1. FRANÇOIS, qui suit ;
2. Et ANNE, Dame de Noureuil, qui mourut le 27 Décembre 1634, âgée de 39 ans. Elle avoit épousé, en 1629, *Louis de Haynin*, Chevalier, Seigneur du Cornet, &c., dont postérité. Voy. HAYNIN.

VI. FRANÇOIS LE MERCHIER, Ecuyer, Seigneur d'Hulluch, eut de sa femme, *Anne de Bourgogne*,

1. JEAN-BAPTISTE, qui suit ;
2. Et ANNE-MARIE, qui mourut le 10 Août 1656 & fut inhumée dans la Paroisse d'Hulluch, où est son épitaphe.

VII. JEAN-BAPTISTE LE MERCHIER, Seigneur d'Hulluch, testa le 18 Juillet 1687, & mourut le 3 Juin 1694, âgé de 70 ans. Il avoit épousé, le 28 Août 1652, *Diane de Béthencourt*, fille de *Philippe*, & de *Catherine de Damant*. Elle mourut le 6 Septembre 1694, âgée de 66 ans, laissant :

1. DIANE, Abbesse d'Annay, morte le 7 Mars 1705 ;
2. Et MARIE-MADELEINE, héritière de la Terre d'Hulluch, née le 16 Janvier 1658, morte le 13 Août 1728, laquelle avoit épousé, le 6 Octobre 1686, *Charles de Briois*, Chevalier, Seigneur de Sailly, &c., dont elle eut neuf enfans. Voy. BRIOIS.

Les armes de LE MERCHIER-NOUREUIL sont : *écartelé, au 1 d'argent, semé de fleurs de lis de sable*, qui est DU FAY ; *aux 2 & 3 fascé d'or & d'azur de 8 pièces, à 3 annelets de gueules, rangés en chef, & brochant sur les 2 premières fasces*, qui est DE LA VIEFVILLE ; *au 4 d'argent, à 3 chevrons de gueules*, qui est DU PLESSIS-RICHELIEU ; & sur le tout : *de gueules, à 3 tours couvertes d'argent*, qui est LE MERCHIER-NOUREUIL.

MERCIER (LE), Ecuyer, Sieur de Lentille, en Normandie, Election d'Avranches, porte pour armes : *écartelé, aux 1 & 4 de gueules, à 3 têtes de femme d'argent ; & aux 2 & 3 d'azur, à la fasce d'or, accompagnée de 3 molettes du même.*

MERCIER DE L'ECLUSE (LE), en Bretagne : Famille dont étoit

FRANÇOIS LE MERCIER, Sieur de l'Écluse, Lieutenant de la Grande Louveterie de France, qui fut maintenu, en conséquence des privilèges de la Chambre des Comptes, par Arrêt rendu, en la Chambre de la Réformation, le 28 Février 1669, au rapport de M. Saliou ;

JEAN LE MERCIER, Sieur de Quénoumen, fut aussi maintenu, comme le précédent, par Arrêt rendu, en ladite Chambre, le 29 Mai 1669, au rapport du même Intendant.

Les armes : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné en chef de 2 étoiles, & en pointe d'un cœur, le tout d'or.* (Manuscrit in-fol. des *Généalogies de Bretagne*.)

MERCIER DE MONTIGNY (LE), en Champagne. D'après un *Mémoire envoyé*, la filiation de cette Famille commence à

I. JEAN LE MERCIER, Ecuyer, Seigneur de Servance (fils d'honoré Seigneur GEORGES LE MERCIER, Seigneur de Servance), qui épousa, par contrat du 25 Mars 1570, *Nicole de Montigny*, seconde fille de *François*, Sei-

gneur de Chaumont-le-Bois, & de *Madeleine de Carendeffez*. Leurs enfans furent :

1. CLAUDE-PIERRE, qui fuit ;
2. CLAUDE-BALTHAZAR, Seigneur de Servance, Chaumont-le-Bois & la Chapelle, qui partagea avec fon frère en 1610. Il époufa, par contrat du 7 Février 1607, *Antoinette de Rofières* (fille de noble *Follaire de Rofières*, & d'*Antoinette d'Augerolle*), affiftée de *Nicolas de Rofières*, Seigneur d'Arbigny, fon oncle, & d'*Adrien de Rofières*, fon frère, dont vint :

   CLAUDE-PIERRE, décédé jeune.

3. Et FRANÇOISE, qui s'eft mariée à *Gafpard d'Amandre*, Ecuyer, en 1613.

II. CLAUDE-PIERRE LE MERCIER DE MONTIGNY, Chevalier, Seigneur de Servance, fut donataire des biens de *Perrette de Montigny*, fa tante, par acte de l'an 1626, & mourut en 1660. Il avoit époufé, 1° par contrat du 28 Janvier 1625, *Marguerite-Gutnie d'Efcarperie de Superiot*; & 2° *Marguerite de Gand*, Dame d'Ailleville, fille de *Jean de Gand*, Seigneur dudit lieu. Du premier lit il eut :

1. FRANÇOIS, né en 1629, mort jeune ;
2. PIERRE, vivant en 1661 ;
3. CLAUDE, mort fans alliance en 1675 ;
4. CATHERINE, née en 1626 ;
5. ANNE, Religieufe Urfuline à Muffy ;
6. Et JEANNE.

Et du fecond lit vinrent :

7. JEAN-BAPTISTE, Seigneur en partie de Chaumont-le-Bois, de Mont-Saint-Léger & de Montigny, qui mourut le 6 Avril 1679, âgé de 40 ans, fans enfans de *Catherine Ferrand*, morte en 1717, qu'il avoit époufée par contrat du 16 Mai 1672, fille de *Georges Ferrand*, Ecuyer, Baron de Montigny, Seigneur de Marcellois, & de *Marguerite Defpotots* ou *Defpoteau*;
8. JACQUES, qui fuit ;
9. NICOLAS, Seigneur de Tollaincourt & de Contréglife en 1676, père d'un fils, qui fervit 40 ans dans le Régiment de Condé, fut bleffé au fiège de Maëftricht en 1748, & eft mort aux Invalides, fans alliance ;
10. MARIE, qui s'eft alliée, par contrat du 15 Septembre 1670, à *Charles*, Baron *de Fauge*, &c., dont elle fut la feconde femme & a eu poftérité. Voy. FAUGE (DE) ;
11. Et FRANÇOISE, qui s'eft mariée à *Nicolas Morel*, Ecuyer, ancien Garde du Corps du Roi.

III. JACQUES LE MERCIER DE MONTIGNY, Seigneur de Chaumont-le-Bois & de Mont-Saint-Léger en partie, mourut en Décembre 1693, âgé de 56 ans. Il avoit époufé, 1° le 1er Août 1679, *Catherine Baulot*, morte le 10 Février 1687 ; & 2° *Claude-Françoife de Frottey*, fa parente, morte le 26 Février 1718, âgée de 60 ans. Du premier lit il a eu :

1. CHARLES, qui fuit ;
2. JULIENNE, née le 7 Mai 1676, qui s'eft mariée à Meffire *Charles Guyet*, Ecuyer, réfidant à Paris & à Chartres ;
3. CLAUDETTE-LOUISE, née le 18 Septembre 1677, morte à Montigny fans alliance ;
4. ANNE-LOUISE, née le 26 Mars 1680, morte à Charmoy ;
5. CLAUDINE, née le 7 Novembre 1684, qui s'eft mariée à *Blaife Gougenot*.

Et du fecond lit vint :

6. DENISE, née le 9 Mai 1693.

IV. CHARLES LE MERCIER DE MONTIGNY, né le 1er Septembre 1682, fe fignala avec diftinction & fut tué, le 23 Mai 1706, à la bataille de Ramillies, très-regretté de fa Famille & du Corps dans lequel il fervoit.

MERCIER DE NOVIANT (LE) : *de......., à 2 hures de fanglier de........, & un franc-quartier, où font 3 étoiles à 6 rais.*

MERCIER DE TOURVILLE (LE), Famille noble de Normandie, maintenue dans fa nobleffe le 27 Décembre 1667, qui porte : *d'argent, à 3 cœurs de gueules; au chef d'azur.*

MERCIER. SIMON MERCIER, Contrôleur de la Maifon de la Reine, époufa *Marie-Anne Boquet*, Nourrice de LOUIS XV, dont il eut :

1. MARIE-MADELEINE, qui s'eft mariée, le 6 Septembre 1731, à *Claude-François Lavechef du Parc*, Secrétaire du Roi le 27 Août 1733 ; elle eft veuve fans enfans ;
2. Et la Dame *Félix de Stains*.

* MERCŒUR, Baronnie en Auvergne, qui a eu fes Seigneurs & fes Barons particuliers jufqu'en 1318. La Généalogie de cette Maifon remonte à

I. ITIER, Sire DE MERCŒUR, qui vivoit ès-années 895 & 906. Il époufa *Arfinde*, dont il eut :

II. BÉRAUD, Ier du nom, furnommé *le Grand*, Sire DE MERCŒUR, qui s'eft marié à *Gerberge*, de laquelle vinrent :

1. Béraud, qui ſuit ;
2. Béraud, Prévôt du Puy ;
3. Et Odilon, Abbé de Cluny en 993, mort en 1048.

III. Béraud, IIe du nom, Sire de Mercœur, eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré :

1. Béraud, qui ſuit ;
2. Et Etienne, Evêque du Puy en 1034, mort en 1053.

IV. Béraud, IIIe du nom, Sire de Mercœur, vivant en 1048, laiſſa pour enfans :

1. Béraud, qui ſuit ;
2. Et Pierre, Evêque du Puy, après ſon oncle, en 1053.

V. Béraud, IVe du nom, Sire de Mercœur, vivoit en 1067 ; il laiſſa :

1. Béraud, qui ſuit ;
2. Et Etienne, Evêque du Puy en 1076.

VI. Béraud, Ve du nom, Sire de Mercœur, vivant en 1083, fut père de

1. Béraud, qui ſuit ;
2. Et Etienne, Evêque de Clermont, en Auvergne, en 1150, lequel mourut en 1169.

VII. Béraud, VIe du nom, Sire de Mercœur, en 1151, épouſa *Judith d'Auvergne*, fille de *Guillaume* VIII, Comte *d'Auvergne*, & d'*Anne de Nevers*, dont :

1. Béraud, qui ſuit;
2. Et Odilon, Evêque du Puy.

VIII. Béraud, VIIe du nom, Sire de Mercœur, mourut en 1238. Il avoit épouſé *Alix de Bourgogne*, fille de *Hugues*, IIIe du nom, Duc *de Bourgogne*, & d'*Alix de Lorraine*, ſa première femme. De cette alliance vinrent :

1. Béraud, qui ſuit ;
2. Etienne; Seigneur de Coren & de Talizat, décédé ſans enfans ;
3. Odilon, Seigneur de Saugues, Evêque de Mende en 1258 ;
4. Et Guillaume, Seigneur de Gerzat, qui eut de ſon mariage :
    - Guillaume, IIe du nom, Seigneur de Gerzat, qui s'eſt marié à *Dauphine de Ventadour*, dont il eut :
        1. Guillaume, IIIe du nom, Seigneur de Gerzat, vivant en 1334. (On ignore s'il eut poſtérité ;)
        2. Béraud, Chevalier, mort ſans hoirs ;
        3. Et Etienne, auſſi Chevalier, mort ſans lignée.

IX. Béraud, VIIIe du nom, Sire de Mercœur, mourut vers l'an 1294. Il avoit épouſé, en 1238, Béatrix de Bourbon, fille d'Archambaud, VIIIe du nom, Sire de Bourbon, & de *Béatrix de Montluçon*. Il en eut :

1. Béraud, qui ſuit ;
2. Archambaud, Seigneur de Vouſſac & de Beauvoir ;
3. Guillaume, mort ſans hoirs ;
4. Odilon, Prévôt de l'Egliſe de Brioude en 1291 ;
5. Alixend, morte fille ;
6. & 7. Jeanne & Alix, dont on ignore la deſtinée.

X. Béraud de Mercœur, IXe du nom, Seigneur d'Uſſel, mourut en 1251, avant ſon père. Il avoit épouſé *Blanche de Châlons*, de laquelle il eut :

1. Béraud, qui ſuit ;
2. Alixend, Dame de Mercœur, après ſon neveu, qui s'eſt mariée, 1° en 1257, à *Pons de Montlaur ;* 2° en 1268, à *Aimar de Poitiers*, IIe du nom, Comte de Valentinois ; & 3° en 1279, à *Robert*, IIIe du nom, Comte *de Clermont*, Dauphin d'Auvergne ;
3. Béatrix, femme d'*Armand*, Vicomte *de Polignac ;*
4. Et Agnès, rapportée après ſon frère.

XI. Béraud, Xe du nom, Sire de Mercœur, épouſa, en 1290, *Iſabelle de Forez*, fille de *Guy*, VIe du nom, Comte *de Forez*, & de *Jeanne de Montfort*. Il vivoit encore en 1318, & n'eut qu'un fils unique, nommé

Odilon, qui mourut avant ſon père, de ſorte que ſa ſucceſſion retourna à

XI. Agnès de Mercœur, héritière de ſon frère et de ſes ſœurs, qui épouſa *Jean*, IIe du nom, Comte *de Joigny*, qui ne laiſſa qu'une fille, *Jeanne*, Comteſſe *de Joigny* & Dame de *Mercœur*, qui s'eſt mariée, au mois d'Avril 1314, à *Charles de Valois*, IIe du nom, Comte d'Alençon. Elle mourut, ſans enfans, le 2 Septembre 1336. Ses biens furent partagés entre pluſieurs Seigneurs. — *Béraud*, Ier du nom, Comte *de Clermont*, en Auvergne, fut Sire de *Mercœur* en 1357. *Jeanne de Clermont*, ſon arrière-petite-fille, Dame de *Mercœur*, épouſa, en 1426, Louis de Bourbon, IIIe du nom, Comte de Montpenſier; elle mourut, ſans poſtérité, le 26 Mai 1436. Les biens de Charles III, Duc de Bourbon, Sire de *Mercœur*, Connétable de France, ayant été confiſqués & réunis au domaine de la Couronne, François Ier & *Louiſe de Savoie*, ſa mère, cédèrent *Mer-*

cœur à *Antoine*, Duc de *Lorraine* & à Renée de Bourbon, sa femme, sœur du Connétable. Charles IX érigea cette *Baronnie* en *Principauté*, en faveur de *Nicolas de Lorraine*, Comte de Vaudémont, fils d'*Antoine*, Duc *de Lorraine*, & de Renée de Bourbon, son épouse. Henri III érigea cette *Principauté* en *Duché-Pairie*, au mois de Décembre 1569, en faveur de *Nicolas de Lorraine*, & de ses successeurs mâles & femelles. *Philippe-Emmanuel de Lorraine*, Duc de *Mercœur*, fils aîné du second lit de *Nicolas de Lorraine*, n'eut qu'une fille, *Françoise de Lorraine*, Duchesse de *Mercœur*, qui s'est mariée à *César*, Duc *de Vendôme*. Leur petit-fils, *Louis-Joseph*, Duc *de Vendôme*, dernier Duc de *Mercœur*, mourut, sans enfans, en 1712. Louis-Armand de Bourbon, Prince de Conti, est possesseur du Duché de *Mercœur* par acquisition. Voy. BOURBON & LORRAINE.

Les armes de l'ancienne Maison de Mercœur sont : *de gueules, à 3 fasces de vair.* (Extr., pour la Généalogie, d'un Manuscrit de feu Piganiol de la Force.)

MERCURIN de VALBONNE, Famille établie à Apt, appelée anciennement Mercurini ; elle passa en Provence sous le règne de Charles VIII, & a produit plusieurs Officiers Généraux, qui ont servi avec distinction, principalement dans les Armées commandées par le Maréchal de Toiras. Elle remonte à

Bertrand de Mercurin, Seigneur de Lissi, qui testa le 21 Mai 1496 ; il étoit originaire de la ville de Durazzo, en Albanie, sur le Golfe de Venise. Il avoit épousé, suivant son testament, Dame *Alsatie Textoris*. D'eux descend, au VIIIe degré,

Antoine de Mercurin, Seigneur de Valbonne, Mestre de Camp de Cavalerie au Régiment du Roi, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant des Maréchaux de France, qui a épousé *Marianne-Sophie-Frédérique de Dettlingen* (d'une des premières Maisons d'Alsace), dont il a eu :

1. Léopold-Louis-Antoine de Mercurin de Valbonne, Capitaine au Régiment du Roi, Cavalerie, Gouverneur de la ville d'Apt, après avoir été Page du Roi, dans la Petite Ecurie, durant trois ans. (Nous ignorons s'il est marié.)
2. Marie-Anne-Sophie-Julie, Pensionnaire en l'Abbaye Royale de Sainte-Croix, à Apt, en 1770 ;
3. Caroline-Emilie, reçue à Saint-Cyr ;
4. Et Pauline-Zénobie, âgée de 14 à 15 ans en 1775.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, à un Mercure d'argent, tenant de la main dextre son caducée ; & aux 2 & 3 d'azur, à la fleur de lis d'or.* (Extr. de l'*Hist. héroïque de la Noblesse de Provence*, tom. II, p. 606, & Supplément à cette *Hist.*, p. 81.)

MERCY, Famille dont il est parlé dans le *Nobiliaire de Picardie*, p. 345. Pierre & Jean de Mercy, Seigneurs dudit lieu & de la Marche, frères, demeurant à Matigny, Prévôté de Péronne, & à la Fère, tous deux Capitaines d'Infanterie, firent leurs preuves de noblesse depuis le 9 Mars 1549, que vivoit Augustin de Mercy, Ecuyer, Seigneur de l'Etang, leur bisaïeul, & ils furent jugés *Nobles* au Conseil, par Arrêt du mois de Mai 1668.

Les armes : *d'azur, à la croix d'or.*

* MERCY-*le-Haut*, au Duché de Bar : Terre & Seigneurie composée de *Xivry-le-Franc, Mercy-le-Haut, Mercy-le-Bas, Boudrezy* & *Higny*, & érigée en *Comté* par le Duc Léopold, le 19 Avril 1719. Elle avoit donné son nom à une Maison également illustre & ancienne, éteinte dans la personne de Florimond-Claude, Comte de Mercy, Maréchal des Armées de l'Empereur, qui fut tué le 29 Juin 1734, à la bataille de Parme, en Italie, sans avoir été marié, ayant laissé ses biens de Hongrie au Comte *d'Argenteau*, son cousin, à la charge de prendre le nom & les armes de Mercy. Ce légataire acheta du Duc de Lorraine le Comté de Mercy, échu à S. A. R. par la mort du Maréchal de Mercy, suivant un traité fait entre le Duc Léopold & lui, par lequel ce Prince, en érigeant sa Terre de Mercy en *Comté*, y avoit uni plusieurs domaines, à la charge que le tout lui seroit reversible à la mort du Maréchal de Mercy. Ce Seigneur étoit fils de Pierre-Ernest, Baron de Mercy, & de *Christine d'Allamont*, fille unique de *Florimond*, Baron *d'Allamont*, Bailli & Gouverneur de Pont-à-Mousson, & d'*Anne-Marguerite d'Argenteau*, & petit-fils de François, Baron de Mercy, Général des Armées de l'Empereur, & de *Madeleine de Flachsland*. Le

Comte de Mercy-d'Argenteau, Ambaſſadeur de L. M. I. & R. à la Cour de France, eſt de cette Famille.

Les armes de Mercy ſont: *d'or, à la croix d'azur; l'écuſſon couronné d'une couronne de 8 fleurs de lis d'or.*

MERDY (du), Famille de Bretagne, Reſſorts de Lannion & de Saint-Brieuc, qui paroît partagée en trois branches : ceux de la première furent déclarés *nobles d'extraction*, par Arrêt rendu, en la Chambre de la Réformation, le 19 Novembre 1668, au rapport de M. de Bréhan; ceux de la ſeconde furent pareillement déclarés *nobles d'extraction*, au rapport de M. le Jacobin, par Arrêt rendu, en la même Chambre, le 27 Juin 1669, & ceux de la troiſième le furent auſſi le 5 Avril de la même année, au rapport de M. Deniau.

Les armes : *écartelé d'argent & de gueules, à 3 fleurs de lis de l'un en l'autre.*

MÉRÉLESSART, en Picardie : Famille dont il eſt parlé dans le *Nobiliaire de Picardie*, p. 345. Louis & Eustache-Louis de Mérélessart, Vicomtes d'Eſſigny-le-Grand, demeurant à l'Echelle, près de Roye, enfans d'Eustache de Mérélessart, Gouverneur des Ville & Château de Pont-de-l'Arche, firent preuve depuis le 18 Août 1540, que vivoit Charles de Mérélessart, Chevalier, leur biſaïeul. Ils rapportèrent auſſi ſes Proviſions & Lettres de Gouverneur de la ville de Corbie, & comme il fut fait Chevalier de l'Ordre du Roi ſous Charles IX. (C'eſt ce que nous ſavons, faute de *Mémoire*.)

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'or, à 3 bandes d'azur; aux 2 & 3 d'or, à 3 maillets de gueules.*

MEREVILLE : *de ſinople, à 3 jumelles d'argent.*

MEREZ, MERÈS, MEYRÈS & MAYREZ (de), ſont le même nom. C'eſt une Nobleſſe originaire du lieu de Saint-Péray, dans le Comté de Cruſſol, en Vivarais, Diocèſe de Valence. Le premier dont il ſoit fait mention eſt

I. Jean de Merez, ſurnommé *de Valence*, lequel ayant ſuivi le Seigneur de Cruſſol à la Croiſade du Roi Saint Louis en l'année 1248, fut honoré, pendant le cours de cette guerre, de divers emplois importans. Dans la Croiſade de 1218, ſous Jean de Brienne, il avoit déjà exercé la charge de Grand Maître des Cranequiniers. Il ſe ſignala à la priſe de Damiette par le renverſement d'une tour ronde : *ipſam arietando & per balliſtas evertendo*; c'eſt à cette occaſion que ſe rapportent ſes armes, qui ſont : *d'or, à la tour maſurée d'azur, maçonnée de ſable, la herſe levée, accoſtée de 2 croiſſans du ſecond en bande; au chef de gueules, chargé d'une croix de Jéruſalem, potencée d'or, cantonnée de 4 croiſettes du même*, avec ce cri : Evertit fortissima virtus (*la Vertu renverse les choſes les plus fortes*). L'Abbé de Choiſy (*Hiſt. de* Saint Louis, liv. X), fait mention de ce Jean en ces termes : *Jean de Valence, homme capable & de grand cœur eſt envoyé aux Emirs*, &c. Le Sire de Joinville le nomme *Jean de Valenciennes*. Au retour de la Croiſade de 1248, il fut gratifié par le Seigneur de Cruſſol de quelques fonds, ſitués dans la paroiſſe de Saint-Péray; & de ce Fief appelé *Merez*, il prit le nom de Merez, qu'il tranſmit à ſes deſcendans. Il laiſſa :

1. Guillaume, qui ſuit;
2. Et Thibaud, Chanoine de la Cathédrale de Valence.

II. Guillaume de Merez, dans une tranſaction du 3 des Calendes de Février 1300, dont on conſerve l'extrait en forme, paſſée à Nîmes dans ſa maiſon, y eſt qualifié de *Damoiſeau*. D'autres *Mémoires* très-anciens rapportent que ce Guillaume, après avoir ſervi volontaire dans l'armée que mena devant Milan Philippe de Valois en 1317, commanda enſuite une Compagnie d'Argoulets, ſous Claude de Valois en 1324. Il teſta le 18 Septembre de la même année, & eut pour enfans :

1. Gonon, qui n'eut que des filles de ſon mariage avec *Gabrielle de Blou de Laval*, leſquelles, ſuivant un extrait en forme du 5 Septembre 1392, obtinrent du Seigneur de Cruſſol, pour elles & pour leur Famille, quantité de franchiſes & d'immunités ;
2. Jean, qui n'a point laiſſé de poſtérité ;
3. Et Pierre, qui ſuit.

III. Pierre de Merez rendit hommage au Seigneur de Cruſſol en 1354, & il fit, conjointement avec Jean, ſon frère, le 1er Mai 1360, la fondation de la meſſe de l'Aube dans l'Egliſe des Cordeliers de Valence. On voit par divers actes du 31 Mars 1372, du 1er Février 1375, & du 10 Février 1378, que le Seigneur

de Cruffol affranchit ledit Pierre, fa Famille & fes fonds de toutes fervitudes rurales. Pierre eut un fils, appelé

IV. Jean de Merez, IIe du nom (difent d'anciens *Mémoires* de Famille), qui fit dans fa jeuneffe un voyage au Levant & en Perfe, où il porta les armes dans l'armée de Tamerlan contre les Turcs en 1395. A fon retour en France il commanda une Compagnie d'Argoulets fous Charles VI en 1414. Dans ledit acte, en parchemin & en original, eft rapporté tout au long l'hommage rendu par Pierre en 1354, où fe lifent ces mots : *Et proteftatus eft idem* Petrus Merezii, *dicto nobili Domino Cruffeoli; fecitque homagium, more Nobilium, cùm defcendat à* Joanne Merezii, *qui fecutus eft in bello facro Dominum Cruffeoli, quando Damietta capta fuit, & turris quæ erat in portu everfa eft, ibique fortiter pugnavit contrà Sarracenos. Fecit autem dictum homagium ftando pedes.* Ce Jean, IIe du nom, fit encore une reconnoiffance, le 10 Février 1440, au Seigneur de Cruffol, où il eft fait mention de fes enfans favoir :

1. Jean, qui fuit ;
2. Claude, qui fervit à la tête d'une Compagnie d'Arbalêtriers fous Charles VII en 1450. Il tefta en 1470, inftitua pour héritier Jean, fon frère, & lui fubftitua Jean, fon neveu ;
3. Guillaume, Maître des Requêtes, Juge Mage & Lieutenant Général du Valentinois & Diois. Il prit cette qualité & celle de *Damoifeau*, dans une Sentence par lui rendue le 18 Janvier 1453 ;
4. Et Rodel, dont on a le teftament en forme, daté du 23 Mai 1479.

V. Jean de Merez, IIIe du nom, comme il fe voit tant par le teftament de Claude, fon frère, ci-devant cité, que par un acte d'obligation à fon profit du 16 Décembre 1480, eut pour fils,

VI. Jean de Merez, IVe du nom, qui, fuivant d'anciens *Mémoires* de la Famille, porta les armes dans les Troupes du Roi Charles VIII, au voyage de Naples en 1495. Dans une donation du 6 Mars 1518, & par fon teftament du 17 Août 1522, on voit qu'il eut pour enfans :

1. André, qui fuit;
2. & 3. François & Charles.

VII. André de Merez fervit, en qualité de Capitaine d'une Compagnie de gens de pied, fous André de Foix, dans le Royaume de Navarre : c'eft ce que nous apprennent la donation ci-deffus citée du 6 Mars 1518; un échange entre ledit noble André & Jean Bobichon, du 11 Février 1523, & une quittance en forme, au profit dudit André, du 24 Mai 1550. Cet André tefta le 16 Janvier 1544, & eut pour enfans :

1. Jean, qui vendit fon Fief de *Merez*, au Sieur *de Blou de Laval*. De l'argent qu'il en retira, ayant levé une Compagnie de gens de pied, il fut tué aux approches de la ville de Damvillers, fous les ordres du Duc de Guife, vers l'an 1545 ;
2. Bertrand, qui s'établit à Valence ; fa poftérité y a fait deux branches, l'une dans la même ville, & l'autre à Grenoble ;
3. Etienne, qui fuit ;
4. Et Louis, mort fans enfans.

(Dans une Lettre de Bertrand à Etienne, du 25 Novembre 1593, il eft parlé de Jean, leur frère, & dans un *Mémoire* original figné d'Etienne, il eft auffi dit que Jean, Bertrand, Etienne & Louis, font fils d'André.)

VIII. Etienne de Merez, à l'occafion d'un procès qu'il étoit venu pourfuivre à Nîmes, comme il paroît par diverfes Sentences qu'il obtint, s'y maria avec *Catherine Marandé*, & s'y établit; il exerça la charge de Viguier en la Baronnie de Manduel. Il en obtint les Lettres le 14 Août 1572, & il y prit la qualité d'*Ecuyer*. Il eut :

1. Antoine, qui fuit ;
2. Et Jacques, Chanoine de l'Eglife Cathédrale de Nîmes en 1603, & Vicaire Général.

IX. Antoine de Merez, fe maria, le 7 Juin 1600, avec *Catherine de Favier* ; il fut Conful de la ville de Nîmes en 1637, & tefta le 8 Février 1646. Il eut pour enfans :

1. Jacques, Chanoine de l'Eglife Cathédrale de Nîmes, & Grand Vicaire du Diocèfe ;
2. Et Pierre, qui fuit ;

X. Pierre de Merez, IIe du nom, leva en divers tems trois Compagnies d'Infanterie, & paffa la plus grande partie de fa vie au fervice. De fon mariage, contracté le 6 Janvier 1646, avec *Gillette de Bernard*, il eut :

1. Antoine, qui fuit ;
2. Charles-Joseph, Lieutenant de Cavalerie dans le Régiment d'Armagnac, qui fut tué dans un détachement en Flandre en 1675 ;
3. Guillaume-Ignace, qui fut fucceffivement Chanoine de Nîmes, Prévôt de la Cathédrale d'Alais, Vicaire Général du même

Diocèſe, & Abbé Commendataire de Saint-Pierre de Sauve;
4. & 5. Et deux filles, Religieuſes au premier Couvent de Sainte-Urſule à Nîmes.

XI. Antoine de Merez, IIe du nom, Conſeiller au Préſidial de Nîmes, épouſa, 1° le 1er Juillet 1674, *Marie de Georges de Lédenon*; & 2° le 31 Janvier 1686, *Louiſe de Rouverié de Cabrières*. Du premier lit il eut :

1. Joseph-Marie, Cornette des Dragons;
2. François, Chanoine & Tréſorier de l'Egliſe Cathédrale de Nîmes;
3. Gaspard, Chevalier de Saint-Louis, qui a ſervi pendant 35 ans dans le Régiment de Médoc, Infanterie, & a été enſuite nommé Major des Ville & Château de Rocroy en 1727;
4. 5. & 6. Trois filles, Religieuſes.

Et du ſecond lit vinrent :

7. Jacques, qui fuit;
8. Et Marie-Bernardine, qui s'eſt mariée, à *André de Brueys de Saint-Chaptes*, duquel elle n'a pas eu d'enfans.

XII. Jacques de Merez leva une Compagnie d'Infanterie dans le Régiment d'Enghien, lors de ſa création en 1705. Il épouſa à Paris, par contrat du 14 Avril 1708, *Jeanne Scouin d'Argenvilliers de Saint-Maximin*, dont il eut :

1. Guillaume-Ignace, Prêtre, Docteur de Sorbonne, Vicaire Général & Official du Diocèſe de Nîmes, qui fut nommé par le Roi à la Prévôté de la Cathédrale de cette ville;
2. Joseph-Marie, décédé âgé de 9 ans;
3. François, qui fuit;
4. Jean-Louis-Castor, Cadet en pied dans un Régiment Royal-Artillerie, qui mourut à Metz, âgé de 18 ans;
5. Louise-Antoinette, qui s'eſt mariée à noble *André de Pujols*, de la ville d'Uzès;
6. Marie-Gabrielle, Religieuſe dans l'Abbaye de Saint-Benoît, à Beaucaire;
7. Marie, morte à Uzès, âgée de 14 ans;
8. Et Marie-Thérèse, morte Religieuſe à l'Hôtel-Dieu de Nîmes.

XIII. François de Merez, Chevalier de Saint-Louis & ancien Officier ſur les Vaiſſeaux du Roi, a épouſé, par contrat du 27 Octobre 1742, *Catherine de Reynard*, dont un fils, qui eſt mort âgé de 7 à 8 ans.

MÉRI ou MÉRY de la CANORGUE (de), Famille noble dont il eſt parlé dans l'*Hiſt. héroïque de la Nobleſſe de Provence*, tom. II, p. 127; elle remonte à

I. Gabriel Méri, originaire d'Italie, qui quitta ſa Famille, pour quelques mécontentemens domeſtiques, vers le commencement du XVIe ſiècle, & vint s'établir à Bonnieux, dans le Comtat Venaiſſin. Il ſervit avec diſtinction ſous Antoine Colonna; ſe diſtingua au ſiège de Segny, & fut employé en qualité d'Officier dans la garniſon de cette place, où il reçut une bleſſure dangereuſe. Il avoit épouſé *Catherine Jauffrey*, dont il eut:

II. Louis Méry, Viguier de Bonnieux, qui s'eſt marié, par contrat paſſé à Avignon, le 12 Janvier 1563, à *Catherine de Laurent*, de laquelle vint:

III. Jouffroy Méri, Viguier de Bonnieux le 15 Novembre 1626, qui a épouſé, par contrat du 4 Novembre 1603, *Anne de Blanc*. Il en eut:

IV. Joseph Méry, Ier du nom, qui avoit épouſé, le 4 Avril 1644, N... *de Soliers*, dont vint :

V. Joseph Méri, IIe du nom, qui s'allia, par contrat du 6 Janvier 1677, à *Marie-Madeleine Mère*, dont ſont iſſus:

1. Joseph, qui fuit;
2. Boniface, mort ſans enfans;
3. & 4. Deux filles, Religieuſes;
5. N... de Méri, qui s'eſt mariée à N... *d'Eyroux*, à Forcalquier;
6. Et Charlotte, qui a épouſé, le 26 Février 1708, *Joſeph-Melchior de Garcin*, Profeſſeur de l'Univerſité & Conſulteur du Saint-Office, dont des enfans. Voy. GARCIN.

VI. Joseph de Méri, IIIe du nom, qui obtint en ſa faveur l'érection en *Comté* du fief de *la Canorgue*, ou *Lacanorgue*, par Bref du Pape Benoît XIV, le 24 Avril 1747, enregiſtré aux Archives du Roi en Provence, le 17 Novembre ſuivant. Il avoit épouſé, par contrat paſſé à Apt le 31 Janvier 1700, *Marie-Thérèſe de Vaccon*, ſœur d'*Antoine*, Conſeiller à la Cour des Comptes de Provence, & de *Jean-Baptiſte*, Evêque d'Apt. De cette alliance ſont iſſus:

1. Joseph, qui fuit;
2. & 3. Jean-Baptiste & Louis, Jéſuites;
4. Ignace, qui mourut Prévôt de l'Egliſe de Marſeille, & Grand Vicaire de l'Egliſe de cette ville;
5. François, Prévôt de l'Egliſe d'Apt, & l'un des Vicaires Généraux de ce Diocèſe. Il eut la vacance de ce Siège après la mort de M. *de Vaccon*, Evêque d'Apt, ſon oncle;

6. Hilarion, ci-devant Chanoine à Apt & Licencié en Sorbonne ;
7. Xavier, Capitaine de Dragons dans le Colonel-Général ;
8. & 9. Et deux filles, Religieufes, l'une à l'Abbaye de Saint-Benoît à Cavaillon, & l'autre au Couvent de Sainte-Urfule de la même ville.

VII. Joseph de Méri, IVe du nom, Comte de la Canorgue, fut reçu Confeiller en la Cour des Comptes de Provence au mois de Juin 1730. Il a époufé, par contrat paffé devant *Vogier*, Notaire à Aix, le 21 Juillet 1731, *Angélique de Boyer* (des Marquis *d'Argens*), dont il a eu :

1. Joseph-Pierre, qui fuit ;
2. Jean-Baptiste, Aide Major, dans le Régiment Royal-Vaiffeaux ;
3. Xavier, Enfeigne des Vaiffeaux au Département de Toulon ;
4. Et une fille, qui s'eft mariée dans la Maifon *de Giraud-Monroc*.

VIII. Joseph-Pierre de Méri, reçu Confeiller au Parlement de Provence le 12 Octobre 1757, a époufé, le 5 Mai 1764, *Amable de Garcin*. (Nous ignorons s'il en a eu des enfans.)

Les armes : *d'argent, au dauphin de fable, fur une mer de finople ; au chef d'azur, chargé de 3 étoiles d'or*.

* MERIDOU, en Normandie, Subdélégation de Falaife : cette Baronnie, très-ancienne, eft poffédée, depuis plufieurs fiècles, par les Religieux de l'Abbaye de Sainte-Barbe, Ordre de Sainte-Geneviève, par Charte de donation d'anciens Seigneurs, dont on ne fait pas la date.

MÉRINDOL. Selon l'*Etat de la Provence dans fa Nobleffe*, tom. II, p. 381, par l'Abbé Robert de Briançon, cette Famille, une des plus anciennes de la Province, & de laquelle il y a des titres au delà de 300 ans, a été réhabilitée en 1692. Elle porte d'ancienneté pour armes : *d'azur, à une hirondelle d'argent, volante en bande*.

* MÉRINVILLE ou MÉRENVILLE, Terre fituée en Beauce, qui eft entrée par mariage dans la Maifon *des Montiers* ou *Monftiers*, laquelle en eft reftée furnommée, après avoir ceffé d'en être propriétaire. C'eft M. *Delpech* qui en eft aujourd'hui poffeffeur.

A l'égard de la Terre de *Rieux*, c'eft une Baronnie des états de Languedoc, que *Marguerite de la Jugie* porta à *François des Montiers*, fon mari, après avoir appartenu au Préfident *Bernard de Rieux* ; elle eft retournée en poffeffion du Comte *de Mérinville*, qui a obtenu des Lettres Patentes du Roi pour changer le nom de cette Terre en celui de *Mérinville*, qu'elle porte à préfent : par ce moyen elle a perdu fon nom de *Rieux*. Voy. MONTIERS ou MONSTIERS de MERINVILLE (des).

MÉRITENS, ancienne Famille noble originaire du Béarn, établie depuis plufieurs fiècles dans les Diocèfes de Conferans & de Comminges, en Gafcogne, qui remonte fon origine au XIe fiècle. Elle a donné, dans tous les tems à nos Rois, nombre de braves militaires. Quantité de Terres font forties de cette Famille, & celles qui en faifoient l'apanage avant la réunion du Comté de Comminges à la Couronne, font encore dans cette Maifon, fans avoir paffé dans d'autres mains. Cette Famille fubfifte dans les Seigneurs de *Montégut*, de *Saint-Lary*, de *Mulvaiffe*, d'*Angouls*, de *Villeneuve*, de *Rozès*, de *Belloc*, & dans

Jean-Pierre de Méritens de l'Isle, qui a époufé, en 1732, *Marie de Terfac*, dont il a eu :

Catherine, qui s'eft mariée par difpenfe avec Guillaume de Méritens, fon parent.

Et Jean-François de Méritens & Pierre de Méritens, Prêtre & Chanoine de l'Eglife Métropolitaine d'Auch.

Les armes : *d'azur, à l'arbre arraché au naturel, féneftré d'un lévrier d'argent, rampant contre l'arbre*.

MERLE, en Languedoc : *d'or, à 5 merlettes de fable en fautoir*.

* MERLE ou MESLE (du), ancienne & illuftre Maifon de Normandie, qui tire fon nom de la Baronnie *du Merle-Raoul*, fituée entre Argentan & Laigle. Oderic Vital parle de Roger du Merle, qui époufa, en 1050, *Emme Giroye*, fille de *Gérouin*, Baron d'Echauffour, &c., & de *Gillette de Bertrand*. Il eft mentionné parmi les Chevaliers Normands qui accompagnèrent le Duc Guillaume à la conquête du Royaume d'Angleterre en 1066. Leurs enfans furent: Raoul & Guil-

LAUME : ce dernier fut père de RAOUL & de ROGER. — On lit dans le *Monaſticum Anglicanum*, tom. I, p. 48 & 49, que GUILLAUME DU MERLE, & *Mencalde*, ſa femme, & RAOUL DU MERLE leur fils, donnèrent la Terre de Boremith à une Abbaye, nommée en Latin *Sancti-Cuthberti Dunelmenſis* ; & après la mort de GUILLAUME DU MERLE, ce RAOUL, ſon fils, confirma cette donation le lendemain de la fête de Saint-Cuthbert en 1129. — GUILLAUME DU MERLE, Chevalier, fut un de ceux qui aſſiſtèrent à l'Echiquier tenu à Caen en 1224. — Au livre cité, même tom., p. 581, on lit que FOULQUES DU MERLE fut appelé à la Charte par laquelle Guillaume de Briouze, confirma les dons faits à l'Abbaye de Saint-Florent-lès-Saumur, par Philippe de Briouze, ſon père, & par Guillaume de Briouze, ſon aïeul, des dîmes de Briouze & de plusieurs autres dîmes & Terres, tant en Normandie qu'en Angleterre. Cette confirmation ſe paſſa ſous le règne d'HENRI II, Roi d'Angleterre, Duc de Normandie & Comte d'Anjou. FOULQUES DU MERLE, Gouverneur de ROBERT, Comte D'ARTOIS, frère de SAINT LOUIS, fut tué au combat de la Maſſoure. (Voy. l'*Hiſt. de Saint Louis*, par le Sire de Joinville.)

Suivant l'*Armor. génér. de France*, reg. II, part. II, la Généalogie de cette Maiſon commence à

I. MELLOC DU MERLE, Seigneur du Merle-Raoul, Baron de Meſſei, de Goron, de Saint-Julien-le-Faucon, de Couvrigny, Chanhault & de Médavi, lequel eut de ſon mariage avec N.... *de Nollent de Tancarville*, héritière de la Terre de Gacé,

II. FOUCAUD OU FOULQUES DU MERLE, Ier du nom, Chevalier, Seigneur du Merle-Raoul, Baron de Meſſei, &c., Seigneur, Châtelain de Gacé, de Briouze & de Bellou, lequel ſuivit Jean, Sire d'Harcourt, Amiral de France, au voyage qu'il fit ſur mer en 1295 ; il fut, ſelon l'*Hiſt. des Grands Officiers de la Couronne*, le 22e des Maréchaux de France dont on ait connoiſſance; il aſſiſta en cette qualité à la première ſéance du Parlement de Touloſe, tenue le 10 Janvier 1304. Au mois de Février ſuivant, le Roi PHILIPPE *le Bel*, en conſidération de ſes bons ſervices, lui donna pour lui & ſes héritiers en droite ligne, une rente de 200 livres, qu'il changea, au mois de Juillet 1306, en une donation des Terres de Briouze & de Bellou, à la charge d'en faire hommage à S. M. (La Terre de *Briouze* eſt une ancienne Baronnie qui a été poſſédée dès le XIe ſiècle par des Seigneurs du nom même *de Briouze*, retirés en Angleterre.) Etant en Garniſon à Tournai en 1303, il défit quelques troupes de Flamands qui étoient ſortis de la ville de Lille, & en fit pluſieurs priſonniers; fut envoyé dans le Lyonnois en 1310, à Vienne en 1311, & étoit à l'armée de Flandre en 1314. Ce Maréchal laiſſa à ſa mort trois fils :

1. JEAN, Seigneur du Merle-Raoul, de Gacé, de Médavi & de Chanhault, Baron de Saint-Julien-le-Faucon, dont la poſtérité s'eſt éteinte après une ou deux générations dans AGNÈS DU MERLE, dont la ſucceſſion a paſſé dans la ſuite des tems en la Maiſon D'ORLÉANS-LONGUEVILLE, & de celle-ci en partie dans celle *de Goyon de Matignon*, Maiſon qui poſſède encore la Terre de *Gacé*. Voy. GOYON DE MATIGNON ;
2. GUILLAUME, qui ſuit;
3. Et autre GUILLAUME, Baron de Briouze & de Bellou, dont la poſtérité n'a formé que quatre degrés. (La Baronnie de *Briouze* a paſſé depuis dans la Maiſon *d'Orglandes* où elle eſt encore aujourd'hui. Voy. ORGLANDES.)

III. GUILLAUME DU MERLE, Ier du nom, Sire & Baron de Meſſei, Seigneur en partie du Merle, de Couvrigny, &c., eut pour femme *Jeanne de Mathefelon*, veuve de lui en 1331, dont entr'autres enfans:

IV. GUILLAUME DU MERLE, IIe du nom, Chevalier, Sire de Meſſei, Capitaine Général, Bailli de Caen & du Cotentin le 3 Septembre 1368, avec permiſſion d'avoir 40 Archers pour ſa garde. Il fut employé par CHARLES V dans la guerre contre les Anglois; fut pourvu, le 2 Mars 1374, de l'état de Capitaine, Garde & Châtelain des Ville & Château de Falaiſe, place alors conſidérable. Il acquit, en 1360, d'un Colin du Boisbarbot, Ecuyer, tout ce que celui-ci poſſédoit encore du Fief du Boisbarbot. Il commanda ſur les Marches de Bretagne: on voit de lui pluſieurs montres depuis 1358, juſqu'en 1370. Il eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré, entr'autres enfans :

V. PIERRE DU MERLE (le ſecond fils), Seigneur de Couvrigny, du Boisbarbot, qualifié *noble homme, Monſeigneur*, dans trois titres de 1389, 1392 & 1393, qui épouſa *Marie de Logy*, Dame de Juvigni, dont vint :

VI. Foulques du Merle, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Couvrigny, du Boisbarbot, des Planches, de Juvigni & de Montrayer, lequel avoit épousé *Marie de Mathefelon*, Dame de Saint-Sulpice-sur-Loire, en Anjou, de Guernetot & d'Ecorches; il en eut dix enfans, entr'autres :

1. Jean, qui suit;
2. Et Jean, dit *le Jeune*, auteur de la branche des Seigneurs *du Boisbarbot* & du *Blanc-Buisson*, rapportée ci-après.

VII. Jean du Merle, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur de Couvrigny, &c., étoit mort le 4 Février 1472, lorsque ses enfans mineurs prirent avec Jean du Merle, leur oncle, des Lettres Royaux pour le partage de la succession de Foulques, leur aïeul.

VIII. Norbert ou Robert du Merle (un des fils de Jean Ier), Ecuyer, Seigneur de Couvrigny, de Guernetot, du Buisson & de Saint-Gilles, eut pour femme *Guyonne de Maimbier*, dont il eut :

IX. François du Merle, Ecuyer, Seigneur de Couvrigny qui s'est marié, en 1523, avec *Françoise de Sillans*, fille de *Jean*, Seigneur d'Hermanville, & de *Marie de Vierville*, Baronne de Creully. De ce mariage vinrent :

1. Jacques, qui partagea avec son frère le 16 Novembre 1572;
2. Autre Jacques, qui suit;
3. Et Jeanne, femme de *Pierre de Montreuil*, Seigneur de la Vallée, lequel donna quittance de la dot de sa femme à son beau-frère, le 24 Janvier 1565.

X. Jacques du Merle, Seigneur de Couvrigny, reçut en cette qualité des aveux le 27 Juin 1561, & le 4 Février 1612. Il fut nommé tuteur des frères & sœurs de sa femme, par Sentence des Assises de Falaise, du 5 Mai 1586, & ne vivoit plus le 29 Mars 1618. Il avoit épousé, le 6 Mars 1585, *Jeanne le Héricy*, fille de *Jacques*, Seigneur de la Vallée, & d'*Anne Morel*. Sa dot fut destinée au retrait de la Terre de Couvrigny, vendue par Jacques du Merle, frère de son mari. Etant veuve, elle transigea, le 19 Janvier 1620, avec son fils aîné. Elle eut pour enfans :

1. Louis, qui suit;
2. Et Ravend, auteur de la branche des Seigneurs *des Fourneaux*, rapportée ci-après.

XI. Louis du Merle, Ecuyer, Seigneur de Couvrigny, transigea avec son frère sur son partage, le 20 Mai 1618; lui fit un remboursement le 8 Décembre 1620; transigea encore avec lui le 22 Mai 1624, par Sentence du Lieutenant Général de Falaise; reçut des aveux comme Seigneur de Couvrigny, les 14 Mai 1620, le 15 Janvier 1624 & 6 Juillet 1631; fit cession de ses biens à ses enfans le 16 Juin 1648, & s'accorda avec Brandelis, son neveu, le 29 Décembre 1654. Il avoit épousé, le 7 Octobre 1619, *Charlotte de Marguerit*, fille de *Jean*, Seigneur du Bu, Soignolles & Guibray, Avocat Général au Parlement de Rouen, & de *Marie des Rotours*. Leurs enfans furent :

1. Jean, qui suit;
2. Et Augustin, auteur de la branche des Seigneurs de *Préaux*, rapportée ci-après;

XII. Jean du Merle, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Couvrigny, de Norrey, de Saint-Pierre, de Saint-Martin-du-Bû, des Fourneaux, du Coudray & de la Trinité-de-Falaise, épousa, 1o le 10 Juin 1651, *Charlotte de Fribois*, veuve de *Nicolas de Paulmier*, Ecuyer, Seigneur des Castelets, & fille de *Louis de Fribois*, Seigneur & Patron des Authieux, & de *Marie de Guerville*; & 2o *Catherine le Georgellier*, dont il n'eut point d'enfans. Du premier lit il eut :

1. François, âgé de 10 ans en 1666;
2. Et Françoise, qui mourut en 1736, femme de *Robert des Landes*, Seigneur de Crèvecœur, & mère d'un Conseiller au Parlement de Rouen.

BRANCHE des Seigneurs de Préaux.

XII. Augustin du Merle, Seigneur de Préaux (second fils de Louis, & de *Charlotte de Marguerit*, a épousé *Madeleine de Gaalon*, dont il eut :

1. Jacques, Curé de Crouay, au Diocèse de Bayeux;
2. Et Augustin, qui suit.

XIII. Augustin du Merle, IIe du nom, Seigneur de Préaux, s'est marié avec *Anne Flambard*, dont il a eu :

Quatre fils;
Et deux filles, tous vivans en 1736.

BRANCHE des Seigneurs des Fourneaux.

XI. Ravend du Merle, Ecuyer, Seigneur des Fourneaux (second fils de Jacques, & de *Jeanne le Héricy)*, a épousé, le 12 Juillet

1620, ***Françoiſe le François,*** fille de ***Pierre,*** Seigneur de Saint-Nicolas, & de ***Françoiſe de Guerpel.*** Il en eut:

XII. Brandelis du Merle, Seigneur de Brieux, Election de Falaiſe, qui obtint acte de la repréſentation de ſes titres de Nobleſſe avec le Seigneur de ***Couvrigny,*** ſon couſin, devant M. de Marle, Intendant d'Alençon, le 1er Janvier 1666; il étoit alors âgé de 35 ans. De ***Catherine des Rotours***, ſa femme, il a eu:

Un fils, nommé François, âgé de 15 ans, en 1666;
Et cinq filles.

BRANCHE *des Seigneurs* du Boisbarbot.

VII. Jean du Merle, dit *le Jeune,* Ecuyer, Seigneur du Boisbarbot, de Vaux & d'Ecorches (fils puîné de Foulques, IIe du nom, & de ***Marie de Mathefelon***), épouſa, le 11 Février 1474, ***Marie le Conte,*** fille de ***Jean le Conte,*** Seigneur de Nonant, du Blanc-Buiſſon, de Saint-Aubin & de Servières, & de ***Robine de Rivel.*** De ce mariage vinrent:

1. Jean, qui fuit;
2. Et Antoinette, femme de *Nicolas de Mailloc.*

VIII. Jean du Merle, Seigneur du Boisbarbot & du Blanc-Buiſſon, fit hommage de cette dernière Seigneurie, mouvante de celle du Merlerault, à *Jean d'Eſtouteville,* Chevalier, Seigneur de Moyon, ſon couſin, le 18 Mai 1505. Il avoit épouſé, le 21 Novembre 1503, ***Jeanne le Seſne,*** Dame de la Broſſe, fille d'***Antoine,*** Seigneur de Menilles & de la Gadelière, dont il eut:

1. Jacques, qui ſuit;
2. Et Françoise, qui s'eſt mariée, le 19 Janvier 1527, à *Benoît d'Orbec.*

IX. Jacques du Merle, Seigneur du Boisbarbot, du Blanc-Buiſſon, de la Broſſe & des Planches, produiſit ſes titres de nobleſſe devant les Elus de Bernay, le 9 Novembre 1540. Il eſt qualifié ***Chevalier & Capitaine de l'arrière-ban des Nobles du Bailliage*** dans un Arrêt de la Cour des Aides de Rouen, le 5 Novembre 1556, & l'étoit encore en 1562. Il avoit épouſé, par contrat du 10 Avril 1528, ***Gabrielle d'Aché,*** fille de ***Jean,*** Seigneur de Serquigny & de Marbeuf, & de ***Madeleine d'Orbec.*** De ce mariage vint:

X. Jacques du Merle, IIe du nom de ſa branche, Seigneur du Boisbarbot, du Blanc-Buiſſon, Baron de Bellou, des Planches & de Couvrigny, qui fut nommé Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel le 14 Juin 1570, & en prit la qualité dans l'hommage qu'il rendit au Roi pour la Terre du Boisbarbot, le 11 Février 1577. Il fut Gentilhomme ordinaire de la Chambre de S. M. en 1571, Lieutenant de la Compagnie de 50 hommes d'armes du Comte de Tillières en 1587, & Commandant dans la ville de Liſieux en 1593. De ſon mariage, accordé le 5 Janvier 1565, avec ***Françoiſe le Gris,*** Dame de Laurigny, fille de ***Pierre le Gris,*** Baron d'Echauffour, & de ***Jeanne de Thieuville,*** Dame Châtelaine de Tollevaſt, de Sainte-Croix & de Montfiquet, il eut entr'autres enfans:

1. Jean, qui fuit;
2. Un autre garçon, Prêtre & Chanoine;
3. Et Adrienne, qui s'eſt mariée, le 3 Février 1588, à *Charles de Leſenerac,* Seigneur du Bouillon.

XI. Jean du Merle, Chevalier, Seigneur du Blanc-Buiſſon, des Planches, du Boisbarbot, de la Motte, du Colombier, du Grand & du Petit-Beauvilliers, Capitaine d'une Compagnie de 50 Chevaux-Légers, par commiſſion du 21 Juillet 1622, fit hommage au Roi de ſa Terre du Blanc-Buiſſon, mouvante, pour un quart de plein fief de ***Haubert,*** de la Châtellenie de Breteuil, le 1er Juin 1604; eut acte de la repréſentation de ſes titres de Nobleſſe des Commiſſaires du Roi en la Généralité d'Alençon les 7 & 27 Mars 1641, & vivoit encore le 20 Mai 1647. Il avoit épouſé, par contrat du 24 Septembre 1600, ***Louiſe d'Orbec,*** fille aînée & héritière de ***Jean,*** Baron ***d'Orbec*** & de Bienfaite, Seigneur de Beauvais & du Pleſſis, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de ***Catherine de l'Hopital-Choiſy.*** Leurs enfans furent entr'autres:

1. Jean, qui fuit;
2. Charles, auteur de la branche des Seigneurs de *Laurigny,* rapportée ci-après;
3. Jacques, Prieur de Saint-André, Docteur de Sorbonne;
4. Gabrielle, qui s'eſt mariée à ***Laurent de Bellemare,*** Seigneur de Duranville;
5. Et N... du Merle, qui a épouſé ***Gaſpard Erard,*** Marquis de Montreuil & d'Echauffour, dont poſtérité. Voy. ERARD.

XII. Jean du Merle, Baron d'Orbec & du Pleſſis, qualifié ***noble Seigneur,*** né en 1603,

héritier en partie de sa mère, suivant une Sentence du Bailliage d'Orbec, le 25 Juin 1631, étoit mort en 1651. Il avoit épousé, en 1643, *Françoise Regnier*, nommée tutrice de ses enfans, par Sentence des 16 & 17 Mars 1651, & en eut la garde noble sur la démission du Maréchal *de l'Hopital*, le 20 Mai suivant. De son mariage vinrent :

1. Benjamin, qui suit;
2. Jean, auteur de la branche des Seigneurs d'*Auval*, rapportée ci-après ;
3. & 4. Claude & Léonor, celui-ci Curé de Saint-Germain, près d'Orbec;
5. Et Louise.

XIII. Benjamin du Merle, Seigneur du Blanc-Buisson & du Boisbarbot, élevé Page du Roi en 1657, transigea sur son partage avec Jean du Merle, son frère, le 24 Février 1671. Il demeuroit en la paroisse de Marainvilliers, Election de Bernay, lorsqu'il eut acte de la représentation de ses titres de noblesse avec ses frères & cousins, devant M. de Marle, Intendant d'Alençon, le 1er Novembre 1667. Il avoit épousé, par contrat du 18 Juin 1658, *Adrienne de Foucques*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur de la Pillette, Conseiller du Roi, Lieutenant Civil & Criminel de la Vicomté d'Orbec, & de *Marguerite Bourgoin*. Ils eurent :

1. Pierre, qui suit ;
2. Et une fille.

XIV. Pierre du Merle, Seigneur de Beauvilliers, né au mois de Juillet 1666, épousa, le 2 Novembre 1700, *Anne-Elisabeth de Bellemare*, dont il eut :

1. Benjamin, né le 14 Décembre 1702;
2. Gabriel-Joseph, né le 18 Août 1705, Cornette dans le Régiment des Cuirassiers en 1742 ;
3. Françoise-Louise, qui s'est mariée, le 7 Janvier 1725, avec *Jacques Aupoix*, Ecuyer, Seigneur de Mervilly. Voy. AUPOIX ;
4. Et Dorothée.

*BRANCHE des Seigneurs d'*Auval.

XIII. Jean du Merle, Seigneur du Blanc-Buisson & d'Auval (second fils de Jean du Merle, & de *Françoise Regnier*), fut maintenu dans sa Noblesse par Ordonnance du Commissaire départi dans la Généralité d'Alençon, du 10 Novembre 1667. Il épousa, le 28 Janvier 1672, *Esther-Marie-Louise de Chaumont*, fille d'*Henri*, Seigneur de Lecques, &c., & de *Louise de Bouquetot*. Il en eut :

1. Léonor-Jean, qui suit;
2. N.... du Merle, qui n'étoit pas nommé le 1er Novembre 1667 ;
3. & 4. François-Charles & Jean-François;
5. Et Marie-Louise, baptisée en la Paroisse de Breteuil, Diocèse d'Evreux, le 21 Avril 1677, qui fut reçue à Saint-Cyr le 27 Octobre 1687.

XIV. Léonor-Jean du Merle, Seigneur d'Auval, Enseigne des Vaisseaux du Roi, Lieutenant d'une Compagnie Franche de la Marine au Département de Calais & Chevalier de Saint-Louis, épousa, le 3 Septembre 1717, *Antoinette-Elisabeth-Catherine-Françoise de Grouchy*, dont il eut :

1. Jean-François, Ecuyer, Seigneur d'Auval, né le 27 Janvier 1719 ;
2. Et Marie-Elisabeth, née le 18 Février 1721.

BRANCHE des Seigneurs de Laurigny *& de* la Salle.

XII. Charles du Merle, Chevalier (second fils de Jean, & de *Louise d'Orbec*), qualifié *noble Seigneur, Chevalier*, Seigneur du Boisbarbot, du Plessis, du Pré, du Coudray, de Saint-Germain, de la Campagne & de Laurigny, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes du Maréchal d'Estrées en 1646, & Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi en 1665, demeuroit en la Paroisse de Saint-Pierre-du-Mesnil, Election de Bernay, lorsqu'il eut acte de la représentation de ses titres de noblesse avec ses neveux, devant M. de Marle, Intendant d'Alençon, le 1er Novembre 1667. Il avoit épousé, par contrat du 20 Avril 1646, *Catherine Feydeau* fille de *Pierre*, Seigneur de Vaugien, Conseiller au Parlement de Paris, & de *Catherine Vivien*. Il en eut :

1. François-Annibal, qui suit ;
2. Pierre, auteur de la branche des Seigneurs *du Plessis*, &c., rapportée ci-après ;
3. Louis-César, Chevalier de Malte, où il est mort au mois de Juillet 1696 ;
4. Et Françoise, qui s'est mariée 1° à N.... *Pétré*, Seigneur de Sougland, en Thiérache; 2° à *Augustin d'Aubourg*, Seigneur de la Bove, près de Soissons; & 3° en 1709, à *Henri de l'Estendart-Bully*, Seigneur d'Angerville, dont elle fut la seconde fem-

me. Elle mourut ſans enfans, à Montreuil-ſur-Mer, le 30 Avril 1731.

XIII. François-Annibal du Merle, Seigneur de Laurigny & du Blanc-Buiſſon, né le 5 Juillet 1648, reçu Page du Roi dans ſa Petite Ecurie en 1665, ſervit enſuite dans les Mouſquetaires pendant 5 ans, fit la campagne de Hollande, paſſa le Rhin & ſervit en qualité d'Aide de Camp du Chevalier de Fourilles, à la bataille de Fleurus. Il épouſa, 1° le 20 Décembre 1682, *Michelle d'Abancourt*, fille de *Louis*, Seigneur de Vadancourt, de Longchamp, &c., Lieutenant de Roi au Gouvernement de Saint-Quentin, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & de *Marie du Breuil*; 2° en 1704, *Marie de Monchy*, fille de N... *de Monchy*, Seigneur d'Angivillers; morte ſans enfans; & 3° *Marie-Thérèſe Soufflot*, fille de *Michel Soufflot*, Secrétaire du Roi; morte auſſi ſans enfans en 1708. Du premier lit eſt iſſu entr'autres enfans :

XIV. Charles du Merle, Seigneur du Blanc-Buiſſon, de la Salle, du Bois-Gouet, de la Bénardière & de Neuvillette, Patron de Saint-Pierre & de Saint-Clair-du-Ménil, né en 1689. Il épouſa, le 10 Août 1725, *Marie-Madeleine Gouhier*, fille d'*Adrien*, Seigneur & Patron de Freſnai-le-Samſon, du Meſnil-en-Roiville, &c., & de *Marie-Madeleine d'Eſcorches*. Leurs enfans furent :

1. François-Annibal, né le 3 Juin 1726, reçu Page du Roi dans ſa Petite Ecurie, le 17 Mars 1729 ;
2. Jean-Jacques-Pierre, baptiſé le 28 Août 1728 ;
3. Charles-Gabriel, baptiſé le 29 Novembre 1731 ;
4. Autre Charles-Gabriel, baptiſé le 1er Novembre 1732 ;
5. Marie-Henriette, baptiſée le 8 Juillet 1727 ;
6. Léonore-Charlotte-Marie-Henriette, baptiſée le 19 Septembre 1729 ;
7. Marie-Madeleine-Anne-Louise, baptiſée le 25 Novembre 1730 ;
8. Marie-Marguerite, baptiſée le 16 Mai 1735 ;
9. Et Madeleine-Françoise, baptiſée le 19 Novembre 1736.

BRANCHE des Seigneurs du Plessis *& de* Saint-Germain.

XIII. Pierre du Merle, Ecuyer (ſecond fils de Charles, & de *Catherine Feydeau)*, fut Seigneur du Pleſſis & du Blanc-Buiſſon, épouſa, en 1688, *Marie Gabrielle de Nocé*, fille de *Charles*, Seigneur de Fontenay & de la Chapelle-Feſnel, Sous-Gouverneur du Duc de Chartres, & de *Marie le Roy de Gomberville*. Leurs enfans furent :

1. Claude, qui ſuit ;
2. Et Anne-Dorothée, qui s'eſt mariée, en 1707, au Seigneur *du Bois de Laval*.

XIV. Claude du Merle, Seigneur du Pleſſis & de Saint-Germain, épouſa, le 15 Juin 1717, *Marie-Anne Verzure*, fille de *Jean Verzure*, qualifié *Noble Génois*, dont :

Pierre, qui ſuit ;
Et deux filles.

XV. Pierre du Merle, Ecuyer, Seigneur du Pleſſis & de Saint-Germain, né le 10 Juin 1722, a été reçu Page du Roi dans ſa Petite Ecurie, le 22 Mars 1737. (Nous ignorons l'état actuel de toutes ces branches, faute de *Mémoire*.)

Les armes : *de gueules, à trois quintefeuilles d'argent*.

MERLE de la GORCE, ancienne Nobleſſe de la Sénéchauſſée de Nîmes, en la Province de Languedoc, qui a formé un grand nombre de branches & de rameaux.

I. On trouve noble Pierre de Merle, Ier du nom, Damoiſeau, Seigneur de Corneirettes, de la Baume, & Co-Seigneur du Château & du Mandement de Naves, au Diocèſe d'Uzès, qui vivoit en 1370, & eut pour fils noble Raymond, qui ſuit, ainſi qu'il eſt prouvé par un acte du 3 Avril 1391.

II. Noble Raymond de Merle, Seigneur de la Roche, Chazeaux & autres lieux, accepta l'hommage qui lui fut rendu par noble Jean de Verfeuil, le 17 Septembre 1410 : il y eſt qualifié *Chevalier*, & alors cette qualité étoit un grade de nobleſſe qui illuſtroit. Il fut père de

1. Pierre, qui ſuit ;
2. Et Catherine, qui s'eſt mariée avec *Guillaume de la Baume*, Seigneur de Caſteljau.

III. Pierre de Merle, IIe du nom, Seigneur d'Alteyrac & de Sénéchas, qui donna, à nouvel acapt, un certain bois, appelé *Longuefeuille*, à noble Pons de Sarraſin, par acte du 31 Juillet 1459. Il accepta l'hommage de Jean de Verfeuil, le 20 Novembre 1461, & rendit lui-même hommage au Vicomte de

Polignac, ainſi qu'au Seigneur de Randon, le 26 Septembre 1470. Il eut pour enfans:

1. Jean, qui fuit;
2. Et Antoine, rapporté après ſon aîné.

IV. Jean de Merle, Seigneur de la Baume, d'Alteyrac & de Sénéchas, &c., reçut diverſes reconnoiſſances, qui lui furent conſenties par des habitans du Mas-d'Arbous, le 4 Janvier 1497, & accepta l'hommage que lui rendit Antoine de Verfeuil, le 21 dudit mois de Janvier même année. Il épouſa noble *Simonne de Solages*, dont il eut:

1. Claude, qui fuit;
2. Et Louise, aînée de ſa Famille, Dame de la Baume, d'Alteyrac & de Sénéchas, qui a épouſé, vers l'an 1520, *Louis de Molette*, Chevalier, Seigneur de Morangiès, auquel elle porta les terres ci-deſſus. Elle teſta, le 15 Décembre 1543, en faveur de *Claude de Molette*, ſon fils, duquel deſcend le Comte *de Morangiès*, l'un des Seigneurs, Barons de Tour, du Gévaudan, Maréchal des Camps & Armées du Roi.

V. Claude de Merle, Seigneur de la Baume, de Sénéchas & d'Alteyrac, fut ſous la tutelle de ſa mère, lorſqu'elle rendit hommage au Baron de Randon & de Montlaur en 1503. Il tranſigea, le 17 Janvier 1513, avec Euſtache d'Agrain des Ubas, & mourut peu après ſans poſtérité.

BRANCHE
établie en Vivarais, ſous le nom de la Gorce.

Cette branche, qui a toujours ſoutenu la nobleſſe de ſon origine, tant par ſes alliances & ſes ſervices militaires non interompus, que par la poſſeſſion de belles Terres qu'elle a (notamment la Baronnie de *la Gorce*, conſidérable par ſon étendue, le nombre de ſes Vaſſaux, & illuſtre par l'entrée qu'elle donne aux Etats du pays parmi la haute Nobleſſe), a pour auteur :

IV. Noble Antoine de Merle, Ier du nom, Ecuyer (ſecond fils de Pierre, IIe du nom), qui épouſa, avant 1550, *Marguerite de Virgille*, fille d'*Antoine de Virgille*, & fit ſon Teſtament le 2 Mars 1555, dans lequel il fait mention de ſes enfans, ſavoir :

1. Mathieu, qui fuit;
2. & 3. Antoine & François, tous les trois en âge de minorité, qualifiés *Nobles*, & n'ayant pas encore porté les armes. Antoine eſt qualifié *Ecuyer* dans un Arrêt du 27 Février 1585, rendu au Parlement de Touloſe, & François fut Gouverneur de Malzieu, ainſi qu'il paroît par une Lettre d'Henri, Prince de Condé, écrite en 1576 à Mathieu de Merle, dans laquelle il eſt fait mention de celle que Monsieur, frère unique du Roi, écrivoit audit François de Merle, Gouverneur de Malzieu.

V. Mathieu de Merle, connu dans l'Hiſtoire ſous le nom de *Capitaine Merle*, Baron de la Gorce & des Etats particuliers du Vivarais, Comte de Bouls, Seigneur de Salavas, de Chames, de Leyris, &c., qualifié *Monſeigneur*, dans un acte de 1575, acheta, le 28 Juin 1581, la Terre de *la Gorce* de Jean d'Apcher, Chevalier de l'Ordre du Roi. Il fut Capitaine en Chef des Chevaux-Légers, grade qui équivaloit (à ce qu'on croit), à celui de Lieutenant Général de nos jours. Le Roi de Navarre ſe l'attacha, & le mit au nombre de ſes Gentilshommes, par Brevet du 28 Avril 1578. Il fut fait Gouverneur de la ville d'Iſſoire, en Auvergne, en 1575, de celle de Mende & du Pays de Gévaudan, en 1580, avec pouvoir de faire la guerre : ce qui le conſtituoit Général dans cette partie, en recevant les ordres immédiatement du Roi de Navarre, ayant ſous lui les Capitaines Gondin & de Pourcairès qui faiſoient les fonctions de Maréchaux de Camp, & qui étoient gens de naiſſance ; un Contrôleur ; un Commiſſaire des Guerres, & un Receveur ou Tréſorier pour le paiement des Gendarmes, Chevaux-Légers, Gens de pied & Arquebuſiers, tant à pied qu'à cheval, qui compoſoient le corps de Troupes, dont le commandement lui avoit été confié, & auquel la Nobleſſe de ſon Gouvernement & un nombre d'autres ſe joignirent. Il réduiſit dans une même année 18 Villes, Châteaux & Fortereſſes, qu'il prit, en partie en les aſſiégeant, & les autres d'aſſaut, malgré la rigueur des ſaiſons. Sa bravoure & ſes exploits brillans lui attirèrent la jalouſie de beaucoup de perſonnes, ſans en excepter même ceux de ſon Parti, qui, voulant inquiéter ſes hoirs, firent agir M. le Procureur Général en la Chambre des Comptes de Montpellier, pour leur faire rendre compte de l'ordre qu'il avoit tenu dans ſon Gouvernement; mais Henri IV, en ayant été informé, impoſa ſilence, & déclara qu'il ſe ſouvenoit du pouvoir qu'il avoit alors donné au

Sieur de Merle & des fervices qu'il avoit rendus. Il rappela fes aveux précédens, par lefquels ce Prince reconnut qu'il s'étoit comporté en toutes chofes comme un bon & fage Gouverneur, fuivant les droits & devoirs de la guerre & les Ordonnances militaires. Il fit fon teftament en 1583, où il eft fait mention d'Antoine & de François de Merle, fes frères, & mourut la même année. Il avoit époufé, le 20 Octobre 1576, *Françoife d'Auzolles*, fille de noble *Guyot d'Auzolles*, Seigneur de Serre, & de *Françoife de la Rochette*. De ce mariage vinrent :

1. Hérail, qui fuit ;
2. Et Marie, qui fut femme de *Louis de Barjac*, Seigneur de Vals, qui defcendoit de l'illuftre Maifon *de Châteauneuf de Randon*.

VI. Hérail de Merle, Baron de la Gorce & des Etats particuliers du Vivarais, Seigneur de Salavas, de Leyris, &c., dénombra au Roi fes Terres en 1590, par le miniftère de noble Antoine de Beaumont, Seigneur de Sivergue, fon tuteur, dans lequel dénombrement ledit Hérail, ainfi que feu Mathieu, fon père, font rappelés & qualifiés *nobles*. Il fut un des plus braves Capitaines de fon tems, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi ; en 1614, Capitaine d'une Compagnie, de 100 hommes d'armes, par commiffion du 13 Février 1621 ; rejoignit le Roi au fiège de Montauban, la même année, où il fervit avec diftinction contre les Rebelles du Languedoc, qui lui tendirent une embufcade à fon paffage d'Aigues-Mortes à Arles, d'où il s'échappa avec tant de valeur, que fa fuite ayant péri, lui feul paffa au milieu de 60 hommes, après avoir bleffé deux ou trois des ennemis & reçu quatre bleffures. De retour en Vivarais il affifta à l'entreprife formée fur Barjac, qui tenoit pour les Réformés, & après avoir donné en plufieurs occafions des preuves de fon zèle pour la Religion & pour fon Prince, il mourut de fes bleffures les armes à la main. Il avoit époufé, le 11 Mars 1609, *Anne de Balazuc de Montréal*, (iffue des fameux Barons *de Balazuc*, qui étoient déjà illuftres du tems des Croifades.) Leurs enfans furent :

1. Henri, qui fuit ;
2. Marie, qui s'eft alliée avec *Amé de Chalendar de la Motte*, Seigneur de Chantrezac, Syndic Général de la Province de Languedoc ;
3. Et Jacqueline, qui fut femme de *Jean de Bonas*, Seigneur de Chauffy & de Concoules.

VII. Henri de Merle, Baron de la Gorce & des Etats particuliers du Vivarais, Vicomte de Bouls, Seigneur de Salavas, qualifié *haut & puiffant Seigneur* dans un dénombrement qu'il fournit, en 1681, de fa Terre de Salavas à la Ducheffe de Joyeufe, fut tenu fur les fonds de baptême par *Henri de Montmorency*, frère de *Charlotte*, femme d'Henri de Bourbon, Prince du Sang, auxquels il avoit l'honneur d'appartenir au IVe degré. Il fut Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes du Régiment de la Reine-Mère, par commiffion du 25 Juin 1643 ; fervit tant en Allemagne qu'en Flandre ; fut dangereufement bleflé au fiège de Rothweil, & peu de tems après fait prifonnier à Tuttlingen & à Mellingen. Il eut foin, pendant les troubles arrivés de fon tems dans le Vivarais, de faire garder la tour fituée fur la rivière l'Ardèche, dans fa Terre de Salavas, qui étoit un pofte de conféquence pour la fureté du pays. Le Château de Salavas fut le feul lieu qui s'oppofa & arrêta pendant huit jours l'armée du Duc de Rohan : ce qui donna le tems aux Troupes du Roi de reconnoître les forces de l'ennemi ; ce Château fut entièrement pillé, démoli & abattu : ce qui caufa une perte de plus de 60,000 livres à la Maifon de Merle de la Gorce ; mais *Guillaume de Balazuc*, furnommé *le Brave Montréal*, aïeul maternel dudit Henri, ayant fait fon teftament, après le fiège de Salavas, lui fubftitua tous fes biens, à la charge de joindre à fon nom celui de *Montréal*, ce qui prouve combien il eftimoit le nom de fon petit-fils, puifqu'il n'ofa pas lui impofer de porter fon nom feul, quoiqu'il fut un des plus grands Seigneurs de la Province du Languedoc. Henri avoit époufé, le 31 Octobre 1645, *Lucrèce Pape de Saint-Alban* (qui defcendoit du célèbre *Guy Pape*), dont vinrent :

1. Henri, qui fuit ;
2. Gaspard, dit *le Chevalier de la Gorce*, Capitaine au Régiment de Caftries, qui fut tué à la prife de Girone en 1684 ;
3. Hérail, Chanoine & Viguier de la Cathédrale de Viviers, qui eft une des principales Dignités de ce Chapitre ;
4. Lucrèce, qui fut femme de *Jean de Chapelain*, Seigneur d'Iffenge & de Layre, aïeul maternel de feu *Jean de Grégoire*, Ba-

ron de Saint-Sauveur, Ecuyer de M. le Dauphin (dont la femme eſt actuellement Sous-Gouvernante des Enfans de France); de l'Evêque de Bazas; du Chevalier *de Saint-Sauveur*, Maréchal de Camp des Armées du Roi, Lieutenant en chef des Brigades de ſes Gardes du Corps, & de *Vital-Auguſte de Grégoire*, Marquis de Nozières, Colonel du Régiment de Flandre, lequel s'eſt marié, par contrat ſigné le 15 Mars 1760, & célébration le 17 du même mois, à *Françoiſe-Marie Terray de Roſières*, préſentée au Roi le 24 Avril ſuivant, fille de *Pierre*, Seigneur du Comté de la Motte & de Tilly, en Champagne, Procureur Général de la Cour des Aides, & de *Renée-Félicité le Nain*; cette dernière, ſœur de l'Intendant de Moulins, & fille de *Jean le Nain*, VIIe du nom, Intendant du Languedoc, & de *Thècle-Félicité Bidal d'Asfeld*, nièce de feu M. le Maréchal *d'Asfeld*;

5. Marie, qui s'eſt alliée à *Urbain du Mas*, Seigneur de Cultures-le-Faux, dont le fils, N... *du Mas*, a été Page du Roi dans ſa Grande Ecurie;
6. Et Olympe-Françoise, qui s'eſt mariée à *Pierre Durand*, Chevalier, Seigneur de Pont-au-Jard, duquel elle a eu deux filles: l'aînée a épouſé 1° le Marquis de Rouſſet, Chevalier d'honneur au Parlement de Grenoble; & 2° le Marquis *d'Agoult*; & la cadette s'eſt mariée, en 1716, avec *Alphonſe de Calvière*, Chevalier, Baron de Vézénobres & de Boucoiran, dont elle a eu un fils & trois filles: l'aînée a épouſé, en Novembre 1733, *Charles-François de Calvière*, ſon couſin au Ve degré. Voy. CALVIÈRE (de). La cadette, *Anne-Marie-Joſèphe de Calvière*, s'eſt mariée, le 30 Août 1746, à *Jean-Henri Duſeſq*, Chevalier, Marquis de Sumène, dont elle a eu poſtérité; & la troiſième, *Madeleine de Calvière de Boucoiran*, s'eſt alliée, le 25 Août 1755, à *Charles-Philippe d'Armand*, Marquis de Blacons, &c., dont elle a eu des enfans. Voy. ARMAND ou d'ARMAND de FOREST de BLACONS.

VIII. Henri de Merle, IIe du nom, Baron de la Gorce & des Etats particuliers du Vivarais, rendit hommage au Roi, en 1691, de cette Baronnie, & fut maintenu dans ſon *ancienne nobleſſe*, par Jugement de l'Intendant de Languedoc, du 10 Janvier 1698. Il fut d'abord Capitaine d'une Compagnie de 50 hommes de pied au Régiment de Caſtries, par commiſſion du 1er Mars 1674, puis Colonel d'un Régiment de Milice en 1695, & fut tué, pour le ſervice du Roi, à l'avant-garde des Troupes commandées pour attaquer les Camiſards à Vagnas, en 1703, ayant auparavant empêché ces bandits de pénétrer plus avant dans le Vivarais. Il avoit épouſé, en 1691, *Anne de Novi*, de la ville de Nîmes (tante de *Suſanne de Novi*, qui a épouſé *Jean-François de Rochemore*, IIe du nom, Baron d'Aigremont, &c., dont elle a eu poſtérité. Voy. ROCHEMORE ou ROCHEMAURE). La Baronne *de la Gorce* a eu pour enfans:

1. Mathieu, qui ſuit;
2. Et Guy-Joseph, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après.

IX. Mathieu de Merle, IIe du nom, Baron de la Gorce & des Etats particuliers du Vivarais, Vicomte de Bouls, Seigneur de Salavas, &c., témoigna ſon zèle à l'occaſion des ordres qu'il reçut, le 4 Juillet 1709, du Duc de Roquelaure, Commandant en chef en Languedoc, par leſquels il le prioit de ramaſſer auprès de lui le plus qu'il pourroit de ſes amis, vaſſaux & habitans de ſes Terres, afin de tomber ſur les Camiſards qui pourroient paſſer dans ſes cantons. Il épouſa, le 2 Octobre 1719, *Marguerite-Claude Guyon*, fille de *Louis-Charles*, Chevalier, Seigneur de la Chevalerie, Colonel d'Infanterie, Chevalier de Saint-Louis, Commandant des Ville & Citadelle de Pont-Saint-Eſprit, & de *Marguerite Piniot de Puychenin*; & ſœur aînée de *Louis-René Guyon de la Chevalerie*, qui fut tué, en 1743, à la bataille de Dettingen, étant Enſeigne à pique au Régiment des Gardes Françoiſes. Mathieu de Merle mourut le 24 Juillet 1725, & ſa veuve, la Baronne *de la Gorce*, s'étant trouvée à Largentière en 1742, lors de la tenue des Etats particuliers du Vivarais, MM. de l'Aſſemblée lui firent une députation pour la complimenter, ainſi qu'il eſt d'uſage de le faire à l'égard des femmes des Barons du pays, lorſqu'elles ſe rencontrent dans les lieux de la tenue deſdits Etats. De ce mariage ſont iſſus:

1. Louis-Charles, qui ſuit;
2. Et Henriette-Julienne, qui fut femme de *Jean-Baptiſte de Hautefort*, Vicomte de Leſtrange, &c., Capitaine au Régiment de Condé, Infanterie, & Chevalier de Saint-Louis. Voy. HAUTEFORT, branche des Seigneurs de *Leſtrange*.

X. Louis-Charles de Merle, Baron de la

Gorce & des Etats particuliers du Vivarais, Vicomte de Bouls, Seigneur de Salavas & de la Terre de Vallon, par acquiſition qu'il en a faite, le 26 Novembre 1747, des héritiers du feu Comte *de Vallon*, a été Page de la Petite Ecurie du feu Roi, le 1[er] Avril 1736, après avoir fait ſes preuves de nobleſſe à cet effet, & eſt entré, en 1739, par ordre de S. M. dans le Régiment d'Anjou, Cavalerie, où il a été fait Capitaine; il s'eſt retiré, en 1745, à cauſe de ſa mauvaiſe ſanté, avec l'agrément de la Cour. Il a épouſé, le 8 Février 1744, *Anne-Urbaine de Grimoard de Beauvoir du Roure* (*a*), arrière-petite-fille de *Scipion*, Comte du Roure, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général de la Province du Languedoc & des Armées de S. M., & fille de feu *Ange-Urbain*, Marquis du Roure, Brigadier des Armées du Roi, Gouverneur des Ville & Citadelle de Pont-Saint-Eſprit, & de *Marie-Louiſe le Gagneur de Sénonville*. De ce mariage vinrent :

1. Louis-Scipion-Jean-Baptiste-Urbain, qui suit;
2. Adélaïde-Victoire, née le 29 Juin 1748, Chanoineſſe - Comteſſe de Neuville, en Breſſe, ſur les preuves faites de ſa nobleſſe tant du côté paternel que maternel, ſuivant ſon Brevet du 4 Juillet 1763. Elle s'eſt mariée depuis avec *Claude de Roche*, Chevalier, Seigneur de la Motte, ci-devant Major du Régiment de Condé, Chevalier de Saint-Louis;
3. Olympe-Amédée, née le 7 Octobre 1749, appelée *Mademoiſelle de Vallon*, auſſi brevetée Comteſſe audit Chapitre de Neuville, qui eſt morte Penſionnaire, en 1766, chez les Dames Maltoiſes de Saint-Dolus en Quercy;
4. Et Charlotte-Antoinette, née le 20 Janvier 1753, appelée *Mademoiſelle de Salavas*.

XI. Louis-Scipion-Jean-Baptiste-Urbain de Merle, appelé *le Comte de la Gorce*, Seigneur de Vallon & de Salavas, ſubſtitué à la Terre & Baronnie de la Gorce, né le 24 Octobre 1745, reçu Page du feu Roi dans ſa Petite Ecurie, le 1[er] Juillet 1758, ſur ſes preuves de nobleſſe faites devant le Juge d'armes de France, enſuite Capitaine de Cavalerie au Régiment du Commiſſaire-Général, eſt entré aux Etats Généraux de Languedoc en 1770, en qualité de premier Envoyé de la Nobleſſe, repréſentant M. le Prince de Conty, Comte d'Alais, &c. (Ses preuves de nobleſſe pouſſées beaucoup au-delà de ce qui eſt preſcrit par les nouveaux Réglemens, ont été rapportées par M. l'Archevêque de Toulouſe & admiſes par une délibération unanime par tous les Ordres deſdits Etats.) Il a obtenu, en Octobre 1780, le rang de Lieutenant-Colonel, & eſt Chef d'Eſcadrons audit Régiment du Commiſſaire-Général. Il a épouſé, par diſpenſe de Rome, accordée, ſuivant la Lettre du Cardinal de Bernis, Miniſtre Plénipotentiaire du Roi auprès du feu Pape, le 9 Août 1769, *Anne-Charlotte de Hautefort*, ſa couſine germaine; du conſentement du Marquis *de Hautefort*, Chevalier des Ordres du Roi, & du Comte *de Hautefort*, Grand d'Eſpagne de première Claſſe, parens, & chef des nom & armes de ladite *Anne-Charlotte*, ſœur aînée de *Victoire de Hautefort*, qui s'eſt mariée à *Victor*, Baron *de Montolieu*, Seigneur de Méjanes, &c., Colonel d'Infanterie & Chevalier de Saint-Louis. Le Comte *de la Gorce* a eu pour enfans :

1. Victor-Emmanuel, né le 6 Octobre 1770, appelé *le Marquis de la Gorce;*
2. Et Henriette-Julienne, née le 27 Août 1773, appelée *Mademoiſelle de la Gorce*.

SECONDE BRANCHE.

IX. Guy-Joseph de Merle de la Gorce (ſecond fils d'Henri, II[e] du nom, Baron de la Gorce & des Etats particuliers du Vivarais, & d'*Anne de Novi*), Chevalier de Saint-Louis & premier Capitaine des Grenadiers au Régiment Dauphin, a obtenu du feu Roi une gratification en conſidération de la manière diſtinguée avec laquelle il s'étoit comporté à la bataille de Fontenoy, & le Miniſtre de la Guerre lui écrivit à ce ſujet une Lettre des plus flatteuſes, le 21 Mai 1745. De ſon mariage, contracté le 27 Octobre 1725, avec *Marguerite de Grimoard de Beauvoir du Roure*, héritière de ſa branche, il a eu :

1. Joseph-François, qui ſuit;

(*a*) Elle avoit pour frère *Alexandre de Grimoard de Beauvoir*, Comte du Roure, Capitaine de Cavalerie & Chevalier de Saint-Louis, qui a épouſé la veuve du Lord *Tilney*, Comte & Pair d'Irlande, & fille de *Robert Knight*, Comte de Catherlough, Vicomte de Barrels, Baron de Luxborough de Sanhon, Pair d'Irlande (petite-fille, par ſa mère, du Lord *Saint-John*, Vicomte & Pair d'Angleterre), dont un fils.

2. Et Louis-René, dit *le Chevalier de la Gorce*, né le 21 Juin 1732, Lieutenant au Régiment de Flandre.

X. Joseph-François de Merle de la Gorce, Seigneur & Baron de Larnas, &c., né le 21 Juin 1730, Capitaine au Régiment Dauphin & Chevalier de Saint-Louis, eſt entré aux Etats de Languedoc en 1762, en qualité de Député de la Nobleſſe. (Ses preuves ont été portées beaucoup au-delà de ce que les Réglemens preſcrivoient alors : feu M. de Choiſeul, Archevêque d'Albi, en fit le rapport, & elles furent admiſes avec empreſſement & applaudiſſement par délibération unanime des Etats.) Il a épouſé, le 19 Mars 1771, *Madeleine de Pinha* (d'une Famille noble du Forez), de laquelle ſont iſſus des enfans en bas âge.

Les alliances de cette Famille ſont avec les Maiſons *de Hautefort*, *de Montmorency*, *de Grimoard de Beauvoir du Roure*, *de Polignac*, *du Pleſſis-Richelieu d'Aiguillon de Fronſac*, *de Moreton de Chabrillan*, *de Mailly-Nesle*, *Chapt de Raſtignac*, *Chaſteignier*, *d'Agoult*, *Tholon de Saint-Jalle*, *Goulaine*, *Vogué*, *de Calvière*, *de la Garde de Chambonnas*, de Bourbon-Busset, *de Belſunce*, *de Bonneval*, *de Talaru-Chalmazel*, *de Molette de Morangiès*, *de Grégoire de Saint-Sauveur*, *d'Armand de la Foreſt de Blacons*, *de Rivoire de la Tourette*, *de Rochemore*, &c.

Les armes : *coupé, au 1 de gueules, à l'épée d'argent, en pal, garnie d'or ; & au 2 échiqueté d'argent & de ſable*. Cri : Or sus fiert.

MERLES, en latin de Merula ou de Merulis, Famille qui ſubſiſtoit dès le XIIIe ſiècle dans le Beaujolois, le Forez & le Dauphiné. Elle eſt ſi ancienne, qu'on ne ſait ſi elle a donné ſon nom à une Forêt dans la Principauté de Dombes, ou ſi elle a pris ſon nom de cette Forêt même. La Branche de Merles, du Beaujolois, a poſſédé les Seigneuries de Rébé, de Chevenoux & de Varennes; celle du Dauphiné, la Seigneurie d'Aultanne : c'eſt de la dernière que ſont iſſus les Seigneurs de *Beauchamp*, qui paſſèrent du Buis à Avignon vers le milieu du XIVe ſiècle; cette branche ſubſiſte dans

Charles-Louis de Merles de Beauchamp, appelé *Comte* de Merles, Baron d'Ambert, ci-devant Chevalier de Malte & Lieutenant au Régiment de Conty, Infanterie, qui ſervit en Italie & à la bataille de Coni en 1744, Brigadier de Cavalerie, Ambaſſadeur de France à Lisbonne en 1757. Il a épouſé, en Février 1750, *Anne-Marie Peyrenc de Moras*, ſœur de *François-Marie Peyrenc de Moras*, ancien Contrôleur Général des Finances, & fille d'*Abraham*, qui mourut Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi & Chef du Conſeil de Madame la Ducheſſe de Bourbon, Douairière de Condé, & d'*Anne-Marie-Joſéphine de Fargès*. Il en a eu :

Anne-Marie de Merles de Beauchamp, qui a épouſé, le 27 Juin 1768, *Pierre-Paul Gilbert de Voiſins*, IIe du nom, Marquis de Villennes, &c., Préſident à Mortier au Parlement de Paris le 16 Juillet 1746, duquel elle a eu poſtérité. Voy. GILBERT de VOISINS.

Le Comte de Merles avoit pour frère Honoré-Louis de Merles de Beauchamp, auſſi Chevalier de Malte & Lieutenant au Régiment de Conty, lequel fut tué à la bataille de Coni, d'un coup de canon tiré de la ville, le 30 Septembre 1744.

Cette branche porte pour armes : *d'azur, à la bande d'argent, chargée de 3 merles de ſable, becqués & membrés d'or.*

La Branche de Merles de Rébé, établie en Beaujolois & dans la Principauté de Dombes, qu'on croit l'aînée des Seigneurs de *Beauchamp*, eſt éteinte depuis plus de 200 ans dans la Famille *de Faverges*; elle portoit : *d'or, à 3 merles de ſable*. (Voy. l'*Hiſt. de la Nobleſſe du Comtat Venaiſſin*, tom. II, p. 249 & ſuiv., & tom. IV, aux Addit., p. 636.)

MERLET, en Normandie, Elections de Carentan & de Conches : Famille noble, dont étoit Jeanne Merlet (fille de feu Pierre, Ecuyer, Seigneur de la Roche, & de feue *Renée de la Gonnivière*), qui s'eſt mariée, par contrat paſſé devant *David de la Roſe*, Tabellion Royal à Saint-Lô, & *Jacques Vaultier*, ſon Confrère, le 2 Décembre 1659, avec *Nicolas de Loucelles*, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Mauny, de Rouxeville, &c., dont elle fut la ſeconde femme, & en eut poſtérité. Voy. LOUCELLES. (Cette Jeanne Merlet fut mariée en préſence de Meſſire André Merlet, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, ancien Abbé Commendataire de l'Abbaye de Saint-Lô, ſon oncle, qui

lui donna 4,200 livres par fon contrat de mariage; d'André Merlet, Confeiller, Aumônier du Roi, Abbé Commendataire de Saint-Lô, & de Charles Merlet, Ecuyer, Seigneur de Saint-Denis, Bachelier en Théologie de la Faculté de Paris, probablement fes deux frères.)

C'eft ce que nous favons fur cette Famille, dont les armes font : *d'argent; au chef de geules, chargé de 3 coquilles d'or.*

MERLIERS de LONGUEVILLE (des), en Bretagne, au quartier de Fougeray, Evêché de Nantes. Les Commiffaires généraux Députés par le Roi pour la Réformation de la Nobleffe, rendirent, le 6 Mars 1671, un Arrêt, par lequel ils déclarèrent *noble* & iffu d'*extraction noble :*

Philippe-Emmanuel des Merliers, Ecuyer, Seigneur de Longueville (fils de Julien des Merliers, & de *Sufanne Thomas*, fon époufe). Il eut pour enfans :

1. Henri-Emmanuel, qui fuit;
2. Et Nicolas, Chevalier, Seigneur de Longueville, Gouverneur des Isles de l'Amérique, réfidant à Sainte-Lucie, Chevalier de Saint-Louis, qui vivoit en 1760, âgé de plus de 80 ans.

Henri-Emmanuel des Merliers, Ecuyer, Seigneur de Longueville, mourut en 1741. Il avoit époufé *Jeanne Gauthier*, morte en 1737, laiffant :

1. Sévère, né en 1726, Lieutenant au fervice de la Compagnie des Indes;
2. Henri-René, né en 1728, Abbé de Cheveneux;
3. Henriette-Marie, reçue à Saint-Cyr en 1733, & qui y eft Religieufe depuis 1747. Elle a fait fes preuves jufqu'à Jacques des Merliers, Sieur de Longueville, fon cinquième aïeul;
4. Yvonne-Renée-Edmée, qui s'eft mariée, en 1753, à *François-Pierre le Baftard*, Ecuyer, Seigneur de Villeneuve, en Bretagne, dont deux enfans ;
5. Anne-Marie, Religieufe à l'Abbaye de la Joie, près d'Hennebon, en Bretagne ;
6. Et Ambroise, Religieufe aux Grandes-Urfulines à Rennes.

Les armes : *d'argent, à 3 merlettes de fable.*

MERLIN : *coupé, au 1 d'azur, chargé de 3 merlettes d'or; & au 2 d'or plein.*

MERLOU, autrefois MELLO, dans le Beauvoifis : ancienne Baronnie qui relève du Roi & appartient à la Maifon *de Luxembourg*. Elle avoit donné le nom à une ancienne Maifon éteinte il y a environ 300 ans, & de laquelle étoit *Dreux de Mello*, Connétable de France fous Philippe-Auguste. Les Maifons *de Clermont-Néelle d'Offemont, de Montmorency* & de Bourbon-Condé ont fucceffivement poffédé cette Baronnie. Elle eft entrée dans celle *de Montmorency* par la Princeffe *de Mecklenbourg*, fœur du Maréchal *de Montmorency-Luxembourg*, à qui le grand Prince de Condé la donna. Voy. MELLO.

MERODE (de), ancienne Maifon des Pays-Bas, dont nous avons déja parlé tom. II, p. 509 & fuiv. de la prem. Edit. de ce *Dictionnaire.*

I. Richard Ier, Baron de Merode & Comte d'Oolen, époufa *Marguerite de Wefemaël*, qui lui porta en dot Wefterloo, Seigneurie confidérable dans le Brabant. Leur fils,

II. Richard de Merode, IIe du nom, époufa *Béatrix de Pétersheim*, dont entr'autres enfans :

III. Jean, Ier du nom, Baron de Merode, Seigneur de Wefterloo, qui s'eft marié, en 1451, à *Aleyde de Hornes*, de laquelle il eut :

IV. Richard, IIIe du nom, Baron de Merode, qui époufa, le 9 Mai 1502, *Marguerite de Hornes de Gaesbeeck*, dont entr'autres enfans :

V. Henri, Ier du nom, Comte de Merode, d'Oolen & du Saint-Empire, qui laiffa de *Françoife de Brederode*,

VI. Jean, IIe du nom, Comte de Merode, qui mourut en 1601. Il avoit époufé en fecondes noces *Marguerite de Pallant*, & en eut :

VII. Philippe, Comte de Merode, qui s'eft marié, en 1591, à Anne de Merode, héritière de Moriamez, dont il eut :

1. Philippe, qui fuit;
2. Florent, rapporté après fon aîné ;
3. Et Maximilien-Antoine, auteur de la feconde branche, mentionnée ci-après.

VIII. Philippe, IIe du nom, Comte de Merode, d'Oolen & de Montfort, obtint, en fa faveur, l'érection de la Terre de *Wefterloo* en *Marquifat*, par Lettres du Roi Catholique, du 21 Mai 1626. Ce Seigneur étant mort

l'année suivante sans lignée, le Marquisat de *Westerloo* & ses autres biens passèrent à son frère, qui suit.

VIII. FLORENT, Ier du nom, Comte DE MERODE & Marquis de Westerloo, épousa, le 16 Décembre 1624, *Anne-Marie-Sidonie*, Comtesse *de Bronckhorst* & de Batembourg, dont il eut :

FERDINAND-PHILIPPE & MAXIMILIEN, rapportés l'un après l'autre.

IX. FERDINAND-PHILIPPE, Comte DE MERODE, Marquis de Westerloo, mourut le 24 Mars 1658. Il ne laissa de son mariage, avec *Marie-Madeleine de Gand-Villain*, qu'une fille unique, nommée

IX. MARGUERITE-ISABELLE DE MERODE, Marquise de Westerloo, qui s'est mariée, en 1665, à son oncle MAXIMILIEN, Comte DE MERODE, Colonel d'Infanterie Wallone, qui mourut le 3 Mars 1675, & elle le 6 Janvier 1701, dont vint :

X. JEAN-PHILIPPE-EUGÈNE, Comte DE MERODE & du Saint-Empire, Grand d'Espagne de première Classe, Chevalier de la Toison d'Or en 1689, décédé le 12 Septembre 1732. Il avoit épousé, 1° le 4 Septembre 1701, *Marie-Thérèse Pignatelli d'Aragon de Monteleone*; & 2° le 29 Juin 1721, *Charlotte-Amélie-Wilhelmine*, fille unique de *François-Alexandre*, dernier Prince *de Nassau-Hadamar*. Du premier lit est issue

1. ISABELLE-MARIE, née le 12 Octobre 1703, qui s'est mariée, le 12 Mai 1717, à *François-Joseph*, Comte *de Czernin*.

Et du second lit vinrent :

2. JEAN-GUILLAUME, qui suit;
3. PHILIPPE-MAXIMILIEN-WERNER-MATHIEU, Comte DE MERODE, né le 4 Juillet 1729;
4. FRÉDÉRIC-AUGUSTE, né le 18 Juin 1730;
5. CHRISTINE-JEANNETTE, née le 7 Mai 1724;
6. MARIE-ELISABETH-FÉLICITÉ, née le 1er Juin 1728.

XI. JEAN-GUILLAUME, Comte DE MERODE & du Saint-Empire, Marquis de Westerloo, Grand d'Espagne, né le 16 Juin 1722, a épousé, le 3 Juillet 1742, *Eléonore-Louise-Constance de Rohan*, fille de *Charles*, Prince *de Rohan-Montauban*, &c., & d'*Eléonore-Eugénie de Béthisy de Mézières*. (Nous en ignorons la postérité.

SECONDE BRANCHE,
Marquis de DEYNSE.

VIII. MAXIMILIEN-ANTOINE, Comte DE MERODE & de Montfort, Marquis de Deynse (frère de FLORENT Ier, Comte DE MERODE, Marquis de Westerloo), mourut le 21 Novembre 1670. Il avoit épousé, en 1629, *Anne-Françoise-Hubertine de Carondelet*, Dame de Solre-sur-Sambre, dont il eut :

IX. FERDINAND, Comte DE MERODE, Marquis de Deynse, qui mourut en 1679. Il avoit épousé, le 25 Septembre 1661, *Marie-Célestine de Longueval de Bucquoy*, de laquelle il eut entr'autres enfans :

1. MAXIMILIEN-ALBERT, qui suit;
2. Et PHILIPPE-FRANÇOIS, auteur de la troisième branche, rapportée ci-après.

X. MAXIMILIEN-ALBERT, Comte DE MERODE, Marquis de Deynse, décédé le 4 Août 1716, avoit épousé, en 1687, *Claire-Eléonore-Charlotte*, Princesse *de Salm*, dont il eut :

1. JOACHIM-MAXIMILIEN-MARIE-JOSEPH-HYACINTHE, qui suit ;
2. CHARLOTTE-JOSÈPHE-HYACINTHE, veuve, depuis 1733, d'*Alexandre*, Comte *de Vehlen* ;
3. MARIE-NICOLE-THOMASSE, Chanoinesse de Mons, héritière de la Comtesse *de Brouay*, fille de *Charles-Florent*, Prince *de Salm* ;
4. Et ALDEGONDE, Chanoinesse à Maubeuge.

XI. JOACHIM-MAXIMILIEN-MARIE-JOSEPH-HYACINTHE, Comte DE MERODE & de Montfort, Marquis de Deynse, Vicomte de Wavremont, Seigneur de Ham-sur-Heure, né le 14 Mars 1690, mourut le 9 Août 1740. Il avoit épousé, 1° le 12 Mars 1715, THÉRÈSE-JEANNE-PHILIPPE, Comtesse DE MERODE DE NETTINNE; & 2° le 21 Juillet 1728, *Marie-Félice de Jauche de Mastaing*. Les enfans du premier lit sont :

1. JEAN-CHARLES-JOSEPH, qui suit;
2. MARIE-PHILIPPINE-HYACINTHE, née à Maubeuge le 27 Août 1721.

Et du second lit sortirent :

3. BALTHAZAR, Comte DE MERODE, Seigneur de Mametz, &c., née le 1er Octobre 1735;
4. PHILIPPE-FÉLIX, Comte DE MERODE, né le 20 Novembre 1736 ;
5. Et MARIE-CAROLINE, Chanoinesse de Maubeuge, née le 18 Septembre 1732.

XII. JEAN-CHARLES-JOSEPH, Comte DE MERODE & de Montfort, Marquis de Deynse, né le 3 Décembre 1719, créé *Prince* en 1743, a épousé, le 12 Janvier 1744, *Josèphe-Anne de Ligne-Arenberg*, née le 30 Avril 1719. (Nous en ignorons la postérité.)

TROISIÈME BRANCHE,
Seigneurs de RUBEMPRÉ.

X. PHILIPPE-FRANÇOIS, Comte DE MERODE & de Montfort, Prince de Rubempré, d'Everbergh, Grand Veneur de Brabant (fils de FERDINAND, & de *Marie-Céleſtine de Longueval),* mourut le 23 Mars 1742. Il avoit épouſé, le 24 Novembre 1704, *Louiſe-Brigitte,* fille unique & héritière de *Philippe-Antoine de Rubempré,* Comte de Vertignœuil, Grand Veneur de Brabant, en faveur duquel la Seigneurie d'*Everbergh,* en Brabant, avoit été érigée en *Principauté* ſous le titre de *Rubempré* & d'*Everbergh,* par Lettres du Roi d'Eſpagne, du 1er Mai 1686. La Princeſſe *de Rubempré,* décédée le 15 Août 1730, a eu pour enfans:

1. MAXIMILIEN-LÉOPOLD-GHISLAIN, Comte DE MERODE, Prince de Rubempré & d'Everbergh, né le 19 Avril 1710, qui s'eſt marié en 1744. (Nous ignorons le nom de ſa femme & ſa poſtérité ;)
2. Et SABINE-MARIE, née le 28 Juin 1714, qui s'eſt mariée, le 4 Septembre 1738, à *François-Erneſt,* Comte *de Salm-Reifferſcheidt.*

QUATRIÈME BRANCHE.

LOUIS DE MERODE, qui deſcend au VIe degré de RICHARD DE MERODE, IIe du nom, fut Seigneur de Bury & de Bocarme, & mourut en 1589. Il avoit épouſé *Louiſe de Blois,* fille aînée de *Louis* II, & de *Charlotte d'Humières,* qui, par la mort de ſes trois frères, devint héritière de la Seigneurie de Treslon, en Hainaut. Elle eut de ſon mariage,

VII. PHILIPPE DE MERODE, Seigneur de Treslon, qui épouſa *Urſule Scheyffart de Merode,* dont il eut:

VIII. HERMAN-PHILIPPE DE MERODE, Comte de Bocarme, en faveur duquel la Seigneurie de *Treslon* fut érigée en *Marquiſat,* par le Roi d'Eſpagne, en 1626. Il mourut l'année ſuivante, & laiſſa d'*Albertine de Ligne-Arenberg,*

IX. ALBERT DE MERODE, Marquis de Treslon, Baron d'Argenteau, Grand Veneur & Grand Foreſtier de Flandre, qui s'eſt allié à *Marie-Céleſtine,* Baronne *de Ray,* dont il a eu:

1. LÉOPOLD-GUILLAUME, dit *le Comte de Bocarme,* qui ſe noya dans l'Eſcaut le 25 Mars 1674;
2. Et CLAUDE-FRANÇOIS, qui ſuit.

X. CLAUDE-FRANÇOIS DE MERODE, Baron de Raye, Prince de Montglion, hérita du Marquiſat de *Treslon.* Il avoit épouſé, en 1677, *Anne-Dieudonnée de Fabert,* fille d'*Abraham,* IIe du nom, Maréchal de France, & de *Claude Richard de Clévand.* Il mourut en 1690, & n'eut de ſon mariage que:

1. MARIE-CÉLESTINE, qui ſuit;
2. ANNE-MARIE-FRANÇOISE, Comteſſe DE MERODE, morte le 21 Janvier 1723, âgée de 43 ans, qui avoit épouſé, le 11 Octobre 1707, *Henri de Guénégaud,* Marquis de Plancy, &c., Guidon des Gendarmes de Flandre & Chevalier de Malte, duquel elle n'eut point d'enfans. Voy. GUÉNÉGAUD;
3. MARIE-THÉRÈSE-APOLLINE, qui s'eſt mariée, le 1er Février 1717, à *Emmanuel-Marcellin-Ferdinand,* Comte *de Looz-Corſwarem;*
4. Et JOSÉPHINE-MONIQUE-MÉLANIE, qui s'eſt mariée, 1° le 11 Février 1714, à *Antoine-Chriſtophe,* Comte *des Urſins;* & 2° le 24 Janvier 1741, à *Henri-Ange,* Comte *d'Apremont,* Seigneur de Baricourt. Voy. APREMONT ou ASPREMONT, au Duché de Bar.

XI. MARIE-CÉLESTINE DE MERODE, Ducheſſe de Holſtein, légua, par ſon teſtament du 16 Mai 1725, le Marquiſat de *Treslon* à CHARLES-FLORENT, Marquis DE MERODE, Lieutenant Général des Armées du Roi, qui s'eſt alliée, en 1705, à *Garcie-Joſèphe de Salcedo,* Dame du Palais de la Reine, dont il a eu:

1. MARIE-LOUISE, née le 29 Juin 1709, Marquiſe de Treslon, morte Religieuſe à Douai, en Janvier 1753;
2. Et MARIE-BRUNO-ANNE, née le 16 Octobre 1716, à laquelle le Marquis de *Weſterloo* diſputoit, en 1761, le Marquiſat de *Treslon* (*Tablettes généal.* part. V, p. 20.)

Les armes: *d'or, à 4 pals de gueules.*

* MERPINS, en Angoumois: Châtellenie qui étoit un membre conſidérable du Duché d'Angoulême, dont il faiſoit encore partie, quand ce Duché fut donné en apanage à feu M. le Duc *de Berry,* en 1711. Il ſervit quelquefois de partage à des cadets des Comtes *d'Angoulême.* On peut voir dans le *Traité des droits du Roi,* par Dupuy, comment le tout vint à la Couronne du tems de PHILIPPE *le Bel.*

* MERVANS, en Bourgogne, Diocèſe & Bailliage de Châlon-ſur-Saône: bourg, avec

titre de *Baronnie*, d'où relèvent un grand nombre de Fiefs, dont les Juſtices y reſſortiſſent: elle eſt à préſent unie au Marquiſat de *la Marche*, qui le joint, & qui appartient à la Famille *Fyot*. Voy. FYOT DE LA MARCHE.

* MERVILLE, en Normandie, Election de Bayeux : Seigneurie titrée d'ancienne Châtellenie, mouvante du Roi à cauſe de la Vicomté de Caen; elle eſt, depuis 1766, poſſédée par *Charles-Adrien d'Aniſy*, Ecuyer, Seigneur Châtelain & Patron honoraire de *Merville*, Tréſorier au Bureau des Finances de Caen.

* MÉRY, dans l'Isle-de-France, Election de Pontoiſe : Terre & Seigneurie érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Novembre 1695, en faveur de *François de Saint-Chamans* (fils aîné d'*Antoine*, Seigneur de *Méry*, & de *Marie Leoni*, lequel avoit pour père *Pierre de Saint-Chamans*, & pour aïeul *Elie de Saint-Chamans*, Comte du Peſchier, Gouverneur de Thérouanne, de Verdun & de Marienbourg, qui teſta en Octobre 1555, & avoit épouſé *Jeanne de Hautefort*, dont le fils aîné fit la branche *du Peſchier)*. Le Marquis *de Saint-Chamans* avoit épouſé, le 25 Juillet 1687, *Bonne de Chaſtelus*, dont il ne reſte que deux filles: 1. *Judith*, qui s'eſt alliée, le 6 Mars 1719, à *Bénigne-Henri des Barres*, Comte de Buſſigny; 2. & *Pauline-Félicité de Saint-Chamans*, qui s'eſt mariée, le 13 Août 1720, à *Samuel Bernard*, Comte de Coubert, Conſeiller d'Etat, dont elle fut la ſeconde femme, & qui acheta le Marquiſat de *Méry*. Voy. SAINT-CHAMANS & BERNARD-COUBERT.

MÉSANGE (DE), Ecuyer, Sieur de Saint-André, en Normandie, Election de Mortain, porte : *d'azur, à la bande d'argent, accompagnée de 2 étoiles du même.*

MÉSANGER ou MÉZANGER (DE), Reſſort de Nantes, en Bretagne : Famille dont étoit JEAN DE MÉSANGER, reçu Conſeiller au Parlement de Rennes le 11 Septembre 1571, lequel fut enſuite Préſident aux Enquêtes, & obtint des Lettres d'Honoraire en 1586.

Ceux de ce nom, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 22 Novembre 1668, au rapport de M. de Bréhan, furent déclarés *nobles d'extraction*.

Les armes : *d'argent, à 3 merlettes de ſable.*

MÉSANGÈRE (DE LA). Voy. DUCLAUX DE LA MÉSANGÈRE.

MESCAM (DU), Reſſort de Leſneven, en Bretagne : Famille noble qui remonte à HERVÉ DU MESCAM, qui s'eſt marié, en 1435, à *Marguerite de Mazéas*.

Par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 29 Avril 1669, au rapport de M. Barrin, cette Famille fut déclarée *noble d'extraction*.

Les armes : *d'azur, à 3 têtes d'aigle arrachées d'argent.*

MESCHIN, en Poitou : ancienne Nobleſſe Militaire, connue, dès le XII[e] ſiècle, par pluſieurs de ce nom qui accompagnèrent Godefroy de Bouillon au voyage de la Terre Sainte.

MESNARD MESCHIN, qualifié *Chevalier*, fit une donation aux Moines de l'Isle-d'Aix, le 11 Novembre 1216, fête de Saint-Martin, en préſence de R. P. en Dieu Bernard, Evêque de Saintes; de l'Archiprêtre d'Aunis; de Meſſire MESCHIN; de Bertrand Audebert, Chevalier, & de pluſieurs autres, dont l'acte eſt ſcellé de cire verte à double queue, & ſigné *J. d'Albin*. — GUILLAUME MESCHIN vivoit en 1364. — Dans les Rôles des bans & arrière-bans des Provinces de Poitou, Saintonge & Angoumois, tenus ſous LOUIS XI en 1467, par Yvon du Fou, Chevalier, Chambellan du Roi; ſous CHARLES VIII en 1491, par Jacques de Beaumont, Seigneur de Breſſuire, Grand Sénéchal de Poitou, & ſous FRANÇOIS I[er], en 1533, par M. de Jarnac, on trouve pluſieurs hommes d'armes & Brigandiniers du nom de MESCHIN, entr'autres : PIERRE & EUSTACHE MESCHIN, qui paſſèrent à la montre faite le 26 Novembre 1491. — NICOLAS MESCHIN vivoit en 1569. — Les troubles de Religion ont fait perdre à la branche qui ſubſiſte en France, ſes titres primordiaux, qu'un frère aîné enleva en 1667, en ſortant du Royaume pour s'établir en Angleterre, où ſa deſcendance ſubſiſte encore à ce que nous croyons, dans N.... DE MESCHIN, Colonel, en 1755, d'un Régiment en garniſon à Gibraltar, ou dans ſa poſtérité : c'eſt ce qui fait que nous ne pouvons donner une filiation ſuivie de cette Famille, que depuis CHARLES DE MESCHIN, ci-après.

ARMAND DE MESCHIN, Capitaine de Cavale-

rie, fut tué à la bataille de Coutras, en Guyenne, en 1587.

I. Charles de Meschin (descendu de lui), de la Religion P. R. qu'on croit avoir été Capitaine de Cavalerie, s'établit à la Rochelle. Il épousa *Elisabeth du Désert*, de la même ville, & en eut :

1. Josué, qui suit ;
2. Et Jérémie, rapporté après son aîné.

II. Josué de Meschin, Lieutenant dans la Marine, épousa, par contrat du 2 Février 1667, *Judith Faure*, fille de feu *David Faure*, & de *Marie Bruslé*, du lieu de Tonnay-Charente : ce contrat fut passé de l'avis & consentement du côté du futur, du Sieur de Meschin, de *Renê de Gonsubat*, Chevalier, Seigneur de Villepart, & d'*Henri de Monjon*, Ecuyer ; & du côté de la future : de la Dame *Bruslé*, sa mère ; de *David Faure*, son frère germain ; d'*Elisabeth* & *Girarde Faure*, ses sœurs ; du Sieur *Jean Guillier*, Capitaine pour le service du Roi dans la Marine, & autres. C'est ce Josué de Meschin qui passa en Angleterre & emporta en l'absence de son frère cadet, qui servoit alors sur mer, les titres & papiers de la Famille. Il y mourut & laissa postérité, qui y subsiste comme nous l'avons dit.

II. Jérémie de Meschin (son frère cadet), Ecuyer, eut commission, le 5 Juillet 1669, pour commander le Vaisseau du Roi, nommé *le Saint-Jean-Baptiste*, à Toulon ; fut ensuite Capitaine de Frégate légère, par Brevet du 17 Avril 1670, enregistré au Contrôle de la Marine à Rochefort, le 21 Mai de la même année, & eut ordre, le 17 Novembre 1677, de partir du Port de Rochefort, & de se rendre en toute diligence à Brest pour prendre le commandement du Brûlot *le Fanfaron*, sous les ordres du Chevalier de Château-Renaud, Chef d'Escadre. S. M., par Commission donnée à Versailles le 20 Février 1686, lui enjoignit de se rendre à Saint-Jean-d'Angély, en Saintonge, & au pays d'Aunis, pour contenir les Matelots de la Religion P. R. & nouveaux Convertis, les empêcher de quitter le Royaume, & ramener les esprits que quelques personnes mal intentionnées pourroient avoir aliénés ; par cette même commission, il fut chargé de rendre exactement compte de ce qu'il feroit, au Sieur de Ferrand, Chef d'Escadre des Armées Navales. Il fit abjuration de la R. P. R. avant de mourir & fut inhumé dans l'Eglise Paroissiale de Notre-Dame du Faubourg de Rochefort. Il avoit épousé, par contrat du 16 Février 1670, *Judith Papot*, fille d'*Antoine*, & de *Marie Langlois*, habitans de la ville de la Rochelle. De ce mariage vint :

III. Jérémie de Meschin, IIe du nom, Ecuyer, né le 24 Juillet & baptisé le 9 Août 1674, qui eut pour parrain *Bartholomé de l'Isle-Marteau*, & pour marraine *Marie Langlois*. Il fut d'abord Garde de la Marine au Département de Rochefort, suivant un certificat de 1693, Enseigne des Vaisseaux du Roi le 26 Mars 1700, Capitaine de Brûlot, par commission du Comte de Toulouse, Grand Amiral de France, donnée à Versailles le 15 Avril 1711, qui le charge de faire armer & équiper le Vaisseau du Roi, nommé *la Charente*, S. M. ayant déclaré la guerre à l'Empereur, à l'Angleterre & aux Provinces-Unies. Il eut une autre commission, en 1718, pour commander en Guerre & pour la Compagnie des Indes, le Vaisseau *le Maréchal de Villars*, destiné pour la Louisiane ; fut fait Chevalier de Saint-Louis le 23 Décembre 1721, Aide Major par Brevet, enregistré au Bureau du Contrôle de la Marine, le 28 Janvier 1723, puis Lieutenant, & ensuite Capitaine des Vaisseaux du Roi, par Commission enregistrée le 19 Mai 1738. Il commença de servir en 1687, se trouva aux combats de Surinam & des Barbiches où il fut blessé ; en 1688 & 1690 à ceux donnés dans la Manche ; en 1694 servit sur la flotte qui partit pour Smyrne, & revint brûler des Vaisseaux devant Gibraltar, & en 1705, fut à la prise de Nieul. Il est un des Officiers de Marine, qui de son tems ait le plus commandé de Vaisseaux du Roi. Il est mort fort âgé & a été inhumé dans l'Eglise des Capucins de Rochefort en 1757. Il avoit épousé, par contrat du 27 Avril 1699, passé à Tonnay-Charente devant *Burgaut*, Notaire Royal, *Anne de Manay*, morte & inhumée, en 1715, dans ladite Eglise des Capucins de Rochefort, fille de *Guillaume de Manay*, & d'*Anne Drapeau*, de la ville de Tonnay-Charente. (Ce contrat fut fait de l'avis, conseil & consentement, du côté du futur, d'*Alexandre David*, son Curateur ; d'*Etienne Viète*, Ecuyer, Sieur de la Rivagerie ; de *Jean le Verrier*, Ecuyer, Sieur de Verbois, & *Susanne Geoffroy*, son épouse ; d'*Alexandre de Perrinet*, Chevalier de l'Ordre du Roi &

de Saint-Louis, commandant la Compagnie des Gentilshommes Gardes de la Marine, & Capitaine de Vaiſſeau, & de *Suſanne de Grouches d'Aumale,* Dame de Boiſgibaud, ſon épouſe ; & du côté de la future, de ſes père & mère, frère & ſœur & autres parens & amis.) De ce mariage il a eu pour enfans :

1. Guillaume-Jérémie, baptiſé dans l'Egliſe paroiſſiale de Rochefort (par M. Paret, Prieur), lequel mourut Garde de la Marine en 1700;
2. Etienne, né & baptiſé à Tonnay-Charente le 4 Juillet 1707, qui mourut à la mer ſur le Vaiſſeau du Roi *le Chameau,* allant en Canada. Il a péri en 1727, ſur la côte de l'Isle Royale;
3. Guillaume, qui ſuit;
4. André, né le 31 Juillet 1712, baptiſé dans l'Egliſe Saint-Louis de Rochefort, qui fut pourvu d'un Brevet d'Enſeigne d'Infanterie pour la Colonie de Saint-Domingue. Il mourut à Rochefort en 1729 & fut inhumé dans la même Egliſe de Saint-Louis;
5. Anne-Angélique, née & baptiſée à Tonnay-Charente, le 29 Octobre 1703, morte Religieuſe Hoſpitalière à la Rochelle en 1727;
6. Et Marie-Anne, née & baptiſée en 1714, à Saint-Louis de Rochefort, qui s'eſt mariée, en 1749, à *Louis-Calixte de Rorthais,* Chevalier, Seigneur de Saint-Hilaire, de la Gueſſière, &c., Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant des Vaiſſeaux du Roi à Rochefort, & Capitaine d'une Compagnie Franche des Troupes de la Marine. Ils ſont morts l'un & l'autre, la femme en 1764, & lui quelques années après.

IV. Guillaume de Meschin, Ecuyer, né & baptiſé dans l'Egliſe de Saint-Louis de Rochefort, le 3 Septembre 1711, a d'abord été reçu Garde de la Marine à Breſt, le 24 Septembre 1728, Enſeigne de Vaiſſeau le 8 Août 1735, Lieutenant le 27 Mars 1746, fait Chevalier de Saint-Louis en 1749, & nommé Capitaine de Vaiſſeau le 6 Avril 1756. Il a fait 21 campagnes ſur mer, y compris celle du commandement du vaiſſeau du Roi, *la Friponne,* déſarmé à Rochefort, & s'eſt retiré en 1762, après 34 ans & quelques mois de ſervice. Il a épouſé, le 6 Août 1742, dans l'Egliſe des Dames Urſulines de la Rochelle, *Eliſabeth de Vézien de la Pallue,* née au quartier du Cap François, Isle de Saint-Domingue, fille de feu *Dominique de Vézien de la Pallue,* Ecuyer, & de *Jeanne le Long.* (A ce contrat de mariage ſignèrent, du côté de l'époux, Marie-Anne de Meschin, ſa ſœur; *Charles-Amable-Honoré Barentin,* Chevalier, Seigneur d'Hardivillers & autres lieux, Intendant de la Rochelle; Dame *Marguerite de Bouet,* veuve d'*Antoine Paſcaud;* Dame *Marguerite Paſcaud,* épouſe de Meſſire *Louis Lainé de Nanclas; Antoine Paſcaud,* Tréſorier de France, Maire & Colonel de la ville de la Rochelle, & ſon épouſe; *Etienne de Moyne,* Secrétaire du Roi, & *Marie Paſcaud,* ſon épouſe, & Demoiſelle *de Brach,* tous parens & amis de Guillaume de Meschin; & de la part de ſon épouſe: *Antoine de Vézien,* Sieur de la Pallue, ſon frère; Dame *Angélique de Meynard,* épouſe du Sieur *Hurroir du Baignion;* Dame *Françoiſe le Troteur,* veuve du Sieur *Juchereau de Vaulezard,* & *Marie Regnier,* veuve de Meſſire *Pierre de Santis,* Lieutenant de Roi des Isle, Château & Ville d'Oleron, en Saintonge.) De ce mariage ſont iſſus:

1. Armand-Antoine-Jérémie, qui ſuit;
2. Marie-Jeanne-Elisabeth, née le 29 Décembre 1743, baptiſée le lendemain dans l'Egliſe paroiſſiale de Saint-Louis de Rochefort, par M. Richeris, Curé de cette paroiſſe, laquelle a eu pour parrain ſon grand-père, & pour marraine *Marie-Jeanne-Eliſabeth,* ſa tante maternelle, épouſe de *Joſeph de Meynard,* par procuration. Elle a épouſé, le 13 Août 1760, dans l'Egliſe paroiſſiale du Bourg de Saint-Saturnin-du-Bois, Election de la Rochelle, haut & puiſſant Seigneur *François de Conan,* Chevalier, Seigneur de Connezac, en Périgord, Chevalier de Saint-Louis & Capitaine au Régiment de Béarn.

V. Armand-Antoine-Jérémie de Meschin, Chevalier, né & baptiſé le 21 Juillet 1759, dans l'Egliſe de Saint-Louis de Rochefort, a eu pour parrains, par procuration, M. *Ribaud de Lisle de Laugardière,* ſon couſin maternel; M. *de Berthouville,* Chevalier de Saint-Louis, Capitaine des Vaiſſeaux du Roi, & M. *de Rorthais,* ſon oncle maternel; & pour marraine Mademoiſelle de Meschin, ſa tante.

Les armes : *d'azur, à la croix potencée d'argent.* Elles étoient ci-devant ſurmontées d'un *caſque orné de lambrequins;* & le cimier étoit une *levrette naiſſante.*

MESCLAJOC. C'eſt une des plus anciennes & des plus nobles Maiſons de la Province du

Limoufin. Le premier titre, qui paroît être du Xe ou XIe fiècle, eft une liève ou état des rentes qui étoient dues aux Mesclajoc, écrite partie en *latin*, partie en *patois gafcon*. Les guerresciviles (celles furtout avec les Anglois), qui ont défolé les plus belles Provinces du Royaume, ont enlevé à cette ancienne Nobleffe des titres qui auroient donné connoiffance des premiers de fon nom, & ce vide, caufé par le malheur des tems, ne nous permet d'en remonter la filiation, prouvée par actes authentiques, qu'à Bozon Ier, ci-après

Ce Bozon de Mesclajoc avoit pour frère Guy de Mesclajoc, Chevalier, qui, par fon teftament de l'an 1278, paffé, le Vendredi après la Purification, devant l'Official de Limoges, élut fa fépulture dans l'Eglife de Neuvic. Il fit nombre de legs pieux, nomma dans fon teftament *Almodie*, fon époufe, & fes deux filles, Pétronille & Alpadie, qu'il inftitua pour héritières, & dans le cas que l'une des deux fe faffe Religieufe, il légua à la Communauté où elle entreroit 4 liv. de rente annuelle; fit des legs à la Dame, fon époufe, & à d'autres perfonnes, & nomma, pour un de fes exécuteurs teftamentaires, Bozon, fon frère, qui fuit.

I. Bozon de Mesclajoc, Ier du nom, Damoifeau, tefta, plufieurs années avant fon frère, le 10 Avril 1266, par acte paffé devant le même Official de Limoges, élut auffi fa fépulture en la paroiffe de Neuvic; fit des legs pieux à différentes Eglifes & aux pauvres; reconnut par fon teftament, fur tous fes biens, la dot de fon époufe, nommée *Aimée*, qui montoit à 80 livres; la gratifia de la fomme de 20 liv. pour *ufcle* ou *gain de noces*, & de celle de 10 liv. de rente pendant fa vie; nomma pour exécuteurs teftamentaires Geoffroy d'Efchizadour, Damoifeau, Pierre du Breuil & Bernard Pigniaut, & rappela les enfans qu'il eut de fon mariage, favoir :

1. Bozon, qui fuit, inftitué fon héritier univerfel;
2. Et Etienne, Damoifeau, père d'un autre Etienne, auffi Damoifeau, qui, par acte paffé devant *Brohaud*, le 1er Novembre 1318, partagea avec Guy de Mesclajoc, fon coufin germain, & eut pour fon lot, fous de certaines réferves, les biens fitués dans les paroiffes de Suffat, la Croifille, Saint-Germain, les Forêts, &c.

II. Bozon de Mesclajoc, IIe du nom, Damoifeau, acquit, le jour des Ides de Juillet 1277, de Bernard Pigniaut, Chevalier, un tenement, appelé *Villechenoux*, dans la paroiffe de Linards, par acte paffé devant *Parde de Bofco*, Notaire. Jean Bernard, Chevalier, & Pierre Guillen, Clerc, lui vendirent auffi, le 11 Décembre 1279, une rente de 2 fetiers de feigle, 2 d'avoine, & 2 deniers de cens & rente à prendre fur la Borderie de las Chariéras. Il fit encore plufieurs autres acquifitions & échanges, & eft qualifié *Chevalier* dans celui qu'il paffa avec Guillaume de Lasboliéras, le Lundi après la Fête de Saint-Luc 1297. Il avoit époufé Pétronille de Mesclajoc, fa coufine germaine, fille de Guy, Chevalier, & de Dame *Almodie*, mentionnés ci-devant. Elle tefta le Dimanche Fête de Saint-Léon en 1321, élut fa fépulture dans l'Eglife de Neuvic, légua fon fecond fils, Prêtre, nommé Bozon; inftitua Guy, l'aîné, qui fuit, pour héritier univerfel; nomma pour exécuteurs teftamentaires ledit Bozon, fon fecond fils, & Olivier, fon neveu, & légua Alpadie, fa fille.

III. Guy de Mesclajoc, Damoifeau, fit le jour de l'Affomption 1317, un arrentement de plufieurs Terres & biens, fous la redevance de 9 fetiers de blé chaque année, de 5 de feigle, de 4 d'avoine, & de 7 fols d'argent; partagea, le 1er Novembre 1318 (comme on l'a dit au premier degré), avec Etienne de Mesclajoc, Damoifeau, fon coufin germain, fils d'autre Etienne; eut pour fa part les biens fitués dans les paroiffes de Neuvic, Sainte-Marie-de-Châteauneuf, &c.; fit plufieurs acquifitions; nomma à la Vicairie d'Efchizadour, Meffire Etienne du Moulière, le 4 des Calendes de Décembre 1328, & vivoit encore en 1333. On préfume que fa femme, dont le nom eft ignoré, étoit de la Maifon *d'Efchizadour*. Ses enfans furent :

1. Bozon, qui fuit;
2. Raymond, auteur d'une branche éteinte;
3. Et Hélidie, femme de noble *Pierre de Ligonat*, Seigneur de Barachières.

IV. Bozon de Mesclajoc, IIIe du nom, Damoifeau, au nom & comme fils & héritier de feu Guy de Mesclajoc, fon père, rendit deux hommages, pour les biens qu'il poffédoit dans les paroiffes de Neuvic, Châteauneuf, Linards, Roziers, Saint-Salinet, Saint-Prieft & Saint-Paul, au Seigneur de Pierre-Buffière : le premier, en 1357, le Vendredi après

la Fête de Saint-Martin, reçu par *Etienne de Campis;* le second, le jour de Pâques en 1365, au même Seigneur, reçu par *Pierre Bazuet*. Il avoit époufé noble *Antoinette de la Roche-Aymon,* Dame d'Efchizadour, laquelle, étant veuve & tutrice de fes deux fils JEAN, qui fuit, & PIERRE, Damoifeau, auteur d'une branche éteinte, nomma, le 18 Mai 1418, Jean Gérald, Prêtre, à la Vicairie de Notre-Dame de Saint-Médard, par acte figné : *Fabri,* Clerc.

V. JEAN DE MESCLAJOC, ou DE MESCLAJEU, Damoifeau, Seigneur d'Efchizadour, donna, de concert avec PIERRE, fon frère, par acte paffé le 1er Septembre 1442, devant *Jacques Laborne*, Notaire, à Philippe de la Pradelle, à travailler à moitié fruits fur une métairie qui leur appartenoit, fituée à Efchizadour, paroiffe de Saint-Médard, laquelle confiftoit en prés, terres, pâturages, bois, &c. Le même JEAN DE MESCLAJOC, par acte du 13 Octobre 1439, reçu & figné *Bordelas,* Clerc, convint avec Denis Delafougan, Charpentier, de faire conftruire certain édifice à la tour d'Efchizadour. Il fit, par fon teftament, divers legs pieux, légua à BLAISE, fon petit-fils (*nepotimo*), pour fes bons fervices, 20 fols de rente, à prendre fur le Mas de Neuvic; établit *Antoinette Bernard*, fon époufe, adminiftratrice de fa maifon ; voulut qu'il fut payé à fes filles, outre leur dot, un legs modique de 5 fols, & nomma pour exécuteurs teftamentaires *Jean Bernard*, Chanoine, frère de fon époufe, & noble homme *Louis Michaelis,* fon gendre. Il avoit époufé noble *Antoinette Bernard;* tefta le 7 Juillet 1488, élut fa fépulture dans l'Eglife Saint-Médard, devant l'Autel de la Vierge, au tombeau de fes ancêtres, & nomma tous fes enfans, favoir:

1. LÉONET, qui fuit, auquel il confirma la donation qu'il lui avoit faite de tous fes biens, comme aîné;
2. & 3. MARTIAL & BLAISE, légués chacun de la fomme de 100 liv. monnoie courante, une fois payée, ou, à leur choix, la nourriture & l'entretien honnête dans la maifon paternelle ;
4. JEAN, Chapelain de Benayes, légué de 10 liv. une fois payées, parce qu'il étoit pourvu d'un Bénéfice;
5. LÉONNE, qui s'eft mariée, par contrat paffé, le 7 Mai 1454, devant *Rogier* & *Godin,* Notaires, à noble *Germain Chabot*, Ecuyer, Seigneur de Preffigny, en Gâtinois, fils de *Léon Chabot*, Ecuyer. Son père & lui donnèrent quittance, le 5 Août 1454, à LÉONNE DE MESCLAJEU, dite *d'Efchizadour,* de la fomme de 700 écus d'or, à compte de celle de 950 promife audit *Germain Chabot,* fuivant les claufes de fon contrat de mariage ;
6. Et CATHERINE, qui s'eft mariée à *Guillaume Forien,* Seigneur du Repaire, &c., fils de *Fronton Forien*, tous deux Damoifeaux ; elle eut en dot 80 écus d'or, faifant partie de fa conftitution dotale, dont fon beau-père & fon mari donnèrent quittance, les 21 & 22 Novembre 1478, devant *Geraldy,* Notaire, à LÉONET DE MESCLAJOC, fon frère, en l'abfence de JEAN, fon père. Étant fuffifamment dotée, elle renonça à tous biens paternels, maternels, fraternels, collatéraux, mobiliers & immobiliers.

VI. LÉONET DE MESCLAJOC ou DE MESCLAJEU, Seigneur d'Efchizadour, eft rappelé dans une Enquête, des 26 Avril & 18 Mai 1492, faite au Sénéchal de Limoges, entre noble JEAN DE MESCLAJEU, d'une part, & ledit noble LÉONET, d'autre part, au fujet des rentes & autres devoirs dont le tenement de Meilhac étoit chargé, par laquelle, entr'autres chofes, les tenanciers dépofèrent avoir bien connu défunts nobles PIERRE & JEAN DE MESCLAJEU, frères ; le dernier, père de LÉONET : elle eft fignée *Bardaudy*, Greffier. Il accenfa, le 21 Juillet 1499, par acte paffé devant *Pomolini,* Prêtre, à Antoine & Léonard Marchais, frères, une pièce de Terre fituée au territoire de Las Regardas, avec la Seigneurie & feudalité, fous la redevance d'une rente annuelle de trois émines de feigle, mefure de Châteauneuf. Sa mère lui avoit donné une procuration générale, le 5 Juin 1492, pour la régie & adminiftration de fes biens. Il avoit époufé *Jeanne de Saint-Chamans*, fille de feu *Philippe de Saint-Chamans*, laquelle fit fon teftament le 20 Mars 1499, devant *Pomolini*, Prêtre & Notaire, élut fa fépulture en l'Eglife de Saint-Médard, devant l'Autel de la Vierge ; fit quelques legs pieux ; inftitua héritier univerfel fon mari, attendu la jeuneffe de fon fils ; nomma pour exécuteurs teftamentaires l'Abbé de l'Abbaye de Solignac, *Léonard de Saint-Chamans,* fon frère, & autres. Ses enfans furent :

1. BLAISE, qui fuit;
2. LOUISE, Religieufe à l'Abbaye des Queyroux ;
3. 4. & 5. FRANÇOISE, ANNE & CATHERINE;

6. 7. 8. & 9. MARGUERITE, dite *Margot*, MICHELLE, autre MARGUERITE & LOUISE, léguées chacune de 5 sols pour tous droits, par leur mère.

VII. BLAISE DE MESCLAJOC, ou DE MESCLAJEU, Ecuyer, Seigneur d'Eſchizadour, vendit, par acte du 27 Mai 1514 (reçu par *Moſnerie*, Notaire), conjointement avec LÉONET, ſon père, à noble Blaiſe de Fleurat, Prêtre, 2 ſetiers de ſeigle, 3 émines de froment, 2 ſetiers d'avoine à prendre ſur le Mas de Bourdelas, moyennant la ſomme de 23 livres, monnoie royale courante. Il vendit encore, par acte du 2 Décembre 1520 (reçu *Ruchaudi*, Notaire), à Pierre Gérald, 11 ſols monnoie courante, & 3 ſetiers de ſeigle de cens & rente, à prendre au village de Bueix-lou-Soubra, moyennant 18 liv. 10 ſols. Par acte du 9 Juillet 1527 (reçu *Suduirand*, Notaire), noble Jean du Breuil, Seigneur de Charriéras, donna audit BLAISE DE MESCLAJEU une prolongation de pacte de rachat, pour pouvoir retirer les rentes du tenement d'Augiéras & de celui de la Peyre, en la paroiſſe de Suſſat. *Antoine du Montet*, Ecuyer, Sieur dudit lieu, en la paroiſſe de Saint-Sulpice, Diocèſe de Périgueux, par ſon teſtament du 17 Juillet 1545, légua aux quatre enfans de BLAISE DE MESCLAJEU, à chacun d'eux, la ſomme de 400 livres tournois, une fois payée à leur majorité, ou lorſqu'ils auront trouvé parti ſortable à s'établir, & inſtitua pour héritier univerſel ledit BLAISE DE MESCLAJEU, ſon couſin, à condition d'acquitter les charges de ſon teſtament, & de porter à l'avenir, tant lui que ſes deſcendans, les nom & armes de *du Montet:* c'eſt en vertu de ce teſtament, reçu par *Combrouze*, & expédié, par *Barnagaud*, Notaires, que BLAISE & ſes fils, & leurs deſcendans, ont pris le nom de *du Montet* ſeulement, qu'ils auroient dû joindre à celui de MESCLAJOC, que les chefs des deux branches de cette Famille ſont en droit de prendre ſans aucune formalité, n'y ayant point eu à cet effet de Lettres Patentes obtenues pour la mutation de leur nom primitif; ainſi ce ſont ſous ceux DE MESCLAJOC DU MONTET que nous allons continuer la filiation. BLAISE DE MESCLAJOC DU MONTET eut Commiſſion du Roi HENRI II, le 10 Septembre 1547, de lever une Compagnie de 50 hommes à cheval, des plus vaillans, expérimentés & aguerris, pour les conduire & commander au ſervice de S. M. De *Jeanne de Royère*, ſon épouſe, rappelée dans le ſuſdit teſtament, il eut:

1. ANTOINE, Ecuyer, Seigneur d'Eſchizadour, qui afferma, le 30 Septembre 1563, à Guillaume Doudinot, Marchand de Saint-Germain, en Limouſin, le repaire d'Eſchizadour, moyennant la ſomme de 1,170 liv. par an, dont 600 liv. ſeroient payées annuellement à MATHIEU, ſon frère, & à ſes deux autres puînés, chacun pour un tiers. Il fut Gentilhomme à la ſuite du Roi, & donna, en cette qualité, le 25 Juillet 1597, quittance au Sieur Regnault, Tréſorier Général de l'Extraordinaire des Guerres, de la ſomme de 250 écus ſol de gratification, qui lui fut accordée par S. M., tant pour ſupporter la dépenſe qu'il faiſoit à ſa ſuite, que pour le dédommager de la perte d'un cheval qui avoit été tué dans une rencontre où il s'étoit trouvé (*a*);
2. MATHIEU, qui ſuit;
3. JEAN, compris, en qualité de Lieutenant, dans une montre de revue de 18 hommes de guerre à pied françois, faite, le 12 Juillet 1600, en la Ville & Château de Beaune, ſous la charge du Duc de Biron;
4. Et JACQUES, Chevalier, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, qui reçut, le 20 Janvier 1566, Commiſſion du Duc de Montmorency, Pair & Connétable de France, pour lever une Compagnie de 50 hommes de guerre à cheval, des plus expérimentés que faire ſe pourra, tous armés de cuiraſſe, & les conduire en la ville de Poitiers le 1er Mars, lors prochain, pour y faire leur première montre, & être enſuite employés au ſervice du Roi. Il épouſa *Rachel de la Vauzelle*, Dame de Frémainville, & en eut:

MARTHE, Dame de Frémainville en partie, qui s'eſt mariée à *Jean le Tirant*, Seigneur de Vienne, dont un fils & deux filles.

VIII. MATHIEU DE MESCLAJOC DU MONTET, Ecuyer, Seigneur de la Molhière, Lieutenant de 50 hommes de guerre à pied françois, ſuivant une montre de revue faite le 25 Février 1593, ſur la place du Château de Gannat, avoit épouſé, par contrat du 6 Octobre 1575,

(*a*) Cette quittance, en original ſur parchemin, datée du Camp devant Amiens, eſt dépoſée au Cabinet du Prieuré de Saint-Martin-des-Champs à Paris, & Dom *Jean-Antoine Deſmartin*, chargé du dépôt & collection des titres conſervés audit Cabinet, en a délivré une expédition le 16 Décembre 1772.

Anne Gaillard de Saint-Dizant, qui lui survécut, & décéda le 8 Janvier 1599. Leurs enfans furent :

1. MEYMY, qui suit;
2. HUGUES, auteur de la branche des Seigneurs de *la Colonge*, rapportée ci-après;
3. Et LOUISE, baptisée le 31 Juillet 1576, qui fut sous la tutelle de sa mère, avec ses frères mineurs, & mise hors de tutelle & curatelle, par Sentence du Juge de la juridiction de Sarrazac (signée *Charenton*, Greffier), rendue le 9 Août 1599, qui la déclara suffisamment âgée, ayant alors 23 ans, pour régir & gouverner ses causes & droits à l'avenir, du consentement du Procureur d'office de ladite juridiction.

IX. MEYMY DE MESCLAJOC DU MONTET, Ecuyer, Seigneur de la Molhière, baptisé le 20 Septembre 1580, servit dans la Compagnie des Mousquetaires de S. A. Electorale de Cologne, comme il appert d'un congé absolu qu'il obtint du Chevalier de Bengue, Capitaine-Lieutenant de ladite Compagnie, Gentilhomme de la Chambre de l'Electeur, & Colonel de son Infanterie, daté de Maëstricht le 20 Mars ou Mai, signé de ce Chevalier, & scellé du sceau de ses armes en cire rouge. La Princesse de Chalais & le Prince, son fils, passèrent un acte de vente devant *Desages* & *Massonneau*, Notaires Royaux, le 8 Janvier 1622, en faveur de *Pierre de Fayolle*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu ; de MEYMY, Ecuyer, Sieur de la Molhière, & de Jean Mathieu, Notaire Royal de la Justice haute, moyenne, basse, mère, mixte, impaire, péage & guet, lods & ventes qui pouvoient leur appartenir, plus les rentes dues sur divers tenemens & moulins, & généralement tous les autres cens & rentes, & autres droits seigneuriaux de la paroisse de Sarrazac, sous la foi & redevance *d'un fer de lance doré*, & moyennant la somme de 9,000 liv. tournois. *Pierre de Fayolle*, Ecuyer, & *Catherine de Savignac*, son épouse, cédèrent, le 7 Mai 1625, audit MEYMY, une métairie située au village des Grands-Champs, paroisse de Sarrazac, & autres biens, faisant la somme de 3,122 liv. 10 sols, pour final payement de celle de 4,000 liv. constituée à *Marguerite de Fayolle*, leur fille, en son contrat de mariage du 22 Février 1619, avec ledit MEYMY DE MESCLAJOC DU MONTET. Il transigea sur procès, le 18 Février 1636, avec Jean Mathieu, Sieur de Boisse, qui s'engagea de payer, tant à lui qu'à son acquit, la somme de 2,576 livres; fit son testament le 10 Août 1654, par lequel il élut sa sépulture dans l'Eglise paroissiale de Sarrazac, & nomma ses enfans, savoir :

1. PIERRE, qui suit ;
2. FRANC-PIERRE, auteur de la branche des Seigneurs de *la Bachellerie*, rapportée ci-après ;
3. MEYMY, Ecuyer, Sieur de Plouvy, qui servit avec PIERRE, son frère cadet, dans l'armée de S. M., en qualité de Gendarme de la Compagnie de MONSIEUR, comme il est prouvé par un Certificat du Vicomte de Turenne, daté du camp de Charleroi le 9 Juin 1667, signé & scellé du sceau des armes de ce Général ;
4. FRANÇOIS, Ecuyer, Sieur du Claux, Prêtre, Prieur de Saint-Sulpice-d'Excideuil, en Périgord, auquel PIERRE, son aîné, céda, le 14 Juin 1670, certains biens pour payer sa légitime ;
5. Autre PIERRE, dit *le plus jeune*, auteur de la branche des Seigneurs de *la Molhière, Malussen*, &c., mentionnée en son rang ;
6. ISABEAU, qui épousa *Antoine de Tessières*, Ecuyer, Seigneur du Mas-Moreau ;
7. Et NARDE, qui s'est mariée à *Laurent d'Alpes*, Sieur de Garrelie.

X. PIERRE DE MESCLAJOC DU MONTET, Ecuyer, Seigneur des Champs, épousa, par contrat du 23 Janvier 1649, reçu *Debor*, Notaire Royal, *Françoise de Lyberſat*, Demoiselle de Tressac, fille de feu *Jacques de Lyberſat*, Seigneur de Sinsac, & de *Frontonne Joubert*. Il transigea, le 10 Février 1658, avec *Marguerite de Fayolle*, sa mère, alors veuve, & eut de son mariage :

1. N.... DE MESCLAJOC DU MONTET, Major du Régiment de Beauvoisis en 1684, Lieutenant-Colonel du même Régiment en 1691, Chevalier de Saint-Louis en 1700 & Brigadier des Armées du Roi en 1702;
2. RAYMOND, mort sans alliance ;
3. Et ISABEAU, qui s'est mariée à *Pierre de Foucault*, Ecuyer, Seigneur des Rieux.

BRANCHE

des Seigneurs de LA BACHELLERIE.

X. FRANC-PIERRE DE MESCLAJOC DU MONTET, Ecuyer, Seigneur de la Bachellerie (second fils de MEYMY, Ecuyer, Seigneur de la Molhière, & de *Marguerite de Fayolle*), épousa *Aubine du Garreau*, dont il eut :

1. JEAN, qui suit ;
2. PHILIBERT, auteur de la branche des Sei-

gneurs de *la Fayolle*, mentionnée ci-après ;

3. Et Marguerite, qui s'eſt mariée à *François de Sanzillon*, Ecuyer, Seigneur de Mainſat.

XI. Jean de Mesclajoc du Montet, Ecuyer, Seigneur de la Bachellerie, commença de ſervir, en 1691, dans une Compagnie de Cadets-Gentilshommes, & fut fait Lieutenant au Régiment d'Infanterie de la Reine, en 1692, ſuivant les Certificats qui lui furent donnés par M. de Lamont, Lieutenant pour S. M. au Gouvernement de Longwy & Capitaine-Commandant de ladite Compagnie de Cadets-Gentilshommes; par M. de Chamarande, Brigadier des Armées du Roi, Colonel du Régiment de la Reine & Inſpecteur Général d'Infanterie, & par M. du Tot, Brigadier des Armées du Roi, Lieutenant-Colonel dudit Régiment de la Reine, datés de Longwy le 12 Février 1692; du Camp de Sickinguen, à l'armée d'Allemagne, le 28 Mai 1696; du camp de Lomersheim le 6 Juin 1697, & de Givet le 26 Avril 1700, ſignés de ces Officiers, & ſcellés du ſceau des armes du Colonel. Il épouſa *Louiſe Mouſnier*, dont vinrent :

Jean, qui ſuit ;
Et quatre filles.

XII. Jean de Mesclajoc du Montet, IIe du nom de ſa branche, Ecuyer, Seigneur de la Bachellerie, a épouſé 1° N.... *de Maulmont*; & 2° *Jeanne de la Morelie de Puy-Redon*, deſquelles il n'a point eu d'enfans.

BRANCHE
des Seigneurs de la Fayolle.

XI. Philibert de Mesclajoc du Montet de la Bachellerie, Ecuyer, Seigneur de la Fayolle (fils puîné de Franc-Pierre, & d'*Aubine du Garreau*), fut fait Lieutenant au Régiment de Montſoreau, par Lettres datées de Verſailles du 4 Février 1706, & eut ordre de S. M., le 21 Mars 1708, de paſſer de la Lieutenance de la Compagnie de Dulau, à celle de la Compagnie de la Luminade, même Régiment. Il épouſa *Marie de Jarrige de la Morelie*, dont il eut :

1. Joseph, qui ſuit ;
2. Jean, mort Religieux Feuillant ;
3. Et Louise, qui s'eſt mariée au Seigneur *de Châteaurenon*, morte ſans enfans.

XII. Joseph de Mesclajoc du Montet, Ecuyer, Seigneur de la Fayolle & de Villebrange, mourut au mois d'Octobre 1776. Il avoit épouſé 1° *Marie de la Tranchardie*; & 2° *Françoiſe de Sanzillon*, deſquelles il n'a point laiſſé de poſtérité.

BRANCHE
des Seigneurs de la Molhière, *de* Malussen, *Marquis de* Cardaillac, *&c.*

X. Pierre de Mesclajoc du Montet, dit *le plus jeune*, Ecuyer, Seigneur de la Molhière & de Maluſſen (cinquième fils de Meymy, Ecuyer, & de *Marguerite de Fayolle*), fut Gendarme de la Compagnie de Monsieur, frère unique du Roi, ſuivant un Certificat, daté de Paris du 1er Juin 1666, donné par M. de Hautefort, Comte de Montignac, Capitaine-Lieutenant de cette Compagnie, où il eſt dit qu'il y ſervit cinq ans, & qu'il y ſervoit encore, comme il ſe voit par un autre Certificat du 27 Avril de l'année ſuivante, donné par M. de Beynac, Comte de la Roque, & par un troiſième du Maréchal de Turenne, daté du camp de Charleroi le 9 Juin 1667, ſigné de ce Général, & ſcellé du ſceau de ſes armes. Ce Pierre, faiſant tant pour lui que pour François, ſon frère, Prieur de Saint-Sulpice-d'Excideuil, vendit certains fruits & afferma des biens-fonds à Gilibert Brun, par acte paſſé, le 9 Juillet 1673, devant *Roux*, Notaire Royal. Il épouſa, par contrat du 14 Novembre de ladite année 1673, reçu *de Chadenier*, Notaire, *Gabrielle de Farge*, fille de *Jean*, demeurant en la ville de Treignac, & de feue *Anne Liliaud*. François, ſon frère, lui fit préſent, en faveur de ce mariage, de la ſomme de 1,000 livres. Leurs enfans furent :

1. Philibert, qui ſuit;
2. Jean, Capitaine au Régiment de Montboiſſier, Infanterie, par Commiſſion du 16 Janvier 1702 ;
3. Autre Philibert, mort jeune ;
4. & 5. Antoine & Raymond, auſſi morts jeunes ;
6. Et Marie, décédée ſans alliance.

XI. Philibert de Mesclajoc du Montet de la Molhière, Ecuyer, Seigneur de Maluſſen, Garde du Corps du Roi dans la Compagnie de Noailles, ſervit à la Cornette, obtint du Roi un congé de ſix mois le 8 Décembre 1704, ſigné du Maréchal-Duc de Noailles, Commandant de cette Compagnie, &, le 7 Octobre 1708, un relief de laps de

tems, daté de Marly, pour se pourvoir par Requête civile contre les Arrêts rendus au Parlement de Bordeaux les 4 Septembre 1671, 4 Septembre 1674, 2 Juin 1682, 17 Juillet 1684, & 4 Septembre 1685, & ce en considération des services qu'il rendoit à S. M. depuis 6 ans, & de ceux qu'il lui avoit rendus dans ses Armées. Il fut donataire de François de Mesclajoc du Montet de la Molhière, Ecuyer, Sieur du Claux, Prieur de Saint-Sulpice-d'Excideuil, par acte du 10 Septembre 1705, reçu *de la Font*, Notaire Royal; transigea, le 19 Août 1710, devant *la Vialle*, Notaire, avec les Chanoines de l'Eglise Cathédrale de Tulle, au sujet de la rente qu'il devoit audit Chapitre sur le village de Vielsheil, & fut inhumé le 16 Mars 1716, dans l'Eglise paroissiale de Saint-Hilaire de Sarrazac. Il avoit épousé, par traité du 19 Juillet 1710, *Geneviève de Gombault*, fille de feu Messire *Marc-Antoine de Gombault*, Seigneur de la Grange, & de Dame *Marguerite de Ruberant;* & sœur d'*Alphonse de Gombault*, Chevalier, Seigneur de la Grange & de Pleinpoint, Lieutenant des Maréchaux de France, Capitaine Général des Côtes Maritimes du Bordelois. Devenue veuve, elle se remaria à Messire *Jean Trarieux*, Ecuyer, Sieur de la Roque, ancien Capitaine au Régiment d'Angoumois, duquel elle laissa *Jean Trarieux*, Ecuyer, légataire de 1,500 livres par le testament de sa mère. Elle fit son testament le 30 Avril 1733, devant *Monleau*, Notaire Royal. De son premier lit sont issus:

1. Alphonse-Louis, qui suit, qu'elle institua pour héritier universel;
2. Et Marie-Anne, née en 1714, légataire de la somme de 1000 livres, qui s'est mariée à *Antoine Guichard*, Ecuyer, Sieur de la Forêt.

XII. Alphonse-Louis de Mesclajoc du Montet de la Molhière, Chevalier, Marquis de Cardaillac, Baron du Mazet, Seigneur de Janailhac, &c., né le 24 Mars 1713, ancien Lieutenant aux Régimens de Poitou & d'Enghien, où il fut connu sous le nom de *Malussen*, commença de servir en 1733, fit les campagnes d'Allemagne, fut blessé au siège de Philippsbourg, & réformé en 1737. Il obtint, le 2 Mai 1738, Arrêt du dernier Ressort de la Table de Marbre du Palais à Bordeaux, contre François Roussignol, Ecuyer, Sieur du Breuil; transigea, le 28 Janvier 1746, avec Anne de Foucault, Dame de Malembert, devant *Château*, Notaire Royal; obtint, le 23 Septembre 1752, Sentence de l'Election de Limoges, contre Jacques Samie, Syndic de la paroisse de Janailhac, par laquelle il fut ordonné que le Château du Mazet, avec les héritages dépendans des préclotures de la Seigneurie de Janailhac & du Mazet, ainsi que les cens & rentes, seront à l'avenir affranchis de tailles & autres impositions; il eut de MM. les Maréchaux de France, le 9 Septembre 1756, Commission de leur Lieutenant dans les Sénéchaussées de Limoges & de Saint-Yrieix-la-Perche, signée du Maréchal-Duc de Noailles, alors Chef de ce Tribunal; fut confirmé dans cet office par Provisions de feu Louis XV, du 7 Août 1771, avec rang pour parvenir à la pension d'ancienneté, à compter du 9 Septembre 1756: ces Provisions, signées par le Roi, *Domilliers*, ont été enregistrées & déposées aux Minutes le même jour 7 Août 1771, registrées au Greffe de la Connétablie & à la Chambre des Comptes le 12 du même mois; il en a prêté serment le 10 Septembre suivant. Le Tribunal, en considération de ses services, lui a accordé une pension d'ancienneté de 400 livres, & une de mérite de pareille somme, ce qui est prouvé par une Lettre du Maréchal de Clermont-Tonnerre, Chef aujourd'hui de ce Tribunal, écrite le 25 Février 1773, dont l'adresse est au Marquis du Montet de Cardaillac, Lieutenant des Maréchaux de France. Il a épousé, par contrat du 8 Février 1741, *Marcelle d'Eschizadour*, Demoiselle de la Tour, fille de feu *Alain d'Eschizadour*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, Bueix, la Chabassière, Saint-Méard, &c., & de *Marie-Anne de Gladier* (celle-ci fille de Messire *Pierre de Gladier*, Ecuyer, Seigneur des Vareix, Commissaire Provincial d'Artillerie, & de Dame *Adrienne de Loupiac de la Devèze*.) Elle est sœur de *Joseph d'Eschizadour*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, & nièce, par sa mère, de *Joseph de Gladier*, Chevalier, Seigneur des Vareix, Lieutenant-Colonel du Régiment Royal-Artillerie, puis Maréchal des Camps & Armées du Roi, son Lieutenant en la Province du Quercy, Commandant pour S. M. dans les ville & banlieue de Figeac, lequel avoit pour frère N... *de Gladier*, Capitaine, à l'âge de 18 ans, au Régiment de Vouges, qui servit à l'armée

de M. le Duc de Vendôme, au siège de Barcelone; quinze mois après il fut fait Major de ce Régiment, & mourut en cette qualité. Elle est petite-nièce, également par sa mère, de MM. *de Loupiac de la Devèze*, l'un Colonel du Régiment de Vouges, Infanterie, & l'autre, Lieutenant-Colonel du Régiment Royal-Artillerie, puis Maréchal des Camps & Armées du Roi, Grand'Croix de l'Ordre Militaire de Saint-Louis, & Lieutenant de Roi en la Province du Quercy; lesquels avoient deux frères, tués à la bataille de Senef en 1674, étant Capitaines au Régiment du Roi, Infanterie. Le Marquis du Montet de Cardaillac a eu de son mariage:

1. Joseph-Louis, Mousquetaire de la Garde du Roi dans sa première Compagnie, mort en Mai 1770;
2. Pierre, décédé jeune;
3. Jean, Chevalier de l'Ordre de Saint-Lazare, Lieutenant au Régiment de Beauvoisis en 1762, qui est mort en cette qualité en 1773;
4. Jean-Romain, dit *le Comte de Cardaillac*, baptisé le 26 Octobre 1747, Lieutenant au Régiment de Nivernois, ci-devant d'Eu;
5. Florent, Prêtre, Vicaire Général de Castres;
6. Joseph-Jean-Baptiste, mort jeune;
7. Joseph-Hilarion, appelé *le Vicomte de Cardaillac*, Chevalier de l'Ordre de Saint-Lazare, Lieutenant au Régiment de Beauvoisis & Lieutenant de MM. les Maréchaux de France, par adjonction aux Sénéchaussées de Limoges & de Saint-Yrieix, suivant sa Commission, datée du 26 Novembre 1772, signée du Maréchal de Clermont-Tonnerre;
8. Françoise, qui s'est mariée à *Marc-François de Gascq*, Chevalier, Seigneur de Mialet, Boueyssour, &c.;
9. Marie-Anne-Valerie, morte jeune;
10. Et Paule-Claire-Marguerite, dite *Mademoiselle de la Capelle*, née le 1er Juin 1756.

BRANCHE des Seigneurs de la Colonge.

IX. Hugues de Mesclajoc du Montet, Ecuyer, Baron de la Colonge & de Mereige (fils puîné de Mathieu, Ecuyer, Seigneur de la Molhière, Lieutenant de 50 hommes d'armes, & d'*Anne Gaillard de Saint-Dizant*), fut baptisé le 14 Août 1581, & mis sous la tutelle de sa mère, comme il appert de la Sentence du Juge de la Juridiction de Sarrazac, du 9 Août 1599, dont on a ci-devant fait mention. Il épousa *Prudence Mazin*, & en eut:

1. François, qui suit;
2. Charles, auteur d'une branche éteinte;
3. Et Marie-Lucrèce, femme de *Claude du Fourc*, de la ville de Trévoux, dont les descendans ont hérité de la Baronnie de la Colonge.

Hugues eut encore une fille naturelle, nommée

Agathe, légitimée par le Souverain de Dombes, & qui s'est mariée à *Jacques de Carravasol*, Seigneur de Bugny.

X. François de Mesclajoc du Montet, Ecuyer, obtint une Provision de 300 livres, par Arrêt du Parlement de Dombes du 4 Septembre 1652. Il épousa, au mois de Février 1659, *Pernette Neyret*, laquelle, étant veuve, fit, le 1er Décembre 1704, une déclaration devant le Notaire Royal en la Baronnie de Saint-Just & Saint-Irénée de Lyon, pour assurer le mobilier de Marie & de Damienne, ses deux filles. De son mariage elle eut:

1. François, qui suit;
2. Jean, Capitaine au Régiment de Montboissier, Infanterie;
3. Louis, Ecuyer, qui fut fait Capitaine au Régiment d'Infanterie Wallone de Bressey, par Commission du 10 Mars 1694;
4. Marie, femme de noble *Germain Sollicoffre*, fils de feu noble *Daniel Sollicoffre*, & d'*Isabeau Sellaperis*: c'est ce qui est prouvé, par leur contrat post-nuptial, passé à Lyon le 8 Septembre 1694, devant *de la Fay*, Notaire;
5. Damienne, morte sans alliance;
6. Et Dominique, décédée jeune.

XI. François de Mesclajoc du Montet de la Colonge, IIe du nom, Ecuyer, né le 18 Février 1670, Conseiller du Roi, Commissaire ordinaire des Guerres par Provisions du 4 Mars 1695, épousa, par contrat passé à Paris le 9 Juillet 1700, *Louise Thérèse Carnot*, de laquelle il a eu:

1. Hippolyte, qui suit;
2. Louis-François, Lieutenant au Régiment d'Infanterie de Castellet, le 7 Mars 1711, mort le 30 Mars 1724;
3. Autre Louis-François, né le 5 Octobre 1707, Lieutenant au Bataillon de Milice d'Esterno le 15 Avril 1729;
4. Ferdinand, dit *le Chevalier de la Colonge*, né le 28 Novembre 1709, Enseigne de la

Compagnie Meſtre de Camp du Régiment de Quercy, le 9 Mai 1730, & Lieutenant au même Régiment le 1er Septembre 1732 ;

5. Léonard-Ferdinand, né le 18 Janvier 1711, Lieutenant au Régiment de Tallard le 1er Décembre 1733, tué le 29 Novembre 1735;
6. Simon-François de Salles, Lieutenant au Régiment de la Marine, mort en 1741;
7. Marie-Jeanne, qui épouſa N... *de Meſnard*, Major de la ville de Salins ;
8. Béatrix-Octavie-Alexandrine ;
9. Et Marie-Louise, qui s'eſt mariée, par contrat du 15 Avril 1741, paſſé devant *Jean Guillemet*, Notaire Royal à Beſançon, avec *Ignace-François Colombet*, Ecuyer, demeurant à Salins (fils de feu noble *Claude-Louis Colombet*, & de Dame *Jacques Pajot*), dont poſtérité. Voy. COLOMBET.

XII. Hippolyte de Mesclajoc du Montet de la Colonge, Ecuyer, né le 1er Mai 1705, Conſeiller du Roi, Commiſſaire ordinaire des Guerres par Proviſions du 30 Juin 1740, a épouſé, par contrat du 20 Août 1735, *Auguſtine Moreau*, fille de *Charles-Louis Moreau*, Conſeiller-Maître en la Chambre des Comptes, Cour des Aides & Finances de Dôle, & d'*Urſule-Angélique Boiſſeau*, Dame de Chalin, dont eſt iſſu

XIII. François-Angélique de Mesclajoc du Montet de la Colonge, Ecuyer, né le 5 Février 1737, qui a d'abord été Lieutenant dans le Bataillon de Milice de Salins, & a enſuite été pourvu de la charge de Commiſſaire ordinaire des Guerres au département de Salins, ſur la démiſſion de ſon père, par Lettres du 5 Mai 1771. Il a épouſé, par contrat du 1er Juillet 1768, *Angélique de Mollerot*, fille de *Claude de Mollerot*, Ecuyer, Secrétaire du Roi, Maiſon & Couronne de France, Seigneur de Marey & de Meuilley, & de *Marie-Anne Diamy*, dont il n'a point eu d'enfans.

Les armes: *écartelé, aux* 1 *&* 4 *d'azur, à* 3 *pals d'or; au chef de gueules*, qui eſt de Mesclajoc ; *& aux* 2 *&* 3 *d'azur, au phénix d'or, ſur ſon immortalité de gueules, regardant à dextre un ſoleil levant, vis-à-vis duquel eſt à ſéneſtre un globe de ſable, cintré & croiſé d'or*, qui eſt du Montet. (Généalogie dreſſée ſur les titres originaux communiqués & vérifiés.)

MÉSENGE, Famille de Normandie, maintenue dans ſa nobleſſe le 24 Juin 1667, de laquelle il eſt parlé dans l'*Hiſt. de la Maiſon d'Harcourt*, par la Roque, p. 1011, 1808 & 1996.

Les armes: *de gueules, à* 3 *merlettes* ou *méſanges d'or*. (Chevillard lui donne une *bordure de ſable*.)

MESGRIGNY (de), originaire de Champagne. Selon Moréri, que nous ſuivons, cette Maiſon a pour auteur

I. Pierre de Mesgrigny, qui eſt nommé parmi les Nobles de cette Province dans les comptes du Domaine en 1349.

II. Jean de Mesgrigny, Ier du nom, ſon fils, eſt mentionné avec *Deniſe de Marchéville*, ſa femme, dans un contrat du 11 Septembre 1367. Il en eut :

III. Guyot de Mesgrigny, Chevalier, Baron de Pouſſey, Seigneur de Meſgrigny & d'Origny, Guidon de la Compagnie du Duc de Bourgogne, qui épouſa *Catherine de Foiſſy*. On voit par une Sentence du Bailliage de Troyes, du 28 Décembre 1487, qu'il fut père de

1. Denisot, qui fuit ;
2. Et Jean de Mesgrigny.

IV. Denisot de Mesgrigny, Baron de Pouſſey, Seigneur de Fontaines, épouſa *Benoîte le Tartier*, dont il eut :

1. Mahiet, Chanoine de Saint-Urbain & de Saint-Etienne de Troyes ;
2. Et Jean, qui fuit.

V. Jean de Mesgrigny, IIe du nom, Vicomte de Troyes, Seigneur de Fontaines, Baron de Pouſſey, ſurnommé *l'Aîné*, eut en don du Roi la confiſcation d'Oger de Saint-Cyr, par Lettres Patentes du 23 Octobre 1430. Il rendit foi & hommage en 1442, au nom du Roi, à l'Abbé de Saint-Denis, pour la ville de Nogent-ſur-Seine, & par tranſaction paſſée ſous le ſcel de la Prévôté de Tours, le 3 Novembre 1446, il traita de la Vicomté de Troyes avec le Chancelier Guillaume Jouvenel, moyennant la ſomme de 250 écus d'or, du poids de 70 au marc. Il eut de *Jeannette le Cierge*, ſon épouſe :

1. Louis, Seigneur de Choignes, mort ſans poſtérité ;
2. Henri, Chanoine de Bar-ſur-Aube ;
3. Jean, qui fuit;
4. Et Jeanne, Dame d'Aſſenay, qui s'eſt mariée à *Jean Molé*, Seigneur de Villy-le-Maréchal, duquel deſcendent les *Molé de Champlâtreux*, & les *Molé de Villy-le-*

Maréchal, qui, depuis cette alliance, écartelèrent DE MESGRIGNY. Voy. MOLÉ.

VI. JEAN DE MESGRIGNY, IIIe du nom, dit *le Jeune*, Chevalier, Seigneur d'Origny, de Choignes, de Roblécourt, homme d'armes de la Compagnie de Gilbert de Clèves, Comte de Nevers, épousa, par contrat du 5 Novembre 1470, *Gillette de Vitel*, dont vinrent:

1. CLAUDE, Seigneur de Règes;
2. JEAN, qui suit;
3. Et BERTHELEMINE.

VII. JEAN DE MESGRIGNY, IVe du nom, Seigneur de Choignes, de Villiers-le-Sec & d'Annéville, Lieutenant Général du Bailliage de Chaumont, le 11 Septembre 1537, rendit hommage au Roi FRANÇOIS Ier, de sa part dans le hallage & étalage de Chaumont. Il épousa *Jehannette Dorey*, avec laquelle il est enterré dans la Chapelle de la Résurrection par eux fondée en l'Eglise paroissiale de Chaumont. Leurs enfans furent:

1. JEAN, qui suit;
2. DENISE, qui a épousé *Jean Huyard*, Ecuyer, Seigneur de Presles;
3. EDMONNE, qui s'allia avec *Alexandre le Gruyer*, Baron de Saint-Bry;
4. Et JEANNE, qui s'est mariée à *Vincent Nevelet*, Seigneur de Doches.

VIII. JEAN DE MESGRIGNY, V^e du nom, Seigneur de Choignes, la Villeneuve-au-Chêne, la Loge-aux-Chèvres, de Bercenay & de Vaux, Conseiller du Roi, Prévôt de Troyes & depuis Président de la même ville, acquit, par échange, avec Catherine d'Amboise, femme de Louis de Luxembourg, la Terre de *la Villeneuve*, par acte de l'an 1536. Il épousa *Marie de Pleurre*, fille d'*Eustache*, Seigneur de Précy, & de *Louise Richer*. Leurs enfans furent:

1. JEAN, qui suit, tige de la branche des Seigneurs de *la Villeneuve* & de *Vendeuvre*;
2. EUSTACHE, auteur de celle des Seigneurs de *Villebertin*, rapportée-ci-après;
3. Et JEANNE, femme de *Pierre d'Aubeterre*, Seigneur de Villechétif.

BRANCHE des Seigneurs de LA VILLENEUVE *& de* VENDEUVRE.

IX. JEAN DE MESGRIGNY, VIe du nom, Seigneur de la Villeneuve, la Loge & Briel, fut Conseiller du Roi & Général en la Cour des Aides, par Provisions de CHARLES IX, le 1er Février 1568, étant alors Avocat au Parlement de Paris, puis Maître des Comptes par Lettres de ce Prince, du 11 Novembre 1573, en considération de ses services. Il épousa 1° *Catherine du Drac*, fille d'*Adrien*, Vicomte d'Ay, de laquelle il n'eut point d'enfans; & 2° *Nicole de Gréné*, Dame des Epoisses, fille de *Louis*, Seigneur de Courcelles, & Maître des Requêtes. De ce second lit vinrent:

1. JEAN, qui suit;
2. LOUIS, Abbé de Saint-Jacques de Provins, & depuis de Notre-Dame de Quincy, Conseiller & Aumônier du Roi;
3. RENÉ, Protonotaire du Saint-Siège, Abbé de Saint-Nicolas-sous-Ribemont, Prieur de Sainte-Foy & Chanoine de l'Eglise de Paris;
4. Et MARIE, qui a épousé *Nicolas Daniel*, Conseiller du Roi, Auditeur des Comptes.

X. JEAN DE MESGRIGNY, VIIe du nom, Baron & ensuite Marquis de la Villeneuve-Mesgrigny, Seigneur de Briel, Bréviandes, Champigny, la Loge, les Grandes & Petites-Epoisses, Vicomte de Troyes, fut pourvu, par Lettres du 29 Décembre 1610, de l'office de Maître des Comptes sur la résignation de son père; fit hommage au Roi pour la Vicomté de Troyes, le 10 Juillet 1640, & obtint en sa faveur, par Lettres Patentes du mois d'Octobre 1646, l'érection de la Baronnie de *la Villeneuve*, en *Marquisat*, sous le nom de *la Villeneuve-Mesgrigny*. Il avoit épousé, par contrat du 6 Novembre 1597, *Marie Bouguier*, fille de *Christophe*, Conseiller au Parlement (de la Famille des fondateurs du Collège de Boissy à Paris). Leurs enfans furent:

1. JEAN, qui suit;
2. LOUIS, Chevalier de Malte, Capitaine au Régiment de Navarre, tué à l'armée;
3. JACQUES, auteur du premier rameau, rapporté ci-après;
4. MATHIEU, Abbé de Pontigny;
5. NICOLAS, Prieur de Souvigny, Chanoine de Paris, Comte de Brioude & Avocat Général de la Cour des Aides;
6. FRANÇOIS, tige du second rameau, mentionné en son rang;
7. Et ANNE, morte Prieure de Foissy, Ordre de Fontevrault, Diocèse de Troyes.

XI. JEAN DE MESGRIGNY, VIIIe du nom, Marquis dudit lieu, Seigneur de Vendeuvre, Vicomte de Troyes, Baron de Colombey, fut d'abord reçu Conseiller au Grand Conseil le 17 Juin 1624, Grand Rapporteur en Chan-

cellerie le 3 Septembre 1627, Maître des Requêtes le 12 Janvier 1634, Honoraire le 16 Juin 1643, Intendant d'Auvergne & de Bourbonnois, Premier Préfident au Parlement de Provence le 20 Juin 1645 jufqu'en 1655, Confeiller d'Etat, réfervé en 1657, mourut Sous-Doyen le 26 Avril 1678, & fut inhumé en la paroiffe de Saint-André-des-Arcs. Il avoit époufé, par contrat du 26 Novembre 1634, *Huberte-Renée de Buffy*, Baronne d'Emery, Dame de l'Orme, fille de *Joachim-Antide de Buffy*, Comte de Brion, &c., Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & de *Françoife de Saulx-Tavannes*. Elle mourut le 20 Avril 1686, laiffant :

1. Jean-François, qui fuit ;
2. Joseph-Ignace-Jean-Baptiste (Moréri dit Baptiste-Joseph-Ignace), Vicomte de Troyes, Baron de l'Orme, Seigneur de Chameffon, qui fervit d'abord & fut Meftre de Camp de Cavalerie. A 32 ans il fe fit Capucin, fous le nom de P. *Athanafe;* étant déjà vieux, le Roi le nomma à l'Evêché de Graffe le 5 Avril 1711, dont il prit poffeffion le 12 Mars 1712, & il mourut le 2 Mars 1726, à 73 ans ;
3. Marguerite, Religieufe de Foiffy, Ordre de Fontevrault ;
4. Renée, Abbeffe de Charenton, en Berry ;
5. Et Marie-Françoise, Religieufe à Malnoue, Ordre de Saint-Benoît, près de Lagny.

XII. Jean-François de Mesgrigny, Marquis dudit lieu, de Vendeuvre, Vicomte de Troyes, Baron de Louchey, Seigneur de Montmartin, premier Ecuyer Tranchant & Porte-Cornette Blanche, mourut en 1685. Il avoit époufé, 1° par contrat du 25 Juin 1656, *Françoife-Henriette du Mefnil-Simon*, fille d'*Edme*, Marquis de Beaujeu, &c., Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Légers du Prince de Condé, & de *Louife Pot de Rhodes*; & 2° en 1673, *Louife-Elifabeth de Francine*, veuve d'*Honoré Parfait*, Seigneur de Garancières, Contrôleur Général de la Maifon du Roi, & fille de *Thomas de Francine*, Seigneur de Grandmaifon, & de *Louife Porcher*. Du premier lit il a eu :

1. Charles-Hubert, qui fuit ;
2. Gabrielle, Marquife de Mesgrigny par le décès de fon frère, morte le 20 Octobre 1741, fans avoir été marié ;
3. Et Françoise-Louise-Marie, qui s'eft alliée le 2 Octobre 1688, à *Jacques-Léon Bouthillier de Chavigny*, dit *le Marquis de Beaujeu*, Confeiller au Parlement de Paris (fils du Secrétaire d'Etat de ce nom.) Elle eft morte le 15 Janvier 1729, à 69 ans, laiffant plufieurs enfans. Par ce mariage, tous les biens de la branche des Seigneurs de *la Villeneuve*, de la Maifon de Mesgrigny, ont paffé dans celle de *Bouthillier*. Voy. BOUTHILLIER-CHAVIGNY.

XIII. Charles-Hubert de Mesgrigny, Marquis de Vendeuvre, Vicomte de Troyes, né le 10 Octobre 1664, Confeiller au Parlement de Paris le 22 Septembre 1693, mourut fans enfans, le 30 Juin 1732, de fon mariage contracté le 28 Septembre 1699, avec *Efpérance de Fontaine*, fille d'*Antoine*, Seigneur des Montées, Secrétaire du Roi.

PREMIER RAMEAU,
Seigneurs de Bonnivet.

XI. Jacques de Mesgrigny (troifième fils de Jean, VIIe du nom, & de *Marie Bouguier*), d'abord Préfident à Mortier au Parlement de Normandie, enfuite Confeiller d'honneur à celui de Paris, époufa, par contrat du 30 Octobre 1644, *Eléonore de Rochechouart*, Marquife de Bonnivet, Comteffe de Belin & Vidameffe de Meaux, fille de *François de Rochechouart*, Marquis de Bonnivet, Baron de Gayette, Seigneur & Vidame de Trilbardou, & de *Léonore de Faudoas d'Averton de Belin*. Il eut de fon mariage :

1. François-Romain-Luc, qui fuit ;
2. Et Eléonore, qui a époufé 1° *Philippe-Charles de Turpin*, Chevalier, Comte de Criffé & de Vihers, dont elle a eu poftérité. Voy. TURPIN de CRISSÉ ; & 2° *Jean-Ferdinand*, Comte *de Poitiers*, duquel elle a auffi eu poftérité.

XII. François-Romain-Luc de Mesgrigny, Marquis de Bonnivet, Comte de Belin, époufa 1° *Agnès de Turpin de Criffé de Vihers*; & 2° *Marguerite-Radégonde de Beffey*. Du premier lit il eut :

1. Eléonore, qui a époufé, le 29 Décembre 1712, *Eutrope-Alexis Chafteignier*, Chevalier, Marquis de Saint-Georges, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Turenne, duquel elle a eu poftérité. Voy. CHASTEIGNIER, branche des Seigneurs de *Saint-Georges-de-Rex*, &c.

Et du fecond lit vint :

2. Marie-Marguerite-Radégonde, qui s'eft mariée, le 25 Novembre 1721, avec *Benjamin-Louis-Marie Frotier*, dit *le Comte de*

la Coste-Messelière, Seigneur en partie de la Terre & Vidamé de Trilbardou, &c., Lieutenant Général des Armées du Roi. Elle avoit eu la Terre de Vivonne, en Poitou, une partie du Vidamé de Meaux & la Seigneurie de Trilbardou, & est morte le 28 Février 1739, ayant eu des enfans. Voy. FROTIER, branche des Seigneurs de *la Coste*.

SECOND RAMEAU,
Seigneurs de MARANS.

XI. FRANÇOIS DE MESGRIGNY, Seigneur de Briel, d'Echarson, Misery, Samois & Allinville (sixième fils de JEAN DE MESGRIGNY, VIIe du nom, & de *Marie Bouguier*), Gouverneur pour le Roi des villes de Toulon & de Balaguier, & Commandant d'Escadre, fut reçu Chevalier de Malte, par Bref du 28 Novembre 1633. L'Ordre de Malte, ayant traité avec la République de Venise pour l'armement d'une Escadre contre les Turcs, FRANÇOIS DE MESGRIGNY obtint une Commission, le 15 Août 1646, pour armer le Vaisseau *le Saint-Etienne*, du port de 500 tonneaux, Commission que le Général Vénitien confirma par acte du 5 Novembre suivant. N'ayant point fait profession il épousa, par contrat du 12 Avril 1656, *Renée de Bueil*, fille de *Jean*, Sire *de Bueil*, Comte de Marans, Souverain de l'Isle de Ré, Baron de Château-Vaujours & de Saint-Christophe, Seigneur de la Marchère, Vouvère, Espagne, & de *Françoise de Montalais*. De ce mariage vinrent :

1. FRANÇOIS, qui suit ;
2. JOSEPH, Chevalier de Malte, mort sans alliance ;
3. 4. & 5. RENÉE, FRANÇOISE & SIMONNE, mortes Religieuses, & successivement Prieures du Prieuré de Foissy, Ordre de Fontevrault, Diocèse de Troyes ;
6. Et MARIE-LOUISE, qui a épousé *Louis-Joseph de Broussel*, Marquis d'Ambonville, dont *Nicole-Marie Charlotte-Christine de Broussel*, Dame d'Ambonville, décédée sans postérité en 1743. Voy. BROUSSEL.

XII. FRANÇOIS DE MESGRIGNY, Comte de Marans, Seigneur de Bueil, Capitaine au Régiment du Roi, n'a eu de sa femme, dont le nom est ignoré, qu'une fille, nommée CHARLOTTE, qui est morte sans postérité.

BRANCHE
des Seigneurs de VILLEBERTIN.

IX. EUSTACHE DE MESGRIGNY, Seigneur de Villebertin, Mouffey, Merceret, la Loge (second fils de JEAN, V^e^ du nom, & de *Marie de Pleurre*), fut d'abord Président & Lieutenant Général au Bailliage & Siège Présidial de Troyes. Depuis, HENRI IV lui fit expédier, le 17 Août 1589, au Camp de Clermont-en-Beauvoisis, des Provisions de Procureur Général au Parlement établi à Châlons. Après plusieurs tentatives inutiles pour faire entrer la ville de Troyes sous l'obéissance de ce Prince, il eut le bonheur d'y réussir. (On a de lui une *Relation de l'entreprise sur Troyes*, imprimée dans le tems.) Il tenta cette expédition à la tête d'un détachement considérable le 17 Septembre 1590, & pénétra dans la ville ; mais il fut obligé de se retirer. Il avoit épousé, par contrat du 5 Novembre 1571, *Simonne le Mairat*, fille de *Louis*, Seigneur de Droupt-Saint-Basle, & de *Marie Molé*. De ce mariage vinrent :

1. JÉRÔME, qui suit ;
2. NICOLAS, Abbé de Blasimon, Aumônier du Roi, nommé à l'Evêché de Troyes, & inhumé dans la Cathédrale de cette ville ;
3. LOUIS, mort sans postérité à l'âge de 23 ans ;
4. MARIE, qui a épousé *Jacques Vignier*, Baron de Villemaur, Seigneur de Saint-Liébault, Maître des Requêtes, Conseiller d'Etat ordinaire & fondateur des Carmélites de Troyes, où il sont inhumés l'un & l'autre ;
5. SIMONNE, qui s'est mariée à *Pierre le Noble*, Seigneur de Belley, Conseiller au Grand Conseil, Président & Lieutenant Général à Troyes, & depuis Conseiller d'Etat, dont postérité. Voy. NOBLE (LE), en Champagne ;
6. LOUISE, Religieuse à Foissy-lès-Troyes ;
7. Et MARGUERITE, Religieuse aux Nonains à Troyes.

X. JÉRÔME DE MESGRIGNY, Seigneur de Villebertin, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers & Mestre de Camp, épousa, le 15 Février 1620, *Marguerite Coiffart*, fille d'*Edme*, Sieur de Marcilly, Trésorier de France & Général des Finances, & d'*Edmée le Gras de Vaubercey*. Leurs enfans furent :

1. NICOLAS, qui suit ;
2. JEAN, Seigneur de Marcilly-le-Hayer, Lieutenant Général des Armées du Roi, ci-devant Gouverneur de la Citadelle de Tournai, Directeur Général des Fortifications de Flandre & de Hainaut, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, qui mourut sans

poſtérité, en 1720, de ſon mariage avec *Marie-Catherine de Tenremonde ;*

3. Et SIMONNE, qui épouſa, par contrat du 27 Avril 1644, *Claude Molé*, Ve du nom, Seigneur de Villy-le-Maréchal, &c., dont des enfans. Voy. MOLÉ.

XI. NICOLAS DE MESGRIGNY DE VILLEBERTIN Seigneur de Marcilly, Enſeigne des Gendarmes de la Reine ANNE D'AUTRICHE, & Maréchal des Camps & Armées du Roi, épouſa, le 15 Février 1656, *Edmée-Georgette de Regnier de Guerchy*, fille de *Jacques*, Comte d'Aunay, & de *Marguerite Spifame*. De ce mariage vinrent :

1. JACQUES-LOUIS, qui ſuit ;
2. JEAN-JÉRÔME, Abbé Commendataire de l'Abbaye de Moiremont & Seigneur de Villebertin, mort le 2 Juillet 1725 ;
3. FRANÇOIS, Seigneur de Souleau & de Saint-Pouange, Vicomte de Troyes, qui s'eſt marié à *Madeleine-Deniſe de Nevelet*, dont il eut :
    1. LOUIS-JOSEPH, Seigneur de St.-Pouange ;
    2. NICOLAS-EMMANUEL, Seigneur de Fontaines ;
    3. PIERRE ;

    Et trois filles, Religieuſes.
4. JEAN-NICOLAS, auteur de la branche des Seigneurs de *Savoie-Villebertin*, rapportée ci-après ;
5. Et LAURENCE-ANTOINETTE, qui épouſa *Antoine de Montſaulnin*, Comte de Montal ; elle eſt décédée ſans poſtérité en 1707.

XII. JACQUES-LOUIS DE MESGRIGNY, Comte d'Aunay, épouſa, par contrat du 15 Novembre 1679, *Charlotte le Preſtre de Vauban*, fille de *Sébaſtien*, Chevalier des Ordres du Roi, Maréchal de France & Commiſſaire Général des Fortifications de France, & de *Jeanne d'Oſnay*, Dame d'Epiry. Leurs enfans furent :

1. CHARLES, qui ſuit ;
2. 3. & 4. JEAN-JÉRÔME, LOUIS & JEAN, décédés en bas âge ;
5. PIERRE-ANTOINE, Seigneur de Marcilly, la Chaume, Cervon, & Abbé dudit Cervon ;
6. & 7. JEAN-ANTOINE & JEAN-LOUIS, morts Chevaliers de Malte ;
8. JEANNE, morte ſans alliance ;
9. Et MARIE-FRANÇOISE, qui s'eſt mariée à *René de Buffévant*, Marquis de Percey ; elle eſt décédée ſans poſtérité.

XIII. CHARLES DE MESGRIGNY, Comte d'Aunay, Colonel d'un Régiment d'Infanterie, ci-devant Croy, en 1709, réformé en 1713, à la ſuite du Régiment du Maine, enſuite Colonel du Régiment de Vexin le 12 Juillet 1732 ; fait Brigadier le 20 Février 1734, Maréchal de Camp le 1er Mars 1738, & Lieutenant Général le 2 Mai 1744, eſt mort vers le mois de Janvier 1763. Il avoit épouſé, par contrat du 13 Septembre 1713, *Marie-Cécile Raguier de Pouſſey*, fille d'*Anne Raguier*, Marquis de Pouſſey, Seigneur d'Eſclavolles, d'Origny, &c., & d'*Angélique-Cécile de Bailleul*. De ce mariage ſont iſſus :

1. JEAN, mort à l'âge de 21 ans, Colonel du Régiment de Vexin ;
2. MARIE-EDMÉE, morte au berceau ;
3. Et MARIE-CLAIRE-AIMÉE, qui s'eſt mariée, le 13 Mars 1738 ; elle eſt veuve depuis le 9 Août 1760, *de Louis le Pelletier*, IIIe du nom, Seigneur de Roſambo, &c., Préſident à Mortier au Parlement de Paris. Elle eſt morte au Château de Madrid, près de Paris, le 10 Juillet 1761, dans la 43e année de ſon âge, ayant eu poſtérité. Voy. PELLETIER (LE).

BRANCHE

des Seigneurs de SAVOIE-VILLEBERTIN.

XII. JEAN-NICOLAS DE MESGRIGNY (quatrième fils de NICOLAS, & d'*Edmée-Georgette de Regnier de Guerchy*), fut Seigneur de Savoie & de Chevillèles, Chevalier non profès de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem & Capitaine au Régiment de Navarre. Il épouſa, par contrat du 7 Octobre 1694, paſſé à Nevers, *Catherine de Fradel*, fille majeure de *Charles*, Seigneur de Louzac & de Chaligny, en Bourbonnois, & d'*Anne Pitois de Quincize*. Leurs enfans furent :

1. EDME-FRANÇOIS, Chanoine de l'Egliſe de Troyes, décédé en 1716 ;
2. PIERRE-FRANÇOIS, qui ſuit ;
3. JEANNE-MADELEINE, Religieuſe à Sainte-Scolaſtique-lès-Troyes ;
4. JEANNE-CHARLOTTE, qui a épouſé, par contrat du 8 Octobre 1740, *Charles-Bonaventure Huot*, Ecuyer, Seigneur de Chaaſt, Gentilhomme de Franche-Comté, dont elle fut la ſeconde femme, & en eut poſtérité. Voy. HUOT DE VEZET.
5. Et MARIE-ANGÉLIQUE, décédée ſans poſtérité en 1735.

XIII. PIERRE-FRANÇOIS DE MESGRIGNY, Vicomte de Troyes, Seigneur de Villebertin, Mouſſey, Briel, Saint-Benoît-ſur-Seine, la Chapelle-Saint-Luc, Bouilly, Villetard &

Courgerennes en partie, a épousé 1° *Anne-Louise le Courtois*; & 2° par acte du 21 Novembre 1741, *Marie-Anne-Louise le Fèvre de Saint-Benoît*, fille de *Nicolas le Fèvre*, Seigneur de Saint-Benoît, la Chapelle-Saint-Luc, Lieutenant Général d'Epée au Bailliage de Troyes, & de *Marie-Anne le Courtois*, sœur de M. *le Courtois*, Conseiller au Parlement de Paris. Du premier lit il a eu :

1. Anne-Françoise-Louise, née le 9 Décembre 1733, qui a épousé, en 1753, *François-Louis*, Marquis *des Réaulx*, Chevalier, Seigneur d'Avant, &c., Chevalier de Saint-Louis & Colonel en second du Régiment de Bourbonnois, dont des enfans. Voyez RÉAULX (des).

Et du second lit vinrent :

2. Louis-Marie, né le 21 Avril 1744;
3. Jean-Charles-Louis, né le 29 Août 1745, reçu Chevalier de Malte par bref du 6 Janvier 1746;
4. Pierre-Antoine-Charles, né le 22 Avril 1747;
5. Françoise-Nicole, née le 21 Avril 1743.
6. Et Antoinette-Louise (jumelle de la précédente), décédée en 1743.

Les armes : *d'argent, au lion de sable.* Devise : Deus fortitudo mea.

MESIA de CARILLO, Marquis de la Guardia en Espagne : ancienne Noblesse qui remonte à Gonzalez Mesia, auquel le Roi Henri, IIe du nom, donna la Seigneurie de la Guardia en 1379.

Gonsalo Mesia de Carillo, cinquième Marquis de la Guardia, vivoit en 1618.

Les armes : *parti : au 1 d'or, à 3 fasces d'azur; & au 2 de gueules, au château d'or; à la bordure échiquetée d'argent & de gueules.*

* MESLAY, Terre & Seigneurie érigée en *Comté*, par Lettres du mois d'Octobre 1688, enregistrées le 2 Mars 1689, en faveur de *Jean Rouillé*, Conseiller d'Etat, lequel mourut le 30 Janvier 1698, aïeul d'*Anne-Jean Rouillé*, Comte de Meslay, Introducteur des Ambassadeurs, qui est mort le 10 Avril 1725.

La Terre de *Meslay* est actuellement possédée par *Antoine-Lambert Masson des Montées*, qui s'est marié, le 4 Février 1744, à *Michelle-Pétronille Mérault*, fille de *Jérôme*, IIIe du nom, Procureur Général du Grand Conseil. Voy. MASSON, Seigneurs de *Meslay*, &c., & MÉRAULT.

* MESLAY-le-VIDAME, au pays Chartrain, Diocèse de Chartres : Baronnie érigée en *Comté*, par Lettres du mois d'Avril 1651, enregistrées le 31 Janvier 1652, en faveur de *Jacques-Auguste de Thou*, Président aux Enquêtes du Parlement de Paris & Ambassadeur en Hollande, fils de *Jacques-Auguste de Thou*, Président au Parlement, & de *Gasparde de la Chastre*, & petit-fils de *Christophe de Thou*, Premier Président du Parlement de Paris. Voy. THOU (de).

MESLE. Voy. MERLE (du).

MESLIÈRE (la), en Normandie, Election de Falaise; Famille dont les armes sont : *d'argent, à 3 molettes d'éperon de sable, à la bordure de gueules, chargée de 8 besans du champ.*

MESLIN, Ecuyer, Seigneur de Campigny, même Province, Election de Bayeux, porte pour armes : *de gueules, au sautoir d'argent, cantonné de 4 roses du même.*

MESLON, en Bretagne. Voy. MELLON.

* MESMAY : cette Maison a tiré son nom de la Terre de *Mesmay* qu'elle possède, & qui est située dans le Bailliage de Quingey, près de la rivière de Loue. Le premier, dont la filiation est certaine, est

I. & II. Noble homme Michel de Mesmay, qualifié tel dans les Provisions d'un Office que lui donna Charles, Duc de Bourgogne, lesquelles sont datées de Thionville, le 10 Décembre 1473. (Il est fils, suivant le tems, d'Oudon de Mesmay, & d'*Huguette de Chay*, d'une Maison de Gentilshommes de nom & d'armes, qui portoit : *d'or, à la croix de gueules*. Par un titre de l'Officialité de Besançon, on voit qu'elle étoit déjà veuve en 1426.) Ledit Michel de Mesmay épousa *Anne de Bazan* (d'une Famille de Dôle, qui avoit déjà donné plusieurs Conseillers aux Ducs de Bourgogne : Philippe *le Bon* & Charles *le Hardi*), dont il eut :

III. Etienne de Mesmay, Ier du nom, Ecuyer, Contrôleur de la Maison de Marie, Reine de Hongrie & de Bohême, lequel reçut une pension de 200 livres, monnoie de Flandre, de Philippe II, Roi d'Espagne, en considération des services qu'il avoit rendus à l'Empereur Charles-Quint, & ensuite à la Reine de Hongrie & de Bohême, Régente & Gouvernante des Pays-Bas, par Lettres

Patentes en date du 13 Juillet 1565. Il s'allia, le 10 Septembre 1508, avec *Anne Mouſſardet*, fille de noble *Simon Mouſſardet*, de laquelle il eut :

1. Renobert, qui ſuit ;
2. Et Etienne, Seigneur de Geneuille, Chanoine de l'Egliſe Métropolitaine de Beſançon, Archidiacre de Faverney, Prieur du Marterey & Conſeiller-Clerc au Parlement de Dôle, par Lettres Patentes du 13 Juillet 1587.

IV. Renobert de Mesmay, Ecuyer, Seigneur de Saint-Raphaël & de May, Préſident d'Orange, Conſeiller de S. M., Premier Maître & ſeul Préſident de la Chambre des Comptes de Dôle, par Lettres Patentes du 25 Mai 1565. (C'eſt par erreur que Gollut, pag. 199, dans ſes *Mémoires hiſt. de la République Séquanoiſe*, &c., le nomme Philibert.) Il naquit le 20 Juillet 1513, & mourut le 7 Mars 1573. Il avoit épouſé, 1° par contrat du 31 Août 1538, *Philiberte de Boiſſet*; 2° par traité du 9 Novembre 1550, *Jacquette Rouſſelet*; 3° par contrat paſſé à Dôle, le 20 Novembre 1553, *Eléonore le Clerc*, fille d'*Etienne*, Conſeiller au Parlement de Dôle, Maître des Requêtes de S. M. ès-Pays-Bas, & d'*Etiennette d'Orchamp*; & 4° par contrat paſſé à Quingey, le 3 Septembre 1571, *Chrétienne Trouſſet de Vaufferrant*. Du premier lit il eut:

1. Anne, qui ſe maria, par traité paſſé à Dôle, le 13 Septembre 1562, avec noble homme *Louis Drouhot*.

Du ſecond lit vint :

2. Raymond, qui mourut ſans enfans de ſon mariage avec *Anne Renard*, fille de l'Ambaſſadeur *Simon Renard*.

Du troiſième lit naquirent:

3. Etienne, qui ſuit ;
4. Pernette, qui épouſa noble *Jacques Grégoire*;
5. Renobert, Chanoine de l'Egliſe Métropolitaine de Beſançon, Seigneur de Saint-Wit & de Dampierre, Archidiacre de Faverney, & Prieur du Marterey ;
6. Louis, qui épouſa, en 1595, *Claudine du Pin*, fille de *Jean*, Ecuyer, & de *Jeanne de Cointet*. Il a formé un rameau qui eſt éteint depuis longtems ;
7. Marguerite, qui s'eſt mariée à noble *Pierre Sordet*, Seigneur de Choiſey.

Et du quatrième lit ſortit :

8. Un fils poſthume, qui ne vécut que 2 ans.

V. Etienne de Mesmay, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur d'Aigrevaux, May & Quincey, naquit le 25 Décembre 1554, & mourut le 31 Décembre 1617. Il avoit épouſé, 1° par traité paſſé à Dôle, le 19 Septembre 1578, *Françoiſe Muſy*, fille de *Claude*, Conſeiller au Parlement de Dôle, & de *Guillemette Chaillot*; 2° *Françoiſe Thierry*, veuve de *Charles Villermin*, Baron de Montureux, & fille de *François Thierry*, Seigneur de Magnoncourt, par traité du 4 Mars 1606. Elle mourut la même année ſans enfans ; & 3° *Eſther de Brunecoff*, fille de *Melchior*, Ecuyer, Seigneur de Chauvillerain, & de *Suſanne de Krieſerin*. Du premier lit il eut :

1. Léonard, qui ſuit.

Et du troiſième lit ſortirent :

2. Hubert, auteur de la branche des Seigneurs de *Montaigu* (la ſeule & unique ſubſiſtante en Franche-Comté), rapportée ci-après;
3. Et Marguerite, née le 26 Décembre 1609, qui épouſa noble *Philibert Regnaudot*.

VI. Léonard de Mesmay, Ecuyer, Seigneur dudit Meſmay, épouſa, par contrat paſſé à Dôle, le 24 Octobre 1603, *Anne Froiſſard*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur de Broiſſia, Maiſod, Molamboz, &c., Premier Préſident du Parlement de Dôle, & de *Claudine Blanchod*. Il en eut :

1. Claude, Chanoine du Chapitre Métropolitain de Beſançon, Seigneur de Saint-Wit & Dampierre, Archidiacre de Salins, Vice-Chancelier de l'Univerſité de Dôle, lequel fut nommé trois fois, par ſon Chapitre, Vicaire Général & Adminiſtrateur de l'Archevêché, le Siège étant vacant. Il naquit le 20 Avril 1612, & mourut le 20 Janvier 1665 ;
2. Charles-Guillaume, qui ſuit ;
3. Et Claude-Louise, née le 6 Avril 1617, Religieuſe de la Viſitation à Annecy.

VII. Charles-Guillaume de Mesmay, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, la Bretenière, Cinq-Cents, Valay, Mailley, &c., né le 31 Octobre 1620, mourut le 27 Mai 1701. Il avoit été appelé nombre de fois aux Etats Généraux du Comté de Bourgogne, & même chargé, par la Chambre de la Nobleſſe, de diverſes Commiſſions. Il avoit épouſé, par contrat du 15 Février 1646, *Anne-Bonaventure Benoiſt*, Dame de la Bretenière, fille de *Jean-François*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu,

& de *Déſirée Mairot de Valay*. Ils eurent entr'autres enfans :

1. Jean-François, Seigneur de Chemaudin, né le 27 Novembre 1648, mort le 30 Décembre 1718, lequel avoit été reçu comme Gentilhomme dans l'illuſtre Chapitre Métropolitain de Beſançon, le 5 Janvier 1678;
2. Claude-Bonaventure, née le 18 Octobre 1649, qui s'eſt mariée, le 1er Février 1701, à *Simon de Laſſaulx-Chailly*, Ecuyer, Seigneur de Guiſeuil, Verchamps, &c. Elle mourut ſans poſtérité, le 15 Avril 1711 ;
3. Bonaventure-Ignace, née le 19 Octobre 1653, morte Religieuſe de l'Abbaye d'Onans à Dôle, le 15 Octobre 1726 ;
4. Gaspard-Hardouin, Capitaine de Cavalerie, né le 17 Octobre 1656, mort le 23 Juillet 1717 ;
5. Claude, né le 6 Mars 1658, mort le 7 Septembre 1728 ;
6. Léonard, Seigneur dudit lieu, Mailley, Cinq-Cents, la Bretenière, &c., né le 20 Novembre 1661, qui mourut le 23 Décembre 1743: en lui finit la branche aînée;
7. Charles-Joseph, né le 6 Février 1664, mort le 9 Mai 1687 ;
8. Philippe-Louis, tué au ſervice du Roi en 1689, dans un combat donné près de Kaiſerſwerth, étant Officier dans le Régiment de Provence. Il étoit né le 16 Janvier 1665 ;
9. Et Jeanne-Reine, née le 6 Janvier 1670, qui s'eſt mariée à noble *Paſcal Courchetet*, dont elle ne laiſſa point de poſtérité.

BRANCHE
des Seigneurs de Montaigu, *&c.*

VI. Hubert de Mesmay, Ecuyer, Seigneur d'Aigrevaux, May, Quincey, &c. (fils d'Etienne, IIe du nom, Seigneur deſdits lieux, & d'*Eſther de Brunecoff*, ſa troiſième femme), naquit le 24 Juillet 1608, aſſiſta, en qualité de Gentilhommme, à la tenue des Etats Généraux du Comté de Bourgogne en 1629, & mourut la même année, laiſſant au berceau, de *Charlotte Jannot*, ſon épouſe,

VII. Jacques de Mesmay, Ecuyer, Seigneur d'Aigrevaux, Quincey, &c., né le 4 Janvier 1629, qui fut d'abord Avocat Général au Parlement de Dôle, par Lettres Patentes du 12 Février 1666 (en conſidération, eſt-il dit dans leſdites Patentes, de ce que le Parlement l'avoit eſtimé le plus capable de remplir la charge de Procureur Général), & enſuite Conſeiller au Parlement de Beſançon, par Lettres Patentes du 8 Avril 1679. Il fut député par ſa Compagnie en pluſieurs Cours, & auſſi aux Etats du Comté de Bourgogne pour les années 1654, 1657 & 1658. Il s'allia, par traité du 15 Juillet 1649, avec *Jeanne-Marguerite de Brun*, fille de *Jean*, Conſeiller au Parlement de Dôle, & de *Marguerite Morel*, Dame de l'Abergement. Il en eut :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Laurent-Jean, auteur de la branche des Seigneurs de *Genevreuille*, rapportée ci-après ;
3. Pierre-Antoine, Chanoine de l'Egliſe Collégiale de Veſoul ;
4. Et Anne-Françoise, qui s'eſt alliée 1° à noble *François Terrier*, Seigneur du Pont; & 2° le 18 Mars 1684, à noble *François Mulot*.

VIII. Jean de Mesmay, Baron de Montaigu, Seigneur dudit lieu, Quincey, Villers-le-Sec, Dampvalley, Aigrevaux, &c., naquit le 10 Janvier 1653, & mourut Conſeiller-Doyen du Parlement de Beſançon le 17 Décembre 1709. Il avoit épouſé, par contrat paſſé à Beſançon le 2 Avril 1688, *Philippe-Françoiſe Mairot*, fille d'*Antoine*, Ecuyer, Seigneur de Mutigney, Dammartin, &c., Conſeiller au Parlement de Franche-Comté, & de *Thérèſe Bereur*. Ses enfans furent :

1. Marie-Gabrielle de Mesmay de Montaigu, Chanoineſſe en l'Abbaye Royale de Montigny, morte le 7 Juillet 1752 ;
2. Philippe-Antoinette, Religieuſe de l'Abbaye d'Onans à Dôle ;
3. Jean-Etienne-Bernard, Seigneur de Chemaudin, élu Haut-Doyen de l'Illuſtre Chapitre de l'Egliſe Métropolitaine de Beſançon, le 13 Janvier 1774 ;
4. Anne-Charlotte, reçue, le 13 Octobre 1708, en la même Abbaye de Montigny ;
5. Madeleine-Laurence, morte ſans alliance;
6. Claude-Antoine-Eugène, qui ſuit ;
7. Jeanne-Marie, Religieuſe de la Viſitation à Beſançon ;
8. Et Anne-Philippe-Thérèse, morte jeune, reçue Chanoineſſe à Montigny.

IX. Claude-Antoine-Eugène de Mesmay, Baron de Montaigu, Seigneur de Meſmay, Quincey, Mailley, Villers-le-Sec, &c., né le 17 Août 1699, Conſeiller honoraire au Parlement de Beſançon, par Lettres Patentes en date du 27 Août 1746, a épouſé, par traité paſſé à Dôle, le 19 Décembre 1740, Jeanne-Marie de Mesmay de Genevreuille, ſa parente ci-après, dont il a eu :

1. Marie-Léonardine ;

2. Jeanne-Françoise-Philippe, d'abord Chanoineffe de l'Abbaye noble de Montigny, fur fes preuves faites en 1749; depuis elle a époufé, par traité du 13 Février 1765, *Charles-Antoine Gay*, Chevalier, Seigneur de Marnoz, Saint-Michel, &c., Préfident en la Chambre des Comptes & Cour des Aides de Franche-Comté;
3. Jeanne-Thérèse, Annonciade à Dôle;
4. Alexie-Gabrielle, qui s'eft alliée, par traité du 16 Février 1767, à *Jean-Philibert-Hyacinthe Regnaudot*, Ecuyer, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine dans le Corps Royal-Artillerie;
5. Marguerite-Simonne, qui a époufé, par contrat du 5 Septembre 1771, *Pierre-Ferdinand Garnier*, Ecuyer, Seigneur de Choifey & Falletans, Capitaine au Régiment Meftre de Camp Général, Dragons;
6. Susanne-Victoire-Philippe, qui s'eft alliée à *François-Défiré Marefchal de Longeville*, Ecuyer, par acte du 11 Mars 1773;
7. Ferdinande-Antoinette-Françoise, morte au berceau;
8. Et Jean-Antoine-Marie, qui fuit.

X. Jean-Antoine-Marie de Mesmay, Baron de Montaigu, &c., eft né le 15 Août 1751.

BRANCHE
des Seigneurs de Genevreuille.

VIII. Laurent-Jean de Mesmay, Ecuyer, Seigneur de Genevreuille, Pomoy, Amblans, May, Bourguignon, &c. (fecond fils de Jacques, Ecuyer, Seigneur d'Aigrevaux, &c., & de *Jeanne-Marguerite de Brun*), Confeiller au Parlement de Befançon, par Lettres Patentes du 12 Juillet 1693, naquit le 18 Décembre 1654, & mourut au mois de Mai 1711. Il avoit époufé, par contrat en date du 9 Juillet 1676, *Anne-Claude Garnier*, fille de *Hugues Garnier*, Ecuyer, Seigneur de Choifey, Parcey & Falletans, & de *Jeanne-Sébaftienne Boivin*. De cette alliance fortirent :

1. Hugues-Joseph, Seigneur de Genevreuille, May, &c., Confeiller au Parlement de Befançon, qui mourut au mois de Décembre 1743, fans enfans de fon mariage avec *Marie-Marguerite-Jofèphe de Mongenet*, morte en 1764, qu'il avoit époufée par traité du 23 Janvier 1712;
2. Jean-François, qui fuit;
3. Claude, Religieux de l'Ordre de Saint-Antoine;
4. Pierre-Antoine, Capitaine au Régiment de Fontanges, Infanterie, mort fans alliance;
5. Et Anne-Claudine, Religieufe de la Vifitation à Befançon.

IX. Jean-François, dit *le Chevalier* de Mesmay, Seigneur de Genevreuille, Pomoy, Amblans, &c., Chevalier de Juftice de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Lazare, fur preuves faites le 5 Septembre 1706, & Chevalier de Saint-Louis, né le 17 Décembre 1682, mourut le 27 Mai 1747. Il n'a laiffé de fon mariage avec *Sufanne-Victoire Chapuis*, fille de *Charles-Jofeph*, Ecuyer, & de *Marie-Bonaventure Camus*, que

Jeanne-Marie, qui s'eft alliée à Claude-Antoine-Eugène de Mesmay de Montaigu, fon parent, ci-deffus.

(Il fubfifte en Efpagne une branche de cette Maifon: nous n'en avons point de connoiffance particulière, nous favons feulement qu'elle eft établie dans ce Royaume depuis plus d'un fiècle & demi, & qu'elle y a contracté de bonnes alliances.)

Les armes : *d'azur, à la fafce d'or, chargée d'une lofange de gueules*. Devife : De rien je ne m'esmaye.

MESMES (de), Maifon noble & ancienne, originaire du Languedoc, illuftre par fon origine & par les grands hommes qu'elle a produits, lefquels ont rendu des fervices importans aux Rois & à l'Etat. Le premier de ce nom dont on a connoiffance eft Amanieu de Mesmes, qui vivoit en 1219.

(On prétend qu'un cadet de cette Maifon, attaché aux Rois d'Angleterre, dans le tems qu'ils poffédoient la Guyenne, s'étoit établi en Angleterre, dans le Comté de Northumberland, dès l'an 1200, & que fa poftérité y a confervé le nom & les armes de Mesmes, jufques à N...... de Mesmes, Gouverneur de Berwick en 1567, lequel mourut fans poftérité.)

Jean-Marie de Mesmes, Chevalier, Seigneur de Patience, Gouverneur du Château & de la Ville de Mont-de-Marfan, Commandeur de l'Ordre de Saint-Jacques-de-Calatrava, avoit époufé *Anne de Perez*, dont il a eu :

1. Joseph, qui fuit;
2. Jean, Clerc Tonfuré, Prévôt de Laval & Prieur de Breffolles;
3. Jean-Jacques, Commandeur de l'Ordre de l'Epée Rouge, Colonel du Régiment Provincial d'Albi & Brigadier des Armées du Roi;

Et fix filles, non mariées.

JOSEPH, Marquis DE MESMES, Chevalier, Seigneur de la Chauffée & autres lieux, Sénéchal d'Epée, Grand Sénéchal des Ville & Comté de Marfan & de Gavardan, Gouverneur des Ville & Château de Mont-de-Marfan, fut fait fucceffivement Enfeigne, Sous-Lieutenant & Lieutenant au Régiment des Gardes Françoifes, Colonel du Régiment de Médoc, Brigadier, Maréchal des Camps & Armées du Roi & Commandant dans le Fort Saint-Philippe, Isle de Minorque. Il a époufé, par contrat paffé le 13 Avril 1749, devant *Bronod* & fon confrère, Notaires au Châtelet de Paris (figné par le Roi, la Reine & la Famille Royale, &c.), *Anne-Marie-Henriette Feydeau de Brou*, fille de *Paul-Efprit Feydeau*, Chevalier, Seigneur de Brou, &c., Garde des Sceaux de France, & de *Marie-Anne le Jay*, fa feconde femme. De ce mariage ils ont eu :

ALBERT-PAUL, Comte DE MESMES, Chevalier, né en 1751, Colonel du Régiment Provincial d'Albi après fon oncle & Gentilhomme d'honneur de S. A. R. M. le comte D'ARTOIS.

Sur la Branche des Seigneurs DE MESMES établie à Paris, & dont plufieurs membres, connus fous le nom de Comtes d'*Avaux*, ont été employés dans les plus grandes négociations, on peut confulter Moréri. Le premier de cette branche eft :

I. JEAN-JACQUES DE MESMES, Ier du nom, Seigneur de Roiffy, né en 1490, qui fut fait, par FRANÇOIS Ier, Maître des Requêtes en 1544, enfuite Premier Préfident du Parlement de Normandie. HENRI II le retint dans fon Confeil. Il mourut le 23 Octobre 1559. Son fils aîné,

II. HENRI DE MESMES, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de Roiffy & de Malaffife, Chancelier du Royaume de Navarre, donna un nouvel éclat à fon nom ; il ne fut pas moins excellent Capitaine, qu'habile Magiftrat. Ses Ambaffades, les Affaires publiques & celles du Cabinet ne l'empêchèrent point de cultiver les Belles-Lettres. Il mourut en 1596. Il avoit époufé *Jeanne Hennequin*, fille d'*Oudart*, IIe du nom, Seigneur de Boinville, Contrôleur Général des Finances, & de *Jeanne Michon*. De ce mariage vint :

III. JEAN-JACQUES DE MESMES, IIe du nom, Seigneur de Roiffy, qui marcha fur les traces de fon illuftre père, & paffa fucceffivement par les charges de Confeiller au Parlement, de Maître des Requêtes & de Confeiller d'Etat; il mourut Doyen de tous les Confeils le 30 Octobre 1642. Ce fut en fa faveur, ainfi que de fon fecond fils, que le Roi érigea la Terre & Seigneurie d'*Avaux*, en Champagne, en *Comté*, par Lettres du Mois de Janvier 1638, regiftrées le 4 Août 1648. Il eut d'*Antoinette de Groffaine*, fille unique de *Jérôme*, Seigneur d'Avaux, &c.,

1. HENRI, IIe du nom, qui, après avoir paffé par différentes charges, fut élevé à la dignité de Préfident à Mortier, & mourut en 1650. Il eut de fa feconde femme, *Marie de la Vallée-Foffez*, Marquife d'Everly, entr'autres enfans :

   ANTOINETTE-LOUISE, qui s'eft mariée, en Septembre 1655, avec *Louis-Victor de Rochechouart*, Duc de Mortemart, &c., Pair, Maréchal & Général des Galères de France, &c. Elle eft morte à Paris le 10 Mars 1709, ayant eu plufieurs enfans. Voy. ROCHECHOUART.

2. CLAUDE, connu fous le nom de *Comte d'Avaux*, qui mourut fans alliance le 19 Novembre 1650. Son nom a été célèbre dans toute l'Europe. Pour faire fon éloge il fuffit de dire qu'en qualité d'Ambaffadeur, de Miniftre Plénipotentiaire à la paix de Munfter, de Surintendant des Finances, Commandeur des Ordres du Roi, il a été un de ces hommes rares, nés pour le bonheur des Souverains & la félicité des peuples. CLAUDE avoit été Greffier des Ordonnances du Roi ;
3. JEAN-ANTOINE, qui fuit ;
4. JEANNE, qui époufa, le 2 Mars 1615, *François Lambert*, Seigneur d'Herbigny, Maître des Requêtes & Confeiller d'Etat, dont elle eut poftérité. Voy. LAMBERT D'HERBIGNY ;
5. Et JUDITH, qui a époufé, le 27 Septembre 1618, *Maximilien de Belleforière*, Seigneur de Soyecourt, &c., Lieutenant Général au Gouvernement de Picardie & du Boulonnois, dont poftérité. Voyez BELLEFORIÈRE.

IV. JEAN-ANTOINE DE MESMES, Préfident à Mortier au Parlement de Paris en 1651, mourut en 1673, âgé de 75 ans. Il eut d'*Anne Courtin*, fon époufe,

1. JEAN-JACQUES, qui fuit;
2. HENRI, Abbé de Valleroy ;
3. CLAUDE, Chevalier de Malte ;
4. Et JEAN-ANTOINE, qui mourut à Paris en 1709, âgé de 69 ans, après avoir été employé dans différentes Ambaffades.

V. JEAN-JACQUES DE MESMES, IIIe du nom,

Comte d'Avaux, &c., fut fucceffivement Confeiller au Parlement de Paris, Maître des Requêtes, Confeiller d'Etat, Préfident à Mortier, Prévôt & Grand Maître des Cérémonies des Ordres du Roi, & un des Quarante de l'Académie Françoife. Il mourut le 9 Juillet 1688, & laiffa de *Marguerite Bertrand de la Bazinière :*

1. Jean-Antoine, qui fuit;
2. Henri, Licencié de Sorbonne, Abbé de Valleroy, &c., qui mourut le 6 Mai 1721 ;
3. Jean-Jacques, Chevalier, Bailli & Grand'-Croix de l'Ordre de Saint-Jean de Jérufalem, Commandeur des Commanderies de Boncourt, de Sommereux & de Haute-Avefnes, Abbé Commendataire de l'Abbaye Royale de Valleroy, Ordre de Cîteaux, Diocèfe de Reims, du 17 Mai 1710, auffi Prieur Commendataire du Prieuré de Saint-Denis de l'Eftrée en 1721, Ambaffadeur de l'Ordre de Malte en France, en 1715, qui eft mort à Paris, le 2 Février 1741, âgé de 66 ans ;
4. Marie-Thérèse, qui s'eft mariée, en 1683, à *François de la Roche,* Marquis de Fontenilles, dont elle eut poftérité. Voy. ROCHE de FONTENILLES (de la) ;
5. Et Judith-Almodis, Religieufe Urfuline.

VI. Jean-Antoine de Mesmes, Comte d'Avaux, un des Quarante de l'Académie Françoife en 1710, Prévôt & Grand Maître des Cérémonies des Ordres du Roi, nommé Premier Préfident du Parlement de Paris en 1712, mourut fubitement le 23 Août 1723, âgé de 61 ans, univerfellement regretté. Il avoit époufé, le 23 Mai 1695, *Marie-Thérèfe Feydeau de Brou,* fille de *Denis,* IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Brou, &c., Préfident au Grand Confeil, & de *Marie-Anne Voifin.* De ce mariage vinrent :

1. Marie-Anne-Antoinette, née le 15 mai 1696, qui s'eft mariée, le 14 Décembre 1720, à *Guy-Nicolas de Durfort,* Duc de Quintin-Lorges, dont elle fut la feconde femme. Elle mourut en 1767. Voy. DURFORT ;
2. Et Henriette-Antoinette, née le 29 Avril 1698, qui a époufé, par contrat paffé le 16 Juillet, célébration le 1er Août 1715, en préfence & de l'agrément du Roi, *Louis-Hector,* Seigneur, Comte *de Gelas,* Marquis d'Ambres, &c., Lieutenant Général pour S. M. dans la Haute-Guyenne, Chevalier de Saint-Louis, duquel elle n'eut point d'enfans. Voy. GELAS.

Il y a encore de cette Famille la branche de *Ravignan,* dont eft auteur Domenge de Mesmes, Ecuyer, Seigneur de Ravignan, duquel defcend

Alcibiade de Mesmes, Seigneur de Perquie, Ravignan & Luffon, Sénéchal & Gouverneur des villes de Mont-de-Marfan, Marfan & Gavardan, ancien Capitaine au Régiment de Navarre, qui mourut en 1687, laiffant de *Marie d'Arzac de Vignes,* fon époufe,

Joseph de Mesmes de Ravignan, &c., Lieutenant Général des Armées du Roi, qui s'eft marié, en 1712, à *Marie-Albertine Racine,* fille de *Michel,* Ecuyer, Receveur Général des Finances d'Alençon. Il eft mort le 15 Mai 1742 à Straubingen, en Bavière, âgé de 73 ans. Il avoit eu en 1736 le Gouvernement de Guife, & le 2 Février 1737 il avoit été fait Grand'Croix de l'Ordre de Saint-Louis. (Voy. le P. Anfelme, Moréri, le Laboureur, &c.)

Les armes : *écartelé, au 1 d'or, au croiffant de fable ; aux 2 & 3 d'or, à 2 lions léopardés de gueules, armés & lampaffés d'azur,* qui eft de Bigorre ; *& au 4 d'or, à la pointe ondée d'azur, furmontée d'une étoile de fable,* qui eft de Lassuis (Maifon des plus illuftres de Guyenne fondue en 1480, dans celle de Mesmes.)

MESMIN, en Bretagne, Reffort de Nantes. Claude de Mesmin, Seigneur du Pont-de-Silly, Procureur du Roi à Nantes, anobli vers l'an 1610, fut maintenu dans fa nobleffe, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 3 Août 1669, au rapport de M. le Febvre.

Les armes : *d'azur, à la foi* (ou 2 *mains jointes*) *d'argent, mouvante des flancs de l'écu, accompagnée en chef de 3 étoiles d'or, & en pointe d'un flanchis du même.*

MESNAGE de CAGNY, Famille originaire de Normandie.

Jacques Mesnage, Ecuyer, Seigneur de Cagny, Confeiller au Parlement de Rouen, fut envoyé en qualité d'Ambaffadeur de France auprès du Roi Charles-Quint en 1545, & enfuite auprès du Roi d'Angleterre. On lui donna une charge de Maître des Requêtes, & en 1549 il fut envoyé en Ambaffade auprès des Princes d'Allemagne, & eft mort en 1556. Il avoit époufé *Marie de Croifmare de Saint-Juft,* de laquelle il eut :

Jean Mesnage (ainsi nommé par Blanchard; mais Guillaume dans les titres de Famille), Seigneur de Cagny, qui s'est marié à *Anne Mustel*, dont il eut :

Philippe de Mesnage, Seigneur de Cagny, qui épousa 1° *Marie d'Ennet*; & 2° *Marguerite le Héricy*, dont des enfans, qui continuèrent la postérité. (C'est ce que nous savons, faute de *Mémoire*.)

Blanchard donne à cette Famille pour armes : *de sable, au lion d'or; au chef de gueules, chargé de 3 coquilles d'argent*; Chevillard dit que le champ est *de sinople* & que *le chef* est *de sable*; & dans l'*Hist. de Rouen* on lit qu'elle portoit : *d'azur, au lion d'or; au chef d'argent, chargé de 3 coquilles de sable.*

MESNAGER (le Baillif de Mesnager), Famille noble de Normandie, sur laquelle il ne nous est parvenu que la note suivante :

Nicolas Mesnager, Ambassadeur Extraordinaire & Plénipotentiaire à la paix d'Utrecht, homme d'un grand mérite, étoit de cette Famille. Il est enterré à Saint-Roch, à Paris, où le Roi fit placer son buste en marbre blanc, par reconnoissances des services qu'il avoit rendus à l'Etat dans ses différentes négociations;

Guillaume le Baillif de Mesnager a été plus de 30 ans premier Avocat Général au Parlement de Rouen : il avoit été nommé en 1724;

Le Chevalier de ce nom est Brigadier des Armées du Roi; il a été nommé Gouverneur de l'Isle de Gorée, sur les côtes d'Afrique, & a pris congé de S. M. le 24 Décembre 1764;

L'Eglise Cathédrale de Rouen a eu quatre Chanoines de ce nom, dont deux vivoient en 1775;

Leurs neveux sont Officiers dans la Marine du Roi. (On croit que c'est la même Famille que celle de Mesnage de Cagny.)

Les armes : *de gueules, à 3 coquilles de sable; au chef d'or, chargé d'un lion passant d'azur.*

MESNARD de TOUCHEPRÉS, en Poitou. (Il y a une branche cadette de cette ancienne Noblesse, établie en Normandie sous le nom de Menard de la Menardière, dont nous avons parlé ci-devant.) Suivant un *Mémoire* qui nous a été fourni, on trouve dans les titres écrit Mainard, Menard & Mesnard : cette ancienne Noblesse est connue dans l'*Hist. des Comtes du Poitou & Ducs d'Aquitaine*, dès les IXe, X^e^ & XIe siècles.

I. Loys ou Louis Mesnard, Seigneur de Touchéprés, vivant en 1270, eut pour enfans :

1. Jean, qui suit;
2. Et Renée, qui s'est mariée à *Thibaud Jousseaume*, Valet ou Varlet, Seigneur de Launay.

II. Jean Mesnard, Ier du nom, Seigneur de Toucheprés, épousa *Catherine de Lentigny*, dont il eut :

1. Pierre, qui suit;
2. Et Simonne, qui s'est mariée à *Pierre de Saint-Maslou*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu.

III. Pierre Mesnard, Ier du nom, Seigneur de Toucheprés, de la Coustouère, ou Coustoutère, épousa *Guillemette d'Appelvoisin*, Dame de Boisbaudrant, fille de *Louis*, Seigneur de Chaligné & de Puigné, & de Dame *Jeanne Chasteignier*, sa seconde femme. Il eut pour fils,

IV. Olivier Mesnard, Seigneur de Toucheprés, de la Coustouère & de Pierrecouverte, dont il rendit aveu en 1400. Il épousa *Isabeau Jousseaume*, fille de *Pierre*, Seigneur de Launay, & de *Lucette Milon*, Dame du Plessis-Milon & du Couboureau. De ce mariage vint :

V. Olivier Mesnard, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Toucheprés, de la Coustouère & de Pierrecouverte, Gouverneur de Tiffauges, Maître d'Hôtel de Louis XI, par Lettres données à Amboise, le 4 Juillet 1460, dans lesquelles le Roi lui donna la qualité de *Chevalier*. Ces Lettres lui furent adressées par le Prince de Chabannois, Jean de Vendôme, avec ordre de se retirer dans son Gouvernement de Tiffauges, & défense d'en sortir sans congé du Roi, sous peine de la vie. Il épousa *Jacquette Chabot*, Dame de Claunay, en Loudunois, fille de *Perceval Chabot*, Seigneur de la Turmelière & de Liré, & de *Jeanne de l'Isle-Bouchard*, Dame de Gonnord & de Thouarcé. (Le *Mémoire* porte que les *Chabot de la Turmelière* sont de la même Maison que *Philippe Chabot*, Comte de Charny, Amiral de France, & que les Ducs *de Rohan-Chabot*, dont il est parlé dans l'*Hist. des Grands Officiers de la Couronne*.) Il eut de cette alliance :

1. René, qualifié dans plufieurs titres *noble & puiffant*, & *haut & puiffant Seigneur, Meffire*, Chevalier, Seigneur de Touchéprés, Longèves, Baron du Langon, qui mourut fans poftérité de fon mariage avec *Bernarde de Puigirault*, laquelle fe remaria avec *Jacques de la Roche*, Seigneur dudit lieu;
2. Jacques, Chanoine de l'Eglife de N.-D. de Paris;
3. Jean, qui fuit;
4. Jacquemine, qui s'eft mariée à *Jehan de l'Efpronnière*, Seigneur dudit lieu;
5. Mauricette, femme de *Jean Richelot*, Seigneur de la Bachonnière;
6. Et Jacquette, Religieufe à Fontenay.

VI. Jean Mesnard, IIe du nom, Seigneur de Touchéprés, époufa *Jeanne de Brie*, Dame de Brie, de laquelle il laiffa :

VII. Pierre Mesnard, IIe du nom, Seigneur de Touchéprés, Longèves, Claunay, Brie & Guitard, qui s'eft marié à *Catherine de Lafcy* ou *Laffy*, fille de *Jean de Laffy*, Seigneur de la Grange, de la Moutardière & de la Briandière, & de Dame *Jehanne des Francs*. (La Maifon *de Laffy* tire fon origine d'Angleterre par *Roger de Laffy*, qui vint en France l'an 1199. Le Roi d'Angleterre, la même année, donna audit *Roger de Laffy*, Connétable de Chefter, la garde du Château de Chinon & la charge de Sénéchal d'Anjou.) Pierre Mesnard eut de fon mariage :

1. François, qui fuit;
2. Jeanne, qui s'eft alliée à *Jean Marveillau*, Seigneur de Laudonnière & de Fourchevière;
3. Et Florence, femme de *Jacques Audebault*, Seigneur de la Galière.

VIII. François Mesnard, Ier du nom, qualifié dans plufieurs titres *haut & puiffant Seigneur, Meffire*, Chevalier, Seigneur de Touchéprés, Longèves, Claunay, Brie, Guitard & de la Moutardière, Châtelain des Herbiers, Capitaine de 100 Chevaux-Légers, puis de 50 hommes d'armes, fe trouva au fiège de Metz, avec tous les plus Grands Capitaines du Royaume, qui y furent comme volontaires pour défendre cette place affiégée par l'Empereur Charles-Quint. (Voy. l'*Hift. de France*, par le P. Daniel.) Ce François Mesnard eft employé dans un Procès-Verbal fait pour la Réformation de la Coutume du Poitou, en date du 15 Octobre 1559, où il eft qualifié *Chevalier, Seigneur de Touchéprés, Longèves & de la Châtellenie des Herbiers*. Il époufa *Jehanne Thibault*, fille de *Bertrand*, Chevalier, Seigneur de Beffe & de Pouligné, l'un des Gentilshommes de la Maifon du Roi, & de *Jehanne Guérin*. Leur fils fut

IX. François Mesnard, IIe du nom, qualifié, comme fes père & aïeul, *haut & puiffant Seigneur, Meffire*, Chevalier, Seigneur de Touchéprés, Longèves, Brie, Claunay & Guitard, Châtelain des Herbiers, Ecuyer ordinaire du Roi, lequel s'eft marié 1° à *Jacqueline de Beauvau* (Maifon dont la branche aînée s'eft éteinte dans celle de Bourbon, par *Ifabeau de Beauvau*, mariée, en 1454, à Jean de Bourbon, IIe du nom, Comte de Vendôme trifaïeul du Roi Henri IV), fille de *Jacques de Beauvau*, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Tigny & de Ternay, & de *Marguerite Bigot*, fa feconde femme; & 2° à *Avoie du Bois*, veuve d'*Antoine Petit*, Chevalier, Seigneur du Boisfichet, Châtelain des Deffends. Du premier lit vinrent :

1. David, qui fuit;
2. Sara, qui s'eft mariée à *Jacques de Fiefque*, Seigneur de la Cacaudière;
3. Et Esther, femme de *Pierre Perrin*, Seigneur de la Courbezolière.

X. David Mesnard, Ier du nom, qualifié, ainfi que fes ancêtres, *haut & puiffant Seigneur, Meffire*, Chevalier, Seigneur de Touchéprés, le Pepin, Brie, Guitard, Châtelain des Herbiers, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de fa Chambre, Capitaine d'une Compagnie de 50 Chevaux-Légers, époufa, 1° *Renée Petit*, Dame du Boisfichet, fille d'*Antoine Petit*, Chevalier, Seigneur de la Châtellenie des Deffends, & d'*Avoie du Bois*; & 2° en 1592, *Françoife de Goyon*, Dame de la Mouffaye, fille de *Charles*, Chevalier, Seigneur, Baron de la Mouffaye, Comte de Plouër, &c., & de *Claude du Chaftel*, dont une fille, morte fans poftérité. Les enfans du premier lit furent :

1. Antoine, qui fuit;
2. & 3. François & René, morts fans alliance;
4. Et Avoie, qui s'eft mariée à *Jean Joufferant*, Seigneur de la Laire.

XI. Antoine Mesnard, qualifié, comme fes prédéceffeurs, *haut & puiffant Seigneur, Meffire*, Chevalier, Seigneur de Touchéprés, du Boisfichet, Brie, des Châtellenies des Herbiers & des Deffends, époufa *Anne le Roux*,

fille de *Charles le Roux* (*a*), Chevalier, Seigneur de la Roche, des Aubiers, Maulny, Coron, la Bauffonnière, la Tour-Guyonneau & la Planir, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de fa Chambre, Confeiller de S. M. en fes Confeils d'Etat & Privé, & de Dame *Marie Hurault*. Il laiffa pour enfans :

1. René, qui fuit ;
2. François, auteur de la branche des Seigneurs de *la Creulière, la Traverferie* & *les Noyers*, en Bas-Poitou, rapportée ci-après ;
3. Charles, Marquis de Pouzauges, Seigneur des Echardières, Confeiller du Roi en fes Confeils d'Etat & Privé, Capitaine au Régiment des Gardes de S. M., Maréchal de fes Camps & Armées & Ambaffadeur en Italie. Il eut Commiffion (fous le nom de *du Bois de Touchéprés*, en forme de Lettres Patentes de S. M.), pour lever une Compagnie de Chevaux-Légers dans le Régiment de M. le Prince de Tarente, en date du 16 Janvier 1650, donnée à Libourne, le 23 Août de la même année, fignée Louis, plus bas par le Roi, la Reine régente, fa mère, préfent *le Tellier*, fcellée du grand fceau de cire jaune; reçut ordre en forme de Lettre miffive, pour conduire ladite Compagnie de Chevaux-Légers & commander les autres Compagnies du même Régiment, lefdites Lettres à ordre données à Thouars, le 3 Octobre 1650, fignées l'une & l'autre le Prince de Tarente; fut fait Maréchal des Camps & Armées du Roi, par Brevet donné à Auxerre, le 18 Avril 1652, figné Louis, plus bas *le Tellier ;* reçut une Lettre de S. M., donnée à Saint-Germain-en-Laye, le 13 Mai fuivant, pour aller fervir, en fa qualité de Maréchal de Camp, fous le Duc de Roannez, en Guyenne: ce qu'il fit comme il confte par le certificat de ce Seigneur. Le Roi, en confidération des grands fervices qu'il lui avoit rendus, le gratifia d'une penfion annuelle de 3,000 livres, & le qualifia de *Maréchal de fes Camps & Armées*, & de *Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes* de M. le Duc de Roannez, par Brevet donné à Paris, le 15 Décembre 1652, enregiftré à la Chambre des Comptes, le 1er Avril 1653, figné *Coupeau*. Il eut encore ordre, le 15 Avril 1654, de S. M., pour recevoir & conduire M. le Marquis de Pimentel, Ambaffadeur du Roi d'Efpagne en Suède, depuis une frontière de France jufqu'à l'autre ; fut envoyé extraordinairement en Italie en qualité d'Ambaffadeur, le 26 Mars 1655 ; eut ordre, par Lettre de S. M. du 20 Mai de ladite année, fcellée du petit cachet, fignée Louis, plus bas *le Tellier*, de fervir dans l'Armée du Roi en Italie, en qualité de Maréchal de Camp ; enfin il reçut & conduifit 6,000 Anglois venus au fervice de S. M. & les commanda, ainfi qu'il appert d'un Duplicata d'Etat du Roi en date du 3 Mai 1657. Il époufa *Marie Grignon*, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur de la Pliffonnière, & de Dame *Anne du Bois ;*
4. Et Marie, femme de *Charles de Mons*, Seigneur de Beaulieu & de Richemont.

XII. René de Mesnard, qualifié *haut & puiffant Seigneur, Meffire*, Chevalier, Seigneur Baron de Touchéprés, Châteaumur & Châtelain des Deffends, époufa *Marguerite de la Béraudière*, Dame du Breuil, fille de *Jofeph de la Béraudière*, Chevalier, Seigneur de Villechaife & de Barrault, & de Dame *Marie Porcheron*. Il en eut :

1. Olivier, qui fuit ;
2. Anne, qui s'eft mariée à *Jacques de la Sayette*, Seigneur de la Cour ;
3. Et Louise.

XIII. Olivier Mesnard, IIIe du nom, qualifié *haut & puiffant Seigneur, Meffire*, Chevalier, Marquis de Touchéprés, Baron de Châteaumur & Châtelain des Deffends & de Villechaife, époufa *Marguerite-Julienne de Morais*, fille de *Paul-Philippe*, Chevalier, Seigneur, Marquis de la Flocellière & des Châtellenies de Cerifay & de l'Epaux, & de Dame *Marie Maffon*. De ce mariage font fortis :

1. Augustin, qui fuit ;
2. Marguerite-Renée-Charlotte Mesnard de Touchéprés, Religieufe à l'Abbaye de Saint-Sulpice, en Bretagne, Prieure de Sainte-Radégonde & de Talhouët ;
3. Et Marie Mesnard de Chateaumur, Religieufe au même Couvent.

XIV. Augustin Mesnard, qualifié *haut &*

(*a*) La Famille de *le Roux de la Roche des Aubiers* tire fon origine d'Angleterre, par *Augier le Roux*, qui vint en France & fe maria, en 1033, à noble Dame *Efther de Vert*, fille & héritière de *Jean de Vert*, & de Dame *Julienne-Madeleine de Laval*. Ledit *Augier le Roux* étoit un des grands Seigneurs d'Angleterre, qui y poffédoit les plus grandes charges, comme celle de premier Garde du Tréfor Royal, &c. (Elle eft alliée aux Maifons *de Parthenay-Soubife, de Rohan, de Foix* & *d'Eftampes*.)

puissant Seigneur, Messire, Chevalier, Seigneur, Marquis de Touchéprés, Baron de Châteaumur, Seigneur de la Courilière, Lieutenant des Maréchaux de France au Département du Bas-Poitou, servit pendant quelques tems dans les Armées du Roi, & se retira du service pour épouser *Marie-Rose-Julienne de Bréhan*, fille de *Bernardin*, Chevalier, Seigneur des Châtellenies du Chastellier, de Bréhan, de la Roche-Bréhan, & de Dame *Anne-Thérèse le Prestre de Lezonnet*. La Maison *de Bréhan*, l'une des plus illustres de la Province de Bretagne, tire son origine de *Briant de Bréhan*, le Vieux, qui, dans une donation qu'il fit au Prieuré de Saint-Martin, environ l'an 1080, se qualifia BRIENTENSIUM *summus Dominus & eorum primogenitus* (Cartulaire de Marmoutier). Il fut Vicomte de Podoure, & avoit épousé *Guildinius*, fille de *Gilon*.) Du mariage d'AUGUSTIN MESNARD est issu

XV. RENÉ-CHARLES-BERNARDIN MESNARD, qualifié *haut & puissant Seigneur, Messire*, Chevalier, Marquis de Touchéprés, Baron de Châteaumur, Seigneur des Châtellenies du Chastellier, Bréhan & la Roche-Bréhan, Conseiller au Parlement de Bretagne, lequel a épousé *Hélène-Jeanne des Rondiers* (d'une Maison qui tire son origine d'Angleterre, & est établie dans l'Evêché de Saint-Brieuc, en Bretagne, depuis 300 ans), fille & unique héritière de *Jean des Rondiers*, Chevalier, Seigneur de la Ville-au-Maître & de la Croix, & de Dame *Catherine de la Marre*. De ce mariage il a eu :

1. MARIE-RENÉ-AUGUSTIN-FRANÇOIS-MAXIME, né le 3 Février 1738, mort en bas âge ;
2. RENÉ-AUGUSTIN-FRANÇOIS, qui suit;
3. Et une fille, morte après avoir reçu le baptême.

XVI. RENÉ-AUGUSTIN-FRANÇOIS MESNARD, Marquis de Touchéprés, Seigneur de la Croix & de la Ville-au-Maître, né le 10 Juillet 1740, Conseiller au Parlement de Bretagne, n'étoit pas encore marié en 1775.

BRANCHE
des Seigneurs de LA CREULIÈRE, *de* LA TRAVERSERIE *&* DES NOYERS, *en Bas-Poitou.*

Elle a pour auteur FRANÇOIS MESNARD, IIIe du nom, Seigneur des Deffends (second fils d'ANTOINE, Chevalier, Seigneur de Touchéprés, &c., & d'*Anne le Roux*), lequel épousa *Marie Vinet*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de la Creulière, & de Dame *Madeleine Sicard*. De cette branche il ne reste plus que

GABRIEL-HONORÉ MESNARD DE TOUCHEPRÉS, Chevalier, Seigneur des Noyers, la Traverserie & la Creulière, Conseiller au Parlement de Bretagne, qui a épousé *Louise-Marie-Elisabeth de Moulins de Rochefort*, née le 29 Juillet 1731, fille de *Louis de Moulins*, Marquis de Rochefort, &c., & de Dame *Louise-Marie-Geneviève de Maridor*, sa première femme.

Les armes : *d'argent, à 3 porc-épics de sable, miraillés d'or*.

MESNARD & MAYNARD, originaire du Poitou, où plusieurs branches subsistent encore, & d'autres établies en Anjou, Blaisois & Orléanois. De cette Famille étoit

FRANÇOIS-DIDIER MESNARD, Seigneur de la Claye, Chouzy, &c., né le 1er Avril 1697, qui fut pourvu d'une charge de Maître des Comptes en Mars 1738, de celle de Procureur Général du Conseil de la Reine en 1742, Secrétaire des Commandemens de Messeigneurs les Ducs de Berry, Comte de Provence & des Enfans de France, Chevalier des Ordres Royaux, Militaires & Hospitaliers de N.-D. du Mont-Carmel & de Saint-Lazare de Jérusalem en 1760, Procureur Général desdits Ordres. Il a eu de son mariage, contracté en Juillet 1728, avec N...... *Péan* ou *Payen*, fille de *René Péan*, Gardes des Rôles,

1. DIDIER-FRANÇOIS-RENÉ, qui suit ;
2. Et CHARLES-FRANÇOIS-RENÉ, Sieur de la Claye, né à Versailles le 21 Septembre 1732, qui fut successivement Cornette Blanche au Régiment Colonel-Général de la Cavalerie de France le 13 Avril 1748, Capitaine le 9 Août de la même année, Exempt des Gardes du Corps du Roi dans la première Compagnie Françoise le 31 Mars 1753, avec Commission de Mestre de Camp de Cavalerie le 13 Avril 1760, & a été nommé Chevalier de Saint-Louis le 29 Septembre 1761.

DIDIER-FRANÇOIS-RENÉ MESNARD, Sieur de Chouzy, dit *le Chevalier de Chouzy*, &c., dans le Blaisois, Contrôleur Général de la Maison du Roi en 1749, reçu en survivance de la charge de Procureur Général du Conseil de la Reine en 1756, & de celle de Secré-

taire des Commandemens des Enfans de France, fut nommé & reçu Chevalier des Ordres de N.-D. du Mont-Carmel & de Saint-Lazare en 1760, & Procureur Général desdits Ordres, en survivance, le même jour; il est né à Versailles le 10 Septembre 1729, & a épousé, en Novembre 1756, *Marie-Rose de Vassal*, fille de *Jean*, Sieur *de Vassal*, Ecuyer, Secrétaire du Roi, Maison, Couronne de France & de ses Finances, dont il a eu :

1. Jean-Didier-René, né à Versailles le 4 Décembre 1758;
2. Charles-Jules-René, né à Paris le 10 Juin 1760;
3. Louise-Marie-Rose, née à Versailles le 10 Décembre 1757;
4. Et Julie-Pauline-Marie, née à Paris le 15 Octobre 1761.

* MESNIEL-SOMMERY (le), Terre & Seigneurie, Election de Neufchâtel, Bailliage de Caux, qui fut unie aux Fiefs de *Rocquefort*, *Hattenville*, *Villy*, *Launay*, *la Pommeraye*, *Hattevillette* & *Saint-Remy*, & érigée en *Marquisat* sous la dénomination de *Rocquefort-Sommery*, par Lettres du mois de Février 1687, enregistrées au Parlement de Rouen le 9 Décembre suivant & en la Chambre des Comptes le 1er Février 1732, en faveur de Louis du Mesniel, Chevalier, Seigneur de *Sommery*.

Antoine du Mesniel, Marquis de *Sommery* (fils aîné de Louis, & de *Catherine-Nicole de Tardieu*, morte le 5 Août 1737, âgée de 85 ans), ancien Colonel du Régiment de Sommery, Dragons, mourut en son Château de Sommery, en Normandie, le 6 Novembre 1764, dans la 77e année de son âge. Il avoit épousé, en 1718, *Jeanne-Thérèse Carrel*, troisième fille de *Louis Carrel*, Président de la Chambre des Comptes de Normandie, & de *Jeanne-Thérèse de Bec de Lièvre de Quevilly*. Elle est morte à Saint-Germain-en-Laye le 23 Décembre 1773, âgée de 68 ans. (Nous ignorons, faute de *Mémoire*, s'ils ont laissé des enfans.)

Les armes : *d'argent, à 2 fasces de gueules, accompagnées en chef d'un léopard lionné de sable, armé & lampassé de gueules.*

* MESNIÈRE ou MÉNIÈRE (la), en latin MENERIA, Terre & Seigneurie située dans l'Election de Mortagne, au Perche, Diocèse de Sées. Il y avoit dans cette Terre un Château considérable, sis sur une grande élévation, entouré de larges fossés, relevés de pierres : cette Terre a été vendue au Roi comme Ville, place forte & de défense, ce qui s'est perpétué jusqu'ici, quoiqu'il n'en reste presque plus de vestiges. Elle appartenoit, dès le XIe siècle, aux Seigneurs *de Puisaye*, qui en ont longtems porté le nom. Elle a été incorporée, avec plusieurs autres Seigneuries, dans le Marquisat de *Puisaye*, en faveur d'*André-Louis-Charles*, Marquis *de Puisaye de la Coudrelle* (Grand Bailli de la Province du Perche, Gouverneur de Mortagne), par Lettres Patentes d'Août 1758, enregistrées au Parlement de Paris le 31 Janvier 1759 & à la Chambre des Comptes de Normandie le 3 Août 1762. Voy. PUISAYE (de).

MESNIL (du), Ecuyer, Sieur des Closets, Election de Carentan, porte des armes semblables à celles de du Mesniel-Sommery.

MESNIL (du), en Picardie : Famille dont il est parlé dans le *Nobiliaire* de Picardie, p. 346. — Louis du Mesnil, Seigneur de Maricourt, demeurant à Boubers, en Ponthieu, rapporta les Lettres de relief de noblesse accordées à François du Mesnil, son aïeul, au mois de Février 1604, vérifiées en la Chambre des Comptes & Cour des Aides, les 20 & 23 Décembre de la même année. Il produisit encore une copie collationnée des Lettres d'anoblissement, données, par Louis XI, au mois d'Avril 1477, en faveur de Louis du Mesnil, son cinquième aïeul.

Les armes : *d'azur, à la bande d'or, accompagnée de 2 roses d'argent.*

MESNIL (du), Famille de Normandie, maintenue dans sa noblesse, le 23 Février 1668, & qui porte pour armes : *d'argent, à 2 jumelles de gueules ; au chef du même, chargé d'un lion léopardé d'or*, selon la Roque, *Hist. de la Maison d'Harcourt*, p. 1116 & 1117.

Cordelier du Mesnil, Chevalier Bachelier, & Taupin du Mesnil, aussi Chevalier Bachelier, vivoient à la fin du XIVe siècle. (Selon *le Catalogue des Seigneurs de Normandie*, rapporté à la fin de l'*Hist. de Normandie*, par Gabriel du Moulin, ils portoient les armes ci-dessus.)

Jean du Mesnil, Chevalier, rendit aveu le

9 Juin 1372 de la Baronnie de Cléville & du fief d'Annebault;

Jean du Mesnil, II[e] du nom, Seigneur de Manneville, & Jean du Mesnil, Seigneur du Coudray, firent preuve d'ancienne nobleſſe l'an 1463;

Jacques du Mesnil, Seigneur de la Rivière, avoit épouſé *Marguerite de Normanville;* elle étoit veuve en l'an 1540 lorſqu'elle produiſit ſes titres pour ſes enfans, nommés Adrien & Guillaume du Mesnil.

MESNIL (du), Ecuyer, Sieur de Pival, Election d'Avranches, porte : *d'or, à 3 molettes d'éperon de gueules.*

MESNIL (du), Election de Caen, a pour armes : *d'argent, à 3 lions de gueules.*

MESNIL (du), Ecuyer, Sieur de la Gondonnière, Election de Mortain, porte : *de gueules, à 3 croiſſans d'argent.*

MESNIL (du), Ecuyer, Sieur de Hubertans, Election de Valognes; Famille dont les armes ſont : *de ſable, fretté d'argent.*

MESNIL (du), en Champagne, porte : *d'azur, à 3 faſces d'argent.*

MESNIL-ADELÉE (du), Ecuyer, Sieur de Saint-Maur, de la Prévôtière, en Normandie, Election d'Avranches, porte : *d'argent, à 3 chevrons de gueules.*

MESNIL-BERNARD (du), Ecuyer, Sieur de la Chaiſe, même Province, Election de Vire, porte pour armes : *d'azur, à la croix ancrée d'argent.*

MESNILDOT (du), Ecuyer, Sieur de Vierville, de Rideauville, Champeaux, &c. : Famille ancienne, dont il y a pluſieurs branches dans les Elections de Carentan & de Valognes, en Normandie. Elle eſt alliée aux *Davy*, aux *Tourville* & à quantité de bonnes Maiſons; elle a auſſi donné dans tous les tems d'excellens Officiers dans les Troupes du Roi, dont quelques-uns ont été décorés de la Croix de Saint-Louis, comme

N..... de Mesnildot, qui mourut Major de Philippeville, en Flandre, après plus de 40 ans de ſervices;

Et N..... de Mesnildot-Sainctot, un des Aides de Camp du Maréchal de Coigny, lorſqu'il commandoit en Italie.

Les Mesnildot ſe ſont appelés le Goupil juſqu'en 1576, qu'ils quittèrent ce nom pour prendre celui de du Mesnildot, qu'ils ont toujours conſtamment porté depuis.

Louis du Mesnildot de Rideauville, Chevalier de Saint-Louis, ſervant dans la Marine, étoit Lieutenant de Vaiſſeau en 1761.

Les armes : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de 3 croiſſans d'or.*

* MESNIL-HABERT, Terre & Seigneurie érigée en *Comté*, par Lettres du 5 Août 1650, regiſtrées le 6 Février 1660. Cette Terre eſt poſſédée par *Charles Selle*, Conſeiller au Parlement de Paris le 19 Juillet 1730, fils de *Florent-Marcellin Selle*, Tréſorier Général de la Marine, décédé en 1743, iſſu de *Nicolas Selle*, anobli par René, Duc de Lorraine. Voy. SELLE.

MESNIL-JOURDAIN (du), Famille dont nous ne connoiſſons que les armes, qui ſont : *d'argent, à la bande de gueules, accompagnée de 6 coquilles du même, miſes en orle.*

MESNILLURY, ou MESNILEURY (du), Famille noble & ancienne de la Province de Normandie, Election de Valognes.

Gillette de Mesnillury fut mariée, par contrat de l'an 14.., avec *Guillaume Dagobert*, I[er] du nom, Ecuyer, de l'Election de Saint-Lô, laquelle vivoit encore en 1501, ſuivant ſon teſtament. Elle a laiſſé poſtérité. Voy. DAGOBERT.

On parle encore avec vénération d'un Mesnillury, ſurnommé *la grande Barbe.* (Les Marquis de *Gonneville* & de *Hubertans*, ſont de cette Famille, dit une *Notice envoyée.*)

Les armes : *de ſable, fretté de gueules.*

MESNIL-SIMON (du), au Vexin François, en Berry & dans l'Orléanois : Maiſon qu'un *Mémoire*, dreſſé ſur les titres originaux qui nous ont été communiqués, & différentes minutes extraites de ceux dépoſés tant à la Bibliothèque du Roi, qu'au Cabinet des Ordres & au Prieuré de Saint-Martin-des-Champs, nous apprend avoir poſſédé en partie le Comté de *Giſors* : elle tire ſon nom ou l'a donné à un lieu appelé, dans ce Comté, le Mesnil-Simon. (Mesnil & Simon ſont deux mots qui n'ont jamais été ſéparés.) Ses armes ſont les mêmes qu'elle portoit en 1239, avec la qualification de *Chevalier*, qui ne ſe donnoit alors qu'à la plus haute Nobleſſe. Autour de ſes ſceaux de 1239 & 1336,

quoique rompus en partie, on lit les noms du Mesnil-Simon ou Simon du Mesnil, & on voit l'empreinte de ses armes, qui sont: *d'argent, à 6 mains dextres de gueules, les doigts en bas, 3, 2 & 1*. Supports: *deux sauvages*. Cimier: *une hure de sanglier*. Devise: l'Effroi des Sarrasins. La tradition est que trois frères du nom de Simon du Mesnil, ou du Mesnil-Simon, furent pris par les Sarrasins, qui leur écorchèrent les mains, pour qu'ils ne portassent plus les armes à l'avenir contre eux : ce sont les mêmes que ceux de ce nom portent aujourd'hui. Cette Maison, connue par plusieurs Lettres, entr'autres des Rois Henri II, François II, Charles IX, Henri III, comme Roi de Pologne & ensuite de France, qu'elle conserve, a toujours été attachée au service de nos Rois. Quand, sous Charles VI & Charles VII, Henri V, Roi d'Angleterre, fit une incursion en Normandie, il s'empara, le 20 Mai 1419, des biens que cette Famille possédoit dans le Bailliage de Mantes, pour lui avoir refusé, comme bien d'autres, le serment d'obéissance & de fidélité.

Natard du Mesnil-Simon (en latin *de Mesnilio-Simonis*), Chevalier, scella, au mois de Juin 1239, de son sceau, qui représente *une main droite*, pour le Champart de Prasville (en latin *de Pratovillari*).

Simon du Mesnil, fait Chevalier en Brie, par le Roi Philippe *le Bel*, le Dimanche 16 Février 1312, est nommé dans une vente de Renaud, son fils. — Ce Renaud, Ecuyer, fit à Charles de France, depuis Roi de France, sous le nom de Charles *le Bel*, une vente de 15 muids de vin à Chartres, par acte passé à Nogent-le-Roi en 1316.

Simon du Mesnil, Ecuyer, demeurant dans la Vicomté de Paris, reçut de François de l'Hôpital, Clerc des Arbalêtriers, 14 livres 10 sols tournois, outre 58 sols qu'il avoit eus en prêt sur ses gages, & sur ceux de quatre autres Ecuyers de sa Compagnie. Sa quittance du 4 Octobre 1339, est scellée de son sceau en cire verte, représentant une *main, les doigts en bas*. Il peut être le même que Messire Simon du Mesnil, Chevalier, qui servit avec deux Ecuyers devant Tournai en 1340. Il est mentionné comme décédé, dans une quittance donnée, le 2 Avril 1388, par celui qui suit.

I. Simon du Mesnil-Simon (probablement fils du précédent), Ecuyer, Seigneur, Châtelain de Bréval & de Gilles-Bois, reçu à Orléans, avec 12 Ecuyers de sa Compagnie, le 8 Septembre 1386, fut Echanson de la Reine Isabelle de Bavière, Verdier & Garde de la Forêt de Bréval, sur la résignation de Gillet de Bor, Sergent d'Armes du Roi, par Lettres de Charles VI, données à Paris le 7 Février 1388, signées de ce Prince, présents le Duc de Bourbonnois & Guillaume de la Fons: une expédition en a été délivrée, le 28 Mars 1772, au Comte du Mesnil-Simon, Capitaine de Cavalerie, par M. de la Cour, Garde des Titres & Généalogies, déposés à la Bibliothèque du Roi, d'après l'original du *Vidimus*, du 9 Février 1388. Il reconnut, le 16 Décembre 1398, qu'il tenoit du Roi, à cause de son Châtel & Châtellenie de Bréval, à une foi & hommage lige seulement, son manoir de Gilles-Bois, cour, colombier, pressoir, &c., de plus, 18 arpens devant la fontaine de Gilles-Bois, en allant au Mesnil. De cette Châtellenie, qui relevoit du Roi, relevoient aussi en plein fief plusieurs arrière-fiefs : sur ses vassaux il avoit tous les droits de servitude que les Seigneurs pouvoient avoir alors. On a de lui plusieurs quittances de gages de son office de Verderie, entr'autres une du 3 Janvier 1394, scellée de son sceau en cire rouge, représentant *six mains posées en bas, 3, 2, & 1*, avec cette légende autour: Simon du Mesnil. Il ne vivoit plus en 1416. Ses enfans furent :

1. Simon, qui suit;
2. Et Jean, rapporté après son aîné.

II. Simon du Mesnil-Simon, IIe du nom, Ecuyer Tranchant du feu Duc de Guyenne, & Jean d'Estouteville & Pierre d'Orgesy, furent déclarés rebelles par Henri V, Roi d'Angleterre, après son invasion en Normandie. Ce Prince, qui s'empara de leurs biens, donna ceux de Simon du Mesnil-Simon, à Guillaume Héron, Ecuyer, pour en jouir, par lui & ses hoirs, jusqu'à la concurrence de 500 écus par an, à la charge de l'hommage & sous la redevance d'une épée (*pro armis*), au Château de Vernon. Une expédition de cette donation, sans date, a été délivrée audit Comte du Mesnil-Simon, le 5 Mai 1773, par M. de Bréquigny, qui a été nommé par le Roi pour faire le relevé des titres François, déposés à la Tour de Londres. Ce Simon du

Mesnil-Simon fut Maître d'Hôtel de Madame la Dauphine, & reçut, le 28 Juillet 1421, de Guillemot le Cefne, 100 livres tournois, pour partie de 200 livres à lui données par le Régent, pour fe foutenir auprès de la Princeffe. L'original de cette quittance fe trouve au Prieuré de Saint-Martin-des-Champs à Paris.

II. Jean du Mesnil-Simon (frère du précédent), Seigneur de Maupas, Morogues, Beaujeu, des Quartiers-Rogers, &c., premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, fon premier Varlet Tranchant, fon Ecuyer d'Ecurie, Sénéchal du Limoufin, Capitaine & Garde des Ville & Château de Tiffauges, en Poitou, nouvellement mis fous la main du Roi, qualifié fon *amé & féal* dans fes Provifions de Confeiller au Grand Confeil, données à Saumur le 20 Novembre 1443, dont il prêta ferment, le 24 fuivant, entre les mains du Chancelier, fut choifi, en 1447, avec l'Archevêque de Reims; le Comte de Dunois, coufin du Roi; le Sire de la Varenne, Comte d'Evreux, Sénéchal du Poitou; les Sires de Preffigny & de Beauvau, celui-ci Bailli de Touraine (tous qualifiés d'*amés & féaux Confeillers*), pour traiter d'une paix finale, au nom de S. M., avec les Plénipotentiaires du Roi d'Angleterre. (Voy. Rymer, tom. V, part. I, p. 186, col. 2.) On a de Jean du Mesnil-Simon plufieurs quittances, entr'autres une de 1458, où il eft qualifié *Bailli de Berry & Capitaine de la Charité-fur-Loire*. Louis XI, en confidération des bons & agréables fervices qu'il avoit rendus au Roi Charles VII, fon père, le retint auprès de fa perfonne; le nomma, le 2 Janvier 1461, fon Confeiller & Chambellan, & l'envoya en Ambaffade vers le Roi de Caftille. A fon retour d'Efpagne il mourut à Burgos. Il avoit époufé, par contrat paffé au Château de Maupas, le 3 Janvier 1445, devant *Guillaume Mamour*, Notaire Juré du Roi fous le fcel de la Prévôté de Bourges, *Philippe*, fille de feu *Simon de Rochechouart*, Chevalier, & de *Philippe de Sully*. Elle fut affifté de fa mère, qui lui conftitua en dot, outre ce qui pouvoit lui revenir de fa fucceffion, les Terres & Seigneuries des Quartiers-Rogers, &c., & fe défifta du douaire qu'elle avoit & pouvoit avoir fur la Terre dudit feu Seigneur, fon mari, à condition que le futur époux lui donneroit la fomme de 3,000 écus d'or vieux, du poids de 64 au marc, dont la moitié (1,500) refteroit en nature d'héritage pour ladite Demoifelle future époufe. Après la mort de fon mari elle eut la tutelle de fes enfans, & paya, le 15 Octobre 1470, à *Philippe de Sully*, fa mère, une fomme de 150 livres tournois, pour l'année échue de fa penfion, & la même fomme le 30 Avril 1473. Elle confentit, le 15 Février 1477, un accord avec Louis de Culant, faifant pour fes enfans ci-après, par lequel elle fe réferva la Terre & Seigneurie de Morogues, en Berry, du rapport de 300 liv. tournois. Elle fut inhumée dans le Chœur de l'Eglife de cette Paroiffe, à côté de fon mari, où l'on voit leurs épitaphes & leurs armes en trois endroits de l'Eglife. De ce mariage vinrent:

1. Louis, qui fuit;
2. Claude, Protonotaire du Saint-Siège, qui donna à Saint-Etienne de Bourges la dîme Bigot & l'Hôtel de Maupas;
3. Etienne, mort jeune;
4. Charles, auteur de la branche des Seigneurs de *Beaujeu*, éteinte, rapportée ci-après;
5. Guyon, tige de celle des Seigneurs de *Paraffy*, auffi éteinte, mentionnée enfuite;
6. Emery, Chevalier de Saint-Jean de Jérufalem, qui eut une penfion annuelle de 100 livres en 1493, jufqu'à ce qu'il fut pourvu par fon Ordre d'un bénéfice compétent. Il fut tuteur de Christophe, fon neveu, le 19 Juillet 1524;
7. Et Charlotte, qui s'eft mariée à *Louis de la Rochette*, Ecuyer, Seigneur des Bruyères : ils étoient morts le 24 Avril 1493.

III. Louis du Mesnil-Simon, Chevalier, Seigneur de Maupas & de Morogues, Confeiller & Maître d'Hôtel du Roi, partagea avec Charles & Guyon, fes frères, la fucceffion de leurs père & mère, le 24 Avril 1493, par acte paffé devant *Etienne d'Orfonville*, Notaire de la Prévôté de Bourges; eut pour fa part & portion les Châteaux, Terres, Juftices & Seigneuries de Maupas & de Morogues, fitués au Pays & Duché de Berry, avec leurs détroits, limites, aifances & appartenances quelconques, &c., & il convint avec fes frères de ne point comprendre dans le partage la Terre & Seigneurie de Mauzaize, près de Chartres, au fujet de laquelle il y avoit un procès indécis à Paris, entre eux & la veuve du Sieur de Fleurigny & fa fille. Il obtint, le 8 Août 1515, une Ordonnance

du Roi, où il eſt qualifié ſon *cher & bien amé*, adreſſée aux Généraux des Finances, qui leur enjoignit de lui faire payer par Jean Lallemant, Receveur Général du Duché de Normandie, la ſomme de 400 liv. pour ſa penſion & ſon entretien pendant ſon ſervice de ladite année auprès de S. M. Il avoit épouſé, 1° par contrat paſſé le 6 Mai 1497, à Cuſſet, devant *Claude Bardeil*, Clerc Juré, Notaire des Cour & Chancellerie des Exemptions d'Auvergne, *Marie du Vernet*, Dame de Beaulieu, Dame d'honneur d'ANNE DE BRETAGNE, femme de LOUIS XII; fille des feux *Bertrand du Vernet*, Chevalier, Seigneur de Beaulieu, & d'*Iſabeau de Tholon*, & arrière-petite-fille du Comte *de Dreux*, Prince du ſang Royal DE FRANCE; & 2° par contrat paſſé le 11 Juin 1514, en l'abſence de *Mathurin Daviau*, Clerc, Notaire & Tabellion Juré en la Châtellenie de Chanoy, *Marguerite de Piédefer*, veuve de *Didier des Barres*, Ecuyer, Sieur de Hautefeuille. Par ce contrat de mariage, il doua cette ſeconde femme de la totalité de ſa Terre, Seigneurie & Baronnie de Maupas, & ils convinrent enſemble de marier, lui, FRANÇOIS, ſon fils aîné du premier lit, avec *Marguerite des Barres*, qu'elle avoit eue de ſon premier mari, lorſqu'ils auroient l'âge nubile, ſous un dédit de 1,000 écus d'or au coin du Roi, payables par la partie refuſante. LOUIS DU MESNIL-SIMON étoit mort lors de l'acte de tutelle de CHRISTOPHE, qu'il eut de *Marguerite de Piédefer*, paſſé, le 19 Juillet 1524, devant *Guillaume du Mont*, Prévôt de Maupas, à le requête de cette Dame, en préſence d'EMERY DU MESNIL-SIMON, oncle paternel; de FRANÇOIS & de JACQUES DU MESNIL-SIMON, ſes couſins; d'*Anne de Contremoret*, veuve de GUYON DU MESNIL-SIMON, oncle paternel du mineur; de *Michel* & de *Chriſtophe de Piédefer*, Chevaliers de Saint-Jean de Jéruſalem, & de *Jean de Piédefer*, Ecuyer, Seigneur de Bourdernault, oncles maternels: par cet acte, la tutelle fut déférée à EMERY DU MESNIL-SIMON & à *Michel de Piédefer*, oncles paternel & maternel. (Cette *Marguerite de Piédefer* vivoit encore le 12 Août 1530, qu'elle obtint un Arrêt de Meſſieurs les Gens tenant la Cour des grands jours du Berry, par lequel il fut ordonné qu'au Procès pendant en icelle Cour, entre *Pierre d'Anlezy*, *Louis de Courtenay* & leurs femmes, foi ſeroit ajoutée à une copie de ſon contrat de mariage avec LOUIS DU MESNIL-SIMON, faite par le Greffier de ladite Cour, vu qu'elle avoit beſoin de produire l'original à un autre procès.) Les enfans du premier lit furent:

1. FRANÇOIS, qui fut accordé en mariage (comme on l'a dit plus haut), avec *Marguerite des Barres*, fille de ſa belle-mère, ainſi qu'il eſt ſtipulé dans le contrat de mariage de ſon père avec celle-ci;
2. CHARLOTTE, qui s'eſt mariée, par contrat du 24 Septembre 1522, à *Louis de Courtenay*, Seigneur de la Ville-au-Tartre, d'Yville-ſur-Seine, de Bontin & de la Cartinière, dont poſtérité. Voy. COURTENAY.

Et du ſecond lit vint:

3. CHRISTOPHE, qui ſuit.

IV. CHRISTOPHE DU MESNIL-SIMON, Ecuyer Seigneur de Maupas & de Morogues, étoit âgé de 9 ans ou environ, lorſqu'il fut mis ſous la tutelle d'EMERY DU MESNIL-SIMON & de *Michel de Piédefer*, ſes oncles, le 19 Juillet 1524. Agiſſant tant en ſon nom que comme Procureur, & ſe faiſant fort de *Françoiſe de Roffignac*, ſon épouſe, il conſentit, le 26 Août 1545, par acte paſſé devant *Baſtonneau* & ſon Confrère, Notaires au Châtelet de Paris, un accord avec Hilaire Raguier, en ſon nom, & comme fondée de procuration de Jean de la Boiſſière, Ecuyer, Grand Louvetier de France, ſon mari. Par cet accord il leur céda tous les fruits & levées qui étoient & pouvoient lui être dus par *Louiſe de Piédefer*, veuve du Seigneur *de Torteſpée*, &c. Il eut de ſon mariage avec ladite *Françoiſe de Roffignac*:

1. CHARLES, qui ſuit;
2. FRANÇOIS, qui fut préſent au mariage de JACQUELINE, ſa fœur;
3. MARIE, qui s'eſt alliée, par contrat paſſé à Maupas, le 15 Février 1574, devant *Charles Huchier*, Notaire de la Prévôté de Bourges, avec *Jean de Vignolles*, Ecuyer, Seigneur de Breſſe, Loye & en partie de Poligny. Elle fut aſſiſtée de ſes père & mère; de CHARLES, ſon frère; d'ANTOINE DU MESNIL-SIMON, Chevalier de l'Ordre du Roi, dont il ſera parlé à la troiſième branche, & de JEAN DU MESNIL-SIMON, mentionné dans la ſeconde;
4. Et JACQUELINE, qui s'eſt mariée, par contrat du 22 Août 1583, paſſé devant *Pinſon*, Notaire, avec *François de Laudan*, Seigneur de Beyrat, en Bourbonnois, Paroiſſe

de Saint-Bonnet, près de Bellenaves. Elle fut assistée de sa mère & de ses frères.

V. Charles du Mesnil-Simon, Ecuyer, Seigneur de Maupas & de Morogues en partie, fut élevé Page des Rois Charles IX & Henri III, & servit aux camps de Limoges & de la Roche-l'Abeille, ainsi qu'il conste par le Procès-Verbal des preuves de noblesse de Louis du Mesnil-Simon, un de ses fils, pour l'Ordre de Malte, du 3 Février 1614. Il fut présent avec François, son frère, en qualité de parent, à l'acte de curatelle des enfans mineurs de feu *Esme Stuart* (Chevalier de l'Ordre du Roi, Duc de Lennox, Comte de Darnley, Seigneur d'April, de Torbolton, en Ecosse, d'Aubigny, la Verrerie & le Crolet, en France), passé le 1er Août 1583, au Bailliage d'Aubigny-sur-Nère, à la Requête de *Catherine de Balsac*, sa veuve, & la curatelle fut déférée à N... de Culant, Seigneur de Brécy, Sainte-Solange & Moulins. Il épousa, par contrat passé au lieu des Châtelliers, paroisse d'Andegloux, le 26 Novembre 1584, devant *Loys Fillon*, Notaire Royal à Arthenay, *Susanne Lamy*, fille de feu *Merry Lamy*, Ecuyer, Seigneur de Loury & Baron d'Achères-Lemarche, & de feue *Anne de Baraton*. Il transigea, le 23 Juin 1603, en qualité d'héritier de François du Mesnil-Simon, son frère, avec Marie, sa sœur, & s'obligea de lui payer une somme de 2,500 livres. Il étoit mort le Lundi 27 Juin 1611, que *Susanne Lamy*, sa veuve, fit procéder à l'inventaire de ses papiers & effets, & après la clôture de cet inventaire, elle déclara en présence de Gabriel, Louis & Anne, ses enfans, qu'elle n'acceptoit la garde noble que de Louis, Guy, Françoise, Charlotte & Charles, ses autres enfans mineurs, & se chargea de l'administration de leurs biens, seulement pour le tems qu'elle l'auroit agréable. Elle vivoit encore le 18 Décembre 1623, qu'elle passa un accord entre ses enfans qui furent :

1. Gabriel, qui fut présent à l'inventaire des biens de son père, mort le 11 Juin 1623;
2. Louis, Ecuyer, Seigneur de Maupas & de Morogues, auquel sa mère fit une donation le 11 Juin 1620. Il transigea avec ses frères le 18 Décembre 1623 ;
3. Charles, aussi Seigneur de Maupas & de Morogues en partie, qui fut présent au contrat de mariage de Guy, son frère ;
4. Guy, qui suit;
5. Louis, mineur le 27 Juin 1611, qui fut reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, sur ses preuves faites le 3 Février 1614;
6. 7. & 8. Anne, Françoise & Charlotte ; la dernière, morte en 1623.

VI. Guy du Mesnil-Simon, Chevalier, Seigneur de Maupas, de Morogues en partie, & du Brouillet, étoit âgé de 66 ans lorsqu'il produisit ses titres devant M. Lambert d'Herbigny, Intendant de Berry, en Bourbonnois. Il remonta sa filiation jusqu'à Jean du Mesnil-Simon, son trisaïeul, vivant en 1440, & le Commissaire lui donna acte de sa comparution & de la présentation de ses titres le 13 Mars 1667. Il avoit épousé, par contrat passé à Bourges, le 23 Février 1623, devant *Sylvain Roze*, Notaire, Tabellion & Garde-Notes héréditaire en Berry, *Madeleine Bigot*, veuve de *François de Bonnault*, Ecuyer, Sieur de Méry-sur-Cher, & sœur de *Simon Bigot*, Ecuyer, Sieur d'Augy, Ternant, Varennes, &c., Conseiller du Roi. Elle porta en dot à son mari 15,000 livres, & en eut :

1. Charles, Seigneur de Maupas & de Morogues, qui s'est marié, par contrat passé à Bourges, le 21 Février 1667, devant *Jacques Archambault*, Notaire Royal, à *Catherine de Biet*, fille de feu *Claude*, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de Maubranches & de la Tremblaye, Lieutenant Général au Bailliage & Siège Présidial de Bourges, &c., & de *Catherine Aubier*. Il mourut sans postérité ;
2. Et Jean, qui suit.

VII. Jean du Mesnil-Simon, Chevalier, Seigneur de Maupas, du Brouillet & de Marnay, servit pour Claude de la Rivière, Ecuyer, Sieur de Nérondes, le 10 Octobre 1691, dans le second Escadron du ban & arrière-ban de la Province de Berry, suivant un certificat de Guillaume de Sauzay, scellé en cire rouge du cachet de ses armes. Il avoit épousé, par contrat passé au lieu de Marnay, le 4 Juin 1668, devant *Romble Privé*, l'un des Notaires & Tabellions Garde-Notes au Comté de Sancerre, *Marie de Farou*, fille de feu *Sylvain de Farou*, Ecuyer, Seigneur de Marnay & de Feux, & de *Marie-Anne de Farou*. Ils furent séparés l'un & l'autre quant aux biens, par Sentence du Bailliage de Sancergues, du 3 Août 1672. Leurs enfans furent :

1. Jean-Henri, qui suit;
2. François, Ecuyer, Seigneur en partie de

Marnay, mineur le 14 Février 1702, lors de l'inventaire des biens de sa mère, lequel assista au contrat de mariage de son frère aîné ;

3. Marie-Anne, gardienne de ses frères & sœurs, le 14 Février 1702 ;
4. Jeanne, mineure en 1702 ;
5. Et Françoise, née le 27 Février & baptisée le 2 Mars 1688, qui fut admise à Saint-Cyr le 8 Août 1695, sur ses preuves faites.

VIII. Jean-Henri du Mesnil-Simon, Chevalier, Seigneur de Marnay en partie & du Minerai, mineur le 14 Février 1702, épousa, par contrat passé au lieu du Minerai, paroisse de Sancergues, le 24 Novembre 1710, devant *du Tartre*, Notaire au Marquisat de Sancergues, *Marie de la Violette*, fille de feu *Marie de la Violette*, Ecuyer, Seigneur de Cassignault, l'un des 200 Chevaux-Légers de la Garde de S. M., & d'*Aimée du Sillat*. Elle mourut, âgée d'environ 58 ans, & fut inhumée le 19 Février 1748, & son mari est décédé le 7 Mars de la même année, âgé d'environ 60 ans, laissant :

1. Louis, qui suit ;
2. Michel, baptisé le 25 Août 1715, appelé *le Marquis* du Mesnil-Simon, lequel est entré au Régiment de la Sarre en 1730, a été fait Aide Major en 1741, Capitaine en 1743, Chevalier de Saint-Louis en 1750, Major du même Régiment en 1756, & s'est retiré, en 1759, avec pension du Roi. Il a épousé, en 1757, *Louise-Marie-Jeanne Poussard du Vigean*, fille d'*Auguste*, Comte du Vigean, &c., & de *Marie-Louise Darrot ;*
3. Jean-François, baptisé le 8 Décembre 1722, qui est entré dans le Régiment d'Auroy, devenu successivement Stainville, la Roche-Aymon & Hainaut en 1739, a été blessé au bras droit à la bataille de Coni en 1744, fait Capitaine en 1745, & ensuite Chevalier de Saint-Louis. Il a épousé, en 1767, N... *de Frétard de Gadeville ;*
4. Pierre-Jean, rapporté après son aîné ;
5. Louis, baptisé le 26 Mai 1733, lequel est entré, sous le nom *de Minerai*, pour le distinguer de ses frères, dans le Régiment de la Sarre en 1747, a été fait Capitaine Aide Major du second Bataillon en 1756, & a été tué à Carillon, en Canada, en 1758 ;
6. Et Jeanne-Gabrielle, baptisée le 3 Septembre 1717, Religieuse à l'Abbaye Royale de Soissons, vivante en 1775.

IX. Louis du Mesnil-Simon, Chevalier, Seigneur du Minerai & de Bulcy, dans la paroisse de Sancergues, a épousé, par contrat passé au lieu & paroisse de Bulcy, le 13 Février 1736, devant *François Hotte*, Notaire Royal au Bailliage & Siège Présidial de Saint-Pierre-le-Moutier, Dame *Jacquette Lauverjat*, veuve de *Pierre de la Vigne*, Ecuyer, Seigneur de Bulcy. Ses père & mère lui constituèrent pour dot en avancement de leur succession, un lieu & tenement appelé *Bélair*, situé en ladite paroisse de Sancergues. Il a eu pour enfans :

1. Jean-Henri, qui suit ;
2. Et Jeanne, veuve sans enfans de *Maurice le Grand du Guet*. Elle a eu pour dot le Domaine du Minerai.

X. Jean-Henri, IIe du nom, titré *Comte* du Mesnil-Simon, Chevalier, né le 23 Octobre 1741, baptisé le 25 du même mois dans l'Eglise paroissiale de Saint-Martin de Bulcy, au Diocèse d'Auxerre, en la Généralité de Bourges, a eu pour parrain Jean-Henri du Mesnil-Simon, son aïeul. Il a été reçu Garde de la Marine à Rochefort, le 10 Janvier 1758, a été nommé pour y faire les fonctions d'Aide de Port, par ordre de S. M. daté de Versailles le 19 Janvier 1766 ; a obtenu le 15 Septembre de la même année, la permission de quitter le service de la Marine, a eu rang de Lieutenant dans la Cavalerie, le 30 Septembre 1769, & est entré en cette qualité dans le Régiment du Roi. D'après ses preuves faites au Généalogiste des Ordres sur les mêmes titres originaux qui nous ont été communiqués, & suivant le certificat de M. de Croismare, Commandant de la Petite Ecurie, il a eu l'honneur pour la première fois, le 2 Mars 1774, d'entrer dans les Carosses du Roi. Le 28 Mai de la même année, il a eu un Brevet de Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Bourgogne, avec le titre de *Comte*. (Il n'est pas encore marié.)

IX. Pierre-Jean, appelé *le Vicomte* du Mesnil-Simon, baptisé le 10 Mai 1727 (quatrième fils de Jean-Henri, Ier du nom, & de *Marie de la Violette*), est entré dans le Régiment de la Sarre en 1742, a été fait Capitaine en 1747, Chevalier de Saint-Louis en 1762, Capitaine de Grenadiers en 1769, & Lieutenant-Colonel des Grenadiers Royaux de Lorraine en 1771. Il a épousé, en 1759, N... *Pissonnet de Bellefond*, fille de *Guillaume-Edouard Pissonnet de Bellefond*, Seigneur de Plassay, & cousine germaine de *Marie-Jeanne d'Aulnis*, qui s'est mariée à *Char-*

lès-Honoré, Marquis *d'Hériſſon*, Chevalier, Seigneur de Beauregard, ancien Capitaine de Cavalerie au Régiment Royal-Navarre & Chevalier de St.-Louis; de *Marie d'Aulnis*, qui a épouſé *Jean-Bernard de Monſanſon*, Ecuyer, Seigneur de Mérée, & de *Madeleine d'Aulnis*, qui s'eſt alliée à *Joſeph du Péron*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu : toutes les trois filles de *Charles d'Aulnis*, ancien Mouſquetaire, & de *Marie-Françoiſe Piſſonnet de Bellefond*, ſœur dudit *Guillaume-Edouard*. PIERRE a eu pour enfans:

1. GUILLAUME, qui eſt mort penſionnaire du Roi à la Flèche en 1769;
2. JULES-PAULIN, né le 27 Décembre 1769;
3. ETIENNE-JEAN, né le 8 Août 1771;
4. MARIE-ANNE, née le 1er Septembre 1761, qui a été reçue à Saint-Cyr en 1772;
5. CHARLOTTE, née le 17 Octobre 1763;
6. Et MARIE-ANNE, née le 23 Juillet 1768.

BRANCHE des Seigneurs de BEAUJEU, *&c., éteinte.*

III. CHARLES DU MESNIL-SIMON (quatrième fils de JEAN, Ier du nom, & de *Philippe de Rochechouart*), Chevalier, Seigneur de Beaujeu & des Quartiers-Rogers, par partage fait avec ſes frères le 24 Avril 1493, qualifié *Chevalier, Porte-Cornette Blanche* dans l'*Hiſt. de la Milice Françoiſe*, par le P. Daniel, tom. I, p. 517 & 531, nommé *Varlet Tranchant du Roi* dans des Lettres qu'il obtint le 3 Mai 1494, pour établir des Foires dans les paroiſſes de Sens & de Neuilly, obtint du Pape des Bulles le 12 Janvier 1495, pour la Maladrerie de la paroiſſe de Sens, dans leſquelles il eſt qualifié *Pannetier ordinaire du Roi*. Il fut fait *Chevalier* à la bataille de Fornoue la même année, par CHARLES VIII, pour s'y être diſtingué auprès de ſa perſonne. Il en reçut des Lettres le 19 Février 1505, par leſquelles il fut chargé de veiller aux Chaſſes dans le Comté de Sancerre & aux environs. Il fut auſſi Conſeiller & Chambellan de ce Prince & de LOUIS XII, ſon ſucceſſeur; mourut le 26 Septembre 1521, & fut inhumé ſous la Chaire de l'Egliſe de Neuilly, où ſon épitaphe marque qu'il porta la Cornette Blanche à la bataille de Fornoue. Il avoit épouſé 1° *Gabrielle de Brezille*, fille de *Bertrand*, Seigneur de la Buſſière, & de *Marie Foreſt*; & 2° *Anne de la Grange* (fille de *Geoffroy*, Seigneur d'Arquian, & de *Jeanne Guytois*), laquelle ſe remaria à *Jean Trouſſebois*, Seigneur de Fay. Elle eut de ſon premier mari :

1. FRANÇOIS, qui ſuit;
2. Et CHARLOTTE, qui partagea avec ſon frère le 9 Novembre 1520.

IV. FRANÇOIS DU MESNIL-SIMON, Chevalier, Seigneur de Beaujeu, Sens, Neuilly & des Quartiers-Rogers, partagea cette dernière Terre avec ſa ſœur, le 9 Novembre 1520, & en rendit aveu, le 26 Janvier 1532, au Seigneur de Jars. Il épouſa, 1° par contrat du 13 Septembre 1517, *Françoiſe de Prenay*, fille de *Marc*, Seigneur de Sully, en Donziois, du Cheſnay & du Meſnil, & d'*Agathe de Saint-Savin*; & 2° *Jeanne de Fromentières*. Ses enfans furent :

1. JACQUES, Seigneur de Beaujeu, mort le 7 Février 1564, lequel avoit épouſé, par contrat du 10 Mars 1539, *Iſabeau de Rouſſart*, fille de *Jacques*, Chevalier, Seigneur des Roches, & de *Jeanne de Fromentières*, ſeconde femme de ſon père. De ce mariage vint :
   CHARLES, Seigneur de Beaujeu & de Neuilly, Meſtre de Camp de 12 Compagnies, qui mourut avant d'avoir conſommé ſon mariage qu'il avoit contracté le 20 Décembre 1590, avec *Louiſe Pot de Rhodes*, fille de *Guillaume*, & de *Jacqueline de la Chaſtre*.
2. JEAN, qui ſuit;
3. FRANÇOIS, nommé dans le contrat de mariage de ſon frère aîné, & qui fut préſent à celui de CHARLES, ſon neveu;
4. JACQUES, Seigneur de Beaujeu, préſent au mariage de FRANÇOISE, ſa ſœur;
5. AGATHE, qui s'eſt mariée, par contrat du 14 Janvier 1541, *à Philippe de Rouſſart*, Seigneur de la Bourdonnerie, frère de ſa belle-ſœur;
6. Et FRANÇOISE, qui s'eſt mariée, par contrat du 7 Février 1584, à *Georges de la Chapelle*, Seigneur d'Aſnières, en Bourbonnois.

V. JEAN DU MESNIL-SIMON, Chevalier, Seigneur de Beaujeu, Neuilly, Sens & la Chapelotte, ſuivit le Roi HENRI II aux guerres d'Allemagne; ſe trouva aux ſièges de Sancerre, Metz & Marienbourg, & à la bataille de Renty, & vivoit encore le 22 Octobre 1609, qu'il fit hommage de la Seigneurie de Beaujeu. Il avoit épouſé, par contrat du 26 Juillet 1551, *Iſabelle Renaud*, fille de *Barthélemy*, & de *Peironne d'Aineau*. Ils eurent:

VI. CHARLES DU MESNIL-SIMON, Chevalier, Seigneur de Beaujeu, Neuilly, Sens, la Cha-

pelotte, la Tour-de-Vefvre, Neuvy, Reigny, la Bouloise & Fouronnes, lequel reçut une Lettre de CHARLES IX en 1573, par laquelle ce Monarque le pria d'accompagner HENRI, son frère, au voyage de Pologne, lorsqu'il en fut fait Roi. Il fut Ecuyer d'Ecurie de ce Prince, le 15 Juin 1575, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, le 1er Septembre 1576, Lieutenant de 50 hommes d'armes sous le Comte de Sancerre, mourut le 16 Mars 1608, & fut inhumé dans l'Eglise de Sens, en Berry, où l'on voit son épitaphe en vers François. Il avoit épousé, par contrat du 5 Mai 1584, *Marie d'Avantigny*, fille de feu *Louis*, Chevalier, Seigneur de la Brunellerie, de la Ferrière & de Mont-Bernard, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & de *Philiberte de Saint-Quentin*, Dame de Fouronnes. Leurs enfans furent:

1. EDME, qui suit;
2. LOUIS, Seigneur de la Tour-de-Vefvre & de Neuvy, qui s'est marié à *Françoise du Chièvre*, fille de N... *du Chièvre*, Seigneur de la Grange-Saint-Jean;
3. PIERRE, baptisé le 6 Octobre 1601, qui fut reçu Chevalier de Malte, sur ses preuves faites le 16 Mai 1617, dont le Procès-Verbal est déposé à la Bibliothèque du Roi. Il mourut au siège de Perpignan;
4. JEAN, Abbé de Bourras, en Nivernois, Doyen de l'Eglise de Bourges & Député de l'assemblée du Clergé en 1655;
5. REINE, Religieuse à Charenton, en Berry;
6. GABRIELLE, femme, le 19 Janvier 1620, de *Sylvain de Bar*, Seigneur de Buranlure, &c., dont elle eut postérité. Voy. BAR, en Berry;
7. Et GABRIELLE-ANNE, qui s'est mariée à *Jacques de Boisvilliers*, Chevalier, Seigneur de Buxeuil.

VII. EDME DU MESNIL-SIMON, Chevalier, Marquis du Beaujeu, Seigneur de Sens, Neuilly, la Chapelotte & la Brunellerie, fait Cornette des Chevaux-Légers du Duc d'Enghien, le 1er Janvier 1622, & ensuite Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Légers du même Prince, épousa *Louise Pot de Rhodes*, fille de *François*, Chevalier, Seigneur de Rhodes, & de *Marguerite d'Aubray*. De ce mariage vinrent:

1. EDME DU MESNIL-SIMON DE BEAUJEU, Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Légers du Duc d'Enghien, qui mourut sans enfans à la bataille de Lens en 1648;
2. LOUIS, Lieutenant de ladite Compagnie après son frère, qui fut tué en duel à 17 ans;
3. Autre LOUIS, Seigneur de la Tour-de-Vefvre & de Neuvy en 1656, non marié en 1662;
4. GASPARDE, Abbesse de Saint-Gérard de Fongauffier, puis de Rosay;
5. ANNE, morte jeune;
6. MARGUERITE, Abbesse de Notre-Dame de Fervacques;
7. Et FRANÇOISE-HENRIETTE, Dame de Beaujeu, Sens, Neuilly & la Chapelotte, qui s'est mariée, le 25 Juin 1656, à *Jean-François de Mesgrigny*, Marquis de Vendeuvre, &c., premier Ecuyer Tranchant & Porte Cornette Blanche, dont elle a eu postérité. Voy. MESGRIGNY (DE).

BRANCHE
des Seigneurs de PARASSY *& de* LAUNAY, *éteinte.*

III. GUYON DU MESNIL-SIMON, Chevalier (cinquième fils de JEAN Ier, & de *Philippe de Rochechouart*), Seigneur du Mesnil, de Gilles, de Millerues, de Launay, en l'Isle de France, d'Antouillet, de Choisy, Tressencourt, Betencourt, Poussy, Montaigu & de Carrières-sous-Bois, par partage avec ses frères de la succession de son père, le 24 Avril 1493, épousa *Jeanne de Contremoret*, Dame de Parassy, fille de N... *de Contremoret*, Seigneur de Savoie. Elle étoit veuve en 1524, & eut pour fils,

IV. CHARLES DU MESNIL-SIMON, Chevalier, Seigneur de Parassy, de Launay & d'Antouillet, qui s'est marié à *Gabrielle des Réaux*, fille de N....... *des Réaux*, Grand Prévôt de l'Hôtel (dont les armes sont: *de gueules, à* 6 *annelets d'argent, posés* 3, 2 *&* 1). Leurs enfans furent:

1. ANTOINE, qui suit;
2. MARIE, qui épousa *Jean de Bar*, Chevalier, Seigneur de Villemenard;
3. PERPÉTUE, qui s'est mariée à *Jacques le Roy*, Seigneur de Saint-Florent & de Saint-Caprais;
4. Et JEANNE, qui a épousé *François le Maréchal*, Sieur de la Giraudière.

V. ANTOINE DU MESNIL-SIMON, Chevalier, Seigneur de Parassy & de Launay, Chevalier de l'Ordre du Roi, par Brevet de CHARLES IX, & élu par bulletin passé devant l'Assemblée des Chevaliers, le 12 Mars 1568, eut un autre Brevet de ce Prince, daté d'Amboise, le 13 Décembre 1571, pour être Gentilhom-

me ordinaire de fa Chambre. Il en avoit eu deux autres, l'un du 27 Novembre 1568, pour lever 100 Chevaux-Légers, & l'autre en 1570, de Meftre de Camp de la Cavalerie Légère de Piémont & au delà des monts. Il époufa, par contrat du 4 Avril 1563, *Joachime de Rochechouart,* fille de *Guillaume,* Seigneur de Jars, &c., premier Maître d'Hôtel du Roi, Gouverneur des enfans de France, & d'*Antoinette d'Yaucourt,* fa feconde femme. Elle affifta, comme veuve de fon mari, au contrat de mariage de CHARLES DU MESNIL-SIMON, rapporté plus haut, avec *Sufanne Lamy,* paffé le 26 Novembre 1584. Elle eut de fon mariage :

1. CHARLES, qui fuit ;
2. Et ANTOINETTE, qui mourut jeune.

VI. CHARLES DU MESNIL-SIMON, Chevalier, Seigneur de Paraffy & de Launay, époufa 1° *Anne de Piédefer,* fille de *Robert,* Seigneur de Guyencourt, & de *Lucrèce de Prunelé ;* & 2° par contrat du 11 Février 1627, *Marie du Val,* âgée de 24 ans, fille de *Robert du Val,* & de *Marie l'Empereur.* Elle étoit veuve en 1661. Du premier lit il eut :

1. JOACHIME, femme d'*Alexandre de Baillon,* Seigneur de Forges ou Forgues.

Et du fecond lit vinrent :

2. CHARLES, Seigneur de Paraffy, vivant en 1656 ;
3. LOUIS-DECIMUS, auffi Seigneur de Paraffy, Chanoine Régulier de Saint-Auguftin ;
4. Et LOUISE, qui s'eft mariée, le 31 Décembre 1661, à *Jean Auboufl,* Chevalier, Seigneur des Vergnes.

Cette Maifon, qui a joui d'un état brillant pendant plufieurs fiècles à la Cour de nos Rois, en ne ceffant pas de donner des Officiers de diftinction, a effuyé des revers de fortune, malheur qu'elle partage avec beaucoup d'autres anciennes & illuftres Familles. Ses alliances font avec les Maifons *de Courtenay* & *de Dreux,* Princes du fang DE FRANCE, *de Stuart, de Sobieski* par l'alliance avec les *la Grange d'Arquian, Rochechouart, Avantigny, Roye de la Rochefoucauld, Anlezy, Châtelus, Pot de Rhodes, la Rivière,* en Nivernois ; *Culant,* en Berry ; *Roffignac, Piédefer, Thianges, Jaucourt, Crevant,* &c.

Les armes comme ci-devant. (Il eft parlé de cette Famille dans l'*Hift. du Berry,* par la Thaumaffière.)

MESNIL-TERRIBUS, branche de la Maifon DE MORNAY. Voy. MORNAY.

MESNOALET (DE), en Bretagne, Refforts de Saint-Renan & Breft : Famille déclarée *noble d'extraction,* au rapport de M. de Lopriac, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 5 Septembre 1669.

Les armes : *d'azur, à l'aigle éployée d'or.*

* MESPLEZ, ou MESPLÈS, en Béarn, dénomination de la Terre d'*Efquiulle,* en Béarn, Baronnie érigée en *Marquifat* fous le nom de *Mefplez,* & qui fut acquife par

ANCHOT DE MESPLEZ (troifième fils de GUY-CHARNEAU DE MESPLEZ, Seigneur d'Aren, & de *Magnifique de Liechou*). Cet ANCHOT DE MESPLEZ fut Gouverneur de Berre, en Provence, & combattit pour HENRI IV à la bataille d'Ivry. Il époufa *Diane de Belfunce,* dont naquit

ANCHOT DE MESPLEZ, IIe du nom, Baron d'Efquiulle, qui fut aïeul de

JEAN-ANCHOT DE MESPLEZ, Baron d'Efquiulle, en faveur duquel cette Baronnie & les Seigneuries de *Saint-Goin* & *Geus,* dans la Vallée de Josbaig, furent unies & érigées en *Marquifat,* fous le nom de *Mefplez,* par Lettres du mois d'Avril 1732, enregiftrées au Parlement de Pau le 20 Août fuivant. Le Marquis DE MESPLEZ eft veuf de N... *d'Arros-d'Argelos,* fille unique & héritière de *Jean,* Baron d'Arros & de Viven, dont :

N... DE MESPLEZ, Préfident à Mortier au Parlement de Navarre ;
Et JEAN-ANCHOT, Eccléfiaftique.

Le Marquis DE MESPLEZ a trois frères : le premier eft Chevalier de l'Ordre de Saint-Lazare & Lieutenant-Colonel d'Infanterie, veuf de N... *de Claverie,* dont une fille ; le fecond eft l'Abbé *d'Efquiulle,* & le troifième eft N... DE MESPLEZ.

Les deux aînés de GUY-CHARNEAU DE MESPLEZ, dont on a parlé au commencement de cet article, firent les deux branches d'*Aren* & de *Sufmiou :* de l'une de ces branches étoit iffu N... DE MESPLEZ, Confeiller au Parlement de Navarre, dont la fille unique & héritière époufa *Dominique d'Efclaux,* dit *de Mefplez,* par fa femme, après la mort de laquelle il embraffa l'Etat Eccléfiaftique & fut Evêque de Lefcar. Son fils, *Jofeph d'Efclaux-Mefplez,* fut Avocat Général, puis

Préſident à Mortier au Parlement de Navarre. Voy. ESCLAUX.

Les armes : *d'or, à 3 tourteaux de gueules, chargés d'un croiſſant d'argent.*

MESSAGER (le), en Normandie, Election de Bayeux, Famille qui porte : *d'azur, à l'écuſſon d'argent en abîme, accompagné de 6 roſes d'or, 3, 2 & 1.*

MESSEMÉ, Famille dont il eſt parlé dans le *Nobiliaire de Picardie*, p. 345.

Emery de Messemé, Seigneur d'Artonges, Election de Château-Thierry, produiſit des titres de huit races depuis l'an 1422, avec beaucoup de ſervices, par leſquels on voit qu'il étoit originaire du Poitou ;

Christophe de Messemé, Ecuyer, Seigneur de la Tour-Legat, fut Procureur de la Dame *Louiſe de la Haye*, ſa couſine, pour conſentir au mariage de *Jean Chaſteigner*, Seigneur du Verger, ſon fils, avec *Anne de Bombelles*, dont le contrat fut paſſé à Blois le 7 Février 1553.

Les armes : *de gueules, à 6 feuilles de palmier d'or, poſées en pal & en ſautoir, & appointées en cœur.*

MESSENT, Ecuyer, Sieur de la Roſière, en Normandie, Election de Valognes, a pour armes : *de gueules, à la croix tréflée d'argent, cantonnée de 4 trèfles du même.*

MESSEY, dans le Charolois : Famille dont nous ne pouvons donner qu'une ſimple *Notice.*

Guillaume de Messey, Seigneur de Reims en 1463, épouſa *Jeanne de Feillens*, veuve de *Joſſerand de Beyviers*, dit *Crochat*, Seigneur de Coberthoud, & fille de *Sibuet de Feillens*, & de *Marguerite de Monſpey*, ſa première femme. Elle teſta le 23 Janvier 1481 ;

Jean, Seigneur de Messey, en Charolois, vivant en 1518, épouſa *Catherine de Montjouvent*, fille de *Charles*, Seigneur dudit lieu, & de *Pernette de Gorrevod.*

On trouve encore Antoine de Messey, Seigneur de Saſſangy, vivant en 1435, qui épouſa *Marie de Châteauvieux*, veuve de *Pierre*, Seigneur *de Montburon*, & fille d'*Aimon*, Seigneur *de Châteauvieux*, & de *Jacquemette de Chalant*, ſon épouſe. De ce mariage vint :

Louise, qui épouſa *Cyprien de Rabutin*, Seigneur de Champigny, fils de *Chriſtophe de Rabutin*, Seigneur de Balorre, & de *Marie de Stainville.*

Les armes : *d'azur, au ſautoir d'or.*

Nous ignorons ſi de cette Famille eſt Gabriel de Messey, Comte de Bielles, qui a épouſé, le 29 Août 1735, *Louiſe-Pétronille de Ligniville*, Dame de la Croix Étoilée. Il eſt mort à Ettingen, & a eu pour enfans :

1. N...., Comte de Messey, qui a été d'abord Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Berry, puis Aide Major des Gardes du Corps, enſuite Enſeigne de la Compagnie de Beauvau en 1765 ;
2. Et N...., Comteſſe de Messey, Chanoineſſe de Mons, qui s'eſt mariée, par contrat du 2 Juin 1765, à *Charles de Buſſy*, Marquis de Caſtelnau, Brigadier des Armées du Roi. Voy. BUSSY, du ſurnom d'*Ogny*, &c.

* MESSEY, en Normandie, Election d'Argentan : Terre & Seigneurie érigée en *Marquiſat* au mois d'Avril 1686, qui a été poſſédée par *Anne de Souvré*, Marquiſe de Louvois, aïeule paternelle de la femme de *François d'Harcourt*, Duc & Pair de France. — M. *Ango*, Comte de Flers, en jouit préſentement par acquêt, & ce *Marquiſat* eſt réuni au Comté de *Flers.*

* MESSIMY, Terre en Dombes, érigée en *Comté* en faveur de Meſſire *Antoine Deſrioux*, Premier Préſident du Parlement de Dombes, & de ſes deſcendans mâles & femelles, à perpétuité, par Edit de Louis-Auguste, Prince ſouverain de Dombes, Duc du Maine, du mois de Février 1699, enregiſtré au Parlement de Dombes, ſéant à Trévoux, le 5 Mai ſuivant. Cette Terre a été poſſédée pendant près de 500 ans par la Famille *de Laye*, enſuite elle a été acquiſe par les *Pillehotte de la Pape*, en 1600, de l'héritière de la Famille *de Laye*, ſeule & unique de ſa Maiſon ; a paſſé de cette Famille des *Pillehotte* dans celle de *Deſrioux*, par la vente qu'en firent, le 18 Décembre 1686, *Charles de Cambis*, Marquis d'Orſan, & *Marie-Anne Pillehotte de la Pape*, ſon épouſe, à Meſſire *Bernard Deſrioux*, Juge de Police à Lyon. Cette Terre jouiſſoit anciennement de très-belles prérogatives, puiſque le Seigneur ne relevoit d'aucun Souverain, comme le prouve un titre de 1313, par lequel *Etienne de Laye*, Seigneur dudit *Meſſimy*, ſe ſoumit à la foi & hommage de Guichard de Beaujeu, Seigneur

fouverain de Dombes, & à raifon de cet hommage, ledit Guichard de Beaujeu s'engagea de payer à *Etienne de Laye* une fomme de 400 livres, & de défendre à perpétuité la Terre de *Meffimy*, qui ne dépendoit pas auparavant de fon hommage, de la conferver dans tous fes privilèges, de ne point fouffrir qu'il lui fut fait aucun tort, ou par lui ou par fes fucceffeurs : cet hommage fut renouvelé à un autre Guichard de Beaujeu par *Louis d'Eperfe*, au nom & comme tuteur de *Barthélemy de Laye*, le 18 Septembre 1417, & il eft à remarquer que dans ce même titre il eft dit que les fucceffeurs & héritiers pourront rentrer dans la fouveraineté qu'ils avoient de leur Terre, & fe fouftraire à la foi & hommage à laquelle ils venoient de fe foumettre, en rembourfant, audit Souverain de Dombes, la fomme de 400 livres qu'ils avoient reçue pour lui prêter hommage ; ce titre a été dépofé en la Chambre des Comptes de Paris.

Le Seigneur actuel de cette Terre eft Marc Desrioux, Chevalier, Seigneur, Comte de *Meffimy* & d'Efpey (fils de Meffire Jacques-Antoine Desrioux, ancien Procureur Général & Confeiller d'Honneur au Parlement de Dombes, & arrière-petit-fils d'Antoine Desrioux, Premier Préfident & Intendant de la Principauté de Dombes, en faveur duquel & de fa Famille, la Terre de *Meffimy*, comme il a été dit ci-devant, fut érigée en *Comté* : ce dernier étoit fils de Bernard Desrioux, acquéreur de ladite Terre.)

L'érection de cette Terre en *Comté* n'eft pas la feule marque de diftinction dont le Duc du Maine gratifia cette Famille par fes Lettres Patentes de 1699. Il accorda encore à la branche du Sieur Antoine Desrioux de Messimy, à *Elifabeth de Malézieu*, fon époufe, à leurs enfans & defcendans mâles, à perpétuité, la faculté que les filles qui naîtroient des enfans mâles & defcendans defdits Sieur & Dame Desrioux & *de Malézieu*, puiffent anoblir ceux qui les épouferoient, en forte que les maris des filles defcendantes par mâles defdits Desrioux & *Malézieu*, fuffent tenus pour *nobles Gentilshommes*, qu'ils puiffent fe qualifier *Ecuyers* & parvenir au degré de *Chevalier*, &c.

Les armes de la Famille Desrioux, Seigneur de *Meffimy* & d'Efpey, font : *d'azur, à la bande d'or, chargée de 3 trèfles de finople, & accompagnée de 2 befans d'or.* Supports : *deux lions d'or.* Cimier : *couronne de Comte.* (*Notice envoyée.*)

MESTRE. Voy. MAISTRE (de).

MESTRE, Famille noble dont il eft parlé dans l'*Hift. héroïque de la Nobleffe de Provence*, tom. II.

Antoine Mestre, Seigneur d'Aigalades (fils d'un autre Jean-Antoine, originaire de Languedoc, & de *Madeleine Griffet*), fut pourvu d'un office en la Généralité de Provence. Il époufa, en 1744, *Thérèfe de Grimaud*, dont il a eu poftérité.

Il a pour fœur Catherine Mestre, qui s'eft mariée avec *Joachim de Gail*, mort ancien Capitaine d'Infanterie, Chevalier de Saint-Louis, Gouverneur du Fort Notre-Dame de la Garde de Marfeille, dont des enfans.

Les armes : *d'azur, à 3 chevrons d'or, furmontés d'une trangle d'argent, chargée de 3 bandes de gueules ; le chef de l'écu chargé d'un croiffant d'argent, entre 2 étoiles d'or.*

MESVILLIERS, en Picardie : Famille dont il eft parlé dans le *Nobiliaire de Picardie*, p. 346.

Antoine de Mesvilliers, demeurant à Charly, Election de Soiffons (qui tire fon origine d'Antoine de Mesvilliers), mourut revêtu de la charge de Secrétaire du Roi, du nombre des 54, après 10 années de fervice, & fut maintenu dans fa nobleffe par M. Dorieu, Intendant de Soiffons. (C'eft ce que nous favons d'après le Nobiliaire cité.)

Les armes : *d'or, au chevron de gueules, chargé d'une patte de griffon d'argent, & accompagné en chef de 2 merlettes de fable, & en pointe d'un ferpent ondoyant d'azur, lampaffé de gueules.*

MÉTAER (le), en Bretagne, Refforts de Saint-Brieuc & de Dinan.

Jean le Métaer, Capitaine des Francs-Archers de l'Evêché de Saint-Brieuc, Lieutenant du Prévôt des Maréchaux, vivoit en 1484, avec *Olive Bertho*, fon époufe.

Ceux de ce nom furent déclarés *nobles d'extraction*, au rapport de M. de Lefrat, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 5 Octobre 1668. D'autres des mêmes nom & armes, auffi des Refforts de Saint-Brieuc & de Dinan, au rapport de M. Huart, furent pareillement déclarés *nobles d'an-*

cienne extraction, par Arrêt rendu en ladite Chambre de la Réformation le 4 Juin 1669, tems que vivoit FRANÇOIS LE MÉTAER, Seigneur de Villebarbou, qui fut confirmé dans ſon ancienne nobleſſe.

Les armes : *d'argent, à 3 merlettes de ſable.*

MÉTAYER ou MÉTAER (LE), Sieur de la Londe, en Normandie, Élection de Bayeux, Famille qui porte : *de gueules, à trois étoiles d'argent.*

MÉTAYER (LE), en Bretagne, Reſſort de Saint-Brieuc : Famille qui remonte à JEAN LE MÉTAYER, Prévôt des Maréchaux, en Bretagne, en 1490. Elle fut déclarée *noble d'extraction*, au rapport de M. de Larlan, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 14 Août 1669.

Les armes : *d'azur, à la croix engrêlée d'or, cantonnée de 4 fleurs de lis d'argent.*

MÉTAYER (LE), autre Famille de la même Province, Reſſorts de Vannes, d'Auray & de Ploërmel. VINCENT LE MÉTAYER, Seigneur du Verger & de Barac'h, qui s'eſt allié avec *Marie de Trévégat*, fut, au rapport de M. de la Bourdonnaye, déclaré *noble d'extraction*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 26 Janvier 1669.

Les armes : *d'argent, au pin de ſinople, chargé de pommes d'or, le fût accoſté de 2 merlettes de ſable.*

MÉTAYER ou MESTAYER DE LA HAYE (LE), en Normandie : Famille qui a été maintenue dans ſa nobleſſe, le 5 Novembre 1668.

ANNE-MARIE LE MÉTAYER DE LA HAYE, baptiſée le 26 Mars 1674, fut reçue à Saint-Cyr au mois de Mai 1686, après avoir prouvé qu'elle étoit deſcendue de PALAMÈDE LE MÉTAYER, Seigneur de Guichainville, & de *Marie de Lieurray*, ſon épouſe, qui vivoient en 1555. (Il eſt parlé de cette Famille dans l'*Hiſtoire de la Maiſon d'Harcourt.*)

Les armes : *d'azur, à 3 aigles d'argent, rangées en faſce, becquées & membrées de ſable.*

MEUDON, ancienne Nobleſſe, qui a donné un Panetier du Roi ſous PHILIPPE *le Bel*, en 1294, dans ROBERT DE MEUDON, Chevalier ; deux Maîtres de la Vénerie du Roi, ès-années 1313 & 1315, dans HENRI DE MEUDON & dans JEAN DE MEUDON en 1346, & deux Maîtres Enquêteurs des Eaux & Forêts de France, l'un dans HENRI DE MEUDON en 1335, & l'autre, en 1355, dans JEAN DE MEUDON. (Il paroît que cette Famille eſt éteinte.)

Les armes : *gironné d'or & de gueules de 6 pièces ; au lambel de 3 pendans.* (*Hiſt. des Grands Officiers de la Couronne*, t. VIII.)

MEUGNIER, en Dauphiné : cette Famille prouve, par ſes titres, qu'elle eſt originaire du Marquiſat de Saluces, où il y en a encore une autre de ce nom. Elle a donné juſqu'aujourd'hui des Officiers qui ont ſervi avec diſtinction, comme des Capitaines de 100 hommes d'armes, des Capitaines de Cavalerie & d'Infanterie, &c. Les aînés de cette Famille n'ont épouſé que des filles de condition depuis huit générations. Le premier qui s'établit en Dauphiné en 1520, fut

I. Noble PIERRE ou JEAN DE MEUGNIER, qui, ſervant le Prince de Piémont, paſſa, pour quelques mécontentemens, au ſervice de France, où il commanda une Compagnie de 100 hommes d'armes, & fut fait commandant pour le Roi du Fort de Quirieu, en Dauphiné. Il ſe remaria, en 1522, avec *Catherine de la Poype de Vertrieu* (d'une ancienne Nobleſſe du Dauphiné), de laquelle il eut :

1. LAURENT, qui ſuit ;
2. Et CLAUDE.

II. LAURENT DE MEUGNIER, Ecuyer, a épouſé, en 1549, *Marguerite-Anne de la Tour*, aux conditions d'en porter le nom & les armes. (Elle jouiſſoit de la Maiſon forte de la Balme, en Dauphiné, dont les ſucceſſeurs ont acquis la haute juſtice : c'eſt une terre où il y a trois clochers). De ce mariage vinrent trois garçons, entr'autres :

1. ANTOINE, qui ſuit ;
2. Et CHARLES.

III. ANTOINE DE MEUGNIER ſe maria, en 1608, à *Jeanne de Boulieu* (d'une ancienne Nobleſſe du Dauphiné), dont il eut nombre d'enfans ; l'aîné fut

IV. ROBERT DE MEUGNIER, qui s'eſt allié, en 1625, à *Renaude de Vallier de By*, auſſi du Dauphiné, dont vinrent :

1. SIMON, qui ſuit ;
2. Et CLAUDE DE BOULIEU, Chanoine Régulier de Saint-Antoine & Abbé de Thiers.

V. SIMON DE MEUGNIER DE BOULIEU épouſa,

en 1646, *Claudine du Boys*, du Dauphiné, de laquelle vinrent :

1. François, qui fuit ;
2. Charles, Officier dans le Régiment de Normandie, tué au fervice ;
3. Pierre, Prieur de Parmilieu ;

Et cinq filles, dont une Religieufe, & les autres mariées.

VI. François de Meugnier de Boulieu s'eft marié, en 1670, avec *Gabrielle de Valence de la Mignardière* (de la Province du Forez), dont il eut :

1. Guillaume, qui fuit ;
2. Louis de Boulieu de la Tour, Officier au Régiment Dauphin ;
3. Pierre, Prieur de Parmilieu & de Jujurieux, vivant en 1758 ;
4. François, Capitaine au Régiment de la Feuillade ;
5. Simon, Officier au Régiment du Commiffaire Général ;

Et quatre filles, dont une s'eft mariée à Meffire *Abel de Loras*, d'une ancienne nobleffe du Dauphiné ; une eft Religieufe Urfuline, & les deux autres font Carmélites à Lyon.

VII. Guillaume de Meugnier de Boulieu a époufé, en 1715, *Jeanne de Morand*, de la ville de Lyon, dont il a eu :

1. François-Guillaume, qui fuit ;
2. François, Capitaine au Régiment de Monaco & Chevalier de Saint-Louis, non encore marié ;
3. Et Jeanne-Louise, qui s'eft mariée, en 1756, à *André de Drujon*, Seigneur de Beaulieu, Gentilhomme du Bugey.

VIII. François-Guillaume de Meugnier de Boulieu de la Tour, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine de Cavalerie, Seigneur de la Balme, Sainte-Colombe & Parmilieu, en Dauphiné, Baron de Rioux, Seigneur d'Azay, en Saintonge, a époufé, en 1750, *Marie-Antoinette de Livenne de Rioux* (d'une ancienne Nobleffe de Saintes, en Saintonge), de laquelle il a eu :

Marie & Jeanne-Louise, vivantes en 1759, lors de l'envoi de cette *Notice*.

Les armes : *de gueules, à 2 lions affrontés d'argent, couronnés d'or*. Devife : Et vires et animus. (C'eft ainfi qu'elles font enregiftrées dans l'*Armor. de France*, tom. I.)

MEUILLON : *de gueules, chauffé d'hermine s*.

MEULAN (de), en Picardie : Famille noble, dont eft François de Meulan, Ecuyer, Seigneur d'Oigny, ancien Capitaine d'Infanterie & Chevalier de Saint-Louis, qui s'eft marié, le 18 Mai 1760, avec *Anne-Jacqueline de la Fons*, née à Paris le 13 Septembre 1734, fille de *Philippe-Gabriel de la Fons*, Chevalier, Seigneur d'Hardecourt, Happencourt, Grand & Petit-Seraucourt, & de *Jeanne-Madeleine de Commargon*. De ce mariage font iffues deux filles.

A cette Famille appartient Charles-Jacques-Louis de Meulan d'Ablois, Ecuyer, Receveur Général des Finances de Paris, qui a époufé, en Septembre 1762, *Marguerite de Saint-Chamans*, fille de *Louis*, Marquis *de Saint-Chamans*, &c., & de *Louife-Charlotte de Malézieu*. Ils ont eu plufieurs enfans.

Les armes : *échiqueté d'azur & d'or*.

* MEULEBECKE, Terre & Seigneurie en Flandre, qui fut érigée en *Baronnie*, par Lettres du Roi Catholique, le 12 Août 1655, en faveur de *Nicolas-Ignace de Béer*, Ecuyer, Grand Bailli de Gand. Voy. BÉER.

MEULH. Cette Famille, dont le nom eft écrit indifféremment dans les titres Meuilh, de Meuilh, Meul, Meulh, de Meulh & Mulh, eft reconnue pour être d'*ancienne nobleffe*, & fubfifte en Guyenne dans la perfonne de

Jean Meulh, Sieur de Pafquet, qui s'eft marié, par contrat du 11 Mai 1716, avec *Marie-Olympe Lefpiault*, fille d'*Henri*, demeurant à Nérac, & de *Marie du Bourg*. De ce mariage vinrent :

1. Gabriel, né le 4 Juin 1720 ;
2. Jean, né le 27 Octobre 1723 ;
3. Et Jean, né le 12 Avril 1725.

Les armes : *d'argent, au pin de finople, fruité d'or, à 8 pommes de pin, pofées 1, 3 & 4 ; & un écuffon de gueules, brochant fur le tout, chargé d'un dragon aîlé d'or, tenant dans fes pattes un ferpent d'argent, & d'un foleil d'or, mouvant du premier canton de l'écu*. Devife : Benin sans venin. (Voy. l'*Armor. génér. de France*, reg. VI.)

MEULLENT, ancienne & illuftre Maifon de Normandie, qui ne fubfifte plus depuis plufieurs fiècles, & dont il eft parlé dans l'*Hift. des Grands Officiers de la Couronne*, tom. II, p. 403 & fuiv., d'après la Généalogie qu'en a donnée G.-A. de la Roque, dans fon

Hiſt. de la Maiſon d'Harcourt, tom. I, liv. I. Elle a donné un Evêque & Comte de Noyon, Pair de France en 1350, dans JEAN DE MEULLENT, qui mourut Evêque de Paris en 1363. — La branche aînée de cette Maiſon a fini dans ROBERT, IVe du nom, Comte DE MEULLENT & de Worceſter, un des fondateurs de l'Abbaye de Barbery, Ordre de Cîteaux, Diocèſe de Bayeux : ſa fille, MABIRE, Comteſſe DE MEULLENT, fut mariée, en 1223, à *Guillaume de Vernon*, & le Comté de *Meullent* paſſa des deſcendans de MABIRE dans la Maiſon de *le Clerc*.

Trois branches ſont ſorties de cette Maiſon : la première eſt çelle des Seigneurs de *Courcelles* & de *Saint-Paër*, ſortis de PIERRE DE MEULLENT (troiſième fils de ROBERT, IIIe du nom, Comte DE MEULLENT), lequel fut Seigneur de Beaumont-le-Roger & de Brionne; il abandonna le parti du Roi d'Angleterre en 1202, livra ſon Château de Beaumont au Roi de France, PHILIPPE II, & mourut peu de tems après. Il portoit les armes de Beaumont, qui ſont : *échiqueté d'or & de gueules*, *au lambel d'azur*. — THOMAS DE MEULLENT, Chevalier, Baron de Saint-Paër, &c., qui mourut avant le 23 Janvier 1448, fut le dernier mâle de cette branche;

La ſeconde eſt celle des Seigneurs de *Gournay*, de *la Queue* & de *Neubourg*, ſortis d'AMAURY DE MEULLENT (ſecond fils de VALERAN Ier, Comte DE MEULLENT, Seigneur de Gournay-ſur-Marne, qui vivoit en 1235.) Ils ont fini à HENRI DE MEULLENT, vivant en 1360;

Et la troiſième, eſt celle des Vicomtes d'*Evreux*, Seigneurs d'*Aubergenville*, qui eurent pour auteur ROGER DE MEULLENT, Ier du nom (troiſième fils de VALERAN, Seigneur d'Aubergenville, par ſa femme, qui vivoit en 1197.) Ils ont fini au commencement du XIVe ſiècle dans les enfans de PIERRE DE MEULLENT, Seigneur d'Aubergenville.

Les armes des anciens Comtes DE MEULLENT ſont : *écartelé, aux 1 & 4 échiqueté d'or & de gueules ; & aux 2 & 3 de ſable, au lion d'argent, la queue fourchée & paſſée en ſautoir*.

*MEUNG DE LA FERTÉ (DE), en Bourgogne. La Généalogie que nous allons donner de cette Maiſon eſt dreſſée d'après un extrait tiré des Manuſcrits du Cabinet du Roi en Juillet 1768, & d'après des recherches faites au Cabinet des Ordres.

I. JEAN DE LA FERTÉ, Ecuyer, Seigneur d'Alouze, paſſa un bail d'héritage, conjointement avec PIERRE DE LA FERTÉ, ſon frère, devant *Jean Berry*, Notaire à la Ferté-Nabert, le 11 Mars 1459 ; il étoit marié, le 5 Janvier 1462, avec *Pantaléonne des Vignes*, lorſqu'il partagea avec ſon frère, devant *Jean-André Prévoſt*, Notaire de Beaugency. Il fit un autre partage avec lui devant *Pierre le Loyer*, Notaire à Jargeau, le 18 Août 1475 ; rendit hommage pour ſa femme à la Ducheſſe d'Orléans, pour la métairie de Fontenailles, ſiſe dans la Paroiſſe d'Uzy, &c., & remiſe de la Châtellenie de la Ferté-Nabert, le 8 Juillet 1476. Il eut de ſon mariage

II. JEAN DE LA FERTÉ, IIe du nom, Ecuyer, qui, étant au ſervice du Roi, obtint des Lettres de ſouffrance d'un an de la Ducheſſe d'Orléans, pour l'hommage de ſa Terre de Fontenailles, le 24 Août 1477. Il avoit épouſé, par contrat du 30 Août 1480, *Anne de la Rivière*. Il prit le nom & les armes DE MEUNG DE LA FERTÉ pour obéir à la clauſe de la donation à lui faite de la Terre de *la Ferté-Aurain*, de celles d'*Ohais*, *Bois-Jardin*, *Neuvy*, &c., par JEAN DE MEUNG, Seigneur de la Ferté-Aurain, & *Jacquette Garreau*, ſa femme. Il fit hommage de cette Terre à la Ducheſſe d'Orléans, de Milan & de Valois, le 14 Octobre 1480, en paya les droits au Receveur du Domaine du Comté de Blois le 21 Novembre 1481 : il eſt qualifié *Ecuyer*, *Seigneur d'Alouze & de la Ferté-Aurain*. Il fit hommage, le 25 Juin 1489, à Pierre de la Rable, Ecuyer, Seigneur du Lude, de la Grande Dîme de Chaumont, & il eut mainlevée de la ſaiſie féodale de la Terre de la Ferté-Aurain le 25 Décembre 1498. Ses enfans furent :

1. RENÉ, qui ſuit ;
2. FRANÇOIS, qui s'eſt marié à *Claude du Verne* ;
3. Et BARTHÉLEMY, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après.

III. RENÉ DE MEUNG DE LA FERTÉ, Ecuyer, partagea avec ſes frères les biens d'*Anne de la Rivière*, leur mère, & de *François de la Rivière*, leur aïeul, le 27 Novembre 1531 : ils ſont qualifiés *Ecuyers*. Il avoit épouſé *Anne de Trouſſebois*, laquelle, devenue veuve, eut la tutelle de ſes enfans ſuivant un acte du 9 Mai 1536. RENÉ avoit partagé aupara-

vant avec ses frères, le 18 Février 1528. Leurs enfans furent :

1. Charles, qui suit ;
2. Jean ;
3. & 4. Reine & Françoise.

IV. Charles de Meung de la Ferté, Ecuyer, Seigneur d'Ohais, fait Chevalier de l'Ordre du Roi par Lettres de Charles IX du 4 Mars 1572, épousa, par contrat du 29 Novembre 1549, *Marie de Belin*. Il testa le 24 Février 1586, ayant eu pour enfans :

1. Jean ;
2. Et François, qui suit.

V. François de Meung de la Ferté, Ecuyer, Seigneur de Villaine, épousa, par contrat du 16 Juin 1597, *Gabrielle du Port*, dont il eut :

VI. Louis de Meung de la Ferté, baptisé à Cluny-lès-Taré, Diocèse d'Autun, le 4 Juillet 1612, qui épousa, par contrat du 18 Septembre 1639, *Charlotte de Saint-Quentin*, de laquelle vint :

VII. Jean-François de Meung de la Ferté, baptisé à Cluny le 16 Septembre 1649, qui est qualifié dans son contrat de mariage de *Chevalier*, & aussi de *Messire* & de *Chevalier* dans un jugement des Elus des Etats de Bourgogne du 15 Juillet 1694. Il avoit épousé, le 2 Mars 1668, *Michelle de Chéry*, dont il eut :

1. Jean-Michel ;
2. Charles-Alexandre ;
3. Et Samuel ; lesquels furent renvoyés avec ladite *de Chéry*, leur mère, de l'assignation donnée par M. Ferrand, Intendant de Bourgogne, le 15 Février 1698.

SECONDE BRANCHE.

III. Barthélemy de Meung (troisième fils de Jean, IIe du nom, & d'*Anne de la Rivière*), Seigneur de la Ferté-Aurain, rendit hommage de la grande dîme de Chaumont, à Guillaume de la Rable, Seigneur du Lude, le 23 Juin 1530, & de sa Terre de la Ferté-Aurain, en la Chambre des Comptes de Blois, le 23 Septembre 1534 ; il comparut à la montre du ban & arrière-ban, le 15 Mai précédent ; obtint du Roi, au mois de Septembre suivant, l'établissement de deux foires & d'un marché à la Terre de la Ferté-Aurain ; obtint une Sentence au Bailliage d'Orléans, au sujet de la dîme de Chaumont, le 21 Novembre 1540, & en fit hommage en 1566. Il eut de son mariage, contracté le 13 Juin 1530, avec *Françoise du Verne*, fille de *Simon*, Seigneur de Challement, & de *Françoise de Troussebois* (elle est sœur de la femme de François de Meung, son beau-frère) :

1. René, qui suit ;
2. Et Renée de Meung, appelée *Mademoiselle de la Ferté*, qui s'est mariée, par contrat passé devant *Jean Greslé*, Notaire à Clamecy, le 7 Janvier 1561, *Georges Gentil*, Ecuyer, Seigneur des Ecots.

IV. René de Meung, Chevalier, Seigneur de la Ferté, fit hommage au Seigneur du Lude de la grande dîme de Chaumont, le 8 Juillet 1574 ; rendit hommage, en la Chambre des Comptes de Blois, pour sa Châtellenie de la Ferté-Aurain, le 30 Juillet 1596 ; il avoit une pension de 400 livres en 1577 ; étoit Chevalier de l'Ordre du Roi, Lieutenant au Gouvernement de la Citadelle de Metz, suivant une Lettre de S. M. du 5 Août 1578 ; fut fait Gentilhomme de sa Chambre le 4 Janvier 1583, dont il prêta serment le 9 suivant, & eut un *committimus* le 17 Avril 1597. Il avoit épousé, par contrat du 28 Octobre 1564, *Edmée de Chastelus*, fille de *Louis*, Seigneur & Baron dudit lieu, & d'*Anne de la Rouère*, sa première femme. De ce mariage vinrent :

1. Jean, qui suit ;
2. & 3. Gabrielle & Blanche.

V. Jean de Meung, Chevalier, Seigneur de la Ferté-Aurain, se trouva au siège d'Amiens en 1597, & fut fait Capitaine au Régiment du Duc de Fronsac le 4 Juillet 1621 ; eut une autre Commission de Capitaine d'Infanterie le 3 Juillet 1630, & avoit rendu hommage de ses terres en la Chambre des Comptes de Blois le 9 Janvier 1597. Il épousa, par contrat du 5 Février 1609, *Elie de Terrière*, fille de *François*, dit *de Chappes*, Chevalier, Seigneur de Bonaventure, & d'*Anne de Mary* ; ils se firent l'un & l'autre une mutuelle donation, le 15 Avril 1639, de l'usufruit de tous leurs biens au survivant d'eux, s'y réservant seulement chacun 500 livres pour en disposer à leur volonté, soit par testament ou autrement, &, par cet acte reçu par *Pierre Pierre*, Notaire Royal au Siège Présidial de Saint-Pierre-le-Moutier, ils firent partage de leurs biens à leurs enfans, qui furent :

1. Claude, qui suit ;
2. Hugues, auteur de la troisième branche, rapportée ci-après ;

3. René, Chevalier de Malte au Grand Prieuré d'Auvergne, qui fit ses preuves de noblesse remontées à l'an 1480, devant frère Pierre de Bar, dit Buranlure, Commandeur de Celles, & Gabriel du Closel, Chevalier dudit Ordre, Commissaires à ce député, le 10 Novembre 1632;
4. Et Claude, laquelle fut donataire de ses père & mère en 1639, de la somme de 3,000 livres, payable lors de son mariage, par son frère aîné.

VI. Claude de Meung, Chevalier, eut pour son partage de ses père & mère, comme fils aîné, en 1639, la Terre & Seigneurie de la Ferté-Aurain, à la charge de payer à son frère, le Chevalier de Malte, 200 livres, jusqu'à ce qu'il fut pourvu d'une Commanderie, & ce par forme de pension. Il rendit hommage au Seigneur du Lude pour la grande dîme de Chaumont, & aussi en la Chambre des Comptes de Blois, le 4 Juillet 1647, pour sa Terre de la Ferté-Aurain, relevant du Comté de Blois. Il avoit épousé, par contrat passé devant *Richer*, Notaire au Châtelet de Paris, le 6 Mai 1639, *Elisabeth de Galmet*, fille de feu Messire *Timoléon*, Chevalier, Seigneur de Gachetières, &c., & de *Louise d'Arthus*. Il est qualifié dans son contrat de mariage, *Chevalier*, *Seigneur de la Ferté-Aurain* & de Tremblevif. Après qu'elle fut veuve elle produisit leurs titres de noblesse, & remonta à 1459, devant M. de Machault, Intendant de la Généralité d'Orléans, qui maintint dans leur noblesse, par jugement du 3 Juin 1678, ses enfans, qui furent :

1. Jean, Chevalier, Seigneur de la Ferté-Aurain, qui rendit hommage de cette Terre en la Chambre des Comptes de Blois, le 21 Juillet 1661, & au Seigneur du Lude, pour la grande dîme de Chaumont, le 20 Mars 1666, tant pour lui que pour son frère & sa sœur;
2. Claude, Chevalier;
3. Et Blanche.

TROISIÈME BRANCHE.

VI. Hugues de Meung (second fils de Jean, & d'*Elie de Terrière*), eut pour son partage en 1639, les Terres & Seigneuries de Saulière & de Chevannes, à la charge de payer 200 livres de pension à son frère, le Chevalier de Malte, & 3,000 livres une fois payées aux trois enfans de feue *Elisabeth de Grantris*, fille du premier lit de la Dame *de Terrière*, sa mère. Il épousa, par contrat passé à Châtillon, devant *Didier Colin*, Notaire Royal à Montiérender, le 27 Mars 1640, *Louise de Verneuil*, fille de Messire *Antoine*, Seigneur du Gué, de la Terre de Langlée & de Creux, & de feue Dame Blanche de Meung de la Ferté; elle eut en dot outre ses droits maternels, par donation de son père, tout ce qu'il pouvoit prétendre sur les biens de Messire Hélion de Foissy, Seigneur de Creux, à cause de la donation qui avoit été faite par Dame Louise de Meung, à ladite Dame Blanche, sa sœur, mère de la future épouse. Ils obtinrent dispense pour leur mariage en 1642, & la célébration en fut faite à la Paroisse de Crenay, le 25 Janvier 1642, suivant le certificat du Curé dudit lieu; ils étoient parens au second degré. Après sa mort, ses enfans, qui furent mis en tutelle par acte de la justice de Saulière, du 28 Juin 1658, sont :

1. Claude, qui suit;
2. Et Elie, Ecuyer, Seigneur de Crenay, lequel servit, en 1668, âgé de 20 ans, demeuroit avec son frère en 1669, & assista à son mariage, en qualité de Chevalier, en 1670.

VII. Claude de Meung, Ecuyer, Seigneur de Saulière, étoit au service en 1668, âgé de 22 ans & demeuroit dans la Paroisse de Sainte-Péreuse, Election de Nevers. Il fut maintenu dans sa noblesse avec son frère, sur le vu de leurs titres, & principalement du jugement de M. de Machault en 1668, par celui de M. Tubeuf, Intendant des Généralités de Moulins & de Bourges, du 8 Mars 1669, signé : *Tubeuf*, & plus bas : *Maréchal*. Il est qualifié Chevalier, Seigneur de Saulière, Chevannes, Crenay & Châtillon-sur-Broué, demeurant audit Saulière, Paroisse de Sainte-Péreuse, majeur âgé de 25 ans. Il épousa, par contrat passé au Chateau de Champdioux, en la Paroisse de Maux, le 1er Juin 1670, *Catherine Sallonnier*, fille de défunt noble *Dominique*, Seigneur dudit Champdioux, Chamenay, Chaumois, Blanzy, &c., & de *Marie Bernard*, alors sa veuve, présente avec noble *François Sallonnier*, Seigneur dudit Champdioux, son fils, frère de ladite future épouse. Le contrat de mariage est signé : *Doillet*, Notaire. De cette aillance vinrent :

1. François-Marie, qui suit;
2. Jean-Baptiste, Chevalier, Seigneur de Châtillon-sur-Broué, en 1701;
3. Et Jean-François, Chevalier en 1701, Seigneur de Monceaux, Capitaine au Régiment

de la Sarre & Chevalier de Saint-Louis; il affifta, comme Procureur de fon frère, au mariage de fon neveu, en 1732.

VIII. François-Marie de Meung de la Ferté fut fait Capitaine d'une Compagnie dans le Régiment Royal, Cavalerie, en la place du Sieur de la Ferté, fon oncle, par commiffion du 18 Avril 1695. Il acquit pour la fomme de 14,200 livres les domaines de Margot & de Maleurty, fitués dans la paroiffe de Fermages, avec les beftiaux qui s'y trouvoient, de Meffire Jean-Pierre, Ecuyer, Seigneur de Saint-Cy, Confeiller du Roi au Préfidial de Moulins & Sénéchauffée de Bourbonnois, Préfident & Tréforier de France en la Généralité de Moulins, & de Dame Marie de Vauvrille, fon époufe, par contrat du 8 Octobre 1723, paffé dans la ville de Moulins-Engilbert, figné : *Fillozeau*, Notaire Royal à Château-Chinon. Il époufa, après la mort de fes père & mère, en préfence de fes frères, par contrat paffé au Château de Cufy, le 7 Juillet 1701, *Anne le Roy*, fille majeure de Meffire *Nicolas-François le Roy*, Seigneur de la Vault, la Faye, Cufy, &c., & de feue Dame *Marguerite le Gaftelier*, demeurant au Château de Cufy, paroiffe de Cervon : ce contrat eft figné : *Buffy*, Notaire Royal à Lonnes. Leurs enfans furent :

1. Jacques-Louis, qui fuit;
2. Et Jean-François, qualifié *Chevalier, Sieur de la Ferté*, qui étoit mineur en 1732.

IX. Jacques-Louis de Meung ou Meun, acheta les Terres & Seigneuries de la Roche & de Millay, annexes & dépendances, fituées ès-provinces de Nivernois, Bourgogne & Bourbonnois, avec haute, moyenne & baffe Juftice, droits honorifiques & directs, Seigneuries, &c., de Dame Jeanne-Angélique Rogues de Varangeville, veuve du Maréchal-Duc de Villars, moyennant le prix & fomme de 130,000 livres, par contrat paffé à Paris, le 15 avril 1736, figné *Fortier* & *Langlard*, Notaires, & infinué au bourg de la Roche-Millay le 12 Juillet fuivant. Il avoit époufé, par contrat paffé au Château de Quincize, Paroiffe de Pouffignol-Blifmes, le 17 Novembre 1732, *Marie-Louife-Françoife Pitois de Quincize*, fille de feu Meffire *Pierre Pitois*, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Quincize, &c., Commandeur des Ordres Royaux de N.-D. du Mont-Carmel & de Saint-Lazare de Jérufalem, & de *Louife Gevalois:* il eft qualifié dans ce contrat de *Chevalier, Seigneur de Saulière*, demeurant ordinairement dans la paroiffe de Sainte-Péreufe, en Nivernois. Jacques-Louis, en qualité de Comte de la Roche-Millay, fit, avec fa femme, échange, le 11 Novembre 1749, des héritages provenant de fon beau-père, contre d'autres appartenant à Me Henry Gory, Avocat en Parlement, par acte figné : *Moreau*, Notaire Royal à Château-Chinon. Ils ont eu de leur mariage :

X. Nicolas de Meung de la Ferté, baptifé en la Paroiffe de Sainte-Péreufe, Diocèfe de Nevers, le 7 Octobre 1737, qui a été Chevau-Léger de la Garde du Roi, Surnuméraire, & a eu fon certificat de nobleffe le 20 Mars 1754.

De cette Famille étoient : 1° N..... de Meung, qui a eu pour enfans :

1. François, Chevalier, Seigneur de Monceaux, Poil & Corcelle, en Nivernois, de l'Epinay, l'Homme & la Chazotte, en Bourgogne, âgé de 39 ans, qui a époufé, en 1756, *Marguerite Comeau de Satonnay*, dont il a eu trois garçons & une fille;
2. & 3. Jacques-Jean & Yves-Antoine, tous deux Chevaliers de Saint-Louis, Capitaines au Régiment de la Sarre;
4. N... de Meung, Religieufe à Moulins-Engilbert;
5. Et Marie-Claude, qui s'eft mariée, en 1761, à *Guillaume Comeau*, Marquis de Satonnay.

2° Et N...., Vicomte de Meung de la Ferté, qui s'eft marié à *Antoinette-Prifcille-Virginie de Clermont*, du Dauphiné, fille de *Louis-Jofeph*, Comte de Thoury, Capitaine de Cavalerie, & de *Virginie-Prifcille de Viart de Pimelle*, fa feconde femme.

Les armes : *écartelé, aux* 1 *&* 4 *d'hermine, au fautoir de gueules*, qui eft de la Ferté; *& aux* 2 *&* 3 *contr'écartelé d'argent & de gueules*, qui eft de Meung. Supports : *deux hermines au naturel*.

MEURDRAC, en Normandie. Voyez MURDRAC.

MEURON ou MORON (de), Famille noble du Comté de Neuchâtel, en Suiffe, & originaire d'Italie.

Claude Moron, Chevalier, Seigneur de Corbetta, forti de Milan, s'établit, en 1420, dans le Comté de Neuchâtel, où le patois du pays a corrompu ce nom, & l'a fait écrire

par la suite Meuron. Ses descendans ont occupé la charge de Lieutenant du Prince dans le Val-de-Travers jusqu'en 1667; celle de Banneret dudit lieu a été possédée longtems par une branche qui en a conservé le surnom. Il y a eu des Maires des Verrières, des Maîtres Bourgeois de Neuchâtel, des Procureurs Généraux de Valangin & de Neuchâtel, des Conseillers d'Etat, des Commissaires Généraux, des Conseillers du Grand & du Petit Conseils & plusieurs Militaires.

Pierre & Isaac de Meuron étoient Capitaines dans le Régiment de Jacques d'Haudanger de Guy en 1644, au service de France;

Gédéon est mort Lieutenant dans la Compagnie de Guy, au Régiment de Molondin, Suisse; — David, Capitaine au Régiment de Jansen, fut tué au siège de Candie en 1669;

Moïse, Capitaine d'Infanterie, fut tué à la bataille de Rocroi en 1643; — René (second frère), aussi Capitaine d'Infanterie, fut tué au siège de Guise en 1650; — Peterman (troisième frère) fut Capitaine-Lieutenant de la Compagnie de Pierre, au Régiment d'Haudanger de Guy;

Charles-Daniel de Meuron est actuellement Lieutenant dans la Compagnie Générale des Gardes Suisses & Chevalier de l'Ordre du Mérite Militaire; — Jean-Pierre & Daniel-Henri de Meuron servent actuellement dans le Régiment Royal-Infanterie. Plusieurs ont servi en Prusse, en Hollande & en Piémont. (C'est ce que nous savons sur cette Famille: nous attendons un *Mémoire* plus étendu.)

Les armes : *d'or, à une colline de 3 coupeaux de sinople, celui du milieu supportant un arbre du même.* Une branche de cette Famille, dont plusieurs ont été attachés au service de Prusse, porte : *d'or, à la tête de Maure de sable en abîme ; à la bordure aussi de sable, chargée de coquilles de pélerin d'argent.*

* MEUSE, Baronnie dans le Bassigny, qui appartient à une branche de la Maison *de Choiseul;* elle est distinguée des autres par le nom de Choiseul-Meuse. Voy. CHOISEUL.

* MEUVAINES, en Normandie, Election de Bayeux : la Seigneurie de *Meuvaines* & *Maronnes* appartenoient, dans les XIIe & XIIIe siècles, à des Seigneurs de la Maison *de Malherbe-Saint-Aignan.* Elle appartient actuellement à *Pierre-Charles,* Marquis *de la Rivière,* fils & héritier de *Philippe-Antoine-Victor de la Rivière,* Chevalier, Haut-Justicier de *Meuvaines,* Maronnes, Asnelles, Seigneur & Patron de Saint-Germain-de-Grioult & Baron de Beaudemont, décédé le 10 Janvier 1750. Voy. RIVIÈRE (de la), en Normandie. (*Diction. des Gaules,* au mot Meuvaines.)

* MEXIMIEUX, en Bresse : par Lettres de Charles, Duc de Savoie, du 14 Août 1514, *Meximieux* & le Bourg de *Saint-Christophe* furent unis & érigés en *Baronnie* en faveur de *François Maréchal,* IIe du nom, Chevalier, dont la fille unique, *Isabeau,* épousa *Charles de la Chambre,* Seigneur de Sermoyer. Leur fille, *Claudine-Philippe de la Chambre,* porta cette Baronnie à *Chrétien de Villelume,* Vicomte de Montaigu, dont la fille unique, *Claude de Villelume,* fut mariée, en 1588, à *Guillaume de Bauffremont,* Baron de Scey. Son fils, *Claude,* la vendit le 5 Mars 1650, à *Claude Tocquet,* Ecuyer, Seigneur de Montgesson.

MEYNIER (de), en Bourgogne : Famille qui se prétend issue d'un Jean Meynier, que l'Empereur Charles-Quint anoblit par Lettres du 1er Mars 1522, dans lesquelles ce Prince le qualifia *son Familier ;* il avoit pour frères Pierre Meynier, Prêtre, & Claude Meynier, qui, par les mêmes Lettres, furent pareillement admis dans l'Ordre de la Noblesse. Cette Famille, dont on trouve la Généalogie dans l'*Armor. génér. de France,* reg. V, part. II, subsiste dans

Jean-Charlemagne de Meynier de la Salle, Ecuyer, né le 20 Mai 1749, qui fut reçu Page du Roi dans sa Grande Ecurie, le 15 Mars 1763. Il a deux frères aînés :

Joseph-Louis-Jacques-Xavier-Germain, né le 11 Octobre 1742, profès du Chapitre noble de Nantua, en Bugey, agrégé à l'Ordre de Cluny;

Et Louis-Jean-Xavier-Antoine-Venuste, né le 8 Octobre 1743, qui a embrassé l'Etat Ecclésiastique;

Et pour sœurs : Louise-Jeanne-Gabrielle-Marie-Anne-Elisabeth, née le 15 Avril 1753, reçue à Saint-Cyr le 20 Juin 1763;

Et Jeanne-Louise-Françoise-Catherine, née le 23 Octobre 1754.

Les armes : *d'azur, au griffon d'or, langué & onglé de gueules.*

MEYRAN ou MEIRAN. Il y a deux Familles de ce nom à Arles iſſues du même tronc, mais anoblies en différentes années : l'*Etat de la Provence dans ſa Nobleſſe,* par l'Abbé Robert de Briançon, en fait mention, tom. II, p. 374 & ſuiv., & il en eſt auſſi parlé dans l'*Hiſt. héroïque de la Nobleſſe de Provence,* tom. II, p. 130 & ſuiv. L'une tire ſon origine de JEAN-BAPTISTE MEYRAN, de la ville d'Arles, auquel le Roi RENÉ, Comte de Provence, avoit inféodé la Seigneurie de Carqueranne, & qui fut témoin au teſtament de Charles d'Anjou (neveu & ſucceſſeur du même RENÉ), fait à Marseille, le 10 Décembre 1481 : c'eſt tout ce qu'on a pu ſavoir de lui, puiſqu'on n'a pu trouver ſon contrat de mariage ni ſon teſtament ; mais des *Mémoires* de cette Famille portent que LOUIS, qui ſuit, étoit ſon fils.

I. LOUIS MEYRAN obtint de FRANÇOIS Ier, des Lettres de nobleſſe en Février 1515, enregiſtrées aux Archives de S. M. à Aix. Il fut élu premier Conſul d'Arles en 1516, & laiſſa d'*Iſabeau de Turpin,* ſa femme,

1. JEAN, qui ſuit ;
2. Et BARTHELEMY, qui s'eſt marié à *Marguerite de Saint-Martin de Champtercier,* dont il n'eut que
    1. PIERRETTE, qui a épouſé, le 17 Décembre 1581, *Jacques de Grille,* Ier du nom, Seigneur de Roubias, &c., Viguier d'Arles, dont poſtérité. Voy. GRILLE ;
    2. Et ALIX MEYRAN, qui s'eſt mariée à *Robert de Quiqueran-Beaujeu.*

II. JEAN DE MEYRAN, Capitaine de la Tour du Tampan, près d'Arles en 1529, & élu premier Conſul de cette ville en 1543, avoit épouſé, le 2 Juin 1515, *Louiſe de Bouic,* des Seigneurs d'*Ubaye,* dont vinrent :

1. LOUIS, qui ſuit ;
2. PIERRE, Chevalier de Malte, & enſuite pourvu d'un Bénéfice dans l'Abbaye de Montmajor, près d'Arles ;
3. Et JEAN, Co-Seigneur d'Ubaye, qui s'eſt marié, en 1548, avec *Marguerite de Glandevès,* & fut père de

    PIERRE, Co-Seigneur d'Ubaye, qui, de *Polixène de Rochas,* eut :

    Quatre garçons, morts ſans poſtérité ;
    5. ESTHER, qui s'eſt mariée avec *Pierre des Porcellets,* Avocat Général au Parlement d'Aix ;
    6. Et FRANÇOISE, qui s'eſt mariée à *Honoré d'Amphoux,* Ecuyer, de la ville de Beaucaire.

III. LOUIS DE MEYRAN, IIe du nom, Seigneur d'Ubaye, fut élu trois fois premier Conſul d'Arles en 1552, 1557 & 1565, & fait Viguier perpétuel de la même ville en 1574 : il exerca cette charge juſqu'à ſa mort, arrivée en 1576. Il avoit épouſé, 1° le 1er Février 1540, *Louiſe de la Tour,* fille de *Louis,* Seigneur d'Ubraye, & d'*Antoinette de Glandevès-Gréoux,* dont deux filles, qui ſe ſont mariées dans les Maiſons *de Romieu & de Chiavari ;* 2° en 1557, *Trophime de Roquefeuil,* fille d'*Antoine,* Seigneur de Convertis, & de *Sillette des Porcellets* de laquelle il n'eut point d'enfans ; & 3° en 1564, *Alix d'Aube,* fille de noble *Honoré,* Seigneur du Touret & de Roquemartine, & de *Catherine de Villeneuve.* De ce troiſième lit vinrent :

1. JÉRÔME, qui ſuit ;
2. JEAN, Sieur d'Eſpin, qui s'eſt marié, l'an 1595, à *Charlotte de Chiavari,* de laquelle il eut :

    JACQUES, Sieur d'Eſpin, qui, de *Marie de Gévaudan,* ſa femme, eut :

    JEAN, Sieur d'Eſpin, qui fut maintenu dans ſa nobleſſe par Arrêt du 9 Juillet 1667. Il avoit épouſé, en 1646, *Angélique de Durand,* des Seigneurs de *Bonrecueil.* (Cette branche eſt éteinte.)

3. ANDRÉ, reçu Chevalier de Malte l'an 1592 ;
4. Et MADELEINE, qui épouſa *Antoine de Romieu.*

IV. JÉRÔME DE MEYRAN, Seigneur d'Ubaye, épouſa, par contrat du 23 Novembre 1587, *Marie de Pagan,* des Ducs de *Terranova,* & Vice-Rois au Royaume de Naples, fille de *Ferdinand de Pagan,* Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Marie de Merles,* des Seigneurs de *Beauchamp.* De ce mariage ſortit

V. FERDINAND DE MEYRAN, Seigneur d'Ubaye, qui teſta en 1643. Il avoit épouſé, en 1623, *Philippine d'Aiguières de Méjanes,* & en eut :

1. ANDRÉ, qui ſuit ;
2. JACQUES, reçu Chevalier de Malte l'an 1649 ;
3. Et THÉRÈSE, femme de *Louis de Merles,* Seigneur de Beauchamp.

VI. ANDRÉ DE MEYRAN, Seigneur d'Ubaye, de Saint-Vincent & de Sainte-Croix, épouſa, le 21 Octobre 1657, *Françoiſe de Barrême* dont il eut :

VII. Bertrand de Meyran, Seigneur d'Ubaye, qui fut maintenu avec lui dans sa noblesse par Arrêt des Commissaires, du 23 Février 1668. Il épousa, en 1677, *Marguerite de Merles*, fille de noble *Balthazar*, Seigneur de Beauchamp, & de *Diane de Villardy de Quinson*, dont un fils marié. (Nous en ignorons l'état actuel.)

Les armes : *palé & contrepalé d'argent & d'azur de 5 pièces; à la fasce d'or, brochante sur le tout.* (Ces armes paroissent fort anciennes à Arles, dans l'Eglise de Saint-Trophime & dans celles des Minimes & de Saint-Lucien, où ceux de cette Famille ont leur Chapelle & leur sépulture, aussi bien que dans l'Eglise des Récollets où ils sont bienfaiteurs : elles ont pour Supports : *deux centaures, la partie de l'homme de carnation, & la partie de cheval d'argent.* Cimier : *une givre d'azur, couronnée d'or & issante de gueules.)*

MEYRAN ou MEIRAN (de), Famille, qui, en vertu d'une transaction faite, l'an 1667, avec la précédente, porte les mêmes armes, & est issue d'Etienne de Meyran, lequel fut anobli par Lettres d'Henri III, au mois de Juillet 1582, en considération de ses services & de ceux que Barthélemy de Meyran, son père, & Etienne de Meyran, son aïeul, avoient rendus à nos Rois pendant les guerres civiles en plusieurs endroits, même dans la ville d'Arles, en qualité de Capitaines de cette ville, où ils s'étoient fidèlement comportés, pour la conservation de la même ville, dans le service du Roi : ces Lettres ont depuis été confirmées par d'autres de Louis XIV, données à Saint-Germain-en-Laye, au mois de Janvier 1676.

I. Cet Etienne de Meyran fut envoyé en 1617, Ambassadeur à la Porte Ottomane, & il est fait mention des services qu'il rendit au Roi, en cette occasion dans les Lettres Patentes que le Roi fit expédier, en érigeant la Baronnie de *la Goy*, en *Marquisat*. Il s'étoit marié, le 6 Juin 1595, avec *Marguerite de Lacetta* ou *la Ceta* (selon l'Abbé Robert), qui lui apporta la Seigneurie de Nans. Il en eut:

1. Jacques, qui suit;
2. Et Guillaume, rapporté après son aîné.

II. Jacques de Meyran, Ecuyer, Seigneur d'Ubaye, épousa, à Arles en 1627, *Anne de Constantin*, dont vint :

III. Etienne de Meyran, Seigneur d'Ubaye & de Saint-Vincent, Viguier & Capitaine pour le Roi de la ville d'Arles, qui s'est marié, l'an 1650, avec *Catherine-Césarie de Grille*, dont la postérité est éteinte depuis au moins 20 à 25 ans.

II. Guillaume de Meyran de Lacetta, Seigneur de Nans, servit d'abord en qualité de Cornette Blanche de la Compagnie du Prince de Joinville, fils du Duc de Guise; fut ensuite Lieutenant-Colonel dans le Régiment de Buoux & premier Consul d'Arles en 1667. Il avoit épousé, en 1635, *Marie-Anne de Laugier de Montblanc*, fille d'*Honoré*, & de *Madeleine de Barrême*. Leurs enfans furent :

1. Jean, qui suit;
2. Honoré, tué après avoir donné des marques de sa valeur & de son courage à la bataille de Saint-François, en Allemagne, en commandant le Régiment de Languedoc;
3. Et Blanche, qui s'est mariée, le 6 Septembre 1656, à *Jean-Baptiste de Forbin*, Seigneur de Turriers, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers. Voy. FORBIN.

III. Jean de Meyran de Lacetta, Seigneur de Nans, Marquis de la Goy, par Lettres Patentes du Roi Louis XIV, expédiées en 1702, en récompense des services que cette Famille avoit rendus, fut premier Consul d'Aix & Procureur du pays en 1687. Il avoit épousé, le 17 Février 1662, *Marthe d'Arcussia*, des Vicomtes d'*Esparron*, dont il eut :

1. Joseph-Etienne, qui suit;
2. François, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment Royal & dans celui de Boufflers;
3. Louise, qui a épousé *François-Louis des Porcellets*, Chevalier, Marquis de Maillanne, &c., duquel elle n'eut point d'enfans. Voy. PORCELLETS (des).
4. Et Thérèse, qui s'est mariée à *Etienne de Giraud*, l'an 1699; elle en a eu postérité. Voy. GIRAUD, originaire de Provence.

IV. Joseph-Etienne de Meyran de Lacetta, Seigneur de Nans, Marquis de la Goy, servit dans la première Compagnie des Mousquetaires de la Garde du Roi, fut Gouverneur de la ville de Saint-Remy, élu premier Consul d'Aix & Procureur du Pays en 1716. Il avoit épousé, le 11 Novembre 1695, *Blanche de Crose-Lincel*, dont il eut :

V. Jean-Baptiste de Meyran de Lacetta, Seigneur de Nans, Marquis de la Goy, qui donna, à l'exemple de ses père & aïeul, aveu & dénombrement & prêta hommage de la

Terre & Marquiſat de la Goy, le 26 Septembre 1753, & fut Syndic de la Nobleſſe de Provence. Il avoit épouſé, le 27 Juin 1719, *Catherine de Muſy*, fille de N.... *de Muſy*, Comte de la Tour-du-Pin, &c., dont cinq enfans, entr'autres :

VI. Joseph-Etienne de Meyran de Lacetta, IIe du nom, Seigneur de Nans, Marquis de la Goy, qui a été Capitaine au Régiment d'Orléans, Cavalerie, & s'eſt marié, le 2 Juin 1749, avec *Thérèſe-Catherine de Picquet*, fille du Marquis de *Méjanes*. (Nous ignorons s'il en a eu poſtérité.)

Les armes comme ci-devant.

MEYRIA, en Franche-Comté : ancienne Nobleſſe éteinte.

Pierre de Meyria, Seigneur de Longmont, vivant en 1490, acquit la Terre de Gramont, d'Antoine du Saix, & épouſa *Guillemette d'Ivry*. Leurs enfans furent :

1. Jean, qui fuit ;
2. Et Claude, Chevalier, dont nous ignorons l'alliance.

Jean de Meyria, Seigneur de Roſy, Longmont & Gramont, &c., fut créé *Chevalier* par l'Empereur Charles-Quint, le 5 Janvier 1530, à Bologne, en Italie, pour s'être diſtingué à la bataille de Pavie. Il épouſa *Claudine de Morel*, fille de *Pierre*, Seigneur de Beauregard, & d'*Antoinette de Sivria*, de laquelle il laiſſa :

1. Gaspard, qui fuit ;
2. Et Claudine, femme, en 1550, de *Philibert de Malyvert*, Seigneur de Conflans, veuf de *Catherine de Grillet*. Elle en eut poſtérité. Voy. MALYVERT ou MALIVERT.

Gaspard de Meyria, Seigneur de Roſy, Longmont & Gramont, &c., épouſa 1° *Bernarde de Bonnivard*, dont il n'eut point d'enfans; & 2° le 26 Juillet 1564, *Françoiſe de Moyria*, fille d'*Antoine*, Seigneur *de Moyria*, & d'*Antoinette de Beaufort*. Du ſecond lit vinrent :

1. Pierre, Seigneur de Roſy, qui fut accordé en mariage avec *Françoiſe de Seyturier*, fille de *Jean*, Baron de Cornod, & de *Marguerite d'Achey*, ſa ſeconde femme ; mais il mourut avant la conſommation d'icelui ;
2. Hugues, qui fuit ;
3. Jean-Claude, Seigneur de Gramont, Prieur de Villette, en Breſſe ;
4. Claudine, femme de *Charles de Seyturier*, Seigneur de Saint-Germain, en Revermont, fils puîné de *Louis de Seyturier*, Seigneur de la Verſonnière, & de *Claude de Candie ;*
5. Et Jeanne, qui s'eſt mariée, le 18 Janvier 1587, à *Jean*, Seigneur de *Montferrand*, &c., dont des enfans. Voy. MONTFERRAND, en Bugey.

Hugues de Meyria, Seigneur de Roſy, Baron de Toulongeon, Capitaine des Gendarmes du Roi d'Eſpagne, épouſa, 1° le 19 Juin 1597, *Claudine-Philiberte de Grolée*, fille de *Claude*, Comte *de Grolée*, &c., & de *Claire de Montluel*, dont il n'eut point d'enfans; & 2° le 6 Septembre 1607, *Marguerite de Grolée*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Gerboules, &c., & de *Marguerite d'Urre*. De ce mariage vint un fils unique, nommé

François, Baron de Roſy & de Toulongeon, Seigneur de Gramont, qui vivoit en 1650.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 de gueules, au chef d'argent ; aux 2 & 3 de gueules, à 2 faſces d'argent ; au chef palé d'argent & de gueules de 6 pièces*. (Manuſcrit de feu Piganiol de la Force.)

MEYRONNET, Famille noble que l'on dit originaire de la ville d'Avignon, où elle tenoit très-anciennement un rang diſtingué; ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'elle eſt connue depuis longtems en Provence, où elle a donné nombre d'Officiers pour le ſervice du Roi, tant ſur mer que ſur terre & dans la Robe.

I. Jacques de Meyronnet, devenu le chef de la branche aînée de ſa Famille (par la mort d'Honoré de Meyronnet, Officier dans le Régiment de Provence), eſt qualifié *noble* dans pluſieurs actes, & notamment dans la tranſaction qu'il paſſa avec le Chapitre de Saint-Sauveur d'Aix, le 16 Septembre 1616, devant *Borilli*, Notaire. Il avoit épouſé *Marguerite de Monte*, dont il eut pluſieurs enfans : le ſeul qui ait eu poſtérité fut Paul, qui ſuit.

II. Paul de Meyronnet, fils aîné, fut député pluſieurs fois à la Cour par les Etats de la Province. Il ſe maria avec *Catherine de Moricaud*, dont il eut :

1. Philippe, qui fuit, tige de la branche des Marquis de *Châteauneuf ;*
2. Alphonse, auteur de celle des Barons de *Saint-Marc*, rapportée ci-après ;
3. Et N..... de Meyronnet, Abbé de Saint-Honorat de Lérins.

BRANCHE
des Marquis de Chateauneuf.

III. Philippe de Meyronnet fut reçu Con-

feiller en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence en 1656, & se maria, par contrat du 28 Janvier 1662, passé devant *Nicolas Darbes*, avec *Madeleine de Cabanes*, fille de noble *Jean-Augustin*, & de *Catherine de Thibaud de Tisati*, de Sannes. Leurs enfans furent :

1. Paul, qui fuit ;
2. Et Pierre, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Wiltz, par Commission du 9 Novembre 1697, Chevalier de Saint-Louis & Lieutenant-Colonel du même Régiment, devenu Marteville & ensuite du Luc.

IV. Paul de Meyronnet, reçu Conseiller au Parlement de Provence en 1688, obtint, par Lettres Patentes d'Avril 1727, l'érection de la Terre de *Châteauneuf* en *Marquisat*, dont il rendit hommage au Roi en cette qualité, à la Chambre des Comptes de Provence, le 13 Mai 1727. Il avoit épousé, par contrat du 4 Juillet 1692, passé devant *Beausin*, Notaire à Aix, *Anne de Fauris-Saint-Vincent*, fille de *Charles de Fauris*, & de Dame *Anne d'Arnaud de Rousset*. De ce mariage vinrent :

1. Philippe, qui fuit ;
2. Joseph-Pierre, Procureur du pays ;
3. Charles, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, qui mourut à Aix, en Provence, le 17 Mars 1772 ;
4. Et Balthazar-Esprit-Augustin, d'abord Mousquetaire du Roi, ensuite Capitaine de Cavalerie & Chevalier de Saint-Louis.

V. Philippe de Meyronnet, IIe du nom, Marquis de Châteauneuf, reçu Conseiller au Parlement, après son père, en 1718, prêta hommage au Roi en qualité de Marquis de Châteauneuf, le 21 Avril 1742. Il épousa, 1° *Thérèse de Clapiers-Cabris*, dont une fille, morte en bas âge ; & 2° par contrat du 22 Juillet 1733, passé devant *Guyon*, Notaire à Aix, *Marie-Thérèse de Piolenc*, fille d'*Honoré-Henri*, Seigneur de Beauvoisin, Premier Président du Parlement de Grenoble, & de *Françoise d'Yse de Saléon*, dont entr'autres enfans :

1. Paul-Joseph, qui fuit ;
2. Balthazar, Ecclésiastique ;
3. Jules ;
4. & 5. Et deux filles.

VI. Paul-Joseph de Meyronnet, reçu Conseiller au Parlement, après son père, en 1757, a prêté hommage au Roi, en qualité de Marquis de Châteauneuf, le 30 Janvier 1769. (Nous ignorons s'il est marié & s'il a eu postérité.)

BRANCHE
des Barons de Saint-Marc.

III. Alphonse de Meyronnet (second fils de Paul, Ier du nom, & de *Catherine de Moricaud*), reçu Procureur Général en la Chambre des Comptes, Cour des Aides & Finances de Provence, le 4 Décembre 1656, fut Conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat & Privé & de ses Finances, le 30 Mars, & reçu le 29 Mai 1660. Il épousa *Thérèse de Fauris*, fille de *Jean*, IIe du nom, Seigneur de Saint-Vincent, & de *Marguerite de Villages*. Leurs enfans furent :

1. Jules-François, qui fuit ;
2. Joseph-Philippe, Bachelier de Sorbonne ;
3. Marguerite-Claire, qui s'est mariée, en 1698, à *Joseph Arnaud*, Seigneur de Nibles, Conseiller au Parlement, dont elle fut la seconde femme. Voy. ARNAUD, en Provence ;
4. Et Catherine, vivante, sans alliance, en 1759.

IV. Jules-François de Meyronnet, Baron de Saint-Marc, reçu Conseiller au Parlement de Provence en 1709, épousa, le 9 Août 1713, *Catherine-Marguerite de Mathieu-Martin (a)*, fille de *François-René*, Major du Régiment de la Vieille-Marine, & de *Catherine de Ripert de Montclar*. Ils eurent :

1. Philippe, qui fuit ;
2. Joseph, Capitaine de Vaisseau à la promotion de 1757 & Chevalier de Saint-Louis ;
3. Et Marie-Josèphe-Julie, femme de noble *Pierre de Robinot*, Commissaire des Guerres en Provence.

V. Philippe de Meyronnet, Baron de Saint-Marc, reçu Conseiller au Parlement de Provence le 13 Mars 1737, a épousé, le 6 Septembre 1740, *Marie-Thérèse de Fauris*, fille de noble *Charles de Fauris de Saint-Clément*, Grand Sénéchal d'Epée d'Hyères, & de *Françoise de Fauris de Néoules*, sa cousine. Il en eut :

1. Jules-François-Bruno, qui fuit ;

(*a*) C'est dans la personne de cette Dame qu'à fini cette branche de la Famille *de Mathieu*, originaire de la ville de Sienne, qui vint, lors des troubles de la République de Florence, s'établir à l'Isle, dans le Comtat, & ensuite à Apt : elle a donné plusieurs officiers, qui se sont distingués dans le service.

Et trois autres garçons, Officiers des Vaisseaux du Roi.

VI. Jules-François-Bruno de Meyronnet, Baron de Saint-Marc, a été reçu Conseiller au Parlement de Provence en 1765. (Nous ignorons s'il est marié.)

Les armes : *d'azur, à un rocher d'argent, sortant d'une mer du même, accompagné en chef de 2 croissans aussi d'argent.* (Il est parlé de cette Famille dans l'*Hist. héroïque de la Noblesse de Provence,* tom. II, p. 133 & suiv.)

MEYSERIA, ancienne Noblesse de Bresse, éteinte, dont nous allons donner une notice, d'après un *Manuscrit* de Piganiol de la Force.

Hugues de Meyseria est nommé dans un titre de l'an 1151 ;

Hugues & Guy de Meyseria signèrent à une Charte l'an 1205 ;

Hugues, Seigneur de Méyseria, fit hommage à Humbert, IVe du nom, Sire de Thoire & de Villars, l'an 1219 ;

Geoffroy de Meyseria, Chevalier, vivant en 1240, épousa *Alix du Saix,* fille de *Hugues,* Chevalier, & veuve de *Geoffroy de Sachins ;*

Guillaume de Meyseria, Prieur de Neuville en Bresse, vivoit en 1260 ;

Bernard de Meyseria, Chevalier, épousa *Guillemette de Gorrevod,* fille de *Hugues,* Seigneur *de Gorrevod,* & de *Guillemette de Claissé :* il vivoit encore en 1313 ;

Jean de Meyseria, Damoiseau, fut légataire de tous les biens d'Ancelise de Fetans (femme de Hugonet de Dommartin, Damoiseau), par son testament de l'an 1361 ;

Jean de Meyseria, IIe du nom, Seigneur de Tirant, vivoit en 1380. Il épousa *Ancelis de Montburon,* fille de *Guillaume,* Seigneur *de Montburon,* & d'*Isabelle de Versey,* dont sortit

Jean de Meyseria, IIIe du nom, Seigneur de Tirant, qui s'est marié, en 1418, avec *Catherine de Cordieu,* fille de *Louis,* Seigneur de Serres, & de *Jeanne de la Vernée.* Leurs enfans furent :

1. Jean, qui suit ;
2. Amé, Seigneur en partie de Tirant, qui s'est marié à *Antoinette du Chastelard,* fille de *Pierre,* Seigneur *du Chastelard,* & de *Jeannette de Montburon ;*
3. Claude, Damoiseau, qui s'allia avec *Guye du Chastelard,* sa sœur ;
4. Guye, femme, en 1466, de *Claude du Chastelard,* Seigneur d'Aigrefeuille, frère desdites filles ;
5. Antoinette, qui s'est mariée, le 10 Janvier 1450, à *Antoine de Corsant,* Seigneur de Broces, fils aîné de *Claude,* Seigneur dudit lieu, dont postérité ;
6. Et Claudine, femme d'*Amblard de Corsant,* Chevalier, fils puîné du même *Claude de Corsant,* Seigneur de Broces, & de *Françoise de Monspey.* Voy. CORSANT.

Jean de Meyseria, Seigneur de Tirant, vivoit en 1451. Il épousa *Pernette de Bolomier,* fille de *Claude,* Seigneur *de Bolomier,* & de *Philiberte d'Aurillia,* dont il eut :

Claude de Meyseria, Seigneur de Tirant, qui étoit marié, en 1512, avec *Antoinette de Ferlay,* fille de *Jérôme,* Seigneur d'Espeyssoles, & de *Marguerite de la Vernée.*

De la même Famille étoit Pierre de Meyseria, Seigneur d'Espeyssoles, qui épousa, en 1443, *Etiennette,* Dame *d'Espeyssoles,* & en eut :

Claudine, Dame d'Espeyssoles, femme de *Guillaume de Montferrand,* avec lequel elle vivoit en 1460, & en a eu postérité. Voyez MONTFERRAND, en Bugey.

Les armes : *de sinople, au pal d'argent.*

MÉZIÈRES, en Normandie : Famille noble, de laquelle étoit Anne de Mézières, née en 1762, reçue à Saint-Cyr au mois de Juillet 1686, après avoir prouvé que Jean de Mézières, Seigneur de Soquence, vivant en 1500, étoit son cinquième aïeul.

Les armes : *d'or, au lion de sable, armé & lampassé de gueules.*

* MÉZIÈRES, en Touraine, au pays de Brenne : Terre & Seigneurie que Charles d'Anjou, Ier du nom, Comte du Maine, donna, le 10 Mars 1465, à son fils naturel, Louis d'Anjou, qui fut père de René & aïeul de Nicolas d'Anjou, en faveur duquel cette Terre fut érigée en *Marquisat,* par Lettres du mois de Juillet 1566, enregistrées le 16 du même mois. Sa fille unique, Renée d'Anjou, épousa *François de Bourbon,* Duc de Montpensier, &c., bisaïeul d'*Anne-Marie-Louise d'Orléans,* dite *Mademoiselle de Montpensier,* morte le 5 Avril 1693. Ce *Marquisat* fut acquis par *Antoine-Galiot de Saint-Chamans,* fils d'*Antoine,* Seigneur de Méry, d'une branche cadette de la Maison *de Saint-Chamans,* l'une des plus anciennes du Limousin, où

elle eſt connue dès le XIIe ſiècle, & où eſt la Terre de Saint-Chamans, qui lui a donné ſon nom. Voy. SAINT-CHAMANS.

Les armes des Marquis DE MÉZIÈRES étoient: *ſemé* DE FRANCE, *au lion d'argent, mis en franc-canton, à la barre d'argent brochante ſur le tout; à la bordure de gueules.*

* MÉZIÈRES, autre Seigneurie érigée en *Baronnie* en faveur d'*Antoine Duchen*, par Lettres du mois de Mars 1657, enregiſtrées au Parlement le 23 Août 1658, & en la Chambre des Comptes le 14 Février 1659.

MÉZUILLAC ou MUZILLAC (DE), en Bretagne: ancienne Nobleſſe, dont étoit JACQUES DE MÉZUILLAC, qui, au rapport de M. Barrin, fut déclaré *noble d'ancienne extraction* & maintenu dans la qualité de *Chevalier*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 27 Mars 1669.

Les armes: *de gueules, au léopard lionné d'hermines.*

MICAELIS, que quelques-uns écrivent MICHAELIS, mais qu'on prononce MIKAELIS, dit l'Abbé Robert de Briançon, dans ſon *Etat de la Provence dans ſa Nobleſſe*, t. II, p. 381, & dont il eſt auſſi parlé dans l'*Hiſt. héroïque de la Nobleſſe de Provence*, t. II, p. 135, eſt une ancienne Famille de la ville d'Aix.

I. JEAN DE MICAELIS, duquel elle tire ſa deſcendance, étoit Conſeiller & Secrétaire de LOUIS III D'ANJOU, Roi de Sicile, Comte de Provence, qui a régné depuis l'an 1417 juſqu'en 1434. L'on trouve, dans ces années-là, des Commiſſions & des Privilèges accordés par ce Prince, dont les Lettres ſont ſignées par JEAN DE MICAELIS, ſon Secrétaire. Il avoit épouſé *Catherine de Rodulf*, dont il eut:

II. ANDRÉ DE MICAELIS, Co-Seigneur d'Allons, qui s'eſt marié, le 28 Juillet 1478, à *Marguerite de Tributiis*, fille de noble & illuſtre *Pierre de Tributiis*, & d'*Eléonore de Fos*. De ce mariage vint:

III. JEAN DE MICAELIS, IIe du nom, élu ſecond Conſul d'Aix en 1516, qui s'eſt marié, le 26 Novembre 1526, avec *Marie de Roux*. Leurs enfans furent:

1. CLAUDE, qui ſuit;
2. HONORÉ, auteur de la ſeconde branche rapportée ci-après;
3. BARTHÉLEMY, qui teſta le 8 Avril 1553. Il fut père de

JOSEPH OU JEAN DE MICAELIS, Seigneur de Bedejun, reçu Conſeiller en la Chambre des Comptes en 1576, qui eut trois fils:

BALTHAZAR, GASPARD & ESPRIT, Seigneurs de Bedejun, morts ſans poſtérité.

Et deux filles, mariées dans les Maiſons *de Caiſſan* & *de Galice*.

4. ESPRIT, auteur de la troiſième branche, rapportée ci-après;
5. Et ANTOINE, qui n'eut que deux filles, l'une s'eſt mariée dans la Maiſon *de Carandet* ou *Caradet*, à Marſeille.

IV. CLAUDE DE MICAELIS fut élu Aſſeſſeur d'Aix en 1535, & reçu Conſeiller au Parlement en 1554. Il épouſa *Madeleine de Martini* ou *Martin*, & en eut:

CLAUDE & NICOLAS, qui ſuit: ces deux frères partagèrent la ſucceſſion de leur père en 1583.

V. NICOLAS DE MICAELIS, ſecond Conſul d'Aix en 1601, épouſa, en 1583, *Diane de Gaufridy*, des Seigneurs de *la Galinière*, dont il eut:

VI. ALEXANDRE DE MICAELIS, qui s'eſt marié, le 16 Décembre 1618, à *Louiſe de Guérin du Caſtellet*, fille d'*Alexandre*, Ier du nom, Conſeiller au Parlement, & de *Marguerite de Caſtellane-Mazaugues*, de laquelle vinrent:

1. ALEXANDRE, qui ſuit;
2. Et MARGUERITE, femme d'*Arnaud de Villeneuve*, Seigneur de Thorenc & de Vauclauſe.

VII. ALEXANDRE DE MICAELIS, IIe du nom, élu ſecond Conſul d'Aix, Procureur du pays en 1658, s'allia, en 1646, avec *Victoire d'Eſtienne-Chauſſegros*, dont il eut entr'autres enfans:

1. JOSEPH, qui ſuit;
2. Et MADELEINE, femme de N.... *Galaup de Chaſteuil*, dont la Famille, féconde en hommes ſavans, s'eſt éteinte de nos jours.

VIII. JOSEPH DE MICAELIS, Ecuyer, épouſa, le 17 Juin 1709, *Aurélie de Robert d'Eſcragnolles*, & en a eu:

ARMAND-GUILLAUME, qui ſuit;
Et deux filles, l'une a épouſé *Joſeph de Bœuf*, Conſeiller en la Cour des Comptes.

IX. ARMAND-GUILLAUME DE MICAELIS, Ecuyer, a épouſé, en 1754, Demoiſelle N....

de Gazan, de la ville de Toulon, dont il a des enfans.

SECONDE BRANCHE.

IV. Honoré de Micaelis (fecond fils de Jean, IIe du nom, & de *Marie de Roux*), époufa *Catherine de Bourdon*, & fit fon teftament le 15 Octobre 1579, en faveur de fa femme & de fes enfans, favoir :

1. Jean-Antoine ;
2. Raymond, qui fuit;
3. Paul ;
4. Et Alexis, légataire de fon père. Il fut fecond Conful d'Aix, Procureur du pays en 1609, & mourut fans poftérité.

V. Raymond de Micaelis, Seigneur en partie du Bignofc, dont il prêta hommage au Roi en 1609, fut Capitaine de 60 hommes d'Ordonnances, ainfi qu'il confte des contributions du pays en 1594. Il époufa, en 1605, *Madeleine d'Olivet*, & en eut:

1. Honoré, qui fuit;
2. Et Gaspard, qui s'eft marié, par contrat paffé devant *Aubin*, Notaire, en 1647, avec *Sexte d'Eiguéfier*, dont il eut :

   Charles, qui n'a laiffé que deux filles, dont une s'eft mariée dans la Maifon *de Graffe-Montauroux*, & l'autre, nommée Elisabeth, a époufé *Jean-Baptifte-Profper le Blanc*, Ier du nom, Seigneur de Caftillon, Affeffeur d'Aix, dont poftérité. Voy. BLANC (le), établi à Aix.

VI. Honoré de Micaelis, IIe du nom, Seigneur du Bignofc & du Sueil, fut élu fecond Conful d'Aix, Procureur du pays en 1662, & fe maria, le 27 Juin 1627, par contrat paffé devant *Citrane*, Notaire, avec *Ifabeau de Laurens*, fille de *Pierre*, Confeiller au Parlement, & de *Madeleine d'Albertas de Villecroze*. Leurs enfans furent :

1. Jean-Antoine, qui fuit;
2. & 3. Paul & Jacques.

VII. Jean-Antoine de Micaelis, Seigneur du Bignofc, fecond Conful d'Aix, Procureur du pays en 1671, époufa, le 26 Mars 1667, *Catherine de Laidet*, fille de *Louis*, Seigneur de Montfort, & de *Catherine de Sigoin-Beaulieu*. Il en eut:

Paul, qui fuit;
Quelques autres fils, morts au fervice;
Marie-Anne, qui a époufé *Antoine d'Eiguéfier de la Javie*, duquel elle n'eut point d'enfans;
Et Catherine, qui s'eft mariée avec *Jean-Jofeph de Menc*, Seigneur de Campagne, &c., Confeiller en la Cour des Comptes, dont des enfans. Voy. MENC.

VIII. Paul de Micaelis, Seigneur du Sueil, Confeiller en la Chambre des Comptes en 1694, a eu de *Gabrielle de Lombard*, fille de noble *Henri*, Seigneur d'Amirat, & de *Marguerite de Villeneuve-Bargemont*,

IX. Jean-André de Micaelis, Seigneur du Sueil, Confeiller en la même Cour, marié à *Théodore de Camelin*, de la ville de Fréjus, dont il n'a point eu d'enfans.

TROISIÈME BRANCHE.

IV. Esprit de Micaelis (quatrième fils de Jean, IIe du nom, & de *Marie de Roux*), époufa *Marie d'Arbaud-Bargemont*, dont il eut :

V. Joseph de Micaelis, Confeiller en la Chambre des Comptes en 1603, qui de *Lucrèce de Cabanes* laiffa

VI. Jean-Augustin de Micaelis, fucceffivement Confeiller en la même Cour & au Parlement, lequel époufa *Catherine de Boyer*, fille de *Vincent*, Confeiller au Parlement, & de *Claire de Garons*, dont font iffus:

1. Vincent, Confeiller au Parlement, mort fans alliance;
2. Joseph, Prieur de Sainte-Croix, Chanoine de l'Eglife d'Aix;
3. Sauveur, qui fuit;
4. Charles, Chevalier de Malte;
5. & 6. Blanche & Catherine, mariées dans les Maifons *de Pontevès-Gien* & *de Sabran-Canjuès*.

VII. Sauveur de Micaelis, d'abord Chevalier de Malte, quitta la Croix après le décès de fon frère aîné, fut Baron de Martialis & Confeiller au Parlement. Il fe maria dans la Maifon *de Théfan-Venafque*, & a laiffé des enfans, qui vivent fans alliance.

Les armes : *d'or, à la fafce d'azur, chargée de 3 croix fleuronnées, au pied fiché d'or, accompagnée de 3 fempervives de finople, fans tige ; à la bordure engrêlée de gueules.*

MICAULT d'HARVELAY. N.... Micault, Seigneur d'Harvelay, Garde du Tréfor Royal en 1755 (dont la mère eft fœur de feu M. *Paris*), a époufé, en Décembre 1761, N.... *de Nettine*. Il a deux frères, un Brigadier, & le Sieur de Courbeton.

MICHAEL, en Bretagne, Reſſort de Nantes. Jean Michael, Seigneur de la Bourgonnière, & Gabriel Michael, Seigneur de la Rollandière, ſon frère, furent déclarés *nobles d'ancienne extraction*, au rapport de M. de la Bourdonnaye, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 20 Janvier 1669.

Les armes: *écartelé, aux 1 & 4 de ſable, à la tour d'argent; aux 2 & 3 d'or, à 3 croix pattées de gueules; à la bordure d'argent.*

MICHAU, en Bretagne: Famille de laquelle étoit:

I. Jacques Michau, Sieur de Montaran, Secrétaire du Roi en la Chancellerie de Bretagne en 1672, enſuite Tréſorier des Etats de la Province. Il épouſa *Marie le Gouverneur*, dont il eut:

1. Jean-Jacques, qui ſuit;
2. Et Maurille, Sieur de Ruberſo, né le 8 Décembre 1672, Conſeiller au Grand Conſeil le 17 Septembre 1695, puis au Parlement de Rennes le 10 Septembre 1697, Sénéchal de Bretagne en Avril 1700, dont il ſe démit en 1732, & honoraire au Grand Conſeil le 9 Février 1733. Il a été marié, & eſt mort à Paris, ſans enfans, le 12 Août 1738.

II. Jean-Jacques Michau, Sieur de Montaran, né le 4 Septembre 1668, Conſeiller au Grand Conſeil le 25 Novembre 1690, obtint, le 12 Avril 1700, des Lettres de compatibilité pour exercer la charge de Tréſorier des Etats de Bretagne, & mourut Doyen du Conſeil le 16 Décembre 1750, à 82 ans. Il avoit épouſé 1° *Françoiſe Gourreau*, le 30 Septembre 1700, fille de *François*, Conſeiller à Angers, & de *Marie Périgault*; 2° *Marie-Jeanne de la Pierre de Frémeur*, fille de *Thomas*, Capitaine Garde-Côtes de Vannes, & de *Louiſe Eudo*; & 3° *Marie-Jeanne de Villemur*, morte le 23 Novembre 1764, à 73 ans. Du premier lit il laiſſa

1. Jacques-Marie-Jérôme, qui ſuit.

Et du troiſième lit vint:

2. Jean-Jacques, Sieur de Thieux, Conſeiller au Parlement de Paris le 16 Juillet 1732, mort ſans alliance, âgé de 26 ans, le 2 Décembre 1738.

III. Jacques-Marie-Jérôme Michau de Montaran, Conſeiller au Parlement de Paris le 8 Mai 1722, Maître des Requêtes le 29 Avril 1746, Intendant du Commerce & Commiſſaire de la Compagnie des Indes, épouſa, 1° le 29 Mars 1729, *Marguerite-Marie Vireau de Villeflix*, née le 25 Octobre 1709, morte le 31 Mai 1763, fille de *Louis-François Vireau de Villeflix*, Maître de la Chambre aux Deniers; & 2° en 1764, *Louiſe-Philiberte Treſmeau*, veuve de N.... *Chaumat*. Du premier lit ſont iſſus:

1. Jean-Jacques-Maurille, qui ſuit;
2. Et Hippolyte-Louis-Marie, Sieur de Montblin, Conſeiller au Parlement le 26 Août 1760, qui s'eſt marié, le 9 Janvier 1769, à N... *de Cotte*, fille de *Jules-François de Cotte*, Maître des Requêtes & Préſident au Grand Conſeil, & d'*Anne Claude Mouſlier*. (Nous ignorons s'il en a eu des enfans.)

IV. Jean-Jacques-Maurille Michau, Seigneur de Montaran, né le 7 Juin 1735, reçu Conſeiller au Grand Conſeil le 14 Septembre 1754, Intendant du Commerce & Maître des Requêtes le 23 Février 1768, a épouſé, le 8 Mai 1770, N... *Gauthier*, fille d'*Edme Gauthier*, Fermier Général, & de *Thérèſe-Jacqueline le Noir*. (Nous ignorons s'il a eu des enfans.)

Les armes: *d'argent, à l'aigle impériale de ſable, becquée & membrée de gueules.*

MICHAULT, Ecuyer, Seigneur de Beuvillers, en Normandie, Election de Liſieux; Famille qui porte pour armes: *d'azur, à la bande d'or, chargée de 3 flammes de gueules, & accoſtée de 2 roſes du ſecond.*

MICHEL. Ce nom eſt commun à pluſieurs Familles nobles du Royaume, tant en Normandie, Bretagne, Dauphiné, Provence, qu'ailleurs:

MICHEL, en Normandie, Election de Caen; Famille établie aux environs de Vire, & qui porte: *écartelé, aux 1 & 4 d'or, à une étoile de gueules; aux 2 & 3 d'azur, à l'aigle éployée d'argent.*

MICHEL, Chevalier, Seigneur de Tournay & des Parquets, même Province, Election de Bernay, porte: *d'azur, à l'aigle éployée, au vol abaiſſé d'argent; écartelé d'or, à une étoile de gueules.* (Ces armes nous font préſumer que ce pourroit être une branche de la précédente.)

MICHEL, Ecuyer, Seigneur de Verdun,

auſſi en Normandie, Election de Valognes, porte : *de ſable, à la croix potencée d'or, cantonnée aux* 1 *&* 4 *d'un croiſſant, & aux* 2 *&* 3 *d'une coquille, le tout du même.*

MICHEL, de la même Province, Election de Liſieux, a pour armes : *écartelé, aux* 1 *&* 4 *d'argent, à l'aigle éployée, au vol abaiſſé de ſable; aux* 2 *&* 3 *d'or, au ſoleil de gueules.*

MICHEL, en Bretagne, Reſſort de Saint-Renan : ceux de ce nom furent d'abord interloqués par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, au rapport de M. Huart, le 4 Décembre 1667, &, par autre Arrêt rendu en la Chambre le 18 Février 1668, ils furent déclarés *nobles d'extraction*, au rapport de M. de la Bourdonnaye.

Les armes : *écartelé, aux* 1 *&* 4 *de ſable, à* 9 *macles d'argent*, 3, 3 *&* 3 ; *aux* 2 *&* 3 *d'or, à la coquille de gueules.*

MICHEL, de la ville de Nantes. N... MICHEL, Ecuyer, Conſeiller du Roi, Tréſorier Général de l'Artillerie & du Génie de France, & l'un des Directeurs de la Compagnie des Indes, a eu de ſon mariage avec N..... *Bernier*,

1. HENRIETTE-FRANÇOISE, qui s'eſt alliée, le 4 Juillet 1757, avec N..., Marquis *de Marbeuf*, Maréchal de Camp & Gentilhomme de la Manche de M. le Dauphin. Voy. MARBEUF ou MARBŒUF.
2. Et GABRIELLE-AUGUSTINE, née le 7 Juin 1744, qui a épouſé, par contrat du 23 Janvier, célébration le 28 Février 1762, *François de Levis*, dit *le Marquis de Levis*, Lieutenant Général des Armées du Roi, &c. Elle a été préſentée, le jour de ſon mariage, par la Maréchale de Mirepoix, & a eu poſtérité. Voyez LEVIS, branche des Seigneurs d'*Ajac*.

✠ MICHEL (DE), Famille établie en la ville de Marſeille.

JEAN-JOSEPH DE MICHEL DE LÉON eut de Dame *Marie-Anne Borely*, ſon épouſe,

FRANÇOIS DE MICHEL DE LÉON, qui fut pourvu par le Roi de l'Etat & Office de ſon Conſeiller, Tréſorier de France & Général de ſes Finances en Provence, par Proviſions de S. M. du 9 Mai 1777, pour lequel il a prêté ſerment, & a été reçu le 22 du même mois en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence, ſéante à Aix, enregiſtrées au regiſtre *Lœtitia*, II[e] part., fol. 376, & inſtallé le même jour au Bureau des Finances, & Chambre du Domaine de la même ville. Il a épouſé, par contrat paſſé le 15 Juillet 1755, devant M[e] *Gourdant*, Notaire à Marſeille, après les diſpenſes obtenues en Cour de Rome, le 15 Mai de la même année, annexées au Parlement de Provence, le 30 Juin ſuivant, *Anne Mille*, ſa couſine au premier degré, fille de *Balthazar*, ancien Echevin de Marſeille, & de Dame *Claire Borely*. Il a eu pour enfans :

1. PAUL-FRANÇOIS-MARIE DE MICHEL DE LÉON, Avocat en la Cour ;
2. & 3. ANNE-CLAIRE-HÉLÈNE & ANNE-CLAIRE-IRÈNE.

Les armes : *d'azur, à une gerbe de blé d'or, liée de gueules; au chef couſu de gueules, chargé de* 3 *étoiles d'or;* elles ſont enregiſtrées à l'*Armor. de la Ville de Marſeille, Généralité d'Aix*, reg. I[er], N° 585, d'après l'Ordonnance rendue, le 10 Juillet 1699, par MM. les Commiſſaires Généraux, pour le fait des Armoiries, ainſi qu'il conſte du brevet ſur parchemin, ſigné : *d'Hozier*.

MICHEL, Famille originaire du Rouergue, dont étoit

CHARLES-FRANÇOIS MICHEL, Secrétaire du Roi en 1728, & Receveur Général des Finances de Montauban, lequel a eu de *Françoiſe-Claudine du Freſne*, ſon épouſe, morte le 1[er] Novembre 1736,

GÉRARD-FRANÇOIS MICHEL, Sieur de Montpezat, en Rouergue, né le 24 Août 1720, reçu Conſeiller au Grand Conſeil le 22 Décembre 1739, & Grand Rapporteur en Chancellerie le 9 Avril 1740, lequel a épouſé, le 18 Juillet de la même année, *Marie-Hélène Cochin*, née le 27 Juin 1723, fille d'*Henri Cochin*, célèbre Avocat au Parlement & Secrétaire du Roi, & de *Jeanne-Hélène Regnard*, ſa ſeconde femme. Il en a eu

Un fils, né en 1741, mort en 1751.

Les armes : *d'azur, au griffon d'or ; au chef d'argent, ſemé de roſes de gueules.*

MICHEL DE BEAUREGARD (DE), en Dauphiné : Famille dont nous ne connoiſſons que les armes, qui ſont : *d'or, au ſerpent tortillé de ſinople, lampaſſé d'azur ; au chef de gueules, chargé d'une perdrix d'argent, allumée de gueules.*

MICHEL DE CAMBERNON, en Normandie, Diocèse de Coutances, eſt une Famille qui fut maintenue dans ſa nobleſſe en 1496, & dont il eſt parlé dans l'*Armor. génér. de France*, reg. I, part. I, p. 382.

I. THOMAS MICHEL, Ecuyer, Sieur de la Michelière, homme d'armes des Ordonnances du Roi, épouſa *Jeanne le Cordier*, dont :

II. JEAN MICHEL, monté de trois chevaux à la journée d'Azincourt, où il ſervit bien le Roi. De *Perrine Maurice*, ſon épouſe, il eut :

III. PIERRE MICHEL, Ecuyer, qui ſe maria avec *Avice de Vilaines*, fille de *Michel de Vilaines*, Chevalier, Seigneur de Vilaines & de Savigny, dont vint :

IV. GUILLAUME MICHEL, Ecuyer, Seigneur de Véli, qui fut maintenu dans l'exemption des tailles & autres impoſitions, par Jugement de 1496, en conſéquence de ce qu'il avoit juſtifié, qu'il étoit anciennement *noble* & iſſu de *noble race*. Il épouſa *Alliette Adam*, fille de *Thomas Adam*, Ecuyer, Seigneur de Montboſq, iſſu des Seigneurs de *Cambernon*. De ce mariage vint :

V. PIERRE MICHEL, Ecuyer, Seigneur de Véli & de la Michelière, qui épouſa, 1° avant l'an 1496, *Marie de la Mare*; & 2° le 5 Mars 1505, *Gillette de Murdrac*. Du premier lit vinrent :

1. GUILLAUME, qui ſuit ;
2. & 3. PIERRE & MARTIN, qui partagèrent, avec leur frère aîné, la ſucceſſion de leurs père & mère.

VI. GUILLAUME MICHEL, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Bellouze, Lieutenant Général au Bailliage de Saint-Sauveur-Lendelin, paya, le 18 Janvier 1529, la dixième partie du revenu de ſes Fiefs, ainſi que l'avoient fait les autres Nobles, pour fournir à la rançon du Roi FRANÇOIS Ier, & au recouvrement du Dauphin & du Duc d'ORLÉANS, enfans de S. M., détenus en ôtage en Eſpagne. Il ſe maria, le 20 Septembre 1521, avec *Marguerite Hervieu*, & en eut :

1. ARTHUS, qui ſuit ;
2. Et PIERRE, Seigneur de la Cheſnaye.

VII. ARTHUS MICHEL, Seigneur de Bellouze, de Creully, du Châtel, &c., épouſa, en 1560, *Françoiſe Adam*, fille d'*Olivier Adam*, Seigneur de la Malherbière, dont vinrent :

1. GUILLAUME, Conſeiller à la Cour des Aides de Normandie ;
2. Et ADRIEN, qui ſuit.

VIII. ADRIEN MICHEL, Ecuyer, Seigneur de Bellouze, Conſeiller du Roi au Siège Préſidial du Cotentin, eut de ſon mariage, accordé en 1610, avec *Charlotte de Gueſnon de Rupalay*,

1. LOUIS, qui ſuit ;
2. Et JACQUES, Ecuyer, Sieur du Hamel.

IX. LOUIS MICHEL, Seigneur & Patron de Cambernon, Seigneur de Bellouze, Capitaine dans le Régiment de Caniſy, Chevalier de l'Ordre du Roi, épouſa *Charlotte le Poupinel*, veuve de *Charles Nicole*, Receveur des Tailles, & fille de *Melchior le Poupinel*, Sieur de la Bernardière. De ce mariage vint pour fils unique,

X. JACQUES MICHEL, Ecuyer, Seigneur de Bellouze, Seigneur & Patron de Cambernon, d'Iſigny & de Marivaux, qui fut Lieutenant de Cavalerie, puis Gouverneur de la ville de Coutances. Il épouſa, le 26 Mai 1673, *Marie-Anne le Tréſor*, fille de *Nicolas le Tréſor*, Ecuyer, Seigneur de la Bellerie. De ce mariage vinrent :

1. CHARLES, qui ſuit ;
2. JACQUES, Ecuyer, Seigneur d'Iſigny, Capitaine de Dragons ;
3. Et LOUIS, Ecuyer, Seigneur de Camprond, Capitaine de Cavalerie.

XI. CHARLES MICHEL, Ecuyer, Seigneur de Cambernon, d'Iſigny, de Camprond, de Marivaux, &c., né le 23 Septembre 1678, reçu Page du Roi dans ſa Grande Ecurie, le 29 Décembre 1694, puis Cornette de la Compagnie Meſtre de Camp du Régiment du Commiſſaire Général de la Cavalerie, par Brevet du 31 Mai 1698, Gouverneur de la ville de Coutances, mourut en 1712. Il avoit épouſé, le 30 Mars 1702, *Eliſabeth de la Vieuville*, fille aînée, héritière principale & noble de *Jean de la Vieuville*, Ecuyer, Seigneur du Chaſtellier & de Pouez, & d'*Eliſabeth de Montgomméry*. De ce mariage ſont iſſus :

1. JEAN-CHARLES, Ecuyer, Seigneur de Cambernon ;
2. NICOLAS-JACQUES-ELIE MICHEL DE LA VIEUVILLE, né le 26 Juillet 1704, Mouſquetaire du Roi en 1721 ;
3. Et FRANÇOIS-LOUIS, qui ſuit.

XII. FRANÇOIS-LOUIS MICHEL DE CAMBERNON, Ecuyer, né le 23 Mai 1711, fut reçu Page du Roi dans ſa Petite Ecurie, le 19 Avril 1727.

Cette Famille a donné un Général à l'Ordre des Chartreux dans la perſonne de Dom JEAN MICHEL, mort en 1599.

La Terre de *Cambernon* eſt entrée par héritage dans la Maiſon de *du Moncel*, & eſt aujourd'hui poſſédée par *Léonor du Moncel*, dit *le Chevalier de Martinvaſt*, ancien Capitaine d'Infanterie & Chevalier de Saint-Louis, frère cadet d'*Henri-Jacques*, IIe du nom, appelé *le Marquis du Moncel*, Chevalier de Saint-Louis & ancien Officier au Corps Royal-Artillerie. Voy. MONCEL (DU).

Les armes: *d'azur, à la croix d'or, cantonnée de 4 coquilles du même.*

MICHEL, dit MARTELLI, ou MARTELLY, de la ville de Pertuis, Diocèſe d'Aix, en Provence: Famille ancienne, dont il eſt parlé dans l'*Hiſt. de Provence*, par Céſar Noſtradamus, à l'article des nobles Familles de Pertuis, p. 703, en ces termes: *Les* MICHELS, *dits* MARTELS, *eſquels ne donne peu de luſtre l'Avocat* Martel, *perſonnage aſſés connu du Sénat & de la Province, par l'excellence de ſon parler & la vigueur de ſon eſprit, les* Archimbauds, *&c., ſont ceux qui ſont reputés pour nobles, ſoutiennent cette qualité, & peuvent aſpirer à l'honneur du Conſulat & du premier Chaperon:* à la marge de cet article eſt l'an 1493. (Cette Hiſtoire, in-fol., a été imprimée à Lyon chez Simon Rigaud, en 1614.)

I. Noble MICHEL MICHEL, ſuivant un extrait des Livres de Raiſons des *Martelli*, épouſa une Demoiſelle de l'illuſtre Maiſon de *Grimaldi*. Il exiſte encore une ancienne vitre, ſur laquelle les armes des MICHEL MARTELLI ſont peintes dans le même écuſſon, *miparti* avec celles de *Grimaldi*; celles de MARTELLI à droite, & celles de GRIMALDI, *fuſelé d'argent & de gueules*, à gauche. De ce mariage vint:

II. Noble NICOLAS MICHEL, qui épouſa *Bernardine de Balbani*, dont il eut:

1. PIERRE;
2. LOUIS, qui ſuit;
3. Et ANTOINE. (Ces trois enfans tranſigèrent avec leur mère, par acte en latin, paſſé le 4 Juin 1511.)

III. Noble LOUIS MICHEL, *aliàs* MARTELLI, premier Conſul de Pertuis en 1531 & 1539 (charge qui ne ſe donne qu'à la Nobleſſe), fonda une Meſſe, en 1551, avec ſa femme, & mourut la même année. Il avoit épouſé, en 1507, noble *Jeaumette de Gap*, de laquelle vinrent:

FRANÇOIS-ANTOINE, qui ſuit;
Et d'autres enfans.

(On trouve ſur le cadaſtre de Pertuis, à l'article de noble LOUIS MICHEL, dit MARTELLI, les mêmes Terres & les mêmes biens, qui ont toujours été poſſédés par tous ſes deſcendans.)

IV. Noble ANTOINE MICHEL, dit MARTELLI, fut premier Conſul de Pertuis en 1540, teſta, le 9 Septembre 1550, en faveur de ſes enfans, & laiſſa la jouiſſance de ſes biens à ſon épouſe *Alayonne de Guigonnet*, de la même Famille que celle *de Gérente*. Il eut de ſon mariage:

1. CLÉMENT, qui ſuit;
2. 3. & 4. FOUQUET, HONORÉ & BARTHÉLEMY.

V. Noble CLÉMENT MARTELLI tranſigea, le 3 Janvier 1569, avec ſes frères, teſta en faveur de ſon fils aîné, & mourut en 1610. Il avoit épouſé, par contrat du 14 Juin 1561, *Marguerite Alix de Léouze*, dont il eut:

1. PIERRE, qui ſuit;
2. GILLES;
3. Et JOSEPH, qui s'eſt marié, à Marſeille, avec N.... *de Félix de la Reynarde.*

VI. Noble PIERRE MARTELLI, premier Conſul de Pertuis en 1609, 1617 & 1634, teſta le 29 Octobre 1642, & mourut le 7 Août 1643. Il avoit épouſé, par contrat du 29 Septembre 1601, *Françoiſe d'Etienne* (des Seigneurs de *Saint-Jean*, de la ville d'Aix), dont vinrent:

1. ANDRÉ, qui ſuit;
2. Et ANTOINE, Prêtre de l'Oratoire.

VII. Noble ANDRÉ DE MARTELLI, premier Conſul de Pertuis en 1644 & 1654, fut maintenu dans ſa nobleſſe ſur la repréſentation de ſes titres, vérifiés & confirmés par les Commiſſaires du Roi, le 30 Janvier 1669, à Aix, & mourut en 1704, âgé de 92 ans. Il avoit épouſé, par contrat du 4 Avril 1634, *Iſabeau de Joannis*, de la ville d'Aix, morte en 1703, âgée de 85 ans, dont il eut:

1. PIERRE, qui ſuit;
2. Et ANTOINE, Théologal d'Agde.

VIII. Noble PIERRE MARTELLI, mort le 22 Avril 1710, avoit épouſé, par contrat du 16 Septembre 1681, *Jeanne de Salelles*, de la ville d'Agde, dont il eut:

1. Antoine, qui fuit;
2. Et Anne, rapportée après fon frère.

IX. Noble Antoine de Martelli époufa, par contrat du 25 Juin 1711, *Marie-Anne d'Etienne*, fa parente, & mourut, fans poftérité, au mois de Mars 1743.

IX. Anne de Martelli, fa fœur unique & héritière de tous fes biens, a époufé, le 9 Octobre 1704, noble *Félix Juvenel*, IIe du nom, Seigneur de Carlencas, de la ville de Pézénas, en Languedoc, dont des enfans. Voy. JOUVENEL.

Les armes de Michel Martelli font: *d'or, à la fafce d'azur, accompagnée en chef d'une tête & col de vache de gueules, pofée en profil.* Cimier: *une femblable tête.* Supports: *deux lions.* (Généalogie rédigée d'après un *Mémoire* dreffé fur titres originaux ou extraits en forme, qui font entre les mains de M. *Juvenel de Carlencas.*)

MICHELI ou MICHIELI, Maifon très-confidérable & une des plus anciennes de Venife, laquelle remonte à l'époque de la fondation de cette République. Elle a donné un Cardinal, grand nombre de Sénateurs, de Généraux d'armées, de Procurateurs de Saint-Marc, trois Doges à la République de Venife dans les XIe & XIIe fiècles, &c.; elle a encore donné trois Évêques de Venife dans les XIIe, XIIIe & XVIIe fiècles. Un *Mémoire*, dreffé fur les titres originaux qui nous ont été communiqués & que nous avons vérifiés, nous apprend qu'une branche eft établie à Genève depuis 1556, & qu'elle eft fortie d'un rameau établi à Lucques; ce rameau remonte, par actes publics, contrats de mariage, fondations, monumens, faits & citations hiftoriques, jufqu'au XIIe fiècle. Beverini, Burlamaqui & Nicolas Lucius, tous hiftoriens Lucquois, en font le plus grand éloge, & rapportent que ce fut à Bartholomeo de Micheli, que leur Patrie dut fa liberté, qu'il acheta de fes deniers aux Pifantins en 1367: il étoit alors réputé homme de la plus *ancienne* & de la plus *noble extraction*. La République de Lucques a de plus expédié à ladite Famille tant en 1756, qu'en 1770, un Recueil comprenant le relevé de toutes les charges qu'elle a poffédées, des monumens qui font érigés en fon honneur, ainfi que de tousl es autres titres & illuftrations qu'elle a dans les propres Regiftres. Ces deux actes, munis du fceau de la République, font légalifés par fon Envoyé à Florence & par les Miniftres Plénipotentiaires de France, qui ont attefté de l'ancienne illuftration & de la nobleffe, fans origine, de cette Famille. Par ledit Recueil il confte que depuis 1369, où le Gouvernement de Lucques fut rétabli ariftocratique par l'Empereur Charles IV, & où Bartholomeo de Micheli en fut créé le premier Magiftrat, les defcendans dudit ont toujours occupé, de père en fils, la même place jufqu'en 1766, qu'Octavio, IIe du nom, étoit Doge ou Gonfalonier, comme on le verra ci-après. Ce Recueil fait foi que ceux de cette Famille font reçus dans l'Ordre de Malte & autres Chapitres nobles, que plufieurs ont été Ambaffadeurs en France & en Efpagne. La branche de Genève remonte à Francesco de Micheli, qui obtint la bourgeoifie des trois Ligues Grifes, en reconnoiffance de fes fervices rendus en 1557; cette branche a été également reçue Bourgeoife de la République de Genève pour les mêmes motifs, & elle eft qualifiée dans fes différents actes de *noble & de très-illuftre extraction.* Les trois chefs de cette Famille, en 1620, étoient Gentilhommes ordinaires de la Chambre de Louis XIII, & depuis ce tems, fans interruption, elle a donné des Officiers au fervice de France; elle y a eu, dans le dernier fiècle, cinq Compagnies Franches de 200 hommes levées à fes frais; deux Capitaines aux Gardes Suiffes; plufieurs Commandans de Bataillon & Colonels d'Infanterie: cinq ont été tués au fervice; il y en a encore aujourd'hui quatre au fervice de France. Cette branche a auffi donné des Capitaines qui ont eu des Compagnies Franches au fervice de Hollande & des autres Puiffances Étrangères. Elle poffède actuellement & a toujours poffédée des Terres & Seigneuries: l'une dans le pays de Vaud; l'autre dans le Duché de Savoie, & une troifième fur le territoire de Genève. Une partie de la Terre d'Afnières, en Breffe, lui fut dévolue, par fucceffion, en 1722, & il lui fut accordé pleine & entière exemption de toutes tailles & droits, comme iffue de *Gentilshommes de haute extraction*, par les conclufions du Procureur Général de l'Election de Bourg-en-Breffe: cet acte eft du 7 Septembre 1722, figné: *Bizet*, *Bolozon* & *Branzier.*

Vitalis Michieli, élu Doge en 1096, contribua beaucoup au fuccès de la première

Croisade des Princes Chrétiens, sous Godefroy de Bouillon, rendit d'autres grands services, & mourut en 1102 ;

Dominique Micheli, fils du précédent, fut élu Doge en 1116, se croisa en 1123, battit l'Armée des Sarrasins, & fit lever le siège de Jaffa en 1124 ; prit la même année la ville de Tyr, où, faute d'argent, il paya ses Troupes en monnoie de cuir bouilli, appelée de son nom *Michelettes,* qui furent échangées contre de l'argent à son retour à Venise : ce service, rendu à sa Patrie, lui valut la permission de charger ses armes de 21 *besans d'or,* ornement que conserve encore la branche dont il est la souche. Il refusa la Couronne de Sicile, qui lui fut offerte, & mourut en 1130. (Tous ces faits sont cités par Amelot de la Houssaye, dans son *Hist. du gouvernement de Venise,* &c., Amsterdam, 3 vol. in-12.)

Vitalis Micheli, descendant des précédens, élu Doge en 1156, fit la guerre aux Grecs, arma contre l'Empereur Frédéric *Barberousse,* en faveur du Pape Alexandre III, & fut assassiné dans une sédition le 27 Mars 1172 :

A la fin du siècle suivant il y eut à Venise, sous le Doge Pierre Gradenigo, & à son élection en 1289, de grandes rumeurs, qui forcèrent plusieurs nobles Vénitiens à s'exiler : de ce nombre fut

I. Lanfranco Micheli, qui se retira à Lucques, & est appelé père de Galvano dans un acte de 1304, dont l'original est déposé dans la Chancellerie de Lucques, qui a expédié & attesté la filiation suivante, par plusieurs certificats authentiques, qui nous ont été exhibés.

II. Galvano Micheli, appelé père de Michael, qui suit, de Gentil, & de Gerio, dans un acte du 31 Décembre 1303, dans un second du 1er Octobre 1304, & dans un troisième du 24 Septembre 1309, étoit mort en 1304.

III. Michael de Micheli, rappelé dans les titres ci-dessus cités, transigea de l'héritage de son père avec son frère, en 1304, par acte public. Machiavel, Beverini & Fabrice Burlamaqui, Historiens de ce tems, disent qu'il se rendit suspect au peuple par sa trop grande puissance, ainsi que tous les siens : un de ses frères ayant été assassiné, en 1316, par ordre de Castruccio-Castracani, Gouverneur & Duc de Lucques, à cause de son attachement au parti des Guelfes. Michael retourna à Venise, où il mourut, laissant

IV. Bartholomeo de Micheli, dit *de Moccidenti,* qui est appelé fils de Michael, dans cinq actes différens de 1388 & 1390. Il acheta de ses propres deniers, pour la somme de 5,000 écus d'or, la liberté de l'Etat de Lucques, soumise alors aux Pisantins. Il en fut créé le premier magistrat par l'Empereur Charles IV, en 1369; &, la même année, nommé plénipotentiaire par sa Patrie, il appaisa ses différends avec les Génois, & lui procura la paix; fut renouvelé dix fois dans la première charge de l'administration, uniquement occupée depuis par les Familles Patriciennes. Il mourut en 1392 : son tombeau est dans l'Eglise de San-Frediano, où on le voit chargé de ses armes avec une inscription. Il eut cinq fils, dont le dernier est

V. Jacobo de Micheli, qui est rappelé dans le testament de son père, & dans son codicille du 20 Janvier 1392, rappelé de nouveau dans un acte passé, la même année, entre lui & ses frères, fut *Antian* & Gonfalonier ou Doge plusieurs fois, & un des Généraux, qui marcha contre Galéas de Visconti, Duc de Milan, en 1374. Il laissa pour fils,

VI. Francesco de Micheli, *Antian* en 1449, Gonfalonier en 1462, qui mourut en 1473, après avoir fait quelques donations, par acte public, au Monastère de Saint-Pontien de Lucques. Son tombeau se voit dans l'Eglise de Saint-François. Ayant été fait prisonnier en 1450 par Henri VI, Roi d'Angleterre, il fut réclamé par l'Etat de Lucques, comme *son Citoyen de la plus haute extraction*, & d'une Famille qui y avoit rendu les plus grands services, ainsi qu'il conste par les originaux des Lettres rogatoires écrites en sa faveur, du 30 Mai 1450. Il avoit épousé *Lena Trenta,* dont il eut :

VII. Nicolao de Micheli, qui fut établi héritier par le testament de son père, du 1er Août 1471, & est mentionné dans un acte de 1484, il fut *Antian* en 1494 & Gonfalonier en 1497. Il avoit fait son testament le 17 Octobre 1486, & eut d'*Angela Cenami,* son épouse,

VIII. Bonaventura de Micheli, lequel est rappelé dans le testament de son père, qui le fit son héritier. Il est aussi mentionné dans plusieurs actes de 1533, & dans une donation faite au Couvent de San-Frediano, dont il

exifte le contrat, qui eft de 1540 ; fut *Antian* en 1506, Gonfalonier en 1519, & Ambaffadeur en France dans les années fuivantes. Il époufa 1° *Elifabetha Arnolfini* ; & 2° *Catharina Sbarra*. Il eut du premier lit :

1. Nicolao ;
2. Francesco, qui fuit ;
3. & 4. Jacobo & Bartholomeo.

Et du fecond lit vint:

5. Girolamo, auteur de la branche reftée à Lucques, rapportée ci-après.

(Leur père, par fon teftament de 1528, nomma & inftitua tous ces enfans héritiers.)

IX. Francesco de Micheli, mentionné dans le teftament de fon père, fut le chef de la branche aînée établie à Genève, & qui y fubfifte. Il eft auffi rappelé dans le teftament d'un de fes frères en 1552, par procuration par lui paffée l'an 1551 ; fut *Antian* en 1555, & fe retira en 1556, pour caufe de Religion, à Genève, où il acheta la Terre & le Château de Pougny, fitués dans le pays de Gex ; fut reçu Citoyen des Ligues Grifes en 1557, par l'Affemblée des Ligues, pour fervices rendus, & eft qualifié, comme dans tous les autres actes, de *très-noble & très-magnifique Seigneur*. Il mourut en 1558, ayant fait fon teftament le 14 Juillet de cette année, par lequel il reconnût fon fils Horace, qui fuit, qu'il avoit eu de fon mariage, contracté l'an 1549, avec *Ifabelle Balbani*, fon époufe.

X. Noble Horace de Micheli, né à Lucques en 1553, reconnu, en 1573, Citoyen des Ligues Grifes, par les mêmes motifs & fous les mêmes qualifications de fon père, époufa, à Anvers, par contrat de mariage de 1581 (rappelé dans fon teftament du 21 Décembre 1619), *Barbara Perez*, fille de noble *Marco Perez*, & d'*Urfula Lopez*. (Ledit *Marco Perez* étoit iffu d'une grande Maifon d'Efpagne, qui y a donné des Ambaffadeurs, des Archevêques & des Secrétaires d'Etat. *Urfula Lopez*, fa femme, étoit également d'une grande Maifon, fubfiftante encore dans le Comtat d'Avignon. *Louife Perez*, leur fille cadette, fut mariée avec *Charles de Billehé*, Baron de Vierfet, Famille Chapitrable des Etats de Liège, dont eft iffu *Ferdinand de Billehé*, Baron de Vierfet, actuellement Lieutenant Général des Armées de l'Empereur & Grand'Croix de l'Ordre de Marie-Thérèse.) Horace mourut en 1626, ayant eut de fon époufe :

1. Marc, qui fuit ;
2. Barthélemy, mort fans enfans ;
3. Et Jacques, chef de la branche cadette, rapportée ci-après.

XI. Meffire Marc de Micheli, I[er] du nom, né en 1588, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi Louis XIII, fut reconnu, ainfi que fes pères, Citoyen des trois Ligues Grifes, par acte de 1655, & mourut en 1669. Il avoit époufé 1° *Sufanne de Burlamaqui* ; & 2° par contrat de l'an 1628, *Sufanne de Loriol*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur d'Afnières & de Chamergy, & de *Sufanne de Chandieu*, fa première femme. La Famille *de Loriol* eft une des plus anciennes Maifons de Breffe, illuftrée par fes alliances & fes fervices rendus aux anciens Ducs de Savoie. Voy. Guichenon, *Hift. de Breffe*, & LORIOL). Du premier lit il eut :

1. César, Capitaine d'une Compagnie de 200 Suiffes, qu'il avoit levée dans le Régiment de Guy, puis Capitaine-Commandant aux Gardes Suiffes, lequel mourut de fes bleffures audit Régiment, en 1651 ;
2. Zabetta, mariée à *Benjamin Priolo* ou *Priuli*, noble Vénitien, Chevalier de Saint-Marc & Ambaffadeur de France à Venife, dont il y a poftérité.

Et du fecond lit vinrent :

3. Georges, Capitaine d'une Compagnie de 200 Suiffes, levée à fes frais dans le Régiment de Salis au fervice de France, qui fut tué près d'Amfterdam en 1673 ;
4. Marc, qui fuit, auteur du premier rameau de la branche aînée ;
5. Et Benjamin, chef du fecond, rapporté enfuite.

Premier Rameau de la Branche aînée.

XII. Meffire Marc de Micheli, II[e] du nom, eft rappelé dans un Certificat de Bourgeoifie & de filiation, expédié à fon fils Benjamin, par la République de Genève, en 1720, lequel Certificat eft attefté par le Réfident de France auprès de cette République. Il époufa N... *Peccat* (d'une Famille noble du Dauphiné), dont vint :

XIII. Meffire Benjamin de Micheli, Confeiller d'Etat de la République de Genève, qui a poffédé une portion de la Terre d'Afnières, en Breffe, du chef de fa grand'mère, *Sufanne de Loriol*, avec exemption de tous droits & reconnoiffance de haute nobleffe, qui lui fut octroyée par les Etats de la Pro-

vince le 7 Septembre 1722, fur l'exhibition des titres précédens, dont expédition lui fut délivrée le 7 Février 1723. Il eft mort en 1763, laiffant de N... *Trembley*, fon époufe,

XIV. Meffire Baptiste de Micheli, né en 1712, qui a rempli plufieurs Charges honorables & importantes dans la République de Genève, & a été confirmé Citoyen des Ligues Grifes, par acte du 3 Juillet 1773. Il a époufé N... *de Lullin de Châteauvieux*, de laquelle eft iffu,

XV. Micael de Micheli, né en 1751, Officier des Gardes Suiffes en France, depuis 1768.

Second Rameau de la branche aînée.

XII. Meffire Benjamin de Micheli (fils de Marc, Ier du nom, & de *Sufanne de Loriol*, fa feconde femme), né en 1640, leva une Compagnie Franche de 200 Suiffes au fervice de France, devint Commandant de Bataillon au Régiment de Reynold, & fut tué, en cette qualité, à la bataille de Nerwinde en 1693. Il avoit époufé, par contrat de 1588, *Philiberte de Launai d'Entraigues*, fille de *Jacques de Launai*, Comte d'Entraigues, & de *Philiberte d'Arpajon*. Sa veuve obtint, par Arrêt du Confeil d'Etat, tenu à Verfailles le 14 Mai 1694, la permiffion de jouir, pour elle & les fiens, de tous les biens adventifs fitués en France, & celle de conferver la Compagnie de fon époux, à fon fils, qui fuit.

XIII. Marc-Louis de Micheli, Seigneur de Dully, a été Capitaine d'une Compagnie Franche de 200 Suiffes, au fervice de France, qu'avoit eue fon père jufqu'en 1707, que le Régiment de Reynold a été réformé. Il a époufé, en 1720, N.... *le Fort* (d'une ancienne Maifon tranfplantée à Genève, illuftrée par *François le Fort*, premier Miniftre du Czar Pierre *le Grand*, Général de fes Armées, Grand Amiral de fes Flottes, Colonel de fes Gardes, &c.) De ce mariage font iffus :

1. Benjamin-Jules, né en 1721, qui a fervi fucceffivement dans le Régiment de Witmer & des Gardes Suiffes en France durant 20 ans; il a obtenu, en 1755, tant à caufe de fes fervices que de fa naiffance, la Commiffion de Colonel à la fuite du Régiment Royal-Italien, & eft mort, fans avoir été marié, en 1765, étant employé par le Miniftre de la guerre ;
2. Marc, Seigneur de Dully, né en 1729, qui a été confirmé Citoyen des Ligues Grifes, par acte du 3 Juillet 1773, & après avoir fervi dans les Régiment de Planta & des Gardes Suiffes, en France, il s'eft retiré en 1763, & s'eft marié avec N.... *de Plantamour*, dont il n'a qu'une fille ;
3. Et Louis, qui fuit.

XIV. Louis de Micheli, né en 1732, actuellement Officier aux Gardes Suiffes en France, Colonel d'Infanterie & Chevalier de l'Ordre Royal du Mérite Militaire, a fervi précédemment au Régiment de Diesbach, a été bleffé pendant la guerre d'Allemagne, en 1757, & eft également Citoyen des Ligues Grifes.

BRANCHE CADETTE.

XI. Meffire Jacques de Micheli (troifième fils d'Horace, & de *Barbara Perez*), né en 1599, Seigneur du Crêt, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi Louis XIII, époufa, par contrat, en 1628, *Madeleine de la Vefpierre*, fille de *Claude*, Chevalier, Seigneur de Liembronne, de Dives, de Miefe, &c., & de *Madeleine de Poix de Séchelles*, Dame du Pleffis-Cacheleux, Limeux, Fontaines, &c. (La Maifon *de la Vefpierre de Liembronne*, d'une ancienne Nobleffe de Picardie, a fini de nos jours, dans la perfonne du Marquis *de Liembronne*, Seigneur de Dives, ancien Capitaine de Cavalerie, mort fans avoir été marié. Pour la Maifon *de Poix*, dont il y a eu un Grand Amiral de France en 1418, elle s'eft éteinte dans celle *de Moreuil-Soiffons*, par le mariage de *Marguerite de Poix*, qui y porta tous fes biens, paffés depuis dans la Maifon *de Créquy*, & la Terre de *Poix* fut érigée en *Duché* en 1662.) Le fufdit Jacques mourut en 1646. Par fon teftament du 18 Décembre 1645, il reconnut pour enfans & héritiers, favoir :

1. François, qui fut Capitaine-Commandant au Régiment des Gardes Suiffes en France, puis Capitaine de 200 Suiffes, & mourut à Dunkerque l'an 1666, en activité de fervice;
2. Barthélemy, lequel fervit quelque tems en Hollande, fe retira enfuite à Genève, où il devint membre du Gouvernement & de fes Confeils, & mourut en 1708;
3. Claude, Capitaine au Régiment d'Artois, réformé à la paix des Pyrénées en 1660, qui mourut à Genève en 1698 ;
4. Jean-Louis, d'abord Officier au fervice de

France, réformé en 1660, lequel paſſa au ſervice de CHARLES X, Roi de Suède, & mourut au retour du ſiège de Candie en 1663;
5. POMPÉE, qui leva une Compagnie Franche de 200 hommes au ſervice de Hollande, y ſervit avec diſtinction, & mourut étant en garniſon à Berg-op-Zoom en 1676;
6. JACQUES, qui ſuit;
7. Et MADELEINE, qui fut mariée en 1654, à Meſſire *Maurice*, Baron *de Poſſe*, Gentilhomme de la Chambre du Roi de Suède & Gouverneur de la Province de Jemtland. Leurs enfans furent : *Charles-Magnus de Poſſe*, Colonel des Gardes de Charles XII, Roi de Suède ; & *Nicolas*, Baron *de Poſſe*, Sénateur, Lieutenant Général & Gouverneur de Gothembourg, qui fut père de *Maurice*, Comte *de Poſſe*, vivant en 1775, Sénateur, Chevalier de l'Ordre des Séraphins, Grand'Croix de celui de l'Epée & Lieutenant Général des Armées, ci-devant Ambaſſadeur de Suède en Ruſſie, & Gouverneur de la Province d'Elfsborg. N... *de Poſſe* (fils dudit *Maurice*), qui s'eſt marié à une Comteſſe *de Horn*, eſt Chambellan du Roi de Suède, & Major des Trabans de ſa Garde.

XII. Meſſire JACQUES DE MICHELI, II[e] du nom, Seigneur du Crêt, né en 1642, Capitaine d'une Compagnie Franche de 200 Suiſſes en France, & Commandant de Bataillon au Régiment de Surbeck, fut forcé de quitter le ſervice après la bataille de Nerwinde en 1693, à cauſe de ſes bleſſures. Il obtint, pour récompenſe de ſes ſervices militaires, la permiſſion de conſerver ſa Compagnie; fit ſon teſtament le 8 Avril 1720, & mourut en 1723. De ſon mariage, contracté le 8 Janvier 1687, avec *Eliſabeth Calendrini*, d'une famille noble, originaire de Lucques, il laiſſa deux fils, rappelés dans ſondit teſtament, ſavoir :

1. BARTHÉLEMY, né en 1692, qui eut la Compagnie de ſon père, & devint Commandant de Bataillon dans le Régiment de Beſenval; il ſe retira en 1738, après 30 ans de ſervice, & eſt mort en 1768, ſans avoir été marié;
2. Et FRANÇOIS-GRATIEN, qui ſuit.

XIII. Meſſire FRANÇOIS-GRATIEN DE MICHELI, né en 1705, Seigneur du Crêt, a ſervi en France pendant 15 ans, & a été confirmé, lui & ſes deux fils, Citoyen des Ligues Griſes, par acte du 5 Juillet 1773. Il a épouſé, par contrat du 1[er] Février 1744, *Lucrèce-Bernardine Couvreur de Deckersberg*, dont le V[e] aïeul, *Quintin Couvreur*, fut Intendant Général des Finances de l'Empereur RODOLPHE II, qui l'anoblit à cauſe de ſes bons ſervices, par Lettres Patentes datées de Prague l'an 1590. De ce mariage ſont iſſus :

1. JEAN-LOUIS, qui ſuit;
2. Et FRANÇOIS-EMMANUEL, Chevalier, né en 1754, qui eſt entré au ſervice de France en 1771, & eſt actuellement Officier au Régiment d'Anhalt; il eſt le 17[e] de ſon nom qui a ſervi en France.

XIV. Meſſire JEAN-LOUIS DE MICHELI, né en 1745, Seigneur du Crêt, entré au ſervice de France en 1762, actuellement Capitaine & Aide Major du Régiment Suiſſe de Dieſbach, a épouſé, par contrat du 8 Janvier 1775, *Madeleine de Thelluſſon*, fille de Meſſire *Iſaac-Louis de Thelluſſon*, Seigneur de la Gara, Conſeiller d'Etat de la République de Genève, ci-devant Capitaine en France, dans un Régiment Suiſſe, lequel eſt fils de Meſſire N.... *de Thelluſſon*, ci-devant Miniſtre & Envoyé de la République de Genève auprès du Roi de France, pendant 30 ans.

BRANCHE
reſtée à Lucques & ſéparée depuis 1556.

IX. Noble GIROLAMO DE MICHELI (fils de BONAVENTURA, & de *Catharina Sbarra*, ſa ſeconde femme), fut *Antian* en 1564, & Gonfalonier en 1584. Il fut père de

1. POMPEO, qui ſuit;
2. Et NICOLAO, auteur d'un rameau rapporté ci-après.

X. Noble POMPEO DE MICHELI, *Antian* en 1569, & Gonfalonier en 1600, épouſa *Zabettina Deodati*, d'une ancienne Maiſon de Lucques, dont vint :

XI. Noble MARTIUS DE MICHELI, né en 1600, *Antian* en 1629, & Gonfalonier en 1654, qui fonda, pour lui & les ſiens, en 1664, une Chapelle en l'Egliſe de San-Frediano à Lucques, où ſe voit ſon tombeau, avec cet inſcription : *Aram in Aſſumptæ Deiparæ honorem à nobili & per vetuſta* MICHAELIORUM *olim Moccidentium Familia excitatam* MARTIUS, POMPEI *&* HIERONIMI DE MICHAELIS *marmoribus exornavit. Anno* 1664. Il eut trois fils, ſavoir :

1. POMPEO, *Antian* en 1689, & Gonfalonier en 1703, qui mourut ſans avoir été marié;

2. BARTHOLOMEO, Abbé de Saint-Pontien en 1677 ;
3. Et OCTAVIO, qui suit.

XII. Noble OCTAVIO DE MICHELI, *Antian* en 1670, épousa N.... *Moriconi*, noble Polonoise, de laquelle il laissa :

XIII. Noble BARTHOLOMEO DE MICHELI, né en 1675, *Antian* en 1700, & Gonfalonier en 1736, qui s'est marié avec la Marquise *Laura Conti*, dont il eut :

1. OCTAVIO, qui suit ;
2. Et N... DE MICHELI, présentement Chanoine à Lucques.

XIV. Noble OCTAVIO DE MICHELI, IIe du nom, *Antian* en 1749, & Gonfalonier en 1766, vivoit en 1775, sans être marié.

Rameau de cette branche.

X. Noble NICOLAO DE MICHELI (fils puîné de GIROLAMO), fut *Antian* en 1599 & Gonfalonier en 1610. Il eut pour enfans :

1. NICOLAO, qui suit;
2. 3. & 4. BARTHOLOMEO, JACOBO & HIERONIMO, tous trois morts Chevaliers de Malte.

XI. Noble NICOLAO DE MICHELI, IIe du nom, Ambassadeur de la République de Lucques auprès de CHARLES II, Roi d'Espagne, mourut à Madrid en 1685, laissant pour fils,

XII. Noble ALEXANDRO DE MICHELI, *Antian* en 1696, qui s'est marié à N.... *Nierri*, Il s'est transplanté à Naples, & a laissé des enfans, dont entr'autres :

1. SCIPIONE, qui étoit *Antian* à Lucques en 1738;
2. Et N.... DE MICHELI, qui est mort Chevalier de Malte.

Les armes sont : *six fasces brisées d'azur & d'argent*. (Ségoing les rapporte dans son *Armor. universel*; Guichenon les cite dans son *Hist. de Bresse & de Bugey*; Bayle, dans son *Dictionnaire*, les cite également à l'art. PRIOLO).

MICHELS DE CHAMPORCIN (DES). Cette Maison, connue très-anciennement en Provence, est originaire du Piémont.

JEAN DES MICHELS étoit Juge Mage du Comté de Piémont vers l'an 1296: en cette qualité il fut présent aux hommages & reconnaissances, qui furent prêtés dans la ville de Demonte, à ROBERT, fils de CHARLES II, Roi de Naples, Comte de Provence & de Piémont, devant *Raymond de Baux*, Sénéchal de Provence, après la donation que le Roi, son père, lui en avoit faite à Naples, le 20 Avril 1309. Les descendans de ce JEAN DES MICHELS passèrent en Provence, & leur noblesse fut confirmée, le 20 Janvier 1456, par Lettres Patentes de JEAN, Duc de CALABRE, fils aîné du Roi RENÉ. (La Terre de *Champorcin* qu'ils possédent depuis ce tems fut anoblie en leur faveur & exemptée de toutes charges & impositions.) Ils se sont distingués dans le service, & ont contracté des alliances avec les principales Maisons de la Province, comme celles *d'Agoult, de Glandevès-Niozelles, de Valbelle-Baumelle, de Barras, de Puget, de Félix de la Reynarde*, &c.

La premièrebranche subsiste dans PIERRE DES MICHELS D'ORAISON (fils de JOSEPH-FRANÇOIS, Seigneur d'Hauterive, & d'*Hortense de Glandevès*, des Seigneurs de *Clémensane*), qui s'est marié, 1° en 1732, à *Madeleine d'Agoult*, des Barons de *Saint-Michel*, dont un fils, Ecclésiastique; & 2° à *Claire Michel de la Salle*, de laquelle il a eu postérité.

D'une autre branche étoit HENRI DES MICHELS DE CHAMPORCIN, né le 10 Janvier 1685, Ecuyer, Seigneur de Champorcin, de la Javie, de Chaudol & de Sainte Colombe, Gouverneur pour le Roi de la ville de Digne, élu Assesseur d'Aix, & second Procureur Général des trois Etats du pays de Provence, le 3 Décembre 1740. Il produisit pour la preuve de ses premiers degrés un Arrêt des Commissaires de Provence du 5 Mai 1667, & une Ordonnance de M. le Bret, Intendant de cette Province, en date du 13 Juin 1693, où sont énoncés des titres qui justifient de la possession dans sa Famille des mêmes Terres ou Fiefs de Champorcin & de la Javie, au Diocèse de Digne, depuis près de trois siècles, & par lesquels il est prouvé, qu'il avoit pour huitième aïeul CLAUDE DES MICHELS, Seigneur des Terres & Seigneuries de Champorcin & de la Javie, qui épousa, le 18 Février 1410, *Béatrix de Cornut*. Ledit HENRI avoit épousé, en 1712, *Thérèse de Brouchier*, dont sont issus :

1. PIERRE-HONORÉ-THOMAS-MICHEL, qui suit;
2. ETIENNE-FRANÇOIS-XAVIER, né le 16 Septembre 1721, Docteur en Théologie, Agrégé en l'Université d'Aix, Chanoine & Théologal de l'Eglise d'Arles & Prieur de Roquefeuille ;
3. LOUIS-VICTOR, né le 4 Octobre 1724, Garde

de la Marine au Département de Toulon en 1742, Enseigne, puis Lieutenant des Vaisseaux du Roi;

4. Henri-Jacques, né le 20 Décembre 1727, Cornette de Dragons dans le Régiment de la Reine en 1744;
5. Gaspard-Chrysostôme, né le 12 Avril 1733, Ingénieur du Roi & Lieutenant dans le Corps d'Artillerie & du Génie en 1759;
6. Et Marguerite-Anne, née le 29 Mars 1736, qui fut reçue à Saint-Cyr, sur ses preuves de noblesse faites par le Juge d'Armes de France.

Pierre-Honoré-Thomas-Michel des Michels, né le 21 Décembre 1716, Baron de Champorcin, Seigneur de la Javie, Sainte-Colombe, Chaudol & autres lieux, a épousé, le 12 Décembre 1748, *Charlotte-Hélène-Catherine de Gresillemont*, fille de feu *Charles-Jean-Chrysostôme*, Seigneur de Marfontaine & de Careil, Conseiller du Roi, Trésorier Général des Ponts & Chaussées de France, & de feue Dame *Jeanne-Marguerite de Carvoisin d'Armancourt*, & nièce de *Jean-Claude-Adrien Helvetius*, Conseiller d'Etat, premier Médecin de la Reine, & de la veuve du Marquis *de Jouy*, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis. Le Baron de *Champorcin* a des enfans de son mariage, dont nous ignorons l'état actuel faute de *Mémoire*.

Les armes : *d'azur, à un cor de chasse d'or, adextré en chef d'une croix de Lorraine du même, & sénestré d'une épée d'argent, la pointe en haut.* (*L'épée* seulement étoit autrefois l'armoirie de cette Famille : elle porte aujourd'hui le *cor de chasse* par succession de la Maison *de Cornut*, & la *croix de Lorraine* par concession de Jean, Duc de Calabre.) Supports : *deux génies, l'un tenant l'épée haute d'argent, & l'autre le cor de chasse d'or.* Cimier : *la croix de Lorraine.* Devise : Signo, manu, voce vincio. (On peut consulter sur cette Famille l'*Etat de la Provence dans sa Noblesse*, par l'Abbé Robert de Briançon, tom. II, p. 385 & suiv.; l'*Armor. génér. de France*, reg. III, part. II; l'*Hist. héroïque de la Noblesse de Provence*, par Artefeuil, tom. II, p. 137 & suiv.; l'*Hist. de la Noblesse de Provence*, par Maynier, & le *Mercure de France* de Janvier 1749, p. 217.)

MICHIEL, en Bretagne, Ressort de Nantes : Famille qui remonte à Pierre Michiel, Seigneur de Bassu, qui s'est marié à *Jeanne Giffart* sur la fin du XIV[e] siècle; cette Famille, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 4 juin 1669, au rapport de M. le Jacobin, fut déclarée *noble d'extraction :* François Michiel, Seigneur du Boisgrignon, & Pierre Michiel, Seigneur de la Noë, furent compris dans cet Arrêt.

Les armes : *d'argent, au sautoir de vair, chargé en cœur d'un annelet de gueules, & accompagné de 4 étoiles du même.*

MICHIEL, autre Famille des mêmes Province & Ressort, dont étoit Jean Michiel, Sieur de la Courbe & de la Richardais, qui fut d'abord interloqué par Arrêt de la Chambre de la Réformation, le 23 Février 1669, au rapport de M. Saliou, & fut ensuite déclaré *noble d'extraction*, par Arrêt rendu, en ladite Chambre, le 1[er] Juin suivant, au rapport de M. le Jacobin.

Les armes : *d'argent, à 3 merlettes de sable.*

MICHODIÈRE ou MICHAUDIÈRE (de la), Famille noble distinguée dans la Robe, & originaire de Bourgogne.

I. Jean de la Michodière, Maître des Comptes à Paris, épousa *Madeleine Grasseteau*, morte le 24 Mars 1727, laissant :

II. Jean-Baptiste de la Michodière, Seigneur dudit lieu & de Romeny, né le 23 Mars 1689, reçu Conseiller au Grand Conseil, le 7 Septembre 1712, Président le 21 Février 1718, Conseiller du Roi en ses Conseils, Maître des Requêtes honoraire de son Hôtel le 14 Avril 1738, puis Président honoraire au Grand Conseil, lequel mourut subitement le 29 Janvier 1745, dans la 56[e] année de son âge. Il avoit épousé, 1° le 4 Mars 1716, *Louise-Elisabeth de Rochereau d'Hauteville*, morte le 13 Février 1731, fille de *Denis de Rochereau d'Hauteville*, Conseiller au Grand Conseil, & d'*Elisabeth Morel*; & 2° *Catherine-Hilarie de Bernard*, Dame de Mongermont, veuve de *Jean-Aimé du Mas*, Conseiller au Parlement de Paris, morte le 31 Août 1758, fille de *Jacques de Bernard*, Seigneur de Mongermont, Lieutenant des Chasses de Fontainebleau, & d'*Anne-Marie le Jay*. Du premier lit sont issus :

1. Jean-Baptiste-François, qui suit;
2. Et Pierre-Marie, né en 1724, d'abord

Lieutenant dans le Régiment du Roi, Infanterie, puis Capitaine & Chevalier de Saint-Louis.

III. Jean-Baptiste-François de la Michodière, né le 2 Septembre 1720, Comte d'Hauteville, Seigneur de Romeny, &c., Confeiller au Grand Confeil le 11 Septembre 1739, Maître des Requêtes, le 19 Août 1745, Préfident au Grand Confeil le 2 Janvier 1750, Intendant d'Auvergne en Novembre 1753, de Lyon en Octobre 1757, de Rouen le 1er Août 1762, & Confeiller d'Etat le 14 Août 1758, a été nommé Prévôt des Marchands de Paris en Mars 1772, puis Confeiller d'honneur au Parlement de Paris, place dont il a fait fes remercîmens à S. M. le 4 Octobre 1778 : c'eft en fa faveur que la Terre & Seigneurie d'*Hauteville,* en Champagne, Election de Vitry-le-François, a été érigée en *Comté,* par Lettres de 1751. Il avoit époufé, le 1er Mars 1745, *Anne-Catherine Luthier du Pleffis-Saint-Martin*, née le 23 Février 1728, morte le 15 Juillet 1749, fille unique de *Michel-Guillaume Luthier,* Seigneur du Pleffis-Saint-Martin, &c., Maître ordinaire en la Chambre des Comptes de Paris, & de feue *Marie-Catherine Moriau,* décédée le 28 Février 1728. Le Comte *d'Hauteville* a eu de fon mariage:

1. Alexandre-Michel, né le 12 Février 1746;
2. Anne-Adélaïde, née en 1747, qui s'eft mariée le 24 Janvier 1763, à *Louis Thiroux de Crofne*, Maître des Requêtes en 1761, ci-devant Intendant de Rouen, & depuis 1777 Intendant de Lorraine & Barrois;
3. Et Catherine-Marie-Félicité, née le 7 Juillet 1749, morte le 16 Février 1766.

Les armes: *d'azur, à la fafce d'or, chargée d'une levrette courante de fable, colletée de gueules.*

MIDDELBORCH ou MIDDELBOURG (de), ancienne Famille du Brabant, de laquelle étoit

I. Pierre de Middelborch, Greffier & Secrétaire de la fouveraine Cour féodale du Brabant, Garde des Chartes des Livres féodaux & Receveur des droits des reliefs dès l'an 1498, lequel mourut le 12 Septembre 1540. Il avoit époufé *Elifabeth Hemelrycx*, fille de *Rombaud,* morte le 30 Décembre 1527, laiffant:

II. Pierre de Middelborch, IIe du nom, auffi Greffier & Secrétaire de ladite fouveraine Cour féodale du Brabant, Garde des Chartes des Livres féodaux & Receveur des droits des reliefs, qui mourut le 24 Novembre 1570. Il avoit époufé 1° *Barbe Madoets,* fille d'*Alexandre,* & de *Marie de Walfche* (celle-ci fille d'*Evrard de Walfche,* & d'*Elifabeth Wychman*), & petite-fille de *Guillaume Madoets,* & d'*Elburge van Swalmen ;* & 2° *Anne van Aelft,* veuve de *Gilles Perremans,* Secrétaire du Confeil du Brabant; morte le 19 Mars 1585 & enterrée à Sainte-Gudule de Bruxelles, près de l'Autel de la Sainte-Croix. Du premier lit il eut:

1. Philippotte, qui époufa *Denis Vits,* auffi Greffier & Secrétaire de ladite fouveraine Cour féodale du Brabant, Garde des Chartes des Livres féodaux & Receveur des droits des reliefs, fils de *Nicolas Vits,* & de *Barbe van Hamme ;*
2. Marguerite, qui a époufé *François Borremans,* Avocat du Confeil de Brabant, dont elle eut *Guillaume, Jeanne* & *Marie Borremans.*

Et du fecond lit vint:

3. Georges, qui fuit.

III. Georges de Middelborch époufa *Catherine,* aliàs *Claire de Floffentop,* dont vint :

IV. Laurent de Middelborch, Seigneur de Lyons & de Bouchout, Chevalier, par Lettres Patentes du 1er Août 1630, qui mourut le 1er Janvier 1670. Il avoit époufé *Livine Gilkens,* morte le 9 Mars 1677, fille de *Geoffroy,* Chancelier de Gueldre, & de *Jàcqueline van der Eycke* (celle-ci fille de *Charles van der Eycke,* Seigneur d'Haupontlieu, & de *Marguerite de Steelant).* De ce mariage fortirent:

1. Pierre, qui fuit;
2. Et Jean-Baptiste, Capitaine d'Infanterie, mort le 14 Juin 1710, enterré auprès de fes parens, au milieu de la nef de Sainte-Gudule à Bruxelles.

V. Pierre de Middelborch, IIIe du nom, Seigneur de Lyons & de Bouchout, Capitaine de Cavalerie, s'allia avec *Marguerite van der Haeghen.* (Nous ignorons s'il a eu poftérité.)

Les armes: *d'argent, à 3 bandes de fable. (Notice envoyée.)*

* MIDDELBOURG, Seigneurie en Flandre qui fut portée en mariage, avec la Seigneurie d'*Ongnies* & la Vicomté d'*Ypres,*

par *Marguerite d'Ongnies*, à *Richard de Merode*, Chevalier, Seigneur de Frents, mort en 1577; son fils aîné, *Philippe de Merode*, fut créé *Comte de Middelbourg*, par Lettres de l'Archiduc Albert, en 1617, & mourut en 1625. Il avoit épousé *Jeanne de Montmorency*, Dame de Croisilles; leur fille, *Marguerite-Isabelle de Merode*, devint héritière, par la mort de ses frères, du Comté de *Middelbourg*, qu'elle porta à son mari, *Philippe-Lamoral de Gand*, dit *Villain*, Comte d'Isenghien, &c. Voy. GAND, branche des Seigneurs de *Saint-Jean-Steène*, &c.

MIDORGE, Famille originaire du Dauphiné, établie à Paris dans le XVI[e] siècle.

I. Galois Midorge, natif du Dauphiné, Commissaire des Guerres, mort le 16 Août 1538 & inhumé dans l'Eglise Saint-Paul à Paris, avoit épousé *Catherine Asselin*, dont il eut :

1. Jean, qui suit;
2. Et Anne, qui s'est mariée à *Galois de Raconis*, Commissaire ordinaire de l'Artillerie au Gouvernement de Paris & de l'Isle-de-France, & Lieutenant du Grand Maître, dont des enfans.

II. Jean Midorge, Seigneur de Fretay, en Brie, épousa *Marie le Bossu*, fille de *Pierre*, Sieur de Monthyon, Conseiller au Parlement de Paris, & de *Jeanne Olivier*. Leurs enfans furent:

1. Jean, qui suit;
2. Gaston, Tréforier d'Artillerie qui s'est marié à *Louise le Clerc*, fille de *François*, Secrétaire du Roi, & de *Marguerite de Larche ;*
3. Audebert, Tréforier des Gardes Ecossoises du Roi;
4. Marie, qui épousa *Pierre le Maçon*, Avocat au Parlement de Paris ;
5. Et Rachel, qui s'est mariée à *Simon le Bel*, Tréforier Provincial de l'extraordinaire des Guerres en Bretagne.

III. Jean de Midorge, Seigneur de la Maillarde, Conseiller au Parlement de Paris en 1596, partagea avec ses frères & sœurs le 30 Mai 1606. Il avoit épousé, le 28 Mai 1573, étant Conseiller au Châtelet, *Madeleine de Lamoignon*, fille de *Charles*, Seigneur de Basville, Conseiller d'Etat, & de *Charlotte de Besançon*, dont il eut:

1. Claude, qui suit ;
2. Jean, Chevalier de Malte, Commandeur de Beauvais, en Gâtinois ;
3. Pierre, aussi Chevalier de Malte ;
4. Raymond, rapporté après son aîné ;
5. Et Madeleine, qui s'est mariée, par contrat du 13 Janvier 1602, à *Prosper de la Mothe*, Seigneur de Mont-Bernard, Conseiller au Châtelet de Paris.

IV. Claude de Midorge, Seigneur de la Maillarde, Conseiller du Roi, Tréforier Général de France en Picardie, partagea avec ses frères & sœurs le 9 Février 1620. Il épousa *Marie de la Haye*, sœur de *Jean de la Haye de Ventelay*, III[e] du nom, Ambassadeur en Turquie. De ce mariage vint Hilaire.

IV. Raymond de Midorge (frère du précédent), Commissaire ordinaire des Guerres, épousa N.... *de Noirefontaine*.

De lui ou de son frère descend Nicolas-François de Midorge, reçu Conseiller au Parlement de Paris le 23 Janvier 1704, qui s'est marié, & a eu postérité.

On trouve encore Susanne de Midorge, qui est morte le 22 Octobre 1720, veuve de *François Venault de la Lande*, Seigneur de Blandy, Exempt des Gardes du Corps du Roi.

C'est ce que nous savons, faute de *Mémoire*, sur cette Famille, dont les armes sont: *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 épis d'orge du même*.

MIDOU (le), Ecuyer, Sieur de la Chenaie & de la Fosse, en Normandie; Famille noble qui porte pour armes: *d'azur, à la croix fleurdelisée d'or, cantonnée de 4 roses du même*.

MIÉE, Famille de Normandie, maintenue dans sa noblesse le 7 Septembre 1666.

I. Gueffin Miée, Vicomte de Rouen, dont il n'est point fait mention dans le *Catalogue des Nobles* (*Hist. de la ville de Rouen*), fut père, dit la Roque, de

II. Olivier Miée, Ecuyer, Seigneur de Cahan, Sauffey, Rouvray & Bourgeauville, qui épousa, en 1382, *Jeanne d'Estanchon*, Dame de Guefpré, dont il eut :

III. Colin Miée, vivant en 1416, qui eut de *Perrette de Bétheville :*

IV. Gérard Miée, qui épousa *Marie d'Anctoville*, dont vint :

V. Antoine Miée, Seigneur de Guefpré, Vicomte d'Argentan & d'Exmes en 1477, qui se maria avec *Madeleine de Pontfarcy*, Dame de la Chapronnière, & en eut :

VI. Richard Miée, qui se maria avec *Catherine Vipart*, fille de *Jean*, Baron de Béthomas. Leur fils fut :

VII. Jean Miée, qui s'est marié à *Françoise de Chambray*, fille de *Nicolas*, Baron d'Auffay, &c., & de *Bonaventure de Prunelé*. Leurs enfans furent :

1. Jean, qui suit ;
2. Et Jacqueline, qui a épousé *Jean le Roy*, Seigneur d'Edreville, Conseiller au Parlement de Rouen.

VIII. Jean Miée épousa *Renée de Tiercelin*, & en eut :

IX. Philippe Miée, Seigneur de Guespré, qui se maria avec *Charlotte Morlet du Museau*, dont l'héritière aînée est entrée, par alliance, dans la Maison *de Béthune*.

Cette Famille, dit la Roque dans son *Hist. de la Maison d'Harcourt*, a toutes les marques de grandeur :

Thomas Miée de Guespré fut reçu Chevalier de Malte en 1540, & François Miée de Guespré, fait Chevalier du même Ordre en 1574 ;

Geneviève de Miée, Dame de Guespré, femme de *Philippe de Béthune*, Vicomte de Meaux, &c., mort le 22 Août 1682, selon l'*Hist. des Grands Officiers de la Couronne*, p. 220 ; elle en eut postérité. Voy. BÉTHUNE, branche des Comtes & Ducs d'*Orval*, &c. ;

Le P. Anselme rapporte que Colin de Miée, Chevalier, Baron de Guespré, épousa *Jeanne de Hautemer* (fille de *Jean*, IIIe du nom, Seigneur du Fournet, de Fervacques, &c., & de *Marie de Bétheville*), vivant en 1470 : ce ne doit pas être le même que celui qui, selon la Roque, avoit épousé *Perrette de Bétheville*, puisque l'un vivoit au commencement du XVe siècle, & l'autre à la fin.

Les armes : *d'azur, à la fasce d'or, accompagné de 3 besans du même*, selon Chevillard & l'Abbé de Vertot.

* MIENNES ou MYENNES, en Puisaye, dans le Gâtinois Orléanois, Diocèse d'Auxerre : Terre, Seigneurie & Châtellenie érigée en *Marquisat*, par Lettres du mois de Décembre 1661, registrées au Parlement & en la Chambre des Comptes de Paris, les 10 & 18 Février 1666, en faveur de *René de Vielbourg* ou *Vieubourg*, Seigneur dudit lieu, qui s'est marié à *Françoise-Marie de Bretel de Grémonville*. Voyez VIELBOURG ou VIEUBOURG.

MIÈRE (le), en Normandie : Famille dont il est parlé dans l'*Armor. génér. de France*, reg. III, part. II.

Renaud le Mière, Ecuyer, Patron de Petiville & Sieur du fief des Carreaux, situé près de Caen, Lieutenant Particulier des Vicomtés de Caen & d'Evrecy, fut anobli, avec sa postérité mâle & femelle, par Lettres du mois de Juin 1697. Il épousa *Anne de Touchet*, de laquelle vinrent :

1. Jacques, qui suit ;
2. Et Daniel, rapporté après son aîné.

Jacques le Mière, Ecuyer, Patron de Petiville, né en 1679, fut pourvu, par le Roi, d'un Office de Chevalier d'honneur au Bailliage & Siège Présidial de Caen, le 15 Janvier 1708, & mourut en 1714, laissant de son mariage, accordé en 1700, avec *Anne Roullant*, pour fils unique

Jean-Jacques-Charles le Mière, Ecuyer, Patron de Petiville, baptisé en 1701, pourvu d'un Office de Conseiller du Roi, Maître ordinaire en sa Chambre des Comptes de Rouen, & installé le 9 Décembre 1727, qui obtint un Arrêt du Conseil le 3 Juin 1736, par lequel lui & Daniel le Mière, son oncle, furent confirmés dans leur noblesse, qui avoit été accordée à Renaud le Mière, ci-dessus nommé, au mois de Juin 1697, nonobstant la révocation portée par l'Edit du mois d'Août 1715. Jean-Jacques-Charles épousa, 1° par contrat du 6 Février 1728, *Marie-Anne de Mathan* ; & 2° le 12 Janvier 1743, *Louise-Marie-Hélène de Néel de Tierceville*. Du premier lit sont issus :

1. Daniel-Anne-Charles, Ecuyer, baptisé le 19 Août 1730 ;
2. Et Charles-Jacques-Anne, Ecuyer, baptisé le 25 Novembre 1731.

Daniel le Mière d'Allemagne, Ecuyer, Sieur des Carreaux (second fils de Renaud, & d'*Anne de Touchet*), né en 1693, fut confirmé, comme on l'a dit, par Arrêt du 3 Juin 1736, dans sa noblesse. Il épousa, en 1714, *Marguerite d'Aumesnil*, dont il a eu pour enfans :

1. Charles-Claude-Daniel, Ecuyer, né le 8 Octobre 1720, Lieutenant au Régiment de Berry, Infanterie, en 1752 ;
2. Et Pétronille-Françoise, née le 16 Février 1726. (Nous ignorons l'état actuel de cette Famille, faute de *Mémoire*.)

Les armes : *d'argent, à 2 lions affrontés*

de gueules; au chef d'azur, chargé d'un croissant d'or.

MIETTE, en Normandie, Election de Carentan : Famille noble & ancienne dont étoit

Richard Miette, Ecuyer, qui s'est marié avec *Anne de Sentilli*, de laquelle il eut entr'autres enfans :

1. Michel, qui suit;
2. Et Catherine, qui s'est mariée à *Jean Dagobert*, Ecuyer, Seigneur de la Hairie, &c., dont postérité.

Michel Miette, marié à une Dame qu'on ne connoît point, étoit mort avant 1530, que *Pierre Dagobert*, son neveu, fut élu en cette qualité tuteur de ses enfans mineurs. Dans cet acte, au nombre des Délibérans, sont MM. du Mesnil-Amé, de Camprond, de Règneville & Meslin.

On trouve encore Marie Miette, mariée à noble homme *Raoul le Behot*, dont pour fille unique *Anne le Behot*, qui épousa *Julien Dagobert* (fils de *Pierre*, ci-dessus, & de *Marie de Chanteloup*), dont postérité. Voy. DAGOBERT.

Les armes : *de gueules, à 3 moutons d'or.* Voy. LAUBERIE (de).

MIFFANS, Famille de Normandie, Election de Coutances, maintenue dans sa noblesse le 29 Juillet 1670.

Etienne Miffans étoit Conseiller-Clerc au Parlement de Rouen en 1536. (Voy. l'*Hist. de la ville de Rouen.*) — Cécile Miffans, fille du Seigneur de Farceaux, fut mariée, vers l'an 1550, à *Jacques Bailleul*, Seigneur d'Anville (dit la Roque, en son *Hist. de la Maison d'Harcourt*, p. 1407.)

Cette Famille subsiste en la personne de N.. Miffans d'Haucourt, qui a été reçu Page du Roi dans sa Petite Ecurie, en l'an 1754, sur les preuves de sa noblesse.

Les armes : *d'azur, à 3 têtes humaines d'argent.*

MIGIEU (de), Famille originaire de la Province de Bugey, dont on trouve la Généalogie dans l'*Hist. de Bresse & de Bugey*, par Guichenon, p. 162 de la continuation de la troisième Partie. Un manuscrit de feu Piganiol de la Force en remonte la filiation à

I. Léonard, Seigneur de Migieu & de Chanves, vivant en 1498, qui laissa deux fils mentionnés dans son testament du 5 Mai 1531, savoir :

1. Claude, qui suit;
2. Et Gaspard, Ecuyer, mort sans enfans.

II. Claude, Ier du nom, Seigneur de Migieu & de Chanves, épousa *Isabelle de Montbel*, fille naturelle de *Jacques*, IIe du nom, Comte *de Montbel* & d'Entremonts, de laquelle vinrent :

1. Claude, mort sans alliance;
2. Aimé-François, qui suit ;
3. Hugues, tige de la branche des Seigneurs d'*Izelet*, rapportée ci-après ;
4. Et Bernardin, auteur de la troisième branche, Seigneur de *Migieu*, mentionnée ensuite.

III. Aimé-François, Seigneur de Migieu, Capitaine de Chevaux-Légers pour S. A. le Duc de Savoie & Colonel de la Milice du Bugey, testa le 31 Janvier 1589. Il avoit épousé *Philiberte de Luyset*, fille de *Jean-Philibert*, Conseiller de S. A. le Duc de Savoie & Juge Mage de Bugey, & de *Jeanne de Vanelat*. Il laissa pour enfans :

1. Claude, qui suit ;
2. Georges, homme d'armes dans la Compagnie du Seigneur de Maugiron;
3. 4. & 5. Gumin, Aimé & Antoine, Ecuyers ;
6. 7. 8. & 9. Philiberte, Anne, Madeleine & Georgette.

IV. Claude, IIe du nom, Seigneur de Migieu, fut aussi Capitaine de Chevaux-Légers en l'armée du Duc de Savoie, dans la guerre de Provence, puis Gouverneur du Château de Notre-Dame-de-l'Isle de Marseille. On ignore le nom de ses deux femmes ; mais de la seconde, qu'il épousa en Piémont, il eut :

1. Georges, Seigneur de Migieu, Capitaine de Carabins pour le Duc de Savoie, qui mourut sans enfans à la prise de Montbonnot, en Dauphiné ;
2. Aimé, qui suit ;
3. Claude, Prieur de Notre-Dame-de-l'Isle, de l'Ordre de Saint-Ruf;
4. Et César, qui se retira au Comté de Bourgogne, où il fit une branche.

V. Aimé, Seigneur de Migieu, épousa 1° *Antoinette de Briord*, fille de *Gabriel de Briord*, Seigneur de la Serra & de *Charlotte de Saix*; & 2° *Claudine de Moyria*, fille d'*André*, Seigneur de Mérignat, & de *Claudine de Chevelu*, dont il n'eut point d'enfans. Du premier lit vinrent :

1. N...., Seigneur de Migieu & de Mesenville, qui mourut aux guerres du Comté de Bourgogne en 1636, sans alliance ;

2. Et Jacqueline, qui épousa, l'an 1629, *Claude Bertrier*, Seigneur de Verfey, fils de *Louis*, Seigneur de Verfey, & de *Claudine Ribod*, sa première femme.

BRANCHE
*des Seigneurs d'*Izelet.

III. Hugues de Migieu (troisième fils de Claude, Ier du nom, Seigneur de Migieu & de Chanves, & d'*Isabelle de Montbel*), fut Seigneur d'Izelet, & laissa :

1. François, qui suit ;
2. Et Jean-Claude, Chanoine & Primicier en l'Eglise Cathédrale de Belley.

IV. François de Migieu, Seigneur d'Izelet, épousa 1° *Jeanne de Gorras*, fille de *Claude*, Seigneur de Cognin, en Savoie, & de *Jacqueline de Montbérard*; & 2° Jeanne-Baptiste de Migieu, sa parente, fille de Marin, Seigneur de Migieu en partie, & de *Pernette de Malet*. Du premier lit vinrent :

Plusieurs enfans mâles, décédés jeunes;
Et Clémence, qui a épousé *Prosper de Bachod*, Seigneur de la Forêt, en Lyonnois, veuf de *Philiberte de Ronchevol*, & fils unîné d'*Amé de Bachod*, Seigneur de Nerciat & de Saint-Nizier-le-Désert.

Et du second lit il eut :

Anselme, qui suit.

V. Anselme de Migieu, Seigneur d'Izelet, vivant l'an 1650. (On ignore s'il fut marié & s'il laissa postérité.)

TROISIÈME BRANCHE.
Seigneurs de Migieu.

III. Bernardin de Migieu (quatrième fils de Claude, Ier du nom, Seigneur de Migieu & de Chanves, & d'*Isabelle de Montbel)*, fut Seigneur de Migieu en partie, homme d'armes de la Compagnie d'Ordonnances de S. A. le Duc de Savoie, entretenue en France, & Gouverneur pour ce Prince de Pierre-Châtel. Il épousa, 1° en 1569, *Catherine de Bocsozel*, fille du Seigneur de Ternay, en Dauphiné ; & 2° *Jacqueline d'Athon*, de Poitou, veuve de *Nicolas de Malet*, Seigneur du Golet, morte le 1er Mars 1591, sans laisser d'enfans. Du premier lit vint :

IV. Marin de Migieu, Seigneur de Migieu en partie, Gouverneur de Pierre-Châtel, qui épousa *Pernette de Malet*, fille de *Nicolas*, Seigneur du Golet, & de *Jacqueline d'Athon*, seconde femme de son père. De ce mariage vinrent :

1. Georges, qui mourut sans enfans de *Guillemette de Bérard*, sa femme, fille de N... *de Bérard*, Seigneur de Marnas, en Comté ;
2. Claude, qui suit;
3. Jean-Louis, Grand Prieur de l'Abbaye de Saint-Rambert, qui mourut en 1649 ;
4. Benoît, mort en Piémont, Officier du Régiment du Chevalier de Landais ;
5. Peronne, mariée à *Scipion du Port*, Seigneur de la Balme, de Pierre-Châtel, fils de *Perrot du Port*, Seigneur dudit lieu ;
6. Susanne, qui épousa *Maurice de Montfort*, Seigneur de Consier, en Savoie ;
7. Charlotte, femme de *Prosper de Menthon*, Baron de Rochefort, en Bugey, veuf de *Philiberte-Emmanuelle de Genève*, & fils de *François de Menthon*, Baron de Rochefort, & de *Gabrielle de Rivoire ;*
8. Benoîte, alliée avec *Pierre de Consignon*, Seigneur de Haute-Grange, en Genevois ;
9. Et Jeanne-Baptiste, seconde femme de François de Migieu, Seigneur d'Izelet, son parent, comme il a été dit ci-devant.

V. Claude de Migieu, Seigneur de Migieu en partie, épousa *Josèphe d'Escrivieux*, fille de *Hugues*, Ecuyer, & de N.... *du Nant* de laquelle il eut :

1. Claude, mort jeune ;
2. François, qui mourut aux guerres de Piémont;
3. Jean-Baptiste, qui suit;
4. Et Charlotte, Religieuse à Sainte-Ursule de Belley.

VI. Jean-Baptiste de Migieu, Seigneur de Migieu en partie & de Bannes, vivoit en 1650 : on ignore aussi, faute de *Mémoire*, s'il fut marié & s'il a laissé postérité.

D'une branche établie au Comté de Bourgogne étoit Abraham-François de Migieu, Marquis de Savigny-sous-Beaune, Seigneur de Chorey, Varennes, Vimpelles & la Tremblaye, qui fut reçu Conseiller au Parlement de Bourgogne, le 13 Janvier 1706, puis Président à Mortier le 14 Décembre 1717, par le décès d'Antide de Migieu, son père. Il mourut à Dijon subitement en sortant de table, le 26 Janvier 1735, âgé de 50 ans ou environ. Il avoit épousé N.... *de Chevrière*, fille de *Claude*, Seigneur d'Egligny, Gravon, Vimpelle, &c., Maître ordinaire en la Chambre des Comptes de Paris, mort le 29 Octobre 1710, & de *Marguerite Meliand*, Dame d'Egligny. Il en a laissé deux fils & une fille avec de grands biens. (C'est ce que nous sa-

vons fur cette branche d'après le *Mercure de France* de Février 1735, p. 397.)

Les armes : *de fable, à 3 étoiles d'argent.*

MIGNOT, en Normandie : Famille noble, dont une branche a poffédé, de père en fils, la Seigneurie de la Touraille. De cette branche il ne refte que LOUIS-FRANÇOIS-JOSEPH MIGNOT, Seigneur de la Touraille (fils de ROBERT), Capitaine Aide Major d'Infanterie, qui a époufé, le 25 Novembre 1766, *Marie-Anne-Marthe du Hauvel* (Famille très-ancienne de Normandie, diftinguée, de père en fils, par fes fervices militaires & par fes alliances); il en eft veuf fans enfans.

Les armes : *de finople, à 3 merlettes d'or.*

MIGNOT, à Paris. De cette famille étoit PIERRE-FRANÇOIS MIGNOT, Correcteur de la Chambre des Comptes de Paris, qui de *Marie Arouet*, fon époufe, a laiffé

ALEXANDRE-JEAN MIGNOT, né le 30 Juillet 1725, qui fut reçu Confeiller au Grand Confeil le 18 mars 1750, Abbé de Sellières, Ordre des Bernardins, Diocèfe de Troyes, le 8 Juin 1755.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, furmonté d'une étoile d'argent, & accompagné en chef de 2 grappes de raifin d'argent, & en pointe d'une main féneftre en pal du même.*

MIGNOT. On lit dans le *Nobiliaire de Picardie*, p. 347, ce qui fuit fur cette Famille : ANNE MIGNOT, Seigneur de Bruvedant; ADRIEN & CHARLES MIGNOT; la veuve de LOUIS MIGNOT, Seigneur de Ponchon; JOSEPH-JEAN & LAMBERT-FRANÇOIS MIGNOT, leurs enfans, demeurant en l'Election de Beauvais, ont été Jugés *nobles* au Confeil, par Arrêt du mois d'Octobre 1668.

MIGNOT (LE), du Reffort de Nantes, en Bretagne : Famille dont étoit ADRIEN LE MIGNOT, Sieur de Mondétour, déclaré *noble d'extraction*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 29 Mai 1670, au rapport de M. Deniau.

Les armes : *d'argent, à 3 merlettes de fable.*

MILAN ou MILANI. Cette Famille, originaire de la ville de Salon, fe rapporte à deux tiges anoblies en différens tems. Les Marquis de *la Roque*, Seigneurs de *Cornillon*, iffus de la première, ont leur nobleffe depuis

I. PARIS MILAN ou MILANI, Seigneur de Cornillon, qui, en confidération des fervices fignalés rendus au Roi HENRI IV, mérita des Lettres de Nobleffe accordées par ce Prince en 1607. Il fit fon teftament le 22 Juillet 1630, en faveur d'*Anne d'Antoine*, fa femme, & inftitua légataires fes enfans, favoir :

1. CÉSAR, qui fuit;
2. ANDRÉ, auteur d'un rameau rapporté ci-après;
3. Et MELCHIOR.

II. CÉSAR DE MILAN, Seigneur de Cornillon & de Confoux, s'établit à Aix, où il fut reçu Tréforier Général de France en 1639 & Confeiller au Parlement le 26 Juin 1649. Il mourut le 12 Avril 1655, laiffant de *Marquife de Piolenc*, fa femme,

CLAUDE, qui fuit;
Et une fille, mariée à N... *de Roux*, Confeiller, Seigneur de Saint-Eftève.

III. CLAUDE DE MILAN, Seigneur de Cornillon & de Confoux, enfuite Marquis de la Roque, né en 1644, reçu Préfident à Mortier au Parlement de Provence le 23 juin 1674, époufa *Gabrielle de Forbin*, fille & héritière de *Melchior*, Marquis de la Roque, &c., Préfident au Parlement de Provence, & de *Françoife d'Oraifon-Cadenet*. Il eut de cette alliance :

1. MATHIAS, qui fuit;
2. Et GABRIELLE, qui s'eft mariée à *Pierre-Jofeph de Laurens*, IIe du nom, Marquis de Brue & de Saint-Martin, Préfident à Mortier audit Parlement, dont poftérité. Voy. LAURENS, originaire de Tofcane.

IV. MATHIAS DE MILAN-FORBIN, Marquis de la Roque, Seigneur de Cornillon, Confeiller au Parlement, & enfuite Grand Sénéchal du fiège de Provence, mourut le 27 Février 1721. Il époufa à Marfeille *Marquife d'Armand*, des Barons *de Mizon*, de laquelle il eut :

1. JOSEPH-IGNACE-BERNARD, qui fuit ;
2. FRANÇOIS-MELCHIOR, dit *le Chevalier de la Roque*, né le 18 Septembre 1704, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment des Gardes Françoifes, Maréchal des Camps & Armées du Roi, qui mourut fur la fin de 1772 ;
3. N... DE MILAN-FORBIN, appelé l'*Abbé de la Roque ;*

4. Et une fille, mariée 1° à N... *de Morel-Volonne ;* 2° au Préfident *d'Albert ;* & 3° à N... *de Chanteraine*, Gentilhomme du pays d'Artois, mort Capitaine au Régiment de la Reine, Infanterie.

V. Joseph-Ignace-Bernard de Milan-Forbin, Marquis de la Roque, Baron de Mizon, Seigneur de Gontard, de Châteauneuf & de Cornillon, né le 17 Septembre 1700, premier Conful d'Aix, Procureur du Pays en 1741, eft veuf de N... *de Bertet*, de la ville de Tarafcon, dont il a eu deux filles.

Rameau forti de la branche précédente.

II. André de Milan, Seigneur de Cornillon (fils puîné de Paris, & d'*Anne d'Antoine*), reçu Tréforier Général de France en 1641, eut de fa première femme :

1. Joseph, qui fuit ;
2. Une fille, mariée au Préfident N.... *de Cadenet de Lamanon.*

Et de fa feconde, *Thérèfe de Romieu*, de la ville d'Arles, vinrent :

3. Toussaint, rapporté après fon aîné ;
4. Et Anne, mariée, par contrat du mois d'Octobre 1722, à *Philippe-Emmanuel de Renaud*, Marquis d'Alenc, &c., dont poftérité. Voy. RENAUD, en Provence.

III. Joseph de Milan, Seigneur de Cornillon, fe maria avec N.... *de Trimond d'Aiglun* (d'une Famille qui a donné des Confeillers au Parlement d'Aix), dont il eut :

Félicité de Milan de Cornillon, morte âgée de 44 ans, le 13 Septembre 1741, laquelle avoit époufé, en Avril 1717, *Bénigne le Ragois*, Marquis de Bretonvilliers.

III. Toussaint de Milan-Romieu (fils d'André, & de *Thérèfe de Romieu*, fa feconde femme), Confeiller au Parlement, s'eft marié, à Nîmes, à N.... *de Georges de Tarnut*, Dame de Lédenon, dont des enfans.

SECONDE BRANCHE.

I. Antoine de Milan (auteur d'une branche établie à Salon), rendit des fervices importans au Roi Henri IV, & mérita que Louis XIII anoblit Jean-Baptiste, fon fils, qui fuit, par Lettres Patentes de l'an 1613, enregiftrées aux Archives du Roi en Provence.

II. Jean-Baptiste de Milan, Capitaine d'Infanterie en 1639, eut d'*Elifabeth de Vaffous*, de la ville d'Avignon,

1. Jean-Baptiste, qui fuit ;
2. Et Alexandre, qui fut tué d'un coup de canon au fervice du Roi, étant Enfeigne dans le Régiment du Duc d'Angoulême.

III. Jean-Baptiste de Milan, Enfeigne dans le même Régiment après le décès de fon frère, fe maria, en 1662, avec *Marguerite de Paul*, des Seigneurs de *Lamanon*, & fut maintenu dans fa nobleffe avec fon père par les Commiffaires du Roi, le 19 Février 1667. (Ses petits-fils continuent la poftérité à Salon.)

Les armes : *d'or, à 3 milans de fable. (Hift. héroïque de la Nobleffe de Provence*, tom. II, p. 142 ; l'Abbé Robert de Briançon fait auffi mention de cette Famille dans l'*Etat de la Provence dans fa Nobleffe*, tom. II, pag. 389 & fuiv.)

MILANO-FRANCO & ARAGONA. Don Jacques-François Milano-Franco & Aragona, Prince d'Ardore, au Royaume de Naples, Duc de Santo-Paolo, Marquis de Santo-Georgio, au même Royaume, Prince du Saint-Empire, Chevalier des Ordres & de Saint-Janvier de Naples, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi des Deux-Siciles, ci-devant Ambaffadeur Extraordinaire du même Roi en France, s'eft marié à Dona *Henriette Caraccioli*, fille du Marquis de Santo-Buono, dont il a eu des enfans.

Les armes : *d'argent, au lion de gueules, tenant de fa patte dextre un écu écartelé* d'Aragon *& de* Calabre, qui eft : *d'or, à la croix de fable.*

* MILANOIS ou MILANEZ : c'eft le nom d'un grand pays d'Italie avec titre de *Duché. Martin de la Torre*, ou *de la Tour*, fut premier Prince de *Milan* en 1259, & mourut en 1263. *Jean Galéas* (fils de *Galéas*, IIe du nom), fut créé premier Duc de *Milan* en 1395 : il mourut le 4 Septembre 1402. — Louis XII, Roi de France (du chef de *Valentine de Milan*, fon aïeule), fut invefti du Duché de *Milan*, le 7 Avril 1405, & chaffé en 1412. Le Roi François Ier perdit le *Milanois* en 1521. Après le décès de *François Sforza*, IIe du nom, mort fans poftérité en 1535, l'Empereur Charles V donna l'inveftiture de ce Duché à fon fils Philippe, qui l'annexa à la Monarchie d'Efpagne. Depuis 1707, le Duché appartient prefque tout entier à la Maifon d'Autriche, & l'Impératrice-Reine en a invefti fon troifième fils, l'Archi-

duc Ferdinand-Charles-Antoine-Joseph-Jean-Stanislas, frère de l'Empereur, né le 1er Juin 1754, Gouverneur Général de la Lombardie Autrichienne, qui s'eſt marié, le 15 Octobre 1771, à *Marie-Béatrix d'Eſte*, fille du Prince Héréditaire de Modène, née le 7 Avril 1750. Voy. LORRAINE.

MILET, Famille originaire de Touraine, & établie en Provence, qui remonte à

I. Jean Milet, Sieur de la Rouillère, qui s'eſt marié à *Marguerite Hurault*, dont il eut :

II. Guillaume Milet, Seigneur de la Rouillère & d'Homès, qui teſta le 20 Avril 1530, & laiſſa de *Marie Arnaud*, ſon épouſe,

1. Jean, qui fuit ;
2. Et Marguerite, qui s'eſt mariée à *Jean Bourgeau*, Préſident au Préſidial de Tours.

III. Jean Milet, IIe du nom, Seigneur d'Homès, épouſa *Claudine Galand*, laquelle fut tutrice & eut la garde noble de ſes enfans, qui furent :

1. Charles, qui fuit ;
2. Et Marguerite, qui s'eſt mariée au Sieur *Paris*, duquel vint *François Paris*, Prévôt & Juge ordinaire de la Ville de Tours.

IV. Charles Milet, Seigneur de Boiſgarnier & de Pantin, fut reçu Conſeiller au Grand Conſeil, le 11 Février 1587, eut des Lettres d'honoraire le 5 Septembre 1609, & s'étoit marié, le 13 Août 1588, avec *Anne Binet*, fille de *Pierre*, Seigneur de Montifray, en Touraine, & de *Catherine du Pré*. Il en eut :

1. Henri, qui fuit ;
2. Charles, rapporté après ſon aîné ;
3. Catherine, qui épouſa *Raphaël de Saint-Quentin*, Seigneur dudit lieu ;
4. Charlotte, qui s'eſt mariée à *Philibert de Buiſſon*, Conſeiller, Lieutenant Particulier en la Sénéchauſſée & Siège Préſidial du Bourbonnois ;
5. Et Madeleine, qui ſe maria à noble *André de Buiſſon*, Seigneur de Beauregard, Conſeiller du Roi, Tréſorier des Finances en la Généralité de Moulins.

V. Henri de Milet, Seigneur de Boiſgarnier, Secrétaire du Roi, épouſa *Marthe le Mercier*. Il aſſiſta, le 10 Janvier 1624, comme Procureur de ſon père, à l'avis de parens d'*Anne Vivien*, nièce de ſa mère, fille de *Louis Vivien*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Marc, & d'*Eliſabeth Binet*.

V. Charles de Milet, IIe du nom (frère du précédent), acquit la Terre de Villargèles, & vint s'établir à Avignon. Il y épouſa, le 20 Juin 1649, *Louiſe de la Font*, fille de noble *André de la Font*, & de *Charlotte de la Torre*. De ce mariage naquirent :

1. Charles, qui fuit ;
2. Et Elisabeth, qui s'eſt alliée, le 16 Septembre 1665, à noble *Paul-François de Puget de Cabaſſole-Réal*, Seigneur de Chaſteuil, Barbentanne & autres lieux.

VI. Charles de Milet, IIIe du nom, Seigneur de Villargèles, épouſa, par contrat du 5 Octobre 1702, *Jeanne d'Aimar*, fille de *François d'Aimar d'Albis*, Seigneur de Breſc, Baron de Châteaurenard, & de *Catherine de Morel-Volonne*. Leurs enfans furent :

1. Joseph, Seigneur de Villargèles, non marié en 1759 ;
2. Jean-Baptiste, Capitaine au Régiment Royal des Vaiſſeaux, qui fut tué à la bataille de Lawfeldt, le 2 Juillet 1747 ;
3. Pierre-François, Officier au Régiment d'Orléans, Infanterie, qui mourut à Agen en 1741 ;
4. Charles-Ignace ;
5. Et Joseph-Raymond, Prêtre, Doyen de l'Egliſe Collégiale de Saint-Remy. (*Etat de la Provence dans ſa Nobleſſe*, tom. II, p. 388, & *Hiſt. héroïque de la Nobleſſe de Provence*, tom. II, p. 144.)

Les armes : *d'azur, à 3 branches d'olivier d'or, poſées en pal ; au chef d'or, chargé de 3 roſes de gueules.*

*MILLAS, Terre & Seigneurie, Province de Rouſſillon, en franc-aleu, avec pluſieurs autres Terres & Châteaux, érigée en *Marquiſat*, par Lettres Patentes du mois d'Octobre 1719, en faveur de Don *Etienne de Blanes*. Voy. BLANES.

MILLAUD, branche cadette de la Maiſon *de Thomas*, en Provence, qui a eu pour auteur *Barthélemy de Thomas*, Seigneur de Millaud, troiſième fils *de Pierre* II ; il fut reçu Conſeiller au Parlement d'Aix en 1555. Voy. THOMAS.

MILLET, Famille noble, qui porte : *de gueules, à 5 loſanges d'argent, poſées en croix.*

MILLETOT, autre Famille qui nous eſt auſſi inconnue, mais dont les armes ſont : *écartelé, aux 1 & 4 d'argent, au lion de ſable, tenant de la patte dextre une roſe de*

gueules, tigée & *feuillée de ſinople; & aux 2 & 3 d'argent, à 3 petits dômes de gueules.*

MILLEVILLE, Famille originaire de Normandie, Election d'Arques, diviſée en deux branches : l'aînée eſt établie en cette Province, & l'autre au pays Chartrain; ſon origine ſe perd dans l'antiquité la plus reculée, & elle eſt en poſſeſſion de ſa nobleſſe, qui eſt prouvée par un Arrêt du Conſeil d'Etat du Roi, du 18 Janvier 1774, en faveur de Jacques de Milleville, Ve du nom, Ecuyer, Seigneur de Boutonvilliers & de la Pâtrière, contre l'Adjudicataire des Fermes, duquel Arrêt nous avons extrait la préſente Généalogie, qui y eſt rapportée.

Frère Jean de Milleville, Commandeur de Repentigny, donna, le 8 Mai 1463, quittance ſcellée de ſon ſceau, de la ſomme de 25 livres qu'il reçut du Roi par les mains du Vicomte de Neufchâtel, pour la moitié de 50 livres qu'il avoit droit de prendre ſur les fiefs & aumônes de ladite Vicomté;

Un autre Jehan de Milleville, Ecuyer d'Ecurie du Roi, Elu d'Arques, donna auſſi quittance, le 16 Février 1485, de la ſomme de 70 livres, à Etienne Eude, Receveur des Aides à Arques, pour une année de ſes gages & chevauchées de ſondit office d'Elu. Le Roi Charles VIII donna des Lettres Patentes le 14 Octobre 1486, portant diſpenſe au même Jehan de Milleville, Ecuyer, Archer de la Garde Françoiſe de S. M., & Elu en l'Election d'Arques, de réſider, & permiſſion de faire exercer ſondit office d'Elu par telle perſonne que bon lui ſembleroit.

I. Archambaud de Milleville, Ecuyer, Sieur de Pontrancart, Elu de l'Election d'Arques (qui paroît être fils du précédent), donna auſſi quittance, le 19 Mars 1503, de la ſomme de 20 livres, à lui ordonnée pour ſon aſſiſtance à l'aſſiette de la Taille. On ignore le nom de ſa femme, mais il en eut :

II. Jean de Milleville, Ecuyer, Sieur d'Etrimont, Pontrancart & Boiſſay, qui rendit foi & hommage à S. M., le 22 Février 1538, pour raiſon du Fief de Pontrancart, à lui échu par le décès d'Archambaud de Milleville, ſon père. Il donna quittance, le 25 Septembre 1544, au Receveur des Tailles de l'Election d'Arques, de la ſomme de 8 livres 9 ſols à lui ordonnée pour l'aſſiette des Tailles ladite année: cette quittance eſt ſcellée du ſceau de ſes armes. Il épouſa *Jeanne de Bouillonnay*, Dame de Cintray, fille de N... *de Bouillonnay*, & de *Madeleine le Comte*. Leurs enfans furent :

1. Archambaud, qui ſuit;
2. François, qualifié *Ecuyer* dans un contrat paſſé devant les Tabellions d'Arques, le 2 Mars 1574, portant conſtitution de 40 livres de rente à ſon profit, faite par Archambaud de Milleville, Ecuyer, Sieur de Pontrancart & de Boiſſay, ſon frère aîné, pour les cauſes y contenues;
3. Et Antoinette, qui s'eſt mariée à noble homme *Louis de Truffles*, par contrat paſſé devant les Tabellions de la Vicomté d'Arques, le 17 Mai 1559.

Ce degré eſt prouvé, 1° par un accord fait & paſſé devant les Tabellions d'Arques, le 21 Décembre 1551, entre noble homme (*a*) Archambaud de Milleville, Sieur de Pontrancart, fils aîné & héritier de feu noble homme Jean de Milleville, en ſon vivant Sieur de Pontrancart & de Boiſſay, d'une part, & ladite *Jeanne de Bouillonnay*, Dame de Cintray, touchant le douaire qu'elle pouvoit prétendre ſur la ſucceſſion de feu ſon mari; 2° par un contrat de vente & de tranſport, paſſé devant les mêmes Tabellions leſdits jour & an que deſſus, fait par elle à Archambaud de Milleville, ſon fils, de tous les biens paraphernaux, qu'elle pouvoit demander ſur la ſucceſſion de feu ſon mari, pour les cauſes y continues; 3° par un autre contrat paſſé devant les Tabellions d'Arques, au Siège d'Amierment le 13 Juin 1557, en forme d'accord, fait entre leſdits Archambaud & François, enfans de feu Jean, touchant la ſucceſſion de leur dite défunte mère; & 4° par un autre contrat paſſé devant les Tabellions de Breteuil, du 28 Juin 1561, faiſant mention de *Jeanne de Bouillonnay*, Dame de Cintray, & d'Archambaud de Milleville, ſon fils, pour les cauſes y contenues.

III. Archambaud de Milleville, IIe du nom, qualifié *noble homme* & *Ecuyer*, Sieur de Boiſſay & de Pontrancart, reçut aveu, le

(*a*) La qualification de *noble homme* eſt celle que prennent ordinairement les Nobles en Normandie, dont les Milleville ſont originaires, & la branche cadette, qui eſt venue s'établir au pays Chartrain, a cru devoir conſerver cette qualification pour ne point perdre de vue ſon origine.

29 Octobre 1551, de la veuve de Thomas Huë, d'une portion de masure relevant de sa Seigneurie d'Etrimont ; il fit acquisition de plusieurs héritages par acte passé devant les Tabellions de la Vicomté d'Arques, le 18 Mars 1560. Par acte passé devant les Tabellions du Comté d'Eu, du 11 Juillet 1561, il lui fut accordé délai pour un héritage à droit féodal à cause de ladite Seigneurie de Boissay ; il a la qualité d'*Ecuyer* dans un acte exercé au Siège d'Eu, le 5 Octobre 1573, entre François de Lormel, Avocat, & lui, touchant la teneur de quelques héritages. Il obtint des Lettres Royaux en forme d'appel, en la Chancellerie du Palais à Rouen, le 14 Juin 1575, où il est pareillement qualifié *Ecuyer*, ainsi que dans l'aveu par lui rendu au Roi en 1580, à cause de son Fief noble de Pontrancart, relevant de S. M. en sadite Châtellenie d'Arques, *à lui échu par la mort de* Jean de Milleville, *Ecuyer, son père,* & reçut encore aveu le 13 Juillet 1592, à cause de sa Seigneurie de Pontrancart, de noble homme François le Fournier, Sieur de Wargemont, d'une pièce de terre en pré, sise en la Paroisse d'Haucourt. Il avoit épousé, par contrat, reconnu au Siège de Neuilly, le 22 Novembre 1543, *Josine* ou *Joachime de Breauté,* dont il eut :

1. Robert, qui suit ;
2. Et Jacques, auteur de la seconde branche, établie au pays Chartrain, rapportée ci-après.

IV. Robert de Milleville, Ecuyer, Seigneur de Pontrancart, Huppy, Boissay & Fontenay, fut pourvu de la charge de Capitaine Garde-Côtes maritimes du pays de Caux, par Commission de M. le Duc de Montmorency, en date du 12 Juin 1587, pour les considérations y contenues. Il fut rendu Sentence au Siège d'Arques, le 30 Avril 1599, entre noble homme David de Coquerel, Sieur de la Salle, demandeur, & ledit Robert de Milleville, Ecuyer, défendeur, aux fins d'affirmer quels deniers il pouvoit devoir à *Gilles le Vaillant,* Ecuyer, & à Susanne de Milleville, sa femme. Il rendit aveu au Roi le 2 Décembre 1599, pour son Fief de Pontrancart, à lui échu par le décès d'Archambaud de Milleville, IIe du nom, Ecuyer, son père, Sieur desdits lieux. Le 30 desdits mois & an, il y eut un acte exercé au Grand Conseil du Roi, entre *Gilles le Vaillant,* Ecuyer, & Susanne de Milleville, son épouse, d'une part, & Robert de Milleville, Ecuyer, Seigneur de Pontrancart, d'autre part, pour être réglés de Juges entre le Conseil & le Parlement de Rouen. Jacques Casuel, Sergent héréditaire au Siège d'Arques, & Gambert, Laboureur, pleigèrent & cautionnèrent, par acte passé devant les Tabellions d'Arques, le 16 Août 1612, le même Robert de Milleville, Ecuyer, Seigneur de Pontrancart, Boissay, Huppy & autres lieux, de payer annuellement à la veuve d'Isaac de Milleville, Ecuyer, Sieur de Boissay, la somme de 950 livres, pour les causes y contenues. Robert de Milleville avoit épousé, par contrat sous seing privé, le 24 Août 1582, insinué aux Assises d'Arques le 7 Décembre suivant, *Marie du Bosc,* de laquelle il eut :

1. Daniel, qui suit ;
2. Et Gabriel, mort jeune.

C'est ce qui est prouvé par un contrat passé devant les Tabellions d'Arques, le 8 Février 1620, contenant vente faite par ce Daniel de Milleville, Ecuyer, Sieur de Fontenay, fils & seul héritier par bénéfice d'inventaire des feux Robert & Gabriel de Milleville, ses père & frère, à Adrien de Lintot, Ecuyer, Sieur de Fouqueville, du Fief, Terre & Seigneurie de Pontrancart pour les prix & charges y énoncés, auquel contrat de vente est attaché un autre acte passé entre les parties devant lesdits Tabellions, les mêmes jour & an.

V. Daniel de Milleville, Ecuyer, Seigneur de Boissay, Huppy, Fontenay, &c., rendit aveu & dénombrement de la Seigneurie de Boissay, à la Baronnie de Mainières dont elle relève, le 23 Juin 1628 ; eut main-levée comme *noble de race* de la saisie de ses Fiefs de Boissay & d'Huppy, par Ordonnance du 26 Mars 1641, de M. de Paris, Intendant en la Généralité de Rouen, Commissaire député pour la recherche du droit de franc-fief, & rendit un autre aveu le 11 Juillet 1657, en la Baronnie de Mainières, à cause du Fief, Terre & Seigneurie du Mesnil, dont il avoit fait acquisition. Il avoit épousé, par contrat passé devant les Notaires au Châtelet de Paris, le 24 Janvier 1627, *Catherine de la Voypierre,* laquelle étant veuve fit les lots & partages de la succession de son mari, le 20 Décembre 1663, entre ses trois enfans, &

tranfigea avec l'aîné & fon troifième fils, touchant les droits de fa dot & fon douaire, par acte reconnu devant les Tabellions de Londinières, le 11 Février 1664. De fon mariage vinrent :

1. BARTHÉLEMY, Ecuyer, Sieur de Boiffay, Election d'Arques ;
2. DANIEL-LOUIS, Ecuyer, Sieur d'Huppy, auffi Election d'Arques, baptifé le 30 Octobre 1637 ;
3. Et JACQUES, Ecuyer, Sieur de Fontenay, baptifé le 1er Novembre 1643.

(Ces trois frères eurent acte de la repréfentation de leurs titres, par Jugement du 4 Août 1668, de M. Barrin de la Galiffonnière, Commiffaire député pour la recherche de la Nobleffe en la Généralité de Rouen.)

Cette branche porte pour armes : *de gueules, au fautoir d'argent, cantonné de 4 glands d'or.*

SECONDE BRANCHE, établie au pays Chartrain.

IV. JACQUES DE MILLEVILLE (fecond fils d'ARCHAMBAUD, & de *Joachime de Breauté*), qualifié *noble homme*, fut, en confidération de fes fervices & de fa nobleffe, déchargé d'une commiffion à laquelle il avoit été établi, fuivant une Sentence du Bailliage de Chartres, rendue le 12 Janvier 1592, à fon profit, contre Philippe Foucher, Sergent Royal. Il époufa, par contrat du 18 Mai de la même année, paffé devant *Bertrand*, Notaire Royal au Bailliage de Chartres, en préfence de ROBERT DE MILLEVILLE, Ecuyer, fon frère aîné, *Olive des Portes*, dont il eut :

V. JACQUES DE MILLEVILLE, IIe du nom, qualifié *noble homme*, Commiffaire ordinaire de l'Artillerie de France, lequel fervit fix ans en cette qualité, fuivant le certificat du Grand Maître de l'Artillerie du 26 Mars 1638. Il avoit époufé, le 17 Janvier de la même année, par contrat paffé devant *Bouvart*, Notaire à Chartres, *Marie le Maire*, & en eut :

1. JACQUES, qui fuit ;
2. NICOLAS, Ecuyer, Lieutenant en la Maréchauffée de Chartres ;
3. Et LAURENT, Préfident au Grenier à Sel de ladite ville.

VI. JACQUES DE MILLEVILLE, IIIe du nom, Avocat en Parlement, Confeiller du Roi, & Elu en l'Election de Chartres, eft qualifié *noble homme* dans une tranfaction paffée devant *Libour*, Notaire Royal à Chartres, le 20 Septembre 1687, avec NICOLAS DE MILLEVILLE, Ecuyer, fon frère, fur le partage des biens de la fucceffion de leur mère. Il eut, par acte paffé devant Notaire à Chartres, le 7 Décembre 1691, entre les créanciers Pinguenet, l'adjudication de plufieurs héritages. Il avoit époufé, par contrat du 22 Février 1672, reçu par ledit *Libour*, Notaire à Chartres, en préfence de fes frères, *Marguerite-Françoife Bouvart*, dont vint :

VII. JACQUES DE MILLEVILLE, IVe du nom, Seigneur de la Pâtrière, baptifé le 1er Février 1673, qui eft qualifié *noble homme*, *Confeiller du Roi*, *Juge-Magiftrat au Bailliage & Siège Préfidial de Chartres*, dans fon contrat de mariage paffé devant *Libour*, Notaire dans la même ville, le 10 Août 1699, avec *Marie-Madeleine Tribollet*, en préfence de JEAN-FRANÇOIS DE MILLEVILLE, Avocat ; NICOLAS DE MILLEVILLE, Ecuyer, Confeiller du Roi, Lieutenant de la Maréchauffée de Chartres, & LAURENT DE MILLEVILLE, Officier de S.A. MADAME. Il fut pourvu de l'office de Confeiller Secrétaire du Roi, Audiencier en la Chancellerie établie près du Confeil Provincial d'Artois, le 29 Janvier 1743, & en prêta ferment le 31 du même mois. Sa femme, qu'il avoit fondée de procuration, rendit aveu en fon nom, le 27 Septembre 1745, au Comté de Meslay, pour raifon du Fief, Terre & Seigneurie de la Pâtrière. Il eft qualifié *Meffire, Ecuyer*, *Secrétaire du Roi & Juge-Magiftrat vétéran au Bailliage & Siège Préfidial de Chartres*, dans fon extrait mortuaire du 28 Février 1746. De fon mariage eft iffu

VIII. JACQUES DE MILLEVILLE, Ve du nom, Ecuyer, Seigneur de Boutonvilliers & de la Pâtrière, baptifé le 19 Août 1701, Receveur des Tailles de l'Election de Châteaudun, qui a rendu aveu au Comté de Meslay, le 10 Octobre 1770, pour le fief de la Pâtrière. Il a époufé, contrat reçu par *Moulans*, en l'abfence de *Michel* & *Olivier*, Notaires à Chartres, le 26 Avril 1727, *Anne-Claude Thorin*. Par Arrêt du Confeil d'Etat du Roi, donné à Verfailles le 18 Janvier 1774, il a été déchargé, comme *noble de race*, du droit de franc-fief, porté aux contraintes des 9 Mars & 1er Août 1772, avec défenfes à l'Adjudicataire des Fermes de les mettre à exécution, & d'en décerner de pareilles à l'avenir contre ledit Sieur DE MILLEVILLE, tant qu'il vivra

noblement, & ne fera acte dérogeant à noblesse : cet Arrêt collationné, signé *Huguet de Montaran*, est scellé du grand sceau de cire jaune.

Cette branche porte : *de gueules, au sautoir d'argent, cantonné de 3 glands d'or*, au lieu que l'aînée en a 4.

MILLIÈRE : *d'azur, à 3 palmes d'or.*

MILLIÈRE DE SAUMAISE : *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, à 3 épis de millet d'or ; & aux 2 & 3 d'azur, au chevron ondé d'or, accompagné de 3 glands du même, à la bordure de gueules.*

MILLIÈRES (DE), Ecuyer, Sieur du Bois, en Normandie, Election de Carentan ; Famille qui porte pour armes : *d'argent, à 3 losanges de gueules.*

MILLOTET DE VIGNOLES : *d'azur, au sautoir d'or, cantonné en chef d'une croix aléfée d'argent.*

* MILLY, en Gâtinois : Terre située à deux petites lieues de Fontainebleau, qui a été possédée par les Maisons *de Mantenet, de Graville* & *de Faudoas*, dont un Gouverneur de Paris ; elle est ensuite passée à *Jean Perrault*, Président en la Chambre des Comptes de Paris, dont la fille unique, *Jeanne-Marie Perrault*, la porta en mariage le 30 Mai 1681, à *Louis de Beaupoil*, Marquis de Lanmary, &c., Grand Echanson de France, dont elle eut, entr'autres enfans, deux fils. Voy. BEAUPOIL.

MILLY DE THY, en Picardie & en Mâconnois : une des plus anciennes & illustres Maisons du Royaume, qui a donné un Grand Maître à l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem sous Charles VII. Elle a formé trois branches, & a pour auteur

I. RICHARD DE MILLY, Damoiseau de Villars, Seigneur de Vaux & de Lugeac, qui prenoit aussi la qualité de *Miles*, Chevalier, en 1298. Il épousa 1° *Halin de Thy* (Maison qui porte pour armes : *d'argent, à 3 lions rampans de gueules, 2 en chef & 1 en pointe, le premier tenant de sa patte droite une fleur de lis d'or*. Supports : *deux lions d'or, tenant d'une patte l'écu, & de l'autre un guidon bleu chargé d'une fleur de lis d'or :* cette *fleur de lis* fut ajoutée à ses armes, avec les *deux guidons* des Supports, par LOUIS IX, parce que l'Etendard Royal ayant été enlevé dans une bataille par les Sarrasins d'Outremer, il fut repris par un *de Thy*, qui, en considération de cet exploit, obtint cette récompense.) RICHARD DE MILLY écartela ses armes avec les siennes. Il épousa 2° une Dame, nommée *Marthe*. Du premier lit vinrent :

1. ROBERT, qui suit ;
2. Et PHILIPPE, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après.

II. ROBERT DE MILLY, Ecuyer, Seigneur de Montreuil, épousa, en 1350, *Jeanne de Gamaches*, dont les armes sont : *d'or, au chef d'azur ; à la cotice de gueules, brochante sur le tout.* Il étoit mort en 1361, car sa veuve avoit la garde noble de son fils, qui suit.

III. ENGUERRAND DE MILLY, Ecuyer, Seigneur de Monceaux, qu'il acquit le 17 Mars 1398, épousa, en 1400, *Henrie d'Esquenes*, Famille qui porte : *d'hermines, à la croix frettée d'or.* Il en eut :

IV. GUILLAUME DE MILLY, Ecuyer, Seigneur de Monceaux, de Ravenel & de la Neuville-sur-Oudeuil, qui étoit marié, l'an 1461, avec *Jeanne de Brunvillers*, sa parente, fille de *Jean de Brunvillers*, Seigneur du Plessier-Rosainvillers, & de MARIE DE MILLY. De cette alliance naquit :

V. JEAN DE MILLY, Ecuyer, Seigneur de Monceaux & de la Neuville, qui épousa, l'an 1500, *Marguerite de Conti* (dont les armes sont : *d'or, au lion de gueules, à 3 bandes de vair*), fille de noble homme *Jean de Conti*, Seigneur de Rocquencourt, & de *Marie de Hennencourt*. Il fit son testament le 15 Octobre 1521, par lequel il laissa à *Marguerite de Conti*, sa femme l'usufruit des Terres & Seigneuries de Monceaux & de la Villeneuve, pendant sa vie, à la charge d'élever BARBE, MADELEINE, ADRIEN & CHRISTOPHE DE MILLY, ses enfans, & de les marier suivant leur qualité; il y nomma pour exécuteurs *Ferry de Conti*, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, dit *de Malte*, Commandeur de Boncourt, & JEAN, son fils aîné, qui suit.

VI. JEAN DE MILLY, IIe du nom, épousa, par contrat du 5 Octobre 1545, *Jeanne de Soyecourt* (dont les armes sont : *d'argent, fretté de gueules*), & en eut :

1. MANASSÈS, qui suit ;
2. & 3. FRANÇOIS & VESPASIEN ;
4. Et CHARLOTTE DE MILLY.

VII. Manassès de Milly épousa, au mois de Février 1572, *Jeanne de Briftel*, fille d'*Adrien*, Ecuyer, Seigneur de Martaineville, & de *Louife de Vaux*. Ils eurent :

VIII. François de Milly, Ecuyer, Seigneur de Monceaux, qui, par contrat du 4 Novembre 1631, époufa *Angélique de Belloy*, fille de *Jacques*, Chevalier, Seigneur d'Amy, Gouverneur de Roye, & de *Renée de l'Isle-Marivaux*. De ce mariage naquit

IX. François, Comte de Milly, Seigneur de Monceaux, qui époufa, par contrat du 5 Mars 1660, *Françoife de Trécefſon*, fille de *Paul*, Comte de *Trécefſon*, Seigneur de Bréneant, de la Marche & de la Châtaigneraie (dont les armes font: *de gueules, à 3 chevrons d'hermines)*, & de *Jeanne de Bruc*. Ils eurent entr'autres enfans :

Adélaïde, née en 1675, qui fut reçue à Saint-Cyr au mois de Novembre 1686, fur les preuves de fa nobleffe. (Cette branche aînée, éteinte, eft extraite du tom. V de notre prem. Edit. p. 574 & fuiv.)

SECONDE BRANCHE, établie en Beaujolois & en Mâconnois.

II. Philippe de Milly, qualifié *Damoifel* & *Miles*, Chevalier (fils puîné de Richard, & d'*Halin de Thy*, fa première femme), époufa *Marie de Temufe de Vergy*, ainfi qu'il paroît par l'accord fait avec fon père (remarié en fecondes noces), pour le fupplément de *Marthe*, du 15 Juin 1342. Cette *Marie de Temufe de Vergy* (dont les armes font : *écartelé, aux* 1 *&* 4 *d'azur, à 3 quintefeuilles d'or; & aux* 2 *&* 3 *de gueules, à la bande d'or*), eut de fon mariage :

III. Joubert-Henri de Milly, qui prit la même qualité que fon père, avec celle de *puiffant homme*. Il époufa *Agathe de Villandras*, fille de *Denis de Villandras*, comme il appert par une tranfaction paffée entr'eux le 4 Mars 1385 (*Villandras* porte : *d'azur, à l'aigle éployée d'or, becquée & onglée de gueules*). De ce mariage vinrent :

1. Jacques, qui fuit ;
2. Et autre Jacques, Grand Maître de Rhodes, le 1er Juin 1454.

IV. Jacques de Milly portoit la qualité de *noble & puiffant homme, Chevalier de l'Ordre du Roi, Baron de Villars*. Il fut chef de guerre, s'acquit une fingulière réputation dans les armées de Charles VII; fut un des deux Chevaliers que le Roi créa après la bataille de Patay, en Beauce, gagnée fur les Anglois en 1429. Il époufa 1° *Marguerite de Renel* (dont les armes font: *écartelé, aux* 1 *&* 4 d'Amboise, qui eft *palé d'or & de gueules de 6 pièces; aux* 2 *&* 3 *de gueules, à* 2 *clefs d'argent, paffées en fautoir*, qui eft de Clermont-Tonnerre, & fur le tout: *écartelé d'or & d'azur)*; & 2° *Jeanne de Boifrond*. Du premier lit il eut :

1. Jacques, qui fuit;
2. Raymond, rapporté après fon aîné.

Et du fecond lit vinrent :

Deux fils: le cadet portoit le nom de *Boifrond;*
Et une fille.

V. Jacques de Milly, vivant en 1453, prenoit la qualité de *puiffant homme, Damoifel* & *Capitaine de* 100 *hommes d'armes*. Il époufa *Hélène de Saint-Cierge*, de laquelle il n'eut que deux filles:

1. L'une mariée à *Bertrand de Prital;*
2. Et l'autre à *Juftin de Brifon*, qui emportèrent tous les biens: ce qui fe voit par des Confultations de Touloufe, pour tâcher d'y rentrer.

V. Raymond de Milly (fils puîné de Jacques, & de *Marguerite de Renel*, fa première femme), qualifié *Chevalier, Damoifel & puiffant homme*, fut Guidon de la Compagnie des gens d'armes de fon frère, & époufa N.... *de Thy*, fa parente, héritière de grands biens, à la charge toutefois d'en porter le nom & les armes, ou de joindre le fien à celui *de Thy*. (Pour ne pas perdre la mémoire de fon nom, il le donna à la Terre de Corcelles, fituée dans la Paroiffe, moitié de Saint-Etienne-la-Varenne, dépendant des Tours, l'autre moitié d'Arbuiffonnas, dépendant dudit Corcelles ou Milly.) Il eut pour fils,

VI. Guillaume de Thy, qualifié *Meffire noble*, qui époufa, le 23 Février 1523, *Perronne de Chavagneux* (d'une ancienne Nobleffe de Dombes), dont vinrent:

1. Antoine, Chevalier, Seigneur de Milly, qui s'eft marié, le 29 Octobre 1547, à *Ifabeau Dodieu;*
2. Léonet, qui fuit ;
3. Et François, Chevalier de Rhodes.

VII. Léonet de Thy eft qualifié *Meffire & Ecuyer, Seigneur de Milly & Corcel-*

les, dans un acte paffé entre lui & Gilbert de Mars, le 29 Octobre 1544. Il commanda l'arrière-ban du Beaujolois, & époufa *Françoife de Serviffac*, dont il eut :

1. Claude, qualifié *noble* & *Ecuyer*, Seigneur de Milly, qui époufa, le 13 Janvier 1598, *Marie de la Porte* (d'une Famille dont les armes font : *d'azur, au château d'argent, flanqué de 2 tours du même, crénelées de fable*) ;
2. Et Antoine, qui fuit.

VIII. Antoine de Thy, Ecuyer, Seigneur des Oulières, fut Comte de Saint-Jean de Lyon ; il quitta fon Comté pour aller à la guerre, & fut Guidon de la Compagnie des gens d'armes du Baron de Termes. Il époufa, le 8 Octobre 1612, *Renée de Colonges*, qui lui porta en dot la Terre de Curtil, où il habita. (Les armes de *Colonges* font : *d'azur, à la bande d'argent, chargée de 3 lions de gueules*.) De ce mariage naquirent :

1. Hugues, qui fuit ;
2. Et N.... de Thy, lequel paffa à Venife, où il commanda l'Armée Navale des Vénitiens, & mourut pendant le fiège de Candie.

IX. Hugues de Thy, qualifié *Meffire* & *Chevalier*, Seigneur de Milly & de Curtil, fervit longtemps en Allemagne dans l'Armée Suédoife, & fut enfuite Capitaine-Major du Régiment de Cavalerie Allemande de Beauvau. Il époufa, le 31 Janvier 1644, *Antoinette Geoffroy de Livry*, & en eut plufieurs enfans, favoir :

1. François, Chevalier, Seigneur de Milly & de Curtil, qui s'eft marié, le 24 Mai 1677, à *Huguette de Villarsvau* ;
2. Antoine, qui fuit ;
3. & 4. Jacques & Louis-François, tués aux premières guerres de Hollande en 1672 ; le fecond, étant Lieutenant d'une Compagnie de Cavalerie dans le Régiment de Doucet ;
5. Guichard, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Montpeyroux ; il fit la guerre de Hongrie au fervice de l'Empereur ;
6. Et Jean, Lieutenant de la Meftre de Camp dudit Régiment.

X. Antoine de Thy, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment du Pleffis-Bellièvre, époufa, le 29 Janvier 1689, *Renée de Viry*, dont il eut :

1. Alexandre, qui fuit ;
2. Claude-Louis, rapporté après fon aîné ;
3. Antoine, Religieux & Grand Cellérier de l'Abbaye noble de Savigny, en Lyonnois ;
4. Huguette, qui s'eft mariée à *Louis-Aimé Prefque de Serville*, Seigneur de Beffanceuil & de la Tour de Vers, Capitaine d'Infanterie ;
5. Et N.... de Thy de Milly, reftée fille.

XI. Alexandre de Thy de Milly, Seigneur de Claveifolles & de Thoiras, mourut en 1758. Il avoit époufé, en 1724, *Chriftine de la Fage-Péronne*, Baronne de Saint-Huruge, dont il a laiffé :

1. N.... de Thy de Milly, ancien Cornette du Régiment de Penthièvre, Cavalerie ;
2. N.... de Thy de Milly, Docteur en Théologie, Vicaire Général de l'Evêque de Marfeille, Abbé Commendataire de l'Abbaye de Laffay, en Brignon, Diocèfe de Poitiers, actuellement Chanoine de Saint-Quentin ;
3. N.... de Milly, dit *le Chevalier de Thy*, Enfeigne fur les Vaiffeaux du Roi & Aide Major Général de la Marine à Toulon ;
4. N...., dit *le Chevalier* de Milly, Capitaine au Régiment d'Aquitaine, Infanterie, tué en Heffe en 1761 ;
5. N.... de Milly, auffi Capitaine dans le même Régiment ;
6. N.... de Milly, Religieux & Grand Aumônier de l'Abbaye noble de Savigny ;
7. & 8. Deux filles Religieufes : l'une de l'Ordre de Fontevrault, & l'autre Bénédictine à Largentière, en Vivarais ;
9. N.... de Thy, reftée fille ;
10. Et N.... de Thy de Milly, qui s'eft mariée au Comte *de Damas-Colombet*, Lieutenant-Colonel du Régiment de Cavalerie de Penthièvre.

XI. Claude-Louis de Milly de Thy, Seigneur de la Bruyère, en Beaujolois (fecond fils d'Antoine, & de *Renée de Viry*), a époufé, par contrat du 23 Novembre 1723, *Jeanne-Louife de Broffe de la Bruyère* (d'une Famille qui porte : *d'azur, au cerf effrayé, fortant d'une brouffaille d'or*). De ce mariage font iffus :

1. Nicolas, qui fuit ;
2. Antoine-François, dit *le Chevalier* de Milly, ci-devant Garde de la Marine fur les Vaiffeaux du Roi, actuellement Gentilhomme de la Chambre, Capitaine & Aide de Camp du Duc de Wurtemberg ;
3. 4. & 5. Jeanne-Marguerite, Claudine-Brigitte & Nicolette, toutes trois Religieufes à l'Abbaye de Marcigny ;
6. Et Françoise-Eulalie, Dame d'honneur

de S. A. S. Madame la Margrave de Brandebourg-Anfpach, en Franconie.

XII. Nicolas de Thy, Comte de Milly, ancien Capitaine au Régiment de Cavalerie de Condé & Aide de Camp du Prince de Condé, Chevalier de Saint-Louis, Chevalier, Grand'Croix de l'Ordre de l'Aigle Rouge de Brandebourg, eft entré, avec la permiffion du Roi, au fervice du Duc Régnant de Wurtemberg, en qualité de Chambellan, Lieutenant-Colonel & d'Aide de Camp Général. (Il n'eft point marié.)

Les armes de Milly de Thy font : *de gueules, au chef denché d'argent.*

* MILON, Famille noble & ancienne, originaire d'Anjou, qui a poffédé, pendant plufieurs fiècles, la Terre & Seigneurie de *Milon*, en Anjou, vulgairement dite *la Fontaine-Milon*, à laquelle elle a donné fon nom. Ménage, au fujet des Familles de cette Province parle avantageufement de celle-ci. Selon cet auteur, les puînés ont pris, pour la plupart, le parti de la Robe dans les Cours Souveraines, où ils fe font diftingués par leur mérite & par leur favoir ; ils ont produit un Prévôt de Paris, des Confeillers au Parlement, des Maîtres des Comptes, des Tréforiers Généraux des Finances, des Confeillers au Grand Confeil, des Confeillers d'Etat, des Maîtres des Requêtes, un Grand Maître des Eaux & Forêts, des Aumôniers du Roi & des Evêques.

I. Jean Milon, Ier du nom, fut en telle confidération fous Philippe de Valois, qu'il mérita d'occuper la place de Prévôt de la ville de Paris, qu'il exerça depuis le 19 Novembre 1330, jufqu'au 13 Avril 1334. Il laiffa pour fils & héritier,

II. Jean Milon, IIe du nom, Maître des Comptes à Paris, qui s'eft marié, le 6 Novembre 1346, avec *Jeanne de la Croix*, dont naquit :

III. Jean Milon, IIIe du nom, qui époufa *Marie le Bigot*, ainfi qu'il paroît par une tranfaction du mois de Mars 1380, paffée entre fes enfans. De ce mariage vint entr'autres enfans :

IV. Jean-Julien Milon, que fon mérite éleva à la charge de Confeiller au Parlement de Paris, ainfi qu'il confte par les Regiftres du Parlement, & dont la réception eft d'autant plus remarquable, qu'il ne fut pas élu felon la coutume du tems; mais le Roi lui-même le préfenta & le nomma, difent les Regiftres, *parce que fes fervices & fes vertus l'en avoient rendu digne.* De *Perrette*, fa femme, qui n'eft pas autrement nommée dans le contrat du 20 Octobre 1421, il laiffa :

1. Jean, qui mourut à la guerre fans poftérité ;
2. Et Julien, qui fuit.

V. Julien Milon, Chevalier, époufa, par contrat paffé le 20 Février 1446, *Aliette Courtin*, fille de *Gervais*, Chevalier, Seigneur de la Giraudière, & de *Sufanne de la Chapelle* (de la même Famille que M. *Courtin*, Confeiller d'Etat, père de *Charlotte Courtin*, qui a époufé *Pierre Rocque de Varangeville*, Ambaffadeur à Venife, & dont la fille, *Jeanne-Angélique*, a époufé le Maréchal de France *Louis-Hector de Villars.*) Leurs enfans furent :

1. Julien, qui fuit ;
2. Et Jean, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérufalem.

VI. Julien Milon, IIe du nom, comme aîné, fuccéda à la plus grande partie des biens. Il époufa, par contrat du 19 Mars 1528, *Marguerite de la Léaudière*, fille unique & héritière du Seigneur *de la Léaudière*, près d'Angers, dont naquirent :

Julien, qui fuit ;
Et Charles, Chanoine de Tours & Prévôt d'Oë de l'Eglife de Saint-Martin. (Ce Bénéfice eft un des plus confidérables de cette Eglife; il a été fucceffivement & fans interruption dans cette Famille jufqu'en 1743, que feu l'Evêque de Valence s'en démit.)

VII. Julien Milon, IIIe du nom, Seigneur de la Léaudière, Confeiller & Maître des Comptes en Bretagne, fut marié, le 4 Septembre 1557, avec *Jeanne le Pelletier*, fœur de *Claude le Pelletier*, Confeiller & Doyen de la Grand'Chambre du Parlement de Paris. Leur fils,

VIII. Julien Milon, IVe du nom, Ecuyer, Seigneur de la Léaudière & de Lerné, eut d'abord la charge de fon père, dont il obtint des Provifions, le 30 Octobre 1574, & fut reçu le 26 Janvier 1575. Il époufa, par contrat paffé à Tours, le 17 Février 1591, *Françoife Bouette*, fille de *Charles*, Chevalier, Seigneur de la Noue, Tréforier Général de France de la Généralité de Tours (attaché au Duc de Mayenne, & qui contribua au retour & à

la réconciliation de ce Duc avec HENRI IV), & de N.... *Goyet*. Leurs enfans furent :

1. FRANÇOIS, fait Conseiller d'Etat, par Brevet du 10 Avril 1657, dont il prêta serment le 20 du même mois. LOUIS XIII avoit dit de lui, que c'étoit *une des plus belles fleurs du jardin de la France*. Il avoit épousé *Madeleine Marchand*, proche parente de Madame la Chancelière *Boucherat* (*a*), & de M. *Girault*, Chevalier, Seigneur de Planchoury à Tours ;
2. CHARLES, qui suit ;
3. JULIEN, Aumônier du Roi, Chanoine & Prévôt d'Oë de l'Eglise de Saint-Martin à Tours ;
4. PIERRE, Chevalier, Seigneur de la Léaudière ;
5. ALEXANDRE, auteur de la branche des Seigneurs de *la Borde, Varenne*, &c., rapportée ci-après ;
6. Et MADELEINE, aînée des quatre derniers, qui s'est mariée à *François Menardeau*, Chevalier, Seigneur de Sainte-Pazanne, de la Duracerie, &c., en Bretagne, vivant en 1619, auquel elle apporta de grands biens & duquel elle a eu trois filles. Voy. MENARDEAU.

IX. CHARLES MILON, Chevalier, Seigneur de Bellenoue, épousa *Anne de la Barre*, fille de *Jean*, Ecuyer, Tréforier de France à Tours (de la même Famille que *Geneviève de la Barre*, qui épousa, le 28 Janvier 1624, *Jacques le Fèvre de Caumartin de Saint-Port*, Ambassadeur en Suisse.) Il en eut :

1. 2. & 3. FRANÇOIS, JULIEN & CHARLES, morts sans postérité ;
4. Et CÉSAR, Chanoine Régulier de l'Abbaye de Sainte-Geneviève.

BRANCHE
des Seigneurs de LA BORDE, VARENNE, *&c.*

IX. ALEXANDRE MILON, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de la Borde, Varenne, Lerné, Amenon & autres lieux (cinquième fils de JULIEN, IVe du nom, & de *Françoise Bouette*), fut Président des Trésoriers de France dans la Généralité de Bourges, & mourut le 10 Mai 1687. Il avoit épousé, par contrat passé à Tours, le 28 Janvier 1648, *Françoise Pallu*, morte le 26 Mai 1703, fille d'*Etienne Pallu*, Ecuyer, Seigneur du Réau & de Perriers, & de *Marguerite Gauthier*, dont la sœur cadette épousa M. le Marquis *de Razilly*, Lieutenant Général de la Province. (Cette *Françoise Pallu* étoit sœur de l'Evêque d'Héliopolis, Vicaire Général du Saint-Siège Apostolique, dont Fénélon, Archevêque de Cambrai, prononça l'Oraison Funèbre aux Missions Etrangères le jour des Rois en 1702). De ce mariage son issus :

1. ALEXANDRE, qui suit ;
2. LOUIS, Seigneur de la Borde, Docteur de Sorbonne, Prieur des Prieurés de Villers-Saint-Sépulcre, de Saint-Marcel & de Saint-Lambert, Prévôt d'Oë dans l'Eglise de Saint-Martin de Tours, Conseiller du Roi en ses Conseils, Aumônier ordinaire de LOUIS XIV, nommé à l'Evêché de Condom en 1693, mort en son Diocèse le 29 Mars 1737 ;
3. Et HENRI, rapporté après son aîné.

X. ALEXANDRE MILON, IIe du nom, Chevalier, Seigneur d'Amenon, d'Allogny & de la Groie, né le 5 Février 1653, fut reçu Conseiller au Grand Conseil le 7 Avril 1674, Maître des Requêtes le 24 Mars 1694, puis Chef du Conseil de JULES-ARMAND DE BOURBON, Prince de Conti, & son Ministre à Paris dans le temps de l'Election au Royaume de Pologne, & mourut le 21 Octobre 1735. Il avoit épousé, le 24 Mars 1677, *Marie-Madeleine-Thérèse de Coycaut de Chérigny*, morte le 6 Janvier 1700, fille de *René de Coycaut*, Chevalier, Marquis de Chérigny, Conseiller au Parlement de Paris, & d'*Elisabeth Carré de Montgeron*. Il eut pour fille unique,

FRANÇOISE-ELISABETH, mariée, le 19 Février 1709, à *Louis-Charles de Machault*, Chevalier, Seigneur d'Arnouville, Maître des Requêtes, Lieutenant Général de Police de la ville de Paris, Conseiller d'Etat, Chef du Conseil de S. A. R. Madame la Duchesse D'ORLÉANS, épouse de M. le Régent. Elle est morte le 22 Janvier 1720, & son mari le 10 Mai 1750, laissant postérité. Voy. MACHAULT, quatrième branche.

X. HENRI MILON, Chevalier, Seigneur de Mesne, Varenne & Lerné (troisième fils d'ALEXANDRE, Ier du nom, & de *Françoise Pallu*), Conseiller du Roi en ses Conseils, Intendant Général des Turcies & Levées, Ponts & Chaussées, Grand Maître des Eaux & Forêts dans les Provinces de Poitou, d'Aunis, Li-

(*a*) Sa petite-fille a porté en partie les biens de sa branche dans une de celles de la Maison *de Gigault de Bellefonds*, qui a donné de nos jours un Archevêque de Paris. Voy. GIGAULT DE BELLEFONDS.

moufin, la Marche & Nivernois, &c., épufa, par contrat paffé à Tours, le 29 Décembre 1685, *Jeanne-Françoife-Angélique Collin*, fille de *Michel*, Ecuyer, Seigneur des Fourneaux & du Veau, Confeiller & Secrétaire du Roi (dont la Famille, ancienne, eft originaire du Bourbonnois), & de *Marie Lhuillier* (*a*). De ce mariage font fortis.

1. Alexandre Milon de Mesne, Seigneur de Varenne, Lerné, Boisbonard, &c., Docteur de Sorbonne, Prieur de Villers-Saint-Sépulcre, Prévôt d'Oë, dans l'Eglife Saint-Martin de Tours, Aumônier ordinaire de S. M. en 1716. Il baptifa, en cette qualité, feue S. A. S. M. le Comte de Clermont, Prince du Sang, le 2 Décembre 1717, dans la Chapelle du Château des Tuileries, ayant pour parrain le Roi, & pour marraine la Ducheffe de Berry. Il affifta auffi au Sacre du Roi à Reims, & en fit les fonctions, étant Aumônier de jour, Evêque & Comte de Valence: il avoit été nommé à cet Evêché le 4 Mai 1725; fut Député de fa Province à l'Affemblée du Clergé, tenue aux Grands-Auguftins en 1735, & en fit la harangue de clôture à Verfailles le 14 Septembre de la même année; fut nommé dans le même tems à l'Abbaye de Léoncel, & S. M. lui conféra encore celle de Saint-Benoît-fur-Loire, Diocèfe d'Orléans, le 16 Octobre 1742: ce Prélat, qui mourut en 1772, eft très-connu dans l'Eglife & dans la République des Lettres, par les Inftructions Paftorales & Mandemens qu'il a donnés dans fon Diocèfe;
2. Et Henri, qui fuit;

XI. Henri Milon, II[e] du nom, Chevalier, Seigneur de Mefne, de la Borde, Rofne & autres lieux, a époufé, par contrat paffé à Paris, le 7 Mai 1717, *Jeanne de Cop*, fille de *René*, Ecuyer, Confeiller du Roi, Tréforier de France à Tours, & de *Jeanne Soulas*. Il eft mort le 16 Août 1753, laiffant:

1. André-Henri, qui fuit;
2. Et Jeanne-Henriette, mariée, par contrat paffé à Tours, le 20 Août 1742, avec *Auguftin des Francs*, Chevalier, Seigneur de la Bretonnière, en Poitou, dont elle a eu une fille unique *Auguftine-Jeanne des Francs*.

(*a*) Le Marquis *de Leffard*, Lieutenant Général des Armées du Roi, étoit de cette Famille, dont les titres de nobleffe, produits devant M. le Fèvre de Caumartin, Intendant, furent approuvés & maintenus par Ordonnance du 22 Février 1699.

XII. André-Henri Milon de Mesne, Chevalier, Seigneur de la Borde & de Boisbonard, ancien Officier aux Gardes Françoifes, a époufé, par contrat paffé à Poitiers, le 20 Mai 1758, *Anne-Françoife-Elifabeth de Créquy*, fille de *Jacques-Charles*, Marquis *de Créquy*, &c., Lieutenant Général des Armées du Roi, & de Dame *Anne-Madeleine-Françoife d'Auxy de Monceaux*. De ce mariage eft iffu

XIII. Alexandre Milon, III[e] du nom, Chevalier, né au Château de la Roche-Gençay, en Poitou, le 20 Février 1759, mort au berceau.

Les armes: *de gueules, à la fafce d'or, chargée d'une merlette de fable, & accompagnée de 3 croiffans d'or; la couronne furmontée d'une merlette*, avec ces mots pour devife: Non est quod noceat.

MILON ou MILLON, en Bretagne: Famille qui remonte à Jean & Yvon Milon, mentionnés dans la Réformation de 1443. Ceux de ce nom furent déclarés *nobles d'extraction*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 22 Décembre 1670, au rapport de M. le Jacobin.

Les armes: *d'azur, à 3 têtes de lévrier coupées d'argent, colletées de gueules.*

MILONI, Famille originaire de la petite ville d'Aubagne, éteinte dans la perfonne de Charles de Miloni, de la ville de Marfeille, Avocat au Parlement, maintenu dans fa nobleffe le 11 Avril 1669, lequel n'a point laiffé d'enfans de *Claire de Cipriani*, fa femme.

Cette Famille portoit pour armes: *d'argent, à 3 rofes boutonnées de gueules, tigées & feuillées de finople.* Devife: Spinæ superant rosas. (Voy. l'*Etat de la Provence dans fa Nobleffe*, tom. II, p. 389.)

* MIMEURE, en Bourgogne, Bailliage d'Arnay-le-Duc: Terre qui jouiffoit du droit de franc-aleu noble, ainfi que quelques autres dans la même Province, & qui a été érigée en *Marquifat*, par Lettres Patentes du 28 Avril 1697, enregiftrées au Parlement de Dijon le 21, & en la Chambre des Comptes le 28 Novembre de la même année, en faveur de *Jacques-Louis Valon*, Meftre de Camp & Sous-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes Anglois, enfuite Lieutenant Général des Armées du Roi, qui avoit époufé

N... *d'Achy-Carvoifin*, dont il n'a point laiffé d'enfans. (Cette Maifon a donné plufieurs Confeillers au Parlement de Bourgogne, deux Chevaliers à l'Ordre de Malte & des Capitaines aux Gardes; elle s'eft éteinte, depuis quelques années, en la perfonne de *Marc-Antoine Valon*, Marquis de Montmain, qui avoit époufé *Marie-Madeleine Fouquet de Belle-Isle* (fœur du Maréchal-Duc de Belle-Isle), de laquelle il n'a point laiffé d'enfans. La Terre de *Mimeure* a paffé à *Richard Fyot de Vaugimois*, neveu, par fa mère, de *Jacques-Louis Valon*. Voy. FYOT DE LA MARCHE.

MINA (LA), en Efpagne. Don JACQUES-MICHEL DE GUZMAN, fubftitué aux noms d'*Avalos, de Spinola, de Palavicino, de Ramirez, de Haro, de Santillan, de Léon* & *de Méfia*, Seigneur, Marquis de *la Mina*, Comte de *Pézaels* & autres Terres, Grand d'Efpagne, Chevalier des Ordres du Roi & de ceux de la Toifon d'Or, de Saint-Janvier de Naples & de Saint-Jean de Calatrava, Adminiftrateur en celui de Monteza, des Commanderies de Zilla & de Vanafal, Capitaine Général des Armées d'Efpagne, Directeur Général du Corps des Dragons, Commandant Général de la Principauté de Catalogne, Gentilhomme de la Chambre du Roi d'Efpagne, avec exercice, & Préfident de fa royale Audience, &c., a été fait Ambaffadeur Extraordinaire & Plénipotentiaire d'Efpagne à la Cour de France en 1737, nommé Chevalier des Ordres le 17 Mai 1739, reçu le 1er janvier 1740, & eft retourné en Efpagne la même année. Il n'a point eu d'enfans de fon mariage avec Dona *Marie-Auguftine Zapata de Calatayud*, fille du Comte *del Réal*, & fœur du Duc *de Lezera*.

MINARD, Famille établie à Paris, dont étoit

ANTOINE-MINARD, Seigneur de la Tour-Grollier, Montgarnau (fils d'ANTOINE, Tréforier Général du Bourbonnois, Auditeur des Comptes, &c.), lequel s'étant diftingué avec éclat dans le Barreau du Parlement de Paris, ce qui le fit connoître de FRANÇOIS Ier, ce Prince le nomma Confeiller & Avocat Général dans la Chambre des Comptes, vers l'an 1539, & l'honora depuis des charges de Confeiller au Parlement, de Préfident aux Enquêtes, & de Préfident à Mortier le 7 Juillet 1544. Le Roi HENRI II, qui eut auffi beaucoup d'eftime pour lui, le nomma, en 1553, Curateur & principal Confeiller de MARIE STUART, Reine d'Ecoffe, puis de France. Il fervit le Roi en diverses négociations, & fut affaffiné près de fa maifon, dans la rue Vieille du Temple, le Mardi 12 Décembre 1559, à fix heures du foir, revenant du Palais, où il avoit tenu l'Audience : fon corps fut enterré aux Blancs-Manteaux, où l'on voit fon épitaphe. Il avoit époufé *Catherine Bochart de Champigny*, & en eut :

PIERRE MINARD, Seigneur de Villemain, Confeiller au Parlement de Paris en 1555, Maître des Requêtes en 1567, mort en 1571, laiffant de *Claude de la Guette*, fa femme,

1. ANTOINE, Ecuyer du Duc d'Alençon, mort fans lignée;
2. Et ISABELLE, qui époufa *Charles Briçonnet*, Seigneur de Leffay, &c., dont poftérité. Voy. BRIÇONNET.

(Cette Famille fubfifte & va s'éteindre.)

Les armes : *d'azur, à un volcan de gueules, accompagné en chef de 2 étoiles d'argent*. (Voyez l'*Hift. des Préfidens*, par Blanchard. (Extr. de Moréri, Edit. de 1759.)

MINIAC (DE), en Bretagne, Refforts de Rennes & Ploërmel. Par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 7 Juin 1670, au rapport de M. de Saliou, ceux de ce nom furent déclarés *nobles d'extraction*.

Les armes : *de gueules, à l'aigle éployée d'argent, accompagnée de 7 billettes du même*, 4 & 3.

MINOTTY, Famille dont eft JEAN-LOUIS MINOTTY, de la ville de Toulon, Tréforier Général de France en la Généralité de Provence, depuis le 12 Juillet 1737, qui n'étoit pas marié en 1759.

Les armes : *d'azur, à 2 tours d'argent, reliées par une courtine, crénelée du même, ayant une arche ; le tout furmonté de 3 étoiles d'or, accompagnées en chef d'un oifeau volant d'argent*. (*Hift. héroïque de la Nobleffe de Provence*, tom. II, p. 145.)

MINTIER (LE), en Bretagne : Famille qui a formé plufieurs branches.

Par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 14 Février 1669, au rapport de M. Deniau, ceux de ce nom furent déclarés *nobles d'ancienne extraction*, & maintenus

en la qualité de *Chevalier*, Refforts de Plërmel, Jugon, Guérande, Rennes & Saint-Brieuc. Dans cet Arrêt eft compris Pierre le Mintier, Sieur du Boifgnoret;

Par deux autres Arrêts, rendus en ladite Chambre, l'un le 13 Novembre 1668, au rapport de M. de la Bourdonnaye; le fecond le 3 Avril 1669, au rapport de M. Deniau, ils furent auffi déclarés *nobles d'ancienne extraction*. Dans le premier de ces deux Arrêts font compris Jacques le Mintier, Sieur du Bignon; Jean le Mintier, Sieur de la Motte-Gloret; Gilles & François le Mintier;

Enfin par un quatrième Arrêt, rendu en la même Chambre de la Réformation, ceux de la dernière branche furent déclarés *nobles d'extraction* le 16 Février 1669, au rapport de M. de Lopriac. (Manufcrit in-fol. des *Généalogies de Bretagne*.)

De cette Famille étoit François le Mintier, Ecuyer, Seigneur de Léhélec, qui s'eft marié, en 1699, avec *Vincente-Françoife de Caradeuc*, dont eft iffu

Jean-Marie le Mintier, né le 11 Octobre 1701, Ecuyer, Seigneur de Léhélec, dans l'Evêché de Vannes, reçu Page du Roi dans fa Grande Ecurie, le 17 Juin 1718.

On lit dans le *Mercure de France* du mois de Mars 1773, p. 207, qu'Antoine-François le Mintier, Chevalier, Seigneur de la Motte-Baffe, en Bretagne, chef des nom & armes de fa Maifon, âgé de 75 ans, a renouvelé, le 4 février 1773, la cérémonie de fon mariage avec *Renée de la Motte-Vauvert*, âgée de 70 ans. Ils ont eu de leur mariage 17 enfans, dont 9 exiftent, & plufieurs petits-enfans, qui, prefque tous, ont affifté à cette cérémonie, dans la Paroiffe du Château de la Motte-Baffe, Diocèfe de Saint-Brieuc.

Les armes : *de gueules, à la croix engrêlée d'argent.*

MION. Antoine de Mion, Chevalier, Seigneur d'Equevilley, Frenay, &c., Capitaine de 100 hommes d'armes, époufa *Diane de Beauvau*, Dame de la Châtellenie d'Auvillars, dans le pays d'Auge, fille de *Jean*, Seigneur de Pange, qui fit fon teftament le 26 Mai 1587. Ses enfans y font nommés & le contrat de partage des frères & fœurs fut fait en 1603. Antoine eut :

Louis de Mion, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de fa Chambre, qui s'eft marié à *Jacqueline de Gruel de la Frette*, dont il eut :

Louise-Marie, Dame d'Auvillars, qui s'eft mariée, le 10 Février 1649, à *Pierre Dauvet*, Chevalier, Seigneur de Trigny, de Bouffé, &c., dont des enfans. Voy. DAUVET.

* MIOSSENS ou MIOSSANS, Terre & Seigneurie, l'une des 12 premières Baronnies du Béarn, qui fut portée en mariage par *Angline*, héritière de la première race des Barons *de Mioffens*, à *Jean de Béarn*, fils naturel de *Jean*, Comte *de Foix*, Souverain de Béarn. Il affifta pour lui, & comme procureur de fa femme, au ferment de fidélité de *Gafton*, Comte *de Foix*, Vicomte de Béarn, fait aux habitans de fa Terre le 12 Juillet 1436. *Angline* fut mère de *Pierre* ou *Péez*, qui fuit, & de *Jean de Béarn*, Seigneur de Saint-Maurice, vivant en 1465. *Péez de Béarn*, Baron de *Mioffens*, Sénéchal de Marfan, fut Grand Ecuyer de Madeleine de France, Princeffe de Viane. Il époufa *Chrétienne de Condeuil*, dont il eut : *François*, qui fuit, & *Roger*, dont on fait fortir une branche fubfiftante encore à préfent. (Voy. BÉARN de GERDEREST.) *François de Béarn*, Baron de *Mioffens*, Sénéchal de Marfan, époufa *Catherine de Béarn-de-Gerdereft*, dont vint *Françoife de Béarn*, héritière de *Mioffens*, qui porta cette Baronnie en dot, l'an 1510, à *Etienne-Arnaud d'Albret*, Seigneur de Caftelmoron, fils de *Gilles d'Albret*, Seigneur de Caftelmoron, & d'*Anne d'Aguillon*. Il céda la jouiffance de fa Baronnie de *Mioffens*, à fon frère naturel, *Etienne*, bâtard *d'Albret*, qui avoit été fon tuteur, avoit procuré fon mariage & fait des avances pour lui. *Françoife de Béarn* fut mère de *Jean d'Albret*, Baron de *Mioffens*, dont le fils, *Henri*, devint auffi Baron de *Mioffens* & de Gerdereft : fa poftérité mafculine finit, l'an 1678, en la perfonne de *Charles-Amanieu d'Albret*, qui avoit époufé *Marie*, fille du Maréchal *d'Albret*, fa coufine germaine. Cette Dame, qui mourut en 1692, inftitua pour héritier univerfel fon fecond mari, *Charles de Lorraine*, Comte de Marfan, dont le fils, *Charles-Louis*, Prince de Mortagne, Sire de Pons, &c., vendit la Baronnie de *Mioffens* à *Henri d'Hereter*, Confeiller au Parlement de Navarre. *Marie-Madeleine d'Hereter*, fa fille & héritière, époufa *François-Dominique de Navailles*,

Marquis de Poueyferré qui avoit pour aïeul *Philippe de Navailles*, Marquis de Poueyferré, Commandant pour le Roi des Ville & Château de Lourdes en 1666, iſſu de la branche *de Navailles-Mirepeix*. *Laurent de Navailles*, fils de *Philippe*, fut allié, en 1698, à *Catherine*, fille de *François*, IIe du nom, Marquis *d'Oſſun*, Baron de Hêches, dont naquit *François-Dominique*, qui fut père de N... *de Navailles*, Baron de *Mioſſens*, Marquis de Poueyferré. (*Diction. des Gaules*, tom. IV, p. 749.)

* MIRABEAU, en Provence : Terre & Seigneurie, ſituée dans le Diocèſe d'Aix, dont rendit hommage, en 1307, *Bertrand de Barras*, & que ſa poſtérité poſſéda juſqu'au XVIe ſiècle. *Anne de Savournin*, veuve de *Pompée de Barras*, ſe la fit adjuger pour ſes droits, & la porta à ſon ſecond mari, *Charles de Glandevès*. *Jean de Riquetti*, qui avoit épouſé, en 1564, *Marguerite de Glandevès*, de la branche de *Cujes*, acheta cette Terre des parens de ſa femme, & elle fut érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Juillet 1685, enregiſtrées à Aix le 30 Novembre 1686, en faveur de *Thomas de Riquetti*, Seigneur de Beaumont, Guidon des Gendarmes de la Garde & Syndic de la Nobleſſe de Provence. Voy. RIQUETTI ou RIQUÉTY.

MIRAMAND, en Languedoc; Famille noble, qui porte : *d'or, au lion de gueules; au chef d'azur, chargé de 2 étoiles d'or.*

MIRAMONT-SAINT-EXUPÉRY, Famille dont nous ne connoiſſons que les armes, qui ſont : *d'or, au lion de gueules.*

MIRE ou MYRE (LE), en Normandie, Election de Liſieux : Famille qui fut maintenue dans ſa nobleſſe le 18 Septembre 1668.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 coquilles du même.*

MIRE (DE LA). Voy. MYRE (DE LA).

MIREBEAU. Une branche cadette de la Maiſon *de Vienne*, & une branche cadette de la Maiſon *de Vergy* (toutes deux des premières & des plus illuſtres du Duché de Bourgogne), ont porté le nom de *Mirebeau*. Voy. VERGY & VIENNE.

* MIREBEL, Château & Seigneurie en Breſſe, que *Marguerite de Baugé*, qui en étoit héritière du chef de ſon aïeule N.... *de Châlon*, porta à ſon mari *Humbert*, Ve du nom, Sire *de Beaujeu*, ſur lequel le Dauphin le conquit; & par l'échange fait avec le Comte de Savoie, par le Roi JEAN & le Dauphin Charles, ſon fils, cette Seigneurie fut cédée au Comte. Le Duc Emmanuel-Philibert céda *Mirebel* & la Châtellenie de Soutenay, ſous le titre de *Marquiſat de Mirebel*, à *Henriette de Savoie-Tende*, en échange des droits qu'elle avoit ſur le Comté de Tende, & les Seigneuries de Maro & de la Preſle, par traité du mois d'Octobre 1579, enregiſtré en la Chambre des Comptes de Chambéry, le 21 Novembre ſuivant. Sa fille, *Gabrielle des Prez*, née de ſon premier mari, *Guillaume des Prez*, Seigneur de Montpezat, devint héritière de ce Marquiſat, & épouſa *Jacques de Saulx*, Comte de Tavannes. Voy. SAULX-TAVANNES.

MIREMONT, Famille originaire d'Auvergne, dont deux branches établies, l'une en Champagne, & l'autre en Picardie.

PHILIPPE DE MIREMONT, Seigneur de Berrieux, Election de Laon, produiſit des titres de ſix races depuis l'an 1481, & juſtifia que ſon aïeul GUILLAUME DE MIREMONT, Seigneur de Berrieux & de Saint-Etienne, avoit été fait Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel en 1574, & qu'il avoit épouſé, en 1564, *Iſabelle de Saint-Blaiſe*, fille d'*Hector*, Seigneur de Pouy, dont vint :

DAVID DE MIREMONT, Seigneur de Berrieux & de Lierval, Châtelain de Saint-Etienne, Vicomte de Gueux, Baron de Montaigu, Guidon de la Compagnie de 50 hommes d'armes du Comte de Grandpré, & Maréchal héréditaire du Laonnois. Il ſe maria, le 13 Septembre 1593, avec *Marguerite d'Elbène*, fille de *Julien*, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & de *Catherine Tornaboni*, Dame d'Atours de la Reine. De ce mariage vinrent :

1. PHILIPPE, Seigneur de Berrieux, le même qui produiſit ſes titres de 6 races. Il fut Page de la Chambre au Sacre de LOUIS XIII, puis Gentilhomme ordinaire de ſa Maiſon, Maréchal héréditaire du Laonnois & Gouverneur d'Epernay; il ſe maria, le 5 Novembre 1634, à *Marie de Conflans*, fille de *Pierre*, Baron de Roſnay, & d'*Anne de Boſſut*, dont il n'eut point d'enfans;
2. ALPHONSE, Chevalier, Grand Hoſpitalier

de Malte & Commandeur de la Croix, en Brie ;
3. Et François, qui fuit.

François de Miremont, Seigneur de Saint-Etienne, Capitaine de Cavalerie au Régiment d'Anjou, produifit fes titres devant l'Intendant de Champagne, qui le confirma dans fa nobleffe. Il époufa *Madeleine Mathé*, dont il eut :

1. Louise-Diane, qui époufa *Charles*, Comte *d'Afpremont*, morte fans enfans ;
2. Et Elisabeth, mariée avec *Thomas de Bouvens*, Baron de Saint-Julien & de Troiffy, laquelle, devenue veuve, fe fit Carmélite. Elle a eu poftérité. Voy. BOUVENS.

C'eft ce que nous favons d'après le *Nobiliaire de Picardie*, p. 347, fur cette Famille, dont les armes font : *d'azur, au pal d'argent fretté de fable, & accofté de 2 fers de lance d'argent, la pointe en haut, & la bouterole d'or.*

* MIREMONT, Terre & Seigneurie dans le Turfan, en Gafcogne, autrefois une des 12 premières Baronnies du Béarn. Elle en a été retranchée, & eft poffédée actuellement par N.... *de Brux*, Seigneur de Brux & de Clèdes. Son père, *François de Brux*, IIe du nom, l'avoit acquife du Marquis *de Poyanne*, Ledit *François de Brux* laiffa plufieurs enfans de N.... *de Defpruets-Trabeffé*, fon époufe. (*Diction des Gaules*, tom. IV, p. 753.) Voy. * BRUX.

* MIREPEIX, Terre & Seigneurie, qui fut une des 12 premières Baronnies du Béarn, lors de la création de la Cour Majeure en 1220. Le Seigneur de *Mirepeix* fut dépouillé du titre de *Baron*, à l'occafion d'une loi injufte qu'il vouloit établir en Béarn, comme dit M. de Marca, dans fon *Hift. de Béarn.* Henri IV rendit le titre de *Baron* au Seigneur de *Mirepeix*, & cette Terre eft aujourd'hui du nombre des fix qu'on appelle *les petites Baronnies.* Elle eft poffédée par un Gentilhomme du nom *de Navailles*, fils de *Galatoire de Navailles*, Baron de *Mirepeix*, Chevalier d'honneur du Parlement de Navarre, & qui, par la mort fans enfans de fon frère aîné, eft devenu le chef de fa Maifon. Il eft veuf avec plufieurs enfans de N.... *d'Afpremont d'Orthe.* Les Seigneurs de *Poueyferré* & *de Navailles d'Affon*, font des cadets de cette Famille. Voy. NAVAILLES. (*Tablettes généal.*, part. VI, p. 105.)

* MIREPOIX, en Languedoc : Ville qui appartenoit aux Comtes *de Foix* ; c'étoit une des places d'Armes des Albigeois. Ayant été prife en 1209, elle fut donnée pour récompenfe à *Guy de Lévis*, Ier du nom, Maréchal de l'Armée des Croifés, dit depuis *le Maréchal de Mirepoix* ou *de la Foi*, titre qu'il tranfmit à fa poftérité : cette donation fut confirmée par le Roi Saint Louis, qui lui donna en accroiffement de fief la Terre de Montfégur. Il étoit mort en Novembre 1230. C'eft de lui que defcendent toutes les branches de cette Maifon que l'on connoît, & qui fubfiftent aujourd'hui. Il eft le douzième aïeul d'*Alexandre* Ier, Marquis *de Mirepoix*, qui prit le furnom *de Lomagne*, du chef de fon aïeul, & fut tué à Leucate en 1637. Celui-ci eft le bifaïeul de *Pierre-Louis de Levis de Lomagne*, vingtième Baron & cinquième Marquis de *Mirepoix*, Chevalier des Ordres du Roi, Maréchal de France, créé *Duc* le 25 Septembre 1751, qui mourut le 25 Novembre 1757, fans enfans, de fon mariage, contracté le 2 Janvier 1739, avec *Anne-Marguerite-Gabrielle de Beauvau-Craon*, veuve de *Jacques-Henri de Lorraine*, Prince de Lixing. Voy. LEVIS (de).

MIRIBEL, Famille noble du Dauphiné, dont nous ne pouvons donner qu'une fimple *Notice*, d'après un Manufcrit de feu Piganiol de la Force.

Hugues de Miribel, Seigneur d'Ornacieux, en Dauphiné, eut, en 1330, pour fille

Einarde, qui époufa, en 1353, *Humbert de Corgenon*, Seigneur de Meillonnas, fils puîné de *Jean de Corgenon*, & de *Marguerite de la Baulme-Fromentes*, dont vint *Alix de Corgenon*, feconde femme d'*Aimé de la Palu*, IIe du nom, Seigneur de Varembon, &c., dont des enfans. Voy. PALU (de la).

Jean, Seigneur de Miribel, époufa *Béatrix de la Palu*, veuve de *Jean de Laye*, Seigneur de Saint-Lager, en Mâconnois, & fille dudit *Aimé de la Palu*, Seigneur de Varembon, & de ladite *Alix de Corgenon*, fa feconde femme. Il tefta le 22 Janvier 1373, faifant pour héritière de fes biens Catherine de Miribel, fa fille.

On trouve une Louise de Miribel, femme, le 6 Février 1406, de *Charles de Châtillon*, Seigneur de Dours, &c., Chambellan du Duc de Bourgogne, fils de *Jean de Châtillon*,

Seigneur de Saint-Illiers, &c., & de *Béatrix de Châteauvillain*, ſa ſeconde femme.

Les armes : *écartelé d'or & de gueules ; à la cotice d'hermines en faſce, brochante ſur le tout.*

* MIROMÉNIL ou MIROMESNIL. Les Terres & Seigneuries de *Miromeſnil, Tourville, le Bois-Robert, Ménildo, Burgues, Beaumetz, Neufmeſnil, Saint-Ouen-Prend-en-Bourſe* & *Mouy*, furent unies & érigées en *Marquiſat* ſous le nom de *Miromeſnil*, par Lettres du mois de Juillet 1687, enregiſtrées à Rouen le 29 Janvier 1689, en faveur de Thomas Hue, Chevalier, Seigneur de Miromeſnil, la Roque, &c., Maître des Requêtes, Préſident au Grand Conſeil & Intendant de Champagne. Armand-Thomas Hue, Chevalier, quatrième Marquis de Miromeſnil, à qui appartient ce *Marquiſat*, ancien Premier Préſident du Parlement de Rouen, eſt Garde des Sceaux de France depuis le 24 Août 1774. Voy. HUE de MIROMÉNIL.

MIRON ou MYRON, Famille de Robe qu'on prétend originaire de Catalogne, & qui a produit des Magiſtrats célèbres.

Elle a donné un Evêque d'Angers dans Charles Miron (fils de Marc, premier Médecin du Roi Henri III), nommé à cet Evêché par ce Prince en 1588, n'ayant alors que 18 ans ; il en prit poſſeſſion le 14 Avril 1589, & fut ſacré à Tours le 11 Avril 1591 ; il fut préſent à l'abjuration du Roi Henri IV, aſſiſta à ſon Sacre, prononça ſon Oraiſon Funèbre, qui fut très-goûtée, quitta ſon Evêché, y fut nommé une ſeconde fois, & mourut le 6 Août 1628, Archevêque de Lyon, & le plus ancien des Prélats de France.

Gabriel Miron, Seigneur de Beauvoir, Conſeiller au Parlement de Paris en 1546, puis Lieutenant Civil (fils de François Miron, Médecin du Roi Charles IX), épouſa *Madeleine Baſtonneau*, dont il eut :

1. François, qui ſuit ;
2. Et Robert, Conſeiller au Parlement de Paris, en 1595, enſuite Préſident aux Requêtes du Palais, Ambaſſadeur en Suiſſe, & Intendant des Finances en Languedoc, fut Prévôt des Marchands de Paris & Préſident de l'aſſemblée du Tiers Etat tenue à Paris en 1614 & 1615. (Voyez ſon éloge dans Moréri.)

François Miron, Seigneur de Bonnes, du Tremblay, de Lignières & de Gillevoiſin, Conſeiller au Parlement de Paris le 18 Décembre 1585, Maître des Requêtes le 11 Août 1587, Intendant au Gouvernement de l'Isle-de-France, reçu Préſident au Grand Conſeil le 23 Novembre 1597, Chancelier de M. le Dauphin, Lieutenant Civil du Châtelet de Paris le 26 Avril 1696, Conſeiller d'Etat par Brevet du 9 Décembre 1594, Prévôt des Marchands de Paris en 1604, mourut le 4 Juin 1609, & fut inhumé à Sainte-Marie. Il avoit épouſé *Marie Briſſon*, veuve d'*Edme-Jean de la Chambre*, Baron de Ruffey, & fille de *Barnabé Briſſon*, Préſident à Mortier au Parlement de Paris, & de *Deniſe de Vigny*. De ce mariage vint :

Jean Miron, Seigneur de Bonnes, Conſeiller au Grand Conſeil le 22 Décembre 1619, qui s'eſt marié, en 1624, à *Radégonde de Bayon*, fille de *Guillaume Bayon*, Seigneur de Louans, Maître des Comptes : on lit ailleurs avec *Anne Bayon*, fille de *Claude*, Grand Audiencier, puis Maître des Comptes, & de *Nicole Hector de Marle*. De ce mariage vinrent :

1. Marguerite, qui s'eſt mariée à *Louis Brouillart*, Baron de Courſan ;
2. Et Nicole, qui s'eſt alliée, en 1651, à *Daniel Jacquinot*, Seigneur des Preſſoirs, Capitaine au Régiment de Piémont ; morte en 1711.

Les armes : *de gueules, au miroir arrondi d'argent, pommeté & cerclé d'or.*

MIRVILLE. N..., Marquis de Mirville, a épouſé, par contrat ſigné du Roi & de la Famille Royale, le 15 Avril 1762, N... *de la Pierre de Frémeur.*

* MISON, en Provence : Terre & Seigneurie qui étoit depuis l'an 1200 dans la Maiſon *d'Agoult*, & qui a été acquiſe, dans le dernier ſiècle, par *Henri d'Armand*, Tréſorier de France à Aix, dont le fils, *Charles d'Armand*, obtint l'érection de *Miſon* en *Marquiſat*, par lettres du mois de Février 1694, enregiſtrées à Aix.

* MISSY, en Normandie, Election de Caen : Seigneurie qui n'eſt formée que d'un Fief, qui relève de la Châtellenie de Monfréville, Bailliage de Bayeux, par un tiers de Fief de Haubert ; au commencement du XVe ſiècle elle fut portée en mariage par Jeanne de Missy (fille de Colin, Seigneur de Missy

& de Brucourt, & de *Guillemette Suhard*), à *Colibeaux d'Estouteville*, IIe du nom, Seigneur de Criquebeuf, &c. ; leur fils aîné, *Simon d'Estouteville*, Seigneur de Criquebeuf, Chamelles, *Missy*, Brucourt, Han, Anneville & du Parc, pour avoir resté fidèle à son Prince légitime, fut dépouillé de ses biens par Henri V, Roi d'Angleterre, usurpateur de la Normandie, qui les donna, en 1421, à *Nicolas* ou *Collard de la Porte*. Ce *Simon* mourut sans enfans, & laissa pour héritière sa sœur *Perrette*, Dame de Criquebeuf, &c., femme de *Richard de la Rivière*, Seigneur de Gouvix, dont les descendans possédèrent longtems la Seigneurie de *Missy*. Voy. ESTOUTEVILLE, branche des Seigneurs de *Criquebeuf*. C'est à leurs droits qu'ont succédé *Pierre-Augustin Durand*, Ecuyer, Seigneur de *Missy* & de la Motte, reçu, en 1729, Procureur Général au Parlement de Normandie, & son frère, *Pierre-Jean-Baptiste Durand de Missy*, Evêque d'Avranches. Il est mort le 2 Avril 1764, en sa Terre de *Missy*, & a été inhumé en l'Eglise paroissiale de ce lieu. La terre & Seigneurie de *Missy* appartient aujourd'hui (en 1775) à N.... *de Chasot*, leur héritière.

Les armes de la Famille de Missy sont : *d'azur, à une aigle éployée d'or, couronnée à l'antique du même, becquée & membrée de gueules*.

MISTRAL de MONTDRAGON, Famille originaire du Dauphiné, issue de

I. Claude Mistral, qui se trouve nommé dans un dénombrement des Nobles de cette Province, fait en 1472. Il eut pour enfans :

1. François, qui suit;
2. Bernardin, auteur de la branche des Seigneurs de *Montmiral*, rapportée ci-après ;
3. Et Nicolas, Chanoine de la Cathédrale de Valence, qui fit bâtir une Chapelle dans le Cloître de cette Eglise en 1480, & vivoit encore en 1535.

II. François Mistral est mentionné dans le Catalogue des Nobles de la Sénéchaussée de Beaucaire, en état de porter les armes pour le service du Roi en 1492. Il épousa *Gauberte de Fundis*, & en eut :

III. François Mistral, IIe du nom, Seigneur de Doms & Baron de Crozes, Seigneur de Mirabel, né à Grenoble le 15 Juin 1515, qui se maria, par contrat du 6 Janvier 1555, avec *Louise d'Albret*, veuve de *Jean-Pierre de Sade*, Baron de Romanil & de la Goy, & fille de *Thibaut d'Albret*, Baron de Montclus, en Languedoc, &c., & de sa seconde femme, *Gabrielle de Montdragon*, Dame en partie du Bourg de ce nom, dépendant du Comté de Provence, du nombre des Terres qu'on appelle *adjacentes*, & enclavées dans le Comtat Venaissin. De ce mariage vint :

IV. Paul Mistral, Seigneur de Doms & Baron de Crozes, qui hérita de la Seigneurie de *Montdragon*, à condition d'en porter le nom & les armes; se rendit recommandable en Provence pendant les guerres civiles par son attachement aux intérêts du Roi. Il conduisit, en 1592, 200 hommes de pied & 80 Maîtres au secours de la ville d'Aix, assiégée par le Duc d'Epernon, en fut nommé premier Consul, & remplit avec tant de zèle & d'assiduité les fonctions de sa charge dans ces tems difficiles, qu'il s'attira de grands applaudissemens; ce qui obligea Henri IV d'ordonner au Conseil de la ville d'Aix de lui laisser continuer le Consulat par ses Lettres du 1er Octobre 1594. Il avoit été député au Roi par les Sujets fidèles à S. M. Le Duc d'Epernon s'étant saisi de plusieurs Places & Châteaux, entr'autres de Barbentanne où il avoit mis bonne garnison, le Baron *de Crozes* en forma le siège & la soumit à l'obéissance du Roi, le 11 Janvier 1576. Il avoit épousé, le 23 Janvier de ladite année, *Sylvie de Brancas d'Oise*, fille d'*Enemond*, appelé communément *Animond*, Baron d'Oise & de Villars, & de *Catherine de Joyeuse*. Il testa, en 1611, en faveur de ses enfans, savoir :

1. Paul, qui suit ;
2. Lucrèce, qui épousa, le 17 Janvier 1607, *François de Gallians* ou *Galléan des Issards*, Baron de Courtines, &c., dont des enfans. Voy. GALLÉAN ;
3. Sextie, née le 25 Janvier 1595, sous le Consulat de son père ;
4. Et Marguerite, qui s'allia à *Joseph d'Aimar*, Seigneur de Montlaux, Procureur Général au Parlement de Provence & Président à Mortier, duquel elle n'eut que des filles. Voy. AIMAR, en Provence.

V. Paul Mistral de Montdragon, IIe du nom, Seigneur de Doms, Co-Seigneur de Montdragon & de Barbentanne, Baron de Crozes, en Provence, Seigneur de Darboux, dans la Principauté d'Orange, épousa, en 1617, *Charlotte de Fortia*, fille de *Paul*,

Baron de Baumes & Seigneur de Piles, au Comtat Venaiſſin, & de *Jeanne de Tholon de Sainte-Jalle*, de la ville de Carpentras. Il teſta en faveur de ſes enfans, qui furent :

1. DOMINIQUE, Viguier de Marſeille en 1630, qui s'eſt marié avec une fille de *Jean-Pierre de Sade*, & de *Léone-Françoiſe de Châteauneuf*, dont il n'eut qu'une fille, qui s'eſt mariée avec *Charles de Raymond de Mormoiron*, Baron de Modène, au Diocèſe de Carpentras ;
2. PAUL, qui ſuit ;
3. JEAN-PAUL, Chevalier de Malte en 1654 ;
4. CHARLOTTE, qui épou ſa *Marc-Antoine de Puget*, Co-Seigneur de Barbentanne ;
5. Et MARTHE, qui s'eſt mariée, le 7 Octobre 1646, avec *Jean-Antoine Thierry*, de Villeneuve-lès-Avignon.

VI. PAUL MISTRAL DE MONTDRAGON, IIIe du nom, Seigneur de Darboux, Viguier de Marſeille après ſon frère aîné en 1647, avoit épouſé, en 1643, *Marie de Mantin*, fille de *Gaſpard*, Baron d'Allier & de Montbrun, & de *Catherine Nicolaï de Sabran*, de laquelle il n'eut que des filles : l'aînée, nommée

CATHERINE, fut mariée, par contrat du 8 Avril 1668, à *Louis de Thézan de Venaſque*, Marquis de Saint-Gervais, dont le fils aîné, *Paul-Alphonſe-François de Thézan de Venaſque*, Marquis de Saint-Gervais, a ſuccédé aux biens conſidérables de cette branche, ſoit en vertu des droits de ſa mère, ſoit en vertu des donations de ſes tantes. Voy. THÉZAN (DE).

BRANCHE
des Seigneurs de MONTMIRAL.

II. BERNARDIN MISTRAL (ſecond fils de CLAUDE), épouſa 1° *Françoiſe Gilat*, de la ville de Valence; & 2° *Madeleine*, fille de *François Mayaud*, Seigneur d'Aiguilles, au Comtat Venaiſſin, & de *Jeanne de Coſtaing*. Il eut du premier lit :

1. FRANÇOIS, qui ſuit ;
2. MADELEINE, laquelle poſſédoit par indivis des héritages avec ſon frère dans le Terroir de Tournon, en Vivarais, & dans la Sénéchauſſée de Beaucaire.

Et du ſecond lit vinrent :

3. CATHERINE, mariée à *Bertrand de Sade*, Seigneur d'Eyguières, dont elle n'eut point d'enfans ;
4. Et FRANÇOISE, qui épouſa *Pierre de Puget*, Co-Seigneur de Chaſteuil.

III. FRANÇOIS MISTRAL fut pourvu, par le Roi FRANÇOIS Ier, d'un office de Conſeiller au Parlement de Grenoble. Il épouſa, le 29 Novembre 1548, *Clémence Rabot*, fille de *Laurent*, Seigneur d'Upie, &c., Conſeiller au même Parlement. Il teſta le 1er Février 1558, & fit mention de ſes enfans, ſavoir :

1. JOACHIM, inſtitué héritier univerſel par le teſtament de ſon père, & reçu Conſeiller au Parlement de Grenoble, lequel épouſa *Madeleine*, fille de *Jean du Vache*, Conſeiller au même Parlement, dont il n'eut point d'enfans ;
2. LAURENT, qui ſuit ;
3. Et MÉRAUDE, à qui ſon père donna 1,000 écus d'or. Elle épouſa, le 17 Octobre 1562, *Antoine Morard*, Conſeiller au même Parlement.

IV. LAURENT MISTRAL, Seigneur de Montmiral & de Gonas, ſervit le Roi, reçut pluſieurs bleſſures qui l'empêchèrent de marcher à l'arrière-ban en 1630, dont il fut diſpenſé par le Juge de Romans. Il étoit veuf ſans enfans de *Marguerite de Jouffrey*, quand il épouſa, 2° le 23 Décembre 1602, *Marie Thomé*.

Les armes : *de ſinople, au chevron d'or, chargé de 3 trèfles d'azur*. (*Hiſt. de la Nobleſſe du Comté Venaiſſin*, tom. II, p. 259.)

MITHON, Famille originaire de Picardie, dont eſt

JEAN-JACQUES DE MITHON, Ecuyer, Intendant de Marine à Toulon, qui épouſa *Marie-Eliſabeth Giraud du Poyet*, dont il eut :

1. CHARLES-GABRIEL, qui ſuit ;
2. JACQUES-LOUIS, Comte de Senneville, ancien Commandant de la partie de l'Oueſt de Saint-Domingue, qui s'eſt marié à *Suſanne de Longpré*, dont il a eu un fils, Mouſquetaire de la ſeconde Compagnie ;
3. CLAUDE, Vicomte de Genouilly & de Changy, Capitaine de Frégate, qui s'eſt marié à N... *du Queſnel* ;
4. MARIE-ELISABETH-CATHERINE, qui a épouſé, le 12 Août 1722, *Jean-Pierre de Montliart*, Marquis de Rumont, &c., Grand Bailli & Gouverneur du Duché de Nemours, dont poſtérité. Voy. MONTLIART ;
5. CATHERINE-MARGUERITE, qui s'eſt mariée à *Pierre Chertemps*, Marquis de Seuil, dont un fils, Capitaine de Dragons ;
6. Et LOUISE-MARIE, qui a épouſé *Joſeph*, Marquis *de Chaponay* ; elle eſt morte en 1751, laiſſant N... *de Chaponay*, qui s'eſt alliée à *Alexandre-Charles-Bénigne*, Marquis *de Jaucourt*, Capitaine au Régiment d'Orléans, Dragons. Voy. JAUCOURT.

Charles-Gabriel, Marquis de Mithon, Seigneur de la Grange, la Prevofte & Pleffis-le-Roi, Brigadier des Armées du Roi eft Capitaine aux Gardes Françoifes.

Les armes: *d'azur, à la fafce d'or, accompagnée en chef de 2 rofes d'argent, & en pointe d'un croiffant du même.* Supports : *deux lions. (Notice envoyée.)*

MITRY. Un *Mémoire envoyé* nous apprend que c'eft une Famille originaire de Metz, établie depuis longtems en Lorraine. Elle eft comptée au rang des plus illuftres de cette Province.

I. Thibaut de Mitry étoit Maître Echevin de Metz en 1343. Il eut d'*Ifabelle de Baudoche*, fa femme,

II. Nicolas de Mitry, Seigneur de Sailly, de Vernéville & de Lorme, qui époufa Alix de Mitry, dont il eut :

III. Pierre de Mitry, Seigneur de Sailly, marié à *Alix de Chaftel*, de laquelle vint:

IV. Esmond de Mitry, Seigneur de Fauconcourt & de Bouzillon, Haut-Voué de Châtel-fur-Mofelle, qui eut d'*Alix de Ramberviller*, fa femme,

V. Jean de Mitry, Seigneur de Fauconcourt, Haut-Voué de Châtel-fur-Mofelle, mort vers l'an 1528, qui avoit époufé *Jacquette de Mont-Saint-Léger*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Rofières & de Vauldan, dont vinrent :

1. Jean, qui fuit ;
2. Et Anne, laquelle fit don de fes biens à fon frère.

VI. Jean de Mitry, IIe du nom, Seigneur de Fauconcourt, de Bouzillon, Frizon, Langlois, Saint-Germain, They & les Ménils, Haut-Voué de Châtel-fur-Mofelle, époufa, le 10 Décembre 1524, *Yolande de Ferange*, fille de *Pierre*, Seigneur, Voué & Foncier d'Art-fur-Meurthe, & de *Valence de Barizey*. Leurs enfans furent :

1. Jacques, qui fuit ;
2. Jean, Seigneur de Bouzillon & de Xaffévillers, mort fans alliance ;
3. Claude, Religieux ;
4. Christophe, qui a fait la branche des Seigneurs de *Fauconcourt*, rapportée ci-après ;
5. Barbe, Abbeffe de l'Etanche ;
6. N... de Mitry, qui époufa *Martin de Roucy* ;
7. Et Catherine, qui s'eft alliée à *Olivier de Dieffe*.

VII. Jacques de Mitry, Seigneur des Ménils & de They, époufa *Catherine d'Ourches*, Dame de Forcelles & de Frefnois, de laquelle il eut :

VIII. Charles de Mitry, Seigneur des Ménils & de Fecocourt, Confeiller d'Etat du Duc Henri, Maître d'Hôtel du Duc François II, fon Bailli & Gouverneur de Monthureux, Il époufa *Anne des Fours*, fille de *Louis*, Seigneur de Mont & d'Athienville, Gentilhomme de la Maifon du Duc Charles III, & de *Marie de Serrières*, fa première femme. De ce mariage naquirent :

1. François, qui fuit ;
2. Charles, Seigneur de Rebeuville & de Gripport, lequel, d'*Anne de Lefpine*, fon époufe, eut :
   1. Louis, Seigneur de Gripport, allié à *Louife de Vergy*, dont vint Marie-Catherine de Mitry ;
   2. Et Françoise, qui époufa *Claude-François du Crocq*, Seigneur de Villemoyenne.
3. Nicolas, Général dans les Troupes Vénitiennes, mort fans alliance ;
4. Henri, Colonel de Cavalerie en France, marié à *Marguerite de Bildftein*, dont il eut :
   1. Gaston, mort en bas âge ;
   2. Et Henriette, qui époufa *Henri*, Comte *de Cicé*.
5. Et Anne, qui époufa *François de Bernier*, Seigneur de Racécourt.

IX. François de Mitry, Seigneur des Ménils, Confeiller d'Etat du Duc Charles, Capitaine de fes Gardes du Corps, Bailli & Gouverneur du Comté de Vaudémont, puis en 1675 de Pont-à-Mouffon, époufa *Françoife Odin*, dont vint :

X. Dominique-Nicolas-François de Mitry, Seigneur des Ménils & de Roville, Confeiller d'Etat, Capitaine des Gardes du Corps du Duc Charles IV, Bailli & Gouverneur du Comté de Vaudémont. Il époufa, le 23 Février 1656, *Louife de Bildftein*, fille d'*Henri*, Seigneur de Magnières, & de *Marie Durand de Silly*. Il en eut :

1. Charles-Joseph, qui fuit ;
2. Et Jeanne-Marguerite, qui époufa *Claude-François Girardin de Vauvry*, Marquis de Lhéry, Maréchal des Camps & Armées du Roi en 1696.

XI. Charles-Joseph, dit *le Comte* de Mitry, Seigneur des Ménils, Chambellan de S.

A. R. de Lorraine, épousa, en 1699, *Nicole Regnault*, Dame de Charmois, dont vinrent :

1. Jean, qui suit ;
2. Et Hyacinthe, Seigneur de Charmois, Enseigne des Gardes du Corps de l'Empereur, Grand-Duc de Toscane, qui s'est marié à N.... *de Briel.*

XII. Jean, IIIe du nom, Comte de Mitry, Seigneur des Ménils, épousa *Jeanne*, Comtesse de *Franquemont*, dont il eut :

Deux fils : l'un Chanoine de Saint-Dié, & l'autre, qui a été Capitaine de Dragons au Régiment d'Islin ;

Et plusieurs filles, entr'autres deux qui sont Chanoinesses de Poussay.

BRANCHE
des Seigneurs de Fauconcourt.

VII. Christophe de Mitry (quatrième fils de Jean, IIe du nom, & d'*Yolande de Ferange*), fut Seigneur de Fauconcourt, Ecuyer du Duc Charles III, & Maître d'Hôtel de Nicolas de Lorraine, Comte de Vaudémont. Il épousa *Madeleine le Roux*, fille de *Denis*, Seigneur de Condé, & de *Marie de Jouvain*. Leurs enfans furent :

1. Georges, Abbé de Bonfays ;
2. Charles, qui suit ;
3. Et Anne, qui s'est mariée à *Edouard de Beurthé*, Seigneur de Joppécourt.

VIII. Charles de Mitry, Seigneur de Fauconcourt, Bailli d'Epinal & Maître d'Hôtel des Ducs Henri & Charles IV, eut de sa femme, *Anne Grégoire*, Dame de Bathelemont,

IX. Charles de Mitry, IIe du nom, Seigneur de Fauconcourt & d'Igney, Grand Fauconnier de Lorraine, qui s'est marié, 1° en 1625, à *Claude-Nicole de Malvoisin* ; & 2° à *Marie Durand de Silly*. Il eut du premier lit :

1. Jean-Philippe, qui suit.

Et du second lit vint :

2. Jean, mort sans alliance.

X. Jean-Philippe de Mitry, Seigneur de Fauconcourt, Grand Ecuyer de Lorraine & Bailli de Bassigny, épousa, le 10 Mars 1658, *Anne-Gabrielle de Lavaulx*, fille de *Jean-Claude*, Seigneur de Girancourt, & de *Catherine de Pullenay*. De ce mariage vinrent :

1. Jean-Philippe, Capitaine de Cuirassiers au service de l'Empereur, mort sans alliance ;
2. Et Rose, alliée à *Louis Bouchard*, Comte des Plassons.

Les armes : *d'or, à 3 tourteaux de gueules.*

MITTE de CHEVRIÈRES, en Auvergne. Un Manuscrit de feu Piganiol de la Force remonte la filiation de cette Maison à

I. Jean Mitte, Seigneur de Chevrières, vivant en 1360, qui épousa *Agnès Alaman*, fille de *Guichard Alaman*, & de *Béatrix de Roussillon*, dont il eut :

1. Jacques, qui suit ;
2. Guillaume, Chevalier de Rhodes, tué en Turquie à l'assaut de la ville d'Afrique, en 1391 ;
3. Et Jacques, dit *le Jeune*, Abbé de la Chassagne, en Bresse, & d'Ambronay en 1415.

II. Jacques Mitte, Seigneur de Chevrières, épousa, en 1416, *Isabeau de Montagny*, de laquelle vint entr'autres enfans :

III. Louis Mitte, Seigneur de Chevrières, Sénéchal du Bourbonnois, mort en 1469. Il avoit épousé *Françoise de Miolans*, fille de *Jacques*, Baron *de Miolans*, en Savoie, & de *Marie de Sassenage*. De ce mariage vint :

IV. Jean Mitte de Miolans, Seigneur de Chevrières, Vicomte de Tallard, marié avec *Anne de Layre*, fille de *Louis*, Seigneur de Cuzieu, & d'*Agnès de Chaslus*. Il mourut en 1499, laissant :

1. Louis, qui suit ;
2. Pierre, Seigneur de Cuzieu, qui s'est marié à *Perronne de Saint-Germain* ;
3. Jean, Abbé de Clairac, en Gascogne, Doyen & Comte de Lyon, mort en 1533 ;
4. Jacques, Chevalier de Malte, Commandeur de Verrières, mort de la peste à Viterbe en 1523 ;
5. Bénigne, Abbesse de Chazeaux, en Forez, morte en 1537 ;
6. Béatrix, qui épousa *Jean*, IIIe du nom, Sire *d'Amanzé* duquel elle eut 22 enfans. Voy. AMANZÉ ;
7. Marguerite, qui s'allia à *Hugues de Marzé*, Seigneur de Belleroche ;
8. Et Louise, mariée à *Guillaume de Rochefort*, Seigneur de la Vallette, fils de *Jean de Rochefort*, Seigneur de la Vallette, & d'*Isabeau de Fay*.

V. Louis Mitte de Miolans, Seigneur de Chevrières, Gouverneur de Mâcon, Sénéchal de Lyon & du Bourbonnois, Capitaine des Archers de la Garde du Roi, mourut en 1529. Il avoit épousé, par contrat du 15 Novembre 1508, *Madeleine de Crussol*, fille de *Jacques*,

Seigneur de *Cruſſol*, &c., & de *Simonne*, Vicomteſſe *d'Uzès*. Leurs enfans furent :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Antoine, Seigneur de Cuzieu, marié 1° avec *Anne de Saint-Chamant ;* & 2° à *Michelle de Bouchaveſnes ;*
3. Gaspard, Chanoine, Comte de Lyon ;
4. Claudine, qui s'eſt alliée, par contrat du 1er Mai 1524, à *Louis de Talaru*, Ier du nom, Seigneur de Chalmazel, &c., dont des enfans. Voy. TALARU (de) ;
5. Jeanne, mariée à *Philibert de Nagu*, Baron de Lurcy ;
6. Et Françoise, Prieure de Marcigny-ſur-Loire en 1558.

VI. Jean Mitte de Miolans, Seigneur de Chevrières, Chevalier de l'Ordre du Roi, épouſa, en 1550, *Françoiſe Maréchal*, fille de *Jacques*, Seigneur du Parc, Saint-Martin-le-Doux, &c., & de *Laurence-Françoiſe de Luyrieux*. Il mourut en 1574, laiſſant cinq fils & ſix filles, entr'autres :

1. Antoine, Seigneur de Chevrières, qui mourut ſans enfans, avant ſon père, en 1563 ;
2. Jacques, qui ſuit ;
3. & 4. Deux filles, nommées Françoise, Religieuſes en Forez ;
5. Claudine, Religieuſe à Saint-Pierre de Lyon ;
6. Et Catherine, qui épouſa, 1° *Jean*, Seigneur *de Saint-Prieſt ;* & 2° par contrat du 8 Octobre 1576, *Gaſpard de Simiane*, Seigneur d'Evenos & d'Ollioules, Chevalier de l'Ordre du Roi & Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, dont des enfans. Voyez SIMIANE (de).

VII. Jacques Mitte, Comte de Miolans, Seigneur de Chevrières & de Saint-Chamond, Conſeiller d'Etat, Capitaine de 50 hommes d'armes, Lieutenant Général au Gouvernement du Lyonnois, fut fait Chevalier des Ordres du Roi, le 2 Janvier 1599, par Henri IV. Il épouſa, 1° en 1577, *Gabrielle de Saint-Prieſt*, dite *de Saint-Chamond*, fille & héritière de *Chriſtophe de Saint-Prieſt*, Seigneur de Saint-Chamond, & de N.... *de Montpezat ;* & 2° *Gabrielle de Gadagne*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Bothéon, Chevalier du Saint-Eſprit, Gouverneur & Sénéchal de Lyon, & de *Jeanne de Sugny*. Du premier lit il eut :

1. Melchior, qui ſuit ;
2. Gasparde, qui s'eſt mariée, 1° en 1596, à *Jean-Timoléon de Beaufort-Montboiſſier*, Marquis de Canillac, &c. ; 2° à *Claude de l'Aubépine*, IVe du nom, Baron de Châteauneuf, dont poſtérité. Voy. AUBÉPINE ; & 3° à *Henri de la Chaſtre*, Comte de Nançay.

Et du ſecond lit vint :

3. Jean-François, Seigneur du Parc & de Sénozan, en faveur duquel la Baronnie d'*Anjou*, en Dauphiné, fut érigée en *Comté* par Lettres du mois d'Avril 1620, enregiſtrées en la Chambre des Comptes de Grenoble le 10 Juillet 1621. Il eſt mort le 19 Octobre ſuivant.

VIII. Melchior Mitte, Comte de Miolans & d'Anjou, par ſucceſſion de ſon frère, Marquis de Saint-Chamond, Seigneur de Chevrières, Miniſtre d'Etat, Lieutenant Général des Armées du Roi & au Gouvernement de Provence ; fut Ambaſſadeur extraordinaire à Rome, Chevalier de l'Ordre du Saint-Eſprit le 31 Décembre 1619, & mourut à Paris, en ſon Hôtel, le 10 Septembre 1649, âgé de 63 ans. Il avoit fondé le premier Monaſtère des Urſulines en France & le Chapitre des Chanoines de Saint-Jean-Baptiſte dans ſa ville de Saint-Chamond. Il avoit épouſé *Iſabeau de Tournon*, fille de *Juſt-Louis-Joſeph*, Seigneur *de Tournon*, Comte de Rouſſillon, & de *Madeleine de la Rochefoucauld*. Il en eut :

1. Louis, Marquis de Saint-Chamond, mort, ſans alliance, à Grenoble, le 16 Juillet 1639 ;
2. Lyon-François, Abbé de Sorèze ;
3. Just-Henri, Marquis de Saint-Chamond, Comte de Miolans & d'Anjou, mort en 1665, ſans enfans de *Suſanne-Charlotte de Gramont*, morte le 31 Juillet 1688 ;
4. François, Chanoine, Comte de Lyon ;
5. Armand-Jean, qui ſuit ;
6. Françoise, Religieuſe aux Filles de Sainte-Marie de Lyon ;
7. Et Marie-Isabeau, qui s'allia à *Louis de Cardaillac*, Comte de Bioule, Chevalier du Saint-Eſprit & Lieutenant Général au Gouvernement de Languedoc, dont elle n'eut point d'enfans.

IX. Armand-Jean Mitte, Comte de Miolans & d'Anjou, Seigneur de Chevrières, Marquis de Saint-Chamond, mourut le 18 Juillet 1665. Il avoit épouſé *Gaſparde de la Porte-d'Oſſun*, en Dauphiné, dont il eut

X. Marie-Anne Mitte de Chevrières, qui s'eſt mariée, en 1684, à *Charles-Emmanuel de la Vieuville*, Comte de Confolens. Elle eſt morte le 22 Novembre 1714, ayant eu poſtérité. Voy. VIEUVILLE (de la).

Les armes de la Maiſon de MITTE DE CHEVRIÈRES ſont : *d'argent, au ſautoir de gueules; à la bordure de ſable, chargée de 8 fleurs de lis d'or.* (Extr. pour les trois derniers degrés, du P. Anſelme, tom. IX, p. 126 & 147.)

MOAYRE (DE), en Bretagne : Famille dont étoit JEAN DE MOAYRE, Secrétaire du Roi, Auditeur des Comptes, qui fut déclaré *noble d'extraction,* à cauſe du privilège de ſa charge, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 18 Janvier 1669, au rapport de M. Saliou.

Les armes : *de ſable, à 3 lionceaux d'argent, ornés de gueules.* (Manuſcrit in-fol. des *Généalogies de Bretagne.*)

MOCENIGO, Famille noble de Veniſe, qui a donné pluſieurs Doges à cette République :

THOMAS MOCENIGO fut élu l'an 1414, & mourut en Avril 1423. — PIERRE MOCENIGO, élu l'an 1474, gouverna pendant deux ans avec beaucoup de prudence & de bonheur. — LOUIS MOCENIGO, élu le 9 Mai 1570, après Pierre Loredano, fit ligue avec le Pape & les Eſpagnols contre les Turcs, qui avoient pris l'Isle de Chypre, & mourut le 4 Juin 1577. — LOUIS MOCENIGO, né le 13 Janvier 1627, élu Doge le 13 Juillet 1700, mourut le 6 Mai 1709. — Et LOUIS-SÉBASTIEN MOCENIGO, qui avoit été Provéditeur Général de la Mer, Général de Dalmatie & Commiſſaire Plénipotentiaire de la République, pour le réglement des limites avec les Commiſſaires Turcs, fut élu Doge le 25 Août 1722. (Moréri, tom. VII, Edit. de 1759.)

JEAN-LOUIS MOCENIGO, noble Vénitien, Chevalier de l'Etoile d'Or, d'abord Ambaſſadeur de la République de Veniſe à la Cour d'Eſpagne en 1747, à celle de France en 1751, & nommé, en 1754, pour l'Ambaſſade de Rome, eſt mort à Paris le 12 Juin 1756, dans la 46ᵉ année de ſon âge. De ſon mariage, contracté en 1737, avec *Blanche Moroſini,* fille de *Louis,* noble Vénitien, & l'un des Membres du Sénat, il a laiſſé pour enfans :

1. JEAN-LOUIS, né en 1738 ;
2. JEAN-LOUIS, dit *le Jeune,* né en 1744 ;
3. MARIE, née en 1739 ;
4. Et HÉLÈNE, née en 1743. (*Mercure de France* de Novembre 1756, p. 231.)

Les armes : *coupé d'azur ſur argent, à 2 roſes de 4 feuilles de l'un à l'autre, boutonnées d'or.*

MODAVE (DE). Voy. FÉDERBE DE MODAVE, en Brie.

* MODÈNE, petit Etat d'Italie, qui comprend les Duchés de *Modène,* de *la Mirandole* & de *Reggio.* Il appartient à la Maiſon *d'Eſte.* Voy. ESTE (D').

* MODÈNE, dans le Comtat Venaiſſin, Diocèſe de Carpentras : Terre & Seigneurie, avec titre de *Marquiſat,* poſſédée depuis pluſieurs ſiècles par la Maiſon *de Raimond-Modène.* Voy. RAIMOND, RAYMOND ou REMOND, au Comtat Venaiſſin.

MODIÈRE & mieux MONDIÈRE, en Normandie, Elections de Liſieux & Alençon; Famille dont les armes ſont : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 têtes d'aigle du même.*

MOELIEN (DE), en Bretagne : cette ancienne Nobleſſe remonte à JEAN DE MOELIEN, qui épouſa 1° *Marie de Trégoazec ;* & 2° *Jeanne de Lanros,* laquelle étoit veuve en l'an 1427.

Par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 4 Juillet 1669, au rapport de M. Barrin, ceux de ce nom furent déclarés *nobles d'ancienne extraction,* & SÉBASTIEN DE MOELIEN, père, & ſon fils aîné, furent maintenus en la qualité de *Chevalier*, Reſſort de Quimper.

Les armes : *d'azur, à un anneau d'argent, touché & environné de 3 fers de lance du même.*

MOENNE (LE), Reſſort de Saint-Brieuc, en Bretagne. ANTOINE LE MOENNE, Sieur de Saint-Eloy (fils d'ALAIN), vivoit en 1483. Il épouſa *Louiſe de Villeguy,* de laquelle il eut :

TRISTAN LE MOENNE, vivant en 1506, qui s'eſt marié à *Françoiſe le Mintier de la Ville-Morvan,* dont un fils, qui continue la poſtérité.

Par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 22 Mai 1669, au rapport de M. de la Bourdonnaye, ceux de cette Famille furent déclarés *nobles d'extraction ;* — Et par autre Arrêt rendu en ladite Chambre de la Réformation, au même rapport, le 24 Mars 1671, CLAUDE LE MOENNE, Sieur du Quélen-

nec, & autres, furent auſſi déclarés *nobles d'extraction.*

Les armes : *de gueules, à 3 croiſſans d'argent; une fleur de lis d'or en abîme.*

MOENNE (LE), autre Famille de la même Province, déclarée *noble d'ancienne extraction*, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 12 Avril 1669, au rapport de M. le Jacobin.

Les armes : *d'or, à 3 faſces de ſable.*

MOENS, aux Pays-Bas. L'Empereur CHARLES VI accorda, par ſes Lettres Patentes du 26 Décembre 1724, le titre de *Comte* à HENRI, Baron DE MOENS, & à ſon frère GÉRÉBRAND; ils étoient fils de feu BERNARDIN MOENS, Ecuyer, libre Seigneur de Klinckerlant, Gryſoort, &c., & de *Marie-Madeleine Ornia*, auſſi créé *Comteſſe*, par autres Lettres de même date, titre applicable ſur quelques Terres des Pays-Bas Autrichiens.

MOESSARD, Ecuyer, Sieur de la Moeſſardière, en Normandie, Election de Liſieux; Famille qui porte : *d'argent, à la croix de gueules, chargée de 5 coquilles d'or, & cantonnée de 4 merlettes de ſable.*

MOGES, Famille noble de Normandie, dont il eſt parlé dans l'*Amor. génér. de France*, reg. Ier, part. I, p. 386.

I. PIERRE DE MOGES, Ecuyer, Seigneur de Buron, vivoit avant l'an 1500 avec *Catherine de Bernières*, ſa femme, dont il eut :

II. NICOLAS DE MOGES, Ecuyer, Seigneur de Buron, du Breuil, de la Haye, &c., commis, le 17 Juin 1557, pour faire la montre des habitants de la ville de Caen, viſiter leurs équipages de guerre, & les conduire dans les occaſions où leur ſervice feroit néceſſaire. Il épouſa, en 1629, *Anne de Prétonville*, fille unique & héritière de *Jean de Prétonville*, Ecuyer, Seigneur des Ifs, & de *Marie du Val*. Leurs enfans furent :

1. SCIPION, qui ſuit;
2. PIERRE, Conſeiller au Parlement de Rouen;
3. & 4. Autre PIERRE & JACQUES, hommes d'armes de la Compagnie de MONSIEUR, frère du Roi, & Gentilshommes ordinaires de la Maiſon de ce Prince.

III. SCIPION DE MOGES, Seigneur de Saint-Georges, Conſeiller au Parlement de Rouen, acquit, le 28 Septembre 1592, la Terre & Seigneurie de Saint-Georges, d'Anne de Saint-Germain, fille & héritière de Louis de Saint-Germain, Seigneur & Patron de Saint-Georges-d'Aulnay. Il épouſa, par contrat du 12 Octobre 1595, *Marie Baudouin*, fille de *Gaſton*, Sieur de Préaux, Conſeiller au Grand Conſeil, & de *Jeanne Bigot*. Leurs enfans furent :

1. LANFRANC, qui ſuit;
2. Et FRANÇOIS, tige de la branche des Seigneurs de *Préaux*, rapportée ci-après.

IV. LANFRANC DE MOGES, Ecuyer, Seigneur de Moges, de Saint-Georges, &c., Conſeiller au Parlement de Rouen, Commiſſaire aux Requêtes du Palais en 1620, puis Conſeiller honoraire en 1654, épouſa, 1° en 1621, *Françoiſe de Boyvin*; & 2° en 1635, *Geneviève Morant*. Du premier lit il eut :

1. ALEXANDRE, qui ſuit.

Et du ſecond lit vint :

2. CHARLES, Ecuyer, Seigneur de Buron, Conſeiller du Roi, Général de ſes Monnoies en Normandie, qui épouſa, en 1676, *Charlotte Baudry*, fille de *Nicolas*, Ecuyer, Seigneur & Patron d'Imbleville. Il en eut :
   1. CHARLES-NICOLAS DE MOGES DE SAINT-GEORGES, qui fut reçu Page du Roi en ſa Grande Ecurie le 21 Avril 1698, puis Mouſquetaire, & eſt mort ſans alliance en 1709;
   2. Et MARIE-CHARLOTTE, qui s'eſt mariée, le 1er Mai 1695, avec LÉONOR DE MOGES, ſon couſin, ci-après.

V. ALEXANDRE DE MOGES, Ecuyer, Seigneur & Patron de Saint-Georges, de Rondefougère & de la Bucaille, Conſeiller au Parlement & Commiſſaire aux Requêtes du Palais à Rouen en 1654, épouſa, le 27 Janvier 1665, *Marie Mahéas*, veuve d'*Etienne Blanchard*, Ecuyer, Sieur d'Angerville; il en eut :

VI. LÉONOR DE MOGES, Ecuyer, Seigneur de Saint-Georges, de Champin, de Rondefougère, d'Ardennes, de Moges & de Buron, qui en obtint la réunion & l'érection en *Marquiſat* ſous le nom de *Moges-Buron*, par Lettres du mois de Mars 1725, enregiſtrées au Parlement & en la Chambre des Comptes de Rouen, les 16 & 26 Novembre ſuivant. De ſon mariage, accordé le 1er Mai 1695, avec MARIE-CHARLOTTE DE MOGES, ſa couſine, il a eu entr'autres enfans :

1. LÉONOR-THÉODOSE, qui ſuit;
2. Et CHARLES-ADRIEN-JOSEPH, né le 15 Janvier 1718, reçu Page en la Chambre du

Roi le 1er Janvier 1735 & Lieutenant aux Gardes Françoifes en 1750.

VII. Léonor-Théodose, Marquis de Moges-Buron, Ecuyer, né en 1701, a époufé, le 25 Juillet 1740, *Marguerite-Jeanne-Catherine Vaignon de Mortemer*, dont il a eu :

VIII. Charles-Jean-Théodore, Marquis de Moges-Buron, né le 5 Novembre 1741, Cornette du Régiment Colonel-Général, Cavalerie, qui s'eft marié, contrat figné le 26 Avril 1767, avec *Hermine-Françoife d'Hariague*, fille de *Pierre-Dominique*, Chevalier, Seigneur & Baron d'Auneau, & de *Charlotte-Françoife-Hermine d'Irumberry de Sallaberry*. (Nous en ignorons la poftérité.)

BRANCHE
des Seigneurs de Préaux.

IV. François de Moges, Ecuyer, Seigneur & Patron de Préaux (fils puîné de Scipion de Moges, & de *Marie Baudouin*), Confeiller du Roi, Maître ordinaire en fa Chambre des Comptes à Rouen, époufa, en 1646, *Marie de Verdeley*, & en eut :

V. René de Moges, Ecuyer, Seigneur de Préaux & de Benneray, né le 2 Mai 1648, reçu Confeiller au Grand Confeil le 9 Mai 1674. Il époufa, le 17 Février 1677, *Elifabeth-Agnès Marfollier*, fille d'*Alexandre*, Confeiller, Maître d'Hôtel ordinaire du Roi, & d'*Agnès-Elifabeth de Faverolles*. De ce mariage vint :

VI. Alexandre-René de Moges, Ecuyer, Seigneur de Préaux & de Coulonges, né le 5 Mai 1679, reçu Page du Roi dans fa Petite Ecurie, le 20 Janvier 1694. (Nous ignorons, faute de *Mémoire*, s'il s'eft marié & s'il a eu poftérité.)

Les armes : *de gueules, à 3 aigles éployées d'argent, au vol abaiffé.*

MOHR : *d'argent, au more naiffant de profil, aux bras mutilés, tortillé du champ.*

* MOIGNEVILLE, en Champagne : Terre & Seigneurie unie avec celle de *Varnay*, & érigée en *Marquifat*, par Lettres du mois d'Avril 1692, enregiftrées le 19 Juin fuivant, en faveur de *Thomas de Choify*. (*Diction. des Gaules*, tom. IV, p. 759.) Voy. CHOISI-MOIGNEVILLE.

MOINET ou MOINEL, Ecuyer, Seigneur de la Marguinière, en Normandie, Election d'Alençon : Famille maintenue dans fa nobleffe le 31 Octobre 1666.

Jean Moinet étoit, le 17 Novembre 1459, Vicomte d'Argentan & d'Exmes ;

Geoffroy Moinet, Lieutenant Général du Bailli d'Alençon, époufa *Catherine des Buats*, & fut père de

Jean Moinet, Seigneur de Neaufles, Cordé & Veagne, Vicomte d'Argentan & Chancelier d'Alençon, lequel époufa *Marguerite Coignon* ; il en eut :

Barbe, qui époufa *Jean le Roy*, Seigneur de Heudreville, reçu Confeiller au Parlement de Rouen en 1569. (Voy. l'*Hift. de la maifon d'Harcourt*, par la Roque, p. 846, 1173 & 1419.)

L'*Hift. de Rouen* fait mention de Jacques Moinet, Sieur de Tancourt, Confeiller au Parlement de Rouen en 1580.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'argent, au chevron de gueules, accompagné d'un croiffant de fable en pointe : & aux 2 & 3 d'argent, à 3 fafces d'azur.*

MOISANT, même Province, Election de Cean ; Famille maintenue dans fa nobleffe en 1655, & qui porte : *d'azur, à 3 croix d'or.*

MOISNE ou MOINE (le), Famille dont il eft parlé dans le *Nobiliaire de Picardie*, p. 348.

I. Guillaume le Moisne, Ecuyer, Seigneur de Blangermont, vivant le 10 Mai 1541, eut de *Nicole de Vellet*, fa femme,

II. Claude le Moisne, Seigneur de Blangermont, marié, l'an 1575, avec *Anne de Héricourt*, dont il eut :

1. Eléazar, qui fuit ;
2. Et Abdias, rapporté après fon aîné.

III. Eléazar le Moisne époufa *Françoife de Saint-Suplix*, de laquelle vint :

IV. Jean le Moisne, Seigneur de Blangermont, qui demeuroit à Wateblerie, près de Rambures, Bailliage d'Amiens.

III. Abdias le Moisne (fecond fils de Claude, & d'*Anne de Héricourt*), eut de fon mariage avec *Sufanne de la Rue*,

IV. Charles le Moisne, Seigneur de Gouy-l'Hôpital, où il demeuroit ; lui & Jean le Moisne, Seigneur de Blangermont, fon coufin, ci-deffus dénommé, juftifièrent de leur nobleffe depuis le 10 Mai 1541, que vivoit Guillaume le Moisne, leur bifaïeul.

Les armes : *d'azur, à la bande d'or, chargée de 3 croisettes de gueules.*

MOISSON, en Bourgogne.

I. JACQUES MOISSON, Seigneur de la Motte-lès-Talmay, eut pour fils,

II. JEAN MOISSON, Seigneur du Baffin, Sennecey, &c., qui fut Conseiller au Grand Conseil le 7 Février 1557, Maître des Requêtes le 11 Décembre 1572, & Commissaire, par Lettres du 13 Octobre 1586, pour connoître des exactions & concussions qui se commettoient sur les Rivières de Seine & d'Yonne. Il eut pour fils,

III. ANDRÉ MOISSON, Seigneur du Baffin, reçu Conseiller au Parlement de Dijon le 19 Février 1605, mort le 17 Octobre 1647, laissant :

IV. BERNARD MOISSON, Seigneur du Baffin & de Sennecey, reçu Conseiller au Parlement de Dijon le 15 Novembre 1634, sur la résignation de son père. Il épousa *Louise-Charlotte du Bois,* fille de *Charles*, Conseiller du Roi, Receveur des Tailles en Bresse, & de *Charlotte de Mongey*. Leurs enfans furent :

ANDRÉ, CHARLES & EMMANUEL ;

Et deux filles.

(Nous ignorons l'état actuel de cette Famille, faute de *Mémoire*.)

Les armes : *de sinople, à 3 bandes ondées d'argent ; au chef cousu de gueules, chargé de 3 étoiles d'or.*

MOISSON, en Normandie, Election de Vire, Ecuyer, Sieur de Précorbin; Famille qui porte : *écartelé, aux 1 & 4 de gueules plein, & aux 2 & 3 de gueules, à 3 fasces d'argent.*

MOISY DE CLÉRON DE SAFFRES : *de gueules, à la croix d'argent, cantonnée de 4 croisettes tréflées du même, & chargée d'un écusson de gueules à 5 saffres* ou *aiglettes de mer d'argent, en sautoir.*

MOITIER ou MOICTIER (LE), Famille de Picardie, dont une branche s'est établie en Normandie. On lit dans le *Nobiliaire de Picardie,* p. 348, ce qui suit :

Susanne de Gaudechart, veuve de CHARLES LE MOICTIER, Seigneur de Tomberel, tutrice de JEAN-BAPTISTE, JEAN-NICOLAS-OUDART & JEAN LE MOICTIER, ses enfans, demeurant en l'Election de Beauvais, furent jugés *nobles au Conseil,* par Arrêt du mois de Mai 1668.— Le Sieur de *Villotran* est de la même Famille, & LAURENT LE MOICTIER étoit Mayeur d'Abbeville dès l'an 1202. La branche établie en Normandie fut maintenue dans sa noblesse, le 17 Mars 1669.

Les armes : *de gueules, au chevron d'or, accompagné de 3 gerbes de blé du même.*

MOITRON, Famille noble alliée à celle de *Girault*, de Langres, par le mariage de SIMON MOITRON, Ecuyer, Lieutenant à la Garde des Clefs de la ville de Langres & Conseiller en la même ville, avec *Bonne Girault,* troisième fille de *Claude,* Ecuyer, Seigneur de Récourt, & de *Guillemette de Goyot*. Voy. GIRAULT.

Les armes : *d'argent, à 3 arbres de sinople.*

MOL, en Bretagne, Ressorts de Saint-Renan & de Brest : cette Famille remonte à TANGUY MOL, Sieur de Kerjan, qui eut pour fils,

GUILLAUME, Sieur dudit lieu, vivant en 1417.

Ceux de ce nom, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 30 Juillet 1669, au rapport de M. des Cartes, furent déclarés *nobles d'ancienne extraction ;* dans cet Arrêt sont compris CLAUDE MOL, Recteur de Plouarzel ; JEAN MOL, Sieur de Lesmoalec, Capitaine de Marine, & PRIGENT MOL, Sieur de Runtan. — FRANÇOIS MOL, Sieur de Langollian (fils de FRANÇOIS, Sieur de Kermellec, & d'*Anne Brice),* & YVES MOL, Sieur de Kerhuel (fils de PIERRE, & de *Madeleine de Kerménou*), furent aussi, au rapport de M. de Bréhan, déclarés *nobles d'extraction,* le 9 Septembre 1670.

Les armes : *d'argent, à 3 ancres de sable.*

*MOLAC. Il y a deux Terres & Fiefs de ce nom en Bretagne, le premier, appelé communément *Molac-aux-Bretons,* situé dans le Diocèse de Quimper, en la paroisse de St.-Caradec, à une lieue & demie de la Baronnie de Carcado, près de Pontivy, Diocèse de Vannes. Cette Terre & Fief de *Molac-aux-Bretons,* est possédée par la Maison de LE SÉNÉCHAL, Seigneur de Carcado, depuis près de sept siècles. — L'autre Terre, Fief & Baronnie de *Molac*, distante de 12 lieues de *Molac-aux-Bretons,* & à 5 lieues de Vannes, paroît avoir été possédée par les premiers & anciens possesseurs dudit Fief de *Molac-aux-Bre-*

tons (portion effentielle de l'ancienne Sénéchallie inféodée); mais elle eft entrée dans la Maifon *de Rofmadec*, il y a environ un fiècle & demi, & elle eft aujourd'hui poffédée ainfi que la première (qui n'eft point fortie de la Maifon de LE SÉNÉCHAL DE CARCADO), par CORENTIN-JOSEPH LE SÉNÉCHAL DE CARCADO, Marquis de *Molac*, Maréchal des Camps & Armées du Roi, héritier de cette Terre & Baronnie de *Molac*, près de Vannes, du chef de fon aïeule maternelle *Marie-Anne de Rofmadec*. Voy. ROSMADEC & SÉNÉCHAL (LE).

Les armes de la Maifon de LE SÉNÉCHAL DE CARCADO font: *d'azur, à 9 macles d'or*, & celles des MOLAC-MOLAC font des *macles d'argent*. Il paroît qu'il y a eu beaucoup de rapport & d'analogie entre la Maifon de LE SÉNÉCHAL DE CARCADO, & celle DE MOLAC, & que ces deux noms font & n'ont été qu'une même Maifon. Il femble auffi, par une fuite & une conféquence néceffaire, que la Maifon de LE SÉNÉCHAL, Seigneur de Carcado, étoit anciennement MOLAC, avant de porter le nom de LE SÉNÉCHAL qu'elle tient de leur office & dignité.

* MOLANS, en Dauphiné, Diocèfe de Vaifon : Terre & Seigneurie qui faifoit autrefois partie de la Baronnie de *Mévouillon*. *Raymond de Mévouillon*, qui fut Archevêque d'Embrun, Exécuteur teftamentaire de *Raymond* Ier, fon père, remit par forme de vente cette Terre de *Molans* à *Raymond* II, fon frère, qui la donna, en 1281, à *Raymond* III, fon fils; celui-ci la démembra de fa Baronnie de Mévouillon, & la vendit, le 7 Novembre 1293, à *Albert de Medici*. *Géraud de Medici* en vendit une partie à *Hugues Adhémar* en 1323. *Bernardin de Serre*, qui étoit Co-Seigneur de *Molans*, difpofa, l'an 1412, de fa portion en faveur de *Romaine de Bafchi*. *Rolland de Veynes* poffédoit l'autre portion que fa fille, *Dragonette de Veynes*, porta, par fon mariage de l'an 1414 ou 1415, à *Jean d'Urre*, Seigneur de la Touche & de Vinfobres, iffu au VIIe degré de *Guyon*, Seigneur *d'Urre*, témoin au traité, de l'an 1250, entre le Dauphin, Guigues VII, & le Comte de Valentinois. Voy. URRE. La Seigneurie de *Molans* eft demeurée dans la Maifon *d'Urre* jufqu'en 1670, qu'elle eft paffée dans celle *de Simiane*, & le Marquis *de Simiane* en eft poffeffeur depuis 1766. (*Diction. des Gaules*, tom. IV, page 763 & fuiv.)

MOLARD (DU), en Breffe : nous ne pouvons donner fur cette Famille qu'une *Notice* d'après feu Piganiol de la Force.

I. NICOLAS DU MOLARD, vivant en 1400, fut marié deux fois : le nom de fa première femme eft inconnu ; fa feconde fut *Jeanne de Lantenay*. Il eut du premier lit :

1. GUILLAUME, qui fuit ;
2. PIERRE, Religieux à Ambronay ;
3. ANTOINETTE.

Et du fecond lit vinrent :

4. ANTOINE, Seigneur d'Hautepierre, marié avec *Philiberte de Gafpard de Breul*, dont vinrent :
   1. FRANÇOIS, Seigneur d'Hautepierre, qui tefta le 9 Août 1531, fans laiffer d'enfans de fa femme, nommée *Catherine* ;
   2. Et LOUIS, Seigneur d'Hautepierre, marié à *Antoinette de Franchelins*, fille de *Claude*, Seigneur *de Franchelins*, & d'*Anne Marefchal*, dont deux filles : RENÉE & CLAUDINE.
5. Et CLAUDE, vivant en 1434.

II. GUILLAUME, Seigneur DU MOLARD, Damoifeau en 1440, eut de fa femme, dont le nom eft ignoré,

1. JEAN, qui fuit ;
2. ETIENNE, Chevalier ;
3. LOUISE, qui a époufé, en 1464, *Lancelot de Pelapuffins*, Damoifeau, dont elle eut poftérité. Voy. PELAPUSSINS ;
4. 5. & 6. GUILLEMETTE, MARGUERITE & CATHERINE.

III. JEAN, Seigneur DU MOLARD, tefta le 18 Juillet 1488 ; il avoit époufé *Catherine de la Vernée*, fille *d'André*, Seigneur *de la Vernée*, & d'*Antoinette de Pelapuffins*. Leurs enfans furent :

1. CLAUDE, qui fuit ;
2. PHILIBERT, marié à *Jeanne de Bourgeois*, fille de *Jacques*, Ecuyer. Il en eut :
   1. JEAN, mort fans enfans ;
   2. Et CLAUDINE, mariée 1° à *Antoine de Gobert*, Seigneur de Chabot, fils de *Jean*, & de *Claudine de Monet* ; & 2° à *Miles de Chandieu*, Seigneur de Poule, en Beaujolois.
3. LOUIS, Religieux en l'Abbaye d'Ainay ;
4. LOUISE, morte fille ;
5. CATHERINE, qui époufa, en 1489, *Jean de Beyviers*, Seigneur de la Poype, dont elle eut poftérité. Voy. BEYVIERS ;
6. Et JEANNE, qui s'eft mariée à *Claude de Châtillon*, Seigneur de Salamondes.

IV. Claude, Seigneur du Molard, de Loëze & de Chavagnat, époufa, 1° le 11 Juin 1507, *Claudine de Gobert*, fille de *Jean*, Seigneur de Chabot, en Mâconnois, & de *Claudine de Monet* (& fœur d'*Antoine de Gobert*, mari de Claudine du Molard, fa nièce), dont il n'eut point d'enfans ; & 2° le 6 Janvier 1522, *Jeanne de Lugny*, fille de *Claude*, Seigneur *de Lugny*, & d'*Eléonore de Chevriers*. De ce fecond lit vinrent :

1. Claude, qui fuit :
2. Jean, Chevalier, mort fans hoirs;
3. Philiberte, mariée le 12 Mai 1560, à *Philibert de Bricqaud*, Seigneur de Montépin;
4. Françoise, morte fille;
5. Et Anne, qui époufa *Antoine du Mouton*, Seigneur de Langes, fils d'*Antoine*, & de *Jeanne de Sachins*, fa première femme.

V. Claude, IIe du nom, Seigneur du Molard & de Loëze, époufa, le 22 Janvier 1556, *Jacqueline de Sainte-Colombe* (fille d'*Antoine*, Seigneur de Thil, & de *Claudine du Tillet*), morte fans enfans après avoir tefté le 6 Octobre 1561 ; & 2° *Philiberte de Thenay*, fille d'*Aimé*, Seigneur de la Tour de Vers & de Beffanceuil, & d'*Antoinette de Chevriers*. De ce fecond lit il eut :

1. & 2. Jean & Léonard, morts jeunes ;
3. & 4. Aimée & Anne, auffi décédées jeunes;
5. Et Philiberte, Dame du Molard, qui époufa, le 5 Septembre 1570, *Marc de Thenay*, Baron de Saint-Chriftophe, &c., Capitaine de 50 hommes d'armes, dont poftérité. Voy. THENAY ou TENAY-SAINT-CHRISTOPHE.

Les armes : *d'or, à la bande de fable, accompagnée de 2 cafques du même.*

MOLÉ, ancienne & illuftre Maifon de Champagne, qui a donné un Garde des Sceaux de France & un Evêque de Bayeux, Tréforier de la Sainte-Chapelle à Paris.

I. Guillaume Molé, originaire de Troyes, s'étant joint avec *Jean Lefguifé*, Evêque de Troyes, fon beau-frère, chaffa les Anglois de cette ville, & mourut l'an 1459. Il avoit époufé *Jeanne Lefguifé*, riche héritière, fœur de *Jean Lefguifé*, Evêque de Troyes, & veuve de *Guyot le Pellé*. De ce mariage vinrent :

1. Guillaume, qui partagea les biens de fon père avec fon frère & fa fœur, le 17 Avril 1476 après Pâques. De *Simonne Boucherat*, qu'il époufa le 19 Juin 1467, il eut pour fille unique Colette, mariée à *Jean d'Origny*, Seigneur de Longchamps.
2. Jean, qui fuit ;
3. Et Jacquette, qui époufa *François Hennequin*, Seigneur de la Garmoife & d'Ozon, fils puîné de *Simon Hennequin*, Seigneur de Savières, & de *Gillette de la Garmoife*.

II. Jean Molé, Seigneur de Villy-le-Maréchal, dont il rendit hommage au Comte de Nevers, le 5 Octobre 1487, époufa *Jeanne de Mefgrigny*, Dame de Villy-le-Maréchal, d'Affenay & de Saint-Remy, fille de *Jean de Mefgrigny*, IIe du nom, Baron de Pouffey, Seigneur de Fontaines & de Villy-le-Maréchal, & de *Jeannette le Cierge*. Elle étoit veuve le 12 Octobre 1493, & obtint permiffion de réédifier les Fourches patibulaires & le Pont-Levis de la Terre de Villy-le-Maréchal, par Lettres Patentes du Roi Charles VIII, du 18 Février 1496. Leurs enfans furent :

1. Claude, qui fuit;
2. Jean, Seigneur de la Motte, marié, par contrat du 13 Avril 1505, avec *Madeleine Meniffon*, de laquelle il eut fix enfans, qui partagèrent le 12 Novembre 1549, favoir :
    1. Oudard, Seigneur de la Motte, Abbé de Larrivour, en Champagne ;
    2. Jean, mort fans enfans ;
    3. Oudette, mariée 1° à *Aubert le Courtois*, Seigneur de Bucey ; & 2° à *François Gafpard*, Seigneur des Souls ;
    4. Nicole, qui fut auffi mariée ;
    5. Isabeau, Religieufe;
    6. Et Anne, qui s'allia à *Guillaume Roillard*, Seigneur de Giry.
3. Nicolas, auteur de la branche des Seigneurs de *Juqanvigny*, rapportée ci-après ;
4. Catherine, qui mourut fans enfans de fon mariage avec *François de Marify*. Ses frères & fœurs partagèrent fes biens le 29 Mai 1520 ;
5. Isabeau, mariée à *Jean Brion*, Seigneur de Changy, Procureur du Roi au Bailliage de Chaumont ;
6. Et Jacquette, qui époufa *Jean de Marify*, Seigneur de Cervel.

III. Claude Molé, Ier du nom, Seigneur de Villy-le-Maréchal, dont il fit hommage le 14 Janvier 1529, époufa, l'an 1480, *Barbe Hennequin*, fille de *Jean*, Seigneur d'Efpagne, & de *Catherine Lefguifé*; elle étoit veuve en 1542. Il eut pour enfans :

1. Claude, qui fuit;

2. Michelle, qui époufa *Claude de Marify*, Seigneur de Cervel ;
3. Catherine, mariée à *Jacques Péricard ;*
4. Marie, qui s'allia à *Jacques de Mauroy ;*
5. Jeannette, qui a époufé *Denis Clerey*, Seigneur de Vaubercy ;
6. Simonne, Religieufe à Notre-Dame de Troyes ;
7. Et Nicole, Religieufe à Foiffy, près de Troyes.

IV. Claude Molé, IIe du nom, Seigneur de Villy-le-Maréchal, dont il rendit hommage le 15 Février 1542 & le 31 Novembre 1551, époufa 1° *Simonne d'Origny*, fille de *Jean*, Seigneur de Fouchères & de Bleigny, en partie, & de Nicole Molé ; & 2° *Jeanne d'Origny*, fille de *Nicolas*, Seigneur de Fouchères, & de *Marie Meniffon*. Du premier lit il eut :

1. Claude, qui fuit ;
2. Oudard, Jéfuite ;
3. Nicolas ;
4. Louise, Religieufe à Foiffy ;
5. Colette, Religieufe ;
6. Simonne, qui époufa *Pierre Nevelet*, Seigneur de Doches ;
7. Barbe, qui s'eft mariée à *Pierre de Mauroy*, Seigneur de Fontaines ;
8. Marie, qui époufa *Louis de Merat*, Seigneur de Droupt ;
9. 10. & 11. Anne, Claude & Jeanne : la dernière, Religieufe à Troyes.

V. Claude Molé, IIIe du nom, Seigneur de Villy-le-Maréchal, partagea avec fes frères & fœurs le 1er Juillet 1553. Il époufa *Nicole d'Auxerre*, fille de *Nicolas*, Seigneur de Champgrillet. Elle étoit veuve, & avoit la garde noble de fes enfans le 9 Mai 1573, lorfqu'elle donna aveu & dénombrement pour la Terre de Villy-le-Maréchal, & fe remaria avec N.... *Clerget*. Elle eut de fon premier lit :

1. Claude, qui fuit ;
2. Et Nicole, qui s'eft mariée à *Pierre de Bauffancourt*.

VI. Claude Molé, IVe du nom, Seigneur de Villy-le-Maréchal, rendit aveu & dénombrement pour cette Terre le 27 Mai 1611, & fut homme d'armes de la Compagnie de M. le Duc d'Orléans. Il époufa, par contrat du 6 Septembre 1614, *Marguerite Pithou*, Dame de la Cofte, de Montabert & de Villemoron en partie, fille d'*Antoine Pithou*, Seigneur de Luyères, & de *Jeanne de Hault*, Dame en partie de Pellemontier & de la Borde. Elle étoit veuve le 5 Septembre 1624, & eut pour fils,

VII. Claude Molé, V^e du nom, Seigneur de Villy-le-Maréchal, de Roncenay, de la Cofte, de Montabert, de Villemoron & de Pellemontier, Maître d'Hôtel ordinaire du Roi, qui fit un échange, le 25 Novembre 1656, avec Nicolas Dauvet, Comte des Marets, Grand Fauconnier de France, & étoit mort en 1660. Il avoit époufé, par contrat du 27 Avril 1644, *Simonne de Mefgrigny*, fille de *Jérôme*, Seigneur de Villebertin & de Mouffey, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & de *Marguerite Coiffart*. Leurs enfans furent :

1. Pierre-François, qui fuit ;
2. 3. 4. 5. & 6. Louis, Nicolas, Jean, Eustache & Simon ;
7. Et Claude, Religieufe, laquelle étoit mineure avec fes frères, fuivant un acte de tutelle du 6 Juillet 1660.

VIII. Pierre-François Molé, Seigneur de Villy-le-Maréchal, Enfeigne au Régiment de Navarre, n'étoit point marié au mois de Décembre 1667.

BRANCHE
des Seigneurs de Juzanvigny.

III. Nicolas Molé, Seigneur de Juzanvigny (troifième fils de Jean, Seigneur de Villy-le-Maréchal, & de *Jeanne de Mefgrigny*), écartela fes armes de celles *de Mefgrigny ;* vint s'établir à Paris ; fut Confeiller en la Cour des Aides, puis au Parlement le 3 Mars 1517 ; mourut le 29 Novembre 1542, & fut enterré à Saint-Jean-en-Grève à Paris. Il avoit époufé 1° *Jeanne Hennequin*, fille de *Chriftophe*, Seigneur de Dammartin, & de *Bonne Couraud ;* 2° *Jeanne Charmolue*, fille de *Jacques*, Changeur du Tréfor, & de *Thierrie de Badonvilliers ;* & 3° *Jeanne* ou *Marie de la Grange-Trianon*. Du premier lit il eut :

1. Nicolas, qui fuit ;
2. Bonne, Religieufe à Foiffy ;
3. Marguerite, qui s'eft mariée à *François Godet*, Confeiller en la Cour des Aides, Tréforier de France en Champagne ;
4. Marie, qui époufa *Jean Gauchery*, Seigneur de Grand-Champ, Correcteur des Comptes à Paris.

Du fecond lit vinrent :

5. Anne, qui s'eft mariée à *Jean Hennequin*, Seigneur de Dammartin, Confeiller au

Parlement de Paris, fils de *Chriſtophe*, Seigneur dudit lieu, & de *Bonne Couraud;*

6. Claude, qui s'allia à *Jean de la Forge*, Receveur Général des Finances de Picardie.

Et du troiſième lit ſortirent :

7. Edouard, auteur de la branche des Seigneurs de *Laſſy* & de *Champlâtreux*, rapportée ci-après ;
8. Et Madeleine, qui s'eſt mariée à *François Ollier*, Seigneur de Saint-Angel & de Vandelle, Secrétaire du Roi, Audiencier en la Grande Chancellerie, qui mourut le 1er Août 1597. Elle étoit décédée le 31 Mars 1576, & fut enterrée dans l'Egliſe de Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, laiſſant des enfans. Voy. OLLIER, au pays Chartrain.

IV. Nicolas Molé, Seigneur de Juzanvigny, des Hayes & de Vitry-ſur-Seine, Intendant Général des Finances, eſt qualifié *Conſeiller du Roi & de la Reine, ſa mère, Intendant & Général de ſes Finances*, dans un certificat qu'il donna le 6 Octobre 1585 : ſon ſceau en placard eſt un *écartelé, aux* 1 *&* 4 *un croiſſant ſurmonté de* 2 *étoiles; & aux* 2 *&* 3 *un lion; l'écu ſurmonté d'un petit caſque de côté.* Il mourut le 6 Décembre 1586, âgé de 50 ans. Il avoit épouſé *Agnès Tanneguy*, fille de *Guy Tanneguy*, Avocat au Parlement, & d'*Eſpérance de la Croix*. Elle mourut le 5 Juin 1612, & fut enterrée aux Blancs-Manteaux à Paris, près de ſon mari. Leurs enfans furent :

1. Edouard, qui ſuit ;
2. Marie, qui épouſa *David Arnault*, Contrôleur Général des Reſtes ; elle eſt morte au mois de Mai 1629 ;
3. Et Madeleine, mariée à *Denis du Meſnil*, Préſident aux Enquêtes du Parlement de Paris.

V. Edouard Molé, Seigneur de Juzanvigny, reçu Conſeiller au Parlement le 24 Avril 1602, mourut le 2 Décembre 1634. Il avoit épouſé *Marie Bochart*, fille de *Jean*, Ve du nom, Seigneur de Champigny, Premier Préſident du Parlement de Paris, & de *Madeleine de Neufville*. Elle mourut le 6 Décembre 1668, ayant eu

VI. Jean Molé, Seigneur de Juzanvigny, Préſident aux Enquêtes, qui mourut, avant ſes père & mère, en 1658. Il avoit épouſé, par diſpenſe, Jeanne-Gabrielle Molé, ſa couſine, morte le 14 Juin 1637, fille de Mathieu Molé, Seigneur de Laſſy & de Champlâtreux, Premier Préſident du Parlement, & de *Renée de Nicolaï*. De ce mariage vinrent :

1. Agnès, qui épouſa *Hervieu Bazan*, Marquis de Flamenville, &c., Bailli du Cotentin, dont des enfans. Voyez BAZAN de FLAMENVILLE.
2. Et Marie, Dame de Juzanvigny, qui s'eſt mariée, en 1660, à *Georges de Monchy*, Marquis d'Hocquincourt, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général des Armées du Roi, Gouverneur de Péronne, &c., qui mourut en Décembre 1689, & elle eſt morte en Janvier 1694, ayant eu pluſieurs enfans. Voy. MONCHY.

BRANCHE *des Seigneurs de* Lassy *& de* Champlatreux.

IV. Edouard Molé (fils de Nicolas, Seigneur de Juzanvigny, & de *Jeanne de la Grange-Trianon*, ſa troiſième femme), Seigneur de Laſſy & de Champlâtreux, Conſeiller au Parlement de Paris en 1567, acquit beaucoup de réputation dans le Barreau ; fut Procureur Général pendant la Ligue. Le Roi Henri IV le fit Préſident à Mortier le 3 Avril 1602, & il mourut le 17 Septembre 1616. Il avoit épouſé, le 28 Novembre 1581, *Marie Chartier*, veuve de *Chriſtophe Bouguier*, Conſeiller au Parlement, & fille de *Mathieu Chartier*, Doyen des Conſeillers au Parlement de Paris, & de *Marie de Montholon*. Elle eut de ſon ſecond mari :

1. Mathieu, qui ſuit ;
2. Edouard, né le 7 Juin 1586, Religieux Capucin au mois d'Octobre 1606, ſous le nom de *P. Athanaſe* : c'eſt lui qui, en 1618, contribua le plus, par ſon zèle & ſes ſoins, à la fondation des Madelonettes de Paris, puis, en 1623, à la fondation du Couvent de ſon Ordre dans le Marais ; il mourut à Paris le 26 Juillet 1631 ;
3. Et Marie, morte ſans alliance.

V. Mathieu Molé, Chevalier, Seigneur de Laſſy & de Champlâtreux, né en 1584, reçu Conſeiller au Parlement de Paris le 29 Juillet 1606, fut Préſident aux Requêtes du Palais pendant quatre ans, Procureur Général du même Parlement l'eſpace de 27 ans, & Premier Préſident au mois de Novembre 1641, charge qu'il exerça pendant 10 ans avec beaucoup de zèle & d'attachement au bien public & à la gloire de l'Etat, particulièrement durant les troubles de Paris. Louis XIV lui donna les Sceaux le 3 Avril 1651, dont il prêta ferment le lendemain entre les mains du Roi, & les remit le 13 du même

mois. Ils lui furent encore donnés le 9 Septembre suivant, & il les garda jusqu'à sa mort, arrivée le 3 Janvier 1656 ; il est enterré avec sa femme, dans l'Eglise des Cordelières de l'*Ave Maria* : c'étoit un homme de probité, actif, vigilant & consommé dans les affaires. Il avoit épousé *Renée de Nicolaï*, seconde fille de *Jean*, Seigneur de Goussainville, Premier Président de la Chambre des Comptes de Paris, & de *Madeleine de Billy*. Elle mourut le 22 Novembre 1641, laissant :

1. EDOUARD, Abbé de Sainte-Croix de Bordeaux, Evêque de Bayeux, Trésorier de la Sainte-Chapelle de Paris, qui mourut le 6 Avril 1652, âgé d'environ 43 ans ; il est enterré au Couvent de l'*Ave Maria* à Paris ;
2. JEAN, qui suit ;
3. FRANÇOIS, Abbé de Sainte-Croix de Bordeaux, de Saint-Paul de Verdun, de Saint-Menge, d'Hérivaux, de Chambre-Fontaine & de la Prée ; Conseiller au Parlement en 1650, Maître des Requêtes en 1657, qui est mort le 5 Mai 1712, âgé de 87 ans ;
4. MATHIEU, Chevalier de Malte, Chef d'Escadre, mort le 23 Août 1658. Il avoit acheté l'Isle de *Porquerolles*, dont il fit don à FRANÇOIS MOLÉ, son frère, qui en obtint l'érection en *Marquisat*, par Lettres du mois de Novembre de la même année, lequel laissa ce même *Marquisat* à JEAN MOLÉ, IIe du nom, mort Conseiller en la Grand'Chambre, le 25 Septembre 1723, père de la Marquise *de Lenoncourt* ;
5. JEANNE-GABRIELLE, qui épousa JEAN MOLÉ, Seigneur de Juzanvigny, son cousin ci-dessus, Président aux Enquêtes. Elle mourut le 14 Juin 1637, & est enterrée à Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie ;
6. MADELEINE, Religieuse à Chelles, puis Abbesse de Saint-Antoine-des-Champs à Paris, morte le 28 Avril 1681, âgée de 74 ans ;
7. FRANÇOISE, aussi Religieuse à Chelles & Abbesse de Saint-Antoine après sa sœur. Elle mourut le 21 Avril 1686 ;
8. 9. & 10. JEANNE, MADELEINE & ANNE, Religieuses Carmélites au Monastère de la rue Chapon à Paris.

VI. JEAN MOLÉ, Seigneur de Champlâtreux & de Lassy, reçu Conseiller au Parlement le 30 Janvier 1637, Maître des Requêtes en 1643, Conseiller d'Etat, Intendant de Justice & Président à Mortier en 1657, mourut subitement à Paris le 6 Août 1682. Il avoit épousé *Madeleine Garnier*, fille puînée de *Mathieu*, Trésorier des Parties Casuelles ; elle est morte d'apoplexie le 18 Juillet 1661, laissant :

1. LOUIS, qui suit ;
2. MATHIEU, dit *le Chevalier de Champlâtreux*, qui fut reçu Enseigne aux Gardes Françoises en 1673, Sous-Lieutenant en 1674, Lieutenant en 1676, Aide Major en Mai 1679, Capitaine en Décembre suivant, retiré du service en Juillet 1690 ; il est mort en 1697 ;
3. JEAN, IIe du nom, Seigneur de Charonne, d'abord Abbé de Saint-Menge de Châlons, puis reçu Conseiller au Parlement le 26 Mars 1683, mort Conseiller en la Grand'-Chambre le 25 Septembre 1723, & est enterré à l'*Ave Maria*. Il avoit épousé, par contrat du 29 Mars 1683, *Elisabeth de Loynes*, fille de *Philippe*, Président à Mortier au Parlement de Metz, & d'*Elisabeth Languet*, tante Paternelle des *Languet*, dont étoit l'Archevêque de Sens. Elle eut pour fille unique

   ELISABETH, qui s'est mariée, en 1717, à *Joseph-Michel-Nicolas Sublet de Heudicourt*, dit *le Marquis de Lenoncourt*, Brigadier. Elle est morte le 26 Mars 1764, à 79 ans, ayant eu postérité. Voy. SUBLET DE HEUDICOURT.
4. MARIE-CATHERINE, Religieuse à l'Abbaye de Saint-Antoine-des-Champs ;
5. SUSANNE, morte jeune ;
6. Et MADELEINE, morte en 1719.

VII. LOUIS MOLÉ, Seigneur de Champlâtreux & de Lassy, Conseiller au Parlement de Paris, fut reçu, en 1679, Président à Mortier en survivance de son père, dont il prit possession en 1682, & mourut le 3 Janvier 1709, âgé de 65 ans. Il avoit épousé, sur la fin de l'année 1713, *Louise Betauld*, fille puînée de *Louis Betauld*, Seigneur de Chemauld, Président en la Chambre des Comptes de Paris, & de *Marie Loron*. Elle mourut à Champlâtreux le 31 Mars 1709, âgée de 50 ans, ayant eu :

1. JEAN-BAPTISTE-MATHIEU, qui suit ;
2. FRANÇOIS, mort jeune ;
3. NICOLAS-EDOUARD, mort en Septembre 1693, âgé de 12 ans ;
4. LÉON, né le 11 Septembre 1688, Bachelier en Théologie de la Faculté de Paris, Abbé de Saint-Riquier, mort le 24 Juillet 1716, & enterré à l'*Ave Maria*, à Paris ;
5. LOUIS-MARIE, dit *le Chevalier* MOLÉ, d'abord Cornette des Chevaux-Légers de Bourgogne, puis Colonel du Régiment de Bretagne, le 1er Juillet 1719, mort le 25 Juillet 1720 ;
6. Et MARIE-LOUISE, qui s'est mariée, le 10 Février 1700, à *Omer Talon*, IIIe du nom,

Marquis du Boulay, &c., Colonel du Régiment d'Orléannois, mort le 10 Juillet 1709, ayant eu poftérité. Voy. TALON.

VIII. Jean-Baptiste-Mathieu Molé, Seigneur de Champlâtreux & de Laffy, reçu Confeiller au Parlement au mois de Mai 1698, puis Préfident à Mortier, en furvivance de fon père, le 1er Juin 1707, dont il prit poffeffion en 1709, mourut fubitement le 5 Juin 1711, âgé de 36 ans, 3 mois. Il avoit époufé à Châlons, le 13 Mars 1702, *Marie-Nicole le Gorlier*, fille unique & héritière de *Jacques le Gorlier*, Seigneur de Drouilly, Auditeur des Comptes, & de *Françoife Maucler*. Elle eft morte le 11 Janvier 1711, âgée de 33 ans, laiffant :

1. Mathieu-François, qui fuit ;
2. Et Françoise, Abbeffe de Beaumont, nommée par le Roi, au mois de Septembre 1743, à l'Abbaye de Faremoutiers, Diocèfe de Meaux.

IX. Mathieu-François Molé, Chevalier, Marquis de Méry-fur-Oife, Seigneur de Champlâtreux, Luzarches, &c., né le 30 Mars 1705, Confeiller du Roi en fes Confeils, Premier Préfident du Parlement de Paris, a d'abord été reçu Confeiller audit Parlement le 3 Mai 1724, pourvu de la charge de Préfident à Mortier le 1er Mars 1731, reçu le 16 Mai fuivant, & nommé Premier Préfident à la fin de Septembre 1757, fur la démiffion de René-Charles de Maupeou, Marquis de Morangles. Il s'en eft démis en Octobre 1763, en faveur de René-Nicolas-Charles-Auguftin de Maupeou, fils aîné de fon prédéceffeur. Il a époufé, le 22 Septembre 1733, en l'Eglife de Saint-Euftache à Paris, *Bonne-Félicité Bernard-Coubert*, née le 20 Septembre 1721, fille unique de *Samuel Bernard*, Seigneur de Coubert, &c., Confeiller d'Etat & Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Pauline-Félicité de Saint-Chamans*, fa feconde femme. De ce mariage il a eu :

1. Mathieu-Henri, né le 15 Octobre 1748, mort le 29 Mars 1755 ;
2. Mathieu-Edouard-Louis, né le 9 Juin 1650, mort le 24 Février 1752 ;
3. Edouard-François-Mathieu, né le 5 Mars 1760, Confeiller au Parlement de Paris, qui s'eft marié le 31 Janvier 1779 ;
4. Bonne-Félicité-Louise, née le 6 Février 1737, morte en bas âge ;
5. Une feconde fille, née en 1738, morte auffi en bas âge ;
6. Et Marie-Gabrielle-Félicité, née le 18 Mars 1740, mariée, le 30 Août 1756, à *Louis-Jofeph-Timoléon de Coffé*, Comte de Briffac, Colonel du Régiment de Briffac le 25 Août 1749, fait Duc de Coffé en 1756, mort fans enfans le 29 Août 1759. Voyez COSSÉ-BRISSAC.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 de gueules, au chevron d'or, accompagné en chef de 2 étoiles du même, & en pointe d'un croiffant d'argent* qui eft molé ; *& aux 2 & 3 d'argent, au lion de fable,* qui eft de Mesgrigny. (Extr. de l'Hift. *des Grands Officiers de la Couronne,* par le P. Anfelme, tom. VI, p. 571 & fuiv.)

MOLEIN de la VERNÈDE. Suivant une copie vidimée des titres de cette Maifon, le 12 Juin 1771, elle eft originaire d'Auvergne, mais nous n'en pouvons donner, faute de plus amples connoiffances, que la branche des Seigneurs de *Rochebrune*, *Raimbaut*, *Beaufief*, &c., dont étoit

I. Laurent Molein de la Vernède, Ecuyer, Seigneur de Serre & de Rochebrune, qui s'eft marié, par contrat du 24 Juin 1559, à *Valentine de Chavagnac*, fille de *Robert*, Ecuyer, Seigneur d'Aubepeyre, & de *Jeanne de la Chapelle ;* & 2° par contrat du 21 Juin 1572, *à Gabrielle de Gironde*. Du premier lit vint :

II. Isaac Molein de la Vernède, Ecuyer, Seigneur de Serre & de Rochebrune, qui époufa, par contrat du 17 Mai 1591, *Jeanne de Montvallat*, fille de feu noble *Giraud de Montvallat*, & de *Claude de Brifon*. De ce mariage fortit :

III. Louis Molein de la Vernède, Ecuyer, Seigneur de Rochebrune, de Jalitoux, en Auvergne, & de Raimbaut, en Poitou, qui fut marié, par contrat du 18 Février 1645, à *Marie-Galliote de Loftanges*, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur, Baron de Paillé, & de *Marie Fouchier*. Il fut maintenu & gardé dans fa *nobleffe de race*, par M. de Barentin, Intendant de Poitiers le 22 Mars 1666. De fon mariage il eut :

1. Emmanuel, qui fuit ;
2. Et Charlotte-Catherine, troifième femme, par contrat du 1er Juin 1674, de *Florimond Hurault*, Seigneur de St.-Denis, &c., Grand Maître des Eaux & Forêts de France, dont poftérité. Voy. HURAULT.

IV. Emmanuel Molein de la Vernède, E-

cuyer, Seigneur de Rochebrune & de Raimbaut, lequel fut auſſi maintenu dans ſa *nobleſſe de race*, par Gilles de Maupeou, Intendant de Poitiers, le 15 Mars 1699. Il avoit épouſé, le 19 Juin 1681, *Blanchette-Eliſabeth Adam*, fille de noble *Blanchet Adam*, Seigneur de Beauchamp, & d'*Eliſabeth Thioux*. (Les armes d'*Adam* ſont : *d'azur, au chêne de ſinople, entortillé d'un ſerpent d'or; au chef de ſable, chargé d'un croiſſant montant d'or, accompagné de 2 étoiles du même.* Supports : *deux palmes*.) De ce mariage vint :

V. CHARLES-FRANÇOIS MOLEIN DE LA VERNÈDE, Ecuyer, Seigneur de Rochebrune & de Raimbaut, qui épouſa, par contrat du 8 Février 1694, *Charlotte de Caulaincourt*, fille d'*Henri*, Ecuyer, Seigneur de Presle & de Beaufief, & de feue *Charlotte de Livron*. Leurs enfans furent :

1. HENRI, qui ſuit;
2. FRANÇOISE-ELISABETH, qui s'eſt mariée, le 11 Août 1747, avec *Jean-Baptiſte-Gaſpard de la Perrière*, Chevalier, Seigneur des Tafnières, le Bouchet & autres lieux, dont il eſt veuf. Voy. PERRIÈRE (DE LA), en Nivernois & en Saintonge ;
3. JEANNE, qui a épouſé noble N... *Gaudin*, Ecuyer, Seigneur du Cluſeau ;
4. Et HÉLÈNE, mariée à N... *de Conti*, Ecuyer.

VI. HENRI MOLEIN DE LA VERNÈDE, Ecuyer, Seigneur de Raimbaut, ancien Lieutenant d'Infanterie au Régiment de Piémont, s'eſt marié avec N.... *de Livron*, dont des enfans.

Les armes : *d'azur, à 3 ſautoirs d'or.*

MOLETTE DE MORANGIÈS (DE), en Languedoc & en Auvergne; Famille dont étoit :

ELZIAS DE MOLETTE, Seigneur de Morangiès, qui épouſa, le 30 Avril 1487, *Marguerite d'Hérail de Briſis*. Leur arrière-petit-fils,

FRANÇOIS DE MOLETTE, Seigneur de Morangiès, teſta le 5 Décembre 1636 ; il avoit épouſé, avant 1616, *Marie de Louet de Calviſſon*, Dame de Saint-Alban, dont leur fils fut, à cauſe d'elle, Seigneur de Saint-Alban. Leur petit-fils,

CHARLES DE MOLETTE, Marquis de Morangiès, Seigneur de Saint-Alban, Gouverneur de Marvéjols & Bailli du Gévaudan, qui mourut en Juillet 1714, s'étoit allié, le 10 Janvier 1668, avec *Gabrielle-Catherine de la Fare*, morte peu après ſon mariage, fille de *Charles*, Marquis de Montclar, Lieutenant Général des Armées du Roi, & de *Jacqueline de Borne*. Ils eurent pour petit-fils,

PIERRE-CHARLES DE MOLETTE, Marquis de Morangiès, Baron de Saint-Alban, Seigneur de Villefort, la Garde-Guérin, &c., Lieutenant Général des Armées du Roi en 1748, ci-devant Sous-Lieutenant des Gendarmes de la Garde, qui avoit épouſé, le 31 Décembre 1726, *Louiſe-Claude de Châteauneuf de Randon*, qui a hérité des biens de la Maiſon *de Tournel*, au préjudice d'*Anne de Châteauneuf*, ſon oncle. De ce mariage vint entr'autres enfans :

JEAN-FRANÇOIS-CHARLES DE MOLETTE, Comte de Morangiès, Colonel du Régiment de Languedoc, Infanterie, & Maréchal de Camp en 1762, qui s'eſt allié, le 22 Août 1753, à *Marie-Paule-Thérèſe de Beauvilliers de Saint-Aignan*, appelée *Mademoiſelle de Montréſor*, née le 10 Décembre 1729, morte le 10 Novembre 1758. Elle étoit fille de *Paul-Hippolyte de Beauvilliers*, Duc de Saint-Aignan, &c., Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, Ambaſſadeur à Rome, & de *Marie-Geneviève de Montlezun*, ſa première femme. Ils ont eu poſtérité.

A cette Famille appartiennent :

1° PHILIPPE DE MOLETTE, qui a épouſé *Gaucelin de la Garde*, & en a eu poſtérité ;

2° Et GABRIELLE DE MOLETTE DE MORANGIÈS, qui s'eſt alliée à *Henri de la Garde*, & a auſſi eu poſtérité. Voy. GARDE DE CHAMBONAS.

Les armes : *d'azur, au cor de chaſſe d'argent, lié de gueules, accompagné de 3 molettes d'éperon d'or.*

MOLIÈRES (DE), Famille qui, à l'avantage d'une ancienne *extraction noble*, réunit encore celui d'avoir des alliances avec des Familles d'une nobleſſe reconnue dans la Province du Quercy, telles que celles *de Villars d'Eſcarriolles, du Garric d'Uzech, de Buiſſon d'Auſſonne, d'Eſtrades*, &c. Elle ſubſiſte dans

JACQUES-ANTOINE DE MOLIÈRES, né le 9 Janvier 1746, reçu Page de la Reine le 23 Juin 1762. Il avoit un frère aîné Garde de la Marine, mort en 1756. Il a trois ſœurs :

1. ANNE-OLYMPE DE MOLIÈRES, née le 19 Août 1734, mariée, en 1762, avec N.... *Delbreil*, Conſeiller en la Cour des Aides & Finances de Mautauban ;

2. MARGUERITE DE MOLIÈRES, née le 6 Novembre 1738, reçue sur ses preuves de noblesse en Janvier 1749, dans la Maison Royale de l'Enfant Jésus à Paris;

3. Et ANNE-SUSANNE DE MOLIÈRES, née le 15 Juin 1744, reçue à Saint-Cyr aussi sur ses preuves de noblesse, le 30 Décembre 1755.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, à 3 besans d'or, & aux 2 & 3 de gueules, à 3 cloches d'argent, bataillées de sable*. (Voy. *l'Armor. génér. de France*, reg. VI.)

* MOLINGHEM, Terre & Seigneurie en Artois, qui fut érigée en *Marquisat*, par Lettres du Roi Catholique, du 20 Juin 1645, en faveur de *Guislain de Brias*, Chevalier de l'Ordre de Calatrava, Commandeur de Molinos & de Lagunarota, Conseiller au Conseil suprême de guerre du Roi d'Espagne, Capitaine Général de la Cavalerie Légère de son Armée contre le Portugal, pour lui, ses hoirs mâles & femelles; il étoit frère de *Charles de Brias*, créé *Comte de Brias*. *Guislain* n'ayant point laissé de postérité, le Marquisat de *Molinghem* échut à son neveu, *Engelbert*, Comte *de Brias*, dont les descendans le possèdent encore aujourd'hui. Voy. BRIAS.

MOLINIER DE LACAN, Noblesse d'ancienne Chevalerie, dans le Périgord. Le premier connu par titres est

PIERRE DE MOLINIER, Chevalier, qui vivoit en 1220. Il eut pour enfans : — GUILLAUME & PIERRE DE MOLINIER, Chevaliers, mentionnés dans des actes de 1243 & 1249.

On trouve ensuite nobles GUILLAUME & JEAN DE MOLINIER, frères, qui, par acte des années 1305 & 1306, firent un partage de biens, devant le Sénéchal de Périgord, avec noble MARIE DE MOLINIER, mère & tutrice de GUILLAUME & d'HÉLIE DE MOLINIER.

JEAN DE MOLINIER, Damoiseau, paroît dans un acte de 1324. — ARNAUD DE MOLINIER, Ecuyer, servit dans la guerre contre les Anglois en 1238 & 1340. — BERTRAND DE MOLINIER fut établi Capitaine Commandant du Château de Sempouy, en Guyenne, par Lettres d'EDOUARD III, Roi d'Angleterre en 1340. — GÉRAUD DE MOLINIER, Chevalier, fit vente d'une maison en la ville de Montauban en 1368. — Noble ARNAUDE DE MOLINIER épousa, vers l'an 1370, *Guillaume-Arnaud de Montesquiou*, Seigneur de Saint-Jean & de Labache, en Armagnac : ils vivoient ensemble en 1374. — PIERRE DE MOLINIER, Chevalier, vivoit en 1378. — Et JEAN DE MOLINIER, Ecuyer, paroît dans des actes de 1388, 1406, 1407 & 1413.

En attendant qu'on ait pu rechercher tous les titres de cette ancienne Maison, en voici la filiation depuis

I. PIERRE DE MOLINIER, Ier du nom, Ecuyer, né vers l'an 1590, qui se distingua dans les guerres de son tems. Il fut Capitaine de 100 hommes d'armes, par Commission du Roi du 1er Octobre 1636 ; fut chargé par le Duc d'Epernon, Lieutenant Général & Gouverneur de Guyenne, le 29 Juin 1637, de s'opposer aux entreprises des Rebelles & Factieux; prit le Capitaine Bufferot, Chef des Révoltés, qui couroit dans le Sarladois, à la tête de 8,000 hommes : ce qui étoit très-important pour le service du Roi, ainsi que s'en exprime l'ordre qu'il reçut pour le combattre; fut choisi, le 20 Janvier 1640, pour commander dans la Ville de Leucate, sous le Duc d'Épernon, en soutint le siège & le fit lever aux ennemis ; il servit encore en 1648, sous M. de Biron, Amiral. Il avoit épousé N..... *de Cassins*, d'une ancienne Noblesse de Provence, de laquelle il eut :

PIERRE, qui suit ;

Et trois autres garçons, tués au service.

(PIERRE DE MOLINIER, Ier du nom, leur père, avoit pour oncle, N.... DE MOLINIER DE LACAN, qui fit les campagnes de Roussillon sous le Maréchal de Schomberg, Général de l'Armée du Roi, Gouverneur de Languedoc, dans laquelle, suivant un certificat de ce Général du 11 Septembre 1642, il commanda un détachement.)

II. PIERRE DE MOLINIER, IIe du nom, Ecuyer, Sieur de Lacan, successivement Mousquetaire du Roi, Capitaine au Régiment de Grancey, par Commission du 20 Novembre 1667 & Lieutenant-Colonel, fut tué à la tête d'une Compagnie de Grenadiers. Il laissa de N.... *de la Bigotie*, sa femme,

III. FRANÇOIS DE MOLINIER, Ecuyer, Sieur de Lacan, qui a épousé, en 1722, MARIE DE MOLINIER, fille de GASPARD DE MOLINIER, Seigneur de Mandaissaigne, qui, après avoir servi dans les Cadets-Gentilshommes, fut fait Capitaine au Régiment de la Reine, & passa avec le Roi JACQUES en Irlande. Elle étoit nièce de N.... DE MOLINIER, Capitaine Aide Major au Régiment de Périgord, puis Lieute-

nant-Colonel, tué au siège de Rocroi. De ce mariage sont sortis entr'autres enfans :

1. Gaspard, qui suit ;
2. Et Christophe, Chanoine & Prieur de Saint-Victor, au Diocèse de Cahors.

IV. Gaspard de Molinier de Lacan, Capitaine de Grenadiers au Régiment de Bordeaux & Chevalier de Saint-Louis, a épousé, en 1765, *Marie de Grandsault,* dont il a eu :

Christophe ;
Et une fille.

Les armes : *d'argent, à 2 colombes, becquées & affrontées de gueules, posées sur une montagne de sinople ; au chef de gueules, chargé de 3 étoiles d'or.*

MOLLE (la), ancienne Famille noble de Provence, éteinte.

Blanche-Boniface de la Molle, la dernière de son nom (son frère étant mort à Paris), épousa *Gaspard de Bardonnenche,* duquel elle n'eut qu'une fille unique, nommée *Cassandre de Bardonnenche*, qui, suivant les *Mémoires* de Pierre de l'Étoile & ceux de Castelnau, porta les biens de ses père & mère, à *Alexandre de Roux de la Ric,* auteur de la branche des Seigneurs de *Gaubert.* Voyez ROUX de la RIC.

* MOLLEY-BACON (le), en Normandie, Sergenterie de Cérisy : Terre qui fut cédée, avec ses appartenances aux *Bacon,* qui en jouirent longtems à titre de Châtellenie, & desquels elle emprunta son nom. Voy. BACON. — Par un aveu rendu en 1503, la Dame veuve de *Jean de Beaumont,* Seigneur *du Molley,* tutrice de ses enfans mineurs, avoua tenir du Roi la Terre & Seigneurie *du Molley* à gaige, pleige & droit de patronage. Par un autre aveu de la même année, *Jacques d'Argouges* déclara tenir également du Roi la Vavassorie *du Molley* par un quart & demi de Fief sis audit lieu. Cette Châtellenie fut depuis remise dans son état primitif, suivant l'aveu qu'en rendit en 1682, par un plein Fief de Haubert, *Louis d'Espinay,* qualifié dans cet aveu de *Chevalier, Seigneur & Châtelain du Molley-Bacon* par hérédité, & de Vassal dudit lieu par acquêt. N.... *le Cousteux,* de Rouen, acquéreur de la Terre *du Molley,* y a fait bâtir, en 1758 & 1759, une fort jolie maison dans le goût moderne, & le Châtelain, Haut-Justicier *du Molley,* est patron de la Cure de ce lieu. (*Diction. des Gaules,* tom. IV.)

MOLON, en Bresse : nous ne pouvons donner sur cette ancienne Noblesse, faute de *Mémoire*, qu'une Notice extraite d'un Manuscrit de feu Piganiol de la Force.

I. Guillaume de Molon, Chevalier, Seigneur de Villereversure, vivant en 1300, Capitaine du Château de Mirebel en 1334, épousa *Agnès de la Baume*, fille de *Verruquier de la Baume*, Seigneur de Broces. Il en eut :

II. Jean de Molon, Chevalier, vivant en 1372, qui s'est marié à N.... *de Corent,* fille de *Guillaume de Corent,* Chevalier, de laquelle il eut :

1. Jean, qui suit ;
2. Et Guillaume, Chevalier, vivant en 1392.

III. Jean de Molon, IIe du nom, Chevalier, vivant en 1386, épousa, *Françoise de Chambut,* fille de *Guichard,* Seigneur de Conflans-sur-Ain, & d'*Hélis de Marigno.* Leurs enfans furent :

1. Alegret, qui suit ;
2. Et Léonard, Damoiseau, qui s'est marié à *Ainarde Alleman*, fille de *Jean Alleman*, Chevalier. Il testa le 7 Février 1448, & mourut sans laisser d'enfans.

IV. Alegret de Molon, Chevalier, vivant en 1420, épousa *Alix de Saint-Cyr,* & en eut :

1. Jean, qui suit ;
2. Et Pierre, Chevalier, auquel Léonard, son oncle, fit quelques legs par son testament de l'an 1448.

V. Jean de Molon, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur de Montbertoud & de Villereversure, fut un des 200 Chefs d'Hôtel, lesquels jurèrent le Traité de Louis, Duc de Savoie, avec le Roi Charles VII en 1452. Il eut pour femme *Antoinette de Bellegarde,* dont vinrent :

1. Jean, qui suit ;
2. Anne, qui épousa *Perceval de Moyria,* fils puîné de *Perceval,* Seigneur *de Moyria,* & d'*Etiennette Palagnin ;*
3. Et Marguerite, femme, le 4 Mars 1493, de *Pierre du Bioley,* Seigneur de Molaise.

VI. Jean de Molon, IVe du nom, Seigneur de Montberthoud & Villereversure, épousa 1° *Philiberte de Versey,* fille de *Jean,* Seigneur *de Versey,* & de *Marguerite de la Palu,* dont il n'eut point d'enfans ; & 2° en

1490, *Louise-Alix de Gerbais*, veuve de lui en 1514, laissant :

1. Ainard, qui suit ;
2. Et Guillaume, Ecclésiastique.

VII. Ainard de Molon, Seigneur de Montbertoud & de Villereversure, épousa *Etiennette-Françoise du Breul*, fille de *Bertrand*, Seigneur de la Bastie-sur-Cerdon, & de *Louise du Chastelard*. Il testa le 10 Mars 1526, & laissa :

1. Claude, qui suit ;
2. Et François, mort, en 1555, dans les guerres d'Italie, sans avoir été marié.

VIII. Claude de Molon, Chevalier, Seigneur de Montbertoud & de Villereversure, rendit hommage au Roi François Ier, après la conquête de Bresse en 1536. Il épousa *Anne de Curtil*, fille de *Claude*, Seigneur de Langes, dans la paroisse de Cras, & de *Perronne de Dortans*. Elle étoit veuve de lui en 1576. Ils laissèrent :

1. Guillaume, qui suit ;
2. Et Françoise, morte sans alliance.

IX. Guillaume de Molon, Seigneur de Montbertoud, épousa *Claudine de Grillet*, dont pour fille unique,

X. Jeanne de Molon, Dame de Montbertoud, qui s'est mariée à *François de Bussy*, Seigneur de la Crespinière, fils de *Pierre Bussy*, Seigneur de Felicia, légitimé de la Maison *de Bussy* en Bugey, dont entr'autres enfans, *Philibert de Bussy*, Seigneur de Montbertoud.

Les armes de Molon sont : *palé d'or & d'azur de 6 pièces.*

MOLON, autre Famille qui porte : *coupé d'or sur argent ; au lion coupé de gueules sur l'or, & d'azur sur l'argent.*

MOLPREY (en latin de Molli-Prato), Famille éteinte, qui tiroit son nom & son origine du village de *Mauprel*, dans le Bailliage de Salins, en Franche-Comté, aux environs du Bourg de Nozeroy.

Anne de Molprey, fille unique & héritière de cette Famille, épousa, le 13 Juin 1440, *Pierre Alemand de Conliège*, Ecuyer. *Jean*, leur fils, releva le nom de Molprey, & écartela des armes de Molprey, qui étoient : *d'or, à 3 bandes de gueules*, avec les siennes, qui étoient : *de gueules, à 3 aigles d'or*. Sa postérité a fini au siècle dernier dans la personne de Charles-Emmanuel Alemand de Molprey, dont les biens passèrent par succession dans la Famille *de Crosey*, & de celle-ci dans celle *de Moustier*, qui les possède actuellement. Voy. MOUSTIER (de), en Franche-Comté, & l'*Histoire généal. des Sires de Salins*, tom. I, p. 222, note 34.

MOMAS. Voy. BAUDEAN.

MOMMEREL, Famille noble, originaire du Béarn, dont étoit

Antoine-Hyacinthe de Mommerel, Seigneur de Montguichet, &c., qui mourut en sa Terre de Marigny, en Champagne, en 1722. Il avoit épousé, en 1668, *Jeanne-Françoise de Lameth-Bussy*, fille d'*Antoine-François*, Comte *de Bussy-Lameth*, Lieutenant Général des Armées du Roi, & de *Claire de Nicey-Romilly*. Ils eurent :

Antoine-Hyacinthe de Mommerel, IIe du nom, Comte de Mainville, Seigneur Châtelain de Saint-Just, le Plessis-sur-Saint-Just, Valécourt & Coivrel en partie, Vicomte de Gannes, en Picardie, Baron de Marigny, la Celle, Faux & Basson, en Champagne, &c., né le 18 Octobre 1675, Sous-Lieutenant des Gendarmes d'Orléans, avec Brevet de Colonel, en Avril 1706, Brigadier le 1er Février 1719, Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Légers d'Orléans le 15 Octobre 1725, Maréchal de Camp le 20 Février 1734, Chevalier de Saint-Louis, lequel mourut le 5 Mai 1754 le dernier de son nom & de cette Famille qui soit connu. Il avoit épousé, le 11 Avril 1726, *Catherine-Elisabeth-Gabrielle de Fourcy*, née le 3 Février 1696, morte sans enfans, le 24 Juillet 1742, en sa 47e année. Elle étoit fille d'*Henri-Louis de Fourcy*, Comte de Chessy, Maître des Requêtes, mort le 22 Janvier 1713, & de *Jeanne de Villiers*, morte le 21 Novembre 1727.

Les armes : *de gueules, au chevron d'argent, chargé d'un lion de sable, & accompagné de 3 harpes d'or.*

* MONACO, Principauté d'Italie, entre Nice & l'Etat de Gênes, sous la protection de la France, & possédée par la Maison *Grimaldi*. Voy. GRIMALDI.

MONAMY, Famille noble du Bourbonnois, dont étoit Angélique-Ursule Monamy du Teil, née en 1677, qui fut reçue à Saint-Cyr au mois de Septembre 1686, après avoir

prouvé qu'Antoine Monamy, Seigneur du Teil, & *Isabeau des Brandons,* sa femme, qui vivoient en 1540, étoient ses trisaïeul & trisaïeule.

Martial Monamy du Mas du Teil, reçu Chevalier de Malte le 21 Mars 1577, fut pourvu des Commanderies des Grand & Petit-Madieu, le 23 Février 1593.

Les armes: *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 larmes d'argent.*

MONCADE. Cette Maison, une des plus illustres d'Espagne, d'où sont sortis les Marquis d'*Aytona,* & Ducs de *Montalto,* prétend être issue des anciens Ducs de Bavière, dès l'an 738; aussi en porte-t-elle les armes écartelées avec celles de Moncade, qui sont: *de gueules, à 6 besans d'or, rangés en 2 pals.* Moréri, édit. de 1759, en commence la Généalogie à

Raymond de Moncade, qui combattit souvent contre les Maures, en faveur du Comte de Barcelone, & mourut en 967.

Guillaume-Raymond de Moncade, VIe du nom, descendu dudit Raymond au XXVe degré, Marquis d'Aytona, Grand d'Espagne, &c., Commandeur de Vegis & de Castel de Castels, de l'Ordre de Calatrava, Grand Sénéchal d'Aragon & Maître des Comptes des Maison & Cour du Roi en Catalogne, après avoir servi dans le Milanois dans les armées du Roi Philippe V, & s'être signalé dans la déroute du Général Visconti en 1703, fut nommé, en Novembre 1705, Capitaine d'une des quatre Compagnies des Gardes du Corps du Roi. Il épousa 1° N..., morte en Mars 1705; & 2° Dona *Anne-Marie de Benavides & Aragon,* fille de Don *François,* Marquis de Solera, morte le 14 Juin 1720, âgée de 46 ans, dont il eut la Duchesse *de Priego-Medina-Celi.* (Voy. Moréri.)

* MONCAUT ou MONCAUP, Bourg en Gascogne & ancienne Baronnie, dont l'hommage en fut rendu, en 1363, dans la ville de Bordeaux, à Edouard, Roi d'Angleterre, alors Duc d'Aquitaine: cette Terre fut portée en mariage, en 1550, par *Antoinette de Mondenard* (fille de *François,* Seigneur & Baron de *Moncaut,* &c., & de *Catherine de Foudras*), à *Bertrand de Laurière,* Seigneur d'Andas, Gentilhomme de la Chambre du Roi (issu de *François de Pompadour,* Baron de *Laurière,* fils puîné de *Geoffroy de Pompadour,* IIe du nom, & de *Marguerite de Laurière,* sa seconde femme). Voyez LAURIÈRE.

MONCEAU (du), Famille noble éteinte.

Jean du Monceau, IIe du nom, Seigneur de Saint-Cyr (fils de Jean Ier, & d'*Agnès de Montgermont*), eut pour femme, suivant un Arrêt de 1414, *Philippe de Tignonville,* Dame dudit lieu. Il a fait la branche aînée de cette Famille, qui a fini à

Jeanne du Monceau, Dame de Saint-Cyr, qui s'est mariée le 19 Octobre 1559, à la charge de faire porter les nom & armes de sa branche à son mari, *François d'Allonville,* Chevalier, Seigneur d'Oisonville, dont une fille unique, nommée *Gabrielle d'Allonville du Monceau,* femme de *Guy de Rochechouart,* Seigneur de Châtillon-le-Roi, &c.

La branche de *Tignonville* a fini à Marguerite du Monceau (fille de Lancelot, Seigneur de Tignonville, & de *Marguerite d'Alençon*), qui s'est mariée, par contrat passé le 15 Avril 1567, à *François de Prunelé,* Seigneur de Guillerval, &c., dont des enfans. Voy. PRUNELÉ;

La branche des Seigneurs d'*Argeville,* sortie de celle de *Saint-Cyr,* a fini à Aliénor du Monceau, Dame d'Argeville, qui s'est mariée, par contrat passé le 3 Janvier 1532, à *Jean de Vidal,* IIIe du nom, Seigneur des Hautes & Basses-Turelles, en Berry, dont la postérité subsiste. Voy. VIDAL.

La Famille du Monceau portoit pour armes: *de gueules, à la fasce d'argent, accompagnée de 6 annelets.* Les Seigneurs de *Tignonville* y ajoutoient *une bordure d'or,* comme brisure de cadets. (*Notice envoyée* par feu M. le Marquis *de Prunelé,* lors de la prem. Edit. de ce *Dictionnaire.*)

MONCEAU (du), en Champagne: *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de 3 étoiles du même.*

* MONCEAUX, dans la Brie-Champenoise: Village avec une Maison Royale & Capitainerie des Chasses. La Reine Catherine de Médicis fit bâtir le Château de *Monceaux* en 1547 & l'orna de jardins. Henri IV fit refaire ce bâtiment de forme nouvelle, & le donna à *Gabrielle d'Estrées,* qui porta quelque tems le nom de *Marquise de Monceaux.*

Après ſa mort, il fut réuni au Domaine, & c'eſt encore aujourd'hui une Maiſon Royale.

* MONCEAUX, en Normandie, Diocèſe de Bayeux : c'eſt un démembrement de la Paroiſſe de Gueron, à laquelle on croit que celle de *Monceaux* ſervoit originairement de Succurſale. Le Chanoine de Gueron préſente de plein droit à la Cure, & ſon fief qui s'étend ſur *Monceaux*, lui donnoit le titre de *Seigneur honoraire de cette Egliſe*. Il y a quelques autres Fiefs particuliers, dont le plus connu eſt celui de *Monceaux*, qui relève de la Seigneurie de *Campigny*, & appartient (en 1766) à la Marquiſe *de Fervacques*, héritière du Maréchal *de Bellefonds*. (Extr. du *Diction. des Gaules*, tom. IV, p. 770.)

MONCEAUX. Voyez * AUXY-LE-CHATEAU.

MONCEL (du). Cette Famille, établie en Cotentin, peut être miſe au nombre des plus conſidérables de Normandie, tant par ſon ancienneté & ſes ſervices militaires, que par ſes alliances avec les meilleures Maiſons du Royaume de France : comme il eſt dit dans le Diplôme de l'Empereur Léopold, lorſqu'après la bataille de Saint-Gothard, il créa Chevalier du Saint-Empire Théodose du Moncel, grâce qu'il n'accorda qu'aux François, *nobles d'ancienne extraction*, & qui s'étoient diſtingués dans cette bataille. L'*Hiſt. de la Maiſon d'Harcourt*, par la Roque ; l'*Hiſt. généal. de la Maiſon de France*, par Scévole & Louis de Sainte-Marthe ; les *Annales* de M. du Bouchet ; les Livres de Nolin, & les différentes Recherches faites par ordre du Roi ſous MM. de Chamillart, Roiſſy & autres, au ſujet de la Réformation de la Nobleſſe de la Province de Normandie, ainſi que les preuves de nobleſſe pour les Pages de S. M. ; celles de l'Ordre de Malte, Saint-Cyr, &c., conſtatent évidemment l'ancienneté de cette Maiſon.

Raoul du Moncel, mort en 1178, étoit triſaïeul de Maide, rapporté ci-après, depuis lequel la filiation eſt ſuivie.

On trouve dans les Archives de l'Evêché d'Orléans pluſieurs du nom de du Moncel, entr'autres : Henri du Moncel, fils d'Ursin, Ecuyer (en latin de Moncello ; *filius* Ursini *Armiger*), qui tint en fief de Jean de Guigneville, trois moncées de Terre, à Béchinviliers en 1290, fol. 57 & 65 ;— Et Pierre du Moncel, Chevalier (en latin de Moncello, *Miles*), qui tint en fief ſon habergement *du Moncel*, ſis à Pithiviers, en 1295, fol. 58 : ce qui feroit préſumer qu'une branche de cette Famille ſe feroit établie à Orléans.

I. Maide du Moncel (arrière-petit-fils de Raoul du Moncel), épouſa, l'an 1298, *Mathilde de Senlis*, dont ſortit :

II. Renaud du Moncel, qui s'eſt marié à *Jeanne de la Haye de Jobourg* en 1339, au droit de laquelle il réclama le patronage de Sainte-Marie de Jobourg ſur l'Abbaye de Cherbourg. Il fit reconnoître ſon droit par l'Abbé & les Moines de ce Monaſtère, comme il paroît par la tranſaction faite le 10 Septembre 1383, dans laquelle il eſt qualifié du titre de *Chevalier*. Depuis l'an 1540, l'Abbaye de Cherbourg eſt en poſſeſſion de ce patronage. De ce mariage vinrent :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Et François, lequel étoit du nombre des 2,000 Gentilshommes que Jean, Comte de Nevers, mena au ſecours de l'Empereur Sigismond, qui furent tués ou faits priſonniers à la bataille de Nicopolis, que Bajazet, Ier du nom, Empereur des Turcs, gagna, en 1393, contre les Chrétiens.

III. Jean du Moncel eut de *Jeanne de Nichols*, ſon épouſe,

IV. Nicolas du Moncel, Ier du nom, qui s'eſt marié avec *Colette de Tollevaſt*, dont il eut :

1. Nicolas, qui ſuit;
2. Jean, tige de la branche des Seigneurs de *Saint-Nazaire*, d'*Etoubeville* & de *Flottemanville*, rapportée ci-après;
3. Et Jacques, auteur de la branche de *du Moncel-Martinvaſt*, mentionnée enſuite.

V. Nicolas du Moncel, IIe du nom, épouſa *Robine du Fou*, fille de *Jean du Fou*, Capitaine de la ville de Cherbourg, ſous le règne du Roi Louis XI. Leur fils,

VI. Jacques du Moncel, fut Lieutenant de l'Amiral de France & Commandant pour le Roi en Baſſe-Normandie, en l'abſence de Pierre d'Harcourt, Lieutenant Général au Gouvernement de ladite Province. Il avoit épouſé *Renée de Gauberville-Piquot*, dont il n'eut qu'une fille nommée

Gillonne, qui s'eſt mariée, le 8 Novembre 1573, avec *Gilles de Croville*, Seigneur dudit lieu, dont des enfans. Voy. CROVILLE.

BRANCHE

des Seigneurs de SAINT-NAZAIRE, *d'*ETOUBEVILLE & *de* FLOTTEMANVILLE.

V. JEAN DU MONCEL (ſecond fils de NICOLAS Ier du nom, & de *Colette de Tollevaſt*), épouſa, le 6 Avril 1473, *Marie de Bazan*, & en eut :

1. ROBERT, qui fut tué au combat naval qu'Aimery d'Amboiſe, Grand Maître de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, qui commandoit une flotte conſidérable, gagna, l'an 1510, ſur le Soudan d'Égypte, vers les confins de la Syrie, près du Monténégro;
2. Et FRANÇOIS, qui ſuit.

VI. FRANÇOIS DU MONCEL épouſa, le 7 Février 1505, *Guillelmine Hervieu*, de laquelle ſortit :

VII. LÉOBIN DU MONCEL, qui s'eſt marié, le 25 Juillet 1567, à *Gillonne Rozette*, qui fut mère de

VIII. FRANÇOIS DU MONCEL, IIe du nom, lequel épouſa, 1° en 1598, *Jacqueline Osbert*; & 2° en 1632, *Iſabeau de Pierrepont*. Du premier lit il eut :

1. JEAN, qui fut tué au ſiège de la Rochelle en 1628;

Et quatre filles.

Et du ſecond lit vinrent :

6. HERVIEN, qui ſuit;
7. GUILLAUME, mort ſans enfans;
8. Et THÉODOSE, Seigneur de Flottemanville, ancien Capitaine de Cavalerie, Chevalier du Saint-Empire, qui mourut en 1710. Il avoit épouſé en premières noces, en 1675, *Marguerite-Félicie Kadot de Sebbeville*, dont il eut :

LOUIS-HECTOR-FRANÇOIS, Seigneur de Flottemanville, qui fut reçu, en 1718, Page de S. A. R. Madame la Ducheſſe d'ORLÉANS, épouſe de M. le Régent, & Officier de Cavalerie au Régiment Royal-Piémont. Il a épouſé, 1° au mois de Février 1744, *Anne-Madeleine-Cécile-Avice de Tourville*; & 2° au mois d'Avril 1756, *Michelle-Anne de Murdrac de Grenneville*. Du premier lit eſt iſſue, pour fille unique,

MADELEINE-LOUISE-PULCHÉRIE.

IX. HERVIEN DU MONCEL ſervit à la tête d'une Compagnie de Chevaux-Légers dans les guerres d'Eſpagne, où il fut bleſſé; il obtint enſuite l'agrément du Roi pour lever un Régiment; mais ſes affaires ne lui permirent pas d'exécuter ce projet. Il avoit épouſé, en 1654, *Renée Bonhomme*, dont il eut :

1. JEAN, qui mourut ſans poſtérité en 1744;
2. FRANÇOIS, qui ſuit;

Et quatre filles.

X. FRANÇOIS DU MONCEL, IIIe du nom, ſervit longtems, ainſi que JEAN, ſon frère aîné, & épouſa *Marie-Marguerite le Roux*, de laquelle vinrent :

1. JEAN-FRANÇOIS, qui ſuit;
2. Et JEANNE-MARIE-FRANÇOISE-BONAVENTURE.

XI. JEAN-FRANÇOIS DU MONCEL, Lieutenant au Régiment des Gardes Françoiſes & Chevalier de Saint-Louis, n'eſt pas encore marié en 1775.

BRANCHE

de DU MONCEL-MARTINVAST.

V. JACQUES DU MONCEL, (troiſième fils de NICOLAS, Ier du nom, & de *Colette de Tollevaſt*), eut de *Françoiſe Bazan de Flamanville*, ſa femme,

VI. THOMAS DU MONCEL, qui s'eſt marié avec *Françoiſe Durvie*, dont il eut :

VII. BERTHAULE DU MONCEL, qui épouſa, en 1560, *Jeanne de Sainte-Mère-Egliſe*. De ce mariage naquit :

VIII. JACQUES DU MONCEL, qui fut père, par *Iſabeau de Thieuville*, de

IX. HERVÉ DU MONCEL, qui s'eſt marié à *Madeleine Bonenfant*, dont vinrent :

1. HENRI-JACQUES, qui ſuit;
2. ANTOINE, Seigneur d'Harville, Lieutenant de Vaiſſeau, mort de ſes bleſſures;
3. HERVÉ, tué au ſiège de Candie en 1668;
4. FRANÇOIS DU MONCEL DE MARTINVAST, Bailli & Grand'Croix de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem & Grand Tréſorier dudit Ordre, décédé le 24 Décembre 1715;
5. Et MADELEINE, mariée à N... *de Scudéry*.

X. HENRI-JACQUES DU MONCEL épouſa *Anne de Guimond*, & en eut :

1. HENRI-HERVÉ, qui ſuit;
2. Et CHARLES DU MONCEL D'ACQUEVILLE, qui s'eſt marié à N..... *Poupet de Vauville*, dont pour fille unique

HÉLÈNE, femme d'*Antoine de Tilly*, Chevalier, Seigneur de Craſville.

XI. HENRI-HERVÉ DU MONCEL eut de *Suſanne le Monnier*, ſon épouſe,

1. GUILLAUME, mort jeune;

2. Jacques-François, mort Enseigne de Vaisseau ;
3. François-Marie, tué à la bataille de Malplaquet, étant alors Mousquetaire de la première Compagnie ;
4. Henri-Hervé, qui suit ;
5. Antoine, Capitaine d'Infanterie, tué à la bataille d'Audenarde ;
6. Jacques-Henri, mort Mousquetaire de la seconde Compagnie ;
7. Charlotte, Religieuse à Vernon ;
8. Susanne-Catherine, reçue à Saint-Cyr en 1710 ;
9. Et Anne-Susanne, mariée à *Jean-Guillaume Dursus*, Chevalier, Seigneur de Varouville.

XII. Henri-Hervé du Moncel, IIe du nom, Seigneur de Martinvast, mort le 8 Mars 1775, âgé de 83 ans, avoit épousé, en 1722, *Jeanne-Françoise le Roux*, de laquelle sont issus :

1. Henri-Jacques, qui suit ;
2. François-Henri-Anne, appelé *l'Abbé de Martinvast*, ancien Vicaire Général de l'Evêché de Coutances, puis Chanoine de Senlis & aujourd'hui Prieur de Montataire ;
3. Et Léonor, appelé *le Chevalier de Martinvast*, ancien Capitaine au Régiment de Provence, & Chevalier de Saint-Louis, non encore marié en 1775.

XIII. Henri-Jacques, IIe du nom, appelé *le Marquis* du Moncel, Seigneur de Martinvast & du Buisson, en Basse-Normandie, Diocèse de Coutances, ancien Officier au Corps Royal-Artillerie & Chevalier de Saint-Louis en 1762, a épousé, le 13 Août 1755, *Louise-Elisabeth de Bailleul*, veuve de *François-Armand le Cornier de Sainte-Hélène*, Baron d'Angerville-la-Martel, & fille de *Charles de Bailleul*, IIe du nom, & d'*Elisabeth Hallé d'Orgeville*. Il n'en a point eu d'enfans.

Il y avoit aussi une branche de du Moncel-Bordeline, mais elle est éteinte depuis quelques années.

Les armes : *de gueules, à 3 losanges d'argent*.

MONCHAT : *d'or, à 3 fasces ondées d'azur, accompagnées en chef d'une tête de lion de gueules*.

MONCHERON, en Normandie : Famille maintenue dans sa noblesse le 7 Juin 1667.

Jean de Moncheron, Seigneur du Champthierry, épousa, vers l'an 1560, *Jeanne de Bailleul*, fille de *François de Bailleul*, Seigneur de Percey, & de *Jeanne Grenier*.

Les armes : *d'argent, à une fleur de lis séparée en deux pièces d'azur*.

MONCHY (de), ancienne Maison de Picardie, qui date dès le XIIe siècle : elle a donné un Maréchal de France, deux Prévôts de l'Hôtel du Roi & deux Chevaliers des Ordres. — On trouve Drion, Seigneur de Monchy, qui accompagna, en 1146, le Roi Louis *le Jeune* au voyage de la Terre Sainte. La filiation suivie de cette Maison ne commence qu'à

I. Jean, Seigneur de Monchy & de Mortagne, du nombre des Gendarmes de Geoffroy de Charny, qui furent à Saint-Jean-d'Angély sous Charles d'Espagne, Connétable de France, depuis le 20 Mai 1351, jusqu'au 5 Août suivant : il y fut fait Chevalier. De la fille aînée du Seigneur *de Planques*, près de Bourbourg, & de la Fosse, près de Béthune, il eut :

1. Jean, qui suit ;
2. Et Catherine, Dame de la Fosse, qui épousa *Pierre*, Seigneur *de la Viesville*.

II. Jean, IIe du nom, Seigneur de Monchy & de Planques, servoit en qualité de Chevalier-Bachelier, avec 8 Ecuyer de sa Compagnie, sur les frontières de Picardie, d'Artois & de Flandre en 1386. Il épousa *Jeanne de Cayeu*, qui lui porta en dot les terres de Cayeux, de Wismes, de Dominois & de Senarpont. Elle étoit fille de *Jean de Cayeu*, Seigneur des mêmes Terres, & d'*Isabeau d'Ailly*. Ils eurent pour enfans :

1. Pierre, Seigneur de Monchy, dit *le Bègue*, Gouverneur de Saint-Omer, qui laissa de *Jeanne de Ghistelles*, son épouse,
   Julienne, Dame de Monchy, qui s'est mariée à *Jean de Bournel*, Seigneur de Thiembrone, de Beauchamps, de Lambersart & de Lambercourt. Elle étoit veuve le 3 Octobre 1474.
2. Jean, mort en Turquie à 28 ans ;
3. Et Edmond, qui suit ;

III. Edmond de Monchy, Seigneur de Massy, par donation que lui en fit *Hugues de Cayeu*, Evêque d'Arras, son oncle, fut fait Chevalier à la prise du Crotoy en 1437, & testa le 27 Septembre 1470. Il avoit épousé, 1° par contrat du 30 Janvier 1431, *Jeanne*,

Dame *de Montcavrel*, fille de *Jean*, Seigneur *de Montcavrel*, & d'*Isabeau de Preure*; & 2° *Madeleine de Montalembert*, morte sans enfans, à laquelle il avoit laissé l'usufruit de la Terre de Broutelles. Du premier lit il eut :

1. Pierre, qui suit;
2. Hugues, Chanoine de Saint-Omer, âgé de 14 ans lorsqu'il fut émancipé par son père;
3. Jean, Echanson du Duc de Bourgogne, qui mourut à la journée de Montlhéry;
4. Edmond, auteur de la branche des Seigneurs de *Senarpont*, rapportée ci-après;
5. Catherine, femme de *Wautier*, Seigneur *de Heulles*, près de Saint-Omer;
6. Et Jeanne, qui s'est mariée à *Antoine de Rubempré*, Seigneur d'Authies.

IV. Pierre de Monchy, Chevalier, Seigneur de Montcavrel, Maisy, Aussenes, Inquessen, Planques, &c., Lieutenant de Roi en Picardie, sous le Maréchal de Crèvecœur d'Esquerdes, & Chambellan de S. M. en 1486, avoit épousé, le 18 Novembre 1473, *Marguerite de Lannoy*, fille de *Gilbert*, Seigneur de Willerval, Chevalier de la Toison d'Or, & d'*Elisabeth de Drinckam*. Elle mourut le 10 Août 1479, laissant :

1. Jean, qui suit;
2. Hugues, Seigneur d'Aussenes, qui s'est marié, le 29 Janvier 1514, à *Jeanne*, Dame *de Gouy*, dont il eut :
   1. Hélène, femme de *Jean de Waudricourt*, Seigneur de Nampont;
   2. Et Claude, Abbesse de Sainte-Austreberthe, près de Montreuil.
3. Jeanne, mariée, le 26 Janvier 1487, à *Hugues*, dit *Hutin*, Seigneur *de Miraumont*;
4. Et Michelle, qui a épousé, 1° *Gallois Blondel*, Baron d'Argoules; & 2° *Jean de Rochebaron*, Seigneur de Lignon.

V. Jean de Monchy, IIIe du nom, Seigneur de Montcavrel, &c., Maître d'Hôtel du Roi, testa en 1508, & mourut à la bataille de Ravenne en 1512, commandant un corps de troupes pour le service de S. M. Il avoit épousé, le 26 Mai 1490, *Anne Picard*, fille de *Guillaume*, Siegneur d'Estelan, & de *Jeanne de la Garde*. Leurs enfans furent :

1. Nicolas, qui suit;
2. Jacques, tige de la branche des Seigneurs d'*Inquessen* & de *Caveron*, rapportée ci-après;
3. Claude, qui épousa *Philippe de Wissocq*, Seigneur de Gapennes;
4. Françoise, qui s'est mariée à *Jean de la Haulle*, Seigneur de Grémonville;

5. Anne, Religieuse Chartreuse à Gonnay, près de Béthune;
6. Et Jeanne, Sœur Grise à Montreuil.

Jean de Monchy, IIIe du nom, eut encore pour fils naturel,

Charles, Chevalier de l'Ordre du Roi, Enseigne d'une Compagnie de Gendarmes, dont la postérité est éteinte.

VI. Nicolas de Monchy, Seigneur de Montcavrel, eut une pension du Roi en 1522, suivant un compte de Jean Ruzé. Il épousa, le 15 Octobre 1516, *Jossine d'Ailly*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Varennes, & de *Charlotte de Bournonville*. De ce mariage vint:

VII. François de Monchy, Seigneur de Montcavrel, Chevalier de l'Ordre du Roi, qui s'est marié, le 18 Novembre 1535, à *Jeanne de Vaux*, Dame d'Hocquincourt, fille unique de *Jean de Vaux*, & de *Marguerite de Framecourt*. Leurs enfans furent :

1. & 2. Charles & Louis, tués à la bataille de Dreux en 1562;
3. Pierre, tué au combat de Jarnac en 1569;
4. Antoine, qui suit;
5. Charlotte, mariée à *Nicolas*, Baron *de Mailloc*, en Normandie, Seigneur d'Orbec;
6. Et une fille, morte sans alliance.

VIII. Antoine de Monchy, Seigneur de Montcavrel, héritier de ses frères, testa le 19 Juin 1585. Il avoit épousé, le 7 Mai 1570, *Anne de Balsac*, fille de *Thomas*, Seigneur de Montagu, & d'*Anne Gaillard de Longjumeau*. De ce mariage vinrent :

1. Jean, qui suit;
2. Georges, auteur de la branche des Seigneurs d'*Hocquincourt*, rapportée ci-après;
3. Et Charlotte, qui s'est mariée à *Jacques de Runes*, Seigneur de Fouquesolles & de Beaucamps.

IX. Jean de Monchy, IVe du nom, Seigneur de Montcavrel, de Rubempré, de Varennes, de Toutencourt, &c., Chevalier des Ordres du Roi en 1633, Gouverneur d'Ardres & d'Etaples, mourut au mois d'Octobre 1638. Il avoit épousé, en 1596, Marguerite de Bourbon, Dame de Rubempré, fille & héritière d'Henri de Bourbon, Seigneur de Rubempré, & d'*Anne de Roncherolles*. Leurs enfans furent:

1. César, mort jeune;
2. François-Charles, mort sans alliance à Paris, le 10 Février 1627;
3. Bertrand-André, qui suit;

4. Georges, Chevalier de Malte;
5. Anne, qui a époufé, par contrat du 23 Avril 1615, *Henri-Marc-Alphonfe-Vincent Gouffier*, Seigneur de Crèvecœur, de Bonnivet, &c., dont des enfans. Voy. GOUFFIER ;
6. Madeleine, morte en 1628, Abbeffe de Sainte-Auftreberthe ;
7. Jeanne, jumelle de Madeleine, morte fans alliance ;
8. Marguerite, qui s'eft mariée, le 29 Avril 1630, à *René*, IVe du nom, Marquis *de Mailly*, &c., Gouverneur de Corbie, dont elle fut la première femme & eut poftérité. Voy. MAILLY ;
9. Et Charlotte, Abbeffe de Sainte-Auftreberthe après fa fœur.

X. Bertrand-André de Monchy, Seigneur de Rubempré, puis Marquis de Montcavrel après fon frère, époufa, le 9 Mars 1627, *Madeleine Aux-Epaules*, dite *de Laval*, fille & héritière de *René*, Marquis de Nesle, & de *Marguerite de Montluc*. Elle fe remaria, en 1654, à *René*, IVe du nom, Marquis *de Mailly*, veuf de Marguerite de Monchy. Elle eut de fon premier mari :

1. Jean-Baptiste, qui fuit ;
2. Jeanne, née en 1628, qui s'eft mariée, par contrat du 16 Janvier 1649, à *Louis-Charles de Mailly*, Marquis de Nesle, &c., dont des enfans. Voy. MAILLY ;
3. Marguerite-Henriette, morte Abbeffe à l'Abbaye-aux-Bois, âgée de 83 ans, le 21 Avril 1715 ;
4. & 5. Geneviève-Henriette & Catherine : la première baptifée en la paroiffe de St.-Gervais à Paris, le 26 Novembre 1637.

XI. Jean-Baptiste de Monchy, Marquis de Montcavrel, né en Novembre 1629, époufa *Claude de Mailly*, fille de *René*, IVe du nom, Marquis *de Mailly*, & de Marguerite de Monchy, fa première femme.

On trouve Jean-François de Monchy, Marquis de Montcavrel en 1699.

BRANCHE
des Marquis d' Hocquincourt.

IX. Georges de Monchy (fecond fils d'Antoine, Seigneur de Montcavrel, & d'*Anne de Balfac*), Seigneur d'Hocquincourt, Capitaine des Chevaux-Légers, premier Maître d'Hôtel de la Reine, Grand Louvetier du Boulonnois, Grand Prévôt de l'Hôtel le 25 Février 1630, Lieutenant Général en Lorraine en 1636, Gouverneur du Mont-Hulin, de Boulogne & de Péronne en 1639, avoit époufé, 1° par contrat du 1er Avril 1598, Claude de Monchy, Dame d'Auffenes & d'Inqueffen, fille & héritière de Louis, Seigneur des mêmes Terres, & d'*Anne de Waudricourt*, fa première femme; & 2° *Gabrielle du Châtelet*, veuve 1° de *Charles*, Comte *d'Efcars*, dont elle avoit été la feconde femme; & 2° de *Charles de Narbonne*, Marquis de Fimarcon. Elle étoit fille d'*Erard du Châtelet*, Marquis de Trichâteau, &c., Maréchal du Barrois & Gouverneur de Gray, & de *Lucrèce Dorfans*. Elle tefta le 26 Juin 1660, mourut à Paris le 14 Septembre de l'année fuivante, & fut inhumée dans l'Eglife des Feuillans, rue Saint-Honoré. Du premier lit vinrent :

1. Charles, qui fuit;
2. Et Catherine, morte le 5 Décembre 1638, laquelle avoit été Fille d'honneur de la Reine. Elle avoit époufé, par contrat du 12 Février 1624, *Jacques Rouxel*, IIIe du nom, Comte de Grancey, &c., Maréchal de France & Chevalier des Ordres du Roi, dont poftérité. Voy. ROUXEL-MÉDAVI.

X. Charles de Monchy, Marquis d'Hocquincourt, connu dans l'Hiftoire fous le nom de *Maréchal d'Hocquincourt*, fe diftingua au combat de Morhange en 1639, fervit dans l'Armée du Roi, en qualité de Maréchal de Camp, lorfqu'il mena le grand convoi au camp d'Arras le 2 Août 1640; commanda l'arrière-garde à la bataille de Villefranche, en Rouffillon, en 1642 ; fe trouva au fiège de Gravelines ; fut Général des Armées en Allemagne en 1646; contribua à la prife de la ville de Schorndorf, au Duché de Wurtemberg, & de celle de Tubingue en Février 1647 ; commanda l'aîle gauche à la bataille de Réthel en 1650 ; fut élevé à la dignité de Maréchal de France le 5 Janvier 1651 ; alla en Catalogne en 1653, y défit les Efpagnols dans la plaine de Bourdils le 3 Décembre; força leurs lignes devant Arras la nuit du 25 Août l'année fuivante ; voulut livrer Péronne aux Efpagnols ; mais fon fils l'en ayant empêché, il quitta le fervice de France, & fut tué de 5 coups de moufquet, voulant reconnoître les lignes de l'armée Françoife à Dunkerque, le 13 Juin 1658, & fut enterré à N.-D.-de-Lieffe, fuivant fa dernière volonté. Il avoit époufé, par contrat paffé à Calais le 7 Novembre 1628, *Eléono-*

re d'Eftampes, fille puînée de *Jacques*, II[e] du nom, Marquis de Valençay, & de *Louife Blondel*. Elle mourut à Plainville près de Montdidier, le 27 Mai 1679, âgée de 72 ans, ayant eu :

1. GEORGES, qui fuit ;
2. ARMAND, Evêque & Comte de Verdun, Abbé de Saint-Vanne de Verdun & de N.-D. de Bohériés, facré le 6 Mai 1668, mort à Paris le 30 Octobre 1679 ;
3. JACQUES, tué au fiège d'Angers en 1652 ;
4. DOMINIQUE, reçu Chevalier de Malte le 20 Avril 1637, nommé *le Chevalier d'Hocquincourt*, fubmergé dans fon vaiffeau, après s'être diftingué dans un combat naval contre les Galères Ottomanes, le 28 Novembre 1665 ;
5. HONORÉ, Chevalier de Malte, mort à Rome ;
6. GABRIEL, dit *le Comte d'Hocquincourt*, Commandant des Dragons de la Reine, tué à 32 ans d'un coup de moufquet à la tête, qu'il reçut à l'attaque de l'Eglife de Gramshufen, en Allemagne, le 25 Juillet 1675 ;
7. CLAUDE, Religieufe à Chelles ;
8. Et MARGUERITE, Chanoineffe de Remiremont, morte au mois d'Octobre 1666.

XI. GEORGES DE MONCHY, II[e] du nom, Marquis d'Hocquincourt, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Péronne, Lieutenant Général des Armées du Roi en 1655 & Meftre de Camp du Régiment de Bretagne, commandoit dans Péronne, lorfque fon père voulut livrer cette place aux Efpagnols ; fit tirer le canon fur les troupes qu'il conduifoit pour fe faifir de cette Ville, & l'obligea de fe retirer. Il alla fe jeter aux pieds du Roi à Amiens, & voulut lui remettre le Gouvernement de Péronne, dont il fe croyoit indigne après la défection de fon père ; mais S. M. refufa fa démiffion, lui remit les clefs de la Ville qu'il garda jufqu'à fa mort ; le fit Chevalier de fes Ordres en 1688, & mourut au mois de Décembre 1689. Il avoit époufé, en 1660, *Marie Molé*, feconde fille de *Jean*, Seigneur de Juzanvigny, Préfident aux Enquêtes du Parlement de Paris, & de *Jeanne-Gabrielle Molé*, fa coufine. Elle mourut au mois de Janvier 1694, ayant eu :

1. CHARLES, Marquis d'Hocquincourt, Gouverneur de Péronne, tué en Irlande, le 1[er] Juillet 1690, à la tête de fon Régiment, en gardant le paffage d'une rivière ;
2. JEAN-GEORGES, né le 20 Mai 1662, reçu Chevalier de Malte de minorité le 17 Avril 1668, lequel devint Marquis d'Hocquincourt, Gouverneur de Péronne après fon frère, & fut tué dans un détachement auprès de Huy, le 27 Août 1692 ;
3. ARMAND, mort jeune ;
4. LOUIS-LÉONOR, Abbé de N.-D. de Bohéries, en 1690, mort à 40 ans le 9 Mai 1705 ;
5. GABRIEL-ANTOINE, Chevalier de Malte ;
6. Et MARIE-MADELEINE-THÉRÈSE-GENEVIÈVE, Dame d'Hocquincourt, qui s'eft mariée, en Janvier 1694, à *Antoine de Pas*, Marquis de Feuquières, Lieutenant Général des Armées du Roi, Gouverneur de Verdun & du pays Verdunois, mort le 27 Janvier 1711. Elle eft décédée le 8 Mai 1737, dans le Monaftère de Port-Royal, âgée de 68 ans, & a laiffé des enfans. Voyez PAS DE FEUQUIÈRES.

BRANCHE
*des Seigneurs d'*INQUESSEN
& de CAVERON.

VI. JACQUES DE MONCHY (fecond fils de JEAN, III[e] du nom, & d'*Anne Picard)*, fut Seigneur d'Inqueffen & de Caveron, & partagea fes biens à fes enfans en 1570. Il étoit Capitaine & Gouverneur de la Ville de Laon & du pays Laonnois. Il eut entr'autres enfans :

1. MICHEL, Confeiller-Clerc au Parlement de Rouen, Chanoine de l'Eglife Cathédrale, qui fonda le Noviciat des Jéfuites de Rouen, où il eft enterré ;
2. ROBERT, qui fuit.

VII. ROBERT DE MONCHY fut Capitaine de 50 hommes d'armes, Chevalier de l'Ordre du Roi & Colonel d'un Régiment de Gens de pied pour la Ligue. Son fils,

VIII. GÉRAUD DE MONCHY, Gentilhomme de la Chambre du Roi, mourut en 1615. Son petit-fils,

X. PIERRE-ROBERT DE MONCHY, fut tué au fiège de Lille, en 1667, fans laiffer de poftérité de *Claude de Rouville*, fon époufe.

BRANCHE
des Seigneurs de SENARPONT.

IV. EDMOND DE MONCHY (quatrième fils d'EDMOND DE MONCHY, Seigneur de Maffy, & de *Jeanne*, Dame *de Montcavrel*, fa première femme), Chevalier, Confeiller & Chambellan du Roi, fut Seigneur de Senarpont & de Wifmes. Le Roi lui accorda deux foires par an pour fa Terre de Senarpont, au mois

d'Octobre 1463, & une pension de 500 liv. sur la recette générale de Picardie en 1487. Il avoit donné, le 4 Mars 1476, une quittance de 350 liv. à Pierre de Lailly, Receveur Général des Finances. Elle est scellée d'un sceau en cire rouge *écartelé, aux* 1 *& 4 trois maillets; & aux* 2 *&* 3 *trois étoiles & un chef,* & sur le tout *une croix pattée, aléfée.* Dans une autre du 10 Novembre 1486, le sceau est le même, excepté qu'aux 1 *&* 4 il y a une *bordure.* Il épousa, par contrat du 16 Avril avant Pâques de l'an 1481, passé devant *Doresmieux*, Auditeur du Roi à Abbeville, *Isabelle de Ligne,* veuve de *Jean d'Occoche,* dit *de Neufville*, & fille de *Michel de Ligne,* Baron de Barbançon, Pair & Maréchal du Hainaut, & de *Bonne d'Abbeville.* De ce mariage vinrent :

1. Jean, qui suit;
2. Et Jeanne, seconde femme de Jacques de Monchy, Seigneur de Fouquesolles & d'Audrehem.

Edmond de Monchy, Seigneur de Senarpont, eut encore de *Perrette de Néelle,* pour fils naturel

Edmond, dit *Mondin*, Bâtard de Monchy, Seigneur de Campneufeville, homme d'armes des Ordonnances de la Compagnie du Seigneur de la Gruthuse. Il fut légitimé au mois d'Octobre 1511, & est la tige des Seigneurs de *Campneufeville,* qui n'ont formé que 5 degrés. Cette branche a fini à Jean de Monchy, Ecuyer, Seigneur de Campneufeville, qui partagea avec Louis, Ecuyer, Seigneur de Lamberval, le 21 Avril 1667. Ils obtinrent acte de la représentation de leurs titres de noblesse devant M. Barrin de la Galissonnière, Intendant de Rouen le 23 Février 1669.

V. Jean de Monchy, Seigneur de Senarpont, de Wismes & de Guimerville, épousa, l'an 1500, *Marguerite d'Abbeville,* dite *d'Ivergny,* fille & héritière de *Louis d'Abbeville,* Seigneur de Moimont & d'Héricourt, & d'*Antoinette,* Dame *de Biencourt.* Il en eut :

1. Louis, Seigneur d'Héricourt, l'un des 100 Gentilshommes de la Maison du Roi le 1[er] Avril 1536, qui mourut sans alliance;
2. Et Jean, qui suit.

VI. Jean de Monchy, Seigneur de Senarpont, Baron de Wismes, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de Corbie, puis de Boulogne, & de 50 hommes d'armes, Lieutenant Général de Picardie fut commis pour jeter des vivres & munitions en la ville de Landrecies; se trouva à la défaite des Anglois devant Boulogne en 1544, où il s'acquit beaucoup d'honneur, & l'année suivante au rafraîchissement qu'il fit pour le Fort d'Outreau ; c'est en partie à sa prudence & à sa bonne conduite, qu'est due la conquête de la ville de Calais sur les Anglois, en 1557. Il avoit épousé, 1° par contrat du 18 Mars 1531, *Claude,* Dame *de Longueval,* morte le 21 Février 1556, fille de *Pierre,* Seigneur *de Longueval,* & de *Gabrielle de Rochebaron;* & 2° le 24 Novembre 1563, au Château de Warty, *Madeleine de Suze,* veuve de *Joachim,* Seigneur *de Warty,* & fille de *Philippe de Suze,* Seigneur de Laversine, & de *Claude de Villiers-l'Isle-Adam.* Du premier lit il eut :

1. François, tué à Amiens, au sortir d'être Page ;
2. Antoine, qui suit ;
3. Jean, Seigneur d'Héricourt, qui s'est marié à *Charlotte le Clerc de Fleurigny,* fille de *Charles,* & de *Philippe du Moulin,* dont il ne laissa qu'une fille,

   Louise, qui a épousé *Alexandre de Morogues,* Seigneur de Sauvage, Chevalier de l'Ordre du Roi, dont postérité. Voy. MOROGUES.

4. Sidrach, tige de la branche des Seigneurs de *Moimont,* qui n'a formé que trois degrés, & s'est éteinte dans

   Raoul, Seigneur de Moimont & de Saint-Ragond, fils puîné d'Adrien, & de *Marie de Bretel.* Il obtint, le 20 Janvier 1668, acte de la représentation de ses titres de noblesse devant M. Barrin de la Galissonnière, Intendant de Rouen, & n'eut que deux filles. Cette branche portoit : *écartelé, aux* 1 *&* 4 *de gueules, à* 3 *maillets d'or ; aux* 2 *&* 3 *bandé de gueules & de vair;* & sur le tout : *d'or, à la bande de gueules.*

5. Gédéon, Seigneur de Mons, de Broutelles & de la Chaussée, qui s'est marié à *Charlotte d'Orbec,* dont il eut :

   Susanne, qui épousa *François de Martel,* Seigneur de Fontaines.

6. Susanne, qui s'est mariée, 1° à *Thomas Sureau,* Seigneur de Farceaux ; & 2° à *Adrien,* II[e] du nom, Sire *de Breauté,* &c., dont postérité. Voy. BREAUTÉ.
7. Gabrielle, qui épousa 1° *Claude de Hames,* Seigneur de Bondues & d'Adinfer ; & 2° *Robert des Marets,* Seigneur de Saint-Aubin, en Caux ;

8. **Antoinette**, qui s'eſt mariée à *Gilles Carbonnel*, Seigneur de Chaſſeguey ;
9. **Françoise**, qui s'eſt alliée 1° avec *Nicolas Aux-Epaules*, Seigneur de Sainte-Marie-du-Mont ; & 2° à *Jacques Thezart*, Seigneur des Eſſarts & de Laſſon, dont elle fut la troiſième femme ;
10. **Charlotte**, qui a épouſé *François de Boulainvilliers*, Seigneur de Saint-Saire, dont poſtérité. Voy. BOULAINVILLIERS, Seigneur de *Saint-Saire*, &c. ;
11. **Jeanne**, qui s'eſt mariée 1° à *Robert*, Seigneur *du Pont-Bellenger ;* 2° à *François Thezart*, Seigneur des Eſſarts ; & 3° à *Paul de Briqueville*, Ier du nom, Seigneur de Culombières, &c., dont des enfans. Voy. BRIQUEVILLE.

Et du ſecond lit **Jean** eut pour fils,

12. **Louis**, Seigneur de Belle, en Boulonnois, Chambellan du Roi, qui fut tué à la priſe de Meaux.

VII. **Antoine de Monchy**, Seigneur de Senarpont & de Longueval, Baron de Wiſmes, Gentilhomme ordinaire de la Maiſon du Roi, Chevalier de ſon Ordre, Gouverneur de Boulogne, rendit hommage de ſa Seigneurie de Wiſmes le 8 Décembre 1560, & mourut au Château de Saintines, le 18 Novembre 1586. Il avoit épouſé, 1° par contrat paſſé devant *Léal*, Notaire au Châtelet de Paris, le 31 Décembre 1559, *Jeanne Olivier*, fille de *François*, Seigneur de Leuville, Chancelier de France, & d'*Antoinette de Cerifay ;* 2° *Anne de Ligny*, veuve de *Laurent de Belloy*, Seigneur d'Amy, & fille d'*Adrien de Ligny*, & de *Marie de Hallwin*, dont il n'eut point d'enfans ; & 3° *Françoiſe de Vaux*, veuve de *Jean*, Baron de *Vieuxpont*, & fille de *Hugues de Vaux*, Seigneur de Saintines, & de *Suſanne de Suſanne*. Du premier lit vinrent :

1. **Gédéon**, qui fuit ;
2. **Benjamin**, Seigneur de Hodenc, qui eſt mort ſans alliance ;
3. **Thomas**, mineur en 1586 ;
4. **Antoinette**, baptiſée à Saint-Germain-l'Auxerrois, le 18 Mars 1561, qui s'eſt mariée, 1° le 22 Juin 1579, à *Henri de Capendu*, Vicomte de Bourſonne, Maître des Eaux & Forêts du Duché de Valois, dont des enfans. Voy. CAPENDU ; 2° à *Philippe de Sétouville*, Seigneur de Vaux ; & 3° à *Jean de Gaillard*, Seigneur de Raucourt. Elle mourut le 9 Juillet 1626.

Et du troiſième lit naquirent :

5. **François**, Seigneur de Longueval, de Buire, de Flers, près de Bapaume, de Friſe, de Biencourt & de Commenchon, Lieutenant pour le Roi au Gouvernement d'Amiens, Gouverneur de Verneuil, au Perche, qui s'eſt marié 1° à *Claude de Créquy*, Dame de Commenchon, de Lorthoy & d'Obremont, fille de *Jean de Créquy*, IIIe du nom, Seigneur de Raimboval, &c., & de *Louiſe de Balſac ;* & 2° le 17 Avril 1626, à *Mahaut de la Chauſſée*, fille de *Charles*, & de *Gabrielle de Francières*, de laquelle il n'eut point d'enfans. Du premier lit naquirent :
   1. **Charles**, Seigneur de Longueval, qui épouſa, en 1626, *Suſanne de Martel*, fille de *François*, Seigneur de Fontaines, & de **Susanne de Monchy**, dont vinrent :

      François, Charles & Bernard ;
      Et **Madeleine**, qui s'eſt mariée à *Gabriel de Rocque*, Seigneur de Ville, près de Noyon.
   2. **François**, Seigneur de Biencourt, Page de la Reine, qui mourut ſans alliance en 1632 ;
   3. Et **Charlotte**, Dame de Buire & de Biencourt, qui a épouſé, par contrat du 30 Novembre 1621, *Adrien de Créquy*, Seigneur de la Creſſonnière & de Frohans, dont elle fut la première femme & eut poſtérité. Voy. CRÉQUY.
6. **Anne**, qui épouſa *François Vatel* Seigneur de Marigny, près de Compiègne ;
7. Et **Claude**, qui s'eſt mariée, le 25 Janvier 1599, à *François d'Hervilly*, Seigneur de Deviſe, &c., dont elle a eu poſtérité. Voy. HERVILLY.

VIII. **Gédéon de Monchy**, Seigneur de Senarpont, Baron de Wiſmes, Chevalier de l'Ordre du Roi, fit hommage à S. M., le 23 Décembre 1586, de la Seigneurie de Wiſmes, mouvante du Comté de Ponthieu, & obtint à ſon profit un Arrêt du Conſeil le 7 Mars 1596. Il avoit épouſé, par contrat du 9 Octobre 1586, paſſé devant *Bergeron*, Tabellion à Verberie, *Chriſtine de Vieuxpont*, fille de *Jean*, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Françoiſe de Vaux*, Dame de Saintines. Il en eut :

1. **Anne**, qui fuit ;
2. Et **Charles**, auteur de la branche des Barons de *Wiſmes*, rapportée ci-après.

IX. **Anne de Monchy**, Chevalier, Seigneur de Senarpont, Baron de Wiſmes, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, parta-

gea les biens de ſes père & mère avec ſon frère CHARLES, par acte du 14 Août 1617, paſſé devant *Quevauvillers*, Notaire à Abbeville. Il épouſa, par contrat du 2 Février 1618, *Angélique de Rouxel-Médavi*, fille de *Charles*, Seigneur de Goderville, en Caux, & de *Madeleine de la Mothe*. Leurs enfans furent :

1. CHARLES, mort jeune ;
2. ANDRÉ, qui fuit ;
3. & 4. MARGUERITE & ANGÉLIQUE, Religieuſes à l'Abbaye-aux-Bois ;
5. & 6. Deux autres Religieuſes, l'une à Abbeville, & l'autre à Berteaucourt.

X. ANDRÉ DE MONCHY, Chevalier, Marquis de Senarpont, Seigneur de Guimerville, &c., épouſa, par contrat du 6 décembre 1655, *Madeleine de Lannoy*, fille de *François*, Seigneur de Dameraucourt, Sénéchal d'Eu, & de *Louiſe de Torcy*. Ils eurent :

1. CHARLES, qui fuit ;
2. ANDRÉ, Chevalier de Malte ;
3. & 4. LOUISE-CHARLOTTE-ANGÉLIQUE & JEANNE.

XI. CHARLES DE MONCHY, Marquis de Senarpont, Seigneur de Réderic, Guimerville, &c., Page de la Petite Ecurie du Roi en 1685, puis Capitaine de Dragons, épouſa, le 9 Avril 1690, *Marie-Madeleine de Melun*, fille de *François-Philippe*, Marquis de Richebourg, Grand d'Eſpagne, Chevalier de la Toiſon d'Or, ci-devant Gouverneur de Mons, & de *Thérèſe de Gand*, dite *Villain*. De cette alliance eſt ſortie pour fille unique,

MARIE-MADELEINE-JOSÈPHE, qui s'eſt mariée à NICOLAS DE MONCHY, dit *le Marquis de Senarpont*, ſon couſin, mentionné ci-après.

BRANCHE
des Barons de WISMES, *&c.*

IX. CHARLES DE MONCHY, Seigneur de Guimerville, Baron de Wiſmes (ſecond fils DE GÉDÉON, Seigneur de Senarpont, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Chriſtine de Vieuxpont*), épouſa, par contrat du 12 Septembre 1619, paſſé devant *le Fèvre*, Notaire à Magny, en Vexin, *Marie du Caurel*, veuve de *Pierre de Chaumont*, & fille de *Jean du Caurel*, Chevalier, Seigneur de Tagny, & de *Marguerite de Saint-Blimont*. Il fit ſon teſtament le 18 Novembre 1659, par lequel il ordonna ſa ſépulture dans l'Egliſe de Wiſmes auprès de ſa femme, remit ſes obſèques à la volonté de FRANÇOIS, ſon fils aîné, &c. Il eut de ſon mariage 22 enfans, entr'autres :

1. FRANÇOIS, qui fuit ;
2. GEORGES, auteur du Rameau des Seigneurs de *Talmas*, rapporté ci-après ;
3. HENRI, qui mourut Vicaire Général, Official & Doyen de la Cathédrale de Boulogne ;
4. NICOLAS, qui fut tué en Hongrie au ſervice du Roi ;
5. LOUIS, Comte d'Attin, qui s'eſt marié deux fois, & eſt mort ſans poſtérité ;
6. SUSANNE, qui s'eſt mariée, 1° à *François-Paſcal Lavernot*, Seigneur & Vicomte d'Hargnies & de Francières ; & 2° à *Jean de Sacqueſpée*, Seigneur de Selincourt ;
7. CATHERINE, qui s'eſt mariée au Seigneur *de Belleval-Angerville* ;
8. MADELEINE, qui épouſa N.... *de Belleval*, Seigneur de Teufles ;
9. JEANNE, Abbeſſe de Berteaucourt ;
10. Et MARIE, Religieuſe dans la même Abbaye.

X. FRANÇOIS DE MONCHY, Chevalier, Baron de Wiſmes, Seigneur de Sailly, &c., rendit hommage au Roi, le 11 Mai 1680, de la Baronnie de Wiſmes. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *le Fèvre*, Notaire à Abbeville, le 9 Mai 1659, *Iſabelle de Saint-Blimont*, fille d'*André*, Seigneur de Saint-Sauveur, & d'*Iſabelle de Fertin*. Il en eut 14 enfans, entr'autres :

1. FRANÇOIS, qui eſt mort Page de la Grande Ecurie du Roi ;
2. ANDRÉ, qui fuit ;
3. GEORGES, mort Chevalier de Malte, lequel avoit fait ſes preuves pour ſa réception dans cet Ordre, devant le Chevalier de Frénières & le Commandeur de Culant, le 13 Avril 1686 ;
4. JEAN-FRANÇOIS, appelé *le Commandeur* DE MONCHY, d'abord Eccléſiaſtique, puis pourvu de quelques Bénéfices ſimples & d'un Canonicat de Boulogne, qui quitta ſes bénéfices, fut reçu Chevalier de Malte en 1701, & eſt mort en 1743 ;
5. NICOLAS, rapporté après ſon aîné ;
6. SUSANNE, morte Religieuſe à l'Abbaye d'Eſtrun ;
7. MARIE-ISABELLE, Abbeſſe des Dames Chanoineſſes Régulières de l'Abbaye d'Aveſnes, près d'Arras, morte âgée de 83 ans, en Mai 1750 ;
8. CHARLOTTE, morte en 1742, qui avoit épouſé *Ambroiſe*, dit *le Marquis de Melun*, dont elle a eu un fils unique. Voyez MELUN ;

9. Françoise, dite *Mademoiselle de Sailly*, morte sans alliance ;
10. Et Marguerite, née le 19 Juillet 1678, reçue à Saint-Cyr au mois d'Avril 1687.

XI. André, appelé *le Marquis* de Monchy, Chevalier, Baron de Wismes, Seigneur de Sailly, &c., Sénéchal & Gouverneur de Ponthieu, ci-devant Colonel d'Infanterie, épousa, par contrat passé à Abbeville, le 25 Novembre 1695, *Jeanne des Tailleurs de Chantereine*, fille unique & héritière de *Charles des Tailleurs*, Ecuyer, Seigneur de Chantereine, la Queue & Francières, & de *Marguerite Lerminier*. De ce mariage sont nés :

1. Benoît-Alexandre, qui suit ;
2. Jean-François, qui est mort jeune au Séminaire de Saint-Sulpice ;
3. André-Honoré, rapporté après son aîné ;
4. Marguerite-Isabelle, qui s'est mariée, par contrat du 20 Août 1721, à *Jérôme-René de Coppequesne*, Chevalier, Seigneur de Fressenneville, Friville, &c., Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine de Cavalerie au Régiment de Monchy. Elle est morte en couches en 1722, laissant une fille unique, nommée *Andrée-Marguerite-Elisabeth de Coppequesne*, qui a épousé, en 1754, *Nicolas-Henri le Roi de Jumelles*, Chevalier, Seigneur de Saint-Léger-Lespinoy, dont est née une fille. Ledit *Jérôme-René de Coppequesne*, mort en 1751, avoit épousé, 2° en 1739, *Jeanne-Marguerite-Alexandrine Joly de Mantoche*, dont il reste un fils & une fille ;
5. Françoise-Charlotte, Chanoinesse Régulière de l'Abbaye d'Avesnes, laquelle en est actuellement Prieure ;
6. Marie-Jeanne, qui fut nommée, après la mort d'Isabelle de Monchy, sa tante, Abbesse de ladite Abbaye en Juillet 1750 ;
7. Henriette-Josèphe, qui s'est mariée, par contrat du 12 Février 1742, à *Louis*, appelé *le Comte des Essars*, Chevalier, Seigneur du Hamelet, &c., Chevalier de Saint-Louis, Capitaine Général des Garde-Côtes, dont trois garçons & une fille ;
8. Et Marie-Thérèse, dite *Mademoiselle de Francières*.

XII. Benoît-Alexandre, Comte de Monchy, Chevalier, Baron de Wismes, Vicomte de la Queue, Sénéchal & Gouverneur de Ponthieu, ainsi qualifié dans un Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, en date du 28 Août 1747, ci-devant Capitaine de Cavalerie au Régiment de Monchy, mourut en 17... Il avoit épousé, par contrat passé à Paris, signé par le Roi, au mois d'Août 1723, *Louise-Elisabeth Texier d'Hautefeuille*, fille de *Gabriel-Etienne-Louis*, Marquis d'Hautefeuille, ancien Mestre de Camp Général des Dragons, Lieutenant Général des Armées du Roi, mort le 4 Janvier 1743, & de *Marie-Françoise-Elisabeth Rouxel de Grancey*. De ce mariage il a eu :

1. André, né à la fin du mois d'Avril 1737, mort jeune ;
2. N.... de Monchy, née en 1724, morte âgée de 2 ans ;
3. Et Marie-Louise-Alexandrine, née en Mars 1740.

XII. André-Honoré, appelé *le Marquis* de Monchy, Chevalier, Seigneur de Sailly, Comte de Willerval (frère unique du précédent), ancien Capitaine de Cavalerie au Régiment Royal, & Chevalier de Saint-Louis, aujourd'hui Chef de sa Maison, a épousé, 1° le 18 Octobre 1736, *Marie-Hélène-Lievine du Rietz de Willerval*, fille unique & héritière de *Charles-Alexandre du Rietz*, Comte de Willerval, Seigneur de Baratre, &c., de laquelle il est veuf sans enfans ; & 2° N.... *le Roy*.

XI. Nicolas de Monchy, dit *le Marquis de Senarpont* (fils puîné de François, Baron de Wismes, & d'*Isabelle de Saint-Blimont*), Capitaine de Cavalerie au Régiment de Melun, mourut en 17... Il avoit épousé, par contrat du 9 Mars 1710, Marie-Madeleine-Josèphe de Monchy, sa cousine, fille unique & héritière de Charles, & de *Marie-Madeleine de Melun-Richebourg*. Ils ont eu de leur mariage :

1. Maximilien, qui mourut âgé de 12 ans ;
2. Nicolas-Joseph-Louis-René, Comte de Monchy, Capitaine de Dragons, qui est mort, âgé de 24 ans, le 19 Avril 1751 ;
3. Andrée-Armande, Chanoinesse de Maubeuge, puis qui s'est mariée, en 1741, à *Maximilien-François-Joseph*, Comte *de Berghes*, Prince de Rache, &c., né le 19 Novembre 1719, premier Pair du Pays & Comté de Namur. Elle est morte sans enfans. Voy. BERGHES ;
4. Et Marie-Madeleine-Amicie, qui suit ;

XII. Marie-Madeleine-Amicie, née Comtesse de Monchy, ainsi qualifiée dans une Sentence du Châtelet du 3 Janvier, confirmée par Arrêt du Parlement de Paris du 3 Juin 1756, d'abord Chanoinesse de Maubeuge, a épousé, le 1er Décembre 1743, *Maxi-*

milien-Guillaume-Adolphe, Prince *de Naſſau-Siégen* & *d'Orange*, né à Paris le 1[er] Décembre 1722, mort le 17 Janvier 1748. La Princeſſe *de Naſſau-Siégen* eſt décédee le 12 Avril 1752, laiſſant deux enfans. Voy. NASSAU.

RAMEAU
des Seigneurs de TALMAS.

X. GEORGES DE MONCHY, Chevalier, Seigneur de Talmas (fils puîné de CHARLES, Baron de Wiſmes, & de *Marie du Caurel*), épouſa 1° *Marie-Louiſe de Ghiſtelles*, avec laquelle il fit hommage, le 29 Janvier 1665, au Duc de Chaulnes, Baron de Picquigny, à cauſe de la Seigneurie de Talmas, ſiſe au Bailliage d'Amiens, qu'ils avoient acquiſe le 14 Juin 1664 de Dominique d'Eſtampes, Marquis de Fiennes, & de Marguerite-Thérèſe de Montmorency, ſa femme. GEORGES épouſa, 2° par contrat du 12 Mars 1673, *Marguerite de Saint-Lô*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de l'Eſpinay, Capitaine au Régiment de Charoſt & Capitaine des Portes de la ville de Calais, & de *Jeanne Modet*. Du premier lit il eut:

1. GEORGES, Capitaine au Régiment de Robecq, qui fut tué à la bataille de la Marſaille en 1693, ſans alliance;
2. LOUISE, mariée à N.... *de Thubeauville*, Seigneur de la Rivière, Monteville, &c.;
3. MARIE-ELISABETH, Religieuſe, puis Abbeſſe de Berteaucourt, après ſa tante, au mois de Septembre 1719, laquelle eſt morte en 1745.

Et du ſecond lit vinrent :

4. ARMAND-GEORGES, qui ſuit;
5. HENRI, Marquis DE MONCHY, ſucceſſivement Meſtre de Camp, puis Colonel d'un Régiment de Cavalerie de ſon nom, Brigadier des Armées du Roi à la promotion du 20 Février 1734, Maréchal de Camp à celle du 24 Février 1738, qui mourut en 1740, à la Cour de Lorraine, où il étoit Grand Ecuyer de S. A. R. le Duc LÉOPOLD-JOSEPH ;
6. Autre HENRI, reçu au nombre des premiers penſionnaires du Collège Mazarin, en 1689, comme originaire d'Artois, Docteur de Sorbonne, ancien Vicaire Général d'Ypres & Grand Prévôt de la Collégiale d'Aire, en Artois;
7. ANDRÉ-THÉODOSE, Capitaine au Régiment Royal des Carabiniers, qui eut une épaule caſſée à la bataille de Turin en 1706. Il s'eſt retiré du ſervice avec la Croix de Saint-Louis & une penſion, & eſt mort en 1756;
8. Et MARGUERITE-ANNE, née le 20 Avril 1679, reçue à Saint-Cyr au mois de Juin 1686, qui eſt morte ſans avoir été mariée.

XI. ARMAND-GEORGES, appelé *le Comte* DE MONCHY, Seigneur de Talmas, Beaucamps-le-Vieux, &c., mourut en 1723. Il avoit épouſé *Thérèſe de Videbien*, Dame d'Ignaucourt, &c., ſœur de N.... *de Videbien*, Abbeſſe du Vivier à Arras. Il a laiſſé de ſon mariage :

1. HENRIETTE, héritière des Seigneuries de Talmas, &c., qui s'eſt mariée à *Joachim-Hippolyte-Alexandre Fléchin*, Chevalier, Marquis de Wamin, dont deux fils & deux filles. L'aîné des garçons eſt entré Lieutenant dans le Régiment du Roi, Infanterie, au commencement de la campagne en 1757;
2. MARIE-ELISABETH-MAXIMILIENNE, dite *Mademoiſelle* DE MONCHY ;
3. ELISABETH-THÉRÈSE, dite *Mademoiſelle d'Ignaucourt*, Religieuſe à Saint-Denis, en France ;
4. Et THÉRÈSE-HUBERTINE-ARMANDE-MARGUERITE, dite *Mademoiſelle de Juvency*.

Les armes DE MONCHY ſont : *de gueules à 3 maillets d'or*. (Ext. de l'*Hiſt. des Grands Officiers de la Couronne*, tom. VII, p. 553 & ſuiv., & en partie de différens Manuſcrits.)

* MONCHY-LE-CHATEL, ou MOUCHY-LE-CHATEL, dans le Beauvoiſis : Terre & Seigneurie qui eſt une des premières & des plus anciennes Baronnies de la Province où elle eſt ſituée. Elle occupe un terrain d'environ quatre lieues de longueur ſur deux de largeur, & elle eſt régie par la Coutume de Senlis & par une Coutume locale qui lui eſt propre; elle a ſous ſa mouvance pluſieurs autres Terres conſidérables, qui toutes y reſſortiſſent par appel. Cette Terre appartenoit à la Maiſon *de Dammartin*, qui la poſſédoit dès les premiers tems : *Jean*, Comte *de Dammartin*, Sire de Trie & de *Mouchy*, la céda, en 1279, à *Renaud*, ſon neveu, fils de *Philippe*, ſurnommé *de Trie*, en récompenſe des droits qui lui appartenoient dans les Terres du Boulonnois. *Renaud*, dit *de Trie*, & ſes deſcendans, continuèrent de poſſéder la Baronnie de *Mouchy-le-Châtel*, juſqu'en 1487, que *Jeanne de Trie*, fille aînée de *Philippe*, la porta, par ſon mariage, à *Jean de Maricourt* : c'eſt après l'extinction de cette

Famille *de Maricourt*, qu'elle entra, en 1666, par *Louiſe Boyer*, Ducheſſe de Noailles, Dame d'Atours de la Reine, mère de Louis XIV, dans la Maiſon *de Noailles*, qui la poſſède aujourd'hui. Voy. NOAILLES.

Mouchy-le-Chatel étoit autrefois une ville fortifiée; mais elle fut priſe, brûlée, & le Château raſé par le Roi Louis *le Gros*. Dans l'enceinte du Château eſt une Eglife Collégiale avec un Chapitre des plus anciens du Diocèſe de Beauvais, fondé par les Seigneurs qui pourvoient de plein droit aux Canonicats & à tous autres Bénéfices qui en dépendent. Il y a auſſi un Hôtel-Dieu & une Maladrerie, l'un & l'autre de la même fondation des Seigneurs, avec droits de foires & marchés, & tous les autres droits les plus propres à caractériſer une grande & ancienne Seigneurie qui a dans ſa dépendance 16 à 18 Paroiſſes.

* MONCIEL ou MONTCIEL, en Franche-Comté : les Terres & Seigneuries de *Monciel*, *Parcey* & *Vaudrey*, furent unies & érigées en *Marquiſat* ſous le nom de *Monciel*, par Lettres Patentes du mois de Novembre 1740, enregiſtrées à Beſançon & à Dôle, en faveur de *Quentin Terrier*, Seigneur de *Monciel*, Chevalier d'honneur & honoraire à la Chambre & Cour des Comptes, Aides & Finances du Comté de Bourgogne. Voy. TERRIER.

MONCLAR, ancienne Nobleſſe du Languedoc, qui poſſédoit quantité de Fiefs dans les XIIIe & XIVe ſiècles. Nous ne pouvons en donner qu'une Notice faute de *Mémoire*.

I. Jean de Monclar, Baron de Salvagnac, eut de ſon mariage avec *Pétrone de Voiſins*, deux fils :

1. Aimeric, qui ſuit;
2. Et Jean, rapporté ci-après; leſquels formèrent deux branches dans le XVe ſiècle.

II. Aimeric de Monclar épouſa *Séguine de Caraman*, & en eut :

III. Hugues de Monclar, qui s'eſt marié à *Gabrielle de Foix*, dont vint :

IV. Jean de Monclar, qui épouſa *Marguerite de Lomagne*, & en eut :

V. Pierre de Monclar, qui s'eſt marié à *Anne de Saint-Lary*, dont il eut :

VI. Jean de Monclar, qui, d'*Anne de Caſtelpers*, ſon épouſe, eut une fille.

II. Jean de Monclar (ſecond fils de Jean, Baron de Salvagnac, & de *Pétrone de Voiſins*), épouſa *Béatrix de Lyas*, de laquelle vinrent :

1. Jean, qui ſuit;
2. Et Jeanne, femme de *Pierre d'Arſes*.

III. Jean de Monclar eut d'*Agnès de la Redorte*, ſon épouſe :

1. Bertrand, qui ſuit;
2. Et Béatrix, mariée, le 20 Octobre 1546, à *Jacques du Lac de Boutenac*.

IV. Bertrand de Monclar épouſa *Claire d'Hautpoul*, & en eut :

Jeanne, mariée à *Raimond d'Auriol*, Seigneur de Miraval, dont les deſcendans ſubſiſtent encore, & poſſèdent la Terre de Lauraguel, de l'ancien patrimoine de Monclar.

* MONCLAR ou MONTCLAR, en Provence : Terre & Seigneurie poſſédée par *Jean-Pierre-François de Ripert*, Seigneur de Saint-Savournin & de Salonet, reçu Procureur Général au Parlement de Provence en 1732. Voy. RIPERT.

* MONCLEY, Seigneurie au Comté de Bourgogne, érigée en *Baronnie*, par Lettres de Philippe III, Roi d'Eſpagne, du 22 Septembre 1525, regiſtrées à Dôle, en faveur de *Jacques de la Tour*, Chevalier, Seigneur de *Moncley*.

MONCORPS (de), Maiſon originaire du Bourbonnois, où elle poſſédoit, dès le XIVe ſiècle, les Fiefs de Beauvais & des Bruères, près de Valigny, en Bourbonnois.

I. Henri de Moncorps, Ecuyer, Seigneur de Beauvais & des Bruères, Gouverneur de Saint-Malo en 1380, épouſa, par contrat paſſé devant *Alexandre*, Notaire, le 15 Janvier 1402, *Hélène de Langeac*, dont il eut :

II. Louis de Moncorps, Seigneur de Beauvais & des Bruères, qui fut père de

III. Charles de Moncorps, Seigneur de Beauvais & des Bruères, Gentilhomme ordinaire du Roi, Gouverneur de Saint-Thibault, marié, contrat paſſé au Château de Saint-Thibault par *Benoiſt*, Notaire, le 12 Janvier 1487, à *Françoiſe de Giſors*, de laquelle il eut :

IV. Jacques de Moncorps, Ecuyer, Seigneur de Beauvais & des Bruères, Gentilhomme ordinaire du Roi & l'un de ſes Capitaines de gens de pied, qui ſe maria, par

contrat paſſé devant *Germain* & *Vilain*, Notaires, le 18 Août 1530, à *Anne de Montreuil*, dont vint :

V. Eme de Moncorps, Seigneur de Beauvais & des Bruères, Maréchal des Logis de la Compagnie de 100 hommes d'armes du Connétable de Montmorency, lequel épouſa, 1° par contrat paſſé le 24 Janvier 1561, devant *Benoiſt*, Notaire, *Anne de Ribatton*; & 2° par contrat du 26 Août 1567, paſſé devant *Donnechau*, Notaire en la Prévôté d'Iſſoudun, *Jacquette Boyeau*. Du ſecond lit vint:

VI. Gilbert de Moncorps, Ecuyer, Seigneur de Beauvais & des Bruères, Maréchal des Logis de la Compagnie d'hommes d'armes de Rochefort, marié le 15 Mai 1588, à *Charlotte de l'Etang*. Il en eut :

VII. Jean de Moncorps, Ecuyer, Seigneur de Beauvais, des Bruères & de Chéry, Garde du Corps du Roi, qui épouſa, le 27 Avril 1636, *Jeanne des Paillards*, fille de *Charles des Paillards*, Seigneur de Guerchy. De ce mariage vint:

VIII. Antoine de Moncorps, Chevalier, Seigneur de Chéry, Capitaine au Régiment de Bugey, qui épouſa, le 26 Août 1669, contrat paſſé devant *Robinot*, Notaire à Saint-Sauveur, *Madeleine de la Buſſière*. Leurs enfans furent:

1. Jean, qui fuit;
2. Charles-Lazare, rapporté après ſon aîné;
3. Et Edme.

IX. Jean de Moncorps, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Chéry, épouſa, le 19 Janvier 1700, *Françoiſe de Cure*, dont il eut:

X. Dieudonné de Moncorps, Chevalier, Seigneur de Chéry, Saully, Migny & Coulangeron, reçu aux Etats de Bourgogne le 4 Juin 1742, à cauſe de ſa Terre de Coulangeron. Il a épouſé, le 26 Janvier 1731, *Françoiſe-Antoinette d'Aſſigny*, de laquelle eſt iſſu

XI. Edme-Antoine de Moncorps, Chevalier, Seigneur de Chéry, Coulangeron & le Grand-Saully, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment d'Auvergne, qui s'eſt marié, par contrat paſſé au Château de Saint-Thibault, le 4 Mai 1774, devant *Ragon*, Notaire de Saint-Aubin-des-Champs, à *Marie-Madeleine-Geneviève de Sauvage*, Dame de Nuars, Montlouis, Saint-Thibault, le Bouchet, &c., dont il a eu:

1. Charles-Antoine, né le 22 Novembre 1777;
2. Et Marie-Madeleine-Augustine, née le 23 Août 1775.

IX. Charles-Lazare de Moncorps (ſecond fils d'Antoine, & de *Madeleine de la Buſſière*), Chevalier, Seigneur de Lévis & du Cheſnoy, Capitaine au Régiment de Thiérache, épouſa, le 2 Septembre 1707, *Anne-Renée d'Aſſigny*, fille de Meſſire *Antoine d'Aſſigny*, & de *Louiſe de la Buſſière*. De ce mariage eſt ſorti

X. Jean-Baptiste-Lazare-René de Moncorps, né le 13 Juillet 1723, Seigneur de Lévis & du Cheſnoy, &c., Seigneur Emphytéote des Fiefs de Chièvre & de Saint-Bonnet, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine au Régiment de Conty, Cavalerie, Gouverneur des Ville & Château de Montluel, en Breſſe, Ecuyer, Commandant Général des Equipages & Chaſſes de S. A. S. M. le Comte de la Marche. Il a épouſé, le 7 Février 1762, *Marguerite de Baron*, dont il a eu :

1. Charles-René, né le 19 Novembre 1762 ;
2. Jean-Baptiste-Antoine, né le 20 Juillet 1764;
3. Et Antoine-Ambroise-Prosper, né le 12 Novembre 1769.

Les armes : *d'argent, à 7 mouchetures d'hermines de ſable*, 3, 3 & 1. Supports : *deux lions d'or, langués de gueules*. (Généalogie dreſſée ſur titres originaux communiqués & vérifiés.)

MONCRIF (de), en Champagne; Famille dont les armes ſont : *d'or, au lion de gueules, armé & lampaſſé d'azur; au chef d'hermine.*

* MONDENARD, en Quercy : ancienne Baronnie, qui, après avoir été longtems poſſédée par une Maiſon qui en portoit le nom, entra par alliance, en 1593, dans celle des Vicomtes *de Corneillan*, en Armagnac, également diſtinguée par ſon ancienneté, ſes alliances & les grands perſonnages qu'elle a produits dans ſes différentes branches. Il en eſt ſorti un Grand Maître & pluſieurs Commandeurs & Chevaliers de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem; des Evêques de Rodez, de Vabres, d'Aire, de Lombez & de Leſcar; deux Chevaliers de l'Ordre de Saint-Michel; trois Sénéchaux du Lauraguais ; deux Lieutenans Généraux; pluſieurs Maréchaux de

Camp & autres Officiers de diſtinction dans les Armées du Roi, & des Gouverneurs des villes de Rodez & de Lectoure.

ANTOINE, Seigneur & Baron DE MONDENARD, laiſſa de ſa femme, *Marguerite du Bouzet*, pour fille unique & héritière,

HÉLÈNE DE MONDENARD, laquelle épouſa, le 2 Octobre 1593, *Jean de Corneillan*, Gouverneur de Rodez, Maréchal de Camp d'un Régiment de gens de pied François & Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, dont poſtérité. Voy. CORNEILLAN.

MONDÉSIR en Provence : Famille qui ſubſiſte dans la perſonne de

JEAN-AUGUSTIN DE MONDÉSIR, Chevalier de Saint-Louis, ancien premier Capitaine de Grenadiers dans le Régiment de Champagne, retiré du ſervice en 1743 avec penſion du Roi, lequel a épouſé, le 26 Janvier 1738, *Marie-Françoiſe-Chriſtine de Fenerolle*, (veuve de *François Maret de la Loge)*, de laquelle il n'a point eu d'enfans.

Les armes : *parti de ſinople & de gueules, à un cœur d'or, ailé d'argent, brochant ſur le tout, ſurmonté d'une couronne de marquis d'or, & ſoutenu d'une montagne de 3 coupeaux d'argent, mouvante de la pointe.*

MONDION DE FAVANCOURT, en Normandie; Famille maintenue dans ſa nobleſſe le 9 Février 1667, & qui porte : *faſcé d'or & d'azur de 6 pièces, & 3 roſes de gueules, poſées en chef*, ſelon Chevillard.

JEAN DE MONDION DE FAVANCOURT, reçu Chevalier de Malte en 1602, portoit: *d'or, à 3 faſces d'azur; au chef de gueules, chargé de 3 roſes d'argent*, ſelon l'Abbé de Vertot.

MONDOMAINE. Cette Famille porte pour armes : *parti, au 1 d'azur, au chevron d'or, accompagné en pointe d'un lion grimpant, auſſi d'or; au 2 de gueules, à 3 macles d'or, rangées en pal, cotoyées de 3 annelets d'argent, auſſi en pal; & un chef d'or, chargé de 3 étoiles d'azur.* (Voyez DENIS DE MONDOMAINE.)

MONDOT DE LA MARTHONIE. Voy. MARTHONIE (DE LA).

MONDOUCET, ou MONTDOUCET, en Normandie; Famille maintenue dans ſa nobleſſe le 2 Février 1667, & qui porte : *d'argent, à 3 faſces de gueules, chacune chargée de 2 croiſettes d'argent, & accompagnée de 4 croiſettes de gueules, 2 entre chaque faſce.*

* MONDRAINVILLE, en Normandie, Diocèſe de Bayeux : Terre & Seigneurie poſſédée, en 1766, par *François-Jean-Baptiſte de Bernières*, Seigneur de Gatres, Baron de Tourmanville, Deux-Jumeaux, &c., Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis. (*Dictionnaire des Gaules*, tom. IV, p. 776.)

MONDRICOUR, Famille noble & ancienne, dont étoit

JEAN DE MONDRICOUR, Seigneur du Mortier, qui épouſa *Delphine de Durban-Saint-Julien*, dont il eut :

1. JEAN, qui fuit ;
2. ANTOINETTE, qui s'eſt mariée avec *Françoiſe d'Iſar*, Sieur de Villaponent;
3. GÉRAUD, qui s'eſt marié à *Dauphine de Montfaucon*, dont on ignore la poſtérité.

JEAN DE MONDRICOUR s'eſt marié 1° à *Yolande de Montfaucon*; & 2° à *Jacquette Durand*. Du premier lit il eut :

HONORÉE, qui fut femme de *Jean de Bernon*, Seigneur de Seyres, le 24 Juillet 1648.

La Terre *du Mortier* eſt actuellement poſſédée par les Marquis de *Nogarède-Montjard*.

Les *de Jean* & les *Pagès de Vitrac* deſcendent, par femmes, deſdits DE MONDRICOUR, Seigneurs *du Mortier*.

Il y a une famille du nom DE MONDRICOURT, en Languedoc, qui porte : *d'azur, à la faſce d'argent, accompagnée en chef de 3 étoiles d'or, & en pointe de 3 croiſſans d'argent.*

* MONEINS. C'eſt une de ſix petites Baronnies des Etats de Béarn, qui fut érigée, vers 1545, en faveur de TRISTAN DE MONEINS, IIe du nom, Chevalier, Gouverneur de Navarrenx, & rapporté ci-après, en conſidération de ſes ſervices. Elle a donné ſon nom à une des plus anciennes Maiſons de la Province.

GARCIAS DE MONEINS, Seigneur de l'Abbaye de Moneins, fut préſent à l'acte de fondation de l'Abbaye de Sauvelade, faite par Gaſton, Vicomte de Béarn, en l'an 1127;

LOUP-BERGUNH DE MONEINS fit foi & hommage à Gaſton IV, Vicomte de Béarn, le jour de la quinzaine de Pâques 1286;

Bernard-Guillaume de Moneins, Seigneur de l'Abbaye de Moneins, fe trouva en armes à Béziers, pour fervir contre les Anglois, en 1338.

I. Loup-Bergunh de Moneins, IIe du nom, Seigneur de l'Abbaye de Moneins, rendit hommage de fes Terres au Vicomte de Béarn, vers l'an 1340. Il eut pour fils,

II. Bernard-Guillaume de Moneins, IIe du nom, dit *Bergunhat*, qualifié *noble & puiffant Chevalier*, qui fervit contre les Anglois en 1376. Il époufa *Bourgine d'Audos*, fille de *Bernard-Guillaume*, Seigneur *d'Audos*, Chevalier, & donna quittance de partie de fa dot le 21 Février 1385. Il vivoit encore en 1409, & eut pour enfans :

1. Tristan, qui fuit;
2. Et Bertrand, marié avec *Marguerite d'Audos*, fille & héritière de N..., Seigneur *d'Audos*, dont vint:

   Jeannot, Seigneur d'Audos, marié avec *Ifabeau de Gramont de Navarre*.

III. Tristan de Moneins, Chevalier, Seigneur de l'Abbaye de Moneins, fervit dans les guerres contre les Anglois en 1430 & 1431. Il époufa *Jeannette de Lefcun*, fille de *Fortaner*, Baron *de Lefcun*, & donna quittance de fa dot en 1432. De leur mariage vint:

IV. Roger, Seigneur de l'Abbaye de Moneins, qui reçut le ferment de fidélité de fes vaffaux le 27 Novembre 1463. Il époufa N... *du Lyon*, dont naquirent :

1. Gaston, qui fuit;
2. & 3. Jean & François;
4. Et Jeanne, qui s'eft mariée, en 1504, avec *Arnaud-Guillaume*, Seigneur *d'Efgoarabaque*.

V. Gaston de Moneins, Seigneur de l'Abbaye de Moneins & de Louvie-Juzon, ratifia, conjointement avec fon père, la vente qu'ils avoient faite de plufieurs dîmes en faveur du Chapitre de Lefcar, par acte de l'an 1495. Il époufa *Marguerite de Pechpeyrou-Beaucaire*, & en eut :

1. Tristan, qui fuit;
2. Et Catherine, qui s'eft mariée, en 1532, avec *Gilles de Domefain*, Seigneur dudit lieu, Chevalier de l'Ordre du Roi.

VI. Tristan de Moneins, IIe du nom, Chevalier, Baron de Moneins, Chambellan du Roi de Navarre, Gouverneur de Navarrenx, Sénéchal de Béarn, Lieutenant Général en Guyenne, fut maffacré à Bordeaux où il commandoit, par les factieux, en 1548. (L'*Hift. de la Maifon de Montmorency* en fait une mention honorable.) Il avoit époufé 1° *Madeleine de Sainte-Colome*; & 2° *Françoife de Lomagne*, defquelles il ne laiffa point de poftérité. Par fa mort, Catherine de Moneins, fa fœur, Dame de Domefain, devint héritière de fa Maifon, & tranfmit la Baronnie de Moneins à *Jean de Montréal d'Urtubie*, Seigneur de Sault & de Miots, qui époufa *Ifabeau de Domefain*, fille de ladite Catherine de Moneins, & de *Gilles de Domefain*, Chevalier de l'Ordre du Roi. De fon mariage elle eut poftérité.

Les anciens Seigneurs de Moneins portoient pour armes: *de gueules, à la croix d'argent*.

MONEINS, Famille qui fubfifte dans la Baffe-Marche, & à laquelle appartient les Seigneuries de Châtain, fur la Charente, & d'Ordières. Une fille de cette Famille a époufé N... *de Beauchefne*, Chevalier de Saint-Louis & Sous-Brigadier dans la feconde Compagnie des Moufquetaires.

MONERY (de), Famille noble & ancienne, dont étoit

Jean de Monery, Chevalier, qui époufa *Marie de Bernard*; il en eut entr'autres enfans :

Andrée, qui s'eft mariée avec *François de Renaud*, Chevalier, Seigneur de la Chaffagne, dont poftérité. Voy. RENAUD (de).

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux trèfles d'argent, & en pointe d'un croiffant du même*.

MONESTAY. Quoique cette Maifon foit originaire du Bourbonnois (dit un *Mémoire légalifé*, en 1767, par le Lieutenant de Roi du Bourbonnois), elle doit actuellement tenir rang parmi celle de la Province d'Auvergne, s'y étant établie par le mariage de Gilbert de Monestay avec *Claude de Chazeron*, héritière de fa Maifon, contracté le 12 Juillet 1611.

I. Pierre de Monestay eft le premier que l'on connoiffe de ce nom : il vivoit vers 1400. Il époufa *Jeanne de Jardon*, de laquelle il eut:

II. Henri, Seigneur de Monestay, Maître

d'Hôtel du Roi Charles VIII, Gouverneur de Breſt, Capitaine des Francs Archers du Bourbonnois, Forez, Lyonnois, Beaujolois & Auvergne. Il épouſa, le 3 Avril 1467, *Jeanne de la Faye*, Dame de Forges, dont il eut :

III. Eustache, Seigneur de Monestay & de Forges, qui ſervit le Roi Louis XII, en la même charge de Capitaine des Francs Archers, dont il fut pourvu le 10 Juillet 1498. Il fut Gouverneur des Château de Gennes & Citadelle de Saint-François, ſous le Roi François Ier qui l'en gratifia le 5 Juillet 1515. Il épouſa, 1° le 5 Février 1500, *Gabrielle de Saint-Haon;* & 2° *Marguerite d'Arſon*. Il eut du premier lit :

1. Gilbert, Seigneur de Forges, Echanſon du Roi François Ier, Gouverneur de Verneuil, & Meſtre de Camp d'un Régiment de 1,000 hommes de pied, qui épouſa, le 29 Mai 1546, *Marie du Freſnay*, dont il n'eut point d'enfans.

Et du ſecond lit vint :

2. Octavien, qui ſuit.

IV. Octavien de Monestay, Seigneur de Forges après ſon frère, épouſa, le 24 Juillet 1550, *Jeanne de Mauvoiſin*, fille de *François*, Seigneur de la Forêt, Mauvoiſin & de Boſtpêche, & de *Jacquette de Briſſay*. Elle lui ſurvéquit & ſe maria, le 31 Mai 1555, avec *René de Buchepot*, Chevalier, Seigneur de Cormençay, Fougerolles & Fromenteau, duquel elle n'eut point d'enfans. De ſon premier mariage naquirent :

1. Jean, qui ſuit;
2. Et Marguerite, qui épouſa *François de Cordebœuf-Beauverger-Montgon*.

V. Jean de Monestay, Seigneur de Forges, Graveron, la Grillère, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Gouverneur de Montluçon, épouſa, le 19 Août 15.., *Louiſe de Rochefort de Salvert*, Dame de Chars, fille de *François*, & de *Jeanne de Courtenay*. Leurs enfans furent :

1. Gilbert, qui ſuit ;
2. Gaspard, auteur de la branche des Seigneurs de *Graveron*, rapportée ci-après ;
3. Marguerite, Religieuſe à l'Abbaye de Saint-Menoux, Diocèſe de Bourges ;
4. Et Jeanne.

VI. Gilbert de Monestay, Seigneur de Forges, Chars & Salles, épouſa, le 12 Juillet 1611, *Claude de Chazeron*, Dame de Chazeron, Rochedagoux & Gouttières, veuve, ſans enfans, en première noces, d'*Antoine de Cordebœuf-Beauverger-Montgon*, & fille de *Gilbert*, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur & Sénéchal du Bourbonnois, & de *Gabrielle de Saint-Nectaire*. Il eut de ce mariage :

1. Gabriel, qui ſuit ;
2. Maximilien, Seigneur de Chazeron, qui épouſa *Anne de la Mer de Matha*, dont ſont iſſus :
   1. Gaston, qui eſt mort au ſervice du Roi, ſans poſtérité ;
   2. Marie, Religieuſe à Riom ;
   3. Et Gabrielle.
3. François, auteur de la branche des Marquis de *Chazeron*, rapportée ci-après ;
4. Claude-Gaspard, Exempt des Gardes du Corps, tué à la bataille de Senef, ſans alliance ;
5. Et Marie, qui s'eſt mariée, le 10 Février 1647, à *Jean-Charles de Villelume*, Seigneur de Barmontet, Châteaubrun & Vaſſel, dont deſcendent Meſſieurs *Hautier de Villemontée*, ſubſtitués aux nom & armes *de Villelume*.

VII. Gabriel de Monestay, Seigneur de Forges, épouſa, le 20 Novembre 1640, *Marguerite du Fos*, fille de *Julien*, Seigneur de Méry, &c., & de *Marie Longuet*. De ce mariage vinrent :

1. Claude-Julien, qui ſuit ;
2. Maximilien, Religieux Bénédictin à Ménat;
3. Marie-Gasparde, qui épouſa 1° *Philibert de la Roche-Aymon*, Seigneur de la Ville-du-Bois & du Moulin-Porcha, fils de *François*, Seigneur des mêmes lieux, & d'*Anne de Chéry*. Elle en eut deux filles ; & 2° *Charles de la Rivière*, Seigneur de Riffardeau, &c., mort Lieutenant de Roi des Fort & Vallée de Pérouſe, dont des enfans. Voy. RIVIÈRE-RIFFARDEAU (de) ;
4. Et Marguerite-Françoise, Religieuſe à Lezoux.

VIII. Claude-Julien de Monestay, Seigneur de Forges & Gouttières, Exempt des Gardes du Corps, mourut le 24 Février 1679. Il laiſſa de *Gilberte Cadier*, fille de *Gilbert*, qu'il avoit épouſée en 1663,

1. & 2. Charles-Maximilien & François ;
3. & 4. Anne & Catherine.

BRANCHE
des Marquis de Chazeron.

VII. François de Monestay, Marquis de

Chazeron, Baron de Chars (troisième fils de Gilbert, & de *Claude de Chazeron*), fut Lieutenant Général des Armées du Roi & en la Province de Rouffillon & pays adjacents, Commandant en chef les Troupes desdits lieux, Gouverneur de Breft, Chevalier des Ordres du Roi, à la promotion du 31 Décembre 1688, & mourut à Agen au mois de Décembre 1697. Il avoit époufé, par contrat du 16 Décembre 1646, *Anne de Murat*, fille de *Jacques*, Baron de Rollat, Seigneur de la Fond, & de *Marguerite de Nevrezé*. Il en eut :

1. François-Amable, qui fuit;
2. 3. 4. & 5. Et quatre filles : l'une defquelles, Gilberte-Charlotte-Françoise, fut mariée 1° à *Charles de Montpezat*, Comte de Laugnac, dont elle n'eut point d'enfans; & 2° le 30 Mai 1704, à *Jean-Raymond de Villardi*, Comte de Quinfon ; elle mourut le 16 Septembre 1719, âgée de 48 ans. Les trois autres furent Religieufes.

VIII. François-Amable de Monestay, Marquis de Chazeron, Lieutenant des Gardes du Corps, Lieutenant Général des Armées du Roi & Gouverneur de Breft, mourut le 28 Décembre 1719. Il avoit époufé, au mois de Mai 1693, *Marie-Marguerite de Barentin*, fille de *Jacques-Honoré de Barentin*, Seigneur d'Hardivillers & Préfident au Grand Confeil. Il en eut :

IX. Charles-François de Monestay, Marquis de Chazeron, Seigneur de Mareuil & de Chars, né le 12 Novembre 1697, Moufquetaire de la première Compagnie en 1712, Capitaine de Cavalerie en 1713, Cornette de la première Compagnie des Moufquetaires en 1715, & Enfeigne en 1719 : il la quitta la même année pour prendre une Lieutenance des Gardes du Corps, Compagnie de Charoft, vacante par la mort de fon père; fut Commandant à Breft, Brigadier des Armées du Roi le 20 Février 1734, Maréchal de Camp le 1er Mars 1738 & Lieutenant Général des Armées du Roi le 2 Mai 1744. Le Roi lui a donné, au mois de Janvier 1755, le Gouvernement de Verdun & du Verdunois avec une penfion de 6,000 livres. Le Marquis de *Chazeron* s'eft démis du Gouvernement de Breft & de fa charge dans les Gardes du Corps, & eft mort à Paris le 8 Avril 1776. Il avoit époufé, le 11 Avril 1739, *Charlotte-Marie de Houdetot*, fille de *Louis-Pierre*, Marquis *de Houdetot*, Meftre de Camp du Régiment d'Artois, Infanterie, & Lieutenant de Roi en Picardie, mort le 10 Août 1726, & de *Marie-Louife-Françoife Fillon de Villemur*, remariée au mois de Septembre 1733, à *Alphonfe-Marie-Louis de Saint-Séverin d'Aragon*, Marquis de Saint-Séverin, Ambaffadeur pour le Roi auprès de S. M. Suédoife, puis en Pologne en 1744, fait Chevalier des Ordres le 1er Janvier 1748, & en même tems nommé Ambaffadeur Plénipotentiaire au Congrès d'Aix-la-Chapelle.

De cette Maifon font : 1° N... de Monestay-Chazeron, Lieutenant-Colonel du Régiment de Chapt, Dragons, depuis 1769; — 2° Et N..., Marquis de Monestay, Brigadier depuis 1761 & Exempt des Gardes du Corps.

BRANCHE des Seigneurs de Graveron.

VI. Gaspard de Monestay, Seigneur de Graveron & de la Grillère (fecond fils de Jean, & de *Louife de Rochefort de Salvert*), époufa *Aimée de Bonnay*, de laquelle fortit :

VII. François de Monestay, Seigneur de Graveron & de Bonnay, qui époufa *Marie de Jacquinet*, fille de *Gilbert*, & de *Marie de la Buffière*. Il n'en eut que

Gaspard, qui mourut fans alliance.

Les armes : *d'argent, à la bande de fable, chargée de 2 étoiles d'or*, qu'elle met aujourd'hui fur le tout, d'une écartelure *aux 1 & 4* de Forges; *aux 2 & 3* de Chazeron. (Voy. fur cette Maifon l'*Hift. de Berry*, par Thaumas de la Thaumaffière, & l'*Hift. des Grands Officiers de la Couronne*, tom. IX, p. 238.)

MONET, en Picardie : Famille de Robe, alliée aux Maifons de *le Fèvre de Caumartin* & *de Lattaignant*, & dont il eft parlé dans le *Nobiliaire de Picardie*, p. 532.

Antoine Monet, Ecuyer, Seigneur de Beaurepaire & du Pont-de-Briques, Mayeur de Boulogne, avoit époufé *Antoinette de Montpellé*, dont il eut :

Marie, qui s'eft mariée, par contrat du 11 Décembre 1625, à *Marc de Foucault*, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Léloé, Capitaine d'Infanterie, dont des enfans. Voy. FOUCAULT, tom. 8, col. 442 & fuiv. de ce *Dictionnaire*.

A cette Famille appartiennent :

1° Jacques Monet, Ecuyer, Seigneur de

Wavres, qui s'eſt marié avec *Suſanne Foucault*, fille deſdits *Marc Foucault* & *Marie Monet*, ci-deſſus;

2° Et Pierre-Naud Monet, Seigneur de la Salle, Préſident à Boulogne, qui a épouſé *Eliſabeth de Lattaignant*.

Les armes : *d'azur, au pal d'argent, chargé en chef d'une étoile de gueules, & en pointe d'un croiſſant du même, accoſté de 2 lions affrontés d'or, lampaſſés & armés de gueules*. Supports : *deux lions*. Cimier : *une étoile*.

MONET. Il y a pluſieurs Familles de ce nom; celle dont nous avons à parler ici eſt originaire de Savoie : elle a pour chef

Jean-Antoine, Comte de Monet & de Saint-Jean-Pied-Gautier, Lieutenant Général au ſervice du Roi, de la République de Pologne, Chevalier, Grand'Croix de l'Ordre de Saint-Michel de Bavière, qui fut appelé au ſervice de France par Louis XV. Il a épouſé *Marie-Antoinette*, Comteſſe *de Leyouſtedt*, fille de *Charles-Jacob*, Comte *de Leyouſtedt-Guillaimbourg*, premier Chambellan du Roi de Suède, & de *Béate-Eſther*, Baronne d'*Eſparwemfeld*. Il a été créé, le 9 Novembre 1776, Comte héréditaire en France, pour lui & ſa poſtérité, par brevet du Roi Louis XVI, ſans être obligé d'affecter ce titre ſur aucune Terre. Il a eu de ſon mariage :

1. Charles-Marie, d'abord Officier au Régiment de Berry, puis nommé, en 1778, Capitaine au Régiment de Belſunce, Dragons;
2. Et Stanislas-Auguste-Adam, au Séminaire de Saint-Sulpice à Paris.

Les armes : *parti, au 1 d'azur, à 6 beſans d'argent, poſés 3, 2 & 1; & au 2 d'azur, au moulin à vent d'argent, ſurmonté d'une girouette du même*.

* MONFRÉVILLE, en Normandie, Diocèſe de Bayeux : ancienne Châtellenie qui relève du Roi par un plein fief de Haubert, laquelle a été longtems poſſédée par les *Suhard*, des plus riches Seigneurs du pays, qui poſſédaient auſſi les Terres de Saint-Germain, du Pert, Fontenay, Saint-Clément, Crouay, Berneſq, Cour-Maqueron, Fontaine, Rupalay, Soulles, la Conſeillère le Caſtelet & autres lieux. La Terre de *Monfréville* appartient actuellement au Marquis *de Briqueville*, Brigadier des Armées du Roi, héritier de feu *François-Pierre de Briqueville de la Luzerne*, Seigneur & Patron de *Monfréville*, Lieutenant Général des Armées du Roi & Lieutenant des Gardes du Corps de S. M. Voy. BRIQUEVILLE.

MONGENET (de), en Franche-Comté : ancienne Famille noble, qui, depuis plus de trois ſiècles, remplit la place de Lieutenant Général du Bailliage d'Amont ou de Veſoul, premier Bailliage du Comté de Bourgogne, & eſt reçue dans les Chapitres nobles de cette province.

I. Noble homme Jean-Guillaume de Mongenet, Seigneur de Velleperrot, Lieutenant Général du Bailliage d'Amont, vivant en 1430, eut pour fils,

II. Jean de Mongenet, Seigneur de Velleperrot, Lieutenant Général du Bailliage d'Amont en 1467, qui eſt mort en 1504. Il eut de Dame *Thévenotte Bourdot*, ſon épouſe, morte en 1478,

III. Nicolas de Mongenet, Seigneur de Velleperrot, qui fut tuteur de la Maiſon *de Neufchâtel* par commiſſion de l'Empereur Charles-Quint, & mourut en 1539. Il avoit épouſé 1° *Jeannette d'Arche*; & 2° *Catherine Marandet*. Du premier lit il eut :

1. Louis, qui ſuit;
2. Pierre, rapporté après ſon aîné.

Et du ſecond lit vinrent :

3. Georges, mentionné après ſes deux frères;
4. François, grand Mathématicien, auteur des deux Sphères curieuſes expoſées dans la ſalle publique de Strasbourg; il eſt mort ſans poſtérité;
5. François, dont il ſera parlé après la poſtérité de ſes trois frères;
6. Nicolas, chef de la ſeconde branche, rapportée plus loin, qui eſt la ſeule ſubſiſtante;
7. Et Antoinette, mariée à noble *Antoine de Cordemoy*, Seigneur de Francalmont.

IV. Louis de Mongenet, Lieutenant Général d'Amont ou de Veſoul en 1547, mort en 1556, n'eut de ſa femme, dont on ignore le nom, que

Françoise, qui s'eſt mariée à *Jean Jacquinot;*

Et deux autres filles, qui ſe ſont mariées aux Sieurs *de Villiers*.

IV. Pierre de Mongenet (frère de Louis), Lieutenant Général du Bailliage d'Amont après ſondit frère en 1556, mourut avant

1575. Il laiſſa de ſa femme, dont on ignore le nom,

1. JEAN-GUILLAUME, Lieutenant Général du Bailliage d'Amont ou de Veſoul, mort ſans enfans ;
2. Et MARGUERITE, qui s'eſt mariée à Meſſire *Claude Jacquinot*, Premier Préſident du Parlement de Franche-Comté, duquel vint *Catherine Jacquinot*, qui s'eſt mariée, en 1589, à *Guillaume Coquelin*, Ecuyer, Seigneur de Germigney, dont poſtérité. Voy. COQUELIN DE GERMIGNEY.

IV. GEORGES DE MONGENET, Ecuyer (fils de NICOLAS, & de *Catherine Marandet*, ſa ſeconde femme), Seigneur de Velleperrot & Epenoux, & Chef-Mayeur de Veſoul, mourut en 1574. Il avoit épouſé 1° Dame *Jeanne Droz*, Dame de Vaivre, Jaſney & Moncourt, fille de noble homme *Perrenot Droz*, Seigneur deſdits lieux, & veuve en premières noces de noble homme *Jean Belot*, Procureur Général d'Amont, dont une fille, mariée à FRANÇOIS DE MONGENET, rapporté ci-après ; & 2° Dame *Jeanne de Thomaſſin*, fille de noble *Philippe*, Seigneur de Cendrecourt, & de Dame *Louiſe Magenet*. Du premier lit il n'eut pas d'enfans ; mais du ſecond vinrent :

1. ETIENNE, qui ſuit ;
2. CLAUDE, né en 1558 ;

Et d'autres filles & garçons, morts ſans poſtérité.

V. ETIENNE DE MONGENET, Ecuyer, mourut avant 1620. Il avoit épouſé, en 1582, Dame *Anne d'Amédor*, fille de noble *François*, Sieur de Mollans, & de *Pierrette de Saint-Seine*. Leurs enfans furent :

1. 2. & 3. NICOLAS, CLAUDE & JEAN-BAPTISTE, morts ſans poſtérité ;
4. Et JEAN-GEORGES, mort Jéſuite.

IV. FRANÇOIS DE MONGENET (fils puîné de NICOLAS, & de *Catherine Marandet*, ſa ſeconde femme), Seigneur de Velleperrot, Jaſney, Moncourt, Lignéville, Godoncourt & Boufferaucourt, s'allia, avant l'an 1560, à *Bonne Belot*, fille de noble homme *Jean Belot*, Procureur Général d'Amont ou de Veſoul, & de Dame *Jeanne Droz*. Il en eut :

V. GASPARD DE MONGENET, Seigneur de Moncourt, Godoncourt, &c., Lieutenant Général du Bailliage de Dôle en 1622, qui épouſa Dame *Françoiſe Belin*, fille de noble Meſſire *Charles Belin*, & d'*Oudette des Moulins*. Il en eut :

1. PIERRE, qui ſuit ;
2. FRANÇOIS, lequel laiſſa deux filles, qui ſe ſont mariées à Meſſieurs *d'Aubigny*, au Duché de Bourgogne ;
3. Et ANNE, qui a épouſé noble homme *Antoine de Santans* ou *Sautans*, Seigneur de Montagney, Lieutenant Général du Bailliage de Dôle.

VI. PIERRE DE MONGENET, Lieutenant Général du Bailliage de Dôle, épouſa Dame *Marguerite Châlons*. Il eſt mort ſans poſtérité.

SECONDE BRANCHE.

IV. NICOLAS DE MONGENET (quatrième fils de NICOLAS, & de *Catherine de Marandet*, ſa ſeconde femme), épouſa Dame *Catherine Martin*, fille de noble homme *Claude Martin*. Il mourut avant 1591, laiſſant :

V. NICOLAS DE MONGENET, IIIe du nom, Ecuyer, né en 1565, & mort en 1638, lequel avoit épouſé en 1592, *Jeannette Lullier*, ſœur de Meſſire *Claude-François Lullier*, Premier Préſident du Parlement de Franche-Comté, & fille de noble Meſſire *Guillaume Lullier*, Ecuyer, Seigneur de Chauvirey, Vitrey, Ouge, Gilley, &c., & de Dame *Jeanne Sonnet*. Leurs enfans furent :

1. ETIENNE, qui ſuit ;
2. GEORGES, qui s'eſt marié à Dame *Claudine-Françoiſe Jacquinot*, fille de noble homme *Nicolas Jacquinot*, & de Dame *Jeanne Tranchand*. Il mourut avant 1674, laiſſant :
   1. ANNE, née en 1646 ;
   2. JEANNETTE, née en 1651 ;
   3. PIERRETTE, Religieuſe Carmélite à Gray en 1681.
3. Et N.... DE MONGENET, Religieuſe Annonciade à Veſoul.

VI. ETIENNE DE MONGENET, Seigneur de la Montoillotte, Lieutenant Général du Bailliage de Veſoul, épouſa, en 1624, Dame *Marguerite de Malbouhans*, fille de noble *François-Jules*, Ecuyer, Seigneur de la Montoillotte, & de Dame *Françoiſe Bannelier*. Il en eut :

1. CLAUDE-FRANÇOIS, qui ſuit ;
2. IGNACE, Chanoine de l'Egliſe Collégiale de Veſoul ;
3. GASPARD ;
4. 5. & 6. JEANNE-BAPTISTE, ANNE-FRANÇOISE & MARIE, mortes avant 1674 ;
7. Et JEANNE-FRANÇOISE, qui s'eſt mariée, en 1670, à Meſſire *Jean de Bonnefoy*, Seigneur

de Fleurey, Rofières, &c., Confeiller au Parlement de Franche-Comté.

VII. Claude-François de Mongenet, I[er] du nom, Seigneur de la Montoillotte, Lieutenant Général du Bailliage de Vefoul, mourut en 1703. Il avoit époufé, en 1664, Dame *Anne-Françoife Clerc*, fille de Meffire *Antoine Clerc*, Confeiller au Parlement de Franche-Comté, & de Dame *Anne-Marie Pufey*. Leurs enfans furent :

1. Claude-François, qui fuit ;
2. Charles-Ignace, Chanoine en l'Eglife Collégiale de Vefoul ;
3. Joseph-Etienne, Confeiller au Parlement de Befançon en 1719, qui s'eft marié, en 1716, à Dame *Caroline Chevanay de Daniel*, Dame & Baronne de Montaigu, la Roche, Colombier & dépendances. Il eft mort fans enfans en 1760 ;
4. Benoît, Ecuyer, qui s'eft marié, en 1740, à Dame N.... *Bouhelier d'Arvifenet*, dont vint :

   Charlotte, morte en 1768.
5. Nicolas, Chanoine de l'infigne Chapitre de Sainte-Madeleine de Befançon ;
6. & 7. N.... de Mongenet, mort Jéfuite, & Jules, mort Capucin ;
8. Anne-Marie, qui s'eft alliée, en 1701, à Meffire *Pierre-Jofeph Monnier*, Confeiller de la Chambre des Comptes du Comté de Bourgogne, Seigneur de Touloufe, Fangy, Arbonnay, &c. Elle eft morte en 1752 ;
9. Et Marie-Marguerite, qui s'eft mariée, le 23 Janvier 1712, à Meffire *Hugues-Jofeph de Mefmay*, Seigneur de Genevreuille, Confeiller au Parlement de Befançon. Elle eft morte en 1764, fans enfans. Voy. MESMAY.

VIII. Claude-François de Mongenet, II[e] du nom, Seigneur de la Montoillotte, Jafney, &c., Lieutenant Général du Bailliage & Préfidial de Vefoul, mourut en 1733. Il avoit époufé, 1° en 1702, Dame *Claudine-Françoife-Gafparine de Royer*, fille de *Jacques-Jofeph*, Ecuyer, Seigneur de la Tour, Corcieux, Rucherieux, Fléville, &c., & de Dame *Marie-Françoife de Cam*, dont une fille, morte en 1758, Religieufe aux Dames de Sainte-Marie de Dijon ; & 2° Dame *Anne-Françoife-Agathe de Camus*, fille de Meffire *Jean-Antoine*, Marquis *de Camus*, Seigneur de Filain, Sorans, Brotte, Recologne, &c., Préfident à Mortier au Parlement de Befançon, & de Dame *Marie-Françoife de Sauvage*. De cette alliance vinrent :

1. Claude-François-Joseph, qui fuit ;
2. Antoine-Ignace, Chanoine de l'infigne Chapitre de Vefoul ;
3. Charles-François-Benoît, Seigneur de Jafney, Confeiller au Parlement de Befançon en 1750, qui a époufé, en 1751, Dame *Antoinette-Madeleine de Camus*, fille de Meffire *François*, Marquis *de Camus*, Seigneur de Filain, Sorans, Confeiller au Parlement de Befançon, & de Dame N.... *Michaud*. Leurs enfans furent :
   1. Marie-Charlotte, née le 5 Juillet 1754 ;
   2. Et Françoise-Gabrielle, née le 28 Mars 1759,
4. Gabrielle-Valentine, qui s'eft mariée, le 6 Octobre 1735, à *François-Salomon de Bernard de Monteffus*, Chevalier, Baron & Seigneur des Deux-Chauvirey, Vitrey, Ouge, la Quarte, &c., dont poftérité. Voy. BERNARD-MONTESSUS ;
5. Et Françoise-Ignace, Religieufe aux Dames Urfulines de Vefoul.

IX. Claude-François-Joseph de Mongenet, Seigneur de la Montoillotte & des Terres & Baronnies de Montaigu, la Roche, Colombier & dépendances, ancien Lieutenant Général du Bailliage & Préfidial de Vefoul, époufa, en 1748, Dame *Marguerite-Françoife-Bernardine d'Agay*, fille de Meffire *Antoine-Philibert*, Chevalier, Seigneur de Mutigney, Villers, Bay, Bémont, &c., Préfident à Mortier au Parlement de Befançon, & de Dame *Anne-Ignace de Boitoufet d'Eperney*. Leurs enfans furent :

1. Charles-Antoine-Gabriel, né le 17 Janvier 1760 ;
2. Charles-Joseph, né le 27 Avril 1761 ;
3. François-Bernard, né le 17 Décembre 1765 ;
4. Anne-Josèphe, née le 18 Juin 1750, qui s'eft mariée, en 1766, à *Jules-Profper d'Agay*, Chevalier, Seigneur de Byarnes, Chevalier de Saint-Louis, dont poftérité. Voy. AGAY (d') ;
5. & 6. Marguerite-Antoinette-Gabrielle, née le 16 Octobre 1752, & Charlotte-Madeleine, née le 15 Mai 1758, reçues, en 1768, Chanoineffes de l'Abbaye Royale de Sainte-Claire de Montigny, en Franche-Comté ;
7. Anne-Françoise, née le 13 Juin 1762 ;
8. Gabrielle-Françoise, née le 11 Octobre 1764 ;
9. Et Prospère-Françoise, née le 6 Mai 1770.

Les armes : *de gueules, au pégafe d'ar-*

gent, ailé d'or. (Généalogie dreſſée ſur titres communiqués, &, entr'autres, ſur un procès-verbal d'enquête du 13 Décembre 1565, paſſé à Veſoul devant *Simon Bezancenot*, Greffier au Bailliage d'Amont, Siège de Veſoul, en faveur de François de Mongenet, pour conſtater ſes ſuffiſances & capacités à remplir l'Office de Procureur Fiſcal Général pour S. M. I. qu'il ſollicitoit à la Cour de Bruxelles.)

MONGEOT, Famille noble, établie en Champagne & en Berry, & dont il eſt parlé dans l'*Armor. génér. de France*, reg. II, part. II.

Christophe de Mongeot, Ecuyer, Seigneur d'Aguilcourt, de la Boutillerie & de Chéniers, Conſeiller Elu en l'Election de Reims (deſcendoit, au VIe degré, de Pierre Mongeot, qualifié *Ecuyer, Sieur de Saucourt*, dans un acte du 5 Décembre 1526). Il épouſa, le 12 Septembre 1655, *Marie Marlot*, dont il eut entr'autres :

1. Jean, qui ſuit;
2. Jacques-Christophe, rapporté ci-après;
3. Et Nicolas-Claude, mentionné après ſes deux frères.

Jean de Mongeot, Ecuyer, Seigneur de Chéniers, de la Boutillerie, de la Mothe-Carbonnet, de Poilcourt, d'Hermonville & de Touſſicourt, obtint des Proviſions de Gentilhomme de la Vénerie du Roi, le 1er Septembre 1691. Il fut maintenu dans ſa nobleſſe & qualifié d'*Ecuyer*, depuis l'an 1557, avec ſes deux frères, par Ordonnance de l'Intendant de Champagne du 25 Juin 1698. De ſon mariage, accordé par contrat du 14 Juin 1692, avec *Jeanne-Remiette Ravineau*, fille de *Gérard Ravineau*, Seigneur de Touſſicourt & d'Hermonville en partie, il eut entr'autres enfans :

Jacques-Christophe de Mongeot, Ecuyer, Seigneur d'Hermonville, de Touſſicourt, de Leuſe & de Saint-Euphraiſe en partie, né le 7 Mars 1696, Chevau-Léger de la Garde du Roi & Chevalier de Saint-Louis. Il épouſa, le 21 Mars 1734, *Angélique-Bénigne-Henriette de Champagne*, Dame de Leuſe, dont il eut :

1. Marie-Louis-Nicolas, Ecuyer, né le 7 Novembre 1738;
2. Remiette-Henriette, née le 1er Juin 1737;
3. Et Françoise-Louise-Angélique, née le 12 Mars 1740.

Jacques-Christophe de Mongeot, Ecuyer, Seigneur de la Boutillerie, d'Aguilcourt & en partie de Saint-Euphraiſe (ſecond fils de Christophe, & de *Marie Marlot*), né le 2 Septembre 1662, obtint, le 8 Août 1688, une Commiſſion de Capitaine dans le Régiment de Normandie, d'où il paſſa, le 20 Novembre 1696, dans le Régiment du Roi. Il eut de *Marie de Paris*, ſa femme,

1. Jean-Baptiste de Mongeot, Ecuyer, Seigneur de Saint-Euphraiſe, Chevau-Léger de la Garde du Roi;
2. Et Jacques-Christophe, Ecuyer, Seigneur de la Forte-Maiſon & d'Aguilcourt, auſſi Chevau-Léger de la Garde du Roi.

Nicolas-Claude de Mongeot, Chevalier de Saint-Louis, Seigneur de Champagne, des Iſtres-&-Bury & de Flavigny (quatrième fils de Christophe, & de *Marie Marlot*), fut maintenu dans ſa nobleſſe avec ſes frères, par Ordonnance de 1698. Il étoit Capitaine dans le Régiment du Roi, Infanterie, le 8 Janvier 1695, entra depuis dans celui de la Cheſnelaye, ci-devant Grancey, & y étoit premier Capitaine le 30 Juin 1714, lorſqu'il épouſa *Madeleine Regnard*, dont ſont iſſus :

1. Jean-François, Ecuyer, Seigneur de Champagne, des Iſtres-&-Bury, de Saint-Euphraiſe & de la Forte-Maiſon, Capitaine au Régiment de Ségur, Infanterie, Chevalier de Saint-Louis;
2. Antoine-Nicolas, Ecuyer, Seigneur de Champagne, Prieur & Seigneur de Trouhaut, de Notre-Dame-d'Y & de Fromenteau;
3. Et Françoise-Madeleine.

Les armes : *d'azur, à 3 glands d'or, ſurmontés d'une coquille d'argent.*

MONGEY, Famille dont nous ne connoiſſons que le nom & les armes, qui ſont : *d'azur, à la bande d'or.*

MONGINOT (de), Famille noble de Langres, en Champagne, dont le premier connu eſt

I. Claude de Monginot, Ecuyer, qui vivoit en 1500, Il eut de *Marguerite Durand*, ſon épouſe, entr'autres enfans :

1. Simon, qui ſuit;
2. « Et Pierre, qui fut reçu Licencié en droit, à l'Univerſité de Dôle, préſenté par

l'illuſtre Meſſire de Guichem, Recteur de cette Univerſité : les Lettres de réception, en date du 12 Avril 1573, en font l'éloge le plus pompeux. »

II. SIMON DE MONGINOT, Ecuyer, s'eſt marié à *Colette Thomaſſin*, dont vint :

III. JEAN DE MONGINOT, Ecuyer, qui s'eſt marié à *Claude le Tondeur*, & en eut :

1. NICOLAS, qui ſuit;
2. « CLAUDE, auteur de la branche établie en Provence, rapportée ci-après »;

Et pluſieurs autres enfans, qui formèrent différentes branches deſquelles nous n'avons pas reçu de mémoire.

IV. NICOLAS DE MONGINOT, Ecuyer, Chevalier d'une Chevalerie d'Hortes, s'eſt marié, en 1594, à *Bonne Populus*, dont il eut :

1. PRUDENT, qui ſuit ;
2. Et GUILLEMETTE, qui s'eſt mariée à *Nicolas Bourelier*.

V. PRUDENT DE MONGINOT, Ecuyer, né en 1603, Chevalier d'une Chevalerie d'Hortes, épouſa *Gabrielle Tabourot*, de laquelle il eut :

1. THÉODORET, qui ſuit;
2. Et SIRETTE, qui s'eſt mariée, le 15 Mars 1660, à *Antoine Girault*, Ecuyer, Seigneur du Cray, de Genevrières, de Belfond & du Vergillet, Capitaine au Régiment de Bourgogne, Infanterie, dont des enfans. Voy. GIRAULT, branche des Seigneurs de *Belfond*, &c.

VI. THÉODORET DE MONGINOT, Ecuyer, épouſa *Louiſe de Ray*, en Bourgogne, dont il eut trois filles.

BRANCHE CADETTE, établie en Provence.

IV. CLAUDE DE MONGINOT, Ecuyer (ſecond fils de JEAN & de *Claude le Tondeur*), épouſa *Marguerite Salomé*, & fut ſe réfugier en la ville des Beaux, en Provence. Il eut de ſon mariage :

1. MATHIEU, qui ſuit ;
2. 3. & 4. CLAUDE, PIERRE & ETIENNE, deſquels nous ignorons la deſtinée.

V. MATHIEU DE MONGINOT, Ecuyer, épouſa, par contrat paſſé devant *Jean Boſſe*, Notaire Royal à Lambeſc, le 1er Février 1643, *Iſabeau Varette*, fille d'*Etienne Varette*, & de *Françoiſe Galline*. De ce mariage eſt ſorti

VI. JEAN-BAPTISTE DE MONGINOT, Ecuyer, qui épouſa, à Lambeſc, le 10 Septembre 1696, *Jeanne Viton*, fille d'*Antoine Viton*, & de *Gabrielle d'Aubergue*. Ils ont eu

VII. FRANÇOIS-MARIE DE MONGINOT, Ecuyer, qui s'eſt marié à Lambeſc, le 9 Novembre 1739, à *Marie Agard*, fille de *Joſeph Agard*, & de *Suſanne Bonnaud*. De cette alliance naquit :

VIII. ANTOINE-LOUIS DE MONGINOT, Ecuyer, qui s'eſt marié, par contrat paſſé devant le Notaire de Péliſſanne, le 22 Mai 1775, à *Anne Gayanne*, fille de *Jean-François Gayanne*, & de *Roſe-Antoinette Droude*. De ce mariage ſont nés :

1. MARIE-JOSEPH, né le 24 Mars 1782 ;
2. MARIE-ANNE-JULIE, née le 27 Mai 1776 ;
3. Et CLAIRE-LOUISE-ELÉONORE, née le 8 Avril 1779.

Les alliances de cette Famille ſont avec celles de *Véron, Piot, Meat-Breſſet, le Clerc de Vodone, Monni de Peruphutinet, Philpin-Duſincourt, Raſard, Guyot*, & autres, dont la plupart exercent ou ont exercé les premières charges de la Ville de Langres.

Les armes : « *de gueules, au chevron d'or, accompagné en chef de 2 flammes d'argent, & en pointe d'un lion du même ; au chef couſu d'azur, chargé d'une cloche d'or entre 2 trèfles d'argent* » (*a*). Une autre branche de cette Famille s'étoit établie à Chaumont-en-Baſſigny, où elle s'eſt diſtinguée par ſa nobleſſe & les charges honorables qu'elle y a exercées. (Généalogie dreſſée ſur contrats de mariages, extraits de baptêmes & autres pièces.)

* MONGLAT ou MONTGLAS, Terre & Seigneurie que *Germaine Cœur*, fille de *Geoffroy*, Echanſon de LOUIS XI, porta à *Louis de Harlay*, Seigneur de Beaumont. Leur ſixième fils, *Robert*, eut en partage *Monglat*, qui fut donné à ſon troiſième fils *Robert*, qui eut pour ſecond fils *Robert*, Grand Louvetier de France en 1612, & en faveur duquel cette Terre fut érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Novembre 1614, enregiſtrées au Parlement & en la Chambre des Comptes de Paris le 31 Août 1624 & le 27 Août 1636 ; il mourut ſans al-

(*a*) Selon Badier, cette Famille porte : *au champ d'or, ſemé de trèfles de ſable ſans nombre, au lion grimpant de ſable, armé & lampaſſé de gueules : au chef d'azur, à la cloche d'argent, accoſtée de 2 roſes du même*. Cimier : *une couronne de Marquis*. (*Note des Editeurs*.)

liance. Sa sœur, *Jeanne de Harlay*, qui s'est mariée, le 13 Octobre 1598, à *Hardouin de Clermont*, Seigneur de Saint-Georges, &c., devint son héritière. Voy. CLERMONT, en Anjou.

MONGODIER (& mieux MONTGOGUÉ), en Bretagne. CHARLES DE MONGODIER, Major de la Citadelle du Port-Louis (fils naturel du Maréchal de *la Meilleraye*), anobli en 1655, fut maintenu dans sa noblesse, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 30 Mai 1670, au rapport de M. des Cartes.

Les armes : *de gueules, au croissant d'hermines ; au chef d'or.* (Manuscrit in-fol. des *Généalogies de Bretagne.*)

MONGRILLET, Famille noble, dont nous ne connoissons que le nom & les armes, qui sont : *de gueules, à 3 macles d'argent.*

MONGUYOT ou MONTGUYOT, en Picardie.

ANTOINE DE MONGUYOT, Seigneur de Vaucourtois, demeurant à Crécy, Election de Soissons, & *Louise de Castel*, veuve de JACQUES DE MONGUYOT, oncle d'ANTOINE, produisirent des titres de cinq races depuis l'an 1529, & furent maintenus dans leur noblesse. (C'est ce que nous apprend, sur cette Famille, le *Nobiliaire de Picardie*, p. 553.)

Les armes : *d'azur, à une palme entre 2 clefs d'or, surmontant 3 coquilles du même.*

MONIER ou MONYER, Seigneurs de *Mélan* & de *Châteaudeuil*, Famille qui est originaire de la ville de Moustiers, en Provence.

I. Noble ANTOINE, Ecuyer de ladite Ville, eut de *Catherine de Pena*, son épouse,

1. HONORÉ, qui suit ;
2. Et ANTOINE, lequel transigea avec son frère sur la succession de leur père, le 12 Mars 1505.

II. HONORÉ DE MONIER se transplanta à Digne, où il épousa, environ l'an 1485, *Philippe de Barras*, Dame en partie de Mélan, fille aînée de noble *Louis de Barras*, Seigneur de Mélan & de Thoard, Conseiller & Chambellan du Roi CHARLES VIII & Chef d'Escadre des Armées Navales de ce Prince, & de *Marguerite de Vintimille de Montpezat*. De ce mariage naquirent :

1. ANTOINE, qui suit ;
2. GUILLAUME, auteur de la troisième branche, rapportée ci-après ;
3. PIERRE, mort jeune ;
4. Et YOLANDE, femme de noble *Antoine de Blacas*, Seigneur de Thorène, qui fit son testament le 20 Juin 1544.

III. ANTOINE DE MONIER, IIe du nom, Seigneur en partie de Thoard & de Mélan, partagea ses biens entre ses enfans l'an 1535. Il avoit épousé, l'an 1508, *Anne de Gombert de Saint-Geniès*, de laquelle il eut :

ELZÉAR, qui suit ;
Et quatre filles, dont deux sont mariées dans les Familles *de Pena* & *de Roubion*, à Moustiers.

IV ELZÉAR DE MONIER, Ecuyer, s'établit à Marseille, où il épousa, en 1529, *Marguerite de Tournier*, des Seigneurs de *Saint-Victoret*, de laquelle il eut :

1. MANAULD, qui suit ;
2. Et ANTOINE, Moine de Saint-Victor-lès-Marseille & Prieur de la Celle, nommé à l'Evêché de Grasse, par Brevet du Roi HENRI *le Grand*, l'an 1594, lequel mourut avant d'être sacré.

V. MANAULD DE MONIER, Seigneur de Mélan, Thoard, Châteaudeuil & Argenton, fit hommage de ses Terres au Roi, l'an 1583, & s'établit à Aix, où il fut reçu Avocat Général au Parlement le 20 Août 1573, & Conseiller en la même Cour en 1597. Il fut l'âme du parti Royaliste contre les Ligueurs, & présida, en plusieurs occasions, aux Assemblées de la Province, dans lesquelles il donna des preuves de son savoir & de sa fidélité. Il épousa, 1° l'an 1563, *Madeleine de Laurent*, des Seigneurs de *Septème*; 2° l'an 1573, *Perrette de Guyard*, Dame en partie du lieu de Fourques, en Languedoc, dont le père & l'aïeul avoient exercé l'Office de Juge Mage de Nîmes & de Beaucaire ; & 3° l'an 1593, *Marguerite d'Allemand*, fille de *Gaspard*, Chevalier, Baron d'Uriage, en Dauphiné, & de *Marguerite de Bellièvre de Hautefort*.

Du premier lit naquit :

1. AMAND, qui suit.

Et du second lit vinrent :

2. JEAN-LOUIS, auteur de la branche des Seigneurs *du Puget* & de *Châteaudeuil*, rapportée ci-après ;
3. CYPRIEN-GUILLAUME, qui mourut Capitaine de Galères en 1638 ;
4. Et LAURENCE, qui s'est mariée, en 1597, à

François de Saint-Marc, Conſeiller au Parlement.

VI. Amand de Monier, Seigneur de Mélan & de Thoard, reçu Conſeiller en la Cour des Comptes l'an 1593, Préſident en la même Cour l'an 1605, & Conſeiller d'Etat en 1611, teſta en 1620. Il avoit épouſé, à Marſeille, l'an 1599, *Marquiſe de Garnier*, fille de noble *Gaſpard*, Lieutenant principal du Siège de cette Ville, & de *Marquiſe de Fabre*, & petite-fille de noble *Balthazar de Garnier*, & d'*Eléonore de Tourves*. De ce mariage naquirent :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Jean-Louis, reçu Chevalier de Malte, l'an 1620, après avoir fait ſes preuves en 1614 ;
3. Et Catherine, alliée à *Jérôme de Villeneuve-Vauclauſe*, Seigneur en partie de Thorène.

VII. Jean de Monier, Seigneur de Mélan & de Thoard, reçu Conſeiller en la Cour des Comptes l'an 1635, fit ſon teſtament le 21 Mai 1637. Il avoit épouſé, en 1626, *Iſabeau de Sauvain*, fille de *Pierre*, Seigneur du Cheylard, en Dauphiné, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & de *Jeanne de Graſſe du Bar*, Baronne d'Allemagne. Leurs enfans furent :

1. Henri, qui ſuit ;
2. Et Jean, élu ſecond Conſul d'Aix en 1679, qui fut marié, & dont la branche eſt éteinte.

VIII. Henri de Monier épouſa *Catherine de Chaix*, fille de *Jean*, Auditeur en la Cour des Comptes, & de *Catherine de Bourdon de Bouc*, & petite-fille de *Jean de Chaix*, Conſeiller du Roi, Auditeur en la même Chambre l'an 1626. De ce mariage vinrent :

1. Jean-Louis, qui ſuit ;
2. Laurent-Henri, lequel a laiſſé des enfans, établis à Saint-Pierre, Paroiſſe ſituée dans la Principauté de Courtenay ;
3. N.... de Monier, Religieux Auguſtin réformé ;
4. Et Catherine, morte Abbeſſe des Dames de Sainte-Catherine d'Apt.

IX. Jean-Louis de Monier-Mélan, Seigneur de l'Iſle, en Berry, épouſa, à Creſt, en Dauphiné, *Marie-Anne de Bruyères* (des Seigneurs de *Vaumane* & de *Châteauvieux*), dont il eut :

X. Marie-Louise de Monier, qui s'eſt mariée, par contrat du 7 Septembre 1726, à *Joſeph de Farges*, Seigneur en partie de Rouſſet, dont des enfans. Voy. FARGES.

BRANCHE des Seigneurs du Puget & *de* Chateaudeuil.

VI. Jean-Louis de Monier, Seigneur du Puget & de Châteaudeuil (fils de Manauld, & de *Pierrette de Guyard*, ſa ſeconde femme), exerça l'Office de ſon père, avec une grande réputation, pendant 20 ans, après leſquels il fut reçu Préſident à Mortier le 25 Octobre 1616 & Conſeiller d'Etat en 1617. Il mourut dans ſes fonctions en 1638. On a de lui des *Plaidoyers* & des *Harangues* fort eſtimés, imprimés à Paris en 1614. Il avoit épouſé, en 1603, *Anne de Garron*, fille de *Jean*, Conſeiller du Roi, Tréſorier Général de France, & d'*Eſprite de Sabateris*. Leurs enfans furent :

1. Amand, qui ſuit ;
2. Et Marguerite, alliée, l'an 1633, à *Charles de Sabran* (des Comtes de *Forcalquier*) Seigneur d'Aiguines, de Canjuers, &c., dont des enfans. Voy. SABRAN.

VII. Amand de Monier, Seigneur de Châteaudeuil, Lieutenant Principal au Siège de Draguignan, fut pourvu, en 1645, de l'Office de Préſident, vacant par le décès de ſon père : mais il s'en démit en faveur de M. *Henri de Forbin-Maynier d'Oppède*, & fut Conſeiller en la même Cour l'an 1646. Il épouſa, à Arles, en 1643, *Honorée de Caſtillon*, fille de *Pierre*, Seigneur de Beynes & de Méaille, & de *Madeleine de Varadier de Saint-Andiol*. De ce mariage vinrent :

1. François, qui ſuit ;
2. Et Madeleine, qui s'eſt alliée, en 1665, à *Jean de Chaylan*, Seigneur de Moriès & de Lambruiſſe, Conſeiller au Parlement, dont poſtérité. Voy. CHAYLAN.

VIII. François de Monier, Seigneur de Châteaudeuil, épouſa 1° *Marthe d'Arcuſſia d'Eſparron*, mère d'une fille, morte en bas âge ; & 2° en 1668, *Madeleine de Guérin du Caſtellet*, fille de *Pierre*, Préſident en la Cour des Comptes, Aides & Finances, & de *Sibylle de Forbin de la Roque*, & petite-fille de *Jean-Baptiſte de Guérin*, Préſident en ladite Cour, & de *Marguerite de Gaillard*. De ce mariage vint :

IX. Jean-Baptiste de Monier, Seigneur de Châteaudeuil, qui fut reçu Procureur Gé-

néral en la Chambre des Comptes, le 8 Avril 1712. Il épousa, en 1697, *Thérèse de Rastoin*, riche héritière de la ville d'Aix : il en eut :

1. Jean-André, qui suit ;
2. Et Claire-Baptistine, qui s'est mariée, en 1725, avec *Elzéar de Pontevès*, Chevalier, Marquis de Pontevès-Gien.

X. Jean-André de Monier, Seigneur de Châteaudeuil, a épousé, en 1743, *Anne de Félix d'Ollières*, fille de *Philippe de Félix*, Chevalier, Baron d'Ollières, & de *Marie de Salomon*. De ce mariage est issue

Marie-Thérèse de Monier.

TROISIÈME BRANCHE.

III. Guillaume de Monier (second fils d'Honoré, & de *Philippe de Barras*), eut une portion de la Terre de Mélan, dont il fit hommage au Roi en 1554. Il épousa 1° *Clermonde de Boniface*, Dame de Bedouin ; & 2° *Marguerite de Trougnon-Thoard*. Du premier lit il eut :

1. Jacques, qui suit ;
2. Clermonde, qui s'est mariée à N.... *de Barras*, Seigneur de Saint-Jean-de-Valescriffe.

Et du second lit vint :

3. Honorée, qui épousa noble *Jean-Jacques de Trougnon*, Co-Seigneur de Thoard.

IV. Jacques de Monier, Seigneur en partie de Mélan, s'allia, en 1554, avec Jeanne de Monier, sa cousine, dont il eut :

V. David de Monier, qui, ayant embrassé la R. P. R., se retira dans un des 13 Cantons, où la branche a été continuée par ses descendans.

Les armes sont : *d'azur, au griffon d'or, accompagné de trois croissans mal ordonnés d'argent.*

MONIER, Seigneurs *du Castellet*, de *Châteauvieux*, *des Sausses* & de *Pierre-Grosse*, autre Famille de la même Province, qui prouve sa noblesse depuis Pons de Monier, qui vivoit en 1460.

Joseph de Monier, Seigneur des Sausses, qui s'est marié, en 1712, avec *Marthe de Commendaire*, a eu de cette alliance :

1. Louis, Lieutenant des Vaisseaux du Roi ;
2. & 3. Et deux filles : l'aînée s'est mariée dans la Maison *de Villeneuve-Mons*.

Les armes : *de gueules, au chevron d'or, accompagné de 3 têtes d'aigles, arrachées d'argent.*

MONIER, autre Famille de Provence, établie à Marseille, sous le nom des Seigneurs d'*Aiglun*, & qui subsiste dans

N.... de Monier, fils de Pierre-Benoît, & de *Françoise du Bousquet*.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en pointe d'une vache du même, sommée d'une étoile aussi d'or, & posée entre les 2 cornes.*

(Voyez, sur les trois Familles qui précèdent : l'*Hist. héroïque de la Noblesse de Provence*, tom. II, p. 151 & suiv., & l'*Etat de la Provence dans sa Noblesse*, par l'Abbé Robert de Briançon, tom. II, p. 394 & suiv.)

* MONLÉON, Château & Seigneurie situés dans la ville de Chauvigny, en Poitou, que les vieux titres latins nomment *Mons Leonis* : il paroît encore une grande Tour à ce Château. — Guy, Chevalier, Seigneur de Monléon, vivoit sous les règnes des Rois Saint-Louis & Philippe, son fils.

Cette ancienne Noblesse portoit pour armes : *de gueules, au lion passant d'argent, armé & lampassé de gueules.*

MONMEJAN ou MOMMEJEAN, Maison d'ancienne Chevalerie, qui florissoit, dès le XII[e] siècle, dans la Province du Rouergue, où sont situés les Château & Bourg de *Monmejan*, qu'elle a possédé avec nombre d'autres Terres, qui furent portées en mariage, par une Demoiselle de Monmejan, dans la Maison *du Puy-Montbrun*, vers l'an 1600.

Bertrand de Monmejan, Damoiseau, souscrivit avec Jean d'Arpajon, Chevalier, Vicomte de Lautrec ; Raymond de Roquefeuil, Chevalier ; Claude de Périgord, Guillaume de Caylus, Jean-Déodat d'Albignac, Damoiseaux & autres Gentilshommes étant tous à la suite du Roi Philippe de Valois, au traité que ce Prince fit le 3 Juillet 1339, avec le Vicomte de Cresseils, au sujet des péages qu'on avoit coutume de lever anciennement pour S. M., sur le vieux pont de la ville de Millau, en Rouergue.

Cette Maison subsiste aujourd'hui dans une branche établie depuis longtems au Port-Sainte-Marie, en Agénois. Elle fut confirmée dans sa *noblesse d'extraction*, par Jugement de M. de Bezons, Intendant & Commissaire

départi en la Généralité de Bordeaux, du 23 Janvier 1698, depuis

I. Bernardin de Monmejan, Ecuyer (fils puîné d'Adalbert de Monmejan, Chevalier, Seigneur de Monmejan, & petit-fils d'autre Adalbert, qui vivoit en 1460); il époufa, par contrat du 29 Décembre 1559, *Madeleine de Bladbourg*, & par fon teftament, du 4 Janvier 1566, il inftitua pour héritier général & univerfel,

II. Annus de Monmejan, Ecuyer, qui paffa un acte d'accord avec les Dames Religieufes du Paravis, au fujet de certains biens, le 18 Mai 1600, & tefta le 4 Juillet 1616. Il avoit époufé, le 5 Février 1613, *Antoinette du Pé*, dont il eut :

1. Bernardin, qui fuit;
2. Et Antoinette.

III. Bernardin de Monmejan, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Laquetis, époufa, par contrat du 6 Juillet 1654, *Marguerite d'Imbert*. Il en eut :

IV. Jean-Joseph de Monmejan, Ecuyer, Seigneur de Laquetis, qui s'eft marié, le 17 Octobre 1688, avec *Françoife de Redon*, fille de *Laurent de Redon*, Seigneur de Monplaifir. Leurs enfans furent :

1. Jean-Bernardin, qui fuit;
2. Et Joseph-Louis.

V. Jean-Bernardin de Monmejan, Ecuyer, Seigneur de Laquetis, Capitaine au Régiment de la Vieille-Marine & Chevalier de Saint-Louis, a époufé, le 17 Janvier 1738, *Catherine du Faur*, dont vinrent :

1. Joseph-Louis, qui fuit;
2. Et N...., dit *le Chevalier* de Monmejan, Enfeigne des Vaiffeaux du Roi.

VI. Joseph-Louis, Vicomte de Monmejan, a époufé, le 17 Juin 1766, *Marie-Scholaftique de Montaut-Saint-Sivié*, fille de *Jofeph-Marie*, Marquis *de Montaut*, Vicomte du Saumont, &c., & de *Marie-Madeleine de Baladie de Front-Crumel*.

Les armes : *d'argent, à 2 lévriers de gueules, colletés d'argent; au chef d'azur, chargé de 3 étoiles d'or*. (*Mémoire* dreffé fur les titres communiqués.)

MONNERAYE (de la), en Bretagne : Famille anoblie en 1663, & maintenue par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation le 3 Avril 1669, au rapport de M. des Cartes. — Pierre de la Monneraye, Seigneur de Mézières, & Guy de la Monneraye furent auffi maintenus en conféquence des Privilèges de la Chancellerie, par Arrêt rendu en la Chambre de la Réformation, le 15 Décembre 1670, au rapport de M. de Bréhan; ils étoient enfans de Pierre de la Monneraye, Sieur de Mézières, Confeiller au Préfidial de Rennes, & de *Gabrielle Bourgonnière*, & petits-fils de Jean, Secrétaire en la Chancellerie.

Les armes : *d'or, à la bande de gueules, chargée de 3 têtes de lion, arrachées d'argent, & accoftées de 2 ferpens volants d'azur*.

MONNIER, Famille noble de Normandie de laquelle étoit

Pierre Monnier de Penauderie, Gentilhomme de la Paroiffe de Saint-Germain d'Auvillars, au pays d'Auge, Diocèfe de Lifieux. Il retint le nom de *Penauderie*, d'un lieu qu'il poffédoit dans la même Paroiffe; il a fait beaucoup de bien à l'Univerfité de Caen, & en a été deux fois Recteur. Il mourut vers l'an 1515, & l'on voit fon tombeau dans l'Eglife des Cordeliers de Caen.

MONNIER : Famille noble du Comté de Bourgogne, qui a donné des Gouverneurs de Befançon, lorfque cette Ville, qui étoit Impériale, fe conduifoit par fes propres Lois, & plufieurs Confeillers dans l'ancien Parlement de Dôle.

Charles de Monnier, Confeiller au Parlement de Befançon, obtint, par Lettres Patentes du mois de Septembre 1711, l'érection en *Marquifat*, fous le nom de *Monnier*, des Terres de *Noironte*, *Mamirolle* & *Courvière*. Il eut pour enfans :

1. Claude-François, qui fuit;
2. Et une fille, Abbeffe de l'Abbaye Royale de Montigny, au Comté de Bourgogne.

Claude-François, Chevalier, Marquis de Monnier, d'abord Confeiller au Parlement de Befançon en 1729, enfuite reçu Premier Préfident en la Chambre des Comptes de Dôle le 14 Juin 1731, a époufé N... *d'Arvifenet*, fille de *Ferdinand d'Arvifenet*, Préfident de la même Chambre des Comptes, dont eft née une fille unique.

Le *Mercure de France* d'Août 1771, nous apprend que Claude-François, Marquis de Monnier, Seigneur de Nans, Courvière & Mamirolle, Premier Préfident en la Chambre des Comptes, Cour des Aides & Finances du Comté de Bourgogne, a époufé, le

2 Juillet 1771, *Marie-Thérèse-Sophie Richard*, fille mineure de Meffire *Gilles-Germain Richard*, Seigneur de Ruffey, Trouhans, Vervroffe & la Crilloire, Préfident honoraire à la Chambre des Comptes de Bourgogne & de Breffe, & de Dame *Anne-Claude de la Foreſt*. Ce mariage a été célébré dans la Chapelle du Château de Trouhans, en Bourgogne, Diocèfe de Châlon-fur-Saône, & la Bénédiction nuptiale leur a été donnée par M. l'Abbé *de Ruffey*, frère de la Demoifelle.

Les armes : *d'azur, à la bande d'or, accompagnée de 2 tourtereaux du même.*

MONNIER (LE), en Normandie, porte : *de gueules, au lion d'or.*

MONNIER (LE) : *d'azur, à 3 anilles* ou *fers de moulin d'argent.*

MONNOYER (LE), en Bourgogne : Famille noble, dont étoit ETIENNE LE MONNOYER, Ecuyer, Seigneur de Ruffey, demeurant à Dijon, qui s'eft marié à *Claire de Mongé*, de laquelle il eut :

PHILIPPE, qui s'eft mariée, par contrat paffé le 13 Septembre 1574, devant *Sirejean*, Notaire Royal au Bailliage de Sens, demeurant à Langres, avec *Nicolas Girault*, Ecuyer, Seigneur du Cray, mort le 14 Mai 1588, ayant eu poftérité. Voy. GIRAULT.

Les armes : *d'argent, à la faſce de gueules, accompagnée de 3 perroquets de ſinople.*

MONS (DE), en Normandie : ancienne Nobleffe, dont nous ne pouvons donner qu'une *Notice*, d'après Piganiol de la Force. L'Echiquier de l'an 1341 parle de PHILIPPE DE MONS; — Les Regiftres de la Chambre des Comptes de Paris, font mention de JEAN DE MONS, Ecuyer, fervant le Roi dans le Bailliage de Rouen, l'an 1355; — HELIOT DE MONS, Ecuyer, fe trouva à la revue des Gens de guerre, faite à Carentan le 1er Décembre 1388; — PIERRE DE MONS, Vicomte de Lillebonne, avoit une fœur, de laquelle *Jacques d'Harcourt*, Baron de Montgommery, eut une fille naturelle, nommée *Jeannon* ou *Jeanne d'Harcourt*, Religieufe en l'Abbaye d'Epagne, à Abbeville, l'an 1414. (Voy. l'*Hiſt. de la Maiſon d'Harcourt*, p. 776.) Il y eut une preuve faite, en 1621, de la nobleffe de cette Famille, qui commençoit à

I. PHILIPPE DE MONS, vivant en 1385, lequel eut pour fils,

II. PHILIPPE DE MONS, IIe du nom, Seigneur de Jucoville, Crofville & Saint-Louet, qui fut père de

III. JEAN DE MONS, Seigneur de Jucoville, qui plaidoit en l'Echiquier avec fa femme l'an 1469 : on en ignore le nom ; mais il en eut :

1. JEAN, qui fuit ;
2. Et BERTRAND, Ecuyer.

IV. JEAN DE MONS, IIe du nom, Seigneur de Jucoville & de Saint-Louet, vivant en 1493, laiffa pour enfans :

1. JEAN, qui fuit ;
2. PHILIPPE, Seigneur de Jucoville, qui s'eft marié à *Annette de Pierrepont*, avec laquelle il vivoit en 1530 ;
3. Et GUILLAUME, Ecuyer.

V. JEAN DE MONS, IIIe du nom, Seigneur de Saint-Louet, vivant en 1543, laiffa entr'autres enfans :

VI. ARTHUR DE MONS, Seigneur de Saint-Louet, Manneville & Thibouville, qui vivoit en 1579. Il eut trois fils, favoir :

LOUIS, Seigneur de Saint-Louet, qui, avec fes frères, fit preuve de nobleffe l'an 1621 ;
JACQUES, Seigneur de Manneville ;
Et PAIR, Seigneur de Thibouville.

Les armes : *d'argent, à l'aigle de gueules, becquée & membrée d'or.* (La Roque dit que les puînés ont brifé *d'une bordure de ſable, chargée de 12 beſans d'or.*

MONS, en Languedoc, Diocèfe de Béziers. Voy. MONTS (DE).

MONS, en Picardie : Famille maintenue dans fa nobleffe par Arrêt de la Cour des Aides du 17 Juillet 1663, fur fes preuves remontées à

I. DRIEU DE MONS, Ecuyer, vivant en 1458, qui fut père de

II. JEAN DE MONS, IIIe du nom, qui laiffa fa fucceffion entière à fon fils unique, qui fuit.

III. ANTOINE DE MONS, Seigneur de la Broye, époufa, l'an 1555, *Antoinette de Caignet*, & en eut :

IV. JEAN DE MONS, IVe du nom, Seigneur de la Broye, qui s'eft marié à *Antoinette le Mattre*, fille & héritière de *Guillaume*, Seigneur d'Omermont, & de *Jeanne le Berquier*, Dame de Hédicourt. De leur mariage vint :

V. JEAN DE MONS, Ve du nom, Seigneur de Hédicourt & d'Omermont, qui époufa 1°

Antoinette Picquet; & 2° *Honorée de Villers*. Du premier lit il eut :

CLAUDE, qui fuit.

Et du fecond lit vint :

GABRIEL, rapporté après fon aîné.

VI. CLAUDE DE MONS, Seigneur de Hédicourt, époufa *Claude de Villers*, dont vint :

VII. JACQUES DE MONS, Seigneur de Hédicourt, qui fit preuve, avec GABRIEL, fon oncle, depuis l'an 1458. Ils furent maintenus dans leur nobleffe par Arrêt de la Cour des Aides du 7 Juillet 1663. JACQUES eut de fon mariage,

VIII. N..... DE MONS, d'abord Moufquetaire du Roi & Tréforier de France à Amiens en 1693.

VI. GABRIEL DE MONS, Seigneur d'Omermont (fils de JEAN, V^e du nom, & d'*Honorée de Villers*, fa feconde femme), fut maintenu dans fa nobleffe avec fon neveu. Il époufa *Jeanne de Suin*, dont il eut :

VII. N.... DE MONS, Capitaine d'Infanterie au Régiment de Navarre en 1693. (*Nobiliaire de Picardie*, p. 356 & fuiv.)

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de 2 molettes d'éperon, & en pointe d'une rofe du même.*

* MONS ou MONTS, dans le Loudunois, en Poitou : Terre & Seigneurie que *Charlotte de la Grandière*, Dame de *Mons* & de Mont-Jouffray, porta, le 3 Septembre 1576, dans la Maifon de *Frézeau de la Frézelière* (l'une des plus nobles de la Province d'Anjou, dont elle eft originaire), par fon mariage avec *René Erézeau*, Seigneur des Rochettes & de la Gannetière, près du Lude, &c. (fecond fils de *René*, V^e du nom, & de *Françoife Milet*); fon petit-fils, *François Frézeau*, Chevalier, Seigneur de la Gannetière, des Rochettes, de Lublé, &c., obtint, en fa faveur, l'érection de la Seigneurie de *Mons* en *Marquifat*, par Lettres du mois de Novembre 1655, enregiftrées le 14 Juin 1689. Il fut fait Lieutenant Général des Armées du Roi en 1688, & mourut le 3 Mai 1702, âgé de 80 ans. Voy. FRÉZEAU.

* MONSOREAU ou MONTSOREAU, Ville dans le Diocèfe d'Angers, qui porte le titre de *Comté* : fes anciens Seigneurs furent des plus illuftres de la Province. Ce qui paroîtra fingulier, c'eft que l'un d'eux, nommé GAUTHIER DE MONTSOREAU, le même qui fonda l'Abbaye de Suilly, en Touraine, eft qualifié, dans les titres de cette Abbaye, *Prince Très-Chrétien*, qualité fi diftinguée, que nos Rois fe font toujours fait honneur d'en être revêtus. Cette Seigneurie paffa enfuite dans les Maifons *de Craon* & *Chabot*. *Louis Chabot*, IIe du nom, Seigneur de la Grêve, céda, le 9 Février 1450, cette Baronnie à *Jeanne Chabot*, fa fœur, & à *Jean de Chambes*, fon beau-frère, pour les fommes qu'il leur devoit. *Bernard de Chambes* vendit, le 10 Janvier 1664, le Comté de *Montforeau* à *Jean du Bouchet*, IIe du nom, Marquis de Sourches. Voyez BOUCHET DE SOURCHES.

MONSPEY. Les anciens titres de cette Maifon portent qu'elle eft originaire d'Angleterre, & s'eft établie dans la Province de Breffe, fous le règne d'EDOUARD, Baron de Baugé, Comte de Breffe & de Savoie en l'an 1319. Un *Mémoire*, dreffé fur les titres de cette Maifon, dépofés dans les Archives du Château de Vallières, en Beaujolois, en commence la Généalogie à GEOFFROY, qui fuit. La branche aînée s'eft tranfplantée, au milieu du XVIIe fiècle, en Baujolois, où elle fubfifte.

I. GEOFFROY DE MONSPEY s'établit en Breffe en 1319. Il eft qualifié *Damoifeau* dans tous les Actes, & notamment dans l'hommage qu'il fit au Comte EDOUARD, de la Seigneurie de la tour de Replonges, qu'il tenoit du chef d'*Alix*, fa femme, Dame dudit lieu, en date du Jeudi après la Saint-Jean-Baptifte 1327. Il eut pour fils,

II. ANTOINE DE MONSPEY, Chevalier, Seigneur de la tour de Replonges, qui fut pourvu, l'an 1380, par AMÉ VI, Comte de Breffe & DE SAVOIE, de la charge de Grand Châtelain de Baugé (cette Ville étoit alors Capitale de la Breffe, & cette grande Châtellenie, la première de la Province, n'étoit donnée qu'aux plus qualifiés du pays. (Voy. Guichenon, en fon *Hift. de Breffe*). Il eft nommé préfent entre les principaux Seigneurs de la Cour d'AMÉ VII, Comte DE SAVOIE, à l'Ordonnance que ce Prince rendit au mois de Novembre 1397, par laquelle il permettoit le duel entre Othon, Seigneur de Grandfon, & Girard, Seigneur d'Eftavayé. ANTOINE DE MONSPEY époufa, 1° *Aimée de la Baume*, de Breffe ; & 2° en 1390, *Béatrix de Dortans*, fille d'*André*, Chevalier, & d'*Hélène de Bauffremont*. Du premier lit il eut :

1. Françoise, qui épousa, le 12 Novembre 1407, *Claude de Corsant*, Chevalier, Seigneur de Broces, dont postérité. Voy. CORSANT;
2. Et Marguerite, qui s'est mariée, en 1425, à *Sibuet*, Seigneur *de Feillens* & de Châtenay, & en eut plusieurs enfans. Voyez FEILLENS.

Et du second lit vinrent :

3. Antoine, qui suit;
4. Jean-Philibert, Seigneur du Mont-Désert, vivant en 1469, qui épousa *Claudine de la Vernée*, fille d'*André*, Seigneur *de la Vernée*, & d'*Antoinette de Pelapussins*. De ce mariage il eut :
   1. Claude, Seigneur du Mont-Désert, qui s'est marié à *Marguerite de Beyviers*, fille d'*Othelin*, IIIe du nom, Seigneur *de Beyviers*, &c., & de *Jeanne de Salornay;*
   2. Et Philibert, Seigneur du Roète, vivant en 1471.

3. & 4. Pierre & Claude, Chevaliers, morts sans postérité.

III. Antoine de Monspey, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de la tour de Replonges, Luisandre & Monspey, Gentilhomme de la Chambre du Duc de Savoie, épousa, 1° le 20 Juin 1433, *Claudine de Guyot de la Garde*, en Bresse, fille & héritière de *Pierre*, Seigneur de Luisandre, en Bugey, & d'*Anne de Burges;* & 2° le 7 Juillet 1443, *Jeanne de Marmont,* Dame de Béost & de la Poipe de Sachins, fille de *Guy de Marmont,* Seigneur de Béost, & de *Jeanne de Germoles*. Du premier lit il eut ;

1. Geoffroy, qui suit ;
2. Jean, Chevalier, mort sans hoirs ;
3. & 4. Pierre & Antoine, décédés jeunes ;
5. Jeanne, qui s'est mariée à *Claude de la Gelière,* Seigneur de Nicudey.

Et du second lit vinrent :

6. Jacques, auteur de la branche des Barons de *Béost,* rapportée ci-après;
7. Claude, Chanoine & Célérier de Saint-Irénée de Lyon ;
8. Et Françoise, qui s'est mariée, le 20 Mars 1467, à *Henri de Garin,* Vicomte d'Arques, en Dauphiné.

IV. Geoffroy de Monspey, Chevalier, Seigneur de la tour de Replonges, de Monspey & de Luisandre, épousa *Antoinette Vadelli,* fille de noble, puissant & généreux Seigneur *Pierre Vadelli,* & fit son testament le 13 Décembre 1481, dans lequel il est dit qu'il donna à noble & généreuse Dame *Antoinette Vadelli,* sa femme, la garde noble de ses enfans, savoir :

1. Jean, qui mourut sans avoir été marié ;
2. Et Janus, qui suit.

V. Janus de Monspey, Chevalier, Seigneur de la tour de Replonges, de Monspey & de Luisandre, est qualifié *noble & puissant Seigneur*, dans l'hommage qu'il fit au Duc de Savoie, au mois de Novembre 1488. Il épousa 1° *Jeanne de Bolomier*, fille de *Claude,* Chevalier, & de *Philiberte d'Aurillia* : il n'en eut point d'enfans; & 2° le 12 Juin 1495, *Philiberte de Lyobard,* fille de *Pierre,* Chevalier, Seigneur de la Cras, & de *Marie de Glaune*. Du second lit vinrent :

1. Francois, qui suit;
2. Antoine, Prêtre & Protonotaire Apostolique, vivant en 1531 ;
3. Et Claudine, qui s'est mariée à *Benoît Faure*, Lieutenant Général au Bailliage de Bresse, fils d'*Antoine Faure,* & de *Louise de Damianis*.

VI. François de Monspey, Chevalier, Seigneur de Luisandre & de Monspey, rendit hommage de ses Terres, le 6 Août 1536, au Roi François Ier, après la conquête que ce Prince fit de la Bresse. Il épousa, le 6 Mai 1528, *Georgette de Gorrevod,* fille d'*Antoine*, Chevalier, Seigneur du Tiret, & de *Françoise de Chavannes*. Ce mariage fut célébré à Bourg-en-Bresse, dans l'Hôtel de *Laurent de Gorrevod,* Comte de Pont-de-Vaux, Duc de Nole, Grand Maître d'Espagne, Chevalier de la Toison d'Or, cousin germain du père de ladite Demoiselle, qui procéda, dans le contrat, de l'autorité d'*Antoine de Chavannes,* son oncle maternel, & de celle de *Louis de Gorrevod,* Evêque de Maurienne & de Bourg, Cardinal, Prince du Saint-Empire, cousin germain du feu père de ladite Demoiselle, à laquelle ce Cardinal fit dot en ce contrat. François de Monspey fit son testament le 23 Mai 1549, par lequel il substitua ses biens aux enfans mâles nés en loyal mariage de Jean, son fils aîné, & institua Pierre, son second fils, pour héritier. De son mariage il eut :

1. Jean, qui suit;
2. Pierre, mort sans postérité en 1572 ;
3. 4. 5. & 6. Marie, Antoinette, Jeanne & Claudine, mortes sans alliance ;

7. Louise, qui s'allia à *Georges du Bellier*, Seigneur de Prériat, fils de *Jean*, Seigneur dudit lieu, & d'*Etiennette de Barrière* ;
8. Et Marguerite, qui s'est mariée à *Alexandre Cadot*, Seigneur de Chanlecy ; elle lui porta en dot la Seigneurie de *Monspey*, laquelle sortit, par cette alliance, de la Maison de Monspey, qui lui avoit donné son nom.

VII. Jean de Monspey, Chevalier, Seigneur de Luisandre, fut fait Gentilhomme de la Chambre de Charles-Emmanuel, Duc de Savoie, au mois de Septembre 1585, en récompense de ses services & de ceux de ses ancêtres. Par un acte du 5 Juillet 1552, il paroît qu'étant prêt de partir pour la guerre, il chargea noble Jean de Merlin, Seigneur de la Maison-Neuve, de la recherche de ses droits en l'hoirie de François de Monspey, son père, & de *Georgette de Gorrevod*, sa mère. Il épousa, le 20 Novembre 1565, *Claudine des Bois d'Arinthod*, fille de noble Seigneur *Pierre des Bois d'Arinthod*, Chevalier, & de Dame *Antoinette de Loriol*. Il mourut sans tester, laissant :

1. Etiennne, qui suit ;
2. Et Etiennette, morte sans alliance.

VIII. Etienne de Monspey, Chevalier, Seigneur de Luisandre, Tavernost, Mons, Cesseins & du Bessay, Gentilhomme de la Chambre du Roi, fit longtems la guerre en Hongrie. A son retour il fit déclarer ouverte, à son profit, la substitution portée par le testament de François de Monspey, son aïeul, & rentra dans les Terres de sa Maison, que Pierre de Monspey, son oncle, avoit aliénées. Le Roi Louis XIII, par Lettres Patentes du 20 Octobre 1618, le pourvut de la charge de Gentilhomme de sa Chambre. Il avoit épousé, 1° par contrat du 10 Février 1609, *Louise Guyot de la Garde*, Dame de Tavernost, en Dombes, fille de *Philibert*, Chevalier, Seigneur d'Epeyssoles, & de Dame *Antoinette de Ribod* ; & 2° par contrat du 27 Octobre 1618, *Gabrielle de Fredeville*, veuve de *Laurent du Planet*, Seigneur de Beyviers, & fille d'*Antoine de Fredeville*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, & de *Catherine de la Roche*, de la Maison *de la Motte-Morgon*. Du premier lit naquirent :

1. Claude-François, tué à la guerre, étant Enseigne de la Mestre de Camp du Régiment de Conty ;
2. Louis, qui suit ;
3. Jacques, mort sans postérité ;
4. Etienne-Louis, tige de la branche, des Seigneurs de *Tavernost* & de *Mons*, rapportée ci-après.

Et du second lit vinrent :

5. N.... de Monspey, Seigneur de Cesseins, mort jeune, à l'Académie de Bourg-en-Bresse, l'an 1645 ;
6. & 7. Et deux filles : l'aînée, nommée Anne-Marie, fut Religieuse à Bonlieu, en Forez.

IX. Louis de Monspey, Chevalier, Seigneur du Bessay, d'abord destiné à l'Etat Ecclésiastique, fut Prieur de Neuville, en Bresse ; mais ayant quitté cet Etat, & son père lui ayant légué, par son testament du 6 Octobre 1651, la Terre du Bessay, il épousa, le 6 Avril 1652, *Lucrèce de David*, fille de Messire *Alexandre*, Chevalier, Seigneur de Vallières, en Beaujolois, Crécy, Périgny, &c. (de la même Famille que les Seigneurs *de David-Beauregard*, en Languedoc), & de Dame *Louise de Foudras*. Par cette alliance *Lucrèce de David* ayant porté en dot, à Louis de Monspey, son mari, la Terre de *Vallières*, la branche aînée de la Maison de Monspey a quitté la Province de Bresse, pour s'établir dans celle du Beaujolois. Il mourut le 22 Janvier 1672, & eut de son mariage :

1. Antoine, qui suit, institué héritier de tous les biens de son père ;
2. Et Marie, mariée, au mois de Septembre 1680, à *Jacques de Camus*, Comte d'Arginy, Capitaine du Vol du Milan.

X. Antoine de Monspey, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur de Bionnay & Brameloup, dit *le Marquis de Vallières*, né le 8 Janvier 1661, fut Aide de Camp des Armées du Roi en Allemagne en 1689. Il avoit épousé, le 2 Février 1678, *Charlotte de Champier-Rabutin*, fille de *Philippe-Charles de Champier*, Chevalier, Comte de Juys & de Chigy, Grand Bailli de Beaujolois, & d'*Antoinette-Louise de Bussy-Rabutin*, Dame de Chigy. De ce mariage il a eu :

1. Jean-Luc, Capitaine de Dragons au Régiment de Bauffremont, mort sans alliance ;
2. Joseph-Henri, qui suit ;
3. & 4. Charlotte & Louise, mortes sans postérité.

XI. Joseph-Henri de Monspey, Chevalier, appelé *le Comte de Vallières*, Seigneur d'Arginy, Charentay & Rognains, en Beaujolois,

né le 14 Novembre 1695, d'abord Chevalier de Malte, a été longtems Capitaine de Dragons au Régiment de Bauffremont, & eſt Chevalier de Saint-Louis. Il a épouſé, le 13 Mars 1726, *Marie-Anne-Livie de Pontevès* (la dernière de la branche des Marquis de *Buoux*, en Provence, étant la ſeule vivante), fille de *Jean-François de Pontevès*, Marquis de Buoux, & de Dame *Louiſe-Alexandrine-Cornélie du Puy-Montbrun* (d'une Maiſon du Dauphiné, qui a donné un premier Grand Maître de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, dans *Raymond du Puy*, lequel a rendu cet Ordre Militaire.) Le Comte *de Vallières* a acquis, en 1741, le Comté d'*Arginy*, en Beaujolois, de *Charles de Camus*, Comte d'Arginy, ſon couſin germain, & cette Terre eſt à préſent dans la Maiſon de Monspey. De ce mariage ſont iſſus :

1. Louis-Alexandre-Elisée, qui ſuit ;
2. Pierre-Paul-Alexandre, Chevalier de Malte ;
3. 4. 5. 6. & 7. Marie-Louise, née en 1731 ; Marie-Louise-Catherine ; Marie-Reine-Aimée ; Reine-Pauline-Elise, & Louise-Catherine : toutes les cinq Chanoineſſes à Remiremont, en Lorraine.

XII. Louis-Alexandre-Elisée, né le 10 Août 1733, appelé *le Marquis* de Monspey, Chevalier de Saint-Louis, Meſtre de Camp de Cavalerie, Enſeigne & Aide Major de la Compagnie Ecoſſoiſe des Gardes du Corps du Roi, a épouſé, le 21 Janvier 1770, *Jeanne-Antoinette Toublanc*, dont trois filles :

Henriette-Jeanne-Antoinette, Livie-Pauline & Louise-Sophie.

BRANCHE
des Seigneurs de Tavernost *& de* Mons, *éteinte.*

IX. Etienne-Louis de Monspey, Chevalier, Seigneur de Tavernoſt & de Mons, en Dombes (quatrième fils d'Etienne, Gentilhomme de la Chambre du Roi, & de *Louiſe Guyot de la Garde*, ſa première femme), fut héritier principal de ſon père. Il épouſa, en 1643, *Jeanne de Syon*, en Savoie, fille d'*Antoine*, Baron de Crête, en Genevois, & de *Claudine de Colomb*, Dame de Velières. Il mourut en 1653, laiſſant de ſon mariage :

1. Gabriel, décédé ſans poſtérité ;
2. Et Etienne, qui ſuit.

X. Etienne de Monspey, Chevalier, Seigneur de Tavernoſt, Mons & Luiſandre, épouſa, en 1676, *Marie d'Ervieu*, fille de *François*, & de *Catherine Aciolette*. Il eut :

1. Jean, qui mourut, ſans poſtérité, en 1758 : en lui finit la branche des Seigneurs de *Tavernoſt* & de *Mons* ;
2. Catherine, née le 21 Juin 1682, qui fut reçue à Saint-Cyr en 1692 : elle eſt morte, ſans avoir été mariée, en 1762 ;
3. Marie, Religieuſe Bernardine à l'Abbaye de Beaurepaire, en Dauphiné ;
4. Et Etiennette, Religieuſe à Saint-Amour, en Franche-Comté.

BRANCHE
des Barons de Béost, *éteinte.*

IV. Jacques de Monspey, dit *Talabart*, Chevalier, Baron de Béoſt, la Poipe de Sachins, Châtenay, Vaudrière, Quirieu, en Breſſe, & de la Balme, en Dauphiné (fils puîné d'Antoine de Monspey, IIe du nom, & de *Jeanne de Marmont*, ſa ſeconde femme), fut fait Gentilhomme de la Chambre de Charles, Duc de Savoie, par Lettres Patentes de ce Prince, du 1er Septembre 1488. Il épouſa, au Montil-lès-Tours, le 6 Septembre 1496, *Françoiſe de Boulainvilliers*, Dame d'honneur de la Reine de France, Anne de Bretagne, femme du Roi Louis XII, & fille de *Pierre de Boulainvilliers*, Chevalier, Seigneur de Chepoix, & de Dame *Perrette de Boiſſet*. Ils teſtèrent mutuellement en 1521, & inſtituèrent pour héritier leur fils unique. De leur mariage vinrent :

1. Claude, qui ſuit ;
2. Jeanne, Religieuſe à Neuville-les-Dames ;
3. Etiennette, qui s'eſt mariée au Seigneur *de la Colonge* ;
4. Catherine, qui épouſa *Humbert de Chabeu*, Seigneur de Feillens, &c., dont des enfans. Voy. CHABEU ;
5. Et Gilberte, qui s'eſt mariée à *Charles de Saint-Amour*, Seigneur de Fontaine, en Beaujolois, vivant en 1535.

V. Claude de Monspey, Chevalier, Baron de Béoſt, Seigneur de Châtenay, Quirieu, la Poipe de Sachins, Charnoz, Montjay, Montgeffon, Villetan & Replonges, épouſa, par contrat du 17 Juin 1522, au Château de Montrevel (en préſence de *Marc de la Baume*, Comte de Montrevel ; de *Jean de Lugny*, Seigneur de Ruffey ; de *Claude de Tenarre*, Seigneur de Deniſet ; de *Claude de Diſimieu*, & de *François de Feillens*,

Chevaliers), *Claudine de Buffy*, fille de *Philibert*, Chevalier, Seigneur de Montjay, & de *Claudine du Saix*. Elle lui porta en dot les Terres de Montjay, en la Breffe Chalonnoife, de Charnoz, Montgeffon & Villetan, au Comté de Bourgogne, & après la mort de fon mari, en 1537, elle fe remaria à *Louis de la Chambre*, Baron de Meillonnas, laiffant du premier lit :

VI. JACQUES DE MONSPEY, II[e] du nom, Chevalier, Baron de Béoft, Seigneur de Châtenay, Thoiria, la Poipe de Sachins, Corfant & Montfalcon, qui époufa, le 10 Mars 1551, *Guillemette Andrevet de Corfant* (d'une ancienne Nobleffe de Breffe, éteinte), fille de *Philibert Andrevet*, III[e] du nom, Chevalier, Seigneur de Corfant, &c., & d'*Huguette du Saix*. Le Duc PHILIBERT-EMMANUEL DE SAVOIE l'invita, par une Lettre qu'il lui écrivit, le 24 Février 1567, de Turin, d'affifter au baptême du Prince fon fils : il fut en grande confidération à la Cour ; ce Prince le fit Gentilhomme de fa Chambre le 10 Octobre 1565. Il fervit le Roi CHARLES IX dans les guerres civiles : fe diftingua à la bataille de Saint-Denis, commanda une Compagnie de Chevaux-Légers fous le Duc d'Anjou, & de retour en Breffe, à la paix, le Duc d'Anjou, depuis HENRI III, écrivit au Duc DE SAVOIE, pour le lui recommander : cette Lettre, écrite de Paris, eft du 12 Avril 1568. Ils eurent :

VII. JEAN DE MONSPEY, Chevalier, Baron de Béoft, Seigneur de Châtenay, de Thoiria & de Montjay, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Duc DE SAVOIE, Capitaine de 50 Chevaux-Légers de fes Ordonnances : CHARLES-EMMANUEL, Duc DE SAVOIE, le fit, le 24 Septembre 1585, Gentilhomme de fa Chambre, pour récompenfe des fervices de fon père. Il époufa, 1° en 1572, *Jeanne de Chaftenay*, veuve de *Licurgue de Montferrand*, & fille d'*Antoine de Chaftenay*, Seigneur de Saint-Vincent, Chevalier, & de *Vandeline de Boves* ; 2° le 9 Juillet 1577, *Claudine de Clugny*, veuve de *Louis de la Touvière*, Seigneur de Servignat, & fille de *Jean de Clugny*, Baron de Brolliart, & de *Melchionne de Rouvray* ; & 3° *Louife de Seyturier*, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur de la Verjonnière, & de *Claudine de Candie*, dont il n'eut point d'enfans. Du premier lit il eut VANDELINE, morte fans alliance ; & du fecond lit vint :

VIII. LOUISE DE MONSPEY, Baronne de Béoft, héritière de tous les biens de fon père, qui s'eft mariée à *Pierre de Seyturier*, Baron de Cornod, Seigneur de la Verjonnière, frère de *Louife de Seyturier*, ci-deffus. Ce mariage fe fit par la faveur du Duc DE SAVOIE, qui procura cette riche héritière audit Baron de *Cornod*, qu'il aimoit.

Les armes DE MONSPEY font : *d'argent, à 2 chevrons de fable ; au chef d'azur*. Cimier : *un lévrier d'argent*. Supports : *deux lévriers d'argent, accolés d'azur*. Devife : J'EN REJOINDRAI LES PIÈCES. (Extr. en partie d'un *Manufcrit* de feu Piganiol de la Force.)

MONSURES, Famille de Normandie, établie au Diocèfe de Rouen, & dont il eft parlé dans le *Nobiliaire de Picardie*, p. 357.

FLORIMOND & MONFLEURY DE MONSURES, frères, Seigneur de Braffy & d'Agnières, y demeurant, Bailliage d'Amiens, ont prouvé depuis l'année 1307 ; — MICHEL DE MONSURES étoit Seigneur de Villers-Vermont, en Beauvoifis, & JACQUES DE MONSURES eft dit Ecuyer, Sieur de Villiers, à l'arrière-ban d'Amiens de l'an 1557 ; — FRANÇOIS-ALOPH DE MONSURES, Seigneur d'Ovillers, étoit Ecuyer ordinaire de la Petite Ecurie du Roi en 1693.

FLORIMOND DE MONSURES, Ecuyer, Seigneur d'Hévécourt, eut de *Marie-Anne de Marquette*, fon époufe,

FRANCOISE, née le 18 Mai 1687, qui fut reçue à Saint-Cyr au mois de Juillet 1696, après avoir prouvé qu'elle defcendoit, au VI[e] degré, d'ANTOINE DE MONSURES, Seigneur de Villers, qui époufa, l'an 1506, *Marguerite Houllon*.

Cette Famille a pour chef LÉONOR, Marquis DE MONSURES, Chevalier de Saint-Louis, ci-devant Capitaine de Cavalerie au Régiment d'Efcars, qui eft veuf fans enfans, depuis 1755, de *Renée Chauvelin*, fille de *Jacques-Bernard*, Seigneur de Beauféjour, Confeiller d'Etat & Intendant des Finances, & de *Marie Ourfin*.

Le Marquis DE MONSURES a un oncle, qui eft Chanoine de la Cathédrale d'Amiens, & fix fœurs, dont l'aînée a époufé le Comte *de Roquigny-Roquefort* ; des cinq autres, l'une eft Religieufe Bernardine & Dépofitaire à l'Abbaye du Paraclet, à Amiens ; trois font Religieufes de Sainte-Claire de la même ville, & la dernière eft mariée.

Les armes : *de ſable, à la croix d'argent, chargée de 5 fermaux de gueules.*

MONT, ancienne Nobleſſe du Comté d'Armagnac, où ſont ſitués les Château & Terre de ſon nom.

EDOUARD, Seigneur DE MONT, de Lartigue & de Villeneuve, rendit hommage de ſes Terres à Jean, Comte d'Armagnac, en 1319. Il eut pour fils,

BERNARD, Damoiſeau, Seigneur DE MONT, de Lartigue & de Villeneuve, qui fit foi & hommage au Comte d'Armagnac en 1378. Il conſentit un bail à fief, près de la ville d'Aignan, le 17 Septembre 1392. Sa poſtérité, prouvée ſucceſſivement par titres originaux, ſubſiſte en deux branches : celle des Seigneurs de *Villeneuve* & de *Marcotte*, dans l'Armagnac, & celle des Seigneurs d'*Eulx*, Barons de *Benque*, dans le Comminges. (Nous attendons un *Mémoire généalogique*.)

Les armes : *d'azur, à 3 monts*, ou *coupeaux de montagne d'or.*

MONT, en Breſſe. Faute de *Mémoire*, nous ne pouvons donner qu'une Notice ſur cette Famille, d'après feu Piganiol de la Force.

I. JEAN, Seigneur DE MONT, épouſa, le 19 Mars 1506, *Perrette de Chandée*, veuve de *Jean de la Garde*, Seigneur de la Franchiſe, & fille d'*Odet*, Seigneur *de Chandée*, & de *Marguerite de Tournon*. Il en eut :

II. THÉODE, Seigneur DE MONT, qui rendit hommage au Roi FRANÇOIS Ier, en 1536. Il épouſa, le 2 Septembre 1537, *Louiſe de Lyobard*, fille de *Claude*, Seigneur de la Cras, & de *Bonne de Thomaſſin*. (A ce mariage furent préſens *Jacques*, Seigneur *de Chandée* & de Verſailleux, Chevalier ; *Claude du Saix*, Seigneur d'Arnans, & *Jean de Granget*, Seigneur de Mions, Capitaine de Montluel.) Leurs enfans furent :

1. PHILIPPE, qui ſuit ;
2. Et MICHEL, nommé dans le teſtament de *Louiſe de Lyobard*, ſa mère, de l'an 1552 : il eſt rapporté après ſon aîné.

III. PHILIPPE, Seigneur DE MONT, Chevalier, auſſi nommé dans le teſtament de ſa mère, épouſa *Jeanne de Paluat*, fille de *Simon*, Seigneur de Serre, & de *Philiberte Ponceton*, avec laquelle il vivoit en 1561. Il en eut :

CLAUDE, Seigneur DE MONT & de Serre, Capitaine de la ville de Bourg-en-Breſſe, qui eſt mort ſans avoir été marié.

III. MICHEL DE MONT, Ecuyer (ſecond fils de THÉODE, & de *Louiſe de Lyobard*), épouſa *Damiane de Rodes*, fille de *Pierre*, Seigneur du Fay, & de *Claudine du Saix*, dont :

1. ENNEMONDE, morte ſans alliance ;
2. Et CLAUDE-CATHERINE, qui épouſa *Jean-François Berliet*, Seigneur de Chiloup & des Hayes, fils d'*Etienne Berliet*, Seigneur de Chiloup, & de *Marie de Cadenet*.

Les armes : *de gueules, au chevron d'or.*

MONT (DU), en Provence : Famille dont eſt N... DU MONT, réſidant à Marſeille, qui fut pourvu, en 1739, de l'Office d'un des 300 Secrétaires du Roi en la Grande Chancellerie. Il eſt marié, & a eu poſtérité.

Les armes : *d'azur, à un mont d'or.* (*Hiſt. héroïque de la Nobleſſe de Provence.*)

MONT (DU), en Picardie & à Paris. Quoique cette Famille ait eu le malheur de perdre les monumens de ſon ancienneté, elle s'eſt trouvée en état de juſtifier une poſſeſſion de nobleſſe de plus de deux ſiècles. Le premier titre qu'elle a produit eſt du 9 Mars 1574, & prouve inconteſtablement qu'elle étoit dès-lors regardée comme iſſue *d'ancienne race noble*. Elle a formé deux branches : la première eſt éteinte, & la ſeconde ſubſiſte dans

GEORGES-MARIE-MADELEINE DU MONT DE COURSET, Ecuyer, Baron de Courſet, &c., né le 7 Janvier 1716, reçu au Collège Mazarin, ſur ſes preuves de nobleſſe, le 17 Février 1744, Conſeiller du Roi, Maître Particulier des Eaux & Forêts du Boulonnois, lequel s'eſt marié, le 7 Juin 1745, à *Louiſe-Caroline-Lucie Houbronne d'Auvringhen*, fille de *Claude*, Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, Maître Particulier des Eaux & Forêts du Boulonnois, & de *Marie-Jeanne Semeur*. De ce mariage vinrent :

1. GEORGES-LOUIS-MARIE, né le 16 Septembre 1746, Sous-Lieutenant au Régiment Royal-Pologne, au mois d'Août 1766 ;
2. PHILIPPE-CHARLES-LOUIS né le 31 Juillet, 1751 ;
3. OUDARD-FRANCOIS-MAXIME, né le 27 Novembre 1756 ;
4. Et MARIE-FRANCOISE-GENEVIÈVE-CHARLOTTE, née le 15 Août 1753.

Les armes : *d'azur, à un chevron d'or, accompagné de 3 ſerres* ou *pattes d'aigle du même.* (Voy. l'*Arm. gén. de France*, reg. VI.)

MONT (DU), autre Famille, dont étoit

PHILIPPE-ERNEST, Ecuyer, Seigneur DU MONT, de Croix, de Beaulieu & de la Sollière, Grand Bailli des villes & pays d'Armentières & de Saint-Simon, qui se maria, en 1684, avec *Catherine-Thérèse de la Motte-Baraffe*, de laquelle il eut :

ROLLAND-CLAUDE-HONORÉ DU MONT, Ecuyer, Seigneur de Croix, né le 22 Mars 1706, qui fut reçu Chevalier d'honneur au Bailliage Royal & Préfidial de Bailleul, en Flandre, au mois de Janvier 1735. Il partagea, avec FRANÇOIS-LOUIS-JOSEPH DU MONT, son frère aîné, Ecuyer, Seigneur du Mont, de Beaulieu, du Quesnel & de Beaufort, les 3 Septembre 1730 & 8 Octobre 1731, la succession de leur mère.

C'est ce que nous savons sur cette Famille, qui porte : *écartelé, aux* 1 *&* 4 *d'azur, au sautoir d'or, accompagné de* 3 *molettes d'éperon du même,* 1 *en chef &* 2 *en flancs; aux* 2 *&* 3 *d'argent, au lion de sable, armé, lampassé & couronné d'or, à deux jumelles de gueules, brochantes en bande sur le lion.* Cet écu est timbré d'*un casque, surmonté d'une couronne d'or.*

* MONTAGNAC ou MONTAIGNAC, Famille noble, originaire du Limousin, où est la Terre de ce nom, entre Brives & Tulle : elle est encore possédée par le Marquis DE MONTAGNAC, d'une branche aînée, qui a deux frères dans l'Ordre de Malte.

Une autre branche existe en Auvergne & en Bourbonnois, dans deux frères, qui ont été Pages du feu Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar : l'un est Capitaine (en 1765) au Régiment de Chapt, Dragons; l'autre est Lieutenant au même Régiment.

Une troisième a passé en Languedoc : l'un des chefs est mort à Lisbonne, chargé des affaires du Roi en Portugal, père d'un fils au service, & de deux filles, reçues sur preuves à Saint-Cyr; c'est de cette branche qu'est sorti

I. JEAN DE MONTAGNAC, Chevalier, qui prit le surnom de *Ferozin*, sous lequel il a été connu en son tems. Il fut Capitaine d'Infanterie en garnison à Crest, en Dauphiné, & y épousa, en 1616, *Susanne d'Arnoux* (d'une Famille noble de cette Province). Il en eut :

II. JEAN-ANTOINE DE MONTAGNAC, Chevalier, Capitaine d'Infanterie au Régiment de la Ferté-Senneterre & Aide de Camp du Maréchal de ce nom, qui le fit venir en Lorraine : ce Seigneur lui fit accorder, en récompense de ses services, la Majorité de la ville de Crest & la Lieutenance de Roi du Fort Saint-André de Villeneuve-lès-Avignon. Etant en Lorraine, il y épousa, le 2 Décembre 1649, *Antoinette George* (d'une Famille noble de Nancy), & en eut deux fils, savoir :

N.... DE MONTAGNAC, Capitaine au Régiment Dauphin, qui fut tué à la guerre ;

Et JOSEPH-ANTOINE, qui suit.

III. JOSEPH-ANTOINE DE MONTAGNAC, Chevalier, entra Lieutenant au même Régiment Dauphin, Infanterie, après la conquête de la Franche-Comté, en 1674, fut fait Capitaine en 1680, Capitaine de Grenadiers en 1695, Commandant de bataillon en 1703 & Lieutenant-Colonel en 1707. Il avoit, en 1705, obtenu de S. M. la Lieutenance de Roi du Fort Saint-André de Villeneuve, & avoit été fait Chevalier de Saint-Louis à la création de cet Ordre. Il reçut la Croix des mains du Roi, pour s'être avantageusement distingué, surtout à la défense de Namur. Il épousa, en 1683, *Susanne Redoubté*, de Remiremont, nièce de la Marquise *de Haraucourt*, qui, retirée dans ses Terres, près de Metz, y fit venir sa nièce & sa Famille. C'est depuis environ l'époque de ce mariage que cette branche DE MONTAGNAC subsiste à Metz. Leurs enfans furent :

1. PIERRE-JOSEPH, qui suit ;
2. THOMAS-HYACINTHE-HENRI, rapporté après son aîné ;

Et trois filles : l'aînée s'est mariée, en 1717, au Baron *de Banne*, Capitaine de Cavalerie au Régiment d'Alsace; la seconde est Religieuse à la Congrégation de Pont-à-Mousson, & la troisième est à l'Abbaye Royale de Sainte-Glossinde de Metz, où elle fut reçue sur preuves de noblesse.

IV. PIERRE-JOSEPH DE MONTAGNAC, Chevalier, Seigneur de la Moncelle & du Contaunois, d'abord nommé Officier au Régiment Dauphin en 1704, est entré, le 6 Mars 1714, Sous-Lieutenant dans le Régiment de Rouergue, a été Enseigne de la Colonelle dans celui de l'Isle-de-France le 13 Mars suivant, Lieutenant de la Mestre de Camp en 1722, Capitaine en 1724, Chevalier de Saint-Louis en 1741, Major le 2 Février 1745, Lieutenant-Colonel le 23 Juillet même année, puis Lieutenant pour le Roi & Commandant au Gou-

vernement de Longwy, le 20 Février 1748. Léopold, Duc de Lorraine, l'avoit fait, le 17 Février 1725, Sous-Lieutenant des Chevaux-Légers de ſa Garde, & le 23 Avril 1743, Colonel Général des Milices de la Souveraineté de Sédan. Il y avoit épouſé, le 28 Février 1736, *Marie de Bloiteur*, avec laquelle il a acquis une Terre de haute Juſtice, nommée *la Moncelle* (la plus ancienne de la Principauté de Sédan), dont il eſt Seigneur, ainſi que du Contaunois. De ce mariage ſont iſſus :

1. François-Joseph, qui ſuit ;
2. Et Louis, dit *le Chevalier* de Montagnac, né en 1744, Capitaine au Régiment de Limouſin le 20 Mai 1762, mort en 1766.

V. François-Joseph de Montagnac, Chevalier, Seigneur Haut Juſticier des Terres de la Moncelle & du Contaunois, né en 1741, Gouverneur de Longwy, Colonel Général des Milices du Gouvernement de Sédan & Capitaine en pied au Régiment de Limouſin, a épouſé, en 1767, N..... *Caſamajour de Monclarel*, d'une Famille noble.

IV. Thomas-Hyacinthe-Henri de Montagnac, Chevalier (ſecond fils de Joseph-Antoine, & de *Suſanne Redoubté*), eſt entré dans le Régiment de l'Isle-de-France en 1720, a été fait Capitaine en 1739, Major en 1746, Chevalier de Saint-Louis la même année & Lieutenant-Colonel en 1748, juſqu'en 1763, que le Régiment de l'Isle-de-France a été réformé. Il eſt penſionné du Roi, & réſide à Nancy, où il a épouſé, en 1732, *Marguerite-Louiſe Faugières de Vazeilles*, d'une Famille noble, de laquelle il a eu :

1. Charles-Hyacinthe, qui ſuit ;
2. Une fille, morte ;
3. Marie-Anne, dite *Mademoiſelle* de Montagnac ;
4. Et Thérèse, Religieuſe à l'Abbaye de N.-D.-du-Pré, au Mans, ſur preuves de nobleſſe.

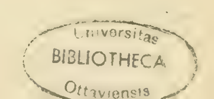
V. Charles-Hyacinthe de Montagnac, Chevalier, eſt entré, en 1757, dans le Régiment de l'Isle-de-France, où il eſt devenu Lieutenant, & a paſſé Lieutenant en pied au Régiment des Grenadiers de France. Il a épouſé N.... *de Coudenhou*, ci-devant Chanoineſſe de Bouxières, en Lorraine.

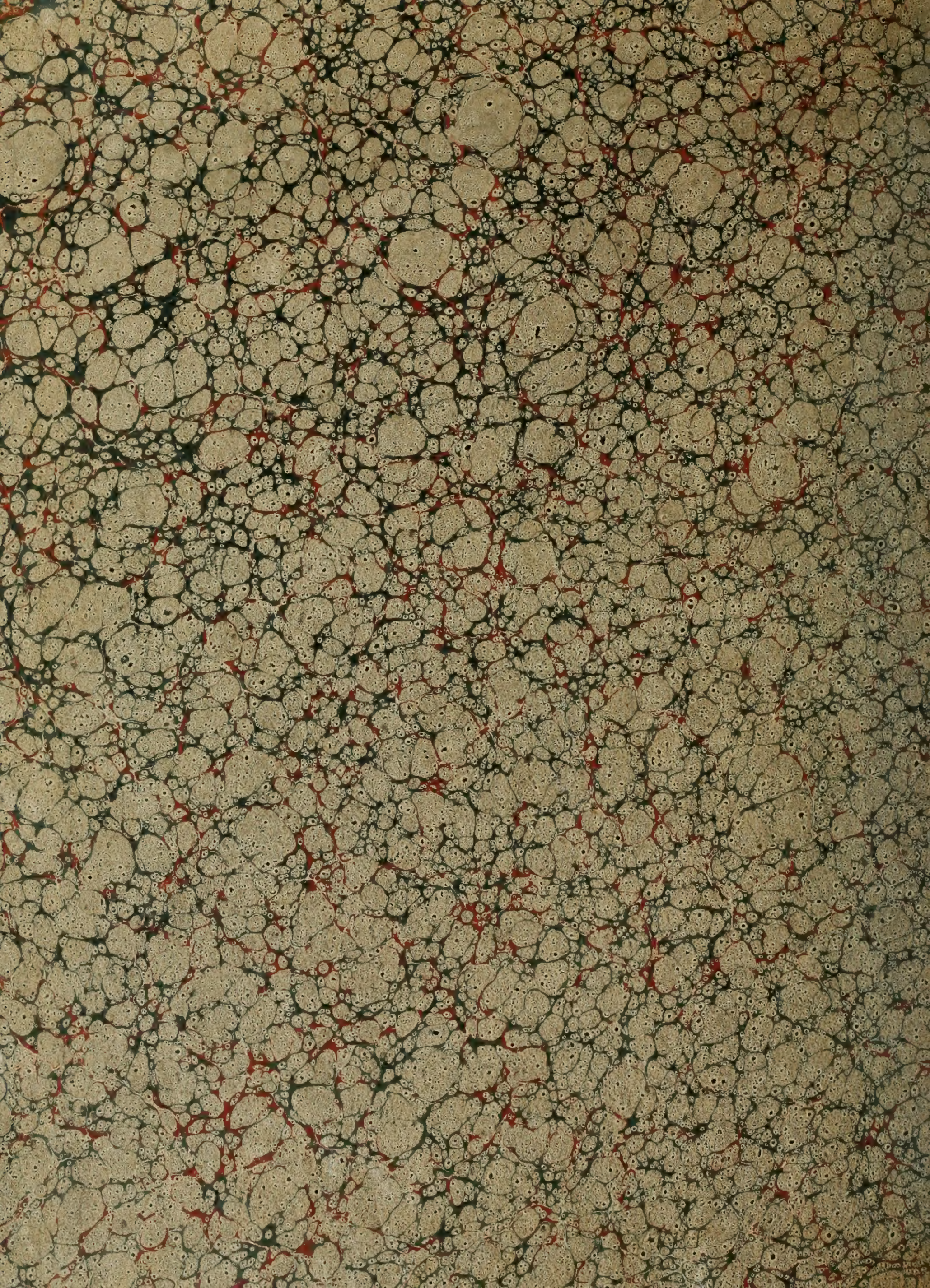
Suivant la *Gazette de France*, N° 11, du 5 Février 1776 (article de Malte 23 Décembre 1775), le Bailli de *Chauvance*, qui, par un refus magnanime du Magiſtère de l'Ordre, indiqua le Bailli de Rohan, comme le plus digne de cette place importante, que ce dernier occupe en effet, vient d'être nommé Grand Prieur d'Auvergne ; il eſt François, ſon vrai nom eſt Montaignac ; ſa Famille, originaire du Limouſin, eſt d'une ancienneté & d'une illuſtration très-grande ; elle eſt fort connue dans le Bourbonnois & en Auvergne ſous les noms de Montaignac-Chauvance & de Montaignac des Lignières : les noms des Terres de *Chauvance* & *des Lignières* ſervent à diſtinguer les deux branches principales de cette Maiſon. La Terre de *Chauvance* appartient à la branche aînée dont eſt le Bailli de Montaignac-Chauvance, nouveau Grand Prieur d'Auvergne.

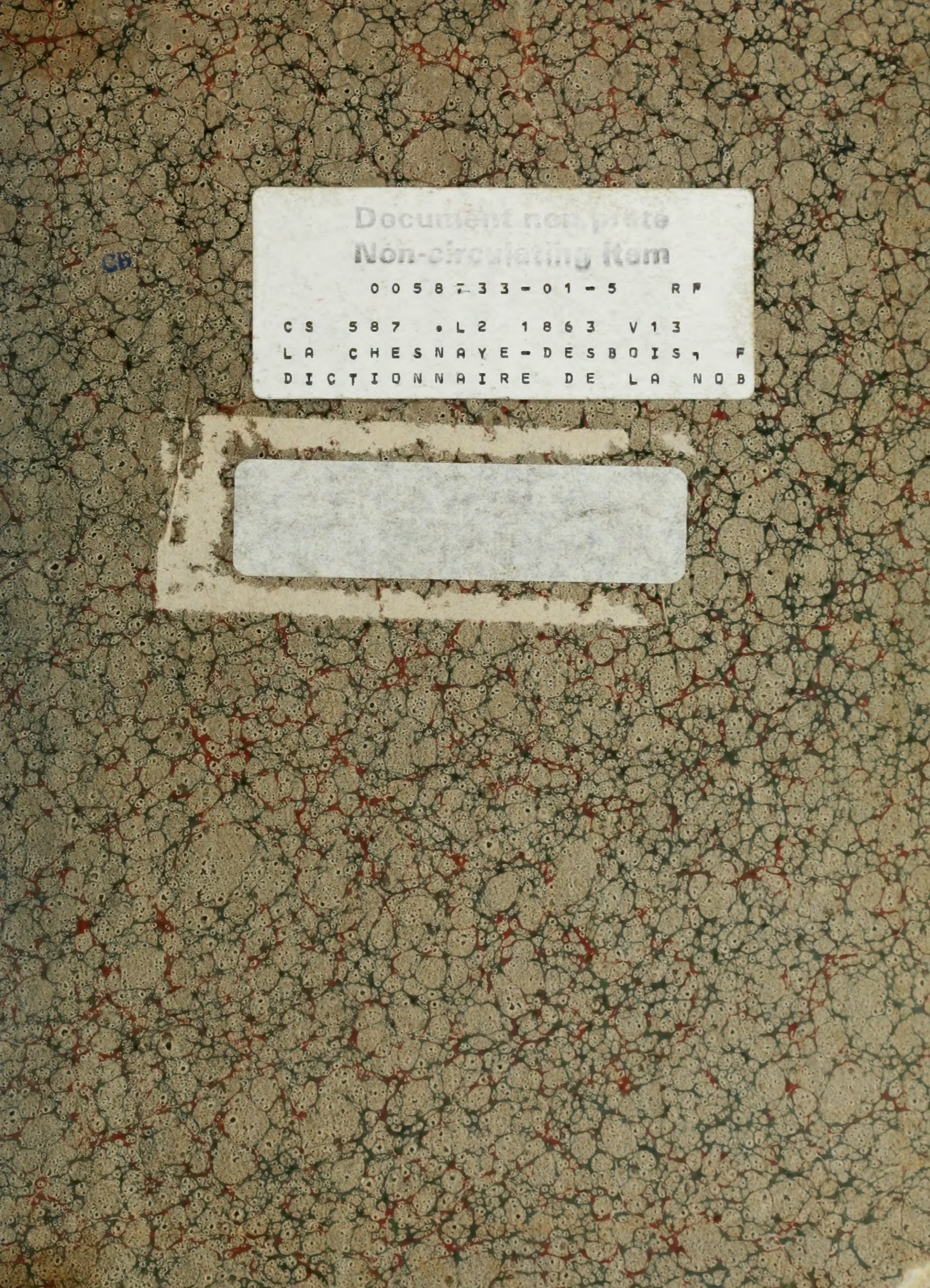
Les armes de Montagnac ſont : *de ſable, au ſautoir d'argent, cantonné de 4 molettes d'éperon du même.*



Arras, de l'imprimerie H. Schoutheer, rue des Trois-Visages, 53.






Document non prêté
Non-circulating item
0058733-01-5 RF
CS 587 .L2 1863 V13
LA CHESNAYE-DESBOIS, F
DICTIONNAIRE DE LA NOB

